



HAL
open science

Reconfiguration du champ journalistique et logiques sociales : Enjeux d'une représentation des journalistes pigistes en précaires

Faïza Naït-Bouda

► **To cite this version:**

Faïza Naït-Bouda. Reconfiguration du champ journalistique et logiques sociales : Enjeux d'une représentation des journalistes pigistes en précaires. Sciences de l'information et de la communication. Université de Grenoble, 2012. Français. NNT : . tel-03703591

HAL Id: tel-03703591

<https://theses.hal.science/tel-03703591>

Submitted on 24 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Sciences de l'Information et de la Communication**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Faïza NAÏT-BOUDA

Thèse dirigée par Bertrand CABEDOCHÉ

préparée au sein du **Laboratoire GRESEC (Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication)**, EA 608, dans l'**Ecole Doctorale Langues, Littérature et Sciences Humaines**.

Reconfiguration du champ journalistique et logiques sociales : Enjeux d'une représentation des journalistes pigistes en précaires

Tome I

Thèse soutenue publiquement le **28 novembre 2012**,
devant le jury composé de :

M. Patrick-Yves BADILLO (Président)

Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Genève (Suisse)

M. Bertrand CABEDOCHÉ (Directeur),

Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Stendhal - Grenoble 3

M. François DEMERS (Examineur),

Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Laval (Québec)

M. Dominique MARCHETTI (Rapporteur),

Chargé de recherche, HDR, CNRS EHESS

M. Denis RUELLAN (Rapporteur),

Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Rennes 1



Reconfiguration du champ journalistique et logiques sociales : Enjeux d'une représentation des journalistes pigistes en précaires

Résumé

Les trois dernières décennies ont assisté au déploiement de stratégies industrielles et éditoriales par les groupes de presse écrite, lequel a poussé les marchés du travail journalistique à se conformer à de nouvelles exigences d'adaptation. Face à ces transformations, les positions traditionnelles des acteurs du champ journalistique ont été profondément remises en question, traduisant une reconfiguration en termes de normes et de pratiques socio-discursives, mais aussi de distribution des rôles et des pouvoirs. La recherche s'intéresse au cas des journalistes pigistes dont le positionnement dans une « zone grise » du marché du travail en fait des « analyseurs » privilégiés des mutations en cours au sein du secteur de presse. La précarité qui leur est fatalement assignée est ici questionnée comme une catégorie situationnelle et relationnelle nous informant d'un mouvement de « déstructuration-restructuration » dont le champ fait l'objet. La précarité mobilisée dans les discours et pratiques des acteurs du champ apporte dès lors un éclairage sur les logiques sociales à l'œuvre et permet d'approcher, d'une part, les enjeux qui sous-tendent la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires, et, d'autre part, les stratégies qui les portent. Il apparaît que cette représentation à visée différentielle fait singulièrement sens dans un contexte socio-économique de restructuration des industries culturelles. Révélatrice d'une tension entre légitimation et modernisation d'une presse en mutation, la précarité affectée aux journalistes pigistes se met au service des stratégies d'adaptation des acteurs en présence. Elle sert en premier lieu celles des stigmatisés qui, en procédant à un « retournement du stigmate », saisissent l'occasion de faire émerger une identité « para-journalistique » fondée sur une culture qui leur serait propre : le « pigisme ».

Mots-clés : journalisme, journalistes, presse, représentation, identité

Reconfiguration of the French journalistic field and social logics: issues of a representation of the “pigistes” journalists as precarious

Abstract

Over the past three decades, the industrial and editorial strategies of French press groups pushed the journalistic labour markets to adapt to new requirements. Faced with these changes, the traditional positions of the actors involved in the journalistic field were deeply challenged leading to a reconfiguration in terms of standards and socio-discursive practices, but also in terms of the distribution of roles and powers. Our research focuses on the case of the French “pigistes” journalists who are located in a "grey area" of the labour market and thereby become privileged "analyzers" of the ongoing changes in the French press industry. The precariousness assigned to them is examined as a relational notion, which allows us to approach very closely the "breakdown-restructuring" movement of the modern French journalistic field. The study of the uses of this notion in the discourses of the main actors in this field brings light on the social logics at work. It underlines what is at stake in the stigmatization of “pigistes” journalists in "precarious" professionals on the one hand and which strategies this stigma help to satisfy on the other hand. It appears that this representation implies a differentiation between two types of journalists (the precarious ones and the others), which singularly makes sense in a socio-economic restructuring of cultural industries. Revealing a tension between legitimacy and modernization of a changing press, the precariousness assigned to the “pigistes” journalists supports the adaptation strategies of the actors involved in the field. Above all, this stigmatization serves firstly this stigmatized journalists who by conducting a “reversal of the stigma” seize the opportunity to bring forth a “para-journalistic” identity based on a culture they would own: the “pigisme.”

Key words : journalism, journalists, press, representation, identity

À ma mère.

Remerciements

Merci, en tout premier lieu, aux professionnels qui ont témoigné de bonne grâce dans le cadre de cette recherche. Merci pour le temps précieux, parfois considérable, qu'ils m'ont consacré, pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma démarche, mais surtout pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Merci tout particulièrement à Jacques Cressard, aux *Incorrigibles*, à Bruno Crozat et aux membres du réseau *Lyon Piges*.

Je tiens à dire toute ma gratitude à mon directeur de thèse, Bertrand Cabedoche, pour son encadrement, son suivi et ses encouragements. Son implication et ses conseils avisés ont incontestablement nourri ce travail.

Je témoigne une reconnaissance toute particulière à Isabelle Pailliarat pour m'avoir considérablement aidée à canaliser ma réflexion au début de cette recherche et pour son soutien renouvelé dans mes activités de valorisation. Merci également au laboratoire GRESEC qu'elle dirige de m'avoir fait bénéficier d'un financement (allocation ministérielle) qui m'a permis de réaliser cette recherche dans des conditions plus qu'enviables.

Merci à mes camarades doctorants du GRESEC, pour la plupart désormais docteurs, pour les heureux moments de convivialité qu'ils m'ont fait partager.

Merci aux membres du jury Patrick-Yves Badillo François Demers, Dominique Marchetti, et Denis Ruellan d'avoir accepté d'évaluer cette recherche.

Merci à Evelyne Mounier sans qui je n'aurais pas même eu l'idée (téméraire) d'entamer un tel travail. La leçon sur les « fourches caudines » a porté ses fruits. Je lui dois d'ailleurs le plaisir de pouvoir l'en remercier.

Merci à Emilie, Jessica, Karine, Vanessa et Pierre-Yves pour m'avoir insufflé l'énergie nécessaire à mon dépassement dans les (nombreux) moments d'intense découragement et pour m'avoir si souvent rappelée au réel.

Merci à André pour l'ouverture d'esprit et la patience dont il a su faire preuve pour m'épauler, m'écouter et me soutenir, et cela quotidiennement.

Ma plus tendre reconnaissance à Raphaël pour m'avoir donnée, il y a quatorze ans déjà, les clefs d'un monde dont je ne soupçonnais pas l'existence et pour continuer à m'en livrer le mode d'emploi. Merci pour son soutien humain autant que logistique tout au long de ces dix années d'études supérieures.

Table des matières

Préambule.....	13
Introduction générale.....	16
Partie I. Approche sociohistorique des logiques de différenciation au sein du champ journalistique ...	26
Introduction - Partie I.....	27
Chapitre 1. Déclin de l’horizon littéraire de la presse et représentation bifront du journalisme : La différenciation par la pratique (1850-1890).....	45
1. D’une tradition littéraire de la presse : l’ascendance de la figure littéraire sur le journalisme .	49
1.1 Le journalisme : habitus littéraire et attribut libertaire.....	50
1.2 La presse au secours de la précarité littéraire.....	54
1.2.1 Crise du marché littéraire et stratégies d’auteurs.....	55
1.2.2 Régulation du champ littéraire et monopole du champ journalistique : l’extension du « champ des possibles ».....	59
2. Aux sources de la différenciation entre « hommes de lettres » et journalistes.....	63
2.1 La crise de la presse en logiques de différenciation.....	65
2.2. La division du travail ou le brouillage des (dis) positions	68
2.2.1 Segmentation, activités proximales et construction de différences	70
2.2.2 Critique du capitalisme, rejet du salariat et discours de distinction.....	71
2.3 Effet d’hystérésis et logiques de différenciation.....	75
3. Le champ journalistique comme point de tension d’une crise idéologique.....	78
3.1 Culture de la modernité Vs « Âge d’or »	79
3.2 Le reporter ou l’avènement de la « barbarie managériale » ?	81
Conclusion - Chapitre 1	84
Chapitre 2. Salariat, journalisme professionnel et représentation collective : Les logiques de différenciation par le statut (1918-1935)	87
1. Façonnement des représentations du journaliste « professionnel » au gré des stratégies syndicales.....	90

1.1. Du journaliste en « travailleur intellectuel »...	92
1.2 ... à l'« ouvrier de la pensée ».....	96
1.3 Éloge et héroïsme de la précarité du journalisme	99
1.3.1 Précarité et éthique dans le discours syndical.....	100
1.3.2 La précarité en gage de professionnalisme	101
2. Derrière l'exclusion des collaborateurs multiples	104
2.1. L'idiome corporatiste en stratégie de différenciation	106
2.1.1 Les proscripteurs de l'hétérodoxie journalistique.....	108
2.1.2 Di-visions catégorielles et différenciation	111
2.1.3 Disqualification et délimitation de l'espace légitime.....	114
2.2 La différenciation en argument syndical : le poids des négociations.....	116
2.2.1 La différenciation au cœur de la négociation de sens	118
2.2.2 La différenciation en « compromis »	121
2.3 L'axiologie syndicale en disqualification sociale	124
2.3.1 Disqualification et discours du désintéressement	125
2.3.2 Disqualification et paradoxe du désintéressement.....	127
2.4 La différenciation pour une « éthique de la fidélité »	130
Conclusion – Chapitre 2.....	135
Chapitre 3. Au temps des identités multiples : régulation de la frontière et mise en sommeil des logiques de différenciation (1968-1974).....	140
1. À l'aube des Trente Piteuses : d'une célébration de la légitimité journalistique.....	143
1.1 L'épanouissement d'une élite journalistique.....	145
1.2 Des luttes pour un journalisme émancipé	148
1.2.1 Contre la tyrannie de l'audience	149
1.2.2 Pour une autogestion médiatique	153
1.2.2.1 Dépolitisation, objectivité et scientisme.....	155
1.2.2.2 Les résistances anti-capitalistes	157
2. D'une logique d'assimilation des journalistes pigistes : entre fait social et stratégie d'acteur.....	162
2.1 L'altérité pour une « négociation des frontières identitaires » : une approche de la modernité.....	165
2.1.1 Premiers effritements d'une dignité salariale	168
2.1.2 La dénonciation comme vecteur d'assimilation	171
2.1.3 Libéralisme et identités plurielles	175
2.2 L'assimilation en conjoncture de presse	178
2.2.1 L'assimilation des journalistes pigistes ou l'anti-gigantisme	180
2.2.2 Assimilation et « société programmée ».....	184

2.2.2.1 Assimilation et diversification multimédia.....	186
2.2.2.2 Assimilation et spécialisation médiatique	188
2.3 La loi Cressard pour une préservation de l’oligarchie journalistique	191
Conclusion - Chapitre 3	197
Conclusion - Partie I.....	201
Partie II. La stigmatisation des journalistes pigistes en précaires au cœur des stratégies d’acteurs : un indicateur de reconfiguration du champ journalistique	209
Introduction - Partie II.....	210
Chapitre 4. La précarité, nouvelle matrice du champ journalistique « moderne »	232
1. Précarité et stratégies patronales de constitution d’un capital de « mobilité ».....	235
1.1 Mobilisation des subjectivités : la précarité en substitut répresseur	239
1.2 Émergence de nouvelles significations imaginaires sociales en presse	247
1.2.1 La confiance comme « dette génératrice d’obligation »	248
1.2.2 Le talent ou le « spectre de la précarité ».....	255
2. La modernisation syndicale par l’assimilation : « Le pigiste est l’avenir du journalisme » ...	260
2.1. Des viviers d’emploi aux viviers d’électeurs	264
2.2 « Confiscation orchestrée » de la précarité et modernisation syndicale	272
3. La précarité comme indicateur de l’industrialisation de la formation.....	277
3.1. Précarité et renoncement au « mythe de l’unité »	283
3.1.1. Rationalisation : le renouvellement de la figure mythique du journalisme	284
3.1.2 Idéologisation : l’expérience de la précarité en « para-compétence »	288
3.2 Institutionnalisation de la précarité et marchandisation de la formation	292
Conclusion – Chapitre 4.....	297
Chapitre 5. La précarité, nouvelle sociodicée du champ journalistique	303
1. Précarité et consolidation de la légitimité patronale.....	307
1.1 La légitimation de la précarité par la « crise »	309
1.1.1 La flexibilité ou l’ « euphémisation du réel » de la précarité	311
1.1.2 « Fétichisation » de la flexibilité et consensus autour de la « crise »	314
1.2 Légitimation de la précarité et juridicisation : la maîtrise patronale du « flou »	321
1.2.1 Les « dispositifs de justice » patronaux	324
1.2.2 Légitimation patronale et stratégies d’inculcation	328
2. La précarité, nouvel antagonisme directeur pour une (re)légitimation syndicale	334
2.1 D’un syndicat-institution à un syndicat-recours : la précarité comme constante légitimatrice.....	336
2.2 La précarité comme « label unificateur » et légitimateur.....	343

3. Précarité et formation : la légitimation par le renforcement du contrôle social	350
3.1. L'école encore capable de former : contrarier l'autodidaxie	352
3.2 La précarité en « échangeur » : légitimation et stratégies de condescendance	357
Conclusion – Chapitre 5.....	363
Chapitre 6. De la différenciation à la dé-différenciation : le journaliste pigiste au cœur des « dissonances » de presse.....	366
1. Le champ journalistique à l'heure de la dé-différenciation	369
1.1 De la verticalité des rapports de pouvoir à leur horizontalité	371
1.2 « Éclipse de l'aura » du journalisme et des journalistes	373
1.3 Trivialité des discours et ordinarité des représentations	374
2. Précarité et déontologie : le réglage des relations du journalisme en temps dé-différencié....	377
2.1 Pour un rapprochement au public : la précarité comme source de crédibilité	380
2.1.1 La précarité pour hypostase du public	382
2.1.2 La précarité en argument d'indépendance	385
2.2 Pour une différenciation au public : la précarité comme rappel de la responsabilité.....	387
2.2.1 Le stigmate de la précarité comme objet de la responsabilité sociale des journalistes	388
2.2.2 Irresponsabilités des « précaires » et distanciation de la concurrence.....	390
Conclusion - Chapitre 6	395
Conclusion - Partie II	400
Partie III. Renversement du stigmate de la précarité et formation d'une identité para-journalistique.	408
Introduction – Partie III.....	409
Chapitre 7 De l'individu stigmatisé au groupe stigmatique, de la pige au pigisme.....	427
1. Circonscrire les journalistes pigistes : groupe, communauté ou réseau ?.....	428
1.1 Les journalistes pigistes, un segment du groupe premier.....	429
1.2 Les journalistes pigistes, vers une communauté imaginée.....	430
1.3 ...en réseau.....	434
2. L'itinéraire moral d'un journaliste pigiste.....	436
2.1 L'ambivalence du stigmate	439
2.1.1 La découverte du stigmate	440
2.1.2 Stigmate et engagement	444
2.2 L'apprentissage de la sous-culture du pigisme	450
2.2.1 L'adhésion à une philosophie pratique de la pige.....	455
2.2.2 L'apprentissage du « pigisme » par la transmission de traditions	460
2.2.3 La formation du « nous » ou la culture de rejet des « normaux ».....	463

Conclusion - Chapitre 7	466
Chapitre 8. Reproduction et alimentation du stigmaté : l'identification au groupe premier	471
1. Autovictimisation et autocélébration du précaire	475
1.1 L'apologie de la victime	475
1.2 Consécration du précaire et reconnaissance	477
2. La procéduralisation ou la reconnaissance de la précarité par le droit	482
2.1 L'expérience du mépris, à la genèse de la procéduralisation des relations	484
2.2 Reconnaissance juridique de la précarité et réhabilitation de la communication	487
3. Pour une estime sociale, la précarité comme critère de hiérarchisation intra-groupe	491
Conclusion - Chapitre 8	497
Chapitre 9. Renversement et structuration du stigmaté : l'identification des journalistes pigistes	502
1. Le déni du stigmaté ou la « magie de la pige »	504
2. Les ripostes adaptatives : maîtriser l'incertitude	509
2.1 Les stratégies d'accumulation	511
2.2 Le projet identitaire de la compétence	514
2.1.1 Compétences para-professionnelles et para-compétences professionnelles	515
2.1.2 Du précaire au journaliste d'excellence	517
2.3 Les adaptations secondaires ou le renversement silencieux du stigmaté	522
3. Les ripostes créatives : la précarité comme « levier » pour la mobilisation collective	527
3.1 La liste de discussion Piges	531
3.2 Les collectifs « bureaux » de journalistes pigistes	534
3.3 Les « apéros pigistes »	537
Conclusion – Chapitre 9	541
Conclusion - Partie III	545
Conclusion générale	553
Bibliographie	568
Tome des annexes	

Fragments de la vie ordinaire

Petit dîner entre amis, cadres supérieurs...

« Ah t'es doctorante ! Et tu fais ta thèse sur quoi ?

- Pour simplifier, sur les journalistes pigistes »
- Sur les journalistes quoi ??
- Sur les journalistes à la pige.
- C'est quoi, ça ?
- Mais si, tu sais, c'est des p'tits journalistes qui font des p'tits papiers ! ... C'est bien ça, hein, Faïza ? ».

Préambule

Cette thèse est le fruit d'une réflexion et d'observations édifiées au fil d'une expérience universitaire et professionnelle riche d'enseignements sur la presse, le journalisme et les journalistes. Mais c'est sans doute un passage au sein de la rédaction d'une chaîne de télévision locale, en qualité de documentaliste stagiaire, qui a constitué une expérience charnière dans la construction de nos questionnements. L'observation *in vivo* du fonctionnement et de l'organisation de cette rédaction, qui comptait des journalistes pigistes et des journalistes titulaires, nous a très rapidement conduite à constater une disparité flagrante dans le traitement et la considération octroyés par les différents acteurs de la structure, de tous services et de tous niveaux hiérarchiques, aux producteurs de contenus en fonction de leur statut salarial. En dépit du fait que les journalistes pigistes (avec les stagiaires) fournissaient à la chaîne l'essentiel de ses contenus audiovisuels (soit participaient à remplir en majeure partie la « coquille vide » qu'incarne initialement une chaîne télévisée), et contribuaient de manière substantielle (pour ne pas dire dominante) à leur formatage (montage, habillage, etc.), ils restaient absents des conférences de rédaction hebdomadaires, lieux de négociation et de décision collective de la ligne éditoriale.

Nous collaborions étroitement à l'organisation d'un programme hebdomadaire de débat sur des sujets de société, programme diffusé en direct et animé par le rédacteur en chef, qui devait être ponctué de reportages sur la thématique choisie. À cet effet, nous étions amenée à échanger quotidiennement par courriel les informations et décisions prises relatives aux émissions prévues avec le responsable de rédaction et les journalistes pigistes chargés d'alimenter ce programme en illustrations. Outre le fait que nous nous sommes retrouvée dans la position délicate de donneur d'ordres vis-à-vis des journalistes pigistes (position tout à fait illégitime en regard de notre fonction), nous nous sommes aperçue que, dans le cadre de ces échanges électroniques, les coordonnées des destinataires des messages émis par le rédacteur en chef n'étaient pas tous nommément enregistrés dans la liste des contacts de ce dernier. Alors qu'en simple qualité de stagiaire, nous bénéficions d'une désignation personnalisée par nom et prénom, les journalistes pigistes, quant à eux, n'étaient identifiés que par leur statut suivi d'un simple numéro : pigiste n°1, pigiste n°2, etc. Lorsque nous interpellions respectivement le responsable de rédaction et les journalistes pigistes à ce propos, les deux

parties affichaient une désinvolture pour l'un, une résignation pour les autres, tout à fait déconcertantes. Bien que ces journalistes incarnaient les maillons essentiels au bon fonctionnement, à la réussite commerciale et à la légitimité de l'organisation, en tant qu'actrice principale de l'information locale, force était de constater qu'avec leur concours l'organisation ne leur renvoyait à aucun moment cette image.

Le passage en revue de la littérature scientifique à propos des journalistes et du journalisme conduit à un constat similaire. Les ouvrages retraçant l'histoire du journalisme et des journalistes n'accordent souvent qu'une place anecdotique à la reconnaissance légale du statut professionnel des journalistes pigistes en 1974, quelque quarante ans après la loi de 1935. Au sein des établissements de formation agréés, nous avons pu constater que l'enseignement de l'histoire « officielle » du journalisme étudie généralement cette phase de l'histoire des journalistes. Sans parler des discours syndicaux qui ne font, lorsqu'ils l'abordent, que la survoler.

Depuis la fin des années 1990, on remarque cependant un intérêt croissant, mais encore timide, porté à ces journalistes dans les écrits scientifiques. La parution de l'ouvrage *Journalistes précaires* d'Alain Accardo en 1998, exclusivement consacré à l'étude des journalistes pigistes, est venue confirmer l'intérêt, encore balbutiant à l'époque, des recherches françaises pour une socioanalyse des « *déboires du journaliste ordinaire* »¹. En 2001, Erik Neveu faisait référence à cette population de journalistes lorsqu'il désignait les évolutions majeures du champ journalistique, et particulièrement celle faisant état d'une montée de la précarité, caractérisée par l'augmentation du nombre de journalistes pigistes. La majorité des travaux traitant centralement ou non de la pige tend ainsi à réduire sa pratique et ses pratiquants à la manifestation d'un présumé phénomène de « précarisation » de la profession journalistique, phénomène lui-même consécutif d'une restructuration récente des industries de presse. Les discours professionnels ne sont pas en reste et s'axent principalement sur la dénonciation d'une « précarisation », voire d'une « prolétarianisation » du journalisme qui passe par l'« archétypisation » du journaliste pigiste en précaire.

Cette thèse s'inscrit dans la volonté d'appréhender les journalistes pigistes, non plus uniquement sous le prisme économique en tant qu'agents de production des contenus informationnels dont la visibilité traduirait les « déboires » du journalisme contemporain,

¹ Pélissier, N., *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte International*, Bruylant, Bruxelles, 2008, p.161.

mais en tant qu'acteurs du champ journalistique et partie prenante des mutations dont ce champ semble faire l'expérience. Cette recherche a été guidée par l'intuition qu'en nous saisissant des représentations dont ces journalistes font l'objet nous pourrions toucher au plus près le sens que prendrait la reconfiguration du champ journalistique.

Introduction générale

Objet de recherche et problématique

Depuis l'intensification de l'industrialisation de la presse écrite à la fin du XIX^e siècle, force est de constater que les transformations du champ journalistique et leur importance ont été corrélées aux mutations propres aux industries de presse. L'évolution des représentations du journalisme et des journalistes a souvent été rapprochée de celles des industries culturelles. De nombreuses recherches ont précisément mis en rapport économie et journalisme, en insistant sur l'étroite interdépendance entre logique économique et logique sociale agissant au sein du champ journalistique².

En sciences de l'information et de la communication, l'approche des industries culturelles a singulièrement contribué à la révélation des mécanismes socio-économiques sous-jacents à l'application d'une logique de reproduction capitaliste, basée sur la production et la vente de marchandises reproductibles, à la production de biens culturels et informationnels³. L'un des mérites de ces travaux est sans conteste de valoriser les enseignements empreints des recherches purement économiques, tout en revendiquant une filiation directe avec les sciences sociales⁴. L'évolution de la structuration économique des médias, principalement permise par le mouvement de déréglementation et d'ouverture à la concurrence dans les années 1980, a progressivement touché l'ensemble des acteurs du secteur, et cela à tous les stades de la production à la consommation. Ce phénomène a justifié un recentrage des interrogations portées aux industries culturelles autour des jeux et stratégies d'acteurs selon une perspective socio-économique, mais également socio-historique. La production de biens culturels et

² Nous pourrions citer, entre autres, les travaux menés par Dominique Marchetti, Julien Duval ou encore Patrick Champagne. Des numéros de revue se consacrent également à l'étude de ces liens entre journalisme et économie : « Le journalisme et l'économie » des *Actes de la recherche en sciences sociales* paru en mars 2000 et, plus récemment, *Les Cahiers du journalisme*, « le journalisme à l'économie », paru en 2009.

³ Cette application limitée par la spécificité de ce type de biens a permis de rompre avec les conclusions de l'École de Francfort qui envisageaient l'industrie culturelle comme particule d'un système plus étendu.

⁴ « *La théorie des industries culturelles ne relève pas d'une approche purement économique de la culture et des communications. Elle refuse de se cantonner dans une analyse libérale micro-économique classique. Elle place bien sûr les procès de la marchandisation et de l'industrialisation au cœur de sa problématique. Mais elle constitue une théorie aussi résolument sociologique qu'économique* », écrit Gaëtan Tremblay in « La théorie des industries culturelles face au progrès de la numérisation et de la convergence », *Sciences de la société*, n°40, 1997, p. 13.

informationnels reste de fait étroitement liée au contexte social dans lequel elle s'insère : « *C'est ainsi que le fruit du travail des créateurs de sens – journalistes, scénaristes, auteurs, etc. – est lié au contexte social dans lequel celui-ci prend place (statut des créateurs, type de travail demandé, relations avec autres travailleurs, mode de rémunération, modalités de subsistance, etc.)* », confirme Éric George⁵.

Au regard des mutations profondes dont la filière presse a fait l'objet au cours des dernières décennies⁶, cette dernière observation s'avère d'autant plus valable. La mise en œuvre de stratégies industrielles et éditoriales diverses et multiples par les groupes de presse (concentration et convergence, diversification notamment pluri-média, hyper-spécialisation, internationalisation, *downsizing*, etc.), a poussé les marchés du travail journalistique à se conformer à de nouvelles exigences d'adaptation : développement de nouvelles compétences techniques et/ou technologiques ou valorisation d'autres « refoulées », multi-tâches, connaissances « expertes », mobilité, etc.. De sorte que, face à ces changements, les positions traditionnelles des acteurs du champ se trouvent profondément et durablement remises en question, laissant transparaître une progressive reconfiguration du champ journalistique en termes de distribution des rôles, des positions et des pouvoirs.

Le cas des journalistes pigistes est à cet égard propice à l'analyse de cette reconfiguration du champ et de son orientation. Cette population de journalistes présente deux caractéristiques faisant de ces derniers les témoins privilégiés des mutations en cours : une position dedans/dehors vis-à-vis de l'organisation de presse et une position dans la « *zone grise* »⁷ du marché du travail lui imposant une plus grande réactivité face au changement. Paul Beaud désignait ces journalistes comme « *un bon exemple de la manière dont les contraintes du marché affectent, dans le champ journalistique, ce que l'on y fait, ce que l'on y produit* »⁸. Sans l'entendre tout à fait fidèlement au point de vue de l'auteur, nous pensons effectivement que porter notre focale sur ces acteurs de presse peut autoriser une approche fine du

⁵ George, E., « Éléments de réflexion sur la dimension sociologique de l'approche de l'économie politique de la communication et de la théorie des industries culturelles », Actes du XVII^e Congrès de l'association internationale des sociologues de langue française, 4-9 juillet 2004, Tours, URL : http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/FINITO_PDF/Georges.pdf, consulté le 21 juillet 2012.

⁶ Rebillard, F., et al., « Mutations de la filière Presse et information », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 77-117.

⁷ Dans un mémoire de recherche de Master 2 et en nous appuyant sur les travaux d'Alain Supiot et d'Antonella De Vincenti, nous avons localisé les journalistes pigistes dans une « *zone grise* », zone intermédiaire du marché du travail dans laquelle évolue une large part de travailleurs de l'économie de l'immatériel. Les occupants de cette zone peuvent devenir des analyseurs des mutations en cours au sein d'un champ. Nous développerons amplement cet aspect au cours de la troisième partie de ce travail.

⁸ Beaud, P., « Brève histoire de la sociologie française des médias », *Réseaux*, 2000, Vol.18, n°100, p. 474.

mouvement de « *déstructuration-restructuration* »⁹ dont le champ journalistique semble faire l'objet.

C'est le caractère précaire fatalement assigné aux journalistes pigistes qui sera ici questionné. On ne cesse de décrire le journaliste pigiste de manière différenciée de son pair mensualisé, en lui accolant une caractéristique (voire un stigmate) de « précaire », insinuant, à tort selon nous, que le second serait installé durablement et solidement sur un marché du travail immuable et sécurisé. Or, l'on observe que la notion de « précarité » est, depuis le début des années 1980, largement plébiscitée par les chercheurs de nombreuses disciplines – aussi parle-t-on d'une sociologie de la précarité, de précarité affective en psychologie, etc. –, par les acteurs politiques (précarité de l'environnement, de l'emploi, etc.) et par les professionnels (militants du privé comme du public), en lui donnant une prédominance dans l'étude des mutations de l'organisation sociale du travail au sens large. Partageant un même environnement sémantique que la « crise », la précarité s'esquisse dans les discours de ces acteurs comme une catégorie normative et relationnelle, qui, du fait de « *de sa puissance et de sa polysémie* »¹⁰, participe à la formation des représentations ordinaires du monde social, et *in fine* à la réalité de ce même monde.

Aussi, nous supposons qu'en interrogeant les stratégies des principaux acteurs du champ journalistique contribuant au façonnement et à l'alimentation des représentations des journalistes pigistes en précaires, nous pourrions percevoir l'infirmité ou la confirmation d'une reconfiguration du champ, et, dans ce dernier cas, en saisir les orientations. Nous suggérons que ces stratégies s'élaborent selon une progression des logiques sociales — en tant que résultante de l'histoire des rapports de force entre acteurs — à l'œuvre au sein du champ journalistique, et spécifiquement des logiques de différenciation socio-professionnelle qui ont, de tous temps, animé et résulté de ces mêmes rapports entre les différents acteurs en présence. Il en découle une stigmatisation d'une part d'agents qui n'est pas sans effet en termes de légitimité et d'adaptation à des mutations socio-économiques qui troublent sensiblement la distribution des rôles et des pouvoirs.

Pour synthétiser, la problématique à laquelle cette recherche veut répondre peut être ainsi formulée : la représentation des journalistes pigistes en précaires et son alimentation s'inscriraient dans des stratégies d'acteurs toutes orientées vers une adaptation aux mutations

⁹ Demers, F., « Déstructuration et restructuration du journalisme », *tic&société*, Vol. 1, n°1, 2007, mis en ligne le 20 novembre 2009, URL : <http://ticetsociete.revues.org/298>, consulté le 7 août 2012.

¹⁰ Bouffartigue, P., « Précarités professionnelles et action collective », *Travail et Emploi*, n°116, 2008, p. 34.

de différente nature auxquelles la presse, en tant qu'institution sociale et organisation capitaliste, est confrontée, et participeraient au mouvement de reconfiguration du champ journalistique et à l'orientation que ce même champ emprunte.

Hypothèses de recherche

La structuration de cette recherche s'élabore en trois volets d'hypothèses, relatifs aux trois temps qui ont ponctué la progression de notre réflexion¹¹.

Le premier volet pose la précarité imputée aux journalistes pigistes comme l'expression contemporaine des logiques de différenciation au sein du champ journalistique. Si la mise en discours de la précarité fait singulièrement sens dans un contexte socio-économique marqué par une restructuration des industries culturelles, elle ne fait que se substituer à d'autres modes de répartition des agents au sein du champ, eux aussi élaborés à partir de représentations stigmatisantes, mais dont la finalité demeure le monopole de la vision du monde, procès qui s'amorce lui-même par une catégorisation de ce monde. En définitive, réduire aujourd'hui les journalistes pigistes à l'attribut « précaire » reviendrait à reproduire les mécanismes par lesquels les collaborateurs multiples, ancêtres des journalistes pigistes, étaient résumés à des « *tares* »¹² au siècle dernier. Cette hypothèse se fonde sur le constat que les distinctions de « classes » au sein d'un champ se révèlent spécifiquement en période ressentie de « crise », au moment où les identités professionnelles s'accroissent dans les productions discursives des acteurs lorsque celles-ci se sentent menacées¹³. Une approche socio-historique des logiques de différenciation socio-professionnelle au sein du champ, construite sur trois périodes communément décrites comme étant de « crise » depuis le XIX^e siècle, nous permettra de pointer la nature structurelle du champ journalistique à fonctionner sur la dualité. Nous postulons ici qu'à chaque « crise » que le champ éprouve, que celle-ci soit le fait de mutations économiques, techniques, et/ou socio-culturelles, les logiques de différenciation s'activent, faisant naître de nouveaux indésirables désignés en fonction des

¹¹ La démarche empirique qui a appuyé cette recherche est détaillée dans une fiche méthodologique insérée en annexe 1. Des rappels à ce document sont signalés dans le corps de texte chaque fois que nécessaire.

¹² Selon les termes employés dans le rapport du député Emile Brachard appuyant la proposition de loi pour une reconnaissance du statut professionnel des journalistes en 1935. Nous traiterons de ce texte au cours de la première partie de ce mémoire.

¹³ Le Cam, F., *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de François Demers et Denis Ruellan, Université Laval (Québec) et Université Rennes 1, 2005.

pratiques et des « *convenances collectives* »¹⁴.

Cette étape de notre réflexion constituera un préalable nécessaire à l'appréhension de la représentation des journalistes pigistes en précaires dans son actualité. À ce titre, le second volet traitera de l'inscription d'une telle représentation dans les stratégies de ceux que l'on décrit généralement, et cela quel que soit le champ d'observation, comme les premiers acteurs impliqués dans la mobilisation de la précarité: employeurs, syndicats et instances de formation. Relativement au champ journalistique, il apparaît que ces trois types d'acteurs tentent laborieusement de s'insérer dans une phase de modernisation tout en s'efforçant de préserver leur légitimité socio-professionnelle. En envisageant la précarité comme une catégorie situationnelle et relationnelle prenant part aux logiques sociales à l'œuvre au sein du champ et débouchant sur une stigmatisation d'une part d'agents, nous présumons qu'elle peut tenir une place dans les stratégies respectives de ces acteurs et s'insinuerait ainsi au cœur des « *entrelacs d'enjeux* »¹⁵ qui naissent de l'oscillation des acteurs, et de la tension qui en émane, entre ces deux pôles, de modernisation et de légitimation. La nature de ces enjeux diverge en fonction des intérêts de chacun des acteurs cités ; toutefois, l'instrumentalisation de la précarité dans les discours et pratiques de ces derniers constituerait un des rares points de convergence dans leurs stratégies d'adaptation. Il conviendra, à cet effet, d'observer les dispositifs par lesquels cette instrumentalisation est opérée, tout en nous appuyant sur une confrontation des pratiques de ces acteurs à leurs discours.

Le troisième et dernier volet entend respecter le principe même des logiques sociales telles que Bernard Miège les a décrites. Ce principe interdit toute vision déterministe quant à l'exclusivité de la mobilisation stratégique de la précarité par des franges dominantes du champ. Étant donné le champ d'action « *relativement ouvert devant eux* »¹⁶ dans lequel tout acteur évolue, ni la position ni le rang que ce dernier occupe n'altèrent la créativité dont est imprégné tout agir humain¹⁷. Ce qui, relativement à notre cas d'étude, pourrait expliquer que les journalistes pigistes se définissent eux-mêmes par la précarité. Nous pouvons ainsi supposer que le discours de la précarité servirait aussi et surtout les stratégies identitaires des journalistes pigistes qui, par un maniement du stigmatisme tendant vers son renversement, saisiraient l'occasion de faire émerger une identité « para-journalistique » fondée sur une

¹⁴ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minit, Paris, 1984, p. 258.

¹⁵ Nous empruntons l'expression à Bernard Miège, in *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, 2004.

¹⁶ *Ibid.*, p. 70.

¹⁷ Joas, H., *La créativité de l'agir*, Editions du Cerf, Paris, 1999.

culture partagée et qui leur serait propre : le « pigisme ». Dès lors, le stigmate serait tantôt valorisé, tantôt dénoncé par ces derniers, toujours à des fins identitaires.

D'une approche communicationnelle de la pensée bourdieusienne

Nous devons dès à présent justifier de la place notable que cette recherche donne à la pensée bourdieusienne, si ce n'est au regard de la centralité accordée à la notion de « champ » dans notre problématique. Les chercheurs en sciences de l'information et de la communication ont longtemps affiché une certaine frilosité pour une approche communicationnelle de la pensée de Pierre Bourdieu, certains lui reprochant une conception marxisante qui, masquée par un « *déroulement labyrinthe des phrases* »¹⁸, réduirait l'individu à la fatalité de la reproduction¹⁹. Pourtant, et malgré cette réticence plus ou moins explicite, l'emprunt des concepts développés par le sociologue a été sollicité par quelques uns de nos plus prolifiques chercheurs. Déjà, dans les années 1990, Bernard Miège ne concluait-il pas *La pensée communicationnelle* en ouvrant une perspective de recherche basée sur la notion de champ ? Les années suivantes, les logiques de différenciation largement étayées par Pierre Bourdieu dans les années 1980 ont appuyé l'analyse de la construction de l'espace professionnel journalistique produite par Denis Ruellan. Plus récemment, Stéphane Olivesi encourageait, quant à lui, à une appropriation des apports de l'« œuvre » bourdieusienne par les multiples champs constitutifs de la discipline des sciences de l'information et de la communication au travers d'un ouvrage au titre sans équivoque : *La communication selon Bourdieu*.

Notre objet d'étude et son champ d'inscription nous conduisent à plus forte raison à nous appuyer sur les travaux d'inspiration bourdieusienne. Parmi les recherches se positionnant éminemment dans la lignée héritière du sociologue, et qui se sont intéressées au champ journalistique, à l'instar de celles de Patrick Champagne, d'Alain Accardo ou de Dominique Marchetti, trois courants de recherche se dégagent²⁰, sans pour autant être hermétiques les uns au regard des autres. Le premier soutient une posture critique de la dimension artefactuelle du produit médiatique qui hérite de la dimension « *magie sociale* » des champs pour « *faire du*

¹⁸ De Certeau, M., *L'invention du quotidien. T.1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 2005, p. 88.

¹⁹ Wolton, D., « Une critique de la critique : Bourdieu et les médias », *Sciences Humaines*, hors-série, n° 1, 2002.

²⁰ Bastin, G., « Un objet qui résiste : le journalisme dans la sociologie bourdieusienne », *Recherches Européennes en Sociologie des Médias*, 2006, URL: <http://www.sociomedia-europe.com/document.php?id=466>, consulté le 12 avril 2007.

réel avec des mots et des images ». Le second s'attache à l'analyse des structures du champ journalistique et de leur évolution empruntant à la démarche adoptée dans l'étude de l'évolution du poids des grandes écoles dans le champ du pouvoir. Enfin, le troisième propose une analyse ethnographique des « *soutiers* » du journalisme, rappelant une conception du champ tirée de *La misère du monde*²¹. Les travaux approchant la dernière version, avec en tête l'ouvrage déjà cité dirigé par Alain Accardo, ont, selon nous, considérablement participé à la cristallisation de la représentation des journalistes pigistes en précaires²². Ils ont toutefois ouvert, volontairement ou non, une nouvelle perspective d'appréhension du champ journalistique, preuve que c'est « *une fidélité supérieure aux géants [...], qui peut conduire à s'aventurer hors des sentiers battus* »²³, que ce soit en s'inscrivant avec ou contre ces dits « géants ». L'accélération soudaine de la recherche sur le journalisme depuis les années 1990 relevée par Nicolas Pélissier²⁴ trouve ainsi en grande partie sa source dans les manifestations d'appartenance ou d'opposition des chercheurs à la pensée bourdieusienne, confirmant que « *la production de connaissance relative à un objet tel que le journalisme est surdéterminée par les enjeux sociaux propres au champ académique de la recherche* »²⁵.

En outre, qu'il s'agisse des écrits de Pierre Bourdieu lui-même, comme de ceux de ses successeurs, il faut admettre que la notion de champ, et *a fortiori* journalistique, reste teintée d'ambiguïté, ce qui, certes, laisse cours à une certaine souplesse dans son appropriation, voire dans son extension, mais ce qui pourrait également l'abandonner au stade de simple abstraction. De ce fait, l'accoler à la catégorie de *configuration* forgée par Norbert Elias nous offre davantage de prise sur une réalité autrement plus complexe que si elle ne touchait qu'au périmètre du champ ou qu'à une unique catégorie d'acteurs. Nous nous saisissons de la notion de champ selon quatre traits caractéristiques expliquant que nous la préférons à la notion à consonance méta-sociale et aux accents cosmiques d'« univers » :

- Le champ est social : et, plus précisément, un espace social de « jeu ». Il est animé de rapports de force entre des acteurs, agents ou institutions, aux intérêts divergents, mais visant

²¹ Bourdieu, P. (dir.), *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993.

²² Nous reviendrons plus longuement sur cette question en deuxième partie de ce mémoire.

²³ Corcuff, P., « Acteur pluriel contre habitus ? À propos d'un nouveau champ de recherches et de la possibilité du débat en sciences sociales », *Politix*, Vol.12, n°48, 1999, p. 159.

²⁴ Pélissier, N., *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte international*, Bruylant, Bruxelles, 2008.

²⁵ Olivesi, S., « Nicolas Pélissier, *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte international* », *Questions de communication*, n°17, 2010, URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/251>, consulté le 8 août 2012.

tous une position hégémonique, ou qui tendrait à l'être. Les stratégies qui encadrent le jeu relèvent tant de modèles de comportements que de modes d'action qui doivent être appréhendés au regard de « *l'histoire des positions constitutives de ce champ et des dispositions qu'elles favorisent* »²⁶. Nous reviendrons d'ailleurs dans la première partie de ce mémoire sur l'importance de l'historicité du champ journalistique dans une approche à la fois diachronique et synchronique, de manière à en saisir les enjeux et les stratégies d'acteurs dans leur contemporanéité ;

- Le champ est interpénétré : abonder dans le sens d'une possible autonomie d'un champ reviendrait aux mêmes écueils qu'induit la notion d'univers. Le champ n'est pas le lieu de luttes exclusivement intestines sous la pression de facteurs purement endogènes, ni même un espace « *homogène, clos sur lui-même* »²⁷ ; il est un espace pétri d'influences multiples et interdépendantes avec les autres composantes de la société et les luttes qui s'y déroulent constituent précisément « *la base de divisions plus profondes de la société* »²⁸. En cela, les stratégies engagées dans ces luttes ne doivent pas faire l'objet d'une lecture substantialiste, mais doivent, au contraire, être perçues au prisme des liens structurels qu'un champ entretient nécessairement avec d'autres composantes du monde social. C'est la raison pour laquelle nous puiserons parfois hors champ des éléments de réponse à notre problématique.

- Le champ est un in-fini : en ce sens qu'il est un espace en perpétuelle (re)construction. Les règles qui encadrent son fonctionnement ne sont pas fixées une fois pour toutes et se forment au cours des interactions entre acteurs et conformément à la tournure que celles-ci prennent. Le « jeu » relève alors d'« *un mécanisme concret grâce auquel les hommes structurent leurs relations de pouvoir et les régularisent tout en leur laissant — en se laissant — leur liberté* »²⁹. Les règles du jeu sont évolutives et les positions dans ce même jeu sont *de facto* réversibles ; ce qui nous conduit d'ores et déjà à conjecturer du caractère non permanent des conclusions que nous pourrions porter sur la reconfiguration du champ journalistique ;

- Le champ est subjectif : la caractérisation de cet espace, « *système déterminé par des contraintes externes* »³⁰, reste contextuelle et partielle ; elle ne se forme qu'à l'observation.

²⁶ Chauvire, C., Fontaine, O., *Le vocabulaire de Bourdieu*, Ellipses, Paris, 2003, pp. 17-18.

²⁷ Olivesi, S., *La communication selon Bourdieu*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 33.

²⁸ *Ibid.*, p. 36.

²⁹ Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Seuil, Paris, 1977, p. 97.

³⁰ Rieffel, R., « Analyse de l'élite des journalistes. Questions de méthode », *Revue française de science politique*, Vol. 33, n°3, 1983, p. 464.

L'angle par lequel le champ est abordé (selon l'époque et les acteurs en présence notamment) détermine la nature des variables à observer, lesquelles peuvent être d'ordre technique, économique, institutionnel, etc. Au-delà de variables essentiellement socio-économiques, d'autres indicateurs qui nous semblent pertinents pour chacune des époques auxquelles nous référerons seront opportunément exploités dans notre analyse.

Cette recherche s'appuie sur une approche transversale des travaux menés sur le journalisme, les journalistes et les industries de presse. Nous contenter d'un éclairage *microsocial* aurait laissé supposer une autonomie du champ journalistique et aurait alimenté le mythe professionnel de la suffisance journalistique. En replaçant les journalistes pigistes au cœur de l'évolution des logiques socio-économiques agissant au sein du champ, et spécifiquement dans le processus lent de marchandisation des industries culturelles, nous entendons souligner leur pleine participation à l'histoire de la construction de l'identité professionnelle du journalisme, mais aussi, plus largement, à (aux) l'orientation(s) que prend la reconfiguration actuelle du champ journalistique. Dès lors, cette recherche envisage et articule deux continuums dans lesquels s'inscrit simultanément le journaliste pigiste : celui de la formation et l'évolution de l'identité professionnelle des journalistes, et celui des mutations des industries culturelles et notamment celle du processus de leur marchandisation.

À un premier niveau, cette recherche entend suivre la préconisation faite par Denis Ruellan d'aller à l'encontre des évidences de l'identité journalistique. Cette recherche veut démontrer que le « flou » auquel l'auteur a rattaché le groupe professionnel des journalistes et qui renvoie « *aux capacités d'amalgame, de souplesse et de réduction des antagonismes tout à fait efficaces* »³¹ ne sert pas uniquement le groupe en question (et spécifiquement, sa portion légitime), mais l'ensemble des acteurs évoluant au sein du champ journalistique, quels que soient leur position et statut. À un second niveau, cette recherche tient compte de l'observation faite par Pierre Moeglin de l'inachèvement d'une conversion de l'approche communicationnelle de l'industrialisation de la culture en une théorie des industries culturelles et médiatiques. Comme d'autres travaux menés en sciences de l'information et de la communication, cette recherche ne prétend pas proposer une théorie universelle des mutations en cours au sein des industries culturelles, et encore moins au sein de la filière presse. Elle veut néanmoins apporter une très modeste contribution à l'atténuation du

³¹ Ruellan, D., « Contre les évidences de l'identité journalistique », *Revue Polis*, Vol.5, n°1, 1998, URL : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol5n1/article11.html>, consulté le 21 juillet 2012.

décalage « *entre la richesse des connaissances produites et la pauvreté des connaissances sur les raisons et conditions de leur production* »³².

³² Moeglin, P., « Industries culturelles et médiatiques : propositions pour une approche historiographique », Actes du 16^e congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), 2009, URL : http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article147, consulté le 21 juillet 2012.

Partie I.

Approche socio-historique des logiques de différenciation au sein du champ journalistique

Introduction - Partie I

« *Les groupes professionnels naissent, vivent, se reproduisent et disparaissent – pétris de conditions historiques (politiques, économiques, technologiques, culturelles) qui font leur spécificité* »³³ avance Denis Ruellan dans son analyse de la formation du groupe professionnel des journalistes. De ce point de vue, le champ journalistique doit être abordé comme relevant de « *construits historiques* »³⁴.

C'est à l'aune de cette observation que nous entendons les modulations de la formation du champ journalistique. Les travaux de l'auteur ont démontré de manière exemplaire comment la formation du groupe professionnel des journalistes s'est singulièrement rendue visible au début du XX^e siècle à l'appui de mécanismes d'exclusion, notamment édifiés sur la prescription syndicaliste³⁵. Nous soutenons qu'antérieurement à son institutionnalisation, le journalisme comme champ se formait déjà par exclusion. De cette hypothèse découle la différenciation faite entre journalistes postés³⁶ et journalistes pigistes, plaçant ces derniers à un niveau moindre sur l'échelle hiérarchique de la profession et les privant de légitimité professionnelle et sociale car assimilés à des « *acteurs intermittents du journalisme [qui] ne cesseront pas de contribuer à la réalisation des journaux et à leur économie, mais le feront désormais depuis un espace infra professionnel* »³⁷.

Pour répondre à cette hypothèse relative à la nature dichotomique du champ, nous nous attacherons ici à dégager les logiques de différenciation qui ont agi dans le sens, si ce n'est de

³³ Ruellan, D., « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme », *Réseaux*, vol.15, n°81, 1997, p.139.

³⁴ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997.

³⁵ Ruellan, D., *Ibid.*

³⁶ Dans l'ensemble de ce travail, nous désignerons ces journalistes en poste comme « postés », « titulaires », ou « à employeur unique » indistinctement, tous ces qualificatifs désignant des journalistes salariés n'exerçant que pour un unique titre. Nous ne précisons pas si ces derniers sont en contrat à durée indéterminée ou non pour éviter l'amalgame souvent fait entre journalistes pigistes et journalistes en CDD. De la même manière qu'un journaliste ne pratiquant pas la pige puisse exercer au sein d'un titre dans le cadre d'un CDD, un journaliste pigiste peut être amené à occuper un tel poste momentanément parallèlement à la pratique de la pige. Cette approche nous permet notamment de nous écarter de la logique binaire, subjective et normative d'une appréhension de l'emploi selon l'opposition emploi stable/instable.

³⁷ Ruellan, D., « Expansion ou dilution du journalisme ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, juin 2005, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Ruellan/, consulté le 14 octobre 2007.

l'exclusion, tout du moins de la marginalisation d'une part d'acteurs. Pour ce faire, nous adoptons une posture résolument constructiviste dont l'objectif est d'appréhender « *la réalité sociale comme une construction historique et quotidienne des acteurs* »³⁸. C'est la raison pour laquelle nous déterminerons les contextes de motivation dans lesquels ces logiques se seraient exprimées et ainsi rendues visibles, et comment elles s'articulent et se justifient dans le temps. De manière à trouver des raccords avec notre objet d'étude, le journalisme à la pige, nous nous attacherons à tenir pour fil conducteur cette modalité de pratique journalistique. Il s'agit donc pour nous d'apprécier les logiques de différenciation comme prenant part au « *passé social du champ* »³⁹, et cela, au prisme de ce qu'on l'on qualifie de « journalisme à la pige ».

³⁸ Corcuff P., « Le catégoriel, le professionnel et la classe. Usages contemporains de formes historiques », *Genèses*, Vol.3, n°1, 1991, p. 55.

³⁹ Rieffel, R., « Analyse de l'élite des journalistes. Questions de méthode », *Revue française de science politique*, Vol.33, n°3, 1983. p. 465.

Questionner la différenciation en « mouvement de longue durée »

« *L'identité des journalistes est [...] un produit d'identifications successives* »⁴⁰ nous dit Magali Prodhomme. Les grands noms de l'approche interactionniste ont déterminé que l'identité de l'individu se construit face à une définition de soi venue de l'extérieur⁴¹. Elle se forme selon des volontés réciproques d'identification, de distinction ou d'opposition avec d'autres identités. Par conséquent, l'« *identité collective* »⁴² s'édifie par l'attribution, la revendication ou la négation d'attributs sociaux comme actes d'intégration et de désignation émanant du jeu d'interactions avec l'environnement. La conception que le groupe, comme l'individu, se fait de lui-même est donc le produit d'une négociation permanente avec son environnement lequel étant contingent du contexte dans lequel cette rencontre a lieu. L'identité est, dans ce sens, une réaction aux identifications produites par l'environnement⁴³. Ce processus d'identification se forme singulièrement par sédimentation car « *l'identité (les identités) se construit (sent) [sic] à partir de l'identification contingente, un phénomène historique et non permanent qui renvoie à une sédimentation successive* »⁴⁴.

Toutefois, si l'identité des groupes intervient au terme d'une identification, elle procède également de mécanismes de différenciation ; elle se définit « *d'abord par opposition et différence avec d'autres* »⁴⁵. Dans la mesure où ils prennent part à l'histoire de la formation de l'identité collective, ces mécanismes se trouvent également sédimentés et « *attise [nt] le sentiment de continuité et de cohérence des actes du groupe* »⁴⁶. De la même manière, les

⁴⁰ Prodhomme, M., *La place de l'éthique dans la construction de l'identité professionnelle des journalistes*, Mémoire de DEA en Sciences de la Communication, sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lyon 2, 1999, p. 87.

⁴¹ Citons, entre autres, les travaux de Hughes, E. (1971) ou plus récemment de Dubar, C. (1998, 2005).

⁴² Ce concept a été proposé par Marc Lipiansky dans son ouvrage *Identité et communication. L'expérience groupale* paru en 1992 aux éditions des Presses Universitaires de France. L'identité collective y est décrite au travers de cinq dimensions constitutives : 1°) elle se vit et se perçoit subjectivement par les membres du groupe ; 2°) elle découle de la conscience d'appartenance au groupe ; 3°) elle se forme d'abord par opposition et différence avec d'autres groupes ou individus ; 4°) elle se caractérise par un ensemble de représentations où s'opposent traits négatifs et positifs ; 5°) et enfin, elle consiste en des attitudes et des images formalisées par un discours relatif à un système d'idées.

⁴³ Erving Goffman fut le premier à montrer comment l'identité individuelle peut être construite selon des identités attribuées sur la base de signes extérieurs qui prennent la forme de stigmates, in *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975. Nous reviendrons longuement sur le travail d'Erving Goffman dans la troisième partie de ce mémoire.

⁴⁴ Le Cam, F., *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet*, thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de Denis Ruellan et François Demers, Université Laval (Québec)/ Université Rennes 1, 2005, p. 34.

⁴⁵ Blin, J-F., *Représentations, pratiques et identité professionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 181.

⁴⁶ Le Cam, F., *Ibid*, p.58

groupes produisent des discours d'identification, « *susceptibles de faire émerger [leur] forme identitaire contemporaine et les sédimentations successives de [leur] évolution* »⁴⁷. De ce point de vue, les discours de différenciation respectent ce même précepte. Il apparaît qu'une approche temporelle et temporalisée est ici primordiale dans l'appréhension des logiques de différenciation au sein d'un champ, puisque ces dernières s'intègrent dans un processus de sédimentation et, finalement, attestent de « *la conscience de soi, du legs communautaire et des modalités de sa prise en charge, des modèles et des contre modèles qui en découlent, des efforts collectifs pour se distinguer des autres* »⁴⁸.

En outre, nous l'avons dit en introduction de ce mémoire, nous considérons les logiques de différenciation comme prenant part aux logiques sociales telles que Bernard Miège les définit, à savoir comme « *des mouvements structurants-structurés de longue durée* » et permettant d'expliquer « *pourquoi les acteurs interviennent dans tel ou tel sens* »⁴⁹. Les logiques de différenciation structurent le groupe et son identité ; ces logiques et leur mise en marche sont structurées par les contextes sociaux au sein desquels elles s'animent. D'un autre point de vue, l'observateur doit appréhender ces logiques comme structurées (pour se doter d'une grille de lecture des phénomènes sociaux étudiés), et structurantes (pour justifier leur mode de structuration). C'est la raison pour laquelle nous devons appréhender les logiques de différenciation selon une approche « archéologique » en contredisant leur hypothétique continuité et en écartant leur linéarité. Au contraire, nous inscrivons ces logiques dans des « *successions* », tout en déterminant à quels niveaux différents on trouve des « *successions distinctes* »⁵⁰. Aussi, nous considérons, à l'instar de Bernard Miège, que ces mouvements structurants-structurés ne s'imposent pas fatalement aux acteurs mais qu'autour d'eux s'enroulent et se développent les stratégies des acteurs d'un champ, qu'ils soient dominants ou dominés ; ce qui nous conduit à compter avec « *les marges d'actions certaines, et par delà la prégnance des enjeux, des marges de jeux (tant réels que symboliques), de négociations et même de gains* »⁵¹.

Nous devons, en outre, insister sur l'approche communicationnelle que nous adoptons pour traiter des logiques sociales à l'œuvre au sein du champ journalistique, approche que

⁴⁷ Le Cam, F., *Op.cit.*, p.60.

⁴⁸ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p.14.

⁴⁹ Miège, B., *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, 2004, p. 70.

⁵⁰ Foucault, M., *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1969, p. 220.

⁵¹ Miège, B., *Ibid.*, p.131.

nous avons justifiée auparavant en avançant l'utilité d'une étude des modulations du champ journalistique sous le prisme des mutations des industries culturelles. Ce regard nous amène nécessairement à adopter une posture empruntant aux questions envisagées par l'Économie politique de la communication. Nous verrons d'ailleurs qu'il existe des résonances notables entre les « *sous-champs* »⁵² composant le champ de production culturelle.

Enfin, si, à terme, nous postulons d'une construction socio-professionnelle du stigmate de précaire assignée aux journalistes pigistes comme la résultante de logiques sociales inscrites dans un temps long, c'est considérant que « *telle loi, telle décision, telle situation, ont des racines dans la longue durée qu'il faut pouvoir mettre à jour sans pour autant tout ramener à une nuit des temps* »⁵³.

Choix des périodes observées : la crise comme curseur

Depuis la fin des années 1990, tout porte à penser que la crise de la presse et du journalisme décrite par les acteurs professionnels comme par les scientifiques relève de l'inédit, tant les écrits autour de la crise sont prolifiques et les discours alarmants. Pourtant, nous savons que l'état de crise correspond à la manifestation d'« *une déstabilisation du groupe due à des changements contextuels ou internes* »⁵⁴ et qu'au regard de l'histoire de la presse et des journalistes ce déséquilibre s'est maintes fois exprimé⁵⁵. D'après Randolph Starn, « *considérer l'histoire en termes de crises peut fournir à l'analyse des points focaux qui sont, ou plutôt peuvent être traités comme immanents au processus historique lui-même* »⁵⁶. Nous partageons ce point de vue à la lumière des propos de Denis Ruellan introduisant cette partie, à savoir que la crise peut nous donner les signes d'une rythmique dans les construits historiques au sein d'un champ.

Dans ce sens, nous pouvons considérer la différenciation sociale au sein du champ journalistique comme la réponse d'ajustement à des situations de crise ressentie. Si « *crise*

⁵² Marchetti, D., « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, n°111, 2002, pp. 22-55.

⁵³ Ruellan, D., « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme », *Réseaux*, n°81, 1997, p.141.

⁵⁴ Le Cam, F., *Op.cit.*, p. 398.

⁵⁵ Delporte, C., « Le déclin de la presse quotidienne : crise récente ou maladie de langueur ? », Conférence donnée dans le cadre des saisons « Regards croisés sur le patrimoine » organisé par les Archives départementales des Yvelines, disponible sur :

<http://www.chcsc.uvsq.fr/ficheschercheurs/Delporte/Delporte.html>, consulté le 9 septembre 2010.

⁵⁶ Starn, R., « Métamorphoses d'une notion », *Communications*, n°25, 1976. p. 14.

signifie indécision »⁵⁷, le champ journalistique est un terrain propice à l'analyse de ces ajustements parce qu'il s'avère historiquement rythmé de phases de dite crise, ou autrement dit de périodes d'incertitude, dans la mesure où la crise, « *c'est le moment où, en même temps qu'une perturbation, surgissent les incertitudes* »⁵⁸. Or, l'incertitude est une des caractéristiques inhérentes au journalisme et aux journalistes, c'est d'ailleurs par le « *flou* » que les chercheurs en sciences de l'information et de la communication l'ont caractérisée⁵⁹. Ce flou revêt une complexité forte pour les acteurs en présence à l'égard de leur environnement.

Lorsque la crise est énoncée, elle trahit un phénomène d'ordre anthropologique dont les acteurs « *interprètent les symptômes pour s'en faire une représentation* »⁶⁰. Dans le sens où une proximité notionnelle existe entre crise et évènementialité, la crise « *"dit" qu'il se passe quelque chose* »⁶¹. La crise fait opportunément émerger des « *traits de sens* » selon les termes de Bruno Courbon, à savoir des limites temporelles. La notion même de champ tient finalement compte de ces incertitudes. Dans les rapports de force entre acteurs, n'est-ce pas précisément l'incertitude quant au monopole des capitaux en jeu qui poussent les acteurs à mettre en œuvre des stratégies. Ainsi que le remarque Philippe Fritsch, « *la part d'indétermination et la part d'incertitude qui caractérisent le monde social et ses divisions, rendent possibles la pluralité des visions du monde et les tentatives pour imposer celle qui apparaîtra comme naturelle et légitime* »⁶². Ces stratégies se manifestent comme des ajustements opérés au gré « *des situations et des enjeux qu'elles suscitent* »⁶³.

Notons, de surcroît, l'interdépendance du champ journalistique avec d'autres, notamment celui politique, qui suggère le caractère expansif d'une crise. Notre approche du champ journalistique justifie que nous ne polarisons pas notre analyse uniquement sur la « *crise identitaire* » des journalistes pour prévenir le risque de ne donner qu'une vision partielle des

⁵⁷ Morin, E., « Pour une crisologie », *Communications*, n°25, 1976, p. 149

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993.

⁶⁰ Courbon, B., « À propos d'un constituant lexical de la modernité : aspects sémantiques du mot crise », *Ela*, n°157, 2010, p. 54.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Fritsch, P., (Introduction de), in Bourdieu, P., *Propos sur le champ politique*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2000, p.19.

⁶³ Toboada-Leonetti, I., « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », in Camilleri, C. et al., *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, 1990, p. 49.

conditions de formation du champ en ne focalisant que sur un profil d'acteur et sur des critères prioritairement socio-professionnels.

Nous nous intéresserons tout particulièrement aux discours produits par les acteurs sociaux ayant participé à l'histoire de la formation du champ, les acteurs hors champ y compris. Notre approche socio-historique du champ implique que nous percevions les discours comme « *témoins d'histoire* », car porteurs d'idéologie et, par conséquent, comme instruments chargés d'une fonctionnalité sociale⁶⁴. Les discours, en tant qu'ils sont des pratiques sociales, prennent une dimension stratégique dès lors qu'ils œuvrent à véhiculer les intentions positionnelles des acteurs au sein du champ, en un temps donné. Ce qui nous permet d'en déduire que « *les formations discursives n'ont pas le même modèle d'historicité que le cours de la conscience ou la linéarité du langage. Le discours, tel du moins qu'il est analysé par l'archéologie, c'est-à-dire au niveau de sa positivité, ce n'est pas une conscience venant loger son projet dans la forme externe du langage ; ce n'est pas une langue, plus un sujet pour la parler. C'est une pratique qui a ses formes propres d'enchaînement et de succession* »⁶⁵. En cela, les discours devront donc, eux aussi, être appréhendés en tant qu'« *objet [s] sédimenté[s]* »⁶⁶.

De plus, alors que les phases de dite crise remettent en question les positions et les représentations des agents au sein d'un champ, les discours témoignent des stratégies que ces derniers opèrent dans un contexte spécifique de changement. Loin de vouloir nous engager sur une piste « *crisologie* » telle que suggérée par Edgar Morin, ce qui impliquerait de penser la crise en paradigme, nous nous attacherons ici à observer la rhétorique de la crise puisque, dans la mesure où la crise « *porte en elle à l'état naissant les caractères de l'évolution* »⁶⁷, le discours de crise peut apporter un point d'éclairage sur l'évolution d'un champ. Si les questionnements autour des journalistes et du journalisme dans les années 1990 puisent leurs sources et certainement « *quelques-unes de leurs réponses dans les temps désormais lointains, où la profession se construisait* »⁶⁸, notre ambition est de pointer ce que l'histoire du

⁶⁴ Tournier, M., *Des mots en politique. Propos d'étymologie sociale*, Vol.2, Klincksieck, Paris, 1997.

⁶⁵ Foucault, M., *Op.cit.*, p. 221.

⁶⁶ Ruellan, D., « La déontologie des journalistes, un discours identitaire », intervention dans le cadre du colloque « Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ? », Chaire de recherche en éthique du journalisme (CREJ), Université d'Ottawa, 8 mai 2010, URL : <http://www.crej.ca/REJ2010/Ruellan.pdf>, consulté le 3 octobre 2010.

⁶⁷ Morin, E., Morin, E., « Pour une crisologie », *Communications*, n°25, 1976, p.162.

⁶⁸ Delporte, C., *Les journalistes en France. 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 11.

journalisme et des journalistes nous apprend sur l'évolution des configurations du champ et des logiques de différenciation qui y ont agi.

En canalisant notre attention sur ces logiques au sein du champ et pour chacune des périodes choisies, nous ambitionnons de déterminer sur quel(s) terrain(s) la différenciation s'est exprimée et de quel(s) acteur(s) sa mise en marche émane. Il s'agira pour nous d'appréhender les logiques de différenciation et les phénomènes d'exclusion qui en résultent dans leur synchronicité et diachronicité : synchronique pour saisir les discours dans leur contexte temporel et social spécifique, et diachronique pour une mise en analogie qui nous permettra de dégager d'éventuels traits communs et de possibles ajustements d'une époque à l'autre. A terme, et parce que « *si loin que nous remontions dans le passé, nous ne perdons jamais le présent de vue* »⁶⁹, cette première partie nous amènera finalement à dégager la nature des éléments historiques qui ont conduit à une réduction de la représentation contemporaine du journaliste pigiste comme fatalement précaire.

Trois périodes de « *crise* »⁷⁰ ont donc été retenues à l'appui de travaux d'historiens qui les caractérisent eux-mêmes comme telles, et que nous présentons et justifions ci-dessous ; nous avons tenu compte du fait qu'« *à raisonner sur le (très) court terme on court le risque de dissimuler les évolutions les plus significatives* »⁷¹. Trois périodes caractérisées par leurs contemporains comme des périodes de crise, qu'elle soit le produit d'une mutation technologique, sociale, politique ou économique, en autorisant qu'une crise convoque inéluctablement des perturbations simultanément dans l'ensemble de ces domaines puisqu'« *il n'est pas de domaine ou de problème qui ne soit hanté par l'idée de crise : le capitalisme, la société, le couple, la famille, les valeurs, la jeunesse, la science, le droit, la civilisation, l'humanité* »⁷² :

▪ 1^{ère} période : Années 1850-1890

La deuxième moitié du XIX^e siècle est tout à fait intéressante dans la mesure où elle assiste de l'expansion de la presse industrielle et du déclin de l'horizon littéraire de la presse.

⁶⁹ Durkheim, E., « Introduction la sociologie de la famille », in *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1888, pp. 263-264.

⁷⁰ Nous approchons temporellement la crise telle que Mihai Coman la traduit à savoir comme un « *terme générique pour désigner tous les événements "interruptifs", inattendus, le plus souvent indésirables, dramatiques, à fort impact social* », in Coman, M., *Pour une anthropologie des médias*, PUG, Grenoble, 2003, p. 115.

⁷¹ Miège B., *L'information-communication, objet de connaissance*, Bruxelles, De Boeck, Bruxelles, 2004, p. 18.

⁷² Morin, E., *Op.cit.*, p. 149.

L'industrialisation de la presse s'est accompagnée d'une reconfiguration du marché⁷³ et du champ journalistique ; l'essor de la division du travail au sein des entreprises de presse en témoigne. Les innovations technologiques (invention du télégraphe, développement du chemin de fer, etc.), les évolutions juridiques (régimes successifs de la presse) et les transformations sociales (alphabétisation croissante) de l'époque sont autant d'éléments nouveaux, perturbateurs, qui ont constitué la manifestation d'une crise aux yeux des contemporains du champ journalistique, et spécifiquement à ceux des écrivains-journalistes, alors figure dominante du champ. À l'heure où la légitimité du journalisme et des journalistes est discutée, voire disputée dans des champs multiples⁷⁴ (politique, littéraire notamment) – ce qui témoigne d'ailleurs de l'interpénétration de ces champs – l'incertitude quant au monopole des capitaux au sein du champ est exacerbée par le changement. Il apparaît en fait que le champ journalistique se fait point de ralliement des incertitudes d'une société en pleine mutation. En cette fin de siècle, les mécanismes de différenciation, et singulièrement d'exclusion, au sein du champ journalistique ont la particularité de puiser leur source hors champ.

Nous focaliserons notre attention sur le cas des écrivains-journalistes en tant que classe légitime porteuse de valeurs libertaires et sur leur positionnement à l'égard du nouveau journalisme, résumé par les chercheurs à la classe « *spéciale* »⁷⁵ des reporters, alors perçus comme signe d'un asservissement du journaliste au capitalisme au moment de l'émergence d'une forme salariale du travail. Nous devons préciser que, pour l'époque couverte, ce resserrement du journalisme dominant à la figure littéraire ne relève pas de l'arbitraire ; nous verrons en troisième partie de ce mémoire combien les liens entre journalisme et littérature

⁷³ Nous pourrions émettre une nuance quant à l'usage de l'expression de « marché de la presse » pour l'époque traitée ici. Dans *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme* paru en 2005, Alain Caillé note qu'il n'y a « *pas de marché tant que l'offre et la demande ne parviennent pas à une certaine massification* » (p. 113). Ainsi, le marché de la presse n'aurait émergé qu'après les années 1860, amorce de l'industrialisation de la presse à grande échelle.

⁷⁴ *La Revue Bleue*, revue littéraire et politique, recense de nombreux articles polémiques d'intellectuels et de politiques sur le sort de la presse de l'époque. L'exemple sans doute le plus significatif pour illustrer cette interdépendance entre les trois champs (politique, journalistique et littéraire) reste celui de l'affaire Dreyfus qui, au-delà d'avoir révélé l'instrumentalisation de la presse par les intellectuels à des fins politiques, a mis à jour les rapports étroits entre champ de production culturelle et champ de pouvoir. Une référence peut enfin ici être faite à la modélisation du champ de production culturelle dans le champ du pouvoir esquissée par Bourdieu qui relève que le « *sous-champ de grande production* » (art industriel) dans lequel le journalisme est inclus, est davantage proche du champ du pouvoir que ne l'est le « *sous-champ de production restreinte* » (l'art pour l'art).

⁷⁵ Durand, P., « Crise de presse : le journalisme au péril du "reportage" (1870-1890) », *Quaderni*, n°24, 1994, pp.123-152.

jouent « *un rôle symbolique fort, et se retrouve au niveau des pratiques* »⁷⁶ au travers de la figure contemporaine du journaliste pigiste. Le cas choisi nous permettra de témoigner de la sécularité de la pratique du journalisme selon des modalités proches de ce qu'il a été qualifié de journalisme à la « pige ». Le rapprochement des pratiques entre les deux classes décrites, légitime et spéciale, constitue le premier terrain de différenciation. Il sera établi que la proximité des activités auxquelles ces deux classes renvoient et les rivalités que celle-ci amène sur un même « *segment* » de travail génèrent un sentiment de crise auprès de l'élite du champ journalistique.

Nous émettons cependant l'hypothèse que la différenciation, revendiquée et opérée, fait l'objet d'un glissement s'opérant du terrain des pratiques vers un terrain idéologique. Nous déterminerons en quoi ce que Christian Delporte désigne de « *mépris de l'homme de lettres* »⁷⁷ à l'égard de ce qui deviendra le journalisme moderne renvoie à l'état de crise induit par l'émergence de nouvelles logiques socio-économiques et éprouvé au plus vif dans les sphères dominantes du champ comme une phase « *barbare* »⁷⁸.

▪ 2nde période : Années 1918-1936

La période de l'entre-deux-guerres est une phase importante dans l'histoire du champ journalistique, généralement décrite pour la presse et le journalisme comme étant de crise. L'historien Christian Delporte la décrit d'ailleurs comme « *la grande crise* »⁷⁹ du journalisme. Ces années ont vu naître les premières revendications collectives des journalistes qui mèneront d'ailleurs à la reconnaissance légale de la profession du journalisme par la loi de 1935. Nous verrons que l'exemple des collaborations multiples — nous aurions aussi bien pu traiter du cas de l'amateur ou des correspondants de presse locale⁸⁰ — nous éclaire considérablement sur la dichotomie du champ et sur le procès de différenciation socio-

⁷⁶ Pilmis, O., *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 116.

⁷⁷ Delporte, C., *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, PUF, Paris, 1995, p.15.

⁷⁸ Musso, P., « La barbarie managériale », *Les Cahiers européens de l'imaginaire*, n°1, 2009, pp. 126-134, disponible à l'adresse : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/47/96/03/PDF/Musso_Cahiers_de_l_imaginaire.pdf, consulté le 12 août 2010.

⁷⁹ Delporte, C., « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres, une identité en crise », *Revue Vingtième Siècle*, Vol.47, n° 1, 1995, p.159.

⁸⁰ Ici, collaborateurs multiples et amateurs renvoient à « *des profils pourtant présents dès la genèse du métier* » mais privés de légitimité professionnelle et sociale, in Ruellan, D., « Expansion ou dilution du journalisme ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, juin 2005, disponible sur : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Ruellan/index.php, consulté le 14 octobre 2007.

professionnelle au sein de ce dernier. Les logiques de différenciation prennent ici place dans un contexte social, politique et économique délicat, source pour la presse de désagréments tant financiers que moraux.

Au sortir de la Première Guerre, accusant un coup matériel et social, les journalistes français partagent ces difficultés. La création du syndicat des journalistes, bientôt rebaptisé Syndicat National des Journalistes (SNJ), intervient comme une tentative de résorption de la crise. Celui-ci travaille à une définition du groupe et à son unité, par la mise en œuvre de stratégies de différenciation reposant essentiellement sur un système axiologique de valeurs distinguant de dits « *vrais* » journalistes par opposition à d'autres, « *faux* ». Les pratiquants de la collaboration multiple, souvent réduite à une dimension occasionnelle, sont décriés, alors même que les représentants syndicaux savent que des journalistes de métier sont visés.

La dénonciation syndicale, qui prend la forme d'un discours de crise, se fonde essentiellement sur l'argument moral : il est reproché aux collaborateurs multiples d'encourager l'individualisme et la satisfaction d'intérêts personnels au détriment de la qualité de l'information et ainsi de se détourner de leur mission civique, de flouer le public, et de finalement nuire à la presse française dans son ensemble. Au moment où les valeurs ouvrières tendent à incarner la norme sociale et où l'anti-intellectualisme est répandu, l'argumentation syndicale consiste à décrire la presse telle une « *usine* » et le journaliste à l'image d'un « *ouvrier* », de même qu'à dénoncer les « *profiteurs* », les « *intrus* »⁸¹ qui contribuent à l'aviilissement des rémunérations en attisant les concurrences et les abus patronaux. Nous verrons que l'argument éthique ne suffit pas à expliquer la mise à l'écart des journalistes collaborateurs multiples. Derrière ce discours syndical, tenu à l'aube d'un tournant historique, se dessinent en filigrane des enjeux plus profonds tendant à l'homogénéisation d'un discours collectif et servant des exigences sociales normatives.

▪ 3^{ème} période : 1968-1974

Les années 1960-1970 seront, quant à elles, traitées en contre-exemple. En effet, si nous postulons que la crise est un catalyseur de différenciation sociale, il nous paraît pertinent de traiter d'une période où, alors que la légitimité des journalistes n'est pas remise en cause mais est, au contraire, célébrée, les logiques dichotomiques se mettent en sommeil laissant ainsi le

⁸¹ C'est ainsi que les dénonce vigoureusement la figure de proue du syndicat, Georges Bourdon.

champ suffisamment ouvert pour y reconnaître des identités multiples⁸² et des pratiques perçues alors comme « *atypiques* »⁸³. Il s'agit pourtant là d'une époque de vive dénonciation ; mais celle-ci se fait en faveur du « *droit à la différence* »⁸⁴, qu'elle soit sexuelle (épanouissement du féminisme) ou ethnique (revendications culturelles). Ainsi, la reconnaissance légale des journalistes pigistes comme professionnels et salariés est rendue possible sans nul encombre, près de quarante ans après celle des journalistes titulaires.

Pour autant, nous ne sous-estimons pas les effets de la crise sociale qui se déroule alors en France à l'issue des *Trente Glorieuses*. Cependant, nous soutenons que les effets de cette « *Seconde Révolution française* »⁸⁵ ne se rendront visibles que la décennie suivante, en tenant compte du potentiel anachronique de la crise qui a « *le pouvoir de faire coïncider des événements qui, étant donné le tempo différent que chaque champ doit à son autonomie relative, devaient normalement s'ouvrir ou se clore en ordre dispersé ou, si l'on veut, se succéder sans s'organiser nécessairement en une série causale unifiée* »⁸⁶.

Le système actanciel de la différenciation

Pour chacune des périodes décrites, constituant respectivement les trois premiers chapitres de ce travail, nous nous attacherons à dégager le « *système actanciel* » de la différenciation selon lequel les acteurs détenteurs du monopole des discours structurant l'identité journalistique sont amenés, du fait de leur position dominante, à activer des mécanismes d'exclusion.

Nous nous approprions ici le concept de « *système actanciel* » proposé par Luc Boltanski dans le cadre de son analyse de l'acte de dénonciation comme « *un système de règles permettant de déterminer dans quels cas l'attitude qui consiste à donner de la voix et à*

⁸² Dans la dernière partie de ce mémoire, nous traiterons de ces représentations multiples du journalisme au travers de la proposition d' « *identité para-journalistique* ».

⁸³ Notons que certains chercheurs éludent la « normalisation » du journalisme à la pige par le statut salarial. C'est ainsi que Clémence Aubert les qualifie d' « *atypiques* ». Notre positionnement quant à la sécularité de la pige nous amène à réfuter cette considération d'atypicité de la pratique, *a fortiori* parce qu'elle encourage une marginalisation déjà largement entretenue par les acteurs du champ et renvoie à une catégorisation politisée des agents en les inscrivant dans une dynamique oppositionnelle déviance/normalité. Nous y reviendrons régulièrement au cours de cette partie, et plus longuement en seconde partie de ce mémoire.

⁸⁴ Ehrenberg, A., *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Odile Jacob, Paris, 2000, p. 156.

⁸⁵ Mendras, H., *La seconde Révolution française*, Gallimard, Paris, 1994.

⁸⁶ Accardo, A., Corcuff, P., *La sociologie de Bourdieu : Textes choisis et commentés*, Le Mascaret, Bordeaux, 1986, p. 153.

protester publiquement a des chances d'être reconnue comme valide, même si elle est combattue et dans quels cas elle est ignorée ou disqualifiée »⁸⁷. Ces règles spécifient les propriétés des actants et les avatars sous lesquelles ils peuvent se présenter, de même que les modes de relations qui peuvent s'instaurer entre eux. La notion d' « actants », empruntée à Bruno Latour, réfère aux « êtres » intervenant dans le processus dénonciateur, réunis sous une même formule qu'il s'agisse des individus, des groupes constitués ou en voie de constitution (« les Corses », « les femmes », etc.), voire des collectifs nominaux inaccomplis (« les hommes de bonne volonté », « tous ceux qui souffrent », etc.). Aussi, est-il considéré qu'une dénonciation met en relation quatre actants : celui qui dénonce (le dénonciateur) ; celui en faveur de qui la dénonciation est accomplie (la victime) ; celui au détriment de qui elle s'exerce (le persécuteur) ; et celui auprès de qui elle est opérée (le juge). Précisons que la finalité d'une dénonciation publique est d'être entendue et soutenue par un nombre indéterminé « *mais nécessairement élevé, d'individus (par "tous" ; par "tous ceux qui comptent" ; par "tous les hommes de bien", etc.)* »⁸⁸.

Par ailleurs, l'auteur souligne que l'acte de dénonciation est généralement opéré au cours de situations de crise⁸⁹. Cette approche de la dénonciation se jumelle à l'idée que nous nous faisons des logiques de différenciation comme étant activées singulièrement en période de crise. À ce constat, il faut ajouter qu'une différenciation est *de facto* opérée entre le dénonciateur et le persécuteur ; le persécuteur dénonce celui dont il veut se différencier et être différencié, et auquel il s'oppose. Il formalise ainsi une différence par le discours en la dénonçant, soit en l'exposant pour la faire connaître publiquement. Si bien que la dénonciation constitue une différenciation actée ; d'autant plus que la différenciation revêt une dimension stratégique dans la lutte pour l'imposition légitime du monde social à laquelle les discours contribuent pour discréditer l'adversaire, puisque la crise induit des « *sentences qui participent directement aux processus de disqualification* »⁹⁰. La dénonciation et la différenciation s'inscrivent donc dans un seul et même système actanciel dès lors qu'il se déroule en phase de crise. Les différents acteurs qui ont fait l'objet d'une dénonciation à chacun des quatre temps de crise décrits plus haut sont ainsi les cibles des logiques de

⁸⁷ Boltanski, L., *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Métailié, Paris, 1990, p. 262.

⁸⁸ Boltanski, L. et al., « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 51, n°1, 1984, p. 3.

⁸⁹ *Ibid*, p.6.

⁹⁰ Robin, J-Y., « Les disqualifications professionnelles. Crises ruptures et transition », in Bergier, B., Bourdon, S. (dir.), *Ruptures de parcours, éducation et formation des adultes*, L'Harmattan, Paris, 2009, p.173.

différenciation au sein du champ journalistique. Nous verrons que si les journalistes pratiquant la pige sont aujourd'hui décrits et considérés différemment de leurs pairs légitimes, en constituant une part d'exclus, il n'en a pas toujours été ainsi ; de sorte que chaque crise fait naître de nouveaux indésirables.

En outre, le concept de système actanciel tire son intérêt de ce qu'il nuance les retentissements d'une dénonciation qui peut être tantôt « *reconnue comme valide* », « *ignorée* » ou « *disqualifiée* »⁹¹, et permet ainsi de souligner la portée relative des stratégies d'acteurs entreprises à des fins différentielles. À cet égard, le cas des écrivains-journalistes est une illustration révélatrice de ces limites : les stratégies mises en œuvre à des fins différentielles ne sont pas garanties de succès dans les luttes pour le monopole de la vision du monde social. Elles participent du jeu, en tant que fonctionnement d'un champ, mais n'en assurent nullement la maîtrise. C'est pourquoi nous parlerons d'acteurs plutôt que d'actants tout en maintenant l'idée d'une mise en relation des agents soutenue par la notion originelle proposée par le sociologue.

Nous nous efforcerons donc de répondre pour les deux premières périodes décrites (chapitres 1, 2), aux questions soulevées par le système actanciel de la dénonciation, à savoir : de quel(s) acteurs(s) (plutôt qu'actants) émane la volonté différentielle ? Au nom de qui ou quoi (cause ou valeurs) se fait-elle entendre ? Quels acteur(s) ou quels phénomène(s) sont dénoncés, auprès de qui, sous quel(s) motif(s) apparent(s) et avec quelle(s) finalité(s) ? Le chapitre 3, pour sa part, posera naturellement ces questions à la négative de manière à expliquer la mise en sommeil des logiques de différenciation ; il sera d'ailleurs établi que la dénonciation vise alors des acteurs hors-champ et s'intègre dans un mouvement social (et sociétal) de dénonciation généralisée. Finalement, les questions posées par le système actanciel s'apparentent à celles, tridimensionnelles, que soulève la détermination des « *stratégies identitaires* » selon l'acception d'Isabel Tobaada-Leonetti⁹², reprise par Florence Le Cam⁹³ dans le cadre de l'analyse de la formation identitaire des journalistes québécois, questions qui s'intéressent aux acteurs impliqués, à la situation et aux enjeux qu'elle produit, de même qu'aux finalités poursuivies par ces acteurs.

⁹¹ Boltanski, L. et al, *Op.cit.*, p.6.

⁹² Tobaada-Leonetti, I., « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », in Camilleri, C., et al. (dir.), *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, 1990, pp. 43-83.

⁹³ Le Cam, F., *Op.cit.*

Un double continuum : histoire du journalisme / histoire du travail

Nous l'avons spécifié auparavant, le traçage chronologique proposé nous permet, d'une part, d'apprécier les glissements des logiques de différenciation d'une époque à l'autre, et, d'autre part, d'appréhender les transfigurations qu'a subies la figure de ceux que l'on désigne communément aujourd'hui de « *pigistes* ». Ces transfigurations ne doivent être dissociées de l'évolution des modalités de pratique du journalisme, ni des transformations des modes d'organisation du travail journalistique au sein des entreprises de presse.

Aussi, l'histoire du journalisme et des journalistes français impose à l'observateur d'interroger parallèlement un autre continuum, celui de l'histoire du travail et du salariat en France. À bien des égards, l'histoire du travail (et par conséquent du salariat) en France contribue à l'analyse des logiques de différenciation au sein du champ journalistique. Le fait que les journalistes pigistes aient bénéficié du statut légal de journalistes professionnels salariés près de quarante ans après les journalistes titulaires (1974) justifie ces allers-retours entre une approche *macro* (champ social) et *micro* (champ journalistique). Une mise en analogie doit donc être faite entre l'histoire de presse (comme industrie et institution sociale) et du journalisme (comme pratique et emploi), et l'histoire du travail et du salariat. Ainsi, et conformément à notre approche synchronique, nous tiendrons compte du cadre socio-culturel dans lequel les discours de crise se sont exprimés au sein du champ journalistique, car de la même manière que l'histoire du journalisme et celle de la presse sont consubstantielles, « *l'histoire de la presse doit être considérée comme une fraction de l'histoire sociale* »⁹⁴.

Néanmoins, le croisement de ces deux histoires doit être relativisé. En effet, nous ne pouvons prétendre que, pour chaque époque, le fonctionnement et l'organisation des structures de presse soient tout à fait comparables à ceux de structures situées hors du champ de production culturelle⁹⁵, et que les observations tenues sur les secondes puissent être transposées fidèlement aux premières. D'une part, parce que l'encadrement juridique de la profession journalistique est intervenu plus tardivement que l'institutionnalisation de la

⁹⁴ Pradié, C., « Histoire économique de la presse française », in Lamizet B., & Silem, A. (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Ellipses, Paris, 1997, p. 438.

⁹⁵ Nous sommes néanmoins partisane du principe selon lequel « *une grave erreur serait de séparer les industries culturelles de l'ensemble des autres branches industrielles et d'en faire un secteur à part, préservé en quelque sorte* », tout en reconnaissant qu' « *il serait tout aussi grave de ne pas remarquer que la valorisation du capital s'y effectue en fonction de conditions spécifiques* », in Miège, B., « Postface à la 2e édition », in Huet et al., *Capitalisme et industries culturelles*, PUG, Grenoble, 1984, p. 206.

profession ouvrière, par exemple, plus nombreuse et mieux représentée⁹⁶ et qui a considérablement participé à l'expansion du salariat en France. Et, d'autre part, parce que l'implication, directe ou indirecte, de l'État dans l'histoire économique des médias, tant par les multiples corrections des défaillances du marché médiatique que par la mise sous tutelle de l'information, ne permet pas des transpositions arbitraires d'un marché à l'autre⁹⁷.

Nonobstant ces précautions, et conformément à notre appréhension de la pige comme mode de pratique pionnier dans l'histoire du journalisme, cette analogie nous permettra notamment d'apprécier l'évolution de la perception à l'endroit de la pige et de ceux qui la pratiquent au fil du temps, à l'aune des représentations normatives du journaliste et du journalisme produites pour chacune des époques traitées. « *Loin d'être seulement des périodes d'agitation dans la vie des acteurs, les crises sont [...] des moments de production intense de textes et de puissants "révélateurs" des codes utilisés* »⁹⁸ précise Yves de La Haye, confirmant l'intérêt méthodologique des discours de crise. C'est pourquoi, dans cette première partie, nous nous approprierons un matériau historique de nature et aux sources variées pour procéder à une relecture des « *traces discursives* »⁹⁹ de la différenciation, et ainsi répondre à notre hypothèse relative au mouvement structuré-structurant des logiques de différenciation au sein du champ journalistique. La variété et l'hétérogénéité des ressources exploitées d'un chapitre à l'autre, et dont nous citerons les références au fil du texte, sont exposées ci-dessous. Elles sont motivées par le fait que « *les périodes de l'histoire ne sont pas équivalentes, tant par l'importance des évolutions qui s'y produisent que par le souvenir qu'elles laissent derrière elles* »¹⁰⁰ :

- Nous nous appuyons sur un corpus d'articles et de monographies produits des témoins contemporains (articles de journaux, ouvrages, essais, dictionnaires, lettres personnelles et publiques, discours publics, etc.)¹⁰¹. Le premier chapitre relatif au deuxième tiers du XIX^e siècle s'appuiera exclusivement sur ce type de sources du fait de l'absence

⁹⁶ Voir à ce sujet Willemez, L., « Quand les syndicats se saisissent du droit. Invention et redéfinition d'un rôle », *Sociétés Contemporaines*, n° 52, 2003, pp. 17-38.

⁹⁷ Voir à ce sujet Le Floch, P., Sonnac, N., *Économie de la presse*, La Découverte, Paris, 2000.

⁹⁸ De La Haye, Y., *La frontière et le texte. Pour une sémiotique des relations internationales*, Payot, Paris, 1977, p.136.

⁹⁹ Moirand, S., *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, PUF, Paris, 2007.

¹⁰⁰ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 19.

¹⁰¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la fiche détaillée de la méthode en annexe 1.

d'institutionnalisation de la profession et de son interpénétration forte à l'époque avec de multiples champs.

- À ce premier matériau s'ajoutent des rapports et études officiels sur la presse et le journalisme essentiellement produits à compter du début du XX^e siècle par les organismes publics, associatifs ou syndicaux (rapports de loi, rapports d'études, rapports d'enquêtes, etc.). Les chapitres 2 et 3 portent l'attention sur les études produites par les instances officielles dans la phase de l'entre-deux-guerres mais aussi à compter des années 1960 (particulièrement celles menées en 1928 et en 1984 par le Bureau International du Travail). Les textes légaux enrichissent ces ressources, et spécifiquement les rapports Brachard (1935), Le Tac (1963) et Cressard (1974), de même que les séances parlementaires relatives aux rapports de loi stipulés. Enfin, les études chiffrées de la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels produites en 1967, en 1974 et en 1986 viennent s'ajouter à ce matériau.
- Nous avons également recours aux bulletins des instances de représentation des journalistes (associations et syndicats). C'est une source maintes fois exploitée que celle du Bulletin du Syndicat National des journalistes (SNJ) *Le journaliste*, et cela, à divers temps de parution, et à raison¹⁰². L'exploitation de cette ressource relève d'une exigence méthodologique, dans la mesure où le SNJ reste une source de discours des plus prolixes, et surtout des plus traçables sur l'histoire de la profession journalistique et de ses modes de représentation. Pour le chapitre 2 notamment, nous ne pourrions déroger à l'alimentation de « *l'entreprise de monopole et d'occultation de la diversité à laquelle s'attacha le syndicat* »¹⁰³. Cela dit, nous tenterons de minimiser le « *primat au vainqueur* » et, conformément au questionnement soulevé dans cette partie, nous nous efforcerons de parer à « *l'oubli de réalités sociales dont le seul tort fut de ne pas avoir raison* »¹⁰⁴.

Enfin, il nous semble important de rappeler notre volonté de nous détacher le plus possible d'une pensée fonctionnaliste qu'une grande part des chercheurs en sciences de l'information et de la communication adoptent tout en s'en défendant lorsqu'il s'agit d'aborder la professionnalisation et la profession journalistique. De ce point de vue, nous partageons le sentiment d'Olivier Pilmis lorsqu'il qualifie d'« *ambiguë* » la posture d'un auteur comme

¹⁰² Voir à ce sujet Pélissier, N., *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte International*, Bruylant, Bruxelles, 2008.

¹⁰³ Ruellan, D., *Op.cit.*, p. 24.

¹⁰⁴ *Ibid.*

Denis Ruellan, « dans la mesure où sa critique des approches fonctionnalistes s'accompagne, dans une certaine mesure, de leur adoption »¹⁰⁵ ; le sous-titre même de son ouvrage *Les "pro" du journalisme* en évoquant un passage de « l'état au statut » et la « construction d'un espace professionnel » va dans ce sens¹⁰⁶.

Notre démarche se veut résolument constructiviste tout en évitant l'écueil à la fois d'une conception linéaire et homogène de la professionnalisation, et d'une appréhension de l'histoire de la profession comme relevant d'un processus « dépourvu d'inflexions et apuré de tensions »¹⁰⁷. Par ailleurs, de manière à rationaliser notre approche du champ journalistique, nous gardons à l'esprit qu'« à l'instar d'autres acteurs confrontés à une situation de "crise", les journalistes engagent alors un travail de reconstruction du monde social à partir des catégories qui ont fait leurs preuves dans des contextes plus routiniers »¹⁰⁸. Ainsi, ne nous cachant pas d'alimenter *a fortiori* la « magie sociale »¹⁰⁹ derrière laquelle les professionnels tendent trop souvent à s'effacer, nous nous efforcerons d'en étudier les modulations sans complaisance.

¹⁰⁵ Pilmis, O., *Op.cit.*, p. 120.

¹⁰⁶ L'historien Christian Delporte emploie également la formule d'une « construction d'une profession » en sous-titre de son ouvrage *Les journalistes en France (1880-1950)* paru en 1999 aux éditions du Seuil.

¹⁰⁷ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 117.

¹⁰⁸ Levêque, S., « Crise sociale et crise journalistique. Traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique », *Réseaux*, Vol. 17, n°98, 1999, p. 98.

¹⁰⁹ Bourdieu, P., « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, n°1, 1982, pp. 58-63.

Chapitre 1. Déclin de l'horizon littéraire de la presse et représentation bifront du journalisme : La différenciation par la pratique (1850-1890)

L'histoire du journalisme en France a fait l'objet de nombreux travaux et constitue désormais un terrain balisé notamment en SIC¹¹⁰, en histoire¹¹¹ ou encore en sociologie¹¹². Sans nous étendre sur les formes de journalisme observées sous la Restauration ou sous la Monarchie de Juillet, périodes d'ancrage récurrentes de ces travaux, nous nous intéresserons ici à l'évolution de la représentation des journalistes et du journalisme à compter de la deuxième moitié du XIX^e siècle, la question de la représentation du champ de production intellectuelle n'ayant véritablement émergé qu'à cette époque¹¹³. Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin de ce siècle, et plus significativement dans son dernier tiers, que la presse — tout du moins en France — a connu sa véritable « révolution » impulsée par la croissante alphabétisation de la population et une modernisation des moyens de production. Nous ne récusons pour autant pas l'existence d'un proto-journalisme dès la Renaissance sous la plume des menantii, gazetiers, libellistes ou autres novellistes.

L'émergence de la presse industrielle en France s'inscrit dans une histoire politique et littéraire riche, qui a valu au journalisme la distinction d'être qualifié « à la française »¹¹⁴. Le lent processus d'industrialisation que la presse a suivi dès la fin du XVIII^e pour se généraliser à la fin du siècle suivant a été marqué par l'introduction de nouvelles logiques économiques donnant lieu au « passage de l'âge artisanal à l'âge industriel »¹¹⁵, transition « qui conduit la

¹¹⁰ Citons, entre autres, les travaux de Michael Palmer, de Denis Ruellan ou ceux de Michel Mathien.

¹¹¹ Pour les plus connus, citons les travaux de Pierre Albert, de Christian Delporte ou encore de Gilles Feyel.

¹¹² Parmi d'autres, Erik Neveu et Sandrine Levêque.

¹¹³ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999.

¹¹⁴ Neveu, E., *Sociologie du journalisme*, La Découverte, Paris, 2001, p.12. Voir également Bauthier, R., « La politique de l'information plutôt que sa métaphysique », *Questions de communication*, n° 5, 2004, et le chapitre I de l'ouvrage de Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1992.

¹¹⁵ Delporte, C., *Ibid*, p. 43. En précédant la révolution industrielle, la capitalisation des organes de presse ne tiendrait ni de l'évolution technologique des techniques de fabrication, ni de l'urbanisation, mais plutôt de nouveaux procédés d'économie financière portant notamment sur leur statut juridique et sur leur gestion. La course à la concurrence et l'intrusion de la publicité n'ont fait que dynamiser ces derniers procédés. Voir à ce sujet Pradié, C., « Les enjeux de la financiarisation des industries culturelles », *Dossiers de l'audiovisuel*, n°94, 2000, pp. 20-23.

presse d'opinion à se transformer en presse commercialisée sous la forme d'une entreprise »¹¹⁶. Parallèlement à l'élargissement du lectorat essentiellement permis par la généralisation de l'instruction conduisant les journaux à cibler de nouvelles couches sociales dès la première moitié du siècle, l'expansion de la presse écrite en France repose sur les progrès techniques et les transformations économiques dont elle a fait l'objet. À cet égard, les mutations de l'industrie de presse ont été consubstantielles à celles du champ journalistique.

L'histoire de ce champ ne saurait ignorer sa filiation littéraire. Il apparaît pourtant que les scientifiques aient longtemps minimisé ces rapports étroits entre littérature et presse refusant de « reconnaître l'intensité de ces liens historiques et leurs caractères productifs »¹¹⁷. Ces liens sont progressivement exhumés pour être reconnus pleinement, en témoigne la parution récente d'une série anthologique d'articles d'écrivains-journalistes et de travaux spécialement littéraires sur ces relations¹¹⁸. Les chercheurs en sciences de l'information et de la communication font figure de précurseurs dans l'analyse de ces liens¹¹⁹, suivis par les dix-neuviémistes en langues, littérature française et littérature comparée¹²⁰.

La généalogie commune des deux filières trouve ses sources bien antérieurement aux prémisses de l'émergence de la presse industrielle, à différents niveaux. Il nous faut d'abord rappeler que les circuits d'imprimerie et de diffusion des journaux ont longtemps emprunté ceux du livre. Aussi, nombre des avatars des contenus des journaux ont été conçus à l'image des genres littéraires, à l'instar du roman-feuilleton ou du portrait, voire même du reportage. C'est aussi dans le champ littéraire que l'on recensera les premiers « journalistes », tels que l'acception contemporaine du qualificatif nous la laisse envisager. Le lancement en 1672 du *Mercur Galant*, créé sous l'égide de Jean Donneau de Visé, s'inscrivait déjà dans cette tentative de rapprochement de la littérature et de l'« information », telle que cette dernière sera admise à la fin du XIX^e siècle. C'est dans ce sens qu'en 1684 Pierre Bayle, considéré

¹¹⁶ Habermas, J., *L'espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1992, p. 204.

¹¹⁷ Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p.117.

¹¹⁸ Voir pour les plus récents le numéro 39 de la revue *Textyles* « Les écrivains-journalistes », ou encore le numéro 6 d'*Interférences littéraires*, tous deux parus en 2011.

¹¹⁹ Palmer, M., *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne*, Aubier Montaigne, Paris, 1983

¹²⁰ Voir à ce sujet, Banaré, E., *La littérature de la mine en Nouvelle-Calédonie (1853-1953)*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Dominique Jouve, Université de la Nouvelle-Calédonie, 2010.

comme l'inventeur du vocable « *journaliste* », résumait le pratiquant du journalisme à « *un nouvelliste de la république des Lettres* »¹²¹.

Aussi fustigés que les gazetiers par les philosophes au temps des Lumières, les journalistes littéraires, ou plutôt les littéraires journalistes, resserreront progressivement la représentation du journaliste à une figure unique d'homme de lettres et ne cesseront d'alimenter au cours du XIX^e siècle leur ascendance sur le journalisme, et plus globalement sur le champ de la production intellectuelle. Cette convocation de la représentation du journalisme par la figure littéraire prévaut sensiblement dans les travaux des chercheurs en histoire littéraire, lesquels recourent traditionnellement à l'étude monographique : « *c'est naturellement par le biais des écrivains majeurs, des auteurs majeurs, supports traditionnels de l'histoire littéraire qu'a été abordée la question du journalisme* »¹²² confirme Marie-Ève Thérénty. Ces travaux soulignent l'hégémonie des écrivains-journalistes dans les discours du XIX^e siècle autour des journalistes et du journalisme qui, par bien des aspects, alimentaient déjà certains traits d'une représentation mythique du journaliste.

La position dominante des écrivains-journalistes au sein du champ journalistique, et plus largement au sein de l'espace social, justifie que nous les décrivions dans un premier temps comme prescripteurs du modèle idéal-typique du journalisme. Celui-ci se distingue par des attributs imputant traditionnellement aux métiers de l'écrit une dimension libertaire. Mais ce modèle émerge opportunément en réponse à des mutations socio-culturelles et socio-économiques se déroulant hors du champ journalistique, et dont nous ferons état au travers du concept d'« *écologie des professions* » qui sous-tend une interrelation entre les sous-champs composant le champ, plus large, de production culturelle. Il sera établi que la diffusion de ce modèle opère surtout à des fins de régulation voire d'extension d'un champ à l'autre.

Sur la période que nous entendons traiter, le journalisme n'est pas admis comme une profession, tout au plus un groupe. Sa pratique suffit à donner une légitimité au peu de privilégiés qui l'exercent et à entretenir un sentiment commun d'appartenance à une communauté professionnelle¹²³. Longtemps chasse gardée de ces rares pratiquants qui en tiraient à la fois un capital économique et social, et qui ne voyaient dans le journalisme qu'un

¹²¹ Bayle, P., *Dictionnaire historique et critique*, Volume 4, Aupelf, Paris, 1684.

¹²² Thérénty, M-E., « Pour une histoire littéraire de la presse au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Vol. 103, n°3, 2003, p. 627.

¹²³ Voir à ce propos Thérénty, M-E, Vaillant, A. (dir), *Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Nouveau monde, Paris, 2004, et Diaz, J-L., « Les sociabilités littéraires autour de 1830 : le rôle de la presse et de la littérature panoramique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 110, n°3, 2010, pp. 521-546.

prolongement de leurs pratiques littéraires, le journalisme accueille dès la deuxième moitié du siècle de nouveaux arrivants rompant singulièrement les us et normes admis jusqu'ici.

La dénonciation de cette nouvelle concurrence par les écrivains-journalistes prend la forme d'un matériau riche pour l'observateur du fait de la multiplicité des traces qu'elle a laissées et la diversité des supports sur lesquels elle s'est exprimée (romans, essais, correspondances personnelles, lettres ouvertes, articles, etc.). Généreux en attaques publiques et profitant de leur double tribune pour les exposer, les écrivains-journalistes se revendiquent en tant que victimes d'une presse en « crise », voire en perdition, situation dont ils tiennent responsable le nouveau journalisme, notamment par les nouvelles pratiques qu'il induit.

Nous verrons combien, dans le cas cité, les pratiques sont porteuses de représentations et que, si « *la pratique journalistique se construit par différenciation voire rupture avec d'autres pratiques* »¹²⁴, il en est de même pour les représentations. Il est évident que nous ne considérerons pas les écrivains-journalistes comme des dénonciateurs « *externes* »¹²⁵. *A contrario*, nous estimons que l'absence d'institutionnalisation de la profession journalistique n'empêche aucunement le fait que la réalité et la légitimité d'un modèle professionnel caractérisé par des finalités, des croyances, des conceptions, des valeurs, des schèmes d'action et des attitudes¹²⁶, existe bel et bien à la conscience des acteurs qui la pratiquent. Autrement dit, il conviendra pour nous d'appréhender les représentations à la fois comme produit et processus, dans la mesure où elles sont l'« *instrument d'une pratique mais aussi expression de cette pratique et de son ancrage* »¹²⁷. À ce titre, pratiques et représentations sont étroitement engagées dans un contexte socio-professionnel et sont signifiées par celui-ci au travers duquel elles s'élaborent, se communiquent et se partagent¹²⁸. Elles exercent, par conséquent, un rôle instrumental et communicationnel permis par la rencontre avec d'autres pratiques et représentations, qui rend la différenciation alors possible, ainsi que l'explique Bernard Lamizet :

¹²⁴ Ringoot, R., Utard, J-M., « Introduction », in Ringoot, R., Utard, J-M., *Le journalisme en invention, nouvelles pratiques nouveaux acteurs*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005, p. 7.

¹²⁵ C'est ainsi que Magali Prodhomme envisage ces acteurs dans son travail de thèse, in Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon2, décembre 2003, p.66.

¹²⁶ Blin, J-F., *Op.cit.*, p. 80.

¹²⁷ *Ibid.*, p.143.

¹²⁸ *Ibid.*, p.81.

« Finalement, l'identité ne peut pleinement se constituer à nos propres yeux que quand nous sommes en mesure de reconnaître et de revendiquer nos actes, nos décisions, nos propos, dans l'espace de la rencontre avec les autres : il n'y a d'identité au sens plein de ce terme qu'à partir du moment où le sujet peut l'assumer et la reconnaître, en pleine conscience aux yeux des autres, dans l'espace public de la rencontre, de la médiation, de la sociabilité. [...] Semblablement, le sujet ne peut pleinement assumer son identité en la reconnaissant lui-même et en la faisant reconnaître aux autres, que dans l'opposition entre cette identité dont il est porteur et l'identité dont sont porteurs les autres sujets qui appartiennent au même espace social que lui. »¹²⁹

Si nous faisons nôtre la pensée de Bernard Lamizet qui convient que, faute de communication, les identités et les appartenances resteraient à l'état de virtualités, nous défendons l'idée que les entités professionnelles ne sont pas naturelles, mais qu'elles relèvent effectivement de « constructions, énonciatives et organisationnelles, issues de rivalités collectives impliquant des intérêts individuels et, en fin de compte, visant à la maîtrise de la représentation du monde social ou de pans de celui-ci »¹³⁰.

1. D'une tradition littéraire de la presse : l'ascendance de la figure littéraire sur le journalisme

Dès la fin du XVIII^e siècle, les littéraires n'incarnent dans les faits qu'une part des créateurs de contenus des journaux et partagent le champ journalistique avec une pluralité de d'acteurs aux profils divers qui, du fait de leur minorité et surtout de leur invisibilité, ne représenteront qu'une menace dérisoire, ainsi que le laisse entendre un contemporain : « les maîtres journalistes, feuellistes, folliculaires, compagnons, apprentis satiriques, qui attendent pour écrire qu'un autre ait écrit, sans quoi leur plume serait à jamais oisive. [...] Voués au journalisme, ce mélange absurde du pédantisme et de la tyrannie, ils ne seront bientôt plus que satyriques, et ils perdront avec l'image de l'honnête le moral des idées saines »¹³¹.

¹²⁹ Lamizet, B., *Politique et identité*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 19.

¹³⁰ Ruellan, D., « Groupe professionnel et marché du travail du journalisme », *Réseaux*, n° 81, 1997, p. 137.

¹³¹ Mercier, L-S, *Tableau de Paris*, T.2, 1783, cité par Feyel, G., *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Ellipses, Paris, 1999, p. 31.

C'est au regard de cette prépotence des littéraires sur le champ journalistique au XIX^e siècle que vont émerger des dissonances tangibles autour de la figure du journaliste, ou du moins de ce qu'elle devait être ; en témoigne la multitude des écrits polémiques de l'époque sur la question. L'analyse de ces témoignages fait clairement apparaître une figure bifront du journaliste au XIX^e siècle. Cette approche dualiste de la figuration du journaliste naît de l'interpénétration des deux champs ici concernés, littéraire et journalistique. Déjà, le « flou » constitutif du champ journalistique et son hétérogénéité forte à l'époque admettent une emprise des acteurs du champ littéraire sur celui journalistique, en admettant que « *c'est déjà exister dans un champ que d'y produire des effets, fût-ce de simples réactions, de résistance ou d'exclusion* »¹³².

Outre le fait que ces « *effets* » perdurent, selon nous, de nos jours sous différentes formes, nous verrons au cours de ce chapitre que l'inscription des littéraires au sein du champ journalistique relève de « *stratégies d'auteurs* »¹³³ répondant aux dérèglements économiques que le champ littéraire connaît au XIX^e siècle. Mais avant cela, il est nécessaire de déterminer en quoi le champ journalistique se prêtait idéalement et très naturellement à l'entrée des littéraires en son sein. Dans une société post-révolutionnaire où les luttes pour la liberté sont tenues pour argument d'autorité dans le champ intellectuel et au-delà, la presse se présente comme un espace d'émancipation, mais aussi de repli pour les acteurs du champ littéraire alors en quête d'indépendance financière et de légitimité sociale.

1.1 Le journalisme : *habitus* littéraire et attribut libertaire

Jusqu'aux années 1880, la représentation du journaliste se résume généralement à la figure de l'écrivain, homme libre uniquement mué par son génie créateur et sa conscience polémique. On lui préfère l'appellation de « *publiciste* », jugée plus noble, à celle de « *journaliste* ». C'est ainsi qu'au travers de l'étude des notices du *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau, registre des personnalités influentes du XIX^e siècle, l'historien Marc Martin rapporte que les journalistes recensés sont ainsi reconnus avant tout parce qu'ils endossent le statut de gens de lettres. De la sorte, on en vient à estimer qu'« *un journaliste*

¹³² Bourdieu, P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, Paris, 1992, p. 313.

¹³³ Clark, P., « Stratégies d'auteur au XIX^e siècle. », *Romantisme*, n°17-18, 1977, pp. 92-102.

qui a réussi est d'abord un homme de lettres, peut-être même un véritable écrivain : là réside sa réputation sociale »¹³⁴.

Les discours structurants autour de la figure du journaliste, et plus largement autour du rôle de la presse, sont, pour la plupart, tenus par les acteurs du champ littéraire. La présence simultanée de ces acteurs dans le champ littéraire et dans le champ journalistique leur confère une tribune élargie et leur assure d'étendre la diffusion de leur pensée. L'éclatement et le manque de cohésion des journalistes d'alors leur permettront ainsi de s'emparer sans embûches ou presque des discours représentatifs autour du journalisme et de ses pratiquants. Dans cette logique, en 1851, le *Dictionnaire des professions* d'Edouard Charton, alors patron de presse, renvoie le terme journaliste à l'unique entrée d'« homme de lettres ».

Depuis la fin du XVIII^e, les hommes de lettres jouissent généralement d'une position honorable dans une société bourgeoise empreinte d'un courant esthéticien et dotée d'« une faculté de discussion critique et d'arbitrage entre les opinions divergentes »¹³⁵, par objection à l'arbitraire de l'État monarchique¹³⁶. Cette dimension partisane renforce la face idéologique de l'écrivain, et, par là même, du journalisme. Le journaliste se veut alors engagé et en a déjà fait la preuve par sa contribution à la chute de Charles X, et auparavant par son positionnement résistant face à la répression lors de la Révolution. Les contraintes multiples (fiscalité, censures, etc.) imposées à la presse par les régimes successifs ont contribué à consacrer celle-ci au rang de « quatrième pouvoir », selon l'expression dont la paternité est reconnue au philosophe britannique Edmund Burke.

Le journaliste du XIX^e siècle prend ainsi les traits de l'« écrivain patriote »¹³⁷, porteur d'une idéologie libertaire et libératrice. L'écrivain-journaliste tend ainsi à incarner les ambitions d'une bourgeoisie, héritière d'un espace public naissant où la liberté, au sens large, tient une place ontologique. C'est précisément la presse d'idées qui a participé à la matérialisation d'un espace public bourgeois en portant la liberté d'expression, la liberté d'examen et la liberté de la presse comme corolaires de la liberté de l'argumentation et de l'opinion ; Jürgen Habermas précise que : « en tant qu'institution d'un public dont elle

¹³⁴ Feyel, G., *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Ellipses, Paris, 1999, p. 128.

¹³⁵ Miège, B., « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès*, n° 17-18, 1995, p. 56.

¹³⁶ Cette position n'est pas sans rappeler le rôle héroïque attribué aux tribuns révolutionnaires, « soucieux de donner aux journaux une fonction morale et éducative » par le bais des journaux révolutionnaires, in Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 9.

¹³⁷ Prodhomme, M., « Généalogie croisée : de la critique à l'éthique du journalisme », *Mouvements*, n°61, 2010, p. 72.

reflétait les discussions, la presse d'opinion avait pour objectif premier d'en affirmer la fonction critique »¹³⁸.

Si les chercheurs rapportent un double mouvement dans l'attitude des écrivains du siècle à l'égard des valeurs bourgeoises¹³⁹ tantôt de répulsion, pour faire du champ littéraire un champ autonome, tantôt d'attraction, pour gagner en légitimité aux yeux de la pensée dominante, il demeure que ce principe de liberté se situe au cœur des stratégies de légitimation des écrivains-journalistes. C'est aussi dans ce sens que Pierre Bourdieu rapporte la fonction de l'écrivain, comme prenant part à des « institutions de liberté, qui se sont construites contre la "bourgeoisie" (au sens des artistes) et, plus concrètement, contre le marché et contre les bureaucraties d'État (Académies, Salon, etc.) par une série de ruptures, partiellement cumulatives, qui n'ont souvent été rendues possibles que par un détournement des ressources du marché — donc de la "bourgeoisie"— et même des bureaucraties d'État »¹⁴⁰.

Bien qu'en France l'industrialisation en marche conduise progressivement à la diffusion d'une approche réaliste du monde social par les intellectuels en égard à la prolétarisation croissante, la perspective romantique de la pratique littéraire comme activité artistique est encore prégnante. L'écrivain, pratiquant le journalisme ou non, s'idéalise en bohème détaché des normes et tient la liberté individuelle comme vecteur essentiel d'autonomie du champ littéraire¹⁴¹. C'est d'ailleurs, entre autres, sur ce principe de liberté que l'institutionnalisation du champ littéraire, amorcée dès le XVIII^e siècle, s'appuiera ; en attestent les propos de Pierre Bayle : « C'est la liberté qui règne dans la République des Lettres. Cette République est un État extrêmement libre »¹⁴².

¹³⁸ Habermas, J., *Op.cit.*, p. 192.

¹³⁹ Voir à ce sujet Bourdieu, P., « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 89, septembre 1991. pp. 3-46, et Clark, P., *Op. cit.*

¹⁴⁰ Bourdieu, P., « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 89, septembre 1991, p.35.

¹⁴¹ Cette conception libérale, somme toute le fait d'une bourgeoisie partagée, est d'ailleurs entretenue par le désengagement progressif de l'État dans la « chose » économique. Par ailleurs, elle est à la source d'un paradoxe : sous prétexte d'une exigence de liberté individuelle, elle nourrit des discours post-révolutionnaires et encourage l'effacement des intermédiaires entre l'État et l'individu. Dans le même temps, en prônant un libéralisme économique, elle « condamne les travailleurs à une situation inférieure aux yeux de leurs patrons et de la loi », in Fohlen, C., « Bourgeoisie française, liberté économique et intervention de l'Etat. », *Revue économique*, Vol.7, n°3, 1956, p. 414. Cette ambivalence s'apparente à celle décrite par Pierre Bourdieu pour le cas des artistes et des écrivains qui tendent « tant envers le "peuple" qu'envers les "bourgeois" » et dont nous avons fait état précédemment, voir Bourdieu, P., *Ibid*, p. 6.

¹⁴² Bayle, P., « Catus », in *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, 1720, 3^e éd., cité par Koselleck, R., *Le règne de la critique*, Minuit, Paris, 1979, p. 92.

En prenant part au capital symbolique historiquement formé par les acteurs du champ littéraire, la notion de liberté présente aussi et surtout l'intérêt de réconcilier deux dimensions contradictoires de l'identité de l'écrivain-journaliste du XIX^e siècle. D'une part, on considère que l'auteur, créateur solitaire, est libre de diversifier ses supports d'écriture, du roman à la presse, quitte à le faire dans une optique mercantile et au risque de se rendre servile au marché, car « *l'on tient à demeurer simplement "homme de lettres", considérant que le fait d'écrire compte seul, la forme sous laquelle on est publié important peu* »¹⁴³ ; dans les faits, le journalisme se présente pour ces auteurs comme une source de revenus pratique, plus rentable que l'édition des œuvres et leur alloue un moyen de promotion sans égal de leurs créations¹⁴⁴. D'autre part, l'écrivain-journaliste entretient le mythe de l'écrivain militant, encourageant l'idée que « *les producteurs culturels se sentent en droit et en devoir d'ignorer les demandes ou les exigences de pouvoirs temporels, voire de combattre ces pouvoirs au nom de principes et de normes qui leur sont propres* »¹⁴⁵. La pratique journalistique renforce ainsi la conception d'un homme de lettres dégagé du joug politique par la liberté d'expression et de critique que la presse lui offre. Cette opposition entre *doxa*, comme système de croyance, et réalité sociale n'est pas sans rappeler les mécanismes de dissimulation du travail concret au profit d'une logique de distinction et de prétention, ce que Pierre Bourdieu nommera « *la magie sociale* »¹⁴⁶, et qui, à bien des égards, agit également au sein du champ journalistique contemporain.

Notons, pour le reste, que les pratiques journalistiques de ces écrivains s'inscrivent dans le prolongement d'un exercice artistique pour lequel l'art reste « *absolument réfractaire à tout ce qui ressemble à une obligation, car il est le domaine de la liberté* »¹⁴⁷. L'attachement que ces écrivains témoignent aux patrons de presse exclut d'ailleurs le lien de subordination que le salariat induirait. Nous savons qu'à l'époque « *il y a pour les journalistes trois modes de rémunération : à l'année ; au mois ; à l'article ou à la ligne* »¹⁴⁸, sans que cette rétribution n'engage ni exclusivité ni une quelconque fidélité légale¹⁴⁹. Nombre de témoignages d'époque

¹⁴³ Voyenne, B., « Les journalistes », *Revue française de science politique*, Vol.9, n° 4, p.913.

¹⁴⁴ Nous traiterons dans les prochaines pages du cas des romans-feuilletons qui permettent une « passerelle » entre marché du livre et marché de presse.

¹⁴⁵ Bourdieu, P., *Op.cit.*, p. 8.

¹⁴⁶ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982.

¹⁴⁷ Durkheim, E., *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1960, p.14.

¹⁴⁸ Dubief, E., *Le Journalisme*, Hachette, Paris, 1892, p. 191.

¹⁴⁹ La généralisation du statut de journaliste-proprétaire associés « *intuitae personnae* » jusque les années 1830 illustre bien cette volonté d'autonomie et cette négation de l'insubordination du journalisme à l'égard du

laissent entendre que le paiement à la ligne relevait d'une règle générale. Ainsi, en 1892, Eugène Dubief affirme à propos de la publication du roman-feuilleton *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas : « On ira jusqu'à donner à Alexandre Dumas 60 centimes par ligne, sans excepter les lignes de dialogue, les oh! les ah! les Corbacque, les ventre-saint-gris et les lignes de points suspensifs »¹⁵⁰. Bernard Voyenne corrobore notre propos en rapportant pour la période couverte que « dans le journalisme, on est pour ainsi dire payé à la ligne »¹⁵¹. Toujours pour illustrer notre propos, le cas de Zola, pour en emprunter un qui fasse sens commun, atteste d'une existence de la collaboration multiple au XIX^e siècle ; en novembre 1866, l'auteur apparaît aux mêmes dates simultanément dans l'ours du *Figaro* et dans celui de l'*Évènement*. Le journaliste s'assume ainsi en dilettante, « libre de l'usage de sa plume ; libre de collaborer à plusieurs journaux, d'en changer à son gré ; libre de quitter la presse pour d'autres activités, plus attractives, plus gratifiantes, moralement ou financièrement »¹⁵². L'exercice journalistique ne vient donc pas contrarier les modalités de pratique littéraire de ces auteurs.

Le champ journalistique, encore informel, n'implique donc pas une nette rupture avec les *habitus* littéraires formés au XVIII^e siècle. Le journalisme constitue, au contraire, pour ces écrivains, un terrain propice pour la mise en œuvre de stratégies de légitimation et d'autonomisation du champ littéraire qui peut ainsi « perpétuer sa représentation comme une activité individualiste et désintéressée : la conception romantique du créateur incréé, qui renvoie au paradigme de l'originalité, le refoulement de la dimension économique de l'activité littéraire, qui fonctionne comme une "économie inversée" »¹⁵³.

1.2 La presse au secours de la précarité littéraire

Dans leur quête pour une reconnaissance d'une « l'histoire littéraire de la presse », les chercheurs en lettres modernes voient en la presse du XIX^e siècle un champ en expansion de

patronat. Voir à ce sujet : Pradié, C., « Les Enjeux de la financiarisation des industries de la culture », *Dossiers de l'audiovisuel*, n° 94, 2000, pp. 20-23.

¹⁵⁰ Dubief, E., *Op.cit.*, p. 65.

¹⁵¹ Voyenne, B., *Op.cit.*, p. 907.

¹⁵² Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p.82. Ces constats nous amènent à rapprocher l'écrivain-journaliste du XIX^e siècle à la pige comme mode de rémunération et au « *pigisme* » comme forme traditionnelle de pratique du journalisme. Nous reviendrons sur ces aspects en troisième partie de cette thèse.

¹⁵³ Sapiro, G., Gobille, B., « Propriétaires ou travailleurs intellectuels ? Les écrivains français en quête d'un statut », *Le Mouvement Social*, n°214, 2006, p. 113.

la littérature imprimée. Si les travaux dix-neuviémistes se positionnent *a fortiori* épistémologiquement dans la dominance de la littérature en presse, en se risquant à une vision partielle du champ journalistique, ils nous éclairent néanmoins sur la convocation littéraire de la presse, spécialement au travers de l'étude des pratiques journalistiques des auteurs. L'écriture journalistique prend ainsi part à l'œuvre des écrivains qui « *ne se conçoit plus comme un tout livré dans un "ici et maintenant" mais s'inscrit dans de nouveaux rythmes d'écriture* »¹⁵⁴. L'évolution des contenus des journaux au XIX^e siècle renvoie d'ailleurs singulièrement aux transformations des genres littéraires de l'époque¹⁵⁵.

Pour les écrivains-journalistes, la presse n'est souvent que le prolongement du marché littéraire, et le journal, un périodique littéraire. C'est dans ce sens que Gilles Feyel pose la question de la nature du journalisme en tant qu'art ou en tant que profession¹⁵⁶. Cette appréciation est d'après nous significative de l'exploitation stratégique de la presse par les acteurs du champ littéraire de l'époque. L'immersion d' « *écrivains au quotidien* »¹⁵⁷ dans le monde de presse tient essentiellement aux restructurations du marché du livre, caractérisées par une crise de la production littéraire, vérifiées dès la fin du XVIII^e siècle¹⁵⁸ et marquées par une dilatation de ce marché et par l'introduction de nouveaux acteurs.

1.2.1 Crise du marché littéraire et stratégies d'auteurs

L'industrialisation du livre observée au XVIII^e siècle précède celle de presse qui s'en inspirera sur de nombreux aspects¹⁵⁹. La réorganisation du circuit du livre, impulsée par les

¹⁵⁴ Thérenty, M-E, *Op.cit.*, p. 631.

¹⁵⁵ Voir à ce sujet le travail de Corinne Saminadayar-Perrin, « Presse, rhétorique, éloquence : confrontations et reconfigurations (1830-1870) », in Vaillant, A., Thérenty, M-E. (dir.), *Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Nouveau monde, Paris, 2005, pp. 393-414.

¹⁵⁶ Feyel, *Op.cit.*, p.128.

¹⁵⁷ Van den Dungen, P., « Ecrivains du quotidien : Journalistes et journalisme en France au XIX^{ème} siècle », *Revue Semen*, n°25, 2008, disponible sur : <http://semen.revues.org/8108>, consulté le 12 mars 2010.

¹⁵⁸ Charle, C., « L'expansion et la crise de la production littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 1, n°4, juillet 1975. pp. 44-65.

¹⁵⁹ Certains chercheurs estiment que la presse et le livre ont assisté à une industrialisation « parallèle », étant donné que la révolution technique dont l'imprimé a fait l'objet dès le début du XIX^e siècle concernait simultanément l'ensemble des produits d'imprimerie, presse comprise (Charle, C, *Ibid.*). Or, nous notons un décalage temporel, certes court, entre les effets de l'industrialisation du livre (notamment par l'introduction d'une logique commerciale) qui interviennent dès les années 1830, et ceux de la presse qui ne seront appréciables qu'à compter des années 1860. Le cas du lancement de produits dérivés est significatif de cette tendance. Dès 1801, le marché littéraire exploite ce filon. Voir à ce sujet Barbier, F., Bertho Lavenir, C., *Histoire des médias, de Diderot à Internet*, Armand Colin, Paris, 2003. La presse, elle, n'y aura recours qu'à compter de 1880, Voir Lenoble, B., « L'autopromotion de la presse en France (fin du XIX^e-début du XX^e siècle) », *Le Temps des médias*, n°2, 2004, pp. 29-40.

innovations techniques d'imprimerie, a fait naître de nouveaux intermédiaires entre auteurs et libraires : les éditeurs. « *Baron(s) de la féodalité industrielle* »¹⁶⁰, ces derniers symbolisent pour les auteurs l'avènement d'une librairie industrielle où la valorisation d'une œuvre passe par sa rentabilité ; ils symbolisent également une dépendance matérielle difficilement compatible avec les exigences libertaires des auteurs : dès lors, « *Entré de plain-pied dans le monde des échanges et du commerce, l'auteur, paradoxalement, n'est rien moins que libre* »¹⁶¹.

Là où dans l'Ancien Régime, des institutions, l'Académie française entre autres, s'assuraient de sacrer la valeur littéraire en maintenant une garantie de subventions aux auteurs au travers des pensions allouées par le mécénat successivement impérial, royal¹⁶² et gouvernemental, les ressources de l'écrivain, tout spécialement du romancier¹⁶³, viennent à s'amenuiser considérablement en ce début de siècle. Contrairement aux publications scolaires, scientifiques ou religieuses qui répondent à un public défini et permettent ainsi une anticipation des ventes, la littérature incarne « *le domaine où le succès est le moins prévisible* »¹⁶⁴ et justifie la réticence des éditeurs à la prendre en charge. La spécialité romanesque notamment, genre encore nouveau dont les courants se décuplent au cours du siècle (réalisme, naturalisme, décadentisme, etc.), n'est pas encore pleinement reconnue par les institutions conservatrices et tarde à s'imposer auprès du public.

Le désintérêt des éditeurs pour la littérature se traduit nettement par leur désinvestissement financier. Romanciers et poètes désireux de publier leurs œuvres sont donc contraints d'assumer à leurs frais l'édition des textes, par le biais d'un compte d'auteur, compte à demi, etc. Pour subsister, les auteurs se tournent vers d'autres sources de revenus. Par souci de légitimité, les terrains vers lesquels ces auteurs s'orientent ne doivent pas s'écarter du champ culturel et de la culture de l'écrit. Ce qui explique que l'invocation des figures du journalisme du XIX^e siècle conduit irrémédiablement à la citation d'illustres romanciers, réalistes et naturalistes majoritairement, tels que Zola, Vallès, Balzac,

¹⁶⁰ Mollier, J-Y., « Éditer au XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 4, 2007, pp. 771-790.

¹⁶¹ Barbier, F., Bertho Lavenir, C., *Histoire des médias, de Diderot à Internet*, Armand Colin, Paris, 2003, p.107.

¹⁶² Le même dispositif mécénal a régi la production des *Gazettes de Renaudot*. La fonctionnarisation du journalisme, ou l'exploitation d'une « plume greffière » pour reprendre l'expression de Renaudot même, consentait les pressions royales sous peine de mettre un terme aux subventions octroyées par le pouvoir.

¹⁶³ De la même manière, jusque la fin du XVIII^e siècle, le système de subvention domine alors la financiarisation de la presse française mais aussi britannique : « *sous une forme ou une autre, la subvention était plutôt la norme* », in Palmer, M., « Publicité et information avec Northcliffe », *Le temps des médias*, 2006, n°6, pp. 34-35.

¹⁶⁴ Parinet, N., « Auteurs et éditeurs de littérature au XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 107, n°4, p. 795.

Maupassant, Hugo, etc. L'on retrouve une grande part de ces romanciers dans les activités de traduction ou de journalisme¹⁶⁵, ce qu'Honoré de Balzac reconnaîtra dans son roman *La Muse du département* en affirmant que « lorsqu'il ne peut plus ou qu'il ne veut plus rien être, un écrivain se fait journaliste »¹⁶⁶. Le champ journalistique intervient alors pour ces auteurs comme une voie de salut face à la précarité littéraire.

Le journal se présente d'autant plus attractif pour ces auteurs qu'il accueille désormais les romans « en tranche »¹⁶⁷ ou romans-feuilletons. Elisabeth Parinet précise à ce sujet que « si l'auteur n'a pas les moyens de financer la publication, il ne pourra plus mettre ses espoirs que dans une publication en revue »¹⁶⁸. Le journalisme permet surtout aux romanciers de toucher un public auquel il ne peut accéder par l'édition littéraire traditionnelle, un public qualifié par Eugène Dubief de « gens peu lettrés », de « concierges »¹⁶⁹. La notoriété d'Alexandre Dumas suite à la publication tranchée des *Trois Mousquetaires*, ou auparavant celle d'Eugène Sue avec *Les Mystères de Paris* contribue à asseoir la légitimité des acteurs du champ littéraire par le succès et la consécration publics.

Relativement à cette quête de légitimité et d'indépendance des acteurs du champ littéraire, la création de la *Société des gens de lettres* est principalement motivée par ses créateurs, un groupe de romanciers journalistes avec Balzac pour meneur, par une volonté de contrôle de la reproduction de ces feuilletons dans les feuilles provinciales et étrangères. Le second motif invoqué est l'amélioration de la situation matérielle des auteurs adhérents. Finalement, pour la population des romanciers, les romans-feuilletons ont généré des effets sur le champ littéraire en rouvrant les voix d'une consécration littéraire alors confisquée par les institutions

¹⁶⁵ A propos de cette tendance à l'orientation des auteurs littéraires vers d'autres champs, Gisèle Sapiro rapporte que la part d'auteurs littéraires exerçant en qualité de journalistes, dramaturges et traducteurs croît de 10 à 36% entre 1820 et 1841, in « "Je n'ai jamais appris à écrire" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 3, n°168, 2007, pp. 12-33. Le journalisme fait vivre l'écrivain : entre 1836 et 1851, Théophile Gautier tire cinq fois plus de revenus par la rédaction d'articles qu'au cours de quinze années de production littéraire et théâtrale, Voir à ce sujet Delporte, C., *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, PUF, Paris, 1995, p.14.

¹⁶⁶ Balzac, H., *La Muse du Département*, Gallimard, Paris, 1984, p. 181.

¹⁶⁷ Mollier, J-Y. et al (dir.), *Au bonheur du feuilleton. Naissance et mutations d'un genre (États-Unis, Grande-Bretagne, XVIII^e-XX^e siècles)*, Créaphis éditions, Paris, 2007.

¹⁶⁸ Parinet, N., *Op.cit.*, p. 795.

¹⁶⁹ Dubief, E., *Op.cit.*, p. 65.

académiques¹⁷⁰, de sorte que « *la reconnaissance sociale qu’obtiennent nombre d’écrivains au XIX^e siècle contribue [...] à pérenniser l’illusio* »¹⁷¹ propre au champ littéraire.

Cette observation conduit à envisager le champ littéraire de l’époque tel qu’Alain Viala le décrit, c’est-à-dire « *en relation avec l’émancipation du champ intellectuel dont il est un sous-ensemble. C’est dans le processus de cette émancipation, et en relation, voire en concurrence ou en conflit avec les autres domaines d’activité intellectuelle ou artistique, que se sont forgés les traits distinctifs et les institutions du champ littéraire* »¹⁷². Certains chercheurs voient l’implication des hommes de lettres dans la presse comme l’expression d’une quête de « loisir », d’une simple volonté occupationnelle¹⁷³. Cette conception recoupe avec celle anglo-saxonne du « *spare-time journalism* » assimilant la pratique journalistique à un passe-temps et renvoie à des pratiques d’amateurs telles que les entendent Olivier Donnat et Denis Cogneau, à savoir comme « *pratiquées pour le plaisir à des fins personnelles ou pour un cercle restreint à des proches en opposition à un exercice professionnel* »¹⁷⁴.

Nous ne partageons pas ce point de vue. La dénomination même de ces acteurs en tant qu’écrivains-journalistes, désormais unanimement partagée que ce soit par les chercheurs en sciences de l’information et de la communication, en littérature ou en histoire, atteste d’une reconnaissance de la pleine participation de ces acteurs à l’histoire du journalisme, mais également de leur auto-identification en tant que pratiquant légitime du journalisme. En outre, de nombreux témoignages historiques abondent dans le sens d’un effort ardu et inusuel fourni par les écrivains-journalistes pour livrer à temps leurs articles, et faisant état du labeur presque continu pour produire suffisamment d’articles à des fins de subsistance. Le propos de George Sand contredit l’idée de la pratique journalistique des écrivains-journalistes comme ne relevant ni d’un « loisir », ni d’une « occupation » : « *Il faut reprendre le boulet, quel ennui ! Ecrire depuis neuf heures du soir jusqu’à sept heures du matin ! [...] Vous* [François Buloz,

¹⁷⁰ L’acharnement notoire d’Émile Zola à candidater vingt-quatre fois à l’Académie Française atteste de cette quête de reconnaissance par la consécration.

¹⁷¹ Sapiro, G., « "Je n’ai jamais appris à écrire". Les conditions de formation de la vocation d’écrivain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.158, n°3, juin 2007, p. 19.

¹⁷² Viala, A., *Naissance de l’écrivain. Sociologie de la littérature à l’âge classique*, Minuit, Paris, 1985, p.14.

¹⁷³ Aubert, C., *La figure du pigiste comme forme de mobilisation de la main-d’œuvre : le cas de la presse écrite française*, Thèse en sciences économiques sous la direction de François Michon, Université Paris 1, 2010.

¹⁷⁴ Donnat, O., Cogneau, D., *Les pratiques culturelles des Français 1973-1989*, La Découverte, Paris, 1990, p.127.

éditeur de la *Revue des deux Mondes*] faites en grand, les affaires que vos rédacteurs font en petit »¹⁷⁵. La finalité occupationnelle est en réalité loin de constituer une généralité à l'époque.

Loin d'être une simple occupation, l'entrée des écrivains au sein du champ journalistique revêt une dimension stratégique qui tient sa source dans le champ d'origine de ces acteurs mais se déroule dans un champ voisin, pour ne pas dire cousin. Ce glissement n'est pas sans rappeler l'idée d'« *écologie des professions* » défendue par le sociologue américain Andrew Abbott et selon laquelle « *tout ce qui survient au sein d'une profession a des répercussions sur les professions voisines et se traduit soit par des développements soit par des défaites* »¹⁷⁶. Si, comme le note Magali Prodhomme, « *le monopole du champ sinon littéraire du moins culturel qui, jusqu'à l'apparition de la presse, est resté le domaine réservé de l'écrivain* »¹⁷⁷, les écrivains tenteront précisément de prolonger ce monopole hors du champ littéraire tout en demeurant au sein du champ de production culturelle.

1.2.2 Régulation du champ littéraire et monopole du champ journalistique : l'extension du « champ des possibles »

A propos du champ littéraire, Gisèle Sapiro nous rappelle le « *flou* » de ses contours¹⁷⁸. Les conditions d'accès au métier d'écrivain s'avèrent toutes aussi absentes que pour l'accès au métier journalistique¹⁷⁹. Au XIX^e siècle, cet état de fait, conjugué à la libéralisation de l'imprimé et à l'autonomisation croissante du champ littéraire à l'égard des institutions, transparaît dans l'accroissement des effectifs d'auteurs¹⁸⁰. L'entrée des nouveaux arrivants dans le champ littéraire est compromise par l'émergence des maisons d'édition et de leur intervention dans la sélection des œuvres avant la mise sur le marché. Faute de gagner

¹⁷⁵ Sand, G., *Correspondance*, Tome IV, Paris, 1968, p.190, cité par Barbier, F., et Bertho Lavenir, C., *Op.cit.*, p.107.

¹⁷⁶ Abbott, A., « *Ecologies liées : à propos du système des professions* » in Menger, P-M., (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 2003, p. 29.

¹⁷⁷ Prodhomme, M., *Op.cit.*, p. 78.

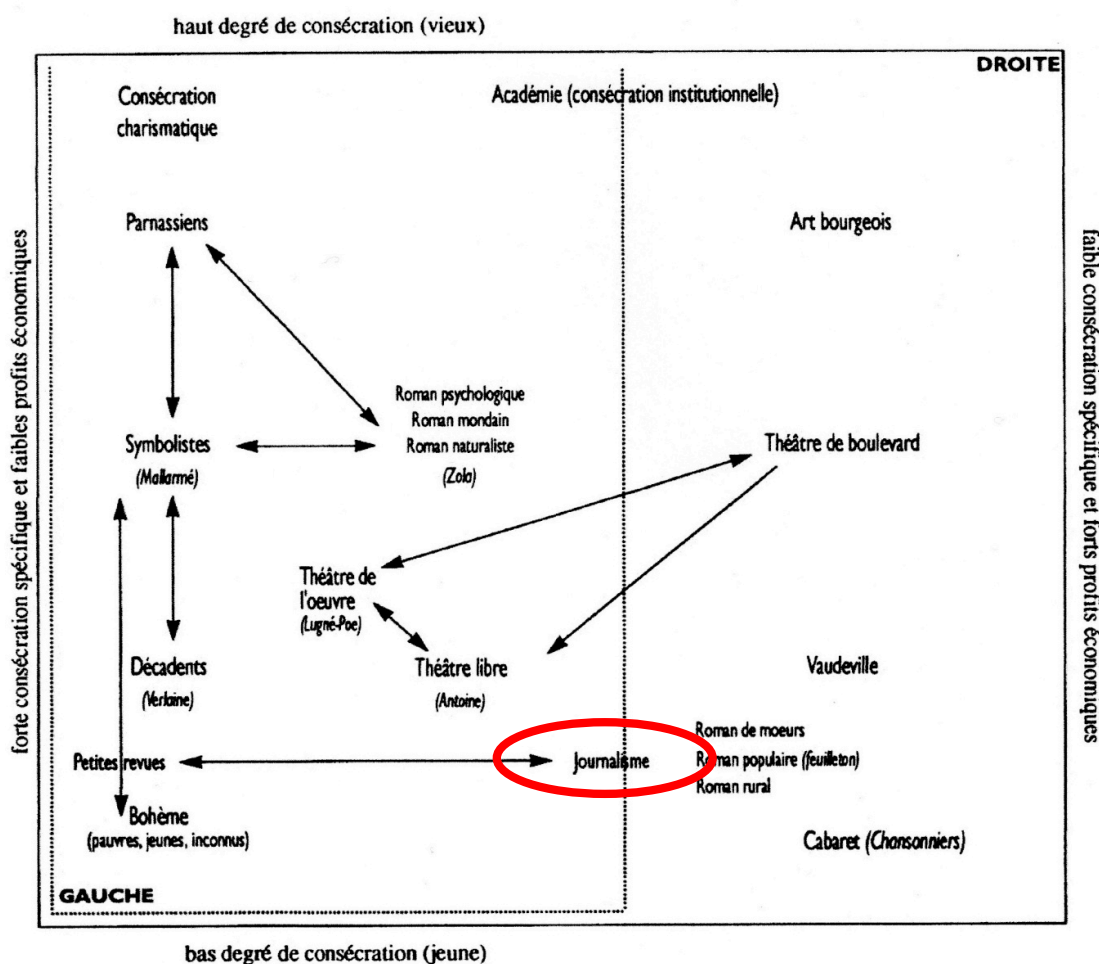
¹⁷⁸ Sapiro, G., *Op.cit.*, p. 14.

¹⁷⁹ Les travaux de Denis Ruellan sur le « flou » du journalisme sont désormais de référence pour illustrer la perméabilité du champ journalistique.

¹⁸⁰ Le dénombrement du nombre d'écrivains au XIX^e siècle est soumis au critère de notoriété et de succès des œuvres. Rémy Ponton rapporte une population de 616 écrivains entre 1850 et 1900, in *Le Champ littéraire de 1865 à 1906 (recrutement des écrivains, structures des carrières et production des œuvres)*, Thèse de sociologie sous la direction de Pierre Bourdieu, EHESS, 1977. Toutefois, ce chiffre tient uniquement compte des auteurs « en activité ». Christophe Charle, quant à lui, impute cet accroissement du nombre d'écrivains aux mouvements de scolarisation qui tendent alors vers une diversification des filières et au développement de l'enseignement supérieur littéraire, in Charle, *Op.cit.*

rapidement le champ littéraire, ces jeunes entrants occupent le champ journalistique, comme solution de repli, mais aussi comme un tremplin possible vers une célébrité facile¹⁸¹. Un contemporain note que « *la plupart des jeunes gens qui débutent dans la carrière littéraire commencent par être journalistes. Il est plus facile de faire une nouvelle ou un article qu'un livre* »¹⁸². Nos propos sont corroborés par la modélisation du champ littéraire au XIX^e siècle esquissée en 1991 par Pierre Bourdieu et rapportée ci-dessous. Le chercheur y situe le journalisme au bas centre du schéma de configuration du champ littéraire, tendant vers un faible degré de consécration réservé aux plus jeunes agents :

Le champ littéraire à la fin du XIX^e siècle¹⁸³



¹⁸¹ La loi de 1850 qui impose la signature des articles admet l'identification des auteurs et contribue de ce fait considérablement à leur notoriété. Notons également que le journalisme ne concerne pas uniquement les jeunes écrivains, mais toute une jeunesse de « bonne famille » au capital culturel élevé qui voit en la presse un terrain opportun à la fréquentation des élites. Voir à ce sujet Delporte, C., *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, PUF, Paris, 1995 et Sapiro, G., « "Je n'ai jamais appris à écrire". Les conditions de formation de la vocation d'écrivain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.158, n°3, juin 2007.

¹⁸² Charton, E., *Guide pour le choix d'un état ou dictionnaire des professions*, Chamerot, Paris, 1851, p. 314.

¹⁸³ Bourdieu, P., « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 89, sept. 1991, p. 32.

Les écrivains du XIX^e siècle exploitent le champ journalistique comme espace littéraire secondaire ; la presse est considérée comme une part sectorielle du « système littéraire »¹⁸⁴ et non comme un champ culturel autonome, ce qui amène Yves Poirmeur à qualifier le journalisme de « métier intermédiaire »¹⁸⁵ pour les acteurs du champ littéraire, et Décembre-Alonnier à affirmer que « le journalisme n'était pas une carrière, mais bien un marchepied, ou, si vous le préférez, une sorte d'antichambre »¹⁸⁶.

En outre, d'après Gisèle Sapiro, un phénomène de « déviation »¹⁸⁷ de trajectoires intervient lorsque la vocation d'un aspirant écrivain ne reçoit pas de signe de confirmation de l'entourage familial, amical ou scolaire. C'est d'ailleurs typiquement cette déviation qu'empruntera Balzac, journaliste avant d'être romancier, dès les années 1820. Intégrer le champ journalistique revient à concevoir un « espace des possibles »¹⁸⁸, et présente l'intérêt pour cette jeune population d'écrivains, d'une part, d'éprouver leurs talents d'écriture quand la conviction vocationnelle perdure en attendant le succès, et, d'autre part, d'approcher un réseau d'élites laissant présager pour eux des reconversions possibles, notamment vers des fonctions de pouvoir¹⁸⁹.

Le champ journalistique se présente pour les acteurs du champ littéraire dans le même temps comme un espace d'épuration au sein duquel les prétendants sont relégués et comme un espace d'extension du champ littéraire tendant vers le monopole des capitaux au sein du champ culturel. C'est ainsi que l'espace de « jeu » des auteurs, dès lors que ces derniers intègrent le champ journalistique sans s'exclure du champ culturel, s'étend, confortant l'idée que le « jeu » relève d'« un mécanisme concret grâce auquel les hommes structurent leurs relations de pouvoir et les régularisent tout en leur laissant — en se laissant — leur

¹⁸⁴ Clark, P., *Op.cit.*

¹⁸⁵ Dans l'article « L'enfance du journalisme : L'envers et l'endroit du monde journalistique dans Illusions perdues de Balzac », l'auteur éclaire avec pertinence les logiques « cachées » du fonctionnement du champ journalistique au XIX^e siècle par l'approche des figures littéraires, in *Revue Polis*, Vol. 5, n°1, 1998, URL : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol5n1/article2.html>, consulté le 14 octobre 2010.

¹⁸⁶ Décembre-Alonnier, *La Bohème littéraire. Un journaliste de province. Les Illusionnés de la littérature*, Michel Lévy frères, Paris, 1862, p. 49.

¹⁸⁷ Sapiro, G., *Op.cit.*, p. 15.

¹⁸⁸ Voir à ce sujet Charle, C., *La République des universitaires 1870-1940*, Seuil, Paris, 1994, et Bourdieu, P., *Op.cit.*

¹⁸⁹ Delporte, C., *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, PUF, Paris, 1995, p. 17.

liberté »¹⁹⁰. Dans ce sens, il n'est pas étonnant de constater de multiples tentatives d'auteurs majeurs à l'instar de Honoré de Balzac pour le contrôle des titres de presse, que ce soit en brigant des postes de direction des journaux ou par l'entrepreneuriat¹⁹¹, car il est entendu que « *tout homme qui compte ou qui veut compter a son journal à lui* »¹⁹² comme le fait remarquer l'écrivain-journaliste Sainte-Beuve. « *Je considère, puisque vous me demandez mon opinion sur le journalisme contemporain, que, s'il ne sert pas d'instrument politique ou de tribune littéraire, il ne peut constituer qu'une situation transitoire, ou plutôt préparatoire. Je vous en parle savamment, moi qui ai fait de tout, dans le journalisme, depuis le vulgaire fait-divers jusqu'à l'article politique [...] L'immense avantage du journalisme, c'est de donner une grande puissance à l'écrivain* »¹⁹³ déclarait publiquement Émile Zola, confirmant ainsi la perspective utilitaire de l'entrée des littéraires en journalisme.

En demeurant dans le champ de production culturelle, la presse est dispensatrice de consécration et de légitimité littéraire. Nous l'avons souligné précédemment, le roman-feuilleton permet spécifiquement de contourner les nouvelles contraintes du marché du livre. Nous devons également rappeler que la critique littéraire, alors tenue par les écrivains-journalistes, influe de fait dans les trajectoires de carrière. Ces critiques se substituent alors aux instances traditionnelles de légitimité littéraire en donnant aux auteurs une nouvelle marge de manœuvre pour le contrôle du champ, dans la mesure où le monopole de cette légitimité est précisément au cœur des concurrences littéraires : « *c'est-à-dire, entre autres choses, le monopole du pouvoir de dire avec autorité qui est autorisé à se dire écrivain (etc.) ou même à dire qui est écrivain et qui a autorité pour dire qui est écrivain ; ou, si l'on préfère, le monopole du pouvoir de consécration des producteurs ou des produits* »¹⁹⁴. Le champ journalistique permet ainsi aux auteurs d'élargir l'« *espace des possibles* »¹⁹⁵.

¹⁹⁰ Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Seuil, Paris, 1977, p. 97.

¹⁹¹ Gagner le champ journalistique assure des liens étroits avec le champ politique. Alors même qu'en ce milieu de siècle le rapport à la littérature se « *dépolitique* », selon l'expression de Baudelaire, et que l'hétéronomie du champ littéraire tend à s'affaiblir, le champ journalistique, lui, se fait instrument au service des stratégies politiques des écrivains du fait de l'influence de la presse depuis les années 1830. Voir à ce sujet le registre anonyme, *Physiologie de la presse. Biographie des journalistes et des journaux de Paris et de la province*, Laisné-Aubert, 1841, Paris, p. 1.

¹⁹² De Sainte-Beuve, Charles-Augustin, Lettre à Juste et Caroline Olivier du 5 juin 1845, cité in Beaudoin, P., « Balzac, médium de son temps : les entreprises d'un directeur de presse atypique », *Le Temps des Médias*, n°14, Printemps 2010, p. 194.

¹⁹³ Lepelletier, E., *Zola, sa vie, son œuvre*, Mercure de France, Paris, 1908, p. 187.

¹⁹⁴ Bourdieu, P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, Paris, 1998, p. 366.

¹⁹⁵ Bourdieu, P., « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 89, septembre 1991, p.17.

2. Aux sources de la différenciation entre « hommes de lettres » et journalistes

Jusqu'aux années 1860, les littéraires évoluent librement au sein du champ journalistique, et c'est traditionnellement que les directeurs de journaux ouvrent leurs colonnes aux plumes renommées, gage de qualité des contenus et important vecteur de promotion des titres. Les journaux français amorcent un véritable tournant dans les années 1860 en troquant la presse à réaction contre la rotative qui permet des économies notables des coûts de main-d'œuvre tout en augmentant les tirages ainsi septuplés entre 1846 et 1870¹⁹⁶. Le volume de ces tirages répond à une demande croissante en nombre — on recense un taux d'analphabètes de 27% en 1869 contre 53% en 1832 — et en nature (de l'élite au prolétaire).

Pour satisfaire cette demande élargie, les contenus des journaux évoluent vers une plus grande variété, la forme et le fond des contenus s'en trouvent changés. La pagination des titres s'accroît pour laisser place à davantage d'illustrations encouragée par le développement de la photographie, mais également à plus de réclame venant compenser des frais fiscaux substantiels¹⁹⁷. De nouvelles rubriques affleurent assorties de nouveaux genres journalistiques. Avec la généralisation de nouvelles méthodes telles que le reportage, les enquêtes ou les interviews, la presse connaît une expansion sans précédent traduite par une multiplication des titres, un accroissement du nombre de producteurs, un élargissement croissant du public, une hausse des tirages et des ventes, une codification de l'écriture et l'élaboration de règles éthiques pour atteindre le plus grand nombre. Cet essor de la presse industrielle de la fin du XIX^e siècle s'accompagne de l'émergence de nouveaux manouvriers à tous les stades de la production du journal, et principalement dans les rédactions. Ces derniers sont faiblement rémunérés, mais précurseurs de ce que sera le journaliste du XX^e siècle.

En cette fin de siècle, cohabitent ainsi au sein du champ journalistique deux principaux profils de rédacteurs, relatifs à deux types de presse : les écrivains-journalistes, investis dans une presse dite « traditionnelle » qui, pour « *vivre ou améliorer l'ordinaire, ont dû vendre leur plume aux journaux* »¹⁹⁸ dont les dispositions ont été dressées précédemment, et les chroniqueurs, « *petits reporters* », échetiers et « *lignards* » vivant également de contributions multiples, exerçant pour une presse dite « *populaire* », « *à sensation* » et à grand tirage relatant les faits divers et judiciaires. On qualifie (dénonce plutôt) ces derniers de

¹⁹⁶ Albert, P., *Histoire de la presse*, PUF, Paris, 2004.

¹⁹⁷ Feyel, G., « Presse et publicité en France (XVIII^e et XIX^e siècles) », *Revue historique*, Vol. 4, n° 628, 2003, pp. 837-868.

¹⁹⁸ Delporte, C., *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, PUF, Paris, 1995, p. 129.

« journalistes ». L'introduction de ces nouveaux rédacteurs est particulièrement mal vécue par les écrivains-journalistes qui voient en eux une concurrence acerbe d'autant plus qu'ils semblent mieux répondre aux nouvelles exigences de rentabilité du marché et à la demande populaire. Les écrivains-journalistes leur reprochent d'incarner la manifestation d'une perversion de la presse désormais régie par le dogme du profit, induisant de fait une dichotomie entre un bon et un mauvais journalisme, « *un grand journalisme qui distinguerait sa dignité et un petit journalisme méprisable* »¹⁹⁹.

Nul doute que ces nouveaux venus se montrent aux antipodes de l'idéal-type journalistique, tel qu'il était représenté jusqu'ici au travers de la figure littéraire. En effet, leurs pratiques rompent singulièrement avec l'*habitus* littéraire ; en privilégiant un journalisme de terrain dont « *les jambes sont plus importantes que le style* »²⁰⁰, ils s'opposent à l'image du journalisme plaisant plébiscité par l'élite lettrée. Aussi, en donnant une prévalence aux faits au détriment du commentaire, ils sous-tendent une dépendance à l'actualité, à l'immédiateté, renforçant un rapport à l'éphémère et laissant peu de place à la conception didactique sacralisée de la presse largement entretenue par les écrivains-journalistes, portés, quant à eux, sur la postérité²⁰¹.

Par la reconfiguration du champ journalistique qu'elle engage et par la remise en question de la position et du système de dispositions des occupants traditionnels du champ dont les écrivains-journalistes sont représentatifs, cette nouvelle rivalité donne lieu à un réflexe distinctif de la part de ces derniers. Cette différenciation passe par une dénonciation publique qui ne déroge pas au « *schème moteur* »²⁰² d'expression traditionnelle de ces acteurs au sein de l'espace public. Les mutations que la presse connaît en cette fin de siècle acculent alors les

¹⁹⁹ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 126. Pourrions-nous même aller jusqu'à supposer ici que de cette opposition naîtra le mythe du « *journalisme-justicier* » pour reprendre l'expression de Cyril Lemieux, in « Les formats de l'égalitarisme. Transformations et limites de la figure du "journalisme-justicier" dans la France contemporaine », *Quaderni*, n°45, Automne 2001, pp. 53-66.

²⁰⁰ Larousse, Article « Reporter », *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*, 1873, cité par Durand, P., *Op.cit.*, p. 125.

²⁰¹ Voir à ce sujet l'ouvrage de Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain, 1750-1830. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Gallimard, Paris, 1996.

²⁰² Le schème moteur est entendu comme un « *module logique de l'habitus qui permet à l'agent, lorsqu'il a perçu une situation, de générer un comportement pratique adéquat, correspondant à ce qui est attendu de lui par le contexte social dans lequel il est inscrit. C'est en quelque sort le sens du jeu, qui permet à l'acteur de savoir intuitivement et immédiatement ce qui doit être fait face à une situation donnée, identifiée et classée par le jeu des schèmes de perceptions. L'habitus, système de disposition acquises par l'apprentissage implicite ou explicite qui fonctionne comme un système de schèmes générateurs, est générateur de stratégies qui peuvent être objectivement conformes aux intérêts objectifs de leurs auteurs sans en avoir été expressément conçues à cette fin* », in Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Minuit, Paris, 1980, pp. 120-121.

écrivains à se repositionner au sein du champ journalistique et à réajuster leurs stratégies de légitimation pour le monopole du même champ.

2.1 La crise de la presse en logiques de différenciation

Selon Pierre Bourdieu, la distinction se fonde sur un travail permanent de catégorisation du monde social, travail qui « *s'accomplit sans cesse, à chaque moment de l'existence ordinaire, à l'occasion des luttes qui opposent les agents sur le sens du monde social et de leur position dans ce monde, de leur identité sociale, au travers de toutes les formes du bien dire et du mal dire, de la bénédiction ou de la malédiction et de la médisance, éloges, félicitations, louanges, compliments, ou insultes, blâmes, critiques, accusations, calomnies, etc. Ce n'est pas par hasard que katégoresthai, d'où viennent nos catégories et nos catégorèmes, signifie accuser publiquement* »²⁰³. Les individus, comme les groupes, œuvrent donc continûment à l'imposition de leur vision du monde et de leur place dans le monde social en passant par une prise de position comme « *acte qui ne prend son sens que relationnellement, dans et par la différence, l'écart distinctif* »²⁰⁴.

Ces observations éclairent considérablement le positionnement des écrivains-journalistes à la fin du XIX^e siècle. Leurs prises de position renvoient singulièrement à des logiques de différenciation, dans la mesure où la distinction revêt une dimension stratégique évidente. Les débats houleux de l'époque autour des nouveaux arrivants dans le champ journalistique, lesquels sont généralement résumés à la figure du reporter, sont porteurs de « *discours de crise* » assimilant l'introduction de ces agents dans le champ au ver dans la pomme. L'accusation publique dont Pierre Bourdieu fait état émane des écrivains-journalistes « *qui, de près ou de loin, voient leurs intérêts menacés ou leurs représentations heurtées* »²⁰⁵. Les logiques de différenciation qu'ils activent sont permises par le « flou » du journalisme qui alimente les polémiques en cette fin de siècle : « *Il y a des maçons, des notaires, des boulangers, des soldats, des marchands de modes ; il y a aussi, en fait, des hommes qui*

²⁰³ Bourdieu, P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 52-53, 1984, p. 6.

²⁰⁴ Bourdieu, P. « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36-37, 1981, p. 6.

²⁰⁵ Durand, P., « Crise de presse : le journalisme au péril du "reportage" (1870-1890) », *Quaderni*, n° 24, Automne 1994, p. 128.

*gagnent leur vie en écrivant dans les journaux ; mais socialement, il n'y a pas de journalistes »*²⁰⁶.

Si l'on considère que « *le recours au terme de stratégie implique, pour la recherche, la conception d'une certaine liberté d'action des acteurs face à des déterminismes sociaux et postule que les acteurs sont capables d'agir sur la définition qu'ils se donnent d'eux-mêmes* »²⁰⁷, dans les luttes pour le monopole du champ culturel, les discours tenus par les acteurs du champ littéraire révèlent bien cette tendance à l'auto-détermination de leur positionnement et de leur représentation au sein du champ journalistique, puisqu'il est entendu que « *les mots exercent un pouvoir typiquement magique : ils font voir, ils font croire, ils font agir* »²⁰⁸.

Magali Prodhomme a mis en lumière l'existentialité séculaire de la question de la définition du journalisme et ses ombres²⁰⁹. « *Qu'est-ce que le journalisme ? Connaissez-vous beaucoup de personnes qui seraient capables de répondre à cette question là ? Ni les gens qui créent les journaux, ni ceux qui les rédigent, ni ceux qui les persécutent ne savent au juste ce qu'ils sont* »²¹⁰ écrit dans ce sens Arnould Frémy. Les discours des écrivains-journalistes tiennent justement ces ombres pour ressort, en définissant le journalisme par antagonisme et, par conséquent, par exclusion. C'est ainsi qu'Eugène Dubief rapporte l'existence d'une profession aux deux facettes opposées : l'une « *monnaye le scandale [...] en quête d'histoires louches* », l'autre rassemble des apôtres dont l'ambition est « *l'éducation politique, économique, artistique, morale, de ceux qui les lisent* »²¹¹. Une multitude de discours issus des champs littéraire et politique rapportent cette scission. Nous ferons l'économie à notre lecteur d'un catalogage de ces témoignages déjà cités dans nombre de travaux²¹².

À propos des discours de crise au sein du champ journalistique de la fin du XIX^e siècle, Pascal Durand propose une analyse pertinente des conditions à partir desquelles ils sont

²⁰⁶ Charton, E., *Dictionnaire des professions et guide pour le choix d'un état*, Dictionnaire des professions ou guide pour le choix d'un état, Paris, Librairie Hachette, 3^{ème} édition, 1880, cité par Feyel, G., *Op.cit.*, p. 129.

²⁰⁷ Le Cam, F., *Op.cit.*, p. 84.

²⁰⁸ Bourdieu, P., Entretien avec Didier Eribon, *Libération*, 19 octobre, 1982.

²⁰⁹ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnelle des journalistes*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Jean-François Tétu, IEP de Lyon, Université de Lyon 2, 2003.

²¹⁰ Frémy, A., *La révolution du journalisme*, Librairie centrale, Paris, 1866, p. 10.

²¹¹ Dubief, E., *Op.cit.*, pp. 311-312.

²¹² Citons, entre autres, les travaux de Marc Martin (1997), de Christian Delporte (1999), de Gilles Feyel (1999), ou encore de Michael Palmer (1983).

mobilisés et des lieux au sein desquels ils agissent²¹³. Centrées sur le reporter, les conclusions de l'auteur peuvent cependant être étendues à l'ensemble des nouveaux venus dans le champ journalistique de la fin du XIX^e siècle. L'auteur semble néanmoins y sous-estimer la teneur de la crise rapportée par les contemporains en la cantonnant aux représentations. Nombre de témoins de l'époque minimisent, eux aussi, l'ampleur de cette crise, à l'instar de l'historien Louis Eugène Hatin qui ironise sur la prétendue crise de la presse dans l'ouvrage *Histoire politique et littéraire de la presse en France* : « *La presse se meurt, la presse est morte, entend-on répéter tous les jours et de tous les côtés* »²¹⁴.

Nous pensons que cette crise de la presse, loin d'être imaginée, prend sa source dans les dysfonctionnements du marché de presse. Sans remettre en cause l'entendu « *âge d'or* » qui caractérise l'expansion de la presse industrielle, nous avançons néanmoins que le marché de presse à la fin du XIX^e siècle n'est pas aussi prospère qu'il y paraît. On relève certes une hausse notable des tirages et une croissance considérable du nombre des titres²¹⁵, de même qu'un élargissement du public. Ces chiffres tendent toutefois à occulter la concentration soutenue du marché de presse de l'époque induite par la presse à 5 centimes²¹⁶. En réalité, seuls quatre titres surplombent le marché en accaparant les 3/4 des tirages des journaux parisiens et 40% des tirages des quotidiens nationaux : *Le Matin*, *Le Petit journal*, *Le Petit Parisien* et *Le Journal*. Leur domination sur le marché leur vaudra d'ailleurs la qualification de « consortium ». Cette configuration du marché met en délicatesse une multitude de journaux modestes dont les difficultés justifient la désignation d'une crise. Au-delà de la concurrence féroce entre titres pour séduire un public populaire grandissant, cette concentration réduit considérablement les espaces de production journalistique.

Ladite prospérité de la presse de la fin du XIX^e siècle est également contredite par les nombreuses affaires de corruption dont la presse fait l'objet. Marc Martin a pointé que ce que

²¹³ Durand, P., *Op.cit.*

²¹⁴ Hatin, L-E., *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Tome VI, Poulet-Malassis et de Broise, Paris, 1859.

²¹⁵ Entre 1871 et 1892, le nombre de titres a doublé.

²¹⁶ Le désinvestissement de l'État a en grande partie permis, ou du moins laissé germer, ce phénomène concentrationnaire. Les dispositions prévues par la loi sur la liberté de la presse de 1881 ne contenteront qu'une visée purement politique : « *pas un mot sur le modèle économique et, du coup, aucune restriction au développement économique des journaux* », confirme Christian Delporte, in « Le déclin de la presse quotidienne : crise récente ou maladie de langueur ? », Conférence dans le cadre des saisons « Regards croisés sur le patrimoine » organisé par les Archives départementales des Yvelines, disponible sur : <http://www.chcsc.uvsq.fr/ficheschercheurs/Delporte/Delporte.html>, consulté le 9 septembre 2010.

l'on dénonce comme l' « *abominable vénalité de la presse* » tenait en fait à sa pauvreté²¹⁷. « *Chez nous, les journaux sont trop nombreux et ils ont peu de ressources pour que la plupart puissent s'accorder le luxe d'être toujours honnêtes et toujours vertueux* »²¹⁸ souligne un contemporain. C'est ainsi qu'aux dysfonctionnements économiques du marché de presse s'ajoute un malaise foncièrement moral. L'argumentation des écrivains-journalistes s'appuie sur ces bouleversements en cristallisant alors toutes leurs craintes quant au monopole du champ journalistique sur le journalisme naissant : *Vous êtes un journaliste de cette minute du dix-neuvième siècle. Vous appartenez à ce moment très lamentable et très particulier où toute littérature se résout dans un journalisme qui la tue. Car le caractère du Journalisme, c'est de se substituer à la littérature, sous prétexte d'être autrement grand qu'elle, sous prétexte d'être, lui !* »²¹⁹ dénonce Jules Barbey d'Aurevilly.

Pour expliquer la teneur cachée de la mobilisation de ces discours de crise et des logiques de différenciation que ces discours servent, nous retiendrons et développerons deux pistes de réflexion proposées par Pascal Durand : la tendance à la spécialisation, corollaire de la division croissante du travail en secteur de presse, et le phénomène d'*hystérésis* généré par la concurrence entre schèmes de représentation opposés du journalisme.

2.2. La division du travail ou le brouillage des (dis) positions

Qu'ils aient abordé la division du travail comme donnée épistémologique relative à la théorisation de la communication²²⁰, ou comme élément déterminant l'industrialisation de la culture²²¹, les chercheurs en sciences de l'information et de la communication ont mis en exergue la corrélation entre émancipation de la communication et renforcement du procès de division du travail²²². Sans entrer dans le détail des effets du processus divisionnaire du travail à l'égard des agents sociaux, nous adhérons à l'idée soumise par l'analyse durkheimienne

²¹⁷ Martin, M., « Retour sur " l'abominable vénalité de la presse française " », *Le Temps des Médias*, n° 6, 2006, pp. 22-33.

²¹⁸ *La Revue bleue*, 18 décembre 1897, cité par Martin, M., *Ibid.*, p. 26.

²¹⁹ Barbey d'Aurevilly, J., « Du journalisme contemporain », Lettre au directeur de *L'Éclair*, 5 avril 1868, cité par Campaignolle-Catel, H., « Le journalisme de Maupassant et Mallarmé : discours et pratiques (1880-1890) », *Le Temps des médias*, n° 14, 2010, p. 28.

²²⁰ Armand Mattelart a adopté ce positionnement dans plusieurs de ses ouvrages : *L'invention de la communication* (1994), *Histoire de la société de l'information* (2003) ou encore *Histoire des théories de la communication* (2004).

²²¹ Tremblay, G., « Industries culturelles, économie créative et société de l'information », *Global Media Journal*, Vol. 1, n° 1, 2008, pp. 65-88.

²²² Olivesi, S., *La communication selon Bourdieu*, L'Harmattan, Paris, 2010.

voulant que le phénomène de division du travail s'intensifie à mesure que s'accroissent le volume et la densité d'un espace social²²³.

À la fin du XIX^e siècle, l'intensification de l'industrialisation de la presse se caractérise déjà par les trois facteurs recensés par Gaëtan Tremblay décrivant le champ de la production culturelle et communicationnelle : investissement et valorisation de capitaux importants, production mécanisée, division du travail²²⁴. La division progressive des postes de travail journalistique, essentiellement due à la diversification des contenus des journaux et à l'accroissement massif des effectifs des rédactions, conduit naturellement à une spécialisation des tâches au sein des journaux. À l'aune de l'observation d'Emile Durkheim évoquée *supra*, il faut rappeler que, dès les années 1870, l'espace journalistique se développe considérablement et accueille un nombre croissant de nouveaux travailleurs²²⁵. À l'image de l'espace social faisant alors l'objet d'une densification urbaine croissante, l'espace journalistique, en s'élargissant, finit par se segmenter pour accompagner la diversification de la production²²⁶. Ce qui conforte l'observation d'Emile Durkheim qui relève que « *la division du travail n'est pas spéciale au monde économique* »²²⁷.

Pour l'époque couverte, la notion de « *segment professionnel* » témoigne davantage de pertinence que celle de « *marché du travail* » journalistique, qui engagerait à considérer l'espace journalistique d'alors comme unité communautaire, ce qui était loin d'être le cas. Dans la lignée des travaux de Rue Bucher et Anselm Leonard Strauss²²⁸, la notion de « *segment professionnel* » met l'accent sur la dimension interactionniste entre les agents d'un même espace professionnel aux activités proches mais aux situations de travail distinctes, et soulève bien la question des conflits d'intérêts entre segments, conflits exacerbés par le changement. C'est aussi dans ces termes qu'Emile Durkheim a lui aussi envisagé le cas significatif des segments aux activités traditionnellement proches : « *plus les fonctions se*

²²³ Durkheim, E., *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1960, p. 86.

²²⁴ Tremblay, G., *Op.cit.*

²²⁵ Entre 1870 et 1885, le nombre de journalistes à Paris a plus que doublé, passant de 500 à 600 pour atteindre plus du millier selon Christian Delporte, in Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999. Si les chiffres rapportés par les historiens varient sensiblement sur cette tendance, tous confirment l'accroissement notable du nombre de journalistes au cours de la période 1870-1890.

²²⁶ Il est intéressant ici de pointer l'approche territoriale de l'espace social proposée par Durkheim, approche qui n'est pas sans rappeler celle de Denis Ruellan à propos de l'espace journalistique lorsqu'il circonscrit métaphoriquement cet espace à l'intérieur de « *frontières* », in Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997.

²²⁷ Durkheim, E., *Op.cit.*, p. 2.

²²⁸ Bucher, R., Strauss, A., « La dynamique des professions », in Strauss, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, L'Harmattan, Paris, 1992, pp. 67-86.

rapprochent, plus il y a entre elles de points de contact, plus, par conséquent, elles sont exposées à se combattre »²²⁹. Les luttes entre écrivains-journalistes et nouveaux arrivants dans le champ journalistique trouvent leurs racines dans la proximité de leurs activités révélée par les transformations socio-professionnelles charriées par l'amplification de l'industrialisation de la presse.

2.2.1 Segmentation, activités proximales et construction de différences

Dans *Les « pros » du journalisme*, Denis Ruellan met en évidence les logiques de différenciation mises en œuvre par le groupe professionnel des journalistes au cours du XX^e siècle pour faire du journalisme un « marché du travail fermé »²³⁰. Pour autant, à la fin du XIX^e siècle, les journalistes sont encore loin de constituer un groupe à proprement parler, d'où notre préférence pour la désignation du marché du travail journalistique en tant que « *conglomérat de segments* »²³¹, expression qui insiste sur l'intense hétérogénéité des profils de rédacteurs à l'époque. En cette fin de siècle, tout au plus le journalisme est-il considéré comme un état, plus qu'une profession. Sans constituer un groupe clairement circonscrit, il demeure que le journalisme comme champ est déjà le lieu d'épanouissement des logiques de différenciation.

À ce propos, Pascal Durand pointe précisément le fait que, jusque la fin du Second Empire, les deux « classes », celle des « *véritables journalistes* » campée par les écrivains-journalistes et celle des « *nouveaux journalistes* » resserrée à la figure du reporter, se tiennent en respect en évoluant sur des segments distincts relatifs à l'opposition entre deux « blocs » de presse, l'une dite « *sérieuse* », et l'autre de masse²³². Le champ journalistique d'alors est par conséquent clivé, sans toutefois donner lieu à des frictions entre segments. En effet, les deux classes citées occupent alors des segments soigneusement cloisonnés à deux niveaux : d'une part, au niveau de la qualification sociale des publics visés — pour la première, un public d'élite, pour la seconde, un public populaire alors en pleine croissance ; d'autre part, la conception de l'activité journalistique que ces deux classes endossent respectivement diffère

²²⁹ Durkheim, E., *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1960, p. 250.

²³⁰ Paradeise, C., « Les professions comme marchés du travail fermés », *Sociologie et sociétés*, Vol. 20, n° 2, 1988, pp. 9-21.

²³¹ Bucher, R., Strauss, A., *Op.cit.*, p. 68.

²³² Durand, P., « Crise de presse : le journalisme au péril du "reportage" (1870-1890) », *Quaderni*, n° 24, Automne 1994, p. 125.

sensiblement — portée par la première comme élément de débat et de réflexion, par la seconde comme le rapport brut de l'actualité et la rationalisation de l'information.

La distinction entre les segments était jusqu'ici d'ordre naturel, l'un et l'autre assurant des missions différentes et occupant une place bien définie au sein du champ journalistique tout en satisfaisant des besoins propres à chacun des publics décrits. Seulement, dès lors que la « *classe spéciale* »²³³ des reporters gagne le terrain de la presse légitime à partir des années 1870, les cloisons entre segments s'abattent du fait d'un brouillage des positions et conséquemment des dispositions des agents en présence. Pascal Durand confirme : « *En se propageant hors de son site d'origine, le reportage n'a pas seulement levé une barrière, il a brouillé un principe de distinction* »²³⁴ ; dès lors, il n'y aura plus « *de différence de nature entre les deux zones du champ* »²³⁵.

À mesure que la cloison entre ces segments s'émacie, la différenciation se fait stratégie et passe par un mode d'action, spécialement communicationnel, car tel que l'indique Stéphane Olivesi : « *la communication participe à la division sociale du travail parce qu'elle devient un critère de ségrégation des agents selon les dispositions et les compétences dont ils font preuve* »²³⁶. L'enjeu des discours mobilisés, en prenant part à ce dessein différentiel, réside alors « *dans les situations de proximité qui mettent en contact des travailleurs aux activités proches et qui, de fait, donnent lieu à la construction de différences* »²³⁷.

2.2.2 Critique du capitalisme, rejet du salariat et discours de distinction

Dès les années 1870, l'intensification de l'industrialisation de la presse s'accompagne d'un renforcement des hiérarchies au sein des rédactions. Si, sous le Second Empire, les fonctions de responsabilité étaient déjà encouragées par la législation autoritaire en généralisant la fonction de rédacteur en chef, la loi de 1881 relative aux libertés de la presse et à ses responsabilités accentue cette tendance en désignant les gérants de titres et leurs représentants comme garants des journalistes employés, lesquels deviennent *de facto* « *des mineurs, au regard de la direction du journal qui est ainsi d'autant plus justifiée à contrôler*

²³³ Durand, P., *Op.cit.*, p. 125.

²³⁴ *Ibid.*, p. 129.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ Olivesi, S., *Op.cit.*, p. 55

²³⁷ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 11.

leurs écrits »²³⁸. Les liens hiérarchiques au sein des rédactions s'affirment en conséquence et l'amplification de la division du travail journalistique achève de les développer par la multiplication du nombre de postes à responsabilité (directeurs, responsables de rubriques ou de secteurs, secrétaires de rédaction, rédacteurs principaux, rédacteurs en chef, etc.). L'image dépeinte par Eugène Dubief en dit long sur « la petite armée »²³⁹ que le journalisme de la fin du XIX^e siècle incarne et sur l'ascendance paternaliste qu'exercent les responsables de rédaction : « le rédacteur en chef fait son entrée. C'est un père au milieu de ses enfants, ou, si on aime mieux, un capitaine au milieu de ses soldats »²⁴⁰. Les journalistes, alors même qu'ils le récuse jusqu'à la fin du siècle, sont progressivement assimilés à des employés attachés à un seul titre et regroupés en salle de rédaction, alimentant peu à peu une représentation collective.

Au début de ce chapitre, nous avons décrit la pratique journalistique des écrivains-journalistes comme le prolongement d'un *habitus* littéraire, principalement fondé sur un modèle libertaire et d'insubordination. Nous pouvons en déduire que le renforcement des hiérarchies au sein des rédactions, par la dépendance et le contrôle qu'il induit, contrarie vivement le système de dispositions de ces rédacteurs pour lesquels « la "création" s'oppose ainsi à l'"exécution" »²⁴¹. Là où le journaliste figurait l'écrivain inspiré, solitaire et politisé, symbole d'un créateur animé par « le désir de libre autodétermination et le refus de la contrainte collective »²⁴², les mutations engagées par le processus de division du travail journalistique rationalisent cette conception. Alors que les conditions de production étaient traditionnellement définies selon les dispositions littéraires lesquelles sont fondées sur « un classement par genres plutôt que par fonctions » et respectent le principe voulant que « les hiérarchies sont celles des castes, mais, à l'intérieur d'un même groupe, il n'y a que des égaux »²⁴³, le nouveau mode d'organisation des rédactions est interprété comme l'exercice d'une vassalisation des journalistes désormais intégrés à des structures de travail rigides et circonscrites. Les écrivains-journalistes subissent les effets de la capitalisation et de l'industrialisation de la presse, effets semblables à ceux observés dans le secteur littéraire

²³⁸ Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 69.

²³⁹ *Ibid.*, p. 70.

²⁴⁰ Dubief, E., *Op. cit.*, p. 90.

²⁴¹ Sapiro, G., « "Je n'ai jamais appris à écrire". Les conditions de formation de la vocation d'écrivain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.158, n°3, juin 2007, p. 18.

²⁴² Menger, P-M., « Égalité et inégalités dans l'activité créatrice. Durkheim, Marx et Rawls devant l'individualisme artistique. », *Revue européenne des sciences sociales*, XLII-129, 2004, p. 228, disponible sur : <http://ress.revues.org/4122004>, consulté le 16 octobre 2010.

²⁴³ Vuyenne, B., *Op. cit.*, p. 913.

quelques décennies auparavant, et qui a incité ces acteurs à gagner le champ journalistique : l'introduction d'intermédiaires, le contrôle sélectif de la production et une exigence d'adaptation à la demande.

Aussi, la représentation du journaliste, telle qu'elle est conçue par les écrivains-journalistes du XIX^e siècle, s'attache à l'un des traits essentiels de la condition bourgeoise : la maîtrise du temps, corollaire de la liberté. La révolution industrielle du XIX^e siècle remet considérablement en cause ce contrôle du temps en modifiant profondément les modes de gestion du temps de travail. Par ailleurs, le sociologue Jean-Yves Boulin, parmi d'autres, a isolé trois vecteurs constitutifs de notre acception moderne du temps de travail et imposés par le capitalisme industriel²⁴⁴ :

- la naissance d'une relation salariale qui entérine l'ère du travail défini par la tâche au profit d'une autre où le travail est évalué par le temps ;
- l'émergence d'un travail d'exécution accommodé par un temps déterminé et prescrit ;
- la circonscription des travailleurs (ouvriers et employés) sur un même espace de travail (usines, bureaux) qui consent à l'observation des temps travaillés.

Le secteur de presse de la fin du XIX^e siècle n'échappe pas à cette nouvelle règle capitaliste où la maîtrise du temps n'est plus du ressort du travailleur, mais du décideur. Dans ce sens, l'extension du salariat dans les organes de presse amène le journaliste à ne plus disposer de son temps puisqu'« *il en a vendu la maîtrise* »²⁴⁵. La « *main-d'œuvre occasionnelle, toujours fantaisiste* »²⁴⁶ a cédé la place à l'employé subordonné, qualifié et spécialisé.

Eveline Pinto rappelle comment le thème de l'aviilissement de l'information par « *l'appétit de l'argent* »²⁴⁷ est devenu récurrent chez les littéraires qui se sont illustrés dans la pratique journalistique et qui percevaient dans la libéralisation du marché de la presse « *un grave danger d'assujettissement aux pouvoirs économiques et politiques* »²⁴⁸. Les discours de crise entretenus par les écrivains-journalistes sont nettement imprégnés de cette résistance à l'égard

²⁴⁴ Boulin J-Y, Cette, G., Taddéi, D., « Le temps de travail : une mutation majeure », *Futuribles*, Vol. 7, n° 17, Mai-Juin 1992, pp. 7-19.

²⁴⁵ Martin, M., *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 154.

²⁴⁶ Voyenne, B., « Les journalistes », *Revue française de science politique*, n°4, 1959, p. 910.

²⁴⁷ Introduction de Pinto, E. (dir.), *Pour une analyse critique des médias. Le débat public en danger*, Éditions du croquant, Paris, 2007, p. 9.

²⁴⁸ *Ibid.*

des transformations socio-professionnelles que connaît le champ journalistique, et plus largement la presse. En définitive, comme le précise Richard Sinding « *ce qui se révèle dans la crise, c'est la fragilité de ce qu'on croyait solide, la mortalité de ce qu'on croyait éternel, l'altération de ce qu'on croyait identique, et, pour parler philosophiquement, l'accidentalité de ce qu'on croyait substantiel* »²⁴⁹.

Les discours de crise produits attestent des stratégies différentielles des écrivains-journalistes à l'égard du journalisme naissant. Les auteurs dénoncent les nouveaux journalistes comme symptômes d'une soumission de la presse à la contrainte commerciale et du détournement de la mission didactique, jusqu'ici sacralisée, qui lui est imputée : « *la presse s'est abaissée et s'est corrompue en se vulgarisant. Autrefois, elle était rédigée par une élite pour une élite. Aujourd'hui, s'il existe encore une presse d'élite, sérieuse, digne de sa haute mission, elle est débordée par une presse nouvelle, moins soucieuse des idées que des intérêts* »²⁵⁰. Le développement de « *l'indigne salariat* »²⁵¹ dans les rédactions appuie cette version en représentant « *la marque de l'infamie : subordination et perte d'indépendance créative* »²⁵².

Il est intéressant de constater combien certains relents de cette conception mercenaire de ce qui deviendra le journalisme moderne transparaissent encore de nos jours dans les discours d'historiens de la littérature qui envisagent souvent « *la littérature, conçue comme une forme par essence de communication esthétique, et la presse, perçue comme une forme de communication foncièrement pragmatique* », entretenant ainsi « *l'opposition entre le canon littéraire faisant partie de la mémoire culturelle d'une société et l'ensemble des pratiques et des formes culturelles non canonisées et absentes de ses médias et institutions, lesquelles sont par conséquent généralement vouées à l'oubli. La partie journalistique d'une œuvre d'écrivain apparaît ainsi, dans le discours de l'histoire littéraire et culturelle, en règle générale comme sa face occulte et refoulée, portant en quelque sorte les stigmates de l'impur, du mercantile et du pragmatique* »²⁵³.

²⁴⁹ Sinding, R., *Qu'est-ce qu'une crise ?*, PUF, Paris, p. 13.

²⁵⁰ Propos de Paul Leroy-Baulieu, in *La Revue bleue*, 18 décembre 1897, cités par Martin, M., « Retour sur "l'abominable vénalité de la presse française" », *Le Temps des Médias*, n° 6, 2006, p. 28.

²⁵¹ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996.

²⁵² Ruellan, D., *Op.cit.*, p.27.

²⁵³ Cambron, M., Lüsebrink, H-J, « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », *Études françaises*, Vol. 36, n° 3, 2000, p. 129.

En outre, si, comme le stipule Denis Ruellan à propos des espaces sociaux, « *tant qu'il reste de la place pour de nouveaux arrivants, la frontière ne se ferme pas et la différenciation reste faible* »²⁵⁴, aussi fine qu'elle puisse être dans cette phase d' « *expansion de la frontière* » et sans qu'elle ne soit sous-estimée pour le cas des écrivains-journalistes, la différenciation naît principalement des mutations socio-économiques de la presse de la fin du XIX^e siècle...mais pas uniquement.

2.3 Effet d'*hystérésis* et logiques de différenciation

Nous avons déterminé que les logiques de différenciation agissant au sein du champ journalistique de la fin du XIX^e siècle émanent de la remise en question des positions et des dispositions des occupants traditionnels du champ dont la représentation se résume aux écrivains-journalistes. La teneur des discours de crise mobilisés par ces derniers a été replacée dans la portée des stratégies de différenciation mises en œuvre par ces acteurs. Nous avons également spécifié que ces stratégies relèvent avant tout des changements socio-économiques profonds engagés par l'intensification de l'industrialisation de la presse française dès la deuxième moitié du siècle. Nous avons vu que le progrès de la division du travail journalistique, par la segmentation du champ et par les nouvelles dispositions qui en découlent, se présente comme un angle d'analyse pertinent des logiques de différenciation alors en action au sein du champ journalistique.

Par ailleurs, en nous appuyant à nouveau sur les travaux de Pascal Durand, il apparaît qu'un autre niveau d'explication de ces logiques peut être atteint pour approfondir notre analyse. L'auteur signale que le positionnement des discours des occupants traditionnels du champ journalistique de l'époque a trait à l'épreuve d'adaptation observée dans les régions dominantes du champ d'alors ; ce que l'auteur caractérise comme une situation d'*hystérésis*²⁵⁵. Empruntée au vocabulaire bourdieusien, cette notion renvoie à une condition dans laquelle des agents éprouvent le présent avec des catégories du passé. Face à une situation nouvelle, les agents dotés d'*habitus* aux dispositions durables sont rapidement dépassés par l'évolution des événements. En résulte une rupture entre *habitus* jusqu'ici portés et exprimés et nouvelles exigences de conduite.

²⁵⁴ Ruellan, D., *Op.cit.*, p.15.

²⁵⁵ Durand, P., *Op.cit.*

Sans conteste, au regard des dispositions nouvellement admises au sein du champ journalistique et dépeintes *supra*, les écrivains-journalistes se trouvent confrontés à une conversion du champ qui leur échappe, confirmant que « *des systèmes d'attente, des systèmes d'appréciation, des dispositions à avoir quelque chose, des besoins, etc., qui se sont constitués dans un certain état de l'univers (social particulier), survivent à l'état de l'univers. Le monde a changé, ils n'ont pas changé. Et donc ils perpétuent, par leur conduite des attentes que le monde ne confirme pas* »²⁵⁶. Ce décalage est prégnant dans les discours des intéressés et rend clairement compte de l'*hystérésis* des représentations de l'activité journalistique alors ressentie. Dorénavant inscrits dans un cadre de référence socio-professionnel (pratiques, croyances, conduites) qui les exclut progressivement, les écrivains-journalistes en viennent à exprimer leur rejet du nouveau journalisme par des discours distinctifs basé sur le modèle d'un avant/après.

Nos propos corroborent l'observation faite par Pierre Bourdieu qui décrit le champ de production culturelle (auquel nous attachons le champ journalistique) comme un espace au sein duquel les agents mettent en œuvre des stratégies variant selon leur position, ceux aux positions dominantes optant généralement pour le conservatisme. Avec Alain Touraine, nous pensons que le sentiment de crise encourage à ce positionnement conservateur, tourné vers le passé : « *À la crise répond l'effort de reconstruction de la société, de restauration de ses principes et de son fonctionnement. On cherche à retrouver une situation "normale", à récupérer les positions perdues, l'intégration de la collectivité, les règles du jeu social, les principes qui animent la culture* »²⁵⁷.

« *C'est un procès un peu trop commun que celui des littérateurs empêcheurs de modernité de l'information* »²⁵⁸ note avec discernement Denis Ruellan, reprenant fidèlement, fait rare, une citation célèbre d'Émile Zola²⁵⁹ dont nous rappelons le propos : « *L'information [...] a transformé le journalisme, tué les grands articles, tué la critique littéraire, donné chaque jour plus de place aux dépêches, aux nouvelles grandes et petites, aux procès-verbaux des reporters et des interviewers. Si la littérature est une récréation de lettrés, l'amusement réservé à une classe, la presse est en train de tuer la littérature. Seulement elle apporte autre*

²⁵⁶ Bourdieu, P., « Intérêt et désintéressement », *Cahiers du GRS*, n° 7, 1988, p. 33.

²⁵⁷ Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p.350.

²⁵⁸ Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou : identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p. 116.

²⁵⁹ La citation de Zola est souvent abrégée par les chercheurs à sa première phrase, ôtant ainsi, d'après nous, toute contextualisation aux propos cités.

chose, elle répand la culture, appelle le plus grand nombre à l'intelligence de l'art. A quelle formule aboutira-t-elle ? Je l'ignore. On peut constater simplement que si nous assistons à l'agonie de la littérature d'une élite, c'est que la littérature de nos démocraties modernes va naître »²⁶⁰.

Nous ne contestons pas qu'une frange visible des écrivains, Emile Zola en tête, voyait, sinon avec enthousiasme, du moins avec bienveillance, le succès de la presse populaire comme signe prometteur d'évolution socio-culturelle en répandant la lecture. Dans le cas cité, nous émettons toutefois une nuance à ce positionnement magnanime des écrivains-journalistes, en tenant pour principe que la crise peut être perçue comme un non-sens, et que « *comme la lumière projetée sur un miroir brisé est renvoyée dans toutes les directions, l'image de l'ordre à rétablir est souvent incohérente et conduit à présenter simultanément des affirmations ou des objectifs contradictoires* »²⁶¹. La crise peut ainsi conduire à des comportements discontinus, à « *la succession rapide de l'excitation et de la dépression, des programmes généraux et de l'indifférence apathique* »²⁶².

Deux observations confortent notre volonté de relativiser cette disposition des littéraires en faveur de la nouvelle presse. D'abord, les propos parlent d'eux-mêmes : « *c'est que la littérature de nos démocraties modernes va naître* ». La presse n'est toujours pas dissociée de la littérature et la pratique journalistique n'est en aucun cas distinguée de la pratique littéraire. Deux paragraphes de l'article dont la citation est tirée louent d'ailleurs les mérites du journal comme lieu d'apprentissage de l'écriture littéraire et comme pépinière d'écrivains en devenir.

Ensuite, il nous faut insister sur la datation de l'article, publié en 1894 : il fallut deux décennies pour en arriver à cette concession des auteurs — dans le même article, Zola en compte trois : « *il est certain que, depuis une trentaine d'années, elle [la presse] évolue avec une rapidité extrême* ». À la lecture exhaustive de l'article, les propos de l'écrivain font état d'une résignation face à l'ampleur du nouveau journalisme et n'éluent en rien une certaine amertume désormais « digérée », plus de vingt ans après les premiers signes visibles des transformations de la presse. À ce propos, relativement au concept d'« *écologie des professions* », et plus précisément au sujet des répercussions possibles d'une profession à l'autre, toutes deux étant voisines, Andrew Abbott présageait des développements ou des défaites. Après avoir relevé que l'importance prise par cette nouvelle presse participait d'un

²⁶⁰ *Les Annales politiques et littéraires*, 22 juillet 1894, pp. 51-52.

²⁶¹ Touraine, A., *Op.cit.*, p.351.

²⁶² *Ibid.*

« fait social », l'écrivain conclut avec défaitisme : « *se fâcher et résister serait ridicule car on n'arrête pas une évolution* ». Ces propos se rapprochent singulièrement de ceux tenus par Alexis de Tocqueville dans son ouvrage *De la démocratie en Amérique* qui, tout en affichant une hostilité à l'idée démocratique arguant qu'elle mènerait à la tyrannie de la médiocrité, reconnaissait son inexorable marche²⁶³.

« Fait social » irréversible donc que cette nouvelle presse accompagne et que Pascal Durand dénote en spécifiant que le phénomène d'*hystérésis* observé est, pour le cas ici rapporté, de nature collective en concernant tout autant journalistes et lecteurs, résistants face à la modernité²⁶⁴ et attachés à l'archétype traditionnel. C'est ainsi que nous devons replacer les résistances constatées à l'échelle du champ journalistique dans une dimension plus élargie, à l'échelle sociale.

3. Le champ journalistique comme point de tension d'une crise idéologique

Nous l'avons spécifié en début de chapitre, les écrivains-journalistes, en tant que tenants « *d'un référent culturel majeur* »²⁶⁵, contribuent à faire se perpétuer un espace public bourgeois, tendant alors vers le déclin, dans lequel les littéraires assument le monopole des idées. Aussi, doit-on voir en l'implication des écrivains en presse la traduction d'une volonté conservatrice donnant aux acteurs du champ littéraire une légitimité dans le champ social²⁶⁶.

L'idéal conservateur et moral d'une majorité de littéraires, d'ailleurs également porté par les tenants de la droite française du XIX^e siècle, « *orléanistes, mais aussi légitimistes et bonapartistes* »²⁶⁷, qui voient en la nouvelle presse la menace du libéralisme républicain, se

²⁶³ De Tocqueville, A., *De la démocratie en Amérique*, Gallimard, Paris, 1992 (1^{ère} éd. 1835).

²⁶⁴ Nous n'appréhendons pas la modernité comme caractéristique d'un « progrès » au sens galvaudé du terme, mais comme une méthode de découpage de l'histoire selon l'observation des restructurations majeures auxquelles les sociétés occidentales, d'ailleurs qualifiées de « modernes », ont été soumises.

²⁶⁵ Ruellan, D., « Les frontières d'une vocation », in Ruellan et al. (dir.), *Stars, scribes et scribouillards*, Syros, Paris, 1994, p. 223.

²⁶⁶ « *Je veux le pouvoir en France, et je l'aurai* » clamait Honoré de Balzac (Lettre à Mme Hanska du 27 mars 1836, LHB, T.1 p. 310). A partir de ces déclarations, Patricia Baudouin a étudié les ambitions politiques de l'écrivain, ambitions révélées par le lancement de la *Chronique de Paris* en 1835. L'échec du titre tient, d'après l'auteure, de la défense d'une ligne idéologique conservatrice à contre-courant de celle de la presse qui tend alors d'un point de vue général vers une pensée progressiste. Voir Baudouin, P., « Balzac directeur de la *Chronique de Paris*. L'indépendance problématique du journal des "intelligentiels" », *L'Année balzacienne*, 2006, n° 7, pp.237-256.

²⁶⁷ Martin, M., « Retour sur "l'abominable vénalité de la presse française" », *Le Temps des Médias*, n° 6, 2006, p. 28.

confronte à la tangible avancée d'une conception rationalisée du journalisme, mais plus encore des industries de l'écrit. Les discours dénonciateurs à l'endroit du journalisme naissant témoignent bien que « *c'est l'hérésie, l'hétérodoxie, comme rupture critique, souvent liée à la crise, avec la doxa, qui fait sortir les dominants du silence et qui leur impose de produire le discours défensif de l'orthodoxie, pensée droite et de droite visant à instaurer l'équivalent de l'adhésion silencieuse de la doxa* »²⁶⁸.

3.1 Culture de la modernité Vs « Âge d'or »

L'opposition entre journalisme traditionnel et journalisme nouveau, souvent résumé par les chercheurs en sciences de l'information et de la communication à la figure du reporter, met à jour les enjeux d'ordre multiple (sociaux, économiques et politiques) que renferme la « *relève de l'information* »²⁶⁹; relève d'ailleurs permise par la progression de la communication, terminaison des innovations techniques du XIX^e siècle. La généralisation du journalisme d'information en ce dernier quart de siècle, si elle tient, en partie, de l'expansion et de la diversification sociale du public ainsi qu'au développement de ses aptitudes de lecture, est avant tout rendue possible par les perfectionnements techniques. « *Les chemins de fer, les télégraphes et les téléphones ont transformé le monde* »²⁷⁰ avance Pierre Giffard, figure de proue du reportage de cette fin de siècle. Ainsi, transparait au travers de la critique à l'égard du journalisme naissant le procès d'une « *société de flux* »²⁷¹ qui conduirait à « *machiniser* » l'homme et à encourager une « *société inquiète et pressée qui n'a plus le temps de lire parce qu'elle a perdu peut-être le temps de penser* »²⁷². Cette référence faite au temps renvoie significativement à l'illusion de sa maîtrise dans la pensée dominante que nous avons précédemment évoquée.

Au regard du contexte sociétal dans lequel notre analyse du champ journalistique s'inscrit, il apparaît que le clivage des représentations vérifié en son sein renvoie plus largement à une dichotomie idéologique qui s'énonce sensiblement avec la confrontation de deux conceptions

²⁶⁸ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 115.

²⁶⁹ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999.

²⁷⁰ Giffard, P., « *Figaro-ci ! Figaro-là !* », 1887, cité par Palmer, M., *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne, 1863-1914*, Aubier, Paris, 1983, p. 92.

²⁷¹ Mattelart, A., *L'invention de la communication*, La Découverte, Paris, 1994.

²⁷² Picot, G., *Le Livre du centenaire*, ouvrage collectif de célébration de l'anniversaire du *Journal des débats*, 1888, cité par Ferenczi, T., *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Pion, 1993, p. 20.

des effets de l'industrialisation des sociétés avancées : l'une technicienne, que l'on rapportera au positivisme saint-simonien et qui accepte l'innovation industrielle en bienfait dans la progression des civilisations²⁷³ ; l'autre conservatrice, calquée sur la pensée fouriériste, dénonce le progrès industriel comme « *le supplice des peuples* »²⁷⁴.

Autrement dit, à la culture d'une modernité s'oppose un traditionalisme persistant dont l'élite, dans sa majorité, en relayant le mythe de « *l'âge d'or* »²⁷⁵, se fait le porte-voix. Ce que confirme Pascal Durand : « *Se défait peu à peu, non sans résistance ni réactions de repli (vers ces lieux où les discours fabriquent leurs lieux communs), le sens pratique émané d'un système aussi stable naguère dans sa structure générale que dans l'ordre des valeurs qu'il sécrétait en chacun de ses agents* »²⁷⁶.

Dès lors, le champ journalistique de la fin du XIX^e siècle devient le lieu de cristallisation d'incertitudes alors éprouvées à l'échelle d'une société, qui, en plein changement, se présente en état de crise. Comme l'énonce Bruno Courbon, « *le discours de la crise serait d'abord une mise en garde, mise en garde en général alarmiste, propre à attirer l'attention sur le moment où l'avenir semble "se décider". On se souviendra que la notion sous-jacente de moment décisif était centrale dans l'étymon grec du mot. Le verbe krinein qui servait de base au substantif krisis signifiait en effet "juger, décider"* »²⁷⁷. Ce constat de la convergence des incertitudes vers le champ journalistique se justifie principalement par l'interpénétration, alors forte, entre champs (politique, culturel, économique, etc.) dont celui journalistique se situe à la croisée. Nous en avons fait état en introduction de ce chapitre, le caractère expansif de la crise a effectivement la particularité de s'étendre — notre lecteur nous pardonnera ce jeu de mots malheureux — « à travers champs ». En outre, Edgar Morin a rapporté ce double visage

²⁷³ La contribution de la pensée positiviste aux pratiques journalistiques a été relevée ; les pratiques émergentes, en donnant le primat des faits sur le commentaire, traduisent une objectivation idéologique de l'objectivité journalistique. Citons, entre autres, les travaux de Bertrand Cabedoche qui ont argumenté en faveur d'une influence de la pensée saint-simoniste dans les pratiques journalistiques anglo-saxonnes. Or, les chercheurs ont souvent rattaché l'apparition du reportage en France comme le fait d'une importation de telles pratiques. Voir à ce sujet : Cabedoche, B., « Do the Media help us Grasp European Realities ? Philosophical, ethical and methodological questions. », in Nico Carpentier, Pille Pruulmann-Vengufeldt, Kaarle Nordenstreng, Maren Hartmann, Peter Vihalemm et Bart Commaerts (ed.), *Researching media, democracy and participation. The intellectual work of the 2006 European media and communication doctoral summer school*, Tallinn, Publications de l'Intensive Programm in Media and Communication, Octobre 2006, pp. 203-218.

²⁷⁴ Fourier, C., *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales : prospectus et annonce de la découverte*, Leipzig, 1808, p. 142, cité par Mattelart, A., *Histoire de la société de l'information*, La Découverte, Paris, 2003, p. 20.

²⁷⁵ Voir à ce sujet le chapitre 3 de l'ouvrage de Girardet, R., *Mythes et mythologies politiques*, Seuil, Paris, 1986.

²⁷⁶ Durand, P., *Op.cit.*, p. 141.

²⁷⁷ Courbon, B., « À propos d'un constituant lexical de la modernité : aspects sémantiques du mot crise », *Ela*, 2010, n° 157, pp. 49-74.

de la crise, tiraillée entre réorganisation et désorganisation, entre progression et régression²⁷⁸, à l'instar de ce que le champ journalistique de l'époque accuse.

C'est ainsi que, dans une société scindée en deux factions, les logiques de différenciation observées au sein du champ journalistique en réfèrent à celles agissant au sein de l'espace social global.

3.2 Le reporter ou l'avènement de la « barbarie managériale » ?

Le journalisme naissant, et en premier lieu le reporter, porte en lui les préceptes de l'idéologie saint-simonienne qui place l'industriel au centre du « progrès » et donne le primat de « *l'administration des choses* » sur « *le gouvernement des hommes* » selon l'expression de Saint-Simon lui-même. La philosophie de Saint-Simon loue « *l'industrialisme* », pour reprendre le néologisme de son inventeur, comme vecteur d'une évolution « harmonieuse » des sociétés, et fait cas de la hiérarchie des fonctions comme fondement structurel de l'organisme social. Ces deux principes font d'ailleurs de nos jours reconnaître Saint-Simon comme l'un des pères fondateurs de la pensée managériale qui « *symbolise l'esprit d'entreprise de la seconde moitié du XIX^e siècle* » et qui guide encore profondément l'idéologie managériale contemporaine²⁷⁹. Pour autant, de son temps, la pensée saint-simonienne fondée sur un nouveau christianisme s'érigait en opposition à la brutalité du libéralisme inspiré par Adam Smith, alors jugé comme facteur déterminant et inévitable de ségrégation sociale.

Les discours des écrivains-journalistes rejettent de toute évidence ces préceptes technicistes. Nous l'avons dit *supra*, le renforcement des hiérarchies au sein des rédactions françaises — par le cadre rigide de pratiques qu'il impose —, et le développement du salariat — par le contrôle du temps et des agents qu'il permet — contrarient la conception libérale du métier journalistique à laquelle tiennent les écrivains-journalistes. De la même façon, l'émergence d'une représentation collective des journalistes, encouragée par l'industrialisation de la presse en réunissant les rédacteurs sur un même lieu de travail, met à mal l'individualisme revendiqué de l'écrivain solitaire.

²⁷⁸ Morin, E., « Pour une crisologie », *Communications*, n°25, 1976, pp. 149-163.

²⁷⁹ Musso, P., « La barbarie managériale », *Les Cahiers européens de l'imaginaire*, n°1, 2009, pp. 126-134, disponible à l'adresse :

http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/47/96/03/PDF/Musso_Cahiers_de_l_imaginaire.pdf, consulté le 12 août 2010.

De surcroît, l'affiliation des écrivains-journalistes à l'élite ne saurait admettre une conception fonctionnaliste ni de leur rôle social, ni de leurs pratiques journalistiques. Le rejet par les écrivains-journalistes de l'« industrialisme » prôché par les saint-simoniens est réciproque. L'idéologie de ces derniers ne laisse délibérément aucune place aux « *littérateurs* » que Saint-Simon lui-même dénonçait comme responsables de l'échec de la Révolution Française, aux côtés des métaphysiciens et légistes dénoncés tels des freins au passage vers une société industrielle et scientifique.

Le rationalisme saint-simonien, matérialisé par la révolution industrielle, va à l'encontre de la mission prophétique des écrivains-journalistes et de leur autorité charismatique auprès du public qui, comme le note Gisèle Sapiro, est à rapprocher de la position des prophètes weberiens face aux prêtres²⁸⁰. Les écrivains-journalistes ne cessent de prétendre en leur légitimité et leur aptitude à se saisir des problématiques sociales par un engagement éthico-politique, laissant entendre que : « *le prophète n'est désigné par personne, il parle en son nom propre, tirant son autorité charismatique de sa position d'auteur ayant conquis la reconnaissance de son public, et agit de manière désintéressée : sa prophétie est gratuite* »²⁸¹. L'« industrialisme », pour sa part, entend insuffler l'ordre social par la science et la technique et participer au « progrès » de la civilisation par l'extension des réseaux ; ainsi, « *au réseau incombe la fonction de réorganisation du grand corps qu'est l'organisme social* »²⁸². Ces antagonismes se retrouvent dans les modalités d'écriture journalistique de l'époque. Alors que la « relève de l'information » assurée par le journalisme nouveau conjugue objectivité et technicité, les écrivains-journalistes privilégient « *le caractère émotionnel plutôt que rationnel du message* »²⁸³.

À ce titre, l'industrialisation de la presse et les transformations qui l'accompagnent au XIX^e siècle engendrent une « *barbarie* » telle que Pierre Musso la saisit, soit comme « *une période intermédiaire [...], source de la civilisation qu'elle affecte et nie en la régénérant, dans un procès sans fin* »²⁸⁴. De plus, les innovations techniques de l'époque (télégraphe, chemins de fer, etc.), toutes orientées vers le réseau, relèvent autant d'une technique que

²⁸⁰ Sapiro, G., « La vocation artistique entre don et don de soi, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°168, 2007, pp. 4-11.

²⁸¹ Sapiro, G., « Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, mars 2009, p. 15.

²⁸² Mattelart, A., « La communication et la promesse de rédemption », *Quaderni*, n° 40, Hiver 1999-2000. p. 72.

²⁸³ Sapiro, G., *Ibid.*, p.15.

²⁸⁴ Musso, P., *Op.cit.*

d'une métaphore : « *une notion pour indiquer le passage, une méta-liaison* »²⁸⁵, ce que Lucien Sfez a qualifié de « *technologie de l'esprit* », « *c'est-à-dire un mode de raisonnement* »²⁸⁶. Or, nous l'avons vu, le journalisme nouveau, resserré à la figure du reporter, symbolise l'avènement du télégraphe, et par conséquent du réseau. Il rappelle également les restructurations de l'organisation du mode de travail journalistique désormais basées sur des hiérarchies et des fonctions. Tandis que la pensée saint-simonienne dessine la « *barbarie* » sous une forme positive et productrice de civilisation, les écrivains-journalistes l'éprouvent comme une scission entre journalisme traditionnel et journalisme nouveau, étant entendu que « *la civilisation ne peut advenir sans la barbarie qui l'enfante* »²⁸⁷.

Dès lors, doit-on y voir les prémisses de ce que Pierre Musso désigne comme une « *barbarie managériale* » où l'idéologie gestionnaire des individus par le travail se fait dogme civilisateur ? Avant de revenir sur ces questions dans la deuxième partie de ce mémoire et ainsi déterminer avec plus d'un siècle de recul si les effets d'une telle « barbarie » sont vérifiables au sein du champ journalistique contemporain, il nous faut poursuivre notre exploration de l'histoire du champ en prenant la crise au sens d'une « *facilité de langage* »²⁸⁸ pour escale.

²⁸⁵ Sfez, L., Offner, J-M., « Symbolisme des réseaux, idéologie de la communication - Un entretien avec Lucien Sfez », *Flux*, n°16, 1994, p. 78. Sur la notion de « *technologies de l'esprit* », voir l'ouvrage de Lucien Sfez, *Critique de la communication*. Seuil, Paris, 1988.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ Musso, P., *Op.cit.*, p.128.

²⁸⁸ Merle, M., « Le système mondial : réalité et crise », *Politique étrangère*, n°5, 1978, p. 495.

Conclusion - Chapitre 1

Au terme de ce premier chapitre, nous avons pu constater que les logiques de différenciation au sein du champ journalistique relèvent d'un phénomène séculaire précédant même l'institutionnalisation du journalisme comme « profession ». Alors que le journalisme n'est pas encore reconnu socialement comme relevant d'un groupe professionnel, les logiques de différenciation nous informent sur l'état de « champ » que le journalisme porte, dans la mesure où il fait d'ores et déjà l'objet d'un « jeu » fondé sur un rapport de force entre les agents pour une position hégémonique et le monopole des capitaux et des richesses.

Le champ journalistique du XIX^e siècle atteste effectivement d'une imposition de « *divisions* »²⁸⁹ du monde des acteurs en présence. L'Histoire nous apprend que la « défaite » des écrivains-journalistes ne sera d'ailleurs que symbolique. Ceux-là continueront bien au-delà de la Belle Époque à contribuer aux journaux, ainsi que le constatent Micheline Cambron et Hans-Jürgen Lüsebrink : « *Émile Zola, François Mauriac, Jean-Paul Sartre et Philippe Sollers en France, Johann Peter Hebel et Walter Benjamin en Allemagne, et des écrivains francophones hors de France comme Abdoulaye Sadi et Léopold Sédar Senghor au Sénégal, Tahar Ben Jelloun, écrivain et journaliste d'origine marocaine, et Gilles Marcotte au Québec incarnent, de manière exemplaire, mais en même temps de façon très diverse, l'union entre activité littéraire et pratique journalistique* »²⁹⁰.

Toutefois, ce cas d'exemple dévoile la constance de la dichotomie du champ formée à partir de la pratique. Pierre Bourdieu avait lui-même souligné l'organisation dichotomique du champ journalistique à partir de ce critère, « *structuré comme la plupart des champs de production culturelle (par exemple le champ artistique depuis la révolution impressionniste), autour de l'opposition entre, pour aller vite, "le pur" et "le commercial", entre ceux qui mettent la politique étrangère en tête, qui valorisent le commentaire, etc., et ceux qui se plient à la demande en offrant du national ou du local et surtout du sensationnel et du sensible* »²⁹¹. Des résonnances existent ainsi entre les « *sous-champs* »²⁹² composant le champ de production culturelle. Ce constat conforte notre approche des modulations du champ journalistique au prisme des mutations des industries culturelles.

²⁸⁹ Bourdieu, P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 52-53, juin 1984, p. 6

²⁹⁰ Cambron, M., Lüsebrink, H-J., « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, 2000, p. 127.

²⁹¹ Bourdieu, P., « Journalisme et éthique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 1, 1996, p. 14.

²⁹² Marchetti, D., « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, n° 111, 2002, pp. 22-55.

Par ailleurs, nous avons établi que les stratégies de différenciation découlent de la remise en question des positions et dispositions des occupants traditionnels du champ dont nous avons volontairement resserré la représentation aux écrivains-journalistes. Nous avons justifié ce choix par la position de ces acteurs au sein du champ de production culturelle et, plus largement, dans le champ social. Leurs stratégies prennent singulièrement appui sur la formulation de discours de crise venant confirmer que « *la crise, conformément à l'étymologie, est un moment où la possibilité est donnée de cerner, de séparer, de juger* »²⁹³. Aussi, la teneur cachée des discours mobilisés a été examinée à l'aune des changements socio-économiques, socio-professionnels et socio-organisationnels profonds qui résultent de l'intensification de l'industrialisation de la presse française, et que le champ journalistique accuse.

Dans le même temps, nous avons vu que le progrès de la division du travail journalistique, par la segmentation du champ et par les nouvelles dispositions qui en découlent, explique pour beaucoup l'amorce des logiques de différenciation au sein du champ journalistique. Mais d'autres phénomènes, tous liés, peuvent justifier leur mise en marche tels que l'accentuation du processus concentrationnaire illustré par le « consortium », l'exacerbation des concurrences découlant de l'alphabétisation et de la mobilité croissante des populations, ou encore l'innovation technique.

Tant le nouveau mode d'organisation du travail que cette industrialisation a supposé que le renouvellement des *habitus* comme « *principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations* »²⁹⁴ qu'elle a induit en faisant émerger un journalisme nouveau, agissent comme un système de contraintes au regard des agents traditionnels devant composer avec les mutations observées. Ces contraintes sont doubles : internes, du fait de la reconfiguration du champ et des nouvelles dispositions venant rivaliser avec celles traditionnellement admises, et externes du fait de la remise en question des positions et des rôles des acteurs déjà présents à l'échelle sociale, que ces rôles soient objectifs (affiliation à l'élite) ou subjectifs (rôle didactique). Les discours de crise mobilisés en phase de changement par les écrivains-journalistes — ce que nous avons qualifié de « *barbarie* » —, s'insèrent dès lors dans un

²⁹³ De la Haye, Y., *La frontière et le texte. Pour une sémiotique des relations internationales*, Payot, Paris, 1977, p. 136.

²⁹⁴ Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Minuit, Paris, 1980, p. 88.

« travail d'interprétation »²⁹⁵ de cette nouvelle réalité au sein du champ journalistique, mais également au sein du champ social global. Ce travail d'interprétation du monde social passe nécessairement par une phase de catégorisation de celui-ci. Or, nous l'avons précisé précédemment, la catégorisation telle que Pierre Bourdieu la décrit, génère une distinction entre acteurs d'un champ. Comme l'avance Luc Boltanski, il apparaît alors que « *chaque nouvelle interprétation de la réalité doit compter avec le système de contraintes constitué par les interprétations déjà données. Mais ces interprétations concurrentes ne se meuvent pas dans le ciel des idées pures. Comme les sols dans le paysage rural, espaces finis et déjà occupés, le champ des visions du monde social, régi, lui aussi, par la loi de la rareté, est déjà approprié par des agents, des instances et des groupes, dotés eux-mêmes d'une position déterminée dans l'espace social, en sorte que toute interprétation qui vient se surajouter aux interprétations existantes est définie par la nécessité de marquer sa différence par rapport aux interprétations déjà données* »²⁹⁶.

Dans le chapitre suivant, nous nous attacherons à démontrer que ce constat reste valable pour chaque période de crise exprimée, ou du moins pour celles que nous avons choisi d'étudier. Toutefois, et nous l'avons déjà signalé, les logiques de différenciation considérées à l'échelle du champ journalistique relèvent de mécanismes de distinction inhérents à l'ensemble du corps social. Dans la mesure où « *la crise est à la fois un révélateur et un effecteur* »²⁹⁷, nous conviendrons que ces phénomènes varient dans leurs formes (champs et agents concernés, degré d'interrelation entre champs et système de valeurs admis) et leurs effets (distribution des rôles, positions/dispositions et discours produits) selon l'époque donnée. De la sorte, le début du XX^e siècle sera témoin de logiques sociales qui prôneront des valeurs et des conduites qui, dans l'époque que nous venons de traiter, étaient proscrites et qui conduiront ainsi à un déplacement des dualités au sein du champ journalistique.

²⁹⁵ Boltanski, L., « Les systèmes de représentation d'un groupe social : les "cadres" », *Revue française de sociologie*, Vol. 20, n°4, 1979, p. 641.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 640.

²⁹⁷ Morin, E., *Op.cit.*, p.162.

Chapitre 2. Salariat, journalisme professionnel et représentation collective : Les logiques de différenciation par le statut (1918-1935)

Supposer que les logiques de différenciation au sein du champ journalistique s'activent, ou du moins se rendent davantage visibles, lors de périodes de crise, nous amène inéluctablement à aborder la phase de l'entre-deux-guerres, généralement choisie par les chercheurs en SIC comme amorce dans l'analyse des logiques de différenciation sociale au sein du champ journalistique²⁹⁸. C'est le cas de Denis Ruellan qui a consacré un ouvrage déterminant comment « *les agents ont bâti et rendu visible ce "groupe" auquel ils donnèrent existence et légitimité, à travers un processus de négociation, des organisations, des représentations et des dispositifs juridiques* »²⁹⁹. En maintenant que la crise est « *par définition, conjoncturelle* »³⁰⁰, le contexte historique de l'époque nous éclaire considérablement sur ce dessein. En effet, la Première Guerre a laissé la France dans une délicate situation économique et politique. L'inflation, entre autres facteurs, a conduit à l'extinction de nombreux titres³⁰¹. Les survivants subissent une précarité financière considérable, à tel point que tant les contenus³⁰² (réduction de la pagination due à la hausse du prix du papier qui contraint les quotidiens à diviser par deux le volume de pages) que le marché du travail journalistique (les titres se sont raréfiés et les mobilisés sont de retour sans qu'un poste ne les attende) en pâtissent. En ce temps, force est de constater que « *la presse n'embauche guère* »³⁰³.

La situation économique déplorable des journaux pousse leurs propriétaires à recourir aux capitaux extérieurs au secteur et au pays. La concentration s'intensifie et les dérives politico-

²⁹⁸ C'est notamment le point de départ choisi par Denis Ruellan dans *Les « pro » du journalisme* (1997), ou encore par Laurie Schmitt dans son travail de thèse *Dissonances d'une presse quotidienne en mutations. Enjeux de l'intégration des photographies d'amateurs au sein des pratiques journalistiques*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Pailliat, Université Stendhal-Grenoble 3, 2010.

²⁹⁹ Ruellan, D., « Groupe professionnel et marché du travail du journalisme », *Réseaux*, n° 81, 1997, p. 137.

³⁰⁰ Delporte, C., « Le déclin de la presse quotidienne : crise récente ou maladie de langueur ? », Conférence dans le cadre des saisons « Regards croisés sur le patrimoine » organisé par les Archives départementales des Yvelines, disponible sur : <http://www.chcsc.uvsq.fr/>, consulté le 9 septembre 2010.

³⁰¹ Alors qu'on dénombre 90 titres quotidiens parisiens en 1882, ce chiffre chute à 57 titres en 1914 et à 31 en 1939, in Guérin, S., Pouthier, J-L., *La presse écrite*, CFPJ, 1992, cité par Ruellan, D., *Les « pro » du journalisme, De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 68.

³⁰² Voir à ce sujet Martin, M., *La presse régionale. Des affiches aux grands quotidiens*, Fayard, Paris, 2002.

³⁰³ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 201.

financières se multiplient³⁰⁴. S'ajoutant à une crise financière, la presse et le journalisme subissent de plein fouet une crise morale³⁰⁵. La raréfaction des ressources d'emploi des journalistes génère des concurrences acerbes, externes (amateurs, fonctionnaires, etc.) mais aussi internes au champ (journalistes, collaborateurs multiples), qui structurent des discours dont la teneur encourage à « l'exclusion, à la marginalisation et à l'aliénation d'une partie des membres du groupe professionnel »³⁰⁶. Cette crise affaiblit considérablement les journalistes : matériellement d'abord, puisque de bourgeois ils se trouvent déclassés à un rang d'indigents, et socialement, suite aux accusations de « bourrage de crâne » dont ils font l'objet aux yeux du public.

Cette période est alors marquée par une volonté farouche du Syndicat des Journalistes, détenteur du « monopole de la représentation »³⁰⁷, de définir le groupe pour ainsi l'épurer, lui arroger des conditions morales d'exercice et l'institutionnaliser de manière à prétendre aux avantages matériels et symboliques qu'il entend mériter. À cet effet, le syndicat mettra au point un idéal-typique du journaliste s'inspirant nettement du modèle ouvrier alors loué, lequel a déjà fait ses preuves en matière de négociations syndicales³⁰⁸. Caractéristique de l'« esprit des années vingt »³⁰⁹ qui répand une logique de classe (employeurs *versus* travailleurs), ce modèle rompt stratégiquement avec le fonctionnement conservateur de la « grande famille » de la presse où directeurs et journalistes entretenaient une apparente camaraderie.

³⁰⁴ Jeanneney, J-N., *L'argent caché. Milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle*, Seuil, Paris, 1984.

³⁰⁵ Voir à ce sujet Martin, M., « Retour sur "l'abominable vénalité de la presse française" », *Le Temps des Médias*, n° 6, 2006, pp. 22-33.

³⁰⁶ Ruellan, D., « L'invention de la carte de presse ou la fermeture de la frontière journalistique (1936-1940) » in *L'identité professionnelle des journalistes*, Actes de colloque de Strasbourg, Alphacom-CUEJ, 25-26 novembre 1994, pp. 13-38.

³⁰⁷ Bernard, C., Mouriaux, R., « Presse et syndicalisme », *Mots*, Vol.14, n°1, 1987, p.12. À l'issue de la Première Guerre, faisant suite au Comité Général des Associations de la Presse Française, le Syndicat des Journalistes incarne à sa création, en 1918, la première organisation à œuvrer pour la fédération des journalistes en visant explicitement des objectifs de structuration et de moralisation de la profession ; ces deux desseins passant par une distinction entre le professionnel et l'amateur de l'écrit. Lors de la relève prise à la tête du syndicat en 1922 par Georges Bourdon, le Syndicat des Journalistes multiplie les pieds-de-nez à l'égard des associations de journalistes traditionnelles créées à la fin du XIX^e siècle, donnant à entendre que « les associations ne comprennent décidément rien à la lutte professionnelle » in Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 218.

³⁰⁸ Voir à ce sujet Willemez, L., « Quand les syndicats se saisissent du droit. Invention et redéfinition d'un rôle », *Sociétés Contemporaines*, n° 52, 2003, pp. 17-38.

³⁰⁹ Certains historiens parlent d'« esprit des années vingt » pour décrire une phase de réévaluation des valeurs et des comportements. Voir à ce sujet Ory, P., Sirinelli, J-F., *Les intellectuels de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Armand Colin, Paris, 1986.

Dans un premier temps, nous verrons que l'idéal-typique promu par le syndicat, s'il connaîtra des ajustements (et un durcissement) suite au passage de main des représentants syndicaux en 1922, s'intègre dans un travail de valorisation du groupe *via* sa moralisation, fondée sur des principes de transparence et d'humilité. Il sera par la suite établi que ce portrait idéal-typique s'érige en opposition à ceux que le syndicat dénonce vigoureusement comme des « *intrus* » concourant, d'après ses représentants, à la dévaluation des salaires, à la condition médiocre des journalistes et nuisant à la qualité de l'information.

La dénonciation faite des amateurs s'inscrit logiquement dans une démarche d'affirmation d'une professionnalité, au sens de capacités et d'identité professionnelle³¹⁰. En revanche, il devient plus étonnant de constater la condamnation d'une catégorie d'acteurs traditionnellement attachés au champ et qui, selon nous, mérite une attention plus approfondie. Les journalistes collaborateurs multiples, bientôt désignés comme « *pigistes* »³¹¹ font également l'objet de l'anathème syndical, alors même qu'ils appartiennent au champ et s'inscrivent dans un procès de travail multiple qui, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, relève d'une forme traditionnelle de la pratique journalistique, préexistant même au journalisme mensualisé. Toutefois, dans l'entre-deux-guerres, la collaboration multiple devient la règle par défaut et révèle alors l'ampleur de l'émiettement de la profession, de sa dispersion et de sa difficile rationalisation, *a fortiori* en cette période ressentie de crise. Le « *collaborateur du dehors* »³¹² se présente alors comme allant à l'encontre de l'idéal-type promu par le syndicat et contredit l'unité du groupe appelée par ce dernier. Il entrave l'action du syndicat pour l'obtention d'un statut salarial et professionnel, c'est-à-dire d'un « *niveau de reconnaissance interne et externe qui se traduit par des cadres institutionnels* »³¹³.

³¹⁰ Jean-François Blin décrit ainsi la professionnalité comme un ensemble de fonctions à assumer, de compétences à maîtriser, mais également d'identités exprimées en tenant compte des enjeux qu'elles revêtent, in Blin, J-F., *Op.cit.*, p. 207.

³¹¹ L'étymologie du terme « pigiste » est multiple et sporadique, et demande donc à être développée. Nous procéderons à un passage en revue de l'évolution sémantique du terme et de ses dérivés (piger, pige) en introduction de la deuxième partie de ce mémoire.

³¹² Dans l'édition, en général, avant même de parler de collaborations multiples, il était d'usage au XIX^e siècle de parler de « *collaborateurs du dehors* », par opposition aux « *collaborateurs sur place* ». C'est la distinction qu'opère Ambroise Firmin Didot lorsqu'il évoque son passé de rédacteur : « *je ne fus jamais qu'un collaborateur du dehors, mais j'avais fini par être presque de la maison* », in Fournel, V., *Figures d'hier et d'aujourd'hui*, Calmann Lévy, Paris, 1883, p. 260. Nous distinguons ces « *collaborateurs du dehors* » des « *collaborateurs d'occasion* » décrits par Jules Claretie en 1885 comme des « amateurs » se livrant au journalisme de manière épisodique et en complément d'une occupation principale. C'est dans ce sens qu'Emile de Girardin les distingue en 1864 : « *Journaliste d'occasion plus que de profession* », in *Le spectre noir*, Michel Lévy frères, Paris, 1864, p. 147.

³¹³ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997 p. 12.

Le syndicat répondra à ce qu'il perçoit comme une menace par la mise en œuvre de stratégies de différenciation, lesquelles ne se limiteront pas au stade des discours. L'argument moral sera invoqué « *pour justifier une exclusion qui répondait en fait à des logiques économiques et socio-politiques* »³¹⁴ ; l'amateur est tenu à distance par la frontière de la profession et les journalistes collaborateurs multiples, par celle de la moralité. Alors que les logiques de différenciation activées par les groupes professionnels se justifient généralement par la volonté d'une maîtrise du marché du travail, elles trouvent également leur fondement dans une quête identitaire symbolique qui répond à des exigences sociales plus larges, confirmant que les groupes peuvent viser tant une position (accès aux biens et services sur le marché), qu'un statut (place dans la hiérarchie sociale).

Aussi, rappelons l'hypothèse à laquelle nous consacrons cette partie à la vérification. Nous avons supposé que la différenciation socio-professionnelle au sein du champ journalistique relevait d'un mouvement structurant-structuré. Nous poserons spécifiquement la question de l'ancrage de la « *tendance à la distinction* », celle-ci pouvant s'inscrire dans « *un processus d'institutionnalisation de la profession qui s'élabore sur la capacité à circonscrire et à définir l'activité du groupe* »³¹⁵.

1. Façonnement des représentations du journaliste « professionnel » au gré des stratégies syndicales

La Loi de 1881 qui « *relève et contribue à définir une partie essentielle des référents culturels et identitaires de la profession* »³¹⁶ a révélé un nouveau visage du journaliste en brisant l'astreinte au politique et a appuyé l'émergence d'une « *conception mythique de la liberté de la presse et de l'indépendance des journalistes* »³¹⁷. Pourtant, moins d'un siècle après les débuts de l'industrialisation de la presse en France, le journaliste semble tiraillé entre le mythe de l'« *ombudsman* », médiateur libre « *indépendant de la rédaction* »³¹⁸, et une

³¹⁴ Mercier, A., « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, p. 222.

³¹⁵ Schmitt, L., *Dissonances d'une presse quotidienne en mutations. Enjeux de l'intégration des photographies d'amateurs au sein des pratiques journalistiques*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Pailliar, Université Stendhal, Grenoble, 2010, p.29.

³¹⁶ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p.19.

³¹⁷ *Ibid.*, p.40.

³¹⁸ Le Bohec, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2000, p.238.

réalité moins glorieuse où il est assigné à la réalisation d'une tâche prescrite en qualité d'employé contribuant à un dessein plus vaste de rentabilité d'un journal.

Paradoxalement, ce dilemme, traduit comme une « *identité en crise* » par Christian Delporte³¹⁹, s'avère particulièrement profitable en cette période trouble d'entre-deux-guerres³²⁰. À l'issue de la Première Guerre, les scandales financiers, non moins que le « bourrage de crâne » dont est taxée la presse par l'opinion publique, touchent de front les journalistes et leur image sociale. Ces derniers adopteront de manière opportuniste tantôt la casquette de l'intellectuel héritée du passé littéraire du journalisme, et spécifiquement de l'investissement politique des journalistes lors de l'affaire Dreyfus, tantôt celle victimaire de l'« *ouvrier de la pensée* » qui argue « *la nécessité de gagner son pain en rédigeant un article* »³²¹. Ce dernier discours rappelle combien une part d'intellectuels français, comme ceux italiens, était réceptive aux thèses développées par Lénine relativement au rôle attribué au journalisme dans la révolution mondiale³²².

Étudier le portrait du journaliste dépeint et défendu en ces temps par le SNJ permet d'observer une évolution des représentations produites au gré des stratégies syndicales, lesquelles suivent les étapes d'institutionnalisation d'une profession³²³. Seulement, ces stratégies sont elles-mêmes érigées en adéquation avec les « *convenances collectives* »³²⁴ admises et promues en France, et plus généralement en Europe, dans l'entre-deux-guerres. Les difficultés matérielles auxquelles les journalistes se trouvent confrontés et le discrédit qui les touche à l'échelle sociale les posent en dominés.

Pour l'époque ici couverte, ces convenances apparaissent en totale contradiction avec celles admises par la population dominante pour la période que nous avons explorée précédemment. Alors que les écrivains-journalistes rejetaient l'idée d'un salariat asservi et exempté de responsabilité individuelle, objectaient une dépendance matérielle induite par la

³¹⁹ Delporte, C., « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres, une identité en crise », *Revue Vingtième Siècle*, Vol. 47, n° 1, 1995.

³²⁰ Contrairement à ce que laisse entendre l'expression, l'« *entre-deux guerres* » n'est pas perçue comme une phase de paix par les contemporains : « *l'opinion [...] n'a pourtant pas l'impression d'en être sortie dans ce que nous avons dénommé a posteriori l'entre-deux-guerres* », in Martin, M., *La presse régionale. Des affiches aux grands quotidiens*, Fayard, Paris, 2002, p. 217.

³²¹ Weber, M., *Le savant et le politique*, Union Générale d'Éditions, Paris, 1963, p.132.

³²² Voir à ce propos, Worontzoff, M., *Lénine. Profession : reporter*, Éditions de la Taupe Rouge, Paris, 1975.

³²³ Voir à ce propos Mercier, A., *Op.cit.*

³²⁴ Par « *convenances collectives* », nous entendons un ensemble de normes « *qui s'imposent aux dominés à un certain moment donné du temps et qui obligent les travailleurs à s'imposer des limites par une sorte de souci de respectabilité, qui conduit à l'acceptation de la définition dominante de la lutte convenable.* », In Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 258.

fidélité à un employeur unique et portaient la réussite au visible pour adhérer (ou demeurer) à l'élite mondaine, le journaliste de l'entre-deux-guerres, pour sa part, s'inspire du discours ouvrier, vante les mérites d'une fidélité salariale et loue la précarité en signe de dignité morale et d'honorabilité sociale.

Dans les premières années d'existence du syndicat des journalistes, de 1918 à 1922, avant l'arrivée de Georges Bourdon à sa tête, la stratégie du comité fondateur consiste essentiellement à regagner la confiance de l'opinion publique en appelant à la restauration d'un « *journalisme moral* »³²⁵, et en promouvant l'image du journaliste comme un « *travailleur intellectuel* ». Avec l'arrivée de Georges Bourdon en meneur, qui saisira mieux les rouages des négociations syndicales avec les partenaires sociaux, cette image se durcit en se rapprochant de celle du prolétaire et traduit un revirement des stratégies du syndicat qui, en tant que « *groupe d'intérêt* »³²⁶, se livre alors à un « *rappel aux convenances* »³²⁷ qui s'axe, au travers des principes défendus et de l'orientation des arguments syndicaux, sur une exigence normative induite par l'« *air culturel* » dont les journalistes sont « *comme n'importe quel acteur social, fortement dépendants* »³²⁸.

1.1. Du journaliste en « *travailleur intellectuel* »...

Nous l'avons dit *supra*, la création du Syndicat des journalistes s'inscrit dans une tendance générale au syndicalisme chez les « *intellectuels* »³²⁹, certes tardive du fait de la réticence des concernés qui voyaient ce penchant à la syndicalisation comme une marque de

³²⁵ Delporte, C., *Op.cit.*, p.195.

³²⁶ Reynaud, J-D., *Les syndicats en France*, Tome 1, Seuil, Paris, 1975, pp. 14-15. Selon l'auteur, les syndicats sont des groupes d'intérêts qui, dès lors qu'ils agissent au niveau politique, deviennent des groupes de pression.

³²⁷ Bourdieu, P., *Le bal des célibataires: crise de la société paysanne en Béarn*, Seuil, Paris, 2002, p. 191.

³²⁸ Derville, G., « *Le journalisme et ses contraintes* », *Les Cahiers du journalisme*, n°6, Octobre 1999, p.157.

³²⁹ Notre propos ici n'est pas de discuter la question du journaliste en « *travail intellectuel* ». Nous pouvons toutefois rappeler que celle-ci a été à maintes reprises soulevée par nos chercheurs. En 1959, Jean Touchard et Louis Bodin relevaient déjà la difficulté d'y répondre. La majorité des chercheurs, à l'instar de Rémy Rieffel, s'accordent aujourd'hui à dissocier journalistes et intellectuels, admettant néanmoins des interactions du fait de leur intégration dans le champ plus vaste de production culturelle, de même que des appuis réciproques dans leur quête respective de légitimité sociale. Les professionnels, quant à eux, se distinguent volontiers de la classe des intellectuels (Cf. Ferenczi, T., *L'invention du journalisme en France*, Paris, Payot, 1996) quand il s'agit de pointer leur métier comme relevant d'une classe « *spéciale* » — se démarquant par son impératif d'objectivité notamment — mais s'y affilient volontiers dès qu'il s'agit de faire valoir des droits : « *L'inquiétude du lendemain est insupportable pour tout travailleur, et aussi pour le travailleur intellectuel qu'est le journaliste* », in *Cahiers Témoins*, Revue trimestrielle des journalistes de la CGT, n°1, juin 2009.

prolétarianisation de leur activité³³⁰, contredisant l'abstraction qui la caractérise³³¹. Les corps professionnels concernés privilégiaient jusqu'ici des groupements associatifs, pour la plupart nés à la fin du XIX^e siècle, lesquels assuraient une fonction de solidarité et de défense professionnelle.

Cet élan collectiviste intervient, en premier lieu, pour tenter de résorber le « *chômage intellectuel* »³³². L'effondrement des rentes, souvent familiales, et la dévaluation des pensions remettent en question les positions acquises ; le constat est amer : « *les intellectuels tenaient au lendemain de la guerre l'office des nouveaux pauvres* »³³³. La phase de professionnalisation d'une grande part d'activités intellectuelles exige parallèlement une régulation des marchés du travail. Ensuite, ces formations syndicales agissent en réponse au retrait manifeste de l'État en matière de travail et d'emploi³³⁴. Cette syndicalisation intellectuelle naît de la perspective de préserver un capital de pouvoir à une époque où celui-ci tend à se déplacer vers le prolétariat qui, par le syndicalisme, « *s'est démêlé du chaos, préliminaire à toute constitution, et rangé dans ses catégories professionnelles* »³³⁵. Les intellectuels ont donc adapté leur position, considérant avec opportunisme que dans « *une société qui se transformait, précisément par l'effort du syndicalisme, mieux valait être avec lui que de l'autre côté* »³³⁶. Enfin, ce syndicalisme intellectuel intervient dans un contexte où l'opinion publique discrédite ceux à qui l'on reproche le peu de conscience des réalités du peuple, de la guerre et du travail. Signe

³³⁰ Sapiro, G., « Les professions intellectuelles entre l'État, l'entrepreneuriat et l'industrie », *Le Mouvement Social* Vol. 1, n° 214, 2006, p. 12.

³³¹ Abbott, A., *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.

³³² Chatriot, A., « La lutte contre le « chômage intellectuel » : l'action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) face à la crise des années trente », *Le Mouvement Social*, n°214, 2006, pp. 77-91. La notion de chômage est plus à rapprocher au sens d'un ralentissement général de l'activité qu'au sens statistique que nous lui accordons communément aujourd'hui.

³³³ De Jouvenel, H., *Pourquoi je suis syndicaliste*, Éditions de France, Paris, 1928, p. 65.

³³⁴ Le Ministère du travail créé en 1906 ne fera que poursuivre les deux missions, statistique et de répertoire, de l'Office du travail créé quinze ans plus tôt, sans faire valoir une véritable politique de l'emploi. Quant à la rédaction d'un Code du travail en 1910, il y sera moins question d'une codification du droit du travail que d'une compilation de l'ensemble des lois sociales. Voir à ce sujet : Willemez, L., « Quand les syndicats se saisissent du droit. », *Sociétés Contemporaines*, n° 52, 2003, pp. 17-38.

³³⁵ Sauvebois, G., « Le syndicalisme intellectuel », *Mercure de France*, n°538, 15 novembre 1920, p.8. Notons, par ailleurs, que les syndicats viennent alors consoler ce que Rosanvallon décrit comme une « *double déception politique* » : l'une causée par la désillusion de l'inefficacité du suffrage universel pour résoudre la « *question sociale* », l'autre découlant du constat de transformations sociales limitées après les espoirs permis par la renaissance de la République à la fin du XIX^e siècle, in Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, p. 203.

³³⁶ Sauvebois, G., *Ibid.*, p. 6.

d'un vif anti-intellectualisme ouvriériste³³⁷ qui soutient qu'« il n'y a pas de régimes plus corrompus que ceux où les intellectuels détiennent une place considérable »³³⁸, les intellectuels sont décriés comme une « caste » porteuse « des vieilles idées du révolutionnarisme bourgeois », et qui, « en possession de l'État, essaie d'imposer à la Cité moderne cet idéal nauséabond [...] qui s'intitule idéal humanitaire, pacifiste et rationaliste »³³⁹.

Pour ces raisons, sur le modèle du mouvement ouvrier affilié dans des revendications généralisées³⁴⁰, les syndicats intellectuels s'unissent en 1920 au sein de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (C.T.I.), organisation proche des radicaux et créée sous l'égide, parmi d'autres, de Henry de Jouvenel, homme politique et journaliste au *Matin*, animé par l'ambition de mettre en marche une « révolution par le haut »³⁴¹. Ce qualificatif de « travailleur » revêt un enjeu clairement stratégique, visant aussi bien à faire valoir des droits identiques aux professions manuelles face aux instances patronales et politiques, qu'à convaincre l'opinion publique de la nature laborieuse de l'activité intellectuelle et de sa fonction sociale. Comme les syndicats ouvriers l'avaient fait valoir au tout début du siècle, le travail intellectuel est alors rapproché de l'acte social, différent d'une activité privée, permettant en cela l'accès et la reconnaissance dans l'espace public : « *Avocats, professeurs, journalistes, fonctionnaires, ingénieurs, médecins, intellectuels qui tirons nos ressources et notre influence de l'exploitation de notre cerveau, occupons-nous aujourd'hui dans la vie des nations autant de place que dans leur politique ?* »³⁴² questionne dans ce sens Henry de Jouvenel.

Les journalistes ne tardent pas à rejoindre la cohorte d'adhérents à la *Confédération des Travailleurs Intellectuels* (C.T.I.)³⁴³, ayant saisi l'intérêt de s'insérer dans une telle structure qui réunit dès ses débuts des acteurs influents du monde de l'art et des lettres, proches des pouvoirs politiques. En témoignent les propos de Henry Wendel, co-fondateur de la

³³⁷ Cette tendance à l'anti-intellectualisme se vérifie dès la fin du XIX^e siècle. Depuis, la « classe » des intellectuels a été décriée maintes fois. Voir à ce sujet Touchard, J., Bodin, L., « Définitions, statistiques et problèmes », *Revue française de science politique*, 9^e année, n°4, 1959, p. 837.

³³⁸ Berth, E., *Les méfaits des intellectuels*, Rivière, Paris, 1914, p. 36.

³³⁹ *Ibid.*, p. 19.

³⁴⁰ La CGT en reste la référence.

³⁴¹ De Jouvenel, H. *Op.cit.*, p. 97.

³⁴² *Ibid.*

³⁴³ Le syndicat rejoint la C.T.I. quelques mois après sa création en 1919. En 1938, l'organisation intersyndicale réunit ses adhérents sous treize sections professionnelles (artistes, ingénieurs, médecins, avocats, enseignants, journalistes, etc.).

confédération inter-professionnelle, prêchant pour une adhésion à cette « *très grosse chose* » qu'est la C.T.I., dont il loue, en 1920, les atouts stratégiques auprès de ses confrères de l'*Association des journalistes parisiens*, spécialement celui de pouvoir « *constituer une force considérable [...] C'est une expérience, expérience qui peut être utile* »³⁴⁴.

Cette intégration des journalistes à la C.T.I. apparaît en toute logique, dans la mesure où ils accusent de difficultés similaires à celles éprouvées par les professions adhérentes. Matérielles d'abord, puisque l'évolution des salaires n'a pas suivi celle du coût de la vie et les difficultés économiques de l'industrie de presse ne positionnent pas la rémunération des rédacteurs en priorité. Morales ensuite : lorsque l'on taxe les intellectuels d'incarner « *les propagateurs d'idées fausses et de fausses valeurs, qui leurrent les individus en leur imposant une vision erronée des réalités* »³⁴⁵, les journalistes sont décrits semblablement comme « *un ramassis de maîtres-chanteurs, d'affairistes, de pillards, de spéculateurs, de trafiquants de décorations, de fabricants de fausses nouvelles, de politiciens ratés. Cette tourbe est censée représenter l'esprit français, le génie latin, l'honneur national, la conscience civique et toutes les vertus cardinales* »³⁴⁶. Loin d'être fortuit, le choix de l'affiliation à la C.T.I. témoigne d'une stratégie de rapprochement de la figure du journaliste à celle de l'intellectuel engagé, « *producteur en pleine conscience d'une opinion "éclairée" par la pure raison* »³⁴⁷.

À l'époque, le journaliste se perçoit comme membre, social et professionnel, de la bourgeoisie dont il est, du reste, majoritairement issu, et « *il estime appartenir à une profession libérale, au même titre qu'un avocat ou un médecin, et se range parmi les intellectuels* »³⁴⁸, expliquant l'individualisme notoire du milieu rapporté par les contemporains. Cependant, la récession économique qui a suivi la Première Guerre a mené une grande part des journalistes à la ruine, lesquels, désarmés face à cette nouvelle insécurité, réalisent avec violence l'absence de protection sociale. Certes, les associations professionnelles œuvrent traditionnellement à la solidarité financière de leurs adhérents, mais

³⁴⁴ Propos tenus lors de l'assemblée générale annuelle de l'*Association des journalistes parisiens* du 27 mars 1920, in *Bulletin de l'association des journalistes parisiens*, n°35, 1920, p. 41.

³⁴⁵ Balmand, P., « L'anti-intellectualisme dans la culture politique française », *Vingtième Siècle*, n°36, octobre-décembre, 1992, pp. 31-42.

³⁴⁶ « Financiers et journalistes se donnent la main », *L'Humanité*, 31 décembre 1923.

³⁴⁷ Levêque, S., « Travail journalistique et mouvement sociaux : analyse d'une co-production médiatique. L'exemple du mouvement altermondialiste en France. » Intervention effectuée dans le cadre du 8^{ème} congrès de l'Association française de sciences politique, Lyon, septembre 2005, URL : <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr1/leveque.pdf>, consulté le 3 septembre 2008.

³⁴⁸ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 122.

celles-ci se trouvent dépassées face à l'ampleur du phénomène de précarisation des journalistes³⁴⁹.

À l'instar d'autres corps d'intellectuels, en arborant l'habit du « *travailleur* », les journalistes souhaitent véhiculer l'image de « *citoyens comme les autres* »³⁵⁰ vivement concernés par les questions de société, sans pour autant renoncer à l'image de l'intellectuel, porteuse de prestige social. C'est dans ce sens qu'ils s'arrachent de l'exécutant et se défendent d'être « *des employés, réduits à une besogne tracée à l'avance, mais des collaborateurs [...] aptes à obtenir des droits supérieurs à ceux des employés* »³⁵¹. Plus pragmatiquement, le syndicat des journalistes, alors en mal d'adhérents et de notoriété, voit également en cette adhésion à la confédération interprofessionnelle une occasion de s'appuyer sur ce réseau riche en nombre et en renom.

1.2 ... à l'« ouvrier de la pensée »

Très rapidement après l'arrivée de Georges Bourdon en 1922³⁵², le discours autour de la figure du journaliste se durcit, référant à un lexique de plus en plus proche de celui produit par le syndicalisme ouvrier³⁵³. Georges Bourdon saisit rapidement l'intérêt d'adhérer à une conscience ouvrière, conscience qui s'oriente vers la double exigence de « *créer des œuvres et les voir reconnaître socialement comme telles* »³⁵⁴. Il opère, dans ce sens, un glissement du débat vers le terrain professionnel où la revendication prendra une tournure plus rationnelle. Il met en œuvre une stratégie de discréditation de l'entreprise de presse pour replacer le rédacteur au centre des rouages de l'économie des journaux pour lui redonner ainsi l'occasion

³⁴⁹ « *La vie a augmenté d'une manière considérable et nous avons beaucoup de petits camarades que les dirigeants des associations ne voient que de très loin, qui sont très gênés et meurent à peu près de faim. Ne croyez-vous pas qu'il est temps de faire quelque chose pour eux ?* », Propos du journaliste Raoul Peigné lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association des journalistes parisiens du 27 mars 1920, in *Bulletin de l'Association des Journalistes Parisiens*, n°35, 1920, p. 40.

³⁵⁰ Sauvebois, G., *Op.cit.*, p. 6

³⁵¹ *Bulletin de la Fédération des associations et syndicats professionnels des journalistes français*, août 1921, p. 9, cité par Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 200.

³⁵² Georges Bourdon est reconnu comme la figure centrale dans l'histoire du syndicat. Voir à ce sujet Martin, M., *Ibid.*, ou encore Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999.

³⁵³ Le syndicat n'abandonnera pas définitivement cette dénomination de « *travailleur intellectuel* ». L'étude publiée en 1928 par le Bureau International du Travail précise : « *Le journaliste moderne est, de tous les travailleurs intellectuels, un de ceux dont le travail, en dépit de certaines apparences, a le caractère le plus obligatoire et le plus régulier.* », p. 9.

³⁵⁴ Touraine, A., *La conscience ouvrière*, Seuil, Paris, 1966, p. 242.

de se réapproprier les négociations avec le patronat : le journaliste devient un ouvrier³⁵⁵, et la presse une « usine »³⁵⁶. Le syndicat n'a vraisemblablement jamais renoncé à cette stratégie essentiellement discursive³⁵⁷.

Dès lors, un nouveau discours émerge, teinté de populisme et empreint de termes issus du champ sémantique du syndicalisme ouvrier tels que « revendications », « conditions de travail » ou encore « salariat » et « garanties »³⁵⁸. Aussi, note-t-on une rationalisation de la tâche journalistique qui gomme la dimension intellectuelle du journalisme pour accentuer celle de l'exécutant : « Mais n'est-ce pas déjà travailler pour cet équilibre que de donner à la profession une organisation équitable et rationnelle, et de fournir au journaliste, opiniâtre et souvent modeste, ouvrier d'une création quotidienne, en même temps que des garanties de sécurité, dues à tous les travailleurs, des moyens sûrs de sauvegarder sa dignité ? »³⁵⁹.

Force est de constater que cette requalification du journaliste en « ouvrier » vise surtout à insister sur la scission entre salariés et employeurs et faire signe que les deux classes ne partageront dorénavant plus les mêmes intérêts : « Le contact, jadis constant, entre le directeur et les rédacteurs, est rompu »³⁶⁰ confirme Georges Bourdon. En 1926, l'appel sonnait l'achèvement de la « grande famille » et d'un mode conservateur des relations entre patrons et employés est manifestement entendu. Ce qui amène d'ailleurs François Coty³⁶¹, fraîchement propriétaire du *Figaro*, à écrire en préface d'une série d'articles signés par Georges Bourdon, l'un de ses rédacteurs, sur la condition de la presse et des journalistes : « Il est souhaitable que le plan de M. Bourdon provoque un accord entre les bons, les véritables ouvriers de la presse, mandatés régulièrement par leurs confrères, et ceux qu'ils appellent

³⁵⁵ L'expression d' « ouvrier intellectuel » pour le journaliste est analogue à celle d'« ouvrier de la pensée » ou d' « ouvrier de l'intelligence » employée au XIX^e siècle pour qualifier les professions libérales. Au début du XX^e siècle, le qualificatif est porteur d'une connotation positive : « Par cette utilité sublime, les ouvriers de la pensée sont toujours au commencement du drame interminable qu'est l'histoire des hommes », in Barbusse, H., *Le couteau entre les dents, Aux intellectuels*, Éditions Clarté, Paris, 1921, pp. 5-6.

³⁵⁶ Bourdon, G. *Le Figaro*, 19 février 1926.

³⁵⁷ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'identité et l'espace professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, décembre 2003, p. 114.

³⁵⁸ Delporte, C., *Op.cit.*, p. 205.

³⁵⁹ Propos d'Émile Brachard, député et journaliste, Rapport fait au nom de la commission du travail chargée d'examiner la proposition de loi de M. Henri Guernut et plusieurs de ses collègues relatives au statut professionnel des journalistes, Rapport n°4516, Chambre des députés, XV^e législature, Annexe au procès-verbal du 22 janvier 1935, p. 34. Le rapport est communément désigné comme le Rapport Brachard.

³⁶⁰ Bourdon, G. *Le Figaro*, 19 février 1926.

³⁶¹ François Spoturno, rebaptisé Coty, riche parfumeur reconverti dans la presse pour assouvir ses ambitions politiques et connu pour ses convictions fascistes, deviendra maire d'Ajaccio en 1931. Il rachète *Le Figaro* en 1922 pour s'en séparer en 1936.

volontiers les patrons »³⁶². Il s'agit donc de favoriser les négociations avec le patronat, lesquelles, contrairement au cas des ouvriers de l'imprimerie, restent encore timides dans celui des rédacteurs.

Nous avons évoqué en préambule de ce chapitre le dilemme identitaire traversé par la profession, déchirée entre l'image du prolétaire de presse et celle de l'intellectuel libéral. Certains travaux laissent entendre que le SNJ, et spécialement Georges Bourdon qui s'auto-désigne en porte-voix du syndicat, ambitionnent alors à se défaire de l'image de l'« *écrivain libre* », et aspirent ainsi à épurer la profession de la présence persistante de ces derniers³⁶³. Pourtant, à considérer le parcours de Georges Bourdon et certains propos qu'il a lui-même tenus au cours de son mandat syndical, nous comprenons qu'il n'est alors nullement question de totalement renoncer à cette représentation devenue mythique, parce que renvoyant à un siècle où la presse arbitrait la vie politique, ni aux liens que le journalisme, et plus généralement la presse, entretient avec un monde littéraire fort en influence. Aussi, observons-nous qu'au moment même où Georges Bourdon œuvre au sein du Syndicat des Journalistes, il est recensé dans l'annuaire mondain *Qui êtes-vous ?*³⁶⁴, en premier lieu, en tant qu'homme de lettres, puis, secondairement, en qualité de rédacteur au *Figaro*, selon l'ordre des indications mentionnées par le syndicaliste. Plus tard, en 1934, apparaît-il dans *l'Annuaire Général des Lettres*³⁶⁵, pour intervenir sur la question de la solidarité entre hommes de lettres au même titre que six autres personnalités de renom du monde littéraire, parmi lesquelles Joseph-Henri Rosny, Président de l'Académie Goncourt. Le cumul de son mandat de Vice-président de l'éminente *Société des gens de lettres* et de celui de secrétaire général du SNJ, son statut de membre de la *Société des Amis de Zola* dont il sera occasionnellement le représentant, et les romans dont il fut l'auteur, sont autant d'éléments validant notre propos.

La démarche de requalification (ou de déqualification) du journaliste en « *ouvrier* », aussi démagogique et populiste qu'elle apparaît, n'est pas nouvelle. Une brève parue en 1886 dans le journal satirique républicain *Le Grelot*, ironiquement titrée « *Le prolétariat journalistique* »

³⁶² Coty, F., *Le Figaro*, 19 février 1926

³⁶³ Olivier Pilmis rapporte un double travail de distinction mené par les journalistes au cours des premières décennies du XX^e siècle : d'une part un travail de différenciation du professionnel et de l'« amateur » par le biais de l'institution d'un statut de journaliste professionnel ; d'autre part un travail de distanciation à l'égard de l'écrivain, « *la revendication du statut de salarié et le rejet de celui d'indépendant* », Pilmis, O., *Op.cit.*, p. 133.

³⁶⁴ *Qui êtes-vous ? Annuaire des contemporains*, Ruffy, G. éditeur, Paris, 1924, p. 108. Les informations relatives aux personnalités recensées dans l'annuaire ont été recueillies à partir des réponses données à un questionnaire type par ces mêmes personnalités.

³⁶⁵ Bourdon, G., « Solidarité ? », *Annuaire général des lettres*, 1933-1934, S.N., Paris, p. 20.

rapporte les déclarations du politique et journaliste Jules Roche tirées d'un discours prononcé au Cirque d'hiver adressé à un public manifestement ouvrier : « *Citoyens prolétaires, s'est-il écrié, je suis un ouvrier comme vous, un ouvrier journaliste* »³⁶⁶. Cette stratégie de déclassement du journaliste en « ouvrier » corrobore le constat de Joël Ficet quant au travail discursif des syndicats qui « *emprunte largement à des modèles extérieurs à l'institution, par la comparaison avec des professions considérées, sinon comme plus valorisantes, du moins comme habiles dans la défense de leurs intérêts* »³⁶⁷. Elle s'inspire nettement de la pensée de certains réformateurs sociaux qui, depuis le début du siècle, véhiculent le message moralisateur : « *Conformez-vous au modèle du bon ouvrier régulier au travail et discipliné dans ses mœurs, ou vous ferez partie de ces misérables exclus de la société industrielle* »³⁶⁸. La volonté moralisatrice du syndicat est clairement présentée par ses représentants comme l'argument premier de sa constitution, mettant précisément en exergue la ligne directrice réformatrice de ce qui deviendra, en 1928, le Syndicat National des Journalistes³⁶⁹. L'ouvrier est la nouvelle norme socio-professionnelle ; le syndicat doit s'y conformer de manière à obtenir une légitimité sociale et à faire entendre ses revendications. C'est, entre autres, sur cette exigence que le statut de journaliste sera reconnu, les considérations d'Emile Brachard en attestent : « *point d'autres relations normales que celles de l'œuvre et de l'ouvrier* »³⁷⁰.

1.3 Éloge et héroïsme de la précarité du journalisme

Le thème de la précarité³⁷¹ est itératif dans les discours des instances de défense et de solidarité des journalistes, et cela depuis la naissance même de ces dernières. Véritable argument justifiant le bien fondé de leur utilité et l'impériorité de leur action, la lutte contre la précarité se vérifie dès la fin du XIX^e siècle dans les documents d'archives des associations de

³⁶⁶ « Le prolétariat journalistique », *Le Grelot*, n° 769, 9 mai 1886.

³⁶⁷ Ficet, J., « Regard sur la naissance d'un militantisme identitaire : syndicalisme judiciaire, identités professionnelles et rapport au politique dans la magistrature française », *Droit et société*, Vol. 3, n°73, 2009, p. 710.

³⁶⁸ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 330.

³⁶⁹ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnelle des journalistes*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université de Lyon 2, 2003.

³⁷⁰ Rapport fait au nom de la commission du travail chargée d'examiner la proposition de loi de M. Henri Guernut et plusieurs de ses collègues relatives au statut professionnel des journalistes, Rapport n°4516, Chambre des députés, XV^e législature, Annexe au procès-verbal du 22 janvier 1935, p. 287.

³⁷¹ Dans les parties II et III de ce mémoire, nous étudierons les discours autour de cette notion de précarité produits par les acteurs du champ journalistique. Nous verrons notamment que la mobilisation de cette notion et ses acceptions varient au gré des acteurs, de leurs intérêts et des conjonctures.

journalistes, premiers organes corporatistes de la profession³⁷². Le constat d'une reprise récurrente de la thématique dans les discours corporatistes jusqu'à nos jours fait montre de l'intérêt matériel au développement d'une profession instable par nature, à sa formation en groupe et à sa reconnaissance sociale en tant que tel.

L'observation de la prégnance de la précarité dans les discours professionnels n'est pas l'unique apanage de la profession journalistique ; elle concerne l'ensemble des professions évoluant sous un régime d'engagement vocationnel, typique des professions artistiques³⁷³. D'après Célia Bense Ferreira Alves³⁷⁴, ces professions, dans le cadre de leur contribution à une œuvre collective, seraient nécessairement soumises à une sécurité collective minimale : « *l'incertitude et le renoncement à la sécurité matérielle semblent ainsi inhérents à une vie d'artiste mue par un engagement vocationnel dans une activité qui ne peut se concevoir que dans un idéal de liberté* »³⁷⁵ confirme dans ce sens Mathieu Grégoire. Cette dernière observation nous ramène à nouveau au dilemme identitaire éprouvé par la profession dans l'entre-deux-guerres, entre « *ouvrier de la pensée* » et intellectuel insoumis. Certainement pour la première fois depuis la Révolution Française, la situation des journalistes touche à un « *régime de misère* »³⁷⁶ profond et généralisé qui amène les concernés à s'éloigner de cet idéal libertaire. Christian Delporte résume bien la posture du journaliste à l'époque : « *En 1914, il se croyait encore écrivain libre, indépendant comme le médecin et l'avocat ; en 1918, ou au-delà, il se réveille salarié et, qui plus est, salarié précaire* »³⁷⁷.

1.3.1 Précarité et éthique dans le discours syndical

Il serait réducteur de penser le discours syndical autour de la précarité comme relevant uniquement de la défense des intérêts matériels, puisque comme l'affirme Pierre Bourdieu

³⁷² Prodhomme, M., *Op.cit.*, p. 99.

³⁷³ L'origine du vocable « précarité », du latin *precarius*, « obtenu par la prière », trouve une résonance avec la mission prophétique attribuée aux professions intellectuelles, sous-tendant une démarche gratuite et désintéressée, in Sapiro, G., « Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, mars 2009, p. 15. La deuxième partie de ce mémoire s'intéressera tout particulièrement à la place de la précarité dans les discours syndicaux.

³⁷⁴ Bense Ferreira Alves, C., *Précarité en échange. Enquête sur l'implication au travail*, Aux lieux d'être, Paris, 2006, pp. 34-35.

³⁷⁵ Grégoire, M., *Un siècle d'intermittence et de salariat. Corporation, emploi et socialisation : sociologie historique de trois horizons d'émancipation des artistes du spectacle (1919-2007)*, Thèse en sociologie sous la direction de Bernard Friot, Université Paris Ouest, Nanterre-La Défense, 2009, p. 24.

³⁷⁶ Bourdon, G., *Le Figaro*, 20 février 1926.

³⁷⁷ Delporte, C., *Op.cit.*, p. 202.

« on ne peut pas étudier une revendication comme celle qui concerne le salaire indépendamment du système des autres revendications »³⁷⁸. De sorte que, dans le cas du discours du syndicat des journalistes dans l'entre-deux-guerres, la thématique de la précarité doit être comprise comme l'un « des arguments de générosité élevés », tels que Jean-François Tétu s'en est approprié le sens : « C'est-à-dire que les arguments doivent être non seulement recevables par leur valeur propre, mais être incontestables parce qu'ils contiennent une validité universelle »³⁷⁹. Ce constat n'est pas l'unique fait de la rhétorique syndicale de la profession journalistique : « les arguments de la dignité et de la précarité, en tant qu'ils touchent à l'épanouissement de l'individu, s'articulent très souvent ensemble dans les discours syndicaux »³⁸⁰, précise Magali Prodhomme.

Précarité et éthique s'imbriquent naturellement dans le discours syndical, dans la mesure où la notion de salaire intègre un ensemble de représentations sociales, impliquant une philosophie commune, une unité de jugement. Comme le souligne Jean-Louis Guglielmi : « le mouvement syndical ne saurait se borner simplement à revendiquer un taux de rémunération ; il indique au groupe social qu'il défend les conséquences d'une politique générale ne répondant plus aux aspirations et aux buts qu'il propose aux travailleurs. À ce point, le salaire ne prend tout son sens que par rapport à un ensemble de conceptions sociales »³⁸¹. Ce lien entre précarité et éthique est omniprésent dans le discours du syndicat des journalistes de l'entre-deux-guerres. Et pour cause, la norme valorisée au sortir de la guerre est précisément celle d'un journaliste précaire, démuné parce que demeuré intègre et toujours fidèle à son employeur, qui plus est dans l'adversité.

1.3.2 La précarité en gage de professionnalisme

Quand il s'agit de définir le journaliste, les archives professionnelles de l'entre-deux-guerres regorgent de références à un discours de désintéressement comme garantie de probité. « Le journaliste n'est rien s'il n'est pas où s'il ne s'efforce pas d'être, dans l'intimité de sa conscience, un serviteur de la vérité et de la justice, et s'il ne tend pas toute son énergie à

³⁷⁸ Bourdieu, P., *Question de sociologie*, Minit, Paris, 1984, p. 257.

³⁷⁹ Tétu, J-F., « Les composantes du discours syndical. Analyse qualitative », Rapport de recherche, juin 1998, p. 22.

³⁸⁰ Prodhomme, M., *Op.cit.*, p. 104.

³⁸¹ Guglielmi, J.-L., « Les salaires et l'unité des revendications syndicales », *Revue économique*, Vol.8, n°5, 1957, p. 859.

défendre honnêtement l'intérêt public »³⁸² édicte Georges Bourdon. La définition du journaliste généralement proposée par le représentant du syndicat est de cet acabit, toujours plus idéologique que pragmatique, et mâtime généralement toute logique de travail et, par conséquent, de rémunération.

Le journalisme est moins une profession qu'une confession, et le journaliste se définit à partir d'attributs purement symboliques. Ainsi, suffit-il que « *les journalistes soient "d'honnêtes gens" »*³⁸³ et qu'ils possèdent « *un canon moral »*³⁸⁴ pour être authentifiés en tant que professionnels. Ce que le journaliste investit dans sa pratique et ce qu'il en retire reste de l'ordre de l'incommensurable, de l'ineffable, du symbole : il offre son « *énergie* » et reçoit « *vérité* » et « *justice* »³⁸⁵. Sa mission prophétique efface toutes nécessités matérielles en appelant en retour l'unique *honorarium*, soit un simple témoignage de la reconnaissance du public « *pour un service inappréciable pécuniairement »*³⁸⁶, se distinguant ainsi de la *merces*, propres aux activités commerciales caractérisées, elles, par « *l'esprit de lucre* »³⁸⁷. Si le journaliste faillit à sa mission, il devient « *un malhonnête homme et il court tous les risques du fraudeur professionnel »*³⁸⁸, assure Robert de Jouvenel, l'un des piliers du syndicat faisant référence au journaliste « *digne de ce nom* » décrit dans la *Charte des devoirs professionnels des journalistes* de 1918.

Cette conception du métier peut s'expliquer par les raccourcis facilement faits à l'époque entre presse et argent, se résumant à dénoncer une corruption « *connue de tous* »³⁸⁹ dans l'activité de presse. Avant même les affaires Oustric et Stavisky³⁹⁰ aux retentissements considérables dans les années 1930 et révélant les pratiques courantes de chantage et de

³⁸² Bourdon, G., « Le syndicalisme de la presse », in Bourdon, G. et al., *Le journalisme d'aujourd'hui*, Delagrave, Paris, 1931, pp. 119-120.

³⁸³ Tétu, J-F., « Éthique journalistique et identité professionnelle. Le syndicat national des journalistes de 1918 à 1936 », pp. 195-204, in Dragàn I. (dir.), *Nouvelles technologies et redéfinition des territoires de la communication*, Bucarest, Tritonic, 2002, Disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/>, consulté le 14 avril 2010.

³⁸⁴ Bourdon, G. et al., *Op.cit.*, p. 37.

³⁸⁵ *Ibid.*, pp. 119-120.

³⁸⁶ Sapiro, G., « Les professions intellectuelles entre l'État, l'entrepreneuriat et l'industrie », *Le Mouvement Social* Vol. 1, n° 214, 2006, p. 6.

³⁸⁷ *Ibid.*

³⁸⁸ De Jouvenel, R., *Le journalisme en 20 leçons*, Payot, Paris, 1920, cité par Ruellan, D., *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 95.

³⁸⁹ Mercier, A., « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, p. 230.

³⁹⁰ Voir à ce sujet Jeanneney, J-N., « Sur la vénalité du journalisme financier entre les deux guerres », *Revue française de science politique*, n° 4, 1975, pp. 717-739.

corruption dans le journalisme financier, l'affaire Hanau³⁹¹ et celle des emprunts russes³⁹² ont déclenché une série d'accusations publiques³⁹³ portant sur la coutume des « enveloppes » dans le secteur de presse. Conséquemment, dans l'entre-deux-guerres, un journaliste qui vit, sinon confortablement, du moins de son unique contribution à un journal, devient suspect dès lors que l'on conviendra qu'il tire nécessairement ses revenus soit de bas arrangements avec le pouvoir, les annonceurs³⁹⁴ ou les financiers, soit de pratiques déloyales à l'endroit de sa direction et/ou de ses confrères.

Il nous faut également revenir sur le déclassé commun à une majorité de journalistes de l'époque à l'issue du premier conflit mondial. Il en ressort qu'en 1925, alors qu'un rédacteur en chef peut prétendre à un salaire mensuel moyen de 2 000 à 10 000 francs et un secrétaire de rédaction de 2 000 francs, le rédacteur ne peut espérer une rémunération à peine supérieure à celle d'un ouvrier qualifié d'imprimerie de presse, soit 1 000 francs en moyenne³⁹⁵. Éprouver la précarité touche au mérite, comme en attestent les propos d'un contemporain s'adressant à Georges Bourdon en 1929 : « *Laissez-moi vous faire partager le bénéfice mélancolique de trente années de vie dans la presse, et, pour cela, vous dire que, même lorsqu'on peut se flatter d'avoir les mains propres et les poches vides, et de valoir par une certaine indépendance, on ne saurait jurer que l'on a pas servi, malgré soi, des intérêts que l'on eut réprouvés si on les avait découverts. Si je m'adresse à mes confrères, amis ou adversaires, ils me donneront ce témoignage : qu'ils ont tous connu de ces crises de conscience où leur gagne-pain et ce que j'appellerai leur "gagne-conscience" étaient opposés l'un à l'autre* »³⁹⁶.

³⁹¹ Marthe Hanau, femme d'affaires, est arrêtée en 1928 pour avoir détourné 100 millions de francs lors de transactions faites à l'appui de *La Gazette*, feuille financière dont elle était propriétaire, et de son agence d'informations financières *Interpresse*. Elle impliqua nombre d'acteurs issus du monde politique et journalistique, et notamment le titre *Le Quotidien*, conduit à sa perte.

³⁹² L'affaire des emprunts russes est révélée par le journal *L'Humanité* en 1923. Il rapporte que dix ans avant guerre, le gouvernement tsariste versait d'importantes subventions à la presse française d'information et d'opinion, de droite ou radicale-socialiste, pour insuffler dans le pays un courant favorable à l'emprunt russe.

³⁹³ Dès 1920, le journal *L'Humanité* lance une campagne de dénonciation de la vénalité de la presse. Voir à ce sujet Delporte, C., « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres, une identité en crise », *Revue Vingtième Siècle*, n°47, juillet-septembre 1995, p.161.

³⁹⁴ « *Nous entendons que le journaliste puisse vivre de sa plume sans compromission, sans démarches douteuses, sans avoir à se mettre à la merci de la publicité* », propos d'Emile Brachard, Journal Officiel, Documents Parlementaires, Chambre des Députés, annexe n°4516, séance du 22 janvier 1935, p. 111.

³⁹⁵ Delporte, C., *Op.cit.*, p. 161.

³⁹⁶ Pioch, G., *Le Journaliste*, n°51, janvier 1929, cité par Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 38.

En définitive, la précarité se présente au cœur des logiques de différenciation entretenues par le syndicat des journalistes dans l'entre-deux-guerres. Elle sera à la fois source d'institutionnalisation de la profession de journaliste et motif de marginalisation des indésirables.

2. Derrière l'exclusion des collaborateurs multiples

Le profil idéaltypique du journaliste édifié par le syndicat des journalistes s'inscrit profondément dans le combat de l'organisation ; il tend à se rapprocher du modèle ouvrier en rupture avec un mode conservateur et prônant des valeurs, désormais collectives, de transparence et d'abnégation comme gage d'intégrité.

Ce portrait dressé, il nous permet à présent de mieux entendre la description alors faite de la collaboration multiple par la corporation. La collaboration multiple sous-tend une pratique douteuse prenant part tantôt à un « *labeur forcené* », tantôt à « *des tâches accessoires souvent obscures* » générant « *l'existence la plus pénible* »³⁹⁷. Le collaborateur multiple symbolise un opportuniste individualiste « *dépourvu de moralité* »³⁹⁸, asservissant sa plume et ses idées pour son « *industrie* » et ses « *intrigues* »³⁹⁹, au détriment de la mission civique que tout journaliste doit honorer ; il emprunte alors « *les traits d'un mercenaire peu soucieux de l'unité de ton, de style et d'orientation qui caractérise et définit un journal particulier* »⁴⁰⁰.

Selon Marc Martin, deux types de collaborateurs multiples coexistent à cette époque⁴⁰¹ : les collaborateurs journalistes à plein temps et les collaborateurs non-journalistes. Cette dernière population de collaborateurs s'est fortement accrue depuis la fin du XIX^e siècle du fait d'un « *brassage de populations* »⁴⁰² parmi les producteurs de contenus, accueillant des profils nouveaux en âge (avec un rajeunissement du personnel), en genre (avec l'implication progressive d'un certain nombre de femmes), en origine socio-professionnelle (s'ajoutent aux traditionnels contributeurs politiques et littéraires, des fonctionnaires, rentiers ou simples citoyens) et géographique (correspondants locaux de la presse de province). Cette catégorie de

³⁹⁷ Bourdon, G., *Le Figaro*, 20 février 1926.

³⁹⁸ De Beauplan, R., *Bulletin du Syndicat des Journalistes*, octobre 1922, cité par Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p. 77.

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ Pilmis, O., *Op.cit.*, p. 131

⁴⁰¹ Martin, M., *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, pp. 200-202.

⁴⁰² Vuyenne, B., « Les journalistes », *Revue française de science politique*, n°4, 1959, p. 919.

collaborateurs non-journalistes se distingue suivant deux classes d'après Arnaud Mercier : l'une considérée comme légitime, l'autre comme illégitime. La première recense les « *professeurs* », tous les savants et penseurs, et les politiques. La seconde se compose des « *profiteurs* », c'est-à-dire « *tous ceux qui, plein de dédain pour les grands devoirs et les hautes responsabilités de la presse, ne voient en elle que la servante des intérêts personnels ou économiques* », et des « *amateurs* », qualifiés de profiteurs eux aussi : « *Rien n'est pour nous plus haïssable ni plus méprisable que la catégorie des amateurs, qui, supprimant en réalité le marché des journaux, tiennent la place de ceux qui légitimement prétendent vivre du métier de journaliste* »⁴⁰³.

Nous avons vu que la collaboration multiple n'est pas une modalité de pratique du métier journalistique inédite en ce début de XX^e siècle, mais constitue, au contraire, une forme pionnière de son exercice impliquant une non-exclusivité des services du rédacteur à une unique entreprise de presse, une présence facultative, voire une absence du rédacteur sur un lieu de travail formel, et une rémunération déterminée en fonction du volume de texte produit et selon les tarifs d'usage⁴⁰⁴. Toutefois, dans l'entre-deux-guerres, cette modalité de pratique du journalisme devient la règle par défaut pour les journalistes qui : « *n'arrive [ent] à joindre les deux bouts qu'en fournissant de la copie un peu partout* »⁴⁰⁵, et révèle alors l'ampleur de l'émiettement de la profession, de sa dispersion et de sa difficile rationalisation, à plus forte raison en cette période de crise. Le syndicat convient donc de la condamner, et, par conséquent, d'exclure sans distinction ceux qui la pratiquent, en optant pour une stratégie de l'« *amalgame entre toutes les formes occasionnelles de journalisme* »⁴⁰⁶ constituant, aux yeux du syndicat, une concurrence intolérable en emploi et salaire⁴⁰⁷.

Les logiques de différenciation mises en œuvre par les groupes professionnels se justifient singulièrement par la volonté d'une maîtrise du marché du travail. Cependant, dans la mesure où l'« *on peut tenter de modifier le monde social en modifiant la représentation que s'en font*

⁴⁰³ Mercier, A., « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, p. 223.

⁴⁰⁴ À ce critère du volume s'ajoutent d'autres critères permettant de fixer le niveau de rémunération : critères objectifs (ancienneté, importance de la fonction, origine géographique, taille et périodicité du journal), et subjectifs tels que le « *talent* », l'« *intelligence* », la notoriété, le degré de lien que le collaborateur entretient avec l'employeur, etc., in Bourdon, G., *Le Figaro*, 20 février 1926.

⁴⁰⁵ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 202.

⁴⁰⁶ Ruellan, D., *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 70. L'auteur évoque également l'amalgame stratégiquement établi entre les correspondants de province et les rentiers, p. 72.

⁴⁰⁷ Nombre de collaborateurs non-journalistes proposaient des contributions à titre gracieux. Voir à ce sujet, Ruellan, D., *Ibid.*

les agents »⁴⁰⁸, elles s'expliquent également par une quête, plus symbolique, identitaire et sociale, qui vient conforter la thèse selon laquelle « *les individus et les groupes investissent dans les luttes de classement tout leur être social, tout ce qui définit l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, tout l'impensé par lequel ils se constituent comme "nous" par opposition à "eux", aux "autres" [...] Ce qui explique la force mobilisatrice exceptionnelle de tout ce qui touche à l'identité* »⁴⁰⁹. Cette phase historique du mouvement syndical a laissé des traces discursives abondantes d'une différenciation opérée entre un groupe légitime et un autre désigné comme illégitime. De la rédaction de la charte de 1918 à la loi de 1935, en passant par l'acharnement à formuler une définition objectivée du journaliste dans les textes syndicaux dès le début de l'action du syndicat, la différenciation constitue indéniablement l'une des principales constantes du discours syndical.

2.1. L'idiome corporatiste en stratégie de différenciation

La volonté d'exclusion des indésirables par le syndicat dans l'entre-deux guerres est une bonne illustration de ce que l'historien américain William Sewell a qualifié d'« *idiome corporatiste* », défini par l'auteur comme un « *ensemble distinctif de convention, de coutumes, de rites et de formules destinés à modeler la conduite [des] affaires au jour le jour* »⁴¹⁰. L'idiome corporatiste soutient l'adhésion à un « *esprit de corps* », qui, de son temps, concourait à l'émergence d'une conscience de classe. Ce concept traduit bien la forme corporatiste du journalisme déjà exprimée au sein du champ au travers de l'action et des discours des associations professionnelles dès la fin du XIX^e siècle⁴¹¹.

Selon Robert Castel, l'ambition de tout groupe professionnel est double : s'assurer le monopole du travail, tout en neutralisant une concurrence interne entre ses membres. Pour ce faire, la corporation doit régir l'organisation technique de la production autant qu'elle doit ordonner l'organisation sociale du travail. La corporation se réserve donc le monopole dans la distribution des tâches et des compétences, mais également celle des positions hiérarchiques

⁴⁰⁸ Bourdieu, P., « Décrire et prescrire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 38, mai 1981, p. 69.

⁴⁰⁹ Bourdieu P., « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, 1980, p. 69.

⁴¹⁰ Sewell, W.H., *Work and revolution in France: the language of labor from the Old Regime to 1848*, Cambridge University Press, 1980, p. 265. L'idiome décrit par Sewell conditionnait au XIX^e siècle l'ambition des ouvriers français de la fin de l'Ancien Régime à la constitution d'« *une communauté morale de métier* », *Ibid.*

⁴¹¹ Yannick Estienne y fait d'ailleurs référence pour évoquer la corporation journalistique, in *Le journalisme après Internet*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 142.

et des représentations des agents. De la sorte, « *l’idiome corporatiste fait du métier une propriété collective dispensatrice à la fois d’emploi et de statut, réservée au nombre par définition limitée de ses membres, et dont les franchises reposent sur la défense d’une seule forme de travail socialement légitime* »⁴¹². Cette dernière observation éclaire pour beaucoup la condamnation que le SNJ porte aux collaborateurs multiples, réduits à une disparité à gommer, pour finalement donner naissance à une identité collective et à un esprit commun, ou autrement dit un « *référentiel commun* »⁴¹³.

La rédaction de la *Charte des droits et des devoirs des journalistes* de 1918 atteste du rôle crucial des discours dans un tel dessein et confirme que l’idiome corporatiste revêt avant tout un langage⁴¹⁴. « *La participation à un métier ou à une corporation [...] marque l’appartenance à une communauté dispensatrice de prérogatives et de privilèges qui assure au travail un statut social* »⁴¹⁵ affirme Robert Castel. Or, pour faire signe aux membres de leur appartenance au groupe, une corporation se réserve le droit de sélectionner ceux auxquels elle destine ses prérogatives et ses privilèges et œuvre à soulager le groupe d’élus d’éventuels éléments importuns. En ce sens, l’identité collective se construit à l’issue d’une catégorisation du monde qui s’élabore à partir de différences ; *in fine* la catégorisation passe par une nécessaire différenciation et réciproquement. Au terme de cette catégorisation intervient l’exclusion puisqu’« *un métier se constitue autant à travers la fonction d’exclusion qu’il assure à l’égard des hors-statuts que par les prérogatives positives qu’il dispense* »⁴¹⁶. Dans le cas du journalisme, cette exclusion ne sera pas extra-territoriale mais prendra la forme d’un refoulement vers des territoires périphériques, à l’écart du noyau de légitimité.

⁴¹² Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 117.

⁴¹³ Emprunté à la psychologie du travail, le « *référentiel commun* » est interprété comme relevant d’une « *culture professionnelle* » inscrite dans un « *système de connaissances, de standards appris pour juger, percevoir, croire, évaluer, agir* », in Blin, J-F., *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, L’Harmattan, Paris, 1997, p. 54.

⁴¹⁴ L’historien américain entend le terme « *langage* » au sens large de forme symbolique, c’est-à-dire d’univers de sens associé à un monde d’objets, d’institutions et de gestes : « *The corporate idiom became a language of opposition* », Sewell, W.H., *Op.cit.*, p. 162.

⁴¹⁵ Castel, R., *Op.cit.*, p.117.

⁴¹⁶ *Ibid*

2.1.1 Les proscriptionneurs de l'hétérodoxie journalistique⁴¹⁷

La Charte de 1918, érigée en code de référence du métier, recense les dix principes à contenter pour mériter le titre de « *journaliste digne de ce nom* »⁴¹⁸. Rédigé selon une logique d'interdits, ce texte, qui n'a aucune valeur légale ni aucun antécédent historique d'une portée collective semblable⁴¹⁹, établit la déontologie du métier journalistique et l'orientation que l'identité du journaliste doit emprunter. Par ce biais, le syndicat entend faire régner ordre et justice au sein du métier, et s'autoproclame « *avocat de la profession* »⁴²⁰. Cela permet de souligner combien « *le discours que le groupe tient sur lui-même, pour se construire, se protéger, maintenir son territoire professionnel, défendre l'appellation de "journaliste" et la définition du "journalisme", représente un pouvoir symbolique important* »⁴²¹, considérant l'empreinte durable et mythique qu'il laisse dans la forme identitaire de la profession et dans l'imaginaire collectif⁴²².

À la lecture de la charte, son originalité réside dans la délimitation de la définition du journaliste et de ses principes par élimination : sept des dix consignes s'énoncent par la négative⁴²³. Christian Delporte porte un constat identique quant à la majeure partie des documents historiques relatifs à la profession : « *La chose peut paraître étrange, mais on a beau lire attentivement les bulletins syndicaux, analyser les déclarations de tous ceux qui prétendent défendre "la profession", prendre ligne à ligne les ouvrages d'après guerre sur le*

⁴¹⁷ Nous détournons ici l'expression de « *prescriptionneurs de l'orthodoxie journalistique* » proposée par le chercheur québécois Marc-François Bernier qui s'attèle à identifier les co-définisseurs du message journalistique idéal-typique et à ainsi déterminer les acteurs qui détiennent l'autorité de statuer sur ce que doit être le « vrai » journalisme. La prescription y est caractérisée comme « *l'action de commander, de donner un ordre, de faire valoir un précepte moral. Prescrire est ici un commandement, une injonction* » et s'oppose à la proscription comme interdiction de faire, comme une condamnation. Prescription et proscription sont ainsi les deux facettes d'un même discours moral, in Bernier, M-F., « L'idéal journalistique : comment des prescriptionneurs définissent le « bon » message journalistique », *Les Cahiers du Journalisme*, n°16, Automne 2006, p.11

⁴¹⁸ En 1938, la charte sera révisée et complétée. Elle sera réactualisée en mars 2011.

⁴¹⁹ Le syndicat des journalistes en instituant ce texte tente une analogie avec les professions libérales constituées en ordre, et dont le syndicat cherche à se rapprocher par souci de prestige et de légitimité professionnelle et sociale. Voir à ce sujet Prodhomme, M., *Op.cit.*, ou Charon, J-M., « Ethique des journalistes au XX^e siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public », *Le Temps des médias*, n°1, automne 2003, pp. 200-210.

⁴²⁰ Près d'un siècle plus tard, un certain conservatisme l'amène d'ailleurs à toujours se présenter comme « *Le syndicat avocat de la profession* », *Le journaliste*, numéro spécial 90 ans du SNJ, Octobre 2008, p. 4.

⁴²¹ Le Cam, F., *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'Internet*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de Denis Ruellan et François Demers, Université Laval/Université Rennes 1, 2005, p. 10.

⁴²² L'analyse du discours du SNJ dans les années 1990 à 2000 menée par Magali Prodhomme dans son travail de thèse montre une exploitation récurrente de la charte dans la rhétorique syndicale moderne.

⁴²³ Voir *Charte des droits et des devoirs des journalistes* en annexe 2.

journalisme et la presse, on n’y trouve nulle part une définition du journaliste détaillée, complète, et surtout fondée sur des caractères positifs »⁴²⁴.

La proscription ne doit pas être abordée isolément du contexte social dans lequel elle est énoncée. Les pratiques de censure lors de la Première Guerre ont conduit à ce que « *la presse dans son ensemble se trouva déconsidérée aux yeux de ses lecteurs* »⁴²⁵. Dans une perspective de reconquête d’une opinion publique, convaincue de la corruption et de la malléabilité de la presse et des journalistes au gré des opportunités politiques et économiques, la charte intervient donc « *en rupture avec les dérives antérieures* »⁴²⁶, et en réponse aux incriminations dont la presse et les journalistes font l’objet. Elle vient également symboliquement pallier l’inertie des associations professionnelles qui « *réduites à l’état de sociétés de secours mutuels et de retraites* »⁴²⁷ n’ont pas su insuffler de mobilisation « *indispensable aux "intérêts matériels et moraux" des journalistes, à "assurer le respect dû à la profession", à rehausser son prestige devant l’opinion* »⁴²⁸. Dans ce sens, la proscription témoigne avant tout de l’activation d’une « *dynamique de l’erreur* »⁴²⁹ : le syndicat fait valoir une action moralisatrice à des fins correctives de revalorisation de l’image et de reconquête du public, puisque le discours éthique « *a surtout pour effet de permettre à un groupe de se donner bonne conscience tout en donnant de lui-même une bonne image* »⁴³⁰. La charte de 1918 correspond à une tentative de réajustement représentationnel, puisque « *le positionnement discursif de l’Un ne pourrait aboutir sans un affrontement dialogique réel ou imaginaire avec le point de vue de l’Autre* »⁴³¹.

D’après Béatrice Vacher, les proscriptions tiennent davantage l’action collective que les prescriptions. Dans ce sens, la proscription agit comme un « *recadrage de ratage* », au sens où l’entend Goffman et tel que l’interprète l’auteure : « *Il s’agit pour les protagonistes de partager la conscience de ce qui est en train de se passer, ce qui suppose que les mises en scènes et les éventuelles fabrications soient acceptées. Ce recadrage permet à chacun*

⁴²⁴ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d’une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 251.

⁴²⁵ Albert, P., « La presse française, notes et études documentaires », *La documentation française*, n°5071, mai 1998, Annexe 1.

⁴²⁶ Delporte, C., *Ibid.*, p. 196.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 195.

⁴²⁸ *Ibid.*

⁴²⁹ Chauviré, C., et al., *La dynamique de l’erreur*, Éditions de l’EHESS, Paris, 2009.

⁴³⁰ Bourdieu, P., « Journalisme et éthique », *Les Cahiers du journalisme*, n°1, 1996, p. 10.

⁴³¹ Koren, R., « Pour une éthique du discours : prise de position et rationalité axiologique », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°1, 2008, URL : <http://aad.revues.org/index263.html>, consulté le 15 janvier 2011.

d’ancrer ses activités de façon cohérente avec celles des autres pour retrouver une parole et une conscience des limites de sa propre volonté »⁴³². Par sa forme proscriptive, la charte amorce de ce fait la circonscription du groupe professionnel ; elle signifie aux membres du groupe les contours non seulement du professionnalisme, mais également de la professionnalité. Elle signale par là les bords du cadre normatif d’action dans lequel la pratique journalistique doit s’insérer.

Nous savons toutefois que ce cadre sera moins rigide dans son application que les préceptes du texte le prévoient, ne contredisant pas le « *flou* » constitutif de la profession journalistique et sa propension à la « *dispersion* »⁴³³ des discours. La proscription s’adapte donc à l’élasticité identitaire du journalisme car, comparativement à la prescription, elle tient pour particularité qu’ « *en interdisant quelque chose, elle permet tout le reste, ce qui stimule la créativité et laisse des marges de manœuvre aux individus qui peuvent ainsi plus facilement devenir sujets. Au contraire, multiplier les prescriptions a pour conséquence le risque d’en multiplier le détournement, ce qui leur fait perdre en valeur à long terme* »⁴³⁴.

Dès sa création, le syndicat des journalistes affiche une posture disciplinaire à des fins d’organisation de la profession, mais aussi de circonscription de l’identité journalistique, puisque définir le journalisme « *n’est jamais sans rapport avec les intérêts catégoriels, la maîtrise du territoire et du marché* »⁴³⁵. Denis Ruellan constate d’ailleurs « *une nette évolution vers la fermeture — la restriction — de la définition du journaliste* »⁴³⁶ dans les discours professionnels de l’époque. Ce travail de définition s’élabore donc avant tout à partir de critères excluants, précisément formulés par la négative, et la proscription participe de ce travail de catégorisation à l’issue duquel les collaborateurs multiples seront mis au ban du groupe légitime.

⁴³² Vacher, B., « Sens et normes font-ils bon ménage dans les organisations ? », *Études de communication*, n° 34, 2010, pp. 127-142, URL : <http://edc.revues.org/index1679.html>, consulté le 15 janvier 2011.

⁴³³ Sur la notion de « dispersion », voir les travaux de Ringoot, R. et de Utard, J-M, notamment *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005.

⁴³⁴ Vacher, B., *Op.cit.*

⁴³⁵ Ruellan, D., « L’invention de la carte de presse ou la fermeture de la frontière journalistique (1936 - 1940) », in *L’identité professionnelle des journalistes*, Alphacom – CUEJ, Strasbourg, 1995, pp.13-38.

⁴³⁶ Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p. 74.

2.1.2 Di-visions catégorielles et différenciation

Philippe Corcuff a mis en exergue la fluctuation des identités professionnelles, oscillant entre formes d'action homogène et hétérogène, associant ou récusant opportunément des repères historiques objectivés et intériorisés, qui reposent sur « *un monde d'objets (locaux, sigles, tracts, textes divers, etc.), de règles (conventions collectives, règlements d'entreprise, statuts syndicaux, etc.), de relations routinisées (dans le travail, le syndicat, les rapports intersyndicaux, etc.) et d'évènements (grèves, congrès syndicaux, etc.)* »⁴³⁷. Ces repères cognitifs sont attachés aux « *di-visions* » catégorielles conçues comme les « *diverses façons de découper le monde social et les groupes* » et tient l'activité discursive comme « *un des modes d'objectivation privilégié de ce travail cognitif* »⁴³⁸, donnant ainsi lieu à des « *identités narratives* »⁴³⁹ selon l'expression bien trouvée de Paul Ricoeur.

Les actions syndicales doivent composer avec ces ajustements permanents des identités professionnelles enrégimentées au nom utilitariste du catégoriel, de la profession ou même de la classe. Toutefois, ces actions peuvent à leur tour donner lieu à un découpage utilitaire du groupe en catégories, car « *l'actualisation des di-visions catégorielles peut aussi parfois conduire à des créations institutionnelles* »⁴⁴⁰. Cette éventualité se vérifie dans le cas de l'action du SNJ dans l'entre-deux-guerres. En effet, que ce soit dans les déclarations faites dans un cadre strictement professionnel (*via* le bulletin syndical *Le Journaliste* ou lors d'assemblées professionnelles), ou dans celles faites publiquement (médiatiques notamment), notre constat recoupe celui d'Arnaud Mercier : « *Bourdon ne chercha nullement à démentir la vocation catégorielle de son syndicat* »⁴⁴¹, et cela bien au-delà de la dichotomie binaire entre professionnels et amateurs étant donné qu'elle concerne les journalistes collaborateurs multiples⁴⁴². Dans le cas de ces derniers, leur professionnalité ni leur professionnalisme n'est contesté ; il ne s'agit pas initialement d'agents hors-catégories⁴⁴³.

⁴³⁷ Corcuff, P., « Le catégoriel, le professionnel et la classe. Usages contemporains de formes historiques », *Genèses*, n°3, 1991. p. 56.

⁴³⁸ *Ibid.*

⁴³⁹ Ricoeur, P., *Temps et récits III, Le temps raconté*, Seuil, Paris, 1985.

⁴⁴⁰ Corcuff, P., *Ibid.*, p. 56.

⁴⁴¹ Mercier, A., « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, p. 222.

⁴⁴² À ce stade, nous ne ferons référence qu'aux journalistes collaborateurs multiples et ne traiterons donc pas, à moins que nous ne le précisions, des collaborateurs multiples non-journalistes.

⁴⁴³ Nos propos corroborent les constats portés par le rapport du Bureau International du Travail en 1928 sur la condition des journalistes. Une rédaction y est décrite comme étant composée traditionnellement de deux types de collaborateurs « *les uns travaillent à domicile : ils ne viennent jamais au journal ou n'y passent que pour apporter leur copie et prendre l'air de la rédaction. Les autres travaillent au journal même, dont ils composent*

En 1926, Georges Bourdon rédige une série d'articles successifs pour *Le Figaro* intitulée « *Pour la défense de la presse française* », que nous avons déjà évoquée auparavant⁴⁴⁴. Sous une forme trilogique, cette série portant sur « *la condition des journalistes* » prend la curieuse tournure d'un appel syndical au patronat. Le premier volet de la série paru le 19 février traite des revendications générales du syndicat. Le second paru le lendemain focalise sur la « *question sensible* » de la revendication salariale et expose en termes experts⁴⁴⁵, voire jargonnants (d'où notre déduction d'un discours à l'endroit de la profession et du patronat), les exigences du syndicat en la matière. L'article s'achève avec deux limites qualifiées d'« *objections* » à l'aboutissement favorable des revendications : « *l'excès de l'offre* » comme conséquence de la prolifération des « *intrus* », que nous avons décrit plus haut, et les collaborations multiples « *qui, depuis la guerre, [ont] pris des proportions inquiétantes* »⁴⁴⁶. Le syndicaliste nuance cette dernière dénonciation par la nécessité de considérer deux formes de collaborations multiples. Dans l'article concluant la série, si les deux catégories ne sont à aucun moment nettement distinguées, il reste que le lecteur les devine. Le syndicaliste décrit dans un premier temps de manière élogieuse le profil type du collaborateur multiple — en accomplissant d'ailleurs la prouesse de ne jamais le citer en tant que tel — comme un spécialiste thématique. Sa professionnalité est reconnue, puisqu'il est d'emblée qualifié de « *journaliste* » et son professionnalisme est d'ailleurs loué :

*« Voici un journaliste qui remplit sa fonction avec une irréprochable conscience. Il est attentif, zélé, rapide, toujours prêt au service du journal, présent chaque fois qu'il faut [...] ce journaliste a de la culture, de la curiosité d'esprit, de la résistance physique, une grande facilité de travail, et, prenant sur son sommeil, ses repas ou ses plaisirs, il trouve en outre le temps d'être critique littéraire, dramatique, artistique, chroniqueur, d'écrire sur la politique étrangère ou sur le sport, de publier des livres d'histoire ou de critique, des romans, de faire jouer des pièces de théâtre, bref de se constituer une spécialité en marge de son poste de journaliste »*⁴⁴⁷.

Dans un deuxième temps, ce portrait est contrebalancé par des failles justifiées par les modalités de pratique de l'activité journalistique du collaborateur multiple. Dès lors, ce n'est

le personnel permanent avec les gens de l'administration et les ouvriers de l'imprimerie. », in *Les conditions de travail et de vie des journalistes*, Études et Documents, Série L (Travailleurs intellectuels), n° 2, Genève, p. 7.

⁴⁴⁴ Ces articles seront publiés par la suite dans le bulletin syndical *Le Journaliste*, n°34, mars 1926.

⁴⁴⁵ Il y est évoqué la question des coefficients de salaire notamment.

⁴⁴⁶ Bourdon, G., *Le Figaro*, 20 février 1926.

⁴⁴⁷ Bourdon, G., *Le Figaro*, 21 février 1926.

plus le collaborateur, mais la collaboration multiple qui est visée. Alors que le collaborateur pratique la non-exclusivité dans une volonté émancipatrice, la collaboration est, elle, décrite comme une pratique subie⁴⁴⁸, condamnant, plus que « *la qualité technique de l'information* », la condition de « *l'intellectualité française* » à la médiocrité :

*« Le travail de l'esprit est le fruit d'une chimie cérébrale qui s'accommode malaisément d'une hâte excessive et d'un enfantement sans repos. Même au journaliste, bien que son rôle soit d'improviser, et justement parce que c'est là sa fonction, il faut le recueillement, la réflexion, le temps nécessaire à la germination. Nombreux sont, hélas, nos confrères surmenés par un travail excessif, et que l'on voit ou contraints de s'arrêter net ou traînant à travers les rédactions une irrémédiable fatigue. Ici, la question du journalisme rejoint l'intérêt supérieur de l'intellectualité »*⁴⁴⁹.

La collaboration multiple est dépeinte comme pratique réduite à la seule question des salaires. Elle est réifiée, décrite comme « *un phénomène* », une « *nouveauté* », une « *chose* », ou encore une « *question* »⁴⁵⁰. Ainsi, cette série d'articles concourt à faire du collaborateur multiple l'objet d'une catégorie de journalistes contraints de produire un travail hâtif, de moindre qualité et dénué d'intellectualité, et dont le professionnalisme est mis en suspens.

Le renouvellement évident des di-visions catégorielles auquel se livre le syndicat s'explique singulièrement par la nécessité de faire table rase des références traditionnelles (la « *grande famille* », l'individualisme, etc.), pour laisser place à une conception actualisée du journalisme tel que se le représentent les instances professionnelles, au prétexte d'« *améliorer des conditions d'existence qui avaient si grand besoin d'être révisées* »⁴⁵¹. Indépendamment de la chasse au spectre de l'amateurisme, l'une des motivations premières à la condamnation de la collaboration multiple est de rassembler l'identité collective sous une même incarnation, ce qui vient accréditer le propos selon lequel « *la catégorisation est donc un processus qui permet la différenciation des groupes et par là qui fonde les identités* »⁴⁵².

⁴⁴⁸ Parallèlement à cette pratique contrainte effective de la collaboration multiple, on relève une pratique choisie du métier allouant une véritable garantie de liberté. Voir à ce sujet Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 214.

⁴⁴⁹ Bourdon, G., *Le Figaro*, 21 février 1926.

⁴⁵⁰ Bourdon, G., *Le Figaro*, 20 février 1926.

⁴⁵¹ « Les conditions de travail et de vie des journalistes », Rapport du BIT, Etudes et Documents, Série L (Travailleurs intellectuels), n° 2, Genève, 1928, p. 10.

⁴⁵² Blin, J-F, *Op.cit.*, p. 182.

De toute évidence, la différenciation s'intègre à cette stratégie de coalition et d'unification du groupe nouvellement édifié par exclusion et alimente l'actualisation des di-visions catégorielles du groupe professionnel. Bourdieu a mis en exergue « *le pouvoir structurant des mots, leur capacité de prescrire [ou, de son équivalent, de proscrire] sous apparence de décrire ou de dénoncer sous apparence d'énoncer* »⁴⁵³, et précise que « *le pouvoir sur le groupe qu'il s'agit de porter à l'existence en tant que groupe est inséparablement un pouvoir de faire le groupe en lui imposant des principes de vision et de division, donc une vision unique de son identité et une vision identique de son identité* »⁴⁵⁴. Dans ce cas précis, l'actualisation des di-visions catégorielles s'inscrit logiquement dans le dessein fédérateur et homogénéisateur de l'idiome corporatiste ; William Sewell explique : « *Lorsque les travailleurs ont adopté un vocabulaire et des formes d'organisation corporatistes [...] Ils alimentaient l'idiome corporatiste de par leur opposition inhérente à l'individualisme compétitif, non parce qu'ils souhaitent des corporations hiérarchiques gouvernées par des maîtres* »⁴⁵⁵. Le positionnement décrit par l'auteur est semblable à celui adopté par le SNJ pour l'époque couverte.

2.1.3 Disqualification et délimitation de l'espace légitime

Michel Wieviorka assure que le risque de toute catégorisation est « *d'introduire l'arbitraire, l'imputation injustifiée, la disqualification de personnes et de groupes* »⁴⁵⁶. Dans le cas de l'action corporatiste du SNJ, le rejet des collaborateurs multiples prend la forme d'une privation de statut dont le principe se fonde sur « *l'idée de définition objective d'une situation échappant au jeu des volontés individuelles* »⁴⁵⁷. Nous comprenons par là que la revendication d'un statut revient à celle de l'identité collective partagée et homogène, du moins illusoirement, car en réalité « *loin de former des mondes homogènes, les professions consacrent une énergie considérable à laver en famille le linge sale des conflits internes de*

⁴⁵³ Bourdieu, P., « Décrire et prescrire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 38, mai 1981, p. 69.

⁴⁵⁴ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, p. 141.

⁴⁵⁵ « *When workers adopted a corporate vocabulary and corporate forms of organization [...] They were attracted to the corporate idiom because of its inherent opposition to competitive individualism, not because they wanted hierarchical corporations governed by masters* », Traduction de l'auteure à partir de Sewell, W.H., *Op.cit.*, p. 162.

⁴⁵⁶ Wieviorka, M., *La différence*, Balland, Paris, p. 98.

⁴⁵⁷ Le Goff, J., *Du silence à la parole : une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004, p. 112.

compétences entre les divers segments qui les composent. C'est dire à quel point la survie de la profession est subordonnée au succès d'un travail de négociation perpétuellement recommencé »⁴⁵⁸. Cette négociation dont parle Leonard Strauss Anselm peut donc se solder par une disqualification, d'où son imprévisibilité⁴⁵⁹. D'ailleurs, il arrive que différenciation et disqualification se confondent dans le processus de formation d'une identité collective, puisque la disqualification n'est finalement que l'imputation d'un synonyme d'infériorité à la différence⁴⁶⁰ où les discours prennent la forme d'un « *support stigmatisant* »⁴⁶¹.

Alors que les syndicats procèdent traditionnellement à un travail de disqualification à l'endroit exclusif du patronat⁴⁶², le SNJ s'emploie de surcroît à orienter ses stratégies discursives disqualifiantes vers les journalistes collaborateurs multiples. Le syndicat fait du journaliste à collaboration multiple, un « *adversaire* »⁴⁶³, afin de « *recupérer le monopole de la représentation normative du groupe professionnel des journalistes, de ses pratiques et de favoriser l'assimilation d'une idéologie* »⁴⁶⁴. Non conformes aux attentes normatives édictées par le syndicat, les collaborateurs multiples font l'objet d'une description double. Ils sont tantôt caractérisés selon l'argument de la nouveauté et de la conjoncture en incarnant une « *anarchie du présent* »⁴⁶⁵, tantôt selon l'argument de l'amateurisme, les réduisant à une « *mauvaise coutume* » qui fait d'un journal « *un bureau où, contre un salaire insuffisant, l'on échange un travail hâtif* »⁴⁶⁶, et qui compromet ainsi l'esprit collectif et pervertit « *l'âme de la maison* »⁴⁶⁷. Dans les deux cas, leur professionnalisme et leur légitimité s'en trouvent discrédités.

Ce discours de disqualification, nous l'avons dit, est renforcé par une réification des collaborateurs multiples, donnant à croire que la collaboration multiple revêt une modalité de

⁴⁵⁸ Strauss, A., *La trame de la négociation*, L'Harmattan, Paris, 1992, in Halpern, C. (dir.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, 2009, p. 199.

⁴⁵⁹ Voir à ce sujet le chapitre de Jean-Yves Robin « Les disqualifications professionnelles : Crises, ruptures et transition », in Bergier, B., Bourdon, S. (dir.), *Ruptures de parcours, éducation et formation des adultes*, L'Harmattan, Paris, 2009, pp. 171-199.

⁴⁶⁰ Wieviorka, M., *Op.cit.*

⁴⁶¹ Chantraine, G., « Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l'"inutile au monde" contemporain », *Déviance et Société*, 2003, Vol. 27, n°4, p. 378.

⁴⁶² Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lyon2, 2003,

⁴⁶³ Magali Prodhomme l'entend au sens de rival, comme « *une personne qui est opposée à une autre dans un combat, un conflit, une compétition* », in *Ibid*, p. 145.

⁴⁶⁴ *Ibid*.

⁴⁶⁵ Bourdon, G., *Le Figaro*, 20 février 1926.

⁴⁶⁶ *Ibid*.

⁴⁶⁷ Bourdon, G., *Le Figaro*, 20 février 1926.

pratique marginale, voire déviante : « *Le système des collaborations multiples tend lui aussi à diminuer ; les journalistes le combattent en général, comme favorisant les bas salaires* »⁴⁶⁸. L'efficacité de cette stratégie est facilitée par la monopolisation de la tribune dont le syndicat jouit, mais surtout par l'absence de riposte.

L'ambiguïté du SNJ face aux collaborateurs multiples replace la disqualification dans la vocation de tout syndicat qui est précisément « *de définir la stratégie "juste", "correcte". Cela veut-il dire la stratégie la plus efficace absolument — tous les moyens étant permis — ou bien la plus efficace, parce que la plus "convenable" dans un contexte social impliquant une certaine définition du légitime et de l'illégitime* »⁴⁶⁹. En effet, la justesse de la stratégie syndicale prédomine sur son caractère justiciable ; ce qui explique que, malgré le fait connu et parfois déploré que les collaborateurs multiples incarnent à l'époque les plus démunis parmi la profession⁴⁷⁰, ces derniers soient les premières cibles de l'anathème syndical.

Le concept de disqualification a été principalement mobilisé dans les travaux traitant du chômage et de la pauvreté, parce qu'il permet d'expliquer le processus de refoulement d'une part d'agents hors du marché de l'emploi⁴⁷¹. La disqualification est motivée par l'essence corporatiste, laquelle « *peut aboutir à créer et à perpétuer des injustices, à légitimer la mise en place de dispositions duales du marché du travail au nom d'une régulation rationnelle et juste de la disponibilité d'emploi, au nom aussi d'une défense de la cause des travailleurs devant le patronat* »⁴⁷².

2.2 La différenciation en argument syndical : le poids des négociations

En s'insérant dans le processus de formation de l'identité collective, la différenciation intervient collatéralement à une démarche d'uniformisation et d'homogénéisation d'un groupe. Il s'agit d'atténuer les dissonances et ramasser les dispersions. Cet objectif explique,

⁴⁶⁸ « Les conditions de travail et de vie des journalistes », Rapport du BIT, Etudes et Documents, Série L (Travailleurs intellectuels), n° 2, Genève, 1928, p. 23.

⁴⁶⁹ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 258.

⁴⁷⁰ Contemporains et chercheurs confirment nos propos. Ainsi, l'*Association des Journalistes parisiens* déplore « *un important dommage pour ceux de nos confrères qui ne touchent pas un traitement mensuel* », *Bulletin de l'association*, n°35, 1920, p. 67. Christian Delporte atteste cette version dans l'ouvrage *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, PUF, Paris, 1995, p. 201.

⁴⁷¹ Les recherches du sociologue Serge Paugam sur la disqualification sociale sont de référence sur le thème.

⁴⁷² Ruellan, D., *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 149.

en partie, l'action de disqualification des collaborateurs multiples entreprise par le syndicat dans l'entre-deux-guerres. Nous venons d'illustrer cette démarche lorsqu'elle est amorcée à des fins internes, mais celle-ci s'extériorise fatalement. Uniformiser le groupe revient pour le syndicat à « assimiler le journalisme aux professions " normales " »⁴⁷³. Cette normalisation du journalisme par le rejet de l'altérité s'inscrit dans un système de codes, de normes et de valeurs renouvelé dans lequel « le pigiste s'apparente à un dysfonctionnement du système »⁴⁷⁴. Si, comme l'affirme Laurie Schmitt, « la " dite " et " écrite " crise souligne un dysfonctionnement davantage qu'une rupture nette et semble permettre aux acteurs de réaffirmer la norme »⁴⁷⁵, elle permet également de renouveler la norme. Le rapport produit par le Bureau International du Travail en 1928, largement marqué par le travail de Georges Bourdon, laisse entendre cette intention :

« Quoi qu'il en soit, le journaliste, de nos jours, dépend de toute une vaste organisation de type plus ou moins industriel. C'est là la puissance qui détermine les conditions de travail et d'existence des journalistes. [...] L'incohérence de ces conditions était moins sensible avant l'introduction dans le journalisme des méthodes du grand capitalisme. En somme, l'établissement d'un statut qu'exige impérieusement aujourd'hui la situation du journalisme est en quelque sorte facilitée par l'évolution des méthodes d'organisation de la presse. Il est plus aisé, en effet, d'aboutir sous le régime des grandes entreprises à une normalisation du métier de journaliste qu'au temps où la variété des organes et des habitudes de travail y opposait un sérieux obstacle »⁴⁷⁶.

Le renouvellement des normes journalistiques nécessite donc l'appui des industriels de presse. La différenciation procédée par le SNJ entre groupe légitimé et collaborateurs multiples trouve en partie racine dans l'évolution des relations entre journalistes et patronat. Le discours éthique sur lequel s'appuie le syndicat ne fait effectivement que « justifier une exclusion qui répondait en fait à des logiques économiques et socio-politiques »⁴⁷⁷.

⁴⁷³ Voyenne, B., « Les journalistes », *Revue française de science politique*, Vol. 9, n° 4, 1959, p. 919.

⁴⁷⁴ Ruellan, D., « Le professionnalisme du flou », *Réseaux*, n°51, 1992, p. 28.

⁴⁷⁵ Schmitt, L., *Op.cit.*, p. 59.

⁴⁷⁶ « Les conditions de travail et de vie des journalistes », Rapport du BIT, Etudes et Documents, Série L (Travailleurs intellectuels), n° 2, Genève, 1928, pp. 9-10.

⁴⁷⁷ Mercier, A., « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, p. 222.

2.2.1 La différenciation au cœur de la négociation de sens

Selon Pierre Rosanvallon, l'action syndicaliste repose sur une triple fonction⁴⁷⁸ :

- représenter des groupes sociaux (que ce soit au travers de procédures formelles de la négociation ou simplement en exprimant des aspirations et des revendications) ;
- contribuer à la régulation sociale (en agrégeant des intérêts et en rendant de ce fait les conflits gérables par la négociation collective) ;
- organiser la solidarité à l'intérieur du groupe représenté et lutter pour une plus grande justice sociale (réduction des inégalités, instauration de règles de droit dans la gestion sociale, développement de la participation, etc.).

Ces trois missions se fondent sensiblement sur une intervention négociatrice qui doit être replacée dans « un contexte de règles, de rôles et de rapports de pouvoirs (l'ordre social) qui la rend possible et lui donne son sens et qu'en même temps elle contribue à faire évoluer en le renforçant ou en l'affaiblissant »⁴⁷⁹. Nous en concluons que, dans ce dessein, l'exclusion des collaborateurs multiples se situe au cœur du processus de négociation se déroulant entre employeurs et syndicats dans l'entre-deux-guerres, et constituera un nœud de conflit avant de former une condition d'entente.

L'observation d'une place centrale de la négociation dans les orientations stratégiques des syndicats est vérifiable en égard au positionnement du SNJ à l'époque. Denis Ruellan a mis en corrélation l'évolution des discours de fermeture du groupe avec celle des négociations alors menées avec le patronat de presse. Il apparaît que l'intervention négociatrice génère une tendance au durcissement des stratégies discursives, cela afin d'installer la profession dans les négociations. Denis Ruellan note effectivement une nette radicalisation du discours du SNJ après les efforts de négociation avec le patronat pour un statut du journaliste entre 1924 et 1931⁴⁸⁰. En invoquant l'argument fonctionnaliste du journalisme et en développant une idéologie professionnaliste, le syndicat, alors « confronté à l'incompréhension d'un patronat conservateur [...] durcit son discours en prônant la fermeture de son espace »⁴⁸¹ par le

⁴⁷⁸ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, p. 22.

⁴⁷⁹ Baszanger, I., « Les chantiers d'un interactionnisme américain », in Strauss, A.L., *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, Textes réunis et présentés par Baszanger, I., L'Harmattan, Paris, 1992, p. 46.

⁴⁸⁰ Ruellan, D., *Op.cit.*, p. 30.

⁴⁸¹ Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p. 76.

contrôle de l'activité. En cela, les discours, comme véhicule de représentations, présentent assurément une utilité dans le processus de négociation, car sans être immédiatement tournées vers l'action, les représentations « *constituent un niveau de référence qui structure ou, pour le moins, guide les intentions et la planification de l'action* »⁴⁸².

En outre, nous savons que, dans le cadre de ces négociations, les employeurs eux-mêmes récusent les collaborations multiples⁴⁸³, en dépit (ou en raison justement) des économies considérables qu'ils en tirent en alimentant la concurrence entre collaborateurs et en instituant la collaboration multiple comme système informel de rémunération. Le cas fait des collaborateurs multiples devient ainsi un frein aux accords autour d'un contrat collectif, ainsi que le dénonce Émile Brachard dans son rapport :

*« Au bas du contre-projet de contrat collectif émanant du Syndicat de la presse parisienne, dont le contenu, on s'en souvient, a été jugé inacceptable par l'unanimité des associations professionnelles, figurent, presque à la dernière ligne, une vingtaine de petits mots qui, discrètement glissés à cette place, suffisent, à eux seuls, à détruire tout ce qui précède. Les voici : "Ce contrat n'est valable qu'à l'égard des rédacteurs ne collaborant qu'à un seul journal". Les rédacteurs ne collaborant qu'à un seul journal sont devenus aujourd'hui, par le fait des directeurs eux-mêmes, très rares [...] On sait ce qu'il faut penser des collaborations multiples. Nous avons dit, à propos de la fixation des minimums de salaires, que c'est, en vérité, une des tares de la presse parisienne, et nous avons appelé le temps où, selon la sagesse, tout rédacteur redeviendra le journaliste d'un journal. Mais elles sont, c'est un fait, et, comme il ne dépend pas de nous de supprimer ce fait, nous devons seulement veiller à ce qu'il ne tourne pas en préjudice à l'égard de ceux qui, de bon ou de mauvais gré, y participent »*⁴⁸⁴.

Conséquemment, les collaborateurs multiples incarnent une entrave à l'aboutissement des négociations collectives et à l'obtention d'un statut, dans la mesure où « *le patronat pouvait d'autant plus facilement refuser les avantages sociaux réclamés par son personnel que le recours aux occasionnels était possible et que ceux-ci constituaient une constante contre*

⁴⁸² Blin, J-F, *Op.cit.*, p. 143.

⁴⁸³ L'intervention de François Coty dans *Le Figaro* du 19 février 1926 en témoignage.

⁴⁸⁴ Brachard, E., Rapport fait au nom de la commission du travail chargée d'examiner la proposition de loi de M. Henri Guernut et plusieurs de ses collègues relatives au statut professionnel des journalistes, Rapport n°4516. Chambre des députés, XV^e législature, Annexe au procès-verbal du 22 janvier 1935, p. 31.

référence »⁴⁸⁵. Que la collaboration multiple soit associée à l'amateurisme, dans les faits et les discours, est un motif supplémentaire à ce rejet. Dès son élection à la tête du syndicat en 1922, Georges Bourdon confirme cette volonté d'évincer les « faiblesses » du groupe dans le cadre des négociations : « *La tâche capitale est de nous organiser, c'est-à-dire de nous discipliner. Nous lier fortement [...] c'est éviter de présenter des points faibles qui seraient vite démasqués, et de fournir aux directeurs les moyens de nous battre sur l'ensemble avec des raisons de détail. [...] Nous aurons aussi à faire admettre cette vérité, qui, dans l'opinion générale, a des allures de paradoxe, que n'est pas journaliste qui veut* »⁴⁸⁶.

Née de l'interaction entre le syndicat et le patronat, la disqualification des collaborateurs multiples découle d'une réification du groupe professionnel des journalistes, entendue comme le don d'« *une forme à l'interprétation* »⁴⁸⁷ qui, mise en réserve, intervient au moment opportun pour négocier le sens, « *par exemple lorsque les individus veulent résoudre un conflit* »⁴⁸⁸. Il s'agit pour le SNJ de « *créer des points de convergence autour de la négociation de sens* »⁴⁸⁹ et de réduire les interférences altérant le message qu'il destine aux employeurs, tout en donnant le signal d'une disposition du groupe à endosser collectivement un statut généralisé. Jusqu'ici, l'individualisme dominant la profession entrave l'unification des représentations et densifie une nébuleuse déjà épaisse autour de la presse⁴⁹⁰ et de la profession⁴⁹¹. *A contrario*, face aux revendications des journalistes, les employeurs se félicitent des contrats collectifs conclus avec les ouvriers du livre, qui « *ont l'avantage de mettre les employeurs et les employés dans une situation très nette* »⁴⁹².

Tandis que la revendication pour un statut œuvre logiquement à réparer l'injustice d'une différenciation de traitement entre travailleurs⁴⁹³, la négociation entre le SNJ et le patronat occasionne paradoxalement une différenciation socio-professionnelle interne au champ qui laissera de vives traces, principalement hiérarchiques, dans l'organisation de la profession ;

⁴⁸⁵ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 71.

⁴⁸⁶ Bourdon, G., *Bulletin du Syndicat des Journalistes*, juin 1922, n° 9, p. 2.

⁴⁸⁷ Wenger, E., *La théorie des communautés de pratique*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2005, p. 64.

⁴⁸⁸ *Ibid.*

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ Un certain « *brouillard* » règne sur la presse de l'entre-deux-guerres, tant en termes de tirages qu'en termes de ventes. Voir à ce sujet Martin, M., « *Brouillard sur la diffusion de la presse française durant l'entre-deux-guerres* », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, 2000, pp. 54-56.

⁴⁹¹ Le nombre de journalistes ne fait l'objet alors que d'évaluation approximative.

⁴⁹² Propos tenus par Henry SIMOND, Président de la Fédération Nationale des Journaux Français à la Commission du travail, lors de l'audition du 6 décembre 1933, Annexe N° II du rapport Brachard, *Op.cit.*, p.49.

⁴⁹³ Sellier, F., *La confrontation sociale : 1936-1981*, PUF, Paris, 1984.

nous y reviendrons. Finalement, alors même qu'à l'époque le syndicalisme se développe et se légitime « *comme une force de réaction contre l'exclusion sociale (matérielle et politique) d'une classe marginalisée* »⁴⁹⁴, dans le cas du SNJ, il fonde son action sur des procédés marginalisants, incidemment au processus de négociation collective. En définitive, l'enjeu revient à faire des collaborateurs multiples un compromis, c'est-à-dire le « *résultat d'une confrontation de différentes rationalités d'acteurs* »⁴⁹⁵.

2.2.2 La différenciation en « compromis »

L'institutionnalisation d'une profession passe prioritairement par une stratégie de définition identitaire du groupe. Cette stratégie permet dans un premier temps de générer un élan mobilisateur pour, ensuite, procéder à viser une monopolisation des représentations du groupe à des fins de négociations⁴⁹⁶. De ce point de vue, une telle institutionnalisation réclame la reconnaissance d'un statut légal qui prend alors une double dimension, l'une relative au salariat (qui régit les relations du travailleur à l'employeur), l'autre au professionnalisme (qui régit les relations aux pairs et à la société). Le statut requis doit donc être conçu ainsi que Denis Ruellan le propose, à savoir comme un « *niveau de reconnaissance interne et externe qui se traduit par des cadres institutionnels* »⁴⁹⁷. Nous devons compter avec cette considération pour élargir les pistes explicatives de l'exclusion des journalistes collaborateurs multiples du noyau de légitimité de la profession.

S'inspirant de la théorie de la régulation sociale, Robert Castel attache à la phase de capitalisme industriel « *des formes de régulation attachées au travail qui avaient permis la construction d'une sorte de compromis social entre [...] les intérêts du marché, la compétitivité, la productivité des entreprises et un certain nombre de contreparties en termes de sécurité, de protection du côté des travailleurs* »⁴⁹⁸. D'après l'auteur, le statut du salariat correspond à une de ces formes de « *compromis social* » en concédant une certaine domestication du marché et la consolidation d'une subordination. Cependant, la sujétion du

⁴⁹⁴ Rosanvallon, P., *Op.cit.*, p. 24.

⁴⁹⁵ Granier, F. et al., « La métamorphose des compromis sociaux dans les univers de travail », Intervention dans le cadre du Forum de la régulation 2003, ENS, Paris, 9-10 octobre 2003, URL : http://webu2.upmf-grenoble.fr/regulation/Forum/Forum_2003/Actes_2003.htm, consulté le 3 février 2011.

⁴⁹⁶ Mercier, A., « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, pp. 219-235.

⁴⁹⁷ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 12.

⁴⁹⁸ Castel, R., « Entretien avec Robert Castel », *Revue Diversité*, n°158, sept. 2009, p. 7.

travailleur y est contrebalancée par les multiples et transversales protections sociales que le travailleur en tire. Par l'institution du rapport salarial, le « *partage des bénéfices* »⁴⁹⁹ aurait bien lieu, puisqu'une partie du fruit de l'activité est destinée à financer la sécurité du travailleur. Le compromis n'est pas ici donné comme « *un consensus un peu mou au sein duquel les partenaires sociaux échangeaient des aménités* »⁵⁰⁰, mais s'inscrit sur fond de ce que Michel Foucault décrit comme « *le grondement de la bataille* »⁵⁰¹. Le « *compromis social* » tempère ce dernier : le travailleur n'est certes pas maître du monde dans lequel il s'inscrit, ni même de sa propre condition, mais « *il est le socle d'une société salariale qui assure à lui-même [...] et à la majorité des membres de la société les conditions de base de leur indépendance économique et d'une sécurité sociale étendue* »⁵⁰².

Avec la radicalisation du SNJ à compter de la fin des années 1920, les instances professionnelles ont eu à intégrer les enjeux d'une mobilisation collective à des fins statutaires⁵⁰³, et prendre acte du fait que « *le statut de salarié s'est banalisé au point de devenir éminemment désirable tant il pouvait porter avec lui de sécurité matérielle, de solidarité collective et de ressources symboliques* »⁵⁰⁴. Les représentants syndicaux constatent alors que « *le journaliste vivait l'état du salarié (et donc ses contraintes) sans en avoir le statut (et donc ses avantages). Les termes de l'exploitation sans garde-fou étaient là. [...] [II] était un subordonné, qui subissait toutes sortes de contraintes dues à l'industrialisation* »⁵⁰⁵. Il s'agit donc pour la profession d'accepter cette sujétion, à condition de la mettre en balance avec une protection. Alors même que « *jusqu'alors les journalistes, sous prétexte qu'ils étaient des hommes libres, avaient été taillables et corvéables à merci* »⁵⁰⁶, la loi de 1935 leur permettra d'institutionnaliser la profession en même temps que leur domestication, sans

⁴⁹⁹ Darras (groupe), *Le partage des bénéfices : expansion et inégalités en France*, Minuit, Paris, 1966.

⁵⁰⁰ Castel, R., *La montée des incertitudes*, Seuil, Paris, 2009, p. 19.

⁵⁰¹ Foucault, M., *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, p. 360.

⁵⁰² Castel, R., *Ibid.*, p. 20.

⁵⁰³ Le salariat a longtemps été tenu comme détestable par les travailleurs même. La loi du 25 mars 1919, faisant suite au rapprochement de l' « *union sacrée* » (cartel de gauche) et à la participation ouvrière à l'effort de guerre, et donnant un statut juridique à la notion de convention collective, n'aura dans un premier temps qu'une portée fort limitée du fait des réticences manifestées à la fois par la classe ouvrière et par le patronat à entrer dans un processus de négociation. Voir à ce sujet, Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 339.

⁵⁰⁴ Lallement, M., *Le travail : une sociologie contemporaine*, Gallimard, Paris, 2007, p. 544.

⁵⁰⁵ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 31.

⁵⁰⁶ Vuyenne, B., « Les journalistes », *Revue française de science politique*, Vol. 9, n° 4, 1959, p. 921.

toutefois renoncer à un « jeu de bascule »⁵⁰⁷. À cette fin, ils se présentent comme enclins à accueillir, voire mériter, cette protection en contrepartie de leur assujettissement à l'industrialisation : « Actuellement, les nécessités de la grande presse font que le travail des journalistes se spécialise, se régularise. Pour assurer le fonctionnement ininterrompu du mécanisme complexe qu'est devenu le journal, il a fallu imposer une discipline, différencier, puis grouper les efforts. Le journaliste moderne est, de tous les travailleurs intellectuels, un de ceux dont le travail, en dépit de certaines apparences, a le caractère le plus obligatoire et le plus régulier »⁵⁰⁸, précise le rapport du Bureau International du Travail en 1928.

La dénonciation des journalistes collaborateurs multiples intervient à un moment où le « compromis social » ne peut se développer que dans un contexte normatif à l'intérieur duquel « la conformité est valorisée et dans lequel la divergence et le conflit interne sont considérés comme un danger »⁵⁰⁹. Les journalistes collaborateurs multiples, en tant qu'entrave à l'élan uniformiste du SNJ vers un statut, préjudicent l'insertion du groupe dans ce que Robert Castel qualifie de « société salariale », en tant que « forme complexe et tendue d'équilibre caractéristique de [...] "la modernité organisée" »⁵¹⁰. Ils incarnent « une catégorie de journalistes » qu'il convient d'exclure « du bénéfice du Statut »⁵¹¹, étant donné qu'ils ébranlent le projet de « domestication de l'incertitude et de la sécurisation des parcours individuels »⁵¹² fomenté par le syndicat. Pratiquer la collaboration multiple ne les inscrit pas dans le cadre normatif érigé par le SNJ, au sein duquel chaque « personnalité » doit être « inclinée à se fondre dans l'ensemble » et doit s'intégrer dans un « travail collectif, ordonné, discipliné »⁵¹³ régi par les règles « communes au service [...], sinon à toute la rédaction »⁵¹⁴.

⁵⁰⁷ Empreinte d'une conception sociologique du salariat, cette notion insiste sur le fait que la relation salariale a toujours oscillé entre un pôle marchand et un pôle sujétion/protection. Le « jeu de bascule » traduit « l'ambivalence de la notion même de marché du travail, dont les deux partenaires-adversaires peuvent, selon le contexte politique et économique, au niveau micro comme au niveau macro-social, faire jouer la dimension marchande ou au contraire, la dimension de sujétion/protection », Pillon, T., Vatin, F., « La question salariale : actualité d'un vieux problème », in Vatin, F., Bernard, S. (dir.), *Le salariat. Théorie, histoire et formes*, La Dispute, Paris, 2007, p. 48. Cette conception du salariat recoupe avec les conclusions de Marx, observant des allers-retours possibles entre « la sphère de la circulation des marchandises » et « le laboratoire secret de la production », in Marx, K., *Le Capital* (I), 1^{ère} ed. 1867, Éditions sociales, 1969, pp. 136-137.

⁵⁰⁸ « Les conditions de travail et de vie des journalistes », Rapport du BIT, Etudes et Documents, Série L (Travailleurs intellectuels), n° 2, Genève, 1928, p. 10.

⁵⁰⁹ Leclerc, C., *Comprendre et construire les groupes*, Presses de l'université de Laval, Québec, 1999, p. 117.

⁵¹⁰ Castel, R., *La montée des incertitudes : Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, Paris, 2009, p. 21.

⁵¹¹ Brachard, E., Rapport fait au nom de la commission du travail chargée d'examiner la proposition de loi de M. Henri Guernut et plusieurs de ses collègues relatives au statut professionnel des journalistes, Rapport n°4516. Chambre des députés, XV^e législature, Annexe au procès-verbal du 22 janvier 1935, p. 31.

⁵¹² Pilmis, O., *L'organisation de marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pîge et de l'art dramatique*, Thèse de sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 26.

⁵¹³ Bourdon, G., *Le Figaro*, 19 février 1926.

Preuve est en que la société salariale fonctionne essentiellement sur le principe de la distinction par la mise en œuvre d'une dialectique de la différenciation à l'échelle individuelle et collective⁵¹⁵.

2.3 L'axiologie syndicale en disqualification sociale

Nous avons précédemment évoqué la prégnance de la thématique de la précarité dans le discours syndical de l'entre-deux-guerres et de son intégration dans une rhétorique du désintéressement. Nous avons inscrit son recours dans une argumentation de « *générosité élevée* » qui doit être comprise comme part du système axiologique sur lequel s'appuie le syndicat, entendu comme système de normes spécifiquement fondé sur l'opposition de valeurs telles que le « bon » et le « mauvais », dont Magali Prodhomme a fort bien dégagé les modalités⁵¹⁶. Dans la mesure où l'exclusion des collaborateurs multiples s'appuie principalement sur ce système d'opposition, il convient de restituer et d'étudier la teneur du discours du désintéressement mobilisé par le syndicat.

Le désintéressement revêt une position centrale dans les discours identitaires de la profession, où il est tenu comme l'« *aspect le plus visible de l'indépendance du journaliste* »⁵¹⁷, voire même comme un « *signe d'une information véridique, donnée par un journaliste authentique* »⁵¹⁸. Aussi, les chercheurs le positionnent dans les droits et devoirs du journaliste lié à la liberté de presse, au même degré que le secret rédactionnel ou le refus de la propagande politique et commerciale⁵¹⁹. Dans l'entre-deux-guerres, le grand reporter, alors modèle souverain de la profession, est dépeint comme un professionnel animé par « *l'amour du vrai* » et agissant dans « *le plus parfait désintéressement* »⁵²⁰.

Nous l'avons dit, une des missions principales d'un syndicat est de définir le groupe professionnel qu'il prétend défendre. Parallèlement, en qualité de porte-parole officiel, il doit œuvrer à la valorisation du groupe, dont le rôle majeur consiste à persuader l'État et l'opinion

⁵¹⁴ Bourdon, G., *Le Figaro*, 19 février 1926.

⁵¹⁵ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996.

⁵¹⁶ Prodhomme, M., *Op.cit.*

⁵¹⁷ Cornu, D., *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement*, Labor et Fides, Genève, 2009, p. 59.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 384.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 9.

⁵²⁰ Rodes, J., *Le journal littéraire*, 24 janvier 1925.

que la profession mérite d'être reconnue et soutenue dans une quête de statut⁵²¹. Nous verrons que le discours du désintéressement porté par le syndicat s'adresse tout spécifiquement à ces deux acteurs et s'inscrit dans une finalité sociale et statutaire où « *l'avantage peut être matériel aussi bien que moral* »⁵²². De cette façon, si l'idiome corporatiste ordonne « *l'accès à ce qu'on pourrait appeler la citoyenneté sociale, le fait d'occuper une place reconnue dans le système des interdépendances hiérarchiques qui constituent l'ordre communautaire* »⁵²³, il contribue en fin de compte à l'intégration du groupe au sein de l'espace public. De sorte que le discours de désintéressement concourt à priver les collaborateurs multiples d'un statut en contribuant au processus de différenciation, pour ainsi aboutir à l'affaiblissement ou la rupture des liens de l'individu (ou du groupe) à la société au sens d'une perte de protection et de reconnaissance sociales.

2.3.1 Disqualification et discours du désintéressement

Dans le cadre d'une étude sur la place historique du désintéressement dans les discours du groupe professionnel des avocats⁵²⁴, Lucien Karpik positionne le désintéressement au cœur d'une relation triangulaire impliquant un acteur collectif qui entend sauvegarder un mode d'existence (indépendance), des adversaires plus puissants (le marché et l'État) qui menacent de l'englober et de l'anéantir socialement dans une logique de fonctionnement qui lui est étrangère, et un tiers parti (le public) dont la position détermine l'issue du conflit. Le discours du désintéressement correspond aux moyens qu'un groupe professionnel met en œuvre pour convertir l'indifférence ou l'hostilité du tiers parti (le public) en coalition et en soutien, et ainsi faire pencher de manière pérenne l'équilibre des forces en sa faveur. L'auteur explique :

⁵²¹ Mercier, A., « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, pp. 219-235.

⁵²² Cornu, D., *Op.cit.*, p. 59.

⁵²³ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, pp.131-132.

⁵²⁴ Les conclusions de l'étude menée par Lucien Karpik trouve de fortes résonances avec celles tirées des études menées sur les journalistes et la mythologie qu'ils entretiennent autour de la profession. Outre l'expression d'un rejet commun de la logique marchande, les discours professionnels des deux groupes rapportent une même interprétation de leur rôle en tant que « *porteurs privilégiés de la "tradition", en partie mythique, de leur profession et de ses principaux attributs : l'engagement dans la cité, l'appui sur une morale stricte et le principe du désintéressement* », in Willemez, L., « Engagement professionnel et fidélités militantes. Les avocats travaillistes dans la défense judiciaire des salariés », *Politix*, Vol.16, n°62, 2003, p. 158.

« Acharnée à maintenir son altérité face au développement de l'État et du marché capitaliste, la profession ne dispose ni du nombre, ni du pouvoir ni de la richesse qui lui permettraient de lutter seule contre une histoire adverse : elle ne peut modifier le rapport des forces que par l'alliance avec le public. Mais pour y parvenir, il lui faut nouer un échange équilibré avec ce tiers parti. Et puisque la société globale n'offre pas les ressources culturelles nécessaires à cette construction, l'usage du désintéressement s'impose avec nécessité. Par ce changement de registre, la profession instaure l'utopie concrète d'une réciprocité symétrique qui maintient l'indépendance des partenaires tout en assurant leur satisfaction mutuelle. La collectivité faible et menacée joue donc son sort sur le pouvoir de la morale, sur sa capacité à bouleverser l'ordre social : la référence à l'idéal, qui annule l'antagonisme des intérêts et déplace les lignes de partage traditionnelles, lui fournit le moyen de s'affranchir de ses propres limitations, elle lui donne l'allié grâce auquel elle est parvenue à conserver durablement son être social »⁵²⁵.

Dans le cas des journalistes de l'entre-deux-guerres, ces conclusions s'appliquent avec force. Nous avons déjà spécifié qu'au-delà de la lenteur de l'État à se saisir des problématiques du travail et des négociations difficiles entre le SNJ et le patronat, les journalistes sont confrontés à une crise morale qui, sans être inédite, se ressent, en ces temps de guerre, au plus vif de la profession ; l'hostilité du public à l'égard de la presse est à son paroxysme. De la même façon qu'une corrélation peut être faite entre revendication salariale et éthique, le discours idéalisé du désintéressement mobilisé par le SNJ ne vise pas la seule satisfaction d'une ambition symbolique parce qu'identitaire. Dans le sens où, comme le note avec pertinence Arnaud Mercier, *« la vente, et donc les revenus et la reconnaissance sociale de la profession de journaliste, sont les corollaires directs de la confiance du public »⁵²⁶*, regagner cette confiance revêt un intérêt clairement matériel. Le discours de désintéressement tenu par les représentants du syndicat s'inscrit dans cette ambition, précisément parce que *« le désintéressement fournit le supplément de crédit social nécessaire à la défense des intérêts matériels »⁵²⁷*.

Inspiré du modèle des professions libérales, le discours de désintéressement des représentants syndicaux *« renvoie moins à la gratuité du service qu'à l'idée que le*

⁵²⁵ Karpik, L., « Le désintéressement », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n°3, 1989. p. 747.

⁵²⁶ Mercier, A., *Op.cit.*, p. 230

⁵²⁷ Karpik, L., *Op.cit.*, p. 743.

professionnel doit faire passer ses intérêts propres après ceux qui lui sont confiés »⁵²⁸, en témoigne l'extrait suivant qui pousse jusqu'à assimiler le public à l'employeur : « *Le journaliste est un travailleur consciencieux et probe [...] Il a le respect du public pour lequel il travaille et l'amour de la profession qu'il a choisie. Il aime la vérité pour elle-même* »⁵²⁹.

Le désintéressement exprimé œuvre, sinon à contourner, du moins à masquer la question pécuniaire, épineuse alors, tout en la servant. La stratégie n'est pas nouvelle : déjà au XIX^e siècle, lors des balbutiements de l'industrialisation de la presse, un contemporain notait : « *L'œuvre [entendant la presse] est donc morale avant tout. Quiconque s'aviserait [...] de présenter le journalisme tout crûment comme une affaire serait sûr d'être honni même par les sceptiques et les cyniques qui certes ne manquent pas dans ce milieu-là. Il est affaire cependant et par plus d'un côté* »⁵³⁰.

2.3.2 Disqualification et paradoxe du désintéressement⁵³¹

Il a été spécifié *supra* la réputation peu reluisante du journalisme et plus largement de la presse de l'époque, réputation vivement marquée par la subornation coutumière du milieu. Dans un tel contexte, aborder frontalement la revendication salariale aurait tonné le son de l'ironie. Le désintéressement permet précisément de réconcilier impératif moral et exigence matérielle, puisque, sans considérer le profit comme le mobile déterminant des actes professionnels, le désintéressement « *n'est pas le dédain absolu des avantages matériels* »⁵³². Ce qui explique que la Charte de 1918 fait primer l'argument moral sur celui de la défense des droits, sans pour autant l'évacuer⁵³³. Ceci laisse également à penser que le travail de la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels⁵³⁴ (CCIPJ) se fonde sur des critères éthiques, comme l'avancé le syndicat lors de sa création, alors qu'elle « *opère en*

⁵²⁸ Sapiro, G., « Les professions intellectuelles entre l'État, l'entrepreneuriat et l'industrie », *Op.cit.*, p. 6.

⁵²⁹ Bourdon, G. et al, *Le journalisme d'aujourd'hui*, Delagrave, Paris, 1931, p. 37.

⁵³⁰ Frémy, A., *La révolution du journalisme*, Librairie centrale, Paris, 1866, p. 21.

⁵³¹ Nous empruntons l'expression à Nicole Denoit qui, dans le cadre de son ouvrage *Le pouvoir du don*, étudie l'intérêt du « *paraître désintéressé* » dans le cas du mécénat culturel, in *Le pouvoir du don*, Vol.1, L'Harmattan, Paris, 2002, p.55.

⁵³² Appleton, J., *Traité de la profession d'avocat*, Dalloz, Paris, 1928, p.410.

⁵³³ Voir les articles 5, 8 et 10 de la Charte des droits et des devoirs des journalistes en annexe 2.

⁵³⁴ La loi de 1935 prévoit la création de cette commission ayant pour mission de délivrer une carte « professionnelle » aux postulants selon les conditions fixées par cette même loi (notamment par l'article L 761-2.). Directeurs de journaux et journalistes qui la composent décident sur dossier de l'appartenance d'un candidat à la profession selon la part de revenus que ce dernier en tire. Lors de son institution, le syndicat annonce la réalisation d'un « ordre » des journalistes tant désiré. Pourtant, très rapidement, on réalisera les limites d'action de cette commission. Voir à ce sujet les travaux de Denis Ruellan (1997) et ceux de Christian Delporte (1999).

réalité sur des éléments uniquement pécuniaires »⁵³⁵. De la même manière, Georges Bourdon titre la série d'articles parue en 1926 dans *Le Figaro* : « Pour la défense de la presse française », justifiant ainsi l'abord de la question financière par des enjeux plus grands, propres à l'intérêt général du peuple (qualité de l'information) ou de la nation (la presse française). Cette observation n'est pas sans rappeler les conclusions relatives aux manœuvres de légitimation de la dénonciation publique soumises par Luc Boltanski⁵³⁶, illustrées ici par la généralisation d'une « affaire » passant par une référence aux intérêts de la nation et qui permet ainsi de « grandir la victime »⁵³⁷.

En dépit de la banalisation de la collaboration multiple, modalité de pratique fort répandue dans l'entre-deux-guerres, nombre de journalistes y recourent par défaut et par nécessité, certains contribuant simultanément à deux quotidiens, l'un édité le matin, l'autre le soir⁵³⁸. Le journalisme n'est pas la seule profession touchée alors par cette individualisation des modalités d'exercice du travail⁵³⁹. S'agissant du journalisme, cet état de fait accommode les directeurs de journaux qui peuvent dès lors abaisser les rémunérations au motif de l'absence de dispositions contre la reproduction d'un article et sa livraison à un concurrent⁵⁴⁰.

Par ailleurs, nous savons que le SNJ a travaillé à une rupture entre rédacteurs et directeurs, et à ainsi mettre un terme à l'illusion de la « grande famille » de la presse qui voulait que patrons et journalistes entretiennent des liens d'apparente camaraderie et où le niveau de salaire et la mesure des avantages alloués au cas par cas aux journalistes dépendaient du « bon vouloir des directeurs de journaux »⁵⁴¹. Le SNJ s'est également employé à dissoudre les rapports étroits entre autorités publiques et journalistes, typiques du mode de fonctionnement

⁵³⁵ Le Bohec, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 271.

⁵³⁶ Boltanski, L. et al., « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.51, n°51, mars 1984, pp. 3-40.

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 22.

⁵³⁸ Denoyer, P., Morienvall, J., « La condition du journaliste français », *Études de presse*, 15 janvier 1952, cité par Delporte, C., « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres, une identité en crise », *Revue Vingtième Siècle*, Vol.47, n° 1, 1995, p.162.

⁵³⁹ « Les années vingt et les années trente sont marquées par un regain de l'emploi indépendant, lié principalement, pour la seconde partie de la période, à la crise économique », in Marchand, O., « Salarier et non-salarier dans une perspective historique », *Économie et statistique*, n°319-320, Décembre 1998, p. 5.

⁵⁴⁰ Rappelons que les journalistes collaborateurs multiples font souvent figure de spécialistes thématiques, occupant ainsi ce que l'on pourrait assimiler à une « niche ». Aussi, alors que chaque journal ne peut disposer d'un rédacteur exclusif pour traiter de rubrique occasionnelle parce que pointue, « les spécialistes de ces rubriques assurent donc, généralement, le service de plusieurs journaux. », Bourdon, G., *Le Figaro*, 21 février 1926.

⁵⁴¹ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 204. C'est dans cette logique que le syndicat interdira aux patrons d'appartenir à l'organisation, se positionnant ainsi en rupture avec la posture des associations traditionnelles qui, pour nombre d'entre elles, mêlaient jusqu'ici les deux genres.

des associations et trop conciliants aux yeux de Georges Bourdon⁵⁴². Ces constats nous conduisent à concevoir le discours de désintéressement du SNJ comme inscrit dans une stratégie d'hérésie qui prétend « *briser l'adhésion au monde du sens commun en professant publiquement la rupture avec l'ordre ordinaire, mais aussi à produire un nouveau sens commun et y faire entrer, investies de la légitimité que confèrent la manifestation publique et la reconnaissance collective, les pratiques et les expériences jusque-là tacites ou refoulées de tout un groupe* »⁵⁴³.

Soucieux de préserver (reconquérir en réalité) l'indépendance morale des journalistes, le syndicat souhaite se détacher d'une logique de « *connivences* » où le rédacteur, sa liberté et sa rétribution se trouvent à la merci de l'assentiment de sa hiérarchie ou du pouvoir, et qui ne laisse nulle perspective de « *situation acquise* »⁵⁴⁴. Pour rendre cette intention effective, le syndicat doit travailler à l'émergence d'une conscience collective. Or, le discours de désintéressement contribue à la formation de l'action collective des membres d'une profession : il contribue à « *neutraliser une histoire adverse* »⁵⁴⁵ par l'alliance avec le tiers parti (le public) qu'il permet de nouer. Ce discours participe à la préservation durable de l'indépendance d'un groupe professionnel. Cette volonté est d'ailleurs clairement exprimée par les défenseurs de la profession : « *Nous voulons que le journaliste reste libre, à l'égard de la loi, mais l'intérêt public exige qu'il soit libre à son tour vis-à-vis de lui-même, que son indépendance ne donne lieu à aucune suspicion, que nulle tentation obscure ne risque de*

⁵⁴² Dans un courrier adressé à Paul Strauss, Président des Journalistes républicains, Georges Bourdon sous-tend l'inefficacité des associations dans le cadre des négociations salariales auprès du patronat. Voir Delporte, C., *Ibid.*, pp. 217-218.

⁵⁴³ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, p. 151.

⁵⁴⁴ Georges Bourdon déplore cette absence d'acquis sociaux dans la série d'articles parue dans *Le Figaro* en 1926. Notons que l'enquête de 1928, publiée par le BIT et à laquelle le syndicat français a grandement contribué, rapporte quatre modalités de rapports existant entre un rédacteur et son employeur, rapports incluant la détermination de l'engagement, du travail et la cessation de service : 1° par simple entente verbale ; 2° par contrat écrit individuel ; 3° par contrat collectif ; 4° par la loi. Ces modalités sont présentées chronologiquement dans l'histoire du journalisme à l'échelle mondiale. Or, en France, le premier mode de formalisation de la relation de travail prédomine dans l'entre-deux-guerres où « *l'entente verbale repose sur le bon plaisir de l'employeur* », in Mathien, M., *Les journalistes. Histoire, pratiques et enjeux*, Ellipses, Paris, 2007, p. 95. Cette observation est toutefois généralisable à la majorité des activités professionnelles de l'époque : « *Le marché du travail est encore dominé dans les années 1930 par une mobilité faite d'incertitude [...] Les embauches à la tâche, à l'heure ou à la journée sont les plus fréquents. Il n'existe le plus souvent ni contrat écrit ni stipulation préalable de la durée de l'embauche* », In Castel, R., *Op.cit.*, p. 348.

⁵⁴⁵ Karpik, L., *Op.cit.*, p. 734.

fausser son action éducatrice. Une bonne condition pour un homme de se sentir ferme dans sa liberté morale est d'être assuré de son indépendance matérielle »⁵⁴⁶.

2. 4 La différenciation pour une « éthique de la fidélité »

Nous avons décrit plus haut le journaliste précaire comme le symbole du « vrai » journalisme : il n'a pas cédé à l'appel du gain en pratiquant la collaboration multiple par défaut dans l'optique de multiplier ses chances de revenus, ni adopté de « comportements vénaux » afin de disposer de « ressources convenables et non plus accessoires »⁵⁴⁷. Être journaliste à employeur unique relève alors de l'héroïsme sacrificiel et de la dignité de la profession. Cette fidélité, vivement encouragée par le SNJ, est d'ailleurs formalisée dès les premières négociations avec le patronat et donne lieu en 1919 à un accord pour une rémunération minimale concernant uniquement les journalistes mensualisés ne collaborant qu'à un seul quotidien⁵⁴⁸. Pourtant, les parties savent pertinemment que cette garantie salariale ne concerne encore qu'une infime part de journalistes, la collaboration multiple et la formalisation d'une collaboration par accord verbal étant usuelles. Cette première action, intervenant un an à peine après la création du syndicat, marque, d'une part, la volonté initiale de ces représentants de promouvoir une image renouvelée du journaliste comme travailleur sédentarisé, et, d'autre part, d'homogénéiser la nature et la représentation du groupe professionnel dans l'espace social. Usant de la rhétorique passéiste de l'« âge d'or » pour accentuer un discours de crise au présent, Georges Bourdon exprime cet idéal d'homogénéisation : « Ainsi voyait-on des rédactions homogènes, entraînées, fouettées, chaque fois qu'il le fallait, pour le service du journal, par une émulation de dévouement »⁵⁴⁹. Le rapport Brachard finira de fixer cette exigence de fidélité. La fidélité participe ainsi d'un travail d'homogénéisation socio-professionnelle et de réunification d'espaces de socialisation et d'action pluriels⁵⁵⁰.

⁵⁴⁶ Brachard, E., Rapport fait au nom de la commission du travail chargée d'examiner la proposition de loi de M. Henri Guernut et plusieurs de ses collègues relatives au statut professionnel des journalistes, Rapport n°4516. Chambre des députés, XV^e législature, Annexe au procès-verbal du 22 janvier 1935, p. 111.

⁵⁴⁷ Mathien, M., *Op.cit.*, p. 90.

⁵⁴⁸ En 1926, le montant atteint 1200 francs mensuels pour les journalistes parisiens. Voir Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 211.

⁵⁴⁹ *Le Figaro*, 20 février 1926.

⁵⁵⁰ Lahire, B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, Paris, 1998.

Pierre Davesne assure que « *le vrai journaliste n'a qu'une ambition : servir son journal* »⁵⁵¹. Ce type de propos dont la teneur invoque la fidélité comme attribut professionnel, voire telle une vertu touchant à une « *éthique de la fidélité* »⁵⁵², appelle à une quadruple interprétation. Premièrement, l'argument de la fidélité répond à une exigence sociale, à un nécessaire rachat de confiance. Nous l'avons dit, le journaliste méritant est précaire et témoigne plus aisément de sa fidélité à un employeur unique, et, par conséquent, à une seule ligne éditoriale. Il n'a donc pas perverti la « *vérité* » en servant de multiples et possiblement contradictoires orientations politiques à des fins personnelles et pécuniaires. La fidélité renvoie ici à son étymologie latine *fides*, la « *foi* », et doit être entendue dans son acception positive ; elle signifie alors « *être fiable et inspirer la confiance* »⁵⁵³, s'opposant ainsi « *à trahir, c'est-à-dire à révéler ce qui doit être gardé secret* »⁵⁵⁴. Dans d'entre-deux-guerres, cette qualité se prête idéalement au « *recadrage de ratage* » évoqué précédemment, et contribue à mettre un terme aux allégations des dénonciateurs de la vénalité de la presse qui assimilent l'infidélité au manque d'intégrité des journalistes, à l'instar du journal *L'Humanité* qui accuse qu'« *un journaliste passe avec aisance d'un journal à l'autre, sert tantôt une cause, tantôt la cause opposée* »⁵⁵⁵.

Deuxièmement, le principe de fidélité sert la profession dans sa quête de reconnaissance, de légitimation sociale, mais également de préservation dans le temps, puisqu'elle permet aux groupes professionnels de « *persévérer dans leur être social* »⁵⁵⁶, argument derrière lequel peut se cacher « *un travail de réunification d'habitus clivés* »⁵⁵⁷. Dans ce sens, on observe que la notion de fidélité renvoie avec singularité à celle d'engagement dans les analyses portant sur les carrières professionnelles⁵⁵⁸. Les sociologues s'y réfèrent pour désigner la propension des individus à s'inscrire durablement dans une activité et un domaine restreint, indépendamment des modifications des conditions du marché⁵⁵⁹. Dans le même temps, ce principe de fidélité appuie la volonté du SNJ d'installer de nouveaux rapports entre rédacteurs

⁵⁵¹ Ruellan, D., *Op.cit.*, p. 32.

⁵⁵² Willemez, L., *Op.cit.*

⁵⁵³ Henry, J., « La fidélité, cet éternel questionnement : critique de la morale de la traduction », *Meta*, vol. 40, n°3, 1995, pp. 367-371., URL : <http://id.erudit.org/iderudit/003054ar>, consulté le 6 février 2011.

⁵⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵⁵ *L'Humanité*, 31 décembre 1923.

⁵⁵⁶ Willemez, L., *Ibid.*, p. 146.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, pp. 150-151.

⁵⁵⁸ Godbout, J., « L'engagement : une fidélité », *Sociologie du Travail*, vol. 42, n° 2, 2000, pp. 289-300.

⁵⁵⁹ Becker, H.S., Carper, J., "The Development of Identification with an Occupation", In Becker H.S., *Sociological Work. Method and substance*, Chicago, Adline Publishing Company, 1970.

et employeurs en instituant des « *contraintes vertueuses* », au sens bourdieusien, « *c'est-à-dire des dispositions qui permettent aux êtres et aux groupes d'être meilleurs* »⁵⁶⁰.

Pour le cas de figure étudié, la qualification de la fidélité en « *contrainte* » est pertinente, car cet attribut peut autant servir la cause du groupe professionnel qu'il peut la compromettre, étant entendu qu' « *en même temps, cette fidélité constitue une contrainte, en ce qu'elle n'est pas toujours un choix et conduit de toute façon à des pratiques professionnelles qui peuvent mettre ce groupe en porte-à-faux de l'ensemble de la profession* »⁵⁶¹. Pour garantir une pérennité du principe et ainsi en faire un attribut « *vertueux* », plutôt que le signe d'un asservissement, la fidélité, du fait de son inscription dans la relation salariale, se doit être bilatérale. Ce que la clause de conscience prévoira⁵⁶² (article L-761-7 du Code du travail). Refusée *mordicus* par le patronat dans un premier temps⁵⁶³, cette clause assure au journaliste de pouvoir se retirer d'un journal avec indemnités en cas de changement de la ligne politique d'un titre, ou, tout le moins, de se défendre à écrire un article contre sa conscience. Cela confirme bien que « *si les journalistes ont milité pour être installés dans le salariat, c'était en vue d'être protégés en tant que travailleurs, et non pas pour perdre ce à quoi l'histoire les avait destinés jusque-là, c'est-à-dire à une vocation particulière d'intellectuels admis tant à s'exprimer qu'à informer, disposant d'une liberté de ton et d'une latitude exceptionnelle vis-à-vis des employeurs* »⁵⁶⁴.

Troisièmement — et cette interprétation rejoint étroitement la précédente —, la fidélité prônée par le SNJ vise à encourager la monoactivité, et ainsi limiter les concurrences, sinon professionnelles, du moins médiatiques. En effet, en 1923, les ondes radiophoniques de la TSF diffusent le premier journal parlé, amorce d'un rapide développement des fréquences⁵⁶⁵. Très rapidement après ces débuts, des voix s'élèvent pour décrier le manque de professionnalisme des collaborateurs appelés à commenter l'actualité. Or, les journalistes contribuant à ces émissions sont, et seront jusque la Grande Guerre, majoritairement des

⁵⁶⁰ Ruellan, D., « L'invention de la carte de presse ou la fermeture de la frontière journalistique (1936 - 1940) », in *L'identité professionnelle des journalistes*, Alphacom – CUEJ, Strasbourg. 1995, pp.13-38.

⁵⁶¹ Willemez, L., *Op.cit.*, p. 149.

⁵⁶² L'idée d'une telle clause a été auparavant émise par le Bureau International du Travail en 1931. Voir à ce sujet *Les éléments essentiels constitutifs des contrats collectifs de journalistes*, BIT, Commission consultative des travailleurs intellectuels, 3e session, mai 1931.

⁵⁶³ Voir à ce sujet l'annexe n°II du rapport Brachard, *Op.cit.*, p.49. Henry Simond, Président de la Fédération nationale des journaux français, instance représentant le patronat, critique le manque de réciprocité de certaines clauses du contrat collectif proposé par le SNJ.

⁵⁶⁴ Ruellan, D., « Le professionnalisme du flou », *Réseaux*, Vol.10, n°51, 1992, p. 32.

⁵⁶⁵ A la veille de la Grande Guerre, on dénombre douze postes d'État et onze stations privées.

rédacteurs de presse écrite qui se partagent entre les deux médias. D'après Christian Delporte, l'hostilité exprimée à l'égard des participants au jeune média tient moins aux concurrences déloyales d'amateurs qu'à la crainte de voir la radio, qui touche une audience élargie, menacer l'hégémonie de la presse écrite dans le domaine de l'information⁵⁶⁶. Le syndicat multipliera d'ailleurs les tentatives pour contrecarrer l'évolution du média, en contrariant la présence des reporters-radio sur le terrain, leur interdisant l'accès au Parlement et aux tribunaux, ou encore en restreignant le volume d'informations transmises⁵⁶⁷.

L'infidélité médiatique tient d'une trahison, en ce sens qu'elle est vue comme potentiellement nuisible à la presse imprimée. La fidélité est ici perçue dans sa négation, c'est-à-dire comme encline à « séduire, [...] à détourner de son chemin »⁵⁶⁸. D'après Laurent Willemez, la formation de la fidélité professionnelle tient à l'imbrication des engagements professionnels et politiques : fidélité à ses convictions et fidélité au métier caractérisée par « l'amour du métier »⁵⁶⁹. Dans le cas des journalistes, la fidélité médiatique vient compléter un engagement ternaire. Elle est vécue comme une contrainte, car elle intervient comme une « limite d'action et comme un déterminant de l'action. Elle diminue le champ des choix possibles, et en détermine partiellement le contenu »⁵⁷⁰.

Notre dernière interprétation de la promotion de la fidélité salariale employée par le SNJ puise sa source dans le contexte politique de l'époque, en France, et plus largement en Europe, mais également dans les tentatives d'intervention de l'État en matière de travail et de gestion des travailleurs. À l'issue de la Première Guerre, en réponse à l'ampleur du chômage, les gouvernements européens s'investissent progressivement dans les questions salariales. Si, en France, l'instauration des charges sociales en 1920, et essentiellement des cotisations retraites, alourdit considérablement les charges patronales, elle rend pourtant compte d'une expansion du salariat au sein de la société. Cela ne doit pas faire oublier qu'une telle entreprise exige la caractérisation de la population active et l'identification des salariés, afin d'en contrôler les flux et ainsi permettre une régulation du marché du travail⁵⁷¹. Or, l'existence

⁵⁶⁶ Delporte, C., « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres, une identité en crise », *Revue Vingtième Siècle*, Vol.47, n° 1, 1995.

⁵⁶⁷ Précisons que les informations transmises à la radio proviennent alors de la presse écrite.

⁵⁶⁸ Henry, J., *Op.cit.*

⁵⁶⁹ Willemez, L., *Op.cit.*

⁵⁷⁰ Courpasson, D., *L'action contrainte*, PUF, Paris, 2000, p. 24.

⁵⁷¹ La France s'y attelle dès 1896 pour permettre un repérage et une comptabilité statistique des travailleurs. Voir à ce sujet Castel, R., *Op.cit.* Cette catégorisation des populations s'inscrit également dans la réforme fiscale de

des travailleurs « intermittents », ou préférons « instables » pour éviter les anachronismes, compromet l'homogénéité des chiffres du recensement et l'efficacité de l'action publique, et contredit l'idéal-type du travailleur introduit par le développement du salariat.

Cet état de fait incite les politiques publiques à exclure les insoumis à l'« ordre du travail » en procédant à leur stigmatisation : « Pour celui qui veut travailler une fois la semaine et rester au lit le reste du temps, le bureau de placement rendra ce souhait irréalisable. Pour celui qui veut trouver un emploi précaire de temps en temps, le bureau de placement rendra peu à peu impossible ce genre de vie. Il prendra cette journée de travail qu'il voulait avoir et la donnera à quelqu'un d'autre qui travaille déjà quatre jours par semaine et permettra ainsi à ce dernier de gagner décentement sa vie »⁵⁷². Le salariat devient une norme et bénéficie par conséquent d'un haut niveau de protection et de considération⁵⁷³. Les « isolés » et autres travailleurs à domicile, quant à eux, relèvent de la marginalité, voire même de la déviance, parce qu'inscrits dans le « désordre du travail ». Au début du siècle, les discours des réformistes syndicaux étaient déjà empreints de cette conception, ce qui amène en 1903 le journaliste Henri Avenel à s'exclamer : « Malheur à l'homme isolé ! Jamais on n'a mieux compris combien il est utile et efficace de réagir contre l'isolement de l'individu »⁵⁷⁴. Le salariat, vecteur d'intégration sociale, permet ainsi d'alimenter une conscience collective, dans la mesure où il tempère « les penchants à l'individualisme du journalisme »⁵⁷⁵. Le syndicat entend justement lutter contre « les maléfices de l'individualisme social »⁵⁷⁶, dont les journalistes collaborateurs multiples empruntent de toute évidence les traits.

1914 prévoyant une imposition sur le revenu qui, elle aussi, exige une nouvelle classification socio-professionnelle. Voir à ce propos Delalande, N., *Les Batailles de l'impôt*, Seuil, Paris, 2011.

⁵⁷² Beveridge, W., *Royal Commission on Poor Law and Relief Distress*, Appendix V8, House of Commons, 1910, cité par Castel, R., *Ibid.*, p. 328.

⁵⁷³ Parmi les actifs non agricoles, le taux de salariat connaît une hausse de 80% en 1911. Voir à ce sujet Marchand, O., *Op.cit.*

⁵⁷⁴ Propos cités par Marc Martin, in « "La grande famille" : l'Association des journalistes parisiens », *Revue Historique*, tome CCLXXV, 1986, p. 129.

⁵⁷⁵ Estienne, Y., *Op.cit.*, p. 142.

⁵⁷⁶ Bourdon, G., « Solidarité ? », *Annuaire général des lettres*, *Op.cit.*, p. 21.

Conclusion – Chapitre 2

Après plus de vingt ans de lutte, les revendications syndicales débouchent sur la loi du 29 mars 1935 (ou loi Henri-Guernut) votée à l'unanimité par la Chambre des députés. Le journalisme, en tant que profession, revêt désormais un statut de salarié et est officiellement reconnu. Sont assimilés aux journalistes professionnels les collaborateurs directs de la rédaction : rédacteurs-traducteurs, sténographes-rédacteurs, rédacteurs-réviseurs, reporters-dessinateurs, reporters-photographes, à l'exclusion des agents de publicité et de tous ceux qui n'apportent, à un titre quelconque, qu'une collaboration occasionnelle.

La loi spécifie en effet que *« le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une publication quotidienne ou périodique éditée en France, ou dans une agence française d'informations »*. Défini socio-économiquement selon la part de revenus qu'il tire de la presse, le journaliste professionnel doit donc exercer pour un seul organe de presse ou agence d'informations. Par conséquent, les journalistes collaborateurs multiples, que nous désignerons quelques décennies plus tard comme *« pigistes »*, seront dès lors amputés des principes de protection du texte qui définissent un statut constitutif de l'identité sociale. Dans le cas présent, la loi de 1935 dont la portée alimente l'idée que *« la crise a souvent pour base, semble-t-il, une opération de normalisation ou de formalisation (e.g. par l'introduction de formes légales ou bureaucratiques) qui a pour effet de dé-singulariser la relation et, par là même, de ne plus rendre tenable la croyance tacite dans la réversibilité qui constitue la condition nécessaire pour qu'une relation non instituée puisse servir à des opérations de mise en correspondance du singulier et du collectif »*⁵⁷⁷.

Le rapport Brachard, sur lequel le vote de la loi a reposé, a été présenté aux instances parlementaires en requérant que *« la carrière du journalisme soit mise à l'abri du caprice, de la fantaisie, de l'arbitraire, qu'il soit protégé contre le besoin matériel, assuré d'une existence digne [...], que lui soient à jamais épargnés ces cruels conflits que trop de*

⁵⁷⁷ Boltanski, L., et al, *Op.cit.*, p. 37.

journalistes ont connus [...], entre sa conscience et son intérêt »⁵⁷⁸. Et de préciser la caractérisation du journaliste idéal-typique : « *C'est un salarié, attaché à son journal par un contrat de louage de services, astreint à une besogne déterminée, souvent à des heures de travail dont le nombre est stipulé, chargé de responsabilités précises* »⁵⁷⁹.

Ce rapport stigmatise délibérément le cas du journaliste travaillant pour plusieurs employeurs. Les propos du rapport sont plus qu'explicites lorsqu'il assimile les collaborateurs multiples à « *des tares de la presse française* » qu'il convient d'« ignorer » : « *Juridiquement, nous ne connaissons pas les collaborations multiples. Telle est la vérité légale [...], qu'on cesse de ruser avec les collaborations multiples. Il ne faut pas les tolérer [...]. Souhaitons seulement, pour le bien de la presse française, qu'elles disparaissent par le relèvement des salaires* »⁵⁸⁰. Ces arguments sont naturellement justifiés par le contexte historique : les acteurs syndicaux, rappelons-le, mènent un farouche combat afin de doter les journalistes d'un statut professionnel, porteur de dignité morale et d'indépendance matérielle.

Concernant le champ journalistique, Laurie Schmitt nous dit que la « *tendance à la distinction [y] est ancrée. Elle s'intègre en effet dans un processus d'institutionnalisation de la profession qui s'élabore sur la capacité à circonscrire et à définir l'activité du groupe* »⁵⁸¹. Ajoutons pour préciser que, d'un point de vue général, un mouvement d'exclusion au sein d'un champ est corrélatif au degré d'institutionnalisation dont ce champ fait l'objet, puisque « *plus il y a d'institutionnalisation, plus il y a aussi d'exclusion* »⁵⁸². La loi de 1935 se fait alors « *instrument des exclusions* »⁵⁸³ en appuyant son effet sur une stratégie de stigmatisation des collaborateurs multiples, fixant ces derniers comme « *une différence fâcheuse* »⁵⁸⁴ et les condamnant à une condition d'individu[s] « *discrédité[s]* »⁵⁸⁵ qui contrariera leur intégration socio-professionnelle. Relativement à l'acceptation de Ervin Goffman qui conçoit le stigmaté en termes de relations sociales et non d'attribut, le cas de la stigmatisation des collaborateurs

⁵⁷⁸ Brachard, E., Rapport fait au nom de la commission du travail chargée d'examiner la proposition de loi de Henri Guernut et plusieurs de ses collègues relatives au statut professionnel des journalistes, Rapport n°4516. Chambre des députés, XV^e législature, Annexe au procès-verbal du 22 janvier 1935, p.15.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, pp. 32-33.

⁵⁸¹ Schmitt, L., *Dissonances d'une presse quotidienne en mutations. Enjeux de l'intégration des photographes amateurs au sein des pratiques journalistiques*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Pailliant, Université Stendhal, Grenoble, 2010, p. 29.

⁵⁸² Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p. 236.

⁵⁸³ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 102.

⁵⁸⁴ Goffman, E., *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 15.

⁵⁸⁵ *Ibid.*

multiples conforte la thèse selon laquelle « *travailler ce n'est pas seulement contribuer activement à la production rationnelle des richesses, c'est aussi acquérir un statut, s'insérer dans des réseaux, défendre des valeurs, produire de la solidarité* »⁵⁸⁶. Il s'agit pour l'époque de délégitimer les collaborateurs multiples, pour fonder, ailleurs, une légitimité nouvelle.

Les crises donnent effectivement lieu à des « *sentences qui participent directement aux processus de disqualification* »⁵⁸⁷. L'analogie entre les logiques de différenciation agissant au sein du champ journalistique au milieu du XIX^e siècle et celles mises en œuvre au début du XX^e illustre parfaitement la première dimension des crises qui reste « *leur dynamisme évolutif, ce par quoi un sujet est effet d'un jugement [...] qui donne une direction à son existence* »⁵⁸⁸. Alors que, dans l'exemple des écrivains-journalistes, les pratiques comme source de différenciation ont donné lieu à davantage d'autonomie aux deux champs concernés, la différence naît, dans le cas traité dans ce chapitre, de l'institution comme « *acte de magie sociale qui peut créer la différence ex nihilo ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, exploiter en quelque sorte des différences préexistantes* »⁵⁸⁹.

En outre, le cas des journalistes de l'entre-deux-guerres illustre avec pertinence l'idée voulant que la normalisation d'un groupe s'exprime singulièrement dans un contexte de normes plurielles ou lorsque « *celles-ci sont floues, mal établies ou changeantes* »⁵⁹⁰. Si les chercheurs se sont essayés à dresser *a posteriori* des typologies d'acteurs évoluant à l'époque au sein du champ, généralement à l'appui des discours alors dominants, c'est précisément parce que la multiplicité des profils de pratiquants du journalisme en ce temps le justifie. Georges Bourdon admettait cette pluralité et cette confusion des normes permises par « *une carrière ouverte à tous* », à laquelle on accède « *sans diplôme, sans référence, sans compétence, sans passé, ou même, cela s'est vu, avec un passé* »⁵⁹¹. Or, l'idiome corporatiste tente de remédier à cette cacophonie identitaire en procédant à une « *fermeture de la frontière* »⁵⁹² de l'espace journalistique.

⁵⁸⁶ Lallement, M., *Le travail : une sociologie contemporaine*, Gallimard, Paris, 2007, p. 543.

⁵⁸⁷ Robin, J-Y., « Les disqualifications professionnelles : Crises, ruptures et transition », in Bergier, B., Bourdon, S. (dir.), *Ruptures de parcours, éducation et formation des adultes*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 173.

⁵⁸⁸ Rassial, J-J, et al., « La crise du sujet », *Connexions*, Vol. 2, n°76, 2001, p. 111.

⁵⁸⁹ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, p. 125.

⁵⁹⁰ Leclerc, C., *Comprendre et construire les groupes*, Presses de l'université de Laval, Québec, 1999, p. 102.

⁵⁹¹ Bourdon, G., *Le Figaro*, 20 février 1926.

⁵⁹² Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997.

Pourtant, la stigmatisation et l'exclusion des collaborateurs multiples ont servi la reconnaissance d'un statut, sans pour autant déboucher sur une fermeture du marché du travail. Tout au plus, cette fermeture s'est apparentée à une « *maîtrise ouverte* »⁵⁹³ du marché du travail journalistique. La pérennité de la collaboration multiple et l'importance qu'elle a prise jusqu'à nos jours en attestent. Robert Castel explique qu'« *une structure [qui] se révèle poreuse à l'usage ne signifie pas que ses effets soient négligeables. C'est principalement dans cet intervalle entre la rigidité d'une structure et ses incessants débordements que s'insèrent difficilement différentes figures du salariat. Le paradoxe dont il faut rendre compte c'est que, même miné de l'intérieur et contourné de toutes parts par la dynamique du capitalisme naissant, le système corporatiste continue d'empêcher la promotion d'un libre marché de la main-d'œuvre et d'une condition salariale solide* »⁵⁹⁴.

Nous souhaitons conclure ce chapitre sur l'influence politique constante qui a de toute évidence pesé sur les discours syndicaux de différenciation dans l'entre-deux-guerres. Aussi, lorsque Georges Bourdon dénonce « *le mirage de l'indépendance et du libéralisme* »⁵⁹⁵ ou lorsqu'il assimile son action « *à celle de l'émergence du mouvement ouvrier et socialiste* »⁵⁹⁶, nous percevons le prolongement d'un idiome corporatiste étroitement associé au développement du socialisme et aux revendications ouvrières en France⁵⁹⁷, association déjà relevée par Marc Martin⁵⁹⁸. L'expansion du syndicalisme en France dès le début du XXe siècle coïncide effectivement avec une phase de promotion du « *socialisme fédéraliste des métiers* »⁵⁹⁹. De plus, si l'État ne s'investit que tardivement dans les problématiques liées au travail, ceci fut sans négliger celles liées à l'économie de presse, renforçant l'idée que « *cette dernière remplit un véritable service public* »⁶⁰⁰. Il apparaît évident que, au-delà même du champ journalistique, la collaboration multiple ne répond pas à la norme idéologique promue

⁵⁹³ Grégoire, M., *Un siècle d'intermittence et de salariat. Corporation, emploi et socialisation : sociologie historique de trois horizons d'émancipation des artistes du spectacle (1919-2007)*, Thèse en sociologie sous la direction de Bernard Friot, Université Paris Ouest-Nanterre La Défense, 2009, p. 55.

⁵⁹⁴ Castel, R., *Op.cit.*, p. 118.

⁵⁹⁵ Bourdon, G., « Les étapes de l'organisation du journalisme français », *Les Cahiers de la presse*, n°1, janvier-mars 1938, cité par Ruellan, D., *Op.cit.*, p. 86.

⁵⁹⁶ Mercier, A., « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, p. 221.

⁵⁹⁷ Sewell, W.H., *Op.cit.*

⁵⁹⁸ « *Indiscutablement, le mouvement ouvrier et les progrès des idées socialistes ont pesé sur l'avènement du syndicalisme des journalistes.* », in Martin, M., *La presse régionale. Des affiches aux grands quotidiens*, Fayard, Paris, 2002, p. 244.

⁵⁹⁹ Moss, B.H., *Aux origines du mouvement ouvrier français - Le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Les Belles Lettres, Paris, 1985, p. 21.

⁶⁰⁰ Martin, M., *Ibid.*, p. 219. En 1917, l'Etat intervient dans le secteur de presse au travers de deux arrêtés limitant la pagination (pour l'acheminement du papier). L'année suivante, l'Office National de la Presse est créé et rassemble des représentants des ministères aux côtés de ceux de la presse et des papetiers.

par les acteurs politiques français, dont les discours sont nettement marqués par un anti-libéralisme économique. Tandis que l'histoire du Front Populaire est apparentée à celle de « *l'odyssée du salariat* »⁶⁰¹, nous pouvons aisément imaginer que les collaborateurs multiples, par leur mise à disposition à la satisfaction des besoins capitalistes, incarnent le symbole d'une « *crise venue de l'intérieur* »⁶⁰². Le chapitre qui suit confirmera ce poids du politique, dans la formation et le développement des logiques sociales au sein du champ journalistique.

⁶⁰¹ Castel, R., *Op.cit.*, p. 340. La promotion du salariat des années 1930 aux années 1970 conduira à une destitution de la classe ouvrière par l'émergence progressive d'un « *salariat bourgeois* », salariat singulièrement fondé sur des logiques de distinction, Voir à ce propos Boltanski, L., *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Minuit, Paris, 1982.

⁶⁰² Delporte, C., « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres, une identité en crise », *Revue Vingtième Siècle*, Vol.47, n° 1, 1995, p.159.

Chapitre 3. Au temps des identités multiples : régulation de la frontière et mise en sommeil des logiques de différenciation (1968-1974)

Les deux premiers chapitres ont illustré les logiques de différenciation mises en œuvre au sein du champ journalistique à deux périodes significatives de dite crise. Nous avons pu constater combien le relais des normes socio-culturelles joue influe sur les modalités d'exclusion de certains membres sociaux d'un champ donné. Aussi, le chapitre précédent a révélé l'importance d'un élargissement de la focale de l'observateur au-delà du périmètre du groupe et du champ, au travers de l'analogie proposée entre l'histoire d'un champ professionnel avec celle du travail et du salariat. Des éléments d'explication d'ordre socio-culturel, socio-politique et socio-économique ont ainsi donné un éclairage non négligeable sur les mécanismes de différenciation au sein du champ journalistique.

Considérant qu'à compter de 1935, le journalisme entame un processus qui tend à en faire un « *territoire ancien, c'est-à-dire structuré et fermé* »⁶⁰³, au sein duquel les logiques de différenciation se trouvent progressivement amorties par des dispositions législatives et réglementaires favorisant de fait la régulation de la frontière, nous pourrions penser que la dichotomie n'y agit plus. À cet égard, nous proposons de traiter ici la période 1968-1974 comme un contre-exemple. Nous avons conjecturé la crise au sein d'un champ tel un catalyseur de différenciation sociale. La loi du 4 juillet 1974, plus communément nommée loi Cressard⁶⁰⁴, qui reconnaît légalement les journalistes pigistes simultanément comme professionnels et comme salariés et permet donc l'assimilation de ces derniers dans une zone légitime du champ social et professionnel, atteste d'une mise en sommeil des logiques dichotomiques au sein du champ journalistique, dès lors assez ouvert pour y reconnaître des

⁶⁰³ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, pp. 18-19.

⁶⁰⁴ Relativement au nom du dépositaire de la proposition de la loi en question. Le fait que Jacques Cressard ait été chargé de proposer cette loi à l'assemblée n'est pas fortuit. La famille Cressard a considérablement marqué la presse locale rennaise dès les années 1950. Le patriarche Pierre Cressard fut une figure de proue du journal *Ouest-France* dans l'après-guerre. Son fils Jean-Pierre marchera dans ses pas en devenant correspondant régional du *Figaro*, de même que sa fille Armelle, collaboratrice au *Monde*. L'héritage journalistique se transmettra en la personne d'Hervé Cressard, petit-fils de Pierre, journaliste à Brest, et de son cousin Vincent exerçant à *Ouest-France*. Aussi, l'implication politique fait, elle aussi, partie du legs familial. Ainsi, une des filles de Pierre, Thérèse, exerce en qualité de magistrate à la cour d'appel. Antoine, fils de Jean-Pierre, est conseiller municipal (UMP) à Rennes. Quant à Jacques, fils de Pierre, celui-ci a siégé de 1968 à 1981 à l'Assemblée Nationale. Pendant son mandat de député (1968-1981), il sera sollicité par des journalistes pigistes du journal *Ouest-France* pour présenter la proposition de loi pour la reconnaissance du statut professionnel des pigistes. En dehors de son mandat de député, il fut exclusivement professeur d'histoire.

identités multiples⁶⁰⁵ et des pratiques perçues jusqu'ici comme atypiques, pour ne pas dire marginalisées.

Pour l'époque ici couverte, des éléments de nature socio-culturelle, socio-économique et socio-politique permettent d'expliquer cette assimilation des journalistes pigistes, certes tardive puisqu'intervenant près de quarante ans après celle des journalistes titulaires. Dans un premier temps, au travers des grands traits du profil idéal-type du journalisme de l'époque, nous verrons que les dénonciations émanant du champ journalistique ne visent plus des agents internes au groupe, ni même au champ, contrairement aux deux périodes précédentes. Cette fois, les dénonciations s'orientent nettement vers le hors-champ et incriminent les nouvelles contraintes économiques avec lesquelles le journalisme doit composer, et cela dès les années 1960⁶⁰⁶ ; ces contraintes sont d'ailleurs partagées avec (voire empruntées à) une société en profond changement. Au moment où prime « *le désir de s'intégrer dans une société* »⁶⁰⁷, l'époque se veut celle de la dénonciation et de l'encensement de la différence. De vives critiques accusent alors les méfaits de l'expansion de la publicité et de l'uniformisation des conduites sociales qu'elle induit, ceux du renforcement de la concentration, de la subordination du travail ou encore de la centralisation du pouvoir et des hiérarchies.

Sans sous-estimer les effets de la crise sociale qui se déroule en France à l'aube des *Trente Piteuses*, nous considérons que les effets de ce mouvement social ne se généraliseront que la décennie suivante pour faire l'objet d'un discernement général. Nous soutenons néanmoins que des signes avant-coureurs de cette crise, perçus à des niveaux surplombant le champ social, soit celui des élites (économiques, politiques, journalistiques), ont conduit à cette assimilation socio-légale des journalistes pigistes. En 1978, le sociologue Marcel Merle, affirmait dans ce sens que « *la "crise" d'aujourd'hui n'est d'ailleurs, pour une large part, que le développement des conséquences d'une crise qui n'a pas été considérée comme telle au*

⁶⁰⁵ Dans la dernière partie de ce mémoire, nous traiterons de ces représentations multiples du journalisme au travers du cas des journalistes pigistes. Nous développerons notamment l'idée qu'ils sont les tenants d'une identité « para-journalistique », identité qui rassemble un ensemble de normes, de valeurs et de pratiques *para*, au sens grec d' « à côté ».

⁶⁰⁶ Les syndicats tiennent d'ailleurs la technique et les grands groupes pour responsables de la « précarisation » du métier journalistique : « *La rupture avec l'équilibre de la presse, établi par le contexte de la Libération, se situe au détour des années 70, quand, dans un double mouvement, l'informatique et l'offset ont accompagné l'ascension du groupe Hersant et la fin du conflit du Parisien libéré. C'est à cette époque que commence l'essor du chômage, de 250 000 en 1974 à 1 million de demandeurs d'emploi en 1980.* », 5^{ème} Congrès de la CSTP-CGT, 17-18 mars 2006, Compte rendu accessible à : <http://blog.cgtybayard.org/public/GersinPeillonWEB.pdf>, consulté le 8 octobre 2010.

⁶⁰⁷ Dupeux, G., *La société française*, Armand Colin, Paris, 1964, p. 255.

moment où elle est survenue »⁶⁰⁸. Le fait que cette crise n'était pas été pleinement considérée ne signifie nullement qu'elle n'ait pas été remarquée. Si « toute crise peut être transformée en une occasion de rebondir, une opportunité de se ressaisir et de se renforcer »⁶⁰⁹, ce « rebondissement », entendu comme une adaptation, peut aussi avoir lieu *a priori* par anticipation.

Nous tenterons de confirmer cette hypothèse dans un deuxième temps au travers de l'analyse des conditions dans lesquelles cette assimilation des journalistes pigistes au sein du champ a eu lieu selon trois degrés de profondeur : en resserrant progressivement notre argumentation d'un point de vue *macrosocial* (champ social) vers le *microsocial* (champ journalistique), en passant par le stade intermédiaire du champ économique. Dans ce sens, nous nous conformons à l'avis selon lequel le champ journalistique doit être conçu comme un système déterminé par des « contraintes externes »⁶¹⁰, lesquelles peuvent être de nature économique, technique ou institutionnelle. Le champ devient ainsi « la résultante d'une succession d'évènements et d'une dynamique sociale »⁶¹¹. Il conviendra, d'une part, de déterminer en quoi la promulgation de la loi Cressard procède d'une négociation des frontières du champ dans une optique d'adaptation à une société en phase de dite « modernisation », dans la mesure où elle s'intègre dans des rapports sociaux et dans les effets de la domination sociale⁶¹², à l'image d'autres dispositions légales à l'attention de publics jusqu'alors, eux aussi, exclus de la société salariale (femmes, jeunes, etc.). D'autre part, il sera question d'aborder la loi Cressard comme corollaire de la diffusion d'une pensée libérale en plein développement à l'époque dans l'ensemble des domaines de la vie sociale (aussi bien privé que public), prônant une pluralisation des identités et pour laquelle l'altérité vient renforcer l'illusion d'une « humanité réconciliée »⁶¹³.

Au regard de cette dernière remarque, il nous faut déceler de manière approfondie ce que le champ économique peut nous apprendre à propos de cette entrée soudaine des journalistes pigistes dans la société salariale. Certains indices, nous le verrons, nous orientent

⁶⁰⁸ Merle, M. « Le système mondial : réalité et crise », *Politique étrangère*, vol.43, n°5, 1978, p. 495.

⁶⁰⁹ Schmitt, L., *Dissonances d'une presse quotidienne en mutations. Enjeux de l'intégration des photographies d'amateurs au sein des pratiques journalistiques*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Pailliar, Université Stendhal, Grenoble, 2010, p. 60.

⁶¹⁰ Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Minuit, Paris, 1981, p. 84.

⁶¹¹ *Ibid.*

⁶¹² Voir à ce propos Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973.

⁶¹³ Le Goff, J-F, « Naissance et développement de la démocratie post-totalitaire », *Revue du MAUSS*, Vol.1, n°25, 2005, p. 63.

sensiblement vers l'hypothèse d'un concours du cadre institutionnel au service du déploiement de ce que Luc Boltanski et Eve Chiapello ont décrit comme le « *nouvel esprit du capitalisme* » au sein des industries culturelles, industries frontalement exposées aux transformations sociétales à l'œuvre en ce temps.

Il apparaît alors que la reconnaissance des journalistes pigistes par la loi Cressard, en allouant à ces derniers un statut *sui generis*, du fait de sa limitation par le principe de présomption, non seulement entretient la différence, mais permet, de surcroît, de renforcer l'oligarchie journalistique alors en expansion, étant entendu que la modernité favorise une complexité croissante des élites et que les périodes de changement rapide favorisent leur prolifération⁶¹⁴.

1. À l'aube des *Trente Piteuses* : d'une célébration de la légitimité journalistique

Les *Trente Glorieuses* s'achèvent au moment où le journalisme connaît une période de rare pleine légitimité, vécue, en grande partie, par procuration. Les années 1960 sonnent une ère nouvelle pour la profession qui, aux yeux des contemporains, se dessine comme le terrain de prédilection de la médiation⁶¹⁵. La France est alors en pleine mutation socio-culturelle, conduisant les Français vers une société de « loisirs » qui, si elle connaît un ralentissement pendant la « guerre »⁶¹⁶ d'Algérie, connaît un regain d'expansion. La presse profite de cette dynamique en se développant considérablement en variété (expansion des *news magazines*, presse féminine, presse du vedettariat, etc.) et en nombre⁶¹⁷. Dans le même temps, la « démocratisation » de l'université génère l'affluence de nouveaux arrivants au sein du champ

⁶¹⁴ Rocher, G., « Multiplication des élites et changement social au Canada français », *Revue de l'Institut de sociologie*, n°1, 1968, pp. 79-94.

⁶¹⁵ Voir à ce sujet Rieffel, R., « Les médiateurs et l'écueil de la médiocratie : l'exemple français », *Réseaux*, Vol.6, n°28, 1988, pp. 113-126.

⁶¹⁶ Le propos ici n'est pas de discuter de la réalité de cette « guerre » ; toutefois, l'usage des guillemets traduit notre volonté de concevoir l'expression comme un simple discours de propagande coloniale.

⁶¹⁷ De 1968 à 1973, le nombre d'exemplaires vendus pour les publications situées entre 50 000 et 250 000 exemplaires est passé de 4 398 000 à 9 954 000 et le nombre de publications de 48 à 102, in Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée. », *Communication et langages*, n°21, 1974, p. 87. Nous n'avancerons pas de chiffres relatifs aux gains des titres puisqu'à l'époque, en France, « les chiffres d'affaires et les bilans ne font pas l'objet d'une publication obligatoire comme en certains pays et, en général, ne sont jamais divulgués », in Mousseau, J., « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973. p. 99.

journalistique⁶¹⁸ et la généralisation de la radio et de la télévision dans les foyers donne lieu à une mise en visibilité sans précédent des nouvelles élites du champ.

À la fin des années 1960, l'heure est à la remise en cause de la norme et les journalistes contribuent à relayer la critique du public à l'égard de l'État et du Capital. Le champ journalistique lui-même devient le théâtre d'un mouvement de contestation, où sont dénoncés, indistinctement ou presque, la pression politique, le diktat de la publicité, la soumission aux exigences de l'audience et l'emprise croissante et palpable du capitalisme en presse. Le moment est historique, puisqu'il pointera avec force un journalisme qui tente alors de se construire « *en opposition avec son contre-modèle : le publicitaire* »⁶¹⁹.

Généralement tenu par les élites journalistiques et appuyé par une caste d'intellectuels de gauche, les débats autour des transformations de la presse et du journalisme se cristallisent autour de l'essor de grands empires de presse tels que ceux érigés par Prouvost, Amaury, Hachette ou encore Hersant, qui s'emparent progressivement de nombreux titres en faisant fi des dispositions prises pour la protection des libertés de la presse à la Libération. La volonté d'émancipation du journalisme se traduit d'abord dans les discours journalistiques où l'objectivité, sous couvert d'un « *réglage aux sources* »⁶²⁰, alimente une dépolitisation symptomatique d'une résignation face à l'imposition du capitalisme et du « tout économique ». Le journaliste critique cède alors place au journaliste rationnel, typique d'un renouvellement des valeurs induit par la nouvelle génération d'entrants qui n'a pas connu la guerre et qui sort de plus en plus fréquemment du berceau universitaire dans lequel un courant scientifique se développe.

Cependant, la contestation journalistique ne se cantonnera pas aux discours mais trouvera une concrétisation par l'action. Tirant parti de la vague de l'autogestion, les journalistes font

⁶¹⁸ La part des diplômés des écoles de journalisme dans la population totale des journalistes professionnels croît de 14 points entre 1964 et 1973, passant de 6 à 20%. Alors qu'il est resté quasi inchangé entre 1945 et 1970, le nombre de journalistes est multiplié par six au cours des trente dernières années ; les années 1970 constituent l'amorce de ce processus. On compte 12 000 détenteurs de carte de presse en 1970.

⁶¹⁹ Utard, J-M., « Du discours de l'information aux genres journalistiques : proposition pour une étude socio-discursive du journalisme », 10^{ème} colloque franco-roumain, 1^{ère} conférence internationale francophone en sciences de l'information et de la communication (CIFSIC), Bucarest, 28 juin-2 juillet 2003, Accessible à l'adresse:

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/07/23/sic_00000723_02/sic_00000723.html, consulté le 4 mars 2011.

⁶²⁰ Ruellan, D., « La déontologie des journalistes, un discours identitaire », Intervention dans le cadre du colloque « Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ? », Chaire de recherche en éthique du journalisme (CREJ), Université d'Ottawa, 8 mai 2010, Accessible sur : <http://www.crej.ca/REJ2010/Ruellan.pdf>, consulté le 3 octobre 2010.

preuve de détermination quant à leur dessein de réappropriation du champ de l'information et tentent de s'imposer par l'action dans les nouveaux rapports de pouvoir avec le patronat. L'exemple de la création des sociétés de rédacteurs illustre, par son succès, le vent de l'« *antihierarchie* »⁶²¹ de la fin des années 1960 qui souffle sur le champ de production culturelle d'alors. Son échec dans les années qui suivront nous rappelle toutefois combien la fragilité du statut journalistique constitue le « *noyau dur* »⁶²² des contraintes économiques pesant sur le journalisme et les journalistes.

1.1 L'épanouissement d'une élite journalistique

Dans le chapitre précédent, nous avons traité du rapprochement vers la communauté (auto-désignée) d'intellectuels que les journalistes ont opéré à l'issue de la Première Guerre. Nous avons jugé cette identification à l'intellectuel comme stratégique, sans être nouvelle dans l'histoire du champ ; l'épisode de l'Affaire Dreyfus en atteste. À la fin des années 1960, on relève à nouveau une inclinaison de la représentation du journaliste vers la figure de l'intellectuel. Les années d'après-guerre ont donné à la presse écrite ses lettres de noblesse par l'engagement de nombreux titres dans la résistance face aux Allemands. Ce redoublement de crédibilité allouée à la presse écrite met en lumière une nouvelle classe de journalistes qui se sont, pour beaucoup, illustrés pendant la guerre et qui, par leur renom, formeront une nouvelle élite journalistique jusqu'au début des années 1970, période des premières concurrences livrées par les « vedettes » de la télévision⁶²³.

Il est pertinent de parler ici d'élite journalistique pour désigner ce cercle restreint de journalistes, dans la mesure où celui-ci respecte l'acception retenue par Rémy Rieffel pour la décrire, à savoir regroupant « *tous ceux qui se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale, y exercent des fonctions importantes, lesquelles sont valorisées et reconnues publiquement au travers de revenus importants, de différentes formes de privilèges, de prestige et autres avantages officiels ou officieux* »⁶²⁴. Composée d'agents supérieurs dans l'« *échelle de*

⁶²¹ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 150.

⁶²² Cornu, D., *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Labor et Fides, Genève, 2009, p. 262.

⁶²³ Notons que si la télévision permettra le sacre d'une nouvelle élite journalistique, elle donnera également naissance à l'« *intellectuel médiatique* ». Voir à ce sujet Loyer, E., « Les intellectuels et la télévision », in Bourdon, J., et al. (dir.), *La Grande Aventure du petit écran : la télévision française (1935-1975)*, BDIC/Musée d'histoire contemporaine, Paris, 1997, pp. 280-282.

⁶²⁴ Busino, G., *Élites et élitisme*, PUF, Paris, 1992, p. 117.

dignité »⁶²⁵ et soutenue par un groupe social sur lequel elle exerce une influence soit par des idées, des sentiments ou des émotions exprimés ou symbolisés, l'élite dispose ainsi d'un fort sentiment d'autorité sociale et intellectuelle⁶²⁶, influence renforcée par la progression d'un public intellectuel, produit de l'expansion universitaire⁶²⁷.

Éditorialistes souvent, créateurs de journaux parfois, cette élite de journalistes est justement proche du milieu intellectuel (Jean Daniel, Hubert Beuve-Méry, Emmanuel d'Astier, etc.), voire en est même issue (Mauriac, Aron, Sartre, etc.). L'époque se prête idéalement à ce métissage socioculturel dans le champ journalistique en particulier, et dans le champ de production culturelle en général. Ceci amène Jeanine Brun-Rovet à parler d'un « *milieu intellectuel* » comme phénomène de vases communicants en y décrivant le journalisme comme acteur central de l'*intelligentsia* :

« *Quand les universitaires ne se cantonnent pas dans les bibliothèques et les salles de cours, quand les écrivains cessent d'écrire pour les happy few de la culture et de la fortune, quand les journalistes analysent, décrivent des atmosphères au lieu de simplement rapporter des événements et quand tous se sentent partie prenante aux affaires publiques au point de sortir des limites habituelles de leur profession (ce qui arrive quand le professeur ou l'écrivain écrivent dans les journaux), une intelligentsia se crée. C'est ce phénomène d'osmose qui définit l'intellectuel : il naît du mélange des genres, dans la bâtardise au sens où l'entendait Sartre* »⁶²⁸.

Ce phénomène trouve une caisse de résonance sans pareil avec le tournant de 1968. Voguant sur l'« *esprit de Mai* », l'élite des journalistes assimile rapidement la nouvelle norme en vigueur comme « *sensibilité d'une époque* »⁶²⁹ qui valorise alors la transgression par

⁶²⁵ Pareto, V., *Traité de Sociologie générale*, vol. 2, Payot, Paris, 1919, pp. 1293-1305.

⁶²⁶ Rocher, G., *Op.cit.* Il est, par ailleurs, nécessaire de souligner que les prises de position et agissements du groupe élitaire profite à (ou dessert parfois) l'ensemble du groupe social auquel il se rattache ; c'est pourquoi l'auteur insiste sur l'importance de l'étude des élites pour permettre un angle de vision privilégié dans l'analyse d'une société à partir de ses éléments les plus dynamiques. Aussi, ne doit-on pas s'étonner avec Nicolas Péliissier que l'ouvrage de Rémy Rieffel sur l'élite journalistique (1984) revienne dans toutes, ou presque, les bibliographies relatives aux journalistes, Pelissier, N. et al. (dir.), *Information et nouvelles technologies en Méditerranée : Vingt ans de coopération en réseau*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 80.

⁶²⁷ Entre 1959 et 1973, le nombre d'étudiants en France passe de 161 000 à 745 000, in Boltanski, L., « L'université, les entreprises et la multiplication des salariés bourgeois (1960-1975) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 34, septembre 1980, p. 17.

⁶²⁸ Brun-Rovet J., « Le pouvoir est-il là ? La presse écrite et l'histoire récente des États-Unis », *Le Débat*, n° 23, 1983, p. 126.

⁶²⁹ Sirinelli J-F., « La norme et la transgression », *Vingtième Siècle*, n° 93, 2007, p. 9.

la « prise de parole » en guide de « prise de pouvoir »⁶³⁰. À ce titre, Mai 68 se présente comme le produit « d'un effet de loupe et d'une recomposition du réel »⁶³¹, dans lequel les médias ont joué un rôle crucial en relayant « la transgression revendiquée et la révolte assumée [qui] passaient aussi, symboliquement, par le fait d'applaudir Sartre et de siffler Aragon »⁶³². L'élite journalistique, s'adjoignant à celle intellectuelle, devient un acteur socialement identifié comme initiateur d'un mouvement historique et non comme détenteur formel du pouvoir⁶³³ ; ce qui explique qu'une élite peut tout autant renvoyer à un groupe d'hommes politiques élus, aux dirigeants de grandes entreprises ou à des intellectuels non universitaires. La sympathie pour le mouvement social affichée par le journal *Le Monde* — titre considéré « de référence » et qui, pourtant, fonde déjà sa réputation sur son attachement à l'objectivité — témoigne d'une mouvance générale à l'adhésion de l'élite journalistique à l'*intelligentsia* française⁶³⁴ et de la fascination des journalistes pour l'élite intellectuelle⁶³⁵. La cause est entendue : « les journalistes français entendent comprendre, juger, commenter, et non seulement rapporter des faits. Ils se sentent par conséquent dignes d'être intégrés au monde intellectuel »⁶³⁶ confirme Rémy Rieffel.

En outre, au début des années 1970, un consensus est généralement fait autour du rôle prépondérant des médias dans le « cycle socioculturel »⁶³⁷, amenant les chercheurs à se pencher sur l'influence des journalistes dans la circulation des idées, « puisque, non contents de sélectionner les faits de façon semi-aléatoire, ils [les journalistes] prenaient le relais du micromilieu des intellectuels pour transmettre les idées en gestation vers le grand public (ou macromilieu) »⁶³⁸. Non seulement les journalistes facilitent la diffusion des messages dans la société, mais ils contribuent, de surcroît, à accréditer une « culture mosaïque », « sorte de juxtaposition désordonnée d'idées et de signes sans point de repère stable »⁶³⁹. Les journalistes prennent pleinement conscience de l'importance de leur rôle social dans la société

⁶³⁰ « Il est impossible de prendre la parole et de la garder sans une prise de pouvoir », in De Certeau, M., *La prise de parole et autres écrits politiques*, Seuil, Paris, 1994, p. 67.

⁶³¹ Sirinelli, J-F, *Les vingt décisives : 1965-1985 : le passé proche de notre avenir*, Fayard, Paris, 2007, p. 111.

⁶³² Sirinelli, J-F., « Les quatre saisons des clercs », *Vingtième Siècle*, n°60, 1998, p. 55. Rappelons ici que les auteurs cités ont tous deux pratiqué le journalisme, le premier au sein de la revue *Les Temps Modernes* qu'il fonde en 1945 mais aussi au sein de *La Cause du peuple*, le second, pour le journal *L'Humanité*.

⁶³³ Rocher, G., *Introduction à la sociologie générale : L'action sociale*, Seuil, Paris, 1968.

⁶³⁴ Patrick Eveno va jusqu'à qualifier le titre de « journal officiel » de mai 68 pour insister sur le soutien du titre au mouvement, in *Le journal Le Monde : une histoire d'indépendance*, Odile Jacob, Paris, 2001, p. 33.

⁶³⁵ Rieffel, R., « Les médiateurs et recueil de la médiocratie : l'exemple français. », *Réseaux*, Vol.6, n°28, 1988.

⁶³⁶ *Ibid.*, p.118.

⁶³⁷ Moles, A., *Sociodynamique de la culture*, La Haye, Paris, 1967, p. 95.

⁶³⁸ Rieffel R., *Ibid.*, p. 115.

⁶³⁹ *Ibid.*

de communication émergente. Dans *Le pouvoir des intellectuels* paru en 1979, Régis Debray reconnaît d'ailleurs l'influence notable des médias et des diffuseurs de la pensée, influence supérieure à celle des producteurs de la pensée⁶⁴⁰. Élevés au rang de médiateurs, ils endossent une fonction sociale valorisée et légitimée qui amène certains journalistes à commettre des excès d'outrecuidance :

« La presse est un élément particulier du tissu social et le journalisme un combat incessant avec une réalité contraignante. Chaque rédacteur peut avoir l'impression d'accoucher ses propres idées ; le rédacteur en chef, soucieux d'être entendu parce qu'il est soumis aux contraintes de la réalité, accouche une société. Il donne le coup de pouce qui fait franchir le seuil de la conscience sociale à ce qui était déjà là, tapi dans l'ombre mais présent, comme la sage-femme fait surgir du ventre de la mère l'enfant qui était invisible mais déjà vivant. Ni la sage-femme ni le journaliste ne doivent se tromper sur le choix du moment où ils donnent ce coup de pouce au destin »⁶⁴¹.

Cette reconnaissance sociale conjuguée à l'inscription de l'élite journalistique dans celle culturelle invite les journalistes à partager les valeurs en vigueur, valeurs qui prônent un droit à la différence, une adhésion à la cause des opprimés et des victimes de l'injustice, ainsi qu'anti-capitalisme doublé d'une dénonciation de la société de consommation.

1.2 Des luttes pour un journalisme émancipé

L'idéologie qui règne au sein du journalisme et en société dans les années 1960 s'appuie sur l'idée de « *refuser de croire ce que disent les responsables officiels, [et de] donner la parole à ceux qui se taisent ou sont réduits au silence* »⁶⁴². Cette évolution de l'état d'esprit ambiant au sein du champ journalistique tient essentiellement aux profondes mutations que la presse a connues depuis la Libération. Les ordonnances de 1944 « *sur l'organisation de la presse française* » devaient garantir la liberté des journaux, et *a fortiori* des journalistes, vis-à-vis du capital, et parer de la sorte à toute tentative de concentration au sein du secteur. Si ces

⁶⁴⁰ Debray, R., *Le pouvoir intellectuel en France*, Ramsay, Paris, 1979.

⁶⁴¹ Mousseau, J., « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973, p.97.

⁶⁴² C'est ce que propose le premier numéro de *J'accuse* du 15 janvier 1971, cité par Martin, L., « La "nouvelle presse" en France dans les années 1970 ou la réussite par l'échec », *Vingtième Siècle*, Vol. 2, n°98, 2008, pp. 57-69. L'auteur y rappelle combien cette presse, longtemps considérée comme marginale et éphémère, a pourtant marqué les médias et plus largement la société.

ordonnances seront rapidement contrariées dans les faits économiques⁶⁴³, la vitalité de leurs principes s'avère plus coriace dans les mentalités en générant une volonté d'émancipation manifeste chez les journalistes. Ainsi, la décennie 1960-1970 constitue le cadre de levées de ces derniers pour réaffirmer une indépendance chèrement acquise et, en toute apparence, des plus frêles, ainsi que leur intention de résister aux pressions du public, du gouvernement et du patronat.

1.2.1 Contre la tyrannie de l'audience

L'ère publicitaire a sonné, signe du court chemin parcouru au cours duquel « *nous sommes passés de la presse de l'après-guerre à la presse de la société de consommation* »⁶⁴⁴. Depuis le début des années 1960, la réclame n'a cessé d'empiéter sur les contenus médiatiques, qu'ils soient radiophoniques ou imprimés, en même temps qu'elle nourrissait les espoirs des nouveaux venus sur le marché médiatique qui voyaient en elle la perspective, souvent le mirage, d'un financement pérenne, à l'instar du *Temps de Paris* qui ne survivra pas plus de deux mois faute de public, ou d'*Europe n°1*, pour la radio, qui réussira le pari de séduire les grands annonceurs. Seule la télévision, encore (mais plus pour longtemps) sous le joug d'un monopole d'État, connaîtra un sursis jusqu'en 1968⁶⁴⁵. L'importance de la publicité est telle qu'à partir des années 1950, la presse y trouve plus de ressources qu'elle n'en tire de la vente⁶⁴⁶, ce qui amène Claude Sauvageot, codirecteur du *Monde* à constater que « *de superflu [la publicité] était d'abord devenue utile, puis d'utile elle était devenue nécessaire, de nécessaire à indispensable, d'indispensable à obligatoire* »⁶⁴⁷.

⁶⁴³ En 1971, Robert Hersant, profitant du retrait temporaire du directeur de *Paris-Normandie*, lance une offensive pour l'acquisition du titre. Il contourne ainsi les ordonnances de 1944 en avançant que celles-ci emploient le terme de « personne » pour évoquer l'acquéreur faisant référence à une personne physique. Or, la Socpresse, groupe du concerné, est une personne morale. Pour aller plus loin, voir Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, pp. 325-327 et pp. 367-369.

⁶⁴⁴ Delporte, C., « Les transformations de presse écrite sous l'ère Pompidou » in Griset, P. (dir.), *Georges Pompidou et la modernité : les tensions de l'innovation, 1962-1974*, P.I.E., Peter Lang, Bruxelles, 2006, p. 157.

⁶⁴⁵ L'argument du barrage étatique est généralement invoqué pour expliquer l'entrée tardive de la réclame à la télévision. Or, ce serait omettre le lobbying exercé par les représentants de la presse écrite auprès des politiques dès la Libération pour étouffer les concurrences au financement. Voir à ce sujet Martin, M., « Le marché publicitaire français et les grands médias (1918-1970) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°20, octobre-décembre 1988, pp. 75-90.

⁶⁴⁶ D'après Bernard Voyenne, la publicité représente de 45% à 55% des ressources des quotidiens, in Voyenne, B., *La presse dans la société contemporaine*, Armand Colin, Paris, 1962, p. 311.

⁶⁴⁷ Cité par Mousseau, J., in « Une presse qui monte: la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, p. 87.

Entre les années 1950 et 1970, le développement de la publicité a considérablement contribué à donner un nouveau visage aux journaux français tant dans la forme (accroissement de la pagination, multiplication des rubriques spécialisées, présentation de qualité pour les magazines, qualité des clichés, etc.), que dans le fond (abandon d'un ton militant ou partisan, pluralité d'opinions relayées pour que le lecteur y trouve son compte, etc.). La publicité a également joué un rôle moteur dans l'intensification de la concurrence entre journaux et entre médias en induisant la recherche du sensationnel et des « *scoops* » ; « *parce qu'elle abolit la frontière entre la presse sérieuse et la presse populaire ou pire à scandales* »⁶⁴⁸, elle amène à une profonde transformation du rapport que les journalistes entretiennent à l'information. Surtout, l'expansion de la publicité, portée par la promotion des enjeux de communication sociale depuis les années 1970, « *a conduit les organisations à structurer des services et des outils dédiés à la relation avec les publics et avec les médias* »⁶⁴⁹ et a instauré une nouvelle configuration des relations entre les titres et leur public, entre les journalistes et leurs lecteurs.

Cette dernière évolution découle naturellement de l'attention que les grands annonceurs portent à l'étendue et la fidélité de l'audience. Dans cette perspective, des structures dédiées aux études d'audience sont créées dès les années 1950, telles que le Centre d'études des supports de publicité (CESP) en 1956 et l'Institut de recherche et d'études publicitaires (IREP). La course à l'audience impose aux journaux de connaître leur public dans ses moindres traits : âge, catégorie socio-professionnelle, habitat, habitudes de lecture, pratiques culturelles, etc.⁶⁵⁰. Les annonceurs n'accordent donc plus uniquement leur intérêt aux tirages ou aux ventes, mais également au profil socioculturel des lecteurs.

L'autorité acquise par la publicité ne remporte pas tous les suffrages, ainsi que le note Claude Vielfaure lorsqu'il écrit en 1969 dans la revue *Communication et langages* que « *la publicité est encore décriée par beaucoup* »⁶⁵¹, en faisant spécialement référence aux

⁶⁴⁸ Champagne, P., « Le médiateur entre deux Monde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 131-132, mars 2000, p. 25.

⁶⁴⁹ Ringoot, R., Ruellan, D., « Pairs, sources et publics du journalisme » in Olivesi, S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, PUG, Grenoble, 2006, p.70.

⁶⁵⁰ Voir à ce sujet l'article de Jacques Mousseau paru en 1973 où l'auteur évoque les premières années du magazine spécialisé *Psychologie* et le recours à des sondages par questionnaire insérés à l'intérieur même du magazine dont les résultats se destinaient au directeur de la publicité, in « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973, p. 104.

⁶⁵¹ Vielfaure, C., « Pour une déontologie de la publicité », *Communication et langages*, n°3, 1969, p. 107.

journalistes. Cette défiance des journalistes à l'égard de la publicité est d'ailleurs illustrée par Louis Quesnel en 1971 dans sa modélisation cybernétique du système publicitaire⁶⁵² :

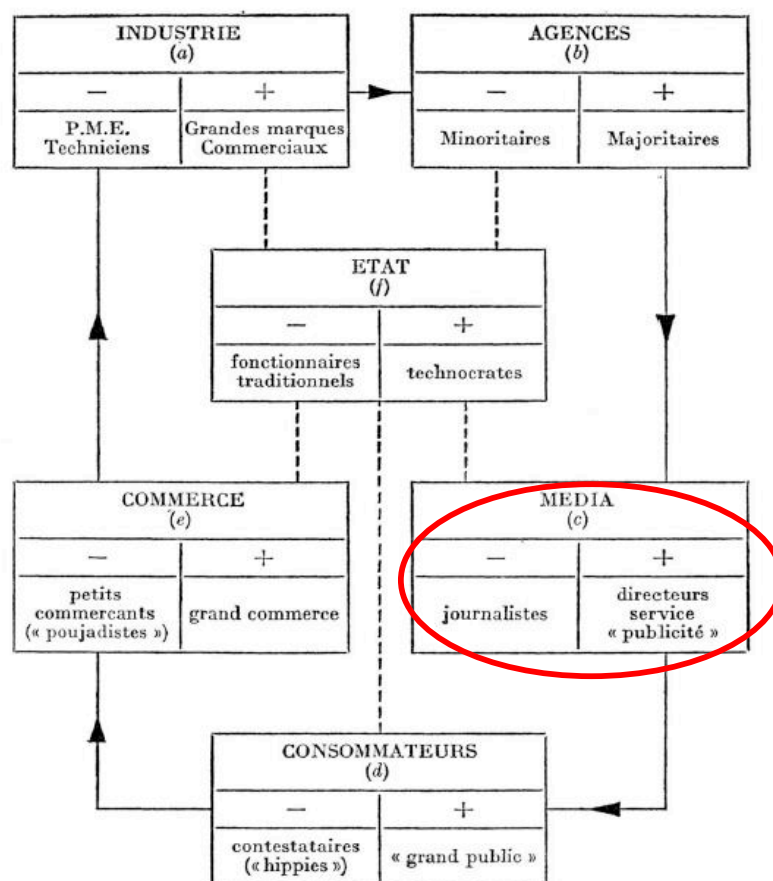


TABLEAU B : SYSTÈME ET CONFLITS DE LA PUBLICITÉ.

La tyrannie de l'audience vise frontalement les journalistes pour deux raisons : non seulement les journalistes vivent mal cette dépendance accrue et étroitement entretenue, mais ils supportent aussi douloureusement le fait que les publicitaires, alors vivement attaqués par l'élite culturelle comme étant des distributeurs d'une culture de masse de moindre qualité⁶⁵³ suspectés de « fabriquer l'opinion »⁶⁵⁴, opposent à ces critiques l'argument de représenter la « meilleure garantie jusqu'alors trouvée de la liberté de la presse »⁶⁵⁵ en finançant une part importante des journaux. L'affront pousse même un professionnel de la publicité à ironiser :

⁶⁵² Quesnel, L., « La publicité et sa "philosophie" », *Communications*, Vol.17, n° 17, 1971, p. 63.

⁶⁵³ C'est l'argument défendu à l'époque par les tenants de l'École de Francfort. Voir à ce sujet l'article d'Adorno, « L'industrie culturelle », *Communications*, n°3, 1964, pp. 12-18.

⁶⁵⁴ Cazeneuve, J., « La fabrication de l'opinion », *Les Cahiers de la publicité*, n°1, 1962, pp. 33-58.

⁶⁵⁵ « La profession publicitaire et les événements de mai-juin 1968 », *Publicis Informations*, Juin 1968, cité par Lagneau, G., Basse, M-T., « Deux ans de réflexion ou chronique de la mal-aimée », *Communications*, Vol.17, n° 17, 1971, p. 136.

« les journalistes ne devraient-ils pas être mieux instruits du rôle de la publicité dans leurs organes et même dans l'économie en général ? »⁶⁵⁶.

Aussi, le poids acquis par la publicité dans les médias conduit certains à conclure avec empressement que « la publicité s'apparente à l'École et l'Église par l'importance de son influence sociale »⁶⁵⁷. Les publicitaires surenchérisent en s'attribuant le rôle d'information, historiquement et féroce­ment défendu par la profession journalistique : « Fondée sur l'honnêteté et la vérité, la publicité postule la liberté de choix. Elle interdit la supercherie. Plus le consommateur est informé par la publicité, plus il est éclairé, donc justement et mieux servi »⁶⁵⁸, se targuent les publicitaires. Ce type de remarques qui soulignent une fâcheuse rivalité entre publicitaires et journalistes pour une légitimité sociale ajoute à l'irritation de ces derniers quant à la réclame et les incite à se joindre aux dénonciations émanant du milieu intellectuel : « philosophes, sociologues, économistes, historiens, moralistes, professeurs et journalistes dénoncent à l'envi la publicité, machine-à-décerveler ubuesque, entreprise d'abêtissement et d'abrutissement des masses »⁶⁵⁹ confirme Louis Quesnel en 1971.

La profession journalistique riposte par une campagne de discréditation du publicitaire : dans son numéro de juin-juillet 1973, *Le Journaliste*, bulletin syndical du SNJ, édite un manifeste titré « *La publicité ment* » signé par 1 200 créatifs, commerciaux et techniciens de la publicité dans lequel est particulièrement fustigé le « système de pouvoir et des monopoles qui transforment toute l'information en un instrument de propagande commerciale et politique »⁶⁶⁰. Alors dépréciés au rang de simples tremplins publicitaires, les journalistes finissent par condamner le diktat de l'audience qui enjoint que « les éditeurs proposent, le public, souverain roi, dispose »⁶⁶¹.

Par ailleurs, cette volonté de distinction à l'endroit du publicitaire sera fixée par la *Déclaration des devoirs et des droits des journalistes* de Munich prescrite en 1971 par la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) en édictant le devoir de « ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste, n'accepter aucune

⁶⁵⁶ *Publi* du 15 juin 1970, cité par Lagneau, G., Basse, M-T., *Ibid.*, p. 137.

⁶⁵⁷ Griff, M., « La publicité, institution centrale de la société de masse », *Diogène*, n°68, 1969, pp. 128-156, cité par Quesnel, L., *Op.cit.*, p. 57.

⁶⁵⁸ Numéro spécial de juin 1968, *Publicis Informations*, cité par Lagneau, G. et Basse M-T., *Op.cit.*, p. 136.

⁶⁵⁹ Quesnel, L., *Ibid.*

⁶⁶⁰ Le numéro spécial de commémoration des 90 ans du SNJ y réfère en ces termes, in *Le Journaliste*, Octobre 2008, p. 17.

⁶⁶¹ Mousseau, J., « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973. p. 96.

consigne, directe ou indirecte, des annonceurs » (article 9 du texte). Notons également que cet article soutient l'internationalisation des problématiques soulevées par le développement de la publicité⁶⁶².

1.2.2 Pour une autogestion médiatique

La fin des années 1960 a vu naître (ou ressusciter) de nombreux mythes dont celui de l'autogestion⁶⁶³, alors promu par les réformistes de gauche et d'extrême gauche et fièrement porté par l'élite intellectuelle⁶⁶⁴. Mais pas seulement, car l'intérêt de l'autogestion, « véritable mot-valise », est précisément de trouver résonance « dans des milieux bien différents les uns des autres »⁶⁶⁵ de par la force « de sa plasticité, du slogan de l'autogestion généralisée »⁶⁶⁶. Davantage promue par les classes moyennes que par la classe ouvrière, la notion d'autogestion est alors transposée d'un domaine à l'autre : de l'entreprise à l'éducation, en passant par la culture, touchant des problématiques tout aussi hétéroclites que la suppression des hiérarchies ou l'abattement des cloisons entre citoyens et dirigeants.

Quel que soit le champ d'application de l'idéal autogestionnaire, l'idée d'une « réappropriation de la décision par ceux qui auront à exécuter et mettre en œuvre cette décision »⁶⁶⁷ prédomine, faisant autour d'elle le consensus pour une nécessité de « créer un autre sens du mot politique : la prise en main, sans intermédiaires et à tous les niveaux, de

⁶⁶² Ce que confirme un article du québécois Gilbert Maistre paru en 1971 en évoquant « l'envahissement » et la « tyrannie de la publicité » qui assure jusqu'à 80% du revenu des quotidiens, in Maistre, G., « Aperçu socio-économique de la presse quotidienne québécoise », *Recherches sociographiques*, Vol. 12, n° 1, 1971, Accessible sur : <http://www.erudit.org/revue/rs/1971/v12/n1/055517ar.pdf>, consulté le 26 février 2011.

⁶⁶³ L'idéologie autogestionnaire s'ancre dans le XIX^e siècle en France dans le mouvement anarchiste né en réaction à l'industrialisation. Voir à ce sujet Ferreira, N., *Economie sociale et autogestion, Entre utopie et réalité*, Paris, L'Harmattan, 2004. Pour le XX^e siècle, Maurice Tournier situe les premières évocations du terme dans les discours mutualistes des années 1930. La notion sera récupérée par les syndicats dans les années 1950. Voir à ce sujet Tournier, M., *Les mots de mai 68*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2007. La notion est généralement rattachée à Mai 68, à tel point que certains chercheurs assimilent même l'expression à l'« autre nom de mai », in Georgi, F., « Jeux d'ombres », *Vingtième Siècle*, Vol.2, n° 98, 2008, pp. 29-41. Le succès du mythe de l'autogestion dans les années 1960 en France s'appuie sensiblement sur l'expérience yougoslave qui a encouragé les ouvriers à devenir gestionnaires du marché.

⁶⁶⁴ Voir à ce sujet les travaux de Bernard Brillant et notamment l'ouvrage *Les clercs de 68*, PUF, Paris, 2003.

⁶⁶⁵ Roussellier, N., « Avis de recherches : Autogestion, la dernière utopie ? », *Vingtième Siècle*, Vol. 1, n° 73, 2002, p. 189.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 190.

⁶⁶⁷ Canivenc, S., *Autogestion et nouvelles formes organisationnelles dans la société de l'information, de la communication et du savoir*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Christian le Moëne et Catherine Loneux, Université Rennes 2, 2009, p. 108.

toutes les affaires par tous les hommes »⁶⁶⁸. Pour autant, il s'agira moins d'une critique politique en proposant une « troisième voie » entre capitalisme et communisme que d'une remise en question des droits de propriété des institutions et des unités de production.

Il faut comprendre l'« âge d'or » de l'autogestion (1968-1978) en ces termes, à savoir comme un « mouvement social avant d'être une doctrine »⁶⁶⁹, dans la mesure où elle se conçoit comme « le renversement des conceptions pyramidales et élitistes pour une large circulation de l'information, par une décentralisation de sa production, par un travail permanent d'autoformation »⁶⁷⁰. Dans le cadre d'un travail de thèse, Suzy Canivenc s'est intéressée aux nouvelles formes organisationnelles de ladite « société de l'information » à l'aune de l'autogestion. Elle a ainsi repéré les grands thèmes autogestionnaires, parmi lesquels ceux, dominants, de la socialisation du pouvoir, de l'information et de la communication, des savoirs et des valeurs, ou encore celui de la relation à l'environnement et la constitution de réseau⁶⁷¹. L'information et la communication se révèlent donc au cœur du mythe. Rien d'étonnant à voir la sphère médiatique également investie du mythe autogestionnaire. L'historienne Geneviève Dreyfus-Armand note d'ailleurs que les journalistes ont grandement concouru à banaliser la notion d'autogestion⁶⁷².

En effet, dès les années 1950, « époque où le groupe des journalistes recherchait une reconnaissance supplémentaire face aux patrons de presse et au pouvoir politique »⁶⁷³, la tentation de l'autogestion transparait autant dans les discours que dans les pratiques professionnelles des journalistes, récusant une revendication de nature politique, mais s'inscrivant plutôt dans une tentative d'organisation et d'émancipation de la profession. L'idéologie autogestionnaire se diffuse largement, à l'heure où de profondes mutations socio-politiques et socio-économiques commencent à se faire sentir au sein du champ journalistique et à répandre un certain « malaise » comme le décrit Christian Delporte⁶⁷⁴.

⁶⁶⁸ Bourdet, Y., Guillerm, A., *L'autogestion*, Éditions Seghers, Paris, 1977, p. 32.

⁶⁶⁹ Rosanvallon, P., *L'Âge de l'autogestion ou la politique du commandement*, Seuil, Paris, 1976, p. 7.

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p.134.

⁶⁷¹ Canivenc, S., *Op.cit.*

⁶⁷² La presse régionale notamment relate la notion à plusieurs reprises au cours de Mai 68. Voir à ce sujet Dreyfus-Armand, G. et al., *Les années 68 : le temps de la contestation*, Éditions Complexe, Paris, 2000, p. 393.

⁶⁷³ Ruellan, D., « Le professionnalisme du flou », *Réseaux*, Vol. 10, n° 51, 1992, p. 35.

⁶⁷⁴ Delporte, C., « Les transformations de presse écrite sous l'ère Pompidou », in Griset, P. (dir.), *Georges Pompidou et la modernité: les tensions de l'innovation, 1962-1974*, P.I.E., Peter Lang, Bruxelles, 2006, p. 150.

1.2.2.1 Dépolitisation, objectivité et scientisme

La dépolitisation de la société française concentre l'attention de nombreux chercheurs à la fin des années 1960⁶⁷⁵, telle que celle de Francis Balle qui pose la question d'une dépolitisation de la presse en 1968. Plusieurs indices laissent alors entrevoir les signes d'un « *déclin du mythe révolutionnaire* »⁶⁷⁶. D'une part, la proportion d'espace dédiée au sujet politique a constamment décliné en vingt ans ; à titre d'exemple la surface dédiée au contenu politique dans *Le Figaro* passe de 43% en 1949 à 10% en 1965, et dans *l'Humanité* de 42% à 10% environ en 1965. Cette tendance à la dépolitisation, ou « *neutralisation* »⁶⁷⁷ telle que la désigne Laurent Martin, relève de l'orientation générale de la société : le développement des faits divers en sont l'un des plus significatifs symboles⁶⁷⁸. D'autre part, dès les années 1950, les discours professionnels des journalistes se rapportent singulièrement à la thématique de l'objectivité, souvent traduite par une dépolitisation dans les pratiques d'écriture journalistique⁶⁷⁹. La paternité même du terme de dépolitisation est attribuée aux journalistes qui la définissent comme « *le terme équivoque exprimant un transfert de l'intérêt du public français des partis vers des groupements, actuellement plus efficaces, quoique sans vocation directement politique* »⁶⁸⁰.

Michel Mathien nous rappelle que « *considérés comme des faire-valoir ou des porte-voix du gouvernement, leurs journalistes [du service public] devaient nécessairement participer à ce qui, aujourd'hui, apparaît comme une "idéologie nationale" telle que défendue par le général de Gaulle ou Georges Pompidou, comme Premier ministre ou président de la République ensuite* »⁶⁸¹. Ce constat explique la volonté des journalistes de « libérer » l'audiovisuel du monopole de « *l'État informateur* »⁶⁸², témoignage de cette détermination à rompre les rapports hiérarchiques entre les décisionnaires étatiques et les exécutants, et à se

⁶⁷⁵ Un colloque sera organisé en novembre 1960 sous l'égide de l'*Association Française de Science Politique* sur cette thématique et fera l'objet d'un ouvrage : Veldel, G. (dir.), *La dépolitisation : mythe ou réalité?*, Armand Colin, 1962.

⁶⁷⁶ Dupeux, G., *La société française : 1789-1970*, Armand Colin, Paris, 1979, p. 252.

⁶⁷⁷ Martin, L., *La presse écrite en France au XXe siècle*, Librairie générale française, Paris, 2005, p. 155.

⁶⁷⁸ Pierre Bourdieu affirme : « *Les faits divers, je l'ai dit, ont pour effet de faire le vide politique, de dépolitiser et de réduire la vie du monde à l'anecdote et au ragot* », in *Sur la télévision*, Raisons d'agir, Paris, 1996, p. 59.

⁶⁷⁹ Voir à ce sujet De la Haye, Y., *Journalisme, mode d'emploi : Des manières d'écrire l'actualité*, La Pensée Sauvage, Paris, 1985, ou encore Paillet, M., *Le journalisme : fonctions et langages du quatrième pouvoir*, Denoël, Paris, 1974.

⁶⁸⁰ Balle, F., « Les grands quotidiens français sont-ils dépolitisés ? », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 23, n° 2, 1968, p. 309.

⁶⁸¹ Mathien, M., *Les journalistes. Histoire, pratiques et enjeux*, Ellipses, Paris, 2007, p. 127.

⁶⁸² La tutelle de l'État se poursuivra jusqu'à la fin du monopole du service public de la radiotélévision malgré la libéralisation voulue dès 1974 par Valéry Giscard d'Estaing.

réappropriier la production de l'information. De « *la voix de la France* », selon l'expression de Georges Pompidou qui se voulait pourtant plus libéral que son prédécesseur, les journalistes souhaitent devenir leur propre voix. L'argument de l'objectivité, comme corollaire de la dépolitisation, agit dans ce sens ; d'autant plus que sa mobilisation est favorisée par le recours progressif à la réclame.

En effet, Christine Masuy nous apprend que le mythe de l'objectivité doit être abordé à la lumière de deux vecteurs⁶⁸³. Premièrement, et nous l'avons succinctement évoqué *supra*, l'expansion de la publicité a généralisé la notion d'audience. Les journalistes doivent dorénavant s'aviser de ne pas contrarier le lectorat, acquis et potentiel, du titre pour lequel ils rédigent et doivent s'abstenir de prendre explicitement parti pour un courant politique et/ou religieux avec militantisme, au risque de se délester d'une part substantielle de lecteurs. L'objectivité est alors mobilisée « *à des fins strictement utilitaires* »⁶⁸⁴, puisqu'il s'agit de « *justifier cette contrainte commerciale* »⁶⁸⁵ par la référence à une notion qui « *transfigure cette contrainte vénale en principe valorisant* »⁶⁸⁶.

Deuxièmement, il faut compter avec la disposition intellectuelle des années 1960 à une « *laïcisation du savoir et de l'approche du monde* »⁶⁸⁷, qui s'inscrit sensiblement dans des courants attachés au positivisme scientifique dégagé des croyances (religieuses, politiques, etc.) et conduisant à ce que « *des questions qui étaient naguère abordées sous l'angle de la tradition ou de la morale le sont aujourd'hui sous l'angle de la connaissance objectivée, sinon objective* »⁶⁸⁸. C'est ainsi qu'en devenant le « *mythe phare de la profession* »⁶⁸⁹, le principe d'objectivité, « *loin d'être un guide conceptuel qui a gouverné les pratiques des rédacteurs de l'époque, se révèle au contraire une façon élégante de justifier la logique commerciale dans laquelle commençaient à s'engager les entreprises de presse d'alors* »⁶⁹⁰. Au travers de l'argument de l'objectivité, il ne s'agit donc pas seulement de garantir l'indépendance des journalistes à l'égard du politique, mais aussi de nier, ou du moins minimiser, l'effet des

⁶⁸³ Masuy, C., « De l'objectivisme au conformisme. Sagesse et hasards d'un journalisme subjectif et honnête », *Médiaspouvoirs*, n° 45, 1997, pp. 81-100. D'après l'auteure, le mythe de l'objectivité remonterait au XIX^e siècle et aurait émergé sous l'impulsion d'Émile Girardin qui a introduit la publicité et orienté la presse vers la recherche d'un grand public pour abaisser le prix de vente (ou à l'inverse : abaisser le prix pour toucher grand public).

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 88.

⁶⁸⁵ Le Bohec, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 236.

⁶⁸⁶ *Ibid.*

⁶⁸⁷ *Ibid.*

⁶⁸⁸ Mousseau, J., « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Op.cit.*, p. 106.

⁶⁸⁹ Le Bohec, J., *Ibid.*, p. 230.

⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 237.

logiques capitalistes à l'œuvre au sein du champ. Est convoqué ici l'un des paradoxes forts du champ journalistique qui « *se protège des tentatives d'annexion du champ politique en conquérant son indépendance économique mais n'hésite pas à en appeler à la protection du champ politique pour se défendre d'une emprise trop forte du champ économique sur lui* »⁶⁹¹.

En outre, au travers de cette volonté d'affranchissement du journalisme vis-à-vis de l'État, nous percevons l'ombre de l'autogestion dont l'une des composantes est la propriété sociale des biens de production, laquelle fait du travailleur le gestionnaire de l'outil de travail, en opposition à la propriété collective qui pose l'État en propriétaire et gestionnaire⁶⁹². Cette ambition est d'ailleurs affirmée à l'occasion de la Déclaration de Munich de 1971 qui, dans l'article 10, invite les journalistes à « *refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction* » et insiste sur le fait que « *tout journaliste digne de ce nom se fait un devoir d'observer strictement les principes énoncés ci-dessus ; reconnaissant le droit en vigueur dans chaque pays, le journaliste n'accepte, en matière d'honneur professionnel, que la juridiction de ses pairs, à l'exclusion de toute ingérence gouvernementale ou autre* ». Par les actions en faveur du démantèlement de l'ORTF, les journalistes adhèrent au mythe autogestionnaire, « *ce rêve d'une émancipation par la base, sans dérive bureaucratique, faisant l'économie de la question du pouvoir politique et de la construction des règles et des institutions* »⁶⁹³.

1.2.2.2 Les résistances anti-capitalistes

Les deux autres principales composantes de l'autogestion — il en est trois au total — renvoient à l'autogestion sociale et technique dans l'entreprise (conseils élus de service et d'entreprise)⁶⁹⁴. À cet égard, et même s'il sera davantage question de cogestion, le mouvement des sociétés de rédacteurs reflète effectivement le progrès du mythe autogestionnaire au sein du champ de production culturelle en révélant le désir d'un « *divorce entre la rédaction et*

⁶⁹¹ Champagne, P., « Pouvoir des médias et pouvoir sur les médias. Les raisons d'un débat récurrent », in Durand, P., Accardo, A., (dir.), *Médias et censure: figures de l'orthodoxie*, Éditions de l'Université de Liège, Liège, 2004, p. 32.

⁶⁹² Pinaud, H., *La gestion des ressources humaines en France : histoire critique*, L'Harmattan, Paris, 2008.

⁶⁹³ Roussellier, N., *Op.cit.*, p. 191.

⁶⁹⁴ Pinaud, H., *Ibid.*

l'administration »⁶⁹⁵ d'un journal. Encouragée par les journalistes du quotidien *Le Monde* en 1951⁶⁹⁶, la floraison de ces sociétés à la fin des années 1960⁶⁹⁷ s'inscrit, d'après Francis Balle, dans la recherche, plus ou moins consciente, d'une dignité professionnelle des journalistes qui permettrait « *d'asseoir leur position de pouvoir face à l'éditeur par la revendication d'un droit moral sur un journal dont ils avaient contribué à la réputation* »⁶⁹⁸.

Dans le sillage d'une pensée héritée de la Résistance et de la Libération, les sociétés de rédacteurs tentent à la fois d'« *exercer une magistrature morale sur la presse* »⁶⁹⁹, et de faire « *vivre un journalisme libre des contraintes de l'argent, indépendant d'organisations extérieures* »⁷⁰⁰. Dans un ouvrage spécialement dédié à la cause de ces sociétés, Jean Schwœbel, figure de proue de l'action de promotion en faveur des sociétés de rédacteurs et fondateur de la Fédération des sociétés de journalistes en 1967, souligne vouloir « *faire en sorte que l'idée de service l'emporte dans les entreprises de presse sur la préoccupation de profit, assurer un recrutement de journalistes de qualité et garantir l'indépendance de plume de ces derniers* »⁷⁰¹.

Ces propos laissent deviner une résolution des professionnels à contrer le progrès des logiques capitalistes dans l'industrie de presse, et principalement celui du mouvement concentrationnaire qui, loin d'être un problème strictement hexagonal⁷⁰², a redoublé de force depuis le début des années 1960. Tant le passage de main entre les anciens patrons de presse et une nouvelle génération de propriétaires au profil de gestionnaires à l'image de Robert Hersant, que l'« *entrée des managers* »⁷⁰³ voire des « *commanagers* »⁷⁰⁴, nouveaux venus

⁶⁹⁵ Maistre, G, « Aperçu socio-économique de la presse quotidienne québécoise », *Recherches sociographiques*, Vol.12, n°1, 1971, Accessible sur : <http://www.erudit.org/revue/rs/1971/v12/n1/055517ar.pdf>, consulté le 26 février 2011.

⁶⁹⁶ En 1951, les trois directeurs du *Monde* entrent en conflit suite à des divergences internes relatives au débat sur la position atlantique de la France. René Courtin et Christian Funk-Brentano exigent la démission d'Hubert Beuve-Méry. Avec le soutien des lecteurs et des journalistes est créée la *société des rédacteurs* qui participe au capital du journal à hauteur de 28%, part suffisante pour participer au choix du directeur de la rédaction. En effet, la création d'une telle société, qui prend en charge la rédaction et la gestion courante, permettait aux journalistes de s'impliquer dans les orientations économiques du journal.

⁶⁹⁷ À la veille des événements de Mai 68, on en dénombre une vingtaine. Voir à ce sujet, Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, pp.3 87-391.

⁶⁹⁸ Balle, F., *Institutions et publics des moyens d'information*, Montchrestien, Paris, 1973, p. 298.

⁶⁹⁹ Mousseau, J., Akoun, A., *Les communications de masse, l'univers des mass media*, Hachette, Paris, 1972, p. 447.

⁷⁰⁰ Martin, M., *Ibid.*, p. 388.

⁷⁰¹ Schwœbel, J., *La Presse, le Pouvoir et l'Argent.*, Seuil, Paris, 1968, p. 149.

⁷⁰² A propos de la concentration constatée à l'échelle internationale à l'époque, voir sur le cas québécois l'article de Gilbert Maistre, *Op.cit.*

⁷⁰³ Charon, J-M, *La presse en France, de 1945 à nos jours*, Seuil, Paris, 1991, p. 249.

étrangers au milieu, ou même les premières applications du marketing dans les médias français dès les années 1960⁷⁰⁵ ne laissent plus de doute quant à une emprise économique sur les médias au cours des années 1970.

Hubert Beuve-Méry s'exprime avec certitude lorsqu'il remarque qu'« *il y a quelques années, l'homme-clé d'un journal était le rédacteur en chef ; l'homme-clé aujourd'hui est celui qui s'occupe principalement de l'aspect commercial de son fonctionnement* »⁷⁰⁶. Bernard Voyenne ne se méprend donc pas lorsqu'il soutient que les sociétés de rédacteurs ont constitué la cause et la conséquence d'une « *profonde prise de conscience professionnelle* », observant que « *ceux que la presse industrialisée avait courbés sous des tâches disqualifiées et soumis au joug patronal ont tout à coup renoué avec un libéralisme ancestral* »⁷⁰⁷. Aussi, encourage-t-il le mouvement en préconisant une dissociation du capital et du travail, plutôt que son association⁷⁰⁸. En outre, la création de nombre de sociétés de rédacteurs peut être interprétée comme la détermination des journalistes à ériger un rempart aux menaces lourdes de concentration. Il ne s'agit pas d'un hasard si la société des rédacteurs d'*Ouest-France* naîtra suite au décès de Paul Hutin-Desgrée, et celle du *Figaro* après la mort de Pierre Brisson.

La nécessité de constituer des institutions par lesquelles les journalistes peuvent se doter de moyens juridiques pour garantir leur indépendance à l'égard des propriétaires d'un journal⁷⁰⁹ se révèle d'autant plus urgente que le secteur dans lequel ils évoluent se fragilise considérablement. La régression de la presse quotidienne politique et d'information générale, l'intensification de la concurrence de la télévision et de la radio en termes d'audience, mais également celle découlant de l'apparition de nouveaux segments de presse, sont autant d'éléments laissant présager une reconfiguration du secteur des plus déstabilisantes pour les

⁷⁰⁴ Ce néologisme proposé par Pierre Musso pour la première fois dans son article « Le Commanagement et les Appareils idéologiques d'entreprise » (2000) contracte les termes de communication et de manager et décrit un « *nouveau nouvel intellectuel* » postfordiste, producteur de services et concepteur des formes modernes de la consommation : « *En effet, dans l'entreprise néo-fordiste, les activités immatérielles et tertiaires ont pris le relais de l'industrie et produisent un nouveau type d'intellectuel : le comanager de l'entreprise de communication, spécialiste des médias, du marketing, de la publicité et de la finance, un architecte des flux et des réseaux, un manipulateur de signes et de symboles.* » in Musso, P., « Pour une critique du "capitalisme informationnel" », *Nouvelles Fondations*, Vol. 2, n° 6, 2007, p. 111.

⁷⁰⁵ Charon, J-M., *Carte de presse : Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993, p. 202.

⁷⁰⁶ Cité par Bellanger, C. et al. (dir.), *Histoire générale de la presse : De 1958 à nos jours*, Tome V, PUF, Paris, 1976, p. 292.

⁷⁰⁷ Voyenne, B., *Le droit à l'information*, Aubier-Montaigne, Paris, 1970, pp. 158-159.

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p.163. L'auteur ne nous renseigne pas sur les modalités de cette dissociation.

⁷⁰⁹ Voir à ce propos, Champagne, P., « Le médiateur entre deux Monde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 131-132, mars 2000, p. 10.

professionnels. À cela s'ajoute l'angoisse vive d'un conflit social pour une profession qui a dû faire preuve de ténacité face au patronat à maintes reprises au cours du siècle⁷¹⁰. La médiatisation de l'affaire du *Figaro* en 1969, qui conduira à une grève et à une occupation des locaux durant deux semaines⁷¹¹, a participé à la prise de conscience des professionnels évoquée par Bernard Voyenne. Lorsque Jean Schwœbel tient un discours prônant un « *indispensable pluralisme* »⁷¹², en invoquant la responsabilité de la concentration dans l'évolution d'une presse qui conduit à sa suppression, il renvoie bien à la « *méfiance de la profession à l'égard du capital* »⁷¹³ qui est à l'origine de la prolifération des sociétés de rédacteurs d'après Christian Delporte.

Ainsi que Christian Pradié le souligne, les sociétés de rédacteurs se présentent à l'image d'autres initiatives, telles que celle des médias associatifs qui consistent à « *soutenir l'intérêt de l'essor d'une économie sociale de la communication, qui, en s'apparentant aux statuts des coopératives et des mutuelles, s'inspire[nt] des principes d'une démocratie de la décision et d'une lucrativité limitée* »⁷¹⁴. La question du bien-fondé des sociétés de rédacteurs croise ainsi celle de l'utopie autogestionnaire, dans la mesure où « *elle est intrinsèquement liée à la remise en cause du modèle industriel* »⁷¹⁵. Jean Schwœbel soutient notre appréciation en indiquant que la visée des sociétés de rédacteurs était bien d'« *obtenir [...] pour leurs membres des garanties institutionnelles d'indépendance par de larges mesures d'autogestion* »⁷¹⁶.

D'autres affinités nous permettent d'approcher les sociétés de rédacteurs comme l'expression du mythe autogestionnaire au sein du champ journalistique : une inspiration communiste partagée amenant Hubert Beuve-Méry à parler des sociétés de rédacteurs comme de « *soviets de la rédaction* », une finalité collective de décentralisation des lieux communs de pouvoir et de décision et de « *démocratisation* » du fonctionnement de l'entreprise, un

⁷¹⁰ Le chapitre 2 de ce mémoire y fait référence.

⁷¹¹ Jean Prouvost, alors propriétaire du journal, fait face au conflit suite à des pressions exercées sur la rédaction. Les confrères du *Parisien Libéré*, de *L'Équipe* et de *L'Est Républicain* cessent le travail par solidarité. Voir à ce sujet Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997.

⁷¹² Schwœbel, J., *La Presse, le Pouvoir et l'Argent*, Seuil, Paris, 1968, p. 68.

⁷¹³ Delporte, C., *Op.cit.*, p. 156.

⁷¹⁴ Pradié, P., « Capitalisme et financiarisation des industries culturelles », *Réseaux*, Vol.3, n°131, 2005, p. 106.

⁷¹⁵ Canivenc, S., *Op.cit.*, p. 100.

⁷¹⁶ Schwœbel, J., *La Presse, le pouvoir et l'argent*, Seuil, Paris, 1968, p. 142.

soutien unanime de l'élite intellectuelle, majoritairement de sensibilité de gauche⁷¹⁷, un emballement général, même international, pour les deux initiatives⁷¹⁸, une même bannière revendiquant que « *ce n'est pas un programme de gouvernement, c'est un drapeau déployé pour de nouvelles batailles, pour la lutte contre la concentration et l'extension du pouvoir de décision politico-économique* »⁷¹⁹. Le devenir des deux causes connaîtra un sort semblable. Comme l'autogestion, les sociétés de rédacteurs oscilleront « *entre utopie et inefficacité* »⁷²⁰. Dominique Wolton met ce que les chercheurs ont qualifié d'« échec » des sociétés de rédacteurs sur le compte d'une inaptitude des journalistes à comprendre les principes économiques des entreprises de presse. D'autres tiendront responsables les discordes entre syndicats⁷²¹ ; d'autres encore alléguèrent l'individualisme régnant dans la profession⁷²². Les manigances de l'État seront aussi dénoncées comme ayant contribué à l'avortement précoce du mouvement au travers du fameux rapport Lindon⁷²³.

Les sociétés de rédacteurs concrétisent le vœu des journalistes de se réapproprier l'information en se plaçant au cœur du système économique de presse, et ainsi « *dépasser la seule question de la socialisation des moyens de production pour envisager la socialisation de l'ensemble des moyens de pouvoir* »⁷²⁴. Pourtant, elles confrontent les professionnels au

⁷¹⁷ Les deux mouvements bénéficient du soutien des intellectuels. Lorsque Raymond Aron encourage à l'autogestion des universités, Paul Ricœur, pour sa part, défend l'initiative des sociétés de rédacteurs dans la préface de l'ouvrage de Jean Schwoebel.

⁷¹⁸ Rappelons ici que le mouvement autogestionnaire en France prend pour modèle celui de la Yougoslavie. Pour ce qui concerne les sociétés de rédacteurs en France, elles ont des raisons d'être enviées à l'étranger. C'est ce que les propos de Gilbert Maistre laissent entendre : « *On sait que, surtout depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la presse écrite tend à être considérée dans plusieurs pays européens comme une sorte de service public et que, en conséquence, elle bénéficie d'un statut particulier et de toute une série de franchises. La France est à l'avant-garde de ce mouvement aussi bien sur le plan des avantages juridiques et matériels dont profite la presse, que sur celui de la participation des rédacteurs et des employés à la gestion des entreprises* », in Maistre, G, *Op.cit.*

⁷¹⁹ Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p.194.

⁷²⁰ Ferreira, N., *Economie sociale et autogestion, Entre utopie et réalité*, L'Harmattan, Paris, 2004.

⁷²¹ Rapidement, le SNJ se positionne comme un défenseur de ce modèle d'organisation au travers de la personne de Denis Perrier Daville, proche de Jean Schwoebel. Alors que la CGT s'y oppose fermement craignant un court-circuitage de l'action syndicale, la CFDT et la FO adoptent des postures plus nuancées, sans adhérer explicitement au mouvement. Aussi, ces dissonances s'intensifient autour de la question d'une alliance entre les journalistes et d'autres catégories de salariés dans l'entreprise de presse, ou entre les journalistes et d'autres groupes professionnels dans le cadre d'une synergie des stratégies et des ressources. Notons que le syndicat du livre (CGT), voix des ouvriers de la presse, est tenu comme un des premiers responsables dans l'échec du mouvement de sociétés de rédacteurs.

⁷²² Voir à ce sujet Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, pp. 391-393.

⁷²³ C'est le point de vue de Francis Balle dans l'ouvrage *Institutions et publics des moyens d'information*, *Op.cit.*, p. 362. En 1970, sous le gouvernement Couve de Murville, et à l'initiative de Georges Pompidou, une commission de juristes est appelée à rédiger un rapport « *sur les problèmes posés par les sociétés de rédacteurs* » sous la houlette de Raymond Lindon : *Rapport sur les problèmes posés par les sociétés de rédacteurs*, Paris, La Documentation française, 1970.

⁷²⁴ Rosanvallon, P., *Op.cit.*, p.108.

douloureux et pragmatique constat du primat salarial qui veut que « *comme il se doit dans une société capitaliste de démocratie pluraliste, c'est la presse qui est libre et non le journaliste. Celui-ci n'est que le salarié, comme un autre, de son entreprise. Ici comme ailleurs, les rêves d'autogestion ont fait long feu* »⁷²⁵. La portée des sociétés de rédacteurs, tout comme celle de l'autogestion⁷²⁶, sera rapidement relativisée, nous incitant à conclure qu'à l'époque déjà « *le "capitalisme de presse" est un fait que, bon gré mal gré, les journalistes vont admettre* »⁷²⁷.

2. D'une logique d'assimilation des journalistes pigistes : entre fait social et stratégie d'acteur

Nous venons d'établir que le champ journalistique des années 1960-70 est dominé par un idéal-type professionnel largement imprégné d'un optimisme progressiste, tendant vers un élitisme intellectuel de gauche, « *celui qui bénéficie de la plus grande légitimité sociale, en France tout du moins* »⁷²⁸, désireux d'émancipation à l'endroit du politique dont il décrie les abus de pouvoir, et dénonçant publiquement les méfaits du capitalisme sur la profession mais, plus globalement, sur la société. Le champ accuse une phase de « *réglage des relations aux sources* »⁷²⁹, période au cours de laquelle la profession finit par composer avec « *la prolifération des discours sur le journalisme* »⁷³⁰ en intégrant ces discours et se faisant ainsi « *plus rond, plus conciliant* »⁷³¹.

Cette dernière remarque de Denis Ruellan nous invite à établir un lien entre l'attitude de conciliation et d'intégration décrite et la reconnaissance des journalistes pigistes en qualité de professionnels et de salariés en 1974, près de quarante années après celle des journalistes à employeur unique⁷³². Alors même que les collaborateurs multiples s'avéraient être une

⁷²⁵ Cayrol, R., Moreau, T., *Les médias : presse écrite, radio, télévision*, PUF, Paris, 1991, p. 195.

⁷²⁶ Sur les limites de l'autogestion, voir Georgi, F. (dir.), *Autogestion, la dernière utopie ?*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2003.

⁷²⁷ Delporte, C., *Op.cit.*, p.156.

⁷²⁸ Rieffel, R., « Les médiateurs et recueil de la médiocratie : l'exemple français », *Réseaux*, Vol.6, n°28, 1988, p.118.

⁷²⁹ Ruellan, D., « La déontologie des journalistes, un discours identitaire », intervention dans le cadre du colloque « Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ? », Chaire de recherche en éthique du journalisme (CREJ), Université d'Ottawa, 8 mai 2010, URL : <http://www.crej.ca/REJ2010/Ruellan.pdf>, consulté le 3 octobre 2010.

⁷³⁰ *Ibid.*

⁷³¹ *Ibid.*

⁷³² Dans la suite de ce travail, nous qualifierons ces journalistes à employeur unique et au poste fixe de « journalistes titulaires » ou journalistes « postés » indifféremment.

« *tare* » de la presse à « *combattre* »⁷³³ dans l'entre-deux guerres, ils deviennent en 1974 les « *victimes* » d'une « *injustice* »⁷³⁴ à réparer. Comment expliquer ce revirement de discours ? Quels en ont été les facteurs de changement « *visibles ou invisibles* »⁷³⁵ ? La question peut être posée de façon différente au regard des deux époques couvertes précédemment : quels éléments peuvent expliquer cette apparente mise en sommeil des logiques de différenciation au sein du champ ?

L'expression de « mise en sommeil » nous permet de ne pas écarter l'idée que « *la différence est inhérente à la nature humaine* »⁷³⁶. Cette remarque est d'autant plus valable pour le champ journalistique au sein duquel, nous l'avons dit, la différenciation est « *ancrée* ». Si nous visualisons l'identité à l'image d'un axe dont les extrêmes sont la différenciation et, son opposé, l'assimilation, la mise en sommeil des logiques de différenciation ne signifie pas que l'assimilation de certains agents sociaux jusqu'ici stigmatisés soit exempte d'enjeux différentiels pour les acteurs, ni que celle-ci ne soit pas partie prenante de leurs stratégies pour le monopole de la vision du monde.

De même, nous gardons à l'esprit que la différenciation est mouvante ; elle est susceptible d'agir à différents niveaux (âge, genre, origine sociale ou ethnique, etc.) et elle peut aussi se décliner conformément aux spécificités d'un champ. Au sein du champ journalistique, ses effets peuvent ainsi se vérifier selon le média par exemple (la presse écrite demeure le média dont on tire le plus de prestige) ou encore selon la spécialité thématique (le journalisme *people* est dispensateur de moins de dignité que le grand reporter). Il nous faut également insister sur le fait que l'assoupissement de la différenciation ne veut en aucun cas dire qu'elle est inactive. L'hypothèse que nous défendons dans ce chapitre soutient qu'au contraire, plus la différenciation se fait somnolente, plus elle est établie par l'absence de sa remise en question. Le fait même qu'elle ne nécessite pas d'être actée est, en cela, révélateur, de telle manière que, lorsqu'elle se fait silencieuse, elle touche en réalité à son acmé.

Il nous faut ici prêter une attention toute particulière aux dates. En effet, entre 1968 et 1974, les revirements ont été nombreux : revirement politique d'abord avec une succession de

⁷³³ Termes employés dans le rapport du Bureau International du Travail de 1928, *Les conditions de travail et de vie des journalistes*, Études et Documents, Série L (Travailleurs intellectuels), n° 2, Genève, 1928, p.23.

⁷³⁴ Termes employés dans la retranscription du débat parlementaire du 27 juin 1974, 2^{ème} séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, pp. 3110-3113.

⁷³⁵ Bourdieu, P., *La domination masculine*, Seuil, Paris, 1998, p. 97.

⁷³⁶ Semprini, A., *Analyser la communication : comment analyser les images, les médias, la publicité*, Vol.1, L'Harmattan, Paris, 1996, p.27.

trois dirigeants à la tête du pays aux positionnements nettement distincts en matière de presse et d'information, revirement social ensuite avec un relais de normes assez radical entre deux générations, et revirement économique enfin avec la transition *Trente Glorieuses / Trente Piteuses* confirmée par le choc pétrolier de 1973 qui conduit à de nouveaux comportements de consommation et à des restructurations d'emploi⁷³⁷. Ces années accusent par conséquent une corrélation d'évènements inscrits dans des échelles de temps serrées, d'où l'importance de la datation ici et notre choix d'arrêter la période aux années 1968-1974, contrairement aux intervalles temporels plus amples traités précédemment ; la richesse des évènements le justifie.

Nous ne nous contenterons pas ici d'analyser le changement d'attitude de la profession à l'endroit des journalistes pigistes uniquement à l'aune de l'évolution sociale du moment dont Mai 68 représente le point d'orgue, en agissant simultanément comme un catalyseur dans l'émergence de nouveaux comportements collectifs alors en gestation et comme un accélérateur, « *car si bien des évolutions préexistent ainsi à la secousse tectonique de 1968, celle-ci, par l'onde de choc qu'elle enclencha et propagea, fut bien plus qu'un reflet et hâta une évolution* »⁷³⁸. Même s'il est vrai que champ social et champ journalistique partagent à l'époque nombre de mutations, spécialement morphologiques⁷³⁹, ces dernières ne permettent pas de soulever les différents niveaux des enjeux de cette volte-face quant au positionnement des prescripteurs de normes au sein du champ, passant de la totale dénégation à l'avenante conciliation.

Au-delà d'une inspiration sociale qui argue une négociation des frontières identitaires tendant vers des identités plurielles au moment dit « moderne » où la société salariale donne les premiers signes de son délitement, nous verrons que la reconnaissance des journalistes pigistes traduit aussi bien des efforts économiques pour adapter la profession à un secteur en

⁷³⁷ Sur ces éléments, voir Desrosières, A. et al., « "Données sociales" : le paysage de la crise », *Économie et statistique*, n°165, avril 1984, pp. 23-36.

⁷³⁸ Sirinelli, J-F., « Des "copains" aux "camarades" ? », *Revue historique*, Vol.2, n° 626, 2003, p. 339.

⁷³⁹ Les mutations morphologiques que connaissent les deux champs engendrent une série d'autres transformations. Depuis la Libération, il est relevé un rajeunissement de la société mais aussi du marché du travail journalistique. En 1964, la profession journalistique compte 64,4% de journalistes de moins de 46 ans contre 55,9% dix ans auparavant. La nouvelle génération conduit à des changements de comportement puisqu'elle n'a pas connu la guerre et contribue à un renouvellement des valeurs induisant que « *ce qui compte, c'est de moins en moins ce que chacun possède et de plus en plus les droits qui sont acquis au groupe auquel il appartient* », et que, finalement, « *l'avoir a moins d'importance que le statut collectif défini par un ensemble de règles* », in Hatzfeld, H., « la difficile mutation de la sécurité-propriété à la sécurité-droit », cité par Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 377. L'accroissement du nombre de jeunes amène, par ailleurs, des mutations structurelles dans la mesure où ces derniers viennent grossir les marchés d'emploi.

reconfiguration, qu'institutionnels et juridiques pour tenter d'organiser celle-ci et d'aménager ses « *sous-segments* »⁷⁴⁰ dans une phase de « *crise de l'autorité* »⁷⁴¹.

2.1 L'altérité pour une « négociation des frontières identitaires » : une approche de la modernité

L'identité a été figurée plus haut par un axe dont les pôles, différenciation et assimilation, s'opposeraient, le second renvoyant à un processus « *par lequel un individu se rend semblable à soi* »⁷⁴². Colette Sabatier, entre autres, prolonge notre réflexion en affirmant que, sur cet axe, « *l'identité ne se soutient que dans l'oscillation entre ces deux pôles ; car se fixer à l'un de ces deux extrêmes constitue une menace : soit se fondre dans l'autre, soit se fermer à l'altérité, ne pas s'adapter ni évoluer. D'où la nécessité de trouver un juste milieu, un compromis, de faire une négociation* »⁷⁴³. L'assimilation doit donc être appréhendée comme un processus tendant vers une adaptation, une évolution. Or, nous avons évoqué auparavant le tournant que la société française emprunte au cours des années 1960. Nous avons également rappelé les métamorphoses d'ordre morphologique, structurel et idéologique dont le champ journalistique fait l'objet depuis la Libération, et davantage depuis les années 1960. Ces éléments, tous orientés vers le changement, sont susceptibles d'initier un ajustement des frontières identitaires d'un groupe que ce soit « *par leur ouverture dans une recherche d'évolution et d'affiliation tout en assumant une certaine vulnérabilité* » ou un ajustement procédant de « *leur fermeture et leur rétraction, liées à l'apparition d'un sentiment d'angoisse existentielles, pour retrouver sa sécurité* »⁷⁴⁴.

Le cas de la reconnaissance légale des journalistes pigistes en 1974 nous porte à croire que ce déplacement des frontières identitaires de la profession journalistique s'est orienté vers une ouverture, et cela à l'issue d'une négociation avec ce que Michel Freitag qualifie de « *modernité* », *i.e.* une « *révolution* » intervenant suite à une « *rupture brutale de la légitimité*

⁷⁴⁰ Lagneaux, E., Levêque, S., « Les journalistes dans la tourmente », in Damamme, D. et al. (dir.), *Mai-juin 68*, Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, Paris, 2008, p. 366.

⁷⁴¹ Voir à ce propos le travail de Cyril Lemieux, « Autorités plurielles : le cas des journalistes », *Esprit*, n°3-4, mars-avril 2005.

⁷⁴² Cohen-Emerique, M., Hohl, J., « Menace à l'identité personnelle chez les professionnels en situation interculturelle », in Sabatier, C. et al. (dir.), *Identités, acculturation et altérité*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 205.

⁷⁴³ *Ibid.*

⁷⁴⁴ *Ibid.*, p. 206.

des structures d'autorité religieuses, politiques et sociales »⁷⁴⁵. Cette « rupture » que nous rapprochons aux événements de 1968⁷⁴⁶, notamment politiques⁷⁴⁷, ébranle l'« ordre de la société » et conduit celui-ci à connaître des (ré)aménagements entendus comme « production humaine »⁷⁴⁸. Dans ce sens, en inscrivant la modernité « sur le plan normatif et identitaire »⁷⁴⁹, Michel Freitag la situe en contraste avec la société traditionnelle et son cadre normatif qui « détermine l'activité et réduit la mobilité interne et externe des individus », et la comprend donc comme « une dynamique de libération et d'émancipation »⁷⁵⁰.

Aussi, en envisageant l'identité comme engagée dans la configuration des relations sociales, nous pouvons aborder son principe comme un dépassement du groupe (ou de la catégorie) qui en est porteur⁷⁵¹, « car les formes de l'action sociale correspondent elles aussi directement à celles de l'identité et elles s'éclairent mutuellement »⁷⁵². Dans le champ professionnel, cette remarque s'impose avec pertinence : une catégorie de travailleurs s'inscrit, à de multiples échelles, dans la réponse à une demande qui dépassent fatalement le cadre de l'entreprise, de la profession, du secteur, du territoire, etc. Les travailleurs ont alors « conscience d'être plus qu'eux-mêmes »⁷⁵³, et cette prise de conscience peut insuffler le mouvement social.

La lancée d'une procédure légale pour une reconnaissance des droits des journalistes pigistes s'avère avoir été initiée par les journalistes pigistes eux-mêmes⁷⁵⁴, ce qui témoigne de cette lucidité portée à la condition et au rôle du travailleur au sein d'une industrie, mais plus largement au sein de la société. De surcroît, et nous reviendrons longuement sur ces aspects en troisième partie de ce mémoire, les journalistes pigistes évoluent dans une « zone grise »

⁷⁴⁵ Freitag, M., Bonny, Y., *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, Presses de l'Université de Laval / Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002, p. 225.

⁷⁴⁶ « Mai 68 a posé les termes d'une modernisation de l'idée révolutionnaire » affirme Paul Yonnet en qualifiant Mai 68 de « révolution de la révolution », in Yonnet, P., « Jeux, modes et masses (1945-1985) », *Réseaux*, vol. 4, n°19, 1986, p. 58.

⁷⁴⁷ Edgar Morin note alors : « Tout se passait comme si la politique était paralysée, comme si le pays était à la fois devenu apolitique et entré en révolution », in *Mai 1968 : la brèche*, Fayard, Paris, 1968, p. 67.

⁷⁴⁸ *Ibid.*

⁷⁴⁹ Freitag, M., « Pour une approche théorique de la postmodernité comprise comme mutation de la société », *Société*, n° 18-19, 1998, p. 41.

⁷⁵⁰ Larouche, J-M., Legault, G., « L'identité professionnelle : construction identitaire et crise d'identité », in Legault, G., Désaulniers, M-P. (dir.), *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*, Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 11.

⁷⁵¹ Touraine, A. *Production de la société*, *Op.cit.*, p. 362.

⁷⁵² Freitag, M., Bonny, Y., *Op.cit.*, p. 225.

⁷⁵³ Touraine, A., *Ibid.*, p. 362.

⁷⁵⁴ Lors d'un entretien tenu le 14 octobre 2010, Jacques Cressard nous apprend que c'est à la demande de journalistes pigistes de presse régionale qui se sont tournés vers lui dès 1971, du fait de son héritage familial en presse et de sa position de député, qu'il a proposé la loi qui portera son nom.

du marché du travail, oscillant entre travail salarié et travail indépendant, et sont donc susceptible, du fait de cette position, d'être des témoins privilégiés des évolutions de l'industrie de presse et plus globalement de la société. Face au changement, les journalistes pigistes seraient touchés plus fortement par l'incertitude, laquelle est inhérente à leur statut mais amplifiée par l'environnement et ses changements. Ils sont alors disposés à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation en devenant des « *analyseur[s] des mutations en cours* »⁷⁵⁵. Précisons qu'à l'époque, les journalistes pigistes font l'objet, et cela depuis 1955⁷⁵⁶, d'un « *travail contrôlable et d'ailleurs contrôlé* »⁷⁵⁷ de la part des administrations, notamment fiscales ; il est donc déjà admis qu'« *ils sont considérés depuis toujours comme des salariés* »⁷⁵⁸.

Contrairement à l'expression, différents indicateurs montrent que les *Trente Glorieuses* n'ont été réellement fastes que jusque la fin des années 1960⁷⁵⁹ et que, si croissance et « plein emploi » il y a eu, on s'aperçoit au début des années 1970 que « *les fruits de la croissance ont été inégalement répartis et que celle-ci semble être compromise* »⁷⁶⁰. Ce constat nous amène à penser cet élan des journalistes pigistes vers la société salariale comme procédant d'un « *consensus supposé* »⁷⁶¹ : les journalistes pigistes ont saisi l'opportunité d'une reconnaissance sans en avoir reçu préalablement et explicitement le signal, et en ont déduit une disposition de la « société salariale » à les accueillir.

⁷⁵⁵ De Vincenti, A., « La zone grise : travailler aux frontières du salariat et du travail indépendant », Intervention dans le cadre des 8^e Journées de Sociologie du Travail, *Marchés du travail et différenciations sociales : Approches comparatives*, Université Aix-en-Provence,-LEST, Juin 2001, Actes disponibles à l'adresse : <http://www.univ-aix.fr/lest/lesrencontres/journeesocio/atelier6web.pdf>, consulté le 2 juin 2007.

⁷⁵⁶ « *Ce sont donc des salariés, entre guillemets. En votant aujourd'hui le texte qu'on nous soumet, nous gommeront les guillemets* », affirme le député Jack Ralite lors des débats parlementaires précédant juste le vote de la Loi Cressard.

⁷⁵⁷ Ralite, J., Débat parlementaire du 27 juin 1974, 2^eme séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, p. 3112.

⁷⁵⁸ *Ibid.*

⁷⁵⁹ Entre 1953 et 1975, la France connaît des taux de croissance annuels de 5 à 6%. Le pouvoir d'achat des salaires en francs constants est, quant à lui, multiplié par 2,7 entre 1950 et 1973. Toutefois, dans *Métamorphose de la question sociale* (1996), Robert Castel assimile les mouvements de Mai 68 à l'expression « spectaculaire » d'un malaise face à la fin des années de croissance. Dans le même ordre, l'économiste Patrick Castex signale que l'inflation est faible de 1952 à 1967 puis devient croissante pour atteindre 6% en moyenne. Voir à ce sujet Castex, P., *Trente Glorieuse, trente années de plomb, grande crise et « changement d'ère »*. *Macrocomptabilité de la France 1949-2008*, L'Harmattan, Paris, 2010.

⁷⁶⁰ Capdevielle, J., Mouriaux, R., *Mai 68 : l'entre-deux de la modernité, histoire de trente ans*, PFNSP, Paris, p.122.

⁷⁶¹ Voir Luhmann, N., *Trust and Power*, J. Wiley & Sons, Chichester, 1979, et *A Sociological Theory of Law*, Routledge et Kegan Paul, London, 1985.

2.1.1 Premiers effritements d'une dignité salariale

Grâce à l'appui de l'administration pour la mise en place du système de promotion du salariat et de la propriété sociale dont l'État est à la fois instructeur et garant, on dénombre près de 86% de la population active sous le régime salarié en 1975⁷⁶². Pourtant, si l'entrée dans la société salariale, qui passait initialement par le conflit, permettait encore quelques années auparavant l'accès à des droits et des privilèges, l'après-68 verra les revendications salariales s'apaiser, signe d'une banalisation du « travail à statut » et d'une généralisation de la protection sociale.

En apparence, dans les premières années de la décennie 1970, on tente encore de prendre en considération les « *laissés-pour-compte* » de la société industrielle sous couvert d'une politique d'« ouverture »⁷⁶³. Dans les faits, les premiers symptômes d'une crise se dessinent ici en termes d'emploi⁷⁶⁴. Si l'on considère que « *derrière toute situation d'emploi, il y a un jugement social* »⁷⁶⁵, différents indices conduisent à envisager l'entrée des journalistes pigistes dans la société salariale, non comme un mouvement accompagnant une phase persistante de « plein emploi » inscrite dans une dynamique de modernisation portée par la croissance, mais, au contraire, telle une anticipation d'un effritement de la dignité salariale, comme un avancement pris sur l'enrayement du processus de transformation du travail en emplois à statut qui s'accentuera au cours des *Trente Piteuses*. Ainsi, la loi Cressard va-t-elle dans le sens des premiers appels à la modernisation et à la réforme émis par les pouvoirs publics et qui s'amplifieront dans la décennie 1980.

Avant d'illustrer nos propos, il nous faut préciser que nous tenons pour dit qu'il s'agit d'« *une illusion que toute modernisation affaiblit l'emprise de la classe dirigeante* »⁷⁶⁶, et nous partageons le point de vue d'Alain Touraine lorsqu'il limite l'action de la modernisation à faire « *entrer des secteurs de plus en plus larges de la vie sociale dans le champ des conflits*

⁷⁶² Castel, R., *La montée des incertitudes : Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, Paris, 2009, p. 93.

⁷⁶³ La problématique est ici semblable à celle concernant l'emploi des immigrés. C'est d'ailleurs à cette époque que les notions d'assimilation et bientôt d'intégration se répandent. Voir à ce sujet Noiriel, G., *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Belin, Paris, 2000.

⁷⁶⁴ On compte 300 000 demandeurs d'emploi, inscrits à l'Agence Nationale pour l'Emploi en 1970 ; ce chiffre atteindra le million six années plus tard. Or, nous savons qu'avant une suppression de postes intervient une diminution des créations de postes. Voir à ce sujet, Desrosières A. et al., « "Données sociales" : le paysage de la crise », *Op.cit.*, p. 28.

⁷⁶⁵ Maruani, M., Reynaud, E., *Sociologie de l'emploi*, La Découverte, Paris, 2006, p. 113.

⁷⁶⁶ Touraine, A., *Op.cit.*, p. 236.

sociaux, sans qu'on puisse dire a priori quelle est la classe sociale qui en tire le plus grand avantage »⁷⁶⁷. Là agit le « *consensus supposé* » proposé par Luhmann.

Dans les années 1970, plusieurs dispositions juridiques sont prises tendant vers une assimilation dans la sphère de l'emploi de ceux qui, jusqu'ici, constituaient les exclus de la société salariale, les femmes en premier lieu. Ainsi, la loi du 19 juin 1970 organise le travail à mi-temps dans la fonction publique qui deviendra le « travail à temps partiel », en s'orientant principalement vers l'aménagement du travail des femmes. La loi de 1972 reconnaît les sociétés d'intérim, et, plus tard, celle de 1978 institutionnalisera le contrat à durée déterminé (CDD)⁷⁶⁸. De ce fait, le cas des femmes nous informe sur les modalités de cette entrée ajournée des exclus dans la société salariale et sur la réelle portée assimilative de celle-ci ; nous pouvons ainsi trouver des correspondances, par analogie, avec le cas des journalistes pigistes.

Les chercheurs s'étant intéressés à l'historicité du travail des femmes, ou des femmes au travail, expliquent volontiers les aménagements juridiques des années 1970 par une dégradation des régulations de la société salariale en considérant que ces aménagements constituent « *des révélateurs majeurs de l'aggravation du processus de différenciation inégalitaire* »⁷⁶⁹. Pourtant, à l'époque, l'argument d'une « libération » des femmes primait quant à l'application des lois précitées qui promettaient de s'inscrire dans une action « *modernisatrice* »⁷⁷⁰. Aujourd'hui, un constat formulé presque unanimement situe les femmes comme principales victimes des politiques libérales, prioritairement touchées par les effets du « *nouvel esprit du capitalisme* » sur le marché du travail⁷⁷¹, attestant que :

« Toute décision politique est prédéterminée et limitée par la nature de la domination de classe. Si un conseil municipal ou tout autre organisme délibératif étudie un plan de rénovation urbaine, il ne peut le faire que dans le cadre du régime de la propriété et en tenant compte, plus concrètement encore, d'intérêts économiques sur lesquels il n'a que des moyens d'action limités. De même, dans une entreprise capitaliste, une politique de négociations collectives peut s'entendre jusqu'à modifier les décisions de l'entreprise,

⁷⁶⁷ Touraine, A., *Op.cit.*, p. 236.

⁷⁶⁸ Notons que, tout comme la pige, ces trois formes d'emploi (temps partiel, CDD et intérim) sont considérées de nos jours comme les archétypes de la manifestation d'un phénomène de précarisation.

⁷⁶⁹ Alonzo, P., *Femmes et salariat : l'inégalité dans l'indifférence*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 9.

⁷⁷⁰ Touraine, A., *Op.cit.*, p. 359.

⁷⁷¹ Dans *La domination masculine*, Bourdieu s'avancait déjà à l'affirmer. Voir également Bihr, A., Pfefferkorn, R., *Hommes, femmes, quelle égalité ? : école, travail, couple, espace public*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2002.

*elle ne peut pas abolir la propriété capitaliste. Toute participation institutionnelle a des limites »*⁷⁷²

À cet égard, la loi Cressard autorise, certes, une ouverture de la définition du journaliste professionnel, mais sa limite d'application par la présomption salariale qu'elle impose⁷⁷³ rappelle qu'une loi reste un produit « *de l'influence de divers groupes d'intérêts ou forces politiques* ». Si les institutions relèvent de « *mécanismes d'élaboration des décisions dont l'application est sanctionnée par une autorité légitime* »⁷⁷⁴, elles n'en demeurent pas moins « *l'expression politique des groupes d'intérêts* »⁷⁷⁵.

Le parallèle établi entre le cas des femmes et celui des journalistes pigistes s'avère d'autant plus significatif à l'échelle restreinte du champ journalistique. Si l'on note qu'aujourd'hui un journaliste pigiste encarté sur deux est une femme, ce processus de féminisation s'est développé dans le temps. En effet, des zones à prédominance genrée sont vérifiables dès les années 1970 au sein du champ⁷⁷⁶, venant alimenter ce qui sera qualifié de « vivier ». Par ailleurs, le fait que, lors des débats parlementaires précédant l'adoption de la loi Cressard, le cas des journalistes pigistes soit explicitement mis en lien avec celui des femmes vient conforter notre hypothèse :

*« Que certains dirigeants d'entreprises de presse aient intérêt au statu quo, c'est l'évidence ; ils y gagnent financièrement, et je dirai presque politiquement : en s'opposant à une sorte de tronc commun pour l'ensemble de la profession, ils tentent de la diviser. Nous connaissons aujourd'hui de nombreux cas de jeunes femmes utilisées comme assistantes de presse permanentes, qui travaillent à la pige — mode bien commode — et qui, finalement, quant à leur statut, rappellent un peu les auxiliaires, les intérimaires qui durent. Il faut, en effet, que cette pratique cesse, sans, bien sûr, retirer à ce mode d'exercice de la profession de journaliste ce qui tient à sa spécificité ou au choix fait par certains de l'exercer ainsi »*⁷⁷⁷.

⁷⁷² Touraine, A., *Op.cit.*, p. 217.

⁷⁷³ Nous concluons ce chapitre en développant l'idée de cette présomption comme limite à l'assimilation.

⁷⁷⁴ Touraine, A., *Ibid.*, p. 234.

⁷⁷⁵ *Ibid.*, p. 217.

⁷⁷⁶ Gimbert, C., « La variable du genre dans les enquêtes sociodémographiques de la profession de journaliste : de l'invisible à l'ambivalence. (1954-2001), Intervention dans le cadre du colloque « Genre, journalisme et presse écrite : place et production des hommes et des femmes dans la presse », CRAPE, Institut d'Etudes Politiques de Rennes, 15-16 mai 2008. L'auteur se base sur l'analyse de l'enquête menée en 1974 par la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP).

⁷⁷⁷ Débat parlementaire du 27 juin 1974, 2^{ème} séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, p. 3112.

En considérant une époque où émerge le thème de la segmentation du marché du travail centrée autour de la question d'une distinction entre des noyaux protégés et des travailleurs « précaires »⁷⁷⁸, et en faisant nôtre le principe selon lequel une réforme s'affirme « *dans une logique adaptative de la survie et de l'urgence* »⁷⁷⁹, il devient alors parfaitement concevable que l'assimilation des exclus de la société salariale, dont les journalistes pigistes font historiquement partie, n'engage aucunement à une reconnaissance de plein droit, mais plutôt à une adaptation identitaire à l'issue d'une négociation avec la « *modernité* » ; ce qui confirmerait que « *même si un individu reconnaît l'altérité de l'autre et la respecte en apparence, cela ne l'empêchera pas, en règle générale, de traiter celle-ci selon les lois de la relation dominants-dominés, qui, elle, ne se préoccupe d'altérité qu'en paroles* »⁷⁸⁰.

2.1.2 La dénonciation comme vecteur d'assimilation

D'après Franck Vassal, trois types de normes sont bousculés à partir de Mai 68⁷⁸¹ :

- la conformité, l'opinion, la tradition et l'autorité sont converties en désobéissance qui donnera lieu à un « individu émancipé », animé d'une exigence identitaire ;
- les normes disciplinaires qui encadraient les conduites individuelles allant jusqu'à toucher l'« *obéissance mécanique* » cèdent la place à l'autonomie et l'initiative, de telle façon qu'« *au lieu que la personne soit agie par un ordre extérieur ou une conformité à la loi, il lui faut prendre appui sur ses ressorts internes* »⁷⁸², tout en posant la question de la responsabilité et de l'action ;
- une logique d'interdit mute en logique de « *choix total* », l'opposition permis/interdit en possible/impossible. L'« *ordre de la modernité organisée* »⁷⁸³ s'en trouve ébranlé.

⁷⁷⁸ Le thème émerge aux Etats-Unis au cours des années 1960 pour arriver en France au début de la décennie suivante. Dès le début des années 1970, un florilège d'ouvrages traite de la problématique. Voir à ce sujet Piore, M.J., « On the job training in the dual labour market », in Weber, A., et al., *Public-Private Manpower Policies*, Madison, 1969, pp. 101-132 ; Piore M.J., « Dualism in the labour market, a response to uncertainty and flux The case of France », *Revue économique*, n°1, 1978, pp. 26-48.

⁷⁷⁹ Le Goff, J-P., « Naissance et développement de la démocratie post-totalitaire », *Revue du MAUSS*, Vol.1, n° 25, 2005, p. 61.

⁷⁸⁰ Groux, D., Porcher, L., *L'altérité*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 79.

⁷⁸¹ Vassal, F., « Malaise dans les organisations : Souffrance au travail et individualismes modernes », in Raveleau, B. (dir.), *L'individu au travail : antagonismes d'une transformation sociale*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 49.

⁷⁸² Ehrenberg, A., *La fatigue d'être soi : dépression et société*, Odile Jacob, Paris, 1998, p. 14.

⁷⁸³ Wagner, P., Grasset, J-B., *Liberté et discipline: les deux crises de la modernité*, Métailié, Paris, 1996, p. 245.

À compter des années 1970, l'heure est à la remise en question de la norme et s'exprime « *une sorte de joie furieuse [...] à montrer toutes les contradictions qu'elle faisait peser* »⁷⁸⁴. La profusion des travaux portant sur la domination masculine ou coloniale à l'époque, généralement centrés autour de la notion d'identité, apparaît comme l'expression sociale d'un « *plaisir de la dénonciation et de destruction du modèle* »⁷⁸⁵. Un véritable travail de réacculturation s'amorce, conduisant à ce que « *la fin du messianisme, le discrédit des dogmes antérieurs et l'évanouissement de la figure du clerc prophétique démontrent de manière évidente que le mouvement des idées cesse d'être défini par rapport aux mythologies d'autrefois* »⁷⁸⁶.

La loi Cressard s'inscrit dans cette logique de dénonciation publique et généralisée dont le droit se fait le domaine d'expression par excellence⁷⁸⁷. Elle accuse une ambiguïté pointée par les juristes dès les années 1950⁷⁸⁸, et étroitement entretenue par les dominants du champ journalistique : « *Que certains dirigeants d'entreprises de presse aient intérêt au statu quo, c'est l'évidence ; ils y gagnent financièrement, et je dirai presque politiquement : en s'opposant à une sorte de tronc commun pour l'ensemble de la profession, ils tentent de la diviser* » confirme le député Jack Ralite⁷⁸⁹.

Nous discernons ici la détermination d'émancipation de la profession journalistique à l'égard du capital et du politique, exposée plus tôt. Son intérêt réside dans l'exploitation qu'elle fait de la logique de la division sociale radicale, laquelle est fondée sur l'adversité entre le « *eux* » et le « *nous* »⁷⁹⁰. Cette même dialectique avait appuyé les logiques de différenciation entre journalistes à employeur unique et les journalistes collaborateurs multiples mise en marche par les prescripteurs de discours dans les années 1930. Procédant du renversement des normes post-soixante-huitardes, la loi Cressard participe donc bien du renforcement des « *ressorts internes* » du champ tels que saisis par Alain Ehrenberg.

⁷⁸⁴ Badinter, E., *XY, de l'identité masculine*, Odile Jacob, Paris, 1992, p. 16.

⁷⁸⁵ *Ibid.*

⁷⁸⁶ Rieffel, R., « Journalistes et intellectuels. Une nouvelle configuration culturelle », *Sociologie de la communication*, Vol. 1, n°1. 1997, p. 681.

⁷⁸⁷ Soulignons, dans ce sens, que la notion même de « *victime* » trouve une application de droit.

⁷⁸⁸ Voir entre autres pour les années 1950 : Brun, A., Galland, H., *Droit du travail : métropole et territoires d'outre-mer, droit commun et régimes spéciaux*, Sirey, Paris, 1958 ; Pour les années 1960, Barbier et al., *Traité du droit de la presse : ancien code de la presse de Barbier*, Librairies techniques, Paris, 1969 ; Leloup, J.-M., *Le journal, les journalistes et le droit d'auteur*, Institut Français de Presse, Paris, 1962.

⁷⁸⁹ Ralite, J., Débat parlementaire du 27 juin 1974, 2^{ème} séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, p. 3112.

⁷⁹⁰ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, p. 151.

Nous avons souligné *supra* que les formes d'action sociale peuvent dépendre d'un « *consensus négocié* » entre une catégorie d'acteurs et la société, témoignant ainsi des interrelations entre le champ social et le champ professionnel. L'exemple des journalistes pigistes et de leur reconnaissance par la loi Cressard nous apprend que la dénonciation de la « *discrimination dont ils étaient victimes* »⁷⁹¹ prend part à un relais de normes culturelles à l'échelle sociétale, où tout porte à croire que « *la tolérance et le droit à la différence deviennent des leitmotifs et les signes formels d'une réconciliation de la société pleine et entière avec la démocratie alors qu'elle en désamorce la dynamique citoyenne* »⁷⁹². L'une des caractéristiques de cette nouvelle appréhension de la « démocratie » est qu'elle valorise une logique de l'autovictimisation altérant l'*ethos* des sociétés démocratiques⁷⁹³, lesquelles sont dorénavant comprises comme des régimes servant une pluralité d'aspirations individuelles et assurant leur émancipation, tout en développant les ressources nécessaires à leur réalisation. Dans un tel contexte, la dénonciation et la dérision deviennent alors « *les seules postures légitimes* »⁷⁹⁴ : « *Il est ainsi une manière éthérée de faire valoir la "reconnaissance de l'altérité", l'"ouverture à l'autre" et le pluralisme culturel qui rend ces idées insignifiantes, faute de savoir qui l'on est* »⁷⁹⁵.

Nos propos se fondent sur le constat du décalage temporel entre la réalité d'une situation à dénoncer et son effective dénonciation, signe d'un net déplacement des normalités. Alors que l'on dénonce « *la situation de l'oiseau sur la branche* »⁷⁹⁶ des journalistes pigistes en 1974, la loi Cressard succède en fait à de multiples pointages des contresens repérés dans la double portée, salariale (et donc légale) et professionnelle, de la loi de 1935. En 1955, déjà, les journalistes pigistes obtenaient le droit à une protection sociale, droit cependant rapidement abrogé suite au recours du patronat. Plus tard, en 1963, leur adhésion à la sécurité sociale en qualité de salarié est validée. Dix ans après, c'est le principe de la retraite au premier franc qui leur est acquis auprès de *l'Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés* (Arrco). Dans les années 1960, une multitude d'ouvrages de droit se saisissent de la question de l'assujettissement du journaliste pigiste et interrogent la nature du contrat qui le lie à sa publication comme étant ou non un contrat de louage. À titre d'exemple, en 1972, dans le

⁷⁹¹ Rossi, A., Débat parlementaire du 27 juin 1974, 2^{ème} séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, p. 3112.

⁷⁹² Le Goff, J-P., « Naissance et développement de la démocratie post-totalitaire », *Revue du MAUSS*, Vol.1, n° 25, 2005, p. 60.

⁷⁹³ *Ibid.*, p. 62.

⁷⁹⁴ *Ibid.*

⁷⁹⁵ *Ibid.*

⁷⁹⁶ Ralite, J., Débat parlementaire du 27 juin 1974, 2^{ème} séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, p. 3112.

*Bulletin officiel*⁷⁹⁷, des experts pointent les illogismes du cadre juridique dans lequel les journalistes pigistes exercent. Parallèlement, sont relevés de nombreux cas de jurisprudence en faveur des journalistes pigistes⁷⁹⁸. Pour autant, tous ces antécédents, s'étalant sur près de vingt ans, ne concernent pas la sphère publique et ne se cantonnent qu'au domaine juridique dont le propre est de dénoncer et d'être distributeur de droit.

En outre, dans la mesure où la normalisation est tenue pour élément central de la cohésion au sein de la société salariale⁷⁹⁹, la reconnaissance légale des journalistes pigistes, suite d'une dénonciation de la « *précarité de leur situation* »⁸⁰⁰, confirme le fait qu'« [une] victime peut bien, en effet, dénoncer la "classe dominante" et maintenir ainsi sa dénonciation dans les limites de la normalité »⁸⁰¹, en empruntant une norme en diffusion dans les sociétés démocratiques, dans lesquelles « *s'affirme la référence emblématique aux droits de l'homme compris comme la défense des individus contre tous les pouvoirs* »⁸⁰². C'est donc cette normalité que les défenseurs de la proposition de loi de Jacques Cressard soutiennent lorsqu'ils précisent vouloir marquer « *le caractère anormal de la situation à laquelle nous nous trouvions jusqu'à présent* », afin de « *supprimer une injustice, un anachronisme* », et ainsi faire en sorte de « *cesser certains abus* », car « *il n'est plus tolérable que sur les plans social, moral, salarial et sur celui du travail, il y ait des salariés mineurs* »⁸⁰³. Au travers de la « cause » des journalistes pigistes, ils œuvrent à la promotion d'un principe démocratique en se prévalant de « *garantir l'indépendance du journaliste et par la même de la liberté de la presse qui, dans notre démocratie, est fondamentale* » et, finalement, donner « *une vue de*

⁷⁹⁷ Bulletin officiel, *Travail, emploi, population*, Numéros 36 à 44, Imprimerie des Journaux Officiels, Paris, 1972.

⁷⁹⁸ D'après Georges Fillioud, rapporteur de la loi Cressard, huit litiges sur dix impliquant des journalistes en tribunal d'instance ou en juridiction prud'homales concernent des journalistes à l'époque. C'est ce qui l'amène à affirmer lors du débat parlementaire du 27 juin 1974 : « *La jurisprudence est quasiment constante : lorsque des litiges s'élèvent concernant la reconnaissance de la qualité de salarié à un journaliste rétribué à la pige, les tribunaux ont toujours admis, depuis déjà une quinzaine d'années, que les rétributions versées présentent le caractère d'un salaire* ». Le rapporteur note également que les tribunaux leur donnent « *le plus souvent satisfaction* ». Voir également l'édition du Journal officiel du 6 juin 1963 faisant référence aux décisions de la Cour d'appel des 4 et 19 décembre 1962 en faveur de journalistes pigistes plaignants.

⁷⁹⁹ Aglietta, M., Brender, A. *Les métamorphoses de la société salariale, la France en projet*, Calman-Lévy, Paris, 1984.

⁸⁰⁰ Ralite, J., Débat parlementaire du 27 juin 1974, 2^{ème} séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, p. 3112.

⁸⁰¹ Boltanski, L., *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Métailié, Paris, 1990, p. 329.

⁸⁰² Le Goff, J-P., « Naissance et développement de la démocratie post-totalitaire », *Revue du MAUSS*, 2005, n°25, p. 60.

⁸⁰³ Ralite, J., *Ibid.*, p. 3112.

[leurs] travaux et de la vie de la nation qui soit libre », car il s'agit là de « ce qui est le plus important »⁸⁰⁴.

2.1.3 Libéralisme et identités plurielles

« On commettrait un contresens en considérant la presse des années 1970 au singulier »⁸⁰⁵ nous dit l'historien Laurent Martin. Cette remarque est aussi valable pour les journalistes. Si, selon l'auteur, les événements de Mai 68 ont plutôt fait du bien à la presse dans son ensemble en termes de ventes et de diversité⁸⁰⁶, les journalistes, eux, accusent une « polyphonie »⁸⁰⁷ identitaire dont le développement se fait corrélativement à une dynamique sociale de pluralisation des identités en cours au début des années 1970. De la même façon que « le journalisme issu de la République a accompagné la mutation consumériste et le courant concomitant de libéralisation de l'individu marqué par l'emprise des droits de l'Homme »⁸⁰⁸, tel que nous venons en partie de le vérifier, le champ journalistique se présente particulièrement sensible et perméable aux mutations socio-économiques et socio-culturelles amorcées dès les années 1960 en France, mais dont les premiers signes ne se feront sentir que dans les premières années de la décennie suivante, à l'aube d'une nouvelle « modernité »⁸⁰⁹.

En effet, la France, comme le reste de l'Europe occidentale, éprouve alors les effets du déclin de la « modernité organisée »⁸¹⁰, déclin essentiellement caractérisé par de profondes transformations des institutions et des rapports que les individus entretenaient avec ces dernières, transformations notamment traduites par un affaiblissement de l'ordre politique. Ces effets marquent la fin des identités fondamentales qui s'édifiaient jusque la fin des années 1950 sur des pratiques habituelles. Alors que la « modernité organisée » s'estompe au profit

⁸⁰⁴ Cressard, J., *Op.cit.* En 2010, soit plus de trente ans après le vote de la loi, Jacques Cressard nous confie lors d'un entretien : « c'est une loi qui me paraissait tellement normale que je ne vais pas me vanter de l'avoir défendue. Elle a été votée à l'unanimité. Mais c'est vrai que c'était réparer une injustice ». Entretien du 14 octobre 2010.

⁸⁰⁵ Martin, L., « La "nouvelle presse" en France dans les années 1970 ou la réussite par l'échec », *Vingtième Siècle*, Vol.2, n° 98, 2008, p. 57.

⁸⁰⁶ *Ibid.*

⁸⁰⁷ Lagneaux, E., Levêque, S., « Les journalistes dans la tourmente », In Damamme, D. et al. (dir.), *Mai-juin 68*, Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, Paris, 2008, p. 363.

⁸⁰⁸ Mathien, M., « Segmentation des médias et fractalisation du système social. Les journalistes sans la République ? », *Communication et langages*, n°134, 2002, p. 4.

⁸⁰⁹ Rappelons ce qui a déjà été dit : notre acception de la modernité renvoie ici à une méthode de découpage de l'histoire selon l'observation des restructurations majeures auxquelles les sociétés occidentales, d'ailleurs généralement qualifiées de « modernes », ont été soumises.

⁸¹⁰ Wagner, P., Grasset, J-B, *Liberté et discipline : les deux crises de la modernité*, Métailié, Paris, 1996.

d'une configuration nouvelle s'enracinant singulièrement dans l'idéologie libérale et que certains chercheurs ont désignée hâtivement de « *postmodernité* »⁸¹¹, mais dont « *les contours ne sont pas encore pleinement ni clairement visibles* »⁸¹², la stabilité des identités sociales s'en trouve alors affectée.

Si l'assimilation sociale se faisait jusqu'ici à la condition d'une restriction des modes d'expression et d'action, elle s'inscrit dès les années 1960 dans une configuration sociale où les possibilités d'expression et d'action sont restituées, et dans laquelle émergent de nouvelles modalités d'accès à l'autoréalisation des individus. Cela ne veut pas dire qu'au temps de la « modernité organisée », l'identité sociale suivait une formation tendant vers une homogénéité et un tracé linéaire. Cela pointe surtout le fait que l'encadrement des pratiques sociales, qui passait par un cadre institutionnel élargi à de nombreux domaines de la vie sociale et par une intervention étatique volontariste, tendait à gommer les disparités au sein d'une même classe, d'un groupe, en s'appuyant sur une logique d'assignation naturelle et des pratiques sociales intégratrices propices à une cohésion des identités sociales.

Ainsi, la « *crise de la modernité* »⁸¹³, conduisant selon Luc Boltanski et Eve Chiapello à « *la construction d'un ordre politique dans lequel l'économie capitaliste puisse prendre son essor sans rencontrer de résistances trop fortes ni entraîner trop de violences* »⁸¹⁴, prend forme et débouche sur une multiplication des identités, certes encore limitée dans les années 1970, mais qui manifeste déjà un « *un éclatement normatif* »⁸¹⁵. Cette pluralisation des identités, perçue comme une « *libre formation des identités affinitaires qui repose sur le respect de la "différence réglementée"* »⁸¹⁶, caractérise, en partie, la « postmodernité », puisque « *la pluralisation des identités et des mondes vécus est bien un élément central de la modernité élargie* »⁸¹⁷ ; de sorte que celle-ci devient un facteur de libération, pourvu que

⁸¹¹ Retenons notamment les travaux de Gilles Lipovetsky qui décrit la postmodernité comme l'« *ère du vide* » dans un ouvrage du même nom : *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Gallimard, Paris, 1989.

⁸¹² Wagner, P., Grasset, J-B., *Liberté et discipline: les deux crises de la modernité*, Métailié, Paris, 1996, p.12.

⁸¹³ Peter Wagner a situé la première à la fin du XIX^e siècle, alors que « *la modernité libérale restreinte* » était alors fondée sur une « *culture moderne* » comme conception individualiste de l'humain encourageant à l'autonomie, à l'auto-construction des humains en sujets et à l'auto-gestion des relations entre eux, in Wagner, P., Grasset, J-B., *Ibid.*, p.73.

⁸¹⁴ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 525.

⁸¹⁵ Larouche, J-M., Legault, G., *Op.cit.*, p.13.

⁸¹⁶ *Ibid.*

⁸¹⁷ Boltanski, L., Chiapello, E., *Op.cit.*, p. 571.

soit reconnue la validité de l'aspiration pour une existence comprise toute entière dans une identité privilégiée et dans un espace non morcelé⁸¹⁸.

Cyril Lemieux a étudié les modalités de déroulement de ce tournant entre deux « modernités » sur le terrain de l'éthique au sein du champ journalistique⁸¹⁹, confirmant que le champ journaliste n'échappe pas à ces transformations sociales. Il y est d'ailleurs d'autant plus exposé au regard du rôle de médiateurs que les médias assurent dans la « *consécration d'un discours communicationnel* » dès les années 1960 et de l'aboutissement (provisoire) du mythe communicationnel⁸²⁰ dans les années 1970. Or, la pensée libérale s'est clairement diffusée par le véhicule du modernisme de discours sur la communication, dans la mesure où ce discours « *associe la publicité [...] à la conquête d'espace d'autonomie des individus face aux pouvoirs* »⁸²¹. De ce point de vue, il devient concevable que la promulgation de la loi Cressard concoure à entretenir ce discours mythologique dont la particularité est d'alimenter des représentations enchantées de l'identité sociale des agents qui le diffusent. Dès lors, la modification de l'article L.761-2 du Code du travail relatif à la définition du journaliste professionnel pour y assimiler les journalistes pigistes agit dans le sens de cette pluralisation des identités, elle-même encouragée par une « crise de la modernité ». Cette crise intervient suite au déclin de la « *modernité organisée* » et s'appuie sur le discours communicationnel des années 1970 se fait le porte-voix dans sa dimension libérale. Ce qui explique en grande partie la nouvelle « rondeur » du champ évoquée par Denis Ruellan lorsqu'il décrit ses formes d'alors⁸²².

Par ailleurs, dans ce champ forgé d'une identité « floue » imprégnée de mythes⁸²³, le thème de la « société de la communication », dont la force sociale tient précisément du « *paradoxe de la force du flou* »⁸²⁴, est enclin à trouver un écho logique dans les pratiques et les expériences sociales des acteurs en présence. Finalement, nous pouvons en déduire que la reconnaissance des journalistes pigistes en 1974 atteste de l'intégration d'une nouvelle idéologie libérale au sein du champ journalistique, dans les modulations même de l'identité

⁸¹⁸ Boltanski, L., Chiapello, E., *Op.cit.*, p. 571.

⁸¹⁹ Lemieux, C., « Les journalistes, une morale d'exception ? », *Politix*, n°19, 1992, pp. 7-30.

⁸²⁰ Neveu, E., *Une société de communication ?*, Montchrestien, Paris, 1994, p. 37.

⁸²¹ *Ibid.*, p. 62.

⁸²² Ruellan, D., « La déontologie des journalistes, un discours identitaire », intervention dans le cadre du colloque « Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ? », Chaire de recherche en éthique du journalisme (CREJ), Université d'Ottawa, 8 mai 2010, URL : <http://www.crej.ca/REJ2010/Ruellan.pdf>, consulté le 3 octobre 2010.

⁸²³ Le Bohec, J., *Op.cit.*

⁸²⁴ Neveu, E., *Ibid.*, p. 90.

professionnelle, dont la portée peut se mesurer à la lumière des discours autour de la « société de la communication », car, si l'on en croit Erik Neveu, « *la société de communication actualiserait une des tensions fondamentales du modèle libéral, une des contradictions culturelles du capitalisme : en profitant des espaces d'autonomie qui lui sont offerts, le moderne peut oublier la dimension citoyenne de son existence sociale. [...] Le référent démocratique se réduit alors à un principe d'organisation des relations [...] sur un modèle de proximité égalitaire* »⁸²⁵.

Tandis que se confirme la position des industries culturelles « *au cœur du capitalisme* »⁸²⁶, l'épanouissement du discours communicationnel ne nous fait pas oublier que la communication « *n'entraîne pas l'abolition de la domination sociale et de l'aliénation* »⁸²⁷, au contraire, elle motive leur maintien non plus par l'obéissance à un corpus de règles, mais « *à l'inverse (des modèles taylorien et bureaucratique) par la manipulation de la subjectivité et de la créativité des salariés, à travers le contrôle de multiples sous-groupes constitutifs de l'entreprise* »⁸²⁸.

2.2 L'assimilation en conjoncture de presse

Dans les chapitres précédents, nous avons illustré le fait que « *la question économique apparaît [...] [parmi d'autres] comme centrale à la compréhension des processus d'exclusion* »⁸²⁹. Cependant, si l'économie peut considérablement éclairer les dynamiques d'exclusion, nous venons d'établir qu'elle n'en demeure pas moins utile à notre compréhension des mouvements d'assimilation au sein d'un champ. Il nous faut maintenant creuser davantage l'analyse en orientant notre focale sur le marché de presse que le champ journalistique appuie et qui, à bien des égards, respecte certains particularismes tant dans son fonctionnement que dans les modes de justification économiques.

Au cours de la première partie de ce chapitre, nous avons évoqué les mutations induites par la succession des anciens directeurs par d'autres, nouveaux, étrangers au milieu de presse

⁸²⁵ Neveu, E., *Op.cit.*, p.84.

⁸²⁶ Miège, B., *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*, PUG, Grenoble, 2000, p. 15.

⁸²⁷ Miège, B., *La société conquise par la communication : Logiques sociales*, Tome 1, PUG, Grenoble, 1996, p. 65.

⁸²⁸ Tixier, P-E., in SFSIC-Inforcom, 1987, p.19, cité par Miège, B., *Ibid.*

⁸²⁹ Clavel, G., *La société d'exclusion : comprendre pour en sortir*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 110.

mais proches des métiers financiers⁸³⁰, qui afficheront progressivement l'ambition d'une emprise économique sur les médias dès les années 1970. La phase d'expansion des grands groupes de presse à l'instar de ceux de Hachette, Prouvost, Amaury ou celui défié de Robert Hersant a sans conteste participé de l'introduction du marketing dans les médias français dans les années 1960⁸³¹ et, dans le même temps, du phénomène concentrationnaire qui débouche sur une réduction notable du nombre d'unités indépendantes, c'est-à-dire fonctionnant séparément et pourvues de tous les moyens nécessaires. Dans la presse de province, on constate une chute de ces unités passant de 107 en 1951 à 42 en 1973⁸³².

Au début des années 1970, ces tendances n'agissent pas exclusivement à l'échelle du marché de presse ; elles fixent économiquement la rupture avec une France « poujadiste », et œuvrent à la promotion d'« *une France dynamique qui veut enfin épouser son siècle et dont les nouveaux salariés constituent le fer de lance* »⁸³³. Porté par l'expansion de la thématique alarmiste du « *retard français* »⁸³⁴ depuis les années 1950 et par le projet de « modernisation » du pays, le « *tout économique* » guide la politique nationale ; l'économie est devenue à la fois la « *problématique de l'heure* »⁸³⁵ et un registre d'évaluation des actions publiques. Cette mouvance se conjugue à l'émergence d'une nouvelle espèce d'entrepreneurs dits de la « modernisation », encouragée par l'esprit d'entrepreneuriat fort des années 1950 et l'ambition de l'État de construire une nation industrielle. L'importance croissante prise par la thématique économique dans la presse entre les années 1950 et 1970 rend compte de cette inscription de la chose économique dans l'espace social⁸³⁶.

Dans ce sens, il nous faut également noter qu'« *à l'époque, on ne concevait pas l'économique sans le social* »⁸³⁷, en atteste l'existence au journal *Le Monde* d'un service « Économique et social », fait qui paraît impensable aujourd'hui. Parallèlement, le développement du management traduit cette volonté des entreprises à imposer une nouvelle politique sociale pour « *"gérer le social" et prendre en charge les "aspirations" et les*

⁸³⁰ Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, pp. 322-331.

⁸³¹ Charon, J-M, *Carte de presse : Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993, p. 202.

⁸³² « La presse quotidienne », *Cahiers français*, n°178, octobre-décembre, 1978, p. 48.

⁸³³ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 363.

⁸³⁴ A propos de la « *rengaine* » du « *retard français* », voir les travaux de Julie Bouchard et notamment *Comment le retard vient aux Français ? Analyse d'un discours sur la recherche, l'innovation et la compétitivité. 1940-1970*, Septentrion, Lille, 2008.

⁸³⁵ Riutort, P., « Le journalisme au service de l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol.131-132, mars 2000, p. 45.

⁸³⁶ Voir à ce sujet Riutort, P., *Ibid.*

⁸³⁷ *Ibid.*, p. 54.

"revendications" »⁸³⁸ des travailleurs et ainsi s'accaparer le contrôle de la force du travail détenu par les syndicats pour la donner au management⁸³⁹. Les ouvrages de management, dont le nombre décuple du fait de l'importation des *Management Sciences* américaines en France dès 1970, récupéreront opportunément la critique radicale du capitalisme des mouvements de Mai, et particulièrement celle de la division du travail, au profit de l'esprit entrepreneurial. Ainsi, des messages tels que celui d'André Gorz stipulant que « *la parcellisation et la spécialisation des tâches, [...] le gigantisme des installations et la centralisation des pouvoirs qui en découlent – rien de tout cela n'est nécessaire à une production* »⁸⁴⁰ trouvent dans le discours managérial en développement à l'époque une résonance toute autre en étant « *autonomisés, constitués en objectifs valant pour eux-mêmes et mis au service des forces dont ils entendaient hâter la destruction* »⁸⁴¹.

2.2.1 L'assimilation des journalistes pigistes ou l'anti-gigantisme

*Small is beautiful*⁸⁴² : le titre de l'ouvrage de l'économiste britannique Ernst-Friedrich Schumacher, best seller paru pour la première fois en 1973, résume à lui seul le nouvel esprit dans lequel le monde de l'entreprise évolue au début des années 1970. L'auteur y argumente l'intérêt d'une orientation vers des structures d'entreprises plus modestes pour donner naissance à « *une société à la mesure de l'homme* »⁸⁴³. Rendre cette intention effective exige d'agir non seulement à tous les niveaux de l'entreprise (investissement, gestion du personnel, des unités de production, etc.), mais également à celui du cadre socio-culturel dans lequel l'économie s'inscrit.

Largement promu par les manuels de management des années 1970, le nouveau cheval de bataille du capitalisme est avant tout d'« *alléger l'appareil* », de mettre sur pied une organisation « *flexible et inventive qui saura surfer sur toutes les "vagues", s'adapter à toutes les transformations, avoir constamment un personnel au fait des connaissances les plus*

⁸³⁸ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 370.

⁸³⁹ Howell, C., *Regulating labor. The State and industrial relations reform in postwar France*, Princeton UP, Princeton, 1992, p. 116.

⁸⁴⁰ Gorz, A., « Préface », in Gorz, A. (dir.), *Critique de la division du travail*, Seuil, Paris, 1973, p. 11

⁸⁴¹ Boltanski, L., Chiapello, E., *Ibid.*, p.150.

⁸⁴² Schumacher, E-F., *Small is beautiful: a study of economics as if people mattered*, Blond and Briggs, London, 1973.

⁸⁴³ Sous-titre de l'ouvrage en question dans sa traduction française parue aux éditions du Seuil en 1978.

récentes et obtenir une avance technologique permanente sur les concurrents »⁸⁴⁴. Cette exigence d'adaptation au changement induit au sein de la société un basculement des temporalités vers une réduction où « le présent, désormais désarticulé du passé et de l'avenir, devient la référence centrale. Le changeant et l'éphémère sont valorisés, le culte de la spontanéité et de la réponse immédiate s'installe »⁸⁴⁵.

Les industries culturelles, contraintes d'adhérer aux fluctuations d'une demande versatile émanant d'une florissante société de loisirs, deviennent un terrain privilégié d'application de ces nouvelles prérogatives capitalistes à la souplesse et à la flexibilité, où « il ne faut pas s'être doté d'un appareil excessif dont on ne peut plus se défaire »⁸⁴⁶. Au début des années 1970, la presse écrite, en premier lieu, tire des leçons d'un passé proche et fait le bilan : « Trop de journaux, dans le passé, ont disparu moins par manque de lecteurs que parce qu'ils s'étaient trop alourdis, et ne pouvaient plus réagir à la conjoncture »⁸⁴⁷. D'aucuns partagent l'avis que « le gigantisme n'est plus un but en soi »⁸⁴⁸. Même la presse périodique spécialisée, qui a pourtant connu un essor prometteur et sans entrave dans les années 1960, reconnaît que « pris [sic], entre la montée de coûts, incompressibles, (le prix du papier, les tarifs d'imprimerie) et le refus acquis du public de payer son journal à son juste prix, elle tend, pour survivre, à comprimer au maximum ses frais rédactionnels »⁸⁴⁹. Jacques Mousseau signale ici le lieu principal dans lequel l'« allègement de l'appareil » doit prioritairement être mis en œuvre dans le secteur de presse, à savoir au sein de la rédaction. L'auteur retient deux principes sur lequel le système économique de la presse en France doit s'appuyer : « budget restreint » et « petite équipe »⁸⁵⁰. En 1971, Gilbert Maistre souligne qu'en presse « le seul endroit où il soit possible de réaliser des économies sans trop risquer une chute des tirages c'est au niveau de la rédaction »⁸⁵¹. C'est ce même constat qui pousse les mouvements syndicaux à être attentifs à cette vague d'anti-gigantisme⁸⁵².

⁸⁴⁴ Boltanski, L., Chiapello, E., *Op.cit.*, p.113.

⁸⁴⁵ Le Goff, J-P., « Naissance et développement de la démocratie post-totalitaire », *Revue du MAUSS*, Vol.1, n°25, 2005, p. 60.

⁸⁴⁶ Mousseau, J., « La revanche de Gutenberg », *Communication et langages*, n°35, 1977, p. 94.

⁸⁴⁷ Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, p. 86.

⁸⁴⁸ *Ibid.*, p. 77

⁸⁴⁹ *Ibid.*, p.86.

⁸⁵⁰ Mousseau, J., « La revanche de Gutenberg », *Communication et langages*, n°35, 1977, p. 94.

⁸⁵¹ Maistre, G., « Aperçu socio-économique de la presse quotidienne québécoise », *Recherches sociographiques*, Vol. 12, n° 1, 1971, Accessible sur : <http://www.erudit.org/revue/rs/1971/v12/n1/055517ar.pdf>, consulté le 26 février 2011.

⁸⁵² Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, p. 86.

L'allègement prescrit est à plus forte raison impérieux au regard de la santé de la presse écrite qui doit en ce temps faire face à une réduction notable de ces revenus. En effet, alors que, depuis la guerre, la presse écrite avait réussi à limiter la publicité à la radio d'abord, à la télévision ensuite avec l'aide de l'État et celle de certains annonceurs, à compter de 1968, date de l'introduction de la publicité à la télévision, les investissements publicitaires dans la presse écrite s'amenuisent sensiblement : entre 1967 et 1972, ils décroissent de 47,3% à 41,5% au profit de la télévision où ils passent de 0,3% à 7,3%⁸⁵³. L'incertitude provoquée par cette fuite des revenus incite les directeurs de journaux à attendre des réponses de la part des publicitaires et du marketing. Pour exemple, Jacques Mousseau, dans un article paru en 1973, pose la question du contenu à proposer aux lecteurs d'un magazine de sciences humaines⁸⁵⁴. Il y répond en avançant que « *la réponse exige en effet une réflexion inhabituelle plus approfondie que l'application de recettes routinières. Cette réflexion devra être entreprise par les professionnels de la vente et de la publicité* »⁸⁵⁵.

Quoiqu'il en soit, l'allègement de l'appareil de presse ne peut se réaliser qu'avec le concours d'un aménagement du cadre institutionnel. C'est pourquoi les tenants du management mettent au point la « *solution imaginée* », tendant vers un assouplissement et un allègement des dispositifs institutionnels « *toujours suspects d'enfermer la menace d'un retour de la rigidité* », et vers l'attribution d'« *un rôle important aux relations personnelles* »⁸⁵⁶ au sein des dispositifs économiques. Anticiper le changement, faire preuve de réactivité face aux transformations, s'adapter à une demande changeante : l'anti-gigantisme permet, en fonctionnant à flux tendu, de suivre étroitement les mouvements de la demande, de parer à toutes les éventualités du marché en opérant la distinction entre des noyaux protégés de salariés et des « *travailleurs périphériques* »⁸⁵⁷, assignés à davantage d'instabilité. Ces derniers, « *livrés à la conjoncture, subissent en priorité les contrecoups des*

⁸⁵³ Martin, M., « Le marché publicitaire français et les grands médias (1918-1970) », *Vingtème Siècle*, n°20, octobre-décembre 1988, p. 88.

⁸⁵⁴ L'auteur lance au même moment le magazine de vulgarisation *Psychologie* en France dont il fait part des détails du lancement, in « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973, pp. 95-108.

⁸⁵⁵ *Ibid.*, p. 108.

⁸⁵⁶ Bolanski, L., Chiapello, E., *Op.cit.*, p. 131.

⁸⁵⁷ Parallèlement aux travaux sur la segmentation du marché du travail, ce thème des travailleurs périphériques émerge aux Etats-Unis à la fin des années 1960. Voir notamment Morse, D., *The peripheral worker*, Columbia University Press, New-York, 1969.

variations de la demande de main-d'œuvre⁸⁵⁸. Un contemporain confirme cette orientation dans la politique de gestion du personnel au sein des rédactions :

« Les publications naissent aujourd'hui autour de deux, trois ou quatre personnes, souvent polyvalentes, qui en seront les chevilles ouvrières. Il y a peu, les auteurs ignoraient en général les problèmes de la fabrication, et encore plus ceux de la gestion. [...] Cette équipe réduite, autour de laquelle se bâtit une publication et se dessine son avenir, fait, en revanche, appel à des collaborateurs extérieurs. Le nombre, et je dirai la qualité, de ceux-ci croîtra avec le développement du périodique, mais ce développement ne transformera que rarement l'organisation initiale »⁸⁵⁹.

Des exemples tels que celui du magazine *Lui*, qui affiche plus de 500 000 exemplaires vendus en fonctionnant avec une équipe fixe inférieure à dix personnes, ou encore celui du mensuel *L'Expansion* qui ne compte que treize journalistes permanents pour une vente de 150 000 exemplaires⁸⁶⁰, illustrent l'expansion de cette idéologie de la rationalisation avancée promue dès les années 1950 ; une idéologie empreinte d'un saint-simonisme économique se résumant à concevoir le « savoir » économique et l'entreprise comme facteurs de civilisation des sociétés en faveur d'un développement harmonieux des relations sociales⁸⁶¹. Cette pensée est particulièrement prégnante dans les discours de l'époque, et au sein même du champ journalistique. Est ainsi pour le moins révélateur qu'un journaliste évoque le cas d'un grand patron tel que Jean Prouvost en le qualifiant d'entrepreneur « *lucide et dynamique* »⁸⁶², marquant de ce fait une rupture radicale avec la critique soixante-huitarde des intérêts capitalistes des grands patrons⁸⁶³. Ces propos viennent conforter l'idée selon laquelle « *si le capitalisme non seulement a survécu mais n'a cessé d'étendre son empire, c'est bien aussi qu'il a pu prendre appui sur un certain nombre de représentations et de justifications*

⁸⁵⁸ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, pp. 370-371.

⁸⁵⁹ Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, pp. 85-86.

⁸⁶⁰ Chiffres relatifs à l'année 1974 issus de Mousseau, J., *Ibid.*

⁸⁶¹ Riutort, P., *Op.cit.*, p. 50.

⁸⁶² Mousseau, J., *Ibid.*, pp. 85-86.

⁸⁶³ Notons par ailleurs qu'encenser le capital n'implique pas pour autant de rationaliser le discours autour du rôle « sacralisé » de la presse comme « *élément essentiel du tissu social* » : « *Une publication n'est pas un produit de luxe plaqué sur la culture et s'expliquant par le niveau de vie de cette culture. Elle est un des éléments constitutifs de cette société. Supprimons par l'imagination les moyens de communication de masse : la civilisation moderne et, en particulier, la civilisation urbaine cessent de fonctionner.* » in Mousseau, J., « *Réflexions sur la presse périodique spécialisée* », *Communication et langages*, n°18, 1973, p. 106.

partagées qui le donnent pour un ordre acceptable, même souhaitable, le seul possible, ou le meilleur des ordres possibles »⁸⁶⁴.

Il nous semble ainsi pertinent d'affirmer que la loi Cressard participe à la concrétisation de cette « *solution imaginée* » dans le sens où sa portée, le salariat, doit être envisagée indépendamment des formes juridiques contractuelles, comme l'anéantissement d'une possibilité de mener une vie active hors de la subordination⁸⁶⁵. Ce qui conduit à caractériser « *le capitalisme par le salariat* »⁸⁶⁶, et réciproquement le salariat par le capitalisme. Ainsi, paru la même année que celle de l'adoption de la loi Cressard, l'article de Jacques Mousseau cité précédemment, qui tient pour argument central l'impériosité d'un « *allègement de l'appareil* » de presse et de la fin du gigantisme pour une pérennité économique (et sociale) de la presse écrite par l'atteinte d'un « *point d'équilibre* »⁸⁶⁷, finit par conclure que :

*« Le statut professionnel du "pigiste", qui a été si longtemps discuté, devient essentiel pour l'avenir, du journalisme et du journaliste. Jadis collaborateur d'appoint, il devient homme de base. La presse périodique que nous décrivons ne pourra survivre sans pigiste, et elle aura, en définitive, la qualité de ses pigistes. Il importe que le statut social du journaliste "free-lance" soit clairement défini, et hautement valorisé. Sinon, c'est l'ensemble de la profession et, osons l'affirmer, la teneur des publications françaises qui en pâtiront »*⁸⁶⁸.

Ajoutons, par ailleurs, que la présomption salariale qu'induit la loi Cressard pour faire la preuve de la pratique « professionnelle », et donc permanente, du métier journalistique par les journalistes pigistes révèle, encore une fois, les limites du statut salarial alloué à ces derniers, justifiant notre recours à la notion de « *travailleurs périphériques* ».

2.2.2 Assimilation et « société programmée »

La confirmation de la fin des *Trente Glorieuses* s'est faite de manière abrupte en ce début de décennie 1970. Le choc pétrolier de 1973 a mis un brusque coup de frein à la croissance

⁸⁶⁴ Boltanski, L., Chiapello, E., *Op.cit.*, p. 45.

⁸⁶⁵ *Ibid.*, p. 41.

⁸⁶⁶ *Ibid.*, p. 40.

⁸⁶⁷ « *Ce "breakeven point" selon le langage des managers, où les recettes équilibrent les dépenses* », Mousseau, J., « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973, p. 99.

⁸⁶⁸ Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, p. 86.

française qui, de 5,4% en 1972-1973, passe à -0,3% en 1974-1975⁸⁶⁹. Ce virage économique intensifie la « *vogue de la démarche prévisionnelle* »⁸⁷⁰ déjà forte à la fin des années 1960 et dont le rapport en cinq volumes de Daniel Bell issu de la commission d'experts et de chercheurs autour de la question de l'an 2000⁸⁷¹, atteste de l'apogée. L'anti-gigantisme, qui va dans le sens d'une structuration de l'incertitude économique, témoigne d'ailleurs de cette tendance à la prévision, à faire de l'avenir un « *champ d'expertise* »⁸⁷².

Ici encore, le secteur de presse ne déroge pas aux tendances économiques globales. Il doit tenir compte des mutations nombreuses socio-culturelles de l'époque caractérisées par les contemporains comme un « *changement de mentalité* »⁸⁷³. Les patrons de presse partagent l'avis qu'« *à l'heure où la société est remise en question [...] il importe de comprendre les mécanismes de la communication à l'heure où l'individu isolé dans la civilisation urbaine, a l'impression de ne plus communiquer* »⁸⁷⁴. Dans cette perspective, les professionnels de la communication et du marketing se présentent effectivement comme des ressources utiles à la longévité des titres sur le marché, car il est désormais entendu que « *le succès d'un produit qui doit susciter un acte d'achat spontané, quasi réflexe, répété chaque jour, chaque semaine ou chaque mois pendant des décades ne se justifie pas entièrement par le talent d'une équipe rédactionnelle et l'efficacité d'un service publicitaire* », et, que, de manière générale, il est reconnu qu'« *une publication, c'est une certaine vérité qui monte du corps social et que des professionnels de la communication saisissent, analysent, canalisent et traduisent* »⁸⁷⁵.

Aussi, afin d'accompagner les exigences de l'émergente société de loisirs et à atteindre le fameux « *point d'équilibre* » évoqué par Jacques Mousseau, les entreprises de presse se doivent de prendre une orientation stratégique double, où le lectorat, désormais unanimement qualifié de « *cible* »⁸⁷⁶, tient une place centrale. Il s'agit, d'une part, de mettre en train la spécialisation qui permet une segmentation des publics et un ciblage plus précis, mais qui nécessite le recours à des compétences expertes, et, d'autre part, de procéder à une

⁸⁶⁹ Goldfinger, C., *Travail et hors-travail : vers une société fluide*, Odile Jacob, Paris, 1998, p. 41.

⁸⁷⁰ Mattelart, A., *Histoire de la société de l'information*, La Découverte, Paris, 2003, p. 59.

⁸⁷¹ Bell, D., *Toward the Year 2000*, Houghton Mifflin, Boston, 1968.

⁸⁷² Mattelart, A., *Ibid.*, p. 58.

⁸⁷³ Mousseau, J., « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973, p. 106.

⁸⁷⁴ *Ibid.*

⁸⁷⁵ *Ibid.*, p. 96

⁸⁷⁶ « *On tend davantage à définir la cible* » écrit Jacques Mousseau, in « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, p. 83.

diversification des contenus et des titres, de manière à compenser les risques de perte, tout en multipliant les canaux de vente.

2.2.2.1 Assimilation et diversification multimédia

« *L'histoire le rappelle, le journalisme a toujours eu partie liée à un produit et à un support de communication placé dans un contexte économique* »⁸⁷⁷ nous dit Michel Mathien. Cette remarque prend d'autant plus de sens lorsque l'on s'intéresse à la presse écrite des années 1960-1970.

Nous venons de voir que le début de la décennie 1970 constitue un tournant dans la gestion des titres de presse et des entreprises éditrices, lesquelles sont progressivement rassemblées dans des entités de groupe, impliquant non seulement une reconfiguration du marché (nombre et variété des titres) mais une autre, directe, des relations sociales à l'intérieur des rédactions. Nous avons aussi signalé les mutations économiques induites par l'autorisation de la publicité à la télévision entre autres. Dénoncée dans les années 1960 « *comme corruptrice de valeurs et déstabilisatrice de la société* »⁸⁷⁸, la télévision, sous le gouvernement de Pompidou, finira d'accéder au rang d' « *instrument de communication de masse* »⁸⁷⁹. La radio, elle aussi, contribue considérablement à inférer une nouvelle donne dans les rapports structurant le champ économique des médias, puisqu'elle occupe progressivement un rôle de soutien promotionnel non négligeable pour la presse écrite, soit l'« *une des puissantes trompettes de la renommée dans notre société* »⁸⁸⁰.

L'expansion de la télévision vient également bouleverser la configuration socio-professionnelle du champ journalistique en prolongeant une chaîne de parcours professionnels : les journalistes de presse écrite s'orientent vers la radio, puis vers la télévision. La radio devient ainsi « *la meilleure école de la télévision* » et son « *plus riche*

⁸⁷⁷ Mathien, M., *Les journalistes. Histoire, pratiques et enjeux*, Ellipses, Paris, 2007, p. 124.

⁸⁷⁸ Martin, M., *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 339.

⁸⁷⁹ Témoignage d'Etienne Mougeotte in Griset, P. (dir.), *Georges Pompidou et la modernité : les tensions de l'innovation, 1962-1974*, P.I.E., Peter Lang, Bruxelles, 2006, p. 209.

⁸⁸⁰ « *Une campagne radiophonique est devenue un élément essentiel dans le lancement d'un nouveau titre. Plus la campagne est importante, plus vite le périodique cerne sa cible, plus vite il sait s'il a visé juste ou non* ». Il devient courant que les radios troquent une campagne promotionnelle d'un titre contre des actions, à l'instar de Europe 1 qui détient des parts dans de multiples magazines (*Enfants-Magazine, Le Point* ou encore *Lui*). Voir à ce sujet Mousseau, J., « *La revanche de Gutenberg* », *Communication et langages*, n°35, 1977, p. 94.

vivier »⁸⁸¹. Ce triptyque médiatique (presse, radio, télévision) donne ainsi lieu à des trajectoires circulaires et/ou simultanées des journalistes et réintroduit non seulement la problématique de la collaboration multiple, mais également celle de l'implication multimédia des journalistes, déjà soulevée dans les années 1930 lors des débuts de la radio. Le débat autour de ces questions se rendra d'ailleurs visible lors du mouvement syndical pour une « libération » de l'ORTF à la fin des années 1960 notamment au travers des positions et discours défendus par les syndicats. Sous le prétexte d'une réflexion politique sur le journalisme associée à un changement de société, le mouvement décrie alors la montée de l'anecdote, de la formule à la télévision qui estropie l'information au service de « l'idéologie dominante ».

À ce même moment s'amorce l'entrée massive de nouveaux arrivants sur les marchés du travail journalistique dont beaucoup répondent aux besoins grandissants de la radio et de la télévision après l'« ouverture » de l'ORTF, parmi lesquels on dénombre une proportion importante de journalistes à la pige⁸⁸². La pige est donc une modalité de pratique du journalisme nettement présente en radio et en télévision⁸⁸³.

Ces observations nous amènent à appréhender la loi Cressard comme participant de cette programmation dans la gestion de la société avec l'appui du capitalisme et au travers du champ médiatique. En effet, la même année que la promulgation de la loi, en mai, Valéry Giscard d'Estaing, nouvellement élu, propose un chantier de réforme de l'audiovisuel visant à valoriser le rôle des gestionnaires et conduisant à ce que « *les contraintes d'argent pèsent beaucoup plus qu'autrefois* »⁸⁸⁴. En juillet 1974, en dépit des résistances du personnel, sept sociétés succèdent à l'ORTF démantelé — trois sociétés de télévision, une pour la radio, et trois autres chargées respectivement de la diffusion, de la production et de la conservation —, toutes autonomes dans leur gestion et dont les rapports sont régulés par des marchés. Il s'agit là d'une manifestation du libéralisme propre à la politique du nouveau gouvernement⁸⁸⁵, mais aussi d'un premier pas vers la privatisation de l'audiovisuel. Sous couvert d'œuvrer au

⁸⁸¹ Delporte, C., *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, PUF, Paris, 1995, p. 103.

⁸⁸² Rieffel, R. et al., *Les Journalistes français en 1990 : radiographie une profession*, SJTI / La Documentation française, Paris, 1991.

⁸⁸³ Ce que confirment Eric Lagneau et Sandrine Levêque, *Op.cit.*, p. 358, ainsi que Marc Martin, in *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 393. Notons par ailleurs que journalistes de radio et de télévision et journalistes pigistes partagent ce décalage temporel avec le groupe « référent » dans la reconnaissance légale de leurs droits en qualité de professionnels et de salariés (les premiers ne seront reconnus qu'en 1982), alors même qu'eux aussi prétendent à la carte de presse depuis la Libération.

⁸⁸⁴ Martin, M., *Ibid.*, p. 342.

⁸⁸⁵ Bachmann, S., *L'éclatement de l'O.R.T.F. : la réforme de la délivrance*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 12.

pluralisme de l'information et des médias, la réforme de l'audiovisuel annoncera une intensification de la diversification des marchés du travail journalistique, inter et intra-médiatique, parallèlement à une montée en puissance des « *secteurs flous* »⁸⁸⁶ et à un accroissement du nombre de « *travailleurs du symbolique* »⁸⁸⁷.

La loi Cressard peut être interprétée, dans ses limites (la présomption), comme l'aménagement et l'assouplissement d'un cadre institutionnel assistant tant la diversification des supports que la régulation des marchés médiatiques. Elle permet, dans ce sens, de consolider le principe opératoire des industries culturelles qui consiste à convertir une valeur d'usage en valeur d'échange réalisée sur des marchés, opération qui exige d'être sans cesse renouvelée. Elle s'inscrit également dans la logique de flot à l'œuvre dans les médias nouveaux qui demande « *la continuité nécessaire de la programmation et la nécessité de renouveler en permanence les produits, donc de la fabriquer avec une régularité sans faille* »⁸⁸⁸. Ainsi, la loi Cressard sert au façonnement d'une marque qui deviendra structurelle dans les industries culturelles et qui, « *bien installée [...] permet de gérer avec souplesse une force de travail artistique et intellectuelle qui doit être apte à tout moment de s'adapter à des exigences nouvelles et multiples : genres, formes, standards* »⁸⁸⁹.

2.2.2.2 Assimilation et spécialisation médiatique

Dans « *les sous-champs spécialisés du journalisme* », Dominique Marchetti explique le recours croissant à des « spécialistes » relevé de nos jours par trois raisons⁸⁹⁰ :

- D'abord, par la propension des médias à couvrir de plus en plus d'activités de la vie sociale jusqu'ici inexistantes sous cette forme, ou simplement pas ou peu couvertes ;
- Ensuite par le fait que, comme dans d'autres domaines d'activité, la connaissance des dossiers fonde la crédibilité des journalistes, ainsi que l'a démontré Jean-Gustave Padioleau⁸⁹¹ ;

⁸⁸⁶ Neveu, E., *Une société de communication ?*, Montchrestien, Paris, 1994, pp.108-109. L'auteur décrit le développement des emplois de service comme corrélatif à celui des « *secteurs flous* » parmi lesquels il compte les médias. En ce sens, il assimile les journalistes à des « *travailleurs du symbolique* », « *en ce qu'il consiste non à produire, ni même à vendre des biens matériels mais à proposer des styles de vie, des savoirs, des consommations culturelles, des activités corporelles* ».

⁸⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸⁸ Miège, B. et al., « A médias nouveaux, questions nouvelles », *Réseaux*, vol.3, n°14. 1985, p. 51.

⁸⁸⁹ Miège, B., « Les industries culturelles et médiatiques : une approche socio-économique », *revue MATRIZES*, n° 1, octobre 2007, p. 46.

⁸⁹⁰ Marchetti, D., « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, 2002, Vol.1, n° 111, p. 29.

- Enfin, par le développement de l'information de service ou de l'information pratique, qui a pris pour des raisons économiques une place croissante dans différents domaines : la santé, l'économie, l'éducation, etc.

On pourrait penser que cette tendance à la spécialisation est récente, pourtant elle se vérifie dès la fin des années 1960 pour s'accroître dans la décennie suivante. Un rapport produit en 1984 par le Bureau International du Travail précise ainsi que « *le lecteur moyen, dont le niveau de connaissances s'est élevé et l'appétit de savoir aiguisé, demande à son journal qu'il l'informe sur tous les aspects de l'activité humaine. Aussi l'équipe de rédaction doit-elle rassembler des spécialistes des principales branches des sciences sociales et humaines, capables d'expliquer, en termes accessibles au groupe de lecteurs visés, l'actualité politique, économique, sociale, scientifique, artistique, etc.* »⁸⁹². Les tirages record de l'époque réalisés par la presse spécialisée confirment ces propos⁸⁹³.

Les trois pistes d'explication décrites par Dominique Marchetti s'affirment déjà à l'époque :

- La propension des médias à couvrir de plus en plus d'activités de la vie sociale est incitée par l'émergence de la société de loisirs couplée d'une dépolitisation de la société. Jacques Mousseau observe cette demande sociale en 1974 : « *Cette tendance lourde, [la spécialisation] les chiffres le révèlent, provient de la pression du public que les éditeurs de journaux s'efforcent de canaliser* »⁸⁹⁴ ;
- Les travaux de Jean-Gustave Padioleau démontrant le bénéfice de crédit des journalistes alloué par l'expertise datent de 1976. En 1974, Jacques Mousseau fait déjà ce lien entre spécialisation et compétence : « *Pour rendre immédiatement notre entreprise crédible, nous avons demandé à des spécialistes — de jeunes psychologues, de jeunes sociologues — de devenir journalistes, c'est-à-dire d'adopter le langage commun, de soutenir leur exposé par des exemples, d'avoir le souci de la forme qui saisit l'attention du lecteur et la retient jusqu'au terme de la démonstration. [...] Chacun porte en lui une petite musique, et, en tant*

⁸⁹¹ Padioleau, J-G., « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n° 3, 1976, pp. 256-282.

⁸⁹² Bohère, G., *Profession : Journaliste : Étude sur la condition du journaliste en tant que travailleur*, Bureau International du Travail, Organisation internationale du Travail, 1984, Genève, p. 18.

⁸⁹³ En 1974, Télé-7-jours réalise le plus fort tirage de la presse française avec près de 3 millions d'exemplaires imprimés chaque semaine et plus de 2,5 millions vendus.

⁸⁹⁴ Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, p. 83.

que rédacteur en chef, je voulais entendre cette petite musique. Chaque texte, autant que faire se pouvait, devait être fondé sur la connaissance et l'expérience »⁸⁹⁵ ;

- Le développement de l'information de service ou de l'information pratique est alors porté par la montée généralisée des qualifications universitaires et par la diversification des supports qui encourage la demande en information : *« L'exigence de spécialisation traduit un changement du rôle imparti à la presse [...] On lui demande moins d'apporter une distraction que de rendre un service. Ce changement de rôle doit être relié à deux éléments au moins : d'une part, à la multiplication des besoins, des produits pour satisfaire ces besoins et des moyens pour acquérir ces produits. [...] d'autre part, à la diversification des mass media eux-mêmes, qui a entraîné une nouvelle répartition de leurs fonctions »⁸⁹⁶.*

Il nous faut arrêter un instant notre attention sur le succès rencontré par la presse spécialisée, matérialisé par une multiplication des publications à double spécialisation (sujet et cible), lequel stimule en grande partie la généralisation du journaliste « expert ». Dans le chapitre précédent, nous rapportions la description que Georges Bourdon dressait du collaborateur multiple, ancêtre du journaliste pigiste, dans l'entre-deux-guerres. Il dépeint celui-ci non comme un amateur, mais comme un « *spécialiste* » qui, à une époque où la spécialisation n'est pas encore rentable, incarne « *un journaliste appliqué, lui aussi, mais modeste, et qui tient une rubrique secondaire qui, sans illustrer son homme, fait cependant partie de l'armature du journal* »⁸⁹⁷. Le syndicaliste poursuit en justifiant ainsi la modestie du rôle d'expert : « *On ne peut pas demander à tous les journaux d'avoir, pour chacune de ces rubriques, un rédacteur attiré et exclusif, et, en fait, il est telle d'entre elles [sic] pour laquelle aucun journal, si puissant soit-il, ne possède ce rédacteur. Les spécialistes de ces rubriques assurent donc, généralement, le service de plusieurs journaux* »⁸⁹⁸.

Produit en 1926, ce constat sur les besoins en compétences de la presse est aux antipodes de celui rapporté au début des années 1970 où il est requis « *la collaboration de spécialistes de la communication : journalistes, écrivains, vulgarisateurs, graphistes, photographes* »⁸⁹⁹, sans pour autant sortir « *du cadre des métiers du journalisme qui voient au contraire leurs*

⁸⁹⁵ Mousseau, J., « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973, p. 100.

⁸⁹⁶ Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, pp. 84-85.

⁸⁹⁷ Bourdon, G., *Le Figaro*, 21 février 1926.

⁸⁹⁸ *Ibid.*

⁸⁹⁹ Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Ibid.*, p. 85.

spécialités se renforcer, leurs exigences s'accroître»⁹⁰⁰. Elle marque néanmoins une disposition séculaire du journalisme à la pige comme terrain de l'expression d'une expertise journalistique, spécialement thématique, qui ne cessera de s'amplifier jusqu'à nos jours⁹⁰¹, mais que la stratégie de spécialisation des entreprises de presse mettra à son service en temps voulu.

Ce qui nous pousse à envisager que la reconnaissance légale des journalistes pigistes intervient en réponse à la spécialisation de l'information, laquelle tend « à définir la cible selon qu'elle permet ou non à une publication d'exister et de construire sur un sol solide »⁹⁰², tout en permettant de pourvoir aux besoins fluctuants de l'entreprise capitaliste et d'œuvrer à sa pérennité. Encore une fois, nous appréhendons la loi Cressard dans ses limites, car « le droit du travail n'abolit pas la domination patronale, il lui donne un caractère juridique précis sous la forme de la subordination salariale »⁹⁰³.

2.3 La loi Cressard pour une préservation de l'oligarchie journalistique

En 1988, le sociologue Giovanni Busino posait la question « où est donc l'élite ? »⁹⁰⁴, soulignant la difficulté de fixer des critères d'identification de celle-ci de manière historiquement durable et de pouvoir par la suite en apprécier les modes de composition, de différenciation avec d'autres groupes, et enfin d'établir ses modes de relation avec le pouvoir. Relativement au champ journalistique, Rémy Rieffel⁹⁰⁵, nous l'avons déjà dit, fait figure de précurseur quant à la caractérisation de son élite selon de multiples critères (visibilité, domaine d'activité, capital scolaire et social, etc.). Valérie Devillard a, pour sa part, développé une approche par le salaire qui vient ainsi compléter une description déjà fine de l'élite journalistique⁹⁰⁶. L'intérêt du travail de Valérie Devillard réside dans ce qu'elle évite l'écueil de demeurer à l'horizon élitaire. Par un nivellement de son approche du salaire journalistique

⁹⁰⁰ Mousseau, J., « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, p. 85.

⁹⁰¹ Pilmis, O., « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet », *Formation emploi*, Vol.3, n° 99, 2007.

⁹⁰² Mousseau, J., *Ibid.*, p. 83.

⁹⁰³ Castel, R., *La montée des incertitudes*, Seuil, Paris, 2009, p. 89.

⁹⁰⁴ Busino, G., *Elites et bureaucratie : une analyse critique des théories contemporaines*, Droz, Genève, 1988, p.181.

⁹⁰⁵ Rieffel, R., *L'élite des journalistes : les hérauts de l'information*, PUF, Paris, 1984.

⁹⁰⁶ Devillard, V., « L'évolution des salaires des journalistes professionnels (1975-2000) », *Le Temps des médias*, Vol.1, n° 6, 2006, pp. 87-100.

selon les statuts, le sexe ou encore l'âge, l'auteure permet de concevoir l'élite en rapport au(x) groupe(s) non-élitaires ou, dit plus trivialement, l'auteure y appréhende l'élite par le bas.

Dès lors, sans vouloir imposer une opposition commode mais réductrice élite/masse, lorsque nous abordons le cas des journalistes pigistes à l'aune de l'élite journalistique, nous ne pouvons nous interdire de conjecturer que celui-ci peut être révélateur des modalités de composition, d'évolution et d'imposition des « règles » (du jeu dans le champ) et des normes du groupe élitaires. À ce titre, lorsque l'on s'intéresse à la population des journalistes pratiquant la pige depuis les années 1960, différentes indications nous laissent présumer que pige et élite partagent paradoxalement une même narration biographique, et non pour l'unique raison qu'elles sont attachées à deux strates opposées sur la pyramide hiérarchique du métier⁹⁰⁷.

En 1963, Joël Le Tac, rapporteur de la loi pour une affiliation des journalistes pigistes à la sécurité sociale, note ainsi qu'une « grande » majorité de journalistes pigistes comprend ceux qui « sont déjà salariés dans un grand journal parisien ou dans un grand journal national et envoient leurs articles à d'autres journaux plus modestes, à des quotidiens de province ou à des hebdomadaires », avant de préciser que « la plupart des journalistes dits mensuels, c'est-à-dire ceux qui collaborent en qualité de salarié, à des entreprises de presse, sont souvent, à l'occasion, des "pigistes" dans d'autres publications ou d'autres entreprises de presse »⁹⁰⁸. Deux éléments, caractéristiques d'une position élitaires, attirent ici notre attention : le média d'exercice dont la notoriété et le rayonnement national confèrent une certaine influence aux journalistes y exerçant, mais également le revenu double, salaire fixe et pige.

Relativement à la décennie 1970, le souvenir de l'instigateur de projet de loi pour la reconnaissance des journalistes pigistes en tant que professionnels et salariés, Jacques Cressard est éclairant. Lorsque nous lui posons la question de la considération des journalistes pigistes à l'époque du vote de la loi, Jacques Cressard répond : « Ça dépendait des patrons et ça dépendait des pigistes parce qu'il y avait des pigistes de luxe. [...] Des gens qui avaient une plume de valeur et qui fournissaient des articles de temps en temps. [...] Il y avait un prolétariat de pigistes, si je puis dire. Et il y avait aussi des pigistes de luxe ! »⁹⁰⁹. Ces propos

⁹⁰⁷ Lorsqu'elle décrit les trois strates de la profession (élite, masse salariale, pigistes), Valérie Devillard prend d'ailleurs soin de préciser la nature des journalistes pigistes au bas de l'échelle en les qualifiant de « pigistes-précaires ». Cette formulation va dans le sens de notre appréhension des journalistes pigistes : un journaliste pigiste n'est pas fatalement précaire.

⁹⁰⁸ Débat parlementaire, séance du 6 juin 1963, Journal Officiel du 7 juin 1963, p.3194.

⁹⁰⁹ Entretien avec l'intéressé du 14 octobre 2010.

corroborent l'observation de Valérie Devillard lorsqu'elle relève que l'élite des journalistes comprend des journalistes à la pige en son sein⁹¹⁰. Des journalistes à la pige prennent ainsi part à la « *constellation centrale* »⁹¹¹, noyau de positions dominantes, qui cumulent et entrelacent capital économique, capital social et capital culturel. Alors qu'en 1935, l'élite journalistique dénonçait les collaborateurs multiples comme la « *tare* » de la presse, il n'est plus question de les condamner en 1974 : « *Les confrères ont joué le jeu. Ils ne pouvaient pas aller contre. [...] Est-ce que vous voyez un journaliste professionnel encarté et qui dise "moi les journalistes pigistes, j'en ai rien à faire !"? Il n'est pas question de "si ils voulaient", ils ne pouvaient pas aller contre [insistant sur le « pouvaient »]* »⁹¹².

Doit-on discerner ici une corrélation entre l'épanouissement d'une élite journalistique dont nous avons auparavant expliqué le contexte d'émergence et l'institutionnalisation de la pratique du journalisme à la pige ? On peut légitimement poser la question lorsque l'on sait que l'influence d'une élite sur le système social dans son ensemble tient compte d'une mise en perspective de trois instances⁹¹³ :

- l'environnement (les variables institutionnelles, économiques, historiques, etc.) ;
- le système d'interaction (les variables individuelles et relationnelles, y compris les dispositions) ;
- les sorties (les événements et les distributions, c'est-à-dire le message livré au public et l'influence supposée des articles auprès des lecteurs).

Par ailleurs, Rémy Rieffel rappelle le principe selon lequel « *la marge de manœuvre du journaliste de l'élite dépend, en fin de compte, beaucoup de la structure de ses rapports avec autrui et des attentes réciproques. Bref la lutte au sein du champ équivaut aussi une tension entre les rôles multiples qu'il s'agit d'assumer tant bien que mal* »⁹¹⁴. Nous défendons de soutenir un déterminisme fataliste, et considérant que, comme l'affirme Pierre Bourdieu, l'expérience des luttes antérieures favorise chez les dominants « *le développement des*

⁹¹⁰ L'auteure fait état de 8,6% de pigistes au sein de l'élite journalistique, in Devillard, V., *Op.cit.*, p. 93.

⁹¹¹ Mendras, H., *La seconde Révolution française*, Gallimard, Paris, 1994, p. 81. Henri Mendras y intègre différentes catégories de salariés (cadres moyens et supérieurs, enseignants, publicitaires, experts en communication, mais aussi des niveaux intermédiaires, avec les animateurs culturels, personnels paramédicaux, éducateurs, etc.).

⁹¹² Entretien avec l'intéressé du 14 octobre 2010.

⁹¹³ Rieffel, R., « Analyse de l'élite des journalistes. Questions de méthode », *Revue française de science politique*, n°3, 1983, p. 477.

⁹¹⁴ *Ibid.*, p. 474.

méthodes de manipulation et de l'art des concessions »⁹¹⁵, nous pouvons aisément concevoir la reconnaissance légale du journalisme à la pige en marge de manœuvre du groupe élitare, ou comme l'expression d'une concession de l'élite.

Deux raisons nous poussent à cette déduction. D'une part, les termes de la loi Cressard n'interdisent aucunement la pratique de la pige en tant que simple mode d'exercice du journalisme (avec un paiement à la ligne, plus qu'au feuillet, usuel dans les années 1970) ni ne contredit la possibilité de prétendre au cumul de deux salariats, un fixe, et un autre à la pige⁹¹⁶. De sorte que la loi Cressard accommode à bien des égards les pratiques d'exercice du métier journalistique de l'élite cumulant titularisation et pige. Quant à l'inscription de l'élite journalistique dans une « *constellation centrale* », il faut souligner que cette constellation apparaît nettement plus dépendante du capital économique qu'elle ne veut l'admettre, tels les « *cadres dont le destin est lié à celui de l'entreprise, mais aussi [les] producteurs culturels, professionnels de la communication pour lesquels la reconnaissance d'une légitimité passe par l'obtention de moyens de financement* »⁹¹⁷. L'élite journalistique a pour particularité de consentir au « *tissage de connivences* »⁹¹⁸ avec le monde politique. Or, Alain Touraine signale que :

« Toute décision politique est prédéterminée et limitée par la nature de la domination de classe. [...] De même, dans une entreprise capitaliste, une politique de négociations collectives peut s'étendre jusqu'à modifier les décisions de l'entreprise, elle ne peut pas abolir la propriété capitaliste. Toute participation institutionnelle a des limites. Il ne peut exister de "révolution par la loi". Une modification de la domination sociale peut utiliser des moyens institutionnels, mais ne peut provenir que de mouvements sociaux et d'une transformation du système historique. Le plus souvent, les codes de lois et des constitutions manifestent la présence de la domination de classe, ce qui n'empêche pas

⁹¹⁵ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 263.

⁹¹⁶ La convention collective nationale de travail des journalistes date du 1^{er} novembre 1976. Aucune disposition n'y est prise pour le cas de figure évoqué ici. Le texte sera modifié et refondu par les avenants n°1 du 28 décembre 1977, n°2 du 10 décembre 1981, n°3 du 1^{er} mars 1985 et n°4 du 25 mai 1987. De multiples cas de jurisprudence ont, par ailleurs, souligné les vides juridiques de ces textes quant aux droits des journalistes pigistes. Pour exemple récent, dans le cadre d'un conflit entre un journaliste et son employeur, l'arrêt de la Cour de cassation du 16 septembre 2009 relevait l'absence d'annexe à la convention collective nationale des journalistes fixant les rémunérations minimales des pigistes.

⁹¹⁷ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 366.

⁹¹⁸ Rieffel, R., « Du vedettariat médiatique », *Hermès*, n°4, 1989, p. 217.

les lois d'être aussi des produits du système politique et donc de l'influence de divers groupes d'intérêts ou forces politiques »⁹¹⁹.

L'absence de résistance de la part de l'élite journalistique quant à l'adoption de la loi Cressard, observée par Jacques Cressard, rend ainsi bien compte des faveurs du groupe élitaire à l'égard des journalistes pigistes.

De plus, nous avançons que la loi Cressard va dans le sens d'un gain de « *profit symbolique* »⁹²⁰ pour le groupe élitaire, mais aussi pour le groupe journalistique dans son ensemble. En effet, rappelons-nous de l'importance de la norme en cours dans la société française dès la fin des années 1960 et au début des années 1970, qui harangue précisément le droit à différence et encourage à la dénonciation des oppressions et des rapports de domination. C'est dans ce sens qu'en 1971, les articles 2, 4 et 5 de la *Déclaration des droits et des devoirs des journalistes* de Munich insistent sur les dispositions d'insubordination du journaliste dans le cas de pressions extérieures, qu'elles soient patronales, politiques, ou économiques, et laissent entrevoir cette référence à la désobéissance. Les débats parlementaires précédant le vote à l'unanimité de la loi Cressard regorgent de discours rappelant cette norme transgressive. Y sont ainsi pointés avec anticipation la précarité assignée aux journalistes pigistes, les « *abus* » et la « *discrimination* » dont ils font l'objet, et la nécessité de « *rendre justice à la petite minorité de pigistes aujourd'hui maltraitée sans raison* »⁹²¹. Dénonciation et autovictimisation se prêtent idéalement au bain socio-culturel de l'époque. Cette prise de position en faveur des journalistes pigistes revient finalement « *à valoriser la profession de journaliste, dans toutes ses dimensions et sous toutes ses formes* »⁹²². En définitive, cette portée collective et symbolique de la loi Cressard confirme la remarque de Louis Pinto lorsqu'il indique que :

« Si les individus n'ont pas tous les mêmes propriétés, ils possèdent assez de propriétés en commun pour que les différences puissent être sinon négligées, du moins provisoirement suspendues. Ceci suppose que les propriétés par lesquelles ils se distinguent ne fonctionnent jamais comme instrument de répulsion ("sectarisme"), "dogmatisme") : elles peuvent et doivent même être revendiquées lorsqu'elles

⁹¹⁹ Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, pp. 217-218.

⁹²⁰ Bourdieu, P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 52-53, juin 1984, p. 8.

⁹²¹ Fillioud, G., Débat parlementaire du 27 juin 1974, 2ème séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, p. 3111.

⁹²² Ralite, J., Débat parlementaire du 27 juin 1974, 2ème séance, Journal Officiel du 28 juin 1974, p. 3112.

*rapportent des profits symboliques au groupe. A la façon de la monade de Leibniz, chacun porte en lui-même l'expression de la variété qu'il rencontre »*⁹²³.

Nous pouvons enfin affirmer que la prédominance des journalistes à la pige dans une presse magazine en plein développement, mais qui ne s'insère pas sur les terrains de prédilection de la légitimité journalistique car n'étant pas, contrairement à la presse quotidienne, « *le véhicule privilégié des opinions politiques et citoyennes* »⁹²⁴, sous-tend l'idée d'un découpage du champ, presque naturel, puisqu'intervenant à l'insu de la volonté de l'élite elle-même, ne remettant pas en question les positions et rôles établis dans les sphères dominantes du champ.

Finalement, dans les trois cas de figure présentés, la loi Cressard ne remet pas en question l'hégémonie de l'élite et la répartition des rôles et des positions des agents au sein du champ journalistique. Au contraire, elle la conforte. Premièrement, dans la mesure où elle doit défaire quarante années de forge d'un stigmaté décrivant le pigiste comme exclu, comme invisible et indésirable du champ, cette loi n'est porteuse d'aucune menace immédiate pour l'élite. Deuxièmement, nous l'avons dit précédemment : plus l'hétérogénéité est forte et explicite, moins la revendication de la différence est utile ; de la même manière que moins la légitimité d'un groupe est remise en question, plus la frontière s'ouvre. Robert Castel accrédite nos conclusions en rappelant qu'« *un principe de distinction oppose et réunit les groupes sociaux. Oppose et réunit, car la distinction fonctionne sur une dialectique subtile du même et de l'autre, de la proximité et de la distance, de la fascination et du rejet. Elle suppose une dimension transversale aux différents groupements qui réunit ceux-là mêmes qui s'opposent et leur permet de se comparer et de se classer* »⁹²⁵. C'est ainsi que la loi Cressard ne contredit pas la formule de Bourdieu devenue célèbre désignant les agents sociaux comme des « *classeurs classés par leur classements* »⁹²⁶.

⁹²³ Pinto, L., « Les affinités électives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.36-37, février/mars 1981, p. 106.

⁹²⁴ Sonnac, F., « L'économie des magazines », *Réseaux*, Vol.1, n°105, 2001, pp. 86-87.

⁹²⁵ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 367.

⁹²⁶ Quatrième de couverture, Bourdieu, P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, Paris, 1979.

Conclusion - Chapitre 3

À l'issue de ce dernier chapitre, nous ne pouvons concevoir l'assimilation comme une fin en soi qui conduirait à la fonte d'une identité dans une autre, à un « cannibalisme » identitaire s'édifiant sur une base historiquement fondée du rapport dominant/dominé. En revanche, nous pouvons convenir que l'assimilation relève plutôt de l'ouverture d'une brèche accueillant opportunément des « éléments » qui permettront un renforcement du « noyau dur » identitaire d'un groupe social, cela au terme d'une intégration négociée selon le poids de contraintes extérieures qui, nous l'avons vu tout au long de ce chapitre, peuvent être de nature socio-culturelle, économique ou politique. C'est en cela que nous en concluons que la reconnaissance légale des journalistes pigistes à l'échelle de la société mais également du groupe professionnel des journalistes résulte d'une négociation. Celle-ci intervient suite à un consensus tacite entre les agents nouvellement assimilés — qui peuvent ne pas constituer un groupe formel — et leur environnement ; ce qui explique, nous l'avons vu, que l'initiative de la proposition de la loi Cressard ait été soufflée par les journalistes pigistes eux-mêmes car « *les sociétés ont une certaine conscience des transformations qualitatives qu'elles subissent* »⁹²⁷, et « *les conduites de changement ne sont [...] jamais séparables des rapports sociaux, de la signification d'une technique ou d'un comportement dans les relations d'autorité, d'influence ou de pouvoir* »⁹²⁸.

« *Il ne peut exister de révolution par la loi* »⁹²⁹ assure Alain Touraine. Nous doutons de l'irrévocabilité de cette affirmation, mais lui reconnaissons l'utilité de soulever la question de l'impossible autonomie des champs, et en particulier du champ juridique. En l'occurrence, pour le cas de la loi Cressard, cette observation demeure en grande partie valable ; en atteste le nombre croissant de cas de jurisprudences près de quarante après l'adoption de la loi⁹³⁰, signe d'une incomplétude et de la faible consistance de celle-ci — à laquelle s'ajoute celles de la convention collective des journalistes —, mais également de sa portée plus symbolique que pratique.

⁹²⁷ Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p. 439.

⁹²⁸ *Ibid.*, p. 441.

⁹²⁹ *Ibid.*, p. 217.

⁹³⁰ Selon les propos recueillis auprès de Safia Allag-Morris, chargée de la permanence juridique du SNJ, Entretien du 17 avril 2007.

À maintes reprises au cours de ce chapitre, nous avons évoqué les limites de la loi Cressard au travers de la présomption salariale, disposition qui octroie au journaliste pigiste le statut salarial s'il répond à la définition du journaliste professionnel donnée par l'article L.7111-3 du Code du travail : « *Est journaliste celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications quotidiennes ou périodiques ou dans une ou plusieurs agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources* ». La présomption salariale est cruciale pour l'application de la loi, dans la mesure où elle conditionne le bénéfice des droits relatifs à la convention collective des journalistes pour les journalistes pigistes. Autrement dit, de cette présomption salariale dépend la reconnaissance effective du journaliste pigiste en qualité de professionnel mais également sa prétention à une protection sociale. Cependant, si l'article 1349 du Code civil, prévoit que « *les présomptions sont des conséquences que la loi ou le magistrat tire d'un fait connu à un fait inconnu* » et que l'article 1352 du même Code définit que : « *la présomption légale dispense de toute preuve celui au profit duquel elle existe* », il n'en demeure pas moins que la présomption peut être contestée par la « *preuve* » fournie par l'employeur d'une absence de lien de subordination prévue par tout contrat de travail. Or, dans le cas de la pige, il a historiquement été question d'un accord de travail essentiellement verbal⁹³¹.

Le sociologue Jacques Belanger nous apprend que « *la notion de statut désigne avant tout une réalité sociale* »⁹³². La contrainte de la « *preuve* » imposée au statut professionnel et salarial des journalistes pigistes limite cette réalité sociale. Dès lors, cette présomption peut être perçue comme limite de l'assimilation, puisque se pose la question suivante : « *Comment reconnaître l'altérité et s'ouvrir à l'autre si l'on évite soigneusement toute affirmation consistante, et si l'on ne dit rien du contenu de cette "altérité" ?* »⁹³³. Les spécialistes du droit reconnaissent cette contingence de la présomption qui comme « *instrument de preuve des faits, [...] intervient là où cette preuve est précisément impossible. Libérée des contraintes*

⁹³¹ Au cours du chapitre précédent, nous relations les différentes natures de rapports existant entre un rédacteur et son employeur recensées en 1928 par le BIT : par simple entente verbale, par contrat écrit individuel ou par contrat collectif, ou encore par la loi. Nous avons précisé qu'en France l'entente verbale prédomine en reposant « *sur le bon plaisir de l'employeur* », in Mathien, M., *Les journalistes. Histoire, pratiques et enjeux*, Ellipses, Paris, 2007, p. 95. En 2007, le même constat est fait par Safia Allag-Morris du service juridique du SNJ qui affirme qu' « *il s'agit d'un contrat verbal dans bien des cas* », Intervention lors du colloque international organisé par l'Association des Journalistes Professionnels belges, Mars 2007.

⁹³² Belanger, L., « *Nouvelles formes d'organisation du travail, nouveaux modes de gestion et leur incidence sur le statut de salarié.* », in Belanger, J. et al. (dir.), *Le statut de salarié en milieu de travail*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 1985, p. 172.

⁹³³ Le Goff, J-F, « *Naissance et développement de la démocratie post-totalitaire* », *Revue du MAUSS*, Vol.1 n°25, 2005, p. 62.

de la vérité absolue, elle se meut dans une zone incertaine où les frontières du vrai et du faux s'entremêlent dans un écheveau inextricable. Mais l'incertitude ne dure pas. Sitôt prise la décision de recourir à la présomption, elle se dissipe comme par enchantement. Un temps incertain, le fait générateur de droit devient incontestable. Il est tenu pour acquis »⁹³⁴.

La loi Cressard est l'illustration parfaite que les agents sociaux trouvent dans le salariat un principe unique qui les rassemble autant qu'il les sépare et conditionne ainsi leur identité sociale⁹³⁵. Elle ne contrarie que peu la marginalisation des journalistes pigistes déjà instaurée au début du siècle par le groupe légitime en mettant sous condition les avantages acquis et, par conséquent, leur reconnaissance socio-professionnelle. Certes, le changement induit par l'adoption de la loi Cressard et l'institutionnalisation du journalisme à la pige est, comme tout changement, « *une initiative qui modifie les rapports sociaux* »⁹³⁶, mais cela ne signifie en rien qu'il modifie en profondeur les rapports de pouvoir au sein d'un champ. En effet, il peut *a contrario* contribuer au renforcement des « *assignments statutaires* »⁹³⁷, car il conduit à ce que « *celui qui est institué se sent sommé d'être conforme à sa définition, à la hauteur de sa fonction* »⁹³⁸. Nous n'irons pas jusqu'à penser avec le pessimisme de Pierre Bourdieu lorsqu'il renchérit que « *tous les destins sociaux, positifs ou négatifs, consécration ou stigmat, sont [...] fatals — [...] mortels — parce qu'ils enferment ceux qu'ils distinguent dans les limites qui leur sont assignées et qu'ils leur font reconnaître* »⁹³⁹. Toutefois, nous admettons que l'institutionnalisation génère un phénomène assignataire, dans la mesure où elle procède de « *la définition de rôles faisant obligation aux acteurs* » et de « *la création d'un registre de compétences et de pouvoirs attachés au rôle* »⁹⁴⁰.

Pour finir, il nous faut spécifier que si la loi ne revêt pas de portée révolutionnaire, elle peut en revanche initier l'amorce d'une procédure de mise en visibilité, qui peut elle-même avoir une résonance sur les stratégies d'acteurs au sein d'un champ. C'est ainsi que trois années après l'adoption de la loi Cressard en France est publiée la première étude

⁹³⁴ Llorens-Froisse, F., *La présomption de faute dans le contentieux administratif de la responsabilité*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1985, p. XII.

⁹³⁵ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996.

⁹³⁶ Touraine, A., *Op.cit.*, p.442.

⁹³⁷ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, p. 64.

⁹³⁸ Bourdieu, P., *Ibid.*, p. 127.

⁹³⁹ Bourdieu, P., « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, juin 1982, p. 61.

⁹⁴⁰ Vennesson, P., *L'Institutionnalisation de l'armée de l'Air en France, 1890-1934*, Thèse de doctorat en sciences politiques sous la direction de Pierre Favre, IEP, Paris, 1992, pp. 65-66.

professionnelle entièrement dédiée à la question des journalistes « libres »⁹⁴¹, qualificatif pour désigner les collaborateurs multiples à l'échelle européenne. Instigatrice de l'enquête en question, la Fédération Internationale des Journalistes fondée en 1926 par Georges Bourdon, mettait en œuvre à la même période un groupe de travail sur les journalistes pigistes⁹⁴².

⁹⁴¹ Lezni, F-F., *Les conditions économiques et sociales des journalistes libres*, Fédération internationale des journalistes, Bruxelles, avril 1977.

⁹⁴² Un rapport de travail a été produit en novembre 1977 à Bruxelles.

Conclusion - Partie I

Cette première partie nous a permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle la nature même du champ journalistique est duale. Nous avons vu, pour les deux premières périodes couvertes respectivement dans les deux premiers chapitres (1850-1890 et 1918-1935), qu'à chaque « crise » exprimée, la différenciation comme logique sociale se met à l'œuvre, faisant naître de nouveaux indésirables désignés en fonction des pratiques (pour le premier chapitre surtout) et des « *convenances collectives* » au sens de Pierre Bourdieu (pour le second notamment). Nous venons également de démontrer que, même lorsque ces logiques séparatrices se mettent en sommeil, elles n'en demeurent pas moins actives. Étudiées à l'aune des stratégies d'acteurs, les « *traces discursives* » ont considérablement appuyé notre argumentation, confirmant bien que « *l'identité est le produit de l'interaction du discours et de la réalité* »⁹⁴³. Elles ont surtout permis la mise à jour des logiques sociales sédimentées au fil du temps et à l'échelle du champ.

Nous avons pu constater combien la crise, en tant que composante de l'action de différenciation, demeure effectivement « *un élément fort et différenciateur de la parole journalistique* »⁹⁴⁴. D'un chapitre à l'autre, nous avons pu apprécier les variations que peut prendre son expression selon le temps et l'espace, corroborant ainsi le fait que « *le sens de la crise varie en fonction de la période de référence adoptée. Elle est aussi relative dans l'espace, car ce qui constitue un phénomène pathologique pour les uns représente parfois pour les autres un espoir ou l'indice d'un retour à la normale* »⁹⁴⁵. Notre approche socio-historique du champ journalistique nous a fait réaliser avec force qu'« *en dehors de quelques périodes (assez rares) de stabilité, le monde a toujours été "en crise"* »⁹⁴⁶ ainsi que l'affirme Marcel Merle, confirmant ainsi l'interpénétration des champs entre eux.

⁹⁴³ Ruellan, D., Thierry, D., *Journal local et réseaux informatiques: travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 36.

⁹⁴⁴ « *Banalisation, la crise reste un élément fort et différenciateur de la parole journalistique* » ajoute Maurice Tournier dans le compte rendu qu'il fait de la thèse de troisième cycle de F. Jouet sur l'emploi du mot crise dans la presse quotidienne nationale sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, in « *Françoise Jouet, Le bon usage du mot « crise »* », *Mots*, Vol. 10, n° 1, 1985, p. 234.

⁹⁴⁵ Merle, M., « *Le système mondial : réalité et crise* », *Politique étrangère*, n°5, 1978, p. 803.

⁹⁴⁶ *Ibid.*

Le premier chapitre nous a permis d'établir, au travers du cas des écrivains-journalistes et de leur positionnement à l'égard du nouveau journalisme, la sécularité des logiques de différenciation au sein du champ journalistique précédant même l'institutionnalisation du journalisme comme profession. Dans le même temps, les logiques sociales à l'œuvre nous ont informée sur l'état de champ du journalisme, alors même que sa légitimité en tant que profession est vivement discutée.

Pour la période couverte, il apparaît que les logiques de différenciation se fondent sur la pratique et sont essentiellement appuyées par une mobilisation de discours et une multiplicité des canaux de leur diffusion. La proximité des activités auxquelles les pratiques journalistiques des deux groupes renvoient, et les concurrences qu'elle fait naître sur un « *segment* » de travail partagé, impliquent un « *brouillage* » des (dis) positions dénoncées par les occupants traditionnels du champ. Dès lors, l'on assiste à un passage du *chaos* au *cosmos*, c'est-à-dire « *une rupture entre un âge de l'indistinction, de la confusion première [...], et un âge, au contraire, qui est celui du langage, celui de la séparation entre les choses grâce aux noms* »⁹⁴⁷, où la différenciation procède de la rencontre entre deux groupes partageant un même espace social, mais aux *habitus* nettement distincts formant un « système de contraintes » au regard des agents traditionnels du champ. En consistant à « *enclencher une opération d'identification qui suppose celle de la comparaison* »⁹⁴⁸, la différenciation tient alors un rôle de structuration de l'espace des représentations en y instaurant ce que Bernard Lamizet a désigné de « *logique de la distance* »⁹⁴⁹.

Les mutations du champ journalistique du XIX^e siècle, où il est alors question du renforcement de la division du travail et d'une progression de la segmentation des genres journalistiques, puisent en grande partie leur force dans le mouvement d'intensification de l'industrialisation de la presse qui, nous l'avons vu, entre en correspondance avec d'autres sous-champs composant le champ de production culturelle. Nous avons, par ailleurs, mis en exergue que cette différenciation fait l'objet d'un glissement s'opérant du terrain des pratiques vers un terrain idéologique dans lequel deux temps culturels se relaient au sein du champ. Nous en avons conclu que les logiques dichotomiques renvoient à l'état de crise induit non seulement par l'émergence de nouvelles logiques socio-économiques, mais également par la

⁹⁴⁷ Lamizet, B., *Politique et identité*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 18.

⁹⁴⁸ Prodhomme, M., *La place de l'éthique dans la construction de l'identité professionnelle des journalistes*, Mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lyon 2, 1999, p. 71.

⁹⁴⁹ Lamizet, B., *Ibid.*

mythologie de la communication accompagnant les innovations techniques d'alors. De sorte que la crise exprime l'expérience d'une phase « *barbare* »⁹⁵⁰, éprouvée au plus vif dans les sphères dominantes du champ, recoupant finalement avec l'idée d'un passage du *chaos* au *cosmos*. Les discours différentiels prennent ainsi part à un travail d'interprétation d'une nouvelle réalité pour les agents traditionnels du champ. Nous retiendrons finalement que les pratiques, en agissant comme une source de différenciation, ont débouché sur davantage d'autonomie pour les deux champs respectivement concernés.

Dans le second chapitre traitant de la phase cruciale dans l'histoire du champ qu'est l'entre-deux-guerres, nous avons de nouveau appréhendé la crise comme toile de fond privilégiée des logiques de différenciation. Sous la férule du Syndicat des Journalistes, le groupe professionnel, alors en mal de légitimité morale et professionnelle, entre dans une quête de normalisation par la loi dans un contexte de normes plurielles et floues du fait d'une multiplicité des profils de pratiquants du journalisme en ce temps. Or, nous avons fixé que l'institutionnalisation de la profession journalistique se doublera d'une institutionnalisation de la différence. En effet, nous savons maintenant que la loi de 1935 agira selon une double logique, l'une binaire classique amateurs/professionnels, l'autre interne au champ par l'alimentation d'une « di-vision » catégorielle entre journalistes à employeur unique et journalistes collaborateurs multiples. Nous avons souligné le rôle crucial du syndicat dans ce dessein et de son action de séparation bâtie sur une stratégie de l'amalgame. L'idiome corporatiste qu'il diffuse tente alors précisément de remédier à la cacophonie identitaire au sein du champ en œuvrant à se donner l'illusion d'une « *fermeture de la frontière* »⁹⁵¹ de l'espace journalistique.

En ce temps, le terrain de l'éthique a constitué le terreau de la différenciation. En décrivant les collaborateurs multiples comme allant à l'encontre de l'orthodoxie journalistique, les discours syndicaux ont contribué à donner une négation à la différence, à stigmatiser ces derniers comme illégitimes du champ. Nous avons montré que cette stigmatisation des collaborateurs multiples participera certes à l'effectivité d'un statut, mais n'impliquera pas pour autant la fermeture du marché du travail. C'est ici qu'il paraît

⁹⁵⁰ Musso, P., « La barbarie managériale », *Les Cahiers européens de l'imaginaire*, n°1, 2009, pp. 126-134, disponible à l'adresse :

[http : //hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/47/96/03/PDF/Musso_Cahiers_de_1_imaginaire.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/47/96/03/PDF/Musso_Cahiers_de_1_imaginaire.pdf), consulté le 12 août 2010.

⁹⁵¹ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997.

davantage pertinent de parler d'une « *maîtrise ouverte* »⁹⁵² du marché du travail journalistique puisque la collaboration multiple reste d'actualité près d'un siècle plus tard. Nous avons, par ailleurs, expliqué les logiques de différenciation à l'œuvre à l'époque par une approche dépassant le périmètre du champ. Ainsi, des facteurs économiques, médiatiques et socio-culturels permettent de concevoir ces logiques autrement que dans une perspective purement socio-professionnelle. Nous avons d'ailleurs conclu ce chapitre en abordant l'importance de l'influence des politiques publiques alors menées en matière de travail, d'emploi et de fiscalité en France sur la formation et l'orientation des discours syndicaux dans l'entre-deux-guerres.

Dans un troisième chapitre, nous avons souhaité aborder notre hypothèse relative à la mise en action des logiques de différenciation en temps de dite crise dans une dialectique paradoxale, sous un angle antithétique. Aussi, nous avons supposé que si l'expression de la crise pouvait permettre le traçage des logiques de différenciation pour l'observateur, son absence pouvait signifier une mise en sommeil de celles-ci. Le cas de la reconnaissance légale des journalistes pigistes en 1974, près de quarante ans après celle du groupe professionnel, résulte de cet assoupissement des logiques dichotomiques, amenant à une ouverture du champ suffisante pour y reconnaître une identité plurielle et des pratiques représentées jusqu'ici comme marginales. Cette brèche est alors rendue possible par la légitimité dont jouissent les journalistes à l'époque mais également du mouvement de dénonciation animant la société du moment. Ce qui explique d'ailleurs que les dénonciations émanant du champ journalistique s'orientent cette fois-ci vers les acteurs externes au champ et une logique militante du « *eux* » et du « *nous* »⁹⁵³ et se cristallisent, entre autres, autour des pressions économiques auxquelles le journalisme doit faire face.

Nous avons démontré que la reconnaissance légale des journalistes pigistes à l'échelle de la société mais également à celle du groupe professionnel des journalistes procède d'une négociation avec une « modernité » entendue comme « *désordre* » de la société et à une remise en question du cadre normatif sociétal. Cette assimilation des journalistes pigistes au sein de la société salariale a été relativisée à la lumière des aménagements socio-économiques et socio-juridiques mis en œuvre pour accompagner le retrait de l'État Providence à l'issue

⁹⁵² Grégoire, M., *Un siècle d'intermittence et de salariat. Corporation, emploi et socialisation : sociologie historique de trois horizons d'émancipation des artistes du spectacle (1919-2007)*, Thèse en sociologie sous la direction de Bernard Friot, Université Paris-Ouest, Nanterre-La Défense, 2009.

⁹⁵³ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, pp. 151-162.

des *Trente Glorieuses* et la montée en puissance du « tout économique » qui passera notamment par la diffusion d'une pensée libérale prônant une pluralisation des identités dans l'ensemble des domaines de la vie sociale (privé et public) et l'illusion d'une « humanité réconciliée ». Dès lors, nous en avons déduit que la loi Cressard découlait d'un « consensus » tacite entre les agents assimilés et leur environnement.

Dans le même temps, nous avons illustré la conjoncture économique du secteur de presse dans lequel la loi Cressard s'inscrivait, contexte marqué par une tendance générale au déclin du gigantisme à l'américaine et à une programmation de la gestion de la société. Ainsi, la reconnaissance légale des journalistes pigistes constitue la réponse anticipatoire d'une crise — en l'occurrence, celle faisant suite au choc pétrolier de 1973 — dont les signes avant-coureurs sont perçus au plus haut niveau du champ social, celui des élites (économiques, politiques, journalistiques). Si cette loi a pu être adoptée sans encombre, c'est précisément parce que l'élite journalistique ne s'y est pas opposée ; mieux, elle s'en trouvait renforcée et légitimée. Nous avons déduit que la raison pour laquelle la différenciation n'a pas trouvé de mode d'action et de mise en visibilité tient à ce qu'elle touche à son paroxysme par le simple *statu quo* des positions.

Au terme des trois chapitres traités, nous pouvons maintenant dégager certaines conclusions et traits communs. Si lorsque « *les intérêts catégoriels évoluent, le journalisme [évolue] avec* »⁹⁵⁴, nous avons néanmoins relevé des « *invariants transhistoriques* »⁹⁵⁵ au sein du champ journalistique, d'une période à l'autre. La période d'entre-deux-guerres réunit les mêmes conditions socio-économiques dans lesquelles la différenciation s'est mue au cours du siècle passé, et les années 1960-1970 annoncent une phase similaire de crise composée des mêmes ingrédients. Ladite crise de la presse, comme celle de la profession journalistique, « *n'est pas seulement passagère, mais structurelle et systémique* »⁹⁵⁶.

Aussi, nous relevons que pour chacune des périodes la différenciation, en tant que logique sociale, s'inscrit dans une corrélation de quatre phénomènes pénétrant simultanément le champ :

⁹⁵⁴ Ruellan, D., « Les frontières d'une vocation », in Ruellan et al. (dir.), *Stars, scribes et scribouillards*, Syros, Paris, 1994, p. 271.

⁹⁵⁵ Bourdieu, P., *La domination masculine*, Seuil, Paris, 1998, p. 91.

⁹⁵⁶ Pélissier, N., « Les mutations du journalisme à l'heure des nouveaux réseaux numériques », *Annuaire Français des Relations Internationales (AFRI)*, 2001, p. 920.

- une intensification de la concentration qui introduit de nouvelles stratégies économiques et renforce la division du travail journalistique par le biais d'une segmentation des genres ;
- une évolution socio-culturelle qui renvoie à de profonds changements de comportements de la part des publics, notamment en termes de pratiques de lecture ;
- un accroissement notable des effectifs de la profession singulièrement permis par une « démocratisation » progressive de l'éducation, qui avive les concurrences internes au champ et suscite la mise en œuvre de stratégies identitaires ;
- une innovation des techniques de communication qui révèle une nécessité d'adaptation du secteur mais également des pratiques.

Ces phénomènes, qui relèvent au regard de l'histoire d'une certaine prédisposition du champ à en être traversé, dévoilent « une sorte d'impossibilité structurelle »⁹⁵⁷ de la profession journalistique à s'organiser. De telle sorte que la mise en œuvre de logiques sociales de différenciation au sein du champ agit comme un substitut à cette incapacité d'organisation. Alain Touraine nous apprend que « plus l'historicité d'une société est forte, plus sa capacité d'agir sur elle-même est forte, plus le changement apparaît comme un processus interne »⁹⁵⁸. La différenciation renvoie ainsi à un effort structurel interne qui, au fil du temps et des expériences, exige de moins en moins d'entretien, essentiellement discursif. Les positions construites et les représentations qui y ont été rattachées, qu'elles soient stigmatisées ou légitimées, suffisent souvent à un simple maintien des frontières internes au champ. En considérant que « le journalisme ne paraît guère inquiet des concurrences et les intègre volontiers »⁹⁵⁹, c'est aussi parce que, l'histoire nous l'apprend, il sait jouer de ses différences. Les représentations liées au journalisme à la pige (soit à employeurs multiples et sans présence sur le lieu de travail institutionnel) ont évolué en corrélation avec les quatre variables précitées.

De surcroît, la corrélation entre les modulations des logiques sociales au sein du champ journalistique et l'expansion de la communication est ici faite. Les quatre modèles de la communication en action délimités par Bernard Miège ont tous été évoqués au cours de cette partie : du passage d'une presse d'opinion à une autre commerciale et de masse au XIX^e siècle

⁹⁵⁷ Ruellan, D., *Op.cit.*, p. 213.

⁹⁵⁸ Touraine, A., *Op.cit.*, p. 439.

⁹⁵⁹ Ruellan, D., *Ibid.*, p. 271.

jusqu'à la transition entre l'ère des médias audiovisuels de masse et l'émergence des relations publiques généralisées au cours du XX^e siècle⁹⁶⁰. De ce fait, nous sommes en mesure de confirmer que la « conquête » de la société par la communication a aussi bien contribué à l'émergence de nouveaux modèles d'organisation du travail journalistique, comme dans d'autres secteurs, qu'accompagné l'évolution des normes d'action et *a fortiori* de représentation.

À l'issue de cette partie et de ce parcours d'étapes historiques, nous ne pouvons, de toute évidence, pas cautionner l'appréhension de la pige comme un « système »⁹⁶¹ ni même comme une « forme d'emploi atypique »⁹⁶² sans alimenter une stigmatisation sociale, une condamnation à la « déviance »⁹⁶³, voulue et institutionnalisée de son temps par le groupe légitime. Au contraire, nous devons resituer le journalisme à la pige et ses pratiquants comme étant au cœur non seulement du secteur de presse comme industrie médiatique, mais aussi et surtout au centre des (re)configurations du champ journalistique. Le fait que la pige soit, à chaque époque, mise en rapport avec la question de l'indépendance de la presse et de la préservation de la démocratie en atteste. Alors que dans la majeure partie du XIX^e siècle, le journalisme à la pige relevait d'une norme contribuant au mythe d'une presse engagée, il a progressivement fait l'objet d'un glissement vers le stigmate de la « tare » en incarnant le symbole d'une presse commerciale corrompue. Aussi, cela amène à considérer la stigmatisation actuelle des « pigistes »⁹⁶⁴ en « précaires » comme la résultante d'une construction socio-professionnelle s'insérant dans un mouvement structurant-structuré de

⁹⁶⁰ Miège, B., *La société conquise par la communication. La communication entre l'industrie et l'espace public*, Tome II, PUG, Grenoble, 2007, p. 114.

⁹⁶¹ C'est la manière dont Clémence Aubert semble l'envisager dans son travail de thèse. Sans nier cette conception de la pige comme relevant d'une stratégie entrepreneuriale d'organisation du travail et de la production, nous la relativisons au regard de l'histoire du champ et des modalités de la pratique du journalisme. Adhérer sans nuance à cette approche reviendrait à percevoir la pige et ceux qui la pratiquent comme le fait d'une volonté patronale uniquement. Ce qui participerait d'une pensée purement économique et, pour le moins, réductrice.

⁹⁶² Pour aller dans le même sens que la note précédente, nous ne partageons pas l'idée que « le système à la pige s'apparente à une forme d'emploi atypique, au même titre que l'intérim ou l'emploi sous contrat à durée déterminée » in Aubert, C., *La figure du pigiste comme forme de mobilisation de la main-d'œuvre : le cas de la presse écrite française*, Thèse en sciences économiques sous la direction de François Michon, Université Paris1–Panthéon-Sorbonne, 2010, p. 129. Assimilée ainsi, la pige se voit réduite à sa conception contemporaine perçue comme forme d'emploi précaire et entretient une représentation normée du travail et de l'emploi que nous récusons avec d'autres. Voir notamment Supiot, A., « Le travail en perspectives : Introduction », *Revue Internationale du travail*, Vol.135, n°6, 1996.

⁹⁶³ Becker, H., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985.

⁹⁶⁴ Le terme « pigiste », néologisme issu de l'entreprise de presse dans les années 1950 participe de cette stigmatisation. Nous reviendrons sur l'étymologie du terme en introduction de la partie suivante.

différenciation et s'appuyant singulièrement sur des discours nourrissant eux-mêmes des représentations qui dépassent aujourd'hui largement le champ journalistique.

La seconde partie de cette thèse s'intéressera aux enjeux de cette construction de la représentation des journalistes pigistes en « précaires ». Elle s'attachera plus précisément à présenter les stratégies d'acteurs auxquelles elle répond. Il s'agit de comprendre ce que les acteurs sociaux intervenant en premier lieu dans l'environnement des journalistes pigistes tirent de la stigmatisation de ces derniers en « précaires ». Nous consacrerons donc la partie suivante à examiner en quoi la représentation des journalistes pigistes comme étant fatalement précaires et son alimentation participent de stratégies toutes orientées vers une adaptation à des mutations socio-économiques déstabilisantes au sein des industries culturelles.

Partie II.

La stigmatisation des journalistes pigistes en
précaires au cœur des stratégies d’acteurs : un
indicateur de reconfiguration du champ
journalistique

Introduction - Partie II

Cette seconde partie ambitionne de répondre au postulat selon lequel la réduction des journalistes pigistes à une représentation de précaires relèverait d'une construction socio-professionnelle visant à expliquer, voire même à justifier, les mutations socio-économiques observables au sein du champ journalistique et, plus largement, au sein de la presse en tant qu'industrie culturelle entretenant, comme toute industrie culturelle, des « *liens organiques et dialectiques* [...] avec les différents domaines du social »⁹⁶⁵. Ces mutations, appuyées par la mise en œuvre de stratégies industrielles et commerciales, dont il a été généralement observé les concomitances d'une filière culturelle à l'autre⁹⁶⁶, renforcent le constat voulant que « *la seule certitude est l'incertitude du marché* »⁹⁶⁷. Cette incertitude amène les acteurs de tous statuts à adopter des réflexes adaptatifs les conduisant à sans cesse réactualiser leurs stratégies sociales tendant vers une « modernisation », de manière à garantir la pérennité de leur position et donc à préserver leur légitimité dans le « jeu » en action au sein du champ journalistique.

Dans le prolongement de la réflexion développée dans la première partie, nous devons nous pencher sur le cas de la crise contemporaine — qui, si l'on se fie aux discours qui la soutiennent, n'est plus si récente que cela — à laquelle la presse et le journalisme seraient confrontés, et de ses place et forme dans les discours des acteurs professionnels et scientifiques. Il apparaît très nettement que la crise actuelle relatée par ces acteurs se cristallise singulièrement autour d'une dite « *précarisation* » du métier journalistique, thème régulièrement accolé à celui de « *paupérisation* », voire de « *prolétarianisation* ». Cette affiliation de la précarité à la crise dans les discours n'est pas l'unique apanage du champ

⁹⁶⁵ Smyrniaios, N., *L'industrie de l'éphémère. Émergence et consolidation de modèles diversifiés de production et de diffusion de l'information en ligne*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Pailliar, Université Stendhal-Grenoble3, 2005, p. 22.

⁹⁶⁶ Voir à ce sujet les travaux récents de Lucien Perticoz et Manuel Dupuy-Salle qui montrent bien les concordances stratégiques de firmes de l'industrie musicale et de celle du cinéma : « Évolution des pratiques culturelles ou d'une structuration réciproque entre stratégies et tactiques », Actes du colloque « Dispositifs techniques de communication humaine : transformations du lien et nouveaux lieux sociaux », Namur, 19- 20 mai 2010, URL : <http://www.fundp.ac.be/eco/schu/dispositifs/documents/dupuy-salle.pdf>

⁹⁶⁷ Pichon, A., « La précarisation du travail des cadres, techniciens et ingénieurs : de l'homogénéisation à la différenciation sociale », *Travail et Emploi*, n° 80, septembre 1999, p. 61.

journalistique, mais est vérifiable dans un nombre croissant de champ (sociologique, économique, juridique, politique, etc.), soutenant ainsi l'idée que nos sociétés modernes « traversent une période de mutations et d'incertitude »⁹⁶⁸. Généralement, le lien fait entre précarité et crise est anglé sur les restructurations des marchés du travail et sur les transformations des relations au travail et à l'emploi que ces dernières ont induit au cours des trois dernières décennies, traduisant ainsi une déstabilisation des agents au sein d'un champ donné. Pour autant, nous savons que l'incertitude est « au cœur de toute relation d'emploi »⁹⁶⁹, et plus encore, de l'agir humain.

Depuis le début des années 1990, le débat autour de la « précarisation » du métier journalistique s'est étendu, impliquant progressivement chacun des acteurs sociaux qui se disent concernés par la « cause » d'une sauvegarde d'une presse de « qualité » : État, professionnels, militants et scientifiques. Les avis divergent cependant quant à l'origine de cette dite « précarisation », technologique pour certains⁹⁷⁰, économique pour d'autres⁹⁷¹. Mais quelle que soit la genèse attachée au dit phénomène, les thèses avancées positionnent unanimement les journalistes pigistes sur une ligne de front comme premières (et souvent uniques) victimes de la crise, en faisant le symbole⁹⁷². Ce qui conduit parfois certains acteurs à expliquer hâtivement la « précarité de l'information » par celle assignée aux journalistes pigistes, en sous-tendant ainsi leur responsabilité dans une supposée « médiocratisation » de la presse et de ses contenus⁹⁷³.

Nous relativisons ces thèses allant toutes dans le sens d'une exclusivité du phénomène de « précarisation » dans le champ du journalisme et d'une réduction des problématiques autour de la qualité de l'information à la situation socio-économique des producteurs de contenus. Comme le soulignait déjà Pierre Bourdieu en 1998 avec pertinence : « Il est apparu clairement que la précarité est aujourd'hui partout. Dans le secteur privé, mais aussi dans le secteur public, qui a multiplié les positions temporaires et intérimaires, dans les entreprises

⁹⁶⁸ Bresson, M., *Sociologie de la précarité*, Armand Colin, Paris, 2010, p. 39.

⁹⁶⁹ Gerritsen, D., Martin, D., *Effets et méfaits de la modernisation dans la crise*, Desclée de Brouwer, Paris, 1998, p. 269.

⁹⁷⁰ Ramonet, I., *L'explosion du journalisme. Des médias de masse à la masse des médias*, Galilée, Paris, 2011, pp. 33-35.

⁹⁷¹ Charon, J-M., *Carte de presse : Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993 ; Toussaint-Desmoulin, N., « Les causes économiques de la crise de la presse française », *Quaderni*, n° 24, 1994, pp. 47-58.

⁹⁷² Pour s'en rendre compte, il suffit de parcourir l'ouvrage *Journalistes précaires* dirigé par Alain Accardo et paru en 1998.

⁹⁷³ C'est typiquement l'impression donnée par l'article de Gilles Balbastre, « Une information précaire », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, 2000, pp. 76-85.

industrielles, mais aussi dans les institutions de production et de diffusion culturelle, éducation, journalisme, médias, etc., où elle produit des effets toujours à peu près identiques »⁹⁷⁴.

Au regard des critères retenus aussi bien par les scientifiques⁹⁷⁵ que par les organismes officiels⁹⁷⁶ pour localiser la précarité, les pratiquants de la pige peuvent être compris dans une « catégorie » contemporaine et normativisée de précaires. Toutefois, et la première partie de ce travail l'a démontré à cet égard, ce que l'on qualifie de précarité aujourd'hui, soit *stricto sensu* l'exposition au risque de l'instabilité et de l'incertitude, est inhérent à la pratique du journalisme à la pige. Le journalisme à la pige est structurellement « précaire » ou, préférons, discontinu, tant pour l'employeur — un journaliste pigiste peut très bien refuser une collaboration — que pour l'employé⁹⁷⁷. Le fait que l'on pointe aujourd'hui une parenté entre la pige et la précarité est, d'après nous, la résultante d'une triple évolution :

- en premier lieu, depuis les années 1980, le champ journalistique a connu de profondes transformations morphologiques ; la recrudescence du nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail⁹⁷⁸, notamment permise par l'inflation scolaire, s'est trouvée confrontée à la tendance croissante des entreprises de presse à un allègement de l'appareil productif, amenant l'offre de main-d'œuvre à dépasser celle de la demande ;
- en second lieu, les failles de la loi Cressard que nous avons soulignées dans le chapitre précédent, ont permis aux dirigeants d'entreprises de presse d'appliquer des stratégies de contournement du Code du travail, contournement allant dans le sens de l'allègement de l'appareil évoqué ;
- enfin, les modalités de pratique de la pige, en termes de rythme et d'organisation du travail, comme de rémunération, sont évaluées à l'aune du cadre normatif de la société

⁹⁷⁴ Bourdieu, P., *Contre-Feux*, Raison d'agir, Paris, 1998, p. 95.

⁹⁷⁵ Paugam, S., *Le salarié de la précarité*, PUF, Paris, 2000.

⁹⁷⁶ Voir notamment le rapport du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (Cerc), « La sécurité de l'emploi face aux défis des transformations économiques », Rapport n° 5, La documentation Française, Paris 2005.

⁹⁷⁷ Désireux de s'écarter de la notion floue de précarité, le Cerc préfère parler d' « instabilité et d'insécurité de l'emploi » dans le rapport susmentionné, en soulignant sa dimension bilatérale : « La stabilité de la relation d'emploi (ou stabilité de l'emploi) désigne la continuité du lien d'emploi entre le salarié et une entreprise. La rupture du lien d'emploi peut être le fait du salarié (démission) comme de l'entreprise (fin de contrat, licenciement) », *Ibid.*, p. 8.

⁹⁷⁸ Entre 1980 et 2008, le nombre de journalistes encartés a plus que doublé, passant de 16619 à 37811 (chiffres issus de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels). Nous devons tenir ici compte de l'abaissement des exigences requises pour l'obtention de la carte de presse depuis la fin des années 1990.

salariale (contrat à durée indéterminée à temps plein) et sous-tendent une « déviance » au sens de Howard Becker, quant à la prise de risque délibérée face à l'instabilité.

En restant fidèle à notre approche constructiviste du champ journalistique et des logiques sociales qui y agissent, nous ne pouvons déroger à une pensée défendant l'idée « *qu'il n'existe de réalité sociale que construite par les acteurs* »⁹⁷⁹ et que nous avons, de la sorte, affaire non pas à une « fausse » ou « vraie » réalité, mais à « *des réalités qui ont des domaines de validité, des stabilités temporelles et des degrés d'objectivation (d'instrumentation) divers* »⁹⁸⁰. Ce qui nous pousse à concevoir la précarité moins comme un concept que comme une « *prénotion* »⁹⁸¹ heuristique permettant à l'observateur de relever au travers de l'usage du vocable dans les discours des acteurs en présence, les « *réalités* » qu'elle recouvre et les instrumentations auxquelles son usage répond. Notre positionnement face à la « *réalité* » suggérée par la précarité va dans le sens de la suggestion d'Henri Eckert lorsqu'il écrit qu'« *il y aurait ainsi tout lieu [...] d'interroger les conditions économiques, sociales, historiques, idéologiques ou culturelles qui ont favorisé le développement d'un discours public voire expert sur la précarité* »⁹⁸². Notre approche de la précarité se jumelle toutefois davantage à celle du canadien Mircea Vultur pour qui la précarité n'est un mot⁹⁸³.

La fabrique de la précarité

Parler de « fabrique de la précarité » résume assurément notre volonté d'appréhender la précarité comme une « prénotion » heuristique donnant lieu, d'une part, à une lecture en contexte de sa convocation par les acteurs du champ étudié et, plus généralement, dans d'autres champs sociaux, et, d'autre part, à éviter l'écueil de l'appréhender comme la traduction d'une vérité absolue, insoumise à l'interprétation.

Il n'est pas question ici de minimiser, ou pire, de nier, l'effectivité d'une précarité soufferte, notamment en matière de restructuration de l'emploi et du travail conduisant à une

⁹⁷⁹ Corcuff, P., « Le catégoriel, le professionnel et la classe. Usages contemporains de formes historiques », *Genèses*, n° 3, 1991, p. 71.

⁹⁸⁰ *Ibid.*

⁹⁸¹ Durkheim, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, Paris, 1999, p. 25.

⁹⁸² Eckert, H., « "Précarité" dites-vous ? », *SociologieS*, 2010, URL :

<http://sociologies.revues.org/index3285.html>, consulté le 08 septembre 2011.

⁹⁸³ Mircea, V., « La précarité : un "concept fantôme" dans la réalité mouvante du monde du travail », *SociologieS*, 2010, URL : <http://sociologies.revues.org/index3287.html>, consulté le 23 octobre 2011.

fragilisation des travailleurs, que celle-ci soit effective ou « *subjective* »⁹⁸⁴. Les sociologues décrivent la précarité comme une « *catégorie* » normative, « *toujours relative et relationnelle* »⁹⁸⁵, car il s'agit là d'une construction sociale sujette à d'importantes variations au gré des contextes et des acteurs⁹⁸⁶. Dans ce sens, nous devons prendre acte « *de sa puissance et de sa polysémie dans les représentations ordinaires du monde social* »⁹⁸⁷, dans la mesure où elle vise généralement à « *dénoncer comme a-normale une situation ou une condition au regard d'une norme positive de stabilité ou de sécurité* »⁹⁸⁸.

Nous l'avons évoqué *supra*, crise et précarité partagent un même environnement sémantique, celui décrivant une situation d'incertitude dans nos sociétés modernes. À ce propos, Alain Touraine écrit qu'« *à la crise répond l'effort de reconstruction de la société, de restauration de ses principes et de son fonctionnement. On cherche à retrouver une situation "normale", à récupérer les positions perdues, l'intégration de la collectivité, les règles du jeu social, les principes qui animent la culture* »⁹⁸⁹. Il peut, dès lors, être envisagé que la convocation de la précarité dans les discours des acteurs d'un champ donné rejoindrait ce même dessein d'une recherche de stabilisation, plus ou moins relative, dans un moment de refonte de ces « *règles du jeu* ».

Mais avant de nous intéresser à cette éventualité, il nous faut déterminer le(s) sens au(x)quel(s) se réfère, ou peut se référer, la notion de précarité dans des discours socio-professionnels, puisqu'en l'occurrence, il s'agit pour nous d'appréhender la précarité au prisme du champ professionnel du journalisme. Dans ce sens, le sociologue Patrick Cingolani distingue trois acceptions auxquelles renvoie l'expression⁹⁹⁰ : elle peut renvoyer au travail ou l'emploi précaire, qui ne se confondent pas mais peuvent se combiner diversement, voire se

⁹⁸⁴ Linhart, D., « Les conditions paradoxales de la résistance au travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°7, 2009, pp. 71-83. Le nombre conséquent de travaux illustrant la « souffrance au travail » justifie cette précision.

⁹⁸⁵ Bouffartigue, P., « Précarités professionnelles et action collective », *Travail et Emploi*, n° 116, 2008, p. 34.

⁹⁸⁶ *Ibid.*, p. 34. Au travers d'une comparaison internationale de l'acception de la précarité, le travail de Jean-Claude Barbier est incontournable pour saisir la protéiformation de la notion, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, Vol. 2, n° 46, 2005, pp.351-371.

⁹⁸⁷ *Ibid.*, pp. 33-34.

⁹⁸⁸ *Ibid.*, p. 34.

⁹⁸⁹ Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p. 350.

⁹⁹⁰ Cingolani, P., *La précarité*, PUF, Paris, 2005.

superposent parfois⁹⁹¹ ; aux salariés précaires ; et à la précarité comme manifestation caractéristique de la pauvreté.

La précarité de l'emploi n'est qu'une composante de l'instabilité d'emploi et renvoie singulièrement aux dispositions du contrat de travail (précarité de droit), alors que celle du travail s'applique à l'activité, à ses conditions de réalisation et à sa reconnaissance matérielle et symbolique. La première est la plus tangible, puisque facilement repérable par sa rupture avec la norme du CDI à temps complet avec un employeur unique. La seconde, elle, n'agit pas essentiellement sur les salariés en emploi dit précaire, mais les touche avec davantage de force. Notons également qu'à la précarité de l'emploi et du travail peut s'ajouter celle des relations professionnelles, traduite par l'« *ineffectivité ou faible application du droit du travail et du droit syndical* »⁹⁹². À cet égard, certains signalent la nécessité de procéder à une distinction « *complète et rigoureuse* »⁹⁹³ entre des « formes de travail » étiquetées comme porteuses de précarité (CDD, intérim, temps partiel, etc.), et des caractéristiques des travailleurs, pour s'apercevoir que tous les travailleurs concernés par ces formes de travail ne sont pas systématiquement précaires⁹⁹⁴. Cette dernière remarque justifie que nous percevions la précarité ni comme une donnée ni comme une « *catégorie réflexive* »⁹⁹⁵, mais comme une rhétorique « *relative, polémique et normative* »⁹⁹⁶.

À ce titre, nous considérerons les trois correspondances décrites indifféremment, puisque, dans chacun des cas, la précarité suggère des dérèglements dans les relations au travail où « *la mise en insécurité des travailleurs signifie d'abord leur soumission au pouvoir discrétionnaire des employeurs* »⁹⁹⁷, et/ou insinue « *la déstructuration de l'existence, privée entre autres choses de ses structures temporelles, et la dégradation de tout le rapport au monde, au temps, à l'espace, qui s'ensuit* »⁹⁹⁸. L'étymologie même du vocable précaire, du

⁹⁹¹ Voir les travaux de Serge Paugam : « Pour une définition sociologique de la précarité professionnelle », *Politiques sociales*, Vol. 61, n° 3-4, 2002, pp. 15-29 ; « Précarité professionnelle : instabilité de l'emploi et insatisfaction au travail », *Cahiers de l'IAURIF*, n° 131-132, 2002, pp. 120-131.

⁹⁹² Bouffartigue, P., *Op. cit.*, p. 34.

⁹⁹³ Bouffartigue, P., « Enquête sur trois secteurs : La Poste, sous-traitance pétrochimique et restauration rapide. Le syndicalisme face aux différentes formes de la flexibilité », Document d'études, Dares, n° 143, août 2008, accessible à l'adresse : http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DE143_LEST.pdf

⁹⁹⁴ Bourhis, A., Wils, T., « L'éclatement de l'emploi traditionnel. Les défis posés par la diversité des emplois typiques et atypiques », *Relations industrielles*, Vol. 56, n° 1, 2001.

⁹⁹⁵ Bouffartigue, P., *Ibid.*

⁹⁹⁶ Bouffartigue, P., « Précarités professionnelles et action collective », *Travail et Emploi*, n° 116, oct.-déc. 2008, p. 33.

⁹⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁹⁸ Bourdieu, P., *Contre-Feux*, Raison d'agir, Paris, 1998, p. 95.

latin *precarius* pour « obtenu par la prière », laisse entendre une dissymétrie des rapports sociaux, avançant l'idée d'une subordination de l'individu à un ordre supérieur, à une mise en dépendance de l'état des « choses » et de l'individu sous la volonté d'un Autre, d'une éminence. Henri Eckert précise : « Il est ici question avant tout d'une prière adressée par un sujet à celui dont il dépend, d'un vassal à son suzerain par exemple ou, plus généralement, d'un subordonné à son maître. À l'idée de révocabilité — ce qui a été concédé sur prière peut être repris à tout moment — s'ajoute donc l'idée de dépendance : la précarité implique un rapport social inégal, dans lequel le bénéficiaire d'une faveur se soumet à celui qui la lui accorde »⁹⁹⁹.

À l'aune de cette dernière remarque sur l'iniquité des rapports que la notion de précarité soutient, cette dernière doit être perçue comme une « catégorie » relationnelle au fort potentiel performatif, puisque « énoncer un statut ou une situation comme "précaire", c'est peu ou prou la dénoncer au regard d'une norme, considérée comme légitime, de stabilité, ou de sécurité »¹⁰⁰⁰, et ainsi finir de renforcer un rapport social inégal sous-tendant, ou conditionnant, cette situation de précarité¹⁰⁰¹. La convocation de la précarité par les acteurs d'un champ donné renvoie singulièrement à l'alimentation d'une construction sociale des représentations de ceux désignés comme précaires. Cette construction peut répondre aux enjeux liés à un contexte spécifique étant donné que « les représentations professionnelles se construisent et se transforment à l'ordre complémentaire d'une part des contraintes et des résultats de l'action et d'autre part des prises de position (valeurs, modèles, théories implicites...) construites dans les interactions mais toujours liées aux enjeux du contexte »¹⁰⁰².

Conséquemment, de cette construction résulte une scission entre deux factions de travailleurs : ceux détenteurs d'un CDI à temps plein, considérés comme stables ou stabilisés¹⁰⁰³, et ceux « précaires »¹⁰⁰⁴ par l'instabilité même qui les caractérise et qui procède

⁹⁹⁹ Eckert H., « "Précarité" dites-vous ? », *SociologieS*, 2010, URL :

<http://sociologies.revues.org/index3285.html>, consulté le 23 octobre 2011.

¹⁰⁰⁰ Bouffartigue, P., « Enquête sur trois secteurs : La Poste, sous-traitance pétrochimique et restauration rapide. Le syndicalisme face aux différentes formes de la flexibilité », Document d'études, Dares, n° 143, août 2008, accessible à l'adresse : http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DE143_LEST.pdf.

¹⁰⁰¹ Eckert H., *Ibid.*

¹⁰⁰² Blin, J-F., *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 14.

¹⁰⁰³ Michèle Voisset désigne de « forme d'emploi normal » un emploi sous contrat à durée indéterminé à temps plein sur un lieu de travail identifié et stable, avec possibilité de carrière, couverture des risques sociaux et présence syndicale sur le lieu de travail, in « Droit du travail et crise », *Droit social*, n° 6, 1980, pp. 287-298.

¹⁰⁰⁴ La caractérisation de ces emplois dans le langage académique mais également institutionnel a subi des évolutions au cours des deux dernières décennies. D'abord qualifiés de « hors-normes » (Germe, J-F., « Instabilité, précarité et transformation de l'emploi », *Critique de l'économie politique*, n° 15-16, 1981), ils ont

des autres formes juridiques d'emploi (tout autre contrat que le CDI). Tandis que « *l'incertitude s'impose progressivement à la société toute entière au point qu'il n'y a plus lieu de distinguer a priori les précaires et les stables* »¹⁰⁰⁵, il reste couramment et arbitrairement admis que le salariat ne protège que les premiers, alors qu'il n'engage pas de garanties ni de protection sociale pour les seconds¹⁰⁰⁶. Alléguer la précarité d'une part de travailleurs revient donc à opérer une différenciation socio-professionnelle entre ces deux factions, pourtant susceptibles de partager un même espace de travail, l'une obéissant à la norme fordiste et que l'on inscrit dans un salariat dit « *typique* », et l'autre, assignée à la « *déviance* »¹⁰⁰⁷ de la précarité, par opposition à la norme, et que l'on qualifie d'« *atypique* »¹⁰⁰⁸. Si la différenciation marque un « *passage de l'homogène à l'hétérogène, caractérisé par la diversification des groupes, des rôles, des normes, et pose donc en permanence la question de l'intégration de la société* »¹⁰⁰⁹, la différenciation socio-professionnelle revient à soulever la problématique de l'intégration des travailleurs dans un champ professionnel, voire même dans une organisation donnée. Lorsque les discours des acteurs d'un tel champ mobilisent la notion de précarité, il devient pertinent d'y voir une (ré)activation de logiques sociales de la différenciation.

Dans la première partie de ce travail, nous avons vu que les logiques sociales de différenciation s'inscrivaient dans un mouvement structurant-structuré profondément ancré dans le fonctionnement du champ journalistique. Si leur historicité au sein de ce champ trouve sa justification dans ce que ces logiques sociales « *structurent toutes les pratiques de communication* »¹⁰¹⁰, il demeure que « *leur emprise paraît plus prononcée, plus évidente*

été rebaptisés de « *formes particulières d'emploi* » (FPE) (Thélot, C., « Les formes particulières d'emploi en France », Conférence Internationale sur les nouvelles formes d'emploi, C.E.E., 1987), et enfin de « *nouvelles formes d'emploi* » (NFE). Notons qu'en 1988, l'Insee remet en question la pertinence de l'appellation d'« *emplois précaires* », pour lui préférer l'expression de « *formes particulières d'emploi* » par opposition aux formes traditionnelles d'emploi. Aussi, une circulaire ministérielle de 1994 a exigé le remplacement de l'expression « *emplois précaires* » par « *nouvelles formes d'emploi* ». Sur l'inconfort de l'État face à la notion de précarité, voir Nicole-Drancourt, C., « L'idée de précarité revisitée », *Travail et emploi*, n° 52, 1992, pp. 173-193.

¹⁰⁰⁵ Pichon, A., « La précarisation du travail des cadres, techniciens et ingénieurs. De l'homogénéisation à la différenciation sociale », *Travail et emploi*, n° 80, 1999, p. 60.

¹⁰⁰⁶ Jardin, E., *Mutation et organisation du travail*, Éditions Bréal, Paris, 2005, p. 124.

¹⁰⁰⁷ Becker, H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985.

¹⁰⁰⁸ Rappelons que c'est ainsi que certains chercheurs qualifient les journalistes pigistes. Nous avons déjà cité précédemment les travaux de Clémence Aubert.

¹⁰⁰⁹ Jamet, M., « Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2002, Vol. 2, n° 113, p. 235.

¹⁰¹⁰ Olivesi, S., *La communication selon Bourdieu*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 20.

aussi, pour un domaine tel que la culture »¹⁰¹¹. De ce fait, doit-on interpréter cette convocation de la notion de précarité par les acteurs du champ journalistique comme l'expression contemporaine des logiques de différenciation qui œuvrent à une dynamique structurelle de la profession journalistique, telle que nous l'avons décrite pour les trois périodes couvertes au cours de la partie précédente ?

Force est de constater que la notion de précarité est, depuis le début des années 1980, largement médiatisée via les discours académiques (on parle d'une « *sociologie de la précarité* », de « *précarité affective* » en psychologie, etc.), politiques (précarité de l'environnement, de l'emploi, de l'économie, etc.) et professionnels (notamment militants), en lui donnant une prédominance dans l'étude des mutations de l'organisation sociale du travail au sens large. L'ampleur récente prise par la notion dans les discours des acteurs sociaux laisse spéculer que la réalité de ceux que l'on désigne indistinctement de « *précaires* » ou encore de « *travailleurs pauvres* » relève d'un fait social nouveau ; certains ont pourtant dénoté la résurgence d'un phénomène constaté par le passé¹⁰¹² qui « *vient en fait reproduire des demandes sociales comme des pratiques anciennes* »¹⁰¹³.

D'où notre hypothèse sur la contemporanéité de l'expression des logiques de différenciation au travers de la notion de précarité. Dans son ouvrage *Cartes de presse*, Jean-Marie Charon situe la précarité actuelle du journalisme dans un cycle de « *retour* »¹⁰¹⁴, renvoyant à la situation socio-économique des journalistes avant même la promulgation de la loi Brachard de 1935. Dans le deuxième chapitre de ce travail, nous avons traité d'une précarité en tant que norme, perçue comme acte héroïque au sein du champ journalistique pendant la phase de l'entre-deux-guerres. Nous sommes allée jusqu'à expliquer le rejet des collaborateurs multiples en partie par celle-ci. Finalement, le retour de la précarité dans les discours traduirait un renouvellement des règles au sein du champ, où, de norme valorisée, la précarité deviendrait une « *déviance* » à gommer.

Aussi, au regard des enjeux auxquels la formation et l'évolution des représentations socio-professionnelles renvoient, il est indéniable que le contexte socio-économique dans lequel le champ journalistique évolue, accuse de profondes transformations qui soulèvent de nouveaux

¹⁰¹¹ Olivesi, S., *Op.cit.*

¹⁰¹² Concialdi, P., « L'extension de la pauvreté laborieuse », *Projet*, n° 280, 2004, pp. 63-67.

¹⁰¹³ Bérout, S. et al., « L'action syndicale face à la pauvreté laborieuse, analyse des représentations et des dispositifs d'action sociale dans l'entreprise », in *Les Travaux de l'Observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, Paris, 2009, p. 196.

¹⁰¹⁴ Charon, J-M., *Cartes de presse. Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993, p. 33.

défis pour les acteurs et leurs positions. Au cours des trente dernières années, les avatars de l'économie générale du secteur des médias (concentration, diversification et externalisation des activités, surtout) et la reconfiguration du système médiatique¹⁰¹⁵ ont considérablement modifié l'espace des marchés du travail en milieu de presse. « *La diversité des modes d'intervention d'ordre social, économique et financier des différents opérateurs au sein du domaine des médias et de la communication paraît pourtant constituer une singularité significative de leurs principes de gestion* »¹⁰¹⁶ avance Christian Pradié. En effet, la segmentation de l'offre d'information et le recours renforcé aux techniques propres au marketing pur ont conduit à une gestion de plus en plus managériale, se rapprochant plus des métiers de la vente et du commerce¹⁰¹⁷. De sorte que « *l'exploitation des nouveaux produits culturels industrialisés relève désormais presque exclusivement de la sphère marchande, entraînant une déréglementation assez systématique des institutions où elles étaient valorisées* »¹⁰¹⁸. Suite logique d'un processus d'industrialisation du secteur de l'information, la progression de la division du travail au sein des organes de presse et le développement de l'externalisation de la production éditoriale sont aujourd'hui pratiques courantes¹⁰¹⁹, à l'image de modèles industriels propres à d'autres secteurs¹⁰²⁰. Finalement, l'influence de l'essor du secteur de la communication sur l'emploi au sein des industries culturelles envisagée par Bernard Miège dans le tome 2 de *La société conquise par la communication* se vérifie.

Dans la mesure où « *l'émergence de nouvelles conditions d'emploi et de travail marquées par l'incertitude favorise la réapparition des différenciations et des distinctions sociales* »¹⁰²¹, nous devons appréhender les références faites à la précarité par les acteurs du champ journalistique en étroite corrélation avec ces mutations. La précarité doit donc être approchée

¹⁰¹⁵ Voir à ce propos le numéro 10 des *Cahiers du Journalisme* « Quelques réflexions sur Bourdieu, la reconfiguration médiatique et la démocratie... », printemps-été 2002.

¹⁰¹⁶ Pradié, C., « Capitalisme et financiarisation des industries culturelles », *Réseaux*, Vol. 3, n° 131, 2005, pp. 83-109.

¹⁰¹⁷ Ce glissement d'une gestion des médias de type « familial » à un autre « managérial » est avancé dans de nombreuses recherches avec, en tête, celle de Bernard Miège. Un lien est ici fait avec le phénomène de capitalisation et de concentration des médias.

¹⁰¹⁸ Miège, B., « La contribution des industries de la culture, de l'information et de la communication à l'informationnalisation et à la globalisation », Entretien accordé à Martin Becerra, *Questions de communication*, n° 3, 2003, p. 212.

¹⁰¹⁹ Rebillard, F., « L'externalisation des activités de création dans les ICIC. A propos de tendances observables dans le secteur de la presse », OMIC, 2006, URL : http://www.observatoire-omic.org/pdf/Rebillard_externalisation_activites_creation_ICIC.pdf, consulté le 13 juin 2011.

¹⁰²⁰ Linhart D., Linhart, R., « Les ambiguïtés de la modernisation. Le cas du juste-à-temps », *Réseaux*, Vol.13, n°69, 1995, pp. 45-69.

¹⁰²¹ Pichon, A., *Op. cit.*, p. 60.

à la fois comme résultat et comme indicateur d'une construction socio-professionnelle des représentations au sein d'un champ donné, à la fois comme un produit et un processus.

Le circuit des représentations : stigmatisation et stratégie d'acteurs

La notion de précarité sous-tend, nous l'avons vu, un rapport inégal institué sur un mode subordonnant et, par conséquent, descendant. La précarité cautionne alors l'hypothèse d'une domination, en désignant une forme de subordination « *qui n'est pas seulement de nature personnelle (comme ce fut largement le cas dans la relation entre le maître et l'esclave) mais prend plutôt la forme d'une série de subordinations impersonnelles à des contraintes systémiques — comme celle du type capital-travail* »¹⁰²². Tout comme François Chazel¹⁰²³ et Danilo Martuccelli avant nous, nous n'opposons pas diamétralement le pouvoir, qui est cantonné à l'action, et la domination qui agit en phénomène structurel, étant entendu que le pouvoir n'apparaît que « *comme une pure "conséquence" de la domination* »¹⁰²⁴.

Nous avons fait remarquer plus haut le caractère relationnel de la précarité et sa capacité performative. Selon le linguiste Oswald Ducrot, tout énoncé performatif induit une « *prétention affichée à posséder tel ou tel pouvoir* »¹⁰²⁵. Finalement, appréhender la précarité nous permet d'approcher au plus près les « *règles du jeu* » à l'œuvre au sein d'un champ puisque, rappelons-le, ce dernier se définit précisément comme un « *espace social structuré, un champ de forces — il y a des dominants et des dominés, il y a des rapports constants permanents d'inégalité qui s'exercent à l'intérieur de cet espace* »¹⁰²⁶. Situer les usages et les finalités d'usage du terme dans les discours des acteurs du champ nous permettra de vérifier l'axiome selon lequel ce serait autour de la précarité que « *chacun [...] engage dans sa concurrence avec les autres la force (relative) qu'il détient et qui définit sa position dans le champ et, en conséquence, ses stratégies* »¹⁰²⁷. Aussi, la précarité, en tant qu'expression de la domination — et réciproquement de la soumission¹⁰²⁸ —, révélatrice des rapports de pouvoir

¹⁰²² Martuccelli, D., « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, n° 3, 2004, p. 469.

¹⁰²³ Chazel, F., « Pouvoir, structure et domination. », *Revue française de sociologie*, Vol. 24, n° 3, 1983, pp. 369-393.

¹⁰²⁴ Martuccelli, D., *Ibid.*, p. 469.

¹⁰²⁵ Ducrot, O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris, 1991, p. 292.

¹⁰²⁶ Bourdieu, P., *Sur la télévision*, Raisons d'agir, Paris, 1996, p. 46.

¹⁰²⁷ *Ibid.*

¹⁰²⁸ La domination « désigne un complexe d'associations ou de mécanismes assurant la formation et la reproduction du consentement des dominés par une série de compromis divers. Souvent dénommée

au sein d'un champ, doit nécessairement s'intégrer dans un « *espace stratégique d'action* »¹⁰²⁹ formé à partir des exigences d'adaptation avec lesquelles les acteurs d'un champ doivent s'accommoder pour maintenir leur position dans les luttes pour le monopole de la vision du monde.

Méthodologiquement, faire cas de la précarité comme valeur heuristique nous amène à produire une analyse élaborée sur deux niveaux : celui des discours et celui des pratiques. Comme pour la première partie, nous nous saisissons en l'espèce des discours en tant que pratiques sociales, approche qui nous invite « à *expliquer leur formation et leur contenu à partir des déterminants qui président à leur élaboration* »¹⁰³⁰, tout en gardant à l'esprit que tout discours s'inscrit précisément dans un « *espace stratégique d'action* »¹⁰³¹. Au sujet de l'analyse des discours stratégiques, Stéphane Olivesi met en garde sur l'erreur d'autonomiser le discours de ses modalités de production et de réception et sur le risque d'occulter le sens propre du discours « *qui relève d'une singularité événementielle, cristallisation de relations de pouvoirs dans une conjoncture donnée* »¹⁰³². D'où l'intérêt d'adopter une posture d'objectivation des rapports de force et des structures sociales, pour subséquemment garantir la mise à jour de « *la signification du discours* », et ainsi reconnaître que « *le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes et les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on recherche à s'emparer* »¹⁰³³. Le discours, en sa qualité de « *fait social* » et de « *réalité pratique* »¹⁰³⁴, est donc à concevoir aussi bien comme un objet que comme un outil de lutte.

Ce qui justifie que les deux niveaux couverts sont non seulement articulés mais aussi confrontés pour nous permettre d'accéder à cet « *espace stratégique d'action* » des acteurs du champ journalistique, espace au sein duquel la mobilisation de la précarité joue, selon nous, un rôle. Pour ce faire, nous ajusterons opportunément notre focale tantôt à l'échelle *micro* du champ cité, tantôt à l'échelle *meso* du secteur de presse et des industries culturelles et, voire, par extrapolation, à l'échelle *macro*, en l'élargissant à d'autres champs (politique, social,

"*légitimation*", "*idéologie*" ou encore "*hégémonie*", cette dimension souligne l'importance décisive de l'adhésion des individus aux différentes formes de contrôle dans les sociétés modernes », in Martuccelli, D., *Op.cit.*

¹⁰²⁹ Olivesi, S., *Questions de méthode : une critique de la connaissance pour les sciences de la communication*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 61.

¹⁰³⁰ *Ibid.*, p. 55.

¹⁰³¹ *Ibid.*, p. 61.

¹⁰³² *Ibid.*, p. 60.

¹⁰³³ Foucault, M., *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris, 1971, p. 12.

¹⁰³⁴ Olivesi, S., *Ibid.*

juridique, etc.). Il s'agit pour nous de déterminer ce qui, dans les comportements microsociaux où la mobilisation de la précarité est observée, relève de dispositions macrosociales. Notre appréhension de la précarité comme procédant de logiques de différenciation passant par l'alimentation de représentations stigmatisantes inscrites dans un rapport de pouvoir descendant nous conduit à concevoir le circuit de formation et de diffusion de ces représentations de la même façon, du sommet vers la base¹⁰³⁵, tout en admettant des embouchures, des entrées et des bifurcations possibles.

Le spectre large que couvre la notion de précarité, du social à l'économique en passant par le politique, justifie qu'elle fasse l'objet d'un intérêt considérable dans les travaux issus de multiples disciplines. La sociologie en premier lieu, mais également les sciences politiques, la psychologie, les sciences économiques et celles de l'éducation ont traité sous différents aspects tant des modalités d'émergence et d'expression d'une « *précarisation* » socio-professionnelle que de ses conséquences sur les relations sociales, ou encore sur l'organisation de nos sociétés. Au recensement de ces travaux, si les postures épistémologiques et méthodologiques varient sensiblement en fonction du champ de connaissances, nous constatons que la question de la précarité se condense nettement sur l'analyse des relations que les travailleurs entretiennent avec trois types d'acteurs : le patronat (résumé aux employeurs), les syndicats (de type catégoriels ou non) et les organismes de formation (privés comme public, pour la formation initiale ou continue). Positionnés ainsi en qualité d'acteurs participant (ou non, d'où les questionnements) au phénomène de « *précarisation* » des travailleurs en raison de leur fonction sociale, ces trois catégories d'acteurs sont pointées comme jouant un rôle, direct ou indirect, dans les restructurations du travail et de l'emploi, et dans la fragilisation (statutaire ou affective) des travailleurs. Ces acteurs sont donc susceptibles d'intervenir, d'une manière ou d'une autre, frontalement ou non, dans ce que nous avons qualifié de « *fabrique de la précarité* ».

Les tendances générales en matière d'emploi et de travail qui affectent le champ social dans son ensemble se dessinent également au sein du champ journalistique, car comme l'expliquait déjà Rémi Rieffel en 2003 : « *Le milieu journalistique n'échappera pas à la règle : la flexibilité des emplois apparaît depuis quelque temps de plus en plus visible. On assiste donc à une recomposition des marchés du travail et de l'emploi, à une métamorphose*

¹⁰³⁵ Cette approche « par le haut » sera contrebalancée en troisième partie de ce mémoire par une approche ascendante, questionnant les stratégies des journalistes pigistes autour de la précarité.

des systèmes de production et de relations professionnelles : l'instabilité et la fragmentation des statuts, la valorisation de la compétence scolaire, l'appel à l'autonomie individuelle sont désormais les maîtres mots de cette nouvelle donne économique et sociale »¹⁰³⁶. De manière à répondre à notre hypothèse d'une stigmatisation des journalistes pigistes comme étant fatalement précaires par les acteurs du champ à des fins stratégiques d'adaptation (et de justification) à des mutations socio-économiques, nous devons déterminer ce qui, dans les discours et pratiques de ces acteurs, traduit l'alimentation de représentations différenciées entre journalistes titulaires et journalistes pigistes. Nous tiendrons compte du fait que les représentations socio-professionnelles sont « *à la fois caractérisées et significatives des dynamiques institutionnelles* », car il est possible, à travers elles, de percevoir ce qu'« *elles disent [...] des relations d'influence entre les acteurs, des rationalités qui sont à l'œuvre dans le champ professionnel* »¹⁰³⁷.

Le stigmate comme nœud des reconfigurations du champ journalistique

Les fruits de notre démarche empirique¹⁰³⁸ nous permettent d'avancer que, pour chacun des acteurs décrits précédemment, une oscillation entre deux mouvements se dégage et découle manifestement des interdépendances que ces derniers entretiennent les uns avec les autres : l'un vers la modernisation¹⁰³⁹, l'autre vers la légitimation. Tous attestent d'une volonté d'adaptation à une configuration socio-économique mouvante et déstabilisante. Dans leur démarche respective d'ajustement, il apparaît avec évidence que chacun d'entre eux tente laborieusement de s'insérer dans une phase de modernisation, tout en s'efforçant de préserver sa légitimité socio-professionnelle.

Nous savons que « *la modernisation est un temps d'incertitude* »¹⁰⁴⁰ au cours duquel la position des agents se trouve foncièrement remise en question. Caractérisée par la crise dans les discours d'acteurs, elle préfigure « *la transformation permanente à laquelle les activités*

¹⁰³⁶ Rieffel, R., « La profession de journaliste entre 1950 et 2000, 2003 », *Hermès*, n° 35, 2003, p. 50.

¹⁰³⁷ Blin, J-F., *Représentations, pratiques et identité professionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 81.

¹⁰³⁸ Voir Fiche détaillée de la méthode en annexe 1.

¹⁰³⁹ Cette tendance est corroborée par l'existence d'un fond d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale, créé en 1998, et qui alloue des subventions publiques aux entreprises et agences de presse pour la réalisation de projets de modernisation, qui peuvent être collectifs.

¹⁰⁴⁰ Gerritsen, D., Martin, D., *Effets et méfaits de la modernisation dans la crise*, Desclée de Brouwer, Paris, 1998, p. 25.

sociales sont confrontées. Et ces transformations ne vont pas toujours dans le sens d'une dégradation »¹⁰⁴¹. La problématique de la modernisation comme voie d'adaptation et d'ajustement — à la fois global et sectoriel puisque touchant chaque filière et chaque catégorie de produit — de la production à la demande n'est pas nouvelle au sein des industries culturelles, mais renvoie à un raccord « *structurel et permanent* »¹⁰⁴². Or, tout en posant que la crise peut correspondre à l'une des conditions de structure préalables du stigmaté¹⁰⁴³, nous avons vu dans la partie précédente que la différenciation socio-professionnelle au sein du champ journalistique et son corollaire, la stigmatisation d'une part d'agents, renvoient à un effort, lui aussi structurel, continu et plus ou moins visible, fourni par les acteurs du champ, spécifiquement dans un contexte évolutif et déstabilisant. Dès lors, nous pouvons avancer que la modernisation et les stratégies des acteurs du champ mises en œuvre pour l'accompagner et la rendre effective se doublent inéluctablement d'une logique socio-professionnelle dichotomique, dispensatrice de structuration dans une phase fragilisante d'adaptation. Georges Balandier énonce : « *La modernité, c'est le mouvement plus l'incertitude* »¹⁰⁴⁴ ; cette modernisation ébranle d'autant plus les acteurs qu'à l'incertitude qu'elle projette s'ajoute une exigence de réactivité.

Dans une perspective synchronique, les logiques de différenciation socio-professionnelle se conjuguent une quête de légitimité de la part des acteurs dans leur aspiration au monopole de la vision du monde. Elles adhèrent à des stratégies de légitimation essentiellement servies par des discours et pratiques à visée stigmatisante. En effet, dans les compétitions pour le monopole des capitaux, l'autonomisation des acteurs résulte d'une opération de distinction, qui, par un procédé d'objectivation de l'altérité, fera d'une différence de fait une distinction légitime¹⁰⁴⁵. Les stratégies de légitimation progressent dans l'ordre d'un système de domination et de rapports de pouvoir dont la parole se fait le pivot en « *se confond [ant] de plus en plus avec la légitimité sociale, comme pratique de pouvoir, mais aussi et encore comme simulacre de sa réalité* »¹⁰⁴⁶. Ces stratégies prennent singulièrement appui sur la formation et l'entretien d'une « *idéologie du stigmaté* »¹⁰⁴⁷ comme schème de production de

¹⁰⁴¹ Ruellan, D., in Hervouet, L. et al. « Former pour un nouveau métier », *Projet*, Vol. 1, n° 290, 2006, p. 79.

¹⁰⁴² Miège, B., *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*, PUG, Grenoble, 2000, p. 22.

¹⁰⁴³ Goffman, E., *Stigmaté : Les usages sociaux des handicaps*, Minit, 1975, p. 11.

¹⁰⁴⁴ Balandier, G., *Le détour, pouvoir et modernité*, Fayard, Paris, 1985, p. 14.

¹⁰⁴⁵ Bourdieu, P., « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, 1982, p. 58.

¹⁰⁴⁶ Beaud, P., *La société de connivence : media, médiations et classes sociales*, Aubier, Paris, 1984, p. 303.

¹⁰⁴⁷ Goffman, E., *Ibid.*, p. 15.

représentations, pouvant servir à rationaliser une inimitié fondée sur la différence, et dans laquelle le discursif tient lieu d'« *un des aspects matériels de [...] la matérialité idéologique* »¹⁰⁴⁸. Les pratiques sociales, discours compris, constituent l'outillage de la construction et du maintien d'un ordre de la représentation qui « *contribue à orienter et à justifier la pratique, notamment en définissant les zones légitimes d'influence qui reviennent à chacune des instances en concurrence, c'est-à-dire, pratiquement, les classes dont elles peuvent prétendre être les porte-parole et les instruments de mobilisation, leurs propriétés, leur extension et les frontières qui les séparent* »¹⁰⁴⁹.

Relativement au cas des représentations que les journalistes pigistes ont endossées au cours de l'histoire du journalisme et des journalistes, on constate une progression « *d'images et de métaphores* » qui leur ont été assignées comme autant de stigmates, *i.e.* des « *attribut[s] qui jette[nt] un discrédit profond* »¹⁰⁵⁰. Le traçage de l'évolution des appellations dont ils ont fait l'objet au fil de l'histoire est, à cet égard, instructif. Luc Boltanski a d'ailleurs souligné l'éclairage que peut produire l'histoire des taxinomies professionnelles sur celle des luttes entre groupes et classes, car « *la lutte à laquelle se livrent les instances en concurrence pour l'appropriation et la mobilisation des différents groupes et des différentes classes qui représentent un capital réel ou potentiel de force sociale et pour le partage de l'espace social [...] ne se joue pas seulement — on le sait — sur le terrain pratique [...], mais aussi dans l'ordre symbolique, celui des taxinomies et des représentations du monde social* »¹⁰⁵¹.

Nos recherches documentaires sur l'étymologie du terme « *pigiste* » et son évolution¹⁰⁵² nous permettent de poser les bases d'une compréhension des enjeux autour des représentations actuelles des journalistes pigistes au sein du champ journalistique. Loin du sens contemporain que nous lui donnons, des traces de l'expression existent dans le latin *pīger* pour « *indolent, lent, inactif, etc.* »¹⁰⁵³, mais aussi dans le vocabulaire agricole bourguignon du XVI^e siècle pour « *fouler aux pieds* ». Ce n'est qu'au XIX^e siècle que le terme se fait davantage visible dans les lexiques français, visibilité pouvant notamment s'expliquer par l'arrivée tardive de l'expression dans le langage parisien. Les romanciers réalistes semblent

¹⁰⁴⁸ Pêcheux, M., Fuchs, G., « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, n° 37, 1975, p. 11.

¹⁰⁴⁹ Boltanski, L., « Les systèmes de représentation d'un groupe social : les "cadres" », *Revue française de sociologie*, 1979, Vol. 20, n°4, p. 642.

¹⁰⁵⁰ Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Edition de minuit, 1975, p. 13.

¹⁰⁵¹ Boltanski, L., *Ibid.*

¹⁰⁵² Voir Fiche détaillée de la méthode en annexe 1.

¹⁰⁵³ Gaffiot, F., *Dictionnaire latin-français*, Hachette, Paris, 1934, p. 1179.

avoir vivement contribué à la diffusion du terme dont les origines sont essentiellement provinciales, et spécifiquement du Berry ; « *pige* » résulterait d'une prononciation berrichonne de « *piser* » (« *fouler, battre la terre à bâtir* »), comme « *bijer* » qui donnera « *bise* ». D'Hautel, le premier à en attester l'usage en français en 1808 dans le *Dictionnaire du bas-langage ou des Manières de parler usitées parmi le peuple*¹⁰⁵⁴, tire d'ailleurs le verbe « *piger* » d'un jeu enfantin berrichon « *le jeu du bouchon* », qu'il rapporte à « *disputer, contester entre soi l'avantage de la partie, etc.* ». À la fin du même siècle, en 1869, le *Glossaire du centre de la France*¹⁰⁵⁵ du Comte Jaubert renvoie sans certitude le terme à « *piège* », sens à rapprocher de l'expression populaire moderne « *piger* » au sens de « *saisir, comprendre* ». Le même glossaire traduit également la « *pige* » par une mesure de longueur, définition qu'Alfred Delvau adoptera en 1883 dans le *Dictionnaire de la langue verte*¹⁰⁵⁶ en l'apposant au jargon professionnel d'imprimerie et la caractérisant par « *le nombre de lignes que tout compositeur de journal doit faire dans une heure* ». Au-delà du fait que la datation de cette dernière acception accompagne la période d'industrialisation de la presse, c'est à ce jargon qu'est notamment rattaché le sens de « *pige* », au sens d'« *année* ». Il semble que le terme est usité par ces professionnels pour désigner à la fois « *la tâche assignée, le délai de temps pour l'exécuter, le lignage de plomb correspondant et la rémunération afférente* ». Ce sens est partagé par Lazare Sainean dans son étonnant ouvrage *Le langage parisien au XIXe siècle*¹⁰⁵⁷ paru en 1920, où l'auteur examine les transformations linguistiques du « *parler vulgaire* » en prônant un dictionnaire « *démocratique* ». Ce dernier rapporte l'usage du terme « *pige* » non seulement au jargon professionnel de l'imprimerie, mais aussi à celui des canotiers de la Seine (« *piger* » pour « *dépasser* ») et à celui des ouvriers (« *mesurer la toise* »).

Notons par ailleurs qu'il faudra attendre 1913 pour que le Larousse intègre l'expression « *piger* », 1971 pour Le Robert, et 2011 pour que le *Dictionnaire de l'Académie Française* en fasse autant. Le néologisme « *pigiste* » n'apparaît dans les textes qu'en 1952. D'après Michel Friedman, l'expression est née au sein même des rédactions ; les responsables de rédaction employaient l'expression pour différencier les journalistes « *salariés ordinaires* » des

¹⁰⁵⁴ D'Hautel, *Dictionnaire du bas langage ou des Manières de parler usitées parmi le peuple*, D'Hautel/Schoell, Paris, 1808, p. 232.

¹⁰⁵⁵ Jaubert, H-F., *Glossaire du centre de la France*, France-expansion, Paris, 1869, p. 512.

¹⁰⁵⁶ Delvau, A., *Dictionnaire de la langue verte*, Marpon/Flammarion, Paris, 1883, p. 348.

¹⁰⁵⁷ Sainean, L., *Le langage parisien au XIXe siècle : facteurs sociaux, contingents linguistiques, faits sémantiques, influences littéraires*, de Broccard, Paris, 1920, pp. 64-66 et p. 75.

journalistes rémunérés à la pige lors de l'inventaire mensuel de leurs charges salariales¹⁰⁵⁸. L'expression « *piger* » est encore usitée de nos jours pour référer au recensement et à la comptabilisation des articles effectués « *à la pige* » au sein d'un journal.

Au terme de ce passage en revue des acceptions du terme « *pigiste* » et de ses dérivés, nous rapportons un usage essentiellement argotique, typique des modes de langage dits « *populaires* » et largement empreint des classes étiquetées comme « *laborieuses* ». En considérant les dictionnaires comme « *des actants sociologiques* »¹⁰⁵⁹, nous en déduisons que le terme s'intègre dans un champ linguistique compris comme « *système des rapports de force proprement linguistiques reproduisant, dans leur ordre, les rapports entre les groupes correspondants dans la hiérarchie sociale* », qui nous informe sur « *la position occupée par les agents ou les groupes qui les produisent dans le champ linguistique* »¹⁰⁶⁰. Il convient de fait d'appréhender les taxinomies comme des choix sociaux définissant les frontières entre groupes et classes, dans la mesure où « *les différents groupes chercheront à changer les noms pour maintenir les distances avec certains groupes et se rapprocher d'autres groupes (la distance sémantique étant une expression transformée de la distance sociale)* »¹⁰⁶¹. Le fait même d'exploiter le vocable « *pigiste* » en tant que lemme¹⁰⁶² ôte le caractère pur et entier du statut de professionnel aux concernés, de la même façon que le syntagme « *journaliste pigiste* »¹⁰⁶³, prétendant former un lexème, invite à relativiser et à nuancer l'intégrité de la nature première de journaliste ; l'ajout précise, complète le caractère premier, et donc le dévalue, le dénature, et l'altère¹⁰⁶⁴.

¹⁰⁵⁸ Friedman, M., *Ce que tout pigiste doit savoir*, Éditions du CFPJ, Paris, 1994, p. 11.

¹⁰⁵⁹ Dubois, J., Dubois, C., *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Larousse, Paris, 1971, p. 56.

¹⁰⁶⁰ Bourdieu, P., Boltanski, L., « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 1, n° 4, juillet 1975, p. 3.

¹⁰⁶¹ Bourdieu, P., Boltanski, L., « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 1, n° 2, mars 1975, p. 105.

¹⁰⁶² Il nous fait ici spécifier que lors de nos entretiens avec des représentants syndicaux (SNJ) et des rédacteurs en chef, employeurs de journalistes pigistes, tous, sans exception, employaient l'expression simplifiée de « *pigistes* », sans spécifier journalistes au préalable.

¹⁰⁶³ Nous avons préféré cette désignation. Notre choix se fonde sur une volonté de ne pas « *abandonner totalement les taxinomies usuelles* » pour ne pas occulter « *l'expérience ordinaire du monde social* », sans toutefois nous y « *abandonner, précisément parce qu'elle définit l'entreprise scientifique comme une entreprise de rectification rationaliste des systèmes ordinaires de désignation et de classement et des modes ordinaires de perception qui leur sont liés* », Boltanski, L., « Les systèmes de représentation d'un groupe social : les "cadres" », *Revue française de sociologie*, Vol. 20, n°4, 1979, p. 645.

¹⁰⁶⁴ Voir à ce sujet la partie II de l'ouvrage de Pierre Bourdieu *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982.

Dans le champ de production culturelle, ces évolutions sémantiques nous informent, à plus forte raison, sur l'histoire¹⁰⁶⁵ des industries culturelles qui tend manifestement vers une certaine unification du marché, de même que sur les normes et valeurs qu'il a promues et qu'il est encore susceptible de promouvoir, car, comme le souligne Pierre Bourdieu, la langue est le lieu « où tous les effets de domination sont liés à l'unification du marché qui, loin d'abolir les particularismes, les a constitués en stigmates négatifs »¹⁰⁶⁶.

Réduire aujourd'hui les journalistes pigistes à l'attribut « précaire » reviendrait finalement à reproduire les mécanismes par lesquels les collaborateurs multiples étaient résumés à des « tares » au siècle dernier. Or, nous avons vu que cette dernière stigmatisation résultait de stratégies d'adaptation à des transformations essentiellement socio-économiques influant sur le champ et ses occupants. Au regard du double mouvement de modernisation et de légitimation observé auprès des acteurs impliqués dans la mobilisation de la précarité — employeurs, syndicats et écoles —, la précarité se situerait au cœur d'un « *entrelacs d'enjeux* »¹⁰⁶⁷ dont la nature diverge en fonction de leurs intérêts respectifs. Dans le même temps, ces enjeux convergeraient par la négociation d'un consensus entre ces acteurs dans un contexte déstabilisant de reconfiguration d'un champ : ces enjeux, que la confrontation des pratiques de ces acteurs à leurs discours nous permettra de cerner, naissent de l'oscillation entre ces deux pôles, de modernisation et de légitimation.

Cette seconde partie traitera dans ses deux premiers chapitres de l'intérêt que présente la mobilisation de la précarité pour chacun des acteurs qui la convoque, au regard respectif de ces deux mouvements, d'abord de modernisation (Chapitre 4), puis de légitimation (Chapitre 5). Nous engageons ici l'hypothèse que la mobilisation de la précarité par les acteurs dominants du champ journalistique dévoile et accompagne les logiques sociales de différenciation, celles-ci étant formalisées dans des discours de justification visant à servir les stratégies d'adaptation à la modernisation du secteur de presse écrite¹⁰⁶⁸. La précarité imputée au journalisme à la pige agirait comme une représentation de sens commun, voire comme une

¹⁰⁶⁵ « *Qui dit choix social dit histoire* », nous dit Bernard Maris, in « Présentation », in « La légitimation du discours économique », *Sciences de la société*, n° 55, février 2002, p. 4.

¹⁰⁶⁶ Bourdieu, P., « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, n° 35, novembre 1980, p. 70.

¹⁰⁶⁷ Nous empruntons l'expression à Bernard Miège, in *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, 2004.

¹⁰⁶⁸ Cette modernisation du secteur de presse est généralement cantonnée à une modernisation technologique ; l'enjeu étant résumé à trouver un modèle économique viable pour la presse en ligne.

« *doxa* »¹⁰⁶⁹, dont les effets symboliques ne sont pas sans intérêt, en consistant autant à masquer un nouveau classement des agents sociaux par la partition précaires/non précaires, qu'à finalement produire des « *effets de réalité* »¹⁰⁷⁰ dans le champ, notamment économiques. « *Parfaitement transparente sur le marché du travail, où elle est très directement liée à des profits matériels et symboliques, indices, carrières, traitements, la lutte des classements devient totalement opaque sur le marché des biens symboliques* »¹⁰⁷¹ énoncent Pierre Bourdieu et Luc Boltanski. C'est pourquoi nous multiplierons les pistes méthodologiques permettant de trouver des traces probantes de cette lutte¹⁰⁷².

Par ailleurs, il s'avère que la recherche de consensus et de coopération entre acteurs dominants se trouve limitée par un paradoxe où la communication tient une place fondamentale. En effet, lorsque la modernisation génère une reconfiguration des rôles et des positions au sein d'un champ — reconfiguration qui induit des stratégies fondées sur l'idée, sinon de progression, du moins d'évolution et de mouvement d'avancement —, la légitimation, par le réflexe de maintien des positions qu'elle suscite, tend davantage vers des stratégies impulsées par l'instinct conservateur. Dans le même sens, la reconfiguration produit à la fois conflit (dans un maintien des positions) et coopération (dans un élan vers l'altérité) entre les acteurs¹⁰⁷³, puisque les stratégies des acteurs se forment sur une dialectique contradictoire qui est à la fois offensive, de manière à saisir les opportunités et contraindre les autres acteurs, et défensive, pour (ré)agir (sur) et échapper aux contraintes¹⁰⁷⁴. Les professionnels reconnaissent cette ambivalence au sein même du secteur de presse : « *Entre*

¹⁰⁶⁹ « (...) pour désigner un problème dont on discute mais qu'on ne discute pas », in Lafarge, G., « La double construction de la sociologie de l'exclusion », *Regards Sociologiques*, 2002, accessible à l'adresse : <http://www.regards-sociologiques.com>, consulté le 18 juillet 2011.

¹⁰⁷⁰ Neveu, E., Rieffel, R., « Les effets de réalité des sciences de la communication », *Réseaux*, 1991, Vol. 9, n° 50, pp. 11-40.

¹⁰⁷¹ Bourdieu, P., Boltanski, L., « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.1, n° 2, 1975, p. 105.

¹⁰⁷² Voir Fiche détaillée de la méthode en annexe 1.

¹⁰⁷³ La notion de (re) configuration est entendue selon le sens eliasien : « *comme les structures sociales sont des structures formées par les êtres humains et que, dans l'étude des sociétés, la solution alternative à une approche quantitative, à la vision des sociétés comme accumulation d'individus originellement isolés, n'est pas tant de rechercher les qualités de ces sociétés que de déterminer leurs structures, c'est-à-dire les structures ou les configurations formées par les êtres humains. Le terme de "structure" ne sied d'ailleurs guère aux êtres humains. Il est plus commode de parler de configurations d'êtres humains, par exemple de la configuration mouvante que forment deux équipes de joueurs sur un terrain de football* », in Elias, N. et Dunning, E., *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, pp. 60-61. L'acception de Norbert Elias se recoupe avec l'idée que nous nous faisons du champ comme « *espace de jeu* » où les règles, loin d'être figées, se forment et évoluent selon les liens que les acteurs tissent et entretiennent entre eux.

¹⁰⁷⁴ Le Cam, F., *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de Denis Ruellan et François Demers, Université Laval (Québec) et Université Rennes 1, 2005, p. 84.

opportunités et menaces, entre distance envers l'État et recherche de son soutien, entre défense des valeurs du passé et révolution numérique, entre prudence vis-à-vis du lectorat actuel et audace pour conquérir des lecteurs futurs, entre consolidation des aides et recherche de leur plus grande efficacité, la tentation du juste milieu dans le passé avait le plus souvent été celle du statu quo »¹⁰⁷⁵.

De ce « *jeu de bascule* »¹⁰⁷⁶ émerge une tension qui caractérise justement, nous le verrons, les effets de la diffusion de la communication au sein de nos sociétés, en tant que « *nouvelle mythologie des Temps Modernes* »¹⁰⁷⁷. La presse écrite apparaît comme un lieu d'observation privilégié de cette tension : son déficit de réactivité face aux mutations, principalement technologiques, du système médiatique lui vaut d'ailleurs le qualificatif d'« *handicapée* »¹⁰⁷⁸. Cette tension entre innovation et conservatisme a d'ailleurs été illustrée par Franck Rebillard dans le cas de l'orientation éditoriale de la presse magazine¹⁰⁷⁹, ou plus récemment, et sur un tout autre terrain d'observation, par nos propres travaux dans le cas du positionnement de la presse d'information générale¹⁰⁸⁰, tiraillée entre deux registres de normes, l'un, conservateur, issu de son rôle historiquement construit de garante de la démocratie, l'autre, moderne, de simple relais objectif des débats sociaux en cours dans l'espace public.

Un dernier chapitre (Chapitre 6) nous permettra de positionner la mobilisation de la précarité par les acteurs comme révélatrice de cette tension, dans la mesure où, en œuvrant à masquer les « *effets de réalité* » que la notion de précarité sous-tend dans le champ journalistique, elle soulève la question de fond relative aux enjeux d'une presse partagée, appréhendée tantôt « *au miroir du capitalisme moderne* »¹⁰⁸¹, tantôt au prisme de sa quête de reconnaissance d'une « *responsabilité sociale* »¹⁰⁸². Nous situerons cette tension au

¹⁰⁷⁵ *Livre vert* [en ligne], 8 janvier 2009, disponible sur le site des *États généraux de la presse écrite*, URL : <http://www.etatsgenerauxdelapresseecrite.fr/lenjeu>, consulté le 31 mai 2011.

¹⁰⁷⁶ « (...) *Comme par un jeu de bascule, l'attraction qu'exerce la nouveauté, la soumission à la force ou à la séduction d'autrui, est toujours pondérée par l'excès en sens inverse, destiné à sauvegarder la personnalité menacée* », in Bourdieu, P., *Sociologie de l'Algérie*, PUF, Paris, 1958, p. 16.

¹⁰⁷⁷ Neveu, E., Rieffel, R., *Op. cit.*

¹⁰⁷⁸ Charon, J-M., « De la presse imprimée à la presse numérique », *Réseaux*, Vol. 2, n° 160-161, 2010, p. 258.

¹⁰⁷⁹ Rebillard, F., « Innovations et conservatisme dans les groupes de presse magazine : illustrations par la presse Basketball et la presse Internet », *Les Cahiers du journalisme*, n° 17, 2007.

¹⁰⁸⁰ Romeyer, H., Naït-Bouda, F., « Les normes journalistiques à l'épreuve d'un débat engagé », Acte du colloque « Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ? » Université d'Ottawa, 2010, URL : <http://www.crej.ca/REJ2010/Romeyer-Naitbouda.pdf>

¹⁰⁸¹ Bastin, G., « La presse au miroir du capitalisme moderne. Un projet d'enquête de Max Weber sur les journaux et le journalisme », *Réseaux*, n° 109, 2001, pp. 172-208.

¹⁰⁸² Delforce, B., « La responsabilité sociale des journalistes : donner du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, 1996, pp. 16-34.

cœur d'une phase de dé-différenciation que nos sociétés modernes traversent, caractérisée par une perméabilité croissante des champs, par une interpénétration et une hybridation grandissante des logiques sociales. Dans un contexte de dé-différenciation, les rôles, les positions et les pratiques sociales s'en trouvent brouillés et exigent des acteurs proches des sphères de pouvoir la production d'un ensemble de normes nouvelles afin d'arbitrer les logiques sociales multiples, jusqu'alors relativement distinctes, ou du moins différenciées, tout en tentant de préserver l'ordre social qui les a historiquement légitimées. C'est à ce dessein que la convocation de la précarité se consacre tout en appelant les acteurs du champ journalistique à développer leur « *agir créatif* »¹⁰⁸³.

¹⁰⁸³ Joas, H., *La créativité de l'agir*, Éditions du Cerf, Paris, 1999.

Chapitre 4. La précarité, nouvelle matrice du champ journalistique « moderne »

Dans le cadre de ce chapitre, nous avançons l'hypothèse que la mobilisation de la précarité dans les discours et pratiques des acteurs dominants du champ journalistique — employeurs, syndicats et établissements de formation — s'intègre aux stratégies d'adaptation à une « modernisation » socio-économique dont la teneur dépasse de loin le cadre du secteur de presse, et plus encore celui du champ de production culturelle. Cette instrumentalisation de la précarité œuvre, selon nous, à entretenir des logiques de différenciation socio-professionnelle comme « matrice »¹⁰⁸⁴ de la modernité, où le stigmate du précaire tend à gommer les « effets de réalité » qu'il produit au sein du champ, lesquels effets tendent vers un renforcement de la division du travail et des statuts à partir d'une différenciation des agents nouvellement axée sur une partition précaires/non précaires.

Lors du discours de Nicolas Sarkozy à la suite de la remise du *Livre vert des États généraux de la presse écrite* à l'Élysée, celui-ci affirmait la volonté de l'État : « Dès lors qu'il s'apprête à consacrer des sommes importantes à la modernisation du secteur, l'État est fondé à veiller à ce que toutes les causes de la crise soient identifiées et traitées »¹⁰⁸⁵. L'ancien Président s'engageait à mettre en place « un programme de modernisation et d'investissement dans le secteur de la presse, permettant de mettre en œuvre des réformes structurelles d'importance »¹⁰⁸⁶. Nous retrouvons là deux des ingrédients de l'affirmation du « nouvel esprit du capitalisme » : crise et modernisation. Aussi, lorsqu'il s'agit de dénoncer les plans de restructuration, et singulièrement de dégraissage du personnel, à l'œuvre dans le secteur de presse ces dernières années, conduisant à « un insupportable mépris des patrons »¹⁰⁸⁷, le SNJ cite l'exigence de modernisation de l'industrie de presse comme contexte de fond, et non comme en lien direct avec la « précarisation » à laquelle de tels réaménagements conduisent. Par ailleurs, la première édition de la *Conférence Nationale des Métiers du Journalisme* (CNMJ) tenue en 2010 et initiée au terme des *États généraux de la presse écrite* portait sur la formation des journalistes. Les organisateurs de l'évènement justifient son lancement par la nécessité de soulever la question de l'utilité de la formation des journalistes dans le cadre de

¹⁰⁸⁴ Martuccelli, D., *Sociologies de la modernité*, Gallimard, Paris, 1999.

¹⁰⁸⁵ Discours de Nicolas Sarkozy à la suite de la remise du Livre vert des États généraux de la presse écrite au Palais de l'Élysée, 23 janvier 2009, accessible à l'adresse :

www.legipresse.com/newsletter/bandeaux/000001/000064.doc, consulté le 31 mai 2011.

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*

¹⁰⁸⁷ « Dialogue social : l'insupportable mépris des patrons », Communiqué du SNJ, 9 juillet 2008.

la « *restructuration permanente* »¹⁰⁸⁸ du paysage des médias et du marché des médias depuis l'avènement des TIC ; les TIC, autre ingrédient de la modernité. Le constat est frappant d'une absence de mise en lien de la modernisation du secteur de presse avec le dit phénomène de « *précarisation* »¹⁰⁸⁹ des journalistes. Pourtant, tous sont unanimes sur le fait qu'il faut développer l'emploi et les compétences dans le secteur de la presse écrite¹⁰⁹⁰, que « *les conditions d'exercice du métier précarisées, conjuguées aux menaces sur l'indépendance des journalistes, contribuent à dégrader la qualité de l'information* »¹⁰⁹¹, et qu' « *un cinquième de la profession est précarisé* »¹⁰⁹². Nos entretiens rapportent les mêmes tendances à la dénonciation d'une « *précarisation* » du métier journalistique, sans détermination précise de sa nature, ni de sa genèse.

De plus, nul ne saurait questionner l'exigence d'une modernisation des structures de presse et les effets collatéraux que celle-ci charrie dans son sillage, mais tous s'accordent à penser, de concert avec les scientifiques¹⁰⁹³, que le « *nombre important de pigistes est néanmoins révélateur d'une forte précarité* »¹⁰⁹⁴ au risque d'entretenir un raccourci « *pigiste = précaire* ». Nous verrons au cours de ce chapitre que chacun des acteurs dominants du champ — les employeurs comme donneurs d'ordre, les syndicats et les établissements de formation comme prescripteurs premiers de représentations et de discours identitaires — concourent activement à l'accréditation d'une représentation du journalisme à la pige comme modalité de pratique précaire ou « *précarisante* », et à sa diffusion dans le champ social et politique, puisque nous savons que le champ journalistique apporte une « *contribution importante à la représentation du monde social* »¹⁰⁹⁵.

¹⁰⁸⁸ Editorial de Patrick Pépin, Président de la CNMJ, à l'occasion du lancement de la première édition de la *Conférence Nationale des Métiers du Journalisme*, accessible à l'adresse : http://www.cnmj.fr/archives/edito_cnmj_2010/, consulté le 2 juin 2011.

¹⁰⁸⁹ L'usage entre guillemets du terme veut souligner le caractère néologique du vocable.

¹⁰⁹⁰ Un accord cadre national pour un « Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences dans le secteur de la presse écrite » (EDEC) a été signé en 2009 et engage le patronat, les syndicats de journalistes et l'État à œuvrer à une harmonisation entre compétences journalistiques et « bi-média ».

¹⁰⁹¹ « Le travail réel des journalistes. Qualité de l'information & Démocratie », Rapport d'étude menée par le cabinet Technologia, en partenariat avec le SNJ, octobre 2011.

¹⁰⁹² *Ibid.* Les journalistes pigistes représentent cette proportion dans l'ensemble de la profession d'après la CCIJP. Précisons néanmoins que ces chiffres mêlent CDD et journalistes pigistes.

¹⁰⁹³ Citons, parmi d'autres, Rémy Rieffel ou Cyril Lemieux. Les chercheurs appuyant le fait d'un phénomène de « *précarisation* » sont souvent les mêmes qui forment les futurs journalistes.

¹⁰⁹⁴ « Le travail réel des journalistes. Qualité de l'information & Démocratie », *Ibid.*

¹⁰⁹⁵ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 431.

Aborder la problématique de la précarité revient à soulever celle de la modernisation de nos sociétés¹⁰⁹⁶, mais aussi à percevoir sa portée dans le champ journalistique comme une manifestation de la normativité qui y règne. De la même façon que les discours politiques, syndicaux, journalistiques ou même académiques contribuent, dans la critique comme dans l'encensement, à la diffusion du discours de la « modernité » comme appui idéologique du nouveau capitalisme, ils ont contribué à la propagation de la notion de précarité et de « précarisation » dès les années 1980, car « comme souvent, la définition de catégories sociologiques accompagne la formulation, politique et journalistique, dans une société donnée, de notions profanes »¹⁰⁹⁷. Cette dernière observation nous amène à supposer que la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires, comme expression des logiques de différenciation, prend part à un travail de « justification »¹⁰⁹⁸ entrepris par les acteurs dominants au sein du champ journalistique de leurs stratégies face au changement ; ce travail vise, pour chacun d'entre eux, à se positionner comme « faiseurs »¹⁰⁹⁹ de la modernité. La notion de « faiseurs » proposée par Luc Boltanski et Ève Chiapello est, à nos yeux, fort pertinente pour déterminer le positionnement opportuniste de chacun des acteurs dans le maillage des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, mais aussi pour cerner l'utilité stratégique de la convocation de la précarité à des fins de mobilité de ces mêmes acteurs¹¹⁰⁰. La référence à la mobilité et son versant opposé, l'immobilité, nous ramène inéluctablement aux logiques sociales de différenciation socio-professionnelle par une dichotomie mobiles/immobiles.

Nous traiterons successivement des stratégies des trois types d'acteurs impliqués dans la « fabrique de la précarité » dans l'ordre suivant : employeurs, syndicats et établissements de formation. Nous nous rendrons rapidement compte que Jean-François Bayart voit juste

¹⁰⁹⁶ Segrestin, D., « L'entrée de l'entreprise en société. Introduction à une problématique de la modernisation des rapports sociaux », *Revue française de science politique*, n° 4, 1987.

¹⁰⁹⁷ Barbier, J-C., « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, Vol. 46 n° 2, 2005, p. 354.

¹⁰⁹⁸ Relativement au « *nouvel esprit du capitalisme* », Luc Boltanski et Ève Chiapello le définissent comme l'idéologie qui justifie l'engagement dans le capitalisme.

¹⁰⁹⁹ Les auteurs qualifient de « faiseurs » « les personnes à l'aise dans un monde connexionniste ». Le « faiseur » est « le personnage opportuniste qui, tout en possédant toutes les qualités requises dans un monde en réseau, en fait un usage purement égoïste », in Boltanski, L., Chiapello, E., « Inégaux face à la mobilité », *Projet*, n° 271, 2002, p. 100. Le comportement opportuniste et égoïste du « faiseur » serait producteur de différenciation sociale, d'injustice, voire d'exclusion (*Ibid.*, p. 101).

¹¹⁰⁰ Dans l'idée d'un avancement (en mouvement et en position) permis par la mobilité et recoupant avec celle de « modernisation », nous rejoignons le point de vue de Danilo Martuccelli et d'Anne Barrère lorsqu'ils affirment qu'« être moderne, c'est partir. C'est pouvoir s'arracher de l'ici. », in « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 118, 2005, pp. 55-79.

lorsqu'il écrit que « *les logiques sociales ne sont pas seulement les adversaires du marché ou du capitalisme, elles peuvent en être le véhicule* »¹¹⁰¹.

1. Précarité et stratégies patronales de constitution d'un capital de « mobilité »

Nombre de travaux s'accordent sur le fait que nous vivons l'ère de la « *modulation* »¹¹⁰², où, sous l'impulsion d'un « *nouvel esprit du capitalisme* », l'individu moderne se fait « *flexible* »¹¹⁰³ et où les relations sociales se structurent sous forme de réseaux mouvants et modulables¹¹⁰⁴. Dans les organisations, cette modulation se formalise par un délitement des hiérarchies, qui se font plus souples, moins visibles. D'un monde scindé en catégories, l'idéologie néolibérale a fait table rase, pour véhiculer la représentation d'un monde connexionniste dans lequel la mobilité des salariés, d'un contact à l'autre, d'un projet à l'autre, deviendrait une exigence première à leur insertion sociale et professionnelle. Cette idéologie puise sa force dans la récupération qu'elle fait de la critique sociale et s'appuie sur la diffusion de discours dont la teneur tend à louer « *le droit à la différence* »¹¹⁰⁵ et à laisser place à des formes originales d'opportunisme¹¹⁰⁶, au prétexte de valeurs morales et vertueuses d'« *égalité des chances* ».

Pour exemple édifiant, le groupe Lagardère, premier éditeur de presse magazine en France, justifie son recours aux formes d'emploi temporaire, généralement considérées comme précaires, par une exigence de souplesse, elle-même justifiée par une volonté de « *tenir compte des aspirations des collaborateurs* »¹¹⁰⁷. L'individu se situe donc au cœur de l'idéologie libérale dans laquelle il est destiné à devenir un « *individu éduqué à la modernité* »¹¹⁰⁸, « *constamment recomposé par et dans le rapport social capitaliste* »¹¹⁰⁹ via

¹¹⁰¹ Bayart, J-F., « Introduction », in Bayart, J-F. (dir.), *La réinvention du capitalisme*, Karthala, Paris, 1994, p. 7.

¹¹⁰² L'expression est issue du travail de Gilles Deleuze, « Post-Scriptum sur les sociétés de contrôle », *Pourparlers (1972-1990)*, Minuit, Paris, 1990.

¹¹⁰³ C'est l'argument développé par Richard Sennett, in *Le travail sans qualités, les conséquences humaines de la flexibilité*, Albin Michel, Paris, 2000.

¹¹⁰⁴ Deleuze, G., *Op. cit.*

¹¹⁰⁵ Ehrenberg, A., *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Odile Jacob, Paris, 2000, p. 156.

¹¹⁰⁶ Boltanski, L., Chiapello, E., « Inégaux face à la mobilité », *Op. cit.*

¹¹⁰⁷ Document de référence 2010 du groupe Lagardère, accessible à l'adresse :

http://www.lagardere.com/fichiers/fckeditor/File/Relations_investisseurs/Publications/2011/Document_Reference_Lagardere_Exercice_2010.pdf, consulté le 14 octobre 2011.

¹¹⁰⁸ Guigou, J., « L'individu éduqué de la modernité », in Guigou, J., Wajnsztien, J. (dir.), *L'individu et la communauté humaine*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 133.

¹¹⁰⁹ *Ibid.*

l'instauration d'un cadre normatif dont l'intériorisation, *a priori* délibérée, passe par des principes démocratisés d'autoréalisation et d'émancipation sociale.

Sous cette illusion égalitariste, délogée du joug des structures de contrôle social traditionnelles, se dissimule une nouvelle appréhension du contrôle social et des rapports de domination, laquelle est dorénavant instaurée sur un registre plus symbolique que formel. Dans le champ du travail, ces phénomènes s'illustrent notamment par une injonction indirecte aux individus d'un « *consentement pratique* »¹¹¹⁰, plus que d'une « *servitude volontaire* »¹¹¹¹, à l'égard des objectifs capitalistes : « *À l'opposé de l'obéissance contrainte de "l'organisation scientifique" et bureaucratique du travail, c'est l'appel à l'autonomie et à la responsabilité qui sollicite un grand nombre de salariés* »¹¹¹². Dans le champ social, l'attirail idéologique et discursif¹¹¹³ qui soutient l'esprit du capitalisme — et pas uniquement le nouveau¹¹¹⁴ — a ceci de caractéristique qu'il pénètre « *l'ensemble des représentations mentales propres à une époque donnée* », infiltre « *les discours politiques et syndicaux* », tout en fournissant « *des représentations légitimes et des schèmes de pensée aux journalistes et aux chercheurs, si bien que sa présence est à la fois diffuse et générale* »¹¹¹⁵. Le « *nouvel esprit du capitalisme* » tend ainsi à progresser de manière diffuse dans l'ensemble des champs sociaux.

Dans la partie précédente, nous avons traité des avantages que présente le recours à la pige pour les entreprises de presse dans leur quête de flexibilité. Depuis les années 1970, et davantage depuis les années 1990, le développement du journalisme à la pige accompagne tant les stratégies de diversification — un même journaliste pigiste peut être employé d'un titre ou d'un support à l'autre, pour un même groupe, *a fortiori* depuis l'expansion du multimédia —, que celles de spécialisation — un journaliste pigiste peut faire office d'expert —, ou même celles d'appariement (ce qui amène à qualifier les journalistes pigistes

¹¹¹⁰ Martuccelli, D., « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, n° 3, 2004, p. 473. Nous développerons une argumentation autour de la question du « *consentement pratique* » dans la troisième partie de ce travail.

¹¹¹¹ Durand, J-P., Le Floch, M-C., *La question du consentement au travail : De la servitude volontaire à l'implication contrainte*, L'Harmattan, Paris, 2006.

¹¹¹² Floris, B., Ledun, M., « Le marketing, technologie politique et forme symbolique du contrôle social », *Études de communication*, n° 28, 2005, URL : <http://edc.revues.org/>, consulté le 12 juin 2011.

¹¹¹³ Une « novlangue », dont certains chercheurs désignent les effets d'appauvrissement du langage, témoigne d'ailleurs de ce glissement et renvoie à un ensemble lexical auquel, du reste, la « précarité » et la « flexibilité » sont attachées, et dont « *la capacité sédative* », le pouvoir « *d'endoctrinement de la pensée* », et de « *destruction du sens logique* » ne sont pas sans intérêt, in Durand, P., « Soma ou novlangue ? A propos des nouveaux mots du pouvoir », *Quaderni*, n° 76, 2011, pp. 91-100, accessible en ligne, URL : <http://www.bon-a-tirer.com/volume153/durand.html>, consulté le 13 juin 2011.

¹¹¹⁴ Le capitalisme fordiste s'appuyait sur la même recette pour sa diffusion au sein de la société.

¹¹¹⁵ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 94.

d' « armée de renfort »¹¹¹⁶ ou de « vivier »¹¹¹⁷). Toutes ces stratégies recourent avec l'idée d'une modulation et d'une nette mobilité agissant au sein du champ journalistique et laissent présager que les « rigidités » des marchés du travail journalistique, basées sur le critère du statut et traduites par une scission entre journalistes mensualisés et journalistes à la pige, ont progressivement « sauté »¹¹¹⁸ sous l'effet des mutations du système médiatique. Les nouveaux entrants et les journalistes licenciés, ou encore ceux ayant préféré un départ volontaire suite aux nombreux plans sociaux des entreprises de presse¹¹¹⁹, gagnent par défaut le marché du travail à la pige qui jusqu'ici s'assimilait à un « micromarché »¹¹²⁰ et y demeurent plus longtemps, voire définitivement.

Comme au sein d'autres industries, la modulation dans les industries de presse ne s'est pas restreinte à la gestion du personnel, mais s'étend plus largement à l'organisation et au marché. L'importance prise par le marketing, plus visiblement dans la presse magazine¹¹²¹, est à cet égard significative, importance par ailleurs encouragée par les syndicats patronaux : « *Le marketing est indispensable à la presse, qui doit évoluer vite sans tomber dans les excès et la caricature du marketing : le marketing produit ce n'est pas un produit marketing sans fond, sans ton, sans pérennité. Le marketing client, ce n'est pas le consommateur roi qui décide et qui fait les produits. Les exemples d'aujourd'hui en France, de l'Équipe, de Elle, de Vogue, de Cosmopolitan, de Glamour, de Géo, de Capital, de Management, de Psychologies sont autant de signes qui montrent que la presse a une vigueur intacte et une modernité absolue quand elle sait intégrer le marketing* »¹¹²². Devenu « instrument de contrôle social »¹¹²³, parmi

¹¹¹⁶ Charon, J.-M., *Cartes de presse. Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993, p. 222.

¹¹¹⁷ Accardo, A., « Une intelligentsia précaire », in Accardo, A., et al., *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux, 1998, p. 18.

¹¹¹⁸ Bernard Floris rapporte la flexibilité à l'expression d'une idéologie axée sur la nécessité de « faire sauter toutes les rigidités », in Floris, B., « La gestion symbolique, entre ingénierie et manipulation », *Sciences de la société*, n° 50-51, 2000, p. 177.

¹¹¹⁹ Les cas des plans sociaux au sein de titres tels que *Le Monde*, *Libération* ou *Liaisons Sociales* ont eu un fort écho médiatique.

¹¹²⁰ Marchetti, D., « Les marchés du travail journalistique », in Marchetti, D., Ruellan, D., *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, La Documentation Française, Paris, 2001, p. 108.

¹¹²¹ Pour la presse féminine, voir Damian, B., *Les dames du temps présent. Places et fonctions des études marketing dans la conception des discours de la presse féminine généraliste*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble 3, 1995 ; pour la presse magazine spécialisée, voir Rebillard, F., « Innovations et conservatisme dans les groupes de presse magazine : illustrations par la presse Basketball et la presse Internet », *Les Cahiers du journalisme*, n° 17, 2007.

¹¹²² Propos de Xavier Romatet, Président du Groupe Condé Nast et membre du conseil du Syndicat de la Presse Magazine (SPM), accessible sur : <http://www.pressemagazine.com/breves/il-est-de-bon-ton-dans-les-conversations-dans.html>, consulté le 2 juin 2011.

¹¹²³ Deleuze, G., *Op. cit.*, p. 245.

d'autres, et « *technique de gestion de la diversité sociale* »¹¹²⁴, l'efficacité du marketing réside dans l'injonction indirecte pour l'adoption de comportements et de représentations prescrits par le biais d'une propagation d'un « *imaginaire du capitalisme globalisé* »¹¹²⁵ ; il véhicule ainsi une « *forme symbolique* »¹¹²⁶ de représentation et d'action dans l'ensemble des domaines de la vie sociale¹¹²⁷.

De nouveaux dispositifs de contrôle des salariés, modulables, ont ainsi émergé au sein des organisations, reléguant au passé la traditionnelle discipline spatiale et temporelle qui s'imposait aux corps dans le pouvoir disciplinaire et qui opérait comme le vecteur capital de la productivité et de la subordination des individus. La « *modulation* » du contrôle, pour sa part, agit avec souplesse et subtilité simultanément sur l'usage du temps, l'organisation de l'espace et la « *mobilisation des subjectivités* »¹¹²⁸. Cela est d'autant plus vérifiable au sein du champ de production culturelle que « *le travail intellectuel est une source forte de création de valeur, et que les activités de service sont aujourd'hui le secteur le plus large dans les pays "développés"* »¹¹²⁹. L'appel à l'autonomie et à la responsabilisation des individus a contribué à substituer le contrôle par l'autocontrôle¹¹³⁰. Outre le fait que ce modèle de l'autocontrôle écarte habilement la critique du capitalisme comme forme de domination totalitaire et frontale, de même qu'il neutralise les mobilisations collectives par l'extension de l'individualisation de la gestion salariale, il permet surtout un contrôle à distance par le pilotage de l'autonomie des individus, dans les limites des objectifs de production. Reposant sur des dispositifs d'organisation et d'adhésion visant l'autocontrôle dans des cadres prescrits, ce pilotage dépend étroitement du degré de mobilisation subjective des individus.

Nous formulons l'hypothèse que la convocation de la précarité dans les stratégies des employeurs de presse participe de cette mobilisation des subjectivités. L'entreprise de presse s'y prête favorablement, étant donné qu'elle est le « *lieu par excellence de la représentation*

¹¹²⁴ Rebillard, F., *Op. cit.*, p. 303.

¹¹²⁵ Floris, B., Ledun, M., *Op. cit.*

¹¹²⁶ S'inspirant des travaux de Pierre Bourdieu et d'Erwin Panofsky, Bernard Floris et Marin Ledun définissent une forme symbolique par « *cette diffusion de dispositions psychiques et intellectuelles, ou de schèmes de perception, de pensée et d'action dans tout ou partie des institutions sociales.* » in Floris, B., Ledun, M., *Ibid.*

¹¹²⁷ Voir sur ce point le travail de recherche mené par Franck Rebillard, Bertrand Cabedoche, Béatrice Damien-Gaillard, Nikos Smyrnaio, in Bouquillion, P., Combès, Y.(dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 77-117.

¹¹²⁸ Floris, B., Ledun, M., *Ibid.*

¹¹²⁹ *Ibid.*

¹¹³⁰ *Ibid.*

normative »¹¹³¹. Si la pensée économique décrit la pige comme une forme de mobilisation de la main-d'œuvre renforçant la flexibilité des entreprises de presse¹¹³², nous nous attacherons à vérifier les correspondances de ces observations par une approche communicationnelle, en privilégiant la notion de « *mobilité* » à celle de « *flexibilité* », sans occulter que la flexibilité reste un des pivots de la réalisation de la mobilité. En effet, la première nous permet de nous placer fidèlement du point de vue de l'employeur, dans la mesure où « *la mobilité de l'exploiteur a pour contrepartie la flexibilité de l'exploité* »¹¹³³, et, dans le même temps, d'adopter une posture systémique donnant lieu à une analyse sortant du seul cadre économique.

1.1 Mobilisation des subjectivités : la précarité en substitut répressur

Dans le monde connexionniste et modulable, la compétitivité de l'entreprise et son maintien sur le marché national et international dépendent fortement de sa capacité de mobilité, c'est-à-dire de son aptitude à se structurer en réseaux et à entretenir les liens qu'elle tisse avec des partenaires sans cesse renouvelés. Or, elle ne peut arriver à ces fins sans le concours actif de son personnel, et plus spécifiquement de ses managers, « *hommes des réseaux* »¹¹³⁴ qui présentent la qualité déterminante « [d'une] *mobilité*, [d'une] *capacité à se déplacer sans se laisser affronter par les frontières — qu'elles soient géographique ou qu'elles dérivent des appartenances professionnelles ou culturelles —, par les écarts hiérarchiques, par les différences de statut, de rôle, d'origine, de groupe, et à établir des contacts personnels avec d'autres acteurs, souvent très éloignés socialement ou spatialement* »¹¹³⁵. La primauté de leur compétence communicationnelle¹¹³⁶ et leur centralité aussi bien dans l'organigramme interne de l'entreprise qu'au sein du réseau les amènent à occuper un rôle de premier diffuseur des représentations associées à l'esprit du capitalisme.

¹¹³¹ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lyon 2, 2003, p. 323.

¹¹³² Aubert, C., *La figure du pigiste comme forme de mobilisation de la main-d'œuvre : le cas de la presse écrite française*, Thèse en sciences économiques sous la direction de François Michon, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2010.

¹¹³³ Boltanski, L., Chiapello, E., « Inégaux face à la mobilité », *Projet*, n° 271, 2002, p. 105.

¹¹³⁴ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 123.

¹¹³⁵ *Ibid.*

¹¹³⁶ Pierre Musso a proposé la qualification de « *commanager* » pour désigner une nouvelle espèce de managers caractéristique du secteur de la communication, in « Pour une critique du « capitalisme informationnel », *Nouvelles Fondations*, n° 6, 2000, p. 111.

Les managers concrétisent la volonté de la direction, laquelle est de « *faire faire les salariés [...] dans le sens des objectifs décidés* »¹¹³⁷. De sorte qu'ils participent à l'instauration du modèle de l'autocontrôle, incarnant la nouvelle figure symbolique qui exprime un mode de direction de l'entreprise et de gestion du marché et véhiculant les idéaux et les valeurs sur lesquels le « *nouvel esprit du capitalisme* » repose, car « *les personnes ont besoin de puissantes raisons morales pour se rallier au capitalisme* »¹¹³⁸. Le point de vue des managers peut ainsi aider à déterminer les conditions de mobilisation des subjectivités, puisque ces acteurs se situent au centre du dispositif, entre la décision et la mise en action des objectifs.

D'après Pierre Bourdieu, « *l'entreprise flexible exploite en quelque sorte délibérément une situation d'insécurité qu'elle contribue à renforcer. La précarité s'inscrit dans un mode de domination de type nouveau, fondé sur l'institution d'un état permanent et généralisé d'insécurité visant à contraindre les travailleurs à la soumission, à l'acceptation de l'exploitation* »¹¹³⁹. Bernard Floris et Marin Ledun vont plus loin en présentant la précarité (avec la peur du chômage et l'insécurité) comme l'une des contraintes sociales impersonnelles brandies dans le cadre répressif des sociétés de contrôle. Argument infraliminal, la précarité agirait à l'image d'une épée de Damoclès pour optimiser le contrôle à distance des individus par le pilotage de leur autonomie. Dans un « *monde d'exploitation en réseau* », l'évocation de la précarité, en sollicitant « *l'angoisse d'être déconnecté, laissé pour compte (être immobile), abandonné par ceux qui se déplacent* »¹¹⁴⁰ (les mobiles), suffit à obtenir la « *collaboration consentante, voire enchantée* »¹¹⁴¹ des salariés aux objectifs de production.

Nous souscrivons à cette thèse en avançant que la convocation de la précarité par les employeurs de presse assiste de la mobilisation des subjectivités des journalistes pigistes, en encourageant au contrôle à distance par l'autocontrôle. Par association d'idées, nous en déduisons que, dans le cadre d'une rationalisation des représentations et des croyances pour « *faire travailler "librement" des salariés* »¹¹⁴², la précarité opèrerait comme substitut répressif ; la seule convocation de la précarité suffirait à faire entrer dans les rangs les

¹¹³⁷ Floris, B., « La gestion symbolique, entre ingénierie et manipulation », *Sciences de la société*, n° 50-51, 2000, p. 174.

¹¹³⁸ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 44.

¹¹³⁹ Bourdieu, P., *Contre-feux*, Raisons d'agir, Paris, 1998, p. 98.

¹¹⁴⁰ Boltanski, L., Chiapello, E., « Inégaux face à la mobilité », *Projet*, n° 271, 2002, p. 105.

¹¹⁴¹ Floris, B., Ledun, M., « Le marketing, technologie politique et forme symbolique du contrôle social », *Études de communication*, n° 28, 2005, URL : <http://edc.revues.org/>, consulté le 12 juin 2011.

¹¹⁴² *Ibid.*

récalcitrants et prendrait finalement part aux dispositifs d'organisation et d'adhésion des agents œuvrant à la constitution du capital de mobilité de l'entreprise.

Bernard Floris et Marin Ledun définissent la mobilisation imaginaire comme la force structurante et attractive des « *significations imaginaires sociales* »¹¹⁴³, ces « *matrices de sens de la vie et de valeurs dominantes* » qui œuvrent à prescrire « *tout ce qui avec ou sans sanction formelle, impose des façons d'agir et de penser* »¹¹⁴⁴. L'institution imaginaire du capitalisme a gagné un ensemble toujours plus large de domaines, publics ou privés, et a conduit à ce que les objets, comme les individus « *tendent à être transformés en marchandises, les plaçant ainsi sous le contrôle de la rationalité économique et industrielle* »¹¹⁴⁵. Les deux auteurs suggèrent que la figure symbolique centrale de l'actuelle « *institution imaginaire seconde* »¹¹⁴⁶ du capitalisme est incarnée par le manager, de la même manière que l'était le patron de droit divin dans le premier esprit du capitalisme, et le « *capitaine d'industrie* » ou « *l'entrepreneur schumpeterien* » dans le second. En vis-à-vis de cette première figure s'est forgée celle du salarié/client, qui réactualise l'opposition « *patron* » versus « *salarié/consommateur* » dominante au temps du fordisme. Le salarié/client se veut, à l'image du dieu romain Janus¹¹⁴⁷, être l'« *entrepreneur de lui-même* », désireux d'« *améliorer ses performances* » et « *de cultiver son savoir-être* »¹¹⁴⁸. Notons que ces deux facettes figurales d'un même imaginaire social apparaissent largement entretenues par une culture de consommation entretenue quotidiennement à l'appui de la publicité, des industries culturelles, etc.

Au sein des entreprises de presse, les rédacteurs en chef sont amenés à progressivement assumer des fonctions managériales¹¹⁴⁹. Sur son site Internet, le groupe *Prisma Presse*, « *le pire ennemi des pigistes* »¹¹⁵⁰ d'après un syndicaliste, décrit ainsi le rédacteur en chef comme

¹¹⁴³ D'après Cornelius Castoriadis, la société se conçoit comme un « *complexe total de ses institutions particulières* », dans lequel les institutions produisent l'ensemble des « *normes, valeurs, langage, outils, procédures et méthodes de faire face aux choses et de faire des choses et, bien entendu l'individu lui-même* », in Castoriadis, C., *Domaines de l'homme, Les carrefours du labyrinthe*, Tome 2, Seuil, Paris, 1986, p. 223.

¹¹⁴⁴ Castoriadis, C., *Une société à la dérive. Entretiens et débats, 1974-1997*, Seuil, Paris, 2005, p. 67.

¹¹⁴⁵ Floris, B., Ledun, M., *Op. cit.*

¹¹⁴⁶ Ces « *institutions imaginaires secondes* » servent de relais pour la diffusion des significations imaginaires sociales. Voir à ce sujet la deuxième partie de l'ouvrage *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris, 2006.

¹¹⁴⁷ Janus est symbolisé par un personnage bifront...devrions-nous y voir une corrélation avec l'héritage littéraire du journalisme du XIX^e siècle traité au cours de la première partie de ce mémoire ?

¹¹⁴⁸ Floris, B., Ledun, M., *Ibid.*

¹¹⁴⁹ À ce sujet, voir Rebillard, F. et al., « *Mutations de la filière presse et information* », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 77-117.

¹¹⁵⁰ Entretien du 30 novembre 2009. Le même syndicaliste précise : « *À Prisma, il n'y a que des rédac' chefs et des secrétaires de rédaction. Et le reste c'est une armada de pigistes* ». Par ailleurs, Jean-Marie Charon renvoie

le « responsable de la rédaction, qu'il manage »¹¹⁵¹. Aussi, le fait même que le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) destine aux rédacteurs en chef des prestations de formations continues axées sur l'apprentissage des méthodes de management¹¹⁵² confirme cette tendance au rapprochement du rédacteur en chef de la figure managériale. Pour vérifier la validité de l'hypothèse d'une convocation de la précarité dans le cadre d'une mobilisation des subjectivités des journalistes pigistes par les employeurs, cela à des fins de mobilité, nous proposons de confronter les discours de trois rédacteurs en chef de presse magazine (un en presse professionnelle et deux en presse spécialisée), premier pourvoyeur de piges, avec ceux de journalistes pigistes de cette même presse¹¹⁵³.

Notre orientation vers ces premiers interlocuteurs se justifie à plus forte raison lorsqu'on sait que leur incombe le plus souvent la tâche du recrutement des journalistes pigistes (choix et encadrement des collaborateurs, médiation entre la direction et les journalistes, paiement des salaires, etc.)¹¹⁵⁴. Ils sont chargés d'évaluer les besoins en main-d'œuvre de la rédaction et procèdent au choix des fournisseurs de contenus d'un journal. De nos entretiens avec ces cadres de rédaction se dégage une dominance de l'emploi du « je » dans les discours des sujets, pronom qui écarte la polémique¹¹⁵⁵ et laisse entendre qu'ils sont, se pensent être ou veulent laisser penser qu'ils sont les seuls décisionnaires légitimes quant au recrutement et à la gestion des relations avec les journalistes pigistes qu'ils emploient. La visée de cet emploi nominal est le plus généralement prescriptive, dans le sens où son emploi vise à « faire

la paternité de l'expression « armée de réserve » pour parler des journalistes pigistes à Axel Ganz, patron du groupe, in « Stratégies pluri-médias des groupes de presse », *Les Cahiers du journalisme*, n° 20, 2009, pp. 64-83.

¹¹⁵¹ Site de Prisma Presse, URL : <http://www.prisma-presse.com/rh/pages/metiers-hommes/metiers/redacteur-chef.php>, consulté le 12 octobre 2011.

¹¹⁵² Catalogue de la formation continue 2012, CFPJ, URL : <http://www.cfpj.com/formation/journaliste/manager-dans-les-medias.html>, consulté le 12 octobre 2011.

¹¹⁵³ A propos de la méthode, voir la fiche détaillée produite en annexe 1.

¹¹⁵⁴ S'il est vrai que l'intervention des directions des ressources humaines se fait plus forte ces dernières années, il demeure que généralement « ce sont les cadres dirigeants journalistes qui sont les principaux décideurs des recrutements », in Marchetti, D., Ruellan, D., *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, La Documentation Française, Paris, 2001, p. 117. Ces faits sont confirmés par les résultats de l'étude « Les journalistes : pratiques de recrutement et de développement des compétences » publiés en 2008. Cette étude menée auprès d'une centaine d'entreprises médiatiques (nationales et locales) par un cabinet de conseil, *OasYs Consultants*, pour le compte de Mediafor, de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (Opc) et de « toutes les entreprises de la presse », rapporte que, pour 55% des structures interrogées, le recrutement des journalistes est effectué par la rédaction, contre 42% par les ressources humaines.

¹¹⁵⁵ Prodhomme, M., *Op.cit.*, p. 156.

faire » ; le locuteur se donne ainsi l' « *autorité de pouvoir sanctionner ; "tu" se trouve donc en position de "devoir faire" »*¹¹⁵⁶.

Être un « *bon* » pigiste c'est « *n'avoir pas peur de la précarité* »¹¹⁵⁷ nous confiait l'un des rédacteurs en chef interrogés. Le goût du risque, rappelant plus les dispositions requises à l'entrepreneuriat qu'au salariat, souligne non seulement la progressive déresponsabilisation des employeurs dans la stabilité des salariés¹¹⁵⁸, mais surtout une certaine tendance à la responsabilisation des salariés dans la gestion de leur avenir professionnel ; en tant qu'*entrepreneur de lui-même*, l'individu salarié devient « *comptable aussi bien de ses réussites que de ses échecs* »¹¹⁵⁹. Nous considérons que la mobilisation de la précarité accompagne celle des subjectivités de ces journalistes et vise à favoriser leur autonomie et leur autocontrôle par la promotion de la figure de ce que l'économiste Robert Rochefort a nommé l'« *intrapreneur* »¹¹⁶⁰ qui recoupe avec celle de l'individu « *entrepreneur de sa propre vie* » soumise par Alain Ehrenberg¹¹⁶¹.

Nos affirmations se fondent sur plusieurs constats. D'abord, les discours patronaux font régulièrement une distinction entre journalistes pigistes et salariés, insinuant que, plus qu'un « *salarié libéral* », le journalisme à la pigo renverrait à un statut d'indépendant¹¹⁶². Lorsqu'un rédacteur en chef répond à la question des effets des plans sociaux sur les journalistes pigistes au sein de sa structure en avançant « *on ne touche pas a priori aux gens qui sont là depuis longtemps et qui sont considérés par leur ancienneté comme des salariés* »¹¹⁶³, un autre définit, à notre demande, le journaliste pigiste « *sans différence [avec le journaliste titulaire] puisque ce n'est qu'un statut. Le travail est le même. Que l'on soit salarié, enfin... [Se reprenant]... permanents ou salariés extérieurs, je leur demande la même chose* »¹¹⁶⁴. Dans le

¹¹⁵⁶ Charaudeau, P., « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », in Ballagriga, M. (dir.), *Analyse des discours. Types et genres*, Éditions Universitaires du Sud, Toulouse, 2001, Texte accessible à l'adresse : <http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres.83.html>, consulté le 11 octobre 2011.

¹¹⁵⁷ Entretien du 2 octobre 2009.

¹¹⁵⁸ Rappelons-le, dans la société salariale décrite au cours de la première partie de ce mémoire, c'est précisément le devoir premier de l'employeur de pourvoir à la sécurité du salarié en échange de sa force de travail.

¹¹⁵⁹ Perticoz, L., *Les processus techniques et les mutations de l'industrie musicale. L'auditeur au quotidien, une dynamique de changement*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble3, 2009, p. 111.

¹¹⁶⁰ Rochefort, R., *Le consommateur entrepreneur, Les nouveaux modes de vie*, Odile Jacob, Paris, 1997.

¹¹⁶¹ Ehrenberg, A., *La société du malaise*, Odile Jacob, Paris, 2010, p. 217.

¹¹⁶² Précisons qu'un journaliste dit « *indépendant* » est tenu, comme tout entrepreneur exerçant à son compte, de s'inscrire au registre du commerce et d'être détenteur d'un numéro SIREN.

¹¹⁶³ Entretien du 2 novembre 2009.

¹¹⁶⁴ Entretien du 23 septembre 2010.

même sens, nous observons que le *Livre vert des États généraux de la presse*¹¹⁶⁵ procède aussi cette différenciation lorsqu'il propose une enquête nationale sur les métiers liés à la production éditoriale : « *L'enquête portera notamment sur les niveaux de formation initiale, les parcours professionnels, le degré d'insertion professionnelle en fonction de la catégorie de journalistes (pigistes, salariés, etc.)* »¹¹⁶⁶. Les discours scientifiques ne donnent pas l'exemple : dans un ouvrage collectif imposant autour des médias¹¹⁶⁷, à l'ordre du chapitre sur le droit des médias traitant des « *conditions d'exercice de la profession* » journalistique, on peut lire dans une sous-partie titrée « *Journalistes salariés et journalistes pigistes* »¹¹⁶⁸ que, contrairement aux journalistes salariés, « *les journalistes pigistes sont, en revanche, des travailleurs indépendants* »¹¹⁶⁹. Il n'est pas rare que les journalistes pigistes eux-mêmes en arrivent à se différencier des salariés dans leurs discours, ce qui appuie l'idée que « *les individus [...] évoluent dans des communautés socialement constituées. Ils intériorisent leurs valeurs et leurs normes sociales, lesquelles orientent leurs comportements et leurs représentations* »¹¹⁷⁰.

Ensuite, certains faits corroborent ces discours patronaux. Dans les grands groupes médiatiques, les directions rechignent généralement à compter les journalistes pigistes dans le registre des salariés, évitant ainsi de constituer une preuve de salariat dans le cas d'un litige mettant en cause la présomption salariale d'un journaliste pigiste¹¹⁷¹. Aussi, le statut d'auto-entrepreneur, prescrit en article premier de la loi de la modernisation de l'économie du 4 août 2008, a suscité de vifs émois chez les professionnels. En effet, l'annexe II du guide de l'auto-

¹¹⁶⁵ L'exemple du *Livre Vert des États généraux de la presse écrite* est significatif. Les professionnels de la presse ont reproché à cette consultation de ne pas tenir compte de leur voix. Ce fut le cas de plusieurs associations de journalistes professionnels qui, pour se faire entendre, se sont constituées en un « Rassemblement des Associations de Journalistes » (RAJ). Sur les 148 professionnels de la presse écrite ayant participé à cette consultation, seuls 49 sont journalistes. Parmi ceux-là, beaucoup occupent des fonctions de rédacteur en chef ou de directeur de la rédaction, à l'instar de Laurent Joffrin, Christophe Barbier ou François Bonnet.

¹¹⁶⁶ *Livre vert* [en ligne]. 8 janvier 2009, disponible sur le site des États généraux de la presse écrite, URL : <http://www.etatsgenerauxdelapresseecrite.fr/lenjeu>, consulté le 31 mai 2011.

¹¹⁶⁷ L'ouvrage *Médias, information et communication* se veut imposant par son volume, mais aussi par le nombre impressionnant de thématiques abordées relatives aux médias (politiques, économiques, technologiques, juridiques, etc.).

¹¹⁶⁸ Granchet, A., Derieux, E., « Droit des médias », in Leteinturier, C., Champion, R. (dir.), *Médias, information et communication*, Ellipses, Paris, 2009, p. 202.

¹¹⁶⁹ *Ibid.*

¹¹⁷⁰ Floris, B., « La gestion symbolique, entre ingénierie et manipulation », *Sciences de la société*, n° 50-51, 2000, p. 173.

¹¹⁷¹ La minoration des effectifs dispense l'entreprise de certaines obligations, telle que celle incombant aux entreprises de plus de onze salariés d'organiser des élections de délégués du personnel, et à celles de plus de cinquante salariés de mettre en place un comité d'entreprise et un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), de permettre la désignation de délégués syndicaux, ou encore de négocier un accord de participation aux bénéfices.

entrepreneur qui liste alphabétiquement les « *activités libérales* » pouvant prétendre au dit statut recense à la lettre P le « pigiste »¹¹⁷². Nous vérifions ici la tendance relevée par Jean-Marie Charon expliquant que : « *le statut d'indépendant épouse celui du pigiste* »¹¹⁷³. Au sein de l'entreprise, il devient préférable d'empêcher l'attachement des journalistes pigistes à un titre, à une rédaction ; l'enjeu étant de ne pas les fidéliser en tant que salariés. L'extrait suivant d'un de nos échanges avec un rédacteur en chef laisse deviner les obstacles à l'attachement et à la fidélisation évoqués¹¹⁷⁴ :

Les pigistes sont-ils impliqués dans la vie quotidienne de l'entreprise (invitation aux conférences de rédaction, aux rencontres internes, réunions, etc.) ?

« *Non, mais je ne le fais pas non plus. [...] On a fait des conférences de rédaction au début. Très vite, ils [la direction] ont parlé de faire du on-line, du magazine en ligne. Moi, j'ai un très beau magazine avec du très bon papier qui coûte très cher à imprimer, et donc, très vite, on m'a parlé du magazine on-line. Et au bout d'un an et demi, deux ans, j'ai arrêté de faire des conférences de rédaction, parce que je ne savais jamais si le magazine allait s'arrêter dans trois mois, ou dans six mois. Ça va faire deux ans que je travaille comme ça. J'ai appris la semaine dernière que l'on était reparti pour un an, voilà [rires], mais il était question d'arrêter le magazine papier en décembre, pour faire du on-line. [...] Donc voilà, il y a cette incertitude qui a fait qu'au bout d'un moment, j'ai arrêté de faire des conférences de rédaction. Mais j'ai dû en faire quatre en trois ans. Donc ça n'est pas énorme. Je ne leur propose pas non plus »*

Donc chaque année, vous n'êtes jamais sûr d'être à la tête de ce titre ?

« *Oui, mais depuis le début ça s'est passé comme ça. [...] Je suis quand même dans une société qui est en plan social depuis deux ans, à peu près. Et qui a fait deux ans de plan social, pleine restructuration, il a fallu fusionner des sociétés entre elles. Il y a eu énormément de mouvement, de gens qui ont été remplacés. Par exemple, de l'équipe qui a lancé le magazine il y a trois ans [...], aucun n'est plus du tout dans le circuit aujourd'hui. Et tous les six mois, au marketing ou à la direction des ventes,*

¹¹⁷² « Guide de l'auto-entrepreneur », Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, p. 23, URL : http://www.lautoentrepreneur.fr/images/3_Guide.pdf

¹¹⁷³ Charon, J-M., *Cartes de presse. Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993, p. 220.

¹¹⁷⁴ Entretien du 23 septembre 2010.

c'est d'autres gens [...]. Et là, j'ai appris la semaine dernière, juste avant de partir en vacances, que c'était bon pour 2011. Là, c'est au coup par coup, quand même. Il y a quinze jours je pensais que le magazine papier s'arrêtait en décembre ».

Cette volonté d'empêchement de l'attachement transparaît dans la définition que le groupe Bayard Presse donne des principes régissant le journalisme à la pige :

« Les relations entre une société de presse et le Journaliste pigiste se caractérisent par la souplesse des obligations réciproques. À titre d'exemple, le Journaliste pigiste :

- n'est pas tenu de participer de manière régulière aux conférences de rédaction, sauf invitation expresse du rédacteur en chef tenant à la nature particulière du sujet qui lui a été confié,*
- n'exerce pas de responsabilité hiérarchique ou organisationnelle impliquant sa présence au sein de la rédaction,*
- ne dispose pas d'un poste de travail personnel dans l'entreprise »¹¹⁷⁵.*

Alors que les nouvelles formes de domination ne s'affichent plus dans une relation conflictuelle qui impliquerait une distance avec les salariés et offrirait des prises à la contestation, et surtout parce que, nous l'avons dit, *« les personnes ont besoin de puissantes raisons morales pour se rallier au capitalisme »¹¹⁷⁶*, la mobilisation des imaginaires des salariés doit s'appuyer sur des valeurs *« religieuses »¹¹⁷⁷* prêtant nécessairement au consensus.

Dans un tel dessein, la communication devient le fer de lance du projet d'imposition de ces valeurs, au sens où elle est *« l'un des vecteurs de l'individuation du social »¹¹⁷⁸* et participe ainsi à la diffusion d'une idéologie louant *« la responsabilité par rapport à soi : chacun, en tant qu'il est le producteur de lui-même, est responsable de son corps, de son image, de son succès, de son destin »¹¹⁷⁹*. Ce que suggère Bernard Floris en assurant que *« l'information est devenue non seulement un produit industriel et une marchandise, mais sa diffusion la plus large a été aussi un des principaux leitmotifs de la gestion des ressources humaines et des*

¹¹⁷⁵ Protocole d'accord relatif aux conditions des journalistes rémunérés à la pige (« journalistes pigistes ») de Bayard Presse SA, mars 2001, disponible à l'adresse : <http://sociologie.revues.org/348?file=1>

¹¹⁷⁶ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 44.

¹¹⁷⁷ Ruby, C., « La revendication moderne : inutile et incertain ? », *Histoire et Anthropologie*, n° 20, 2000, p. 18.

¹¹⁷⁸ Miège, B., *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, p. 161.

¹¹⁷⁹ Boltanski, L., Chiapello, E., *Ibid.*, p. 235.

services de communication dans la modernisation du management »¹¹⁸⁰. Erik Neveu a, lui aussi, pointé l'autonomie des acteurs comme l'une des promesses de la « *société de la communication* » et comme élément central dans son dispositif mythique¹¹⁸¹. L'expansion de la communication et de ses moyens a optimisé la diffusion de messages anxiogènes d'une précarité imminente qui n'est plus réservée à une couche sociale défavorisée. Les médias, en premier lieu, se chargent efficacement de relayer *via* de multiples canaux l'annonce de restructurations d'entreprise, de plans sociaux ou autres licenciements massifs. L'angoisse est perceptible dans le discours de ce rédacteur en chef :

« Dans la presse, de nos jours, est-ce qu'on peut vraiment ne pas se sentir précaire, quand on entend toutes les nouvelles de chômage autour, je ne suis pas sûr, hein. Et ça, ils [la direction] le savent bien, [...] On n'a plus de représentants du personnel, on n'a plus de représentations syndicales officielles, et on est chargé de la fermer, de pas trop demander d'augmentation et de la fermer quand les pigistes sont mal payés et qu'on fait des choses pas très recommandables, parce qu'on sait qu'y a une épée de Damoclès au-dessus de la tête, qui est que le magazine pourrait fermer, enfin pas du jour au lendemain mais...on n'a aucune garantie de long terme sur le magazine, ça c'est sûr »¹¹⁸².

1.2 Émergence de nouvelles significations imaginaires sociales en presse

Nous postulons d'une activation de significations imaginaires sociales au sein des rédactions pour encourager l'incarnation du journaliste pigiste comme « *entrepreneur de lui-même* »¹¹⁸³. Cornelius Castoriadis caractérise ces significations par leur subtilité ; elles sont « *infiniment plus vastes qu'un phantasme* », « *n'ont pas un lieu d'existence précis* »¹¹⁸⁴ et leur origine est tenue par un « *collectif impersonnel et anonyme* »¹¹⁸⁵. Elles restent donc insaisissables, et seulement perceptibles en filigrane, par intuition. Pourtant, elles agissent

¹¹⁸⁰ Floris, B., « L'information a-t-elle du sens ? La question du sens dans les sciences de l'information et de la communication », *Sciences de la société*, n° 63, 2004, p. 80.

¹¹⁸¹ Neveu, E., *Une société de communication ?*, Montchrestien, Paris, 1994, pp. 59-63.

¹¹⁸² Entretien du 2 octobre 2009.

¹¹⁸³ Ehrenberg, A., *Op.cit.*, p. 125.

¹¹⁸⁴ Castoriadis, C., *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris, 2006, pp. 200-201.

¹¹⁸⁵ Castoriadis, C., *Domaines de l'homme : les carrefours du labyrinthe*, Tome 2, Seuil, Paris, 1986, p. 280.

« comme le ciment invisible tenant ensemble l'immense bric-à-brac du réel, du rationnel et du symbolique que constitue toute société »¹¹⁸⁶. Leur abstraction brouille davantage l'origine de leurs effets qui sont, quant à eux, bien réels : « Les significations imaginaires sociales sont ce par quoi [des] visées subjectives, concrètes ou "moyennes", sont rendues possibles »¹¹⁸⁷. Elles exercent une emprise insidieuse sur les perceptions du réel que les individus développent et se diffusent au gré des interactions, d'une institution à l'autre, au sein de la société : « Le sujet est dominé par un imaginaire vécu comme plus réel que le réel, quoique non su comme tel, précisément parce que non su comme tel »¹¹⁸⁸ précise Cornelius Castoriadis. De ce point de vue, la société est un « magma de significations imaginaires sociales »¹¹⁸⁹.

Relativement aux interactions entre employeurs et journalistes pigistes, deux significations imaginaires sociales sont prédominantes dans les discours et contribuent à nourrir l'imaginaire d'un salarié autonome, entrepreneur de lui-même : la confiance et le talent. Clairement rattachées à la figure entrepreneuriale, elles confirment que « la valorisation des savoir-faire "sociaux" et "comportementaux" (dont l'évaluation s'avère largement arbitraire) prend le dessus sur la reconnaissance des qualifications professionnelles »¹¹⁹⁰. Par ailleurs, il apparaît qu'elles s'adaptent volontiers à la mythologie du journalisme, et spécifiquement à celui de la « grande famille » du journalisme, ou encore à celui du journalisme vocationnel.

1.2.1 La confiance comme « dette génératrice d'obligation »

Dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, Luc Boltanski et Ève Chiapello relèvent que le thème de la confiance est prééminent dans la littérature du management, de même que dans celle de la microéconomie, confirmant ainsi le déclin du contrôle hiérarchique rapproché¹¹⁹¹. Les deux auteurs désignent par confiance « ce qui unit entre eux les membres d'une équipe, une entreprise à son leader, le coach à celui qu'il accompagne, ou encore les partenaires

¹¹⁸⁶ Martuccelli, D., « Cornelius Castoriadis : promesses et problèmes de la création », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 2, n° 113, 2002, p. 295.

¹¹⁸⁷ Castoriadis, C., *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris, 2006, p. 490.

¹¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 141.

¹¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 480.

¹¹⁹⁰ Vakaloulis, M., « Stratégie de communication et renouveau syndical », in Duchesne, F., Vakaloulis, M. (dir.), *Médias et luttes sociales : repenser l'expérience syndicale*, L'Atelier, Paris, 2003, p. 165.

¹¹⁹¹ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 129.

d'une alliance »¹¹⁹², et précisent que celle-ci est « le signe que la situation est sous contrôle puisqu'on ne l'accorde qu'à quelqu'un dont on sait qu'il n'en abusera pas, qui est prévisible, qui fait ce qu'il dit et dit ce qu'il fait »¹¹⁹³. Alors que le contrôle par un tiers alourdit singulièrement les dispositifs institutionnels et revêt un rapport de domination rigide, l'instauration de la confiance impose l'autocontrôle des parties, puisqu'elle ne se fonde sur nul autre dispositif que la parole donnée et le contrat moral. La confiance prend ainsi part à une « solution imaginée » consistant à « assouplir et [...] alléger les dispositifs institutionnels, toujours suspects d'enfermer la menace d'un retour de la rigidité et [...] conférer au sein des dispositifs économiques un rôle important aux relations personnelles et à la confiance que s'accordent les personnes »¹¹⁹⁴.

Au sein de l'organisation, le manager est l'acteur de confiance par excellence. L'instauration de la confiance facilite la gestion spatiale et sociale de ses « collaborateurs » et de leurs activités, chacun étant engagé à ne pas trahir la confiance du « chef » symbolique. Le pacte de confiance établi renforce ainsi la représentation des salariés que celui-ci ne commande pas mais anime. La confiance est prégnante dans les discours de nos interrogés, encadrants et journalistes pigistes ; ce qui témoigne d'ailleurs de l'efficacité de la « solution imaginée » et de la bonne circulation des représentations inférées par l'idéologie capitaliste. Du côté des journalistes pigistes, la majorité d'entre eux mettent en corrélation la pérennité de leur collaboration avec l'instauration d'une relation de confiance ; l'un d'eux confie : « On ne se sent pas toujours bienvenu dans les rédactions quand on est pigiste. [...] Les gens avec qui je bosse, il y a vraiment une confiance »¹¹⁹⁵. Un second confirme : « Je pense qu'à partir du moment où il y a une relation un peu durable, établie, il y a aussi une confiance naturelle »¹¹⁹⁶.

Du côté des rédacteurs en chef, tous font valoir une éthique de la relation basée sur un rapport de confiance avec leurs « collaborateurs ». Lorsque nous questionnons un rédacteur en chef sur d'éventuels liens privilégiés avec certains journalistes pigistes, celui-ci répond : « Des privilégiés...oui...enfin comment dire...il y a ceux en qui on a confiance et qu'on aime bien, c'est sûr »¹¹⁹⁷. L'ensemble des rédacteurs en chef interrogés justifie la qualité de leur

¹¹⁹² Boltanski, L., Chiapello, E., *Op.cit.*, p. 129.

¹¹⁹³ *Ibid.*

¹¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 131.

¹¹⁹⁵ Entretien du 18 septembre 2009.

¹¹⁹⁶ Entretien du 30 septembre 2009.

¹¹⁹⁷ Entretien du 30 septembre 2009.

relation par leur fiabilité et la foi qu'on leur porte ; l'un d'eux affirme : « *Je crois que les gens qui travaillent avec moi ont assez confiance, parce que je ne suis pas du genre à retourner ma veste. On me l'a déjà dit. [...] Je pense que pour les pigistes, ça doit être plaisant de savoir qu'il n'y aura pas de mauvaises surprises à l'arrivée* »¹¹⁹⁸. Un second fait écho à la teneur de ce propos en avançant : « *On a une véritable confiance. Je ne parle pas au nom des autres, mais je le sais : je donne les prix au départ et je paye dans les 30 jours qui suivent la livraison d'un papier ou de quoi que ce soit, donc la plupart des collaborateurs à Paris ou ailleurs savent qu'ils peuvent me faire confiance. Donc, à partir de là, je peux dire "tu sais je suis vraiment très ennuyé, il me le [l'article] faut pour après demain, je suis navré" et dans ces dix collaborateurs-là, je sais qu'ils passeront une nuit blanche et qu'ils me le feront* »¹¹⁹⁹.

Outre le fait que ces propos pointent un discours tenant du « *management participatif* », ils corroborent la nécessité prônée par le *néomanagement* d'un développement d'une relation dans laquelle le manager doit apparaître lui-même comme étant « *digne de confiance* »¹²⁰⁰. Ils sous-tendent également et surtout l'ouverture d'une « *dette génératrice d'obligation* »¹²⁰¹ que suppose l'acte de confiance. Dans l'organisation capitaliste moderne au sein de laquelle l'incertitude régent le jeu des acteurs, la confiance confère idéalement des latitudes d'action et de réaction, dans la mesure où elle engage une « *relation de délégation qui est établie dans un contexte d'incertitude, et fondée sur une attitude de croyance et une expérience de la réciprocité. La confiance comporte une dimension temporelle l'orientant vers le futur, c'est-à-dire vers la réalisation d'un avenir possible. Celui-ci apparaît probable tout en demeurant incertain* »¹²⁰². Le fondement d'un acte de confiance découle précisément de l'incertitude quant à l'avenir et aux intentions de l'Autre¹²⁰³. La confiance s'implante par conséquent dans « *un système symbolique composite* »¹²⁰⁴, combinant connaissance (celui qui ne sait pas se fie à l'Autre) et croyance (dans la foi que l'un investit dans l'Autre), mais aussi en tenant la morale comme pivot, ainsi que l'affirme Georg Simmel : « *Il y a dans la confiance qu'un être humain porte à un autre une valeur morale aussi haute que dans le fait de ne pas décevoir cette confiance ; et cette valeur peut être même encore plus libre et plus méritoire, car*

¹¹⁹⁸ Entretien du 23 septembre 2010.

¹¹⁹⁹ Entretien du 2 novembre 2009.

¹²⁰⁰ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 130.

¹²⁰¹ Cihuelo, J., *La dynamique sociale de la confiance au cœur du projet*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 49

¹²⁰² *Ibid.*, p. 54.

¹²⁰³ *Ibid.*

¹²⁰⁴ Karpik, L., « Les fondements symboliques de la confiance », in Mangematin, V., Thuderoz, C., *Des mondes de confiance. Un concept à l'épreuve de la réalité sociale*, CNRS Éditions, Paris, 2003, p. 11.

lorsqu'on nous fait confiance, nous sommes presque engagés par un jugement porté sur nous par avance »¹²⁰⁵.

Les relations de confiance entre le rédacteur en chef et le journaliste pigiste s'établissent sur ce registre moral du jugement, mais se présentent comme asymétriques. En effet, la pérennité des revenus d'un journaliste pigiste dépend étroitement du nombre de piges effectuées et donc de la régularité de ses collaborations. C'est dans ce sens que le *Guide de la pige* préconise de « *construire une relation durable* »¹²⁰⁶ avec ses employeurs et d'« *instaurer un climat de confiance indispensable pour la suite des évènements* »¹²⁰⁷. Un rédacteur en chef va jusqu'à conseiller à des journalistes pigistes d'accepter une rémunération au feuillet de 15 euros¹²⁰⁸ en arguant de la possibilité d'« *un retour sur investissement, parce qu'il peut y avoir un effet renvoi d'ascenseur parfois* »¹²⁰⁹. Les propos rapportés ici révèlent que la relation de confiance engage le rédacteur en chef à simplement respecter les termes du contrat passé, généralement formalisé par l'établissement d'un bon de commande¹²¹⁰. Lorsque le bon de commande n'a pas été établi, soit qu'aucune preuve des termes fixés de la pige n'ait été préalablement produite, la confiance peut aisément être trahie par le rédacteur en chef. Un journaliste pigiste rapporte : « *Je reviens [d'un reportage à l'étranger], il [le rédacteur en chef] ne me demande que deux feuillets, pour un reportage très conséquent. Jamais de bon de commande. On m'annonce 110 € brut le forfait pour la totalité du truc, au téléphone. [...] Là on me dit "t'es partie quatre jours, c'est un voyage de presse". Je lui ai dit "je pars une semaine comme ça, aux frais de la princesse, j'avais confiance en toi, je pensais qu'on était sur la même ligne d'éthique, de déontologie, qu'on défendait les mêmes valeurs"* »¹²¹¹. Si, comme l'énoncent Francis Bidault et Carlos Jarillo, la confiance impute « *la présomption que, en situation d'incertitude, l'autre partie va agir, y compris face à des circonstances*

¹²⁰⁵ Simmel, G., *Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*, PUF, Paris, 2010, p. 382.

¹²⁰⁶ *Guide la pige* 6^{ème} édition, Entrecor, Paris, 2007-2008, p. 144.

¹²⁰⁷ *Ibid.*, p. 145.

¹²⁰⁸ Le barème syndical de tarif de pige au feuillet en presse hebdomadaire est de 52,41 euros. Des négociations pour établir un barème minimal de pige avec le Syndicat de la presse magazine et la Fédération nationale de la presse spécialisée ont été entamées, sans aboutir. Seule la presse quotidienne nationale tient compte d'un tarif minimal de pige de 62 euros le feuillet.

¹²⁰⁹ Intervention d'un rédacteur en chef dans le cadre d'un *apéro-pigiste*, 3 novembre 2009.

¹²¹⁰ Les bons de commande récapitulent les termes de l'accord passé entre les parties, termes relatifs à la réalisation, la livraison et la rémunération de la pige (synopsis de l'article, tarifs, délais de livraison et conditions de parution). Un bon de commande tient lieu de preuve en cas de recours en justice, comme le prévoit la présomption salariale.

¹²¹¹ Entretien du 24 septembre 2009.

imprévues, en fonction de règles de comportement que nous trouvons acceptables »¹²¹², rien n'assure que ces règles seront respectées dans les limites de ce que l'une des parties accepte de l'autre ; de surcroît, lorsque l'ascendance hiérarchique, aussi masquée soit-elle, entre en compte.

L'engagement du journaliste pigiste dépasse de loin le cadre de la relation salariale pour toucher au sacrifice personnel. Les propos du rédacteur en chef cités précédemment mettent en exergue un cas typique d'une asymétrie de la confiance, où la dépendance financière du journaliste pigiste est mise en balance avec les besoins du rédacteur en chef de disposer d'une force de production réactive et disponible. Or, sur un marché du travail où l'offre excède la demande, le journaliste pigiste ne se trouve que très rarement en position de force¹²¹³. Ce que confirme un rédacteur en chef :

*« Ils sont interchangeables. Objectivement oui. Indépendamment des liens affectifs que tu peux lier avec certains, oui. Dit comme ça, c'est un peu désobligeant, mais c'est la réalité [...] Je suis chef d'orchestre et quand tu es chef d'orchestre, tu as parfois besoin pour certaines œuvres de n'avoir que des cordes. Et donc, tu leur dis "Je n'ai besoin que de cordes, donc les cuivres, vous allez voir ailleurs !". C'est exactement ça, et ça n'est pas très grave ! Et dès que tu as besoin d'un cuivre, et bien tu rappelles le cuivre pour l'œuvre suivante. Ça ne veut pas dire que je n'aime pas les cuivres ! Et si ce violon-là, il ne veut pas jouer ça, j'en prends un autre ! Il n'y a pas de condescendance, il y a juste un besoin d'efficacité »*¹²¹⁴.

Ce besoin d'efficacité rappelle que la confiance agit assurément sur les salariés comme un « vecteur de performance »¹²¹⁵. Dans ce sens, le sociologue Philippe Zarifian parle d' « engagement subjectif », illustré par l'allégorie du « contrôle par élastique »¹²¹⁶.

Un autre cas illustre parfaitement cette asymétrie dans la relation de confiance. Théoriquement, une rupture de collaboration doit emprunter la même procédure qu'une

¹²¹² Bidault, F., Jarillo, J-C., *La confiance dans les transactions économiques*, in Bidault, F. et al., *Confiance, entreprise et société*, ESKA, Paris, 1995, p. 113.

¹²¹³ Un journaliste pigiste peut se voir en position de force lorsque, par exemple, il atteste d'une compétence de spécialisation pointue. En sa qualité d'expert, il s'inscrit ainsi dans une niche étroite où la concurrence s'affaiblit à mesure que la compétence s'accroît. Nous traiterons de ce cas de figure en troisième partie de ce mémoire.

¹²¹⁴ Entretien du 2 novembre 2009.

¹²¹⁵ Amann, B., Allouche, J., « La confiance, une explication des performances des entreprises familiales », *Économie et Société*, n° 8-9, 1998, pp. 129-154.

¹²¹⁶ Zarifian, P., « Contrôle des engagements et productivité sociale », *Multitudes*, Vol. 3, n° 17, 2004, p. 58.

rupture de contrat salarial classique. Seulement, pour qu'il y ait rupture de contrat, encore faut-il qu'un contrat ait été établi. Les propos du journaliste pigiste suscités appuient le fait que, dans le cadre de la pige, « *il s'agit d'un contrat verbal dans bien des cas* »¹²¹⁷. Dès lors, la confiance opère comme « *un substitut aux contrats explicites* »¹²¹⁸, comme en témoignent ces propos d'un rédacteur en chef : « *Après, quand ça ne se passe pas très bien, c'est-à-dire quand je trouve que le travail est un petit peu... je suis un peu lâche des fois. Plutôt que de dire aux gens que je n'ai plus trop envie de travailler avec eux, eh bien je commande moins. Et puis, la relation s'effiloche dans le temps* »¹²¹⁹. Cela confirme que, dans l'organisation flexible, l'intérêt de la confiance réside dans ce qu'elle « *tend à exiger des individus qu'ils ne tiennent pas leurs réalisations passées pour acquises* »¹²²⁰, dans la mesure où « *la confiance se rejoue en permanence et redistribue circonstanciellement les qualités attribuées aux personnes. Elle reste fragile et dépendante des épreuves à venir* »¹²²¹. En outre, dans le cas évoqué par le rédacteur en chef cité, on devine que, lorsque la performance n'est plus conforme à ses attentes, la confiance, dès lors altérée, conduit, comme le *néomanagement* le préconise, à « *écarter des affaires ceux qui la trahissent* »¹²²².

En exposant clairement les modalités d'induction d'une figure du salarié entrepreneur, ces exemples confirment l'hypothèse d'une mobilisation des imaginaires à des fins d'autocontrôle, par l'instauration d'un acte de confiance. Cet autocontrôle procède de la crainte du jugement que le rédacteur en chef peut tenir sur les journalistes pigistes, jugement qui incite ces derniers à l'autonomie et au dépassement de soi, et qui, dans le cas où il serait déprécié, peut engendrer une cessation de collaboration, et, conséquemment, une baisse de revenus, soit *in fine* une exposition plus forte à l'incertitude et à la précarité, porteuse du danger d'un basculement dans l'exclusion socio-professionnelle¹²²³. Il serait naïf de penser que

¹²¹⁷ Propos de Safia Allag-Morris du service juridique du Syndicat National des Journalistes dans le cadre du colloque international organisé par l'Association des Journalistes Professionnels, Mars 2007, URL : <http://www.pigistepaspigeon.be/blog/>

¹²¹⁸ Amann, B., Allouche, J., *Op.cit.*

¹²¹⁹ Entretien du 23 septembre 2010.

¹²²⁰ Perilleux, T., « Être à l'épreuve dans le travail », in Nanteuil M., El Akremi, A. (dir.), *La Société flexible*, Erès, Toulouse, 2005, p. 135.

¹²²¹ Cihuelo, J., *Op. cit.*, p. 52.

¹²²² Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 130.

¹²²³ Dans son travail de thèse, Clémence Aubert affirme qu'employeurs et journalistes pigistes réduisent le degré d'incertitude en renouvelant leurs échanges. Le renouvellement d'un échange, soit d'une collaboration, dans le cadre de la pige, s'inscrit la plupart du temps dans un équilibre fragile d'un ensemble de collaborations simultanées. Lorsqu'une pige est renouvelée, une autre peut être en phase d'étiollement. Pour ne pas sous-estimer la conscience que les agents ont de leur propre réalité, nous ne pouvons souscrire à l'hypothèse selon laquelle le renouvellement d'une collaboration réduit le degré d'incertitude.

la mobilisation des imaginaires par l'instauration de la confiance s'arrête au seul périmètre des producteurs de contenus. Notre démarche empirique nous permet d'affirmer que les postes d'encadrement sont, eux aussi, concernés par le « *contrôle par élastique* » suggéré par Philippe Zarifian, contrôle assuré par une nouvelle espèce de cadres, les contrôleurs de gestion : « *C'est moi qui décide, sauf qu'après, il y a un budget par titre, budget qui n'est pas extensible et n'augmente pas. [...] Tous les trois mois, on fait un point avec le contrôleur de gestion qui dit "vous en êtes où, comment se fait-il que, qu'est-ce que vous comptez faire si vous avez dépassé pour..."* »¹²²⁴. Aussi, un rédacteur en chef, exerçant en télétravail et avec une équipe composée exclusivement de journalistes pigistes, répond par ces termes à notre question portant sur le poids de sa hiérarchie :

Qui contrôle votre travail ?

« Personne. Quasiment personne. Je suis contrôlé effectivement sur les budgets. J'ai un budget, donc là c'est facile de jeter un coup d'œil. Le contrôleur de gestion voit très bien si je suis resté dans ce que l'on m'a affecté. Je n'ai pas du tout de directeur de la rédaction ou de quoi que ce soit au-dessus, enfin quelqu'un qui ait un avis à donner sur le contenu. J'ai une grande liberté, je fais ce que je veux. Il n'y a personne qui regarde mes sujets, ni quoi que ce soit »

Donc il n'y a que le contrôleur de gestion au-dessus de vous ?

*« Non. Au-dessus de moi, il y a un cadre responsable de service, parce que je suis dans un service, et il n'est pas journaliste, il ne connaît rien à la presse, et il est juste là quand il y a des problèmes. [...] Mais c'est moi qui décide ce que je donne et à qui, quand. La personne qui signe [le cadre responsable de service] ne connaît pas les personnes [les journalistes pigistes], ne sait pas ce qui a été rendu. Voilà ! La confiance est aveugle on va dire ! [Rires] Donc là, j'ai vraiment très peu de contrôle au-dessus, je dirais »*¹²²⁵.

Nous devons finalement spécifier que la référence à la confiance entre l'encadrant d'une équipe rédactionnelle et ses « *collaborateurs* » dans les discours émanant du champ

¹²²⁴ Entretien du 2 novembre 2009.

¹²²⁵ Entretien du 23 septembre 2010.

journalistique, non seulement dépasse les frontières de la presse française¹²²⁶, mais précède temporellement l'expansion du « *nouvel esprit du capitalisme* ». Nous trouvons, en effet, des traces de son évocation dès le « *premier esprit* » du capitalisme couvrant une période allant du XIX^e siècle aux années 1930. Ainsi, l'ouvrage de Vincent Jamati, publié en 1906, stipule à propos des relations qu'un directeur (dépeint par l'auteur comme un rédacteur en chef) entretient avec ses rédacteurs, que « *c'est ici le cas de dire un mot des relations du Directeur avec son personnel. L'intérêt de la cause exige que celui sur qui pèse toute la responsabilité puisse avoir confiance en ses rédacteurs, surtout ceux qui sont directement et exclusivement attachés au bureau. Mais, condition inévitable, ceux-ci doivent en être dignes à tous les points de vue et foncièrement dévoués au journal* »¹²²⁷. Ajoutons que le journalisme, comme profession prévalant d'une « *conscience professionnelle* »¹²²⁸ et d'un sens de l'engagement, est un terrain favorable à l'épanouissement de la confiance comme signification imaginaire sociale. Enfin, soulignons que la notion de confiance s'étend au-delà du champ journalistique ; aussi, ne parle-t-on pas dans ce sens de « *confiance du public* » à l'égard des médias et des journalistes.

1.2.2 Le talent ou le « spectre de la précarité »

Rompant avec « *la froide rationalité calculatrice et gestionnaire* »¹²²⁹ des cadres en vigueur dans le second esprit du capitalisme des années 1960, les managers incarnent « *l'intuition créatrice* »¹²³⁰. En cela, ils doivent débusquer et encourager le talent de leurs « *collaborateurs* » comme force créative ; c'est dans ce sens que les gestionnaires parlent de « *talent management* »¹²³¹. Cette remarque est valable à plus d'un titre pour les industries culturelles. En effet, l'un des piliers fondamentaux de ces industries est spécifiquement de

¹²²⁶ Pour exemple, le Code du travail du Costa Rica classe les journalistes parmi les « *employés de confiance* », in Bohère, G., « Profession : Journaliste. Étude sur la condition du journaliste en tant que travailleur », Bureau International du Travail, Genève, 1984, p. 88.

¹²²⁷ Jamati, V., *Pour devenir journaliste. Comment se rédige et s'administre un journal : mécanisme de la presse, principaux cas de reportage, législation*, Librairie Victorion, Paris, 1906, p. 41.

¹²²⁸ Voir la *Charte d'éthique professionnelle des journalistes*, version de 1918, 1938 et 2011 en annexe 2.

¹²²⁹ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 123.

¹²³⁰ *Ibid.*

¹²³¹ Miralles, P., *Le management des talents*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 72.

surmonter les « crises de la créativité »¹²³² en recherchant de nouveaux talents et en renouvelant les formes¹²³³.

À ce stade, il nous faut nous arrêter un instant sur la notion de « talent ». Attaché au vocabulaire des poids et des monnaies dans la Grèce antique, le terme « talent » désignait originellement un « plateau de balance »¹²³⁴. Cette genèse économique du vocable éclaire pour beaucoup le sens que certains chercheurs lui confèrent de nos jours, en l'inscrivant dans « le nouvel esprit du capitalisme ». Richard Sennett s'est penché sur cette nouvelle appréhension du talent dans les organisations modernes, dites flexibles. Il relève une nette évolution de la notion qui, longtemps associée au mérite en induisant une construction dans le temps et dans l'effort, se rapporte désormais au potentiel, à la capacité d'adaptation des agents à de nouvelles conditions de production : « Dans le cadre du travail, le potentiel d'un être humain se mesure à sa capacité d'évoluer d'un problème à l'autre, d'un sujet à l'autre »¹²³⁵. Ces observations ne sont pas sans rappeler les principes de la « cité par projet »¹²³⁶ proposé par Luc Boltanski et Ève Chiapello, ou encore ceux progressistes du « bougisme » décrit par Pierre-André Taguieff¹²³⁷.

Souvenons-nous de la métaphore artistique du « chef d'orchestre » convoquée par l'un des rédacteurs en chef interrogés, salarié d'un groupe de presse rattaché à un pôle des industries de la culture. Le même sujet justifie ainsi le recours aux journalistes pigistes : « L'autre problème, c'est que quand tu as des gens en interne qui écrivent, et qui écrivent pendant quinze ans la même chose, tu finis par perdre une spécificité éditoriale, un renouvellement de l'écriture, de vocabulaire, de tout quoi ! Et donc, c'est bien aussi de pouvoir être juste le chef d'orchestre de gens qui arrivent et qui apportent leur spécificité, plus moderne. Ce n'est pas liée au jeunisme, il ne s'agit pas de prendre à chaque fois des gens plus jeunes, mais de prendre des gens qui ont un regard »¹²³⁸. Ces derniers propos ne sont pas anodins. Au-delà du fait que la référence à « l'homme orchestre » nous renvoie aux propos tenus par Jacques Mousseau quant à l'intensification de l'externalisation des activités de création dans les

¹²³² Miège, B., *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*, PUG, Grenoble, 2000, p. 24.

¹²³³ *Ibid.*

¹²³⁴ Danvers, F., *S'orienter dans la vie : une valeur suprême ? Dictionnaire de sciences humaines*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2009, p. 543.

¹²³⁵ « In work terms, a person's human « potential » consists in how capable he or she is in moving from problem to problem, subject to subject », Traduction de l'auteure à partir de Sennett, R., *The Culture of New Capitalism*, Yale University Press, New Haven, 2006, p. 121.

¹²³⁶ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

¹²³⁷ Taguieff, P-A., *Le sens du progrès*, Flammarion, Paris, 2004, p. 319.

¹²³⁸ Entretien du 2 novembre 2009.

années 1970¹²³⁹, nous y voyons avant tout la référence à l'univers artistique mythiquement attaché au « sacré » du désintéressement, lequel tend à éclipser la logique de rationalisation forte à l'œuvre au sein des industries de presse¹²⁴⁰. Nous affirmons, en ce sens, que la convocation du talent au sein des organisations dites flexibles agit telle une signification imaginaire, puisque la subjectivité qu'elle revêt masque les objectifs capitalistes visés, qui sont pourtant bien réels et quantifiables.

Richard Sennett nous dit que la quête de talent sied parfaitement aux spécificités des organisations flexibles dans une optique de croissance¹²⁴¹. L'auteur précise que la recherche de talents par ces organisations permet simultanément d'exclure et promouvoir les individus¹²⁴², et que ceux jugés comme dénués de talents « *sont laissés pour compte. Ils peuvent être jugés comme cessant d'être utiles ou précieux, malgré ce qu'ils ont accompli* »¹²⁴³. Ce qui amène l'auteur à désigner le corollaire du talent par « *le spectre de l'inutilité* »¹²⁴⁴. Dans les industries de presse, la convocation d'un talent journalistique se prête idéalement à l'incertitude des valeurs d'usage des produits informationnels ; le talent intervient ainsi « *bien plus comme une rationalisation a posteriori d'un contexte particulier que comme un trait personnel objectivable et incontestable* »¹²⁴⁵. Traditionnellement, le talent d'un journaliste est rapporté à ces talents d'écriture¹²⁴⁶. Réminiscence de l'héritage littéraire du journalisme, ce lien entre talent et écriture est encore prégnant dans les métadiscours de la profession : « *Quels*

¹²³⁹ En 1977, l'auteur énumère les onze règles de bonnes conduites pour éviter l'échec dans la gestion d'un magazine à l'heure de la « crise » : « *Il faut se doter d'un appareil — en particulier rédactionnel — léger. Les comptes sont vite faits et sans appel. Le responsable d'un magazine spécialisé doit être un homme-orchestre. Sa vie est passionnante, mais ses nerfs sont mis à rude épreuve. Il ne peut imaginer qu'il fera un jour manœuvrer une équipe de rédacteurs à sa dévotion* », in Mousseau, J., « La revanche de Gutenberg », *Communication et langages*, n°35, 1977, p. 103.

¹²⁴⁰ Voir au sujet de cette dualité, Utard, J-M., « Journalisme et publicité, entre rationalités techniques et talent personnel. Quelle place pour les « savoirs savants » ? », *Études de communication*, n° 27, 2004, URL : [http : //edc.revues.org/index202.html](http://edc.revues.org/index202.html), consulté le 22 septembre 2011.

¹²⁴¹ « *In prospecting for the potential to grow rather than for past achievement, the search for talent well suits the peculiar conditions of flexible organizations* », in Sennett, R., *The Culture of New Capitalism*, Yale University Press, New Haven, 2006, pp. 129-130.

¹²⁴² « *These organizations use the same instruments for a larger purpose: to eliminate as well as promote individuals* », in Sennett, R., *The Culture of New Capitalism*, Yale University Press, New Haven, 2006, pp. 129-130.

¹²⁴³ « *In this talent cull, those judged without inner resources are left in limbo. They can be judged no longer useful or valuable, despite what they have accomplished* », Traduction de l'auteure à partir de Sennett, R., *Ibid.*

¹²⁴⁴ *Ibid.*, p. 86.

¹²⁴⁵ Le Bohec, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 44.

¹²⁴⁶ Il est aisé de trouver dans les documents d'archives des références au « talent d'écriture » comme une des qualités premières du journaliste. Pour reprendre l'exemple de l'ouvrage de Vincent Jamati, on peut y lire que « *le succès d'une feuille périodique dépend surtout du talent et de la valeur de ceux qui la rédigent* », in Jamati, V., *Op. cit.*, p. 44. En 1935, le rapport Brachard souligne à son tour : « *Il est naturel que beaucoup de nos collègues ignorent dans le détail les conditions difficiles dans lesquelles s'exerce une profession qui prend l'être tout entier, à toutes les heures, et qui exige talent, application, conscience et probité* », p. 2.

journalistes pour la presse de demain ? [...] Des esprits curieux et eux-mêmes "ouverts", disponibles à la nouveauté, [...] talentueux dans l'écriture »¹²⁴⁷. Relativement au cas des journalistes pigistes, il s'avère néanmoins que la notion de talent assiste d'une toute autre dimension que celle scripturale, mais recoupe davantage avec la version du talent proposée par Richard Sennett. Ces journalistes continuent de partager un imaginaire collectif dans lequel le talent convoque une acception renvoyant au « *don divin* »¹²⁴⁸ et traduit l'idée d'un attribut inné qui fait la spécificité d'un être, et donc sa différence, et peut finalement le conduire à la réussite.

Cependant, le talent d'un journaliste pigiste, spécifiquement en presse magazine où la créativité reste un « *impératif* »¹²⁴⁹, se formalise davantage dans sa capacité d'adaptation d'un format à l'autre, d'un titre à l'autre : « *Ne cherchons pas à nous valoriser par notre style ou notre talent, mais plutôt par notre capacité à livrer rapidement du travail de qualité, et à dénicher des occasions d'affaires* »¹²⁵⁰ conseille un journaliste pigiste à ses pairs. Aussi, le *Guide de la pige* suggère cette vision du talent en assimilant la réactivité à la créativité ; il insiste ainsi sur le fait que « *les rédacteurs en chef cherchent avant tout des idées neuves, des personnes capables de sentir les tendances* »¹²⁵¹. L'attribution de la valeur d'un journaliste pigiste se fait au regard de son aptitude à ne pas être attentiste, mais, au contraire, à se montrer mobile et autonome.

On peut lire en sous-titre du guide de l'auto-entrepreneur proposé par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, que l'auto-entreprenariat consiste à « *faire fructifier [son] talent* »¹²⁵². Le statut d'auto-entrepreneur, décrié par les syndicats de journalistes comme le « *stade ultime de la précarisation* »¹²⁵³ des journalistes pigistes, en étant de plus en plus proposé par les employeurs à ces journalistes comme alternative à la pige, confirme l'hypothèse d'une convocation du talent à des fins d'autonomisation et d'autocontrôle des agents. Le potentiel de fugacité du talent accentue chez les agents le sentiment « *qu'ils [n'ont]*

¹²⁴⁷ *Livre vert* [en ligne]. 8 janvier 2009, disponible sur le site des États généraux de la presse écrite, URL : <http://www.etatsgenerauxdelapresseecrite.fr/lenjeu>, consulté le 31 mai 2011

¹²⁴⁸ Dans le Nouveau Testament, la « *parabole des talents* » rapportée par Matthieu évoque le don, l'héritage divin des talents.

¹²⁴⁹ Charon J.-M., « La presse magazine. Un média à part entière ? », *Réseaux*, n° 105, 2001, pp. 53-78.

¹²⁵⁰ Site de Nicolas Ritoux, journaliste pigiste, URL : www.pigistesanonymes.com/Pigistes-Anonymes-ebook.PDF.

¹²⁵¹ *Guide la pige* 6^{ème} édition, Entrecom, Paris, 2007-2008, p. 36.

¹²⁵² *Guide de l'auto-entrepreneur*, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, URL : www.lautoentrepreneur.fr/images/3_Guide.pdf, consulté le 20 juillet 2011.

¹²⁵³ *Les Cahiers de Témoins*, Revue trimestrielle des journalistes CGT, n°1, juin 2009, URL, http://www.snj.cgt.fr/pdf/cahierstemoinspigistes_1.pdf, consulté le 12 juillet 2011.

rien d'irremplaçable et que [leur] travail, [leur] emploi est en quelque sorte [...] un privilège fragile et menacé »¹²⁵⁴. Dès lors, la précarité s'insinue à l'esprit des agents, dans la mesure où elle « ne se laisse jamais oublier ; elle est présente, à tout moment, dans tous les cerveaux. [...] Elle hante les consciences et les inconscients »¹²⁵⁵.

Le talent présente ainsi de fortes similitudes avec la confiance, par son caractère incertain dépendant du jugement de l'Autre et le caractère éphémère de son effet qui nécessite un renouvellement permanent, sans tenir compte d'un éventuel passif d'actions¹²⁵⁶. Confiance et talent ont aussi pour point commun de favoriser l'autonomie et *in fine* l'autocontrôle des agents, ce qui confirme que « les organisations enferment moins les individus et les directions les commandent moins qu'elles ne cherchent à mobiliser leurs subjectivités, afin d'obtenir leur consentement actif »¹²⁵⁷. L'appréciation et la validité d'un talent peuvent effectivement s'ajuster aux fluctuations des besoins en compétences de l'organisation. Les rédacteurs en chef reconnaissent volontiers cet arbitraire de la subjectivité dans l'appréciation du talent : « Ce qu'il faut surtout c'est ne pas dire "je n'aime pas", c'est expliquer ce qui ne va pas. J'essaie de faire attention, de dire que c'est bien mais que ça ne me convient pas, à moi. Et c'est très vrai, c'est-à-dire qu'un article qui ne me convient pas à moi pourrait convenir à un autre rédac' chef. C'est très subjectif. Ça n'est pas du tout des maths. Donc, forcément, quand il y a un truc qui ne va pas, ça ne me va pas à moi. Donc c'est très subjectif, et il faut essayer de le replacer dans ce cadre-là »¹²⁵⁸.

Le talent, par la subjectivité de son appréciation, engendre la menace d'un couperet au-dessus des agents. Celui qui n'en démontre plus l'effectivité et l'efficience est condamné à cette forme d'inutilité sociale qu'est l'exclusion et *de facto* à la précarité. Enfin, nous rejoignons Bernard Floris et Marin Ledun lorsqu'ils allèguent que « l'employabilité, la mobilité, la course à la performance et l'individualisation de la relation salariale sont les vecteurs de la sollicitation narcissique des individus au travail. La peur du chômage et de la précarité est l'autre face insécable de cette sollicitation. Les craintes archaïques enfouies

¹²⁵⁴ Bourdieu, P., *Contre-feux*, Raisons d'agir, Paris, 1998, p. 96.

¹²⁵⁵ *Ibid.*

¹²⁵⁶ «Modern culture advances an idea of meritocracy which celebrates potential ability rather than past achievement», Sennett, R., *The Culture of New Capitalism*, Yale University Press, New Haven, 2006, p. 4.

¹²⁵⁷ Floris, B., Ledun, M., « Le marketing, technologie politique et forme symbolique du contrôle social », *Études de communication*, n° 28, 2005, URL : <http://edc.revues.org/>, consulté le 12 juin 2011.

¹²⁵⁸ Entretien du 23 septembre 2010.

*dans le narcissisme primaire sont constamment excitées par la précarisation sociale et psychique des individus atomisés »*¹²⁵⁹.

2. La modernisation syndicale par l'assimilation : « Le pigiste est l'avenir du journalisme »

La seconde catégorie d'acteurs à laquelle la mobilisation de la précarité des travailleurs renvoie, à savoir les syndicats, est généralement décrite comme en « *question* »¹²⁶⁰, voire en « *crise* »¹²⁶¹, « *difficilement en phase avec les transformations du travail* »¹²⁶², en mal d'adaptation aux nouvelles exigences du marché du travail, et dont les actions apparaissent en inertie face à un mouvement de modernisation des organisations et des stratégies managériales de plus en plus sophistiquées, lesquelles se réapproprient les rapports sociaux au sein des organisations. Chercheurs et professionnels pointent la multiplication et la dispersion tant des canaux que des acteurs de la revendication professionnelle, qui tendent à les effacer du débat social, à noyer leur voix parmi nombre d'autres, notamment associatives, et à délégitimer leur action sur le terrain. Ces instances s'avèrent démunies face à une « *pauvreté laborieuse* »¹²⁶³ d'ampleur.

Alors que le repérage de la pauvreté revenait à une tâche balisée, menée à l'aide d'indicateurs répertoriés et stables (de type monétaire essentiellement), la circonscription de la nébuleuse précarité désarçonne non seulement les chercheurs¹²⁶⁴, mais également les instances syndicales qui, s'ils « *n'ignorent pas que le visage de la pauvreté s'est transformé lors des deux dernières décennies — avec une tendance à la diminution du taux de pauvreté chez les personnes âgées et une tendance inverse, à la hausse, chez les salariés — [...] ne produisent pas pour autant une analyse distinguant cette dernière d'une approche plus large des formes de précarité et de la pauvreté en général* »¹²⁶⁵. Cette méprise faite entre pauvreté et

¹²⁵⁹ Floris, B., Ledun, M., *Op.cit.*

¹²⁶⁰ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988.

¹²⁶¹ Perrin, E., « Syndicats et collectifs face à la précarité », Intervention au Colloque « Syndicats et associations en France, concurrence ou complémentarité », CNRS-Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle, Paris, 25-26 novembre 2004, URL : <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Collo/perrin.pdf>, consulté le 13 juillet 2011.

¹²⁶² Grozelier, A-M., « Les syndicats difficilement en phase avec les transformations du travail », *Mouvements*, n° 43, 2006, pp. 15-22.

¹²⁶³ Bérout, S. et al., « L'action syndicale face à la pauvreté laborieuse, analyse des représentations et des dispositifs d'action sociale dans l'entreprise », in *Les Travaux de l'Observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, Paris, 2009.

¹²⁶⁴ Villeneuve, A., « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique », *Économie et statistique*, n° 168, 1984, pp. 85-105.

¹²⁶⁵ Perrin, E., *Ibid.*

précarité témoigne d'une dissonance entre discours et actions et aboutit à ce que « *tout se passe comme si les syndicats n'arrivaient pas à faire émerger une dynamique sociale, et du même coup à construire des stratégies mobilisatrices durables et finalisées* »¹²⁶⁶. Les discours des syndicats limitent le plus généralement la précarité à la question des bas salaires, du temps partiel ou de la progression des formes d'emplois qualifiées d'« *atypiques* ».

Relativement au champ journalistique, le cas du syndicat majoritaire des journalistes, le SNJ, suffit à observer ces tendances. Il apparaît une inadéquation des actions et des discours du syndicat aux mouvances socio-économiques dans lesquelles le journalisme contemporain s'inscrit, accusant réformes des médias publics, plans sociaux et restructurations des structures médiatiques publiques et privées. La problématique de la déontologie est particulièrement révélatrice de la lenteur de son acclimatation à de nouvelles normes professionnelles¹²⁶⁷. Dernièrement, il a fallu la menace d'une réappropriation de la question déontologique par l'État pour que le syndicat initie la refonte des textes déontologiques fondateurs, incarnés par la Charte de 1938 et la Déclaration de Munich de 1971. Le constat de Magali Prodhomme d'un « *verrouillage de l'espace éthique* »¹²⁶⁸ par le SNJ, ce dernier se plaçant de ce fait comme l'unique interlocuteur en matière d'honneur professionnel, est aujourd'hui remis en question.

Pour prendre la mesure des difficultés du syndicat à ajuster ses discours à ses modes d'action, il suffit de parcourir les communiqués de presse du syndicat diffusés sur son site Internet¹²⁶⁹. Dans un communiqué émis en ligne à l'issue du Congrès annuel du syndicat en 2010 annonçant son intention d'une réactualisation du texte et de la création d'une instance régulatrice en la matière, le SNJ fait part de sa mission « *essentielle* » qui « *serait d'instruire, de rechercher l'origine des dérives déontologiques* » ; au syndicat de poursuivre : « *Enfin, le SNJ rappelle que l'obligation de respect de la déontologie professionnelle faite à chaque journaliste dépend pour partie des conditions objectives d'exercice de la profession : tout ce qui concourt à la précarisation croissante des journalistes ou à l'assujettissement des rédactions à d'autres intérêts que ceux de l'information du public va donc à son*

¹²⁶⁶ Grozelier, A-M., *Op.cit.*, p. 15.

¹²⁶⁷ Nous reviendrons plus longuement sur la question déontologique en nous appuyant sur les récents travaux de Denis Ruellan au cours du chapitre 6.

¹²⁶⁸ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003, p. 106.

¹²⁶⁹ Voir à ce propos la fiche détaillée de la méthode, annexe 1.

encontre »¹²⁷⁰. Nous pouvons retenir de cette annonce que le syndicat met au point des solutions déontologiques à des dérives qu'il « recherche » encore, que le respect de la déontologie souffre de « conditions objectives » dont la nature reste pourtant fort incertaine, et qu'être « précaire » revient inévitablement à parjurer la déontologie journalistique.

La distance du syndicat avec les réalités de la profession journalistique et de sa pratique doit cependant être nuancée. Le SNJ a tenu une place de premier plan dans l'histoire de la formation identitaire de la profession et de son organisation. Aujourd'hui encore, il est impliqué aussi bien dans l'attribution de reconnaissance professionnelle des journalistes que dans l'intégration professionnelle des journalistes. Membre de la Commission Paritaire de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP), instance légataire de reconnaissance de légitimité professionnelle, et de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ)¹²⁷¹, le syndicat se maintient en qualité de prescripteur de professionnalité, cette « question politique »¹²⁷² cruciale dans le contre-balancement de la prolétarianisation d'une profession qui permet au travailleur de se construire comme « acteur-auteur »¹²⁷³ dans son contexte de travail. Sans être l'unique syndicat travaillant à la défense de la profession¹²⁷⁴, le SNJ est historiquement majoritaire ; lors du dernier scrutin des élections triennales à la CCIJP, en juin 2009, il a été élu à 49,59%, des voix, ce qui en fait le syndicat « de loin le plus représentatif de la profession »¹²⁷⁵.

Au cours de la première partie de ce travail, nous avons vu comment le syndicat a œuvré à une détention du monopole des représentations professionnelles du journalisme qui, si elle s'étiolle sensiblement¹²⁷⁶, perdure encore de nos jours. « Les syndicats ont aussi leur part dans la perpétuation de la précarité »¹²⁷⁷ affirme Lionel Okas à propos du champ journalistique.

¹²⁷⁰ « Le SNJ fera de nouvelles propositions », Communiqué du SNJ, 16 octobre 2010, <http://snj.fr/spip.php?article2018>, consulté le 15 juin 2011.

¹²⁷¹ La CPNEJ est une structure consultative attributive de reconnaissance des formations initiales au journalisme Ce que prévoient les articles 10, 11, 12, 13, 15 et 18 de la Convention collective nationale de travail des journalistes (CCNTJ) et les accords nationaux et articles du Code du travail concernant la formation professionnelle, l'apprentissage et les commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation.

¹²⁷² Blin, J-F., *Représentations, pratiques et identités professionnelles*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 208.

¹²⁷³ *Ibid.*

¹²⁷⁴ On compte aussi les syndicats suivants : CFTC, CFTD, Union syndicale SUD Culture Solidaires, SNJ-CGT.

¹²⁷⁵ Page de présentation du SNJ sur le site institutionnel du syndicat : <http://www.snj.fr/spip.php?rubrique11>, consulté le 24 juin 2011. Au baromètre de la profession (les élections triennales à la commission paritaire qui délivre la carte de presse), le SNJ est de loin le plus représentatif face aux huit listes en compétition.

¹²⁷⁶ C'est l'avis partagé par de nombreux professionnels, à l'instar de Jean-Pierre Tailleur qui parle d'une « défaillance » des syndicats, in *Bévues de presse. L'information aux yeux bandés*, Editions du Félin, 2002, pp.191-192.

¹²⁷⁷ Okas, L., « Faire de nécessité vertu », *Sociétés contemporaines*, 2007, n° 65, p. 105.

Sur un plan purement discursif et en accord avec Maryse Bresson¹²⁷⁸, nous considérons que l'usage de la précarité par les syndicats dans le débat public, lequel consiste à dénoncer les conséquences régressives — en égard aux acquis sociaux — du virage néolibéral des économies depuis les années 1980, n'est pas neutre. Nous devons donc porter une attention toute particulière à la conception de la précarité nourrie par cet acteur et à sa manière de la formaliser dans les discours qu'il produit et diffuse, spécifiquement dans un contexte socio-économique où la « modernisation » est devenue le mot d'ordre.

Magali Prodhomme a pointé la spécificité du SNJ à donner une prépondérance à la tradition tout en ajustant celle-ci à la modernité ; le syndicat conjugue sagement tradition et modernité, « *deux figures qu'il assume et qu'il entend utiliser à dessein* »¹²⁷⁹. Ces remarques éclairent considérablement les raisons du temps long qu'a pris le SNJ, depuis l'adoption de la loi Cressard, pour intégrer dans ses revendications les problématiques relatives à la pige. Le SNJ n'a pas eu de véritable rôle à jouer en 1974, dans le cadre des actions menées pour une reconnaissance légale des journalistes pigistes¹²⁸⁰. Il a fallu attendre le début des années 2000, à l'issue d'une recrudescence significative du nombre de journalistes à la pige depuis les années 1980¹²⁸¹ et une expansion d'Internet permettant aux journalistes pigistes de sortir de l'invisibilité en s'appropriant, souvent avec militantisme, les blogs et autres supports d'expression, pour constater leur prise en compte formelle dans les stratégies de communication et de mobilisation du syndicat. Une syndicaliste formule le constat qu'« *il y a de toute façon une obligation pour tous les syndicats de prendre en considération la situation des journalistes pigistes, parce que, maintenant, il y en a quand même presque 7000, plus tous ceux qui ne demandent pas la carte* »¹²⁸². Cette intégration des journalistes pigistes aux problématiques couvertes par le syndicat ne s'effectue toutefois pas en totale contradiction

¹²⁷⁸ Bresson, M., « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales "d'entre-deux" », *SociologieS*, 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/index3421.html>, consulté le 23 octobre 2011.

¹²⁷⁹ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003, p. 109.

¹²⁸⁰ Lorsque nous questionnons Jacques Cressard sur une éventuelle implication du syndicat dans la rédaction du rapport parlementaire relatif à la loi en question, celui-ci affirme n'avoir le souvenir « *d'aucun contact, ni d'aucune rencontre* ». Les syndicats ne sont pas non plus évoqués dans les débats parlementaires. Ce qui contredit les propos de Christophe Dabitch lorsqu'il affirme dans l'ouvrage collectif *Journalistes précaires* que « *les avancées en faveur des pigistes [...] sont les fruits du travail des syndicats* », in Accardo, A. (dir.), *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux, 1998, p. 320. Notons par ailleurs que le syndicat prend soin de ne pas s'approprier explicitement cette reconnaissance juridique des journalistes pigistes.

¹²⁸¹ Entre 1980 et 2000, la part de journalistes pigistes encartés a doublé, passant de 9,6% à 18% à la fin des années 1990. Ce chiffre s'est néanmoins stabilisé depuis.

¹²⁸² Entretien du 9 novembre 2009.

avec sa tradition corporatiste et clientéliste, loin de là. Il apparaît effectivement que le SNJ jongle adroitement entre tradition et modernité, et que, dans ce schéma d'action *a priori* paradoxal, la précarité sert de liant lui permettant de s'inscrire dans des problématiques socio-professionnelles modernes et de composer avec une nouvelle demande sociale, sans pour autant rompre avec ses principes distinctifs hérités des années 1920.

Dans *Journalistes précaires*, Christophe Dabitch pose la question, légitime d'après nous, d'une défense des « précaires » par les syndicats dans une optique purement symbolique, pour la forme¹²⁸³. Nous actualisons l'interrogation de l'auteur et supposons que la défense des dits « précaires », et spécifiquement des journalistes pigistes « *au premier rang des victimes, les plus fragiles* »¹²⁸⁴, par le syndicat s'inscrit dans une stratégie communicationnelle revêtant non seulement une visée cognitive (promouvoir le syndicat auprès de potentielles recrues), mais également conative (faire adhérer cette cible). « *Le pigiste est l'avenir du métier* » nous confiait Safia Allag-Moris, chargée de la permanence juridique au SNJ en 2007. À l'issue de notre analyse du corpus des communiqués de presse du syndicat¹²⁸⁵, il semble que l'usage du vocable précarité est le plus régulièrement lié à la jeunesse, signe d'un rapprochement stratégique¹²⁸⁶.

2.1. Des viviers d'emploi aux viviers d'électeurs

« *Trop jeunes à vingt ans, Encore précaires à vingt-cinq* »¹²⁸⁷, scande le SNJ dans l'un de ses communiqués : la précarité est apparemment l'une des caractéristiques déterminantes de la jeunesse pour le syndicat. La mise en rapport de la précarité avec la jeunesse n'est pas propre au journalisme : la rationalisation du champ de production culturelle s'exprime ici par sa soumission aux mêmes logiques d'emploi que d'autres industries¹²⁸⁸. Ce qui conduit Denis Ruellan à avancer que « *durant la décennie 1990, la précarité des journalistes s'est accrue,*

¹²⁸³ Dabitch, C., « Précaires et syndicats », in Accardo (dir.), *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux, 1998, p. 324.

¹²⁸⁴ « L'audiovisuel public en danger », Communiqué du SNJ, 16 octobre 2004.

¹²⁸⁵ Pour plus de détails sur la méthode et la nature du corpus en question, voir la fiche détaillée de la méthode en annexe 1 et la liste des communiqués en annexe 5.

¹²⁸⁶ Gauthier, M., « La précarité au Québec : un concept parmi d'autres pour parler des jeunes », *SociologieS*, 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/index3443.html>, consulté le 23 octobre 2011.

¹²⁸⁷ « La mobilisation doit être massive sur les retraites », Communiqué du SNJ, 22 mai 2008.

¹²⁸⁸ Voir à ce sujet Schehr, S., *Pour une autre approche du chômage des jeunes*, Thèse en sociologie de la culture européenne sous la direction de Patrick Watier, Université Strasbourg 2, 1998.

notamment pour les jeunes »¹²⁸⁹, donnant à entendre la précarité comme la non-accession à un emploi stable, à une norme d'emploi.

L'une des transformations morphologiques majeures que la profession a connues depuis les années 1980, et plus encore depuis la décennie 1990, relève de son rajeunissement¹²⁹⁰. Parmi les journalistes de moins de 35 ans, une part majoritaire occupe des emplois étiquetés comme étant « précaires » : 77,2% des journalistes en CDD et 40,5% des journalistes à la pige¹²⁹¹. Nous savons que, dès leur sortie de formation, les jeunes diplômés, spécialement ceux des écoles agrées, sont amenés à expérimenter la pige comme une « phase du processus d'intégration à une entreprise »¹²⁹² — aussi qualifiée de « sas » à l'entrée du marché du travail — amenant ces derniers à intégrer des « viviers ». L'interpellation récurrente des jeunes journalistes, désignés de « nouvelle niche de précarité »¹²⁹³ par le SNJ, doit être attentivement observée, car elle nous éclaire sur les « lieux »¹²⁹⁴ et les conditions de production du discours syndical au nom d'une mobilisation contre la dite précarité.

La syndicalisation des jeunes¹²⁹⁵ représente une gageure considérable pour les syndicats, quelle que soit leur inscription politique et professionnelle, d'autant qu'il est convenu que l'entrée des jeunes sur le marché du travail s'effectue souvent par une « précarité d'insertion »¹²⁹⁶, contrariant ainsi l'affiliation syndicale. Lorsqu'il s'agit d'élaborer leur stratégie de syndicalisation et de mobilisation à l'attention des jeunes, les syndicats doivent composer avec une double contrainte. D'une part, le « désenchantement démocratique »¹²⁹⁷, bien qu'il soit « relativement commun à toute la génération »¹²⁹⁸, est aujourd'hui assorti d'une prise de conscience chez les jeunes de l'impossibilité de la transformation radicale de la

¹²⁸⁹ Marchetti, D., Ruellan, D., *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, La Documentation Française, Paris, 2001, p. 19.

¹²⁹⁰ Voir Marchetti, D., Ruellan, D., *Ibid.*

¹²⁹¹ « Photographie de la profession des journalistes. Étude des journalistes détenteurs de la carte de journaliste professionnel de 2000 à 2008 », Observatoire des métiers de la presse, Mai 2009, accessible à l'adresse : <http://www.metiers-presse.org/pdf/1301477075.pdf>.

¹²⁹² Marchetti, D., Ruellan, D., *Ibid.*, p. 57.

¹²⁹³ « Le SNJ dit non au CPE : Contrat de Première Exploitation », Communiqué du SNJ, 31 janvier 2006.

¹²⁹⁴ Charaudeau, P., « Un modèle socio-communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégies d'individuation », *Médias et Culture*, Numéro spécial, Janvier 2006, p. 22.

¹²⁹⁵ Les communiqués du SNJ laissent entendre une acception large de la jeunesse, allant du public lycéen (relatifs à la mobilisation lycéenne contre la mise en place du CPE) jusqu'aux nouveaux entrants sur le marché du travail, soit des étudiants en fin d'études supérieures. Pour davantage de précisions sur le corpus de communiqués de presse du syndicat, voir la fiche détaillée de la méthode en annexe 1.

¹²⁹⁶ Guédon, M-C., « L'insertion professionnelle des jeunes : Regards sur la possibilité d'une utilisation créatrice de la précarité d'emploi », in Fournier, G., Monette, M. (dir.), *L'insertion socioprofessionnelle : un jeu de stratégie ou un jeu de hasard*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2000, p. 81.

¹²⁹⁷ Perrineau, P. (dir.), *Le désenchantement démocratique*, Éditions de l'Aube, Paris, 2003.

¹²⁹⁸ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 153.

société promue par les instances syndicales. Contrairement à ce que nombre de chercheurs, nostalgiques de Mai, ont pu avancer¹²⁹⁹, les jeunes générations ne sont nullement touchées par un individualisme démobilisateur et dépolitisé, mais « *développent leurs actions politiques de façon plus expérimentale* » en laissant « *derrière eux pour l'instant les "modèles"* »¹³⁰⁰.

D'autre part, à ce premier obstacle s'ajoute la difficulté de stabiliser l'engagement de ceux que l'on désigne précisément comme « *précaires* ». Les journalistes à la pige, dont la majeure partie est comprise dans une tranche d'âge entre 26 et 34 ans¹³⁰¹, sont plus enclins à se détourner des instances représentatives, ainsi que le confirme une représentante du SNJ : « *Les pigistes sont souvent, tellement [soupir] dans leurs problématiques de survie, d'avoir du travail, de se faire payer, que le syndicalisme, ils n'y pensent pas spécialement* »¹³⁰². D'après la première enquête sur les journalistes pigistes réalisée par le SNJ en 2003, moins de 20% de ces journalistes participent aux élections. Ce rapport entre précarité et syndicalisation est d'ailleurs relevé par la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ), organisation régionale de la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) : « *le pourcentage de journalistes free-lances affiliés à un syndicat est généralement plus bas que celui d'autres journalistes, ce qui signifie que les journalistes indépendants sont sous-représentés dans une certaine mesure* »¹³⁰³.

Le SNJ a beau être le « *syndicat le plus représentatif* »¹³⁰⁴, ce dont il ne manque d'ailleurs pas de s'enorgueillir dans nombre de ses communiqués, il n'en demeure pas moins victime de ce manque de ralliement qu'il ressent avec plus de crainte lors de période de campagne. Lors de la campagne de l'après-premier tour pour les élections à la Commission de la carte de 2009, le syndicat pointe son « *bien piètre résultat* »¹³⁰⁵, et un « *bien mauvais signal envoyé à tous ceux, jeunes pour la plupart, qui rêvent d'être détenteur un jour de la carte, mais n'y ont pas accès parce que cantonnés dans un statut inapproprié ou victimes de revenus trop*

¹²⁹⁹ Legois, J.-P., « Mai 68 : grand soir d'un syndicalisme révolutionnaire étudiant ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74. 2004, pp. 74-78.

¹³⁰⁰ Muxel, A., « L'engagement politique dans la chaîne des générations », *Projet*, n° 316, 2010, p. 68.

¹³⁰¹ Marchetti, D., Ruellan, D., *Op. cit.*

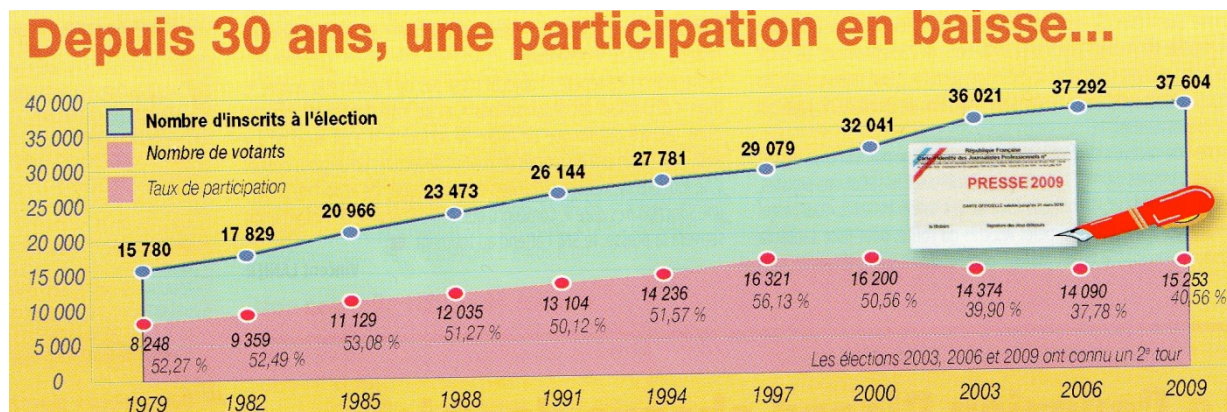
¹³⁰² Entretien du 30 novembre 2009.

¹³⁰³ Le rapport désigne les journalistes pigistes sous l'anglicisme « *free-lance* » par souci d'homogénéité du propos européen, in Nies, G., Pedersini, R., « Les journalistes free-lances dans l'industrie médiatique européenne », Rapport fait avec le soutien de la Commission européenne, Fédération Européenne des Journalistes (FEJ), 2003, URL : <http://europe.ifj.org/assets/docs/251/117/9d877fb-4d45375.pdf>.

¹³⁰⁴ « Commission de la carte : score historique pour le SNJ », Communiqué du SNJ, 17 juin 2009.

¹³⁰⁵ « Une priorité, faire voter SNJ ! », *Le Journaliste*, n° 293, 2^{ème} trimestre 2009, p. 3.

modestes par excès de précarité »¹³⁰⁶. Il appelle alors au vote pour « continuer à avoir des élus au plus près des nouveaux confrères et consœurs, des plus précaires »¹³⁰⁷. À l'issue de ces élections, le syndicat déplore une « seule ombre au tableau : un taux de participation de 40,56%, ce qui est toujours décevant compte tenu des grandes difficultés dans lesquelles se débat aujourd'hui la profession, notamment en termes d'emploi et de précarité »¹³⁰⁸. Ce taux, qui chute régulièrement depuis les dix dernières années, était moindre lors de la campagne antérieure, en 2006, atteignant 37,80%.



Source : Le Journaliste SNJ n°294, 2009.

Ce faible taux de participation, qualifié d' « échec »¹³⁰⁹ par le SNJ et expliqué, entre autres raisons, par la « précarisation », justifie, d'après lui, un questionnement des militants sur leurs « stratégies, leurs pratiques... »¹³¹⁰. Nous considérons que l'appel du SNJ à la mobilisation des « précaires », et spécialement des jeunes journalistes, relève de ce remaniement de stratégie envisagé par le SNJ à des fins électorales « à l'heure où la représentativité du SNJ est volontiers mise en doute »¹³¹¹. Le positionnement du SNJ observé dans le cadre des mouvements contre le Contrat Première Embauche (CPE) en 2006 laisse entrevoir cette stratégie de rapprochement du syndicat vers la cible jeune. Cette stratégie est perceptible dans les discours de l'organisation : « Engagé depuis longtemps dans la lutte contre la précarité, le SNJ était aux côtés des jeunes le 7 février, les 7 et 18 mars, et a participé à l'appel unitaire intersyndical du 10 mars »¹³¹² ; « La profession de journaliste a

¹³⁰⁶ « Une priorité, faire voter SNJ ! », *Le Journaliste*, n° 293, 2^{ème} trimestre 2009, p. 3.

¹³⁰⁷ *Ibid.*

¹³⁰⁸ « Commission de la carte : score historique pour le SNJ », Communiqué du SNJ, 17 juin 2009.

¹³⁰⁹ « Carte : un succès historique pour le SNJ », *Le Journaliste*, 3^{ème} trimestre 2009, p. 6.

¹³¹⁰ *Ibid.*

¹³¹¹ *Ibid.*

¹³¹² « Retrait sans conditions du CPE, Contrat de Première Exploitation - Le SNJ appelle à participer à la journée d'action du 28 mars », Communiqué du SNJ, 22 mars 2006.

aussi ses masques blancs avec la multiplication de CDIE (contrats à durée impossible à déterminer) : stages peu ou pas rémunérés, piges au rabais, CDD à répétition, sont le quotidien de nombreux jeunes journalistes ayant rêvé d'une profession à forte implication sociale »¹³¹³.

L'enjeu d'une séduction de la cible jeune revient à la fois à assurer la relève pour un syndicat « *uniquement constitué de militants bénévoles* »¹³¹⁴ et à venir grossir son nombre d'électeurs potentiels pour ainsi garantir la pérennité d'un monopole de la représentativité dont le syndicat ne cesse de se targuer. C'est dans ce sens qu'un rapport publié par la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) suggérait à propos des relations entre établissements de formation et syndicats que « *les syndicats peuvent envisager une stratégie proactive pour l'établissement de bonnes relations avec toutes les institutions qui comptent des étudiants ; le dialogue avec les institutions et les étudiants, par l'intermédiaire de la représentation formelle, peut garantir l'influence du syndicat sur le contenu éducatif et créer des retombées positives comme le contact avec de futurs jeunes membres le plus tôt possible* »¹³¹⁵.

La même ambition anime le SNJ quand il appelle les journalistes pigistes à faire valoir leur droit d'être « *électeur et éligible* »¹³¹⁶ et à revendiquer une reconnaissance de leur droit électoral qui, d'après le syndicat majoritaire, « *constitue un enjeu et un symbole de la reconnaissance des journalistes pigistes comme salariés de l'entreprise* »¹³¹⁷. Dans le même dessein, le SNJ édicte que « *dans chaque entreprise, les délégués devront s'assurer que les pigistes sont bien inscrits au registre unique du personnel. Et, à partir de là, leur donner accès aux élections dans l'entreprise* »¹³¹⁸. En s'appuyant sur un discours de responsabilisation, dont le SNJ est d'ailleurs coutumier¹³¹⁹, voire de délégation, le syndicat

¹³¹³ « Le SNJ dit non au CPE : Contrat de Première Exploitation », Communiqué du SNJ, 31 janvier 2006.

¹³¹⁴ « Commission de la carte : score historique pour le SNJ », Communiqué du SNJ, 17 juin 2009.

¹³¹⁵ « Journalisme : les syndicats en prise avec l'avenir », Rapport de la Fédération Internationale des Journalistes, 2010, URL : <http://www.ifj.org/assets/banners/255/198/605baff-be905c6.pdf>.

¹³¹⁶ « Non à un « accord » qui réduit les droits des journalistes pigistes », Communiqué du SNJ, 20 novembre 2008.

¹³¹⁷ « Les élections de DP et CE - Pigiste mode d'emploi », Site du SNJ, Rubrique « Le journaliste pigiste », mai 2010.

¹³¹⁸ « Orientations du groupe de travail Pigistes », Communiqué du SNJ, 18 octobre 2003.

¹³¹⁹ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003.

« invite tous les journalistes pigistes à s'informer sur leurs droits pour mieux les défendre, individuellement et collectivement, et à se syndiquer au SNJ »¹³²⁰.

« Syndiquer de nouveaux adhérents » : première des trois prérogatives retenues à l'issue du Congrès annuel du SNJ tenu à Strasbourg en 2010. Pour « trouver les moyens de syndiquer de nouveaux adhérents »¹³²¹, le syndicat propose la mise en place de neuf actions. L'une d'elles fait écho à la préconisation émise par la FEJ citée plus haut : « S'intéresser aux futurs journalistes en formation dans les écoles de journalisme reconnues par la profession »¹³²². Si, comme l'affirme Magali Prodhomme, le discours syndical se construit dans l'opposition à celui patronal, il apparaît que les stratégies respectent ce même principe. Étant entendu que « les jeunes journalistes issus des formations professionnelles sont parfaitement ajustés aux attentes des employeurs »¹³²³, le SNJ a tout intérêt à capter l'attention de cette cible pour contrer des stratégies de communication managériales de plus en plus pointues. Lorsque le syndicat formule le diagnostic que « dans nos entreprises de presse, [...] le jeunisme est devenu la valeur suprême »¹³²⁴, l'optique est d'adapter ses stratégies de communication en termes de messages mais également, nous allons le voir, en termes de supports et d'outils.

À cet effet, la précarité prend à la fois la forme d'un argument électoral et celle d'un argument de mobilisation destiné à contrecarrer la fatalité selon laquelle « la fin des syndicats, c'est d'abord la disparition des militants »¹³²⁵. La tâche est d'autant plus ardue pour le syndicat qu'il est bien connu que « les jeunes se syndiquent en bien faible nombre et quand ils le sont, ils militent peu à l'intérieur des organisations syndicales »¹³²⁶. Il est, de surcroît, observé « chez les précaires, notamment les plus jeunes, une relative indifférence ou défiance vis-à-vis des syndicats, qui sont perçus [...] comme privilégiant la défense des travailleurs

¹³²⁰ « Droits et Contrat de travail Pigiste mode d'emploi », Site du SNJ, Rubrique « Le journaliste pigiste », mai 2010.

¹³²¹ « Sur la table : photojournalisme, syndicalisation et souffrance au travail », *Le Journaliste*, n° 295-296, 2009-2010, p. 16.

¹³²² Nies, G., Pedersini, R., « Les journalistes free-lances dans l'industrie médiatique européenne », Rapport fait avec le soutien de la Commission européenne, Fédération Européenne des Journalistes (FEJ), 2003, <http://europe.ifj.org/assets/docs/251/117/9d877fb-4d45375.pdf>.

¹³²³ Marchetti, D., Baisnée, O., « L'économie de l'information en continu. À propos des conditions de production dans les chaînes d'information en général et à Euronews en particulier », *Réseaux*, n° 114, 2002, p. 203.

¹³²⁴ « La parole à ceux qui poursuivront l'histoire », *Le Journaliste*, n° spécial « 90 ans du SNJ », octobre 2008, p.28.

¹³²⁵ Labbé, D., *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, L'Harmattan, Paris, 1996, p. 75.

¹³²⁶ Sandi, M., « Déterminants de la désertion syndicale en France », *REMEST*, Vol. 2, n° 1, 2006, p. 83.

stables et ne faisant pas assez de place à la défense des travailleurs précaires, et ne proposant pas de ligne de résistance cohérente face à l'extension du précarariat »¹³²⁷.

Il est intéressant de constater un usage du terme « précarité » par le SNJ, lui permettant d'élargir opportunément sa cible. Tantôt le syndicat figure la précarité par la jeunesse, où la pige est englobée dans une liste de formes d'emploi « atypiques » : « *Le SNJ rappelle que la profession de journaliste souffre particulièrement de l'augmentation de la précarité sous diverses formes : condition de journaliste pigiste non choisie, contrats à durée déterminée, paiement abusif sous forme de droits d'auteur, contrats nouvelles embauches... Cette précarité frappe particulièrement les jeunes journalistes cherchant à entrer dans la profession, y compris les diplômés des douze écoles officiellement reconnues* »¹³²⁸. Tantôt, il procède à une distinction entre « précaires » et jeunes : « *Et ils n'accepteront pas que soient refoulés des rédactions les jeunes diplômés de journalisme et des journalistes précaires (CDD et pigistes) ayant fait leurs preuves : cet investissement dans un métier de vocation doit être une priorité* »¹³²⁹.

La désignation faite des jeunes par le SNJ reste aussi floue que l'acception qu'il donne de la précarité. Si l'usage du terme « jeunes » permet de « *subsumer sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun* »¹³³⁰ et ainsi toucher un public de plus en plus élargi du fait du report de l'entrée dans la vie active, attacher le vocable à celui de « précarité » (et ses déclinaisons lexicales), dont l'« *élasticité militante* »¹³³¹ permet de toucher des publics socialement très hétérogènes, optimise le ratissage d'un public encore plus vaste. Alors que certains sociologues, à l'instar de Danièle Linhart et Anna Malan¹³³², dénoncent un éloignement idéologique et culturel, de même qu'une absence de référence commune entre les jeunes et les syndicats, la mise en discours de la précarité permettrait alors un rapprochement entre ces deux mondes.

¹³²⁷ Perrin, E., *Op. cit.*

¹³²⁸ « Journalistes et précarités », Communiqué du SNJ, 9 novembre 2005.

¹³²⁹ « Groupe Ebra : l'emploi des journalistes menacé » Communiqué du SNJ, 8 mars 2007.

¹³³⁰ Bourdieu, P., *Question de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 145.

¹³³¹ Boumaza, M., Pierru, E., *Op. cit.*, p. 11.

¹³³² Linhart, D., Malan, A., *Fin de siècle, début de vie. Voyage au pays des 18-25 ans*, Syros-Alternatives, Paris, 1990.

On tend souvent à rapprocher précarité et mobilité dans une perspective de déplacement socio-professionnelle des agents, couramment liés à des critères spatiaux¹³³³. Contrairement à d'autres champs professionnels inscrits dans l'économie de services, précarité rime souvent avec déplacements dans le champ du journalisme ; *a contrario* ce sont « *l'enracinement local, la fidélité et la stabilité [qui] constituent aujourd'hui, paradoxalement, des facteurs de précarité* »¹³³⁴. Or, ces déplacements œuvrent à la constitution d'un capital de mobilité pour les acteurs qui les opèrent. La mobilité qui caractérise les journalistes à la pige, passant d'un employeur à l'autre, d'un média à l'autre, ou d'un titre à l'autre, favorise le tissage d'un réseau social non négligeable pour une instance en mal de représentativité. Pour le syndicat, désireux d'« *améliorer encore les performances de son navire* »¹³³⁵, ce réseautage représente un décuplement des opportunités de revendications et de terrains d'action. La posture opportuniste adoptée par le SNJ atteste de sa quête de mobilité.

Patrick Charaudeau nous dit que « *l'homme ne parle pas d'abord pour découper, décrire, structurer le monde ; il parle d'abord pour se mettre en relation avec l'autre, parce qu'il y va de sa propre existence* »¹³³⁶. Cette remarque est également valable à l'échelle d'un groupe, institutionnalisé ou non. Le cas du SNJ nous apprend que les syndicats ne peuvent se contenter d'agir « *par procuration* »¹³³⁷, en s'accommodant d'une seule dimension institutionnelle, voire virtuelle dans laquelle les adhérents sont absents, tels que le laissent entendre Dominique Andolfatto et Dominique Labbé. En interpellant la catégorie « jeunes », le SNJ a saisi que son avenir dans un monde connexionniste dépendait vivement de sa propension à devenir « *un faiseur opportuniste* »¹³³⁸.

¹³³³ Jouffe, Y., *Précaires mais mobiles. Tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité*, Thèse en sociologie des transports sous la direction conjointe de Francis Godard et de Marie-Hélène Massot, École Nationale des Ponts et Chaussées, 2007.

¹³³⁴ Boltanski, L., Chiapello, E., « Inégaux face à la mobilité », *Projet*, n° 271, 2002, p. 102.

¹³³⁵ « Le SNJ prend le temps de penser à lui », *Le Journaliste*, n° 297, 2^{ème} trimestre 2010, p. 18.

¹³³⁶ Charaudeau, P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles, 2005, p. 31.

¹³³⁷ Andolfatto, D., Labbé, D., « La transformation des syndicats français. Vers un nouveau modèle social ? », *Revue française de science politique*, Vol. 56, n° 2, avril 2006, p. 293.

¹³³⁸ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 441. Cette stratégie d'investissement sur les jeunes générations pour assurer l'avenir n'est pas inédite chez le SNJ. Dès sa création et les premières actions en faveur de la reconnaissance du journalisme professionnel, Georges Bourdon comprenait que « *si le syndicat avait été lancé par des "anciens" il ne pourrait réussir qu'avec l'appui des nouvelles générations* », cité par Vuyenne, B., « Les journalistes », *Revue française de science politique*, n° 4, 1959. p.921.

2.2 « Confiscation orchestrée » de la précarité et modernisation syndicale

La communication est un « "acteur" du changement social »¹³³⁹, avance Bernard Miège. L'on comprend alors mieux pourquoi le SNJ, dans son rôle d'acteur du changement social, a été, comme d'autres syndicats de journalistes, gagné par « *le virus de la communication* »¹³⁴⁰, *a fortiori* depuis le développement d'Internet. Il est, par exemple, révélateur qu'à l'issue de la Commission de première instance pour l'attribution des cartes professionnelles, le Président SNJ de la Commission insiste lourdement pour « *promouvoir l'ouverture et la communication de la CCIJP, à mieux la faire connaître des journalistes mais aussi du grand public* », au travers de « *deux chantiers de longue haleine* », comprenant celui d'une « *profonde refonte* » du site Internet et du développement des « *autres modalités de communication pratique (accueil physique et téléphonique...)* [qui] *doivent aussi être améliorées* »¹³⁴¹. Pour autant, comme Bernard Miège le souligne, si, de manière générale, les syndicats ont rénové leur matériel d'information depuis le développement des TIC, ils restent toutefois confrontés à certaines contraintes, essentiellement budgétaires, limitant leur recours aux moyens de masse (affichages, films, spots, etc.). S'agissant du SNJ, l'« *impératif communicationnel* »¹³⁴² auquel il tente de répondre transparait particulièrement lorsqu'il s'agit de défendre la cause des précaires dont il se prévaut d'être le défenseur¹³⁴³. Cet impératif se fait d'autant plus pressant lorsqu'on sait que, progressivement, « *le management communicationnel [...] se substitue à l'emprise syndicale sur la communication symbolique à propos de la fonction sociale de l'entreprise et du travail* »¹³⁴⁴.

Au cours de la première partie de ce travail, nous avons fait état de la logique corporatiste du SNJ qui lui a d'ailleurs permis d'écarter les journalistes pigistes du noyau légitime de la profession. Récemment, une évolution majeure a contraint le syndicat majoritaire à rompre avec ces principes élitistes. Un représentant nous explique que le SNJ a dû compter avec la recrudescence du nombre de journalistes à la pige, et qu'il a été, par conséquent, tenu de

¹³³⁹ Miège, B., *La société conquise par la communication : Logiques sociales*, T.1, PUG, Grenoble, 1996, p. 142.

¹³⁴⁰ *Ibid.*

¹³⁴¹ « Première instance. Voyage au centre du journalisme », Communiqué du SNJ, 1^{er} janvier 2009, URL : <http://www.snj.fr/spip.php?article836>.

¹³⁴² Vakaloulis, M., « Stratégie de communication et renouveau syndical », in Duchesne, F., Vakaloulis, M. (dir.), *Médias et luttes sociales : repenser l'expérience syndicale*, L'Atelier, Paris, 2003, p. 163.

¹³⁴³ Le SNJ se dit lui-même « *attaché [...] à la lutte contre la précarité* », dans le communiqué « *Prise d'otages tragique au Progrès* » du 23 avril 2007.

¹³⁴⁴ Floris, B., « La gestion symbolique, entre ingénierie et manipulation », *Sciences de la société*, n° 50-51, 2000, p. 177.

« répondre à une demande »¹³⁴⁵ en réadaptant ses actions au service des professionnels et en ajustant, voire en modernisant, ses stratégies communicationnelles. Cependant, le SNJ doit s'accommoder du peu de réceptivité du public visé. En effet, la réactivité à retardement du syndicat a éveillé chez les journalistes pigistes méfiance et discrédit : « *Je ne crois pas que les syndicats soient capables de changer quoi que ce soit au statut et au traitement des journalistes, de façon générale* »¹³⁴⁶ ; « *c'est une espèce de cercle un peu vicieux. Les syndicats défendent mal les pigistes, donc les pigistes sont méfiants vis-à-vis des syndicats, ils ne votent pas, ils ne se présentent pas. Et puis, les syndicats, ils font aussi du clientélisme* »¹³⁴⁷. Ces propos corroborent le constat établi par Christophe Dabitch en 1998 : « *Pigistes et précaires font peu appel aux organisations syndicales* »¹³⁴⁸, du fait de la « *mauvaise image des syndicats* »¹³⁴⁹ auprès de ce public.

Pour remédier à cette lacune, le syndicat tente aujourd'hui d'amorcer un processus de réorientation de ses valeurs. À ce propos, un journaliste pigiste explique : « *On peut difficilement nous ignorer aujourd'hui, vu notre nombre, les instances ne nous ont pas pris en considération assez tôt. Elles s'en occupent aujourd'hui alors qu'on est déjà passé à l'étape suivante* »¹³⁵⁰. Les propos de ce journaliste mettent l'accent sur deux phénomènes. D'une part, ils insistent sur le retard du SNJ à prendre conscience des transformations des marchés du travail journalistique¹³⁵¹. D'autre part, cette « *étape suivante* » à laquelle les journalistes pigistes seraient « *déjà passé [s]* » pointe la seconde contrainte que le SNJ affronte : le phénomène de réappropriation des modes de revendications et de mobilisation par les journalistes pigistes, phénomène qui court-circuite considérablement les initiatives syndicales, spécifiquement depuis l'expansion d'Internet.

Dès la fin des années 1990 et davantage depuis les années 2000, on constate une mise en visibilité initiée par les journalistes pigistes de leurs revendications salariales, s'exprimant

¹³⁴⁵ Entretien du 17 avril 2007.

¹³⁴⁶ Entretien du 7 juin 2008.

¹³⁴⁷ Entretien du 30 septembre 2009.

¹³⁴⁸ Dabitch, C., « Précaires et syndicats », in Accardo (dir.), *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux, 1998, p. 321.

¹³⁴⁹ *Ibid.*, p. 322.

¹³⁵⁰ Entretien du 19 avril 2007.

¹³⁵¹ Dans un élan introspectif, le SNJ semble reconnaître ce décalage ; en atteste une motion soumise en 2005 par Alain Girard, alors premier secrétaire général, intitulée « *Réussir la mutation du SNJ* », motion qui insiste sur la nécessité de s'adapter aux « *mutations économiques, sociologiques et culturelles de notre époque* », in « Congrès 2005 : Le SNJ se donne un nouveau secrétaire général », Communiqué du SNJ, 14 octobre 2005.

spécifiquement en ligne¹³⁵². Une majorité de nos interrogés cite d'ailleurs Internet (blogs, sites personnels et liste de discussion) comme source première d'informations relatives aux droits des journalistes pigistes, les syndicats (et essentiellement le SNJ) n'intervenant qu'en second, voire en troisième lieu (après le recours aux pairs dans le cercle amical). Laurence Favier avance que « *la relation au développement de l'internet et des TIC mobiles, leur généralisation, donnerait aux citoyens les moyens de s'exprimer et de se mobiliser en dehors des appareils syndicaux* »¹³⁵³. La multiplication d'associations professionnelles et de « collectifs » ces dernières années, qui n'existent pour certains qu'à l'état « virtuel »¹³⁵⁴, en dehors de rencontres ponctuelles, confirme cette tendance.

Nous avons souligné précédemment la difficulté qu'éprouvent les syndicats à atteindre la cible mouvante des dits « *précaires* ». Lorsqu'il s'agit des journalistes pigistes, nouveaux entrants ou journalistes confirmés, cette contrainte est accentuée par la difficile accessibilité de ces derniers, exerçant généralement à domicile. Il est aussi connu que « *la prise en charge des intérêts des salariés précaires embarrasse [...] les syndicats qui peinent à en saisir toutes les dimensions et à élaborer des contenus revendicatifs nouveaux et adaptés* »¹³⁵⁵. Un délégué syndical précise au sujet de l'information syndicale à l'attention des journalistes pigistes qu'« *il faut adapter les outils d'information, les leur envoyer éventuellement à domicile et leur faire savoir qu'ils sont écoutés* »¹³⁵⁶. Internet offre aux syndicats l'opportunité d'une visibilité auprès de cette cible décidément complexe, et d'une extension de son « *répertoire d'action* »¹³⁵⁷. Dans le cas du SNJ, instance qui fonctionnait jusqu'ici sur des modes stratégiques de communication et d'action traditionnels (tracts, réunions, etc.), l'expansion

¹³⁵² Voir à ce sujet, Naït-Bouda, F., « Pour une approche de la reconfiguration du champ journalistique. Le cas des journalistes pigistes en réseaux », Intervention au colloque Médias 011 « Y a-t-il une Richesse des Réseaux ? », Université Cézanne, Aix-en-Provence, 8-9 décembre 2011, URL : <http://www.medias011.univ-cezanne.fr/fileadmin/Medias11/Documents/A4/NAIT-BOUDA.pdf>

¹³⁵³ Favier, L., « L'indépendance syndicale dans la société de l'information et de la connaissance : syndicats et mouvement social à l'heure d'Internet », Intervention dans le cadre du colloque « Cent ans après la "Charte d'Amiens" : la notion d'indépendance syndicale face à la transformation des pouvoirs », Amiens, 11-13 octobre 2006, URL : http://www.upicardie.fr/labo/curapp/Colloques/ColloqueSyndicalisme/Comenligne/FAVIER_COMsession%208.pdf, consulté le 10 octobre 2011.

¹³⁵⁴ C'est le cas du collectif *Presse Papiers* qui ne dispose pas de locaux attitrés, URL : <http://www.presse-papiers.org/>, ou de l'association *Profession Pigiste*, URL : <http://pigiste.org/fr/page/lassociation/lassociation/7>

¹³⁵⁵ Abdelnour, S. et al., « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, n° 74, 2009, p. 92.

¹³⁵⁶ Guide de la pige, 6^{ème} édition, Entrecom, Paris, 2007-2008, p. 322.

¹³⁵⁷ Tilly, C., *La France contestée de 1600 à nos jours*, Fayard, Paris, 1986, p. 541.

des TIC le contraint à une profonde remise en question de son organisation et de sa politique interne, mais lui concède aussi une modernisation de son image¹³⁵⁸.

Faisant écho à la création en 2002 d'un « Pôle pigistes » au sein du SNJ, tardivement créé d'après l'un des fondateurs « *parce que tout le monde se disait que ça [les problématiques de la pige] n'était pas différent des problèmes des autres journalistes* »¹³⁵⁹, le site Internet du syndicat accueille depuis quelques années une rubrique « Pigistes » abondant en informations légales. Le syndicat s'appuie essentiellement sur ce site pour communiquer auprès des concernés. Lors de nos entretiens, les représentants syndicaux ne cessent d'ailleurs d'y faire référence comme preuve de l'implication du syndicat dans la défense des droits des journalistes pigistes. Notons, par ailleurs, qu'une rubrique « La communication du SNJ », inexistante en 2007, recense aujourd'hui les supports d'information du syndicat (communiqués de presse, sommaire de la dernière parution de la revue syndicale *Le Journaliste*, le « *Livret du Journaliste* » sur CD-Rom, bon de commande pour l'édition de la convention collective estampillée SNJ). La « viralisation » du SNJ par la communication se confirme. D'autres exemples le montrent.

Lors du congrès du syndicat tenu à Strasbourg en 2010, directive est donnée au bureau national de « *créer un ou des forums sur Internet afin de diffuser l'information syndicale pour convaincre de potentiels syndiqués* »¹³⁶⁰. Déjà doté d'un réseau de forums constitué sur le critère géographique ou sur le critère d'appartenance à une section (tel que le Forum Section AFP), le SNJ lance en 2011, à grand renfort d'annonces médiatiques, un « *forum de la précarité* », officiellement rattaché à la section Radio France. Aussi, lors de la campagne menée par le syndicat dans le cadre des élections de la carte professionnelle de 2009, un site Internet est spécialement créé¹³⁶¹ et présente des interviews filmées de certains de ses représentants et militants, vidéos diffusées par ailleurs sur le site d'hébergement Dailymotion. Parmi ces vidéos, l'une des interviews est titrée « *Martine Rossard : "Le SNJ est LE syndicat des pigistes"* »¹³⁶². Cet accaparement exclusif des journalistes pigistes et de leurs problématiques par le SNJ, tout comme les exemples cités auparavant, illustrent, selon nous,

¹³⁵⁸ Comme Pierre Rosanvallon, nous écartons l'idée réductrice d'une « *crise du syndicalisme* » résultant de l'informatisation du travail. Voir à ce sujet *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, p. 22.

¹³⁵⁹ Entretien du 30 novembre 2009.

¹³⁶⁰ « Sur la table, photojournalisme, syndicalisation et souffrance au travail », *Le Journaliste*, n° 295-296, 4^{ème} trimestre 2009/1^{er} trimestre 2010, p. 16.

¹³⁶¹ Site Internet consultable à l'adresse : <http://www.carte2009.fr/>

¹³⁶² Vidéos disponibles à l'adresse : <http://www.dailymotion.com/snjcarte2009#videoId=x9epbk>. Pour plus d'information sur Martine Rossard, voir l'annexe 1 et l'annexe 6.

la volonté du syndicat de s'appuyer sur la précarité pour construire et moderniser ses stratégies de communication.

Anne-Marie Grozelier a remarqué « *la difficulté pour les syndicats à peser sur l'évolution du travail et, plus encore, à adapter leurs stratégies aux formes d'organisation du travail qui se mettaient en place* »¹³⁶³. L'auteure explique que « *le système productif a été engagé à marche forcée dans un changement fondamental qui a fait éclater l'entreprise, les collectifs de travail et les contrats de travail. La tâche des syndicats s'est trouvée d'autant compliquée qu'ils n'avaient pas été associés au processus et que ces changements étaient souvent présentés de manière positive comme une modernisation à laquelle il devenait difficile de s'opposer* »¹³⁶⁴. Plutôt que de subir la « modernité », le SNJ s'est résolu à l'accompagner. En confisquant la notion de précarité, le SNJ s'inscrit dans une « *dynamique sociale et politique de la modernité* »¹³⁶⁵ et consolide son rôle d'acteur du changement social. Nos observations recoupent finalement les affirmations d'Émile Durkheim lorsqu'il analyse que :

*« Plus le milieu social devient complexe, plus il devient mobile ; il faut donc que l'organisation sociale change dans la même mesure, et pour cela, comme nous l'avons dit, il faut qu'elle soit consciente d'elle-même et réfléchie. Quand les choses se passent toujours de la même manière, l'habitude suffit à la conduite ; mais quand les circonstances changent sans cesse, il faut au contraire que l'habitude ne soit pas souveraine maîtresse. Seule, la réflexion permet de découvrir les pratiques nouvelles qui sont utiles, car elle seule peut anticiper l'avenir. [...] Pour pouvoir vivre aujourd'hui, il faut que les organes sociaux changent à temps, et pour qu'ils changent à temps et rapidement, il faut que la réflexion sociale suive attentivement les changements qui se font dans les circonstances et organise les moyens de s'y adapter »*¹³⁶⁶.

La confiscation de la précarité observée dans les stratégies de communication du SNJ atteste de cette attention portée au changement et de la rupture des « *habitudes* » qui en découle. En investissant la précarité comme un des thèmes prédominants de la société en changement et en élaborant de nouvelles pratiques autour de celle-ci, le SNJ assoit son avenir. Au moment où la négociation entre partenaires sociaux devient « *tributaire de domaines*

¹³⁶³ Grozelier, A-M., « Les syndicats difficilement en phase avec les transformations du travail », *Mouvements*, n° 43, 2006, p. 20.

¹³⁶⁴ *Ibid.*

¹³⁶⁵ Bresson, M., *Sociologie de la précarité*, Armand Colin, Paris, 2010, p. 41.

¹³⁶⁶ Durkheim, E., « *Leçons de sociologie* », PUF, Paris, 1997, pp. 123-124.

toujours plus complexes liés à des faits globaux ou singuliers »¹³⁶⁷, le SNJ, comme tout autre syndicat, doit développer de nouvelles compétences. L'appropriation du thème de la précarité peut initier des mobilisations innovantes — ce que le sociologue Guy Groux désigne de « *mobilisations expertes* » (cognitives ou immatérielles), mobilisations « *qui prolongent les luttes les plus classiques et renforcent l'influence des syndicats sur les mutations en cours* »¹³⁶⁸. Celles-ci permettront indiscutablement au syndicat de gagner en mobilité.

3. La précarité comme indicateur de l'industrialisation de la formation

Le troisième et dernier type d'acteurs auquel les chercheurs font référence dans une tentative d'approche du « *processus* »¹³⁶⁹ de la précarité correspond à l'école, qu'il s'agisse d'institutions reconnues, de filières universitaires ou privées, ou encore de centres de formation professionnelle. Alors que la précarité semble gagner des spécialités professionnelles jusqu'ici épargnées par l'incertitude et par les formes de pauvreté¹³⁷⁰, les politiques éducatives sont dénoncées comme inadaptées aux exigences des marchés du travail, spécialement en termes de compétences. Avec la hausse constante des niveaux d'éducation qui s'observe au-delà des frontières de l'Hexagone¹³⁷¹, il est reproché à l'école d'agir en catalyseur de précarité, ne pourvoyant pas efficacement les outils ni les connaissances nécessaires à l'insertion des jeunes diplômés, lesquels, dès leur sortie de formation, se voient enfermés dans une « *précarité d'insertion* », succession d'emplois non durables pouvant les conduire à une situation de déclassement¹³⁷² ; aussi parle-t-on de « *diplômés précaires* »¹³⁷³,

¹³⁶⁷ Groux, G., « Les syndicats, la loi, le contrat et l'histoire », *Projet*, n° 315, 2010, p. 31.

¹³⁶⁸ *Ibid.*

¹³⁶⁹ Villeneuve, A., *Op. cit.*, p. 105. Nous adhérons à ce point de vue uniquement dans la mesure où il se recoupe avec notre proposition d'une « fabrique de la précarité » justifiée en introduction de partie.

¹³⁷⁰ Voir à ce propos Pichon, A., « La précarisation du travail des cadres, techniciens et ingénieurs : de l'homogénéisation à la différenciation sociale », *Travail et Emploi*, n° 80, septembre 1999, pp. 59-75.

¹³⁷¹ *Les grandes mutations qui transforment l'éducation*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, OCDE, 2008.

¹³⁷² Glaymann, D., Grima, F., « Faire face à un déclassement social : le cas des jeunes diplômés précaires prisonniers des stages », *Management & Avenir*, 2010, n° 36, pp. 206-225.

¹³⁷³ *Ibid.*

voire d' « *intellos précaires* »¹³⁷⁴. Le diplôme agit toujours comme un filtre, mais ce filtrage s'effectue moins sur le critère du niveau de diplôme que selon la spécialité de formation¹³⁷⁵.

Cet état de fait réactualise la question séculaire de savoir « *qui de l'entreprise ou de l'école est la mieux à même de former les travailleurs de demain ?* »¹³⁷⁶ et réactive les polémiques sur l'utilité des diplômes¹³⁷⁷. Certains rassurent en avançant une contradiction « *primitive* » et « *motrice* »¹³⁷⁸ entre l'école — soit l'État — et l'entreprise, pendant que d'autres harangent le rôle premier de l'école dans l'émergence d'une « *société de déclassement* » encouragée par l'« *inflation des diplômes* »¹³⁷⁹ et la « *massification de l'enseignement* »¹³⁸⁰, dans laquelle les illusions républicaines se heurtent au plafond de verre ; l'école devient créatrice d'inégalité pour avoir « *joué la carte du développement des études et de leur allongement afin d'accroître sa propre puissance* »¹³⁸¹. La responsabilité des pouvoirs publics est d'autant plus attaquée que son insistance à s'évertuer d'orienter les jeunes vers des spécialités de formation débouchant sur des métiers structurellement déficitaires se fait au renfort d'une communication massive et laisse ainsi deviner son concours actif dans l'accompagnement d'un projet capitaliste. Les difficultés d'ajustement de l'appareil éducatif aux demandes nouvelles de formation, particulièrement en gestion et aux technologies¹³⁸², sont particulièrement visées et les examens d'une « *déprofessionnalisation* » programmée de nombreux métiers, notamment intellectuels, se multiplient¹³⁸³. On remarque surtout qu'un phénomène d'« *industrialisation de la formation* »¹³⁸⁴ se développe au détriment d'une

¹³⁷⁴ Rambach, A., Rambach, M., *Les Intellos précaires*, Hachette, Paris, 2001.

¹³⁷⁵ Soulié, C., « Précarité dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°115, 1996, pp. 58-64 ; Fromeut, J., « Docteurs : précarité, mode d'emploi », *La Recherche*, n° 298, 1997, pp. 105-108.

¹³⁷⁶ Frégné, C., *Éducation, travail, précarité : lectures sociologiques, 1996-2006*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 65. Relativement au champ journalistique, précisons que cette question est soulevée par Bertrand Cabedoche dans sa contribution « Introduire la diversité socio-ethnique dans la formation au journalisme en France ? », *Revista Româna de Jurnalism și Comunicare*, Bucarest, anul IV, nr 4, 2009, pp. 5-20.

¹³⁷⁷ Dubet, F., Duru-Bellat, M., « Polémiques sur l'utilité des diplômes. Déclassement : quand l'ascenseur social descend », *Le Monde*, 24 janvier 2006.

¹³⁷⁸ Baudelot, C., « Introduction », in Moreau, G. (dir.), *Les patrons, l'État et la formation des jeunes*, La Dispute, Paris, 2004, p. 12.

¹³⁷⁹ Duru-Bellat, M., *L'inflation scolaire*, Seuil, Paris, 2006.

¹³⁸⁰ *Les grandes mutations qui transforment l'éducation*, Editions OECD (OCDE), 2010.

¹³⁸¹ Dubet, F., Duru-Bellat, M., « *Diplômes : l'illusoire inflation. L'adéquation entre études toujours plus longues et besoins du marché mérite d'être repensée* », *Libération*, 10 mars 2006.

¹³⁸² Miège, B., *La société conquise par la communication. La communication entre l'industrie et l'espace public*, Tome II., PUG, Grenoble, 2007, p. 175.

¹³⁸³ Moeglin, P., « Introduction », in Moeglin, P. (dir.), *L'industrialisation de la formation. État de la question ?*, Éditions du CNDP, Paris, 1998.

¹³⁸⁴ *Ibid.*

« *industrialisation dans la formation* »¹³⁸⁵, et renforce l'idée d'un appareil éducatif public délesté de son idéologie voltairienne au profit d'une autre, consumériste où l'apprenant devient usager¹³⁸⁶, pour ne pas dire client, comme c'est déjà le cas en Amérique du Nord.

Indépendamment de l'entrée socio-technique que cette dernière approche du champ de l'éducation contemporain — proposée par les tenants du modèle socio-économique des industries culturelles —, adopte généralement, et en s'intéressant tout spécialement aux systèmes de relations entre acteurs impliqués dans la chaîne éducative, celle-ci a su mettre en rapport les évolutions du champ éducatif avec celles des positions des agents en présence. Il apparaît que, dans certaines configurations, la perception du phénomène d'industrialisation peut être génératrice d'un sentiment de précarité chez les acteurs¹³⁸⁷. Par ailleurs, nous savons qu'« *à chaque période de crise ou de transition sociale d'importance, le système d'éducation est interpellé, sommé de rendre des comptes et de se transformer pour répondre à de nouvelles exigences. Processus normal somme toute, si l'on considère le rôle-clé que joue l'éducation en matière de socialisation et de formation des membres de la société, considérés à la fois comme citoyens, travailleurs ou consommateurs* »¹³⁸⁸. Ainsi, la présumée crise de la presse serait susceptible d'engager les acteurs de la formation journalistique à adopter de nouvelles stratégies d'adaptation au changement, cela afin de satisfaire des exigences dont elle devient le simple maître d'œuvre.

« *Nous ne sommes plus dans le pré-professionnel mais dans la déprofessionnalisation, et dans la précarisation* »¹³⁸⁹, avance Cyril Lémieux au sujet de la formation à la profession journalistique. Ce type de discours, pour le moins défaitistes, émane autant du milieu académique que professionnel. Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre des formateurs affirmer vouloir « *aider à entrer dans le métier dans cette situation de grande précarité* »¹³⁹⁰, et dénoncer une « *diplômation* » de la précarité au sein du journalisme¹³⁹¹, tout comme il devient courant de recueillir les propos de professionnels chantant les louanges de la

¹³⁸⁵ *Ibid.*

¹³⁸⁶ Fichez, E., « La problématique de l'industrialisation de la formation », article accessible à l'adresse : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/47/73/PDF/fiche_industrialisation_FICHEZ.pdf, consulté le 3 novembre 2011.

¹³⁸⁷ Moeglin, P., « A la recherche de l'industrialisation du tutorat à distance », *Distances et savoirs*, Vol. 3, 2005 p. 257.

¹³⁸⁸ Moeglin, P., « Introduction », in Moeglin, P. (dir.), *L'industrialisation de la formation. État de la question ?*, Éditions du CNDP, Paris, 1998, p. 40.

¹³⁸⁹ Lemieux, C., in Hervouet, L. et al., « Former pour un nouveau métier », *Projet*, Vol. 1, n° 290, 2006, p. 80.

¹³⁹⁰ Ruellan, D., in *Ibid.*

¹³⁹¹ Chupin, I., Nollet, J., « Jalons pour une sociologie historique des interdépendances du journalisme à d'autres univers sociaux », in Chupin, I., Nollet, J. (dir.), *Journalisme et dépendances*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 27.

formation « sur le tas », invoquant la nécessité que le journalisme « *reste un métier ouvert, c'est-à-dire qu'il ne soit pas obligatoire d'avoir fait une école de journalisme pour devenir journaliste* »¹³⁹². Cette distorsion des discours engage les établissements de formation dans des ajustements constants du marché scolaire au marché du travail journalistique.

La tendance globale à la spécialisation des filières relatée plus haut se vérifie dans le champ journalistique, comme celle d'une spécialisation des contenus pédagogiques, amenant les établissements de formation à parfois refondre une culture professionnelle fondée sur l'élitisme et le cloisonnement des spécialités, pour légitimer des pratiques jusque là délaissées¹³⁹³. On relève en premier lieu une spécialisation fonctionnelle avec le développement de formations aux métiers de la presse magazine ou à ceux de la presse hebdomadaire régionale, fraction du marché considérée il y a quelques années encore comme « *atomisée* »¹³⁹⁴ et qui offre désormais « *des débouchés pour les diplômés et des perspectives de recettes avec la taxe d'apprentissage* »¹³⁹⁵ pour les établissements. Le domaine du multimédia et des nouvelles technologies complète cette spécialisation et pose singulièrement la question des enjeux liés à l'introduction d'une culture de l'innovation pour des organismes souvent rappelés à un certain conservatisme médiatique¹³⁹⁶. Des spécialités thématiques prolifèrent également, corrélativement au développement des rubriques et de la presse spécialisée¹³⁹⁷.

Les programmes de formation journalistique évoluent indéniablement en fonction du marché, de ses fluctuations et de ses besoins, illustrant une interdépendance croissante entre écoles et employeurs, tout comme cela se vérifie dans d'autres filières¹³⁹⁸. L'« *inflation scolaire* » évoquée *supra* se traduit à l'échelle du champ journalistique par un accroissement et une diversification du nombre d'acteurs de la formation journalistique ces dernières années¹³⁹⁹ (écoles de journalisme, masters, DUT, etc., pour uniquement parler de formation initiale), sans induire nécessairement de concurrence frontale, symbolique et économique,

¹³⁹² Intervention de Bruno Frappat, ancien président du directoire du groupe Bayard Presse et président du pôle Métiers du journalisme dans le cadre des *États généraux de la presse écrite*, 2 novembre 2008.

¹³⁹³ Marchetti, D., « Les ajustements du marché scolaire au marché du travail journalistique », *Hermès*, n° 35, 2003, pp. 81-89.

¹³⁹⁴ *Ibid.*, p. 84.

¹³⁹⁵ *Ibid.*

¹³⁹⁶ Ces questions ont été notamment soulevées lors des États généraux de la presse ou encore lors de la première édition de la Conférence National des Métiers du Journalisme (CNMJ) en 2010.

¹³⁹⁷ Marchetti, D., *Ibid.*

¹³⁹⁸ Voir à ce sujet Moreau, G. (Coord.), *Les patrons, l'État et à la formation des jeunes*, La Dispute, Paris, 2002.

¹³⁹⁹ Entre 2000 et 2006, le nombre de formations en journalisme reconnues par la profession est passé de sept à douze. On en dénombre treize en 2011.

entre établissements. Toutefois, ces tendances soulèvent les craintes des professionnels quant à la hausse exponentielle de nouveaux entrants dans la profession que cette fragmentation du circuit scolaire occasionne. L'évolution constante du nombre de cartes de presse délivrées au cours de la dernière décennie en témoigne et la conjoncture du marché du travail journalistique se structure autour d'une offre de travail excédant la demande. Les chiffres restent significatifs. À titre d'exemple, sur les 54 étudiants de la promotion sortie en juin 2006 de l'ESJ Lille, deux étaient à la recherche d'un emploi, seize exerçaient à la pige et vingt en CDD¹⁴⁰⁰. Pour la même année, le Celsa rapporte deux diplômés occupant un CDI un an après leur sortie, cinq un CDD, et huit pratiquant la pige¹⁴⁰¹. Ces chiffres corroborent le constat produit par Jean-Marie Charon que « *seul un étudiant sur quatre se voit proposer une embauche au terme de son stage de fin de formation de l'une des plus prestigieuses écoles de journalisme. Tel est le signe le plus manifeste de l'évolution de l'emploi dans ce secteur* »¹⁴⁰². La situation est telle que les écoles reconnues se félicitent désormais publiquement lorsque leurs étudiants décrochent un CDD¹⁴⁰³.

Si l'on s'en tient à la représentation, certes réductrice mais communément admise, de la pige comme modalité de pratique du journalisme porteuse de précarité¹⁴⁰⁴, ces observations suffisent à légitimement supposer un rôle actif des établissements de formation au journalisme à la « *précarisation* » des journalistes. Nous pouvons ainsi subodorer une participation des acteurs de la formation au journalisme aux objectifs de flexibilité que se fixent les industriels du secteur de presse et *in fine* une instrumentalisation de la précarité venant soutenir le processus d'industrialisation de la formation journalistique. Notre hypothèse se fonde sur le constat, d'après nous révélateur, d'une intégration progressive de la pige sous différents aspects (juridique, technique, social, entre autres) dans les programmes de formation des

¹⁴⁰⁰ Chiffres issus de l'Observatoire de Boivigny, URL : http://www.boivigny.com/Que-deviennent-les-etudiants-a-la-sortie-des-ecoles-de-journalisme_a146.html, consulté le 28 novembre 2011.

¹⁴⁰¹ Sur un total de 19 étudiants de la filière journalisme qui ont accepté de répondre à l'enquête. Chiffres issus de l'Observatoire de Boivigny, URL : http://www.boivigny.com/Que-deviennent-les-etudiants-a-la-sortie-des-ecoles-de-journalisme_a146.html, consulté le 28 novembre 2011.

¹⁴⁰² Charon, J.-M., *Carte de presse : Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993, p. 33.

¹⁴⁰³ C'est le cas de l'IFP qui, sur son site Internet, dans la rubrique « Prix et distinction », annonce que « *Bertrand Tang (promotion 2011) a obtenu un CDD à France 3 (après concours) en tant que JRI (journaliste reporter d'images)* » ; l'IJBA annonce également sur son site Internet « *Julie Beckrich, élève journaliste à l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine, vient de recevoir la deuxième Bourse Jean d'Arcy décernée par France Télévisions. Elle obtient un CDD de 6 mois au sein de la rédaction nationale de France 3* ».

¹⁴⁰⁴ Pour exemple, Jean-Baptiste Legavre évoque le cas des journalistes « hybrides » en se risquant au raccourci suivant : « *Ces journalistes hybrides sont des pigistes, donc des journalistes précaires* », in « Les travailleurs de l'ombre. Le « poids » des pigistes encartés dans l'univers de la communication », in Kaciaf, N., Legavre, J.-B. (dir.), *Communication interne et changement*, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 111.

écoles reconnues¹⁴⁰⁵. Cette intégration doit être perçue en corrélation avec d'autres évolutions de l'offre pédagogique assistant de manière plus évidente du processus d'industrialisation de la formation.

Le développement de la formation à distance est à cet égard l'une des manifestations les plus flagrantes de ce processus d'industrialisation de la formation journalistique¹⁴⁰⁶. Considérant que les TIC « [ne] sont [que] l'occasion du renforcement de l'industrialisation de l'éducation » et en « accélèrent le cours »¹⁴⁰⁷, nous en déduisons une industrialisation de l'éducation qui ne se résume pas à une « technologisation » et à l'introduction d'une culture de l'innovation, mais qui se traduit également par une tendance au rapprochement des contenus pédagogiques aux exigences patronales. De la même façon, l'alternance (sous forme de contrat d'apprentissage ou de contrat de qualification), qui n'est pas une pratique nouvelle, se développe dans les catalogues de formation, alors même que les formateurs disent redouter que les employeurs tirent profit du dispositif en jouissant d'une main-d'œuvre à moindre coût. « L'alternance, ne nous voilons par la face, répond aussi à un principe de réalité économique »¹⁴⁰⁸, et l'enjeu n'est donc pas de faire de l'insertion et de la stabilité professionnelle une priorité car « les formateurs le savent et les employeurs le disent [...] l'alternance débouche rarement sur une embauche définitive »¹⁴⁰⁹.

Ainsi, les exemples ne manquent pas d'une mise en adéquation progressive des programmes éducatifs en journalisme à la demande industrielle, et finalement du concours des établissements de formation à la flexibilité, et à son versant la précarité¹⁴¹⁰. Le cas des écoles reconnues, en leur qualité de diffuseurs d'une idéologie professionnelle et d'une conception mythique et idéalisée du métier, s'avère particulièrement révélateur de ce phénomène d'industrialisation de la formation. Comment les formateurs négocient-ils alors la confrontation entre une conception idéalisée du métier qui œuvre singulièrement à alimenter un mythe de l'unité et une réalité qui les appelle à contredire ce mythe en accompagnant ladite « précarisation » de la profession, unanimement dénoncée comme une contrainte ?

¹⁴⁰⁵ Voir la liste des établissements reconnus et la fiche détaillée de la méthode en annexe 7 et 1.

¹⁴⁰⁶ Depuis 2006, l'ESJ Lille propose une « télépréparation », une préparation à distance aux épreuves de son concours d'entrée.

¹⁴⁰⁷ Miège, B., *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, 2004, p. 163.

¹⁴⁰⁸ Lipani-Vaissade, M-C., « Journalisme : les formations en alternance, une chance pour la profession », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, 2010, p. 69.

¹⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 71.

¹⁴¹⁰ Ruffin, J-C., *Les petits soldats du journalisme*, Les Arènes, Paris, 2003. Cet ancien étudiant du CFJ y dénonce d'ailleurs cette tendance, parmi d'autres.

L'exemple de l'intégration de la pige aux programmes de formation peut livrer quelques pistes de réponses.

3.1. Précarité et renoncement au « mythe de l'unité »

Nous l'avons dit, si la technique peut servir de « prétexte »¹⁴¹¹ aux changements organisationnels de la formation, nous ne résumerons pas le processus d'industrialisation de la formation à cet élément. Notre intérêt se porte sur d'autres facteurs qui, par leur convergence, se dessinent comme tout aussi significatifs de cette industrialisation, à l'instar de la rationalisation de la formation (liée au processus de la division du travail, à la formalisation des procédures, etc.) ou de l'idéologisation (essentiellement marquée par un développement de l'esprit industriel et managérial)¹⁴¹². Nous cherchons à déterminer dans quelle mesure l'institutionnalisation de la pige par son intégration dans les programmes de formation en tant que domaine de compétences professionnelles¹⁴¹³, voire « *para-professionnelles* »¹⁴¹⁴, révèle la présence de ces processus de rationalisation et d'idéologisation appuyant l'industrialisation de la formation journalistique. Nous illustrerons nos propos à l'appui de nombreux exemples en cours de chapitre.

Nous verrons que cette intégration impose aux acteurs de la formation journalistique — qui incarnaient jusqu'à présent les premiers relais de la voix corporatiste et des mythes de détachement du journalisme à l'égard du capital¹⁴¹⁵ — de réactualiser leurs discours autour de la figure mythique et unifiée du journalisme. Cette réactualisation des discours est notamment impulsée par deux facteurs : celui du renouvellement des générations et des profils de

¹⁴¹¹ Combès, Y., « La question de l'industrie des savoirs : quels enjeux pour l'industrialisation de la formation et les industries culturelles », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 132.

¹⁴¹² Combès, Y., « Quelles perspectives possibles entre industrialisation de la formation et industries culturelles ? », in « New developments in the study of political economy of communications in France », Actes du conférence internationale AERI Médias, communication, information, Paris, 23-25 juillet 2007, URL : <http://jcomm.uoregon.edu/~IAMCRPolEcon/combes.html/>, consulté le 10 octobre 2011.

¹⁴¹³ Notre acception de la notion de compétence emprunte à la description fournie par Michel Parlier : elle est opératoire et finalisée (elle est une « compétence à agir », indissociable d'une activité), elle est apprise (le travailleur devient compétent par construction personnelle et sociale), elle est structurée (elle combine des savoir agir, vouloir agir et pouvoir agir) et elle est abstraite et hypothétique (elle n'est pas directement observable mais ses manifestations et ses conséquences le sont), in « La compétence : nouveau modèle de gestion des ressources humaines », *Revue Personnel*, n° 366, 1996, pp. 41-44.

¹⁴¹⁴ Pilmis, O., « Des compétences professionnelles aux compétences para-professionnelles : le "placement de sujet" chez les journalistes », Journée d'études "Les usages sociaux des compétences, Paris, CNAM, mars 2006, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00261384/en/>, consulté le 10 octobre 2011.

¹⁴¹⁵ Le Bohec, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2000.

formateurs qui génère un « *brouillage dans les représentations du métier* »¹⁴¹⁶, et celui lié à la concurrence de plus en plus vive et visible entre écoles reconnues qui sont « *conduites à se battre les unes contre les autres pour conserver une petite part d'un marché de l'emploi restreint par la faiblesse du recrutement dans les écoles (privées ou publiques, reconnues ou non)* »¹⁴¹⁷. Ces luttes entre organismes reconnus de formation se trouvent exacerbées dans le cadre de la collecte de la taxe d'apprentissage, principale ressource financière de ces établissements, dont le volume et la valeur tendent à s'amenuiser à mesure que le nombre d'établissements détenteurs de la reconnaissance s'accroît. Dès lors, au regard de cette dépendance économique déjà forte mais largement entretenue par les entreprises donatrices, les établissements développent des « *relations singulières* »¹⁴¹⁸ avec ces dernières ; singularité dans la relation qui pourrait trouver une traduction dans les programmes de formation.

3.1.1. Rationalisation : le renouvellement de la figure mythique du journalisme

Pierre Moeglin affirme que « *la formation a ceci d'irréductible qu'elle engage toujours — aussi peu que ce soit — bien davantage qu'une simple acquisition de compétences. Avec elle, il s'agit toujours plus ou moins de la construction d'une personnalité, de la définition d'une identité sociale et professionnelle et, en fin de compte, de la manière dont une société s'organise et réfléchit sur cette organisation* »¹⁴¹⁹. À compter du moment où un programme de formation accueille de nouveaux contenus, une nouvelle offre, l'identité sociale et professionnelle promue par les établissements concernés s'en trouve transformée. Il y a une quinzaine d'années, à propos de l'adaptation de la formation journalistique aux mutations du marché du travail journalistique à l'œuvre et à venir, Patrick Pépin, alors directeur général de l'ESJ, avançait que la précarisation de l'emploi, la spécialisation des tâches et la modification des gisements d'emploi seront « *trois constantes avec lesquelles il va falloir compter dans les années qui viennent* »¹⁴²⁰. Peut-être cette dernière observation peut-elle éclairer l'intention émise par le CFJ, à l'occasion de la célébration de ses 60 ans, de « *réinventer le*

¹⁴¹⁶ Laville, C., « Journalisme : former au changement. Comment les formations se saisissent des transformations du journalisme ? », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 95.

¹⁴¹⁷ Le Bohec, J., *Op.cit.*, p. 124.

¹⁴¹⁸ Ruellan, D., « Garder les pieds sur terre », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 47.

¹⁴¹⁹ Moeglin, P., « Industrialisation, crise, réindustrialisation », in Moeglin, P. (dir.), *L'industrialisation de la formation. État de la question*, CNDP, Paris, 1998, p. 247.

¹⁴²⁰ Pépin, P., « Médias, métiers et formation », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 1, Juin 1996, p. 61.

journalisme »¹⁴²¹. Il apparaît que cette « *réinvention* » du journalisme — et, *a fortiori*, du journaliste — demeure annexée aux aspirations des formateurs.

Camille Laville recense deux profils de formateurs au journalisme¹⁴²² :

- les enseignants, universitaires chargés d'apporter une expertise dans des domaines tels que l'économie, la sociologie, l'histoire ou encore le droit des médias ;
- les professionnels en activité qui constituent le principal vivier des formateurs et se déclinent en deux sous-catégories : ceux qui interviennent de manière continue et dont l'activité principale est la formation de journalistes, et ceux intervenant ponctuellement sur un module particulier ou lors de « rencontres » avec les étudiants.

La participation de cette seconde catégorie d'acteurs à la formation des jeunes journalistes offre à la fois l'opportunité d'« *un accompagnement actualisé des pratiques* », d'une sensibilisation à la polyvalence du fait de la « *diversité de leur appartenance* », mais surtout l'évitement de la « *chape dogmatique* », et par conséquent de « *la réduction ou [du] formatage, grâce à la superposition intelligible des différences* »¹⁴²³. De quoi donner lieu à « *un nuancier au service de démarches personnelles et originales* »¹⁴²⁴, ainsi que s'en flatte le directeur d'une école reconnue, à la limite du slogan publicitaire. Le même directeur souligne la nécessité d'une intervention de professionnels en prise constante avec la « *réalité* »¹⁴²⁵ du métier, mais également celle d'un renouvellement régulier des équipes pédagogiques permanentes, « *lesquelles doivent utilement réintégrer un univers de production professionnelle* »¹⁴²⁶. De son côté, en tant que formateur au journalisme, Denis Ruellan nous invite à appréhender les mutations de la formation journalistique en gardant à l'esprit que les espaces pédagogiques de la formation au journalisme sont « *des espaces de compétition entre des catégories professionnelles (les enseignants-chercheurs, les journalistes, les enseignants non chercheurs) et des individus qui jouent des trajectoires personnelles en misant sur ces*

¹⁴²¹ « Réinventer le journalisme », Revue des 60 ans du CFJ.

¹⁴²² Laville, C., « Journalism : former au changement. Comment les formations se saisissent des transformations du journalisme ? », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, pp. 92-96. Précisons que le critère de la mixité du corps professoral compte parmi les dix conditions requises pour une reconnaissance des formations par la Commission nationale paritaire de l'emploi des journalistes (CNPEJ).

¹⁴²³ Deloit, D., « L'école idéale et la réalité du métier... », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 59.

¹⁴²⁴ *Ibid.*

¹⁴²⁵ Il est intéressant d'observer l'omniprésence du terme dans les discours des formateurs, révélatrice d'une exigence de modernisation constante de la formation au journalisme, elle-même traduite comme la nécessité d'être aux prises permanentes avec la « réalité » de la profession comme du secteur médiatique.

¹⁴²⁶ Deloit, D., *Ibid.*, p. 59.

concurrences catégorielles »¹⁴²⁷. L'intégration progressive de la pige doit être, à notre sens, saisie à la lumière de ces constats.

Si la majorité des pédagogues continue à concevoir le journalisme à la pige sous les traits d'« une main-d'œuvre relativement docile, soumise aux aléas du marché et à la logique marchande et commerciale »¹⁴²⁸, d'autres ont très tôt proposé de le percevoir comme « le prototype des travailleurs intellectuels du futur »¹⁴²⁹. Cette dernière conception du métier se distancie à bien des égards d'une vision élitiste et conservatrice ayant longtemps prévalu, et prévalant encore, dans les milieux de la formation journalistique. Elle contrarie ainsi grandement l'idéal-type d'un journalisme dominant promu jusqu'alors. Cette appréhension de la pige et des journalistes pigistes semble progressivement se diffuser auprès des formateurs, professionnels ou non, principalement par l'impulsion des nouvelles générations¹⁴³⁰. Les discours de cette nouvelle génération de formateurs rendent particulièrement compte de cette scission générationnelle dans la manière de concevoir l'idéal mythique de la profession.

Aussi, la jeune génération des enseignants-chercheurs, en âge ou en ancienneté dans la spécialité, affiche une volonté d'objectivation de leurs discours et pratiques vis-à-vis des figures mythiques du journalisme et des postures encourageant à la reproduction d'un journalisme dominant¹⁴³¹. Cette volonté peut parfois même se coupler d'une résolution affirmée de renverser les dogmes instaurés par leurs prédécesseurs ; un responsable de formation reconnue récemment nommé revendique ainsi auprès de nous sa détermination de donner une place croissante à la pige au motif de vouloir « casser les tabous »¹⁴³². L'affront visé en l'espèce situe l'intégration de la pige au programme de formation au cœur de la concurrence en vigueur dans l'espace pédagogique (la pige est intégrée pour marquer son territoire et imposer sa « signature »).

¹⁴²⁷ Ruellan, D., « Garder les pieds sur terre », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 48.

¹⁴²⁸ Rieffel, R., « Éloge des regards croisés », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 40.

¹⁴²⁹ Friedman, M., *Ce que tout pigiste doit savoir*, Éditions du CFPJ, Paris, 1994, p. 89.

¹⁴³⁰ Ce constat recoupe avec le retour d'expérience de journalistes pigistes interrogés par nos soins. Ceux sortis plus récemment des écoles reconnues (après 2006) relatent une préparation plus ou moins poussée à la pige (aspect légal de la pige, rédaction d'un synopsis, réalisation d'un book, entretien du réseau d'employeurs, etc.). Les plus anciens sortants (avant 2006) dénoncent une préparation à la pige « scandaleusement légère ».

¹⁴³¹ C'est la volonté affichée par Camille Laville dans son article « Journalisme : former au changement. Comment les formations se saisissent des transformations du journalisme ? », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, pp.92-96.

¹⁴³² Entretien du 9 novembre 2011.

Un renouvellement a également eu lieu du côté des formateurs professionnels. Les écoles reconnues privilégient généralement un recrutement « *en réseau* »¹⁴³³ de leurs intervenants professionnels, en puisant dans un réservoir d'anciens étudiants. Or, depuis la fin des années 1990, la probabilité que ces anciens aient pratiqué ou pratiquent encore le journalisme à la pige ne cesse de croître. Il devient donc difficile pour les écoles de recruter des intervenants professionnels vierges de toute expérience de la pige, voire qui ne la pratiquent plus. Ainsi que l'assurait déjà en 2005 Alain Chanel, directeur du CUEJ, « *la pyramide des âges des journalistes est telle qu'il y aura un renouvellement* »¹⁴³⁴, mais ce renouvellement n'agit pas uniquement sur les structures d'emploi, mais également sur celles de la formation, et cela quel que soit le profil des formateurs.

À l'issue de notre étude comparative des supports de communication des écoles de journalisme reconnues, et au risque d'une appréhension réductrice et simplificatrice des positionnements des écoles, nous pouvons dégager deux postures des établissements agréés face à la pige : l'une, majoritaire, que l'on pourrait arbitrairement qualifier de conservatrice¹⁴³⁵ concerne des formations qui, même si elles ont intégré la pige (souvent de manière secondaire, dans le cadre d'une rencontre ponctuelle avec un professionnel par exemple, nous y reviendrons dans le chapitre suivant), passent sous silence cette intégration ; l'autre, affichée comme moderniste, sinon en prise avec les réalités du métier journaliste et du secteur de presse (c'est ainsi que les établissements le font valoir), concerne des écoles qui, à l'inverse des premières, présentent ostensiblement l'intégration de la pige au programme de formation comme un atout porteur de modernité et le justifient en affirmant à propos de la pige qu'« *on ne peut plus faire comme si ça n'existait pas* »¹⁴³⁶. Cette dichotomie des postures à l'égard de la pige se confirme lorsqu'il s'agit d'aborder la question du devenir de la formation au

¹⁴³³ Salles, C., « Les écoles de journalisme, analyse d'un malaise », *Communication et langages*, n° 116, 1998, p.9.

¹⁴³⁴ « L'horizon obscurci des apprentis journalistes », Site Internet du magazine *Stratégies*, 19 mai 2005, URL : <http://www.strategies.fr/emploi-formation/management/r37301W/l-horizon-obscurci-des-apprentis-journalistes.html>, consulté le 10 octobre 2011.

¹⁴³⁵ Ce conservatisme observé dans les programmes d'écoles reconnues entre en résonance avec celui en vigueur dans le procédé de reconnaissance de ces mêmes établissements. Les membres mêmes de la Commission attributaire de reconnaissance (CNPEJ) concèdent à cet état de fait. Jacqueline Papet, syndicaliste membre de la commission, affirme dans ce sens : « *J'ai bien conscience que nous sommes encore dans une forme de conservatisme pour notre référentiel de formation. Nous ne sommes probablement plus assez jeunes mais aujourd'hui, les jeunes journalistes sont peu nombreux à être syndiqués. Quand ils le sont, ils préfèrent s'engager dans leur entreprise, plutôt que de s'inscrire dans des mandats paritaires nationaux comme la CNPEJ* », in Laville, C., « Journalisme : former au changement. Comment les formations se saisissent des transformations du journalisme ? », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 63.

¹⁴³⁶ Entretien du 9 novembre 2011.

journalisme : les uns se posent encore la question ontologique de savoir s'il faut former les journalistes¹⁴³⁷, les autres, parfois les mêmes, paradoxalement, préfèrent avancer l'ambition de former les jeunes journalistes « autrement »¹⁴³⁸.

En définitive, la question relative à la place accordée à la pige dans la formation au journalisme nous conduit ainsi à soulever celle du fonctionnement des espaces de formation au journalisme comme espaces de concurrence catégorielle¹⁴³⁹, mais aussi et surtout générationnelle. De sorte que l'institutionnalisation de la pige comme thématique d'enseignement et, finalement, de la précarité comme inéluctable émanation de la pige, s'inscrit au cœur de ces luttes entre groupes catégoriels et générationnels.

De plus, évaluer le périmètre couvert par la pige dans les contenus d'enseignement permet de pointer les modalités du renouvellement du modèle idéal-typique — dont les écoles de journalisme, en tous cas pour les plus anciennes d'entre elles, sont les relais — par la rationalisation des mythes du journalisme, et spécifiquement du mythe de l'unité, dont résulterait « l'émergence d'un nouveau journalisme dont la figure centrale est le pigiste »¹⁴⁴⁰. Certains formateurs ont amorcé cette réflexion dès les années 1990, à l'instar de Patrick Pépin qui concédait en 1996 que « le métier de journaliste est aujourd'hui "sur un marché" instable. Les médias évoluent. [...] Bref, il est difficile aujourd'hui de parler de journaliste au singulier »¹⁴⁴¹. Si l'intégration de la pige dans les programmes de formation suscite opportunément une remise en question de l'unicité identitaire illusoire de la profession, elle relève avant tout d'une stratégie intégrative dans l'optique de satisfaire des exigences émanant du marché, et, en substance, du patronat.

3.1.2 Idéologisation : l'expérience de la précarité en « para-compétence »

En 2010, Rémy Le Champion rapportait les résultats d'une étude menée auprès de cadres de rédactions de tous médias, écrits comme électroniques, à propos de leurs attentes en matière de formation. Les premiers constats de l'étude soulignent l'inadéquation, maintes fois

¹⁴³⁷ C'est le thème retenu par la première conférence des métiers du journalisme (CNMJ) organisée, entre autres, sous l'égide des 13 écoles de journalisme reconnues par la profession.

¹⁴³⁸ Badillo, P.-Y., « De la parfaite adéquation du journalisme à la "société de l'information" », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2005, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Badillo/index.php, consulté le 10 octobre 2011.

¹⁴³⁹ Ruellan, D., « Garder les pieds sur terre », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, pp. 46-50.

¹⁴⁴⁰ Lemieux, C., in Hervouet, L. et al. « Former pour un nouveau métier », *Projet*, Vol.1, n° 290, 2006, p. 78.

¹⁴⁴¹ Pépin, P., « Médias, métiers et formation », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 1, Juin 1996, p. 60.

relatée par ailleurs, entre offre de formation par les écoles reconnues et besoins des recruteurs, mais insistent également sur le formatage scolaire, lequel est dénoncé par ces cadres comme première faiblesse de la formation prodiguée au sein des établissements agréés. Il apparaît surtout que le « *portrait-robot* » du journaliste idéal dressé par ces cadres se dessine moins autour de compétences professionnelles qu'autour de traits de personnalité, « *voire d'un état d'esprit* »¹⁴⁴². Selon ces cadres de rédaction, la curiosité d'esprit s'affiche ainsi en tête des dix principales qualités d'un jeune journaliste, devant les qualités d'écriture (2^{ème} position) ou la culture générale (6^{ème} position). Notons, par ailleurs, la citation de la rapidité d'exécution/respect des délais (8^{ème} position) et de l'ouverture d'esprit (10^{ème} position) comme aptitudes requises. Loin de faire primer des qualités objectives, le mode de recrutement de ces cadres est principalement axé sur la personne du candidat et privilégie des compétences « *para-professionnelles* », dans le sens où Olivier Pilmis l'a proposé¹⁴⁴³. Or, ces dernières compétences sont particulièrement le fait de la pratique du journalisme à la pige, ainsi que l'a illustré l'auteur.

Les écoles de journalisme se révèlent sensibles à l'attente des cadres de rédaction d'une valorisation de ces compétences « *para-professionnelles* ». Elles admettent le manque de préparation des étudiants en journalisme pour satisfaire ces exigences patronales et pour saisir les opportunités d'emploi, spécifiquement celles permises dans les médias spécialisés¹⁴⁴⁴. Aussi, est-ce dans ce sens qu'il faut comprendre le discours des représentants de l'ESJ Paris lorsqu'ils énoncent : « *Étant donné l'évolution de l'univers de la presse, les pigistes deviendront, dans quelques années, l'une des composantes essentielles des journalistes en France sans être spécifiquement préparés à cette façon particulière d'exercer leur activité* »¹⁴⁴⁵. Souvenons-nous à présent des propos tenus par l'un de nos interrogés rédacteur en chef déjà cités précédemment : Être un « *bon* » pigiste, c'est « *n'avoir pas peur de la précarité* ». L'expérimentation de la précarité pourrait-elle être entendue comme une compétence para-professionnelle ?

¹⁴⁴² Le Champion, R., « Les représentations collectives des formations initiales en journalisme et leur efficacité en question », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 21, 2010, p. 94.

¹⁴⁴³ Pilmis, O., « Compétences professionnelles et compétences para-professionnelles sur le marché du travail : les journalistes pigistes et le "placement de sujet" », *Formation et emploi*, n° 99, 2007, p. 79. Dans la troisième partie de ce mémoire, nous discuterons cette notion de « compétences para-professionnelles ».

¹⁴⁴⁴ Ces opportunités d'emploi se condensent spécialement dans les médias spécialisés. Ces médias n'accueillent que 15% des diplômés, alors qu'ils offrent 47% des emplois. Voir à ce sujet Ruellan, D., Pélissier, N., « Les journalistes contre leur formation ? », *Hermès*, n° 35, 2003, pp. 91-99. Nous avons vu au cours du chapitre 3 que spécialisation et pige vont souvent de pair.

¹⁴⁴⁵ Plaquette de présentation des modules « à la carte » relatifs à la pige, ESJ Paris.

Un parallèle peut être opéré entre le phénomène de diffusion de la figure janusienne du salarié entrepreneur encouragé par les employeurs de presse avec la progression de la pige dans les programmes de formation et les formes que cette intégration prend. Pour exemple, dans le cadre de ses Master Class¹⁴⁴⁶, l'école de journalisme de Sciences Po Paris choisit d'inviter un journaliste se qualifiant aléatoirement de « pigiste » et de « free-lance », dont le message se résume à présenter la pige comme « un double défi » conjuguant « attitude et business model », et à avancer qu' « être pigiste, c'est comme une PME », pour aboutir à l'épilogue rassurant et dédramatisant : « Je ne suis pas très riche, mais j'existe »¹⁴⁴⁷. Quant à l'ESJ Lille, le document présentant les modules sur la pige qu'elle propose à ses étudiants rapproche clairement la pratique de la pige à l'entrepreneuriat : « Si les journalistes pigistes pratiquent, en tous points, le même métier que leurs confrères intégrés, leurs conditions de travail divergent radicalement : travail à domicile (le plus souvent), gestion de l'activité et des revenus, démarche commerciale »¹⁴⁴⁸.

Par ailleurs, nous remarquons la prégnance d'un discours soutenant l'individualisation de la relation étudiant/école, discours qui n'est pas sans rappeler celui impulsé par le « nouvel esprit du capitalisme », et entretenu par le patronat de presse, lequel invite à une individualisation de la gestion salariale à des fins d'autocontrôle du salarié. Le discours d'un groupe à rayonnement international tel que Wolters Kluwer, leader de l'information professionnelle en France, décrivant l'instauration d'un entretien individuel « de développement professionnel » comme « un moment d'échange privilégié qui permet notamment au collaborateur d'évoquer son avenir, son développement individuel et donc son projet d'évolution [...] et de formaliser un souhait d'évolution »¹⁴⁴⁹, est comparable à celui de plusieurs écoles reconnues qui mettent en avant « des entretiens individuels [qui] ont lieu régulièrement pour permettre un suivi de chacun de vos projets professionnels »¹⁴⁵⁰, pour nouer un « dialogue permanent entre vous [les étudiants] et nous [les formateurs] »¹⁴⁵¹, car

¹⁴⁴⁶ Les Master Class organisées hebdomadairement par l'établissement consistent en des « témoignages de professionnels de renom ».

¹⁴⁴⁷ Compte-rendu de l'intervention sur le site de l'établissement, URL : http://www.journalisme.sciences-po.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=1261&Itemid=140, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁴⁴⁸ Plaquette de présentation des modules « à la carte » relatifs à la pige, ESJ Paris.

¹⁴⁴⁹ Accord portant sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, Wolters Kluwer France, accessible à l'adresse : <http://www.wk-rh.fr/gpec.html>, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁴⁵⁰ Site Internet du CFPJ, URL : <http://www.cfpj.com/ecole-de-journalisme/filiere-classique/programme.html>, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁴⁵¹ Site Internet du CFPJ, URL : <http://www.cfpj.com/ecole-de-journalisme/filiere-classique/insertion-professionnelle.html>, consulté le 12 novembre 2011.

« l'équipe pédagogique s'efforce de tenir compte des vœux de chaque étudiant »¹⁴⁵² et que l'insertion professionnelle de chacun est « un souci permanent, pour vous [les étudiants] et pour nous [les formateurs], en fonction de vos aspirations et de vos qualités »¹⁴⁵³.

Au travers de cette analogie entre les discours issus du monde de l'entreprise et ceux provenant du monde éducatif qui confirme que « la logique et la rhétorique libérale envahissent désormais le secteur public »¹⁴⁵⁴, nous pouvons déceler des similitudes que nous interprétons comme les indices d'un processus d'idéologisation de la formation journalistique. Notre déduction se fonde sur le constat que cette transposition d'un discours managérial trouve un écho dans les discours émanant de ces instances de formations, autant privées que publiques. Si comme semble le penser une majorité d'acteurs académiques, la pige condamne généralement celui qui la pratique à la précarité, former les futurs journalistes à la pige et à ses conditions d'exercice reviendrait *in fine* à les initier à l'épreuve de ladite précarité. Nous pouvons ainsi mieux saisir la teneur sous-jacente du discours d'un groupe de poids tel que Prisma Presse, considéré par notre corpus d'interrogés pigistes comme une « machine à précariser »¹⁴⁵⁵, qui met en avant « des relations renforcées auprès de différentes écoles liées aux métiers du journalisme »¹⁴⁵⁶. Relativement à la mise à contribution de l'école et de la formation au chantier de modernisation économique, Jean-Pierre Le Goff énonce qu'« à la faveur de la "modernisation", c'est en fait une sous-culture [...] managériale marquée par l'éclectisme et la confusion qui acquiert droit de cité. Tout devient affaire de "méthodes", d'"outils" et d'"ingénierie" les plus divers »¹⁴⁵⁷. Sans vouloir être aussi catégorique que l'auteur, notre analyse nous permet de soutenir l'idée d'un phénomène de sujétion du « sous-univers »¹⁴⁵⁸ de la formation journalistique à une culture managériale, trahissant sa « proximité idéologique au monde économique »¹⁴⁵⁹ et sa faible autonomie vis-à-vis du monde professionnel.

¹⁴⁵² Site Internet de l'IJBA, URL : <http://www.ijba.fr/stages.html>, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁴⁵³ Site Internet du CFPJ, URL : <http://www.cfpj.com/ecole-de-journalisme/filiere-classique/insertion-professionnelle.html>, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁴⁵⁴ Vakaloulis, M., « Stratégie de communication et renouveau syndical », in Duchesne, F. et Vakaloulis, M. (dir.), *Médias et luttes sociales : repenser l'expérience syndicale*, L'Atelier, Paris, 2003, p. 164.

¹⁴⁵⁵ L'expression est employée par quatre de nos interrogés, salariés ou ex-salariés du groupe.

¹⁴⁵⁶ Site du groupe Prisma Presse, Rubrique « Politique de recrutement de Prisma Presse », URL : <http://www.prisma-presse.com/rh/pages/metiers-hommes/recrutement.php>, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁴⁵⁷ Le Goff, J-P., « La modernisation manquée », *Le Débat*, n° 110, 2000, p. 234.

¹⁴⁵⁸ Lafarge, G., Marchetti, D., « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 4, n° 189, 2011, p. 73.

¹⁴⁵⁹ Olivesi, S., *La communication au travail. Critique des nouvelles formes de pouvoir dans l'entreprise*, PUG, Grenoble, 2006, p. 89.

3.2 Institutionnalisation de la précarité et marchandisation de la formation

Au sujet des liens entre écoles de journalisme et employeurs, Claude Sales écrit qu'« *il serait absurde de nier le malaise entre organismes de formation et employeurs, mais de là à considérer que les uns et les autres appartiennent à deux planètes différentes, il y a un pas à ne pas franchir. Des liens existent, plus forts qu'on ne croit* »¹⁴⁶⁰. Nous partageons pleinement ce point de vue et un élément évident nous y convie : la taxe professionnelle¹⁴⁶¹. Dans le cadre de la modernisation de la formation et de ses moyens, cette taxe tend à devenir indispensable au fonctionnement des établissements reconnus, qu'ils relèvent du privé ou du public. Notre analyse comparative des sites Internet des treize formations reconnues fait apparaître la présence d'une rubrique « Taxe d'apprentissage » pour onze d'entre elles. Seules l'EJT et l'EJDG, relevant respectivement du privé et du public, ne proposent aucune information relative à cette taxe et à son versement. Si le statut de l'établissement ne constitue pas un critère déterminant dans l'appréhension des méthodes d'appel à la collecte de la taxe d'apprentissage, l'importance de cette taxe dans le financement de la formation journalistique se vérifie. Les acteurs de la formation universitaire ne dérogent donc pas à la règle, et pour cause, « *la situation de concurrence nationale, voire internationale, dans laquelle ils sont placés [...] rend nécessaire la modernisation de leur offre de formation* »¹⁴⁶², et, par conséquent, fait naître de nouveaux besoins de financement.

Nous savons combien la conception d'une professionnalisation passant par la technicité reste prégnante à l'esprit des formateurs au journalisme, soucieux de servir la cause déontologique au travers de procédés de rationalisation des pratiques journalistiques. Or, la technicisation croissante des métiers du journalisme exige des investissements considérables et renouvelés de la part des établissements de formation pour l'achat d'outils technologiques (informatiques et audiovisuels). « *Former un journaliste coûte très cher* »¹⁴⁶³ et plusieurs établissements agréés ont déjà frôlé le dépôt de bilan ; ce fut le cas du CFJ-CFPJ qui, à deux reprises, en 1999 et en 2003, a fait l'objet d'un dépôt de bilan, ou, plus récemment de l'ESJ

¹⁴⁶⁰ Sales, C., « Les écoles de journalisme : analyse d'un malaise », *Communication et langages*, n°116, 1998, p.8.

¹⁴⁶¹ Cette taxe représente 0,5 % de la masse salariale. Elle peut être dirigée vers des organismes collecteurs ou distribuée directement par les entreprises vers des écoles de leur choix.

¹⁴⁶² Fichez, E., « L'industrialisation de la formation », *Revue Terminal*, n° 83, 2000, URL : http://www.revue-terminal.org/www/no_speciaux/83/Fichez.html, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁴⁶³ « Tempête sur les écoles de journalisme », *Stratégies*, 12 juin 1998, URL : <http://www.strategies.fr/etudes-tendances/dossiers/r2850/tempete-sur-les-ecoles-de-journalisme.html>, consulté le 10 novembre 2011.

Lille qui affiche un déficit de 200 000 euros pour l'année universitaire 2011-2012 en dépit de l'apport financier de 2,8 millions d'euros du Conseil régional du Nord-Pas de Calais en 2009¹⁴⁶⁴. Les difficultés économiques chroniques de l'IPJ sont, eux aussi, bien connus. Dans un tel contexte, la taxe d'apprentissage représente une source de recettes non négligeable¹⁴⁶⁵ dans une triple projection.

Premièrement, elle constitue une garantie supplémentaire de conservation de la reconnaissance ; la mise à disposition d'équipements techniques est l'un des critères de reconnaissance retenus par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ) : « *L'établissement met à disposition de tous les élèves des moyens techniques (matériels, locaux, consommables...) et pédagogiques en correspondance avec la diversité des enseignements dispensés. Ils doivent être en quantité suffisante et de qualité professionnelle afin de pouvoir mettre l'étudiant dans les conditions d'exercice de son futur métier* »¹⁴⁶⁶. Deuxièmement, elle contribue à assurer l'indépendance des établissements reconnus vis-à-vis de leurs concurrents. Certes, on constate une tendance au rapprochement des formations entre elles, essentiellement *via* une mutualisation des contenus et des moyens. Si beaucoup de responsables de formation évoquent publiquement l'idée d'une mise en commun des ressources (programmes, contenus, financement, etc.), rares sont ceux qui rendent cette intention effective en allant au-delà de l'organisation commune des concours d'entrée à la formation. Notons, de surcroît, que la concurrence entre formations reconnues s'intensifie à mesure que le nombre d'établissements agréés s'accroît : l'accroissement du nombre d'établissements reconnus conduit à diviser le montant de la taxe d'apprentissage en davantage de parts¹⁴⁶⁷. Troisièmement, en permettant l'acquisition d'un matériel technique adapté, la taxe d'apprentissage garantit, en partie, de subvenir aux besoins des entreprises de

¹⁴⁶⁴ Interview de Marc Capelle (directeur de l'ESJ Lille), 23 avril 2012, URL : <http://www.educpros.fr/detail-article/h/4e7d68a37f/a/marc-capelle-directeur-de-lesj-lille-l-ecole-ne-va-pas-deposer-le-bilan.html#comment>, consulté le 24 avril 2012.

¹⁴⁶⁵ « *Si elle reste une part inférieure à 30 % dans les établissements universitaires, elle dépasse largement les 50 % dans certains établissements privés : par exemple 78 % des recettes du CFJ en 1996, 60 % de l'IPJ en 1999- 2000* », in Marchetti, D., « Les ajustements du marché scolaire au marché du travail journalistique », *Hermès*, n° 35, 2003, p. 89.

¹⁴⁶⁶ Accord portant sur la définition de critères de reconnaissance, Site de l'Association CNMJ : <http://www.cnmj.fr/wp-content/uploads/CriteresreconnaissanceCPNEJ.pdf>

¹⁴⁶⁷ Alors que, dans les discours officiels, les formateurs s'en défendent généralement, la concurrence entre établissements reconnus est flagrante dans le processus même de recrutement. Le CFJ, tout comme le CELSA, affiche une politique de communication manifestement compétitive. Sur leur site Internet respectif, on peut ainsi lire « *les vingt raisons qui expliquent pourquoi intégrer le CFJ* » qui décrit le CFJ comme « *la seule école de journalisme (avec le Celsa) membre de la Conférence des grandes écoles* ». Quant au CFPJ, il se targue sur son site Internet d'être « *leader pour la formation des journalistes* ».

presse de disposer de recrues attestant « *d'une polyvalence technique et d'un bon niveau [de maîtrise des outils techniques] favorisant tant leur rapidité opérationnelle que leur intégration au sein des rédactions* »¹⁴⁶⁸.

Cette forte dépendance des établissements reconnus à la taxe d'apprentissage justifie la nécessité de « *prendre en compte tout ce que le mécanisme de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises de presse aux écoles entraîne comme effet sur le contenu de la formation* »¹⁴⁶⁹, tel que le préconise Jacques Le Bohec. Tout comme le suggère Dominique Marchetti, nous estimons que cette dépendance économique autorise toutes sortes d'ajustements de la formation au journalisme au gré des pressions, directes ou non, explicites ou tacites, exercées par le patronat¹⁴⁷⁰. Il peut alors être envisagé que, si les entreprises de presse donatrices, en tant que « *premiers partenaires de la formation* »¹⁴⁷¹, n'imposent pas frontalement aux écoles bénéficiaires une formation des futurs journalistes à des aptitudes et attitudes propres à l'employé « *flexible* » et entrepreneur de lui-même, les établissements reconnus adoptent de leur propre chef une posture d'allégeance à l'endroit de leurs « *partenaires* » en matière d'insertion professionnelle. Les propos de certains formateurs à l'instar d'Édith Rémond, enseignante à l'IJBA et actuelle présidente du Conseil des écoles publiques de journalisme (CEPJ), nous laissent le penser : « *Ça ne me dérange pas du tout de solliciter les entreprises. C'est une manière pour nos établissements de gagner le respect de la profession et d'être au fait de ses contraintes et de ses besoins* »¹⁴⁷². Il est intéressant de noter ici la substitution de la figure patronale par celle, moins polémique mais surtout plus légitime, de la « *profession* » ; cet adoucissement du langage n'est pas sans rappeler l'euphémisation du réel auquel se livrent le patronat et les managers pour une gestion rationalisée du symbolique¹⁴⁷³.

S'agissant des relations entre acteurs de la formation et acteurs industriels, Denis Ruellan explique que « *les écoles doivent composer des relations singulières avec les industries*

¹⁴⁶⁸ Le Champion, R., « Les représentations collectives des formations initiales en journalisme et leur efficacité en question », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 21, 2010, p. 98.

¹⁴⁶⁹ Le Bohec, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 127.

¹⁴⁷⁰ Marchetti, D., (entretien avec), in Pélissier, N., *Journalisme, avis de recherche*, Bruylant, Bruxelles, 2009.

¹⁴⁷¹ Site du CUEJ, URL : <http://cuej.unistra.fr/index.php?id=4777>, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁴⁷² Verfaillie, B., « La presse au tableau ! Formation au journalisme, formation des journalistes », Rapport fait au nom de l'Alliance internationale des journalistes, Juillet 2009, URL : <http://www.cnmj.fr/wp-content/uploads/RapportVerfaillie.pdf>.

¹⁴⁷³ Olivesi, S., *La communication au travail. Une critique des nouvelles formes de pouvoir dans les entreprises*, PUG, Grenoble, 2006, pp. 85-119. Nous traiterons de cette tendance à l'euphémisation au cours du chapitre suivant.

médiatiques, et [...] se plier à leurs usages de participation aux espaces de subduction que sont, notamment, les stages »¹⁴⁷⁴. Dès lors, bilan est fait par l'auteur que « les écoles n'ont pu résister (il faut admettre qu'elles n'ont rien fait pour s'y prendre collectivement, ce qui est la forme minimale d'action politique) à l'extension des procédures d'emploi précaire qui permettent aux entreprises de sous-payer (ou même de ne pas payer du tout) leurs jeunes collaborateurs, de les soumettre à la discontinuité chronique et de profiter de la structuration, à un niveau quasi institutionnel, d'un "sas" de plusieurs années entre les études et l'embauche »¹⁴⁷⁵. Ce manque de « résistance » collective à l'imposition des « usages » professionnels s'explique, selon nous, en grande partie par la dépendance des acteurs reconnus de la formation journalistique à la taxe d'apprentissage. L'intégration progressive de la pige au contenu de formation au journalisme doit également être entendue telle l'adoption de ces « usages » et traduit « l'extension des procédures d'emploi précaire » relatée par Denis Ruellan, corollaire de l'expansion de la flexibilité au sein des industries médiatiques.

Dans les luttes pour la récolte de la taxe d'apprentissage entre établissements reconnus, ces derniers se doivent d'apposer des stratégies de distinction de manière à capter l'intérêt des employeurs et faire montre de leurs « capacités de s'adapter rapidement aux réalités de la profession »¹⁴⁷⁶ ou de « répondre à la réalité professionnelle, actuelle et future, de tous les médias »¹⁴⁷⁷. Par « réalité[s] », terme redondant dans les discours des acteurs de la formation au journalisme, nous entendons la [les] demande[s] du patronat. C'est ainsi qu'à la question « comment expliquez-vous l'intégration progressive de la pige aux programmes de formation des écoles reconnues ? », l'un de nos interlocuteurs, directeur d'un établissement reconnu, répond « quand certains le font, les autres s'y mettent »¹⁴⁷⁸.

Le constat d'une intégration de la pige dans les contenus de formation au journalisme, et donc d'une institutionnalisation de la précarité, nous laisse ainsi croire que « le fossé [...] entre l'idéal journalistique enseigné dans les écoles et les réalités du marché ou les

¹⁴⁷⁴ Ruellan, D., « Garder les pieds sur terre », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 47.

¹⁴⁷⁵ *Ibid.*

¹⁴⁷⁶ « Présentation de l'EJCM », Site de l'EJCM, URL :

http://www.ejcm.univmed.fr/index.php?option=com_content&view=section&id=5&Itemid=27, consulté, le 29 novembre 2011.

¹⁴⁷⁷ « Les objectifs de l'IPJ », Site Internet de l'IPJ, URL : <http://www.ipj.eu/spip.php?article1>, consulté le 29 novembre 2011.

¹⁴⁷⁸ Entretien du 9 novembre 2011.

contraintes des entreprises de médias »¹⁴⁷⁹, évoqué par Patrick Eveno, n'est pas aussi creux que certains Cassandre le prétendent. Les acteurs de la formation journalistique ont su tirer parti de la ladite « *précarisation* » du journalisme. De sorte que la diffusion des discours autour de la précarité, et *a fortiori* de la pige¹⁴⁸⁰, les pousse à une remise en question de leur conception idéalisée du métier et les incite progressivement à redessiner, pour les assouplir, les traits de la figure mythique du journalisme dominant qu'ils promouvaient jusqu'ici. En définitive, cette réorientation des valeurs dominantes apparaît comme superficielle, puisqu'elle ne fait qu'accompagner les stratégies de modernisation, sinon de mobilité, des établissements concernés. Nous verrons au cours du chapitre suivant que les modalités qu'une telle réorientation emprunte nous permettent d'affirmer qu'elle l'est effectivement ; et plus encore, qu'elle contribue au renforcement du contrôle social par la différenciation, en hypertrophiant le stigmate de la précarité.

¹⁴⁷⁹ Eveno, P., « Conjuguer propriétés des médias, logique commerciale et journalisme », *MédiaMorphoses*, n°24, 2008, p. 74.

¹⁴⁸⁰ Nous n'avons jamais autant entendu parler de la pige et de ses pratiquants que depuis que la précarité fait l'objet d'un « débat » public.

Conclusion – Chapitre 4

Au cours de ce chapitre, nous nous sommes gardée de tomber dans le piège substantialiste de percevoir la précarité comme une réalité indiscutable, et nous tenterons dans les pages qui suivent de conserver cette posture. Notre ambition était surtout de pointer la mise en discours et en pratique de la précarité au sein du champ journalistique à des fins stratégiques. Sous le joug de la modernité, la précarité, par le « *flou* » qu'elle induit, projette commodément son rayonnement dans tous les domaines de la vie sociale, ou presque. En cela, sa diffusion témoigne de son utilité au service du « *nouvel esprit du capitalisme* » qui aspire à se propager le plus largement possible. Elle assiste de l'incertitude que revêt l'adaptation des acteurs sociaux et de leurs stratégies et vérifie le statut de celle-ci comme « *arme stratégique* »¹⁴⁸¹. L'instrumentalisation de la précarité prend de toute évidence part aux logiques de différenciation socio-professionnelle où la différenciation opère comme une des « *matrices* »¹⁴⁸² de la modernité.

Par matrices, nous entendons des « *intuitions majeures qui, par l'imagination des auteurs, et chaque fois retravaillées, parviennent à structurer la manière dont la sociologie a analysé la modernité* »¹⁴⁸³, ainsi que Danilo Martuccelli le propose. Dans son ouvrage *Sociologies de la modernité*, l'auteur dégage du corpus de la discipline sociologique trois matrices interprétatives désignées comme « matrices de la modernité » : la différenciation sociale, la condition moderne et la rationalisation. Ces matrices sont « *moins qu'un paradigme, plus qu'une idée de base, autre chose qu'une école. [...] Plus qu'une idée de base, puisqu'il ne s'agit pas seulement [...] d'isoler les éléments constitutifs présents dans différents systèmes, mais au contraire de dégager les grands cadres, sorte d'arrière-plans sur lesquels travaillent les divers éléments* »¹⁴⁸⁴. Naturellement, la première de ces matrices (mais pas seulement) nous permet de faire le lien avec l'hypothèse d'une réactivation des logiques sociales de la différenciation par la mobilisation de la précarité dans les stratégies des acteurs dominants du champ journalistique à des fins d'acclimatation aux mutations socio-économiques à l'œuvre au sein du secteur de presse. Ce premier chapitre confirme que l'entrée de la précarité paraît

¹⁴⁸¹ Olivesi, S., *La communication au travail. Critique des nouvelles formes de pouvoir dans l'entreprise*, PUG, Grenoble, 2006, p. 16.

¹⁴⁸² Martuccelli, D., *Sociologies de la modernité. L'itinéraire du XX^{ème} siècle*, Gallimard, Paris, 1999.

¹⁴⁸³ *Ibid.*, p. 17.

¹⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 20.

pertinente pour saisir la façon dont les acteurs s'appuient sur des logiques de différenciation socio-professionnelle dans une intention modernisatrice. Elle donne accès à une grille d'interprétation de l'évolution des rapports de force au sein du champ journalistique et de leur formalisation. Dès lors, plus qu'une rhétorique dont l'observateur doit contextualiser l'usage et respecter l'instabilité symptomatique, la précarité, en tant qu'objet, ouvre à une approche du changement qui « offre à la fois une grille d'analyse et un modèle de discours »¹⁴⁸⁵ pour nous permettre de comprendre l'orientation et la portée des stratégies d'acteurs au sein d'un champ donné.

Danilo Martuccelli définit plus précisément une matrice comme étant « plus un espace d'invention théorique et de description de la modernité qu'une doctrine ou un modèle épistémologiquement consistant [...] Elle vise avant tout à donner une réponse à des exigences plus ou moins vitales, en passant de représentations confuses ou informelles de la vie sociale, à des images ou des modèles qui, tout en prétendant à une grande cohérence scientifique, parviennent à donner un sens à l'inscription des hommes dans la modernité »¹⁴⁸⁶. En ce sens, cet « espace » accueille favorablement la précarité comme indicateur « le mieux à même de caractériser [une] situation nouvelle »¹⁴⁸⁷ qui, par la protéiformation des représentations auxquelles elle renvoie, exige à la fois fluidité et objectivation dans son approche. Si la précarité reste intrinsèquement une notion floue, cette confusion n'en demeure pas moins significative de la modernité en tant qu' « expérience du temps »¹⁴⁸⁸.

La matrice de la différenciation sociale à laquelle adhère la mobilisation de la précarité, conduit à un « passage de l'homogène à l'hétérogène, caractérisé par la diversification des groupes, des rôles, des normes, et pose donc en permanence la question de l'intégration de la société »¹⁴⁸⁹. Elle est enchevêtrée dans des processus historiques et rend donc compte de ce rapport étroit au temps¹⁴⁹⁰. C'est ce temps dont a besoin l'esprit du capitalisme pour se distiller dans un nombre croissant de domaines de la vie sociale, et l'ordre capitaliste, pour agencer les

¹⁴⁸⁵ Olivesi, S., *Op. cit.*, p. 117

¹⁴⁸⁶ Martuccelli, D., *Sociologies de la modernité*, Gallimard, Paris, 1999, p. 21.

¹⁴⁸⁷ Eckert, H., « "Précarité" dites-vous? », *SociologieS*, septembre 2010, URL : <http://sociologies.revues.org/index3285.html>, consulté le 28 décembre 2011.

¹⁴⁸⁸ « Une "phénoménologie du temps" cherche à savoir comment l'expérience du temps est vécue et non pas ce qu'est le temps. Cette étude de l'expérience du temps est particulièrement cruciale en période de modernité avancée. », in Mesny, A., « Temps, théorie de la structuration et changement », in Audet, M. et Bouchiki, H. (dir.), *Structuration du social et modernité avancée : autour des travaux d'Anthony Giddens*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1993, p. 201.

¹⁴⁸⁹ Martuccelli, D., *Op. cit.*, p. 188.

¹⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 188.

règles de la vie sociale¹⁴⁹¹. En convenant que « *la modernité est un espace où, le référent dernier ne cessant de changer, tout l'espace symbolique devient mouvant* »¹⁴⁹², il est envisageable d'appréhender la précarité comme le « *réfèrent* » contemporain d'une matrice de la différenciation qui trouve racine dans un terreau socio-économique cultivé simultanément par le changement socio-culturel, la crise et la modernisation des sociétés¹⁴⁹³, phénomènes auxquels les acteurs de presse sont particulièrement soumis, et auxquels ils doivent s'adapter, en tant que membre d'une entité relevant tantôt d'une institution sociale, tantôt d'une organisation. Ce qui corrobore le point de vue de Danilo Martuccelli lorsqu'il avance que « *le propre de la modernité c'est de n'être ni un stade d'évolution, ni un mode de production, ni un pacte politique, ni un rapport à la culture. Ou plutôt, d'être tout cela à la fois, mais ancré dans une réalité de base plus profonde et plus durable. À la racine de la modernité se trouve l'expérience d'un univers qui n'est jamais entièrement organisé et fermé, et où les individus se sentent contraints à un travail permanent de suture du soi et du monde* »¹⁴⁹⁴.

Au terme de ce chapitre, il peut paraître incohérent de conclure à une différenciation socio-professionnelle en référant au traitement que les acteurs dominants du champ destinent à la pige et à ses pratiquants, alors même qu'il est rapporté que les stratégies patronales — par la diffusion de la figure du « *salarié entrepreneur* » dans et hors l'entreprise et par sa mise en pratique auprès des salariés quel que soit leur statut¹⁴⁹⁵ — celles syndicales, de même que celle des acteurs « *légitimés* » de la formation, tendent davantage vers un processus d'assimilation, lui-même propice à une homogénéisation sociale. Il est incontestable que le journaliste pigiste tend à endosser, pour chacun des trois types d'acteurs dominants, « *le profil idéalisé de "personnalité moderne" dite empathique, prédisposée à la mobilité psychologique et à l'innovation* »¹⁴⁹⁶.

¹⁴⁹¹ Carayol, V., « Principe de contrôle, communication et temporalités organisationnelles », *Études de communication*, n° 28, 2005, URL : <http://edc.revues.org/index276.html>, consulté le 28 décembre 2011.

¹⁴⁹² Dufour, D-R., « Les désarrois de l'individu sujet », *Le Monde Diplomatique*, Février 2001.

¹⁴⁹³ Martuccelli, D., *Op. cit.*

¹⁴⁹⁴ Lits, G., « Sociologie, Individus, Épreuves. Entretien avec Danilo Martuccelli », *Émulations*, n° 5, 2010, URL : <http://www.revue-emulations.net/articles/Emulations-InterviewDaniloMartuccelli.pdf>, consulté le 23 décembre 2011.

¹⁴⁹⁵ Notre enquête de terrain nous a conduite à interroger des journalistes expérimentés ayant exercé en tant que titulaires, parfois sur plusieurs décennies, et pratiquant depuis peu la pige suite à un licenciement ou à un départ volontaire. Il arrive que le volontariat du départ soit explicitement suggéré par la direction aux journalistes titulaires dans le cadre d'un plan social.

¹⁴⁹⁶ Mattelart, A., « La diversité culturelle, entre histoire et géopolitique », Intervention au colloque panaméricain « Bagues : Globalisme et pluralisme », Montréal, 24-27 avril 2001, URL : <http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bagues/mattelara.pdf>, consulté le 28 décembre 2011.

Seulement, et le chapitre suivant développera ces aspects, il semble que cette assimilation vient uniquement appuyer et renforcer une « façade institutionnelle »¹⁴⁹⁷ qui « n'est autre que l'appareillage symbolique, utilisé habituellement par l'acteur, à dessein ou non, durant sa représentation »¹⁴⁹⁸. Dans une « situation sociale »¹⁴⁹⁹ où l'acteur sent peser une menace pour sa position et son image sociale, celui-ci s'efforce de garder « la maîtrise des impressions »¹⁵⁰⁰. En temps de « modernité », cette maîtrise est à situer dans un moment d'expression politique des identités, « [un] moment de l'histoire qui fait de l'espace public un espace nécessairement politique parce que traversé et structuré par les dynamiques formant les logiques institutionnelles des acteurs qui le constituent. On pourrait dire, tout aussi bien, qu'elle est le moment où ils peuvent lui trouver un sens en y retrouvant les formes et les logiques qui les fondent comme les acteurs de leur propre devenir »¹⁵⁰¹.

La croissance du nombre de journalistes à la pige, largement médiatisée par les instances officielles et par les chercheurs depuis une quinzaine d'années¹⁵⁰², ne permet plus aux acteurs dominants de « faire comme si ça [la pige] n'existait pas »¹⁵⁰³. Dans la mesure où « le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue »¹⁵⁰⁴, le maintien d'une caractérisation simplificatrice et stigmatisante de la pige et de ses pratiquants par la précarité dans les discours des acteurs dominants témoigne de stratégies distinctives où le « normal », soit celui qui impose les normes sociales, demeure maître des règles et des représentations qui régissent le jeu social. La nouvelle visibilité accordée à la pige et à ses pratiquants dans les discours et pratiques des syndicats et des établissements de formation au journalisme s'insère dans une double dimension : concurrentielle et coercitive. Concurrentielle, parce que cette visibilité est donnée comme une « longueur d'avance » face aux rivaux dans des micro-

¹⁴⁹⁷ Goffman, E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Minuit, Paris, 1987, p. 29.

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 29.

¹⁴⁹⁹ Erving Goffman définit une « situation sociale » comme « un espace physique, où qu'il se situe, où toute personne qui s'introduit se trouve exposée dès son entrée à la présence physique immédiate d'une ou plusieurs autres personnes », in *L'Arrangement des sexes*, La Dispute, Paris, 2002, p. 42.

¹⁵⁰⁰ Goffman, E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Minuit, Paris, 1987, p. 29.

¹⁵⁰¹ Lamizet, B., *Politique et identité*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 196.

¹⁵⁰² On note une multiplication des études socio-démographiques sur la population journalistique, scientifiques et professionnelles, depuis le début des années 1990. Celles-ci sont souvent les rares occasions d'un travail collaboratif entre instances professionnelles et scientifiques (voir Miège, B., « France : l'incomplétude des relations entre Journalisme et Universités », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2006, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Miege/home.html). Cette collaboration, dans le cadre d'enquêtes, le plus souvent quantitatives, est peut-être rendue possible car ne portant pas à polémique, la « solidité » des chiffres, plus que la « souplesse » des idées, faisant consensus.

¹⁵⁰³ Entretien du 9 novembre 2011.

¹⁵⁰⁴ Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 161.

espaces donnés (le SNJ face à la CFDT par exemple¹⁵⁰⁵, et les écoles reconnues entre elles) et fait donc de ces derniers des « *faiseurs* » de la modernité, dotés d'un capital de mobilité accru ; cela conforte l'idée que « *la communication [...] est une arme, un outil de lutte visant à imposer discours et représentations, de manière à exclure tout contre-discours ou, du moins, à neutraliser toute production de vérité alternative* »¹⁵⁰⁶. Coercitive, parce qu'elle exige de ces acteurs un apprentissage d'un monde (celui de la pige et de ses pratiquants) jusqu'ici obscur parce qu'obscurci, apprentissage nécessaire pour éviter que des évolutions ne s'opèrent à leur dépens. Cet apprentissage prend ainsi part au développement de « *capacités de jugement particulières* », favorables à la production d'« *une représentation adéquate* »¹⁵⁰⁷.

Pour prendre l'exemple du SNJ, cet apprentissage semble s'effectuer de manière transversale, initié par les actions menées dans d'autres champs que celui syndical. En 2010, le cabinet d'expertise Technologia lançait une enquête « *sur les conditions de travail des journalistes* » avec le concours du SNJ. La première étape de cette étude consistait en l'administration de questionnaires auprès de journalistes, titulaires et pigistes, questionnaires élaborés en étroite collaboration avec le syndicat. Très rapidement après sa diffusion, essentiellement numérique, le questionnaire faisait l'objet de vives critiques de la part des journalistes pigistes interrogés sur les forums et listes de discussion¹⁵⁰⁸ : « *Faut croire que Technologia ne connaît pas l'existence des journalistes rémunérés à la pige. Sur un certain nombre de questions, j'ai répondu tant bien que mal, sur d'autres j'ai botté en touche tellement le journaliste rémunéré à la pige est ignoré. Cela me pose une question, car l'objectif dit "l'enjeu de l'étude est de faire le lien entre la précarisation du métier (délais raccourcis, sujets multiples à traiter, multimedia, polyvalence, insécurité de l'emploi, paupérisation des pigistes...) et les menaces pesant sur l'indépendance (concentration, interventions politiques...)"* »¹⁵⁰⁹. Le document diffusé recensait effectivement des questions attestant de l'ignorance flagrante des conditions de travail du journalisme à la pige, frôlant la provocation et l'ironie aux yeux des journalistes pigistes¹⁵¹⁰ ; notre entretien téléphonique avec

¹⁵⁰⁵ Nous avons pu voir combien les journalistes pigistes occupaient une place centrale dans ces rapports concurrentiels lors des négociations entre syndicats et patronat autour du « protocole d'étape », accord prévoyant de nouvelles règles d'application des droits pour les pigistes. Signés par trois syndicats (CFDT, CFTC, CGC) et contesté par quatre autres (SNJ, SNJ CGT, SGJ-FO, SJ-FO), ce « protocole » a fait l'objet d'un recours en justice par les syndicats contestataires. Nous reviendrons sur cet événement au cours du chapitre qui suit.

¹⁵⁰⁶ Olivesi, S., *Op. cit.*, p. 116.

¹⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 123.

¹⁵⁰⁸ Nous avons été informée de la diffusion de ce questionnaire par un journaliste pigiste de notre échantillon.

¹⁵⁰⁹ Propos issus de la liste de discussion *Piges*, 15 juillet 2010.

¹⁵¹⁰ Voir la première version du questionnaire diffusé en juillet 2010, annexe 9.

l'un des professionnels chargés de l'enquête¹⁵¹¹ qui atteste de la participation du SNJ à l'élaboration du questionnaire, a permis de confirmer cette méconnaissance.

La production et la diffusion des normes et des représentations respectent une logique descendante, du sommet vers la base. Les stratégies des acteurs syndicaux et des acteurs de la formation journalistique se forment avec opportunisme à partir des stratégies patronales : le capitalisme édicte les règles du « *jeu* » et les partenaires sociaux composent en fonction de celles-ci. Dans le cas de la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires et des stratégies de modernisation qui la portent, le concours des partenaires sociaux (syndicats et écoles) aux objectifs capitalistes renforce l'idée que « *le capitalisme est impensable sans la complicité active de la société. Il est forcément une réalité de l'ordre politique, même une réalité de civilisation. Car il faut que, d'une manière, la société toute entière en accepte plus ou moins consciemment les valeurs* »¹⁵¹². Au sein du champ journalistique, écoles comme syndicats trouvent une régénérescence modernisatrice en termes d'images (pour le SNJ), de pratiques (pour les écoles reconnues) et de réseaux (dans les deux cas) dans la source capitaliste. Cela justifie leur désignation en tant que « *faiseurs* » qui ont, d'après Luc Boltanski et Ève Chiapello, cette propension à agir sans risquer le discrédit ou la critique, et ainsi préserver, consolider, voire réhabiliter leur légitimité. Le chapitre qui suit s'attachera à démontrer que la précarité, parce que nébuleuse et insaisissable, permet ce compromis.

¹⁵¹¹ Entretien du 6 octobre 2010 avec Mélanie Bouéroux, psychologue du travail, effectué à la demande de l'intéressée.

¹⁵¹² Braudel, F., *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris, 1985, p. 67.

Chapitre 5. La précarité, nouvelle sociodicée du champ journalistique

Notre travail empirique a rapporté la présence d'un double mouvement chez les acteurs dominants du champ journalistique, oscillant entre modernisation (avancement) et légitimation (maintien, voire recul). Nous venons d'illustrer à quel point la convocation de la précarité permet d'accompagner opportunément les stratégies d'adaptation des acteurs de presse, en phase annoncée de « *modernisation* ». Or, la modernité, nous l'avons dit, est spécifiquement le lieu où « *le référent dernier ne cessant de changer, tout l'espace symbolique devient mouvant. Il y a donc de l'Autre dans la modernité, et même beaucoup d'Autres, ou du moins beaucoup de figures de l'Autre* »¹⁵¹³. La stigmatisation des journalistes pigistes en précaires prend tout son sens dans la « *réalité mouvante de ce secteur en pleine mutation* »¹⁵¹⁴, réalité dont dépend la formation de l'acteur¹⁵¹⁵, laquelle doit sans cesse être redéfinie. Alain Touraine nous dit que « *la modernisation est à la fois évolution et rupture* »¹⁵¹⁶. Celle-ci place les acteurs d'un champ dans une double dialectique, à la fois créative et reproductive. Dans leur action créatrice, les parties prenantes au « jeu » d'un champ s'appuient sur des schèmes déjà éprouvés par le passé et qui ont fait leurs preuves en termes d'efficacité distinctive. Si la « *la domination est toujours modernisation* »¹⁵¹⁷, la réciproque est aussi valable.

Jean Charron et Jean de Bonville assurent que « *les journalistes ajustent leur stratégie de légitimation de la pratique à mesure que la pratique elle-même change* »¹⁵¹⁸. Nous pourrions transposer ce précepte aux stratégies de légitimation des représentations et l'élargir à l'ensemble des acteurs du champ journalistique ; la visibilité sans précédent donnée aux

¹⁵¹³ Dufour, D-R., « Les désarrois de l'individu sujet », *Le Monde Diplomatique*, février 2001.

¹⁵¹⁴ Estienne, Y., Vandamme, E., (In)culture numérique : l'école du journalisme de demain », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, 2010, p. 159.

¹⁵¹⁵ « *Toute action sociale implique donc une opération de définition sociale de la réalité qui est à la fois constitutive de l'acteur social et prédétermine largement sa ligne de conduite [...] la formation de l'acteur dépend également du mode de définition de la réalité sociale* », in Jobert, B., « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », *Revue française de science politique*, n° 2, 1992, p. 220.

¹⁵¹⁶ Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p. 496.

¹⁵¹⁷ *Ibid.*

¹⁵¹⁸ Charron, J., de Bonville, J., « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition », *Communication*, Vol. 17, n° 2, 1997, p. 60.

journalistes pigistes ces dernières années poussant les acteurs dominants à ajuster leurs stratégies sociales.

Il nous faut dès à présent préciser notre acception de la légitimation. Par celle-ci, nous n'entendons pas uniquement l'acte par lequel un acteur impose son « *droit à la parole* »¹⁵¹⁹. La légitimation procède avant tout d'une quête de distinction par rapport à d'autres groupes ou individus pour le monopole de la vision du monde, procès qui s'amorce avec une catégorisation du monde. En ce sens, la légitimation correspond au processus par lequel « *la perception ou la prétention généralisées que les actions d'une entité sont désirables, propres ou appropriées au sein d'un système socialement construit de normes, de valeurs, de croyances et de définitions* »¹⁵²⁰. Alors que les « *convenances collectives* » de l'entre-deux-guerres toléraient des stratégies de légitimation des acteurs dominants fondées sur une dénonciation publique des « *collaborateurs multiples* » en « *tares* », il serait impensable aujourd'hui, dans notre société « *conviviale* » et « *pacifiée* », « *euphémisant les différences et les hiérarchies sociales* »¹⁵²¹ et privilégiant les « *douces déclivités en lieu et place des ruptures et oppositions brutales* »¹⁵²², d'instaurer une stigmatisation aussi explicite qui compromettrait l'ordre des représentations.

Les stratégies de différenciation socio-professionnelles doivent dorénavant reposer sur une violence symbolique, « *violence douce, insensible, invisible* »¹⁵²³ qui peut consister en « *la simple mobilisation d'un sens commun, qui est aussi intériorisation méconnue d'un ordre social hiérarchisé recodé en catégories de perception, [et qui] suffit pour faire opérer ces rappels à l'ordre symbolique qui sont aussi des remises "à leur place" des agents sociaux dominés dans un espace social donné* »¹⁵²⁴. À cet égard, la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires, comme partie prenante des logiques de différenciation socio-professionnelle, ne serait qu'un « *rappel* », parmi d'autres, d'un ordre social hiérarchisé qui puise sa source dans l'histoire du champ journalistique, puisque « *l'Histoire montre qu'est en*

¹⁵¹⁹ Charaudeau, P., « Ce que communiquer veut dire », *Revue des Sciences humaines*, n° 51, 1995, URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>, consulté le 20 novembre 2011.

¹⁵²⁰ Suchman, M.C., « Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches », *Academy of Management Review*, Vol. 20, n° 3, p. 574.

¹⁵²¹ Neveu, E., *Une société de communication ?*, Montchrestien, Paris, 1994, p. 61.

¹⁵²² *Ibid.*

¹⁵²³ Bourdieu, P., *La domination masculine*, Seuil, Paris, 1998, p. 7.

¹⁵²⁴ Neveu, E., *Ibid.*, p. 141.

général légitime la faction qui réussit à prendre le pouvoir et se "légitimise" avec le temps »¹⁵²⁵.

La communication incarne le pivot de cette stigmatisation, dans la mesure où elle ouvre les « voies purement symboliques »¹⁵²⁶ par lesquelles s'exerce la violence symbolique. En définitive, le cas de la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires pourrait appuyer l'idée que « la pacification des sociétés occidentales est inséparable d'un formidable déploiement de violence symbolique »¹⁵²⁷. L'opacité de cette violence exige de ne pas se suffire de « bégayer »¹⁵²⁸ les représentations des acteurs, mais, au contraire, de faire primer le doute quant à l'appréhension des discours que les individus et les groupes tiennent sur eux-mêmes et leurs pratiques, car comme l'avance Denis Ruellan : « Le doute porté sur les discours de légitimation doit aboutir à révéler les mécanismes sociaux qui organisent les activités et contraignent les acteurs à des attitudes souvent contraires aux principes idéologiques »¹⁵²⁹. Aussi, considérer la présence de la précarité dans les discours et pratiques des acteurs dominants du champ journalistique comme pourvoyeuse de légitimité conduit à toucher aux rouages d'un système de domination séculaire au sein de ce champ qui tire en grande partie ses origines dans les mutations économiques des industries culturelles. Le fait même que la précarité soit régulièrement rattachée à des considérations économiques, essentiellement rémunéraires, en atteste.

Nous émettons l'hypothèse que la stigmatisation des journalistes pigistes en agents fatalement précaires repose sur l'alimentation d'une « idéologie du stigmaté »¹⁵³⁰, englobant toute une série de représentations qui ont concouru, et concourent encore, à maintenir et préserver l'ordre social hiérarchisé des représentations au sein du champ journalistique. De ce fait, la convocation de la précarité par les acteurs dominants du champ serait dispensatrice de légitimité. La figure du journaliste pigiste en précaire prend ainsi part à un « travail permanent d'entretien de la croyance »¹⁵³¹ sans venir rompre le « cadre d'expérience »¹⁵³² des représentations que les journalistes pigistes ont historiquement endossées. La détermination

¹⁵²⁵ Maris, B., « Présentation », in « La légitimation du discours économique », *Sciences de la société*, n° 55, février 2002, p. 3.

¹⁵²⁶ Bourdieu, P., *Op. cit.*, p. 7.

¹⁵²⁷ Neveu, E., *Op. cit.*, p. 142.

¹⁵²⁸ Ruellan, D., « Contre les évidences de l'identité journalistique », *Revue Polis*, Vol. 5, n° 1, 1998, URL : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol5n1/article11.html>, consulté le 14 octobre 2011.

¹⁵²⁹ *Ibid.*

¹⁵³⁰ Goffman, E., *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 15.

¹⁵³¹ Paradeise, C., « Rhétorique professionnelle et expertise », *Sociologie du travail*, Vol. 27, n° 1, 1985, p. 31.

¹⁵³² Goffman, E., *Les cadres de l'expérience*, Minuit, Paris, 1991.

des modes de légitimation de ces représentations stigmatisantes engage à identifier les différents terrains au sein desquels s'effectue ce travail d'entretien de la croyance. Il nous faut aussi cerner les effets d'une alimentation du stigmate dans le renforcement de la légitimité des acteurs dominants, puisqu'il est entendu que « *l'attribut qui stigmatise tel possesseur peut confirmer la banalité de tel autre et, par conséquent, ne porte par lui-même ni crédit ni discrédit* »¹⁵³³.

L'exercice d'une violence symbolique s'adapte idéalement à une quête de légitimité, puisque cette violence tiendra compte de ce qui est socialement acceptable, « *au point de passer parfois inaperçue* »¹⁵³⁴ aux yeux même de ceux aux dépens desquels cette violence est exercée. Dans cet ordre d'idée, Danilo Martuccelli précise que « *la domination inscrit ainsi dans l'ordre du monde un mode de fonctionnement durable, devenant "naturel" et "évident". Les dominés consentent, sans même s'en apercevoir, à s'en saisir dans les termes imposés par le pouvoir en place. La domination devient dès lors légitime* »¹⁵³⁵. Nous adhérons au principe selon lequel la violence symbolique agit comme une « *forme de contrainte qui repose sur une complicité invisible aux victimes, les effets de pouvoir [prenant] source dans la participation des protagonistes de la relation à un univers symbolique partagé* »¹⁵³⁶.

Nous verrons que l'attribut « précaire » prêté aux journalistes pigistes révèle, une fois encore, que « *le flou est un outil de cohésion, s'accompagnant du recours à un certain nombre de valeurs communes ; et nous ajouterons de croyances fortes* »¹⁵³⁷ ; toutefois, ce flou ne sert pas que le groupe des journalistes, mais les acteurs du champ dans leur ensemble. Il favorise l'émergence d'une nouvelle sociodicée au sein du champ trahissant la réactualisation de l'équilibre social qui est aussi « *un nouveau régime des rapports de domination* »¹⁵³⁸.

¹⁵³³ Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 13.

¹⁵³⁴ Olivési, S., *La communication selon Bourdieu*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 50.

¹⁵³⁵ Martuccelli, D., « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, n° 3, 2004, p. 471.

¹⁵³⁶ Neveu, E., *Op. cit.*, p. 141.

¹⁵³⁷ Miège, B., « France : l'incomplétude des relations entre journalisme et université », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2006, URL :

http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Miege/miege06.pdf, consulté le 15 janvier 2012.

¹⁵³⁸ Neveu, E., « La société de communication et ses interprètes », *Réseaux*, Vol. 12, n° 64, 1994, p. 13.

1. Précarité et consolidation de la légitimité patronale

Les sociologues attachent régulièrement, sinon à la construction, du moins à l'entretien de la précarité des travailleurs, la course à la flexibilité auxquelles les organisations¹⁵³⁹ se livrent. Relativement au champ journalistique, il a été rapporté une corrélation entre l'externalisation des activités de création des entreprises de presse (et son envers, la flexibilité¹⁵⁴⁰) et une « *précarisation* »¹⁵⁴¹ des producteurs de contenus, spécifiquement des journalistes à la pige¹⁵⁴². La production de biens culturels et informationnels doit être appréhendée comme étroitement liée au contexte socio-économique dans lequel elle s'insère. Rappelons, à ce titre, la remarque d'Éric George qui énonce : « *C'est ainsi que le fruit du travail des créateurs de sens – journalistes, scénaristes, auteurs, etc. – est lié au contexte social dans lequel celui-ci prend place (statut des créateurs, type de travail demandé, relations avec autres travailleurs, mode de rémunération, modalités de subsistance, etc.)* »¹⁵⁴³.

Cette interdépendance entre les mutations socio-économiques des industries culturelles, portées par des stratégies dépendantes de l'essor de la communication, et les restructurations de l'emploi et du travail qu'elles génèrent, a été soulignée par Bernard Miège. L'auteur a mesuré l'influence que pouvait tenir l'expansion du secteur de la communication, comme « *nerf essentiel du mode de production capitaliste* »¹⁵⁴⁴, sur les indicateurs socio-économiques globaux, tels que l'emploi, le taux de croissance, la productivité du travail, les relations entre secteurs industriels, l'organisation du travail, l'apprentissage ou la mobilisation des compétences¹⁵⁴⁵. L'expression d'une précarité dans les discours des acteurs du champ journalistique pourrait ainsi procéder d'une emprise progressive de la communication sur les

¹⁵³⁹ Nous désignons ici par « *organisations* » celles à but explicitement lucratif. Il faut toutefois spécifier que nombre de travaux démontrent l'extension de la flexibilité des entreprises aux organisations publiques et associatives. Voir à ce sujet, entre autres, Belorgey, N., *L'Hôpital sous pression. Enquête sur le nouveau management public*, La Découverte, Paris, 2010.

¹⁵⁴⁰ Eckert, H., « "Précarité" dites-vous ? », *SociologieS*, 2010, URL :

<http://sociologies.revues.org/index3285.html>, consulté le 8 septembre 2011.

¹⁵⁴¹ Rappelons que l'usage des guillemets vise à souligner le caractère néologique du terme.

¹⁵⁴² Rebillard, F., « L'externalisation des activités de création dans les ICIC. À propos de tendances observables dans le secteur de la presse », OMIC, 2006, URL : http://www.observatoire-omic.org/pdf/Rebillard_externalisation_activites_creation_ICIC.pdf, consulté le 13 juin 2011.

¹⁵⁴³ George, E., « Éléments de réflexion sur la dimension sociologique de l'approche de l'économie politique de la communication et de la théorie des industries culturelles », URL : http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/FINITO_PDF/Georges.pdf, consulté le 8 septembre 2011.

¹⁵⁴⁴ Moeglin, P., « Industries culturelles et médiatiques : propositions pour une approche historiographique » Congrès de la SFSIC, Compiègne, 2008, URL : http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article147, consulté le 9 septembre 2011.

¹⁵⁴⁵ Miège, B., *La société conquise par la communication. La communication entre l'industrie et l'espace public*, PUG, Grenoble, 2007, p. 79.

industries culturelles. Celle-ci agirait à plus forte raison au sein de ces dernières dans la mesure où « *le caractère aléatoire (ou incertain) des valeurs d'usage générées par les produits culturels industrialisés, ou reprises par eux, est un élément spécifique des industries culturelles, et qui concourt à en faire des industries pas tout à fait comme les autres* »¹⁵⁴⁶. Bernard Miège confirme ce propos en affirmant qu' « *une grave erreur serait de séparer les industries culturelles de l'ensemble des autres branches industrielles et d'en faire un secteur à part, préservé en quelque sorte ; mais il serait tout aussi grave de ne pas remarquer que la valorisation du capital s'y effectue en fonction de conditions spécifiques* »¹⁵⁴⁷.

L'incertitude inhérente à tout marché économique se doublerait dans le cas des industries culturelles d'une incertitude caractéristique des biens produits et justifierait en grande partie la présence de la précarité dans les discours émis par les acteurs du champ. Soumise à un renouvellement permanent, la production des biens culturels et informationnels, laquelle se résume à « *imposer sur le marché à un moment donné un nouveau producteur, un nouveau produit et un nouveau système de goûts* »¹⁵⁴⁸, participerait à « *faire glisser au passé l'ensemble des producteurs, des produits et des systèmes de goûts hiérarchisés sous le rapport du degré de légitimité acquise* »¹⁵⁴⁹.

Si l'organisation par projet installe l'entreprise dans l'éphémère, l'incertitude, ainsi décuplée, demanderait aux acteurs économiques un effort permanent de légitimation ; *a fortiori* lorsque la précarité est pointée comme résultante d'une « *prolétarisation* »¹⁵⁵⁰ des agents à des fins capitalistes, et qu'est dénoncé le développement des « *travailleurs périphériques* », qui « *livrés à la conjoncture, subissent en priorité les contrecoups des variations de la demande de main-d'œuvre* »¹⁵⁵¹. Comment les acteurs économiques du secteur de presse font-ils face à de telles critiques ? Par quels moyens s'emploient-ils à justifier ce qui apparaît comme relevant de l'inacceptable ? Sur quels ressorts s'appuient-ils de manière à contrarier la critique, ou même à l'intégrer dans leur propre discours de légitimation, tout en ne remettant pas en question, voire en confortant, l'ordre social au sein de l'organisation ? Il

¹⁵⁴⁶ Miège, B., *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, 2004, p. 76.

¹⁵⁴⁷ Miège, B., « Postface à la 2^{ème} édition », in Huet, A. et al., *Capitalisme et industries culturelles*, PUG, Grenoble, 1984, p. 206.

¹⁵⁴⁸ Bourdieu, P., *Les règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, Paris, 1992, p. 226.

¹⁵⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁵⁰ Accardo, A., « Une intelligentsia précaire », in Accardo et al., *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux, 1998, pp. 7-41.

¹⁵⁵¹ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 370.

apparaît que les acteurs économiques de presse exploitent des recettes qui ont déjà fait leurs preuves. La première que nous relevons prend part aux justifications « *les plus stables du capitalisme* »¹⁵⁵². La justification par la croissance économique permet de présenter la précarité comme une nécessité au progrès social et, par conséquent, un sacrifice au service du bien commun. Par le désinvestissement des responsabilités qu'elle offre, elle se donne l'apparence d'un fait social légitimant une intervention politique. La seconde emprunte le canal de légitimité par essence, le droit, et s'appuie sur un travail d'inculcation de représentations légitimant l'exercice de la domination. Finalement, ce chapitre veut vérifier les propos de Philippe Bouquillion lorsqu'il affirme : « *En fait, les représentations idéologiques développées autour des industries de la culture et de la communication ont une double portée. À la fois, elles tendent à légitimer les principales mutations industrielles des industries de la culture et de la communication et, ce faisant, elles ont une dimension sociétale qui vise à empêcher la remise en cause politique et réglementaire des mutations industrielles dont bénéficient les acteurs dominants mais aussi plus largement à produire une représentation de la société, du politique et des citoyens globalement favorables au capitalisme* »¹⁵⁵³.

1.1 La légitimation de la précarité par la « crise »

Nous voulons démontrer présentement que la mobilisation de la précarité par le patronat à des fins de légitimation passe par des dispositifs de contournement du réel, générateurs de violence symbolique, lesquels, en s'appuyant sur une sémantique de la crise, trouvent une justification fondée sur la croissance économique — et aujourd'hui sur la crise financière pour retrouver ladite croissance — et sur les choix sacrificiels qu'elle exige. Tout en exonérant le patronat de toute responsabilité dans la production de la précarité, ce registre de justification lui permet d'obtenir l'appui des pouvoirs publics dans la promotion de la flexibilité, *alter ego* de la précarité. Dans la partie précédente, nous avons vu que la notion de flexibilité trouvait des antécédents lexicaux dès les années 1970 dans l'industrie de presse ; l'« *anti-gigantisme* » ou l'« *allègement de l'appareil* » recouvrent toutes deux des formes lexicales « préhistoriques » qui seront progressivement « *coordonnées, rapprochées et labellisées dans*

¹⁵⁵² Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 141.

¹⁵⁵³ Bouquillion, P., *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, PUG, Grenoble, 2008, p. 281.

le vocable unique : celui de flexibilité »¹⁵⁵⁴. Intégré au vocabulaire tant du management que du patronat, le terme de flexibilité fait consensus en s'imposant dans les discours « *comme allant de soi* » et renvoie à un processus narratif « *sans sujet, voulu par personne, [qui] serait le résultat d'un réflexe collectif d'adaptation face à une situation dont les causes, extérieures, se seraient imposées à des acteurs ou plutôt, à des "structures" condamnées à se transformer ou à disparaître* »¹⁵⁵⁵. La flexibilité y tient « *un caractère à la fois impersonnel et fatal, conforme à une vision organiciste ou darwinienne de l'histoire* »¹⁵⁵⁶.

Ce qui explique que l'État, lui-même, non seulement l'exploite selon une acception identique à celle du patronat, mais aussi souscrive implicitement aux modalités de sa réalisation. Cela justifie, en grande partie, qu'il soit souvent désigné comme « *acteur qui contribue à accroître la précarité sociale* », dans la mesure où il « *assume également une responsabilité dans les processus de précarisation de l'emploi puisqu'il permet aux entreprises d'organiser l'adaptabilité au plus juste des salariés aux aléas* »¹⁵⁵⁷.

Cette absence de négativité, tout comme de responsabilité, imputée à la flexibilité se vérifie avec la précarité. Pareillement à la notion d'exclusion, « *consensuelle et pratique parce qu'elle est omniexplicative* »¹⁵⁵⁸, la notion de précarité tient pour particularité « *de désigner une négativité sans passer par l'accusation* »¹⁵⁵⁹, et s'inscrit avec une cohérence déconcertante dans les discours de l'idéologie dominante. Il s'agit là d'une des grandes impasses que rencontre la critique de la modernité à réaliser que « *la "modernité" représente un lieu commun à faire passer pour une évidence avec laquelle on argumente mais sur laquelle on n'argumente pas. Du coup, la modernité sert de norme pour un règlement paternaliste des affaires du monde* »¹⁵⁶⁰. Si l'incertitude est inhérente au mode de production capitaliste¹⁵⁶¹, la précarité, notion « *vague et mal définie* »¹⁵⁶², et la flexibilité en tant que « *valeur normative* »¹⁵⁶³ insoumise à toute critique s'avèrent être des mots-valises bien

¹⁵⁵⁴ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 279.

¹⁵⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁵⁷ Bresson, M., *Sociologie de la précarité*, Armand Colin, Paris, 2010, p. 91.

¹⁵⁵⁸ Perrier, M., *Du souci des autres à l'autre comme souci : la grande casse du médico-social*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 129.

¹⁵⁵⁹ Boltanski, L., Chiapello, E., « Inégaux face à la mobilité », *Projet*, n° 271, 2002, p. 99.

¹⁵⁶⁰ Ruby, C., « La revendication moderne : inutile et incertain ? », *Histoire et Anthropologie*, n° 20, 2000, p. 31.

¹⁵⁶¹ Schiller, H., *Communication and cultural domination*, International Arts and Sciences Press, New York, 1976.

¹⁵⁶² Villeneuve, A., « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique », *Économie et statistique*, n° 168, 1984, p. 105.

¹⁵⁶³ Maggi, B., « Critique de la notion de flexibilité », *Revue française de gestion*, Vol. 3, n° 162, 2006, p. 35.

commodes pour qualifier des situations moralement inacceptables, où la mise en acceptabilité reste contrainte par l'exigence de croissance. Les acteurs sociaux s'entendent ainsi sur le fait que les précaires « *ne sont les victimes de personne, même si leur appartenance à une commune humanité (ou à une "commune citoyenneté") exige que leurs souffrances soient prises en compte et qu'ils soient secourus* »¹⁵⁶⁴.

1.1.1 La flexibilité ou l'« euphémisation du réel » de la précarité

Sur un registre purement industriel, la flexibilité, correspondant à la « *possibilité pour les entreprises d'adapter sans tarder leur appareil productif, et notamment le niveau d'emploi, aux évolutions de la demande, sera en effet également associée au mouvement vers une plus grande autonomie au travail, synonyme d'adaptation plus rapide du terrain aux circonstances locales sans attendre les ordres d'une bureaucratie inefficace* »¹⁵⁶⁵. Avec la structuration en réseaux, la gestion par projets, le flux tendu et les systèmes d'information, la flexibilité prend part aux composantes structurant l'organisation des entreprises¹⁵⁶⁶, tout en se prévalant d'être le fil d'Ariane dispensateur de cohésion dans la mise en application de ces mêmes composantes. Cette binarité de la notion de flexibilité a été relevée par Jacques Freyssinet, binarité qui combine deux registres que sous-tend la notion : en premier lieu, elle traduit le glissement du modèle taylorien-fordien vers un nouveau modèle productif ; en second lieu, elle exprime une idéologie qui « *masque sous un terme neutre, ou même positif (souplesse, adaptation, aménagement des temps) des pratiques de gestion de la main-d'œuvre où flexibilité et précarité vont le plus souvent de pair sur le terrain du marché du travail* »¹⁵⁶⁷. La flexibilité permet ainsi de symboliquement « *réconcilier l'économique et le social* »¹⁵⁶⁸ en promouvant l'idée d'un individu enclin à se mouvoir aisément dans un monde lui-même mouvant.

Cette idéologie néolibérale est pointée par Pascal Durand, lorsqu'il inscrit la notion de flexibilité comme partie prenante d'une rhétorique de l'euphémisme. Par une euphémisation du réel, la flexibilité tend à escamoter une multiplicité de réalités applicables au champ du

¹⁵⁶⁴ Boltanski, L., Chiapello, E., « Inégaux face à la mobilité », *Projet*, n° 271, 2002, p. 99.

¹⁵⁶⁵ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 279.

¹⁵⁶⁶ Durand, J.-P., *La chaîne invisible : Travailler aujourd'hui en flux tendus*, Seuil, Paris, 2004.

¹⁵⁶⁷ Cattaneo, N., Hirata, H., « Flexibilité », in Hirata, H., et al., *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2000, p. 76.

¹⁵⁶⁸ *Réconcilier l'économique et le social. L'économie plurielle*, OCDE Editions, Paris, 1996.

travail, réalités qui participent à une mise en « *servitude volontaire* »¹⁵⁶⁹ des agents à l'égard des objectifs capitalistes et qui amènent à masquer le fait que « *derrière flexibilité, c'est la précarité qui se dissimule ; derrière rationalisations ou restructurations, ce sont des plans de licenciements, avec le cortège de difficultés, de drames et d'effets sociaux à long terme qui se dessinent* »¹⁵⁷⁰. Cette idéologie investit les discours sociaux où, comme l'affirme l'auteur, les mots « *exercent [...] une très grande violence symbolique. Ils accompagnent et légitiment les violences qu'ils voilent pudiquement derrière le lexique de l'expertise, de l'efficacité, de la modernité* »¹⁵⁷¹. Ces propos recourent l'idée d'une justification du capitalisme par la croissance économique, elle-même annexée au progrès social. Or, cette justification des stratégies capitalistiques par la croissance s'avère être l'une des justifications les plus stables du capitalisme¹⁵⁷².

Au cours du chapitre 3, nous avons souligné la place de pionnier qu'a occupée la presse magazine dans le recours à l'externalisation de la création « *plus adaptée à la production "par projet"* »¹⁵⁷³ dans une optique de flexibilité. La corrélation entre flexibilité et croissance était déjà opérée à l'époque et perdue tout en se développant, *a fortiori* depuis l'expansion du numérique, symbole de progrès et de croissance économique. Ce qui amène Felix Böttcher, directeur général de l'IFRA, organisation mondiale de recherche et de services pour l'industrie de la presse, à affirmer que « *le succès appartiendra à ceux qui combineront une stratégie de médias multiples avec la qualité, la technologie, l'organisation, la flexibilité et la rapidité* »¹⁵⁷⁴.

Plutôt que de parler de précarité, le patronat, tout comme ses porte-voix, les managers, préfère adopter une posture équivoque en parlant soit de « *flexibilité* », soit de « *restructurations* » ou encore de « *réorganisation* ». Lorsque des patrons de magazines d'information générale sont interrogés sur leurs « *recettes anticrise* »¹⁵⁷⁵, les restructurations

¹⁵⁶⁹ Durand, J-P., Le Floch, M-C., *La question du consentement au travail : De la servitude volontaire à l'implication contrainte*, L'Harmattan, Paris, 2006.

¹⁵⁷⁰ Durand, P., « Soma ou novlangue ? À propos des nouveaux mots du pouvoir », *Quaderni*, n° 76, 2011, pp. 91-100, accessible en ligne, URL : <http://www.bon-a-tirer.com/volume153/durand.html>, consulté le 13 juin 2011.

¹⁵⁷¹ *Ibid.*

¹⁵⁷² Boltanski, L., Chiapello, E., *Op. cit.*, p. 141.

¹⁵⁷³ Rebillard, F., *Op.cit.* Cette externalisation est notamment rendue possible du fait d'une périodicité plus favorable, hebdomadaire, mensuelle ou plus longue.

¹⁵⁷⁴ « Réinventer l'entreprise de presse : Stratégies et réussites », Rapport du 53^{ème} Congrès Mondial des Journaux, WAN-IFRA (World Association of Newspapers and News Publishers), URL : <http://www.wan-press.org/IMG/pdf/doc-43.pdf>, consulté le 10 octobre 2011.

¹⁵⁷⁵ « Les recettes anticrise des news magazines », *Stratégies*, n° 1555, septembre 2009, p. 24.

sont évoquées comme un passage obligé qui, semble-t-il, ne porterait pas à conséquence sociale. De la même manière, un de nos interrogés, rédacteur en chef, dont le groupe a procédé à un licenciement massif de ses salariés, journalistes pigistes compris, au cours de l'année précédant l'entretien, commente ainsi cette décision : « *C'est dans le cadre de la restructuration, en fait. Le terme qui justifiait tout, c'était ça, la restructuration* »¹⁵⁷⁶. En cas de plan social objectivement injustifiable (lorsque la santé financière de l'entreprise est florissante par exemple), l'organisation peut en arriver à justifier son plan social et ses conséquences humaines par la nécessité de préservation des emplois. C'est le cas du groupe Wolters Kluwer France qui, en réaction à la médiatisation du mouvement social de ses salariés¹⁵⁷⁷, publie un communiqué sous forme de droit de réponse, titré : « *Nos réponses à 10 contre-vérités* »¹⁵⁷⁸. A la « *contre-vérité* » formulée comme suit « *WKF est une entreprise qui se porte bien malgré la crise actuelle. La seule logique du projet de réorganisation est purement financière* », le groupe répond :

« *Faux. Les chiffres en valeur absolue que l'on peut lire ça et là ne reflètent ni l'importante érosion du volume d'activité, ni la dégradation continue des indicateurs économiques de l'entreprise au cours des dernières années. Cette dégradation ne fait que s'accélérer. Le projet de réorganisation est l'un des leviers proposés pour répondre efficacement aux menaces auxquelles nous sommes confrontés et anticiper des difficultés économiques prévisibles. Si nous voulons sauvegarder nos activités — et les emplois qui y sont attachés — il faut préparer l'avenir et agir au moment où nous en avons encore les moyens pour adapter nos structures à l'évolution de nos marchés* ».

Dans le même ordre d'idée, le groupe Lagardère justifie très naturellement son recours renforcé à des formes d'emploi qualifiées d'« atypiques » — incluant d'ailleurs les journalistes pigistes —, et généralement considérés comme porteurs de précarité, par la flexibilité au travail lui conférant « *souplesse* » et « *optimisation du coût salarial* »¹⁵⁷⁹. Dans le

¹⁵⁷⁶ Entretien du 23 septembre 2010.

¹⁵⁷⁷ De nombreux titres de presse se sont faits les relais de ce mouvement (*Le Parisien*, *Libération*, *L'Humanité*, etc.). Ajoutons à ce premier écho celui des syndicats, des sites et blogs de journalistes, impliqués ou non dans le mouvement.

¹⁵⁷⁸ Communiqué accessible à l'adresse : <http://wkdgraisse.files.wordpress.com/2009/10/questions-reponses.pdf>, consulté le 14 octobre 2011.

¹⁵⁷⁹ Document de référence 2010 du groupe Lagardère, accessible à l'adresse : http://www.lagardere.com/fichiers/fckeditor/File/Relations_investisseurs/Publications/2011/Document_Referenc_e_Lagardere_Exercice_2010.pdf, consulté le 14 octobre 2011.

même temps, le groupe motive ce recours par une volonté philanthropique, avançant qu'il « permet de tenir compte des aspirations des collaborateurs »¹⁵⁸⁰.

Ce dernier exemple illustre parfaitement le fait que la flexibilité satisfait l'idéologie capitaliste comme étant celle « de la communauté d'intérêts et non du clivage social »¹⁵⁸¹, qui préfère « opter pour le consensus » afin d'« éviter le désaccord qui conduirait inéluctablement au conflit, facteur de déséquilibre »¹⁵⁸². En appeler à la flexibilité permet d'occulter « sa face sombre, faite de rupture des liens sociaux, de marginalisation grandissante, d'angoisse face à l'incertitude érigée en norme »¹⁵⁸³. La flexibilité devient dès lors l'« excroissance idéologique »¹⁵⁸⁴ de certaines logiques de domination, expliquant l'emploi par certains chercheurs de l'expression d'« idéologie de la flexibilité »¹⁵⁸⁵. Finalement, la flexibilité n'est pour le capitalisme qu'un moyen comme d'autres d'éluder « le reproche d'oppression »¹⁵⁸⁶.

1.1.2 « Fétichisation » de la flexibilité et consensus autour de la « crise »

Le consensus autour de l'acception du vocable de flexibilité comme condition au progrès social et à la croissance économique est vérifiable à la fois dans les discours patronaux et dans ceux gouvernementaux. Au cours de la partie précédente, nous avons établi que, pour chaque époque couverte, l'État avait joué un rôle, par son intervention comme par son retrait, dans la formation des logiques sociales au sein des industries culturelles, lesquelles ont été essentiellement impulsées par la progression du capitalisme. De ce point de vue, nous devons nous pencher sur les liens qu'entretiennent de nos jours les acteurs industriels de presse avec

¹⁵⁸⁰ Document de référence 2010 du groupe Lagardère, *Op.cit.*

¹⁵⁸¹ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003, p. 151.

¹⁵⁸² *Ibid.*, p. 151.

¹⁵⁸³ *Ibid.*

¹⁵⁸⁴ Arnsperger, C., « La flexibilité est-elle une fatalité "naturelle" ? Essai de contestation philosophique », in Nanteuil, M., El Akremi, A., *La Société flexible*, Erès, Toulouse, 2005, p. 82.

¹⁵⁸⁵ Supiot, A. et al., *Transformations du travail et devenir du travail en Europe*, Rapport final, Paris, juin 1998, p. 171.

¹⁵⁸⁶ Sennett, R., *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Albin Michel, Paris, 2000, p. 62.

l'État pour en exhumer des éléments d'éclairage quant à la mobilisation de la précarité, dans la mesure où celle-ci se conçoit avant tout comme une « *catégorie politique* »¹⁵⁸⁷.

De prime abord, et outre le fait que les journalistes français dénoncent régulièrement le gouvernement comme allié du patronat¹⁵⁸⁸, l'observation des productions discursives contemporaines de l'État et du patronat de presse laisse voir des concordances, spécialement lorsqu'il s'agit de précarité. Le terme de précarité est généralement banni du langage institutionnel lorsqu'il s'agit de traiter des transformations de l'emploi dans le secteur médiatique ou ne fait l'objet que de rares usages opportunistes¹⁵⁸⁹. Quant à son allusion dans le discours patronal, nous l'avons souligné précédemment, son absence est partielle ; elle y est substituée par son envers sémantique, consensuel et stratégique, la flexibilité.

Contrairement à ce que l'on pourrait légitimement penser, les liens entre l'État et la presse magazine se situent à un niveau autrement plus profond que celui anecdotique¹⁵⁹⁰. D'une part, depuis les années 1970, la presse magazine fait figure d'exemple économique par le dynamisme de son marché¹⁵⁹¹ et par sa contribution à un niveau macro-économique à la relance et au soutien de la consommation nationale auxquels elle participe¹⁵⁹². Longtemps, son rang de deuxième support publicitaire et son savoir-faire en marketing ont conduit à ce qu'elle fût la seule filière de la presse éditeur épargnée par ladite « crise » de la presse écrite, à tel

¹⁵⁸⁷ Barbier, J-C., « Précarité, précarité de l'emploi, des catégories qui s'exportent difficilement », Communication au colloque de l'Association Française de Sociologie « Politiques sociales, protection sociale, solidarités », Université Paris 13, 24-27 février 2004, URL : <http://rt6-afs.org/IMG/pdf/Barbier.pdf>, consulté le 14 octobre 2011.

¹⁵⁸⁸ « Nicolas Sarkozy défend le patronat de la presse auquel il fait des cadeaux royaux en leur accordant des aides à hauteur de 600 millions d'euros, mais il affiche le plus grand mépris pour les journalistes qu'il veut à sa botte », reproche le syndicat de journalistes SNJ-CGT, URL : http://www.snj.cgt.fr/npdc_ccijp/appel_vote_ccijp2.html, consulté le 14 octobre 2011.

¹⁵⁸⁹ Quand il s'adresse aux syndicats de journalistes, Nicolas Sarkozy exploite le vocable. Lorsqu'il s'agit de s'adresser aux patrons, le terme « précarité » disparaît totalement du discours, en faveur de la flexibilité.

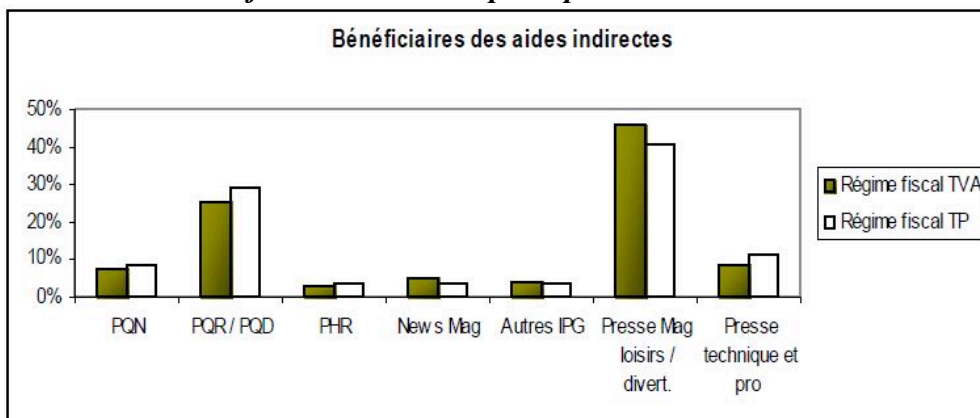
¹⁵⁹⁰ Le rôle politique de la presse quotidienne pourrait laisser envisager des rapports entre cette presse et l'État plus étroits qu'entre la presse magazine et l'État, presse généralement réduite au divertissement. On relate souvent les liens plus qu'institutionnels entre Nicolas Sarkozy et les patrons de grands groupes de communication, éditeurs de presse magazine. On peut notamment rappeler la polémique suscitée par un éditorial rédigé par Serge Dassault et publié le 1^{er} janvier 2008 en une du journal *Le Figaro* dont il est le propriétaire. Ce papier sera dénoncé comme « *une collusion malsaine* » par l'opposition mais également par les journalistes. Le titre ironique d'un article du journal *Le Parisien* paru le 19 février 2010 est sans équivoque : « *Sarkozy aime les patrons de presse* ».

¹⁵⁹¹ On dénote une forte croissance des titres depuis les années 1970. La presse magazine représente 40% du chiffre d'affaires de la presse éditeur et recense 1255 titres en 2001. Toutefois, cette variété des titres tend à occulter l'intense concentration de la filière. En effet, seules six firmes se partagent 75% des parts de marché ; quatre d'entre elles sont des géants de la communication ou des filiales de géants. Voir à ce sujet Sonnac, N., « L'économie des magazines », *Réseaux*, n° 105, 2001, pp. 79-100.

¹⁵⁹² La particularité de la presse magazine réside dans ses interactions croissantes avec des secteurs clés de l'économie ; la détention d'une grande partie de titres par de grands groupes industriels touchant à des activités hors médias en témoigne.

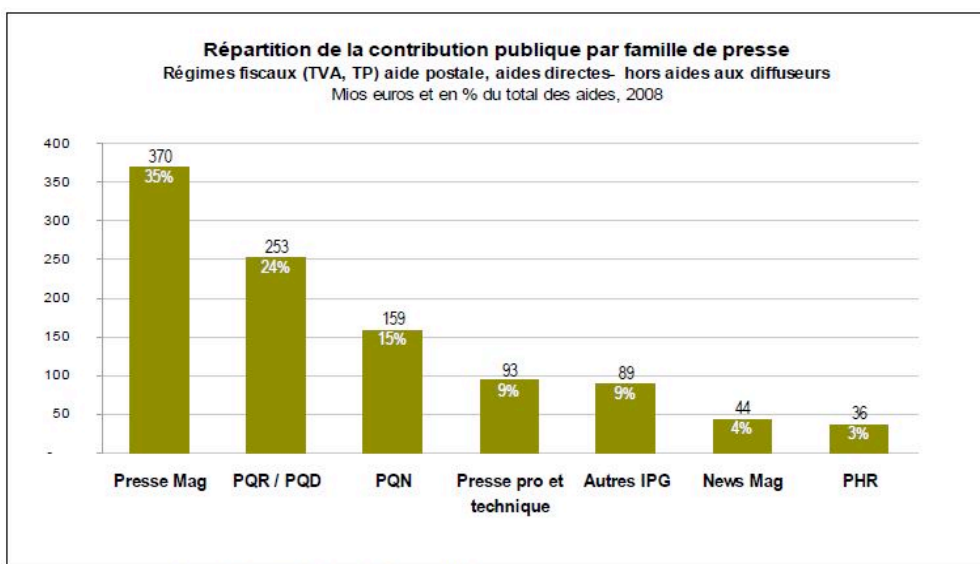
point que les chercheurs ont émis l'hypothèse qu'elle puisse incarner « *un média à part entière* »¹⁵⁹³. D'autre part, la presse magazine reste bénéficiaire de la part majoritaire, en valeur, des aides publiques allouées à la presse¹⁵⁹⁴ et elle est donc devenue la plus grande « *réfugié[e] dans le cocon des aides d'État* »¹⁵⁹⁵. Ses relations avec l'État demeurent de ce fait fort étroites.

Bénéficiaires des aides publiques indirectes en 2008



Source : IGF, décembre 2009 – chiffres 2008

Répartition de la contribution publique par famille de presse



Source : IGF, décembre 2009 – chiffres 2008

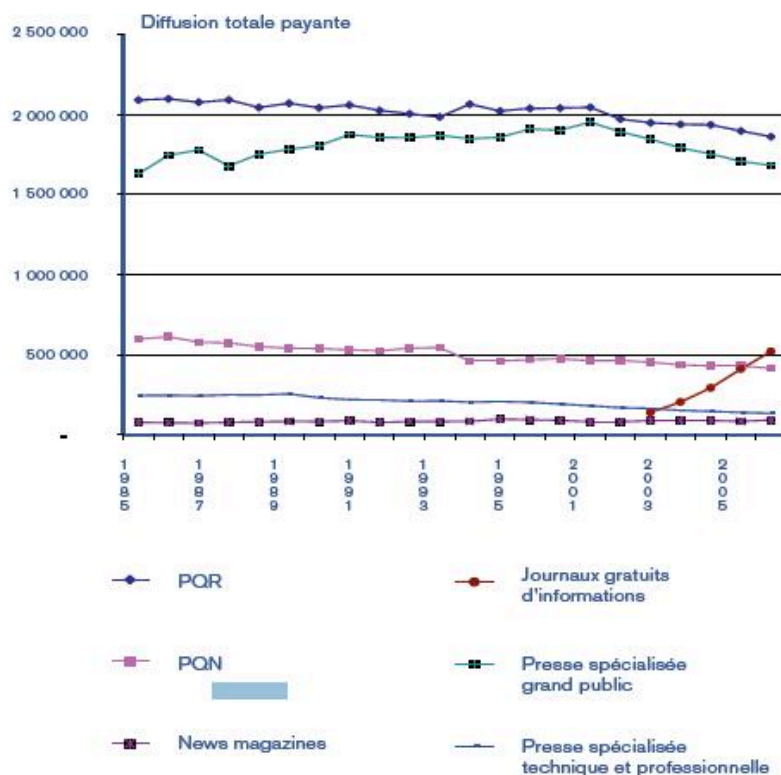
¹⁵⁹³ Charon J.-M., « La presse magazine. Un média à part entière ? », *Réseaux*, n° 105, 2001, pp. 53-78.

¹⁵⁹⁴ Les aides de l'État à la presse ont, pour le dire rapidement, toujours existé. D'abord, sous forme occulte, et depuis l'après-guerre sous forme plus réglementée. Gage de préservation du pluralisme d'opinion et rempart aux excès du marché, ces aides sont octroyées directement (versement de fonds) ou indirectement (exonérations fiscales et allègement de tarifs publics, notamment postaux). Théoriquement, ces aides, notamment celles directes, sont prioritairement destinées au redressement des journaux d'information et d'opinion, spécifiquement les quotidiens nationaux et régionaux. Or, une étude récente menée par l'Inspection Générale des Finances a révélé une péréquation déséquilibrée des aides allouées, privilégiant la presse magazine et constituée en grande partie de journaux dits de « divertissement ».

¹⁵⁹⁵ *Livre vert* [en ligne]. 8 janvier 2009, disponible sur le site des États généraux de la presse écrite, URL : <http://www.etatsgenerauxdelapresseecrite.fr/lenjeu>, consulté le 31 mai 2011.

Dernièrement, le dynamisme de la presse magazine s'est trouvé contrarié par des données récentes affichant une réalité nouvelle. Celles-ci rapportent que cette presse tend à connaître des difficultés légères mais croissantes. Entre 2008 et 2009, la presse magazine accuse une baisse notable de ses recettes publicitaires à hauteur de 18%. Sa diffusion n'a cessé de décroître en dix ans :

Évolution de la diffusion totale payante en volume



Source : DDM.

« Désormais pris dans la tourmente »¹⁵⁹⁶, les éditeurs de presse magazine « peinent à trouver un équilibre financier et voient leur horizon s'assombrir avec la baisse des perspectives publicitaires »¹⁵⁹⁷. Ce constat, qui doit être relativisé¹⁵⁹⁸, amène l'État à statuer sur

¹⁵⁹⁶ Livre vert [en ligne]. 8 janvier 2009, disponible sur le site des États généraux de la presse écrite, URL : <http://www.etatsgenerauxdelapresseecrite.fr/lenjeu>, consulté le 31 mai 2011.

¹⁵⁹⁷ Ibid.

¹⁵⁹⁸ En France, les magazines générant les plus importantes parts de marché appartiennent à de grands pôles de communication dont les deux plus imposants, Lagardère (Lagardère active) et Bertelsmann (Prisma Presse), affichent un chiffre d'affaires de leur filiale de presse magazine excédentaire (+ 2% pour les deux filiales presse magazine des deux groupes en 2011). Ces chiffres sont tirés des rapports annuels des deux groupes disponibles sur leur site Internet respectif.

« un contexte de crise économique généralisée »¹⁵⁹⁹. Alors même qu'il y a encore quelques années, les patrons de presse magazine dénonçaient le système hétéro-régulateur instauré à la Libération pour favoriser le libre marché et la libre concurrence¹⁶⁰⁰, ils sollicitent aujourd'hui l'attention des pouvoirs publics sur leur cas, en arguant un statut du magazine comme « produit culturel majeur, dont la France peut être fière »¹⁶⁰¹ et en justifiant « qu'en France tout le secteur culturel bénéficie d'aides importantes [...] sans qu'aucune condition ni de contenu ni de succès commercial ne soit imposée »¹⁶⁰². Lors des États généraux de la presse écrite, consultation qui devait se concentrer sur les difficultés tenaces de la presse quotidienne nationale et régionale, les éditeurs de presse magazine n'ont pas tardé à se manifester par le biais des sites Internet de leurs propres magazines :

*« Si la plupart des solutions se trouvent entre les mains des éditeurs eux-mêmes, certaines nécessitent l'accompagnement de l'État qui permettra la transition vers de nouveaux modèles, notamment pour la presse quotidienne qui relève de dispositifs adaptés. Cependant, le financement de cet accompagnement qui est du rôle de l'État [...] ne peut être effectué au détriment de la presse magazine. Aujourd'hui, tous les types de presse écrite connaissent des difficultés [...] Tous subissent l'alourdissement de leurs charges, de la matière première papier aux coûts d'acheminement postal. Tous enfin vivent les aléas d'un marché publicitaire en chute libre »*¹⁶⁰³.

L'État réagit rapidement à cet appel : le *Livre Vert* des États généraux de la presse, formulant le bilan et les prérogatives de la consultation, prévoira ainsi une aide au développement des services en ligne qui « s'adresse essentiellement à la presse magazine »¹⁶⁰⁴. L'enjeu de l'attribution d'aides supplémentaires à la presse magazine était, semble-t-il, relativement joué d'avance. En effet, bien avant la consultation, lors de la

¹⁵⁹⁹ *Livre vert* [en ligne]. 8 janvier 2009, disponible sur le site des États généraux de la presse écrite, URL : <http://www.etatsgenerauxdelapresseecrite.fr/lenjeu>, consulté le 31 mai 2011.

¹⁶⁰⁰ Au sujet de l'histoire de la régulation des médias par l'État en France, voir Le Floch, P., « La régulation de la presse entre les corporations et l'État », *Le Temps des médias*, n° 6, 2006, pp. 59-71.

¹⁶⁰¹ « Contribution du SPMI aux États Généraux de la Presse Écrite sur la question de la TVA », Communiqué du Syndicat de la Presse Magazine et d'Information (SPMI, devenu SPM), 14 novembre 2008, accessible à l'adresse :

http://www.sndp.fr/nonsecurises/bulles/archives/etats_generaux/contributions/Contribution_SPMI_251108.pdf, consulté le 14 octobre 2011.

¹⁶⁰² *Ibid.*

¹⁶⁰³ Communiqué du Syndicat de la Presse Magazine et d'Information et de l'Association pour la Promotion de la Presse Magazine (SPMI-APPM), 16 décembre 2008, accessible à l'adresse : <http://www.geo.fr/en-kiosque/communique-du-spmi-syndicat-de-la-presse-magazine-et-d-information-et-de-l-appm-association-pour-la-promotion-de-la-presse-magazine-22419>, consulté le 14 octobre 2011.

¹⁶⁰⁴ *Livre vert*, *Ibid.*

campagne présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy répondait aux questions écrites du SNJ à propos de la « lutte contre la précarité »¹⁶⁰⁵ :

« S'agissant de la précarité des conditions de travail, je considère que l'État a la responsabilité de lutter contre les dévoiements du code du travail et de les sanctionner. Cela concerne les pigistes dont beaucoup devraient voir leur relation de travail avec les journaux requalifiée en contrat à durée indéterminée, les correspondants de presse locaux qui devraient être salariés des journaux quotidiens ou des stagiaires qui sont utilisés de manière abusive et sans aucune protection. [...] la répression n'est pas la seule solution et que l'on moralisera durablement la situation dans la presse écrite en donnant aux différents acteurs du secteur les moyens économiques et juridiques de faire travailler leurs collaborateurs occasionnels ou réguliers dans des conditions satisfaisantes [...] des aides renforcées, permettant à la presse de s'adapter à son nouveau contexte, y contribueront [...] Avec un fonctionnement plus efficace du marché du travail, les journaux ne ressentiront plus le besoin de recruter des pigistes ou des correspondants locaux de presse plutôt que des journalistes ».

Outre la maladresse du propos laissant entendre un amalgame entre pige et amateurisme, et sous réserve que le futur Président de la République ait été informé du rang de premier employeur de journalistes pigistes qu'occupe la presse magazine, se devine ici la proposition d'un soutien (financier ?) des pouvoirs publics à la presse magazine pour contrer le développement des formes d'emploi considérées comme étant génératrices de précarité. Il devient alors évident que l'État se trouve dans l'impossibilité de « trouver des points d'équilibre entre les exigences de compétitivité des entreprises et les intérêts du monde du travail »¹⁶⁰⁶.

De plus, le recours à la flexibilité repose sur « un socle culturel important »¹⁶⁰⁷, attaché au mouvement d'individualisation et de singularisation des existences « qui rend pratiquement impossible une intervention arbitraire de la puissance publique dans ce domaine »¹⁶⁰⁸. Entre favoriser la flexibilité des entreprises médiatiques et assurer une « armature protectrice »¹⁶⁰⁹ aux salariés, les pouvoirs publics ont tranché en faveur de la mobilité. Le patronat s'en réjouit

¹⁶⁰⁵ Réponse de Nicolas Sarkozy aux questions du SNJ dans le cadre de la campagne présidentielle de 2007, URL : <http://www.snj.fr/spip.php?article475>, consulté le 14 octobre 2011.

¹⁶⁰⁶ Castel, R., *La montée des incertitudes*, Seuil, Paris, 2009, p. 290.

¹⁶⁰⁷ De Nanteuil, M., « Introduction », in De Nanteuil, M., El Akremi, A., *La Société flexible. Travail, emploi, organisation en débat*, Erès, Toulouse, 2005, p. 21.

¹⁶⁰⁸ *Ibid.*

¹⁶⁰⁹ Castel, R., *Ibid.*, p. 290.

d'ailleurs, comme en témoigne sa réaction au discours de Nicolas Sarkozy lors du lancement des États généraux de la presse : « *Le refus de la fatalité, de l'immobilisme, [...] sont autant de signes encourageants pour la réussite de ces états généraux* »¹⁶¹⁰. Dans un tel contexte, la flexibilité devient un fétiche de la croissance nationale, mais également de la compétitivité mondiale¹⁶¹¹, accréditant la thèse selon laquelle la flexibilité s'inspire de raisons politiques autant qu'économiques. Si les actions publiques sont « *dépendantes des logiques et des stratégies industrielles* »¹⁶¹², la précarité assiste alors moins d'« *une fatalité économique* » que d'« *une volonté politique* »¹⁶¹³.

Dans un rapport public paru en 2007 au nom de la commission des Affaires culturelles, soit un an avant le lancement des États généraux, l'idée fut émise d'apposer le modèle d'externalisation de la presse magazine pour donner de la flexibilité aux quotidiens : « *L'appropriation par la presse magazine des innovations technologiques afin de mettre au point une forme d'organisation et d'économie conduisant à externaliser l'essentiel des activités de réalisation et de production (journalistes pigistes, ateliers de traitement du visuel, impression, etc.) pour se concentrer sur la mise au point de concepts éditoriaux et la définition de leur commercialisation pourrait également être explorée* »¹⁶¹⁴. La crise justifie moralement et tacitement la production de précarité, soit d'incertitude, par la flexibilité qui devient alors « *une réponse libérale à la crise, une tentative de théorisation, par le patronat, pour faire valoir ses besoins, crûment exprimés* »¹⁶¹⁵. Les propos recueillis auprès de deux rédacteurs en chef laissent entendre ce positionnement. Salariés de groupes internationaux dont le chiffre d'affaires était excédentaire l'année de l'entretien (2009), ils expliquaient tous deux le bas niveau de tarifs de pige pratiqués par le manque de budget : « *Les rédactions*

¹⁶¹⁰ Propos de Jean-Pierre Caillard, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale, cités dans « États généraux de la presse : le discours Nicolas Sarkozy bien accueilli », *Stratégies Magazine*, 3 octobre 2008, URL : <http://www.strategies.fr/actualites/medias/103407W/etats-generaux-de-la-presse-le-discours-nicolas-sarkozy-bien-accueilli.html>, consulté le 15 octobre 2011.

¹⁶¹¹ « *Le problème de la France, c'est que nous n'avons pas de groupes de communication français de dimension internationale.* », propos de Nicolas Sarkozy extraits de l'article « La presse est une industrie stratégique qui mérite d'être développée », Interview avec Nicolas Sarkozy, *Le Monde*, 16 juillet 2008, http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2008/07/16/nicolas-sarkozy-la-presse-est-une-industrie-strategique-qui-merite-d-etre-developpee_1073881_3236.html, consulté le 15 octobre 2011.

¹⁶¹² Bouquillion, P., *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, PUG, Grenoble, 2008, p. 155.

¹⁶¹³ Bourdieu, P., *Contre-feux*, Raisons d'agir, Paris, 1998, p. 98.

¹⁶¹⁴ De Broissia, L., « Presse quotidienne d'information : chronique d'une mort annoncée ? », Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur la crise de la presse, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 octobre 2007.

¹⁶¹⁵ Le Baube, A., *Emploi en miettes*, Hachette, Paris, 1988, p. 101.

*n'ont pas d'argent. Nous, on aimerait prendre plus de pigistes »*¹⁶¹⁶, précise l'un deux ; un autre justifie : *« J'ai dû couper les vivres à certaines pigistes. Il y a des pigistes qui, clairement, ont beaucoup moins travaillé. Enfin, pas à cause de moi, mais depuis que je suis là, parce que les règles ont un peu changé. Je suis vraiment arrivé à une période où ils [la direction] étaient...un peu ric-rac. Il y avait une consigne, c'était faire des économies »*¹⁶¹⁷.

La justification de la précarité par la crise se montre efficace au point que les journalistes pigistes eux-mêmes la relaient. Un journaliste pigiste expérimenté, « remercié » (et non licencié selon les dispositions prévues par la loi), simultanément ou presque, par les trois titres de magazines pour lesquels il exerçait (appartenant à deux des trois premiers groupes de presse magazine en France, Lagardère et Mondadori), nous confie à ce sujet : *« C'est évidemment lié à la crise, incontestablement »*¹⁶¹⁸. Le syndicat majoritaire, lui-même, adhère à ce discours et l'appuie : *« Il ne s'agit pas de nier la crise économique, renforcée par une perte de crédibilité des médias, qui frappe de plein fouet nos entreprises »*¹⁶¹⁹. Magali Boumaza et Emmanuel Pierru ont raison de voir dans le discours managérial un inversement des valeurs où *« être précaire signifie travailler de façon exemplaire et répondre aux exigences managériales de l'entreprise prise dans des contraintes économiques »*¹⁶²⁰ ; c'est précisément ce que soulignent les propos déjà cités du rédacteur en chef dépeignant le « bon » pigiste comme celui qui *« n' [a] pas peur de la précarité »*.

1.2 Légitimation de la précarité et juridicisation : la maîtrise patronale du « flou »

S'il est un domaine que les acteurs économiques puissent encore efficacement maîtriser, c'est la gestion des hommes. Or, cette gestion se déroule dans un cadre juridique dont les règles, par leur cumul, leur caducité ou leur obsolescence, gagnent progressivement en complexité. Par ailleurs, cette gestion s'opère dans un contexte de *juridicisation* croissante des rapports sociaux¹⁶²¹ où les salariés en appellent plus fréquemment au droit (dans les

¹⁶¹⁶ Entretien du 2 octobre 2009.

¹⁶¹⁷ Entretien du 3 octobre 2009.

¹⁶¹⁸ Entretien du 1^{er} octobre 2009.

¹⁶¹⁹ « Lettre ouverte à nos chers patrons. Précarité : le secteur des médias n'est pas une zone de non-droit », Communiqué du SNJ, 4 novembre 2011, URL : <http://www.snj.fr/spip.php?article4152>, consulté le 10 janvier 2012.

¹⁶²⁰ Boumaza, M., Pierru, E., « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007, p. 21.

¹⁶²¹ L'exemple de la loi Auroux amène à considérer que le phénomène de *juridicisation* des rapports sociaux au travail aurait débuté à la même époque que son adoption, dans les années 1980. Pourtant, nous pensons que

discours et les pratiques) pour réguler leurs relations au travail. Dans le cas des journalistes pigistes, ce phénomène de *juridicisation* se vérifie au travers des arbitrages, plus nombreux, des prud'hommes et de la recrudescence du nombre de jurisprudences¹⁶²², témoignant d'une quête de légitimité des plaignants. Cette *juridicisation* est également observable du côté des employeurs qui recourent au droit tantôt sur un registre défensif « *pour sanctionner un salarié qui, volontairement ou sous l'effet de la contrainte, enfreint certaines règles* », tantôt sur un autre, offensif, « *pour neutraliser tout risque de mise en cause* »¹⁶²³. Les employeurs développent ainsi des stratégies de légitimation qui reposent « *sur l'incertitude que ne manque pas de produire la pluralité des règles de droit et la reconnaissance de leur respect ou de leur non-respect* »¹⁶²⁴.

Les entreprises éditrices de presse magazine sont des terrains particulièrement propices à l'observation de cette tendance à la *juridicisation*. En qualité d'« *entreprise[s]-réseau* »¹⁶²⁵, lesquelles « *abritent plusieurs unités de production décentralisées* »¹⁶²⁶, elles concentrent leurs efforts sur des activités d'*editing* à l'appui de stratégies d'externalisation, et avec le soutien du groupe dont elles dépendent, soutien notamment d'ordre juridique. La configuration réticulaire, et donc dispersée, dans laquelle elles s'inscrivent rend difficile les mobilisations collectives et octroie le bénéfice d'une neutralisation des conflictualités inévitables dans les interactions fondées sur l'attachement, typique des relations salariales dans l'entreprise fordiste. Au-delà de l'argument économique, la solution de l'externalisation de la production s'inscrit dans cette résolution de « *neutraliser tout foyer de contestation, porteurs de risques sociaux [...] Ce qui est externalisé [...] c'est souvent une source de risques sociaux et*

celui-ci s'est amorcé bien auparavant ; en tenant compte qu'une « *dimension juridique est inscrite dans la structure même du salaire* », l'exemple de l'expansion du salariat dans les années 1920 en atteste, in Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p. 376.

¹⁶²² A partir de la base de données Légifrance, on recense 37 jurisprudences judiciaires en cour de cassation (chambre civile et chambre sociale) entre 1990 et 2000, alors qu'entre 1970 et 1990, on ne recense que 14 jurisprudences. Il nous faut préciser que la moitié des journalistes pigistes que nous avons interrogés dans le cadre de notre démarche empirique rapportent au moins un passage aux prud'hommes.

¹⁶²³ Olivesi, S., *La communication au travail. Critique des nouvelles formes de pouvoir dans l'entreprise*, PUG, Grenoble, 2006, pp. 41-42.

¹⁶²⁴ *Ibid.*

¹⁶²⁵ Charon, J-M., « Stratégies pluri-médias des groupes de presse », *Les Cahiers du journalisme*, n° 20, 2009, p. 71. Voir pour le cas des groupes éditeurs de presse magazine, Charon, J-M., *La presse en France de 1945 à nos jours*, Seuil, Paris, 1991.

¹⁶²⁶ Rebillard, F., « L'externalisation des activités de création dans les ICIC. À propos de tendances observables dans le secteur de la presse », OMIC, 2006, URL : http://www.observatoire-omic.org/pdf/Rebillard_externalisation_activites_creation_ICIC.pdf, consulté le 13 juin 2011.

organisationnels »¹⁶²⁷. Le développement d'une compétence juridique au sein de ces organisations vient renforcer ce cadre stratégique de prévention du risque de conflit social et confirme que l'organisation est avant tout « une sphère d'action réglée par le droit »¹⁶²⁸.

L'incomplétude et la faible consistance du cadre juridique qui régit les relations entre journalistes pigistes et employeurs ont été signalées dans la partie précédente au travers de l'exemple de la loi Cressard. Si les vides et les imprécisions juridiques, en alimentant pour beaucoup le « flou » de la profession journalistique, ont permis, et permettent encore, à la portion légitime de la profession une « gestion des frontières », ils offrent surtout au patronat une multitude d'occasions de réaffirmer sa légitimité par le biais d'un contournement et/ou simplement d'une ignorance des règles de droit qui « renforcent la précarisation au lieu de la réduire »¹⁶²⁹. Le contournement permet à moindre frais l'évitement d'une mise en cause de l'organisation et de son fonctionnement, particulièrement crainte en secteur de presse¹⁶³⁰.

Nous cherchons à déterminer si la maîtrise des règles de droit — ou autrement dit du « flou » — par l'entreprise de presse appuierait la légitimation du patronat *via* un renforcement d'une stigmatisation des journalistes pigistes en précaires. Il nous faut préciser notre pensée : dans un contexte d'externalisation qui brouille considérablement les repères juridiques, spécialement en termes de statuts¹⁶³¹, et induit une situation d'incertitude forte pour les agents quant à leur inscription socio-légale dans l'organisation, les entreprises de presse pourraient tirer parti de ce trouble par l'instauration de « dispositifs »¹⁶³² juridiques internes faisant du droit « un complément fonctionnel » et un mécanisme « qui décharge les opérations d'entente des acteurs de la communication de certaines tâches d'intégration sociale, trop lourdes pour elles »¹⁶³³. Nous convoquons le droit tel que les philosophes l'ont décrit, c'est-à-

¹⁶²⁷ Olivesi, S., *La communication au travail. Critique des nouvelles formes de pouvoir dans l'entreprise*, PUG, Grenoble, 2006, p. 24.

¹⁶²⁸ Habermas, J., *Théorie de l'agir communicationnel : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Fayard, Paris, 1987, p. 341.

¹⁶²⁹ Appay, B., « Précarisation sociale et restructurations productives », in Appay, B., Thébaud-Mony, A. (dir.), *Précarisation sociale, travail et santé*, Iresco, Paris, 1998, p. 521.

¹⁶³⁰ L'historien Marc Martin a révélé combien le conflit mémorable opposant les ouvriers du livre au groupe Amaury dans les années 1970 a été révélateur et réactivateur de l'angoisse du conflit social chez les patrons de presse, angoisse due à la potentialité d'une médiatisation par les protestataires même qui pourrait considérablement nuire à l'image de marque des groupes de presse, déjà peu reluisante : selon le baromètre TNS-Sofres-La Croix 2012, seuls 35% des Français font encore confiance à la presse écrite.

¹⁶³¹ Pichault, F., Zune, M., « Une figure de la déréglementation du marché du travail : le cas des centres d'appels », *Management et Conjoncture sociale*, n° 580, 2000, pp. 31-41.

¹⁶³² Foucault, M., *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975.

¹⁶³³ Habermas, J., *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Gallimard, Paris, 1997, p. 52.

dire comme « *système symbolique* »¹⁶³⁴, qui, par son « *ouverture* »¹⁶³⁵ et sa fonction organisatrice, plus que régulatrice, peut servir la consolidation des rapports de domination par la reproduction sociale¹⁶³⁶. Denis Ruellan a signalé l'utilité sociale du droit dans la construction de la catégorie journalistique. Si l'analyse de l'auteur porte essentiellement sur la fonction de découpage du territoire professionnel qu'endosse le droit lors de sa convocation par le groupe professionnel, il demeure qu'elle aboutit à la conclusion que le droit concourt à la formation des représentations au sein d'un espace socio-professionnel.

Notre postulat est conforté par l'appréciation de Pierre Bourdieu qui précise que « *c'est en tant qu'instruments structurés et structurants de communication et de connaissance que les "systèmes symboliques" remplissent leur fonction politique d'instruments d'imposition ou de légitimation de la domination qui contribuent à assurer la domination d'une classe sur une autre (violence symbolique) en apportant le renfort de leur force propre aux rapports de force qui les fondent et en contribuant ainsi selon le mot de Weber, à la "domestication" des dominés* »¹⁶³⁷. Nous supposons donc que les employeurs de presse en devançant, voire en court-circuitant, toute initiative de recours en justice que voudraient instiguer les journalistes pigistes, s'emploient à maintenir ces derniers sur les terrains de l'illégitimité, tracés par la profession elle-même. Ils travaillent ainsi à entretenir l'« idéologie du stigmaté » du précaire avec le concours même des stigmatisés, ainsi tenus de jouer le rôle social qui leur a été assigné.

1.2.1 Les « dispositifs de justice » patronaux

Pierre Bourdieu a mis en exergue la fonction centrale de la communication dans l'imposition d'un pouvoir symbolique. Ce pouvoir revêt celui « *de constituer le donné par l'énonciation, de faire voir et de faire croire, de confirmer ou de transformer la vision du monde et, par là, l'action sur le monde, donc le monde, pouvoir quasi magique qui permet d'obtenir équivalent de ce qui est obtenu par la force (physique ou économique) grâce à l'effet spécifique de mobilisation, ne s'exerce que s'il est reconnu, c'est-à-dire méconnu*

¹⁶³⁴ Dubouchet, P., *Droit et philosophie : une critique des sciences humaines*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 220.

¹⁶³⁵ Melkevik, B., « Le modèle communicationnel en science juridique : Habermas et le droit », *Les Cahiers de droit*, Vol. 31, n° 3, 1990, p. 914.

¹⁶³⁶ Barrère, C., « Le droit en longue période dans les sociétés marchandes », in Rasselet, G. (dir.), *Dynamique et transformations du capitalisme*, L'Harmattan, Paris, 2007, pp. 199-225.

¹⁶³⁷ Bourdieu, P., « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. Vol. 32, n°3, 1977. p. 408.

comme arbitraire »¹⁶³⁸. Cette considération permet d'expliquer l'efficacité de l'exercice de domination par une disposition des dominés à respecter le « *contrat de communication* »¹⁶³⁹ dans lequel ils s'inscrivent, contrat dont la symétrie repose sur des conditions de reconnaissance identitaire. On conviendra donc que le pouvoir symbolique « *se définit dans et par une relation déterminée entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent, c'est-à-dire dans la structure même du champ où se produit et se reproduit la croyance* »¹⁶⁴⁰. Au cours du chapitre précédent, nous avons vu que la confiance, qui régit et régule les relations entre employeurs et journalistes pigistes, agit avec force comme « *un substitut aux contrats explicites* » en maintenant les seconds dans une posture vulnérable face au jugement. L'asymétrie de la confiance fonctionne comme un rappel des liens de subordination (et réciproquement d'autorité) qui rattache un journaliste pigiste à son employeur et ne cesse de renvoyer ce journaliste à sa position de dominé au sein du champ.

Il peut toutefois arriver que la confiance ne suffise pas à l'assise des forces dominantes et à leur légitimation aux yeux des dominés. Dans le cas des journalistes pigistes, on assiste à leur « *prise de conscience* »¹⁶⁴¹ progressive quant à l'arbitraire de la domination exercée par le pouvoir patronal, qui conduit à une remise en question de la légitimité de ce dernier. Non seulement les recours en justice se font plus nombreux pour dénoncer cet arbitraire¹⁶⁴², mais les décisions de justice, qui « *ouvrent progressivement la porte à une reconnaissance des pigistes en tant que salariés* »¹⁶⁴³, tendent, de surcroît, à être médiatisées que ce soit sur les sites personnels des plaignants, sur les sites promotionnels des avocats¹⁶⁴⁴ ou sur celui des syndicats¹⁶⁴⁵. Dès lors, les dirigeants d'entreprise de presse doivent redoubler d'effort et d'inventivité pour parer à cette médiatisation, potentiellement porteuse de critique, et donc de délégitimation.

¹⁶³⁸ Bourdieu, P., *Op.cit.*, p. 410.

¹⁶³⁹ Charaudeau, P., « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages*, Vol. 29, n°117, 1995, pp. 96-111.

¹⁶⁴⁰ Bourdieu, P., *Ibid.*, p. 410.

¹⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 411.

¹⁶⁴² Safia Allag-Morris du service juridique du SNJ précise que « *devant le tribunal, les journalistes gagnent toujours* ». Intervention dans le cadre du colloque international sur le journalisme indépendant organisé par l'Association des journalistes professionnels francophones et germanophones de Belgique, 29-30 mars 2007, Liège, URL : <http://www.pigistepaspigeon.be/blog/index.php?pigistes-en-france-et-au-royaume-uni>, consulté le 8 septembre 2011.

¹⁶⁴³ Pilmis, O., *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pigo et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 151.

¹⁶⁴⁴ En parcourant les blogs et sites personnels d'avocats, il est possible de relever une volonté de légitimation des acteurs du champ du droit qui s'appuie singulièrement sur les journalistes pigistes.

¹⁶⁴⁵ Dernièrement, le SNJ s'est lancé la mission de recenser et diffuser les décisions de justice en faveur des journalistes et faisant office de jurisprudence.

S'ils ne sont pas en mesure de maîtriser frontalement cette médiatisation, ils peuvent toutefois en maîtriser l'objet. Pour ce faire, les employeurs se dotent de « *moyens de se défendre* » en implantant dans les structures des « *armadas de juristes* »¹⁶⁴⁶ missionnés pour la mise en place de « *dispositifs de justice* », essentiellement préventifs, permettant « *d'anticiper la possibilité de la chute en prenant appui sur des indicateurs prédictifs* »¹⁶⁴⁷. Ces dispositifs consistent autant en l'application stricte de la loi, comme en son contournement, signe d'autant plus marqué d'une maîtrise des règles de droits. Ce que confirme Safia Allag-Morris : « *Inspirés par les méthodes de travail de leurs homologues étrangers, les patrons français font toujours preuve d'une imagination débordante pour contourner la loi* »¹⁶⁴⁸.

Les « *indicateurs prédictifs* » sur lesquels repose la configuration des dispositifs juridiques des employeurs de presse portent spécifiquement sur les outils de contrôle des frontières que la corporation a elle-même façonnées. La carte de presse en premier lieu, si elle « *présente une utilité inattendue quand elle permet à une catégorie d'individus de se démarquer de leurs congénères* »¹⁶⁴⁹, le patronat de presse semble l'invoquer comme passe-droits pour un paiement en salaire des piges effectuées. Or, cette pratique relève de l'illégalité, dans la mesure où la carte ne revêt qu'un caractère administratif, et non légal. De plus, cette requête abusive de la possession de la carte concourt à maintenir les agents dans une situation de précarité, puisque l'obtention de la carte professionnelle dépend précisément des revenus, en salaires, du prétendant. C'est à cette quadrature du cercle que les instances syndicales se trouvent aujourd'hui confrontées, schéma qu'elles ont historiquement instauré et que, paradoxalement, elles dénoncent. Aussi, les fédérations patronales se montrent réticentes à l'inscription des journalistes pigistes non détenteurs de la carte au registre unique des salariés, et donc au calcul des effectifs dans chaque entreprise de presse. Cela exclut les journalistes pigistes du domaine de protection sociale prévu par le Code du travail pour les travailleurs salariés, mais présente surtout « *un risque de voir des entreprises privilégier le recours à des*

¹⁶⁴⁶ Entretien du 30 novembre 2009.

¹⁶⁴⁷ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 189.

¹⁶⁴⁸ Intervention dans le cadre du colloque international sur le journalisme indépendant organisé par l'Association des journalistes professionnels francophones et germanophones de Belgique, 29-30 mars 2007, Liège, URL : <http://www.pigistepaspigeon.be/blog/index.php?pigistes-en-france-et-au-royaume-uni>, consulté le 8 septembre 2011.

¹⁶⁴⁹ Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identités et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p. 90.

pigistes sans carte pour échapper aux obligations liées à des seuils d'effectifs »¹⁶⁵⁰ (obligation d'élections de délégués du personnel, création d'un CE, etc.).

Par ailleurs, nous voyons se multiplier les « *accords pigistes* » prévoyant les termes de la relation entre l'entreprise de presse et ses journalistes pigistes, termes penchant généralement et subtilement en faveur de l'employeur, tout en laissant également à ce dernier le soin de définir la nature juridique de la pige. Ces accords confirment la tendance d'une autonomisation des règles de droit à l'intérieur de chaque entreprise et de leur détachement à l'égard des accords nationaux. C'est le cas de l'accord passé entre la CFDT et le groupe Bayard Presse où il « *est considéré comme une fin de collaboration entre un Journaliste pigiste et Bayard Presse, la décision par une Direction éditoriale de ne plus confier de piges à l'un de ses collaborateurs, cette décision mettant fin de fait et de droit à tout lien existant entre les parties. Compte tenu des dispositions rappelées à l'article 1B ci-dessus, la rupture du contrat de travail engagée par la Direction est considérée comme un licenciement et est réglée comme tel* »¹⁶⁵¹. Pour le groupe Bayard, comme pour le syndicat signataire, la rupture de collaboration semble ne pouvoir être que le seul fait de l'employeur, encourageant ainsi le stigmate du journaliste pigiste comme « *précarisé* », au sens étymologique du terme, puisque ce dernier est caractérisé comme non décisionnaire de son destin professionnel et laissant soin à une éminence de non seulement juger du bien fondé de sa prière, mais également de la réaliser.

Ce même accord prévoit une clause relative à « *une variabilité des piges* » en fonction des fluctuations d'activité de l'entreprise de presse. Une représentante syndicale en explique la finalité : « *C'est accepter que, sur une période donnée, il puisse y avoir une différence, voire une baisse de piges, une baisse dans le salaire* »¹⁶⁵². Dans le cadre d'un recours aux Prud'hommes par une journaliste pigiste « *permanente* »¹⁶⁵³ du groupe accusant une baisse de

¹⁶⁵⁰ Intervention de Martine Rossard dans le cadre d'un « apéro pigiste » parisien organisé par le collectif les Incorrigibles, 9 novembre 2009.

¹⁶⁵¹ Protocole d'accord relatif aux conditions des journalistes rémunérés à la pige (« journalistes pigistes ») de Bayard Presse SA, 16 mars 2001, accessible à l'adresse : <http://sociologie.revues.org/348?file=1>, consulté le 8 novembre 2011.

¹⁶⁵² Intervention de Martine Rossard dans le cadre d'un « apéro pigiste » parisien organisé par le collectif les Incorrigibles, 9 novembre 2009.

¹⁶⁵³ Les appréciations portant sur la régularité de la pige et sur la considération des journalistes pigistes en tant que « réguliers », « permanents » ou « occasionnels » varient considérablement d'une entreprise de presse à l'autre, d'un syndicat à l'autre.

piges notable¹⁶⁵⁴, la Cour de Cassation a débouté la plaignante de sa demande de régularisation de salaire, invoquant que « *si l'employeur d'un journaliste pigiste employé comme collaborateur régulier est tenu de lui fournir régulièrement du travail sauf à engager la procédure de licenciement, il n'est pas tenu de lui fournir un volume de travail constant* »¹⁶⁵⁵. Cette décision, prise à l'appui de l'accord passé en interne, pourra ainsi servir de référence jurisprudentielle au patronat en cas de litiges similaires, tel que le précise une représentante syndicale : « *Ce qui est dangereux, c'est que suite à ce type de cas, les employeurs vont dire que la baisse de pige n'est pas une modification du contrat de travail, la preuve : tel ou tel arrêt de la cour de cassation* »¹⁶⁵⁶.

Il est donc évident que les accords intra-entreprises relatifs aux journalistes pigistes, de même que les jurisprudences, qui répondent avant tout à des questions de légitimité (contrairement aux lois qui font foi de légalité), deviennent des « *indicateurs prédictifs* » pour les instances patronales permettant à celles-ci de préserver leur légitimité en tant que forces dominantes. Sans percevoir le droit « *comme un reflet ou un outil au service des dominants* »¹⁶⁵⁷, nos constats corroborent néanmoins l'idée que « *l'exercice du pouvoir ou de pouvoirs passe souvent par le droit* »¹⁶⁵⁸, et soutiennent une conception weberienne du droit comme partie intégrante de l'ordre social. Dans le cas des journalistes pigistes, le droit rappelle ces derniers à leur statut de dominés en légitimant le pouvoir patronal.

1.2.2 Légitimation patronale et stratégies d'inculcation

« *Comment se fait-il que les dominés, non seulement acceptent la domination, mais la reconnaissent comme légitime, concourant à leur insu à sa reconduction ?* ». C'est en ces termes que Stéphane Olivesi résume une des problématiques récurrentes posées par la théorie politique. L'auteur y répond en s'appuyant sur l'analyse bourdieusienne : « *La violence de la domination s'exerce en grande partie, par la voie de ce qui unit et associe les agents dans les*

¹⁶⁵⁴ La loi prévoit que le principal droit du journaliste pigiste dit « permanent » est celui du maintien d'une même quantité de travail. En revanche, comme l'affirme Denis Ruellan, « *la fixité de la rémunération n'est pas exigée dans le cas d'un pigiste* », in « Expansion ou dilution du journalisme ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2005, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Ruellan/, consulté le 14 octobre 2007.

¹⁶⁵⁵ Arrêt de la Cour de Cassation opposant Mme X / Bayard Presse, 29 septembre 2009, *Légipresse*, n° 267, décembre 2009.

¹⁶⁵⁶ Intervention de Martine Rossard dans le cadre d'un « apéro pigiste » parisien organisé par le collectif les Incorrigibles, 9 novembre 2009.

¹⁶⁵⁷ Bourdieu, P., « La force du droit », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 64, n° 64, 1986, p. 3.

¹⁶⁵⁸ Rocher, G., « Droit, pouvoir et domination », *Sociologie et sociétés*, Vol. 18, n° 1, 1986, p. 33.

rapports sociaux dont ils ne peuvent pas se dépendre. Ces derniers ne perçoivent pas ni la nature, ni la force coercitive du lien social dont ils dépendent de manière quasi-vitale parce qu'ils y puisent jusqu'au sens de leur existence »¹⁶⁵⁹. Les dispositifs de justice élaborés par le patronat de presse semblent considérer cette intériorisation des normes par les journalistes pigistes, normes définies par l'idéologie dominante, étant entendu que « l'idéologie est ce par quoi une classe ou un "système" de domination se cachent et se voilent »¹⁶⁶⁰. Dans ce sens, nous pourrions envisager l'instauration de la confiance comme l'une des composantes de ces dispositifs de justice.

Ces dispositifs s'appuient sur la cristallisation des représentations que les journalistes pigistes ont de leur position dans le champ journalistique. Or, à s'en référer aux discours des journalistes pigistes interrogés¹⁶⁶¹, ces représentations sont clairement celles d'agents dominés : d'« ouvrier[s] de l'info », de « pion[s] sur l'échiquier » ou encore de « pisseur[s] de copie », selon leurs termes. De telles représentations font écho à celle émanant du monde professionnel et scientifique, amplement médiatisée, d'agents fatalement assignés à la précarité et à l'isolement — soit à une « misère de position »¹⁶⁶² —, et de portion illégitime du groupe professionnel des journalistes, dont le professionnalisme est « quelquefois un peu contesté »¹⁶⁶³, ainsi que l'affirme un représentant syndical.

Les agissements de certains groupes de presse, bien connus des syndicats, mettent symboliquement à profit ces représentations, dispensatrices de légitimation pour les dominants du champ. C'est notamment le cas du groupe Hachette qui prévoit chaque année un budget prévisionnel d'indemnités-contentieux pour parer aux recours en justice des éventuels journalistes pigistes contestataires ; une représentante syndicale précise : « Hachette ne verse pas les primes d'ancienneté, ne licencie pas les gens en bonne et due forme, mais file des enveloppes [...] Ce chantage ne sert pas à tous, parce qu'on joue sur le rapport de force : ceux qui sont en position de force sauront leur dire "moi j'exige une compensation sinon je vais aux prud'hommes", et les plus faibles préféreront partir en se disant qu'ils s'en fichent et

¹⁶⁵⁹ Olivesi, S., « Les anthropologies de la communication », in Olivesi, S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, PUG, Grenoble, 2006, p. 190.

¹⁶⁶⁰ Martuccelli, D., « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, n° 3, 2004, p. 471.

¹⁶⁶¹ Voir la fiche détaillée de la méthode, annexe 1.

¹⁶⁶² C'est ainsi que Jean-Baptiste Legavre positionne les journalistes pigistes, in « Des travailleurs de l'ombre. Le « poids » des pigistes encartés dans l'univers de la communication », in Kaciaf, N., Legavre, J-B. (dir.), *Communication interne et changement*, L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 97-119.

¹⁶⁶³ Martine Rossard, ex-candidate à la CCIJP, « Le SNJ est Le syndicat des pigistes », URL : http://www.dailymotion.com/video/x95f6d_martine-rossard-le-snj-est-le-syndi_news

qu'ils n'ont rien à réclamer »¹⁶⁶⁴. De nos entretiens avec des journalistes pigistes¹⁶⁶⁵, il ressort que la seconde posture, celle de la résignation, est le plus souvent tenue ; cela peut notamment s'expliquer par le fait qu'en cas de conflit avec l'employeur, le sentiment d'échec professionnel se conjugue à la trahison de la confiance que le salarié avait en son rédacteur en chef, comme en témoigne un journaliste pigiste :

Vous me parliez d'une situation délicate à l'époque ?

« Oui, dans un mouchoir de poche, j'ai perdu mes trois collaborations. »

Et vous êtes parti avec des indemnités pour les trois titres ?

Ah non, sans rien du tout, de nulle part.

Pour les trois ?

Oui. Mais ça, si vous voulez, c'est dû à ce que j'appellerais rétrospectivement ma faiblesse du moment. Parce que j'en avais tellement pris plein la tête que, moi qui suis quelqu'un qui rebondit et qui réclame mon dû et tout ce qui s'ensuit, là, j'étais K-O debout, j'étais vraiment incapable de faire les démarches nécessaires »¹⁶⁶⁶.

Cette résignation est prégnante y compris dans les discours de journalistes pigistes n'ayant jamais expérimenté le conflit : « Si on refuse le système, il vaut mieux aller voir ailleurs que de le combattre »¹⁶⁶⁷, nous confie un interrogé dont le point de vue est partagé par un second, qui déclare : « Tout le monde sait ce que pense l'autre mais on n'en parle pas ; on s'évite et on évite les sujets qui fâchent »¹⁶⁶⁸. Cette posture fataliste face aux abus patronaux adhère parfaitement au portrait de victimes « isolé[e]s et démun[i]s »¹⁶⁶⁹ que l'on dresse généralement des journalistes pigistes, portrait dont les premiers traits ont été tracés bien auparavant de ce que les chercheurs ont qualifié d'« explosion médiatique »¹⁶⁷⁰. La

¹⁶⁶⁴ Intervention de Martine Rossard dans le cadre d'un « apéro pigiste » parisien organisé par le collectif les Incorrigibles, 9 novembre 2009.

¹⁶⁶⁵ Voir la fiche détaillée de la méthode, annexe 1.

¹⁶⁶⁶ Entretien du 1^{er} octobre 2009.

¹⁶⁶⁷ Entretien du 30 septembre 2009.

¹⁶⁶⁸ Entretien du 19 avril 2007.

¹⁶⁶⁹ « Création d'un pôle pigistes au SNJ », Communiqué du SNJ, 5 mai 2002.

¹⁶⁷⁰ Cornu, D., *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement*, Éditions Labor et Fides, Genève, 2009, p. 193. Celle-ci, par l'attraction qu'elle a exercée sur une foule de nouveaux arrivants, a surtout généré une saturation du marché du travail journalistique, et, *in fine*, une précarisation de la profession.

description faite des journalistes pigistes en 1984 dans le rapport du Bureau International du Travail en témoigne ; ils y sont désignés comme « victimes » qui jouent « un rôle d'amortisseur, facilement recruté[s] quand les affaires vont bien, facilement délaissé[s] quand les temps sont durs »¹⁶⁷¹. Dans les années 1920, les collaborateurs multiples, lorsqu'ils n'étaient pas décriés comme vénaux, étaient déjà ramenés à ce rang de victimes, « surmenés par un travail excessif »¹⁶⁷² et dépeints comme vulnérables dans le rapport de force avec le patronat de presse. La posture de résignation des journalistes pigistes peut alors être comprise comme la résultante d'un travail d'inculcation : ces derniers s'auto-invalident par « l'obligation de se percevoir avec les yeux de l'autre »¹⁶⁷³. Le stigmate de la précarité participe de ce travail en prenant part aux « processus qui, en manipulant les besoins, parviennent à assurer le maintien de l'ordre social »¹⁶⁷⁴.

Aussi, lorsque nous questionnons des journalistes pigistes sur la qualité des relations qu'ils entretiennent avec leurs employeurs¹⁶⁷⁵, un journaliste pigiste expérimenté (âgé de 59 ans dont 17 années de journalisme à la pige) et proche de la retraite, après avoir déclaré : « je suis installé, je n'en suis pas à me miner pour mes fins de mois », avance un discours pour le moins surprenant : « Vu la précarité du pigiste, il n'y a pas vraiment d'attrait à conserver une mauvaise relation »¹⁶⁷⁶. Ce travail d'inculcation explique le concours, conscient ou non, des journalistes pigistes à la reconduction de la domination patronale. Les propos d'un représentant syndical, journaliste pigiste, confortent cette hypothèse : « Les patrons, eux, ont les moyens de se défendre [...] Et nous, c'est bien dommage mais sur tous les salariés, il n'y en a pas un 1/5^{ème} qui connaît ses droits. Les pigistes se font avoir parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits, parce qu'ils ne cherchent pas à les connaître. Et quand ils les connaissent, ils ne sont pas toujours en position de les défendre »¹⁶⁷⁷.

Les stratégies de légitimation du patronat s'appuient sur cette inculcation des normes dominantes ; ce qui lui permet de routiniser des pratiques illégales sans que celles-ci ne soient dénoncées. Un rédacteur en chef nous fait part de ce cas au sein de son organisation :

¹⁶⁷¹Bohère, G., *Profession : Journaliste : Étude sur la condition du journaliste en tant que travailleur*, Bureau International du Travail, Organisation internationale du Travail, Genève, 1984, p. 62.

¹⁶⁷²Bourdon, G., *Le Figaro*, 21 février 1926.

¹⁶⁷³Martuccelli, D., « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, n° 3, 2004, p. 482.

¹⁶⁷⁴*Ibid.*, p. 481.

¹⁶⁷⁵Voir le guide d'entretien avec les journalistes pigistes en annexe 10.

¹⁶⁷⁶Entretien du 4 octobre 2009.

¹⁶⁷⁷Entretien du 30 novembre 2009.

« Il y a aussi un truc pour le coup illégal qu'on a fait, qui est incroyable, qui me choque en tant qu'ancien pigiste, mais heureusement je n'ai pas connu ça. À tous les nouveaux pigistes, on leur fait signer une feuille cédant leurs droits sur les articles pour une deuxième publication, c'est-à-dire qu'en gros, si on fait payer des archives, ou si on met leur article sur Internet, donc si on les publie deux fois, on va pas les payer à nouveau. Et ça, je sais que c'est illégal.

Parce que, normalement, vous devriez payer au moins 50% du feuillet en plus pour une parution sur le net, c'est bien ça ?

Oui, pour une deuxième publication. Et là, clairement, on leur fait signer un papier disant "je sais que je suis payé une fois, je cède mon article pour tout autre publication ultérieure ou diffusion" ; c'est parce qu'on se prépare à numériser nos archives pour les vendre éventuellement à l'article [...] Ils [la direction] savent que c'est illégal. J'ai discuté avec le juriste, il le sait »¹⁶⁷⁸

Un second rédacteur en chef rapporte le même phénomène au sein de son organisation, avec plus de confusion et de désinvolture :

« Vous me disiez qu'il n'y avait plus d'édition en ligne ?

L'édition en ligne, ça n'est plus moi. Il y a toujours un site, mais ça n'est plus moi qui m'en occupe.

Il s'agit d'une numérisation de l'édition papier mise en ligne ?

C'est le PDF, oui. C'est la version numérique du magazine qui est mise en ligne pour les abonnés sur un site Internet.

Et une rémunération est prévue pour les journalistes pigistes ?

Non. Mais là on est en négociation pour l'instant [bégaiement]...enfin, pour la prime multimédia [tousse]. En fait, il y a deux choses : avec la loi Hadopi, il va falloir qu'on négocie pour l'avenir, comment on rémunère. Et là, ce qu'on essaie de faire, dans les négociations, enfin, pas que pour la rédaction, mais pour tout le groupe dans le cadre d'Hadopi, c'est d'apurer le passif. C'est-à-dire que, moi, en 2006,

¹⁶⁷⁸ Entretien du 3 octobre 2009.

quand on a créé le site Internet, j'ai signalé qu'il y avait un problème avec les droits d'auteur des journalistes puisqu'on remettait en ligne les articles des versions papier. Et on m'avait dit à l'époque qu'il y avait une négociation de groupe en cours et que donc, ça aboutirait dans ce cadre-là. Et la négociation de groupe n'a jamais abouti. On y est encore, presque quatre ans après. Donc là, on essaye d'obtenir l'apurement du passif. Ce qui n'a pas été payé au préalable... Enfin, c'est compliqué, c'est une grosse négociation'.

Donc, c'est en négociation, mais c'est édité quand même sans être rémunéré ?

Oui, oui, c'est édité quand même, ouais.

Les journalistes pigistes en sont informés ?

Oui, oui. Voilà. En sachant que c'est vraiment en ligne uniquement pour les abonnés. Quelqu'un qui a un magazine papier ne va pas aller regarder le magazine en ligne alors qu'il est abonné au magazine papier »¹⁶⁷⁹.

Il nous faut spécifier la place centrale que tient la concentration dans ce type de dispositifs de justice internes. Vu l'ampleur du phénomène concentrationnaire en France, un journaliste pigiste a de fortes chances de collaborer simultanément à plusieurs titres d'un même groupe de presse. Dès lors, s'il en vient à compromettre ses relations avec un titre, il finit par « se griller », selon les mots des concernés, auprès du groupe en question dans son entièreté. Un journaliste pigiste relate ce cas de figure typique où, suite à un licenciement abusif sans indemnités, ce dernier a renoncé à revendiquer ses droits : « *Mais est-ce qu'à 32 ans, j'aurais risqué de me griller avec tout Hachette pour, certes, défendre mes droits mais voilà quoi... Non honnêtement, ça m'a fait enrager mais j'ai laissé courir. Ce n'est pas parce que j'ai le droit et la morale de mon côté que je ne vais pas le payer derrière* »¹⁶⁸⁰.

Les dispositifs de justice patronaux sont ajustés, voir même améliorés au fil des lacunes repérées lors de conflits effectifs, et en fonction des critiques qui lui sont adressées, mais, surtout, ils s'appuient sur une configuration économique favorable au rappel de la légitimité patronale. Bernard Floris a donc raison d'affirmer que les stratégies patronales sont aussi politiques qu'économiques, visant à la fois la légitimité par le profit et la légitimité par l'ordre

¹⁶⁷⁹ Entretien du 23 septembre 2010.

¹⁶⁸⁰ Entretien du 30 septembre 2009.

social. Finalement, « *les processus symboliques sont toujours à l'œuvre dans la légitimation des formes de gouvernement de l'entreprise et dans l'établissement des compromis sociaux entre le patronat et les salariés* »¹⁶⁸¹. Nous rapporterons dans la troisième partie les signes indiquant qu'une résistance plus ou moins silencieuse des salariés permet d'équilibrer ces compromis.

2. La précarité, nouvel antagonisme directeur pour une (re)légitimation syndicale

Les difficultés du SNJ à faire front au mouvement de modernisation des entreprises médiatiques et aux stratégies managériales toujours plus sophistiquées ont été décrites dans le chapitre précédent. Le SNJ doit redoubler d'efforts de manière à faire montre de sa légitimité en tant qu'instance apte à défendre des salariés dont les statuts se fragilisent et se fragmentent indéniablement pour former un groupe professionnel de plus en plus « *éclaté* »¹⁶⁸². Si, comme le note Magali Prodhomme « *la volonté du patronat est une condition sine qua non à la réalisation de l'objectif syndical* »¹⁶⁸³, nous savons maintenant que cette volonté patronale est le plus souvent exécutée de manière symbolique et emprunte des parcours de réalisation plus complexes, lesquels rendent la fixation d'objectifs syndicaux plus ardue. Le SNJ doit pourtant pouvoir assurer aux professionnels qu'il est capable de faire face aux nouvelles réalités du métier et de répondre à leurs attentes, cela pour tous statuts confondus. Le SNJ ne cesse d'ailleurs de les persuader qu'il reste « *le plus proche de leurs préoccupations quotidiennes, le meilleur porteur des valeurs de la profession et le plus efficace à les défendre* »¹⁶⁸⁴.

Les lacunes du SNJ ne sont pas le fait d'une exception catégorielle ou d'un déphasage conjoncturel dû au changement technologique ou sociétal : « *C'est l'essence profonde du phénomène syndical qui est actuellement mise en cause. Même le "bon" syndicalisme "responsable", "imaginatif", "proche du terrain", etc. [...] est devenu problématique* »¹⁶⁸⁵. Concurrencé par la résurgence d'un univers parasyndical (associations professionnelles

¹⁶⁸¹ Floris, B., « La gestion symbolique, entre ingénierie et manipulation », *Sciences de la société*, n° 50-51, 2000, p. 174.

¹⁶⁸² Charon, J-M., *Cartes de presse. Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993, p. 29 et s.

¹⁶⁸³ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003, p. 112.

¹⁶⁸⁴ « Commission de la carte : score historique pour le SNJ », Communiqué du SNJ, 17 juin 2009.

¹⁶⁸⁵ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, p. 22.

notamment), et à l'heure où sa légitimité est remise en question et où sa place à la table des négociations semble facultative¹⁶⁸⁶, le SNJ doit réactualiser ses stratégies de légitimation, sans pour autant rompre avec celles ayant fait leurs preuves par le passé. Il doit surtout convaincre d'une réponse positive à la question « *a-t-on encore besoin d'un syndicat de journalistes ?* »¹⁶⁸⁷.

Ce dilemme l'amène à devoir composer avec deux exigences pouvant sembler contradictoires. Comme d'autres syndicats, il s'agit d'abord pour lui de « *concilier les intérêts de leurs membres se trouvant dans une situation d'emploi classique et ceux des travailleurs en situation précaire* »¹⁶⁸⁸. Par conséquent, il lui faut convaincre la portion légitime de la continuité de son action et de son attachement aux valeurs professionnelles qu'il a lui-même historiquement promues et rassurer cette portion qu'elle ne sera pas concernée par la « *déstabilisation des stables* »¹⁶⁸⁹. Dans le même temps, le syndicat doit persuader la portion jusqu'ici considérée comme illégitime — dont le syndicat ne sait que peu de choses et qui relève de pans du droit du travail encore mal maîtrisé — qui tend à incarner la nouvelle norme professionnelle, qu'il est en mesure de faire entendre ses revendications et de peser dans les rapports de force avec le patronat.

En donnant une centralité à la précarité dans ses stratégies de légitimation, le SNJ pourrait arriver à résoudre ce dilemme, par l'adoption d'une identité discursive, en tant que « *à construire-construisant* »¹⁶⁹⁰ ne contrevenant pas à son identité sociale. En effet, le flou de la notion de précarité et sa protéiformation consentent à maintenir une scission entre deux franges d'agents selon la répartition précaires/non-précaires (journalistes postés/journalistes pigistes notamment), et, simultanément, à fédérer sous une même enseigne des expériences diverses de précarité, matérielles comme subjectives. Même s'il reste vrai que « *la cause des précaires est d'emblée une cause précaire parce que dispersée, traversée par des divisions et*

¹⁶⁸⁶ Lors des *États généraux de la presse*, le SNJ n'a tenu qu'un rôle second, à peine consultatif. Le *Livre Vert* n'évoque ses prises de position qu'à deux reprises (pôles 1 et 3) et les minimise en précisant qu'elles ont été faites « *sans représenter l'avis général du groupe* ». Par ailleurs, le monopole du SNJ pour la représentation du groupe professionnel des journalistes n'étant plus d'actualité, des accords sont validés par ses rivaux. Ce fut le cas pour la signature du protocole d'étape « pigistes » sur la formation.

¹⁶⁸⁷ Charon, J.-M., « A-t-on encore besoin d'un syndicat de journalistes ? », *Le Journaliste*, n° spécial 90 ans du SNJ, octobre 2008.

¹⁶⁸⁸ Ozaki, M., *Négocier la flexibilité : le rôle des partenaires sociaux et de l'État*, Bureau International du Travail (BIT), Genève, 2000.

¹⁶⁸⁹ Castel, R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1996, p.409.

¹⁶⁹⁰ Charaudeau, P., « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Charaudeau, P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 23.

des visions dissemblables »¹⁶⁹¹, elle peut toutefois paradoxalement présenter l'opportunité de rassembler sous un même label une multitude de statuts et de situations, et ainsi organiser le désorganisé. La mobilisation de la précarité par le SNJ pourrait ainsi ouvrir à ce dernier de nouvelles voies de légitimité, ou simplement en réactualiser d'autres, jusqu'ici délaissées, et *in fine* offrir l'opportunité d'un nouvel antagonisme directeur pour le syndicat.

2.1 D'un syndicat-institution à un syndicat-recours : la précarité comme constante légitimatrice

Comment un syndicat dont l'identité sociale s'est formée à l'appui d'un principe de différenciation, empreint d'élitisme et de corporatisme, peut-il justifier une réorientation de ses actions vers une population qu'il a, volontairement et ouvertement, stigmatisée et maintenue aux frontières de la légitimité ? Nous savons que l'identité sociale s'édifie selon une logique de sédimentation ; il serait donc naïf de penser qu'une telle instance syndicale puisse renoncer totalement, en l'espace de quelques années, aux valeurs corporatistes et discriminatoires qui ont contribué à faire sa légitimité. Il a été établi que l'intégration de la « cause » des journalistes pigistes dans le discours et les actions du SNJ relevait pour ce dernier avant tout d'une stratégie de modernisation et, finalement, de survie autour de l'enjeu de la représentativité. Dans le fond, il s'avère que cette intégration ne réside qu'au niveau de l'identité discursive comme « *produit d'une régulation de dispersions multiples* »¹⁶⁹². Notre étude empirique¹⁶⁹³ rapporte un syndicat à deux vitesses, selon qu'il s'adresse à la portion légitime (journalistes titulaires) ou à celle illégitime (journalistes pigistes).

À partir du corpus des communiqués du syndicat¹⁶⁹⁴, il est possible de tracer les mesures d'action entreprises par celui-ci à l'attention des journalistes pigistes. Tout débute en 2001 avec la mise en place d'une « Commission précarité » qui, si elle vise à dénoncer une tendance générale à « *la précarité dans la profession qui se manifeste par la multiplication des CDD à répétition, l'augmentation du recours abusif aux correspondants locaux de presse (CLP), et le mépris des droits fondamentaux des journalistes pigistes* »¹⁶⁹⁵ s'adresse

¹⁶⁹¹ Abdelnour, S et *al.*, « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines* Vol. 2, n° 74, 2009, pp. 73-95.

¹⁶⁹² Ringoot, R., Utard, J-M. (dir.), *Le journalisme en invention*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005.

¹⁶⁹³ Voir la Fiche détaillée de la méthode en annexe 1.

¹⁶⁹⁴ Voir le détail du corpus en question en annexe 5.

¹⁶⁹⁵ « La précarité dans la presse s'intensifie : trois axes de combat », Communiqué du SNJ, 13 octobre 2001.

manifestement essentiellement aux derniers cités¹⁶⁹⁶. L'année suivante, en 2002, est annoncée la création d'un « Pôle pigistes », parfois désigné comme « groupe de travail Pigistes », dont l'ambition est de répondre aux demandes de journalistes pigistes qui sollicitent le syndicat et « viennent y chercher conseils ou appui pour contrer les pratiques abusives voire illégales qui se développent de plus en plus dans un grand nombre d'entreprises de presse »¹⁶⁹⁷. En 2003, c'est au tour d'un « Printemps des pigistes » d'être organisé par le *Pôle Pigistes*, journée de rencontre qui donne lieu au don de « quelques conseils sur les pièges à éviter » et à l'organisation d'ateliers pour « répondre à des questions plus pratiques »¹⁶⁹⁸. Précisons également que la permanence juridique du SNJ, initialement ouverte à l'ensemble des journalistes et prioritairement aux adhérents du syndicat, est présentée comme un service œuvrant à aider « les collègues les plus fragiles : les pigistes »¹⁶⁹⁹.

Au-delà de l'observation d'une action syndicale différenciée — qui pourrait naturellement se justifier par le particularisme du journalisme à la pige en termes légaux —, nous constatons que, dans le cas de défense des journalistes pigistes, le SNJ fonctionne essentiellement sur le mode du « syndicat-recours »¹⁷⁰⁰, ou, comme le désigne Pierre Rosanvallon, d'un « syndicalisme de service »¹⁷⁰¹, qui privilégie le rapport individu-adhérent, pour ne pas dire individu-client, typique du syndicalisme nord-américain. Ce syndicalisme de service qui, dans l'exemple du SNJ, s'appuie spécifiquement sur la résorption d'une dite précarité de la profession journalistique, n'entre pas en contradiction avec la défense de l'unité corporative, puisqu'il « correspond encore le plus souvent à un élargissement des finalités poursuivies plutôt qu'à une substitution complète »¹⁷⁰².

¹⁶⁹⁶ Dans le bref communiqué dont sont issus les propos cités, les journalistes pigistes sont les seuls professionnels (ou le seul statut) à être évoqués à plus d'une reprise (quatre fois).

¹⁶⁹⁷ « Création d'un pôle pigistes au SNJ », Communiqué du SNJ, 5 mai 2002.

¹⁶⁹⁸ « Le printemps des pigistes était nantais », *Le journaliste*, n° 285, 2007, p. 10.

¹⁶⁹⁹ « Qui sont les visiteurs du mercredi ? », *Le journaliste*, n° 293, 2009, p. 10.

¹⁷⁰⁰ Les sociologues Guy Groux et René Mouriaux ont exhumé trois types de fonctionnement revendicatif des syndicats : syndicat-mouvement (défense de l'« unité corporative »), syndicat-recours (défense des conditions de travail), syndicat-institution (défense du statut). Tous trois peuvent coexister au sein d'une même organisation. Voir « Syndicalisme sans syndiqués », in Perrineau, P., *L'engagement politique : déclin ou mutation ?*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1994, pp. 67-86.

¹⁷⁰¹ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, p. 77.

¹⁷⁰² Biétry, F., « Les syndicats à l'heure des réseaux », *Revue française de gestion*, Vol. 4, n° 157, 2005, pp. 79-102, accessible sur le site personnel de l'auteur : <http://franck.bietry.free.fr/RFG.pdf>, consulté le 20 octobre 2011.

Il nous faut ajouter que ces actions sont initiées et/ou assurées par des journalistes pigistes et ne font l'objet d'aucune attribution de budget spécifique¹⁷⁰³. La défense des journalistes pigistes au sein du SNJ est donc laissée aux journalistes pigistes et n'est pas incluse dans une mobilisation collective d'action ; d'où l'appel du syndicat à inciter les journalistes pigistes à effectivement se syndiquer au SNJ, mais surtout « *en venant renforcer son "pôle pigistes"* »¹⁷⁰⁴. L'unité corporative n'est donc pas profondément remise en question : les dominés assurent la défense des dominés, certes au nom du syndicat, mais sans sortir des territoires de l'impur. Sous une illusoire indifférence à la différence, et sur fond de « discrimination positive », le positionnement du SNJ conforte l'idée de la nécessité d'un traitement spécifique des problématiques liées à la pige, en lui accordant le droit d'aménager un territoire de lutte circonscrit par le statut, lequel ne fait que renforcer la marginalisation des bénéficiaires.

Les conditions de création et d'organisation du *Pôle Pigistes* révèlent de manière significative le syndicalisme à deux vitesses au sein du SNJ. L'un des membres du pôle nous apprend que l'idée de sa création a été soufflée par un militant journaliste pigiste : « *L'idée n'était pas de moi [...] C'est un autre confrère du SNJ qui a dit "faudrait quand même que l'on ait un peu une structure à nous", et donc on a proposé ça au niveau du conseil parisien* »¹⁷⁰⁵. Lorsque nous interrogeons le même membre sur les raisons de cette prise en compte tardive des problématiques relatives au journalisme à la pige par le SNJ, celui-ci répond : « *Je pense parce que tout le monde se disait que ça n'était pas différent des problèmes des autres journalistes. Il n'y avait pas de raison, et il y avait peut-être même la crainte, qu'il y ait une section qui fasse un peu bande à part* »¹⁷⁰⁶. Ces propos soulignent de manière exemplaire que « *les syndicats s'opposent à toute initiative visant à institutionnaliser d'autres modes de représentation des travailleurs* »¹⁷⁰⁷.

Les journalistes pigistes, sujets d'une « *altérité du dedans* »¹⁷⁰⁸, sont perçus par le syndicat majoritaire comme « *source de malaise ou de menace* »¹⁷⁰⁹ à l'unité de la profession, mais

¹⁷⁰³ Selon les déclarations de Martine Rossard, Responsable du *Pôle Pigistes*. Voir l'extrait de l'entretien avec l'intéressée en annexe 6.

¹⁷⁰⁴ « Pigiste, mode d'emploi », Dossier du SNJ, Mai 2010, accessible à l'adresse : <http://www.snj.fr/spip.php?rubrique101>

¹⁷⁰⁵ Voir l'extrait de l'entretien avec Martine Rossard, Responsable du *Pôle Pigistes* en annexe 6.

¹⁷⁰⁶ *Ibid.*

¹⁷⁰⁷ Ozaki, M., *Négocier la flexibilité : le rôle des partenaires sociaux et de l'État*, BIT, Genève, 2000, p.115.

¹⁷⁰⁸ Référant à ceux « *qui, marqués du sceau d'une différence, qu'elle soit d'ordre physique ou corporel (couleur, race, handicap, genre, etc.), du registre des mœurs (mode de vie, forme de sexualité) ou liée à une*

surtout comme potentiellement enclins à s'autonomiser vis-à-vis du groupe, et, à terme, capable de concurrencer la légitimité du syndicat à défendre les « *intérêts matériels et moraux* » des journalistes tel que le Code du travail le prévoit (article L. 411-1). Un représentant syndical, journaliste pigiste, énonce dans ce sens : « *Je crois qu'il y en a [des syndicalistes] qui nous perçoivent comme un danger. On risque d'être les jaunes s'ils font grève, on risque d'être ceux qui font baisser le niveau d'exigence dans les salaires. Je pense que ceux-là voudraient que la pige soit éradiquée* »¹⁷¹⁰. Le sentiment rapporté ici corrobore les propos d'un journaliste, ancien titulaire et pigiste depuis peu : « *À X Magazine, il faisait travailler des pigistes et on les détestait [Rires]. Alors que l'on était bien en place dans nos coussins de velours, on les considérait comme de dangereuses concurrences. Alors même que j'avais déjà été moi-même pigiste. Là, j'étais dans un nid douillet et je considérais que les pigistes allaient me manger la laine sur le dos. On n'était pas très sympas avec eux dans les salles de rédaction. On ne les aidait pas énormément. On en parlait ouvertement. C'était explicite* »¹⁷¹¹.

Cette « altérité du dedans » ne concerne pas uniquement les journalistes pigistes « rédacteurs », mais touche l'ensemble des occupants des territoires périphériques, tenus à l'écart du noyau légitime, à l'instar des photojournalistes. En 2010, dans un rapport intermédiaire commandé par le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) évoque la question de la modification de la loi Cressard qui consisterait « *à faire sortir de son champ* » les reporters photographes, et émet l'éventualité « *d'une définition d'un véritable statut du pigiste photojournaliste* »¹⁷¹², mais aussi celle d'un « *statut propre* »¹⁷¹³ destiné à l'ensemble des journalistes à la pige. Aussitôt, le SNJ s'en est offusqué en dénonçant des mesures qui « *fragiliseraient un peu plus les journalistes pigistes, en les isolant du reste de la profession* » et qui seraient le signe d'une « *unité de la profession menacée* »¹⁷¹⁴. Cette volonté de maîtrise de l'espace professionnel et de monopole de la représentation transparait dans le discours sur la précarité produit par le

appartenance de groupe (national, ethnique, communautaire, religieux, etc.), se distinguent à l'intérieur d'un même ensemble social ou culturel et peuvent y être considérés comme source de malaise ou de menace », in Jodelet, D., « Formes et figures de l'altérité », in Sanchez-Mazas, M., Licata, L. (dir.), *L'Autre : Regards psychosociaux*, PUG, Grenoble, 2005, p. 33.

¹⁷⁰⁹ *Ibid.*

¹⁷¹⁰ Intervention de Martine Rossard dans le cadre d'un « apéro pigiste » parisien organisé par le collectif les Incorrigibles, 9 novembre 2009.

¹⁷¹¹ Entretien du 1^{er} octobre 2009.

¹⁷¹² « L'unité de la profession menacée », *Le journaliste*, n° 297, 2010, p. 5.

¹⁷¹³ *Ibid.*

¹⁷¹⁴ *Ibid.*

SNJ, où celui-ci s'emploie à représenter « *la figure de la tradition* »¹⁷¹⁵, procédé déjà exploité dans les discours sur l'éthique. Le syndicat se dit alors « *engagé depuis longtemps dans la lutte contre la précarité* »¹⁷¹⁶; mais plus encore, il tente de convaincre les bénéficiaires désignés de son action de l'ancienneté, datée ou non, de sa lutte : « *Depuis des années, le SNJ mène des actions en faveur du respect des droits des pigistes* »¹⁷¹⁷; « *Le SNJ, mobilisé depuis 20 ans sur la défense des droits des journalistes pigistes* »¹⁷¹⁸.

La lutte contre la précarité, comme thématique séculaire de l'argumentation syndicale, alors même que celle-ci ne s'oriente plus vers les mêmes bénéficiaires, permet de masquer la disparité entre identité sociale et identité discursive du syndicat majoritaire. Elle donne l'illusion du maintien d'une cohérence dans l'action du syndicat, d'une constance dans ses revendications, tout en lui offrant l'opportunité d'une identité double entre « *être* » et « *dire* »¹⁷¹⁹. La prise en compte récente des journalistes pigistes dans les discours syndicaux ne se fait pas en totale rupture avec la posture adoptée historiquement par le SNJ. Au contraire, elle œuvre précisément dans le sens d'une tentative de fermeture de la frontière journalistique en misant sur sa maîtrise. Résumer la défense des journalistes pigistes à la lutte contre la précarité revient à renouveler les modalités de maîtrise ouverte de la profession journalistique. Il s'agit aussi pour le syndicat de rester le seul prescripteur de l'idéal-type de la profession, ainsi que le précise un représentant syndical : « *Du côté des syndicats de journalistes, il s'agit d'éviter que la pige devienne incidemment la norme pour toute la profession* »¹⁷²⁰.

En stigmatisant les journalistes pigistes en tant que précaires, le SNJ participe à la diffusion de représentations et à leur cristallisation. La victimisation de ces journalistes fonctionne comme un rappel au « spectre de la précarité » qui pèse aussi sur la portion légitime. Dès lors, la légitimité du SNJ se fonde sur la nécessité de limiter l'étendue de ce spectre aux portions légitimes de la profession, première clientèle du syndicat. Nous devinons cette intention dans les propos suivants du SNJ à propos de la précarité : « *Nous sommes tous*

¹⁷¹⁵ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003, p. 111.

¹⁷¹⁶ « Retrait sans conditions du CPE, Contrat de Première Exploitation », Communiqué du SNJ, 22 mars 2006.

¹⁷¹⁷ « Création d'un pôle pigistes au SNJ », Communiqué du SNJ, 5 mai 2002.

¹⁷¹⁸ « Retrait sans conditions du CPE, Contrat de Première Exploitation », Communiqué du SNJ, 22 mars 2006.

¹⁷¹⁹ Charaudeau, P., « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris, 2009, pp. 15-29.

¹⁷²⁰ Message de Hubert Heulot, délégué syndical SNJ, sur la liste de discussion des pigistes nantais : <http://fr.groups.yahoo.com/group/pigistesnantais/message/604>, consulté le 15 décembre 2011.

concernés. Plus les journalistes rémunérés à la tâche seront exploités et plus les directions estimeront que les titulaires coûtent cher. Plus ces derniers seront donc menacés »¹⁷²¹.

Le témoignage d'un ancien journaliste pigiste, devenu rédacteur en chef, atteste que le stigmate de la précarité réajuste les frontières mais ne les abolit pas : « *Je pense que le pigiste fait un peu peur, les gens ne sont pas aussi à l'aise avec le pigiste qu'avec des salariés [entendu, journalistes titulaires] [...] on ne va pas avoir la même connivence, les mêmes discussions avec des pigistes qu'avec des collègues salariés, parce qu'on sait qu'ils peuvent partir du jour au lendemain, et on sait aussi que [hésitation] enfin, on n'a pas envie de trop s'approcher de cette précarité-là. Ça fait peur, ça rappelle que...[hésitation] en fait, le pigiste qui rentre dans l'entreprise, c'est quand même la précarité du monde extérieur...et le côté dangereux, effrayant, qui rentre dans les bureaux, donc ce n'est pas très...rassurant quelque part, pas très confortable, d'avoir des pigistes dans la rédaction. D'ailleurs, quand j'étais pigiste, je n'ai jamais été encouragé à venir travailler sur place, je n'ai jamais vu ça* »¹⁷²².

La précarité « *remet en question les assises sociales et institutionnelles du syndicalisme* »¹⁷²³, nous dit Paul Bouffartigue. Cependant, elle peut aussi les consolider. L'intégration des journalistes pigistes dans les discours syndicaux opère selon une « *arithmétique de la séparation* »¹⁷²⁴ : elle autorise à une plus grande passivité revendicative des journalistes pigistes. L'appel à participer à l'action syndicale les conduit à moins se percevoir « *comme une classe en soi distincte et antagoniste* »¹⁷²⁵. Pierre Rosanvallon explique : « *Si la ségrégation produit l'homogénéisation du groupe social, les identités collectives, en tant qu'elles expriment à la fois un rapport à la réalité et à ses perspectives de transformation, résultent des conditions dans lesquelles des formes d'exclusion s'additionnent ou sont au contraire compensées par des facteurs voisins d'intégration* »¹⁷²⁶. Une insertion des journalistes pigistes dans l'identité discursive du SNJ peut ainsi prémunir d'une situation d'exclusion et sa dénonciation. Il semble toutefois que les concernés aient perçu avec lucidité cette disparité entre identité sociale et identité discursive du SNJ, par laquelle la victimisation des journalistes pigistes frôle le misérabilisme :

¹⁷²¹ « Pigistes : nous sommes tous concernés », Communiqué du SNJ, 16 octobre 2004.

¹⁷²² Entretien du 2 octobre 2009.

¹⁷²³ Bouffartigue, P., « Précarités professionnelles et action collective », *Travail et Emploi*, n° 116, 2008, p. 33.

¹⁷²⁴ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, p. 159.

¹⁷²⁵ *Ibid.*

¹⁷²⁶ *Ibid.*

Quelle considération le SNJ porte aux journalistes pigistes d'après vous ?

« Je pense, un peu misérabiliste ! Du coup, avec tout ce que le misérabilisme peut avoir de mépris. Un peu comme "les pauvres pigistes" mais avec un regard un peu supérieur. Je pense qu'il y a quand même l'idée largement acquise, y compris chez les syndicalistes pigistes, des pigistes comme sous-journalistes ! [...] Il y a quand même de la part des syndicats un regard gentiment méprisant à l'égard des pigistes. Plein de compassion sûrement, mais pas d'égal à égal »¹⁷²⁷.

Il demeure que, pour le syndicat « *ultra-majoritaire* »¹⁷²⁸, le stigmate du précaire permet de donner l'illusion de besoins qui justifient son intervention. Pour renforcer la légitimité de son intervention, le syndicat fait le choix de l'exemplarité dans l'assistance qu'il porte aux journalistes pigistes dans le cadre des conflits avec le patronat de presse. Martine Rossard, Responsable du Pôle Pigistes, confirme : « *La position du SNJ, c'est plutôt "on va sur les affaires exemplaires, ou sur les affaires collectives, ou sur les affaires de droit syndical" »¹⁷²⁹*, nous confie un représentant syndical. Ce témoignage atteste non seulement que « *le conflit ici a une fonction d'expérimentation et d'innovation en situation, à même de compenser pour partie la fragilité des ressources des acteurs syndicaux* »¹⁷³⁰, mais aussi que le syndicat adopte une posture opportuniste à l'égard des journalistes pigistes.

Enfin, il nous faut ajouter que si les problématiques des journalistes pigistes sont essentiellement traitées par des syndicalistes exerçant, eux aussi, à la pige, le syndicat ne rechigne pas devant une participation des journalistes pigistes à la « cause » de la portion légitime ; Martine Rossard déclare dans ce sens : « *Je ne parle pas qu'au nom des pigistes. C'est vrai que si je ne parlais que pour les pigistes, les gens se diraient "il y en a marre" parce qu'il y a aussi autre chose. Moi, je suis investi dans le syndicat et pas uniquement pour les questions des pigistes, évidemment c'est rassurant. Je ne vais pas essayer de créer une scission avec les pigistes. La force du Pôle pigistes, c'est justement d'être au sein du SNJ et que le SNJ est capable de mettre tout son poids pour les pigistes à un moment ou à un*

¹⁷²⁷ Entretien du 30 septembre 2009.

¹⁷²⁸ « Dialogue social : l'insupportable mépris des patrons », Communiqué du SNJ, 9 juillet 2008.

¹⁷²⁹ Entretien du 30 novembre 2009.

¹⁷³⁰ Tixier, P-E., « Les mutations de la négociation collective. Le cas de la France », *Négociations*, Vol. 2, n° 8, 2007, pp. 103-119.

autre »¹⁷³¹. De ces propos exprimés par un membre du *Pôle pigistes*, nous déduisons que ce « *moment* » ne s'est véritablement pas encore présenté...

2.2 La précarité comme « label unificateur » et légitimateur

D'après René Mouriaux, le mouvement syndical français est confronté à une triple crise depuis la fin du XX^e siècle : existentielle, stratégique et idéologique¹⁷³². Nous avons partiellement vérifié cette affirmation relativement SNJ dans le chapitre précédent. Travaillant à sa « mutation », le SNJ s'est « *interrogé sur lui-même* »¹⁷³³ en adoptant une posture « *auto prospective* »¹⁷³⁴. Il a modernisé son matériel d'information et tenté d'élargir son public. Nous avons vu que la précarité appuie en grande partie le renouvellement de ses stratégies de communication. De plus, l'exemple de la cible jeune a permis d'évoquer l'« *élasticité militante* » de la précarité, laquelle autorise à désigner différents profils d'agents sous une même enseigne. L'intérêt rassembleur de la précarité mérite d'être approfondi.

Pour de nombreux sociologues, le principal handicap du syndicalisme d'après-68 tient de la fragmentation croissante du salariat¹⁷³⁵ qui conduit, selon Luc Boltanski et Ève Chiapello, à « *un syndicalisme désorienté et qui a perdu l'initiative de l'action* »¹⁷³⁶. Une fragmentation des statuts et de l'emploi a été relevée au sein du champ journalistique¹⁷³⁷ ; celle-ci incite d'ailleurs le SNJ à passer d'un syndicalisme catégoriel à un syndicalisme d'entreprise¹⁷³⁸. Aussi, les constats rapportés dans le chapitre précédent témoignent nettement des difficultés que rencontrent de nos jours les syndicats de journalistes. Tous ces éléments confirment que ces syndicats, « *lieux de défense et de constitution d'une profession par excellence, connaissent, eux aussi, des difficultés à organiser durablement "la profession" autour de revendications communes* »¹⁷³⁹.

¹⁷³¹ Entretien du 30 novembre 2009.

¹⁷³² Mouriaux, R., *Le syndicalisme en France*, PUF, Paris, 2009, pp. 5-8.

¹⁷³³ « Le SNJ prend le temps de penser à lui », *Le Journaliste*, n° 297, 2010, p. 18.

¹⁷³⁴ *Ibid.*

¹⁷³⁵ C'est l'avis partagé, entre autres, par René Mouriaux et de Béatrice Appay.

¹⁷³⁶ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 242.

¹⁷³⁷ Rieffel, R., « La profession de journaliste entre 1945 et 2000 », *Hermès*, n° 35, 2003, pp. 49-60.

¹⁷³⁸ Cette tendance se fait d'ailleurs conformément à la volonté du patronat évoquée dans le *Livre vert des états généraux* à propos des négociations de branche.

¹⁷³⁹ Bourdon, J., « Une identité professionnelle à éclipses », *Politix*, Vol. 5, n° 19, 1992, p. 63.

Or, la particularité de la précarité est de permettre la confluence d'une multitude d'expériences sous un label commun. L'instabilité de la précarité comme catégorie d'appréhension des problèmes sociaux, qui donne d'ailleurs lieu, nous l'avons dit, à un très large unanimité dans le débat public, fait d'elle un « *attracteur symbolique pour fédérer et condenser des causes hétérogènes* »¹⁷⁴⁰. La précarité est devenue un nouvel objet de mobilisation et crée le rassemblement du plus grand nombre par l'adhésion qu'elle remporte (qui serait contre la précarité ?). Contrairement à la pauvreté qui, si elle reste « *multidimensionnelle* »¹⁷⁴¹, demeure quantifiable, la précarité fait sens commun, sans pour autant renvoyer à quoique ce soit d'institué, ce qui explique sa large diffusion. Magali Boumaza et Emmanuelle Pierru expliquent : « *L'inflation discursive actuelle autour de cette notion tient à son caractère foncièrement hybride, à l'articulation du savant et du politique, autorisant des transferts d'autorité scientifique dans les discours militants contemporains* »¹⁷⁴².

La convocation de la précarité dans les discours du SNJ laisse poindre cette ambition fédératrice. Au moment où les syndicats redoutent une individualisation des résistances et une multiplication des représentants et des représentativités¹⁷⁴³, l'aspiration du SNJ à « *faire du collectif* »¹⁷⁴⁴ se fait jour au travers des formes d'usage de notion de précarité dans ses discours. Sans jamais la définir, le SNJ traite du thème de la précarité selon trois registres rhétoriques :

- La précarité relève d'un état de fait à qui n'incombe nulle responsabilité, résultant d'« *une situation qui imposerait à tous les mêmes contraintes, comme si personne ne l'avait plus ou moins voulue et comme si personne n'y trouvait plus ou moins d'intérêt* », et de « *forces impersonnelles agissant à un niveau global* »¹⁷⁴⁵ ; on parle aussi, dans ce cas, de « *paupérisation* » ;
- La précarité relève d'un processus, la « *précarisation* », volontairement mu par l'action d'un tiers responsable ; on évoque aussi un phénomène de « *prolétarianisation* » ;
- La précarité relève d'une biologie d'un élément, humain ou non.

¹⁷⁴⁰ Boumaza, M., Pierru E., « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, 2007, Vol. 1, n° 65, p.11.

¹⁷⁴¹ Mestrum, F., « La pauvreté multidimensionnelle. La dynamique sémantique dans le discours de la Banque mondiale », *Mots*, Vol. 3, n° 88, 2008, pp. 25-37.

¹⁷⁴² Boumaza, M., Pierru, E., *Ibid.*, p. 11.

¹⁷⁴³ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, pp. 65-76.

¹⁷⁴⁴ Boumaza, M., Pierru, E., *Ibid.*

¹⁷⁴⁵ Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, p. 473.

Dans le premier cas, l'intégrité lexicale du vocable précarité est respectée. La précarité est autonomisée, voire personnifiée, dans le discours syndical : elle « *frappe* »¹⁷⁴⁶ ou « *explose* »¹⁷⁴⁷. La faible stabilisation de la notion est vérifiée, puisque celle-ci est affectée à des modalités de manifestation très variables (dans l'emploi, les conditions de travail, la qualité du travail, etc.) ; le syndicat parle ainsi de « *précarité des conditions de travail* » — alors qu'à un autre moment, il préfère évoquer « *la dégradation des conditions de travail et la précarité croissante dans les rédactions* »¹⁷⁴⁸ —, ou encore de précarité « *qui pèse sur la qualité du travail* »¹⁷⁴⁹. Cette instabilité de la notion transparait dans les indicateurs spatiaux qui circonscriraient la précarité. Ainsi, le syndicat situe la présence de la précarité « *dans la presse* »¹⁷⁵⁰, « *dans la profession* »¹⁷⁵¹ ou « *dans les rédactions* »¹⁷⁵². Si la convocation de la précarité assure de faire « *converger toutes les expériences de la précarité sous une même cause commune* »¹⁷⁵³, l'évolution de l'usage qu'en fait le SNJ suggère l'intérêt unificateur que la notion présente. On dénote un glissement du pluriel vers le singulier au fil des années : quand le syndicat entend « *lutter contre les précarités* »¹⁷⁵⁴ en 2000, il révisé son ambition à compter de 2006 et prétend « *lutter contre la précarité* »¹⁷⁵⁵.

Le trouble caractérisant la précarité persiste lorsque sa forme lexicale varie. La « *précarisation* », néologisme introduit par le discours politique et journalistique au début des années 1990 pour se répandre par la suite dans le discours sociologique¹⁷⁵⁶, induit l'idée d'une mise en action d'un processus qui tend à rendre précaire (soit à faire peser l'incertitude sur) un individu ou une entité plus ou moins large et délimitée (société, profession, catégorie de population, etc.). L'ambiguïté du vocable se traduit ici tant dans la désignation des lieux

¹⁷⁴⁶ « Journalistes et précarités », Communiqué du SNJ, 9 novembre 2005.

¹⁷⁴⁷ « Le 13 juin des journalistes », Communiqué du SNJ, 11 juin 2009.

¹⁷⁴⁸ « Socpresse, France-Antilles, Est Républicain : Les risques des grandes manœuvres », Communiqué du SNJ, 6 décembre 2005.

¹⁷⁴⁹ « Élection présidentielle. Questions du SNJ aux candidats : les journalistes attendent des réponses », Communiqué du SNJ, 12 avril 2007.

¹⁷⁵⁰ « La précarité dans la presse s'intensifie : trois axes de combat », Communiqué du SNJ, 13 octobre 2001.

¹⁷⁵¹ *Ibid.*

¹⁷⁵² « Socpresse, France-Antilles, Est Républicain : Les risques des grandes manœuvres », Communiqué du SNJ, 6 décembre 2005.

¹⁷⁵³ Abdelnour, S. et al., *Op. cit.*, p. 92.

¹⁷⁵⁴ « Le déficit de formation des journalistes exige d'urgentes propositions », Communiqué du SNJ, 13 octobre 2000.

¹⁷⁵⁵ « Statut de l'AFP : Des propositions inquiétantes », Communiqué du SNJ, 26 mai 2009.

¹⁷⁵⁶ Barbier, J-C., « Précarité, précarité de l'emploi, des catégories qui s'exportent difficilement », Communication au colloque de l'Association Française de Sociologie « Politiques sociales, protection sociale, solidarités », Université Paris 13-Villetaneuse, 24-27 février 2004, URL : <http://rt6-afs.org/IMG/pdf/Barbier.pdf>, consulté le 15 décembre 2011.

d'observation des présumés effets de cette « *précarisation* » que dans la détermination du déclencheur (humain ou phénoménal) du processus. Le SNJ réfère à des lieux très divers en évoquant indistinctement une « *précarisation des emplois* »¹⁷⁵⁷, ou une « *précarisation [du] secteur* »¹⁷⁵⁸, allant même jusqu'à traiter d'une « *précarisation générale de nos vies* »¹⁷⁵⁹. Ces variations pourraient relever des différents niveaux d'intervention, de participation et de responsabilisation que le SNJ adopte à travers des indicateurs spatio-temporels, tels que Magali Prodhomme l'a démontré.

S'agissant de l'élément déclencheur du processus de « *précarisation* », le SNJ certifie de l'état du journalisme comme « *profession précarisée* »¹⁷⁶⁰ et situe la source de ce processus dans les agissements du patronat, qu'il cite le plus souvent indirectement¹⁷⁶¹, ou dans ceux de l'État, notamment dans le cas de l'évocation de médias publics ou dans celui de mobilisations interprofessionnelles (par exemple, contre le CPE et pour les retraites). L'étude de notre corpus¹⁷⁶² conduit à des conclusions similaires à celles de Luc Boltanski à propos de la notion d'exclusion : la précarité permet « *de désigner une négativité sans passer par l'accusation* »¹⁷⁶³. Dans les discours syndicaux, la précarité et ses déclinaisons lexicales font le plus souvent l'objet d'une citation « *au détour d'une phrase, en utilisation banalisée* »¹⁷⁶⁴. Toutefois, et relativement à l'exemple de la dénonciation de l'État comme producteur, ou du moins stimulateur, de précarité, il apparaît que la convocation de la précarité fait office de monnaie d'échange pour négocier avec le gouvernement en sous-tendant une forme de démagogie ouvrant à l'unanimité. Rappelons, par ailleurs, que le même procédé a été mobilisé par le SNJ en 1935, pour l'adoption de la loi Brachard et, en 1974, pour celle de la loi Cressard.

En outre, le néologisme de « *précarisation* » insinue une temporalité inférée par l'idée d'un temps de lancement, puis d'évolution du présumé processus. Le discours du SNJ en tient compte et s'inscrit alors dans le registre mythique de l'âge d'or, celui d'avant la précarité : « *La loyauté censée caractériser les relations entre dirigeants et salariés n'existe plus. Au premier rang des victimes, les plus fragiles : CDD, pigistes et cachetiers. Les déclarations de*

¹⁷⁵⁷ « Lettre ouverte à Nicolas Sarkozy », Communiqué du SNJ, 3 novembre 2009.

¹⁷⁵⁸ « L'audiovisuel public en danger », Communiqué du SNJ, 16 octobre 2004.

¹⁷⁵⁹ « Retrait sans conditions du CPE, Contrat de Première Exploitation », Communiqué du SNJ, 22 mars 2006.

¹⁷⁶⁰ « Nos RTT, c'est du travail pour les précaires », Communiqué du SNJ, 7 avril 2009.

¹⁷⁶¹ La référence la plus directe revient à la nomination de la direction d'un média nommé.

¹⁷⁶² Voir la Fiche détaillée de la méthode en annexe 1 et le détail du corpus en annexe 5.

¹⁷⁶³ Boltanski, L., Chiapello, E., « Inégaux face à la mobilité », *Projet*, n° 271, 2002, p. 99.

¹⁷⁶⁴ Nicole-Drancourt, C., « L'idée de précarité revisitée », *Travail et emploi*, n° 52, 1992, p. 57.

difficultés et de souffrance dans le travail se multiplient, la précarisation du secteur s'accroît »¹⁷⁶⁵. Cet exemple de discours d'opposition passé/présent contredit ce que Magali Prodhomme avait pointé dans le cadre de son étude sur la place de l'éthique dans le discours du SNJ ; le syndicat s'applique toujours à renforcer sa légitimité par des discours construits sur l'opposition. L'exploitation du mythe de l'âge d'or, comme mythe politique par essence¹⁷⁶⁶, nous permet d'affirmer que le discours du SNJ s'inscrit avant dans une stratégie argumentative typiquement politique, mais avant tout moderniste.

À ce propos, Michèle Verdelhan-Bourgade attire notre attention sur le phénomène de dérivation par suffixation de nombreux termes (starisation, monétisation, médiatisation, etc.), phénomène caractéristique du « français branché »¹⁷⁶⁷. À partir de ce constat, l'auteure développe l'idée de l'émergence d'un « argot moderne » au sens d'« une création collective de connivence entre individus variés qui se veulent cependant tous "en phase avec" leur temps »¹⁷⁶⁸, et en trouve des manifestations particulièrement dans le discours journalistique. La convocation du néologisme « précarisation » présume d'une volonté d'inscription dans la modernité de la part de celui qui en use. Pour une instance syndicale, la référence à la « précarisation » lui confère ainsi un positionnement d'acteur au fait des problématiques modernes et contredit la représentation d'un syndicalisme essoufflé et en crise de légitimité.

Pour finir, intéressons-nous à ce que revêt la convocation de l'adjectif « précaire » et de sa nominalisation, dont le sens n'échappe pas non plus à une « schizophrénie » sémantique. Trois observations méritent d'être rapportées à ce sujet. La première nous invite à préciser que le qualificatif de « précaire » ne concerne pas uniquement des individus : le SNJ convoque l'adjectif pour traiter de « propositions de financement de remplacement [qui] sont plus que précaires »¹⁷⁶⁹, de « statut précaire »¹⁷⁷⁰, de « travail précaire »¹⁷⁷¹, d'« emplois précaires »¹⁷⁷², ou encore d'« équilibre précaire entre éditeurs et journalistes »¹⁷⁷³. La banalisation de la notion s'en trouve confirmée. La seconde observation nous amène à

¹⁷⁶⁵ « L'audiovisuel public en danger », Communiqué du SNJ, 16 octobre 2004.

¹⁷⁶⁶ Girardet, R., *Mythes et mythologies politiques*, Seuil, Paris, 1986, pp. 97-138.

¹⁷⁶⁷ Verdelhan-Bourgade, M., « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française*, n°90, 1991, p. 67.

¹⁷⁶⁸ *Ibid.*

¹⁷⁶⁹ « Bricolages et Brouillages - France Télévisions », Communiqué du SNJ, 21 mai 2008.

¹⁷⁷⁰ « Sale temps pour les journalistes du Parisien », Communiqué du SNJ, 21 mars 2006.

¹⁷⁷¹ « Journalistes et précarités », Communiqué du SNJ, 9 novembre 2005.

¹⁷⁷² « Les résolutions du Congrès de Troyes : NTIC, RTT, droits d'auteur », Communiqué du SNJ, 10 octobre 1997.

¹⁷⁷³ « Cession globale des droits d'auteur des journalistes : Non, c'est non ! », Communiqué du SNJ, 13 novembre 2002.

identifier plus exactement les populations que le SNJ labellise en tant que précaires. Nous avons signalé plus haut que la population jeune est prioritairement désignée comme telle par le SNJ, mais sans que l'assignation à la précarité s'y réduise. Pour le syndicat, la précarité se matérialise « *sous diverses formes* »¹⁷⁷⁴ ; il l'impute à la fois à la « *condition de journaliste pigiste non choisie, [aux] contrats à durée déterminée, [au] paiement abusif sous forme de droits d'auteur, [aux] contrats nouvelles embauches...* »¹⁷⁷⁵. Les points de suspension achevant la liste viennent ainsi signaler l'incomplétude de celle-ci, mais surtout laisse l'opportunité de la compléter. Faut-il donc comprendre que tout ce qui diffère d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein, à la norme d'emploi en somme, relève pour le syndicat majoritaire de la précarité, et que cette ouverture à de nouvelles catégories d'agents peut s'adapter aux évolutions des normes socio-professionnelles.

Nous relevons également que cette caractérisation des « *précaires* » varie sensiblement dans les discours du SNJ, tendant à la restriction comme à l'élargissement de son champ d'application. Lorsque le syndicat s'aventure à chiffrer un taux de précarité au sein de la profession journalistique, c'est pour n'y intégrer que les seuls chômeurs et journalistes pigistes¹⁷⁷⁶. Dans un autre communiqué, le syndicat borne sa désignation des « *journalistes précaires* » aux CDD et à la pige¹⁷⁷⁷. La permanence de la présence de la pige dans la désignation des « *précaires* » constitue donc l'unique invariant, sans toutefois permettre de stabiliser un tant soit peu la catégorie. La stigmatisation de la pige comme forme d'emploi typiquement précaire dans les discours syndicaux se justifie tel qu'un journaliste pigiste le notifie : « *ce n'est pas un statut, pigiste, c'est des situations en fait, un tas de situations* »¹⁷⁷⁸.

La troisième et dernière observation porte sur le contexte d'usage même de l'appellation de « *précaires* ». À ce sujet, il est curieux de constater que le SNJ emploie l'expression « *journalistes précaires* » ou « *précaires* » selon des contextes nettement distincts, la première formule étant réservée aux discours traitant de déontologie et d'éthique. Dans le premier cas, le rappel de la professionnalité vise à insister sur le caractère secondaire de la précarité : un journaliste précaire reste un journaliste, et son rôle social de garant de la démocratie ne se dément pas. Le reste du temps, le syndicat privilégie la nominalisation de l'adjectif et ne parle que de « *précaires* », sans distinction. Guy Groux pose la question des modalités de

¹⁷⁷⁴ « Journalistes et précarités », Communiqué du SNJ, 9 novembre 2005.

¹⁷⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁷⁶ « Le nombre de cartes n'augmente plus », *Le Journaliste*, n° 283-284, 2008-2009, p. 3.

¹⁷⁷⁷ « Groupe Ebra : l'emploi des journalistes menacé », Communiqué du SNJ, 8 mars 2007.

¹⁷⁷⁸ Entretien du 3 octobre 2009.

renforcement de l'influence syndicale, alors que les populations les plus exposées aux effets d'une concurrence économique toujours plus intense se situent à l'extérieur de l'action syndicale¹⁷⁷⁹. L'expression de « *précaires* », désignation englobant une multiplicité d'expériences de la précarité, permet cette intronisation dans le discours syndical des populations dans une situation (choisie ou subie) d'emploi ou de rémunération aux marges de la norme. Le SNJ semble avoir parfaitement intégré l'intérêt de reconnaître le « *droit à la différence* », aussi revendiqué par l'idéologie capitaliste. C'est dans ce sens que le syndicat se défend aujourd'hui de faire preuve de corporatisme : « *Le SNJ n'est toutefois pas un syndicat corporatiste. Il est d'ailleurs membre de Solidaires* »¹⁷⁸⁰.

À la fin de la décennie 1980, Pierre Rosanvallon écrit que « *le problème majeur auquel le syndicalisme est aujourd'hui confronté réside dans la redéfinition de son projet de solidarité dans une société sans extériorité, au sens d'une société sans antagonisme directeur. Des phénomènes d'exclusion et d'injustice s'y manifestent toujours, mais ils ne peuvent plus être rapportés à un clivage unique et permanent. L'opposition entre "eux" et "nous" n'a pas disparu, mais elle s'est multipliée, diffractée, découpant une frontière constamment mobile entre un intérieur et un extérieur, de telle sorte qu'elle traverse également la population salariée. Chômeurs et non-chômeurs, salariés exposés et salariés protégés, salariés actionnaires et travailleurs salariés : les identités sociales se sont éclatées dans de multiples rôles et situations* »¹⁷⁸¹. À ce titre, l'exemple des discours du SNJ nous permet d'affirmer que la convocation de la précarité et la multitude des définitions et des publics auxquels elle se réfère s'inscrivent dans un mouvement paradoxal, témoignant autant de la « *diffraction* » de l'opposition entre le « *eux* » (patronat) et le « *nous* » (salariés) évoquée par l'auteur, que d'une unification des identités, des causes et des mobilisations. Dès lors que la précarité est appropriée par les syndicats, elle fait émerger un nouvel antagonisme directeur et, par conséquent, une réhabilitation de l'affrontement eux/nous. L'ambiguïté de la notion a cela de stratégique qu'elle admet les renversements opportunistes de sens. Au nom de la morale qu'elle sous-tend, elle ouvre des perspectives vers ce que Jean-Daniel Reynaud nomme des

¹⁷⁷⁹Groux, G., « Les syndicats, la loi, le contrat et l'histoire », *Projet*, n° 315, 2010, p. 31.

¹⁷⁸⁰ *Solidaires* est une union de syndicats autonomes. Présentation du SNJ sur le site de la section Radio France, URL : http://www.snj-rf.com/Qui-sommes-nous_a71.html

¹⁷⁸¹ Rosanvallon, P., *La question syndicale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, p. 167.

« *régulations conjointes* »¹⁷⁸² ; au nom de l'injustice qu'elle dénonce, la précarité réinstaure une dialectique du conflit et de la revendication.

Si comme l'affirme Patrick Charaudeau, « *communiquer, c'est donc conquérir le droit à la parole en tenant compte des contraintes du marché social du langage pour mettre en œuvre des stratégies de discours* »¹⁷⁸³, le SNJ semble avoir saisi la valeur stratégique de la mise en discours de la précarité, spécialement à l'heure où le « *nouvel esprit du capitalisme* » se déploie, à l'appui de ce marché social du langage. En donnant lieu à une réintroduction de la critique du capitalisme comme fondement syndical, la mobilisation de la précarité par le SNJ permet à ce dernier de réactualiser son statut d'adversaire¹⁷⁸⁴.

3. Précarité et formation : la légitimation par le renforcement du contrôle social

L'intégration de la pige dans les programmes de formation des écoles de journalisme reconnues a été située auparavant dans un contexte « *de difficultés graves* »¹⁷⁸⁵ rencontrées par ces instances et a été mise en corrélation avec le phénomène d'industrialisation de la formation déjà observé dans de nombreuses filières éducatives. Plus encore, nous avons mobilisé celle-ci comme un indicateur de cette industrialisation dans les écoles agréées, ces dernières s'y résignant à des fins de modernisation et de financement de cette modernisation. À y regarder de plus près, il apparaît que l'intégration récente de la pige dans les programmes de formation de ces établissements, outre l'ambition qu'elle porte de « *casser les tabous* »¹⁷⁸⁶, s'effectue de manière tout à fait négociée et semble répondre à l'exigence d'une construction permanente de la légitimité pour ces écoles¹⁷⁸⁷.

¹⁷⁸² Reynaud, J-D., « Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe », *Revue française de sociologie*, Vol. 2, n°20, 1979, pp. 367-376.

¹⁷⁸³ Charaudeau, P., « Ce que communiquer veut dire », *Revue des Sciences humaines*, n° 51, 1995, consulté le 20 novembre 2011 sur le site de l'auteur, URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>.

¹⁷⁸⁴ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003.

¹⁷⁸⁵ Neveu, E., *Sociologie du journalisme*, La Découverte, Paris, 2004, p. 24.

¹⁷⁸⁶ Entretien du 9 novembre 2011.

¹⁷⁸⁷ Estienne, Y., Vandamme, E., « (In)culture numérique : l'école du journalisme de demain », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, 2010, p. 157. Voir aussi sur la question le travail de Bertrand Cabedoche, « Enjeux contemporains de la recherche et des formations en journalisme, à partir des "révolutions arabes" », *Communication et développement. Recherches scientifiques et tendances en sciences humaines et sociales*, n° 4, 2012, Université libanaise de Beyrouth (Liban), pp. 120-153.

Le terme de « *tabous* » employé pour qualifier la pige par le responsable de formation que nous avons interrogé, terme par ailleurs cité par Eric Nahon, responsable de la filière apprentissage de l'IPJ¹⁷⁸⁸, est à saisir comme l'aveu d'une « censure » dont la pige a jusqu'ici fait l'objet au sein des écoles labellisées. Les résultats de notre démarche empirique¹⁷⁸⁹ corroborent les observations d'Alain Touraine lorsqu'il relève le rôle ambigu de l'éducation à l'égard de nouvelles thématiques d'enseignement : « *Le fait d'enseigner un domaine jusqu'alors interdit, par exemple la vie sexuelle, fait tomber des interdits mais s'accompagne d'un nouveau renforcement des mécanismes de contrôle social, d'une moralisation des conduites, de l'apparition de normes* »¹⁷⁹⁰. L'intégration récente de la pige dans les programmes de formation des écoles agréées de journalisme relèverait-elle d'une volonté de renforcer le contrôle social au sein d'une profession « *qui se veut sans contrôle* »¹⁷⁹¹ ? Nous émettons l'hypothèse que l'intégration est négociée car accomplie sans contredire l'alimentation du stigmate du journaliste pigiste en précaire. Au contraire : cette intégration s'insère dans des modes de contrôle interne (champ journalistique) et externe (champ social) par un renforcement de l'« *étiquetage* » au sens d'Howard Becker¹⁷⁹². Sachant que « *les dominés sont les moins aptes à pouvoir contrôler leur représentation d'eux-mêmes* »¹⁷⁹³, l'intégration de la pige dans les contenus pédagogiques des établissements agréés repose sur le principe selon lequel « *en contrôlant l'image d'un groupe, on contrôle le groupe lui-même* »¹⁷⁹⁴.

Au cours d'une table ronde réunissant Loïc Hervouet, Denis Ruellan et Cyril Lemieux, trois formateurs au journalisme, autour de la thématique des nouveaux défis que rencontre la formation¹⁷⁹⁵, le premier compte parmi les trois changements « *essentiels* » qui poussent à une adaptation de la formation le défi de l'Internet — en particulier des blogs — lequel fait

¹⁷⁸⁸ « *S'il n'y a pas de cours spécialement consacré à la pige, cette question n'est pas taboue. Elle irrigue tous nos enseignements* ». Ces propos sont tirés d'un commentaire laissé en ligne par l'intéressé à la suite de la publication d'un article signé Sophia Aït-Kaci en février 2012 et portant sur les collectifs de journalistes pigistes, « *Pigistes, c'est mieux au pluriel* », URL : <http://www.themediatrend.com/wordpress/2012/02/23/pigistes-cest-mieux-au-pluriel/#more-5736>. L'irrigation relatée par Éric Nahon, si elle existe, n'est pas vérifiable dans le programme d'enseignement médiatisé sur le site de l'établissement.

¹⁷⁸⁹ Voir la fiche détaillée de la méthode en annexe 1.

¹⁷⁹⁰ Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p. 236.

¹⁷⁹¹ Frau-Meigs, D., *Qui a détourné le 11 septembre ? Journalisme, information et démocratie aux États-Unis*, De Boeck, Bruxelles, 2006, p. 93.

¹⁷⁹² Becker, H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985.

¹⁷⁹³ Champagne, P., « *La construction médiatique des "malaises sociaux"* », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 90, n° 90, 1991, p. 68.

¹⁷⁹⁴ Lenoir, R., « *Contrôle (du) social* », *Informations sociales*, Vol. 6, n° 126, 2005, p. 14.

¹⁷⁹⁵ La restitution de cette rencontre est disponible sous la référence : Hervouet, L. et al., « *Former pour un nouveau métier* », *Projet*, Vol. 1, n° 290, 2006, pp. 77-84.

(re)surgir la concurrence des amateurs¹⁷⁹⁶. À cette observation, le sociologue Cyril Lemieux ajoute l'émergence d'un nouveau journalisme dont la figure centrale est, d'après lui, le journaliste pigiste, et qui découlerait d'un nouveau modèle d'organisation fondé sur le principe de l'externalisation. Le chercheur précise enfin que « *derrière la figure du pigiste se profile celle du quidam qui peut s'improviser journaliste* »¹⁷⁹⁷. Le sociologue effectue deux rapprochements souvent opérés par les dominants du champ journalistique à propos de la pige et de ceux qui la pratiquent : l'amalgame entre la figure de l'amateur et celle du journaliste pigiste, et l'assimilation de la pige, à tort selon nous, à un phénomène conjoncturel nouveau. Ce sont ces deux mêmes postures, jadis prégnantes dans les discours produits par le SNJ au cours des années 1920, qui visaient un contrôle des frontières de la profession par la discréditation des journalistes collaborateurs multiples.

3.1. L'école encore capable de former : contrarier l'autodidaxie

Nous avons souligné dans le chapitre précédent le fait que, de plus en plus, les formateurs pédagogues, dont une grande part est également investie dans la recherche, tentent d'adopter une posture objectivée à l'égard du stigmaté de précaire imputé au journaliste pigiste. Tentent seulement, car, rapidement, dans les discours se dessine l'entretien de ce stigmaté. Ainsi, on assiste à un double discours qui confond dans un même temps la relativisation de ladite précarité et son alimentation. Le discours du formateur-chercheur Cyril Lemieux témoigne clairement de cette tension lorsqu'il formule dans un premier temps :

« Pour introduire des normes de rentabilité et de productivité, les entreprises sous-traitent une partie croissante des tâches à une main-d'œuvre plus flexible et polyvalente : à l'instar de l'intermittent du spectacle qui enchaîne les engagements, le pigiste vend article sur article. C'est surtout dans la presse magazine que se développe ce nouveau modèle. On y trouve des chefs de gamme (de magazines de voyage, de bricolage, pour les enfants...), responsables de plusieurs périodiques à la fois, et qui sous-traitent la quasi-totalité des articles à des pigistes. Ce modèle — dont

¹⁷⁹⁶ Hervouet, L., in *Ibid.*, pp. 77-78.

¹⁷⁹⁷ *Ibid.*, p. 78.

les retombées affectent aussi les entreprises de presse traditionnelles — est vu comme une détérioration du statut et une précarisation de l'emploi »¹⁷⁹⁸.

Dans un second temps, le même auteur conclut en affirmant : « *Les gens sont moins payés, moins protégés, peu capables de s'opposer à leur employeur. De plus, on l'a dit, derrière la figure du pigiste se profile celle du quidam qui peut s'improviser journaliste. Tout cela entraîne un phénomène de déprofessionnalisation* »¹⁷⁹⁹. La « déprofessionnalisation » relatée en ces lignes est clairement mise en corrélation avec la pige, qui est d'ailleurs décrite en substance comme appui d'un « *nouveau modèle* ». Non seulement la pige est en l'espèce niée comme pratique traditionnelle et donc normalisée du journalisme, mais elle est explicitement perçue comme corollaire d'une « *déprofessionnalisation* » du journalisme. Plus qu'une dénaturación, c'est une dégénérescence du journalisme qui est ici sous-tendue au travers du cas de la pige.

Si, comme l'insinue le sociologue, la pige participe au développement des espaces d'autodidaxie « hors sol » (en rappelant l'ouverture de la profession, contrariant ainsi le rôle de la formation), les acteurs de la formation au journalisme ont tout intérêt à la discréditer de manière à légitimer leurs fonction et rôle, et ainsi faire un pied-de-nez aux questions aussi compromettantes que provocatrices que celle de savoir si « *les écoles de journalisme ont [...] encore une utilité ?* », et si elles ont réellement un avenir¹⁸⁰⁰. Cette nécessité de réhabiliter incessamment la légitimité de la formation au journalisme se fait d'autant plus vive lorsqu'on sait que l'expansion d'Internet s'est accompagnée de l'émergence d'un « *amateurisme de masse* »¹⁸⁰¹ économiquement exploité par les entreprises de presse qui les valorisent au même titre qu'une production professionnelle, au risque de « *brouiller les pistes, en mettant le citoyen ordinaire, l'expert et le professionnel du journalisme sur le même plan* »¹⁸⁰². Suscitant l'enthousiasme de certains qui y décèlent une opportunité « *d'ouverture et de partage de savoir-faire de la profession* »¹⁸⁰³, beaucoup, parmi les professionnels surtout, voient en cette récupération des productions amateurs, « *une tendance au suicide collectif d'une corporation*

¹⁷⁹⁸ Lemieux, C., *Op.cit.*

¹⁷⁹⁹ *Ibid.*, p. 78.

¹⁸⁰⁰ Ce sont les deux questions que posent Yannick Estienne et Emmanuel Vandamme, in *Op.cit.* Il est intéressant de noter que certains formateurs en arrivent même à proposer de délaissier le qualificatif d' « école de journalisme » au profit de l'expression « formation en journalisme », « expression plus conforme à la réalité », in Rieffel, R., « Éloge des regards croisés », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 41.

¹⁸⁰¹ Pélissier, N. et al., « Tous journalistes ? Les établissements de formation au défi du Web participatif », *Cahiers du journalisme*, n° 21, 2010, p. 176.

¹⁸⁰² *Ibid.*, p. 177.

¹⁸⁰³ Pélissier, N. et al., *Op.cit.*, p. 177.

désemparée et prête à se saborder, à scier la branche sur laquelle l'histoire l'a assise depuis plusieurs siècles »¹⁸⁰⁴. La concurrence de l' « amateur »¹⁸⁰⁵ ne constitue pas une nouveauté au sein du champ journalistique. Cependant, les proportions qu'elle prend sur le réseau des réseaux et le crédit que les entreprises de presse lui accordent, « pose[nt] un problème inédit que les journalistes professionnels ne peuvent ignorer ou minorer »¹⁸⁰⁶.

En interne, insinuer la pige comme pratique « déprofessionnalisante », voire « déprofessionnalisée », revient à alimenter un discours de dramatisation auprès des futurs journalistes qui, en touchant l'affect¹⁸⁰⁷, consiste à agiter le chiffon de la peur en invoquant l'argument du « *si tu ne réussis pas ta formation, tu finiras pigiste* »¹⁸⁰⁸. Amalgamer pige et amateurisme revêt un « procédé d'analogie abusif »¹⁸⁰⁹, qui soutient la mise en scène de la stratégie de dramatisation. En rapprochant deux phénomènes (la croissance du nombre de journalistes pigistes encartés et la place croissante donnée aux productions amateurs), « sans mise à distance qui permettrait que cette comparaison eût un effet explicatif », l'amalgame permet « d'emprisonner l'autre dans un univers affectuel qui le mettra à la merci du sujet parlant »¹⁸¹⁰.

À ce titre, un élément attire notre attention : lors de la première conférence nationale des métiers du journalisme — organisée, entre autres, rappelons-le, sous l'égide des treize écoles reconnues —, la question de la formation des journalistes pigistes est abordée au cours d'une table ronde intitulée « La formation des journalistes non-diplômés et celle des journalistes pigistes ». Étonnant rapprochement que ces deux catégories de pratiquants du journalisme, alors même que près de 20% des journalistes qui ont demandé la carte professionnelle pour la première fois en se déclarant à la pige sont issus d'une école reconnue¹⁸¹¹. En considérant la visée de ce type de manifestation qui est clairement de célébrer la formation au journalisme et

¹⁸⁰⁴ *Ibid.*

¹⁸⁰⁵ Les guillemets permettent ici d'insister sur le fait que cette notion renvoie à la fois à celle de non-professionnel et au fait qu'elle participe de la confusion savamment entretenue par les instances éditeurs.

¹⁸⁰⁶ Pélissier N. et al., *Ibid.*, p. 178.

¹⁸⁰⁷ Charaudeau, P., « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n° 22, 2006, URL : <http://semen.revues.org/2793>, Consulté le 26 février 2012.

¹⁸⁰⁸ Kerveno, Y., « Formation et journalistes pigistes », Intervention dans le cadre de la 1^{ère} conférence nationale des métiers du journalisme, 30 septembre 2010, URL : <http://www.cnmj.fr/wp-content/uploads/Y.Kerveno.pdf>. Cette pression exercée sur les étudiants est fort bien relatée par François Ruffin, ancien étudiant du CFJ de Paris, dans son ouvrage *Les Petits Soldats du journalisme*, Les Arènes, Paris, 2003.

¹⁸⁰⁹ Charaudeau, P., « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours*, Vol. 1, 2008, URL : <http://aad.revues.org/193>, consulté le 29 février 2012.

¹⁸¹⁰ Charaudeau, P., *Op.cit.*

¹⁸¹¹ Selon les chiffres de l'Observatoire des métiers de la presse.

de faire la démonstration publique de sa légitimité sociale (des ministres se joignent aux conférenciers) et qui, on l'imagine, réunit des publics donnant du crédit à une distinction de classe par la diplomation (notamment des formateurs dispensant des diplômes, de même que des prétendants au diplôme), un tel intitulé se révèle significatif. Il laisse ainsi penser qu'un journaliste pigiste ne puisse être diplômé, ou tout le moins, qu'il est relégué au même niveau que les non-diplômés, et renvoie *in fine* ce dernier à un rang d'éternel apprenant.

Dans le même registre d'idée, permettons-nous un retour d'expérience, certes anecdotique, mais pour le moins révélateur. Dans le cadre d'une intervention réalisée par nos soins en 2011 sur la thématique de la pige dans le cadre du « séminaire emploi » organisé annuellement par l'IFP, et presque exclusivement dédié à la pige et sa pratique, nous commençons par une question posée aux étudiants : « *Quels adjectifs qualifient généralement les journalistes à la pige ?* ». Le premier qualificatif invoqué de concert par le public étudiant fut « *précaires* ». Lors d'un échange informel avec ces mêmes étudiants, il fut surprenant d'entendre un étudiant affirmer : « *Ce n'est pas le séminaire emploi, mais le séminaire chômage* ». Révélatrice également la façon que trois responsables de formations reconnues ont de décrire la pige comme « *le pire* »¹⁸¹² qu'un futur journaliste diplômé puisse affronter.

En externe, rapporter la pige à l'amateurisme consiste à occulter la fatalité du passage, devenu obligé, des nouveaux entrants par le « sas » de la pige et à nourrir l'illusion des écoles de journalisme reconnues comme des lieux de reproduction sociale, et donc de préservation des élites¹⁸¹³. Cette négation de la réalité transparaît clairement dans le discours du CFJ sur son site institutionnel où, parmi « *les vingt raisons pour lesquelles il faut intégrer le CFJ* », l'établissement inclut celle voulant « *que le "taux de placement" est de 100%* » ; taux pour lequel l'emploi de guillemets souligne le manque de clarté des chiffres et qui n'empêche pas l'établissement d'argumenter : « *Le CFJ forme les grands journalistes de demain en dessinant le chemin dès la sortie de l'école* »¹⁸¹⁴. Nier la réalité est une stratégie répandue dans le milieu de la formation au journalisme. Cette négation explique pour beaucoup le délai long que les établissements reconnus ont mis pour tenir compte des catégories de presse les plus rentables

¹⁸¹² Gandin, J., Savary, P., Vanmerris, C., « Le numérique redessine les contours de la profession », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, 2010, p. 196.

¹⁸¹³ Lafarge, G., Marchetti, D., « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 4, n° 189, 2011, pp. 72-99.

¹⁸¹⁴ Site de l'établissement : <http://www.cfj.com/ecole-de-journalisme/ecole/pourquoi-choisir-le-cfj.html>, consulté le 29 février 2012.

et les plus ouvertes au recrutement dans les programmes de formation, à l'instar de la presse magazine longtemps vue comme la « *sale presse* »¹⁸¹⁵.

Dans les discours des formateurs au journalisme, la perception de la pige et de ses pratiquants comme phénomène nouveau, conjoncturel donc forcément transitoire, ou comme phénomène altérant la professionnalité journalistique œuvre, selon nous, à maintenir la péréquation des terrains de la légitimité professionnelle. Cette tendance à concevoir la pige uniquement par l'ornière normative du « *dysfonctionnement* » économique, telle que certains formateurs y procèdent¹⁸¹⁶, permet, certes, de rassurer momentanément les angoisses existentielles relatives à la pérennité des positions sociales au sein du champ ; elle compromet néanmoins l'autonomie du sous-univers de la formation vis-à-vis du champ économique. Les formateurs se posent effectivement la question de savoir « *faut-il défendre l'ancien modèle du salariat à tout prix, ou bien faut-il aider le nouveau à se structurer et à trouver des modes de régulation adaptés ?* »¹⁸¹⁷, mais ne semblent pour autant pas disposés à un quelconque changement paradigmatique. Ces constats nous incitent à donner raison à la sociologue Sabine Erbes-Seguin quand elle analyse en ce sens : « *Il est frappant, en effet, de constater que la transformation des structures d'emploi continue souvent à être analysée en termes conjoncturels, comme si une "reprise" économique hypothétique devait rétablir le niveau antérieur d'activité. Or, à l'inverse, c'est précisément la transformation profonde du rapport à l'avenir qui risque de devenir un aspect essentiel de l'avenir des sociétés qu'elles soient dites "industrielles", "post-industrielles", "avancées"... Après l'irrésistible montée du travail salarié à temps plein, sur un contrat à durée indéterminée ou un statut, qui a marqué les années de croissance économique de l'après deuxième guerre, on commence à découvrir les incertitudes qui entourent la notion d'activité et les contours de la population active. Or, le gommage des caractéristiques structurelles de la crise de l'emploi a été, jusqu'ici, marqué par la prédominance d'un raisonnement économique, qui utilise et transforme des évolutions sociales* »¹⁸¹⁸.

¹⁸¹⁵ Jeanson, A., Chupin, I., « Produire le groupe : fondation et refondation d'un dispositif de recrutement et de formation à la presse magazine pour les journalistes du groupe Prisma », in Chupin, I., Nollet, J. (dir.), *Journalisme et dépendances*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 287.

¹⁸¹⁶ C'est le point de vue affiché par Cyril Lemieux au cours de la table ronde citée précédemment.

¹⁸¹⁷ Lemieux, C., in Hervouet, L. et al. « Former pour un nouveau métier », *Projet*, Vol. 1, n° 290, 2006, p. 78.

¹⁸¹⁸ Erbes-Seguin, S., « Vers une nouvelle science sociale du travail ? », in Erbes-Seguin, S. (dir.), *L'emploi : Dissonances et défis*, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 14.

3.2 La précarité en « échangeur » : légitimation et stratégies de condescendance

À l'issue d'un passage en revue des différents modes d'intégration de la pige au sein des programmes de formation, il apparaît que la thématique de la pige n'est pas incorporée au programme de référence (tronc commun incluant l'histoire de la presse par exemple), mais fait l'objet d'une intégration modulée, de second plan, confirmant les témoignages de journalistes pigistes issus des écoles reconnues recueillis par nos soins :

Avant de la pratiquer, savais-tu en quoi consiste la pige ? Au cours de la formation notamment, vous en avait-on parlé ?

« Non, pas du tout ! On a eu deux heures sur un an et demi de cours. On a eu deux heures où il y a deux pigistes, deux anciens de la promo d'il y a quelques années qui sont venus nous dire : "voilà, on est pigistes, les droits du pigiste". Ils nous ont montré des fiches de salaire de pigiste pour nous montrer que c'était comme des salaires, qu'on avait le 13^{ème} mois, les congés payés qui étaient inclus dans le tarif de pige. Ils nous ont expliqué deux-trois trucs pour les Assedics. Et à part ça, jamais on ne nous a expliqué comment faire un synopsis alors qu'on en fait beaucoup. Jamais on ne nous a expliqué comment il fallait démarcher les rédactions. Et puis même, gérer son temps, l'organisation. L'organisation du travail d'un pigiste, c'est vachement particulier, ça mériterait des cours »¹⁸¹⁹.

Dans le même registre, lors de la première édition de la conférence nationale des métiers du journalisme, un journaliste pigiste interpellait les responsables de formation en posant la question suivante : *« Pourquoi ne pas enseigner cela [la pige] correctement dans toutes les écoles au lieu d'une journée "d'initiation" en fin de parcours comme cela est souvent proposé ? »¹⁸²⁰.*

Cette relégation de la thématique de la pige à un enseignement secondaire, subsidiaire, plutôt que de référence, laisse deviner l'expression de stratégies de condescendance, *« ces transgressions symboliques de la limite qui permettent d'avoir à la fois les profits de la*

¹⁸¹⁹ Entretien du 18 septembre 2009.

¹⁸²⁰ Kerveno, Y., « Formation et journalistes pigistes », Intervention dans le cadre de la 1^{ère} conférence nationale des métiers du journalisme, 30 septembre 2010, URL : http://www.cnmj.fr/wp-content/uploads/Y_Kerveno.pdf, consulté le 26 février 2012.

conformité à la définition et les profits de la transgression »¹⁸²¹. Stéphane Olivesi en précise davantage la nature en ajoutant qu'elles correspondent à des « *stratégies distinctives euphémisées en raison de la configuration du champ et de la position occupée qui restreint toute possibilité de distinction nette. [...] Ce type de stratégie nécessite donc des prises de positions pour le moins nuancées, exprimant au mieux les écarts différentiels, constitutifs de l'identité des sujets, sans remettre en cause l'équilibre toujours précaire des relations* »¹⁸²².

Ces stratégies sont observables au travers de l'angle que les établissements reconnus choisissent pour traiter des questions relatives à la pige et à ses pratiquants. Nous observons effectivement qu'une majeure partie des écoles intégrant la pige dans leur programme de formation aborde celle-ci sous l'angle du droit et/ou de l'emploi¹⁸²³ (connaître les droits du pigiste, rechercher des piges, etc.). Ce parti pris encourage à percevoir la pige comme une alternative à risque de la pratique du métier journalistique. La pige est alors conçue comme un aléa du métier fatalement subi, assignant celui qui la pratique au rang de victime tenue de « *s'armer* »¹⁸²⁴.

La nouvelle considération accordée à la pige et aux journalistes pigistes dans les programmes de formation va manifestement dans le sens de la marginalisation socio-professionnelle historiquement entretenue. Elle donne lieu à une légitimation de la hiérarchie par la négation symbolique de celle-ci, négation dont l'intérêt est de « *cumuler les profits liés à la hiérarchie intacte et ceux que procure la négation toute symbolique de cette hiérarchie, à commencer par le renforcement de la hiérarchie qu'implique la reconnaissance accordée à la manière d'user du rapport hiérarchique* »¹⁸²⁵. Ces stratégies de condescendance, « *réservées à ceux qui sont assez assurés de leur position dans des hiérarchies objectives pour pouvoir les nier sans exposer à paraître les ignorer* »¹⁸²⁶, se vérifient dans les supports de communication de ces écoles. Pour exemple, dans le bilan d'insertion des étudiants de l'EJT, dressé selon le type de média, la pige constitue un cas isolé, ne s'inscrivant dans aucun

¹⁸²¹ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982, p. 131.

¹⁸²² Olivesi, S., « De la politique du discours : éléments pour une analyse critique du discours politique », *Quaderni*, n° 24, Automne 1994, p. 21.

¹⁸²³ C'est notamment le cas de l'IFP traitant de la pige spécifiquement dans le cadre du « Séminaire Emploi ».

¹⁸²⁴ L'un des objectifs du Master journalisme proposé par l'IFP est ainsi de « *se présenter sérieusement armés sur le marché du travail* », Site Internet de l'IFP, URL :

http://ifp.u-paris2.fr/56308406/0/fiche_pagelibre/&RH=IFP-JOURNAL&RF=IFP-JOJECTIF, consulté le 12 novembre 2011.

¹⁸²⁵ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982, pp. 62-63.

¹⁸²⁶ *Ibid.*, p. 63.

média, et elle est présentée comme plus proche de la recherche d'emploi que de la pratique légitime du métier :

Placement des étudiants sortants de l'École de journalisme de Toulouse

Année	Diplômés	Presse écrite	Radio	Télé	Communication ⁽¹⁾	Multimédia	Autres agences	Pigistes	Recherche d'emploi
2010	35	13	7	6	2	2	0	5	0
2009	33	15	6	9	0	1	0	2	0
2008	33	15	5	5	0	1	0	7	0
2007	32	13	5	7	0	2	1	4	0
2006	32	13	8	6	0	1	1	3	0
2005	31	14	8	6	0	1	0	2	0
2004	30	15	4	4	2	1	1	3	0
2003	30	13	6	5	1	1	1	3	0
2002	30	13	6	8	1	1	0	1	0
2001	28	13	4	3	2	3	1	2	0
2000	28	15	2	4	2	2	1	2	0
1999	26	15	2	3	1	3	0	2	0
1998	26	16	2	1	1	0	1	2	0
1997	23	16	2	1	1	0	1	1	0

⁽¹⁾ Communication institutionnelle ou d'entreprise

Source : Site Internet de l'École de Journalisme de Toulouse (EJT)

Autre exemple alimentant une représentation marginalisée de la pige et des journalistes pigistes, sur le site du Celsa, la rubrique « Métiers préparés au Celsa », donne « quelques exemples de fonctions en Journalisme » listés comme suit : Journaliste rédacteur (suivi d'un détail selon le type de média : presse écrite, radio, etc.), Secrétaire de rédaction et Chef de service/Rédacteur en chef, et enfin...pigiste. Il est donc considéré que le journaliste pigiste se différencie d'un journaliste rédacteur. On reconnaît toutefois dans le texte que « *journaliste à part entière, le pigiste a droit à la carte de presse* »¹⁸²⁷. Ce même rapport hiérarchique est relevé dans la présentation que l'école de journalisme de Sciences Po fait de l'un de ses enseignants ayant occupé « *tous les postes d'une rédaction, de pigiste à grand reporter, de chef de service à directeur de l'information* »¹⁸²⁸, cette formulation en progression (de...à) supposant un positionnement du journaliste pigiste au bas de l'échelle hiérarchique professionnelle.

Cette intégration négociée de la pige dans les discours des écoles de journalisme reconnues assure, d'après nous, une fonction d'échangeur « *entre un niveau abstrait où le consensus reste encore très fort et le niveau de la vie quotidienne, où surgissent une situation*

¹⁸²⁷ Site institutionnel du Celsa, URL : <http://www.celsa.fr/observatoire-metiers-journalisme-fonctions.php>, consulté le 23 novembre 2011.

¹⁸²⁸ Rubrique « Les enseignants », Site Internet de l'établissement, URL : http://www.journalisme.sciences-po.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=20&Itemid=42, consulté le 23 novembre 2011.

nouvelle, une contradiction, un cas limite »¹⁸²⁹. Les acteurs de la formation au journalisme, pour une majorité, ne se sont pas affranchis d'une représentation de la pige comme modalité de pratique illégitime du métier ; la réalité (le nombre croissant de journalistes à la pige qui induit une plus grande instabilité) contredit pourtant l'élitisme de la profession et impose de ne « *plus faire comme si ça [la pige] n'existait pas* »¹⁸³⁰. Il s'agit donc, pour ces acteurs, de réajuster, voire d'élargir, les normes identitaires de la profession pour s'arranger avec une réalité qui impose la nécessité d'intégrer la pige aux programmes de formation, sans pour autant toucher à la hiérarchie socio-professionnelle ni aux fondements identitaires du groupe légitime. D'où notre appréhension de cette intégration comme prenant part à des stratégies de condescendance, puisque celles-ci « *permettent de pousser très loin le démenti de la définition sociale sans cesser pourtant d'être perçu à travers elle* »¹⁸³¹.

Ces stratégies de condescendance s'illustrent dans l'offre pédagogique de ces écoles, au-delà du cas de la pige. Nous les discernons spécialement sur le terrain de la « diversité culturelle » sur lequel ces établissements s'engagent progressivement. La récente prise en considération d'un public, jusqu'ici tenu aux confins du sous-univers de la formation au journalisme, et regroupant ceux « *issus des milieux moins favorisés* » et « *de la diversité sociale* »¹⁸³², conduit à des conclusions similaires à celles que nous formulons à propos de la pige. Sur fond de « diversité culturelle », l'ESJ Lille a mis en place en 2009 une classe préparatoire aux concours des écoles de journalisme « *ouverte à des jeunes boursiers titulaires d'une troisième année de licence à l'université, de toutes origines, avec un bon dossier scolaire et universitaire, mais issus de familles à revenus modestes* »¹⁸³³. Se défendant « *de faire de la discrimination positive* »¹⁸³⁴, cette démarche, tout comme celle d'une formation en alternance de quinze jeunes « *représentatifs de la diversité des origines et cultures de la société française* » visant explicitement des jeunes « *issus de milieux défavorisés et issus de l'immigration* »¹⁸³⁵, constitue pourtant assurément une forme de

¹⁸²⁹ Cornu, D., « La déontologie entre l'évolution des pratiques, la sédimentation des idées reçues et la permanence des valeurs. Journalisme et objectifs commerciaux », disponible à l'adresse : www.unine.ch/journalisme/questions, 2001, consulté le 11 octobre 2011.

¹⁸³⁰ Entretien du 9 novembre 2011.

¹⁸³¹ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982, p. 131.

¹⁸³² Présentation de la classe « prépa "égalité des chances" » sur le site Internet de l'ESJ Lille, URL : <http://esj-lille.fr/etudes/classe-prepa-egalite-des-chances/>

¹⁸³³ Présentation de la classe « prépa "égalité des chances" » sur le site Internet de l'ESJ Lille, URL : <http://esj-lille.fr/etudes/classe-prepa-egalite-des-chances/>

¹⁸³⁴ *Ibid.*

¹⁸³⁵ Extraits du communiqué de presse émis par Radio France et l'ESJ Lille cités dans l'article « Radio France et l'ESJ "démocratisent" le journalisme », Site du *Nouvel Observateur*, 20 juillet 2005, URL :

dérogação destinée à favoriser l'accès des plus démunis à l'école, à l'Université et aux médias, ainsi que l'historien Alain-Gérard Slama définit la discrimination positive¹⁸³⁶. Ce type d'initiative participe d'une accentuation d'un stigmate déjà socialement et scolairement formalisé en le rendant public et n'a pour effet qu'un déplacement de l'injustice plutôt que sa résorption, « *parce qu'elle identifie par leur appartenance à un groupe particulier les bénéficiaires de ces inégalités, elle les renforce dans la tentation du repli sur leur identité* »¹⁸³⁷.

La « Classe Prépa égalité des chances » ou la convention de formation en apprentissage proposée s'inscrivent davantage dans une stratégie de légitimation positionnant l'établissement privé « *en faveur de la démocratisation de l'enseignement supérieur* »¹⁸³⁸ et, par là, des valeurs républicaines, que dans une véritable marche vers une démocratisation de l'accès aux grandes écoles¹⁸³⁹, laquelle aurait exigé une remise en question des modalités mêmes de sélection, plutôt que de celles de préparation aux concours. Dans un registre similaire, il est révélateur que les écoles agréées telles que l'IFP traite de la pige et des journalistes pigistes dans le cadre d'enseignements complémentaires, à l'instar de « séminaires emploi », mais n'en fasse aucunement état dans les enseignements de référence inclus dans le tronc commun. Lors de notre intervention dans l'établissement évoquée plus haut, des étudiants en Master 2 étaient certes avertis du raccourci pigiste=précaire, mais n'avaient jamais eu vent (selon leurs déclarations) de la loi Cressard et de son inscription dans l'histoire effective du journalisme et des journalistes. Les écoles agréées se trouvent finalement confrontées à une situation voulant que :

« Le constat réitéré des "mutations" dans tous les domaines (économique, technologique, social et culturel), l'appel constant à s'y adapter sur un ton volontariste et enjoué se juxtaposent à un vaste conglomérat de "valeurs" : "égalité des chances", "solidarité", "société plus juste et plus fraternelle", "participation et créativité de chacun", "progrès et justice sociale", "démocratie", sans oublier l'"esprit de tolérance",

<http://tempsreel.nouvelobs.com/medias/20050713.OBS3321/radio-france-et-l-esj-democratisent-le-journalisme.html>

¹⁸³⁶ Slama, A-G., « Contre la discrimination positive », *Pouvoirs*, Vol. 4, n° 111, 2004, pp. 133-143.

¹⁸³⁷ *Ibid.*, p. 134.

¹⁸³⁸ Extraits du communiqué de presse émis par Radio France et l'ESJ Lille cités dans l'article « Radio France et l'ESJ "démocratisent" le journalisme », Site du Nouvel Observateur, 20 juillet 2005, URL : <http://tempsreel.nouvelobs.com/medias/20050713.OBS3321/radio-france-et-l-esj-democratisent-le-journalisme.html>

¹⁸³⁹ Notons que la « classe prépa », qui « *n'est pas un cursus en soi* » n'est pas localisée dans l'enceinte même de l'ESJ, mais se partage entre Lille et la ville de Bondy.

le "respect de l'individu", le "droit à la différence", la célébration des droits de l'homme et la devise de la République : Liberté, Égalité, Fraternité »¹⁸⁴⁰.

Cette apparente ouverture à de nouvelles thématiques d'enseignement telle que la pige, comme à de nouveaux publics, à laquelle se livrent les établissements reconnus tient d'une tentative de préservation des positions au sein du champ en renforçant l'« étiquetage » des agents, et spécifiquement ceux dominés. Encore une fois, se vérifie présentement l'utilité d'une « maîtrise ouverte »¹⁸⁴¹ de la frontière au sein d'un champ « en pleine recomposition »¹⁸⁴² à des fins de renforcement du contrôle social.

¹⁸⁴⁰ Le Goff, J-P., « La modernisation manquée », *Le Débat*, Vol. 3, n° 110, 2000, p. 235.

¹⁸⁴¹ Nous avons traité de cette maîtrise ouverte des frontières du champ au cours de la première partie.

¹⁸⁴² Pépin, P., « Médias, Métiers et formation », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 1, 1996, p. 60.

Conclusion – Chapitre 5

Au terme de ce chapitre, se confirme l'alimentation d'une « *idéologie du stigmaté* »¹⁸⁴³ par les acteurs dominants du champ — employeurs, syndicats et écoles labellisées — à des visées de légitimation. Cette idéologie renvoie à un ensemble de représentations qui œuvre à maintenir et préserver l'ordre social hiérarchisé des représentations au sein du champ journalistique, où les journalistes pigistes endossent, de bon gré au terme d'un processus d'inculcation, le rang de dominés. Comme toute idéologie, elle consolide la cohésion du groupe légitime et assoit la culture dominante, ainsi que l'énonce Pierre Bourdieu :

« *Par opposition au mythe, produit collectif et collectivement approprié, les idéologies servent des intérêts particuliers qu'elles tendent à présenter comme des intérêts universels, communs à l'ensemble du groupe. La culture dominante contribue à l'intégration réelle de la classe dominante (en assurant une communication immédiate entre tous ses membres et en les distinguant des autres classes) ; à l'intégration fictive de la société dans son ensemble, donc la démobilisation (fausse conscience) des classes dominées ; la légitimation de l'ordre établi par l'établissement de distinctions (hiérarchies) et la légitimation de ces distinctions* »¹⁸⁴⁴.

L'attribut « précaire » pour stigmatiser les journalistes pigistes est éminemment bien choisi et fait sens dans une société pacifiée où l'euphémisation des différences et des hiérarchies sociales est de rigueur. Le flou des contours de la population qu'il désigne (les précaires) et le masquage des responsabilités qu'il induit ne viennent pas contrarier l'ordre social établi. Conformément au sens étymologique de la précarité, sa convocation dans les discours dominants souligne que « *l'incertitude s'avère très inégalement répartie. Ceux qui en disposent comme ressource stratégique ne sont que très rarement ceux qui appartiennent aux catégories d'agents dominés* »¹⁸⁴⁵. Mobilisé comme argument et instrument distinctif, l'attribut victimisant du « précaire » conforte autant qu'il réactualise les rapports de domination au sein du champ, tout en tenant compte des « convenances collectives » en vigueur, ainsi que de l'évolution des normes discursives et des contextes de production de celles-ci. Alain Touraine avance qu'il est « *une illusion que toute modernisation affaiblit*

¹⁸⁴³ Goffman, E., *Stigmaté : Les usages sociaux des handicaps*, Minit, Paris, 1975, p. 11.

¹⁸⁴⁴ Bourdieu, P., « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 32, n°3, 1977, p. 408.

¹⁸⁴⁵ Olivesi, S., *La communication au travail. Critique des nouvelles formes de pouvoir dans l'entreprise*, PUG, Grenoble, 2006, p. 15.

l'emprise de la classe dirigeante »¹⁸⁴⁶. Nous venons de vérifier qu'elle devient l'occasion pour les dominants du champ d'actualiser leurs stratégies de légitimation, à l'appui du stigmaté.

À propos de la domination, Anne Barrère et Danilo Martuccelli avancent que : « *La représentation de la domination a été [...] longtemps inséparable d'une étroite association entre l'espace et le temps. Tout d'abord, si la modernité était saisie sur une échelle temporelle, puisqu'elle devait faire advenir, par le progrès, un temps futur au nom duquel tout pouvait être sacrifié, elle avait aussi une stricte inscription spatiale, le degré de "modernité" supposé des acteurs (individuels ou collectifs) étant indissociable de leur emplacement géographique (métropoles-colonies) [...] La configuration imaginaire en fut à terme relativement stable : les dominants s'inscrivaient conjointement dans un lieu et dans la durée, et ils pouvaient, grâce à leur pouvoir, agir à la fois dans le temps et à distance* »¹⁸⁴⁷. Ces propos font écho à la métaphore du territoire géographique que Denis Ruellan exploite pour décrire l'espace professionnel du journalisme. À l'issue de ce chapitre, les dominants du champ — plus spécifiquement le SNJ et les écoles labellisées — en tant que maîtres du temps et de l'espace affichent clairement la volonté de coloniser des terres (la pige) jusqu'ici estampillées comme illégitimes (par les colons même), cela en jouant sur la fluidité des frontières et en agissant sur le sens des normes.

Denis Ruellan observe que « *la diversité des types d'organisation d'une part, la mutation des fonctions professionnelles d'autre part, la dérégulation de la relation d'emploi enfin, tirent le groupe vers des référents nouveaux* »¹⁸⁴⁸. Ce nouveau référentiel relève d'un processus de formalisation et de modélisation de la réalité sociale¹⁸⁴⁹, lequel s'opère à partir d'« *un ensemble de recettes éprouvées qui sont censées permettre de répondre aux problèmes [...] irrésolus* »¹⁸⁵⁰, mais qui se fonde aussi sur la capacité d'apprentissage du groupe et de ses membres face au changement.

¹⁸⁴⁶ Touraine, A., *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, p. 236.

¹⁸⁴⁷ Barrère, A., Martuccelli, D., « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 1, n° 118, 2005, p. 61.

¹⁸⁴⁸ Ruellan, D., « Expansion ou dilution du journalisme ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, juin 2005, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Ruellan/, consulté le 14 octobre 2007.

¹⁸⁴⁹ Jobert, B., « Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche », in Faure, A. et al. (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 14.

¹⁸⁵⁰ Jobert, B., « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », *Revue française de science politique*, Vol. 42, n° 2, 1992, p. 221.

Il est indéniable que la nouvelle considération accordée aux journalistes pigistes par les acteurs dominants du champ répond à l'« impératif communicationnel » qui incombe aux groupes autant qu'aux individus, quel que soit leur champ d'inscription. Elle pose la question de l'effectivité du « *vivre ensemble* », « *seulement parce qu'on reconnaît le droit de chacun à la différence* »¹⁸⁵¹. Erik Neveu propose d'interroger le sort du mythe communicationnel du point de vue des agents sociaux liés au développement du secteur tertiaire qui trouvent en celui-ci « *des signifiants adéquats pour légitimer une nouvelle division du travail, de nouveaux postes de travail, de nouvelles hiérarchies sociales dans l'espace professionnel* »¹⁸⁵². L'auteur va jusqu'à conjecturer la communication en nouvelle sociodicée, « *légitimant sous les références à la modernité, au progrès technique et à la "libération" des individus, un nouvel équilibre social qui est aussi un nouveau régime des rapports de domination* »¹⁸⁵³. L'ubiquité de la notion de précarité dans les discours émanant d'un ensemble toujours plus vaste de champs (politique, économique, scientifique, culturel, etc.) accompagnerait-elle la formation de ce nouvel équilibre social par une répartition, aussi arbitrairement binaire que flottante, entre précaires et non-précaires ? Relativement au cas du champ journalistique, tout nous pousse à le croire. La stigmatisation des journalistes pigistes en précaires participe assurément de « *stratégies de sociodicée* »¹⁸⁵⁴ qui légitiment la domination et son fondement en les naturalisant, tout comme elles participent à une « biologisation » de la construction sociale qui tend à cristalliser la représentation du journaliste pigiste en précaire.

Nous verrons dans le chapitre qui suit que cette assignation à la précarité imputée aux journalistes pigistes, que nous avons jusqu'ici inscrite dans un continuum de logiques différentielles au sein du champ journalistique, trouve un éclairage nouveau lorsqu'elle est conçue en réaction à un phénomène de « dé-différenciation » à l'œuvre dans nos sociétés du capitalisme avancé, lequel tient pour spécificité de précisément induire la fragilité et l'incertitude dans notre expérience de la réalité même¹⁸⁵⁵.

¹⁸⁵¹ Touraine, A., Introduction à l'ouvrage de Joas, H., *La créativité de l'agir*, Éditions du Cerf, Paris, 1999, p. VI.

¹⁸⁵² Neveu, E., « La société de communication et ses interprètes », *Réseaux*, Vol. 12 n° 64, 1994, p. 13.

¹⁸⁵³ *Ibid.*

¹⁸⁵⁴ Bourdieu, P., *La noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, Paris, 1989, p. 389.

¹⁸⁵⁵ Lash, S., *Sociology of postmodernism*, Routledge, Londres, 1990.

Chapitre 6. De la différenciation à la dé-différenciation : le journaliste pigiste au cœur des « dissonances » de presse

Dans les deux premiers chapitres de cette partie, nous avons situé la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires au cœur d'une tension dans laquelle le secteur de presse, et *a fortiori* ses acteurs, se trouvent contraints d'osciller entre un mouvement de modernisation et un autre, de conservation. Nous avons établi que cette stigmatisation s'insérait dans les stratégies des acteurs dominants du champ, ces derniers se trouvant tiraillés entre une exigence d'adaptation et un réflexe de légitimation de leur position, de leurs discours et de leurs pratiques. Ces deux chapitres nous ont finalement amenée à interroger les mutations de presse selon deux dimensions : l'une économique où la presse est assimilée à une industrie en phase de modernisation, et l'autre, sociale où la presse renvoie à une institution dont la légitimité est sans cesse à préserver et/ou reconstruire. Nous avons suggéré que cette tension naissait de l'expansion de la communication : l'« *impératif communicationnel* » encourage les acteurs à la modernisation (notamment technologique) mais fragilise dans le même temps leur légitimité par la multiplication des canaux de représentation qu'il génère. Les « *dissonances* »¹⁸⁵⁶, relevées dans les discours autour de la pige et des journalistes pigistes, supposent un ajustement entre des temporalités de presse différentes (une presse en tant que secteur marchand face à une presse en tant qu'instance sociale à visée démocratique).

Nous émettons l'hypothèse que ces dissonances peuvent trouver une explication dans la transition auxquelles les sociétés occidentales sont exposées, passant d'une phase de différenciation sociale vers une autre, de « *dé-différenciation* ». La notion de dé-différenciation est particulièrement pertinente pour rendre compte des transformations socio-économiques et socio-culturelles que les sociétés occidentales rencontrent. On insiste ici sur la perméabilité croissante des champs entre eux et sur l'interpénétration, voire l'hybridation, croissante des logiques sociales entre elles. De ces deux tendances découle la production de normes nouvelles pour l'arbitrage entre ces logiques multiples *via* une triple régulation : celle des pouvoirs, des savoirs et des identités¹⁸⁵⁷. La prégnance de la précarité dans les discours émanant du champ journalistique peut permettre de dépister les effets de ce phénomène à

¹⁸⁵⁶ En référence à Yves de La Haye, *Dissonances : critiques de la communication*, Ellug-La Pensée sauvage, Grenoble, 1984.

¹⁸⁵⁷ Kutu, O., « Une matrice conceptuelle de la négociation », *Négociations*, Vol. 1, n° 1, 2004, pp. 45-62.

l'échelle du champ journalistique. La dé-différenciation croissante des rôles sociaux et des positions sociales, mais également celle des pratiques, pourrait accentuer la « *montée des incertitudes* »¹⁸⁵⁸ chez les acteurs dominants du champ.

La dé-différenciation renvoie à une description de notre époque comme étant marquée par « *ses effacements et ses crises, ses illusions brisées et ses incertitudes* », mais également par « *la fin des représentations univoques et le passage au brouillage des manières de voir et de signifier, la fin des frontières de générations, de sexes, de divisions temporelles, des espaces publics et privés...* »¹⁸⁵⁹. Le premier temps de ce chapitre se consacrera à démontrer que le champ journalistique est un champ d'observation propice à la récolte d'indices probants de ces mutations. Certes, il est un espace de l'interpénétration par excellence (pour ne pas dire par essence), mais il est aussi un champ au sein duquel on perçoit « *les traits d'une restructuration à travers la déstructuration d'un ordre ancien* »¹⁸⁶⁰. À cet égard, la présence de précarité dans les discours des acteurs du champ peut permettre de toucher du doigt ces transformations, dans la mesure où « *la société contemporaine, société de la précarité, est une société en mutation [...] qui perd de sa permanence, de sa stabilité, de son sens* »¹⁸⁶¹. Cette propension du champ journalistique à la « *déstructuration-restructuration* »¹⁸⁶² peut aisément être rapprochée de celle de différenciation-dé-différenciation : la dé-différenciation fait naître chez les acteurs, ainsi déstabilisés, un réflexe distinctif ; la dé-différenciation renforcerait donc les logiques de différenciation au sein d'un champ.

De ce point de vue et relativement au champ qui nous intéresse, il convient de nous orienter vers les travaux appuyant l'idée qu'Internet et les nouveaux espaces de médiation qu'il conçoit, peuvent agir « *comme révélateur[s] de transformations plus profondes du journalisme contemporain* ». Le « *nouveau régime de l'amateurisme* »¹⁸⁶³, que ces nouveaux espaces rendent visible, exige des « *ajustements permanents que les identités professionnelles doivent gérer pour survivre* »¹⁸⁶⁴. La question des frontières entre professionnel et amateur, ou

¹⁸⁵⁸ Castel, R., *La montée des incertitudes*, Seuil, Paris, 2009.

¹⁸⁵⁹ Martuccelli, D., « Une cartographie de la modernité », *Controverses*, n° 3, octobre 2006, p. 165.

¹⁸⁶⁰ Demers, F., « Déstructuration et restructuration du journalisme », *tic&société*, Vol. 1, n° 1, 2007, URL : <http://ticetsociete.revues.org/298>, consulté le 21 février 2012.

¹⁸⁶¹ Offredi C., « La précarité des années quatre-vingt ou un phénomène social en gestation dans la société », *Revue internationale d'action communautaire*, Vol. 19, n° 59, 1988, p. 28.

¹⁸⁶² Demers, F. *Ibid.*

¹⁸⁶³ Cardon, D., Delaunay-Teterel, H., « La production de soi comme technique relationnelle », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 53.

¹⁸⁶⁴ Le Cam, F., « États-Unis : les weblogs d'actualité ravivent la question de l'identité journalistique », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 153.

autrement dit des logiques de différenciation socio-professionnelle (ou ici, de dé-différenciation socio-professionnelle), se pose donc à plus forte raison dans un contexte où les légitimités des professionnels tendent à être profondément repensées au sein de l'espace public, spécifiquement au regard du crédit donné aux productions amateurs¹⁸⁶⁵. Or, dans la mesure où, comme l'affirme Denis Ruellan « *la professionnalisation a construit l'amateurisme* »¹⁸⁶⁶, cette question des frontières, qui n'a « *rien de naturel* »¹⁸⁶⁷, renvoie singulièrement à celle de la gestion des statuts professionnels et des représentations que ces statuts portent. Nous l'avons vu précédemment, la pige peut contribuer à un brouillage des frontières en constituant une porte d'entrée au sein du champ journalistique à un ensemble de profils étiquetés comme « indignes » (par opposition au journaliste « *digne de ce nom* ») sur les territoires de la légitimité professionnelle.

C'est à l'aune de ces constats que nous appréhenderons la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires. Dans un contexte de dé-différenciation socio-professionnelle, l'utilité d'une mobilisation de la précarité dans les discours et pratiques des acteurs du champ résiderait dans le fait même de la malléabilité du terme : la faible stabilisation de la précarité admet des réglages permanents de son sens comme du public qu'elle désigne ; elle donne ainsi l'illusion d'un point de rassemblement et de consensus pour des discours dont on reconnaît maintenant la « *dispersion* »¹⁸⁶⁸ notoire.

Par ailleurs, il est un terrain où les inquiétudes des acteurs du champ journalistique quant à la remise en cause de l'identité professionnelle, et donc des frontières, depuis le « *sacre de l'amateur* »¹⁸⁶⁹, s'expriment clairement, celui de la déontologie journalistique. Dans un travail récent, Aurélie Aubert observe que l'expression de ces craintes dans les discours professionnels s'appuie essentiellement sur l'argument déontologique ; les professionnels « *revendiquent cette éthique qu'ils dénie à des amateurs non formés* »¹⁸⁷⁰. Dans ce sens, il est intéressant d'observer le rapport opéré entre précarité et déontologie dans les discours professionnels : la « *précarisation* » des journalistes engendrerait celle de l'information.

¹⁸⁶⁵ L'ampleur prise par les productions médiatiques amateurs dans la structure économique des industries de presse a été notamment développée par Laurie Schmitt dans son travail de thèse au travers du cas des photographies amateurs.

¹⁸⁶⁶ Ruellan, D., « Penser le "journalisme citoyen" », *Cahier de recherche M@rsouin*, 2007, p. 4, URL : http://www.marsouin.org/IMG/pdf/Ruellan_13-2007.pdf, consulté le 20 janvier 2012.

¹⁸⁶⁷ *Ibid.*

¹⁸⁶⁸ Ringoot, R., Utard, J.-M. (dir.), *Le journalisme en invention*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2005.

¹⁸⁶⁹ Flichy, P., *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Seuil, Paris, 2010.

¹⁸⁷⁰ Aubert, A., « Le participatif perçu par les professionnels du journalisme : état des lieux », *Les Cahiers du journalisme*, n° 22-23, 2011, p. 50.

Exposés à la « fragilité » et en « souffrance »¹⁸⁷¹, les journalistes ne seraient plus en mesure de produire une information fiable, de qualité et conforme aux préceptes déontologiques. Plus encore, la pige est pointée comme facteur aggravant : les journalistes à la pige, « électrons libres »¹⁸⁷² polyvalents dont le fonctionnement s'apparente à celui d'« entrepreneurs individuels »¹⁸⁷³, seraient inscrits dans une précarité telle que ces derniers feraient primer l'intéressement personnel sur leur mission de quête de la « vérité ». C'est dire si les questions déontologiques ont à voir avec la précarité, *a fortiori* celle à laquelle les journalistes pigistes sont assignés.

Dans le deuxième temps de ce chapitre, nous verrons comment la convocation de la précarité dans les discours professionnels œuvre à justifier les dérives déontologiques et les « pathologies »¹⁸⁷⁴ de la profession et alloue des circonstances atténuantes qui tentent d'occulter que, si les journalistes sont « victimes de la crise de la presse, [ils] en sont aussi la cause »¹⁸⁷⁵. La stigmatisation des journalistes pigistes en précaires servirait donc plus à exorciser la rationalisation du journalisme et la sujétion des journalistes aux impératifs économiques qu'à expliquer celles-ci. Elle participe *in fine* à justifier l'« éclipse de l'aura »¹⁸⁷⁶ des journalistes auprès du public et à pallier la « crise de fidélisation »¹⁸⁷⁷ que médias et journalistes doivent surmonter.

1. Le champ journalistique à l'heure de la dé-différenciation

Passé inaperçu, ou presque, auprès des chercheurs français en sciences sociales¹⁸⁷⁸, l'ouvrage *Sociology of postmodernism* de Scott Lash¹⁸⁷⁹ met en évidence le déplacement des

¹⁸⁷¹ Accardo, A., *Journalistes au quotidien : Pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Le Mascaret, Bordeaux, 1995, p. 32.

¹⁸⁷² Demers, F., *Op. cit.*, p. 48.

¹⁸⁷³ *Ibid.*

¹⁸⁷⁴ Watine, T., « Journalistes : une profession en quête d'utilité sociale », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, 1996, p. 34.

¹⁸⁷⁵ De Broissia, L., Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur la crise de la presse, n°13, Sénat, Octobre 2007, p. 42.

¹⁸⁷⁶ Lash, S., *Sociology of postmodernism*, Routledge, Londres, 1990, p. 153.

¹⁸⁷⁷ En reprenant le propos d'Eliseo Veron, Bertrand Cabedoche use de l'expression pour qualifier les relations que les entreprises de presse et les journalistes entretiennent avec leur public dans le chapitre « Le journaliste, acteur disqualifié de la médiation de l'information scientifique et technique », in Le Bœuf, C. et Pélissier, N., *Communiquer l'information scientifique : Éthique du journalisme et stratégies des organisations*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 226.

¹⁸⁷⁸ Cet état de fait peut, entre autres raisons, s'expliquer par les réticences des chercheurs français à donner crédit au concept de post-modernité ou de post-modernisme.

modèles culturels des sociétés occidentales glissant d'un procès de différenciation, typique des sociétés de la modernité, vers un autre, de dé-différenciation, caractéristique des sociétés dites « postmodernes ». Si l'analyse du sociologue britannique se cantonne au champ culturel et encourage, à tort selon nous, à une interprétation du modèle socio-économique de nos sociétés en rupture avec un précédent, elle présente néanmoins l'intérêt de mettre l'accent sur « *le triomphe des signes sur le sens* »¹⁸⁸⁰ et du figuratif sur le discursif¹⁸⁸¹. Elle vient ainsi enrichir un nombre déjà considérable de tentatives de clarification de la présumée « post-modernité » et contribue, en ce sens, au développement d'une « *réflexion sur l'épaisseur et l'autonomisation croissantes de la sphère symbolique* »¹⁸⁸² dont l'ambition est de saisir que « *toute la réalité sociale ne devient qu'un champ de représentation* »¹⁸⁸³.

Portant sur un champ voisin, pour ne pas dire cousin, du champ journalistique, l'analyse de Scott Lash peut être aisément transposable à ce dernier, dans le sens où elle recoupe avec les observations faites par de nombreux chercheurs en SIC au sujet des mutations socio-économiques au sein des industries culturelles et médiatiques. Loin de nous la prétention de révolutionner la pensée en construction autour d'une dite « postmodernité ». Cependant, nous pensons que ce phénomène de dé-différenciation n'est pas le fait de l'émergence soudaine d'une « post-modernité », mais qu'il a accompagné, et accompagne encore les mutations des industries de la culture et de la communication amorcées avant même les mouvements de libéralisation des marchés du début des années 1980.

Nous nous appuyerons sur les travaux en sciences sociales qui se sont consacrés à l'étude de la « post-modernité » lesquels, dans leur richesse comme dans leur contradiction, s'avèrent éclairants dans la liaison qu'ils opèrent entre mutations socio-culturelles et mutations économiques, et entre la post-modernité et l'idée de marché. Cette mise en lien donne lieu à « *opérationnaliser la représentation d'un monde social fragmenté mettant en question les conditions mêmes de la communication* »¹⁸⁸⁴. En nous inspirant pour beaucoup du travail de Scott Lash, mais également d'autres travaux à l'instar de ceux produits par l'allemand Hans Joas¹⁸⁸⁵, nous concevons la présence du phénomène de dé-différenciation au sein du champ

¹⁸⁷⁹ Lash, S., *Sociology of postmodernism*, Routledge, Londres, 1990, p. 153.

¹⁸⁸⁰ Martuccelli, D., *Op. cit.*, p. 164.

¹⁸⁸¹ Lash, D., *Ibid.*

¹⁸⁸² Martuccelli, D., *Ibid.*, p. 152.

¹⁸⁸³ *Ibid.*, pp. 153-154

¹⁸⁸⁴ *Ibid.*, p. 160.

¹⁸⁸⁵ Joas, H., *La créativité de l'agir*, Éditions du Cerf, Paris, 1999.

journalistique dans une triple dimension, chacune découlant de la précédente : une horizontalité des rapports de pouvoirs ; une « éclipse de l'aura » des journalistes ; et une expansion de l' « ordinaire », non seulement dans les pratiques et discours, mais surtout dans les représentations.

1.1 De la verticalité des rapports de pouvoir à leur horizontalité

Dans la lignée de ce que François Demers soumet au sujet de « *la place publique médiatique* »¹⁸⁸⁶, nous soutenons l'idée d'un nouvel âge démocratique, dit « fonctionnel » au sens de Norbert Elias, sonnante la « *fin de la représentation* »¹⁸⁸⁷, et dont la particularité réside dans l'horizontalité des rapports de pouvoir, spécialement des relations entre les médias et les autres composantes de la société. Ce « *bouillonnement horizontal* »¹⁸⁸⁸ s'appuie en grande partie, mais pas uniquement, sur la communication transversale permise par Internet : chaque citoyen peut désormais « *passer du statut du simple récepteur à celui d'émetteur-récepteur (user generated contents), l'encourageant de cette manière à s'investir dans la société, plus différemment* »¹⁸⁸⁹. Réactivateur du mythe des techniques de communication comme « *ferments de la "vraie" démocratie [...] abolissant les médiations traditionnelles* »¹⁸⁹⁰ qui prévaut à l'apparition de tout nouveau média, et communément considéré comme « *outil de démocratisation* »¹⁸⁹¹ qui trouble aussi bien les règles du jeu que les positions de force, Internet exhale ce phénomène tout en le matérialisant.

On assiste ainsi à une ouverture du « *droit à la visibilité* »¹⁸⁹² de même qu'à un arasement des positions et un brouillage des rôles et fonctions. C'est dans ce sens que nous concevons une dé-différenciation au sein du champ journalistique, traduite par le passage d'une verticalité des rapports d'influence à leur horizontalité. Face à la « *contagion des pratiques journalistiques à d'autres sphères et notamment à une frange du public qui pouvait être*

¹⁸⁸⁶ Demers, F., « La communication publique, un concept pour repositionner le journalisme contemporain, *Les Cahiers du journalisme*, n° 18, 2008, p. 209.

¹⁸⁸⁷ Thuot, J-F., *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, Editions Nota bene, Montréal, 1998.

¹⁸⁸⁸ Demers, *Ibid.*, p. 217.

¹⁸⁸⁹ Sonnac, F., « Vers une nouvelle conception de l'économie des médias », in Leteinturier, C., Le Champion, R., *Médias, information et communication*, Ellipses, Paris, 2009, p. 162.

¹⁸⁹⁰ Estienne, Y., *Le journalisme après Internet*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 187.

¹⁸⁹¹ Sonnac, F., *Ibid.*, p. 163.

¹⁸⁹² Demers, F., *Ibid.*, p. 221.

auparavant silencieuse »¹⁸⁹³, la légitimité sociale des journalistes à définir et alimenter les débats publics et à organiser la « *percée de l'homme ordinaire dans la place publique médiatique* »¹⁸⁹⁴ se trouve vidée de sa substance. L'organisation des *États généraux de la presse*, consultation soufflée par les professionnels et instiguée par l'État, constitue l'une des manifestations de ces mutations : deux catégories d'acteurs en mal de légitimité et de crédibilité se trouvent réunis pour résoudre une problématique qui reste étroitement liée à un troisième acteur, le public, pourtant absent.

Dans notre société post-républicaine, les rapports des médias à l'égard du public transmutent en relations linéaires où le public, qui jusqu'ici représentait une « *communauté imaginée* », par définition « *invisible* »¹⁸⁹⁵, se fait non seulement dicible mais aussi participatif, et, par là, se mue en concurrent sur le plan de la légitimité à soulever les problématiques à teneur démocratique. L'expansion de la communication « *en réseaux* »¹⁸⁹⁶ n'admet plus l'unicité de l'espace public ni l'ascendance des relations, ainsi que les professionnels le décrivent : « *Ce n'est plus le one-to-many qu'on connaissait bien. C'est le many-to-many [...] On est passé du top-down à la conversation et ce n'est pas forcément facile pour les journalistes, face à une audience qui maintenant non seulement produit mais aussi partage* »¹⁸⁹⁷. Ces nouveaux rapports induisent une profonde remise en question de l'« *utilité sociale* » des journalistes, entendue comme leur capacité à « *servir les intérêts concrets des citoyens, produire des changements tangibles au sein de la société et donc ainsi répondre par des initiatives et des solutions aux véritables préoccupations de l'audience (emploi, logement, éducation, sécurité, qualité de vie, etc.)* »¹⁸⁹⁸. N'importe qui, ou tout le monde, peut dorénavant prendre en charge le « *devoir d'informer* » et, plus encore, peut être rémunéré dans ce dessein par une entreprise médiatique au même titre qu'un professionnel¹⁸⁹⁹ ; la pige facilite ce traitement indistinct. Sans doute, cette dé-différenciation, qui agit au-delà des pratiques en touchant les statuts et les rémunérations, avive la « *crise de légitimité* »¹⁹⁰⁰ des

¹⁸⁹³ Sonnac, F., *Op.cit.*

¹⁸⁹⁴ Demers, F., *Op.cit.*, p. 220.

¹⁸⁹⁵ Rieffel, R., « Du pouvoir des médias en démocratie : le cas de l'information politique », in Leteinturier, C., Le Champion, R., *Médias, information et communication*, Ellipses, Paris, 2009, p. 125.

¹⁸⁹⁶ Demers, F., *Ibid.*, p. 218.

¹⁸⁹⁷ Scherer, E., in Rebillard, F., et al., « Les évolutions du secteur des médias, vues de l'intérieur (Échanges avec Éric Scherer et Vincent Giret) », *Les Cahiers du journalisme*, n° 20, 2009, pp. 129-133.

¹⁸⁹⁸ Watine, T., « Journalistes : une profession en quête d'utilité sociale », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, 1996, p. 36.

¹⁸⁹⁹ « Blogs : tous journalistes », titre *Libération* le 20 août 2005.

¹⁹⁰⁰ Estienne, Y., *Op. cit.*, p. 216.

professionnels, et transparait dans ce qu'il est convenu d'entendre comme la crise de la confiance du public vis-à-vis des médias et des journalistes.

1.2 « Éclipse de l'aura » du journalisme et des journalistes

Sur la piste engagée par Scott Lash dans l'ouvrage suscitée, nous soutenons que la dé-différenciation réinscrit le champ de production culturelle et les sous-champs qui le composent dans les impératifs économiques guidant la production des biens culturels et informationnels. Scott Lash stipule que la dé-différenciation de l'économie culturelle, comme corollaire de sa « colonisation » par d'autres champs, a causé la « désintégration de l'auteur »¹⁹⁰¹, pour parler des créateurs culturels. Nous pouvons produire un constat semblable à propos de l'économie de l'information.

Alors que « l'internet fourmille de lieux de production d'informations [...] : productions "alternatives" représentées par les webzines ; productions amateurs incarnées par les blogs ; productions inédites sur d'autres supports constituées par les sites de pure players ; sans compter donc les déclinaisons web des médias traditionnels »¹⁹⁰², ce fourmillement a fait émerger de nouveaux profils de producteurs de contenus dont l'inscription professionnelle peut se situer hors du champ journalistique. La production de l'information ne relève plus uniquement de professionnels inscrits dans le champ journalistique (ce qui a finalement toujours été le cas), mais on constate, de surcroît, que les entreprises de presse font volontairement intervenir ces acteurs, dont la plupart sont « nés en ligne », en les accueillant avec autant de crédit et de légitimité, ou presque, que les professionnels. Les journalistes doivent faire face à une concurrence désormais « frontale »¹⁹⁰³ qui remet profondément en cause leur position d'autorité au sein de leur champ d'appartenance, mais plus largement au sein de la société dans son ensemble.

L'horizontalité des rapports d'influence entre les journalistes et leur public participe d'une confusion croissante entre le champ journalistique et le champ social : cette « rupture des frontières »¹⁹⁰⁴, largement motivée par des impératifs de rentabilité, concourt à l'« éclipse de

¹⁹⁰¹ Traduction de l'auteur à partir de Lash, S., *Op. cit.*, p. 11.

¹⁹⁰² Rebillard, F. et al., « Mutations de la filière presse et information », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 80.

¹⁹⁰³ Hervouet, L., in Hervouet, L. et al. « Former pour un nouveau métier », *Projet*, Vol. 1, n° 290, 2006, p. 80.

¹⁹⁰⁴ Scott Lash parle de « *breakdown of boundaries* », *Ibid.*, p. 11.

l'aura »¹⁹⁰⁵ journalistique. En s'appuyant sur la définition donnée par Walter Benjamin, Lucien Perticoz retient que « *le sceau de l'unique est peut-être ce qui pourrait caractériser le mieux la notion d'aura* »¹⁹⁰⁶. Or, l'exception de l'identité journalistique est ébranlée à l'heure du « *fourmillement* » évoqué *supra* et de la perte d'autorité des journalistes sur la production de l'information et, *in fine*, sur le public. Nous n'envisageons pas ici un temps où la production médiatique s'élaborait hors des logiques des industries culturelles (il serait alors fort lointain). En la délimitant seulement dans le périmètre des représentations, nous rapprochons cette idée d'« *éclipse de l'aura* » de celle d'une « *banalisation du journalisme* »¹⁹⁰⁷ soumise par Yannick Estienne. L'auteur tempère les discours apocalyptiques qui arguent une dilution du journalisme « *magistral* » au profit d'un « *journalisme citoyen* », « *public* » ou « *participatif* » depuis l'Internet, en avançant que « *si l'on assiste, dans une certaine mesure, à un partage du pouvoir et du savoir journalistique, on ne peut pas pour autant parler de marginalisation du journaliste et de son rôle social* »¹⁹⁰⁸. Toujours est-il qu'à propos de la distinction entre journalistes, amateurs et public, l'auteur maintient que « *ces catégories se chevauchent perdant peu à peu de leur pertinence* »¹⁹⁰⁹, et insiste sur l'ébranlement du magistère des journalistes, ces derniers se trouvant contraints d'explorer de nouvelles sources de légitimité.

1.3 Trivialité des discours et ordinarité des représentations

Conséquemment à l'altération de l'« *aura* » journalistique, ou la « *perte de pouvoir* »¹⁹¹⁰ ainsi que certains préfèrent la nommer, la dé-différenciation redistribue finalement les positions sociales. Relativement à la dé-différenciation à l'œuvre au sein du champ culturel, Scott Lash note un attrait du public de « *masse* » pour la culture d'élite¹⁹¹¹. Cette dernière observation pourrait expliquer le développement remarquable des contributions « *ordinaires* » dans la production de l'information, contributions pourtant réputées « *sans qualité, sans*

¹⁹⁰⁵ Scott Lash décrit cette éclipse par la perméabilité des champs entre eux. Relativement au champ culturel qu'il étudie, l'auteur illustre cette éclipse par le rapprochement entre ce champ et le champ social.

¹⁹⁰⁶ Perticoz, L., *Les processus techniques et les mutations de l'industrie musicale L'auditeur au quotidien, une dynamique de changement*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble 3, 2009, pp. 140-141.

¹⁹⁰⁷ Estienne, Y., *Op. cit.*, p. 124.

¹⁹⁰⁸ *Ibid.*, p. 188.

¹⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 187.

¹⁹¹⁰ Charon, J-M., Mercier, A., « Pour en finir avec le pouvoir des journalistes », *Hermès*, n° 35, 2003, p. 25.

¹⁹¹¹ Lash, S., *Op. cit.*, p. 11.

intérêt, insignifiante[s] »¹⁹¹² qui empruntent parfois au modèle professionnel et qui, « *sous diverses formes d'interventions dans les médias donnent aux acteurs une visibilité dans l'espace public* »¹⁹¹³. Cette transgression des frontières entre culture populaire (*popular culture*) et culture d'élite (*high culture*), que l'on pourrait assimiler à la scission entre culture chaude/culture froide¹⁹¹⁴, entre culture amateur/culture professionnelle, ou encore à la répartition public/journalistes, occasionne une « *déstabilisation* »¹⁹¹⁵ de l'identité élitaire et génère une forme nouvelle de démocratie directe (*mass democratic movement*) dont l'élite doit se rapprocher pour préserver sa légitimité.

L'appel de certains chercheurs à « *penser l'ordinaire* »¹⁹¹⁶ du journalisme est significatif de la désingularisation et de la désacralisation progressive du journalisme et des journalistes. Ces chercheurs subsument cet ordinaire à la production de l'information qui tend vers une homogénéisation. Par extension, en regardant cette homogénéisation au prisme des représentations, ne pourrait-on pas considérer cette « *intrusion de l'expression "ordinaire" dans les médias* »¹⁹¹⁷ comme concomitante à l'invasion d'une rhétorique de la précarité dans les métadiscours des acteurs du champ journalistique ? Si les industries médiatiques s'emploient à économiquement s'appropriier les pratiques « *ordinaires* », pourrions-nous envisager que les journalistes s'approprieraient, selon la même logique, des représentations « *ordinaires* » par une mobilisation de la précarité dans leurs discours ? Cela éclairerait le rapport entre « *ordinaire* » et « *précaire* »¹⁹¹⁸ opéré par Michel Mathien à propos de la « *rupture* » du contrat social qui lie les journalistes au public, affirmant que la condition salariale des journalistes français est devenue « *de plus en plus "ordinaire" ou "précaire"* »¹⁹¹⁹. Nous savons que l'impératif économique pousse les journalistes à être « *au plus proche du public* »¹⁹²⁰ ; il devient alors plausible que l'injonction sociale qui encourage « *un journalisme*

¹⁹¹² Croissant, V., Touboul, A., « Journalistes et citoyens : qui parle ? », *Communication & langages*, n° 165, septembre 2010, p. 15.

¹⁹¹³ *Ibid.*

¹⁹¹⁴ Lahire, B., *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, Paris, 2004, p. 72.

¹⁹¹⁵ Lash, S., *Op. cit.*, p. 17.

¹⁹¹⁶ C'est le vœu formulé par le REJ : « *Décentrer le journalisme du journaliste, ne plus le réduire aux enjeux catégoriels qui l'enferment dans l'opposition séculaire entre le professionnel et l'amateur* », Site du REJ, URL : http://reseau-etudes-journalisme.com/?page_id=27, consulté le 12 mars 2012.

¹⁹¹⁷ Croissant, V., Touboul, A., *Ibid.*, p. 15.

¹⁹¹⁸ Ce rapprochement fait entre « ordinaire » et « précarité » est récurrent en sociologie et en psychologie. Aussi, parle-t-on de « précarité ordinaire ».

¹⁹¹⁹ Mathien, M., « Segmentation des médias et fractalisation du système social. Les journalistes sans la République ? », *Communication et langages*, n° 134, 2002, p. 8.

¹⁹²⁰ Demers, F., *Op. cit.*, p. 215.

accessible à tous, proche des gens sur les plans professionnel, communautaire ou identitaire »¹⁹²¹ leur enjoigne de procéder à cette mise en proximité sur le terrain des représentations...ne serait-ce qu'à leur surface, puisqu'il est entendu que, dans ce que certains auteurs, à l'instar de Scott Lash, qualifient de « post-modernité », le figuratif prime sur le sens¹⁹²².

Les discours autour de la présumée précarité des journalistes, et *a fortiori* des journalistes pigistes comme en étant le symbole, ne reviendraient-ils pas finalement à pointer la banalisation du journalisme, à l'heure de la consécration de l'ordinaire, ou pour reprendre les mots de Michel de Certeau, à l'heure de l'« érosion de l'extraordinaire »¹⁹²³ ? Nous devons faire cas de la convocation de la précarité comme partie prenante d'une « trivialité »¹⁹²⁴ des représentations socio-professionnelles qui s'érigerait à l'appui d'une formation de figures symboliques. Cette trivialité expliquerait l'émanation (et la diffusion) du stigmate affecté aux journalistes pigistes à partir (et au travers) de multiples champs (journalistique, scientifique, politique notamment). L'édification des journalistes pigistes en figure symbolique de la « précarisation » de la profession journalistique dans les discours professionnels consisterait *in fine* à attirer l'attention des acteurs sociaux sur la banalisation, ou l'« ordinarisation », des journalistes et du journalisme autant qu'à tenir celle-ci à distance *via* la stigmatisation des journalistes pigistes. Cela viendrait confirmer le « rapport pratique au politique »¹⁹²⁵ que l'ordinaire renferme.

¹⁹²¹ Mathien, M., *Op.cit.*, p. 7.

¹⁹²² Lash, S., *Op. cit.*

¹⁹²³ De Certeau, M., *L'invention du quotidien. T.1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 2005, p. 13.

¹⁹²⁴ Nous empruntons l'acception de la notion de trivialité à Yves Jeanneret qui la définit comme « une catégorie descriptive. Parler de trivialité ne signifie pas qu'on s'intéressera particulièrement au banal, à l'éculé, ou encore au bas. Mais plutôt qu'on prendra la culture par un certain côté : par le fait que les objets et les représentations ne restent pas fermés sur eux-mêmes mais circulent et passent entre les mains et les esprits des hommes. Ce choix n'est pourtant pas absolument neutre. Il suggère que ces objets s'enrichissent et se transforment en traversant les espaces sociaux. Et même qu'ils deviennent culturels par le fait même de cette circulation créative », in Jeanneret, Y., *Penser la trivialité. T.I, La vie triviale des êtres culturels*. Lavoisier, Paris, 2008, p. 14.

¹⁹²⁵ Marie, J-L., « Pour une approche pluridisciplinaire des modes ordinaires de connaissances et de construction du politique », in Marie, J-L., et al. (dir.), *L'ordinaire. Modes d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 26.

2. Précarité et déontologie : le réglage des relations du journalisme en temps dé-différencié

Dans une approche macrosociologique, le concept de dé-différenciation amène à pointer de multiples problématiques auxquelles le journalisme et les journalistes se trouvent confrontés de nos jours et à les mettre en corrélation avec des tendances observées dans d'autres champs attenants au champ journalistique, notamment celui politique¹⁹²⁶. Phénomène social et culturel autant qu'économique, la dé-différenciation, nous l'avons évoqué, suggère « *une nouvelle représentation de la société* »¹⁹²⁷ assise sur des principes de « *coordination, de synergie ou de partenariat* »¹⁹²⁸ où une nouvelle forme de pouvoir se fait jour : le pouvoir coordinateur et agrégateur cède place à un pouvoir mobilisateur et créateur fondé sur l'engagement¹⁹²⁹. Cette dernière observation donne à penser l'engagement non plus comme source culturelle exogène, comme les fondateurs de la sociologie l'ont promu, mais en rattachant la notion à celle de l'identité, suscitant conséquemment une culture endogène aux règles du « jeu »¹⁹³⁰, dans la mesure où « *l'exercice du pouvoir entraîne des conséquences culturelles sur le plan de l'identité, il est source d'un apprentissage de soi et de sa place dans le monde* »¹⁹³¹. À l'heure de la dé-différenciation, affirmer son engagement reviendrait ainsi à affirmer son pouvoir autant qu'à s'affirmer identitairement.

À cet égard, la mobilisation de la précarité dans les discours professionnels devient riche de sens. Des travaux ont mis en exergue le potentiel de la précarité en tant que « *label militant* »¹⁹³² qui peut favoriser l'ampleur et la longévité de l'engagement de ceux qui dénoncent la précarité (les syndicats essentiellement), comme de ceux qui se revendiquent en « *précaires* »¹⁹³³. L'acceptation de l'engagement proposée par Olgierd Kutty trouve un écho particulièrement fort à l'échelle du champ journalistique. L'engagement des journalistes est

¹⁹²⁶ Les trois dimensions auxquelles nous avons rattaché la dé-différenciation plus haut s'appliquent certes au champ de production culturelle dans son ensemble, mais aussi au champ politique. Nombre de travaux ont produit des constats similaires à propos du champ politique, à l'instar de ceux de Jean-François Thuot ou de ceux de Jean-Marie Vincent.

¹⁹²⁷ Kutty, O., « Une matrice conceptuelle de la négociation. Du marchandage à la négociation valorielle », *Négociations*, Vol. 1 n° 1, 2004, p. 53.

¹⁹²⁸ *Ibid.*

¹⁹²⁹ *Ibid.*, p. 55.

¹⁹³⁰ Le « jeu » est propre au fonctionnement d'un champ. Nous restons ici fidèle à l'acceptation bourdieusienne du champ comme « *espace de jeu* ».

¹⁹³¹ Kutty, O., *Ibid.*, p. 55.

¹⁹³² Sinigaglia, J., « Le mouvement des intermittents du spectacle : entre précarité démobilisatrice et précaires mobilisateurs », *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007, p. 39.

¹⁹³³ *Ibid.*

généralement abordé sous l'angle déontologique¹⁹³⁴ (notamment sur la question de protection des sources, mais pas uniquement). Or, nous l'avons souligné précédemment, les discours autour de la précarité émanant du champ journalistique glissent rapidement vers le terrain éthique. Précarité et déontologie sont à tel point accolées que certains chercheurs en viennent à parler de « *précarité de la déontologie journalistique* »¹⁹³⁵, et d'autres à avancer, en empruntant au langage bourdieusien, que « *la précarité est une contrainte vicieuse car elle incite au non-respect de l'éthique et des modalités de production garantissant la qualité du travail* »¹⁹³⁶.

Les professionnels ne sont pas avares en amalgames allant dans ce sens, en témoigne le discours du SNJ qui, en mettant en balance précarité et déontologie, prévient que « *les défis posés aujourd'hui à la presse sous toutes ses formes ne peuvent être relevés ni en augmentant la précarité dans la profession, ni en refusant de donner une base légale ou conventionnelle aux principes déontologiques. Pour le SNJ, la fragilisation des journalistes a un impact direct sur la qualité de l'information et le sérieux que les citoyens sont en droit d'attendre de leur presse* »¹⁹³⁷. Dans un appel émis auprès de journalistes pigistes syndiqués sur la liste de discussion du SNJ pour une participation de ces derniers à l'étude menée par le cabinet Technologia évoqué précédemment, le syndicat spécifiait que « *l'enjeu de l'étude est de faire le lien entre la précarisation du métier (délais raccourcis, sujets multiples à traiter, multimedia, polyvalence, insécurité de l'emploi, paupérisation des pigistes...) et les menaces pesant sur l'indépendance (concentration, interventions politiques...)* »¹⁹³⁸, suscitant le courroux des journalistes pigistes récepteurs de l'annonce.

Qu'en est-il en réalité ? La précarité nuirait-elle à la qualité de l'information et à terme, à l'engagement démocratique des journalistes qui conçoivent (encore) leur rôle comme celui d'un contre-pouvoir et le rôle de l'information comme relevant d'un « service public » ? Notre ambition n'est pas de répondre exhaustivement à ces interrogations, d'autant plus que s'y aventurer nous ferait courir le risque de réduire la question de la pige à celle de la qualité de

¹⁹³⁴ Bernier, M-F., *Éthique et déontologie du journalisme*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004.

¹⁹³⁵ Cornu, D., *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement*, Labor et Fides, Genève, 2009, p. 111.

¹⁹³⁶ Ringoot, R., Ruellan, D., « Pairs, sources et publics du journalisme » in Olivesi, S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, PUG, Grenoble, 2006, p. 65.

¹⁹³⁷ « *Le SNJ ira défendre la profession à l'Elysée* », Communiqué du SNJ, 10 décembre 2008, URL : <http://www.snj.fr/spip.php?article4069>

¹⁹³⁸ L'accès à cette liste est réservé aux membres. Nous avons été informée de ces échanges par un journaliste pigiste de notre échantillon.

l'information. La recherche d'un « bouc-émissaire »¹⁹³⁹ pour expliquer un relatif et subjectif « bas » niveau de qualité de l'information, corrélatif d'une déliquescence démocratique, est une antienne bien connue dans l'histoire du champ journalistique, avant même la médiatisation de la pige et de ses pratiquants. Pierre Bourdieu explique d'ailleurs bien le fait que le champ scientifique y donne crédit et écho par la trop grande implication des chercheurs « dans le jeu journalistique » aboutissant à renvoyer aux journalistes « l'image d'eux-mêmes qu'ils veulent avoir »¹⁹⁴⁰. Nous pourrions d'ailleurs tout aussi bien retourner la question en présumant d'une relation causale inversée dont la source serait la dite « précarité de l'information » qui, causant la désaffection du public et mettant incidemment les industries de presse en difficulté, aboutirait à une précarité des journalistes. De plus, ces questions reviendraient à accorder, d'après nous, une importance démesurée à des considérations morales et idéologiques à visée essentiellement auto-justificative et auto-mythifiante dont la portée repose plus sur l'« efficacité de mécanismes sociaux »¹⁹⁴¹ que sur le seul degré des conditions de production de l'information¹⁹⁴².

L'importance que la précarité a prise dans les discours professionnels au sein du champ journalistique relève, selon nous, davantage de l'appréhension de « subir la volonté voire l'arbitraire d'autrui, de l'autre »¹⁹⁴³ que de l'expression de l'incertitude du lendemain. Cet « Autre » renvoie pour les journalistes aux trois types d'acteurs dont les journalistes et leurs représentations dépendent étroitement : le public, les sources (qui représentent souvent le premier public) et les pairs (qu'ils soient légitimes ou non)¹⁹⁴⁴. La corrélation faite entre précarité et déontologie peut trouver un éclairage nouveau si l'on considère que « le discours éthique a surtout pour effet de permettre à un groupe de se donner bonne conscience tout en

¹⁹³⁹ Nous faisons ici référence à la théorie du bouc émissaire proposée par un collectif de chercheurs en psychologie sociale soutenant l'idée que, lorsque la frustration d'un groupe ne peut être exprimée vers sa source, elle est orientée vers un bouc émissaire, lequel devient ainsi l'objet de préjugés et de discrimination, voir Dollard, J., et al., *Frustration and aggression*, Yale University Press, New Haven, 1939.

¹⁹⁴⁰ Bourdieu, P., « Journalisme et éthique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 1, 1996, p. 11. Nous pourrions citer l'exemple de Cyril Lemieux qui introduit l'objet d'un de ses écrits « comme une défense des gens de presse », in *Mauvaise presse : Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Métailié, Paris, 2000, p. 9.

¹⁹⁴¹ Bourdieu, P., *Ibid.*

¹⁹⁴² Les débats autour des pratiques de communication des journalistes renvoient au même type de considérations morales. Jean-Marie Charon voit en ces pratiques un « piège », quand Jean-Baptiste Legavre reconnaît qu'il est difficile pour les chercheurs de les voir autrement que comme « un danger » ou un « écart ».

¹⁹⁴³ Boumaza, M., Pierru, E., « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007, p. 12.

¹⁹⁴⁴ Nous devrions bien sûr compléter ce triptyque par un quatrième acteur : l'entreprise de presse. Sur l'influence que celle-ci exerce sur les journalistes, nous orientons notre lecteur vers le chapitre 4.

donnant de lui-même une bonne image »¹⁹⁴⁵. De sorte que nous pouvons préjuger d'une mobilisation de la précarité dans les discours émanant des acteurs du champ journalistique comme s'inscrivant dans une démarche à visée double destinée au « réglage des relations »¹⁹⁴⁶ avec les acteurs cités. D'un côté, il s'agit de gagner, aux yeux des cibles citées, en crédibilité (donner « une bonne image »), notion à laquelle la déontologie s'avère « systématiquement associée »¹⁹⁴⁷ ; de l'autre, il s'agit d'imposer la responsabilité sociale des journalistes auprès de ces interlocuteurs (se donner une « conscience »). Lorsque, dans le premier cas, l'auto-qualification des journalistes en précaires ou en voie de « précarisation » les rapproche sensiblement des deux premiers pôles cités en nivelant les positions, dans le second cas, la désignation des journalistes pigistes en symbole de la précarité permet, au contraire, de rétablir la verticalité des rapports d'influence et de conserver une distance acceptable avec les deux premiers pôles, de même qu'avec la part illégitime des pairs, évitant ainsi une disqualification, mais surtout permettant à la profession de raviver la « magie sociale »¹⁹⁴⁸ du métier.

2.1 Pour un rapprochement au public : la précarité comme source de crédibilité

Un « grand malentendu »¹⁹⁴⁹ est manifestement grandissant entre les journalistes et leur public, aboutissant pour certains professionnels à un « divorce »¹⁹⁵⁰. Dans un article paru dans la revue militante *Quart Monde*, Philippe Merlant, journaliste, et Luc Chatel, rédacteur en chef, pointent le « fossé » qui sépare les journalistes de leur public en le justifiant essentiellement par l'origine sociale des journalistes. Il est vrai que, si l'on constate une diversification des origines sociales des journalistes, celle-ci reste « lente et incomplète : les journalistes sont toujours socialement favorisés par rapport à l'ensemble de la population française »¹⁹⁵¹. Les deux journalistes exposent ainsi les écueils rencontrés par les journalistes dans le cadre du traitement du thème, populaire ou populiste s'il en est, de la pauvreté et les

¹⁹⁴⁵ Bourdieu, P., *Op. cit.*, p. 10.

¹⁹⁴⁶ Siméant, J., « Déontologie et crédibilité. Le réglage des relations professionnelles au CFJ », *Politix*, Vol. 5, n° 19, 1992, pp. 37-55.

¹⁹⁴⁷ *Ibid.*, p. 39.

¹⁹⁴⁸ Bourdieu, P., *La noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, Paris, 1989.

¹⁹⁴⁹ Charon, J.-M., *Les journalistes et leur public : le grand malentendu*, Vuibert, Paris, 2007.

¹⁹⁵⁰ Merlant, P., Chatel, L., « Les raisons d'un divorce », *Revue Quart Monde*, n°213, 2010, URL : <http://www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=4673>, consulté le 12 mars 2012.

¹⁹⁵¹ Delporte, C., *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, PUF, Paris, 1995, p. 86.

motivent par un « *décalage social entre eux [les journalistes] et les Français* »¹⁹⁵², les premiers manquant de prise sur la réalité des seconds. Les deux auteurs reprochent à leurs confrères l'adoption d'une position surplombante à l'égard du « peuple », traduite dans les contenus par un angle d'approche misérabiliste ou sensationnel du sujet, et en concluent que les journalistes refusent l'idée « *que leur origine sociale influence leur vision du monde, les professionnels de l'information se soucient peu de réduire cette barrière entre eux et les couches populaires. Peu conscients de la nécessité de sortir d'un milieu trop endogène, ils ne tentent guère de corriger le tir en développant des contacts avec ceux qui ne sont pas du même monde* »¹⁹⁵³.

Nous souscrivons à cette thèse en nous remémorant les propos d'un étudiant de l'IFP, établissement qui compte peu d'étudiants d'origine modeste parmi ses effectifs¹⁹⁵⁴. Pour réagir à notre intervention relative à la mobilisation de la précarité dans les discours professionnels¹⁹⁵⁵, ce futur journaliste s'interrogeait sur la nécessité de résorber ce qui constituait pour lui le « problème » de la précarité, et finissait par proposer : « *Peut-être qu'il faut que l'on soit plus proche des Français* ». Aussi, le profil socio-culturel moyen de notre échantillon de journalistes pigistes conforte notre parti pris : la majorité des journalistes rencontrés est effectivement loin d'appartenir aux classes populaires et beaucoup jouissent encore des fruits de leur capital social et culturel¹⁹⁵⁶. « *Journaliste, c'est un métier pratiqué majoritairement par de petits bourgeois, et blancs* »¹⁹⁵⁷ précise un journaliste pigiste interrogé par nos soins.

À ce titre, pourrions-nous interpréter la prégnance de la précarité et sa proximité avec les arguments déontologiques dans les métadiscours des journalistes comme une stratégie de positionnement ambitionnant un « *rapprochement au peuple* » (entendu comme public), ainsi que cela est vérifiable dans le champ politique¹⁹⁵⁸ ? Elle viendrait ainsi, si ce n'est remédier, du moins atténuer la « *schizophrénie professionnelle* » des journalistes, caractérisée par Denis

¹⁹⁵² Merlant, P., Chatel, L., *Op.cit.*

¹⁹⁵³ *Ibid.*

¹⁹⁵⁴ Lafarge, G., Marchetti, D., « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 4, n° 189, 2011, pp. 72-99.

¹⁹⁵⁵ Nous avons évoqué les modalités de cette intervention dans le chapitre précédent.

¹⁹⁵⁶ Nous reviendrons sur ces aspects dans le cadre de la troisième partie de ce mémoire.

¹⁹⁵⁷ Entretien du 17 septembre 2009.

¹⁹⁵⁸ Dans les discours politiques de campagne à la présidentielle de 2012, ces stratégies de « rapprochement au peuple » semblent se généraliser et sont d'ailleurs largement pointées par les journalistes. Auparavant, déjà, on notait le succès du registre de la proximité dans le champ politique autant que dans le champ journalistique, en témoigne l'émergence d'une offre de formations au « journalisme de proximité » en France.

Ruellan comme « *une perte de contact avec la réalité et un repli sur soi* »¹⁹⁵⁹. Si « *la crédibilité des journalistes est une notion à géométrie variable, parce qu'elle est reliée à des publics différents dans leurs attentes, leurs expériences avec les médias, leurs idéologies, leurs connaissances et leurs préjugés* »¹⁹⁶⁰, la précarité, comme « *label unificateur* » ouvrirait alors une piste de réconciliation avec le public au travers d'un discours social au plus près de l'« *air du temps* », devenant *ipso facto* pourvoyeur de crédibilité. La précarité (et ses dérivés lexicaux) insinuerait l'hypostase, en tant que processus de « *traduction d'une vision du monde* »¹⁹⁶¹, d'un public dont on rappelle bien souvent l'inexistence, ou la simple abstraction. Dans le même temps, en tenant pour dit que « *le souci de l'éthique est également indissociable du besoin de maintenir la crédibilité de la profession* »¹⁹⁶², le discours de la précarité contredirait les connivences avec le pouvoir économique ou politique que les journalistes se voient reprocher, étant entendu que l'indépendance a un coût. Dans les deux cas, on décèlerait un héritage des modes de revendication de la profession des années 1920-1930.

2.1.1 La précarité pour hypostase du public

Au sujet des relations que les journalistes entretiennent avec les pôles organisateurs du monde du journalisme (sources, pairs et lecteurs), Johanna Siméant affirme que « *toute relation de trop grande proximité à l'égard d'un de ces pôles est synonyme de disqualification* » et précise que « *la crédibilité est elle-même opposée à la crainte d'être disqualifié par une critique des pairs, des sources, ou du public* »¹⁹⁶³. L'auteure rappelle, par ailleurs, combien les journalistes tendent à hypostasier leur public et la relation qu'ils entretiennent avec lui. S'ils sont nombreux à alléguer la nécessité de réinstaurer « *ce compagnonnage singulier qui semble s'être délité au fil du temps* »¹⁹⁶⁴ entre journalistes et

¹⁹⁵⁹ Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p. 223.

¹⁹⁶⁰ Bernier, M-F., *Éthique et déontologie du journalisme*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004, p. 31.

¹⁹⁶¹ Kouassi, G., *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens*, Publibook, Paris, 2007, p. 131.

¹⁹⁶² Bernier, M-F., *Ibid.*, p. 55.

¹⁹⁶³ Siméant J., *Op. cit.*, p. 39.

¹⁹⁶⁴ *Livre vert* [en ligne]. 8 janvier 2009, disponible sur le site des États généraux de la presse écrite, URL : <http://www.etatsgenerauxdelapresseecrite.fr/lenjeu>, consulté le 31 mai 2011.

lecteurs, dans les faits, il faut admettre que ces deux catégories évoluent généralement dans des mondes distincts essentiellement reliés par la passerelle de l'alimentation des contenus¹⁹⁶⁵.

La présentation faite des *États généraux de la presse* comme un évènement organisé « au nom de la restauration nécessaire du lien de confiance entre la presse et ses lecteurs [car] ce sont ces derniers en fin de compte qui, en consacrant le succès d'un titre, lui confèrent son indépendance économique vis-à-vis de tous les pouvoirs, qu'il s'agisse de l'État, des annonceurs ou des actionnaires », témoigne effectivement d'un discours qui s'éloigne singulièrement des faits. Pendant le déroulement de ces Etats généraux, un communiqué collectif de presse était publié à l'initiative de huit associations de lecteurs qui faisaient part de leur surprise de ne pas avoir été conviées à la manifestation et s'étonnaient d'ailleurs « qu'une telle manifestation puisse être conçue et mise en route sans que ne soit spécifiée la place, pourtant centrale, de celles et ceux à qui la presse se destine » ; elles exigeaient donc que « [leur] point de vue y soit davantage et immédiatement pris en considération »¹⁹⁶⁶.

Dans le même registre d'idée, Johanna Siméant a, de son côté, mis en évidence les limites de la rencontre avec « le lecteur moyen » dans le cadre de la formation des futurs journalistes, premier lieu de cristallisation de l'hypostase du public. La distance qui sépare les professionnels de l'information de leur public est régulièrement motivée par l'insoumission de rigueur au marketing et au diktat des sondages¹⁹⁶⁷. Lorsqu'il s'agit d'un rapprochement au public, les journalistes se trouvent rapidement confrontés au risque de disqualification au prétexte qu'ils ne sauraient se plier aux attentes du « consommateur » sur le terrain de la production de l'information. En revanche, l'importance donnée à la crédibilité par les journalistes eux-mêmes permet de supposer qu'un rapprochement au public sur le terrain des représentations pourrait, lui, être envisagé.

¹⁹⁶⁵ L'expansion des sujets de vie quotidienne rapportant la parole ordinaire des Français dans tous médias confondus en témoigne. L'exemple du lancement en 2011 d'un magazine tel que *100% Vrai* entièrement alimenté de « témoignages authentiques » de « citoyens ordinaires » et dont le slogan est sans équivoque « *La vie, la vraie, la vôtre* », est plus que révélateur de cette tendance. Le témoignage ne sert plus seulement de support au propos journalistique, il devient propos journalistique.

¹⁹⁶⁶ Communiqué de presse du 27 octobre 2008 émanant de huit associations : la Société des Lecteurs de Libération, la Société des Lecteurs de l'Humanité, la Société des Amis de l'Humanité, l'Association des lecteurs d'Alternatives Économiques, la Société des Lecteurs du Monde, Pour Politis, Les Amis de l'hebdomadaire la Vie, Les Amis du Monde diplomatique. URL : <http://www.journalisme.com/content/view/703/88/>, consulté le 8 mars 2012.

¹⁹⁶⁷ Cette distance renvoie à une des « dimensions du prestige professionnel » soulevée par Howard Becker à propos des professions musicales ; les positionnements varient alors entre deux extrêmes « *jouez ce que vous aimez* » et « *jouez ce que les gens souhaitent entendre* », in Becker, H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985, p. 133.

Patrick Charaudeau nous dit que la crédibilité est avant tout « *une affaire d'image, une image que le sujet construit de lui-même* »¹⁹⁶⁸ (ethos). Celle-ci peut se coupler d'un enjeu de « *captation* » (pathos), dans lequel le sujet parlant construit des images d'« *identification* » de lui-même qui feront adhérer l'autre de façon émotionnelle, tout en sous-tendant « *des alliances et/ou des oppositions avec d'autres participants à la discussion à travers des discours d'accord et de désaccord* »¹⁹⁶⁹. Or, nous l'avons vu, la convocation de la précarité peut se faire de manière opportuniste dans les discours professionnels et, par le flou et le consensus que la notion porte, elle peut aisément s'insérer dans des stratégies de positionnement.

S'auto-décrire en précaire ou en « précarisé » revient à jouer sur la faible stabilisation de la notion pour dénoncer un phénomène présenté comme généralisé à une part toujours plus grande de la population¹⁹⁷⁰, et qui fait l'objet « *d'un très large consensus dans le débat public (au sujet de la "fin du modèle social français", de la "crise sociale française" et ses remèdes supposés : la "sécurisation des parcours professionnels", la "flex-sécurité", etc.)* »¹⁹⁷¹. Comme pour les thématiques parentes de l'exclusion ou de la pauvreté¹⁹⁷², s'inclure dans la catégorie des « précaires » octroie crédibilité et empathie par « effet miroir ». Dans un contexte de différenciation où est célébré le « *triomphe de la similitude* »¹⁹⁷³, les journalistes puisent dans le monde social des images vertueuses faisant lieu commun et pouvant susciter le soutien du public par identification. Sans directement en appeler à leur public, les professionnels l'interpelleront par le recours à l'hypostase de la précarité, comprise comme « *glissement de sens* »¹⁹⁷⁴ ; ainsi le « *nous, précaires* »¹⁹⁷⁵, incluant le public, se substitue au « *nous, journalistes* ».

¹⁹⁶⁸ Charaudeau, P., « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in Boix, C. (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, L'Harmattan, Paris, p. 20.

¹⁹⁶⁹ *Ibid.*, p. 23.

¹⁹⁷⁰ Selon une enquête menée par Harris Interactive à la demande de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), plus de quatre Français sur dix (41%) déclarent avoir été confrontés à une situation de précarité au cours des trois dernières années, que ce soit directement ou par le biais d'un proche. 77% des interrogés jugent insuffisante la place accordée à la lutte contre l'exclusion et la précarité dans le programme des candidats pour l'élection présidentielle de 2012.

¹⁹⁷¹ Boumaza, M., Pierru, E., *Op. cit.*, p. 10.

¹⁹⁷² Lautier, B., « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Tiers-Monde*, Vol. 43, n° 169, 2002, pp. 137-165.

¹⁹⁷³ Revault d'Allonnes, M., *L'homme compassionnel*, Seuil, Paris, 2008, p. 99.

¹⁹⁷⁴ Kouassi, G., *Op. cit.*, p. 131.

¹⁹⁷⁵ Expression employée, entre autres, par un collectif de journalistes auto-qualifiés de « précaires », salariés de Radio France dans le n° 4 de leur gazette, URL : http://www.acrimed.org/IMG/pdf/Gazette_numero4.pdf

2.1.2 La précarité en argument d'indépendance

« *J'ai fait une soirée syndicale sur l'appel pour l'indépendance de la presse, où le premier article dit qu'il faut faire embaucher tous les pigistes. Alors qu'il y en a quand même pas mal qui veulent, comme moi, rester pigiste, [...] voilà, une espèce d'incompréhension, de méconnaissance flagrante dans une réunion pourtant intersyndicale* »¹⁹⁷⁶, nous confie un journaliste pigiste. Celui (ou ceux) que l'on considère ordinairement comme relevant de la précarité est (sont) régulièrement convoqué(s) pour symboliser la perte d'indépendance des journalistes, et, conséquemment, la dépendance des journalistes à l'égard d'autres champs, politique et économique notamment, nuisant à la crédibilité des journalistes.

En donnant crédit au discours patronal d'une relation causale entre « crise » de presse et précarité des journalistes, nous pourrions aisément nous soumettre à l'idée que la précarité menacerait l'indépendance des journalistes, surtout lorsque l'on constate l'intervention effective de l'État dans le champ journalistique, tel que le discours suivant, prononcé dans le cadre des *États généraux de la presse*, eux-mêmes instigués par les pouvoirs publics, le confirme :

« *Devant l'intensité de la crise de la presse écrite française, le moment était venu pour l'État d'agir. En bousculant la chronique d'un déclin annoncé, le Président de la république assume ce devoir d'intervention de la puissance publique. Un choix qui n'est pas celui de la facilité, compte tenu de la spécificité française d'une presse qui revendique d'autant plus son indépendance qu'elle est l'une des plus aidées au monde. Mais si l'État a le devoir de s'engager, c'est parce que la presse n'est pas et ne sera jamais un produit comme les autres ! L'intérêt général commande qu'on ne se résigne pas à abandonner la presse écrite aux seules lois du marché, ni aux impasses économiques dans lesquelles l'inertie de beaucoup d'acteurs a pu la conduire* »¹⁹⁷⁷.

De pareils discours amènent naturellement à douter de l'indépendance des médias, mais surtout de celle des journalistes, doute que le public semble partager si l'on se réfère aux sondages : ils sont 66% à estimer que les journalistes manquent d'indépendance vis-à-vis des partis politiques et du pouvoir, et 60% sont du même avis au sujet du monde économique¹⁹⁷⁸.

¹⁹⁷⁶ Entretien du 30 septembre 2009.

¹⁹⁷⁷ *Livre vert* [en ligne]. 8 janvier 2009, disponible sur le site des États généraux de la presse écrite, URL : <http://www.etatsgenerauxdelapresseecrite.fr/lenjeu>, consulté le 31 mai 2011.

¹⁹⁷⁸ Baromètre de confiance TNS Sofres / La Croix dans les media 2010. Ce chiffre stagne autour des 60% depuis près d'une quinzaine d'années.

Ces chiffres soulignent le peu de crédibilité que le public accorde aux journalistes et à leur indépendance. L'enjeu du discours professionnel devient alors de désigner un tiers responsable ne remettant pas en cause la bonne foi, « *la conscience et la responsabilité individuelle de chaque journaliste* »¹⁹⁷⁹ ; ce que permet spécifiquement la précarité. L'auto-désignation des journalistes en précaires, ou en voie de « précarisation », octroie à la fois une délégation des responsabilités et la preuve de leur distance avec les sphères proches du pouvoir. Le discours syndical laisse entrevoir cette approche : « *Le fonctionnement même de notre démocratie est également en jeu, car la crédibilité des journaux est remise en cause par la dégradation des conditions de travail et la précarité croissante dans les rédactions ainsi que par l'indigence des politiques de formation et de recrutement qui accompagnent ces grandes manœuvres* »¹⁹⁸⁰.

Lorsqu'il s'agit d'évoquer la précarité, les stratégies de rapprochement au public semblent de plus en plus s'appuyer sur des discours d'autovictimisation ou de dramatisation ; certains osent même aller jusqu'à qualifier avec exagération la situation des journalistes comme relevant de la « *pauvreté* »¹⁹⁸¹. Quel que soit le registre et le ton employé, de l'autovictimisation ou de la dramatisation, tout indique que nous avons affaire à « *un processus de stratégie discursive qui consiste à toucher l'affect du destinataire* »¹⁹⁸². Se décrire en victime revient à se positionner comme « *la conséquence d'un système qui se construit autour [de soi]* »¹⁹⁸³, sans pour autant s'inclure comme partie de ce système. Si, « *dans cet exercice, c'est le regard de l'autre qui joue un rôle déterminant* »¹⁹⁸⁴, c'est parce que, dans une « *société de victimes* »¹⁹⁸⁵, la victimisation est dispensatrice de crédibilité et de prestige. La victime incarne le symbole du « *seul contre tous* » qui, du fait de sa mise en touche du système, suscite le « *zèle compatissant* »¹⁹⁸⁶ du public. Coutumiers de l'instrumentalisation de la victimisation et de la dramatisation dans le cadre de la production de l'information¹⁹⁸⁷, les journalistes semblent s'inspirer de cette stratégie dans le champ des

¹⁹⁷⁹ Charon, J-M., « Journalisme, le défi de l'autorégulation », *Réseaux*, Vol. 18, n° 100, 2000, p. 394.

¹⁹⁸⁰ « Socpresse, France-Antilles, Est Républicain : Les risques des grandes manœuvres », Communiqué du SNJ, 6 décembre 2005.

¹⁹⁸¹ Tailleur, J-P., *Bévues de presse. L'information aux yeux bandés*, Edition du Félin, Paris, 2002, p. 144.

¹⁹⁸² Charaudeau, P., « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen* n°22, 2006, URL : <http://semen.revues.org/2793>, consulté le 13 mars 2012.

¹⁹⁸³ Erner, G., *La société des victimes*, La Découverte, Paris, 2006, p. 10.

¹⁹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁹⁸⁶ Revault d'Allonnes, M., *L'homme compassionnel*, Seuil, Paris, 2008, p. 7.

¹⁹⁸⁷ La tendance au sensationnalisme pointée par de nombreux auteurs depuis les années 1980 en témoignage.

représentations sociales *via* l'intégration de la précarité dans les discours professionnels. L'auto-désignation des journalistes en précaires assure de l'absence d'accointances entre journalistes et sphères proches du pouvoir, dans la mesure où la victime subit davantage le système qu'elle n'en tire parti. La précarité fait ainsi la preuve de l'indépendance des journalistes.

2.2 Pour une différenciation au public : la précarité comme rappel de la responsabilité

Nous venons de voir l'opportunité du groupe professionnel à tirer profit du phénomène de dé-différenciation dans lequel il évolue et l'intérêt d'une convocation de la précarité dans un tel contexte lorsqu'elle est appropriée par auto-désignation. Celle-ci peut constituer une source de crédibilité dans le cadre du réglage des relations avec ceux qui doivent « *compter et coopérer* »¹⁹⁸⁸. Nous avons évoqué précédemment le potentiel différentiel que la dé-différenciation couve. Il apparaît que, dans les discours professionnels autour de l'éthique journalistique, l'évocation de la « responsabilité sociale » des journalistes et sa mise en opposition avec la précarité (la précarité empêcherait la responsabilité) permettent d'insinuer une différenciation de ces derniers vis-à-vis de leur public, mais également vis-à-vis d'une frange de producteurs de contenus évoluant dans le champ journalistique (qui peut également prendre part au public), concurrents de la portion légitime de la population journalistique.

Nous postulons que, dans ce processus de différenciation, l'évocation de la responsabilité sociale des journalistes tient lieu de rappel des positions qui vise à atténuer les angoisses existentielles des professionnels générées par l'horizontalité croissante des rapports d'influence entre les journalistes et leur public. Dans cette optique, l'opération de mise en opposition entre précarité et responsabilité sous-tend l'inacceptable exposition à la fragilité et à l'incertitude d'une profession encline à se considérer comme chargée d'« *une haute responsabilité sociale* »¹⁹⁸⁹, laquelle ne saurait supporter l'ordinarisation qu'une telle exposition ferait courir. Cette mise à distance des journalistes vis-à-vis de leur public évite également une disqualification des professionnels et octroie un renforcement du magistère du groupe professionnel. Dans le même temps, lorsque cette responsabilité sociale est évoquée en contraste avec la précarité, elle réactive une différenciation interne au champ journalistique

¹⁹⁸⁸ Siméant, J., *Op. cit.*, p. 39.

¹⁹⁸⁹ « Le déficit de formation des journalistes exige d'urgentes propositions », Communiqué du SNJ, 13 octobre 2000.

par le renforcement du stigmate de la précarité assigné aux journalistes pigistes. Le « précaire » devient irresponsable du fait même de sa fragilité. La désignation des journalistes pigistes en symbole de la présumée « *précarisation* » offre à la portion légitime de la profession l'occasion de raviver la « *magie sociale* »¹⁹⁹⁰ du métier.

2.2.1 Le stigmate de la précarité comme objet de la responsabilité sociale des journalistes

Alain Kiyindou nous dit que « *la notion de responsabilité sociale se fonde sur la reconnaissance du fait que la vie des individus en société entraîne des interdépendances, ce qui implique des obligations réciproques liées aux relations économiques, politiques et sociales qu'ils entretiennent mutuellement* »¹⁹⁹¹. Dans la majorité des discours professionnels et des discours scientifiques relatifs à la responsabilité sociale des journalistes, cette réciprocité des obligations décrite par l'auteur s'avère absente. On reconnaît l'inscription des journalistes dans un ensemble d'acteurs sociaux, mais en lui conférant des spécificités suggérant la relative supériorité des journalistes dans le champ social, en témoignent les propos de Bernard Delforce :

*« Professionnel d'un métier, le journaliste est aussi, inévitablement, un acteur social ; acteur social au même titre que ses informateurs, le journaliste joue cependant un rôle social spécifique dont les logiques ne sont pas assimilables à celles des autres acteurs sociaux ; enfin, si le journalisme est une activité professionnelle dont on doit examiner les conditions d'exercice, c'est aussi une forme d'écriture sociale qui se distingue des autres par des caractéristiques formelles spécifiques dont on devrait pouvoir identifier les principes fondateurs et les effets sociaux »*¹⁹⁹².

La notion même de responsabilité, du latin *respondere*, pour « *répondre de* » ou « *se porter garant de* », infère l'idée d'une mise sous tutelle d'un individu ou d'un groupe à la charge d'un autre individu ou groupe, différenciant *de facto* les mandataires des mandants. Le « *Principe Responsabilité* »¹⁹⁹³ proposé par la philosophie de la biologie fonde d'ailleurs son modèle de la responsabilité sur le modèle parental basé sur une verticalité de la relation,

¹⁹⁹⁰ Bourdieu, P., *La noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, Paris, 1989.

¹⁹⁹¹ Kiyindou, A., Introduction au dossier « Réduire la fracture numérique, une question de justice sociale ? », *Les Cahiers du numérique*, Vol. 5, n° 1, 2009, p. 12.

¹⁹⁹² Delforce, B., « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, 1996, p. 17.

¹⁹⁹³ Jonas, H., *Le Principe Responsabilité*, Flammarion, Paris, 1998.

donnant ainsi à entendre que « *la responsabilité a pour vis-à-vis spécifique le fragile c'est-à-dire à la fois le périssable par faiblesse naturelle et le menacé sous les coups de la violence historique* »¹⁹⁹⁴.

Les métadiscours des journalistes foisonnent de ce rappel à une différenciation entre tuteurs (journalistes) et pupilles (public). « *Notre responsabilité va jusqu'à gérer les expressions des autres* »¹⁹⁹⁵, assure une journaliste qui se défend de ne pas « *abandonner* » sa responsabilité aux témoins, citoyens ordinaires, qu'elle rencontre. Cette différenciation entre journaliste et public permet de réactiver le mythe du « *lecteur moyen* » et de « *Madame Michu* »¹⁹⁹⁶, où la représentation d'un public intellectuellement et socialement déprécié rassure le groupe professionnel sur son magistère, autant que sur son utilité. Il réaffirme ainsi son rôle qui n'est pas de divertir mais d'informer — « *bien* »¹⁹⁹⁷ si possible — et d'« *éduquer* »¹⁹⁹⁸, puisqu'il est entendu que « *seul l'écrit peut offrir au lecteur à la fois distance critique, profondeur de champ et liberté d'usage* »¹⁹⁹⁹.

La réduction de la précarité aux journalistes pigistes dans les discours professionnels agit dans ce sens. Enclins à se mettre « *en porte-à-faux par rapport à une certaine éthique professionnelle* »²⁰⁰⁰, les journalistes pigistes sont pointés comme vulnérables aux pressions économiques, davantage disposés aux entorses à la déontologie journalistique (l'autocensure et le « *bidonnage* » pour les plus citées). Ces derniers ne peuvent assumer leur responsabilité sociale, celle-ci tombant *hic et nunc* entre les mains de la portion légitime, journalistes titulaires, qui se chargeront de l'endosser pour eux et sur eux, puisque la vulnérabilité des premiers fait l'obligation des seconds²⁰⁰¹. L'on comprend mieux que la portion légitime

¹⁹⁹⁴ Ricœur, P., « Responsabilité et fragilité », *Autres Temps*, n° 36, 1992, p. 8.

¹⁹⁹⁵ Dollé, N., « Saga-cités¹ : une responsabilité sociale assumée », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, 1996, p. 68.

¹⁹⁹⁶ Voir à ce propos, Le Bohec, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2000, pp.210-217.

¹⁹⁹⁷ Dans l'introduction de son essai *Bévues de presse*, le journaliste Jean-Pierre Tailleur dénonce le « *mal informer* », *Op. cit.*

¹⁹⁹⁸ « *L'information, c'est rapporter les faits, c'est éduquer* » affirme le journaliste André Pratte, in *Les oiseaux de malheur, essai sur les médias d'aujourd'hui*, VLB Éditeur, Montréal, 2000, p. 84, cité par Bernier, M-F., « L'idéal journalistique : comment des prescripteurs définissent le « bon » message journalistique », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 16, 2006, p. 19.

¹⁹⁹⁹ *Livre vert des États généraux de la presse*, *Op. cit.*

²⁰⁰⁰ Balbastre, G., « Une information précaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 131-132, 2000, p. 82.

²⁰⁰¹ Hans Jonas caractérise l'obligation de la responsabilité envers l'enfant par le « *on doit élémentaire* », voir Chapitre IV de l'ouvrage *Le Principe Responsabilité*, *Op. cit.*

préfère plus souvent parler de « *précarisation des journalistes* »²⁰⁰² — la précarité est en cours mais non-effective —, et de « *précarité des journalistes pigistes* ».

Le rappel de la responsabilité sociale des journalistes doit être envisagé en relation avec les mutations dont nos sociétés contemporaines font l'objet. Nous avons évoqué précédemment les traits qu'adopte la figure de l'individu moderne, invité à assumer des responsabilités « *relevant auparavant de l'action publique* »²⁰⁰³ et à prendre part à une « *société de responsabilité de soi* »²⁰⁰⁴. L'horizontalisation des rapports d'influence à l'œuvre en temps de dé-différenciation converge vers la formation de cette même figure. Dès lors, la procuration de la responsabilité sociale devient problématique pour les journalistes. Le « *recul de la culture hiérarchique* »²⁰⁰⁵ ne prête pas à renouer avec l'idée d'influence des journalistes sur la société dont Jean-Marie Charon et Arnaud Mercier reconnaissent qu'elle « *constitue bien plus un mythe qu'une réalité démontrable, n'en déplaie à tous ceux qui trouvent intérêt à entretenir cette croyance, à commencer par les journalistes eux-mêmes* »²⁰⁰⁶.

2.2.2 Irresponsabilités des « précaires » et distanciation de la concurrence

Si l'évocation de la responsabilité sociale des journalistes, lorsqu'elle est contrastée avec le stigmate de la précarité assigné aux journalistes pigistes, contribue à conforter le magistère des journalistes sur le public, elle autorise également une distanciation à l'égard de la concurrence figurée par l'« *amateurisme de masse* ». Dans ce sens, Johanna Siméant rappelle que « *la revendication déontologique, par son caractère flou, opère [...] dans un registre de distinction à l'égard d'agents concurrents* »²⁰⁰⁷. L'exploitation de l'argument éthique lié à la responsabilité sociale des journalistes dans les discours professionnels laisse effectivement entrevoir ce dessein, confirmant ainsi que « *le discours éthique ou déontologique arbitre des jeux de pouvoir* »²⁰⁰⁸. Pour preuve, ce communiqué du SNJ titré « Frontières des métiers : la responsabilité des journalistes n'est pas négociable » a pour objet de faire la démonstration du monopole de la responsabilité par les journalistes « *dignes de ce nom* », en prétendant

²⁰⁰² Voir l'analyse des usages de la précarité et de ses dérivés lexicaux par le SNJ dans le chapitre précédent.

²⁰⁰³ Ehrenberg, A., *L'individu incertain*, Calmann-Lévy, Paris, 1995, p. 14.

²⁰⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁰⁵ *Ibid.* p. 169.

²⁰⁰⁶ Charon, J.-M., Mercier, A., « Pour en finir avec le « pouvoir des journalistes », *Hermès*, n° 35, 2003, p. 29.

²⁰⁰⁷ Siméant, J., *Op. cit.*, p. 39.

²⁰⁰⁸ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003, p. 21.

qu' « être journaliste c'est respecter des pratiques professionnelles, transmettre au public une information qui n'a pas été dénaturée en raison de l'empilement des tâches, ou parce qu'elle n'a pas été traitée par des professionnels compétents »²⁰⁰⁹.

Cette revendication au monopole de la responsabilité sociale des journalistes se fait d'autant plus impérieuse dans un contexte de dé-différenciation où, nous l'avons dit, la légitimité des journalistes est profondément remise en question à l'échelle de l'entreprise médiatique (les productions amateurs sont reprises et valorisées par celles-ci) autant qu'à l'échelle sociale. Florence Le Cam a d'ailleurs montré avec pertinence que les nouvelles concurrences auxquelles se heurtent les journalistes amènent ces derniers à raviver un discours déontologique traversé par « un double renforcement de deux composantes centrales du groupe : l'attachement à la responsabilité sociale des médias et à la liberté de presse et d'expression »²⁰¹⁰. Ce discours sur l'attachement à la responsabilité sociale trouve davantage de solidité lorsqu'il est couplé d'une mobilisation du stigmate des journalistes pigistes en précaires²⁰¹¹.

Procédant à des « corrélations illusives »²⁰¹² entre précarité et responsabilité, professionnels et scientifiques semblent s'accorder sur le principe selon lequel les journalistes pigistes, dépeints comme « démunis »²⁰¹³ et « précaires par excellence »²⁰¹⁴, ne sauraient être en mesure d'assurer « des prises de position éclairées en matière politique, économique et sociale »²⁰¹⁵ puisque celles-ci seraient ternies par la (dite) survie qui les anime. Ainsi, privés

²⁰⁰⁹ « Frontières des métiers : la responsabilité des journalistes n'est pas négociable », Communiqué du SNJ, 13 octobre 2001.

²⁰¹⁰ Le Cam, F., « États-Unis : les weblogs d'actualité ravivent la question de l'identité journalistique », *Réseaux*, n° 138, 2006, p. 148.

²⁰¹¹ Rappelons ici la brèche que constitue la pige pour l'entrée au sein du champ journalistique des concurrents au journalisme professionnel.

²⁰¹² Nous faisons ici référence aux travaux menés par Hamilton qui caractérise les « corrélations illusives » par une tendance à la surestimation d'un lien existant entre deux éléments (caractéristiques, comportements, événements, etc.) alors que ceux-ci ne présentent aucune corrélation objectivement décelable. Ces « corrélations illusives » auraient pour effet un renforcement des stéréotypes, à l'exemple du mythe répandu voulant que les femmes aient une conduite au volant plus irresponsable que les hommes, alors même que l'ensemble des statistiques routières démontrent le contraire, in Hamilton, D.L., Rose, T.L., « Illusory correlation and the maintenance of stereotypic beliefs », *Journal of Personality and social psychology*, n° 39, pp. 832-845.

²⁰¹³ Péliissier, N., *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte International*, Bruylant, Bruxelles, 2008, p. 162.

²⁰¹⁴ « Mortelle précarité », Communiqué de la CGT-Bayard Presse rédigé par Antoine Peillon, représentant syndical CGT et journaliste à Bayard Presse, membre du Bureau national du Snj-CGT, URL : <http://www.cgtbayard.org/mortel.htm>, consulté le 7 juin 2008.

²⁰¹⁵ Bernier, M., *Les planqués : le journalisme victime des journalistes*, VLB Éditeur, Montréal, 1995, p. 28.

de « lumière »²⁰¹⁶, ils seraient donc incapables d'honorer le « *contrat social* »²⁰¹⁷ qui les lie au public. Plus qu'une « *misère de position* », leur (présumée) « *misère sociale* »²⁰¹⁸ les conduirait à s'adonner plus facilement à toutes sortes de pratiques « *impures* »²⁰¹⁹, à rompre le « *rapport de confiance de la responsabilité* »²⁰²⁰ que tout journaliste « *digne de ce nom* » entretiendrait avec le public, et à ainsi finir de miner la légitimité, déjà chancelante, de la profession dans son ensemble²⁰²¹.

La stigmatisation des journalistes pigistes en précaires, portant le « *discrédit* »²⁰²² sur ces derniers, est accentuée dans les discours par l'irresponsabilité, comme disposition à « *être incapable de porter la responsabilité, donc ne pas pouvoir être tenu pour responsable* »²⁰²³, dont une part de stigmatisés même témoigne²⁰²⁴ et dont les propos sont largement répercutés par les chercheurs. « *Tous ces jeunes entrants dans la profession, les précaires, les isolés [...] n'ont d'autres choix que d'accepter des conditions de production peu favorables à leur épanouissement professionnel et [...] évoluent dans des environnements où la déontologie est un luxe. Nous ne saurions, bien évidemment, leur jeter la pierre* »²⁰²⁵ avance avec mansuétude Alexandrine Civard-Racinais. Ce type de discours érige l'irresponsabilité supposée des journalistes à la pige en « *symbole du stigmaté* » qui finit d'« *attirer l'attention sur une faille honteuse* »²⁰²⁶ et qui forme à la fois un opérateur de différenciation, et un autre, de hiérarchisation : si « *l'archétype de la responsabilité* »²⁰²⁷ est le modèle parental, souligner

²⁰¹⁶ En référence au chapitre de Jean-Baptiste Legavre, « Des travailleurs de l'ombre. Le "poids" des pigistes encartés dans l'univers de la communication », in Kaciaf, N., Legavre, J-B. (dir.), *Communication internet et changement*, L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 97-117.

²⁰¹⁷ *Ibid.*

²⁰¹⁸ *Ibid.*, p. 117.

²⁰¹⁹ *Ibid.*

²⁰²⁰ Jonas, H., *Op. cit.*, p. 184.

²⁰²¹ Selon Denis Ruellan, les professions de la communication constituent « *une sorte de pôle négatif concentrant tout ce à quoi le métier prétend s'opposer* », in *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 128.

²⁰²² Goffman, E., *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 59.

²⁰²³ Jonas, H., *Ibid.*, p. 183.

²⁰²⁴ Balbastre, G., « Une information précaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 131-132, 2000, pp. 76-85. En ce qui nous concerne, nous avons recueilli davantage de témoignages de journalistes pigistes et responsables de rédaction reconnaissant un engagement et une responsabilité plus développés chez les journalistes pigistes que chez les journalistes titulaires ; un journaliste ancien titulaire nous confie dans ce sens : « *J'ai toujours observé de la part des pigistes beaucoup plus d'engagement au niveau du travail et du rendu que les titulaires, qui savent que finalement s'ils font pas un bon truc, ils risquent moins leur poste* », Entretien du 30 septembre 2009.

²⁰²⁵ Civard-Racinais, A., *La déontologie des journalistes, principes et pratiques*, Ellipses, Paris, 2003, cité par Patrick Bloche dans le rapport sur l'indépendance des rédactions fait au nom de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, n° 2939, 2010, p. 15.

²⁰²⁶ Goffman, E., *Ibid.*, p. 59.

²⁰²⁷ Jonas, H., *Ibid.*, p. 200.

avec clémence l'irresponsabilité des journalistes pigistes, ainsi dédouanée par la précarité, engage à leur infantilisation. Myriam Revault d'Allonnes a donc raison d'interroger l'argument compassionnel comme « *un des fondements avoués de la légitimité du pouvoir* »²⁰²⁸.

Cette sollicitude affichée renforce l'illusion d'une acception « chrétienne »²⁰²⁹ de la responsabilité sociale des journalistes, c'est-à-dire une responsabilité qui « *passé par la défense des plus démunis et des marginaux de la société [...] et la diffusion des points de vue des minorités* »²⁰³⁰, compte tenu que « *le fragile appelle [...] à l'action* »²⁰³¹. Dans cette optique, les journalistes pigistes font figure de « *parias* »²⁰³² qui, « *déchargés du "souci du monde"* », sont condamnés à une « *perte en monde* »²⁰³³; en revanche, ceux qui leur témoignent miséricorde et bienveillance se placent, dans la différence, « *dans le monde : ils en assument la responsabilité* »²⁰³⁴.

Cette acception « religieuse » de la responsabilité sociale des journalistes recoupe d'ailleurs celle d'« *utilité sociale* »²⁰³⁵ soumise par Thierry Watine. L'auteur souligne la « *forte valeur ajoutée* » que présente la revendication d'une telle utilité pour ceux qui la promeuvent, les distinguant « *nettement* » de leurs collègues du fait de ne plus privilégier un « *mode de gratification professionnelle non plus fondé sur la seule estime de leurs hiérarchies ou de leurs pairs (collègues ou concurrents), mais sur le renouveau de leur relation avec le public. Lequel passe par le souci, forcément motivant, de servir avant de se "se" servir* »²⁰³⁶. La stigmatisation des journalistes pigistes en précaires dans les discours professionnels projette ainsi l'attention sur les « *contraintes vicieuses* » auxquelles ne résisterait pas la frange illégitime de la profession journalistique, pour finir par valoriser ceux qui les dénoncent avec la bonté de l'indulgence car « *le discours compassionnel fait couple avec son autre, avec son symétrique inversé : le discours stigmatisant les profiteurs, les paresseux, les assistés* »²⁰³⁷. Si au rang des pratiques, la précarité constituerait une « *contrainte vicieuse* », sa mobilisation

²⁰²⁸ Revault d'Allonnes, M., *L'homme compassionnel*, Seuil, Paris, 2008, p. 48.

²⁰²⁹ Bernier, M-F., *Éthique et déontologie du journalisme*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004, p. 82.

²⁰³⁰ *Ibid.*

²⁰³¹ Ricoeur, P., « Responsabilité et fragilité », *Autres Temps*, n° 76-77, 2003, p. 128.

²⁰³² Myriam Revault d'Allonnes utilise le terme en référence aux travaux d'Hannah Arendt sur les peuples « *parias* » désignant tous groupes exclus ou marginalisés.

²⁰³³ Revault d'Allonnes, M., *Ibid.*, p. 26.

²⁰³⁴ *Ibid.*, p. 27.

²⁰³⁵ Watine, T., « Journalistes : une profession en quête d'utilité sociale », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, 1996.

²⁰³⁶ *Ibid.*, p. 39.

²⁰³⁷ Revault d'Allonnes, M., *Op.cit.*, p. 62.

dans les discours de ceux qui la dénoncent avec « *pitié* »²⁰³⁸, mais sans solidarité²⁰³⁹, serait signe de vertu.

²⁰³⁸ Myriam Revault d'Allonnes distingue la pitié de la compassion : la pitié est politique et relève d'une extériorité, « *une sorte de présence absente* », alors que la compassion s'inscrit dans le « *règne de la similitude* » : « *Lorsque nous éprouvons de la compassion, nous sommes frappés des souffrances d'autrui comme si elles étaient contagieuses, alors que la pitié consiste à s'en attrister sans être touché dans sa chair* », *Ibid.*, p.36, 38 et 53.

²⁰³⁹ « *La pitié n'est pas solidarité* » énonce Myriam Revault d'Allonnes, in *Ibid.*, p. 54.

Conclusion - Chapitre 6

Au cours de ce chapitre, les « *dissonances* » relevées dans les discours autour de la pige et des journalistes pigistes ont été justifiées par le difficile ajustement auquel se livrent les acteurs du champ journalistique entre des temporalités de presse différentes (une presse en tant que secteur marchand face à une presse en tant qu'institution sociale à visée démocratique). Ces dissonances semblent s'amplifier en phase de dé-différenciation, phase marquée par une confusion des statuts, des rôles, mais aussi des pratiques professionnelles et un nivellement des positions sociales. L'horizontalisation des relations sociales décline les institutions sociales et démocratiques « *sur le même pied* »²⁰⁴⁰ que d'autres composantes de la société et arase les rapports d'influence : « *La démocratie fait porter au citoyen/consommateur le poids moral de la souveraineté qu'elle lui attribue. Il n'y a donc pas de raison d'autoriser quelqu'un (par hypothèse, les médias) à les éduquer* »²⁰⁴¹ en déduit François Demers. De là, la perception d'une « *"crise" multiforme des institutions — dont les médias et le journalisme — dans les régimes démocratiques* »²⁰⁴² conduit ceux qui constituaient jusqu'ici des figures d'autorité et de pouvoir à se résoudre à la « *proximité* », « *sentiment diffus de la nécessité d'une rupture avec ce qui serait son opposé : la distance, la hauteur* »²⁰⁴³, dans une tentative de « *reconstitution* »²⁰⁴⁴ de leur légitimité « *contestée* »²⁰⁴⁵.

Au sein du champ journalistique, cette « *proximité* » se concrétise par des discours identitaires de la profession proches de l'« *ordinaire* ». Dans cette démarche, la mise en discours de la précarité, de par sa « *puissance [...] dans les représentations ordinaires du monde social* »²⁰⁴⁶ et l'usage « *immodéré* »²⁰⁴⁷ qu'en font les acteurs sociaux portant à sa

²⁰⁴⁰ Demers, F., « La communication publique, un concept pour repositionner le journalisme contemporain », *Les Cahiers du journalisme*, n° 18, 2008, p. 217.

²⁰⁴¹ *Ibid.*, p. 222.

²⁰⁴² *Ibid.*, p. 225.

²⁰⁴³ Rosanvallon, P., *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Seuil, Paris, 2008, p. 268.

²⁰⁴⁴ *Ibid.*

²⁰⁴⁵ Neveu, E., *Sociologie du journalisme*, La Découverte, Paris, 2004, p. 100.

²⁰⁴⁶ Bouffartigue, P., « Précarités professionnelles et action collective », *Travail et Emploi*, n° 116, 2008, p. 33.

²⁰⁴⁷ Barbier, J-C., « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, Vol. 2, n° 46, 2005, p. 369.

« banalisation », garantit l'attribution d'une « surface de visibilité publique »²⁰⁴⁸ dont l'existence et l'identité des groupes et des individus deviennent progressivement tributaires. Tirant parti de l'« unanimité sociale »²⁰⁴⁹ autour de la précarité, les journalistes opèrent un glissement de son usage sur le territoire identitaire en l'inscrivant dans un discours déontologique.

L'appropriation de la précarité dans les discours professionnels, par identification ou stigmatisation, nous informe de la tournure identitaire que prend le discours déontologique, corroborant ainsi la proposition de Denis Ruellan d'une conception de la déontologie comme « discours identitaire »²⁰⁵⁰. En effet, si le discours déontologique est une « représentation livrée à la société »²⁰⁵¹, la référence à la précarité qui y est faite nous conduit à supposer une mobilisation de la précarité à des fins identitaires. De sorte que la convocation de la précarité dans le discours déontologique participerait à la dotation au groupe professionnel d'une « réponse collective à une question sociale : qui sommes-nous que d'autres ne sont pas »²⁰⁵². Cette dernière observation nous permet de mieux saisir l'ambivalence des discours autour de la précarité, hésitant entre attraction (par auto-désignation quand il s'agit du « rapprochement au public ») et répulsion (par stigmatisation quand il s'agit de se distancier d'autres groupes considérés comme illégitimes). Se dessine en filigrane l'enjeu sous-jacent à cette convocation de la précarité dans un contexte de dé-différenciation : celui de renforcer le rôle de la déontologie comme « instrument de l'action politique en vue de construire [ou pérenniser] un ordre »²⁰⁵³, précisons un ordre social et professionnel.

Plusieurs éléments nous permettent d'avancer que la mobilisation de la précarité dans les métadiscours des journalistes relève avant tout d'une « prophétie sociale »²⁰⁵⁴ traduisant l'angoisse collective de déclassement social de la part d'un groupe dont les membres, nous le savons, sont majoritairement issus de milieux favorisés, tant sur le plan social que culturel. Nombre de travaux ont mis en évidence le fait que les groupes sociaux gagnés par la « peur

²⁰⁴⁸ Demers, F., *Op.cit.*, p. 221.

²⁰⁴⁹ Barbier, J-C., *Op. cit.*, p. 357.

²⁰⁵⁰ Ruellan, D., *Nous, journalistes*, PUG, Grenoble, 2011, p. 17.

²⁰⁵¹ *Ibid.*

²⁰⁵² *Ibid.*, p. 21.

²⁰⁵³ *Ibid.*, p. 18.

²⁰⁵⁴ Tasset, C., « Entre sciences sociales, journalisme et manifestes. La représentation de groupes sociaux réputés émergents dans la France des années 2000 », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2012, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2011-supplement/Tasset/Tasset.pdf, consulté le 23 mars 2012.

du déclassement »²⁰⁵⁵, majoritairement les classes moyennes et supérieures, travaillent à faire valoir des qualités citoyennes en revendiquant leur attachement aux normes morales²⁰⁵⁶. Le recours discursif à la précarité, notion qui « *tend ces dernières années à s'autonomiser dans le débat public* »²⁰⁵⁷, n'est pas anodin. Son intérêt réside dans la nature de la notion comme « *catégorie en vogue* »²⁰⁵⁸ s'imposant progressivement « *comme le référentiel du débat public pour parler de la question sociale* »²⁰⁵⁹ et octroyant, de ce fait, une médiatisation facilitée — d'ailleurs souvent dramatisée — par un consensus généralisé. Sans cautionner l'argumentation des deux essayistes, Anne et Marine Rambach, à propos d'une « *prolétarianisation* » des journalistes classant ces derniers dans une catégorie « *morale* » et « *politique* »²⁰⁶⁰ d' « *intellos précaires* », l'expression de « *schizophrénie sociale* »²⁰⁶¹ pourrait s'imposer pour les journalistes, sans pour autant partager le sens que les deux auteures lui donnent. Celle-ci rejoindrait et élargirait finalement l'idée de « *schizophrénie professionnelle* »²⁰⁶² que Denis Ruellan propose pour évoquer l'écartèlement du groupe professionnel des journalistes entre fonction auto-attribuée et réalité du métier.

« *Phénomène global et diffus qui, en gouvernant l'imaginaire des individus et des groupes, commande de très nombreux comportements et mouvements sociaux* »²⁰⁶³, la « peur du déclassement », laquelle repose sur des faits bien réels mais « *en extrapole le sens et en redouble l'ampleur* »²⁰⁶⁴, agit dans une logique paradoxale, qui reste néanmoins cohérente : les acteurs l'éprouvant balancent entre une attitude de devancement et une autre de résignation que nous pouvons rapprocher du tiraillement des acteurs du champ journalistique entre modernité (mouvement) et légitimation (maintien). Les groupes produisent alors « *une*

²⁰⁵⁵ Maurin, E., *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Seuil/La République des idées, Paris, 2009.

²⁰⁵⁶ Beaud, S., Pialoux, M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard, Paris, 1999.

²⁰⁵⁷ Boumaza, M., Pierru E., « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, Vol.1, n° 65, 2007, p. 9.

²⁰⁵⁸ *Ibid.*

²⁰⁵⁹ *Ibid.*

²⁰⁶⁰ Tasset, C., *Op. cit.* Précisons ici que la rhétorique dans laquelle s'inscrit cette catégorie rappelle pour beaucoup celle du « prolétariat intellectuel » des années 1930 évoquée en première partie de ce mémoire. Voir à ce propos, Chatriot, A., « La lutte contre le "chômage intellectuel" : l'action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) face à la crise des années trente », *Le Mouvement Social*, n° 214, 2006, pp. 77-91.

²⁰⁶¹ Les deux auteures la caractérisent par l'écart entre statut et revenus, in Rambach, A. et M., *Les intellos précaires*, Stock, Paris, 2001.

²⁰⁶² Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p. 223.

²⁰⁶³ Maurin, E., *Op. cit.*, p. 6.

²⁰⁶⁴ *Ibid.*

évaluation pessimiste de [leur] propre position sociale, qui peut avoir des conséquences sur la façon dont on perçoit l'ordre social »²⁰⁶⁵, d'où le recours à un discours déontologique. Dans le cas des journalistes, cela explique leur morosité affichée depuis plus d'une décennie. Dans le même temps, les groupes sociaux inquiétés (ou frustrés par devancement) par un déclassement assoient leur domination via « la stigmatisation des catégories les plus proches, qui sont aussi les plus menaçantes, du fait, justement, de cette proximité »²⁰⁶⁶. Robert Castel explique ainsi que « le ressentiment ne prédispose pas à la générosité, ni à la prise de risques. Il induit une attitude défensive qui refuse la nouveauté, mais aussi le pluralisme et les différences. Dans les relations qu'elles entretiennent avec les autres groupes sociaux, plutôt que d'accueillir la diversité qu'ils présentent, ces catégories sacrifiées cherchent des boucs émissaires qui pourraient rendre compte de leur déréliction »²⁰⁶⁷. Ces derniers propos signifient combien la dé-différenciation peut être porteuse de différenciation en « intervenant épisodiquement dans un processus de différenciation englobant »²⁰⁶⁸.

Nos propos restent limités par la difficulté de rapporter des chiffres fiables quant au taux de chômage des journalistes²⁰⁶⁹. Sans tenir compte du chômage d'insertion vérifiable dans un panel de professions toujours plus large, y compris chez les cadres supérieurs²⁰⁷⁰, le marché du travail journalistique apparaît sensiblement épargné par le chômage²⁰⁷¹. Contrairement à la plupart des marchés du travail, celui journalistique se compose de plusieurs segments d'emploi qui viennent compenser le risque de non-emploi, entendu comme une cessation de travail. Un journaliste sans emploi normé (CDI à temps plein) a la possibilité de se rabattre sur la pige, sur des formes d'emploi temporaire classique (CDD) ou sur le statut d'indépendant (qui préexistait au statut d'auto-entrepreneur). Ce qui explique que « nombre de [journalistes] chômeurs essaient de rester sur le marché du travail en travaillant à la pige,

²⁰⁶⁵ Staerklé, C. et al., « Régulation disciplinaire et redistributive : le double effet du sentiment de vulnérabilité matérielle », *Bulletin de psychologie*, Vol. 5, n° 491, 2007, p. 398.

²⁰⁶⁶ *Ibid.*, p. 399.

²⁰⁶⁷ Castel, R., *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé*, Seuil, Paris, 2003, p. 51.

²⁰⁶⁸ Joas, H., *La créativité de l'agir*, Éditions du Cerf, Paris, 1999, p. 243.

²⁰⁶⁹ La Commission nationale de reclassement des journalistes (CNRJ) attachée au Pôle Emploi rapportent 4 722 journalistes inscrits à Pôle Emploi au 18 mars 2010, et la CCIJP, 1302 journalistes encartés demandeurs d'emploi.

²⁰⁷⁰ Voir à ce propos l'article « Polytechniciens, énarques... et malgré tout chômeurs », *Le Monde*, 4 janvier 2012.

²⁰⁷¹ D'après les statistiques de la CCIJP au 4 janvier 2011, les journalistes déclarés au chômage représentent 4,1% (3,8% en 2009, 3,3% en 2000), chiffres de moitié inférieur au taux national de demandeurs d'emploi en France pour la même période. Certains chercheurs rapportent un « fort taux de chômage » chez les journalistes tout en reconnaissant la difficulté d'apporter des chiffres fiables, à l'instar de Jacques Le Bohec.

ce qui leur permet d'obtenir une carte de pigiste et non une carte de chômeur »²⁰⁷² et qu'ils puissent se permettre de ne pas « s'abandonner au confort précaire des allocations chômage »²⁰⁷³.

L'expansion de ces formes d'emploi dites « atypiques » bouleverse, certes, l'acception générale des normes d'emploi promues depuis la généralisation de la figure salariale typique instituée dès la fin du XIX^{ème} siècle. Force est d'admettre qu'elle reste toutefois inscrite dans le cadre de l'emploi. Dépassant les bordures normatives du portrait idéaltypique salarial, ces formes d'emploi n'en demeurent pas moins des modalités d'exercice professionnel effectif et formel. Avant le développement de l'industrialisation de la presse et de la rationalisation du journalisme, celles-ci revêtaient une portée structurelle au sein des professions intellectuelles, comme le confirme Olivier Pilmis lorsqu'il précise que « la représentation paradigmatique de la vie de bohème a toutefois longtemps fait de certaines formes de précarité non seulement une propriété de ces métiers mais une condition de l'excellence des individus les exerçant »²⁰⁷⁴. Aujourd'hui, elles sont jugées indignes aux yeux d'une profession en « apesanteur existentielle »²⁰⁷⁵ qui s' imagine encore d'exception, alors que tout porte à croire que « le journalisme devient une profession presque comme une autre »²⁰⁷⁶.

²⁰⁷² Leteinturier, C. et al. « La production journalistique et son environnement : le cas de l'information générale et politique, entre 1990 et 2010 », *Le Temps des médias*, n°14, 2010, p. 280.

²⁰⁷³ Propos d'un journaliste cité in Le Bohec, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 251.

²⁰⁷⁴ Pilmis, O., *L'organisation de marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pigo et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 178.

²⁰⁷⁵ Pélissier, N., « La surexposition aux paradoxes pragmatiques : force ou faiblesse de la profession journalistique », in Le Bœuf, C., *Rencontre de Paul Watzlawick*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 181.

²⁰⁷⁶ Champagne, P., « La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, n° 17-18, 1995, p. 220.

Conclusion - Partie II

À l'issue de cette seconde partie, l'hypothèse d'une différenciation socio-professionnelle appuyée sur le stigmate de la précarité se confirme. L'alimentation de ce stigmate participe effectivement de stratégies initiées par les acteurs dominants du champ journalistique, toutes orientées vers une adaptation à des mutations socio-économiques déstabilisantes au sein des industries culturelles. Elle ne s'effectue pas sans le concours des stigmatisés, mais fait, au contraire, appel à l'intériorisation des normes édictées par l'idéologie dominante à laquelle ces derniers semblent se soumettre sans résistance apparente. En prenant part à l'« espace stratégique d'action » des acteurs dominants du champ journalistique, ce que nous avons qualifié de « fabrique de la précarité » procède de logiques de différenciation qui passent par la formation de représentations stigmatisantes, à l'aide de discours et de pratiques qui respectent une circulation descendante en s'amorçant dans les sphères dominantes du champ. La limitation de la représentation des journalistes pigistes à la précarité et l'équation simplifiée et réductrice de la pige comme vecteur de précarité illustrent clairement le fait que « *la représentation d'une unité est la production d'une différence* »²⁰⁷⁷.

L'édification de la figure du journaliste pigiste en agent fatalement précaire n'est finalement que la traduction moderne d'un « *malaise* »²⁰⁷⁸ des acteurs dominants face au changement (injonction à la modernisation) et l'expression de leur incertitude quant à la préservation de leur légitimité au sein du champ, et même au-delà, au sein de la société. En renvoyant à des schèmes de représentations socialement construits, la stigmatisation des journalistes pigistes permet d'occulter la progressive rationalisation du métier journalistique et de préserver ainsi une part de l'identité mythique du journalisme.

En figeant la pige comme dysfonctionnement, l'enjeu est d'évacuer une réalité : celle que « *bien que soumise à la domination du capital, la conception des marchandises culturelles ne*

²⁰⁷⁷ Luhmann, N., *Ökologische Kommunikation*, cité par Joas, H., *La créativité de l'agir*, Éditions du Cerf, Paris, 1999, p. 253.

²⁰⁷⁸ Champagne, P., « La construction médiatique des "malaises sociaux" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 90, n° 90, 1991, pp. 64-76.

relève pas, de façon majoritaire, de la loi du salariat»²⁰⁷⁹. Il s'agit, au travers de la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires, de donner l'illusion que la presse, en tant qu'institution sociale, est (encore) une filière d'exception en termes de formes d'emploi et de normes de production. Il est pourtant désormais incontestable qu'elle tend à se rapprocher d'autres filières des ICIC²⁰⁸⁰ en s'exposant ainsi à sa banalisation. Elle ne déroge de la sorte pas au constat fait par Pierre Moeglin que « *l'incertitude est omniprésente dans les industries et marchés culturels [...] Ni la précision croissante du marketing, ni l'importance accordée à la promotion sur les produits phares, ni la sophistication des dosages au sein des œuvres entre éléments familiers des consommateurs et éléments inédits, ni le star system et la création artificielle de la rareté ne constituent de protections à toute épreuve [...]. L'incertitude résulte certes des conditions dans lesquelles les goûts se forment, selon les fluctuations de la mode, les hasards de l'actualité et les phénomènes de distinction sociale. Fait aggravant, les produits culturels ne répondent à aucun besoin primaire et leur valeur symbolique l'emporte sur leur valeur d'usage* »²⁰⁸¹.

L'idéologie du stigmaté dont les journalistes pigistes font l'objet est ainsi à interpréter comme le signe d'une prise de conscience de la part des acteurs de la fragilité des marchés dans lesquels ils s'inscrivent. Elle est également à situer « *dans un contexte d'affrontement pour le travail sur le marché de l'information et de la communication* »²⁰⁸², affrontement qui précède l'émergence de l'« *amateurisme de masse* ». On réalise alors que la pige et ses pratiquants constituent un des axes autour desquels la profession s'est construite et négociée, et que cette négociation subsiste dans les discours et pratiques.

Si nous avons perçu l'utilité de la précarité en tant qu'« *arme stratégique* »²⁰⁸³ qui ouvre la voie vers une interprétation de l'évolution des rapports de force au sein du champ journalistique et de leur formalisation, nous avons, aussi et surtout, mis en exergue son potentiel analytique en tant qu'objet inscrit dans le cadre matriciel de la différenciation.

²⁰⁷⁹ Miège, B., *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*, PUG, Grenoble, 2000, p. 29.

²⁰⁸⁰ Rebillard, F., « L'externalisation des activités de création dans les ICIC. A propos de tendances observables dans le secteur de la presse », OMIC, 2006, URL : http://www.observatoire-omic.org/pdf/Rebillard_externalisation_activites_creation_ICIC.pdf, consulté le 13 juin 2011.

²⁰⁸¹ Moeglin, P., « Des modèles socio-économiques en mutation », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 152.

²⁰⁸² Ruellan, D., in Hervouet, L. et al. « Former pour un nouveau métier », *Projet*, Vol. 1, n° 290, 2006, p. 79.

²⁰⁸³ Olivesi, S., *La communication au travail. Critique des nouvelles formes de pouvoir dans l'entreprise*, PUG, Grenoble, 2006, p. 16.

L'entrée de la précarité offre à la fois « *une grille d'analyse et un modèle de discours* »²⁰⁸⁴ donnant lieu à une approche plus fine des logiques sociales à l'œuvre et en évolution au sein d'un champ. Cela nous a permis d'appréhender la précarité comme le « référent » contemporain d'une matrice de la différenciation qui trouve racine dans un terreau socio-économique cultivé simultanément par le changement socio-culturel, la crise et la modernisation des sociétés²⁰⁸⁵, phénomènes auxquels les acteurs de presse sont singulièrement soumis, et auxquels ils doivent s'adapter, en tant que membres d'une entité relevant tantôt d'une institution sociale, tantôt d'une organisation.

La précarité est, d'un côté, valorisée pour insister sur le caractère d'abnégation de la presse et du journalisme et se défendre d'une quelconque influence politique ou économique et, de l'autre, dénoncée comme nuisant au rôle démocratique de la presse. On vérifie là combien la précarité est « *porteuse d'interprétations plurielles* »²⁰⁸⁶ et peut donner lieu à « *des formes d'utilisation idéologiques, politiques* »²⁰⁸⁷. Si l'on renvoie la notion de précarité à l'incertitude et au risque, au danger d'un basculement dans l'exclusion, il est possible d'en déduire que sa convocation dans les discours émanant du champ fait sens dans un contexte où la presse écrite est délégitimée, où on la dit « menacée », « à sauver », « amenée à disparaître ». En portant la lumière sur les journalistes, c'est le journalisme et la presse que l'on tente de sauver de l'exclusion de l'espace public et du débat social.

Notre approche de la précarité a voulu se distancier d'une appréhension du réel sous un angle exclusivement économique. En suivant les préconisations faites par Dominique Marchetti dans le cadre de son étude des positions des spécialités dans les hiérarchies professionnelles, nous avons, dans cette partie, opté pour l'observation d'une combinaison de paramètres relevant à la fois des « *hiérarchies internes* » au champ, « *qui renvoient au prestige professionnel* », et de celles « *externes* », « *qui sont liées à des logiques sociales, économiques, voire politiques* »²⁰⁸⁸. La prise en considération de la « *polythétie* »²⁰⁸⁹ de la

²⁰⁸⁴ Olivesi, S., *Op.cit.*, p. 117.

²⁰⁸⁵ Martuccelli, D., *Sociologies de la modernité*, Gallimard, Paris, 1999, p. 188.

²⁰⁸⁶ Bresson, M., « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales « d'entre-deux » », *SociologieS*, avril 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/3421>, consulté le 18 mars 2012.

²⁰⁸⁷ *Ibid.*

²⁰⁸⁸ Marchetti, D., « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, n° 111, 2002, p. 32.

²⁰⁸⁹ De Certeau définit la polythétie au sens de Bourdieu : « *La même chose a des emplois et des propriétés qui varient selon les combinaisons où elle entre* », in De Certeau, M., *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 2005, p. 88.

précarité a donné lieu à une objectivation des réalités sociales, réalités auxquelles les acteurs dominants du champ journalistique contribuent à la construction.

Choisir de ne pas nous laisser dominer par les mots nous a donné l'opportunité d'attirer l'attention sur le paradoxe que révèle le discours contemporain sur la précarité, lequel dépasse le périmètre du champ journalistique : ce discours « *manifeste en réalité que plus le salariat s'institutionnalise, devient une activité sociale réglée et stable, plus il se généralise à toute la population, plus les exceptions à la stabilité deviennent difficilement supportables : la violence du discours sur la précarité est inversement proportionnelle à l'importance réelle du phénomène* »²⁰⁹⁰. Dans ce sens, la généralisation de l'usage du vocable dans les discours émanant du champ journalistique, en tant qu'« *univers prestigieux et privilégié* »²⁰⁹¹, témoigne de la volonté farouche des acteurs du champ de maintenir l'ordre social et leur position « *exceptionnelle* »²⁰⁹² au sein de la société, quitte à supporter un « *sentiment d'imposture, une curieuse sensation de ne jamais être parfaitement à sa place* »²⁰⁹³. Il semble finalement que l'importance prise par la précarité dans les discours professionnels trahisse l'angoisse partagée par les acteurs du champ d'être contraints à « *reconnaître dans l'autre non pas seulement l'altérité, mais une figure de ce [qu'ils ont] sacrifié dans [le] chemin vers la modernisation, dont l'efficacité et la brutalité s'expliquent par la volonté de construire toute la société sur des couples d'opposition fortement hiérarchisés dont le terme supérieur désigne l'agent rationnel et le terme inférieur l'agent irrationnel, qui doit être dominé* »²⁰⁹⁴.

En outre, en appréciant la progression de la mise en discours de la précarité par les acteurs du champ journalistique, nous relevons que celle-ci a trouvé dans les discours scientifiques les arguments nécessaires à sa légitimation et à sa médiatisation. Si la parution de l'ouvrage *Journalistes précaires* d'Alain Accardo en 1998 est venue confirmer l'intérêt, encore balbutiant à l'époque, des recherches françaises pour une socioanalyse des « *déboires du journaliste ordinaire* »²⁰⁹⁵, il a, selon nous, surtout servi de caution inespérée à des discours professionnels qui, se prétextant auto-réflexifs, se sont avérés propices à une actualisation des

²⁰⁹⁰ Sellier, F., *La Confrontation sociale en France 1936-1981*, PUF, Paris, 1984, p. 130.

²⁰⁹¹ Bourdieu, P., *La Misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, p. 11.

²⁰⁹² Ruellan, D., « Les frontières d'une vocation », in Ruellan, D. et al. (dir.), *Stars, scribes et scribouillards*, Syros, Paris, 1994, p. 271.

²⁰⁹³ *Ibid.*

²⁰⁹⁴ Touraine, A., Introduction à l'ouvrage de Hans Joas, *La créativité de l'agir*, Éditions du Cerf, Paris, 1999, p.VI.

²⁰⁹⁵ Pélissier, N., *Journalisme : avis de recherche. La production scientifique française dans son contexte International*, Bruylant, Bruxelles, 2008, p. 161.

hiérarchies professionnelles et à la mise en lumière d'un groupe professionnel en mal de reconnaissance et de visibilité. L'écho promotionnel que les professionnels ont d'ailleurs donné à l'ouvrage, reprenant à leur compte et avec dramatisation les notions victimisantes de « *prolétarianisation* » ou « *précarisation* » citées par Accardo, en atteste. Aucun relais n'a cependant été donné aux propos du sociologue lorsqu'il relativisait la réalité de celles-ci trois ans après la parution de l'ouvrage dans une critique sans appel du journalisme contemporain dont nous ne pouvons résister à rapporter un extrait significatif :

« Quel crédit peut-on accorder à toutes ces protestations d'indépendance et d'impartialité quand elles proviennent de journalistes qui, dans leur grande majorité, font fonctionner avec zèle un système médiatique d'information dont ils trouvent normal qu'il soit tombé à peu près entièrement aux mains de grandes entreprises capitalistes et qui, du fait même de leur recrutement social, de leur formation et de leurs conditions de travail, sont prédisposés à véhiculer aveuglément le "nouvel" esprit du capitalisme, son apologie de la force, du fric et de la frime, transfigurée en culte de l' "efficacité" et de la "créativité", de la "souplesse", etc. Quelle confiance peut-on faire à une corporation dont la caste dirigeante, spéculant tantôt sur l'inculture, tantôt sur la précarité matérielle et statutaire de la masse de ses subordonnés, à transformer les rédactions de la presse, tant écrites qu'audiovisuelles, à quelques rares et courageuses exceptions près, en officine de propagande et de publicité du néo-libéralisme de ses pompes et de ses œuvres ? »²⁰⁹⁶.

Au cours de cette deuxième partie, nous avons donc tenté de mettre en pratique le conseil d'Alain Kerlan de « *ne jamais laisser les mots penser à notre place* »²⁰⁹⁷. L'ampleur donnée à la précarité dans les discours sociaux ne doit pas nous faire oublier qu'elle assiste d'un processus de « *normalisation* »²⁰⁹⁸ des pratiques et des représentations. Relativement au champ journalistique, nous avons vu que les acteurs dominants du champ participent, consciemment ou non, à ce processus et à sa modulation. C'est pourquoi il peut être envisagé que de ce processus de normalisation en découle un second, celui de la création.

²⁰⁹⁶ Accardo, A., *De notre servitude involontaire. Lettre à mes camarades de gauche*, Agone, Marseille, 2001, pp. 53-54.

²⁰⁹⁷ Kerlan, A., *Philosophie pour l'Éducation*, ESF, Paris, 2003, p. 20. L'auteur s'inspire ici d'une citation du philosophe indien Jiddu Krishnamurti « *Ne laissez pas les mots penser à votre place. Ayez une parole habitée* ».

²⁰⁹⁸ La normalisation est ici entendue « *au sens de construction de normes* », in Schmitt, L., *Dissonances d'une presse quotidienne en mutations. Enjeux de l'intégration des photographies d'amateurs au sein des pratiques journalistiques*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Pailliant, Université Stendhal, Grenoble, 2010, p. 184.

À propos du processus de normalisation à l'œuvre au sein du champ journalistique, Laurie Schmitt avance que les normes « *peuvent servir d'appui à un "agir communicationnel" dont les acteurs de la presse s'autonomisent et auquel ils résistent également par des formes plurielles. En outre, les normes peuvent évoluer et ne sont pas figées* »²⁰⁹⁹. L'auteure caractérise cette « *capacité créatrice* » des acteurs du champ à la construction de normes et de sens par leur contribution à un « *processus d'esthétisation* »²¹⁰⁰ communicationnelle. En souscrivant à l'appel de Hans Joas pour éviter l'écueil d'une « *réduction de la dimension créative au domaine esthétique* »²¹⁰¹, nous adhérons à la proposition du sociologue allemand d'un « *agir créatif* » de l'humain en préférant parler d'un « *processus de création* ». Insister sur la notion de créativité nous permet ainsi de rendre compte de la largesse de « *la dimension créative de l'agir humain* » et de considérer la multiplicité des concepts auxquels elle renvoie et s'applique « *comme l'intention, la norme, l'identité, le rôle, la définition de situation, l'institution, la routine, etc. — qui sont liés à l'idée d'action* »²¹⁰².

Il nous faut toutefois stipuler que cet « *agir créatif* » ne respecte pas un degré homogène et statique de créativité, spécifique à une situation donnée. Il ne s'épanouit pas non plus en opposition à l'habitude et la routine. Ce processus de création doit être compris dans une historicité d'actes créatifs, dans la mesure où « *les solutions créatives apportées aux problèmes pratiques se sédimentent au fur et à mesure dans de nouvelles "croyances", plus exactement dans des routines d'action modifiées* »²¹⁰³. En cela, la mobilisation de la précarité dans les discours des acteurs du champ journalistique, sur fond d'identification (précarisation des journalistes) comme de stigmatisation (précarité des journalistes pigistes), peut être comprise comme prenant part à la formation par sédimentation de l'identité collective du groupe professionnel des journalistes²¹⁰⁴. Elle correspond donc bien à l'expression contemporaine des logiques de différenciation socio-professionnelle au sein du champ donné.

Si la différenciation socio-professionnelle par la stigmatisation d'une part d'agents tend à se révéler routinière au sein du champ journalistique dans une approche diachronique, elle n'en demeure pas moins, d'un point de vue synchronique, le fruit d'un agir créatif dans la production, la récupération ou l'instrumentalisation de normes qu'elle suscite. Il peut alors

²⁰⁹⁹ Schmitt, L., *Op.cit.*, p. 184.

²¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 185.

²¹⁰¹ Joas, H., *La créativité de l'agir*, Éditions du Cerf, Paris, 1999, p. 82.

²¹⁰² *Ibid.*, p. 14.

²¹⁰³ *Ibid.*, p. 208.

²¹⁰⁴ Nous avons traité de cette notion de sédimentation en introduction de la première partie.

être admis que la créativité imprègne tout agir humain et qu'elle impose jusqu'à concevoir la routine « *comme un résultat de la créativité* »²¹⁰⁵. L'approche des logiques de différenciation que nous avons adoptée dans la première partie de ce travail rapporte une certaine permanence de la précarité dans les discours émanant du champ journalistique au fil du temps. Pourtant, nous nous apercevons que les lieux de production et de diffusion des discours qui la porte, les intérêts changeants qu'elle tend à satisfaire, de même que le(s) sens qui lui est (sont) conféré(s) ont, eux, connu des fluctuations résultant précisément des dispositions créatives des acteurs du champ. À ce titre, nous pouvons avancer que fabriquer de la précarité revient à fabriquer de la modernité²¹⁰⁶, c'est-à-dire faire « *l'expérience d'un univers qui n'est jamais entièrement organisé et fermé, et où les individus se sentent contraints à un travail permanent de suture du soi et du monde* »²¹⁰⁷.

Or, de nos jours, cette expérience se vit dans un contexte de « *lutte pour la visibilité* » où « *l'infrastructure de la communication et des rapports sociaux, qui s'est mise en place au cours du vingtième siècle, fait de la conquête de l'apparence médiatisée la condition d'une lutte pour la reconnaissance de thématiques, de pratiques, de formes de vie* »²¹⁰⁸ ; ce qui explique en grande partie le succès de la précarité dans un ensemble toujours plus élargi de domaines de la vie sociale. Certaines recherches ont non seulement montré que, dans un tel contexte, l'agir créatif de l'humain a toutes les chances de se réaliser, mais aussi que les dispositions créatives ne sont pas l'apanage des fractions dominantes d'un champ : « *Plusieurs exemples de luttes sociales montrent ainsi que les revendications de groupes dominés avancent grâce à une lutte pour la visibilité publique relayée par les médias mais aussi par d'autres canaux de communication — les médias autonomes, les tracts, les actions concrètes* »²¹⁰⁹. Dans un champ aux frontières floues tel que celui du journalisme, on peut supposer que cet agir créatif peut particulièrement et aisément se déployer, quelle que soit la position des acteurs qui le mettent en pratique.

²¹⁰⁵ Joas, H., *La créativité de l'agir*, Éditions du Cerf, Paris, 1999, p. 208.

²¹⁰⁶ Danilo Martuccelli nous dit que « *le propre de la modernité c'est de n'être ni un stade d'évolution, ni un mode de production, ni un pacte politique, ni un rapport à la culture. Ou plutôt, d'être tout cela à la fois, mais ancré dans une réalité de base plus profonde et plus durable* », in Martuccelli, D., Lits, G., « Sociologie, Individus, Épreuves. Entretien avec Danilo Martuccelli », *Émulations*, n° 5, 2010. URL : <http://www.revue-emulations.net/articles/Emulations-InterviewDaniloMartuccelli.pdf>, consulté le 18 mars 2012.

²¹⁰⁷ *Ibid.*

²¹⁰⁸ Voirol, O., « Les luttes pour la visibilité », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p. 108.

²¹⁰⁹ *Ibid.*

La troisième et ultime partie de cette thèse se consacrera précisément à démontrer le potentiel de l'agir créatif de l'humain auprès d'une faction stigmatisée, en apparence dominée, du champ journalistique : les journalistes pigistes. En conservant l'entrée de la précarité, nous verrons que les logiques sociales de la différenciation au sein du champ journalistique, loin d'être figées, peuvent subir un renversement à l'appui de formes innovantes de mobilisation collective, conduisant ainsi à la participation active des dominés au changement.

Partie III.

Renversement du stigmat de la précarité et formation d'une identité para-journalistique

Introduction – Partie III

Les deux premières parties de ce mémoire ont interrogé les reconfigurations du champ journalistique selon une approche continuiste des logiques de différenciation socio-professionnelle et de la formation des représentations qu'elles génèrent. La progression de notre réflexion a tenu pour fil d'Ariane les discours de crise émanant essentiellement des sphères dominantes du champ. Cela nous a conduit à questionner les stratégies que sous-tend l'audience de la « précarité », « *problème majeur* »²¹¹⁰ qu'affronterait la profession journalistique depuis une vingtaine d'années, et sa connexité avec les représentations d'une population délimitée par la pige. Nous avons vu que la mise en discours de la précarité, qui respecte une même temporalité que celle de la crise, renvoie en fait à des enjeux situationnels et relationnels nous informant sur les modalités de reconfiguration dont le champ fait actuellement l'objet, en termes de normes et de pratiques socio-discursives, mais aussi de distribution des rôles et des pouvoirs. L'entrée de la précarité nous a donné l'opportunité de porter la lumière sur les turbulences que rencontrent les acteurs dominants du champ face aux mutations, notamment socio-économiques, qui accompagnent, voire insufflent, ce mouvement de « déstructuration-restructuration » auquel le champ journalistique est soumis.

Dans la mesure où nous reconnaissons l'existence d'une créativité de l'agir humain, il nous faut maintenant sortir du seul prisme de la domination, restriction qui conduirait « à méconnaître les différentes formes de ressources dont disposent les agents »²¹¹¹, pour porter notre attention sur les premiers visés par les logiques de différenciation, les journalistes pigistes. Nous devons, dans ce sens, considérer que les logiques sociales « *ne fonctionnent pas de façon déterministe ou mécanique* » et que les acteurs peuvent effectivement déployer des stratégies concrètes en opposition à celles-ci : « *Ce faisant, ils affirment leurs positions dans le champ concerné, et ils prennent part également à la modification et au "déplacement" des*

²¹¹⁰ « Les syndicats de journalistes s'unissent pour combattre "l'information malade" », *Le Monde*, 5 octobre 2007.

²¹¹¹ Olivesi, S., *La communication selon Bourdieu*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 49.

logiques elles-mêmes »²¹¹². Nous n'évacuons pas l'idée que les rapports de domination peuvent perdurer malgré cette opposition. Toutefois, nous émettons l'hypothèse que des formes de résistance peuvent contribuer à une modulation, ou simplement à une atténuation, de ces effets de domination et de leur intensité.

De ce point de vue, nous devons rompre avec la pensée déterministe surestimant le poids des logiques économiques sur les stratégies d'acteurs. L'approche socio-historique adoptée dans la première partie de ce mémoire a pointé le fait que non seulement la pige préexiste au journalisme salarié mensualisé, mais qu'elle n'a, de surcroît, pas toujours été porteuse de négativité, ni de discrédit. Se rappeler à l'historicité du champ journalistique nous fait faire l'économie d'une critique sociologique du capitalisme stérile qui consiste à réécrire l'Histoire au prétexte de dénoncer à tout prix les injustices découlant de l'emprise du nouvel esprit capitaliste sur les individus²¹¹³. Cette critique est, d'après nous, contre-productive car elle conçoit la reproduction du modèle libéral « *comme forme dominante et comme vision totalisante du monde* »²¹¹⁴, qui traduit un manichéisme réducteur qui ôte tout caractère actif, réactif et créatif à l'humain.

Si nous admettons que les individus puissent faire l'objet d'une intériorisation des règles et des logiques imposées par l'idéologie capitaliste, nous n'excluons pas que ces mêmes individus pourraient se les approprier pour mieux les contourner. Ainsi, de la même manière que l'efficacité du nouvel esprit capitaliste repose sur une récupération de la critique sociale²¹¹⁵, la créativité de l'agir humain pourrait s'appuyer sur une récupération des principes qui fondent la domination selon une logique de « *circulation circulaire* »²¹¹⁶. Dès lors, si l'approche économique conduit à percevoir la pige comme une forme d'emploi « atypique » et « précaire », conception qui renforce les représentations stigmatisantes d'une part d'agents comme fatalement dominés, le point de vue communicationnel nous amène, lui, à ne pas

²¹¹² Miège, B., *La société conquise par la communication, Tome I. Logiques sociales*, PUG, Grenoble, 1996, p.19.

²¹¹³ C'est la posture adoptée par Renault Carbasse au cours d'une intervention au colloque Media 011 organisé par l'université Cézanne en 2011. La pige n'y est présentée que comme la résultante regrettable de l'exercice de la domination économique, et les journalistes pigistes, comme sujets à l'intériorisation des logiques capitalistes, Texte de l'intervention accessible à l'adresse :

<http://www.medias011.univcezanne.fr/fileadmin/Medias11/Documents/A4/CARBASSE.pdf>.

²¹¹⁴ Durand, P., « Soma ou novlangue ? À propos des nouveaux mots du pouvoir », *Quaderni*, n° 76, 2011, pp. 91-100, accessible en ligne, URL : <http://www.bon-a-tirer.com/volume153/durand.html>, consulté le 13 juin 2011.

²¹¹⁵ Voir Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

²¹¹⁶ Pour reprendre l'expression bourdieusienne citée dans *Sur la télévision*, Raisons d'agir, 1996, p. 22.

occulter le potentiel tacticien²¹¹⁷ des agents à se saisir de leur stigmate. C'est pourquoi, au cours de cette partie, nous nous attacherons à démontrer que la révélation des mécanismes sociaux n'est pas le seul fait de la recherche comme « *source de progrès* »²¹¹⁸. Les acteurs évoluant au sein d'un champ, quelle que soit la position qu'ils y occupent, peuvent produire d'eux-mêmes un diagnostic sensible sur ces mécanismes, plus ou moins conscient, formalisé et structuré, cela « *afin qu'ils puissent s'en libérer au mieux* »²¹¹⁹; de sorte qu'en prenant conscience de leur aliénation, ils seraient à même de fonder le principe de leur émancipation, ou « *tout au moins de sa quête* »²¹²⁰.

Dans cette partie, et conformément à la progression de notre réflexion, notre volonté est de montrer que la stigmatisation d'une part d'agents ne sert pas uniquement la préservation de la suprématie des fractions dominantes d'un champ donné. En référence aux apports de Michel Wieviorka au sujet des identités culturelles, nous devons, en effet, postuler d'une probable instrumentalisation du stigmate par les stigmatisés eux-mêmes. Le sociologue a montré qu'un « *renversement du stigmate* » peut être opéré par les stigmatisés qui, prenant « *conscience [d'eux-mêmes] sous le regard d'autrui* », en viennent à produire « *une différence débarrassée de son stigmate, et d'une certaine façon régénérée* »²¹²¹. Ce « *renversement* » peut signifier pour les stigmatisés jusqu'à un éloignement vis-à-vis de l'identité « *première* », voire même jusqu'à la formation d'une identité nouvelle.

Nous soutenons que les dominants du champ journalistique (employeurs, syndicats et acteurs de la formation labellisée) ne sont donc pas les seuls à tirer stratégiquement²¹²² parti du flou de la précarité. Nous tenons ici compte du fait qu'« *est ou plutôt devient "précaire" un groupe qui se définit comme tel* », et, par conséquent, nous convenons que « *ce paradoxe apparent d'un qualificatif a priori peu enviable mérite d'être interrogé sur son caractère*

²¹¹⁷ De Certeau, M., *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 2005.

²¹¹⁸ Ruellan, D., « Contre les évidences de l'identité journalistique », *Revue Polis*, Vol. 5, n°1, 1998, URL : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol5n1/article11.html>

²¹¹⁹ *Ibid.*

²¹²⁰ *Ibid.*

²¹²¹ Wieviorka, M., *La différence*, Balland, Paris, 2001, p. 126.

²¹²² Considérer la tactique comme le fait du « faible », selon les mots de De Certeau, et la stratégie comme celui du « fort » conduirait à estimer qu'un acteur dominé, disqualifié ou stigmatisé, serait incapable de projet ou de programmation. En s'appuyant sur la proposition d'Andrew Feenberg, Lucien Perticoz réinscrit avec pertinence la tactique dans le champ stratégique : « *Toute stratégie porte en elle des possibilités tactiques, ces dernières pouvant avoir une influence loin d'être négligeable sur la redéfinition des cadres* », in *Les processus techniques et les mutations de l'industrie musicale. L'auditeur au quotidien, une dynamique de changement*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble 3, 2009, p. 35.

performatif»²¹²³. Les journalistes pigistes s'auto-décrivent volontiers en précaires que ce soit pour dénoncer le « précarariat » comme forme d'expression de la domination et ainsi jouir des fruits de la victimisation²¹²⁴, ou pour le valoriser comme caractéristique du « sublime » imputé au journalisme à la pige²¹²⁵. Dans un cas comme dans l'autre, ce double discours révélerait que « *le précarariat n'est donc pas condamné à la soumission et à l'invisibilité sociale* »²¹²⁶. Si la prise de conscience des stigmatisés doit se faire « *sous le regard d'autrui* » pour donner lieu à un renversement du stigmatisme, la précarité pourrait permettre l'accès à une visibilité suffisante dans l'espace public pour générer ce renversement.

À l'appui des résultats de notre démarche empirique, nous postulons que ce renversement du stigmatisme conduit dans le cas des journalistes pigistes à un « *déplacement identitaire* »²¹²⁷ concrétisé par la formation d'une identité collective, généalogiquement rattachée à l'identité « première » du groupe professionnel des journalistes, mais qui s'en distancierait, sur de nombreux aspects, notamment celui des normes, des valeurs et des pratiques. Présumer de ce déplacement identitaire convie à donner aux journalistes pigistes un statut d'acteur, en appréciant toute la complexité qu'un tel statut renferme. De ce fait, notre volonté est de révéler la pluralité des logiques d'action à laquelle les individus sont aujourd'hui exposés, quel que soit leur champ d'inscription sociale et/ou professionnelle²¹²⁸. En admettant l'existence d'identités plurielles, nous pouvons avancer que ce déplacement identitaire ne s'inscrirait pas en opposition avec l'identité du groupe « premier », mais en découlerait selon une « *logique du cumul* »²¹²⁹, logique qui rend d'ailleurs compte de la dimension sédimentaire de l'identité au sens large.

²¹²³ Introduction à l'ouvrage de Boumaza, M., Hammam, P. (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires, espaces mobilisés et répertoires d'action*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 12 .

²¹²⁴ Nous avons traité de l'intérêt de la victimisation au cours du chapitre 6.

²¹²⁵ Au sujet du sublime de la pige, voir chapitre 4 du travail de thèse d'Olivier Pilmis, *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008.

²¹²⁶ Bérout, S., Bouffartigue, P., « Précarisations salariales et résistances sociales : Vers un renouvellement du regard sociologique ? », 9^e Journées Internationales de Sociologie du Travail, « Formes et structures du salariat : crise, mutation, devenir ? », Nancy, 25-26 juin 2009, texte accessible à l'URL : <http://hal.inria.fr/docs/00/44/20/78/PDF/Comm.Jist.juin.2009.pdf>, consulté le 26 avril 2012.

²¹²⁷ Wieviorka, M., *Op.cit.*, p. 128.

²¹²⁸ Lahire, B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, Paris, 1998.

²¹²⁹ Donnat, O., « Pratiques culturelles et usages d'internet », *Culture Études*, Novembre 2007, URL : <http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/pratiquesinternet.pdf>, consulté le 26 avril 2012.

Les journalistes pigistes, analyseurs privilégiés des mutations en cours

Poser notre regard sur la population des journalistes pigistes pour observer la reconfiguration du champ journalistique *via* ce déplacement identitaire n'est pas fortuit. Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de recherche portant sur l'appropriation des TIC à des fins identitaires par ces journalistes²¹³⁰, nous avons été amenée à les situer dans les hiérarchies professionnelles. Relativement à l'échelonnement de la corporation journalistique contemporaine rapportée par Denis Ruellan, cette hiérarchie est bâtie verticalement sur trois niveaux²¹³¹ :

- l'élite : de l'audio-visuel et des grands journaux parisiens ;
- la masse légitime : constituée par tous les ayants droit au statut, en expansion rapide ces dernières années ;
- et la marge : tous ceux qui participent sans être également reconnus, sous-groupe informel dont les définitions varient au gré des acceptations.

Nous avons situé la majorité des journalistes pigistes oscillant entre le deuxième et le troisième niveau et avons justifié cette alternance entre les échelons par le « *flou* »²¹³² du journalisme.

À une autre échelle, et toujours dans le cadre de ce mémoire de recherche, nous avons localisé les journalistes pigistes dans une « *zone grise* »²¹³³, zone intermédiaire du marché du travail dans laquelle évolue une large part de travailleurs de l'économie de l'immatériel, tout en soulignant le fait crucial que les occupants de cette zone peuvent devenir *des* « *analyseur[s] des mutations en cours* »²¹³⁴. Davantage exposés à l'incertitude, les résidents de cette zone s'avèrent plus enclins à développer des capacités créatives à des fins d'anticipation et d'adaptation face aux mutations de leur champ d'appartenance.

²¹³⁰ Naït-Bouda, F., « La place des technologies de l'information et de la communication dans la formation identitaire des journalistes pigistes », Mémoire de recherche réalisé sous la direction d'Isabelle Pailliant, Université Grenoble 3, 2007.

²¹³¹ Ruellan, D., « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme », *Réseaux*, Vol. 15, n°81, 1997, p.149.

²¹³² Ruellan, D., *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993.

²¹³³ L'expression est initialement proposée par Alain Supiot in *Au-delà de l'emploi*, Flammarion, Paris, 1999.

²¹³⁴ De Vincenti, A., « La zone grise : travailler aux frontières du salariat et du travail indépendant », Intervention dans le cadre des 8^e Journées de Sociologie du Travail, *Marchés du travail et différenciations sociales : Approches comparatives*, Université Aix-en-Provence, -LEST, Juin 2001, Actes disponibles à l'adresse : <http://www.univ-aix.fr/lest/lesrencontres/journeesocio/atelier6web.pdf>, consulté le 2 juin 2007.

Les journalistes pigistes semblent bien être situés dans cette « zone grise » du marché du travail, oscillant entre travail salarié et travail indépendant. Contraints de suivre et anticiper la demande²¹³⁵, ils seraient susceptibles, du fait de leur position liminale, d'être des témoins et acteurs de premier plan des évolutions des industries de presse. Dès lors, nous pouvons préjuger que la « déstructuration de l'ordre ancien »²¹³⁶ à l'œuvre au sein du champ journalistique ne se fait pas sans la participation – plus active qu'on ne pourrait *a priori* le penser – de ceux que l'on désigne, un peu rapidement, comme en étant les premières victimes. Le nouvel « ordre » du journalisme annoncé par de nombreux chercheurs en sciences de l'information et de la communication²¹³⁷, dont la source est généralement située dans le champ économique, serait en réalité un « ordre négocié »²¹³⁸.

Le glissement identitaire des journalistes pigistes, de la pige...

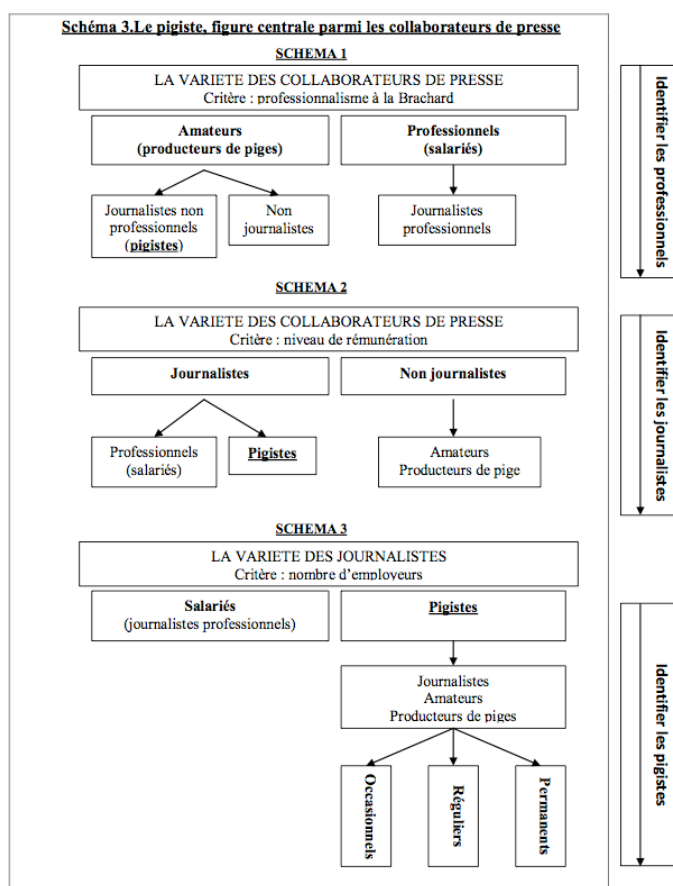
La pige rassemble un large spectre de profils pouvant être classés selon une multiplicité de critères. Les économistes ont, par exemple, choisi de calquer leur typologie des pratiquants de la pige sur le modèle juridique proposé dès 1963 dans le cadre des débats parlementaires pour une affiliation à la sécurité sociale des journalistes rémunérés à la pige, et davantage précisé en 1974 par Georges Fillioud au cours des débats précédant l'adoption de la loi Cressard. Ce modèle décline différents profils de journalistes pigistes en se fondant essentiellement sur le critère du temps de travail consacré à la pige et de la fréquence de celle-ci : de l'occasionnel au permanent, en passant par le régulier. Clémence Aubert adhère à cette typologie pour recenser les différents critères contribuant à catégoriser les journalistes pigistes. L'auteure en tire un premier schéma récapitulatif où sont considérés trois critères d'identification, selon le critère du professionnalisme, de la rémunération et du nombre d'employeurs, comme suit :

²¹³⁵ La majeure partie de notre échantillon atteste d'une posture plus volontariste qu'attentiste quant à la proposition des sujets à traiter. La majorité des interrogés déclare être le plus souvent à l'origine du sujet traité dans le cadre d'une pige.

²¹³⁶ Demers, F., « Déstructuration et restructuration du journalisme », *tic&société*, Vol. 1, n°1, 2007, URL : <http://ticsociete.revues.org/298>, consulté le 21 février 2012.

²¹³⁷ Citons, entre autres, Jean Charon et Jean De Bonville, ou encore François Demers.

²¹³⁸ A propos de la notion d' « ordre négocié » voir le travail de Strauss, A.L., et al., « L'hôpital et son ordre négocié », in Strauss, A.L., *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, L'Harmattan, Paris, 1992.



L'auteure complète le précédent schéma de quatre autres critères :

- le nombre de collaborateurs auprès d'une ou de plusieurs publications ;
- le niveau de rémunération retiré de ces collaborations tel que la CCIJP le prévoit, soit plus ou moins 50% des revenus totaux – critère qui recoupe avec celui de professionnalisme ;
- la modalité de la rémunération (fixe ou à la pigo) ;
- et la nature de la pigo comme relevant du temps plein/partiel.

Tableau 1. Critères d'identification des pigistes

		Nombre de collaborateurs	
		Une publication	Plusieurs publications
Niveau de rémunération donné par chaque publication	Entre 50 et 100 %	<i>Pigiste permanent</i> à temps plein (rémunération fixe)	<i>Pigiste régulier</i> à temps partiel (à la pigo)
	Moins de 50 %	<i>Pigiste occasionnel</i> collaborant « au coup par coup » (à la pigo)	

Attardons-nous d'abord sur le premier schéma. Nous nous apercevons qu'à chacun des trois niveaux (identification selon le critère du professionnalisme, de la rémunération et du nombre d'employeurs), les journalistes pigistes, si toutefois on leur reconnaît un statut de professionnel pour les deux derniers critères, ne sont à aucun moment identifiés comme salariés. Pourtant, rappelons-le, une pige donne lieu à un bulletin de salaire et aux droits sociaux qui en découlent. Notons par ailleurs que le critère du temps de travail journalistique, de même que celui de la rémunération ne sont, dans le cas de la pratique de la pige, pas opérationnels sur le long terme et ne tiennent aucunement compte des aléas de carrière. Notre expérience de terrain nous a enseigné qu'en cours de carrière, un journaliste pigiste classé à un instant T dans la catégorie des permanents peut, du jour au lendemain, de son fait ou de celui de l'employeur, passer dans celle des occasionnels et, le jour suivant, gagner celle des réguliers²¹³⁹. Un tel scénario, vérifié sur le terrain, comprend, selon la même logique, des variations considérables de fréquence de pige et de rémunération.

De ce dernier point de vue, le critère du professionnalisme est rapidement relativisé, étant entendu que peut prétendre à l'obtention de la carte professionnelle un journaliste qui tire de ses activités au moins 50% de ses revenus. L'observation du second schéma vient prolonger notre propos puisqu'on laisse ici penser qu'un pigiste dit « permanent » ne serait plus payé à la pige au motif que celle-ci serait régulière et fréquente (et non fixe puisqu'aucun contrat à durée indéterminée n'a été formalisé). Or, ce qui caractérise au premier chef un journaliste pigiste reste la pige, tant dans la modalité de pratique que dans la rémunération. Cette démonstration vise surtout à insister sur les écueils que nous avons nous-mêmes expérimentés dans une tentative, hélas vaine, de typologisation des journalistes à la pige. D'autant plus que, lorsque l'on soumet les journalistes pigistes eux-mêmes à cet exercice d'une typologisation, les critères de la rémunération, du temps consacré à la pige ou du professionnalisme ne sont pas relatés comme prédominants pour une distinction entre journalistes pigistes. Force est alors de constater que « *l'absence de définition claire, univoque et objectivable de ce qu'est [...] un pigiste oblige à recourir à cette solution par défaut qu'est l'auto-déclaration* »²¹⁴⁰.

²¹³⁹ Nous nous sommes entretenue avec certains journalistes pigistes à deux, voire trois reprises : en 2005 (dans le cadre d'un mémoire de licence), en 2007 (dans le cadre d'un mémoire de recherche) et en 2009 (dans le cadre du terrain de thèse). Ces rencontres à intervalles de temps réguliers ont facilité une analyse biographique des parcours. Voir à ce sujet, Fiche détaillée de la méthode, annexe 1.

²¹⁴⁰ Pilmis, O., *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 44.

En tenant pour dit que « *les catégories selon lesquelles un groupe se pense et selon lesquelles il se représente sa propre réalité, contribuent à la réalité de ce groupe* »²¹⁴¹, nous nous sommes résolue à admettre que peut être identifié comme journaliste pigiste celui qui se déclare et décrit comme tel à un moment donné et qui s'inscrit au même moment dans un discours communautaire particulièrement marqué par l'usage de pronoms collectifs unanimistes (« on » ou « nous ») et par une opposition « eux » (les journalistes postés) / « nous » (journalistes pigistes), sans pour autant se désaffilier du discours du groupe premier marqué, lui, par le clivage « eux » (patronat) / « nous » (journalistes)²¹⁴². Nous ne faisons pas abstraction des caprices auxquels nous nous exposons en adoptant ce parti pris et avons conscience que « *le recours à l'auto-déclaration n'est jamais qu'un pis-aller* »²¹⁴³ : un journaliste pigiste affirmant ne « *pas avoir l'âme d'un pigiste du tout* »²¹⁴⁴ peut dans le même temps se réclamer membre d'une « communauté » de journalistes pigistes. Néanmoins, cette posture nous permet d'envisager l'opportunisme avec lequel les statuts sociaux et professionnels sont appropriés par les individus, dans la mesure où, comme l'avance Antonella De Vincenti : « *Le statut est endossé de façon opportuniste selon les convenances. Ce qui compte est la visibilité et la reconnaissance* »²¹⁴⁵. Elle donne également lieu à apprécier le discours comme « *pouvoir symbolique* »²¹⁴⁶, ainsi que son rôle dans la formation d'une identité collective.

Notre choix de donner le primat à l'auto-déclaration pour circonscrire notre population d'étude s'avère fondé lorsque l'on connaît les significations que l'auto-déclaration peut revêtir. Christophe Giraud a relevé trois motivations que peut sous-tendre l'auto-déclaration²¹⁴⁷ :

²¹⁴¹ Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982, p. 126.

²¹⁴² Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003.

²¹⁴³ Pilmis, O., *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 44.

²¹⁴⁴ Entretien du 30 septembre 2009.

²¹⁴⁵ De Vincenti, A., « La zone grise : travailler aux frontières du salariat et du travail indépendant », Intervention dans le cadre des 8^e Journées de Sociologie du Travail, *Marchés du travail et différenciations sociales : Approches comparatives*, Université Aix-en-Provence, -LEST, Juin 2001, Actes disponibles à l'adresse : <http://www.univ-aix.fr/lest/lesrencontres/journeesocio/atelier6web.pdf>, consulté le 2 juin 2007.

²¹⁴⁶ Le Cam, F., *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de Denis Ruellan et François Demers, Université Laval (Québec) et Université Rennes 1, 2005, p. 10.

²¹⁴⁷ Giraud, C., *État des lieux de la sociologie dans le département Économie et sociologie rurale de l'INRA*, Rapport final, Document INRA, Paris, Avril 2002, pp. 6-8.

- l'auto-déclaration peut renvoyer à la possession d'un titre et à la reconnaissance de celui-ci par d'autres individus ou collègues et elle est donc le moyen d'affirmer une identité professionnelle ;
- dans le cas d'une entrée récente dans un groupe, l'auto-déclaration peut être un moyen d'affirmer un attachement à cette nouvelle communauté et un moyen performatif de s'y voir reconnu ;
- l'auto-déclaration peut constituer un choix par défaut lorsque l'individu estime que son « *étiquette initiale* » (en référence à Goffman) ne convient plus ou lorsqu'on lui fait comprendre qu'il ne peut plus la porter ; elle peut également marquer un désir de reconnaissance jusqu'ici refusée par un autre groupe ou encore traduire l'acceptation d'une étiquette qui a été assignée à l'individu.

Nous observons ici que l'auto-déclaration, quel que soit le sens qui lui est accordé, s'interprète comme un élan d'appartenance, effectif ou par projection, d'un individu à un groupe social en tant qu'entité collective de même qu'à une volonté d'affiliation à une identité collective. Surtout, et relativement au champ d'inscription professionnelle, l'auto-déclaration s'ancre dans un discours identitaire professionnel, d'abord individuel, pouvant par la suite trouver un écho collectif. Elle trahit la faiblesse d'un contrôle institutionnel ; l'institution étant entendue au sens large dans le cas des journalistes pigistes, sans la cantonner à l'entreprise médiatique mais en y intégrant le groupe légitime, la « profession » et ses institutions à l'instar des syndicats ou des écoles de journalisme.

... au pigisme comme identité para-journalistique

La majorité des chercheurs en SIC ont choisi d'envisager les entités professionnelles selon l'inspiration interactionniste, non comme naturelles mais comme des « *constructions, énonciatives et organisationnelles, issues de rivalités collectives impliquant des intérêts individuels et, en fin de compte, visant à la maîtrise de la représentation du monde social ou de pans de celui-ci* »²¹⁴⁸. Il nous faut pointer la nature bipolaire des journalistes pigistes dans les discours scientifiques et professionnels. Nous dénotons deux manières d'approcher

²¹⁴⁸ Ruellan, D., « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme », *Réseaux*, Vol. 15, n°81, 1997, p. 137

aujourd'hui les représentations des journalistes pigistes, communément appréciées selon le choix initial supposé de la modalité de pratique, selon que celle-ci soit subie ou choisie.

La première approche tend vers une image du journaliste pigiste tel qu'il était conçu et fixé par la Loi Brachard en 1935, en tant que statut découlant d'un mode de rémunération dans le cadre des collaborations multiples. Cette acception est à rapprocher de la définition légale du journaliste du statut de journaliste, envisagé exclusivement du point de vue de la rémunération : « *Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession [...] et qui en tire le principal de ses ressources* » (art. 761-2 du Code du travail). La perspective ici donnée à la pratique de la pige se rapporte à une considération strictement financière qui positionne le journaliste pigiste comme agent de production uniquement : multiplier les collaborations se résume à multiplier ses gains et ses opportunités d'emploi, étant donné que « *le système même du travail à la pige s'apparente à un fonctionnement marchand plus qu'organisationnel [et qu'il] est difficile de considérer que le pigiste fasse partie d'une organisation* »²¹⁴⁹. La pige est alors exclusivement perçue comme source de revenu, une nécessité et une solution utilitaire, pour ne pas dire alimentaire.

Prégnante dans les discours de notre corpus d'interrogés²¹⁵⁰, la seconde approche relève d'un mode d'exercice et d'organisation du travail spécifique à la pige. Elle renvoie à une appréhension socio-artistique de la pratique du métier journalistique en faisant primer une nature créatrice et intellectuelle, à l'image du modèle d'indépendance des écrivains-journalistes du XIX^e siècle pour lesquels le journalisme était vécu comme « *un parcours individuel qui n'engage pas nécessairement pour la vie* », et le journaliste, « *libre de collaborer à plusieurs journaux, d'en changer à son gré* »²¹⁵¹. Mais plus encore, et nous vérifierons cet aspect en cours de partie, elle symbolise une forme de résistance à l'endroit du capitalisme, voire de militantisme, revendiquant une autonomie insoumise aux pressions économiques et rationalisant l'implication des journalistes dans les exigences de rentabilité d'un journal.

²¹⁴⁹ Pilmis, O., « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet », *Formation emploi*, vol. 3, n° 99, 2007, pp. 76-77.

²¹⁵⁰ Pour en savoir plus sur la constitution de l'échantillon, voir la fiche détaillée de la méthode et la liste des interrogés en annexe 1 et 3.

²¹⁵¹ Delporte, C., *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, p. 82.

Il apparaît que les deux approches peuvent co-exister, voire se relayer, dans les discours des concernés, quitte à nourrir un double discours en apparence contradictoire. Un journaliste pigiste se décrivait ainsi en 2007 comme « *précaire et indispensable, omniprésent et libre, isolé et enthousiaste, pauvre et fier* »²¹⁵², pour affirmer deux ans plus tard « *je peux prendre toutes les vacances que je veux quand je veux. Je trouve du boulot quand je veux ; si quelqu'un m'emmerde, dans la seconde et bien je travaille un peu plus pour les autres. Non, je ne me trouve pas précaire. Et la situation va s'améliorer puisqu'il y a de moins en moins de journalistes salariés. Donc, on fait de plus en plus appel aux pigistes. Donc, non, bien sûr que je ne me trouve pas précaire !* »²¹⁵³. Ces écarts de discours, maintes fois observés, laissent entrevoir les « *personnalités à tiroirs* »²¹⁵⁴.

Ce constat nous conduit à privilégier une approche constructiviste des manières d'« être à la pige », pour les isoler de la pratique de la pige à proprement dit. Cet « être à la pige » transparaît spécifiquement dans le discours des interrogés au travers de la mobilisation du terme « pigisme ». Il apparaît que ce terme est employé par les interrogés de manière différenciée selon le contexte d'exercice de la pige. Les jeunes entrants, notamment, maintenus dans le « sas » à l'entrée du marché du travail journalistique, exploitent généralement le terme pour expliquer le phénomène du recours massif à la pige. C'est aussi dans ce sens que Nicolas Pélissier l'entend : « *Le développement du "pigisme" renvoie à un modèle économique duale, surtout dans le cas des nouveaux entrants* »²¹⁵⁵. Sans le définir, Denis Ruellan, dans un entretien donné au magazine associatif *Mag'Pigiste*²¹⁵⁶, semble donner au terme un sens se rapprochant de cet « être à la pige » en affirmant : « *On peut dire que le "pigisme" se professionnalise* »²¹⁵⁷. Notons que, dans les deux exemples cités, l'expression est employée entre guillemets ; d'où la liberté que nous prenons à nous l'approprier pour désigner le glissement identitaire dont les journalistes pigistes feraient l'objet.

Le *pigisme* semble coïncider avec ce qu'Olivier Pilmis rapporte aux compétences « *para-professionnelles* » des journalistes pigistes. L'auteur décrit ces dernières comme relevant

²¹⁵² Entretien du 19 avril 2007.

²¹⁵³ Entretien du 16 septembre 2009.

²¹⁵⁴ Thévenot, L., *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006, p. 261.

²¹⁵⁵ Pélissier, N., « L'intermittence, un nouveau paradigme pour le journalisme. Convergences et divergences entre deux activités sociales en interaction croissante », in Pélissier, N., et Lacroix, C. (dir.), *Les Intermittents du spectacle : De la culture aux médias*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 152.

²¹⁵⁶ Ce magazine « *fait par et pour des pigistes* » selon les mots de ses créateurs, a été lancé en juin 2004 par l'association *Profession : Pigiste*, elle-même créée en 2000.

²¹⁵⁷ « Le pigiste, figure incontournable du journalisme d'aujourd'hui », *Mag'Pigiste*, n° 12, janvier-février 2006.

d'« un mode particulier d'exercice de l'activité (ici, la pige) » et « l'un de ses modes particuliers d'existence »²¹⁵⁸. Pour sortir du seul prisme de la sociologie du travail et en rappelant que les compétences comprennent également des « savoir-être »²¹⁵⁹, nous proposons d'élargir cette idée de compétences « para-professionnelle » au projet identitaire présumé. Le *pigisme* rassemblerait un ensemble de normes, de valeurs et de pratiques *para* et partagées et, constituerait, en ce sens, une « sous-culture », telle que Howard Becker l'explique :

« Quand des individus qui participent à des activités déviantes ont la possibilité d'entrer en interaction, ils sont portés à développer une culture constituée autour des problèmes qui découlent des différences entre leur définition de ce qu'ils font et la définition acceptée par les autres membres de la société. Ils développent une conception d'eux-mêmes et de leurs activités déviantes, ainsi que de leurs relations avec les autres membres de la société [...] Dans la mesure où ces cultures existent à l'intérieur de la culture de la société globale, mais en se distinguant d'elle, on les appelle souvent sous-cultures »²¹⁶⁰.

Notre acception du stigmate n'entre pas en contradiction avec celle de déviance. Sans estimer un lien systématique entre stigmate et déviance, nous retenons que la formation du stigmate et celle de la déviance ont en commun d'être le fait de l'Autre. Stigmate et déviance sont avant tout le produit de l'interaction et de la volonté de catégorisation du monde qui anime les groupes sociaux. Tous deux mobilisent avant tout et essentiellement les représentations et les discours dont la teneur se condense autour de l'insatisfaction des normes. Le stigmate est généralement conçu comme le fait d'un état, la déviance comme celui d'une action. Pourtant, une activité déviant, dès lors qu'elle se rend publique, a de fortes chances de générer un stigmate ; de la même manière qu'un stigmate peut donner lieu à, ou reposer sur un acte considéré comme déviant. Dans le cas de la pige, et si nous convenons du bien-fondé de la notion d'« identités professionnelles », sa pratique donne lieu à une identité à

²¹⁵⁸ Pilmis, O., « Des compétences professionnelles aux compétences para-professionnelles : le "placement de sujet" chez les journalistes », Journée d'études « Les usages sociaux des compétences », CNAM, Paris, mars 2006, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00261384/en/>, consulté le 10 octobre 2011.

²¹⁵⁹ Pour Gilbert et Parlier, la compétence rassemble des savoir-faire, savoirs, et savoir-être, in « La gestion des compétences. Au-delà des discours et des outils, un guide pour l'action des DRH », *Personnel*, n° 330, 1992, pp.42-46.

²¹⁶⁰ Becker, H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985, p. 105.

la fois déviante — par la pratique elle-même, sortant du cadre des normes d'emploi — et stigmatisée — par le statut²¹⁶¹, en contredisant l'identité idéal-typique journalistique.

Nous donnons au préfixe *para* un sens différent d'Olivier Pilmis, en reconnaissant non pas son étymologie latine *parare* de « contrer », mais celle grecque *para* pour « à côté de », puisque les attributs du *pigisme* s'agrègeraient à (ou amplifieraient, si l'on considère notamment la persistance du mythe du journaliste indépendant des rédactions) ceux traditionnellement et communément partagés par les acteurs du champ. Ces attributs *para* émergeraient au fil de la socialisation biographique des sujets et leur nature et forme varieraient au gré des reconfigurations du champ et de l'évolution des exigences du marché. Ainsi, d'un tronc commun identitaire relatif au groupe premier, l'identité des journalistes pigistes, qu'ils le deviennent par choix ou par défaut, s'enrichirait d'attributs acquis « en situation », qui leur deviennent propres sans pour autant être immuables. Pour résumer notre propos, notre ambition est de déterminer en quoi le glissement identitaire des journalistes pigistes dont nous faisons l'hypothèse s'apparenterait à la formation d'une identité *para-journalistique*, porteuse d'une sous-culture, le *pigisme*.

Notre conception de l'identité *para-journalistique* n'entretient nulle parenté avec ce que les chercheurs ont qualifié de « *parajournalisme* », en reprenant le néologisme originellement soumis par le journaliste et novelliste Tom Wolfe dans les années 1970, d'où l'importance de la présence du tiret dans notre orthographe. Ainsi, nous n'assimilons pas les journalistes pigistes aux « *parajournalistes* » qui rassemblent selon Michael Schudson : « *Public relations firms, public information officers, political spin doctors, and the publicity staffs of a wide variety of institutions, both corporate and nonprofit* »²¹⁶², pour la simple raison que ceux-ci sont exclus de la catégorie de journalistes « purs » : « *News as something produced by working people every day is primarily the result of the interaction between journalists et parajournalists, including especially what journalists themselves call "sources"* »²¹⁶³. De la

²¹⁶¹ Le statut peut-être ici entendu dans le sens proposé par Raymond Boudon et François Bourricaud, à savoir comme « *la position qu'un individu occupe dans un groupe, ou qu'un groupe occupe dans une société (entendue comme groupe de personnes)* », et comme « *l'ensemble des relations égalitaires et hiérarchiques qu'un individu entretient avec les autres membres de son groupe* », in *Dictionnaire critique de la sociologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994, pp. 564-565.

²¹⁶² « *Les entreprises de relations publiques, les chargés d'information au public, les conseillers politiques et les équipes de promotion d'une large variété d'institutions, à la fois d'entreprise et d'association* », Traduction de l'auteure à partir de Schudson, M., *The Sociology of news*, Norton & Company, New York/London, 2003, p. 3.

²¹⁶³ « *L'information, telle qu'elle est produite quotidiennement par les professionnels, est avant tout le résultat de l'interaction entre journalistes et parajournalistes, ces derniers comprenant notamment ce que les journalistes eux-mêmes qualifient de "sources"* », Traduction de l'auteure à partir de Schudson, M., *The Sociology of news*, Norton & Company, New York/London, 2003, p. 3.

même façon, nous nous distancions de l'acceptation que certains chercheurs français semblent donner à l'expression de « *parajournalisme* », en la rapportant à une « *imitation non journalistique des codes journalistiques [qui] ont un puissant effet de corrosion sur la relation de confiance* »²¹⁶⁴, ainsi que Jean-Louis Missika s'y livre lorsqu'il décrit – avec un léger catastrophisme – la situation du journalisme contemporain comme inscrite dans un « *brouillard médiatique* », en référence au « *brouillard de la guerre* » : « *Des médias délocalisés, déterritorialisés et même démédiatisés, une information de divertissement qui prend le pas sur l'information de jugement ou de délibération, la rumeur et le parajournalisme qui occupent de plus en plus d'espace, à mesure que les réputations des médias et des journalistes se détériorent, des médias conversationnels qui contrecarrent et outrepassent les médias institutionnels, telles sont quelques-unes des fumées qui composent ce brouillard* »²¹⁶⁵.

Nous avons évoqué le fait d'une mobilisation du stigmate de la précarité par les stigmatisés eux-mêmes, tantôt en dénonçant celui-ci, tantôt en le valorisant, et l'avons inscrit dans un processus de mise en visibilité qui, *in fine*, concourt à l'accession à la reconnaissance en tant qu'« *acte expressif par lequel [la] connaissance est conférée avec le sens positif d'une affirmation* »²¹⁶⁶. Autrement dit, qu'il s'agisse de s'approprier le stigmate en allant dans le sens de la connotation qui lui a été donnée par les dominants (la précarité comme injustice, comme anomalie, comme dysfonctionnement ou comme déviance), ou en l'inversant (l'exemple le plus évocateur reste le fameux « *black is beautiful* »), tout l'enjeu est de faire reconnaître publiquement sa « *valeur sociale* »²¹⁶⁷ au terme de la mise en œuvre de stratégies qui jouent tactiquement²¹⁶⁸ du particularisme affecté. Cette mise en visibilité et la reconnaissance qui en résulte participent du glissement identitaire opéré par les journalistes pigistes pour faire émerger une nouvelle formation *para* qui, comme toute formation identitaire, naît de deux processus contraires « *qui sans cesse se repoussent pour s'unir et s'unissent pour se repousser : un processus d'assimilation ou d'identification par lequel l'individu se rend semblable à l'autre que lui, en absorbant ses caractéristiques ; un*

²¹⁶⁴ Missika, J-L., « La délibération imparfaite », *Pouvoirs*, Vol. 4, n° 119, 2006, p. 10.

²¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 6.

²¹⁶⁶ Honneth, A., « Invisibilité : sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p. 45.

²¹⁶⁷ *Ibid.*

²¹⁶⁸ Rappelons que la tactique « *diffère ainsi de l'opposition directe dans la mesure où elle déstabilise les codes dominants de l'intérieur par des manœuvres dilatoires, des combines, des pieds-de-nez inattendus dans l'application des stratégies. [...] La tactique appartient ainsi à la stratégie comme la parole à la langue* », in Feenberg, A., *(Re) penser la technique. Vers une technologie démocratique*, La Découverte, Paris, 2004, pp. 89-90.

*processus de différenciation que P. Tap a appelé « identisation », par lequel l'individu prend distance par rapport à l'autre et se saisit comme distinct de lui »*²¹⁶⁹.

Nous traiterons ces deux cas de figure dans deux chapitres respectifs en nous appuyant quasi exclusivement sur les discours et pratiques des journalistes pigistes. Le premier chapitre étudiera les stratégies reposant sur la reproduction et sur l'alimentation du stigmate et de sa charge en négativité par les intéressés, stratégies qui accompagnent le premier processus d'identification au groupe premier. Il conviendra de mesurer la portée de l'héritage historique du groupe premier sur les stratégies de mise en visibilité des journalistes pigistes. Nous verrons que les discours et pratiques des journalistes pigistes s'inspirent pour beaucoup de cet héritage dans leur lutte pour la reconnaissance sociale et professionnelle.

Un second chapitre examinera dans quelle mesure l'appropriation du stigmate de la précarité par les journalistes pigistes peut contribuer à l'identisation de ces derniers et ainsi leur donner l'opportunité de « *développer l'image d'un authentique "soi-même" et à poser des actes, engager des conduites, qui porteraient la marque d'un style véritablement singulier, malgré son origine collective* »²¹⁷⁰. Et marquant leur différence avec le groupe premier, l'appropriation du stigmate par son renversement, c'est-à-dire par l'attribution d'une positivité au stigmate, permet aux concernés d'en devenir maîtres. Aussi, nous nous pencherons sur les stratégies, sous forme d'initiatives originales, qui participent à « *structurer la précarité* », selon les termes d'un journaliste pigiste de notre échantillon.

Si nous récusons le catégorisme inhérent à toute forme de déterminisme social et économique, nous devons également traiter des limites que la formation d'une identité *para* présente. La visibilité et la reconnaissance des stigmatisés au sein de l'espace public ne dépendent pas uniquement de la prise de conscience par les dominés de leur aliénation, ni du degré de motivation à l'émancipation dont ces derniers seraient animés ; le renversement du stigmate peut être effectif pour peu que puisse se produire la rencontre entre des acteurs désireux de se faire entendre et une société prête à les écouter.

Mais préalablement à l'étude de l'identité para-journalistique au travers du double processus d'identification et d'identisation des journalistes pigistes autour du stigmate de la

²¹⁶⁹ Camilleri, C., « Identités et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », in Tap, P. (dir.), *Identités collectives et changements sociaux*, Colloque International, Toulouse, Septembre 1979, Toulouse, Privat, 1986, p. 331.

²¹⁷⁰ Tap, P., « Identité, style personnel et transformation des rôles sociaux », *Bulletin de psychologie*, Tome XL, n° 379, 1987, p. 400.

précarité, un chapitre entendra, dans un premier temps, proposer un cadrage théorique de notre population d'étude en la soumettant à l'épreuve de la catégorie. Cette étape permettra de situer cette population en regard à la catégorie de « groupe » à laquelle l'agrégat des journalistes a été affecté. Denis Ruellan préconisait d'aborder le groupe professionnel des journalistes avec « *fluidité* »²¹⁷¹. Il nous faudra dans le cas des journalistes pigistes redoubler de souplesse, compte tenu de notre refus de dresser un profil *omnibus* du journaliste pigiste et de notre volonté de dépasser les contradictions des définitions institutionnelles qui prennent part au « jeu » du champ. Dans un deuxième temps, ce chapitre s'intéressera au parcours biographique des journalistes pigistes en tant qu'individus stigmatisés, parcours les amenant à amorcer un processus d'affiliation pour former un « *même* »²¹⁷² stigmatique. Retracer ce que nous nommerons l'« *itinéraire moral* »²¹⁷³ des journalistes pigistes interrogés donnera lieu à questionner les spécificités des liens d'appartenance au sein d'un « *groupe stigmatique* »²¹⁷⁴. Cela nous permettra enfin d'appréhender les enjeux d'une mise en visibilité d'un tel groupe à l'heure d'une exacerbation des « *lutttes pour la reconnaissance* ».

Au parcours de cette introduction de partie, le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre réflexion s'avère composite. Notre positionnement théorique emprunte prioritairement aux travaux menés en SIC, notamment ceux questionnant une dimension sociologique de l'approche de l'économie politique de la communication et de la théorie des industries culturelles (les travaux de Bernard Miège ou de Gaëtan Tremblay notamment), mais également ceux interrogeant le champ journalistique et ses reconfigurations, ou les logiques sociales qui y agissent selon une approche historique (Denis Ruellan, Mihaï Coman, parmi d'autres). Secondement, mais non accessoirement, nous enrichirons notre réflexion de travaux ayant questionné la force créative de l'humain en situation de rapport de forces. Les travaux sociologiques sont mobilisés et essentiellement ceux portés sur la différence culturelle (pour les plus connus, ceux d'Erving Goffman, de Howard Becker ou de Michel Wieviorka), ceux d'inspiration philosophique promouvant une épistémologie de la « reconnaissance » (en

²¹⁷¹ Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997.

²¹⁷² Le Cam, F., *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de Denis Ruellan et François Demers, Université Laval (Québec)/ Université Rennes 1, 2005, p. 31.

²¹⁷³ Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 179.

²¹⁷⁴ Nous empruntons l'expression à Erving Goffman, exploitée dans *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, *Ibid.*

premier lieu les écrits d'Axel Honneth, mais aussi ceux d'Olivier Voirol), ou encore ceux observant les actions collectives et les mouvements sociaux (Lilian Mathieu, entre autres).

Chapitre 7 De l'individu stigmatisé au groupe stigmatique, de la pige au pigisme

Avant même de nous pencher sur la question des liens entre stigmate, visibilité et reconnaissance, et si nous avançons l'hypothèse d'une identité collective partagée entre journalistes pigistes, nous devons préalablement déterminer quelle dénomination s'adapte avec suffisamment de pertinence et de fluidité aux journalistes pigistes en tant qu' « *ensemble commun* »²¹⁷⁵ partageant des normes, de valeurs, de représentations et de pratiques. Chez les journalistes pigistes interrogés, la volonté d'une formation de cet ensemble transparait dans « *leur capacité à trouver une dimension collective par diverses formes de coopération* »²¹⁷⁶. Dans ce chapitre, nous nous appuyerons sur les fruits de l'observation que nous avons menée de certaines de ces formes de coopération, à l'instar des *apéros pigistes*, des collectifs²¹⁷⁷ (ou bureaux partagés) ou encore de réseaux informels développés en région parisienne et lyonnaise, de même que sur un corpus de discours recueillis dans le cadre d'entretiens semi-directifs avec des journalistes pigistes de tout âge et parcours en presse écrite²¹⁷⁸.

Ce que les journalistes pigistes partagent relève principalement du stigmate imputé à la pige et à ses pratiquants, et à la déviance que cette modalité de pratique sous-tend dans et hors du champ journalistique au regard de conventions ou de normes, agissant sur les actions comme sur les objets. Le rapport au stigmate et à l'action désignée comme déviante conditionne considérablement la forme et le degré d'attachement d'un individu stigmatisé à ses semblables. Dans ce sens, nous voulons saisir les modalités selon lesquelles les membres d'un groupe stigmatique développent et nourrissent un sentiment commun d'appartenance à un « *même* ». C'est dans ce dessein que nous retracerons l' « *itinéraire moral* » d'un journaliste pigiste, itinéraire qui s'amorce avec la prise de conscience de l'individu stigmatisé de sa « *différence honteuse* »²¹⁷⁹, pour évoluer ou non vers le désir de communier avec « *les gens de son espèce* »²¹⁸⁰. Nous verrons que cette affiliation ne se fait pas sans difficulté

²¹⁷⁵ Lamizet, B., *La médiation politique*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 334.

²¹⁷⁶ Introduction de Jean-Marie Charon du *Guide de la pige* 6^e édition, Entrecorn, Paris, 2007-2008, p. 20.

²¹⁷⁷ Nous nous pencherons plus en détail sur ces initiatives dans le chapitre 9.

²¹⁷⁸ Pour plus de précisions sur la méthode, voir la fiche détaillée de la méthode, annexe 1.

²¹⁷⁹ Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 153.

²¹⁸⁰ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 53.

puisqu'elle implique pour l'individu stigmatisé de renoncer, tout le moins dans le discours, à la promesse d'une sortie d'un état liminal, concrétisée par un retour à la normalité.

Avant de clore ce chapitre en traitant des conditions dans lesquelles la mise en visibilité et la lutte pour la reconnaissance des journalistes pigistes s'inscrivent, nous établirons en quoi le groupe stigmatique des journalistes pigistes est particulièrement disposé à développer une sous-culture, le *pigisme*.

1. Circonscrire les journalistes pigistes : groupe, communauté ou réseau ?

Nous avons jusqu'ici contourné la question de la qualification des journalistes pigistes en tant qu'entité collective par le recours au terme générique et englobant de « population ». Pour sortir du prisme démographique sous-tendu par la notion de « population », il convient donc de positionner conceptuellement les journalistes pigistes. Parler des journalistes pigistes revient-il à désigner un « groupe », un « groupe dérivé », « un segment » de groupe, une « communauté », ou un simple « réseau » ?

Pour répondre à ces questions, nous devons tenir compte du fait que la forme identitaire professionnelle est « *une dynamique, un processus en mouvement* »²¹⁸¹ et qu'« *elle se forme et se transforme à partir de l'identité individuelle et se construit dans le rapport au contexte de travail, au groupe d'appartenance, à une entreprise particulière et à la pratique d'un certain métier* »²¹⁸². Nous devons également garder à l'esprit que les formes identitaires collectives trouvent une réalité « *dans les discours et les représentations personnelles et collectives d'un "même", construit autour de la revendication par les membres du collectif d'un statut, de savoirs et de savoir-faire, construits historiquement et qui fondent le sentiment d'appartenance* »²¹⁸³. Sans se concevoir selon une logique linéaire et figée, ce « même » varie en fonction des intérêts des membres et des « *convenances collectives* »²¹⁸⁴ en vigueur au sein

²¹⁸¹ Le Cam, F., *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de Denis Ruellan et François Demers, Université Laval (Québec)/ Université Rennes 1, 2005, p. 37.

²¹⁸² *Ibid.*

²¹⁸³ *Ibid.*, p. 31.

²¹⁸⁴ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 258.

d'une société donnée et du champ d'inscription, et ne dépend donc pas prioritairement de son institutionnalisation effective ou ambitionnée.

1.1 Les journalistes pigistes, un segment du groupe premier

Il serait préjudiciable, dans le cas des journalistes pigistes, de parler de « groupe », ce qui reviendrait à contredire leur appartenance et leur identification au groupe « *premier* »²¹⁸⁵ des journalistes professionnels, de même que l'héritage de l'histoire du groupe dont ils bénéficient. D'autant plus que la notion de « groupe professionnel » tel que les chercheurs en sciences de l'information et de la communication se la sont appropriés pour traiter des journalistes français ne semble guère différer d'un groupe social²¹⁸⁶. Nous pourrions éventuellement parler ici d'un « sous-groupe », mais cela ferait courir le risque d'une connotation péjorative rappelant le stigmate de « sous-journalistes » déjà largement et historiquement entretenu dans les discours professionnels pour désigner les journalistes pigistes.

Dans la première partie de ce travail, nous avons convoqué la notion de « segment » proposée par le courant interactionniste pour souligner que « *les groupes professionnels ne sont pas des professions séparées, unifiées, établies ou objectives comme risquerait de le laisser penser la tradition fonctionnaliste issue de Durkheim ou de Parsons* », mais qu'au contraire, « *ce sont des processus historiques de segmentation incessante, de compétition entre segments, de "professionnalisation" de certains segments et de "déprofessionnalisation" d'autres segments, de restructuration périodique sous l'effet des mouvements du capital, des politiques des États ou des actions collectives de ses membres* »²¹⁸⁷. Cette acception constructiviste des groupes professionnels sied à l'approche du champ journalistique que nous

²¹⁸⁵ Nous parlons de groupe « premier » comme étant le groupe premier d'appartenance. L'adjectif « premier » veut signifier une « *antériorité historique et désigner les groupes qui occupaient avant l'ère moderne une espace territorial sur lequel d'autres populations sont ensuite venues s'installer sans les faire disparaître* », in Wieviorka, M., *La différence*, Balland, Paris, 2001, p. 110. Du point de vue de la reconnaissance sociale et professionnelle, ce qualificatif sied au groupe professionnel des journalistes ; les « *autres populations* » renverraient aux journalistes pigistes reconnus près de quarante ans après ce groupe « premier ».

²¹⁸⁶ Dans son ouvrage *Le professionnalisme du flou*, Denis Ruellan s'appuie sur les travaux produits par Luc Boltanski sur les cadres pour caractériser le groupe professionnel des journalistes ; pourtant, il semble que Luc Boltanski insiste bien sur la désignation des cadres comme « groupe social » et non, comme « groupe professionnel ». Voir notamment « Les systèmes de représentation d'un groupe social : les "cadres" », *Revue française de sociologie*, Vol. 4, n° 20, 1979, pp. 631-667.

²¹⁸⁷ Dubar, C., « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif » in Menger, P-M. (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Éditions MSH, Paris, 2003, p. 58.

adoptons depuis le début de ce travail et nous permet de désigner, du moins techniquement, les journalistes à la pige en tant que segment du groupe professionnel des journalistes. L'analyse du groupe professionnel des journalistes est d'ailleurs généralement menée à partir des segments qui le composent, lesquels sont le plus souvent découpés selon les spécialités médiatiques²¹⁸⁸.

Toutefois, cette notion de « segment », si elle rend compte des compétitions et des logiques différentielles intra-groupales tout en facilitant le travail de l'observateur par le relativisme et la souplesse qu'elle recèle, semble néanmoins tenir pour objectifs des critères qui ne sauraient être mesurés de manière concrète et durable. Ainsi, Claude Dubar, figure de proue du courant interactionniste, définit un groupe professionnel comme « *un ensemble flou, segmenté, en constante évolution, regroupant des personnes exerçant une activité ayant le même nom, doté d'une visibilité sociale et d'une légitimité politique suffisantes, sur une période significative* »²¹⁸⁹, sans considérer l'éventualité d'un déséquilibre entre segments du même groupe quant à l'accès à la légitimité et visibilité sociales. Cette approche présente l'intérêt de replacer la problématique de la visibilité et de son corollaire, la reconnaissance, au fondement de l'identité professionnelle. Cependant, elle laisserait supposer que le groupe professionnel des journalistes serait constitué de segments homogènes bénéficiant tous de manière équitable et pérenne d'un même degré de reconnaissance sociale, ce que l'exemple des journalistes pigistes dément, nous l'avons vu.

1.2 Les journalistes pigistes, vers une communauté imaginée...

C'est peut-être en sortant du sillon tracé par la sociologie des professions et des groupes professionnels que des pistes davantage pertinentes peuvent être suivies pour une circonscription de la population des journalistes pigistes. Les récents travaux menés sur le télétravail et les télétravailleurs, en sciences de l'information et de la communication comme ailleurs²¹⁹⁰, offrent une appréhension moins catégorique des groupes professionnels en

²¹⁸⁸ Nous pourrions, entre autres, citer les travaux de Dominique Marchetti pour la spécialité santé, ou ceux de Sandrine Levêque pour la spécialité sociale.

²¹⁸⁹ Dubar, C., *Op.cit.*, p. 51.

²¹⁹⁰ Pour les SIC, voir les travaux de Dominique Carré et Sylvie Craipeau, « Entre délocalisation et mobilité : analyse des stratégies entrepreneuriales de télétravail », *TIS*, Vol. 4, n°8, 1996, pp. 333-354. Pour une synthèse des travaux en sciences sociales sur le télétravail, voir Largier, A., « « Le télétravail » Trois projets pour un même objet », *Réseaux*, Vol. 2, n° 106, 2001, pp. 201-229.

reconnaissant des particularismes aux travailleurs du « *dedans/dehors* »²¹⁹¹ et à la dimension identitaire aléatoire qu'un mode d'organisation du travail — et non le travail lui-même — spécifique (à domicile et à distance) peut revêtir. Nous avons conscience des multiples représentations que couvre l'appellation de « télétravail » et que « *la tentation est grande de concevoir le télétravail selon un paradigme large qualifiant finalement la plupart des activités professionnelles de la société postindustrielle* »²¹⁹². Toutefois, concevoir la pige comme inscrite dans une configuration de travail médiatisé à distance nous permet d'écarter les thèses encourageant à appréhender celle-ci comme une forme de sous-traitance, ce qui annihilerait la présomption salariale²¹⁹³.

Notre propos n'est pas ici d'entrer dans le débat déjà bien avancé autour de la nature du télétravail et de ses enjeux politiques ou managériaux. Nous retenons simplement le seul point d'accord vers lequel ces travaux convergent : « *Quelle que soit la définition retenue et les logiques qui les sous-tendent, le télétravail est toujours une situation dans laquelle un individu effectue une activité à distance du lieu considéré comme "normal" dans le cadre de l'exécution de sa tâche, tout en utilisant les NTIC pour créer ou maintenir des contacts* »²¹⁹⁴. À ce titre, la pige contemporaine entre dans le cadre d'une telle organisation du travail, ce que confirme Ghislaine Cressent lorsqu'elle range les activités de création en presse dans le cadre du télétravail²¹⁹⁵. Les journalistes pigistes que nous avons interrogés rattachent d'ailleurs volontiers leur mode d'organisation du travail à du télétravail.

Ces travaux nous permettent d'intégrer dans notre réflexion des facteurs, en l'espèce relatifs aux évolutions technologiques, qui contribuent considérablement à la « *destruction créatrice* »²¹⁹⁶ du journalisme contemporain, puisqu'il est entendu que « *le changement*

²¹⁹¹ Barthes, R., *L'empire des signes*, Seuil, Paris, 2005, p. 84.

²¹⁹² Largier, A., « "Le télétravail" Trois projets pour un même objet », *Réseaux*, Vol. 2, n° 106, 2001, p. 209.

²¹⁹³ La sous-traitance est réservée aux travailleurs indépendants. Dans un tel contexte, la présomption non-salariale est privilégiée et le travailleur indépendant doit attester de ces activités à l'URSSAF, voir à ce propos : <http://www.apce.com/cid27061/retablissement-de-la-presomption-de-non-salariat-art.-23.html>. Si la pige peut déboucher, de manière légale ou non, sur une forme de sous-traitance impliquant l'établissement d'une facturation et non d'un bulletin de salaire, elle demeure inscrite dans le champ du travail salarial. Dans ce sens, il est préférable de parler d'externalisation des activités de création des entreprises de presse, plutôt que de sous-traitance qui encouragerait le mythe du journaliste pigiste indépendant, expression en elle-même antinomique. La même observation peut être faite à propos du partenariat, du louage de service, ou de la délocalisation.

²¹⁹⁴ Largier, A., *Ibid.*, p. 208.

²¹⁹⁵ Cressent, G., *Impacts du télétravail sur la régulation sociale de l'entreprise*, Thèse en gestion sous la direction de Gérard Donnadiou, Institut d'Administration des Entreprises de Paris (IAE), 1999.

²¹⁹⁶ C'est en empruntant l'expression à Schumpeter que Jean de Bonville décrit la logique qui anime le champ journalistique contemporain, in *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1988.

technique [...] est l'un des ingrédients actifs de ce moment de métamorphose »²¹⁹⁷. Dans le mémoire de recherche évoqué en introduction de cette partie, nous nous étions justement attelée à montrer combien les TIC ont contribué à moduler les modes d'organisation du travail des journalistes à la pige et leur manière d'« être au monde » pour reprendre les mots de Nicolas Péliissier²¹⁹⁸. Benoit Verdier a, de son côté, illustré le rôle des TIC dans une (re)segmentation d'un groupe professionnel²¹⁹⁹. Nous verrons d'ailleurs en cours de partie que l'appropriation des TIC par les journalistes pigistes, que ce soit *via* un usage strictement professionnel ou privé, à des fins informationnelles et/ou communicationnelles, peut présenter un intérêt non négligeable dans le glissement identitaire dont nous avons fait l'hypothèse.

Nous appuyer sur les travaux traitant du télétravail nous permet aussi et surtout de replacer, comme certains auteurs l'ont proposé²²⁰⁰, le télétravailleur en tant qu'acteur qui « *a des aspirations, des besoins et des particularismes identitaires qu'il s'agit de prendre en compte. De même, il possède des buts et dispose de moyens pour les atteindre* »²²⁰¹. Ces travaux ont mis en exergue la propension des télétravailleurs à développer un désir communautaire particulier et des liens spécifiques à leur environnement²²⁰². L'écran, au sens propre comme au figuré, entre le télétravailleur et le monde social n'empêche aucunement des liens « *forts et denses, des collectifs d'individus solidaires, qui partagent valeurs et normes* »²²⁰³. En outre, cette approche implique de ne pas résumer l'identité professionnelle à son inscription organisationnelle et au lieu de travail. Comme le propose Florence Le Cam, nous entrevoyons la forme identitaire professionnelle comme étant « *collective et transentreprise* »²²⁰⁴. Celle-ci transcende les contraintes formelles inhérentes à l'appartenance institutionnelle.

Ce que le télétravailleur partage avec ses pairs peut ainsi être rapproché de la notion de « communauté » comme « *ensemble organique d'individus liés par une même identité* »²²⁰⁵, ce

²¹⁹⁷ Demers, F., « Déstructuration et restructuration du journalisme », *tic&société*, Vol.1, n° 1, 2007, URL : <http://ticetsociete.revues.org/298>, consulté le 21 février 2012.

²¹⁹⁸ Péliissier, N., « La plume dans la toile. L'identité des journalistes à l'épreuve des réseaux numériques », *MédiaMorphoses*, n° 4, 2002, p. 46.

²¹⁹⁹ Verdier, B., « TIC et (re)segmentation d'un groupe professionnel », *Composite*, 2006, URL : <http://composite.org/index.php/revue/article/viewFile/13/7>, consulté le 21 février 2012.

²²⁰⁰ C'est le cas de François Dubet, « Le travail et ses sociologies », in Pouchet, A. (dir.), *Sociologies du travail : 40 ans après*, Elsevier, Paris, 2001, pp. 17-34.

²²⁰¹ Largier, A., *Op.cit.*, p. 218.

²²⁰² Haddon, L. et al., « Le télétravail et révolution des relations entre le domicile et le travail », *Réseaux*, Vol.14, n° 79, 1996, pp. 57-71.

²²⁰³ Largier, A., *Ibid.*, p. 216.

²²⁰⁴ Le Cam, F., *Op.cit.*, p. 42.

²²⁰⁵ Frau-Meigs, D., « Communauté », in *La « société de l'information » : glossaire critique*, Commission Nationale Française pour l'Unesco, La Documentation Française, Paris, 2005, p. 43. Cette notion d'« ensemble

qui adhère au sens de notre hypothèse d'un déplacement identitaire opéré par les journalistes pigistes. Au-delà du sens qualitatif que la notion de communauté donne au collectif, sans le cantonner à un espace physique mais en admettant la force de sa dimension affective et imaginaire²²⁰⁶ et de la versatilité des engagements individuels, cette notion autorise également une « articulation entre les niveaux micro et macrosocial, ainsi qu'au rôle des diverses modalités de communication dans cette articulation »²²⁰⁷. Le recours à la notion de communauté, plutôt qu'à celle de groupe²²⁰⁸ ou de segments, tient surtout compte de l'instabilité des frontières des communautés qui, comme leur contenu identitaire, « changent par l'effet des interactions avec les autres groupes et la société globale. C'est notamment au cours d'un processus de politisation que le groupe ou la communauté sont conduits à définir des frontières »²²⁰⁹. La politisation est entendue comme étant « ce qui incite les membres d'un groupe à marquer leur différence vis-à-vis des autres »²²¹⁰, sans pour autant estimer que ces comportements distinctifs aboutissent à la formation d'un groupe « car il y manquera la dimension de stratégie identitaire »²²¹¹.

Les journalistes pigistes peuvent donc être assimilés à une « communauté », descendante du groupe « premier » des journalistes. Dans la suite de ce travail, et par souci de confort d'écriture (et de lecture), nous ne nous interdirons pas de désigner de manière aléatoire l'« ensemble commun » des journalistes pigistes tantôt de « groupe », entendu non pas comme « groupe professionnel » mais comme groupe d'individus générique partageant une même modalité de pratique du métier journalistique, tantôt de communauté.

organique » recoupe l'idée durkheimienne d'une « solidarité organique », en opposition à celle mécanique, propre aux sociétés modernes.

²²⁰⁶ Nous faisons ici référence à la notion de « communauté imaginée » proposée par Benedict Anderson dans son ouvrage *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 1996.

²²⁰⁷ George, E., « Quand les médias peuvent contribuer à renforcer les liens entre communautés et la mobilité », in Augey, D. et al. (coord.), *Entre communautés et mobilité : une approche interdisciplinaire des médias*, Presses des Mines, Paris, 2011, p. 23.

²²⁰⁸ Les sociologues ne différencient pas clairement (ou pas du tout) une communauté d'un groupe pour délimiter une population d'étude. C'est le cas d'Erving Goffman dans l'ouvrage *Stigmate*, ou encore d'Howard S. Becker dans *Outsiders* qui usent des deux qualificatifs indistinctement pour désigner un même ensemble d'individus.

²²⁰⁹ Kastoryano, R., « Construction de communautés et négociations des identités. Les migrants musulmans en France et en Allemagne », in Martin, D.-C. (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique?*, FNISP, Paris, 1994, p. 230.

²²¹⁰ Hersant, J., « Communauté/groupe ethnique », *Labyrinthe*, n° 21, 2005, URL :

<http://labyrinthe.revues.org/914>, consulté le 2 mars 2012.

²²¹¹ *Ibid.*

1.3 ...en réseau

Au cours du chapitre 5, nous avons évoqué les effets de l'appropriation des TIC par les journalistes pigistes donnant lieu à leur accession facilitée à la scène de « *visibilité médiatisée* »²²¹² et court-circuitant, de ce fait, l'action syndicale. Si nous concédons que les TIC, et spécifiquement Internet, ont indéniablement offert aux journalistes pigistes de nouveaux moyens pour s'organiser et s'élargir, tout en raffermissant la réalité et les représentations que chaque membre attribue au groupe, et qu'elles constituent effectivement « *un support identificatoire sur lequel étayer un remaniement profond des représentations antérieures, un ancrage à la fois réel et imaginaire qui rend possible la construction d'un discours collectif et accompagne l'élaboration d'une subjectivité collective* »²²¹³, nous contestons le fait que celles-ci aient formé le groupe même.

En ce sens, le groupe des journalistes pigistes ne se limite aucunement au stade de la virtualité. Certes, un groupement en ligne de journalistes pigistes passionnés d'œnologie ou spécialisés dans la thématique santé peut représenter une « communauté virtuelle », formée à partir de dispositifs, tels que les forums ou encore les listes de discussion. Mais notre analyse dépasse le seul cadre de la « communauté virtuelle » en tant que « *communauté d'intérêt* »²²¹⁴, réduite à une « *formation sociale idéale basée sur une logique de don (cercles de réciprocité) et sur une éthique de la discussion (communauté communicationnelle)* »²²¹⁵. À la rigueur, si nous traitons des interactions en ligne entre journalistes pigistes et de l'appropriation des TIC par ces derniers à des fins de socialisation et de visibilité, serait-il davantage pertinent de parler de « *communauté en réseau* », désignation qui traduit « *l'appropriation citoyenne des réseaux interactifs au profit du développement de la démocratie locale* »²²¹⁶. Cette notion de « *communauté en réseau* » présente effectivement l'intérêt de resituer la conscience politique au fondement de l'identité collective²²¹⁷.

²²¹² Voirol, O., « "Les luttes pour la visibilité". Esquisse d'une problématique », n° 129-130, *Réseaux*, 2005, pp.89-121.

²²¹³ Choplin, H. et al., « Communauté ou réseau ? À partir de l'étude d'un collectif professionnel », *Communication et langages*, n° 144, 2005, p. 16.

²²¹⁴ Proulx, S., Latzko-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXII (2), 2000, p. 105.

²²¹⁵ Galibert, O., « Vendre, donner, discuter : Une approche communicationnelle des communautés virtuelles sur Internet », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, Mars 2005, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2004/Galibert/index.php, consulté le 12 mars 2012.

²²¹⁶ Proulx, S., Breton, P., *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, La Découverte, Paris, 2002, p. 301.

²²¹⁷ Lamizet, B., *Politique et identité*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 51.

Toutefois, nous ne restreignons pas l'existence d'une communauté aux réseaux télématiques ; nous tirons ainsi parti de la « *plasticité* »²²¹⁸ de la notion de « communauté » à laquelle nombre de chercheurs tentent de donner une définition univoque. Nous pourrions tout aussi bien mobiliser la notion de « *communauté en réseau* » pour référer au « *réseau social* » dans un sens large. Aussi lorsqu'un groupe de chercheurs affirme « *communauté ou réseau ? Avec ou sans substance ? Peut-être faut-il soutenir [...] qu'entre ces alternatives [les] collectifs ne tranchent pas, se constituant à la fois comme communauté et comme réseau, comme pourvu et dépourvu de substance* »²²¹⁹, il serait envisageable d'étendre ces remarques à des groupements de professionnels formés hors des réseaux télématiques. C'est ainsi qu'il faut saisir l'acception que l'un des créateurs d'un groupement de journalistes pigistes lyonnais, le réseau *Lyon Piges*, donne de la notion de réseau, sans attacher celle-ci à un dispositif informatique, mais en la rapprochant du réseau social :

*« Moi je n'aime pas cette appellation de collectif parce que ça ne correspond pas à nous. Le collectif c'est des gens qui se regroupent dans un but très précis. Je pense que le mot réseau est plus intéressant et nous correspond plus [...] Parce que je pense que la terminologie reste importante. On est un réseau parce qu'on a communié comme ça en fait, on fonctionne comme ça et on aimerait grandir comme ça »*²²²⁰.

L'objectif avancé par ce type de réseau est alors « *de tisser des liens professionnels autour d'une meilleure connaissance de leur métier et de son environnement social, syndical, économique, juridique, etc.* »²²²¹. Dans cette configuration, le réseau s'appuie bien sur Internet, pour la diffusion d'information notamment. En revanche, tant la constitution du réseau, ici *via* le Club de la Presse de Lyon, que son alimentation, par « *bouche-à-oreille* »²²²², ne tiennent pas Internet comme chaînon premier pour un ralliement des membres et comme fondamental dans la formation d'une conscience collective des journalistes pigistes. Initié en 2006, le réseau *Lyon Piges* n'a d'ailleurs édité un site Internet qu'en 2010.

²²¹⁸ Patriarche, G., « Publics et usagers, convergences et articulations », *Réseaux*, n° 147, 2008, p. 192.

²²¹⁹ Choplin, H. et al., *Op.cit.*, p. 23.

²²²⁰ Entretien du 12 décembre 2009.

²²²¹ Rubrique « Bref historique du réseau » du site du réseau *Lyon Piges*, URL : http://lyonpiges.fr/?page_id=755, consulté le 12 mars 2012.

²²²² Page de présentation du réseau sur son site, URL : http://lyonpiges.fr/?page_id=755, consulté le 12 mars 2012.

Cette ouverture voulue dans notre approche des notions de « communauté » et de « réseau » nous permet naturellement de nous distancier des thèses déterministes donnant le primat de la technique sur le social, mais aussi de redonner sens à l'historicité de la communauté des journalistes pigistes²²²³. L'ampleur qu'a prise Internet en tant qu'objet de médiation et de médiatisation dans la mise en visibilité des journalistes pigistes et dans la mise en relation de membres géographiquement dispersés ne doit ainsi pas nous faire oublier que d'autres espaces de socialisation et de visibilité (médiatisée ou non) préexistaient à l'émergence de l'outil. Lorsque la question est posée aux journalistes pigistes quant à la nature des lieux de rencontre et d'échange avec leurs homologues, Internet n'intervient qu'en dernier lieu après citation des lieux de formation, des rédactions (employeurs), des conférences et voyages de presse et des associations professionnelles. Il reste néanmoins vrai que « *c'est souvent face à son ordinateur que le journaliste pigiste se socialise et noue les premiers contacts, qui donne parfois naissance à des initiatives "bien réelles" »*²²²⁴.

2. L'itinéraire moral d'un journaliste pigiste

L'exercice du rapprochement de l'« *ensemble commun* » des journalistes pigistes à une catégorie conceptuelle à laquelle nous venons de nous livrer a été utile dans la mesure où elle détermine la nature souple des liens entre les membres d'un tel ensemble — tout en admettant que cet ensemble puisse lui-même connaître des déclinaisons et des clivages intra-groupaux —, et conditionne la méthode d'observation de la population en question²²²⁵. Elle donne également l'occasion d'insister sur notre volonté d'appréhender l'agir créatif comme une construction en perpétuel mouvement, et l'identité comme inscrite dans des logiques plurielles en constante évolution. Cette approche se justifie à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'étudier les liens entre les membres de ce qu'Erving Goffman qualifie de « *groupe stigmatisé* »²²²⁶.

²²²³ De ce point de vue, souvenons-nous que le projet de la loi Cressard a été instigué par un groupe de journalistes pigistes.

²²²⁴ Guide la pige 6^e édition, Entrecom, Paris, 2007-2008, p. 311.

²²²⁵ À propos de la méthode, voir fiche détaillée de la méthode, annexe 1.

²²²⁶ Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 40.

En effet, le stigmate, lorsqu'il n'est pas inné, suppose non seulement une prise de conscience chez l'individu stigmatisé de sa non-appartenance au groupe des « normaux », mais également une initiation au maniement du stigmate pour, notamment, mettre en récit acceptable²²²⁷ « *la triste histoire du stigmate qu'on lui impute* »²²²⁸, et ainsi opérer une « *normification* »²²²⁹ de son stigmate en quelque sorte. Pour cela, l'individu stigmatisé peut bénéficier, plus que d'un « *cercle d'assistance et de chaleur* »²²³⁰, d'une initiation aux « *trucs du métier* »²²³¹ auprès de ceux de son « espèce », soit « *ceux qui partagent son stigmate, et qui, de ce fait, sont définis et se définissent comme ses semblables* »²²³². Cette ambition est d'ailleurs reconnue au *Guide de la pige*, décrit par les journalistes pigistes comme « *ouvrage de référence* » qui permet de comprendre les « *ficelles du métier* »²²³³. Cependant, entre le moment où l'individu stigmatisé réalise son infortune d'une exclusion du monde des « normaux » et celui où il formalisera l'acceptation de son stigmate par un « *désir de s'unir* » à ses semblables traduit comme un refus de demeurer dans un « *monde diminué* », il empruntera un « *itinéraire moral* »²²³⁴ jalonné d'étapes multiples, sans être nécessairement linéaires, qui détermineront les modalités et le degré de son attachement au groupe stigmatique pour, à terme mais pas indéfectiblement, s'intégrer dans une « *action collective* »²²³⁵. À cet égard, Erving Goffman précise que « *le moment de sa vie où [l'individu] apprend qu'il possède un stigmate est toujours d'un intérêt particulier, car c'est alors qu'il se voit précipité dans une nouvelle relation avec ceux qui, eux aussi, possèdent ce stigmate* »²²³⁶.

L'auteur distingue quatre modèles de socialisation prenant part à l'« *itinéraire moral* » de l'individu stigmatisé et intervenant à la suite de deux étapes préalables – celle au cours de

²²²⁷ Étant entendu qu'un récit n'est « *jamais éthiquement neutre [et] s'avère être le premier laboratoire du jugement moral* », in Ricœur, P., *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990, p. 167.

²²²⁸ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 33.

²²²⁹ « *L'effort qu'accomplit l'individu stigmatisé pour se présenter comme quelqu'un d'ordinaire, sans pour autant toujours dissimuler sa déficience* », *Ibid.*, p. 44.

²²³⁰ *Ibid.*, p. 35

²²³¹ *Ibid.*, p. 32. Nous pensons que la traduction française fausse ou extrapole sans doute la dimension professionnelle que sous-tend l'expression.

²²³² *Ibid.*, p. 41.

²²³³ Annonce de la parution du *Guide de la pige* 2007, « *Le Guide de la pige 2007 est paru* » (sic) sur le site de l'association *Profession Pigiste*, archives accessibles à l'URL : <http://web.archive.org/>

²²³⁴ L'« *itinéraire moral* », que l'on pourrait aussi traduire par « *carrière morale* » (*moral career*) pour rendre compte d'un processus séquentiel de la stigmatisation et de son endossement, renvoie « *aux aspects moraux de la carrière, c'est-à-dire au cycle des modifications qui interviennent dans la personnalité du fait de cette carrière et aux modifications du système de représentations par lesquelles l'individu prend conscience de lui-même et appréhende les autres* », in Goffman, E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Minuit, Paris, 1968, p. 179.

²²³⁵ Becker, H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985, p. 205.

²²³⁶ Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 50.

laquelle l'individu stigmatisé intègre le point de vue des normaux et réalise « *ce qu'impliquerait la possession de tel stigmate* » et celle durant laquelle l'individu apprend qu'il possède ce stigmate et en mesure les conséquences²²³⁷ :

- Le premier renvoie à ceux qui sont sujets d'un stigmate inné « *alors même qu'ils apprennent et intègrent les critères auxquels ils ne satisfont pas* » ;
- Le second s'inscrit dans le prolongement du premier puisqu'il réfère aux supports (ou soutiens) de socialisation de l'individu affligé d'un stigmate inné (famille, amis, etc.) ;
- Le troisième se rattache au cas typique d'un individu qui découvre son stigmate sur le tard, entraînant une « *réfection radicale de l'idée qu'il se faisait de son passé* » et une difficile ré-identification ;
- Le quatrième, pour sa part, concerne ceux qui, après avoir été socialisés au sein d'une communauté, dans ou hors les limites de la société des « normaux », se trouvent contraints d'apprendre une « *seconde manière d'être* ».

Pour ce qui nous intéresse, le quatrième modèle semble le mieux caractériser le parcours d'un journaliste pigiste. Qu'il s'agisse d'un jeune journaliste dans le sas à l'entrée du marché du travail ou d'un journaliste ancien titulaire plus expérimenté, le pratiquant de la pige, par choix ou par défaut, se trouvera contraint d'assumer sa nouvelle étiquette de « pigiste », alors même qu'il entendait jusqu'ici n'être identifié – par projection, par le fait de l'activité même, ou par statut – qu'en qualité de membre du groupe professionnel des journalistes. En ce sens, être identifié en tant que journaliste pratiquant la pige constitue un premier stigmate, le « *principal* », lui-même porteur d'autres stigmates, ceux-là « *subordonnés* »²²³⁸, tels que celui du précaire ; de sorte que la représentation du journaliste pigiste fatalement précaire sous-tend l'endossement d'un « *double stigmate* »²²³⁹. Le troisième modèle ne s'applique pas dans le cas du journaliste pigiste puisque, nous l'avons vu dans la partie précédente, les représentations partagées par l'ensemble des acteurs, ou presque, du champ journalistique assignent la pige à une modalité de pratique chargée de négativité dont chacun sait les enjeux.

²²³⁷ Goffman, E., *Op.cit.*, pp. 46-49.

²²³⁸ Becker, H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985, p. 56.

²²³⁹ Wittmann, A-F., « Vieillir dans une cité : un double stigmate », *Sociétés contemporaines*, n° 51, 2003, pp.107-128.

2.1 L'ambivalence du stigmate

Les circonstances qui ont poussé un journaliste, effectif ou en devenir, à exercer le métier journalistique à la pige influent considérablement sur la manière dont celui-ci appréhendera cette « *seconde manière d'être [journaliste]* »²²⁴⁰ et *a fortiori* sur les modalités d'affiliation et sur le degré d'attachement au groupe stigmatisé des journalistes pigistes. De nombreux critères entrent en compte, à l'instar de l'âge du pratiquant, de son parcours de formation et/ou de carrière, de son expérience du métier, de sa propension à rationaliser les mythes imputés au journalisme et aux journalistes, de ses origines sociales et des exigences qui en découlent, de la spécialité médiatique et journalistique dans laquelle il s'inscrit, de ses ambitions professionnelles, etc.

Pourtant, des traits communs s'esquissent à l'écoute des témoignages des journalistes pigistes interrogés. Tous sont gorgés d'ambivalence à l'égard du statut, rappelant à quel point l'étude d'un groupe stigmatisé ne peut prêter à nulle généralisation, ou inversement à une quelconque prétention de représentativité au travers d'un dressage de portraits particularistes :

*« Le rapport de l'individu stigmatisé à la communauté informelle des gens de son espèce ainsi qu'à leurs organisations constituées est [...] crucial. C'est ce rapport qui, par exemple, distingue clairement ceux que leur différence n'inclut guère dans un nouveau « nous », de ceux qui, tels les membres d'une minorité, se trouvent faire partie d'une communauté bien organisée aux anciennes traditions, communauté qui réclame loyauté et soutien financier et qui définit ses membres comme des gens qui, loin de chercher à se remettre, devraient tirer fierté de leur mal. Dans tous les cas, que le groupe soit ou non constitué, c'est essentiellement en rapport à lui que l'on peut analyser l'histoire naturelle et l'itinéraire moral de l'individu stigmatisé »*²²⁴¹.

En donnant de l'importance aux trajectoires professionnelles individuelles, nous voulons tenir compte du fait, qu'à la pige, « *il y a autant d'expériences que de personnes* »²²⁴² ainsi que le soutiennent les concernés. Contourner l'idéal type conduit donc à rechercher le parti de l'imprécision, de la variation et de la fluidité, tout comme Denis Ruellan le reconnaissait déjà dans le cadre de son étude du groupe professionnel des journalistes.

²²⁴⁰ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 49.

²²⁴¹ *Ibid.*, p. 53.

²²⁴² Entretien du 16 septembre 2009.

2.1.1 La découverte du stigmaté

À propos de la posture de l'individu stigmaté au moment de son apprentissage du stigmaté, Erving Goffman nous enseigne que « *la première fois que l'individu apprend l'identité de ceux qu'il doit désormais tenir pour siens, il faut s'attendre à ce qu'il éprouve, à tout le moins, une certaine ambivalence des sentiments ; car ces autres, non contents d'être manifestement stigmatisés, et donc différents de la personne normale qu'il se sait être, peuvent en outre posséder des attributs avec lesquels il lui paraît difficile de s'associer [...]* Avec cette ambivalence qui imprègne l'attachement de l'individu pour sa catégorie stigmatique, on conçoit que ce n'est pas toujours sans vacillation qu'il la soutient, s'y identifie et y participe »²²⁴³. À ce stade de la découverte, l'individu devra donc procéder à une négociation douloureuse entre ses aspirations identitaires initialement tournées vers la « normalité » et ses potentialités réelles d'action en tant qu'être stigmaté, soit, pour reprendre les mots du sociologue, entre son identité sociale « virtuelle » et son identité sociale « réelle »²²⁴⁴. L'individu stigmaté pourra opter pour soit prendre part à une culture²²⁴⁵ du stigmaté potentiellement porteuse de « fierté » collective, et ainsi gagner un groupe stigmaté en tant qu'élément d'intégration sociale, soit se concevoir comme une « non-personne » et se condamner, de fait, à rester « *enfermé dans la honte* »²²⁴⁶.

Nous l'avons illustré au cours de la partie précédente, le stigmaté de la pige comme modalité diminuée, voire dégénérée, de la pratique journalistique est prégnante à l'esprit des acteurs du champ journalistique et les établissements de formation contribuent pour beaucoup à cristalliser cette représentation dans les esprits des nouvelles générations de futurs journalistes :

Au cours de la formation, vous a-t-on parlé de la pige ?

« Très peu. Et c'était vu comme quelque chose d'hélas fréquent, et surtout quand on tombait dedans, tant pis, c'est bien triste. Ça n'a jamais été vu comme quelque chose de libérateur ou de très agréable. Pour être honnête, on a eu beaucoup de lacunes

²²⁴³ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 51.

²²⁴⁴ *Ibid.*, p. 12.

²²⁴⁵ Une culture peut être appréhendée comme un « système de connaissances, des standards appris pour juger, percevoir, croire, évaluer, agir », in Goodenough, W., *Culture Language and Society*, Benjamin Cummings Publishing Company, Inc., Californie, 1971, cité par Blin, J-F., *Représentations, pratiques et identité professionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 54.

²²⁴⁶ Wieviorka, M., *La différence*, Balland, Paris, 2001, p. 121.

sur l'après-école. On nous a dit "de toute façon vous serez chômeurs, il n'y a pas beaucoup de boulot". Il n'y a eu que ce type de discours autour de la pige. Ça n'a pas été sur la question de comment vendre des piges. On ne nous a pas appris à vendre des piges, ça m'a beaucoup pénalisé au départ, parce qu'on n'a pas du tout eu de formation là-dessus. Ça m'a manqué »²²⁴⁷.

« Je me souviens d'une prof hyper défaitiste qui m'a dit cash, de manière hyper brutale "mais qu'est-ce que vous croyez ? Qu'il y aura de la place pour vous à la sortie ? Mais vous rêvez ! Il n'y a plus de place, c'est fini !" »²²⁴⁸.

Nonobstant ces discours condamnant la pige à une forme de non-pratique journalistique, les jeunes journalistes amenés à débiter à la pige semblent endosser le stigmate de bon gré. Perçu par ces derniers comme un « mal » nécessaire compris dans des rites initiatiques, le stigmate est alors conçu comme une étiquette provisoire n'ébranlant pas la conviction d'« en sortir » prochainement : « L'après-école, tu vis la pige comme la continuité de tes stages. T'es là pour apprendre, pour découvrir un univers. Tu restes avec tes rêves, avec tes illusions et on passe tous par-là »²²⁴⁹. La représentation de la pige entretenue par ces jeunes journalistes entre alors en résonance forte avec le mythe du « grand reporter » et celui de la médiocratie, et le discours des concernés s'attachera à présenter le stigmate comme une « bénédiction déguisée »²²⁵⁰. La souffrance du stigmate est alors conçue comme « capable d'enseigner certaines choses sur la vie et les hommes »²²⁵¹ et elle est contrebalancée par la dimension vocationnelle qui justifie ce qui est perçu comme un sacrifice :

Comment concevais-tu la pige au sortir de la formation ?

« C'était plus attirant d'être pigiste, j'avais plus envie de ressembler aux pigistes qu'à certains salariés. Donc, même si c'était inconfortable, l'image me plaisait, c'était quand même l'image d'aventurier, d'un journaliste dans l'action... Enfin, j'ai fait ce métier là pour pas être plan-plan, employé de bureau, même si ça fait

²²⁴⁷ Entretien du 30 septembre 2009.

²²⁴⁸ Entretien du 16 septembre 2009.

²²⁴⁹ Entretien du 16 septembre 2009.

²²⁵⁰ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 22.

²²⁵¹ *Ibid.*

vraiment partie du truc, donc... ça m'attirait, ça m'allait bien pour certaines choses »²²⁵².

« Il y a peu d'embauche dans la presse écrite. Et moi, c'est vraiment la presse écrite qui m'attire tout de suite. Donc, le seul moyen, c'est la pige. On me dit que c'est comme ça que ça se passe. Et puis sur le coup, j'aime bien ce côté "je vais être indépendante". Je me souviens que j'étais assez fière au début de dire « ben ouais, je suis journaliste indépendante »²²⁵³.

À ce stade de l'itinéraire moral du journaliste à la pige, le groupe stigmatique se résume aux anciens camarades de promotion qui, pour la majeure partie, évoluent dans un premier temps ensemble dans le sas à l'entrée du marché du travail. Déjà, des liens de solidarité et d'entraide réciproque se formalisent : « Au début, on était assez nombreux à être pigiste. Maintenant, ça n'est plus le cas, j'en ai beaucoup qui ont été embauchés. Du coup, à l'époque, on se donnait beaucoup de billes. On s'échangeait des tuyaux, des contacts »²²⁵⁴, se rappelle un journaliste pigiste. À la brutalité de la découverte de l'autonomie et de l'isolement s'opposent la pensée rassurante et le simulacre de normalité d'un « même » constitué des anciens de la promotion : « Que ce soit autant pour mes premières piges que pour la solitude, ben là pour le coup, tu réalises que ça sert de faire une école »²²⁵⁵.

Toutefois, passé un délai propice aux comparaisons entre analogues, l'ambivalence s'immisce dans l'appréhension du stigmaté. À mesure que le premier groupe stigmatique composé des confrères issus de la formation s'émacie, notamment suite à l'accès de certains membres à un poste correspondant à la norme d'emploi, la justification du stigmaté par le passage rituel dans le sas à l'entrée du marché du travail n'est plus opérationnelle. Le discours de celui qui n'a pas eu l'opportunité de gagner le monde des « normaux » subit un net revirement, comme le précise la suite du témoignage d'un concerné cité plus haut : « Je me souviens que j'étais assez fière au début de dire "ben ouais, je suis journaliste indépendante". Maintenant je ne me dis plus ça, je dis "je suis pigiste précaire" »²²⁵⁶. Le même journaliste, à la pige depuis quatre ans, poursuit :

²²⁵² Entretien du 2 octobre 2009.

²²⁵³ Entretien du 18 septembre 2009.

²²⁵⁴ Entretien du 18 septembre 2009.

²²⁵⁵ Entretien du 30 septembre 2009.

²²⁵⁶ Entretien du 18 septembre 2009.

« La plupart des gens autour de moi, au départ, quand je suis sortie de l'école, ils étaient tous pigistes. Et tu voyais déjà ceux pour qui ça allait le faire, et ceux pour lesquels ça n'allait pas le faire. Il y en avait déjà qui, très vite, n'ont pas supporté. C'est hyper dur de se motiver tout seul, d'aller démarcher, de t'organiser, d'avoir une discipline personnelle en fait. Donc il y en a pas mal qui n'ont pas supporté [...] Et je pense qu'il y a une part de moi aussi...ça n'est pas quelque chose de très réfléchi mais je n'ai pas très envie d'être embauchée [...] En quatre ans, je n'ai passé qu'un entretien pour un CDI. Et là, j'ai entendu parler d'un titre qui m'intéresse beaucoup et qui recrute. Et en même temps ça me donne envie et tout le monde me dit "vas-y, c'est dur la pige pour toi. Ça fait quand même longtemps que tu es à la pige", parce que tout le monde te prend un peu pour une looseuse quand même quand tu es à la pige. Parmi les journalistes qui sont autour de toi, c'est quand même un peu vu... À 20 ans, 25 ans, 27 ans, ça va. Mais je sais que dans 3 ou 4 ans ça va paraître suspect. Mais, en même temps, j'ai un peu peur d'être en poste ».

Relativement à ces derniers propos, des nuances générationnelles sont perceptibles dans la manière d'appréhender le stigmate de la pige ; ces nuances se nourrissent d'une représentation répandue de la pige comme unique apanage de la jeunesse du métier. Un journaliste pigiste analyse avec clairvoyance : « Passé un certain âge, c'est dur d'assumer cette vie de pigiste qui correspond quand même à une certaine jeunesse. [...] Il y a aussi ce truc de jeunesse du métier, où il faut pouvoir être dans un esprit de recommencement, de recommencer, de proposer, d'y aller. Ça va avec une certaine jeunesse »²²⁵⁷. Cela dit, l'ambivalence dans le discours relatant la pige simultanément comme choix et comme contrainte n'est pas réservée aux jeunes journalistes. On dénote les mêmes contradictions dans le discours de journalistes expérimentés qui choisissent délibérément de quitter un poste de titulaire pour préférer la pratique du métier à la pige, à l'instar de ce journaliste qui, après dix ans en qualité de titulaire, a démissionné :

« J'ai quitté un poste de CDI pour redevenir pigiste, en me disant que finalement je préfère la liberté et faire ce que je veux à la stabilité. Peut-être que dans dix ans, je serais un pigiste serein qui a choisi de l'être en toute connaissance de cause. Peut-

²²⁵⁷ Entretien du 24 septembre 2009.

être que je serai en poste, j'en sais rien. J'ai quand même l'impression que c'est beaucoup plus serein d'être en poste. De n'être que pigiste, pour l'instant, je n'arrive pas encore à me le figurer, parce que ça veut dire revenus irréguliers, passer énormément de temps dans les démarches. C'est aussi pour ça que je suis freiné par la pige, c'est que le temps de trouver un sujet, de le creuser, de le présenter à un rédac' chef, je trouve que ça fait énormément de temps perdu par rapport à quelqu'un qui est en poste »²²⁵⁸.

Ce discours recoupe celui d'un journaliste qui, à la suite de vingt-et-un ans d'exercice en poste, a suscité un départ volontaire :

« Ça me terrorisait d'être à la pige et d'être dépendant d'un salaire aléatoire, de piges aléatoires et j'avais entendu dire que la vie de pigiste, ce n'était pas de tout repos et qu'il faut en faire quinze fois plus qu'un journaliste en poste pour obtenir le même salaire. Donc tout ça m'effrayait beaucoup. Mais j'avais l'impression que c'était le moment opportun, et puis j'avais plein de projets »²²⁵⁹.

L'affiliation au groupe stigmatisé se trouve ainsi tout aussi indécise que l'assomption du stigmate, ce qu'Erving Goffman confirme en précisant qu' « il y a ainsi tout un "cycle de l'affiliation" suivant lequel l'individu en vient à accepter les occasions qui s'offrent à lui de participer au groupe ou bien à les rejeter alors qu'il les acceptait auparavant. Une vacillation analogue affecte les croyances quant à la nature du groupe des siens et quant à celle des normaux »²²⁶⁰.

2.1.2 Stigmate et engagement

Nous l'avons compris : des trois types de stigmates relevés par Erving Goffman, la pratique de la pige s'apparente aux « tares de caractère » qui, aux yeux d'autrui, « prennent l'aspect d'un manque de volonté, de passions irrépressibles ou antinaturelles, de croyances égarées et rigides, de malhonnêteté, et dont on infère l'existence chez un individu parce qu'on

²²⁵⁸ Entretien du 30 septembre 2009.

²²⁵⁹ Entretien du 10 octobre 2009.

²²⁶⁰ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 51.

le sait qu'il est ou a été, par exemple, mentalement dérangé, emprisonné, drogué, alcoolique, homosexuel, chômeur, suicidaire ou d'extrême-gauche »²²⁶¹. Ce type de stigmate présente l'avantage de ne pas être visible et donc de pouvoir être tu à l'égard de la société globale. L'affiliation de l'individu imputé d'un tel stigmate se fait donc, dans un premier temps, à l'abri du jugement des « normaux » et permet précisément des ajustements de discours de l'individu stigmatisé selon la nature de son interlocuteur (normal ou non, initié au stigmate ou non, etc.) et selon la durée de l'interaction, puisque qu'il est entendu que plus le temps d'interaction est long, « plus l'information dépréciative risque de filtrer »²²⁶², du moins lorsque la « différence honteuse » est destinée à être tenue secrète.

Dans ce sens, il s'avère possible de mesurer le degré d'engagement de l'individu stigmatisé au groupe stigmatique en interrogeant sa propension à une « *dissimulation des signes* »²²⁶³ ou *a contrario* à leur révélation et voire même leur affirmation. Nous avons évoqué au cours de la partie précédente les substituts nominatifs pour qualifier un journaliste pigiste tels qu' « indépendant », « freelance »²²⁶⁴, etc., ce que le *Guide de la pige* désigne de « faux amis » au motif valable que « tous renvoient à des situations juridiques différentes »²²⁶⁵. Tous ces qualificatifs constituent un « répertoire d'identités » pas nécessairement intégrées et éventuellement contradictoires entre elles, « dans [lequel] les acteurs vont puiser en fonction des sollicitations des situations »²²⁶⁶. Cet opportunisme transparaît dans le propos des rédacteurs du *Guide de la pige* lorsqu'ils décrivent le qualificatif de « freelance » : « S'il est pratique d'employer ce terme pour expliquer son activité à son entourage, il est fortement déconseillé quand il s'agit de discuter de votre mode de rémunération avec un employeur »²²⁶⁷. Aussi, s'identifier par ces substituts, plutôt qu'en tant que journaliste pigiste à

²²⁶¹ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 14.

²²⁶² *Ibid.*, p. 106.

²²⁶³ *Ibid.*, p. 112.

²²⁶⁴ Précisons ici que l'usage de l'anglicisme « *free-lance* », traduit par « *franc-tireur* », dans le champ journalistique revêt une symbolique significative lorsque l'on s'intéresse à son étymologie. Michèle Lenoble-Pinson rapporte un usage de l'expression dans la littérature américaine du début du XIX^e siècle au sens de « *chevalier* » et son développement dans le champ politique dès la fin du même siècle pour désigner des politiciens indépendants. Au même moment, l'expression intègre le vocabulaire journalistique britannique. L'expression ne fera son apparition en France qu'à compter des années 1970, in *Anglicismes et substituts français*, Éditions Duculot, Paris/Louvain-la-neuve, 1991, pp. 71-72.

²²⁶⁵ *Guide la pige* 6^e édition, 2007-2008, Entrecom, Paris, 2007, p. 22.

²²⁶⁶ Corcuff P., « Le catégoriel, le professionnel et la classe. Usages contemporains de formes historiques », *Genèses*, n° 3, 1991, p. 70.

²²⁶⁷ *Guide la pige*, 4^e édition, Entrecom, Paris, 2005-2006, p.13. Précisons que ce guide est rédigé en grande partie, pour ne pas dire essentiellement, par des journalistes pigistes.

proprement dit, revient ainsi à atténuer l'infirmité en camouflant « *tout signe qui se trouve constituer un symbole de stigmate* »²²⁶⁸.

Sur une échelle mesurant l'évolution du degré d'appartenance au groupe stigmatique, plus un journaliste pigiste sera disposé à se présenter sous cette étiquette, peu importe le lieu et le contexte d'interaction, et à faire face au risque d'une discréditation explicite face aux « normaux », plus il marquera sa volonté d'intégrer une identité collective propre au groupe stigmatique :

Comment vous présentez-vous dans la vie courante ?

*« Journaliste, ouais. Moi je dis journaliste, et la question qui vient c'est "pour qui ?". Je dis, je suis pigiste. Et là, tu sens un "arrggh" [simule un étranglement]. Ils préféreraient que tu dises Le Figaro, ça aurait beaucoup plus d'intérêt. L'étiquette est vachement rassurante pour les gens. Oui, et puis tu sais qu'ils l'associent à un truc négatif. Ce qui n'est pas étonnant, on est catalogué comme le sous-prolétariat du journalisme, donc immédiatement pour les gens, tu le subis plutôt. Je me souviens du jour où j'ai dit à mon banquier que j'étais journaliste, et il m'a dit "vous êtes pigiste ?", parce que j'avais des problèmes avec mon compte en banque. De lui-même il m'a dit "vous êtes pigiste" et je lui ai dit oui. Et là, il m'a dit "ah ma pauvre !". C'était très paternaliste. Et là, il m'a dit "c'est dur". Et après ce rendez-vous là, j'avais envie de me tirer une balle »*²²⁶⁹.

« Je dis que je suis journaliste. Et à la question pour qui, je dis que je travaille pour plusieurs journaux, que je suis à la pige. [...] C'est vrai qu'il y en a qui pense, comme mon propre frère, que je suis en profession libérale. J'ai beau lui dire que je suis salariée à employeurs multiples, il est persuadé que je suis en profession libérale parce que je travaille chez moi. Et quand je suis au restaurant et que je sors les tickets restaurant, ils sont là "ben t'as des tickets restaurant ?", ben oui j'ai des tickets restaurant puisque je suis salariée. Donc moi, je me présente avant tout comme journaliste, mais si je suis avec des confrères et consœurs, je sais que ça signifie quelque chose pour eux et je leur dis que je suis à la pige. [...] Je pense qu'il y a des gens qui ont une idée un peu fausse. Je me souviens, c'était une directrice

²²⁶⁸ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 112.

²²⁶⁹ Entretien du 24 septembre 2009.

d'hôpital, je crois que je n'ai même pas eu le temps de lui dire que j'étais pigiste. Elle était furieuse parce que M6 était venu faire un reportage sans autorisation et je ne sais plus exactement quel était le problème. Et elle me dit "ah ben évidemment, c'est des pigistes. Il faut qu'ils vendent leurs sujets", enfin bref qu'ils faisaient n'importe quoi. J'ai essayé de lui expliquer qu'il y avait juste des chaînes de télé qui sont toujours un peu à la recherche du sensationnel, mais... »²²⁷⁰.

« Je dis "je suis journaliste", "ah bon, je bosse où ?", "ah ben je suis pigiste, donc pour plusieurs", "ah bon ?", donc il faut leur expliquer. Des fois je m'amuse en disant que je suis tâcheron, je suis payé à la tâche. Donc, je suis un tâcheron ! [rires] »²²⁷¹.

Dans ce dernier témoignage, la référence au « tâcheron » est révélatrice d'une représentation dépréciée de soi ; les journalistes pigistes l'évoquent généralement avec cynisme et autodérision pour signifier une position victimaire.

À l'opposé, les individus désireux de marquer leur rejet du groupe stigmatisé refuseront expressément d'endosser l'étiquette :

« Je fais en sorte d'éviter le sujet, parce qu'une fois que je dis journaliste et que vient la phase où il faut expliquer ce qu'est un pigiste, je trouve toujours ça très laborieux. Les gens ne savent pas ce qu'est un pigiste. J'ai pris l'habitude de ne pas dire pigiste aux gens et de dire freelance pour démarrer sur la bonne piste »²²⁷².

« Moi, je dis je suis journaliste. Et là les gens répondent "ah bon, mais tu travailles pour qui ?", donc c'est un peu ambigu et je réponds "je travaille pour truc, pour machin". Mais je ne me présente jamais comme journaliste pigiste. Ça, c'est sûr. Mais c'est vrai que ça intéresse les gens "ah bon t'es journaliste..." [...] Moi, je n'ai pas de problème d'égo parce que je travaille pour des médias lus [...] Donc moi je n'ai pas le problème de reconnaissance. Je ne dirais pas que pour ça mon statut me donne honte par exemple. Je ne crois pas que les gens sachent ce qu'est un pigiste,

²²⁷⁰ Entretien du 30 novembre 2009.

²²⁷¹ Entretien du 11 septembre 2009.

²²⁷² Entretien du 2 octobre 2009.

non. Mais journaliste indépendant, oui. C'est-à-dire que pigiste, on va dire "ah ouais ok, c'est la honte de la rédaction, on m'a envoyé la merde de la rédaction". C'est vrai que si je débarque "bonjour, je suis journaliste pigiste", c'est vrai que ça fait un peu juste à dire, donc moi je ne me présente jamais comme ça. Mais si je dis "bonjour, je suis un journaliste indépendant", [...] les gens vont penser que vous travaillez, que vous êtes un documentariste, que vous avez votre boîte de prod'. Donc en télévision, journaliste indépendant, ce n'est pas un problème. En presse écrite et en radio, c'est déjà différent. Quand les gens s'intéressent, ils vous demandent "ça va ? Vous arrivez à en vivre ?" »²²⁷³.

Il est intéressant d'observer que les discours de ceux qui adoptent cette posture de rejet à l'égard de leurs semblables s'axent spécifiquement autour de la dimension concurrentielle que peut effectivement recouvrir la pratique de la pige. « *Les pigistes, c'est des chiens* », concluait le journaliste pigiste cité ci-dessus. Concevoir le journaliste pigiste comme uniquement inscrit sur un marché amène à n'envisager sa relation avec ses pairs journalistes pigistes que selon le rapport de concurrence qui, d'après Olivier Pilmis, oppose « *chaque pigiste à l'ensemble des autres* »²²⁷⁴. Sa socialisation serait alors réduite à une considération essentiellement économique dans une perspective de rentabilité. En épousant cette approche, et en polarisant notre focale uniquement sur la compétence, nous passerions à côté de la dimension identitaire et sociale que recouvre toute pratique professionnelle et encouragerions une conception normativiste et utilitariste de celle-ci, alors que les témoignages recueillis nous poussent à penser le contraire :

Tu viens au réseau [Lyon Piges], aux apéros pigistes. Mais tu viens y trouver quoi ?

« Des gens sympas [rires]. Et puis, oui, ce sentiment de faire collectif en fait. Parce qu'on est tout seul, nous, devant notre ordinateur, notre téléphone. Et puis, ce qui est très agréable ici, c'est qu'on n'est pas en concurrence les uns avec les autres. En fait, ça n'est qu'à partir du moment où tu travailles sur les mêmes titres que tu ressens de la concurrence. Mais quand t'es en poste fixe, sur un même poste, t'es en

²²⁷³ Entretien du 16 septembre 2009.

²²⁷⁴ Pilmis, O., « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet », *Formation emploi*, vol. 3, n° 99, 2007, p. 77.

concurrence aussi. Si t'as peur de la concurrence, tu ne viens pas ici, tu vires parano ! [Rires] »²²⁷⁵.

Quel était l'intérêt d'intégrer un collectif pour toi ?

« Louer ce local en commun, c'était psychologiquement séparer le lieu privé du lieu du travail. C'est très dur à gérer psychologiquement quand on travaille là où on dort, on a l'impression de plus savoir séparer les deux, c'était créer ce local pour ça. Aussi pour pouvoir s'entraider et faire face ensemble aux difficultés de la pige. Pouvoir se refiler des plans, tout simplement, parce que la difficulté de la pige c'est que pour les propositions, il y a des périodes de creux énormes où on se retrouve sans rien, et des fois tout afflue en même temps et on se retrouve soit à tout accepter, et là on va bosser comme des dingues 20h sur 24, ou on est obligé de refuser parce qu'on ne peut pas tout assumer. C'était l'idée de la création de ce collectif, si on me propose quelque chose que je ne peux pas faire parce que j'ai trop de travail sur d'autres choses, de pouvoir dire mais je connais quelqu'un qui va pouvoir le faire. On essaie comme ça de se refiler des plans »²²⁷⁶.

Dans le positionnement d'entre-deux, entre adhésion et rejet, le stigmate est endossé de manière opportuniste, révélant la « honte » que peut provoquer la différence, dès lors interprétée en déviance à l'égard de la normalité :

« Je dis que je suis pigiste ou alors je dis que je suis indépendante. Ça dépend des milieux en fait. À Paris, j'ai l'impression que les gens savent assez bien ce que c'est, et plus dans notre génération. Par exemple, les amis de mes parents, mes oncles et mes tantes ne savent pas trop ce que ça veut dire pigiste. Donc là, il faut que je leur explique. Ou les gens savent ce que veut dire le mot pigiste, même dans ma génération, mais ils ne savent pas quand même. Ils sont toujours étonnés quand je leur dis qu'on est payé selon des articles. Et ils me disent "ah ouais, tu n'es pas payée tous les jours où tu travailles" et je leur dis que non. [...] Enfin, je le trouve vulgaire ce mot [pigiste], je le trouve un peu violent et en même temps un peu anonyme. C'est

²²⁷⁵ Entretien du 10 décembre 2009.

²²⁷⁶ Entretien du 2 octobre 2009.

un mot que j'utilise avec un peu de parcimonie. C'est quand ça m'arrange que je le dis. Quand je dis que je suis pigiste, j'ai l'impression un peu de le cracher. C'est bizarre. Ou parfois je dis que je suis journaliste indépendante quand j'ai envie de frimer un peu, je dis que je suis free-lance »²²⁷⁷.

Ce dernier témoignage souligne l'importance de la configuration de l'interaction dans la manière d'endosser le stigmate, de le dissimuler ou l'affirmer. Mais il révèle surtout, comme les autres, la conscience que l'individu stigmatisé a de son étiquette et des conséquences que celle-ci peut générer selon les situations sociales vécues. Suivant le constat d'Erving Goffman à ce propos, nous pouvons concevoir que « *puisque la personne stigmatisée risque fort d'affronter plus souvent que nous de telles situations, elle a toutes les chances de devenir la plus habile à les manier* »²²⁷⁸. L'agir créatif de l'humain s'exprime ici dans les logiques plurielles au sein desquelles l'individu s'inscrit et qu'il tend à s'approprier au gré des situations qu'il rencontre. L'individu opère alors un « *zapping identitaire* », en fonction de « *la situation d'interaction où il se trouve ou de la représentation qu'il s'en fait et d'autre part, selon un processus d'"assignation identitaire" mobilisé par l'Autre* »²²⁷⁹. Les deux chapitres suivants, en traitant de l'instrumentalisation du stigmate de la précarité par les journalistes pigistes, illustreront ce phénomène. En outre, nous ne pouvons nous empêcher de faire un constat similaire à celui de Didier Demazière à propos des demandeurs d'emploi qui déclinent l'identité de chômeurs pour préférer d'autres appellations²²⁸⁰ : les catégorisations sociales représentent assurément un des enjeux premiers des rapports sociaux contemporains.

2.2 L'apprentissage de la sous-culture du pigisme

Pour résumer l'itinéraire moral d'un journaliste pigiste avant son entrée, réversible, dans le groupe stigmatique, nous retiendrons que l'individu stigmatisé ne se conçoit pas différemment des « normaux » (les membres du groupe journalistique) avant d'être affublé (ou de s'affubler) de l'étiquette de « pigiste ». Après une durée variable selon les parcours, il expérimente un état de « *liminalité* » au cours de laquelle il manipule « *les unités familiales et*

²²⁷⁷ Entretien du 18 septembre 2009.

²²⁷⁸ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 32.

²²⁷⁹ Blin, J-F., *Représentations, pratiques et identité professionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 184.

²²⁸⁰ Demazière, D., *Le chômage. Comment peut-on être chômeur ?*, Belin, Paris, 2003.

les défamiliarisent »²²⁸¹, manipulation qui donnera lieu à s'interroger sur sa disposition à gagner le groupe stigmatique, dans la mesure où de la liminalité peut naître la nouveauté qui « vient de cette combinaison inattendue des éléments familiers »²²⁸². Le délai de familiarisation à la pige compte pour beaucoup dans la maîtrise du maniement du stigmate :

« Moi, je connais beaucoup de gens, y compris de ma promotion et de celle d'après, qui n'ont pas non plus vingt ans de maison dans la même rédaction, qui voudraient partir, qui cherchent un poste ailleurs, qui ne trouvent pas et qui, du coup, restent et sont frustrés. À la limite, moi, j'ai moins envie de bouger que bien des gens en poste que je connais. Parce que ceux qui n'ont jamais connu la pige ou pas longtemps, ça leur paraît juste l'enfer quoi ! »²²⁸³.

L'entrée dans le groupe stigmatique²²⁸⁴ intervient comme une des solutions d'« ajustement »²²⁸⁵ les plus tenables pour l'individu : plutôt que de demeurer « le cul entre deux chaises »²²⁸⁶ pour reprendre les mots d'un journaliste pigiste, soit dans un état liminal socialement mal assumé, l'individu stigmatisé s'affilie au groupe stigmatique après avoir pris en compte « la manière dont ses semblables jugent ce qu'ils font, ainsi que l'influence de ce jugement sur leur prestige et leur rang social »²²⁸⁷. Autrement dit, mieux vaut se dire et se penser journaliste pigiste par choix, se déclarer en tant que membre d'une communauté composée de semblables et se présenter ainsi en tant que force d'une action collective, que se désigner comme journaliste pigiste par défaut, subissant l'exercice solitaire du métier, ce qui attenterait à l'image de l'individu et déprécierait son rang social et professionnel. Howard Becker stipule qu'« être pris et publiquement désigné comme déviant constitue probablement l'une des phases les plus cruciales du processus de formation d'un mode de comportement

²²⁸¹ Coman, M., « L'évènement rituel : médias et cérémonies politiques : La place de l'Université à Bucarest en décembre 1990 », *Réseaux*, n° 76, 1996, p. 16.

²²⁸² *Ibid.*

²²⁸³ Entretien du 30 septembre 2009.

²²⁸⁴ Nous avons en introduction précisé le rapprochement que nous faisons entre groupe stigmatique et groupe déviant. Notons, par ailleurs, qu'Erving Goffman lui-même semble ambigu quant à la distinction qu'il avance des deux notions. Au cours de l'ouvrage *Stigmate*, l'auteur convoque ainsi nombre de travaux portant sur la déviance pour étudier les groupes stigmatiques, sans nuancer leur portée pour autant. Voir, par exemple, dans l'ouvrage *Stigmate, Op.cit.*, p. 44.

²²⁸⁵ Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 204.

²²⁸⁶ Entretien du 25 septembre 2009.

²²⁸⁷ Becker, H.S., *Ibid.*, p. 207.

déviant stable »²²⁸⁸. Les propos rapportés *supra* de journalistes pigistes assumant et déclarant publiquement leur stigmate témoignent d'une installation affichée et volontaire dans ce qu'il leur est renvoyé comme une pratique déviante.

Cette prise de conscience et cette acceptation du stigmate éprouvées, l'individu stigmatisé pourra alors s'engager dans un groupe stigmatique « organisé » dont les membres liés par un même stigmate partageront « *le sentiment d'avoir un destin commun, d'être embarqués sur le même bateau* »²²⁸⁹ et adopteront un discours collectif en substituant le « je » par le « nous » :

*« Je crois vraiment qu'on est dans la même barque. On sait que c'est entre guillemets galère parce qu'il y a un dossier à terminer, que l'on doit travailler jusqu'à minuit, des machins comme ça. Chacun se débrouille avec ses petits trucs. Mais c'est peut-être ça qui fait une certaine communion entre nous [les journalistes pigistes]. C'est arrivé à tous au moins une fois de bosser tard ou en urgence, le coup de "ça fait chier, j'avais déjà ce truc-là, pourquoi j'ai pris ce boulot-là", les variations de charges, etc. »*²²⁹⁰.

De cette « communion » peut émerger une sous-culture, c'est-à-dire « *un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue* »²²⁹¹ qui rassure l'appartenance au groupe et « *cristallise une identité déviante* »²²⁹², mais avant tout collective. La notion de « *sous-culture* » pour parler de la communauté des journalistes pigistes, soit d'un agrégat d'individus regroupés du fait de la modalité d'une pratique professionnelle, n'est pas incongrue ici, puisque « *la notion de culture peut être également appliquée aux sous-groupes ethniques, religieux, régionaux ou professionnels qui composent une société moderne complexe. Dans chacun de ces groupes on peut mettre en évidence un ensemble organisé de significations, et donc une culture* »²²⁹³.

De ce point de vue, Mihaï Coman rappelle que la liminalité — dont les constituants majeurs (la communion symbolique, les gestes cérémoniels, le mélange des valeurs,

²²⁸⁸ Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 54.

²²⁸⁹ *Ibid.*

²²⁹⁰ Entretien du 14 septembre 2009.

²²⁹¹ Becker, H.S., *Ibid.*, pp. 60-61.

²²⁹² *Ibid.*, p. 61.

²²⁹³ *Ibid.*, p. 104.

l'utopisme, les transformations et l'inversion des paradigmes originaires, etc.) recouvrent déjà une forte dimension culturelle — peut engendrer une reconfiguration culturelle regroupant des éléments qui « *échappent à la carcasse des configurations habituelles et peuvent être assemblés dans les combinaisons les plus diverses et inattendues* »²²⁹⁴. L'auteur souligne également que les acteurs du champ journalistique, en tant que participants à la création d'évènements, sont d'autant plus enclins à de telles combinaisons du fait même de leurs rôle et place dans la société et de leurs pratiques professionnelles. Les journalistes sont familiers de l'état de liminalité, « *ce qui fait que les journalistes agissent, simultanément, dedans et dehors, en témoins et en participants, en ethnographes et en producteurs de sens, en héros et en juges de l'évènement* »²²⁹⁵. De telle sorte que « *par le jeu de cette ambiguïté, ils [les journalistes] se retrouvent, eux aussi, dans un état de liminalité* »²²⁹⁶ et sont donc plus disposés à opérer de nouvelles combinaisons culturelles, en dehors même du champ de production des contenus.

Par ailleurs, Howard Becker nous dit qu'entrer dans un groupe déviant implique trois conséquences²²⁹⁷ :

- Premièrement, les groupes déviants sont davantage sujets à une rationalisation de leur position que les individus déviants isolés. Ils procèdent à des justifications d'ordre divers de leur activité déviante qui constituent une « *philosophie pratique* » leur montrant que « *d'autres gens ont été comme eux, qui leur explique pourquoi ils sont comme ils sont et pourquoi il n'y a aucun mal à être comme cela* » ;
- Deuxièmement, au sein du groupe, les membres peuvent jouir d'un apprentissage pour maîtriser au mieux leurs activités déviantes « *avec un minimum d'ennuis* » et ainsi puiser des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent, déjà expérimentés par d'autres membres ; les nouvelles recrues profitent ainsi d'une transmission d'un « *vaste lot de traditions* » propre au groupe ;
- Enfin, ces groupes raffermissent leur collégialité par une récusation globale des normes morales conventionnelles, des institutions officielles (généralement gouvernées par les « *normaux* ») et voire même de tout l'univers des conventions ordinaires.

²²⁹⁴ Coman, M., *Op.cit.*, p. 16

²²⁹⁵ *Ibid.* p. 17.

²²⁹⁶ *Ibid.*

²²⁹⁷ Becker, H.S., *Op.cit.*, pp. 61-62.

Nous proposons de vérifier ces trois phénomènes au travers du cas des journalistes pigistes²²⁹⁸. Conformément à notre volonté de vérifier le postulat d'un glissement identitaire débouchant sur la formation d'une identité partagée par les journalistes pigistes, nous souhaitons mettre à l'épreuve notre intuition quant à l'existence d'une « sous-culture », le *pigisme*, entretenue et collectivement vécue par ces derniers, en mobilisant des travaux sociologiques qui ont exploré les modalités d'affiliation des groupes considérés comme « non-conventionnels » et/ou informels.

Pour ce faire, nous nous appuyons en grande partie sur les fruits de notre observation menée au cours de l'année 2009-2010 du réseau informel lyonnais, le réseau *Lyon Piges*. Présenté par ses fondateurs comme « *informel mais multiforme* », le réseau se prévaut de fonctionner « *sans structure associative* » afin d'« *utiliser toute l'énergie des membres actifs du réseau pour mener des projets et organiser des rencontres, sans avoir à gérer de contraintes administratives* », et ainsi finir « *de fonder la durabilité de l'expérience sur la qualité des liens professionnels et interpersonnels* »²²⁹⁹. D'autres réseaux davantage organisés et souvent formalisés par un statut officiel (associatif notamment) traduisant une volonté d'institutionnalisation, existent. L'exemple des collectifs de journalistes pigistes notamment, fonctionnant généralement sur le modèle des espaces partagés, trouvera également un intérêt dans notre démonstration²³⁰⁰. L'intérêt de nous intéresser à ces deux types de réseaux, informels et formels, est précisément de rompre avec une conception rigide des communautés et de montrer que les liens qu'un individu, *a fortiori* stigmatisé, peut nouer avec ses semblables dépassent le cadre de l'institutionnalisation et de l'officialisation. La volonté de sortir des carcans normatifs pour privilégier une affiliation spontanée fondée sur le désir de « communier » est affichée par l'instigateur du réseau *Lyon Piges* dont nous avons cité les propos *supra*.

Nous vérifierons que l'engagement dans le groupe stigmatique ne respecte aucune logique sacrificielle ni renoncement quant à l'inscription d'un membre dans le monde conventionnel des « normaux », ni même une temporalité imposée, si ce n'est celle de l'individu, de ses intérêts et de ses besoins. C'est d'ailleurs dans ce sens que les animateurs du réseau *Lyon*

²²⁹⁸ Nous avons justifié en introduction le rapprochement que nous faisons entre groupe stigmatique et groupe déviant.

²²⁹⁹ Site Internet du réseau, URL : <http://lyonpiges.fr/>

²³⁰⁰ Sur le cas de la socialisation des journalistes pigistes au sein des collectifs, voir notre travail « "Le pigisme" en apprentissage : les collectifs de pigistes comme lieux d'apprentissage d'une identité para-journalistique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, 2010, pp. 72-85.

Piges entendent l'affiliation au groupe, en affirmant que « *l'investissement de chaque membre est également fonction de la conscience qu'il a de ce qu'il construit, de l'énonciation du projet du réseau. Plus cette conscience est vive, plus sa capacité d'investissement personnel sera stimulée [...]. Chaque membre du réseau choisit selon ses besoins de s'investir, avec cette règle intuitive que plus on s'investit, plus les gains sont profitables. Une seule règle est impérative : les participants du réseau annoncent s'ils participent ou non aux rencontres proposées par le biais d'une liste de discussion* »²³⁰¹. L'engagement au sein du groupe stigmatisé consiste donc essentiellement à l'adoption de « *lignes de conduite* »²³⁰² qui sont loin d'être immuables, mais se nourrissent considérablement des changements vécus par le groupe et ses membres.

2.2.1 L'adhésion à une philosophie pratique de la pige

L'adhésion à une « *philosophie pratique* » correspond à la phase où le nouvel entrant dans le groupe déviant (ou stigmatisé) sera amené à « *neutraliser les restes d'attitudes conformistes que les déviants peuvent éprouver à l'égard de leur propre comportement* »²³⁰³ à l'appui d'un système de justification qui offre aux nouveaux membres, comme aux plus anciens, de solides raisons pour confirmer la ligne de conduite qu'ils ont choisi d'adopter, et de consolider ainsi leur engagement au sein du groupe. Alors, chacun sera en mesure de « *dissiper les doutes en adoptant un système de justification [pour] s'installe[r] dans une forme de déviance plus réfléchie et plus cohérente* »²³⁰⁴. Il s'agira donc pour le nouveau membre du groupe de formaliser un rapport utile aux pratiques considérées comme déviantes et ainsi de donner une assise discursive suffisamment consistante à l'identité stigmatisée en formation. Cette philosophie pratique, en tant que système, recouvre des justifications dont la nature et la solidité varient en fonction de l'historicité du groupe, mais aussi au degré de déviance attaché au stigmate.

Adhérer à une telle philosophie passe par l'accumulation d'informations relatives non seulement à la pratique désignée comme déviant, mais également au groupe et son histoire. Aussi, le système de justification, s'il témoigne d'une relative homogénéité dans son

²³⁰¹ Site Internet du réseau *Lyon Piges*, URL : <http://lyonpiges.fr/>

²³⁰² Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 61.

²³⁰³ *Ibid.*

²³⁰⁴ *Ibid.*

argumentation par l'ensemble des membres d'un même groupe, doit, dans le même temps, s'appuyer sur la mise en récit du parcours individuel des membres et se combiner naturellement avec ce récit dans le discours de ces derniers.

En confrontant les discours des journalistes pigistes nouvellement admis dans le groupe stigmatisé avec ceux des plus anciens, il est possible de discerner une évolution dans l'appropriation du système de justification de l'installation dans la pige. Les discours des membres les plus récents s'avèrent ainsi encore teintés de résignation quant au choix de la pige. Le choix délibéré de la pige est verbalisé mais toujours contrebalancé par l'expression de doutes quant à l'avenir professionnel, que les concernés peinent à dissiper. Les « *restes d'attitudes conformistes* »²³⁰⁵ sont perceptibles dans leur propos et laissent entrevoir un difficile renoncement aux promesses de la liminalité d'un potentiel retour vers la normalité :

« Moi, le monde idéal professionnel, ce serait de rester pigiste dans un bureau avec des gens sympas, qu'il n'y ait pas des chefs et des sous-chefs et une guerre des clans, et de vendre plus facilement mes sujets, pour aussi défendre sur le fond une forme de journalisme qui me correspond, qui me paraît pertinente [...] Il y a des pigistes qui le sont parce qu'ils ne trouvent pas de boulot ! Et ceux-là sont sans doute les premiers aussi résignés. Je peux comprendre qu'on ne défende pas un statut dont on ne veut pas ou qu'on espère ne garder que provisoirement. À mon avis la différence, elle est là ! Après, il y a autant de cas que de pigistes, spécialisés, polyvalents, une pré-sélection de personnalités. Il y a des pigistes qui arrivent très bien à se vendre et qui, dans quelques années, seront les plus salauds des rédac' chefs s'ils ont la bonne mentalité agressive. Je dis ça aussi parce que je n'arrive pas à me vendre [rires], et que j'ai un peu d'aigreur et de jalousie. Enfin, voilà, il y en a aussi qui savent très bien nager dans ces eaux-là pour tirer leur épingle du jeu. S'il y a un gros critère à prendre en compte, c'est que, moi, j'ai choisi la pige, ou en tous cas j'ai envie d'y rester.

Cela signifie que, si demain, on vous proposait un poste fixe dans des conditions que vous jugez idéales, vous refuseriez ?

Ben, ça dépend. Si c'est un canard qui vraiment me fait rêver...mais la question c'est : est-ce que le canard qui me fait rêver existe [rires]. Il y a plein de bons

²³⁰⁵ Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 61.

canards mais... [...] Mais supposer qu'on me propose un poste non-journalistique et que je le prenne, j'aurais un sentiment de renoncement, de déception, de culpabilité aussi, de laisser les autres pigistes »²³⁰⁶.

Les membres plus anciens affichent, pour leur part, une posture davantage tranchée en développant un système de justification plus ferme, surtout porté par des arguments psychologiques et organisationnels où la réalisation de soi et le refus du conformisme priment, confirmant, tout le moins dans les discours, que, *« ce qui ne suscitait d'abord que peur et dégoût devient agréable, désiré et recherché une fois que le goût en est acquis »²³⁰⁷*. En attestent les propos d'un journaliste pigiste relatant un épisode de son parcours lors duquel la proposition d'un poste fixe se profilait : *« J'ai eu dans l'idée qu'ils me proposeraient de m'embaucher. Mais en même temps, je commençais à bien aimer mon indépendance. J'ai pris goût à l'indépendance »²³⁰⁸*. D'autres témoignages font écho à ce même discours :

« C'est ce que je suis ou ce que je ne suis pas qui fait que je suis pigiste. La pige me permet de faire ce je veux que, quand je veux, où je veux et avec qui je veux. C'est comme ça que je vois la vie ! Avec de la liberté ! La liberté, c'est l'aspect positif. Il y a quelque chose de sauvage. Le fait de ne pas avoir d'enfants, ça va un peu avec ce truc de liberté. J'ai du mal à m'organiser, j'ai du mal à respecter un horaire. Et être à la pige, c'est ne pas avoir d'horaires et c'est pouvoir échapper à pas mal de règles qui m'emmerdent »²³⁰⁹.

« C'est un mode de fonctionnement qui me plaît. Je ne me vois plus travailler autrement que comme ça. Si je devais aller tous les jours dans une entreprise à contrecœur avec des horaires, avec des petits chefs, etc., je pense que ça nuirait à mon moral. La pige me convient bien mieux »²³¹⁰.

« Moi ça ne me dérange pas l'idée d'être autonome ou de jongler avec les employeurs. Mais il m'a fallu du temps pour y prendre plaisir »²³¹¹.

²³⁰⁶ Entretien du 30 septembre 2009.

²³⁰⁷ Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 78.

²³⁰⁸ Entretien du 10 décembre 2009.

²³⁰⁹ Entretien du 24 septembre 2009.

²³¹⁰ Entretien du 30 novembre 2009.

²³¹¹ Entretien du 16 septembre 2009.

Il est intéressant de relever de certains discours un rattachement de la notion de plaisir à une référence à l'artisanat, à l'instar du suivant : « *Je considère que je suis indépendant. Je suis comme un boulanger, un artisan, et je vends mes trucs aux rédactions. Et les rédactions, pour moi, c'est des clients qui me prennent mes trucs. Je ne me considère pas du tout comme faisant partie d'une rédaction [...] Il y a plein de choses qui entrent en compte [dans la pige]. Je crois que c'est un état d'esprit. Moi aussi je me plaignais, jusqu'au jour où j'ai flippé en me disant "mais merde, t'es comme l'artisan qui fait son pain, c'est la même chose !"* »²³¹². Cette auto-référence à la figure de l'artisan a été relevée par Antonella De Vincenti dans le cadre de son étude sur les travailleurs occupant la zone grise. La sociologue interprète celle-ci sous deux aspects : « *D'un côté le statut d'artisan est aujourd'hui revalorisé en raison du fait que la différenciation et le sur mesure sont recherchés et posséder ces traits devient un signe de distinction. D'autre part le métier d'artisan a toujours été associé à une dimension de plaisir parce que son exercice demande de l'intelligence rusée et permet aux travailleurs de se faire reconnaître à travers les critères du travail bien fait, beau et original* »²³¹³. Nous en déduisons aussi un rapprochement à la figure du « *travailleur-entrepreneur* »²³¹⁴ véhiculée par l'idéologie du « *nouvel esprit du capitalisme* » qui enjoint les salariés à leur auto-réalisation.

Dans le cas des membres du groupe stigmatique des journalistes pigistes, les récents comme les plus anciens, on devine l'importance de la mythologie journalistique à l'esprit des concernés. Pour les nouveaux entrants dans le groupe, le mythe du « grand reporter » et celui de la médiacratie, entre autres, se trouvent abruptement confrontés à la réalité du marché. L'inscription de la pratique de la pige principalement dans le marché de la presse magazine²³¹⁵ tranche sensiblement avec la vision politisée qui anime les représentations fantasmées de nombre de journalistes. C'est ce qu'observe le fondateur du réseau *Lyon Piges* :

Comment penses-tu que les membres plus récents se sentent dans le réseau ?

« Je pense qu'ils se sentent à moitié légitimes. Dans le groupe, ils se sentent intimidés. Il y a aussi beaucoup de fantasmes dans le journalisme. Quand je vois

²³¹² Entretien du 16 septembre 2009.

²³¹³ De Vincenti, A., « La zone grise : travailler aux frontières du salariat et du travail indépendant », Intervention dans le cadre des 8^e Journées de Sociologie du Travail, *Marchés du travail et différenciations sociales : Approches comparatives*, Université Aix-en-Provence,-LEST, Juin 2001, Actes disponibles à l'adresse : <http://www.univ-aix.fr/lest/lesrencontres/journeesocio/atelier6web.pdf>, consulté le 2 juin 2007.

²³¹⁴ Honneth, A., *La société du mépris*, La Découverte, Paris, 2007, p. 269.

²³¹⁵ Nous avons déjà spécifié dans la partie précédente la place de la presse magazine en qualité de premier employeur de journalistes pigistes.

Alphonse par exemple, je me dis mais qui je suis pour lui parler. Il y a beaucoup de fantasmes là-dedans. C'est dur pour eux de les déconstruire. Et moi aussi, j'en ai eu, et je continue à en avoir. Je fantasme sur des journalistes qui font ce que j'ai toujours voulu faire et que je ne ferai jamais. Enfin, j'en ai moins maintenant, c'est sûr. La difficulté de l'exercice [participer au réseau] est d'arbitrer pour chacun l'équilibre entre le temps et l'énergie investis et le dynamisme qu'il va en retirer ; des nouveaux contacts, des nouvelles expériences professionnelles, développer ses compétences, affirmer une expertise, trouver de nouvelles missions professionnelles »²³¹⁶.

Les plus anciens membres appuient, eux aussi, leur discours sur les mythes journalistiques ; les mythes du « grand reporter » et de la médiacratie sont troqués contre ceux plus réalistes et réalisables de l'autonomie, de l'indépendance et de l'ouverture. Le rejet des normes, notamment bureaucratiques, vient renforcer ce modèle de discours. Nos constats se rapprochent de ceux produits par Olivier Pilmis qui relevait dans les discours des journalistes pigistes la présence d'un « schéma discursif [qui] voit dans le pigiste un retour aux sources d'un "vrai" journalisme [...] et conformes à l'idéal professionnel là où les autres se fourvoieraient dans une version dévoyée, puisque bureaucratique, du métier »²³¹⁷. La philosophie pratique de la pige procède de ces « ajustements »²³¹⁸ mythologiques ; or, comme le stipule Howard Becker, toute action collective résulte précisément de ces ajustements.

Erving Goffman avance qu'« il est fréquent que les personnes affligées d'un stigmate particulier financent une publication qui exprime leurs sentiments communs, qui renforce et raffermi chez le lecteur le sens de la réalité de "son" groupe, ainsi que l'attachement qu'il éprouve à son égard. C'est là qu'est formulée l'idéologie des membres du "groupe" : leurs plaintes, leurs aspirations, leur politique. [...] On y consigne les atrocités, récentes ou historiques, commises par des normaux, persécuteurs. On y présente des récits exemplaires, biographiques ou autobiographiques, destinés à illustrer un code de conduite qui convienne moralement aux stigmatisés. La publication sert aussi de forum où s'expriment des avis diversement partagés quant à la meilleure façon de traiter la situation »²³¹⁹. S'il est vrai que la

²³¹⁶ Entretien du 11 décembre 2009.

²³¹⁷ Pilmis, O., *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 216.

²³¹⁸ Becker, H.S., *Op.cit.*, pp. 205-206.

²³¹⁹ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 38.

pige renvoie à une pratique le plus couramment accomplie dans la solitude, et que, dans un tel contexte, l'acteur « n' [a] pas l'occasion de développer une culture »²³²⁰, de telles publications donnent à l'individu l'accès à un support d'identification au groupe et/ou de rassurance identificatoire probante. L'exemple du magazine *Mag'Pigiste*, « le magazine des pigistes. Fait par des pigistes pour des pigistes »²³²¹ créé par l'association *Profession Pigiste*, est, à ce titre, fort éloquent. L'initiative d'un tel support, qui suppose des référents et des représentations de soi et du monde communs, peut être interprétée comme l'une des manifestations d'une culture au sens anthropologique du terme, soit destinée à « englober les manières de vivre, sentir et penser propres à un groupe social »²³²². Ce type de support devient alors une source de justification pratique où l'individu stigmatisé pourra puiser suffisamment de « matière » pour rendre son récit individuel acceptable et solide, et à plus forte raison parce qu'il l'aura intégré dans une narration collective.

2.2.2 L'apprentissage du « pigisme » par la transmission de traditions

Nous avons, à maintes reprises, évoqué la déploration par les journalistes pigistes d'un manque d'initiation à la pige dans le cadre de leur formation. Or, lorsqu'il s'agit d'évoquer les aspects de la pratique leur ayant fait défaut et dont ils auraient souhaité l'enseignement, les concernés font surtout état d'éléments d'ordre pratique et organisationnel : rédiger un synopsis pour la majorité, le démarchage et la négociation téléphonique, la gestion du temps, ou encore les termes contractuels relatifs à la pige. Tous, nous l'avons dit, affirment avoir découvert « sur le tas » ces aspects qu'ils estiment problématiques.

L'entrée dans le groupe stigmatique et l'interaction avec des journalistes pigistes chevronnés permettent aux nouveaux membres l'accès à un panel de solutions aux difficultés pratiques rencontrées dans le cadre de l'exercice journalistique à la pige. Les échanges lors des rencontres formelles et informelles entre journalistes pigistes s'attardent pour une part importante sur des thématiques pratiques. « Faire valoir ses droits au congé maternité », « Comment trouver de nouvelles piges », « Faire valoir ses droits aux allocations chômage », « Bénéficier d'une formation en DIF » sont autant de questions pratiques régulièrement soulevées lors des rencontres entre membres du groupe stigmatique qui permettent à un

²³²⁰ Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 105.

²³²¹ Site de l'Association *Profession Pigiste*, URL : <http://pigiste.org/fr/page/Mag%20Pigiste/mag-pigiste/4>

²³²² Mattelart, A., Neveu, E., *Introduction aux cultural studies*, La Découverte, Paris, 2003, p. 3.

nouvel affilié de « *poursuivre dans cette voie. D'une part, il a appris comment éviter les difficultés ; d'autre part, il a acquis un système de justifications qui l'incite à persévérer* »²³²³.

Un membre du réseau *Lyon Piges* confirme l'utilité de ces rencontres :

Qu'est-ce que le réseau t'a apporté?

Ben, déjà, je me rends compte que je ne suis pas la seule à me poser des questions du genre "tiens, ils [les employeurs] ont exagéré ce mois-ci, il faut que je me renseigne", ou "tiens, j'ai une baisse de piges, qu'est-ce que vous en pensez". Et ben, je sais qu'il n'y a pas que moi. Parce que tu peux facilement te dire quand t'es à la pige "ah ben c'est moi qui ai mal bossé". Alors qu'avant je me disais que je travaillais mal, que je ne m'en sortirais pas. Ça m'a permis de relativiser, de confronter mon expérience en me disant qu'on a des problématiques communes mais qu'il y a des solutions. Tu vois, avant, je voyais la pige comme une voie...enfin, par défaut quoi. Un truc hyper solitaire. Et en fait, je découvre qu'on peut ne pas le vivre comme ça. Je vois qu'il y en a qui ont des bureaux communs, etc. Et ça me permet aussi de relativiser sur les conditions du salariat. Je me rends compte que finalement je suis quand même pas mal protégée. Je ne m'informe pas que dans le réseau, mais il y a des trucs qui me mettent la puce à l'oreille sur des aspects que je n'avais pas l'opportunité de creuser. Donc, ça me pousse à m'informer »²³²⁴.

La phase critique de sortie de l'état liminal est perceptible dans le discours d'un membre récent en voie d'intégration et s'appuie sur l'information pratique transmise par les autres membres du groupe :

« La première chose que je me suis dit quand j'ai commencé la pige c'est "faites que je ne me fasse pas avoir, faites que je sois payé" [...] La pige pour moi c'était un gros travail de recherche, de contacts et j'arrivais de loin. Il faut une sacrée assurance aussi parce qu'il faut démarcher, téléphoner, et tu as vite fait de vivre un combat de tous les jours. La pige, c'est les montagnes russes ! Mais je réalise de plus en plus, en voyant les autres du réseau et en parlant avec eux, que c'est une chance de travailler avec des gens que je choisis et qu'on peut éviter les arnaques. Je me

²³²³ Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 62.

²³²⁴ Entretien du 10 décembre 2009.

remets beaucoup en question en ce moment, est-ce que je veux vraiment trouver un contrat, est-ce que je ne suis pas bien comme cela, enfin ces questions-là »²³²⁵.

Ce dernier témoignage confirme qu'intégrer une identité collective, *a fortiori* stigmatisée, suppose « *d'opérer une rupture ou un renversement autorisant le dégagement* » vis-à-vis du monde des « normaux » et amène les membres d'un groupe stigmatisé à partager des « *ressources culturelles ou symboliques plus qu'économiques, qui permettent aux acteurs de se définir en termes positifs, et non pas en référence à une privation ou à une stigmatisation* »²³²⁶. Alors que pour être pigiste, « *il y a des codes qu'il faut apprendre. Et il faut les connaître* »²³²⁷, le contact avec les semblables permet de les appréhender avec plus de sérénité : « *Ça a l'air tout con mais, à l'époque [lors des débuts à la pige], je ne savais même pas qu'on pouvait toucher des Assedic et encore moins à la suite de piges. Je ne savais pas qu'on y avait droit quand on avait été la pige. Ce sont les autres [les membres du réseau Lyon Pigistes] qui me l'ont dit !* »²³²⁸. L'apprentissage au sein du groupe d'une maîtrise des activités déviantes avec un minimum d'ennuis se vérifie ici. Les publications spécialisées telles que le *Guide de la pige* viennent d'ailleurs renforcer cette transmission de traditions. La proposition de l'association *Profession Pigiste* en 2007 d'un « *tutorat* » de journalistes pigistes chevronnés ou retraités auprès des plus jeunes, moins expérimentés, en consacrant « *une heure par semaine au soutien professionnel des jeunes* »²³²⁹, peut être interprétée comme prenant part à cette transmission.

Nous verrons dans les chapitres suivants que cette transmission de traditions concourt à une mise en visibilité efficace et cohérente du groupe, ainsi qu'à une quête de reconnaissance. En traitant de l'exemple du stigmate de la précarité assigné aux journalistes pigistes, nous pourrions également appréhender cette « positivation » possible du stigmate évoquée par Michel Wieviorka.

²³²⁵ Entretien du 16 septembre 2009.

²³²⁶ Wieviorka, M., *Op.cit.*, p. 125.

²³²⁷ Entretien du 10 décembre 2009.

²³²⁸ Entretien du 10 décembre 2009.

²³²⁹ « Journaliste pigiste : quel métier pour demain ? », Archives de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

2.2.3 La formation du « nous » ou la culture de rejet des « normaux »

Everett Hughes écrit qu'« une culture se constitue chaque fois qu'un groupe de personnes mène une existence en partie commune, avec un minimum d'isolement par rapport aux autres, une même position dans la société et peut-être un ou deux ennemis en commun »²³³⁰. Cette définition, ou pour le moins le dernier point qu'elle soulève, recoupe l'observation faite par Howard Becker qu'un groupe déviant est tendanciellement porté vers une récusation globale des normes morales conventionnelles et des conventions ordinaires²³³¹ ; une culture s'épanouit aussi et surtout dans son opposition à d'autres cultures. Dans le cas d'un groupe stigmatisé, l'opposition se structure naturellement entre « normaux » et stigmatisés. Si l'affiliation au groupe stigmatisé permet de « normaliser » le stigmate et son endossement, il demeure qu'assumer le stigmate revient à tourner le dos à ceux qui incarnent, édictent ou revendiquent les normes à l'origine de l'exclusion du monde des « normaux ».

Cette tendance à la récusation des normes transparaît singulièrement lorsqu'on pose la question aux journalistes pigistes qui se positionnent comme membres assumés du groupe stigmatisé, de leur(s) différence(s) éventuelle(s) avec les journalistes titulaires, étiquetés comme « normaux ». Il s'avère que plus le stigmate est assumé, plus la récusation s'accroît. L'exemple d'un journaliste pigiste évoluant au sein d'un collectif en est révélateur :

Quelle représentation les journalistes titulaires ont des journalistes pigistes selon toi ?

« Je crois qu'ils n'aimeraient pas être à ma place, ça c'est clair ! Au début tu sens dans leur regard, ou dans leur parole ou dans leur intonation, que "oh ma pauvre, t'es pigiste". Et quand tu leur parles de cette liberté, parce que ça dépend vachement de comment tu en parles de la pige. Quand ils voient la façon dont je le vis... On [le collectif] a fait une fête l'année dernière et on a invité beaucoup de gens qui étaient titulaires avec qui on bosse de près ou de loin, et ils ont vu le lieu, et ils ont vu ce collectif, et du coup, eux, ils ont compris dans ces cas-là qu'on préfère travailler dans ce contexte-là. On a un cadre, on a une famille, on est libre. Moi, je suis vachement fière de ça ! Et je pense que du coup, ça peut se ressentir aussi ».

²³³⁰ Hughes, E.C., *Student's Culture and Perspectives : Lectures on Medical and General Education*, University of Kansas Law School, 1961, p. 28, cité par Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 104.

²³³¹ Erving Goffman a procédé à des conclusions semblables à propos des groupes stigmatisés dans l'ouvrage *Stigmate*, *Op.cit.*

Tu as l'impression que c'était différent avant que tu intègres le collectif ?

Ah oui, ça m'est déjà arrivé de dire que j'étais pigiste quasiment en m'excusant. Ça m'est souvent arrivé. Ou bien de journalistes qui te renvoient ce truc d'un sous-journaliste...ce truc de « T'es pas un vrai journaliste ». Ce truc de l'étiquette peut-être vachement fort dans la profession. Mais ça m'importe peu maintenant, j'assume »²³³².

D'autres témoignages recourent ce constat d'une récusation du monde des « normaux » lorsqu'ils répondent à la question d'éventuelles différences entre journalistes titulaires et journalistes pigistes :

« Le pigiste, c'est un équilibriste qui jouit d'une grande liberté et qui a réussi à travailler tout en étant libre. Moi la présence au bureau, ça m'a toujours fait halluciner. En gros, la journée d'un journaliste salarié [entendu titulaire], c'est j'arrive à 10h, je papote jusqu'à 11h. Après, on va faire une grosse pause déj'. Et je commence à bosser à 15h ! Et après, par contre, il faut absolument rester jusque 21h parce que sinon on ne fout rien. Donc, en fait il y a beaucoup de vide ; beaucoup de présence et peu de travail effectif quand même »²³³³.

« Ben, nous, j'ai l'impression qu'on a une vision plus complexe de la réalité. Parce que j'ai l'impression qu'on travaille plus sur nos sujets, qu'on s'implique plus. Parce qu'il faut qu'on soit meilleur qu'eux, qu'on ait de la légitimité à traiter nos sujets. Je pense qu'on est plus compétent sur les sujets sur lesquels on travaille. Eux, je pense qu'ils ont une vision plus synthétique. Ça, c'est pour la nature du rendu journalistique. Parce que, eux, ils ont accès à plus d'informations que nous. Ils ont une légitimité du titre auquel ils appartiennent. Après, à un autre niveau, je les trouve moins batailleurs. Parce que, nous, on est obligé de se battre. Eux, ils sont dans un rapport un peu plus simpliste »²³³⁴.

²³³² Entretien du 24 septembre 2009.

²³³³ Entretien du 18 septembre 2009.

²³³⁴ Entretien du 10 décembre 2009.

« On sent que les journalistes qui sont en CDI n'ont pas conscience de ce que c'est d'être pigiste. Parfois, il y en a qui ne l'ont jamais été de toute façon, et du coup ils ne se rendent pas compte des sacrifices qu'ils nous font faire. Ils ne se rendent pas compte ! Que nous, on est payé à ce que l'on écrit et qu'il ne faut pas non plus tirer sur la cordelette »²³³⁵.

Les discours de la majorité des interrogés insistent sur le fait que globalement « les pigistes sont meilleurs que ceux en poste »²³³⁶ et convergent vers l'idée que « quand on est posté, et quand on est pigiste, c'est deux univers différents. C'est deux univers différents pour une même profession »²³³⁷. Cette distinction s'opère nettement par une opposition « eux »/« nous », validant l'hypothèse formulée par Erving Goffman qu'« une bonne partie de ceux qui entrent dans une catégorie stigmatisée désignent la totalité des membres au moyen du mot "groupe" ou d'un équivalent tel que "nous" ou "les nôtres" »²³³⁸. Ces discours rapportent une réalité de l'« univers » de la pige qui n'est intelligible qu'aux yeux de ses pratiquants, « ça, on ne le sait que si on est passé pigiste [Rires]. Tant que l'on ne l'a pas vécu, on ne peut pas se rendre compte de ce que c'est »²³³⁹ précise un concerné.

²³³⁵ Entretien du 25 septembre 2009.

²³³⁶ Entretien du 30 septembre 2009.

²³³⁷ Entretien du 11 décembre 2009.

²³³⁸ Goffman, E., *Op.cit.*, p. 36.

²³³⁹ Entretien du 11 septembre 2009.

Conclusion - Chapitre 7

Nous venons de voir qu'il vit bel et bien à l'esprit des journalistes pigistes la conscience de constituer un « *ensemble commun* », un ensemble collectif, certes plus ou moins formel, plus ou moins stable et intègre, mais dans tous les cas spécifique, évoluant, si ce n'est hors de la « normalité », du moins à sa périphérie. Les membres, qu'ils s'y intègrent ou non, en savent du moins l'existence. Un journaliste pigiste, membre du réseau *Lyon Piges*, évoque à ce propos :

« Il y a les pigistes qui sont intéressés par le fait de se regrouper. Ceux qui s'affilient à des collectifs, à des asso' de pigistes, ceux qui sont un peu militants, ou au moins qui ont envie de rencontrer d'autres pigistes. Et ceux qui n'ont pas du tout envie de tout ça. Moi, j'ai rencontré des pigistes à qui j'ai dit "mais venez, on fait des réunions, on échange, etc. ". C'est simple, il y a deux réactions : il y a ceux qui sont là "ah ouais, c'est intéressant pour briser la solitude, apprendre des choses, échanger des expériences" ; et il y a ceux qui disent "oui, non, c'est gentil mais je n'ai pas trop envie". Pour moi, il y a ceux qui veulent se regrouper et ceux que ça n'intéresse pas »²³⁴⁰.

Si l'ensemble commun des journalistes pigistes existe à l'esprit des concernés, il ne peut trouver de réalité qu'à condition d'être publiquement reconnu, soit d'aller au-delà de l'identification comme acte cognitif pour aboutir à la reconnaissance comme « *acte expressif par lequel cette connaissance est conférée avec le sens positif d'une affirmation* »²³⁴¹ et *in fine* toucher à l'identification. Jusqu'ici nos observations nous ont conduite à valider l'idée selon laquelle une identité collective n'est conçue que subjectivement par les membres d'une communauté et qu'elle repose particulièrement sur une culture (ici une « sous-culture ») formée en opposition à d'autres à l'appui d'un « *ensemble de représentations où s'opposent traits négatifs et positifs ; ces images s'expriment dans un discours qui révèle un système d'idées* »²³⁴². Lorsqu'il s'agit d'examiner la culture que pourrait affirmer un groupe

²³⁴⁰ Entretien du 16 septembre 2009.

²³⁴¹ Honneth, A., « Invisibilité : sur l'épistémologie de la reconnaissance », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p. 45.

²³⁴² Fraysse, B., « La saisie des représentations pour comprendre la construction des identités », *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. 26, n° 3, 2000, p. 655.

stigmatisé en mal de reconnaissance du caractère positif de son identité, nous avons de fortes chances de toucher à ce qu'Axel Honneth a désigné de « *contre-culture du respect compensatoire* »²³⁴³. Le sociologue explique que celle-ci émerge lorsque, face à des expériences quotidiennes d'injustice, les individus ou groupes socialement dépréciés opèrent des tentatives de réévaluation symbolique de leur propre activité ou de dépréciation de la forme de travail socialement privilégiée.

Florence Le Cam précise que, si les formes identitaires collectives reposent sur la somme de comportements individuels, elles sont également disposées à les dépasser « *puisque'elles constituent bien davantage des formes historiques de construction liées à l'identification contingente par les membres et de reconnaissance du collectif par l'extérieur* »²³⁴⁴. Dès lors, il devient possible d'envisager l'identité collective comme étant plus qu'une médiation « *qui permet de penser les rapports entre les sujets ou les rapports entre les sujets et la collectivité* »²³⁴⁵. Adhérer à l'idée que l'identité collective tient pour fondement la conscience politique²³⁴⁶, engage à concevoir l'affirmation d'une telle identité sur la « *scène du visible* »²³⁴⁷ et son implication dans l'espace public en tant que « *lieu de rapports de force* »²³⁴⁸, comme les conditions premières de sa réalité dans « *le monde commun* »²³⁴⁹.

Il a souvent été suggéré que l'émergence d'une culture tient à ce qu'un groupe d'individus se trouve confronté à un problème commun, et que les membres de ce même groupe puissent interagir les uns avec les autres. La communication occupe donc une place capitale dans la formation d'une culture, et on peut imaginer qu'à l'heure des relations (hyper)médiatisées inscrites dans un horizon d'expérience et de visibilité considérablement élargi du fait de son débordement d'un cadre spatial physiquement délimité, cette formation culturelle s'en trouve grandement facilitée. Dans le cas des groupes stigmatisés et *a fortiori* ceux dont les activités sont considérées comme déviantes, il est évident que leur problème commun est de nature typique, et découle à la fois de leur exclusion du monde des « normaux », de fait majoritaires,

²³⁴³ Honneth, A., *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, La Découverte, Paris, 2006, p. 222.

²³⁴⁴ Le Cam, F., *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de Denis Ruellan et François Demers, Université Laval (Québec) et Université Rennes 1, 2005, p. 31.

²³⁴⁵ Lamizet, B., *Politique et identité*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 49.

²³⁴⁶ *Ibid.*, p. 51.

²³⁴⁷ Voirol O., « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p. 98.

²³⁴⁸ Miège, B., « Considération et proposition méthodologique sur les mutations en cours dans les industries culturelles et informationnelles », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 216.

²³⁴⁹ Voirol, O., *Ibid.*, p. 94.

mais également du constat que « leur conception de ce qu'ils font n'est pas partagée par les autres membres de la société »²³⁵⁰.

On aurait tort de penser que la prise de conscience par les stigmatisés des inégalités et de la disqualification que la différence « honteuse » qu'ils endossent implique suffise à enclencher un processus d'affirmation collective et donc d'épanouissement identitaire. Michel Wieviorka rappelle qu'une autre condition est nécessaire à cet enclenchement : la différence doit comporter « un principe positif qui permette à l'acteur de s'estimer lui-même, de se représenter à ses propres yeux comme à ceux de la société, non seulement sous l'angle de la privation, de l'exclusion, de la disqualification – par conséquent sous l'angle du refus, de la défense de soi –, mais aussi comme un être capable d'apporter quelque chose de constructif, de positif, de culturellement valorisé et valorisable »²³⁵¹. En outre, rejoignant le propos défendu par Howard Becker, l'auteur avance que seule une confrontation à des défis internes et externes permet à une identité de dépasser le simple stade du partage d'un ensemble de traits, pour faire en sorte que ces traits deviennent de véritables orientations pour l'action.

Dans le cas des journalistes pigistes, la constitution de ce « principe positif » doit se faire — nous l'avons décrit dans le chapitre précédent — dans un contexte de dé-différenciation qui induit, pour les journalistes pigistes qui se revendiquent comme tels, des défis à la fois internes (à la communauté) et externes (relatifs au champ professionnel et au-delà). Si le groupe professionnel des journalistes se trouve inquiet et fragilisé par de nouvelles concurrences découlant du « fourmillement »²³⁵² généré par l'avènement d'Internet notamment, la communauté des journalistes pigistes se révèle à plus forte raison exposée à ce phénomène. Nous l'avons spécifié plus haut, un nombre croissant de profils de producteurs de contenus qui sont eux aussi rémunérés à la pige, qui pratiquent la pige en tant que modalité d'exercice mais sans pour autant se revendiquer comme relevant du champ journalistique, est venu brouiller la représentation idéal-typique du journaliste pigiste.

L'enjeu pour la communauté des journalistes pigistes est, dès lors, de produire et diffuser, dans et hors la communauté, des discours d'affirmation identitaire dessinant de manière plus fine les traits du journaliste pigiste idéal-typique afin d'exclure les profils troubles, susceptibles de profiter de l'action collective à des fins plus économiques qu'identitaires, et

²³⁵⁰ Becker, H.S., *Op.cit.*, p. 105.

²³⁵¹ Wieviorka, M., *Op.cit.*, p. 123.

²³⁵² En référence au travail collectif déjà cité, Rebillard, F. et al., « Mutations de la filière presse et information », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, L'Harmattan, Paris, 2011, p. 8

nouriraient ainsi au message moral qu'engage toute lutte pour la reconnaissance collective²³⁵³. Si la conquête de l'apparence médiatisée est devenue « *la condition de lutte pour la reconnaissance de thématiques, de pratiques, de formes de vie* »²³⁵⁴, elle exige un minimum d'homogénéité et de formatage du message médiatique. Le cas échéant, elle est susceptible de condamner les acteurs au « *mépris extrême qui passe par le silence et l'invisibilité dans l'espace d'apparition publique et qui surpasse de loin les formes de mépris s'exprimant par l'insulte, le dénigrement et la dévalorisation* »²³⁵⁵. C'est dans ce registre d'idée qu'un représentant de l'association *Profession Pigiste* interpelle ses semblables sur un tel risque : « *Nous représentons aujourd'hui presque un quart des journalistes en activité dans ce pays et notre parole n'est nulle part légitime. [...] Simplement parce que nous ne sommes pas capables, à ce jour, d'avoir un discours homogène* »²³⁵⁶.

En outre, la quête de reconnaissance collective des journalistes pigistes doit compter avec l'inégalité des pouvoirs d'action et de conviction dans la lutte pour l'accès à la scène publique, de même qu'avec la multiplication des canaux de représentation. La représentation d'un groupe d'individus, qui plus est dominés, peut faire l'objet d'une instrumentalisation, voire même d'une falsification par un autre groupe, davantage institutionnalisé ou simplement rompu à l'exercice de la prise de parole publique. Nous l'avons vu dans le cas du SNJ et de son appropriation de la « cause » des précaires au cours de la seconde partie de ce mémoire. La communauté des journalistes pigistes doit donc aménager un espace de visibilité qui lui sera propre et où elle sera à même d'acquérir l'estime sociale qui semble lui faire défaut. Or, l'estime sociale, nous dit Olivier Voirol, « *se définit et se redéfinit en permanence dans un espace d'apparences publiquement visibles face auquel se positionnent les acteurs sociaux. Leurs activités et leur apparence publiques sont jugées de manière intersubjective, en fonction de leur aptitude à concrétiser des finalités socialement définies comme valides et digne de valeur* »²³⁵⁷.

Dans cette lutte pour la reconnaissance, les journalistes pigistes disposent d'un atout. Ils sont journalistes et bénéficient donc d'un accès facilité aux médias de communication comme

²³⁵³ C'est l'idée que défend Axel Honneth dans son ouvrage *La lutte pour la reconnaissance* paru aux Éditions du Cerf, Paris, 2002.

²³⁵⁴ Voirol, O., *Op.cit.*, p. 108.

²³⁵⁵ *Ibid.*, p. 118.

²³⁵⁶ « Sommes-nous seulement capables de nous plaindre ? », Archives de l'association *Profession pigiste*, 16 avril 2007.

²³⁵⁷ Voirol, O., *Ibid.*, p. 109.

« médiations que les acteurs collectifs investissent pour porter leurs cause, se faire entendre, ce qui signifie "sortir de l'ombre" en luttant pour la visibilité »²³⁵⁸. L'importance prise par l'externalisation dans les structures médiatiques, la croissance numérique des journalistes pigistes depuis la fin des années 1970 et, plus largement, les restructurations de l'emploi au sein des ICIC ont contribué à faire des problématiques relatives au journalisme à la pige un objet de débat public « digne d'attention »²³⁵⁹. Contrairement à ce que nombre de chercheurs avancent à propos des groupes stigmatisés, les estimant « peu portés à apparaître en s'affichant au grand jour au sein d'un ordre social et symbolique qui les condamne habituellement au silence et à la dévalorisation »²³⁶⁰ et sujets à ne valoriser que des qualités conformes à l'ordre symbolique majoritaire, les journalistes pigistes sont, de par leur inscription dans le champ médiatique, davantage aguerris aux rouages du processus et des écueils de la visibilité médiatisée. Nous verrons dans le chapitre qui suit qu'une conformation à l'ordre symbolique majoritaire n'est pas forcément synonyme de soumission à la domination, mais peut, au contraire, sous-tendre son atténuation.

²³⁵⁸ Voirol, O., *Op.cit.*, p. 113.

²³⁵⁹ *Ibid.*, p. 110.

²³⁶⁰ *Ibid.*

Chapitre 8. Reproduction et alimentation du stigmatisme : l'identification au groupe premier

Pierre Tap nous dit que « l'identité a besoin d'un territoire et d'une histoire, d'identifications ou d'appartenances, valorisantes et sécurisantes. Mais elle ne peut ni s'arrêter, ni se fixer, sous peine de se figer et de se perdre. Seuls le mouvement et le renouvellement, par des tentatives de résolution de conflits, par la quête d'une plus grande cohésion, d'un enrichissement, de l'accès à des valeurs nouvelles, peuvent éviter la perte, réelle ou symbolique de l'identité »²³⁶¹. Si nous préjugeons d'une identité para-journalistique spécifique aux journalistes pigistes, produit d'un glissement identitaire résultant d'un processus d'identisation de ces derniers pour former un « nous » distinctif, il nous faut rappeler que cette identisation intervient sur un territoire partagé avec le groupe « premier » et s'inscrit conséquemment dans une histoire commune à ce dernier.

Ça n'est qu'à l'issue d'une comparaison à l'égard du groupe premier et à la prise de conscience d'un décalage entre son identité « virtuelle » (due à l'illusion d'une appartenance pleine et légitime au groupe premier) et son identité « réelle » (procédant de l'endossement du stigmatisme) que le groupe stigmatique sera porté à revendiquer sur la scène publique sa valeur sociale. L'accession à la reconnaissance suppose de « s'identifier avec [ses] propres qualités et d'accéder ainsi à une plus grande autonomie ; [...] la reconnaissance façonne les conditions intersubjectives essentielles à la capacité de réaliser de manière autonome les fins existentielles propres »²³⁶². Or, dans le cas d'un groupe stigmatique, cette autonomie ne s'acquiert qu'à condition d'une réappropriation de la différence. Cette réappropriation, qui procède d'une conscience des aliénations, ne signifie pas que ces aliénations cessent pour autant. Toujours est-il que c'est cette conscience qui portera l'acteur à réagir et agir individuellement ou collectivement « pour réduire sa sujétion, étendre son pouvoir de décision, obtenir ou se donner, les moyens de vivre selon ses aspirations et ses croyances, organiser et réaliser ses projets »²³⁶³. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les mots de

²³⁶¹ Tap, P., *Identité, identification et représentation de sexe. Approches pour une personnalisation de l'acteur social*, Thèse d'état en psychologie, Université Paris X-Nanterre, 1981, p. 12.

²³⁶² Honneth, A., "Anerkennung als Ideologie", *WestEnd. Neue Zeitschrift für Sozialforschung*, Heft 1, 2004, p. 56, cité par Voirol, O., « "Le travail normatif du narratif". Les enjeux de reconnaissance dans le récit médiatique », *Réseaux*, Vol. 4, n° 132, 2005, p. 60.

²³⁶³ Tap, P., *Ibid.*, p. 14.

Pierre Tap lorsqu'il affirme que « *l'identisation intervient par, et à travers, la prise de conscience des conflits, la nécessité d'opérer des choix, de hiérarchiser des valeurs, de faire un tri parmi les modèles et les groupes de référence* »²³⁶⁴.

Examiner le cas des stratégies d'appropriation du stigmate de la précarité dans les discours et pratiques des journalistes pigistes nous conduit à approcher ce phénomène. Le potentiel tactique d'un groupe dominé ne peut se réaliser qu'à l'issue d'une intériorisation des normes qui deviendra ressort de l'action. Nous avons établi dans la partie précédente que le groupe dominant avait su tirer parti du « flou » de la précarité et de sa force stratégique, spécifiquement à l'ère du « zèle compassionnel ». Nous avons, par ailleurs, introduit la présente partie en évoquant la position d' « analyseurs » des mutations en cours occupée par les journalistes pigistes du fait de leur localisation dans une zone grise. De sorte qu'ils seraient à même de faire preuve d'une « *clairvoyance spéciale* », aptitude « *liée à cette capacité à mieux comprendre le point de vue des dominants que ces derniers à comprendre celui des dominés* »²³⁶⁵. Relativement à notre population d'étude, Pierre Bourdieu souligne lui-même que les « *journalistes "de base", les tâcherons du reportage, les simples pigistes, tous les obscurs condamnés à la précarité* » seraient enclins à une lucidité « *évidemment plus grande* »²³⁶⁶ face aux transformations du champ journalistique.

Dans une quête de reconnaissance, l'alimentation du stigmate de la précarité par les journalistes pigistes ne serait pas sans intérêt et prendrait pour modèle les stratégies du groupe référent (ou premier) qui, l'Histoire nous l'a appris, a régulièrement convoqué la précarité à des fins de mise en visibilité et de reconnaissance sociale et professionnelle. Ce ne serait pas la première fois que les journalistes pigistes s'inspirent des stratégies de légitimation du groupe premier pour fonder leur propre reconnaissance ; l'exemple de la loi Cressard, instiguée par les journalistes pigistes eux-mêmes, l'a illustré. Cela confirmerait que les pratiques, autant que les discours, restent « *marqués par des usages ; ils présentent à l'analyse les empreintes d'actes ou de procès d'énonciation ; [...] ils indiquent donc une historicité sociale dans laquelle les systèmes de représentations ou les procédés de*

²³⁶⁴ Tap, P., *Op.cit.*, p. 14.

²³⁶⁵ Bessin, M., Roulleau-Berger, L., « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? », *L'Homme et la société*, n° 143-144, 2002, p. 7.

²³⁶⁶ Bourdieu, P., *Contre-feux*, Raisons d'agir, Paris, 1998, p. 87.

fabrication n'apparaissent plus seulement comme des cadres normatifs mais comme des outils manipulés par des utilisateurs »²³⁶⁷.

L'« *expérience de la soumission* »²³⁶⁸ n'engage pas nécessairement à son absolu rejet, mais peut, au contraire, engendrer le développement d'un « *art du faible* »²³⁶⁹ où les dominés rappellent que, loin d'être de simples sujets, ils sont « *co-producteurs des mondes sociaux qu'ils habitent, traversent, ils disposent toujours d'une capacité d'interprétation, d'invention de rôles dans des situations diverses* »²³⁷⁰. La mobilisation de la précarité dans les discours des journalistes pigistes doit être saisie à l'aune de la liminalité sociale et professionnelle que ces journalistes expérimentent dans le cadre de leurs pratiques et de leur statut (pour ne pas parler de carrière). Effective ou anticipée, matérielle ou subjective, rappelons que la précarité « *produit toujours les mêmes effets, qu'elle soit ou non associée à des situations de pauvreté* » ; elle renvoie inéluctablement à « *des situations sociales "d'entre-deux"* »²³⁷¹. Ce rappel nous permet de souligner le sens que pourrait revêtir sa convocation dans les discours des journalistes pigistes, corroborant la situation « *dedans/dehors* » de ces derniers.

En outre, un groupe stigmatisé, afférant à un groupe premier, doit envoyer à la société normative le signal qu'il est bel et bien « *digne d'attention* ». Cela engage le groupe à faire montre aux yeux de tous, et plus encore aux yeux des « *entrepreneurs de morale* »²³⁷², qu'il a intégré les normes et qu'il les respecte. Il rassure ainsi que l'identité « *dérivée* » qu'il revendique n'entre pas en contradiction avec le sens commun, mais qu'elle s'intègre dans un schéma de compréhension universaliste et donc, dans l'universel. C'est dans ce sens que nous pourrions interpréter ce qu'Axel Honneth désigne comme « *l'impératif d'une reconnaissance réciproque* », expression qui souligne que « *les sujets ne peuvent parvenir à une relation pratique avec eux-mêmes que s'ils apprennent à se comprendre à partir de la perspective normative de leurs partenaires d'interaction, qui leur adressent un certain nombre d'exigences sociales* »²³⁷³.

²³⁶⁷ De Certeau, M., *L'invention du quotidien, T.I. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990, p. 39.

²³⁶⁸ Bessin, M., Roulleau-Berger, L., *Op.cit.*, p. 7.

²³⁶⁹ De Certeau, M., *Ibid.*, p. 61.

²³⁷⁰ Bessin, M. et Roulleau-Berger, L., *Ibid.*, p. 6.

²³⁷¹ Bresson, M., « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales "d'entre-deux" », *SociologieS*, 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/3421>, consulté le 15 mai 2012.

²³⁷² Becker, H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985, p. 171. L'auteur distingue deux types d'entrepreneurs de morale : ceux qui créent les normes et ceux qui les font appliquer. Au sein du champ journalistique, le SNJ assume ces deux rôles.

²³⁷³ Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf, Paris, 2002, p. 113.

Ce chapitre s'attachera à présenter trois orientations stratégiques adoptées par les journalistes pigistes dans le cadre d'une lutte pour la reconnaissance, orientations qui tiennent la précarité comme support argumentatif et comme instrument, et qui empruntent assurément aux stratégies entreprises historiquement par le groupe premier. La première de ces orientations tend vers une autovictimisation, telle que les discours du groupe premier l'ont mobilisée dès la fin du XIX^e siècle. S'autovictimiser en précaire revient autant à marquer son opposition face aux « *ordres du patron* »²³⁷⁴, en signifiant son appartenance au groupe premier par l'opposition « eux »/« nous », qu'à s'autocélébrer dans la mesure où, « *"l'autovictimisation" a pour envers l' "autocélébration" : L'image de soi sera d'autant plus élevée que celle de l'adversaire est rendue monstrueuse* »²³⁷⁵.

La seconde orientation stratégique consiste pour les journalistes pigistes à puiser dans le droit la légitimité qui leur fait défaut par la dénonciation publique de la précarité, tout comme le groupe professionnel des journalistes l'a opéré à maintes reprises au cours de l'histoire du champ. Nous verrons qu'à l'heure de la dé-différenciation, un phénomène de « *procéduralisation identitaire* » se juxtapose à celui de « *procéduralisation stratégique* »²³⁷⁶, et accompagne une redéfinition des « *règles du jeu* » au sein d'un champ donné, comme au sein de la société. La procéduralisation du droit, telle qu'Habermas l'a décrite, prend ainsi une tournure plus élargie : non seulement par une convocation du droit, les acteurs se voient autorisés à participer à la structuration de l'espace public, mais il leur sera également reconnu des aptitudes à fonder un jugement autonome²³⁷⁷ et, par conséquent, possiblement différent.

La troisième et dernière orientation stratégique relevée repose sur une conversion de la précarité en une variable de différenciation et de hiérarchisation entre journalistes à la pige ; c'est sur ce *credo* de l'éloge de la précarité que les discours corporatistes des années 1920 reposaient pour faire en sorte que la portion légitime se distancie des collaborateurs multiples *via* une stigmatisation de ces derniers. Celui qui se revendique plus vivement en précaire se présente ainsi comme plus digne de l'attention publique.

²³⁷⁴ Prodhomme, M., *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon 2, 2003, p. 133.

²³⁷⁵ Nassif, *ReP* 3, 1995, p. 20, cité par Koren, R., « L'argumentaire de l'Un dans le regard de l'Autre : le jeu des dénominations », *Mots*, mars 1997, n° 50, p. 104.

²³⁷⁶ Olgierd, K., « "Une matrice conceptuelle de la négociation". Du marchandage à la négociation valorielle », *Négociations*, n° 1, 2004, p. 56.

²³⁷⁷ Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf, Paris, 2002, p. 145.

À la simple présentation du déroulement de ce chapitre, notre lecteur aura saisi, qu'ici encore, il ne sera pas question d'adopter une posture média-centrique qui laisserait « croire à une autonomie du champ journalistique »²³⁷⁸, mais qu'il sera privilégié une approche systémique qui donnera lieu à replacer l'agir créatif dans une configuration d'interdépendances fortes du champ journalistique avec différents champs sociaux.

1. Autovictimisation et autocélébration du précaire

« Pisseur de copie », « pion sur l'échiquier », « ouvrier de l'info », « misérables de la presse », « invisibles de la presse », les qualificatifs victimaires employés par les journalistes pigistes pour désigner leur place dans le champ journalistique et dans la société ne manquent pas. L'autovictimisation a été identifiée dans le chapitre 6 comme « un processus de stratégie discursive qui consiste à toucher l'affect du destinataire »²³⁷⁹ et qui, dans une « société de victimes »²³⁸⁰, devient dispensatrice de crédibilité et de prestige. Nous avons précisé à cet égard que les journalistes, en tant que producteurs de signes et de sens, sont particulièrement enclins à recourir à ces mécanismes dans le champ des représentations sociales via l'intégration de la précarité dans les discours professionnels. Les journalistes pigistes ne sont pas en reste et semblent avoir saisi les mutations dont la figure de victime a fait l'objet, de manière plus visible ces dernières années, au sein des sociétés modernes.

1.1 L'apologie de la victime

L'emprise de la compassion sur nos sociétés a redéfini les traits de la victime qui, de protagoniste universellement fui « au regard du vainqueur » et « méprisée face à l'icône du "héros" »²³⁸¹, s'est muée, après fusion, en symbole héroïque. L'on comprend mieux la confusion des propos de Nicolas Sarkozy lors de la Garden party du 14 juillet 2007 à l'Élysée, voulant rendre hommage, dans le même temps, aux « victimes » et aux « héros d'un jour »²³⁸².

²³⁷⁸ Marchetti, D., « Sociologie de la production de l'information. Retour sur quelques expériences de recherche », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 1, 2002, p. 27.

²³⁷⁹ Charaudeau, P., « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen* n°22, 2006, URL : <http://semen.revues.org/2793>, consulté le 13 mai 2012.

²³⁸⁰ Erner, G., *La société des victimes*, La Découverte, Paris, 2006.

²³⁸¹ Assayag, J., « Prendre le XX^e siècle à la gorge », *L'Homme*, n° 177-178, 2006, p.468.

²³⁸² « Sarkozy fait sa garden-party », *Libération*, 14 juillet 2007, URL :

La victime revêt désormais l'image de référence, de modèle dont on prescrit le souvenir comme « *devoir civique* », voire comme « *discours prophylactique* »²³⁸³. Si la figure de la victime chrétienne, qui s'imposait sous le mode sacrificiel en référence aux souffrances du Christ, a perduré malgré les fluctuations symboliques au travers des siècles en Occident, elle s'est progressivement délogée de cet aspect sacrificiel pour désormais ne plus se vivre « *pour l'autre* » mais « *pour soi* » et se trouve, par conséquent, « *sans cesse menacée d'un effondrement narcissique en son attente de reconnaissance* »²³⁸⁴.

Le rôle des médias est incontestable dans ce revirement sémiotique puisqu'ils « *ont offert aux victimes, au fil de l'évolution des sociétés démocratiques, un espace d'expression et de revendication* »²³⁸⁵. Juges de ce qui est « *digne de médiatisation* »²³⁸⁶, les médias ont participé, et participent encore, au succès du thème générique de « *l'agresseur et l'agressé* »²³⁸⁷. Ils s'emploient à faire en sorte que la cause du Faible soit considérée comme « *juste et légitime* » et celle du Fort jaugée « *en termes de culpabilité et de responsabilité* », que l'une s'en trouve « *sanctifiée* », l'autre « *diabolisée* »²³⁸⁸. Cet antagonisme transparait dans les discours des journalistes pigistes et spécialement de ceux qui se déclarent comme leurs représentants. C'est le cas de l'association *Profession pigiste*, dont le but affiché est de « *revaloriser l'image de marque des pigistes* »²³⁸⁹, qui publie un article de son ancien président, Yann Kerveno, dans lequel celui-ci analyse : « *Avant de soumettre les éditeurs à la vindicte populaire, il convient toutefois de se pencher sur la question de la responsabilité de ces "mauvaises manières" dont nous sommes victimes* »²³⁹⁰.

Aussi, lorsqu'un journaliste pigiste nous confie qu'« *en France, il faut être employé à plein temps, en CDI pour être quelqu'un. Sinon, on est soit plus mauvais que les autres, c'est-à-dire qu'on est forcément dans une situation subie, soit on est une victime [...] Les pigistes sont considérés au mieux comme des crève-misères, des crève-la-faim, au pire comme des*

<http://www.liberation.fr/politiques/010120463-sarkozy-fait-sa-garden-party>, consulté le 8 juin 2012.

²³⁸³ Assayag, J., *Op.cit.*, p. 468.

²³⁸⁴ Arènes, J., « Tous victimes ? », *Études*, Tome 403, Vol. 7, 2005, p. 49.

²³⁸⁵ Ben Saad-Dusseaut, F., « La reconnaissance médiatique des victimes », *Composite*, Vol. 14, n°1, pp. 27-55, 2011, URL : <http://composite.org/index.php/revue/article/viewFile/164/137>, consulté le 8 juin 2012.

²³⁸⁶ Voirol, O., « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, p.103.

²³⁸⁷ Nassif, *Op.cit.*

²³⁸⁸ *Ibid.*

²³⁸⁹ Site de l'association *Profession Pigiste*, URL : <http://pigiste.org/fr/page/lassociation/presentation/qui-sommes-nous/5>, consulté le 4 juillet 2011.

²³⁹⁰ « La pige, modèle économique pour l'avenir de la presse ? Certes, mais... », Article de Yann Kerveno disponible sur le site de l'association *Profession Pigiste*, février 2007, URL : <http://pigiste.org/sites/default/files/fichiers/La%20pige-Yann%20Kervono-2007.pdf>, consulté le 8 juin 2012.

faux journalistes ou des concurrents de journalistes salariés »²³⁹¹, nous comprenons que, pour des agents évoluant dans un champ où l'excellence professionnelle est un critère de positionnement et de reconnaissance, la voie de l'autovictimisation est préférable. Erving Goffman affirme que « *l'une des tâches qui incombent aux représentants [du groupe stigmatisé] consiste à convaincre le public d'employer une étiquette moins offensante pour désigner la catégorie qu'ils défendent* »²³⁹² ; c'est cette « tâche » qu'assume l'étiquette de « victime » revendiquée par Yann Kerveno.

1.2 Consécration du précaire et reconnaissance

Lorsque les discours autovictimisants s'axent spécifiquement sur la précarité, ils affichent une nette tendance à user des deux ressorts de l'effet tragique : la pitié qui s'adresse à l'homme qui n'a pas mérité son malheur et « *consiste à trembler pour l'autre* », et la frayeur qui « *consiste à trembler pour soi* »²³⁹³ ; de sorte que l'identification se situe au cœur de l'effet tragique. De nombreuses créations visuelles parées d'une mise en scène tragique circulent en ligne, d'un blog de journaliste pigiste à l'autre, d'un site personnel à l'autre²³⁹⁴ :



Source Site Internet CQFD : <http://cequulfautdetruire.org/spip.php?article840>

²³⁹¹ Entretien du 16 septembre 2009.

²³⁹² Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 37.

²³⁹³ Revault d'Allonnes, M., *L'homme compassionnel*, Seuil, Paris, 2008, p. 80.

²³⁹⁴ Nous avons récolté ces visuels au gré de nos navigations sur Internet entre 2007 et 2011.



Source : Blog de Miss Press, <http://misspress.wordpress.com/?ref=spelling>

Autre exemple, en 2007, paraît le reportage photographique « Sur le fil. Un portrait de la précarité », réalisé et diffusé en ligne par le photographe Frédéric Janisset²³⁹⁵, dans lequel est dressé le portrait, en tant que témoin et sujet, de Bruno Crozat, journaliste pigiste, fondateur et animateur du réseau *Lyon Piges* et secrétaire général de l'association *Profession Pigiste*. On dénote dans ce reportage un effet tragique essentiellement porté par les situations socio-professionnelles des sujets et témoins. Ainsi, le portrait du journaliste pigiste, intercalé entre celui d'une peintre handicapée et d'une lycéenne en baccalauréat professionnel de secrétariat et femme de ménage, intervient parmi d'autres, renvoyant à des situations aussi délicates les unes que les autres : une aide-cuisinière exerçant à Emmaüs, des réfugiés Rmistes, un voyant Rmiste, une handicapée sans emploi, etc. Après une brève présentation du journaliste, son témoignage illustre le visuel ci-dessous :

²³⁹⁵ Consultable sur le site du photographe, à l'adresse URL : <http://www.frjphotos.fr/>

Capture d'écran du document PDF du reportage photographique « Sur le fil ».

personne et vous m'avez rencontré pour l'empêcher de... pour m'arrêter de travailler par ma mère... je suis venue en 1999... dans
à ensuite vécu deux ans chez Maxime, puis chez sa mère, j'y ai plus un mois... Je distinguais mes oncles dans les
cafés et dans les ambassades. Je faisais monter des merisiers chez moi, je leur faisais jouer du piano, je leur donnais
mes peintures, j'avais envie d'aider les gens qui n'étaient pas de mon milieu social. Un jour les flux m'embarquèrent
au Vietnam, mais une lettre écrite au Procureur me sortit de là. « Aujourd'hui, je touche l'AFH, 350 euros par mois
plus une aide de mon ancien mari. Gabrielle vit dans un deux pièces à Saint-Etienne. Elle prend du Riapendil. » C'est
un médicament sensationnel.


Gabrièle BONNET
peintre handicapée

d'argent avec la peinture,
parce que là... »


Arrivé à Villeurbanne, juste de l'autre côté du canal, dans un lotissement d'une quinzaine de maisons récentes, tel un îlot posé en bordure de jardins collectifs. Une moto franchit le portail et vient à ma rencontre : voici Bruno Crozat, pigiste.

Autour d'un café, il commence à me parler de son parcours professionnel. Six années pour la radio RCF, deux ans de piges à Euronews, quelques années de piges pour des suppléments du Progrès, rédaction de deux livres, rédaction dans le cadre de la politique de la ville et enfin de nouvelles piges pour le Progrès, avec, bien sûr, des périodes d'inactivité.

« J'essaie de tenir la précarité à distance », tels sont les mots de Bruno Crozat pour parler de sa situation professionnelle. « J'aime bien mettre des cacahuètes de côté, pour les périodes difficiles », il a par exemple vécu un creux de trois mois de fin 2005 à début 2006, et puis c'est reparti. « J'ai pris conscience de ma précarité en 2003 », avant tout allait bien pour lui. Dans ce travail, « on est vachement seul ».




Bruno CROZAT
journaliste




« J'essaie de tenir la précarité à distance »

Vanessa Guichard a dix huit ans. Elle vit chez ses parents à Saint-Martin la Plaine près de Rive de Gier. Elle a quitté le collège François Truffaut en 4ème puis a suivi une 3ème en OPA au lycée René Cassin. Aujourd'hui elle est en 1ère année d'un Bac Pro de secrétariat. « J'ai eu du mal l'an passé, mais pour l'instant ça va ». Elle fait du baby-sitting depuis deux ans. « C'est ennuyeux, je voulais être indépendante ». « J'ai cherché du boulot pendant un mois, jusqu'à ce que je fais des ménages depuis deux mois et demi ». « J'ai trouvé ça grâce à ma meilleure copine », je travaille cinq heures par semaine chez une dame de 42 ans qui est malade ». « Je gagne 9,10 euros de l'heure, on me paye avec des chèques emploi-service ». « Je suis mieux au travail qu'à l'école, l'école ce boue le crâne, ce qui est bien. C'est que ça ne de devant à faire ça me me dérange pas de travailler, comme ça, je peux avoir une voiture ».



Vanessa GUICHARD
lycienne et femme de ménage



« Je suis mieux au travail qu'à l'école »

Légende

Arrivé à Villeurbanne, juste de l'autre côté du canal, dans un lotissement d'une quinzaine de maisons récentes, tel un îlot posé en bordure de jardins collectifs. Une moto franchit le portail et vient à ma rencontre : Voici Bruno Crozat, pigiste. Autour d'un café, il commence à me parler de son parcours professionnel. Six années pour la radio RCF, deux ans de piges à Euronews, quelques années de piges pour des suppléments du Progrès, rédaction de deux livres, rédaction dans le cadre de la politique de la ville et enfin de nouvelles piges pour le Progrès, avec, bien sûr, des périodes d'inactivité. « J'essaie de tenir la précarité à distance », tels sont les mots de Bruno Crozat pour parler de sa situation professionnelle. « J'aime bien mettre des cacahuètes de côté, pour les périodes difficiles », il a par exemple vécu un creux de trois mois de fin 2005 à début 2006, et puis c'est reparti. « J'ai pris conscience de ma précarité en 2003 », avant tout allait bien pour lui. Dans ce travail, « on est vachement seul ».

Nous avons questionné Bruno Crozat sur ses motivations à participer à un tel projet :

J'ai vu que tu as participé à un reportage photo sur la précarité, « Sur le fil ».

Pourquoi ?

« C'est le photographe qui m'a demandé...Je ne sais pas...En fait, Frédéric, le photographe, est passé par le réseau, je crois. Et puis, c'est la première fois qu'on me demandait quelque chose. Donc, d'une certaine façon... »

Mais c'est quoi la précarité pour toi ?

« C'est ce qu'il m'a demandé. Enfin, moi je ne me sens pas précaire, pas trop en fait. La précarité, ça veut tout et rien dire. Par exemple, j'ai un pote qui est consultant, il fait de la cohésion de groupes de direction et il fait facturer 1500 euros la journée. Mais, il ne sait jamais à trois mois s'il va gagner sa vie. Bon, il la gagne bien. Mais c'est une forme de précarité, ça se traduit par une forme d'angoisse. Ça se traduit par un ulcère à l'estomac. Et pourtant, il n'a rien de précaire. C'est un cadre, il travaille pour des équipes de direction, des pas précaires a priori. Mais je ne le mettrais pas non plus dans les précaires, mais il y a un côté précaire dans son boulot »²³⁹⁶.

Dans cet exemple, comme dans d'autres que nous avons relevés, l'autovictimisation en précaire agit moins dans le sens d'une normalisation du stigmate que dans le sens d'une autocélébration. L'autocélébration est certes une « *tendance inscrite peut-être en chacun de nous* »²³⁹⁷, mais les journalistes, et plus généralement les médias²³⁹⁸, y sont particulièrement exposés. Dominique Groux et Louis Porcher ont justement relevé que l'autocélébration tendait à se faire « *beaucoup plus présente et incisive chez ceux qui exercent des rôles de guide, de conseil, de formation, d'édition de modèle, à se donner en exemple, à se présenter comme le type accompli en un domaine et, comme tel, capable de jouer le rôle d'un leader qui parle à la place des autres* »²³⁹⁹. Nous avons vu dans le chapitre 6 au travers du principe de « responsabilité » que c'est ainsi que les journalistes imaginent leur rôle et fonction.

²³⁹⁶ Entretien du 11 décembre 2009.

²³⁹⁷ Groux, D., Porcher, L., *L'altérité*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 26.

²³⁹⁸ Voir à ce sujet Kokoreff, M., « L'auto-célébration de la télévision et ses paradoxes », *Quaderni*, n° 4, 1988, pp. 37-43.

²³⁹⁹ Groux, D., Porcher, L., *Ibid.*, p. 26.

Pour un groupe stigmatisé tel que celui des journalistes pigistes, le recours à l'autovictimisation se solde donc par une autocélébration qui n'est pas sans intérêt dans le cadre d'une affirmation identitaire, puisqu'elle renvoie à « *un sentiment redoutable pour la reconnaissance de l'altérité* »²⁴⁰⁰. Elle témoigne ainsi d'une « *hypertrophie du moi* » et entend « *court-circuiter, parfois sans en prendre conscience, la différence, établie par Bourdieu, entre identité vécue et ressentie par un individu et celle qui lui est attribuée par les autres* »²⁴⁰¹, deux identités qui recourent les propositions d'Erving Goffman d'identité réelle et virtuelle. Par conséquent, l'autovictimisation et son corollaire l'autocélébration s'inscrivent opportunément dans une quête de reconnaissance initiée par l'autocélébrant, lequel s'efforcera d'exercer « *son propre culte en s'exposant à la vue de tous, notamment à travers les médias qui incarnent désormais la communication universelle* »²⁴⁰². Or, l'exposition de la précarité, en tant que thème consensuel et largement médiatisé, se prête idéalement à cet exercice : elle favorise l'accès à la scène publique pour donner une visibilité à l'autovictimisant et facilite l'autocélébration du précaire en être « *digne d'attention* ».

La médiatisation du stigmatisme de précaire par les journalistes pigistes érige la précarité en attribut différentiel visant la consécration, étant entendu que l'autocélébrant « *ne considère pas l'autre comme un alter ego mais comme un moins développé que lui* » et « *aspire à être membre d'une caste* »²⁴⁰³. Cette ambition est vérifiable dans les discours des concernés. Lorsque l'association *Profession Pigiste* soumet des « *pistes de réflexion et des idées* » dans le cadre de la première édition des *Assises du Journalisme* tenues à Arras en 2007, elle propose qu'un cas d'exception soit fait pour les journalistes pigistes en « *labellis[ant] des référents "journalistes pigistes" dans les institutions et les administrations qui seraient formés sur la législation des journalistes et les spécificités de la rémunération à la pige* »²⁴⁰⁴. Si l'autocélébrant « *se persuade d'être dispensé d'avancer des démonstrations de ce qu'il prétend* »²⁴⁰⁵, la mobilisation de la précarité dans les discours des journalistes pigistes évite précisément toute justification ; le flou de la notion et sa couverture élargie à de multiples thématiques sociales et économiques dispensent de toute argumentation.

²⁴⁰⁰ Groux, D., Porcher, L., *Op.cit.*, p. 26.

²⁴⁰¹ *Ibid.*

²⁴⁰² *Ibid.*, p. 27.

²⁴⁰³ *Ibid.*

²⁴⁰⁴ « Contrat, statut, organisation collective...de quoi parle-t-on ? », Archives de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁴⁰⁵ Groux, D., Porcher, L., *Ibid.*, p. 27.

Ajoutons que la pige reste un univers²⁴⁰⁶ méconnu par la société, et la majorité des journalistes pigistes interrogés n'estime pas que « *la société soit bien consciente de l'existence des pigistes* »²⁴⁰⁷ ; ce que nous avons d'ailleurs constaté dans le quotidien au cours de l'élaboration de ce travail de thèse. S'autovictimiser en précaire, soit jouer d'un argument de sens commun typiquement contemporain, octroie de fait une simplification du message. D'ailleurs, l'amalgame du cas de Bruno Crozat avec d'autres cas sociaux plus délicats revêt, comme tout amalgame, « *un effet discursif qui procède d'un double désir de simplification et de dramatisation : on classe sous une même étiquette générale des faits particuliers, où l'on fait des rapprochements et on établit des analogies* »²⁴⁰⁸. La reconnaissance se conçoit selon deux dimensions : cognitive (mettant à l'épreuve une « compétence d'identification » de la pige et de ses pratiquants) et pratique (la présentation de Bruno Crozat faite dans le cadre du reportage photographique illustré *supra* en atteste). Cela confirme aussi que « *la nature de la souffrance et les traits de personnalité de chaque victime sont des éléments importants dans le choix et la hiérarchisation médiatique des récits victimaires* »²⁴⁰⁹. Les journalistes pigistes semblent avoir intégré dans leur quête de reconnaissance le principe selon lequel « *si on est mal à l'aise, parce qu'on fait un métier qui renvoie à la précarité, les autres vont forcément nous renvoyer ce message* »²⁴¹⁰, en alimentant la charge affective que recouvre l'autovictimisation en précaire.

2. La procéduralisation ou la reconnaissance de la précarité par le droit

Nous venons d'établir l'intérêt pour les journalistes pigistes de se représenter en précaire selon une logique autovictimisante, dans l'optique de satisfaire une quête de reconnaissance du groupe et de ses membres. Il nous faut toutefois spécifier que la limite majeure de

²⁴⁰⁶ Notre hypothèse d'une identité « para-journalistique » partagée par les journalistes pigistes nous engage naturellement à concevoir la pige non comme un simple mode de rémunération, mais comme une modalité de pratique professionnelle respectant, ou imposant, un mode spécifique d'organisation du travail, de socialisation et plus largement d'existence tant au sein du champ professionnel que du champ social.

²⁴⁰⁷ Entretien du 18 avril 2007.

²⁴⁰⁸ Charaudeau, P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles, 2005, p. 152.

²⁴⁰⁹ Ben Saad-Dusseaut, F., « La reconnaissance médiatique des victimes », *Composite*, Vol. 14, n° 1, 2011, pp. 27-55, URL : <http://composite.org/index.php/revue/article/viewFile/164/137>, consulté le 8 juin 2012.

²⁴¹⁰ « Non, le pigiste n'est pas un branleur... », Article publié sur le site de l'association *Profession Pigiste*, URL : <http://pigiste.org/fr/page/non-le-pigiste-nest-pas-un-branleur/3>, consulté le 9 juin 2012.

l'autovictimisation tient du fait que « *le statut de victime n'est qu'un statut provisoire* »²⁴¹¹ et ne garantit donc pas une reconnaissance suffisamment stable pour conférer une temporalité pérenne à l'identité collective. Sans compter que la reconnaissance n'est jamais définitivement acquise et reste, *de facto*, soumise au changement. Cette instabilité de la reconnaissance est contrebalancée par la multiplicité de ses champs d'investigation, puisque la reconnaissance se glane dans l'ensemble des rapports interpersonnels, « *traversés de demandes permanentes de reconnaissance d'une singularité qui, même si elles ne sont pas toujours codifiables, n'en demeurent pas moins intenses* »²⁴¹².

Le droit se présente comme l'un des lieux par excellence où la reconnaissance se réclame. À plus forte raison depuis que la société s'est « juridicisée », phénomène dont les chercheurs, et spécialement les philosophes, se sont amplement saisis. Cette juridicisation s'accompagne d'un développement d'une « *procéduralisation du droit* » tel que la philosophie pratique l'a décrit. Jürgen Habermas en trouve l'origine dans la dérégulation éthique engagée par les Lumières qui, selon l'auteur, a engendré la juxtaposition de normes à la fois divergentes et convergentes. L'unité des valeurs fondée sur la raison dogmatique imposée à tous et partagée par tous du temps des Lumières s'est éclatée au profit d'une raison procédurale privilégiant l'intercompréhension reposant elle-même sur l'argumentation. De cette intercompréhension se dégagent des normes qui ne doivent toutefois pas déroger au principe moral, « *conçu de telle sorte que les normes qui ne pourraient pas rencontrer l'adhésion qualifiée de toutes les personnes concernées seront considérées comme non valides et dès lors exclues [...] Les normes qui seront acceptées comme valides sont celles, et seulement celles, qui expriment une volonté générale [...], qui conviennent à la loi universelle* »²⁴¹³.

Tandis que, du temps des Lumières, la vérité découlait naturellement de l'énoncé, du fait même, elle procède désormais de l'argumentation. Un énoncé sera tenu pour vrai pour peu qu'« *au cours d'une procédure d'argumentation valide, sa prétention à la validité [soit] justifiée et n'a[it] pu être démentie par aucun argument* »²⁴¹⁴. Les lieux de justice sont ainsi devenus des espaces d'arbitrage de ces procédés argumentatifs et les individus, comme les

²⁴¹¹ Ben Saad-Dusseaut, F., « La reconnaissance médiatique des victimes, *Composite*, Vol. 14, n° 1, pp. 27-55, 2011, URL : <http://composite.org/index.php/revue/article/viewFile/164/137>, consulté le 8 juin 2012.

²⁴¹² Lazzeri, C., Caillé, A., « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004, p. 88.

²⁴¹³ Habermas, J., *Morale et communication*, Éditions du Cerf, Paris, 1986, p. 84.

²⁴¹⁴ Lenoble, J., « Droit et communication : J. Habermas », in Bouretz, P. (dir.), *La force du droit. Panorama des débats contemporains*, Éditions Esprit, Paris, 1991, p. 172.

groupes, viennent y convoquer le droit en tant que ressource pour une utilisation « *tactique* »²⁴¹⁵ et en tant qu'instrument encourageant la « *souveraineté populaire* »²⁴¹⁶. Plus encore, les individus y font reconnaître la « *multiplicité de formes et de projets de vie* »²⁴¹⁷ comme légitimes et, par conséquent, leur différence, étant donné que « *les destinataires sont en même temps les instigateurs de leurs droits* »²⁴¹⁸. De manière générale, la reconnaissance reste un nouveau phénomène social « *total* »²⁴¹⁹ ; rien d'étonnant donc à ce que sa quête se déroule simultanément dans l'ensemble des domaines de la vie sociale. En rejoignant Jürgen Habermas, nous considérons que la légitimité civique acquise par le droit correspond à la pierre angulaire de la reconnaissance²⁴²⁰, à partir de laquelle, spécifiquement, se constituent ou se rendent significatives les deux autres formes de reconnaissance retenues par Axel Honneth, l'amour et l'estime sociale (ou la solidarité)²⁴²¹. C'est ce que nous vérifions singulièrement au travers de l'exemple des journalistes pigistes.

2.1 L'expérience du mépris, à la genèse de la procéduralisation des relations

Nous avons établi dans le chapitre 4 que les relations entre employeurs et journalistes pigistes s'élaboraient selon une logique asymétrique en faveur de l'employeur, où la précarité tenait lieu de substitut répressif. Dans une telle configuration, les journalistes pigistes ont de fortes chances de vivre « *l'expérience du mépris* » comme « *atteinte qui menace de ruiner l'identité de la personne tout entière* » et « *signale le refus ou la privation de reconnaissance* »²⁴²². Nous en déduisons que l'expérience du mépris peut conduire à l'altération, sinon à l'anéantissement, d'une identité collective, interdépendante de l'identité individuelle.

À cet égard, souvenons-nous des propos d'un rédacteur en chef relatant : « *Plutôt que de dire aux gens [aux journalistes pigistes] que je n'ai plus trop envie de travailler avec eux et*

²⁴¹⁵ Duran, P., « Piloter l'action publique, avec ou sans le droit ? », *Politiques et management public*, Vol. 11, n°4, 1993, p. 34.

²⁴¹⁶ Habermas, J., *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Gallimard, Paris, 1997, p. 105.

²⁴¹⁷ Habermas, J., Rawls, J., *Débat sur la justice politique*, Éditions du Cerf, Paris, 1997, p. 37.

²⁴¹⁸ Habermas, J., *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Gallimard, Paris, 1997, p. 120.

²⁴¹⁹ Caillé, A., *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007.

²⁴²⁰ Habermas, J., *L'Intégration républicaine. Essais de théorie politique*, Fayard, Paris, 1996.

²⁴²¹ Dans *La lutte pour la reconnaissance*, Axel Honneth distingue trois modèles de reconnaissance : l'amour, le droit et l'estime sociale. Chacun de ces modèles renvoie certes à des mécanismes sociaux et à des lieux spécifiques d'observation ; ils restent néanmoins imbriqués dans leur fonctionnement.

²⁴²² Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf, Paris, 2002, pp. 161-162.

bien je commande moins. Et puis, la relation s'effiloche dans le temps »²⁴²³. Nombre de journalistes pigistes de notre échantillon rapportent effectivement une généralisation de ce type de stratégies d'évitement opérées par l'employeur, confirmant que le mépris « ne relève pas de pratiques isolées mais qu'il est érigé en système, en mode de fonctionnement organisationnel, en stratégie managériale »²⁴²⁴. Ces journalistes expliquent avoir dû faire l'effort d'une interprétation du silence méprisant comme un signe d'une fin de collaboration :

« Et en 2003, X arrête de m'appeler. Ils m'appellent juste deux fois, en mars et en novembre. Et là, je perds 90% de mes revenus. Et je les appelle, mais ils ne répondent pas »²⁴²⁵ ;

« Il y a eu un changement de formule, et ils ne voulaient plus de rubrique juridique, je crois qu'ils voulaient changer de périodicité. Et au lieu de me le dire, [...] ben voilà je n'avais plus de réponse. Je proposais des sujets et on ne me répondait plus, j'essayais de le joindre, je ne le joignais plus »²⁴²⁶.

À ce mépris peut s'ajouter un « déni de reconnaissance » résultant « des obstacles aux pratiques de reconnaissance »²⁴²⁷ et formalisé par l'absence d'une participation à l'« espace public interne »²⁴²⁸ de l'organisation, espace dans lequel le travail réel du salarié, « terrain par excellence de la reconnaissance [salariale] »²⁴²⁹, est évalué en termes de capacités et de qualités. Ce déni est, lui aussi, relaté par les journalistes pigistes que nous avons interrogés :

« Mais la reconnaissance tu ne l'obtiens jamais. Les retours de tes rédac' chef, t'en as seulement quand ça ne va pas. Ah, pour venir te dire que tu fais des fautes d'orthographe, tu en as des retours ! Mais te dire que t'as fait un super papier, c'est

²⁴²³ Entretien du 23 septembre 2010.

²⁴²⁴ Heller, T., « Reconnaissance et gouvernement des salariés. Au-delà du mépris », *Questions de communication*, n° 15, 2009, p. 100.

²⁴²⁵ Entretien du 11 décembre 2009.

²⁴²⁶ Entretien du 30 novembre 2009.

²⁴²⁷ Heller, T., *Ibid.*, p. 100.

²⁴²⁸ Habermas, J., *Le discours philosophique de la modernité*, Gallimard, Paris, 1987, p. 431.

²⁴²⁹ Heller, T., *Ibid.*, p. 101.

*rarissime ! Moi, j'ai même demandé au groupe X un entretien d'évaluation, mais je ne l'ai jamais eu »*²⁴³⁰.

Les journalistes pigistes en sont dès lors réduits à un jugement déprécié qui « *retentit douloureusement sur le vécu du travail de ceux qui, de ce fait, sont privés de reconnaissance* »²⁴³¹.

Privés de « *jugement de beauté* »²⁴³², soit de reconnaissance de la réalité du travail par les pairs, du fait même de la modalité courante de pratique solitaire du métier, les journalistes pigistes s'en trouvent doublement frustrés, privés, de surcroît, d'un « *jugement d'utilité* »²⁴³³ ou, en d'autres termes, de la reconnaissance par la hiérarchie de la valeur du travail fourni. Réduits au silence et condamnés à l'invisibilité, les journalistes pigistes choisissent de puiser dans le champ juridique la reconnaissance et, *a fortiori* la légitimité, confisquées au sein du champ journalistique. Si, au sein de l'organisation, la communication peut être une « *pratique productrice de pathologies sociales* »²⁴³⁴, elle devient, au sein des « *structures de légitimation* »²⁴³⁵ où le droit s'élabore et s'applique, une « éthique » fondée sur une reconnaissance de l'égalité entre interlocuteurs. Jürgen Habermas a d'ailleurs précisément relevé que « *le droit fonctionne en quelque sorte comme un transformateur qui empêche le tissu de la communication à l'échelle de la société dans son ensemble, fondement de l'intégration sociale, de se déchirer. Ce n'est que dans le langage du droit que les messages à contenu normatif peuvent circuler à l'échelle de la société dans son ensemble ; entrant dans les domaines d'action régulés par les médias, ils tomberaient dans l'oreille d'un sourd s'ils n'étaient pas traduits dans le code juridique, code complexe ouvert à la fois au monde vécu et au système* »²⁴³⁶.

Au sein du champ journalistique, le phénomène de *procéduralisation* se vérifie dès l'entre-deux-guerres. Les stratégies de procéduralisation du droit initiées par les journalistes pigistes pour réguler leurs relations avec les employeurs empruntent, par certains aspects, à celles du

²⁴³⁰ Entretien du 10 décembre 2009.

²⁴³¹ Dejours, C., *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Seuil, Paris, 1998, p. 174.

²⁴³² Dejours, C., *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*, Éditions Quæ, Paris, 2003, p. 52.

²⁴³³ *Ibid.*

²⁴³⁴ Heller, T., *Op.cit.*, p. 100

²⁴³⁵ Giddens, A., *La constitution de la société*, PUF, Paris, 1987, p. 80.

²⁴³⁶ Habermas, J., *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Gallimard, Paris, 1997, p. 478.

groupe premier, instiguées dès les années 1920²⁴³⁷. Cependant, alors que les stratégies du groupe premier visaient un traitement dérogatoire au droit commun, celles des journalistes pigistes briguent une inscription dans ce même droit.

2.2 Reconnaissance juridique de la précarité et réhabilitation de la communication

Michel Foucault écrit que « *les discours, pas plus que les silences, ne sont une fois pour toutes soumis au pouvoir, ou dressés contre lui. Il faut admettre un jeu complexe et instable où le discours peut être à la fois instrument et effet de pouvoir, mais aussi obstacle, butée, point de résistance et départ pour une stratégie opposée. Le discours véhicule et produit du pouvoir ; il le renforce mais aussi le mine, l'expose, le rend fragile et permet de le barrer. De même le silence et le secret abritent le pouvoir, ancrent ses interdits ; mais ils desserrent aussi ses prises et ménagent des tolérances plus ou moins obscures* »²⁴³⁸. Le silence imposé aux journalistes pigistes par les employeurs de presse pourrait ainsi amorcer de nouvelles stratégies d'opposition muées par les premiers. Cette volonté contre-stratégique transparaît dans le discours des journalistes pigistes interviewés :

« *Je me suis beaucoup informé à partir de quelques clashes avec les rédac' chef ou dans des situations que j'ai trouvées un peu louches. J'ai lu beaucoup de bouquins sur les droits des journalistes, sur les droits à la pige, le contexte juridique de la pige, des bouquins comme le Guide de la pige. Sans être procédurière, je n'ai pas envie de me laisser marcher sur les pieds* »²⁴³⁹ ;

« *J'ai attendu cinq ans avant le dépôt [d'un dossier de recours aux Prud'hommes], cinq ans d'information, de réflexion des choses, ça prend du temps quand même. Et puis je n'étais pas quelqu'un de procédurier. Je ne l'étais pas, je le deviens. D'une certaine façon, l'acte procédurier a rencontré l'aspect respect des droits et respect de soi. Et ça a évolué depuis et je me suis dit "mince". C'est quand j'ai su que je pouvais faire moi-même la démarche. Je n'ai même pas fait appel à un avocat. Donc, j'ai contacté la plateforme solidaire. Et ils m'ont dit "ben tu peux le déposer toi-*

²⁴³⁷ Voir à ce propos, Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997.

²⁴³⁸ Foucault, M., *La Volonté de savoir*, Gallimard, Paris, 1976, pp. 125-126.

²⁴³⁹ Entretien du 22 septembre 2009.

même". J'ai découvert tout ça, l'aspect "je revendique mes droits" moi-même et seul, l'aspect cohérence personnelle »²⁴⁴⁰.

Quand le *Guide de la pige* souligne que « *c'est souvent lorsque les relations "se gâtent" avec un employeur que le journaliste pigiste s'inquiète de la nature de la relation qu'il entretient avec ce dernier et commence à s'interroger sur ses droits* »²⁴⁴¹, il faut entendre que dès lors que l'acte de communication est altéré et compromet la reconnaissance en tant que processus relationnel intersubjectif, en ce cas, l'appel au droit est recouru. Le droit se dessine alors comme une réponse au mépris et, dans le dispositif d'argumentation que sa *procéduralisation* engage, permet de réinstaurer la communication interpersonnelle entre les parties et *in fine* la reconnaissance mutuelle, étant donné que « *la reconnaissance implique la communication* »²⁴⁴² ainsi que l'énonce Thomas Heller.

La précarité semble servir d'argument imparable et difficilement réfutable dans le cadre de l'argumentation des journalistes pigistes plaignants. Dans les stratégies de *procéduralisation* du droit entreprises par les journalistes pigistes, la précarité est mobilisée dans son sens étymologique c'est-à-dire comme résultante d'une subordination d'un individu à une éminence²⁴⁴³. Paradoxalement, c'est en revendiquant sa subordination, et donc sa précarité, devant les tribunaux que le journaliste pigiste tente d'accéder à la compréhension de ses actes « *comme une manifestation, respectée par tous, de sa propre autonomie* »²⁴⁴⁴. Par ce biais, les journalistes pigistes se rapprochent de la « normalité », en termes de normes d'emploi, du groupe premier et plus largement de la société, validant l'idée que « *le discours normatif ne "marche" que si déjà il est devenu un récit, un texte articulé sur du réel et parlant en son nom, c'est-à-dire une loi historiée et historicisée, racontée par des corps* »²⁴⁴⁵. La manifestation d'une volonté de rapprochement à la normalité s'observe dans les discours des représentants du groupe stigmatique : « *Les pigistes doivent être reconnus comme des*

²⁴⁴⁰ Entretien du 11 décembre 2009.

²⁴⁴¹ Guide la pige 6^e édition, Entrecom, Paris, 2007-2008, p. 184.

²⁴⁴² Heller, T., *Op.cit.*, p. 106.

²⁴⁴³ Pour davantage de détails sur la notion, se référer à l'introduction de la partie II de ce mémoire.

²⁴⁴⁴ Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf, Paris, 2002, p. 144.

²⁴⁴⁵ De Certeau, M., *Op.cit.*, p. 218.

journalistes à part entière, non seulement par les organisations syndicales mais aussi et avant tout par les directions des journaux »²⁴⁴⁶.

La moitié de notre échantillon rapporte au moins un recours aux Prud'hommes au cours du parcours professionnel à la pige (le maximum pour un seul sujet plafonnant à trois recours). La majorité des litiges portent sur une reconnaissance formelle de fin de collaboration et des droits qui y sont rattachés (indemnités de licenciement notamment) et consiste en une démonstration de la subordination effective du journaliste pigiste à l'employeur. Dans les discours des journalistes pigistes ayant assigné leur employeur en justice, on relève un lien étroit fait entre droit et précarité :

« Plus que jamais, les pigistes ont des raisons d'être en colère : combien d'entre nous passent un temps précieux à expliquer et réexpliquer le Code du travail et la convention collective à des employeurs durs d'oreille ? Combien d'entre nous, à force de répéter la loi et le droit, sont devenus incollables sur les congés payés, le 13^e mois, la formation continue, la possibilité de bénéficier des prestations d'un comité d'entreprise, les conditions à remplir pour élire les délégués du personnel des entreprises pour lesquelles nous travaillons, la prime d'ancienneté ou encore le droit d'auteur ? Sans pour autant obtenir gain de cause, d'ailleurs ! Monter au front, encore et toujours, constater les mêmes manquements, répéter les mêmes arguments, ça use. Et pourtant, ce n'est pas le moment de faiblir car la situation des journalistes pigistes est plus que jamais précaire »²⁴⁴⁷.

Aussi, à la question « qu'est-ce que la précarité selon vous ? », un journaliste répond :

« Pourquoi précarité ? Parce que dans la majorité des cas, les pigistes, quand on ne veut plus d'eux, on leur dit merci, on ne les licencie pas. Donc ça, c'est la précarité ! Puisque, de fait, les journalistes pigistes devraient être en CDI, mais si l'employeur fait, lui, comme si c'était un contrat qu'on peut rompre du jour au lendemain sans motif, sans procédure de licenciement, eh bien oui, c'est vrai que ça devient précaire ! Parce qu'il y a des boîtes où c'est comme ça. Le pigiste, si sa tête ne

²⁴⁴⁶ « Journaliste pigiste : quel métier pour demain ? », Archives de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁴⁴⁷ « Droits des pigistes, un combat permanent », Site de l'association *Profession Pigiste*, 2010, URL : <http://pigiste.org/fr/page/droits-des-pigistes-un-combat-permanent/3>, consulté le 8 juin 2012.

revient plus, on ne lui dit pas que ça n'est plus la peine de proposer de sujets. On ne lui dit même pas ! Lui, il s'épuise à proposer des sujets et on ne lui répond pas. Ben oui, c'est de la précarité ! Moi, si du jour au lendemain, X, sans me le dire, n'acceptait plus jamais mes sujets, et bien je n'aurais plus de revenus »²⁴⁴⁸.

On dénote dans ce dernier témoignage que c'est moins (ou autant) la fin de la collaboration et ses conséquences sur le revenu, que le mépris insinué par le silence de l'employeur qui incite à une convocation du droit. Les décisions de justice en faveur des journalistes pigistes en tant que plaignants à titre individuel aboutissent souvent à des jurisprudences et font donc office de textes de référence pour de futurs recours instigués par d'autres journalistes pigistes, et, par conséquent, pour le collectif. Le recours individuel en justice s'insère dans des actions collectives, et il apparaît que celles-ci ne se déploient pas forcément (et uniquement) dans une dimension rationnelle des intérêts, ce qui va à l'encontre des thèses encourageant un paradigme utilitariste de l'action.

La confiance mobilisée dans les stratégies managériales des entreprises de presse, en qualité de signification imaginaire sociale qui contribue à nourrir l'imaginaire d'un salarié entrepreneur de lui-même, fonctionne donc comme dette mutuelle génératrice d'obligation, et non plus sur un registre unilatéral. Par l'appel au droit, les journalistes pigistes ambitionnent à faire valoir cette réciprocité de la confiance. L'ambivalence éprouvée dans l'endossement du stigmat s'explique, en partie, par ce rapport contradictoire à l'employeur : d'un côté, la pige impose légalement la subordination, de l'autre, les stratégies managériales et les mythes journalistiques entretiennent l'illusion de l'autonomie. Un journaliste pigiste commente avec justesse :

« On est dans un truc complètement contradictoire entre la liberté revendiquée des pigistes et en même temps on attaque les journaux quand ils arrêtent de nous faire collaborer. On est dans une espèce de mouvement opposé de dire "je suis libre" et de dire "tu ne travailles plus avec moi et bien je m'accroche à toi" [...] La pige, c'est un

²⁴⁴⁸ Entretien du 30 novembre 2009.

peu comme une relation amoureuse tu vois ? Si tu t'engages trop, comme tu es dans une relation libertine, tu commences à trop en souffrir »²⁴⁴⁹.

Sont décelées dans ce discours deux des trois variantes de la reconnaissance suggérées par Axel Honneth et inspirées par des travaux de Hegel et Mead : d'une part, l'amour, qui induit « *un attachement d'ordre affectif* »²⁴⁵⁰ et « *un équilibre précaire entre autonomie et indépendance* »²⁴⁵¹, d'autre part, le droit, qui renvoie au « *respect de soi* »²⁴⁵² et à la démonstration de sa responsabilité morale ; preuve est ici faite de la multiformité de la reconnaissance et de l'inextricable enchevêtrement des logiques de la reconnaissance entre elles.

3. Pour une estime sociale, la précarité comme critère de hiérarchisation intra-groupe

Nous avons cité ci-dessus deux modèles de reconnaissance recensés par Axel Honneth, l'amour et le droit. Le philosophe et sociologue complète cette liste d'un troisième modèle, celui de l'estime sociale qui, contrairement à la reconnaissance juridique ayant pour objet la reconnaissance de caractères universels, a trait aux « *qualités particulières par lesquelles les hommes se caractérisent dans leurs spécificités personnelles* »²⁴⁵³. L'estime sociale que peut espérer un individu ou un groupe ne s'acquiert qu'à l'issue d'une démonstration de son attitude « *honorable* »²⁴⁵⁴, c'est-à-dire de sa contribution à la réalisation des fins de la société. On peut donc envisager que l'estime sociale procède d'une opération de distinction des groupes et individus réalisée dans le cadre des « *combats quotidiens* »²⁴⁵⁵ pour le monopole durable des voies d'accès à un haut prestige social, tel que l'avait déjà souligné l'analyse wébérienne. Axel Honneth confirme cette idée en s'inspirant des travaux de Pierre Bourdieu : « *Les rapports d'estime sociale sont, dans les sociétés modernes, l'enjeu d'une lutte permanente, dans laquelle les différents groupes s'efforcent sur le plan symbolique de*

²⁴⁴⁹ Entretien du 18 septembre 2009.

²⁴⁵⁰ Honneth, A., *Op.cit.*, p. 147.

²⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 117.

²⁴⁵² *Ibid.*, p. 144.

²⁴⁵³ *Ibid.*, p. 148.

²⁴⁵⁴ *Ibid.*

²⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 151.

valoriser les capacités liées à leur monde de vie particulier et de démontrer leur importance pour la vie commune »²⁴⁵⁶.

L'attitude « honorable » se rapproche singulièrement du sens que Michel Wieviorka donne du principe positif qui permet « *de s'estimer lui-même* »²⁴⁵⁷, et nous avons précisé en conclusion du chapitre précédent que la constitution d'un tel principe devait aujourd'hui compter avec le contexte de dé-différenciation dans lequel elle se déroule et qui impose aux journalistes pigistes qui se revendiquent comme tels des défis à la fois internes (relatifs à la communauté) et externes (relatifs au champ et au-delà). À cet égard, Axel Honneth considère que les caractéristiques de l'estime sociale ne sont nulle part plus perceptibles « *que dans le changement structurel qu'elle subit lors du passage historique de la société traditionnelle à la société moderne [...] l'estime sociale n'a pu prendre la forme que nous lui connaissons aujourd'hui qu'une fois dépassé le cadre d'une société organisée en ordres hiérarchiques* »²⁴⁵⁸. Rappelons que, confrontés à la concurrence de nouveaux profils de producteurs de contenus, eux aussi rémunérés à la pige et exerçant à la pige en tant que modalité d'exercice, sans toutefois se réclamer comme relevant du champ journalistique, les journalistes pigistes doivent produire et diffuser, dans et hors le groupe, des discours dessinant plus précisément les traits du journaliste pigiste idéal-typique. Cette démarche passe par l'exclusion des profils troubles susceptibles de profiter de l'action collective à des fins plus économiques qu'identitaires et qui compromettraient le message moral qu'engage toute lutte pour la reconnaissance collective²⁴⁵⁹. Insistons également sur le fait que la conquête de l'apparence médiatisée en tant que « *condition de lutte pour la reconnaissance de thématiques, de pratiques, de formes de vie* »²⁴⁶⁰, contraint à un discours médiatique homogène et formaté au risque de réduire les acteurs au « *mépris extrême* » et à l'invisibilité²⁴⁶¹.

Les journalistes pigistes semblent parfaitement conscients des enjeux identitaires que posent ces nouvelles concurrences, en témoignent les propos d'un représentant de l'association *Profession Pigiste* suggérant que le journaliste « *doit certainement se démarquer des flots d'information souvent plombée d'intox volontaires ou non, émanant des blogs, des*

²⁴⁵⁶ Honneth, A., *Op.cit.*, p. 154.

²⁴⁵⁷ Wieviorka, M., *La différence*, Balland, Paris, 2001, p. 123.

²⁴⁵⁸ Honneth, A., *Ibid.*, p. 149.

²⁴⁵⁹ C'est l'idée que défend Axel Honneth dans son ouvrage *La lutte pour la reconnaissance*, *Op.cit.*

²⁴⁶⁰ Voirol, O., *Op.cit.*, p. 108.

²⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 118.

"alter-journalistes", des "correspondants-citoyens", des institutions, des associations... »²⁴⁶². Un journaliste pigiste de notre échantillon assure dans ce sens qu'« un journaliste pigiste a forcément une image d'amateur, et on ne tient jamais compte de l'importance de la pratique passée. On doit en permanence démontrer que l'on a notre valeur ajoutée »²⁴⁶³. Ces discours traduisent à la fois l'idée que les journalistes pigistes doivent se livrer à un « double travail de légitimation »²⁴⁶⁴ — l'un pour se faire reconnaître en qualité de journalistes, et l'autre pour faire valoir leur spécificité « positive » en tant que journalistes pigistes —, et l'idée que des stratégies de distinction des journalistes pigistes à l'égard de ces nouvelles concurrences devront se fonder sur la mise en avant d'une « valeur ajoutée ». Dans les discours des journalistes pigistes, la précarité semble assumer cette fonction valorisante, pareillement à ce que nous avons vérifié dans les discours corporatistes des années d'entre-deux-guerres où la précarité assurait une fonction héroïsante et différentielle pour la frange auto-légitimée de la profession.

À la question « selon vous, existe-t-il différents profils de journalistes pigistes ? Et si oui, sur quels critères se différencient-ils ? », l'intégralité de notre échantillon est d'avis qu'il existe une variété de profils différenciés à partir de la variable de la réussite financière, sans pour autant que ce critère ne soit explicitement formulé. Les réponses sont régulièrement construites selon une logique progressive : plus un profil s'éloigne de la figure du précaire, plus il a de chances d'être soumis à un jugement mettant en doute l'« honneur » qui lui sera rattaché :

« Il y a plusieurs catégories, c'est clair. La première catégorie, ce serait Béranger, le cynique qui va démarcher. Il y en a quelques-uns, mais ils sont rares. C'est une famille en soi. J'en ai croisé quelques uns. Ils évoluent aussi beaucoup dans le monde de la télé souvent, parce qu'ils vont là où il y a le plus d'argent à se faire, donc souvent ils bifurquent vers la télé. Voilà. Il y a aussi le pigiste engagé politiquement. Ils ont une sorte d'engagement politique. Et il y a celui qui fait ça par dépit, qui aimerait bien avoir une place au chaud dans une rédaction et se faire de l'argent et qui n'y arrive pas. Et donc qui se contente de ça, et ça je pense que tu as

²⁴⁶² « Journaliste pigiste : quel métier pour demain ? », Archives de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁴⁶³ Entretien du 14 septembre 2009.

²⁴⁶⁴ Nous empruntons l'expression à Sandrine Levêque qui décrit ce même processus dans son étude sur les journalistes sociaux, in *Les journalistes sociaux : histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2000.

dû en rencontrer quelques-uns, j'imagine. Tu as aussi celui qui assume plutôt bien son statut, comme moi »²⁴⁶⁵.

« Je dirais bien qu'il y a deux profils mais c'est peut-être très grossier. Je pense qu'il y a une catégorie qui fait passer une sorte d'idéal du métier de pigiste, en premier. Parce qu'ils ont envie de faire des sujets intéressants, parce qu'ils veulent faire un travail de qualité, ils font toujours passer ça en premier. Ce sont les gens que je fréquente le plus, ils ont la trentaine. Je pense qu'il y en a une autre, je ne sais pas à quoi c'est dû, qui sont prêts à sacrifier...enfin, il faut faire de l'argent et tant pis pour ce qui est écrit, ce qui est fait, où il y a une moins grande exigence de qualité. Je ne dirais pas qu'ils écrivent mal, mais ils vont faire des sujets que d'autres refuseraient par éthique. Je connais des pigistes qui feront toujours passer la qualité de ce qu'ils font avant la rémunération. Je crois que c'est une question de choix de vie. Est-ce que mon travail je le considère juste comme un travail qui me permet de gagner de l'argent, ou je le considère comme quelque chose de supérieur dans lequel je suis censé m'épanouir. Je pense qu'ils sont plus âgés que les premiers. C'est peut-être dû à l'usure finalement »²⁴⁶⁶.

« Si tu veux, il y en a qui sont pigistes, comme moi, et il y a ceux qui ont le goût du pigiste, l'apparence du pigiste, mais qui ne sont pas vraiment pigistes »²⁴⁶⁷.

De la même façon que le groupe premier entretenait au début du XX^e siècle une dichotomie entre journalistes « dignes de ce nom » et ceux jugés indignes motivée par l'argument de l'éthique du désintéressement, les discours des journalistes pigistes qui se revendiquent comme tels opèrent une distinction similaire entre « bons » et « mauvais » pigiste et une reproduction de la division à l'appui d'arguments vertueux dont la précarité fait partie. Pour exemple, la mise en analogie du discours de Georges Bourdon dans les années 1920 évoquant le cas des collaborateurs multiples au travers de l'exemple des « spécialistes » thématiques avec celui d'un journaliste pigiste de notre échantillon met à jour des similitudes frappantes. En 1926, le syndicaliste dénonçait ces spécialistes qui « assurent [...] généralement, le service de plusieurs journaux [...] chose [qui] est non seulement tolérée, mais encouragée, parce qu'elle est la condition d'appointements réduits », comme une

²⁴⁶⁵ Entretien du 24 septembre 2009.

²⁴⁶⁶ Entretien du 2 octobre 2009.

²⁴⁶⁷ Entretien du 11 décembre 2009.

pratique que « [l']on peut, dans l'intérêt de la personnalité d'un journal, regretter » mais « il faut pourtant l'accepter comme un fait ». Il poursuivait en déplorant qu' « il entraîne cette conséquence que le journaliste ne saurait, sans excès, prétendre pour une même information, un même compte rendu, donnés à deux ou trois journaux, à la même rémunération que pour une collaboration exclusive »²⁴⁶⁸. Ce discours n'est pas si lointain du discours d'un journaliste pigiste de notre échantillon stipulant :

« Au journal, il y a des gens qui travaillent comme pigistes, mais pas comme vrais [prononcé avec accentuation] pigistes, et ils ont été classés dans les pigistes qui gagnaient suffisamment pour faire partie du protocole électoral pour être électeur pour les DP [délégués du personnel]. Ce qui donne une certaine référence quand même ! Et il y en a qui sont pigistes et qui font une pige par... [Mime de la main le temps long]. C'est pour ça qu'il faut segmenter dans les pigistes. Dans les pigistes, tu as des journalistes à temps plein qui travaillent essentiellement pour le sport. Ils travaillent par exemple pour Ouest-France. Mais, le Progrès a, pour ses multiples éditions, besoin d'avoir le compte-rendu du match de sous-division locale, ou je ne sais quoi. Le pigiste du sport, il les a déjà faits une fois pour le Télégramme de Brest. Il va le dupliquer quinze fois, et il va faire quinze piges. Et il va le faire une fois, deux fois ou trois fois par an. Et il va être considéré comme pigiste. Mais ça n'a rien à voir avec nous, avec ce qu'on fait ! C'est un mec qui duplique ses articles et il recycle pour se faire du blé. C'est tout à fait compréhensible, mais il ne correspond pas à la pige ! [...] Alors, dans la rédac', il y en a quinze sur trente qui fonctionnent comme pigistes à temps plein en faux salarié, il y en a quinze qui fonctionnent en vrai pigiste comme moi. Et dans ces quinze qui fonctionnent en vrais pigistes comme moi, il y en a qui sont quasi correspondants locaux et qui acceptent les tarifs qu'ils ont. Or, le correspondant local de presse n'est pas un pigiste [...] Ils ont leur statut spécial. S'ils veulent être pigistes, c'est un autre métier. Correspondant local de presse, quelqu'un qui a un métier et qui, pour arrondir ses fins de mois, fait des articles parce qu'il joue le journaliste. Il fait le journaliste. Mais il n'est pas journaliste »²⁴⁶⁹.

²⁴⁶⁸ *Le Figaro*, 21 février 1926.

²⁴⁶⁹ Entretien du 11 décembre 2009.

Ce témoignage atteste des logiques de différenciation intra-groupales initiées par les journalistes pigistes et vérifie l'observation faite par Pierre Bourdieu que « *les classements pratiques sont toujours subordonnés à des fonctions pratiques et orientés vers la production d'effets sociaux* »²⁴⁷⁰. Il nous faut préciser que tous nos interrogés ont produit une description morale, donc purement subjective, des différents profils de journalistes pigistes en procédant par une graduation, du plus méritant au plus indigne. Il est intéressant d'observer qu'aucun d'entre eux ne s'est intégré dans une catégorie dépréciée. Cette graduation donne lieu à différents niveaux d'interprétation. On pourrait par exemple saisir des discours produits que l'expérience de la précarité s'inscrit pour les concernés dans une « *privation relative* », en empruntant aux travaux issus de la psychologie sociale²⁴⁷¹. Suite à l'invitation d'une comparaison entre différents profils de journalistes rémunérés à la pige, les journalistes pigistes qui se revendiquent comme tels éprouvent et dénoncent une contradiction entre le sort qu'ils estiment subir et celui auquel ils pensent avoir droit.

On pourrait également retenir qu'en se positionnant toujours dans le camp des « honorables », des « vrais » pigistes, et en pointant l'indignité d'une catégorie moins légitime encore (dans le dernier exemple, le cas des correspondants locaux de presse), les journalistes pigistes réinterprètent leur placement dans les hiérarchies professionnelles et le sens de leur dite précarité ; ils atténuent ainsi le poids du stigmate en translatant la précarité comme le choix de la dignité et de l'excellence professionnelle. Il demeure que, quelle que soit l'interprétation faite, l'effet de ces mécanismes de différenciation reste le monopole de l'estime sociale, comme « *forme spécifique de reconnaissance* »²⁴⁷² puisque, dans ce dessein, « *les différents types de comportement peuvent être rangés par ordre de dignité, le degré de considération dont jouit une personne se mesure en termes d'honneur social* »²⁴⁷³.

²⁴⁷⁰ Bourdieu, P., « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, n° 1, 1980, p. 65.

²⁴⁷¹ Voir à ce sujet Gurr, T.R., *Why men rebel ?*, Princeton University Presse, Princeton, 1970.

²⁴⁷² Honneth, A., *Op.cit.*, p. 149.

²⁴⁷³ *Ibid.*

Conclusion - Chapitre 8

Les trois orientations stratégiques relevées, de manière non exhaustive, dans ce chapitre laissent entrevoir chez un groupe stigmatisé la capacité d'actualisation de stratégies de reconnaissance qui ont fait leurs preuves par le passé. Ces stratégies inspirées du groupe premier garantissent avant tout une reconnaissance et une légitimité aux yeux des pairs titulaires. Il n'est pas un hasard que les discours de ceux se positionnant en défenseurs des journalistes pigistes foisonnent de référence à ces derniers, toujours orientés vers le souhait d'« une meilleure compréhension avec [les] journalistes postés »²⁴⁷⁴ et préconisant de « créer des temps de rencontre entre journalistes postés et pigistes afin d'informer les journalistes "postés" de la situation des journalistes pigistes [...] et de lever des idées fausses »²⁴⁷⁵, cela afin de ne plus être « sujet[s] au mépris ou à l'ignorance des postés »²⁴⁷⁶. Les journalistes pigistes savent l'importance d'une participation de la portion légitime à leur avancée « vers une meilleure reconnaissance »²⁴⁷⁷ publique et sociale. Les chercheurs relayant le « mythe » du journaliste pigiste fatalement précaire s'attachent à décrire la « misère de position » que ce dernier occupe au sein du champ en oubliant de rappeler que celle-ci, contrairement à la « misère de condition », reste « relative au point de vue de celui qui l'éprouve »²⁴⁷⁸, ce qui implique de ne pas percevoir cette « misère de position » comme substantielle.

L'identification fait partie intégrante du processus d'identisation d'un groupe puisque l'identité se forme dans et à l'issue d'une confrontation de l'identique et de l'altérité, de la similitude et de la concurrence²⁴⁷⁹. Lorsque l'on limite l'effet de la convocation de la précarité dans les discours et pratiques des journalistes pigistes à une accentuation du stigmate, on tend

²⁴⁷⁴ « De la matérialisation des désirs », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁴⁷⁵ « Contrat, statut, organisation collective... de quoi parle-t-on ? », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁴⁷⁶ Propos de Yann Kerveno, alors Président de l'association *Profession Pigiste*, dans le cadre de l'atelier consacré au thème de la formation des journalistes pigistes lors la première édition des Assises du journalisme, le 7 mars 2007 à Lille, Archives de l'association *Profession Pigiste*, 15 avril 2007.

²⁴⁷⁷ Kerveno, Y., « La pige, modèle économique pour l'avenir de la presse ? Certes mais... », Article publié sur le site de l'association *Profession Pigiste*, février 2007, URL : <http://pigiste.org/sites/default/files/fichiers/La%20pige-Yann%20Kervono-2007.pdf>, consulté le 12 juin 2012.

²⁴⁷⁸ Bourdieu, P., *La Misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, p. 11.

²⁴⁷⁹ Tap, P., *Identité, identification et représentation de sexe. Approches pour une personnalisation de l'acteur social*, Thèse d'état en psychologie, Université Paris X-Nanterre, 1981, p. 11.

à occulter que cette convocation s'intègre dans un « répertoire d'action »²⁴⁸⁰ qui tient compte de l'expérience des luttes passées, « et cette expérience est faite tant des succès que des échecs des actions antérieures, dont le groupe a en quelque sorte "tiré des leçons" »²⁴⁸¹. La parenté que les journalistes pigistes entretiennent avec le groupe premier des journalistes justifie donc qu'ils empruntent aux stratégies de reconnaissance de ce groupe.

« Avant de créer de nouveaux lieux, commençons par investir ceux qui existent déjà »²⁴⁸² scandaient en 2007 les représentants de l'association *Profession Pigiste* pour évoquer l'importance des lieux de débat et de revendication (écoles et syndicats spécialement) autour des questions relatives à la pige. Nous entendons le « lieu » dans un sens aussi bien physique que symbolique, en renvoyant à une dimension stratégique. Ainsi, la création de l'association *Profession Pigiste*, en tant qu'objet d'une stratégie d'institutionnalisation du groupe stigmatisé, est à rapprocher des initiatives associatives et corporatistes instiguées par le groupe premier dès la fin du XIX^e siècle. De telles actions s'orientent autant vers l'extérieur du groupe, en sollicitant notamment le soutien d'autres acteurs sociaux, que vers l'intérieur du groupe, en renforçant et légitimant le sentiment d'appartenance des membres au groupe, étant donné que le « répertoire d'action » agit avant tout dans la conscience des acteurs.

Pour autant, l'exemple de l'association *Profession Pigiste* reste significatif d'un agir créatif qui repose sur une historicité d'actes respectant une logique de sédimentation, confirmant que, si les groupes agissent dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent en ignorant les possibilités qui leur sont ouvertes²⁴⁸³, l'action collective évolue, pour sa part, en interactivité avec l'environnement et tient compte d'influences mutuelles et continues avec d'autres groupes. Alors que les associations de journalistes se fondaient, et se fondent encore, généralement sur les spécialités médiatiques ou thématiques, l'association *Profession Pigiste* privilégie originalement un ralliement par le statut. C'est la raison pour laquelle nous envisageons

²⁴⁸⁰ Charles Tilly définit ces répertoires comme des « moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. Ainsi, la plupart des gens savent aujourd'hui comment participer à une campagne électorale, fonder une association ou s'y affilier, mettre une pétition en circulation, manifester, faire la grève, tenir un meeting, créer un réseau d'influence, etc. ». Dictant l'action collective, le répertoire s'inscrit dans un « jeu » dont « on connaît plus ou moins les règles, qu'on adapte au but poursuivi », in *La France conteste de 1600 à nos jours*, Fayard, Paris, 1986, p. 541.

²⁴⁸¹ Mathieu, L., *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004, p. 135.

²⁴⁸² « Journaliste pigiste : quel métier pour demain ? », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁴⁸³ Tilly, C., *La France conteste de 1600 à nos jours*, Fayard, Paris, 1986, p. 542.

l'identisation des journalistes pigistes comme un processus « *organisant une histoire faite de ruptures, d'à-coups, de retours en arrière, de stagnations et de progressions subites* »²⁴⁸⁴.

C'est à partir de ces constats que nous pouvons envisager l'identité para-journalistique des journalistes pigistes comme une identité palimpseste, en référence au manuscrit sur parchemin sur lesquels les moines au Moyen-Âge grattaient la peinture du dernier texte inscrit pour y écrire à nouveau. Le gommage du parchemin n'empêchait pas la formation d'empreintes successives tracées par les écrits passés. Dans une version plus humanisée, Baudelaire parle d'« *immense et compliqué palimpseste de la mémoire* », comme autant de « *traces enfouies dans le cerveau qui dorment sous les autres légendes* »²⁴⁸⁵ et qui resurgissent opportunément à la conscience ; sens que les neurologues se sont par ailleurs appropriés²⁴⁸⁶. Le poète souligne que « *le palimpseste de la mémoire est indestructible* »²⁴⁸⁷. Il ne s'agit donc pas de réécrire incessamment le même récit, la même histoire, mais de garder des traces du passé pour en enrichir, voire améliorer, le présent. Nous venons de voir que, dans les stratégies de reconnaissance des journalistes pigistes, le discours de la précarité constitue l'une de ces traces auxquelles il est utile de se rappeler.

En outre, Pierre Tap nous met en garde sur l'écueil de ne considérer l'identité d'un groupe que comme la résultante de mécanismes extérieurs à celui-ci, ce qui impliquerait une réduction de l'identisation au profit exclusif de mécanismes d'identification et d'intériorisation par soumission à une autorité²⁴⁸⁸. De la même manière, nous aurions tort de penser, dans un registre déterministe, que la structure du capitalisme contemporain n'encourage qu'au renforcement de l'aliénation des individus et à leur désolidarisation, ou à leur désincarnation. C'est là l'un des paradoxes majeurs du capitalisme moderne : si la réorganisation néolibérale dont il fait l'objet depuis une quarantaine d'années impose une reconfiguration sociale marquée par un masquage des disparités et par une individuation croissante, elle ouvre paradoxalement à un élargissement de la « *constructibilité des identités* »²⁴⁸⁹. Les chercheurs présentent le plus souvent le développement de la pige depuis

²⁴⁸⁴ Tap, P., « Identité, style personnel et transformation des rôles sociaux », *Bulletin de psychologie*, Tome XL, n° 379, 1987, p. 402.

²⁴⁸⁵ Baudelaire, C., *Œuvres complètes*, Gallimard, Paris, 1961, p. 452.

²⁴⁸⁶ Cyrulnik, B., *Les nourritures affectives*, Odile Jacob, Paris, 2000, pp. 203-204.

²⁴⁸⁷ Baudelaire, C., *Ibid.*, p. 453.

²⁴⁸⁸ Tap, P., *Identité, identification et représentation de sexe. Approches pour une personnalisation de l'acteur social*, Thèse pour le doctorat d'état en psychologie, Université Paris X-Nanterre, 1981, p. 13.

²⁴⁸⁹ Wagner, P., Gasset, J-B., *Liberté et discipline : les deux crises de la modernité*, Métailié, Paris, 1996, p. 253.

les trois dernières décennies comme une traduction regrettable de l'intensification de la flexibilisation et de la diversification de la production au sein des industries de presse (et plus globalement, des industries culturelles), conduisant à une fragilisation de l'identité des journalistes. Nous retenons surtout que les mutations des modes de production produisent l'effet inattendu de la formation d'autres identités, dans la mesure où l'identité peut passer par les biens²⁴⁹⁰.

Selon Erving Goffman, les groupes stigmatisés disposent de deux postures possibles vis-à-vis du stigmate : « *s'appuyer sur leur béquille* » ou « *s'en faire une crosse de golf* »²⁴⁹¹. On aurait tort de penser ces deux orientations de manière binaire. Un groupe stigmatisé peut simultanément adopter ces deux postures au gré des situations d'interaction auxquelles il participe. Cette observation nous conduit à concevoir l'identité comme « *dynamique de l'entre-deux* »²⁴⁹², « *du singulier et du pluriel, de l'interne et de l'externe, de l'être et de l'action, de l'ego et de l'alter, de la défensive et de l'offensive, de l'enracinement et de la migration, de l'assimilation et de la discrimination, de l'insertion et de la marginalisation* »²⁴⁹³. L'identification des journalistes pigistes au groupe premier, au risque d'encourager le stigmate du précaire, constitue un préalable pour qu'ils puissent « *s'identifier avec leurs propres qualités* » et « *accéder ainsi à une plus grande autonomie* »²⁴⁹⁴. Ce qui peut éclairer la posture d'ambivalence dont les discours des journalistes pigistes sont imprégnés, à l'instar de celui-ci : « *En même temps, j'en suis bien contente, et en même temps, je me plains beaucoup. C'est une espèce de profil un peu schizophrène, le pigiste. Comme moi, à la fois heureux mais frustré* »²⁴⁹⁵.

Après avoir étudié l'appropriation de la précarité par les journalistes pigistes en tant que « *béquille* » identitaire, nous proposons maintenant d'appréhender le stigmate de la précarité en « *crosse de golf* ». Autrement dit, après avoir traité des stratégies de reproduction et d'alimentation du stigmate et de sa charge en négativité par les intéressés à des fins de reconnaissance sociale et professionnelle, il nous faut, conformément à notre hypothèse d'un glissement identitaire, démontrer comment l'appropriation du stigmate par son renversement,

²⁴⁹⁰ Wagner, P., Grasset, J-B., *Op.cit.*

²⁴⁹¹ Goffman, E., *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, p. 40.

²⁴⁹² Tap, P., *Op.cit.*, p. 13.

²⁴⁹³ *Ibid.*, p. 12.

²⁴⁹⁴ Honneth, A., "Anerkennung als Ideologie", *WestEnd. Neue Zeitschrift für Sozialforschung*, Heft 1, 2004, p. 56, cité par Voirol, O., « "Le travail normatif du narratif". Les enjeux de reconnaissance dans le récit médiatique », *Réseaux*, Vol. 4, n° 132, 2005, p. 60.

²⁴⁹⁵ Entretien du 18 septembre 2009.

c'est-à-dire l'attribution d'une positivité au stigmate, permet non seulement au groupe des journalistes pigistes de se démarquer du groupe premier, mais aussi de fonder une identité nouvelle reconnue comme lui étant propre et spécifique.

Chapitre 9. Renversement et structuration du stigmaté : l'identisation des journalistes pigistes

La formation identitaire résulte, nous l'avons dit, de l'articulation de deux processus contraires fonctionnant dans le même temps sur une logique d'attraction (soit d'identification) par laquelle « *l'individu se rend semblable à l'autre que lui, en absorbant ses caractéristiques* », ainsi que nous venons de l'illustrer, et de répulsion (ou d'identisation) par laquelle « *l'individu prend distance par rapport à l'autre et se saisit comme distinct de lui* »²⁴⁹⁶. De ce phénomène paradoxal émerge une identité, quoique nouvelle, du moins composite, que nous avons qualifié de *para*.

Dans ce chapitre, nous souhaitons vérifier l'hypothèse que l'appropriation du stigmaté de la précarité par les journalistes pigistes peut contribuer à l'identisation de ces derniers et ainsi leur donner l'opportunité de « *développer l'image d'un authentique "soi-même" et [...] poser des actes, engager des conduites, qui porteraient la marque d'un style véritablement singulier, malgré son origine collective* »²⁴⁹⁷. Si les journalistes pigistes font preuve de « *concessions stratégiques* »²⁴⁹⁸ en allant dans le sens de la stigmatisation entretenue par la portion légitime, et plus largement par les franges dominantes du champ journalistique, ils pourraient, dans le même temps, se montrer désireux de marquer leur différence avec le groupe premier, en s'appropriant le stigmaté de la précarité par son renversement.

La précarité est généralement perçue comme subie. Être en situation de précarité renvoie « *à l'absence de choix et à la faiblesse des marges de manœuvre dans la conduite de l'existence* »²⁴⁹⁹, et vivre dans la précarité revient à « *exister dans l'incertitude du lendemain, d'un côté, et subir la volonté voire l'arbitraire d'autrui, de l'autre* »²⁵⁰⁰. De ce fait, renverser

²⁴⁹⁶ Camilleri, C., « Identités et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », in Tap, P. (dir.), *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse, Privat, 1986, p. 331.

²⁴⁹⁷ Tap, P., « Identité, style personnel et transformation des rôles sociaux », *Bulletin de psychologie*, Tome XL, n° 379, 1987, p. 400.

²⁴⁹⁸ Mattieu, L., *Comment lutter ? Sociologie des mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004, p. 142.

²⁴⁹⁹ Hélarlot, V., « Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales », *Empan*, n° 60, 2005, p. 31.

²⁵⁰⁰ Boumaza, M., Pierru, E., « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007, p. 12.

le stigmate de la précarité consisterait à ne plus concevoir la précarité comme une soumission à la volonté de l'autre, mais à s'en saisir comme une dynamique dispensatrice d'opportunités. Occuper une zone grise facilite l'exécution d'un tel renversement, étant donné que cette zone revêt un « espace » au sein duquel « les acteurs sociaux peuvent bouger en minimisant les contraintes et maximisant les opportunités »²⁵⁰¹. Dans le cas des journalistes pigistes, s'emparer de la précarité équivaldrait à faire de l'incertitude une ressource pour la mobilisation et l'action individuelles, et *in fine* collectives. Certains travaux ont précisément mis en exergue le fait que la réduction de l'incertitude pouvait fonder l'action collective²⁵⁰².

Nonobstant notre acception de la précarité, en tant que composante d'une « rhétorique de l'incertitude »²⁵⁰³, et sa large audience en France comme symptomatique d'une modernité renouvelée, nous n'envisagerons pas l'incertitude selon une approche exclusivement contemporaine, tenant pour source le « progrès » ou la « modernisation »²⁵⁰⁴. Comme d'autres avant nous, nous appréhendons l'incertitude, et son corollaire la précarité, « non pas comme un donné, mais comme une construction », qui résulterait, certes, « de l'action de certains acteurs qui créent de l'incertitude » tel que nous l'avons vu au cours de la partie précédente, mais aussi de l'action des acteurs qui « au contraire, réduisent ces incertitudes, les canalisent, les nient »²⁵⁰⁵.

Qu'elle soit initiée ou subie, l'incertitude donne lieu à une multitude de situations et de potentialités d'action (ou de réaction) : « interprétation et qualification des incertitudes, construction de prises, réduction à des éléments connaissables et calculables, renoncement ou travail d'anticipation et de précision »²⁵⁰⁶. Dans l'optique d'examiner la richesse des actions en situation d'incertitude, certains chercheurs invitent à saisir l'incertitude « par le bas »²⁵⁰⁷ en interrogeant les pratiques des acteurs en situation. Dans ce même ordre d'idées, et

²⁵⁰¹ De Vincenti, A., « La zone grise : travailler aux frontières du salariat et du travail indépendant », Intervention dans le cadre des 8^e Journées de Sociologie du Travail, *Marchés du travail et différenciations sociales : Approches comparatives*, Université Aix-en-Provence, -LEST, juin 2001, Actes disponibles à l'adresse : <http://www.univ-aix.fr/lest/lesrencontres/journeesocio/atelier6web.pdf>, consulté le 2 juin 2007.

²⁵⁰² Vinck, D., « Le "passage au nano" : Comment un laboratoire s'arrange avec des incertitudes majeures », in Chalas, Y., Gilbert, C., Vinck, D. (dir.), *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2009, pp. 23-40.

²⁵⁰³ Chalas, Y., Gilbert, C., Vinck, D., Introduction à l'ouvrage *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2009, p. 9.

²⁵⁰⁴ Dans un entretien avec Luc Ferry paru dans le supplément du journal *Le Monde* 2 n° 168 en mai 2007, Edgar Morin attribuait deux sources à l'incertitude du monde contemporain : le progrès, qui tend vers le chaos, et la relégation des traditions, des croyances, et des habitudes ancestrales suite au processus de modernisation.

²⁵⁰⁵ Chalas, Y., Gilbert, C., Vinck, D., *Ibid.*, p. 15.

²⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 15.

²⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 9.

relativement aux travailleurs occupant la zone grise, Antonella De Vincenti recense trois registres d'action stratégique mis en œuvre par les acteurs pour contrer l'incertitude (et donc la précarité) : le déni, les ripostes adaptatives et les ripostes créatives²⁵⁰⁸. Nous proposons d'illustrer successivement ces trois postures à partir du cas des journalistes pigistes, en admettant que toutes trois puissent être adoptées parallèlement par les acteurs et qu'elles contribuent, de manière directe ou non, à la formation d'une identité en participant à un « *travail des acteurs sur eux-mêmes* »²⁵⁰⁹. Si nous empruntons la typologie proposée par Antonella De Vincenti, nous ne nous conformerons que partiellement au sens et aux types d'actions que l'auteure leur attribue.

Notre intention est de relativiser les thèses qui — pour beaucoup d'inspiration durkheimienne, et tendant à converger vers le thème de la précarité — subsument la fragmentation des mondes sociaux au délitement du collectif et à l'anomie généralisée au sein des sociétés du capitalisme avancé. Dans ce chapitre, il s'agit de mettre en application les préconisations de Marc Bessin et Laurence Roulleau-Berger pour repenser « *le "et" entre désaffiliation et ré-affiliation, désinsertion et réinsertion, entre dissociation et ré-association* », et de réinscrire la précarité dans une perspective « *pluridimensionnelle et dynamique* » pour tenir compte de « *la pluralité articulée du social* »²⁵¹⁰. Tout comme les auteurs, nous estimons que, loin d'être captifs de ce qu'ils vivent, les groupes stigmatisés sont en mesure d'agir et de réagir, individuellement et collectivement, de façon créative aux événements qu'ils rencontrent.

1. Le déni du stigmatisme ou la « magie de la pige »

Les chercheurs en sciences sociales approchent généralement le déni sous l'angle des rapports de force, et plus spécifiquement des mécanismes de domination. Lorsqu'il s'agit de traiter du déni dans le cadre des situations au travail, celui-ci est le plus souvent attaché aux stratégies propres au « *management de la docilité* »²⁵¹¹, lui-même caractéristique de l'organisation capitaliste moderne. Étudié au prisme de la domination, dans ou hors

²⁵⁰⁸ De Vincenti, A., *Op.cit.*

²⁵⁰⁹ Wieviorka, M., *La différence*, Baland, Paris, 2001, p. 133.

²⁵¹⁰ Bessin M., Roulleau-Berger, L., *Op.cit.*, p. 5.

²⁵¹¹ Petitot, V., *Enchantement et Domination : Le management de la docilité dans les organisations*, Éditions des Archives Contemporaines, Paris, 2007.

l'organisation capitaliste, le déni apparaît tantôt comme le fait d'acteurs dominants en ce qu'il peut constituer un frein à une quête de reconnaissance²⁵¹², tantôt comme celui des dominés, sous la forme d'un consentement « *inconscient* »²⁵¹³ à la contrainte imposée par les dominants. Si la plupart de ces travaux concèdent une dimension active au déni, rares sont les travaux ayant situé le déni comme « *catalyseur de l'action* »²⁵¹⁴ individuelle et collective. Le déni s'insinuerait ainsi à l'esprit de sujets aliénés dans une perspective essentiellement tournée vers la logique de satisfaction du projet institutionnel et, par là même, de réalisation du pouvoir. Pourtant, nous savons que le pouvoir « *n'est pas quelque chose qui s'acquiert, s'arrache, ou se partage, quelque chose que l'on garde ou qu'on laisse échapper* » mais, au contraire, qu'il « *s'exerce à partir de points innombrables, et dans le jeu de relations inégalitaires et mobiles* »²⁵¹⁵.

Dès lors, le déni ne saurait être imputable qu'à une forme de dénégation, dans le sens freudien d'une « *dynamique du refoulement* »²⁵¹⁶, ou comme relevant seulement d'un « *habitus réifiant* »²⁵¹⁷. L'analyse freudienne a cependant mis en évidence la possible conjugaison du déni à la sublimation en tant qu'acte créatif : le sujet ne dénierait pas le réel en l'astreignant à la sphère de l'oubli, mais par la perte (cognitive notamment) que ce déni suscite, il aménagerait ainsi un espace de création, puisque « *la perception d'une perte va solliciter la création de quelque chose* »²⁵¹⁸. Ainsi, lorsque Erving Goffman décrit le déni du stigmate comme la résignation du sujet stigmatisé à se fondre dans le monde des normaux, ou d'autres, comme une « *incompétence à gérer une situation sociale* »²⁵¹⁹, ne faudrait-il pas également songer à un tel déni comme la marque d'une volonté de détachement d'un monde où les normes et codes imposés s'avèrent trop étriqués pour pouvoir en faire germer de nouveaux, plus favorables à la création d'un soi renouvelé hors des cadres normatifs ?

²⁵¹² Voir à ce sujet les travaux déjà cités d'Axel Honneth ou d'Olivier Voirol.

²⁵¹³ Coste, F., Costey, P., Tangy, L., « Consentir : domination, consentement et déni », *Tracés*, n° 14, 2008, URL : <http://traces.revues.org/365>, consulté le 24 juillet 2012.

²⁵¹⁴ *Ibid.*

²⁵¹⁵ Foucault, M., *Dits et écrits*, Tome III, Gallimard, Paris, 1994, p. 794.

²⁵¹⁶ Lamizet, B., *Politique et identité*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 315.

²⁵¹⁷ Granjon, F., « De quelques pathologies sociales de l'individualité numérique. Exposition de soi et autoréification sur les sites de réseaux sociaux », *Réseaux*, Vol. 3, n° 167, 2011, p. 81.

²⁵¹⁸ Chervet, B., « La sublimation, un don d'illusion », *Revue française de psychanalyse*, Vol. 69, n° 5, 2005, p.1563.

²⁵¹⁹ Bonnet, A., *Dire et faire dire l'indicible Entre secret et stigmate, l'analyse d'un processus d'enquête sociologique sur le ballonnement*, Thèse en sociologie sous la direction de Dominique Desjeux, Université Paris 5-René Descartes, 2012, p. 122.

Faire fi de la précarité et de la représentation de précaire imputée aux journalistes pigistes pourrait être interprété comme le signe d'une contestation « *cachée* »²⁵²⁰, une désapprobation implicite d'un réel peu propice à la pleine réalisation de l'identité de l'individu stigmatisé. Cela viendrait confirmer la tendance des groupes dominés à développer des ripostes « *au niveau de la pensée et du discours* », avant de gagner le niveau « *de l'action et de la lutte politique* »²⁵²¹. Dans le même sens, nous voulons vérifier ici que « *le monde imaginaire et discursif des dominés* », qui peut être le lieu de constitution de ressources d'action pourtant bien réelles, « *échappe toujours à l'emprise d'une inculcation culturelle homogène* »²⁵²². De sorte que, si le stigmaté produit bien « *la révolte contre le stigmaté* » comme l'avance Pierre Bourdieu, cette révolte ne passe pas nécessairement et prioritairement par « *la revendication publique du stigmaté* »²⁵²³, selon le fameux paradigme « *black is beautiful* », mais succède à un travail préalable des acteurs sur eux-mêmes²⁵²⁴.

Les discours des journalistes pigistes peuvent explicitement dénier le stigmaté de la précarité en récusant l'incertitude inhérente à la pratique du journalisme à la pige, et, par là, en refusant de se soustraire à une représentation d'agent vulnérable à la merci d'un Autre ou en relativisant le poids d'un quelconque facteur exogène dans le sentiment d'incertitude :

*« J'ai en horreur qu'on accole le mot précarité au mot pigiste. J'en ai horreur ! Je reconnais qu'il peut y en avoir mais c'est très réducteur. C'est un mot que je n'aime pas voir associé au mot pigiste. Parce que je trouve que c'est un peu humiliant et dévalorisant »*²⁵²⁵.

Tu disais ne pas être précaire. Cela signifie que cette peur du lendemain, tu ne l'as pas ?

« C'est-à-dire qu'à un moment, il y a un transfert qui se fait, de la situation extérieure à la stabilité intérieure. C'est-à-dire que la précarité, en fait, elle se joue à

²⁵²⁰ Martuccelli, D., « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, n° 3, 2004, p. 473.

²⁵²¹ *Ibid.*

²⁵²² *Ibid.*

²⁵²³ Bourdieu, P., « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, n° 1, 1980, p. 69.

²⁵²⁴ Wiewiorka, M., *La différence*, Balland, Paris, 2001, p. 133.

²⁵²⁵ Entretien du 30 novembre 2009.

l'intérieur de toi ! Face à la situation à laquelle tu es confronté, tu vas réagir de façon précaire ou pas ! »²⁵²⁶.

Toutefois, dans leurs discours, les journalistes pigistes interrogés préfèrent généralement suggérer le déni de manière indirecte, en privilégiant la voie « positive » de la sublimation pour « canaliser »²⁵²⁷ le stigmat. Olivier Pilmis a montré que, dans les discours des journalistes pigistes, la sublimation de la pige s'érigeait en opposition à la fonctionnarisation du journaliste « posté », de sorte qu'« au pigiste épanoui au contact d'un métier sans cesse changeant s'oppose la figure répulsive d'un journaliste aux traits semblables à ceux du travailleur des industries tayloristes »²⁵²⁸. L'affichage d'un « goût pour l'instabilité » et d'une « aversion pour la routine » traduit ainsi, selon l'auteur, l'ambition de réalisation d'une pratique professionnelle « inventive »²⁵²⁹. Nous prenons la liberté d'élargir cette remarque au champ identitaire en convoquant la sublimation comme acte d'une créativité identitaire²⁵³⁰.

L'agir créatif naît de cette propension à faire de l'impondérabilité de la pratique de la pige une composante motrice de la formation identitaire, étant entendu que « la sublimation a un rôle important dans la conquête de l'identité »²⁵³¹. Réciproquement, Michel Wieviorka a souligné que l'identité stigmatisée peut conduire à une « sorte de sublimation »²⁵³². La sublimation de la pige – et son corollaire, le déni de la précarité – peut être dispensatrice de reconnaissance par sa formalisation au cœur d'un récit « libérateur »²⁵³³, dépouillé de négativité, tel que le laisse transparaître le témoignage d'un journaliste pigiste de notre échantillon :

« Je crois que j'excelle dans ce que je veux être du pigiste. La façon dont je vis le truc depuis des années, ça me va. [...] J'ai l'impression que je peux changer de

²⁵²⁶ Entretien du 11 décembre 2009.

²⁵²⁷ Lacaze, L., *Le stigmat au miroir de l'estime de soi : Le cas du désordre mental face à l'étiquetage psychiatrique*, Thèse en psychologie sociale sous la direction de Jean-Pierre Durif-Varembont, Université Lumière- Lyon 2, 2006, p. 201.

²⁵²⁸ Pilmis, O., *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 194.

²⁵²⁹ *Ibid.*

²⁵³⁰ Notons qu'Adorno rapproche d'ailleurs la sublimation de la créativité artistique.

²⁵³¹ Dejours, C., « Nouveau regard sur la souffrance humaine dans les organisations », in Chanlat, J-F. (dir.), *L'individu dans les organisations : les dimensions oubliées*, Presses universitaires de Laval, Québec, 1990, p.645.

²⁵³² Wieviorka, M., *Op.cit.*, p. 152.

²⁵³³ Voirol, O., « Le travail normatif du narratif. Les enjeux de reconnaissance dans le récit médiatique », *Réseaux*, Vol. 4, n° 132, 2005, p. 69.

métier en ayant le même métier. Et c'est ce que j'ai fait finalement ! Passer de ce que je faisais à ce que je fais maintenant, j'ai l'impression d'avoir complètement changé ! Et j'ai l'impression que je peux changer de métier quoi qu'il arrive et de toujours pouvoir évoluer. Et que si dans trois ans j'en ai marre, je pourrais changer [...] Cette nécessité de coller à mon désir. La pige, elle est magique parce qu'elle te permet ça ! C'est de me poser en me demandant ce que j'ai envie de faire et de faire tout pour y arriver. C'est ça la pige ! La magie de la pige ! »²⁵³⁴.

Il semble évident que la « *magie de la pige* » tient, aux yeux de l'intéressé, moins d'un rejet de la figure du journaliste « posté » que du renouvellement des identités que la pratique de la pige permet. Michel Wieviorka nous dit que « *l'individu rejeté, exclu, marginalisé, celui qui échoue à participer à la modernité, ou bien encore celui qui s'écarte de ce projet ne peuvent s'articuler à une identité que si celle-ci, d'une façon ou d'une autre, porte la promesse d'une sortie de l'échec, et que cette promesse lui annonce autre chose que ce à quoi il n'a pas accès socialement* »²⁵³⁵. La sublimation, par le champ des possibles qu'elle ouvre, infère et entretient cette promesse d'un « *autre chose* » évoqué ici d'une nouvelle identité, débarrassée du stigmat.

Aussi, la sublimation permet de sustenter un déficit de reconnaissance, dans la mesure où « *là où quelque chose est perçu manquant, la sublimation crée quelque chose* »²⁵³⁶. Or, la reconnaissance est la rétribution constitutive de la sublimation²⁵³⁷. On peut alors concevoir la reconnaissance comme ne renvoyant pas uniquement à un « *processus d'identification* »²⁵³⁸ ; elle ébauche également une voie vers l'identification. Aussi, lorsque le *Guide de la pige* dans son édition 2004-2005 intégrait une rubrique détaillant comment « sortir » de la pige (sous le titre « *Se lancer dans la pige...puis en sortir* » pour l'édition citée) comme s'il s'agissait de « *sortir de la précarité* »²⁵³⁹, il n'est plus question, trois éditions plus tard, de présenter la pige comme une option provisoire, porteuse d'incertitude. Les portraits dépeints dans l'édition 2007-2008 convergent ainsi vers une représentation de la pige comme l'accession à une

²⁵³⁴ Entretien du 24 septembre 2009.

²⁵³⁵ Wieviorka, M., *Op.cit.*, p. 152.

²⁵³⁶ Chervet, B., *Op.cit.*, p. 1563.

²⁵³⁷ Dejours, C., *Op.cit.*, p. 645.

²⁵³⁸ Voirol, O., *Op.cit.*, p. 60.

²⁵³⁹ Expression employée par Yann Kerveno, ancien président de l'association *Profession Pigiste*, dans le cadre de son intervention lors de la 3^e édition des Assises du journalisme à Strasbourg en 2009.

« nouvelle vie », où règne le « bonheur »²⁵⁴⁰ de pouvoir se réinventer. Et aux sept idées reçues sur les journalistes pigistes que le guide choisit de contredire, on trouve celle des journalistes pigistes fatalement précaires : « *Précaire ? Faux ! Organisé, bon gestionnaire, bon commercial, le journaliste pigiste peut vivre très correctement de ses revenus de presse. L'assimilation de la pige à la précarité n'a souvent qu'un but : nier le choix — pourtant réel — de nombreux journalistes de devenir pigistes* »²⁵⁴¹.

2. Les ripostes adaptatives : maîtriser l'incertitude

Au sujet des occupants de la zone grise, Antonella De Vincenti avance que « [leur] *préoccupation de l'avenir peut être aussi assumée et stimuler la recherche de moyens* »²⁵⁴². Outre la stratégie du déni, les occupants de cette zone peuvent mettre au point des « *ripostes adaptatives* », « *moyens* » auxquels recourt cette population « *pour faire face aux risques économiques* »²⁵⁴³. L'expression de « *ripostes adaptatives* » peut porter à confusion. L'adaptation est le plus souvent comprise comme adaptation à la contrainte et au conflit, vecteur de « *désorganisation* »²⁵⁴⁴. L'adaptation sous-tend un rapport au temps différencié entre ceux qui le maîtrisent et l'ordonnent, et ceux qui s'y ajustent, ou s'y adaptent précisément. C'est d'ailleurs dans ce sens que Michel De Certeau semble l'entendre lorsqu'il attribue la programmation et la projection aux stratégies comme instrument du « Fort », et le présent, l'« *instant précis* »²⁵⁴⁵ aux tactiques, propre du « Faible ».

Cette conception de l'adaptation reste dominante dans les travaux en sciences sociales. Jacques Demorgon signale que la notion d'adaptation est « *constamment comprise de façon réductrice, étriquée, comme simple processus de soumission au réel* »²⁵⁴⁶. Nous ne souscrivons à cette conception de l'adaptation comme « *soumission au réel* » qu'en partie. Certaines analyses ont pointé le potentiel créatif et transformateur de la réalité, et *a fortiori* du temps, que peut renfermer l'adaptation : s'adapter reviendrait à la fois à se conformer à la

²⁵⁴⁰ Guide la pige 6^e édition, Entrecom, Paris, 2007-2008, p. 70.

²⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 23.

²⁵⁴² De Vincenti, A., *Op.cit.*

²⁵⁴³ *Ibid.*

²⁵⁴⁴ Taché, A., *L'adaptation : un concept sociologique systémique*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 277.

²⁵⁴⁵ De Certeau, M., *L'invention du quotidien, Tome 1, Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990, p. 63.

²⁵⁴⁶ Demorgon, J., Carpentier, N., « La recherche interculturelle : l'intérité humaine cachée », in Carignan, N., Carr, P.R., Theese, G. (dir.), *Les faces cachées de l'interculturel : De la rencontre des porteurs de cultures*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 45.

réalité et à former la réalité. Si bien que l'adaptation ne se résumerait pas à un « *faire avec* »²⁵⁴⁷ en touchant essentiellement aux comportements réactifs selon une vision proche du darwinisme, mais s'intégrerait, dans le même temps, dans l'action en faisant émerger des pratiques conçues dans une démarche d'organisation, de réorganisation ou de composition du (et avec le) réel.

Jean Piaget a rendu compte de ce processus antagoniste mais solidaire intrinsèque à l'adaptation au travers des concepts d' « *accommodation* » et d' « *assimilation* »²⁵⁴⁸. D'après l'auteur, l'adaptation serait le produit d'une régulation, ou d'un « *équilibre* »²⁵⁴⁹, entre *accommodation* et *assimilation* : dans la première, l'individu se conformerait au réel, dans la seconde l'individu adapte le réel à son propre schème, de sorte qu'« *en combinant de diverses façons l'une et l'autre, l'acteur humain produit de multiples équilibrations intelligentes entre ses propres exigences et les contraintes du réel* »²⁵⁵⁰. Dans les deux cas, la créativité de l'agir émerge aussi bien des choix entre l'une ou l'autre option (tantôt d'*accommodation*, tantôt d'*assimilation*) que de celui des modalités de mise en œuvre de l'action, quelle que soit l'option préférée.

Il est un lieu commun de faire cas de la précarité comme une contrainte à l'adaptation et une condamnation à l'immobilisme en ne sachant pas « *de quoi demain sera fait* »²⁵⁵¹ pour ceux qui sont présumés en être les « *victimes* »²⁵⁵². Les journalistes pigistes avec lesquels nous nous sommes entretenue semblent développer des stratégies d'adaptation qui contredisent largement ce présupposé. Nous relevons trois cas types de « *ripostes adaptatives* » initiées par les journalistes pigistes de manière à contrarier le stigmate de la précarité. La première, l'épargne et les investissements patrimoniaux, était déjà relevée par Antonella De Vincenti dans le cadre de son étude sur les occupants de la zone grise. La seconde porte sur une valorisation de la compétence, pas uniquement journalistique, par les intéressés. La dernière s'axe plus subtilement sur un ajustement de la production, non plus en fonction des termes de l'offre (édités par les employeurs), mais en fonction de leurs propres aspirations ; nous caractériserons celle-ci d'« *adaptations secondaires* », telles que décrites par Erving Goffman.

²⁵⁴⁷ Au sujet du « *faire avec* », voir le chapitre III du tome I de l'ouvrage *L'invention du quotidien* de Michel De Certeau, *Op.cit.*

²⁵⁴⁸ Piaget, J., *La psychologie de l'intelligence*, Armand Colin, Paris, 1967, pp. 14-15.

²⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 14.

²⁵⁵⁰ Demorgon, J., Carpentier, N., *Op.cit.*, p. 45.

²⁵⁵¹ Entretien du 25 septembre 2009.

²⁵⁵² *Ibid.*

2.1 Les stratégies d'accumulation

Au risque d'une formulation tautologique, précisons que la précarité induit une projection à courte-vue pour celui qui l'éprouve. L'incertitude — et l'insécurité qu'elle charrie avec elle —, « *perturbe l'organisation de la vie à court et moyen terme en obligeant à vivre "au jour le jour", sans possibilité de projection dans l'avenir* »²⁵⁵³. La majorité des études ayant tenté de circonscrire statistiquement la précarité en tant qu'« *équilibre fragile* »²⁵⁵⁴ s'appuie sur des indicateurs communs aux travaux sur la pauvreté, étant entendu que précarité et pauvreté revêtent toutes deux « *des signaux d'un possible basculement dans des situations plus difficiles* »²⁵⁵⁵. Parmi ces signaux, le ratio négatif entre charges courantes (loyer, gaz, électricité, téléphone, impôts, etc.) et ressources (revenus et aides sociales) est bien entendu révélateur. D'autres critères d'observation qui « *induisent une fragilité en cas de "coup dur"* »²⁵⁵⁶ à plus long terme complètent les indicateurs de la précarité, tels que les découverts bancaires récurrents, les retards fréquents de paiement des factures et l'absence d'épargne à disposition.

S'il est vrai que la statistique peut favoriser la visibilité d'un problème ou d'une catégorie sociale dans l'espace public contemporain en introduisant dans le débat public « *une réalité qu'elle produit d'elle-même* »²⁵⁵⁷, dans le cas de l'évaluation de la précarité, on lui reproche souvent d'éluider la complexité des situations présumées précaires par des définitions catégoriques et une codification quelque peu grossière des questions posées aux enquêtés. C'est la raison pour laquelle Maryse Marpsat, entre autres, préconise de rompre avec le dogme de la représentativité statistique en procédant au couplage des méthodes quantitatives et qualitatives. L'auteure avance qu'une approche plus réaliste de la précarité éviterait de passer à côté de phénomènes apparaissant comme peu répandus dans la population étudiée, mais pouvant tenir une importance beaucoup plus grande d'un autre point de vue (social, médiatique, etc.)²⁵⁵⁸. La propension à la projection des populations étiquetées comme précaires

²⁵⁵³ Hélandot, V., « Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ? », *Empan*, Vol. 4, n° 60, 2005, p. 33.

²⁵⁵⁴ De Peretti, G., « Précaire : une catégorie instable et fragile », *Empan*, Vol. 4, n° 60, 2005, p. 15.

²⁵⁵⁵ *Ibid.*

²⁵⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁵⁷ Pailliant, I., « Prolongements », in Pailliant, I. (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, Grenoble, 1995, p. 194.

²⁵⁵⁸ Marpsat, M., « Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile », Institut National d'Etudes démographiques (INED), Documents de travail, n°79, 1999, URL : http://www.ined.fr/fr/publications/documents_travail/bdd/publication/1082/, consulté le 26 juin 2012.

peut ainsi s'interpréter par deux biais : quantitativement par l'effectivité et la valeur d'une épargne ou d'un patrimoine notamment, et qualitativement par le dépassement des catégorisations pour une meilleure appréciation des trajectoires par exemple.

Outre la question de l'auto-identification à la catégorie des précaires, nous avons posé celle de l'épargne et de la projection à long terme (sur 10 à 15 ans) aux journalistes pigistes de notre échantillon. Il apparaît que rares sont les journalistes pigistes à ne pas se projeter en tant que journaliste pigiste et qu'une part dominante des interrogés dispose d'un « bas-de-laine » constituant avant tout une épargne « *de précaution* », soit sous la forme d'un « *patrimoine de sécurité* » pour se protéger des aléas de l'existence, soit sous celle d'un « *patrimoine de jouissance* », relatif au logement et aux autres biens durables, à l'éducation des enfants et à la retraite²⁵⁵⁹. Pourtant, si l'on en réfère à la typologie des modèles d'épargne proposée par Luc Arrondel et André Masson²⁵⁶⁰, les modalités d'épargne de la majeure partie des journalistes pigistes interrogés se rapprocheraient davantage du modèle du « *cycle de vie* », renvoyant à un horizon temporel portant sur la durée de leur existence, que de celui du « *comportement myope* » portant, lui, sur un horizon temporel court, « *borné* », caractéristique des ménages à revenus instables, soit « *précaires* », qui vivent « *au jour le jour* », « *gouvernés par la nécessité du moment* »²⁵⁶¹ et privilégiant la précaution.

Alors que pour beaucoup de nos interrogés, l'épargne s'interprète plus comme une solution « *en cas d'éventuels coups durs que pour des projets conséquents, créer une entreprise ou acheter un appart* »²⁵⁶², force est de constater que nombreux sont ceux pour lesquels l'épargne se fait « *en soi* », et non « *pour soi* »²⁵⁶³. Autrement dit, plutôt que d'une épargne visant le « *contrôle économique* » (l'épargne pour soi) qui s'apparenterait à une réaction d'adaptation à la précarité, on a ici affaire à une épargne fondée sur un motif d'accumulation « *pour elle-même* » (aux motifs multiples comprenant avarice, actifs-passion, goût du risque, esprit d'entreprise ou « *entrepreneurship* », spéculation). Or, pour les deux auteurs, ce motif d'accumulation à une vue plus étendue que l'existence se traduit par un horizon dynastique, une quête d'immortalité ou d'éternité.

²⁵⁵⁹ Arrondel, L., Masson, A., « Le patrimoine et ses logiques d'accumulation », in Supiot, A. (dir.), *Tisser le lien social*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004, pp. 253-274.

²⁵⁶⁰ *Ibid.*

²⁵⁶¹ *Ibid.*, p. 261.

²⁵⁶² Entretien 30 septembre 2009.

²⁵⁶³ Arrondel, L., Masson, A., *Ibid.*, pp. 264-265.

À propos de l'épargne à la fin du XIX^e siècle, François Guizot lançait « *les uns, par l'intelligence et la bonne conduite, se créent un capital et entrent dans la voie de l'aisance et du progrès. Les autres, ou bornés, ou paresseux, ou déréglés, restent dans la condition étroite et précaire des existences fondées uniquement sur le salaire* »²⁵⁶⁴. Sans partager le parti pris de l'historien, nous retenons de sa remarque que l'épargne s'insère dans une dynamique de progrès, soit d'« *idéal positif* »²⁵⁶⁵. L'épargne serait ainsi à interpréter selon une logique d'assimilation par l'influence sur le réel qu'elle autorise. Si la précarité, « *c'est de ne pas avoir les moyens d'assouvir ses envies* »²⁵⁶⁶, l'épargne permet de déroger à ce principe en octroyant une maîtrise du temps et, par la force des choses, une action sur le réel. Cette logique d'assimilation est particulièrement perceptible lorsqu'un journaliste pigiste nous confie que « *la pige, c'est une question de temps. Si tu ne t'accordes pas ce temps, tu subis la pige* »²⁵⁶⁷, et qu'un autre complète en affirmant que l'épargne lui permet « *de moins subir les choses, de ne pas se laisser manipuler par les événements, de rester maître de sa vie* »²⁵⁶⁸. Ainsi, par la constitution d'une épargne, les journalistes pigistes interrogés se distancient considérablement non seulement des catégories, mais également du stigmate de la précarité.

Ce rapport à l'épargne, comme opportunité de maîtrise du temps et du réel, figure l'idée d'un *pigisme* fondé sur une identité renouvelée, ou renouvelable. Aux déclarations d'un journaliste pigiste voulant que « *le métier de pigiste, c'est multiforme, tu as besoin de le vivre de manière renouvelée en changeant de sujet, de thématique, de média, d'univers. Si je m'ennuie, je change ma façon d'être pigiste* »²⁵⁶⁹, se greffent celles décrivant l'épargne pour « *être et faire ce que je veux. Moi, par exemple, je ne veux pas faire de l'actu'. Je ne peux pas faire de l'actu'. Mais je peux changer d'avis. Si je mets de côté, c'est aussi pour ne rien me refuser. J'ai toujours plein de projets et je refuse de m'enfermer dans une case* »²⁵⁷⁰.

Il nous faut cependant spécifier un élément important qui devrait nuancer, ou préciser, notre analyse. Dans le chapitre 6, nous signalions que l'origine sociale d'une grande part de notre échantillon se situait entre la frange supérieure des classes moyennes et la frange

²⁵⁶⁴ Guizot, F., cité par Arrondel, L., Masson, A., « Le patrimoine et ses logiques d'accumulation », in Supiot, A. (dir.), *Tisser le lien social*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004, p. 253.

²⁵⁶⁵ Birraux, C., Le Deaut, J-Y., « L'innovation à l'épreuve des peurs et des risques », Rapport parlementaire n° 286 fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, 2012, p. 147.

²⁵⁶⁶ Entretien du 10 septembre 2009.

²⁵⁶⁷ Entretien du 22 septembre 2009.

²⁵⁶⁸ Entretien du 10 septembre 2009.

²⁵⁶⁹ Entretien du 16 septembre 2009

²⁵⁷⁰ Entretien du 11 décembre 2009.

inférieure des classes supérieures. L'épargne, tout comme la propriété patrimoniale dont ces journalistes bénéficient, peut donc être le fait d'un *habitus* de classe, en dehors de toute considération de revenus. À ce titre, il est intéressant d'observer des contradictions fortes dans le discours d'un même interrogé qui, après s'être intégré à la catégorie des précaires, nous interpelle sans que nous l'y invitons à « remettre les choses à plat »²⁵⁷¹ :

« J'ai des parents médecins qui ont toujours alimenté mon compte épargne depuis que je suis petite. C'est peut-être aussi pour ça que je m'envisage encore dans le journalisme, et encore plus à la pige. Il y a peut-être ça dont je ne t'ai pas parlé. Je viens d'un milieu assez aisé [...] Je ne sais pas si une personne dont les parents n'ont pas de revenus pourrait faire ce que j'ai fait, pourrait devenir pigiste facilement. Effectivement ceux que je vois galérer c'est ceux qui viennent d'un milieu très humble. Je les vois vraiment galérer ».

2.2 Le projet identitaire de la compétence

Avant de traiter de la compétence comme « riposte adaptative », propice à un renversement du stigmate de la précarité, nous devons préciser le sens que nous donnons à la notion de compétence même, et spécialement, lorsqu'elle est appliquée au journalisme à la pige. Michel Parlier définit la compétence selon quatre dimensions²⁵⁷² :

- elle est opératoire et finalisée : elle est une « *compétence à agir* », indissociable d'une activité ;
- elle est apprise : le travailleur devient compétent par construction personnelle et sociale ;
- elle est structurée : elle combine des savoir agir, vouloir agir et pouvoir agir ;
- elle est abstraite et hypothétique : elle n'est pas directement observable mais ses manifestations et ses conséquences le sont.

Cette caractérisation de la compétence s'avère pertinente à deux niveaux : d'une part, elle tient compte de la subjectivité qu'impliquent son observation et sa restitution, d'autre part, par sa formulation générique, elle permet une transposition extensive et modulaire d'un champ professionnel à un autre.

²⁵⁷¹ Entretien du 30 septembre 2009.

²⁵⁷² Parlier, M., « La compétence : nouveau modèle de gestion des ressources humaines », Revue *Personnel*, n°366, 1996, pp. 41-44.

2.1.1 Compétences para-professionnelles et para-compétences professionnelles

Nombre de travaux abordent la notion de compétence sous l'angle exclusif de son évaluation dans les situations de travail. C'est ainsi qu'Olivier Pilmis semble l'envisager dans le cas du journalisme à la pige, lorsqu'il avance que les compétences du journaliste pigiste ne peuvent être évaluées « *qu'au coup par coup, dans le cadre de relations de travail concrètes* »²⁵⁷³. Cette appréhension de la compétence laisse entendre que celle des journalistes pigistes ne trouverait de légitimité que dans « *l'établissement d'un rapport marchand entre le pigiste et son employeur, i. e. la création d'opportunités d'emploi par le pigiste* »²⁵⁷⁴ et ne se constituerait que dans le cadre d'un rapport de lutte intra-groupe « *afin de "sortir vainqueur" de la concurrence opposant chaque pigiste à tous les autres* »²⁵⁷⁵. Envisager ainsi les compétences des journalistes pigistes éluderait, selon nous, toute la portée identitaire collective qu'elle peut représenter en s'insérant dans une véritable culture professionnelle partagée, mais également dans la cohésion d'un groupe aux pratiques professionnelles communes.

Aussi, nous ne pouvons adhérer à l'idée que les compétences « *para-professionnelles* » des journalistes pigistes décrites par le sociologue s'opposeraient aux compétences professionnelles « *proprement journalistiques* »²⁵⁷⁶ (maîtrise des modes journalistiques d'investigation, des techniques d'écriture, du respect de la déontologie, etc.). L'auteur prend notamment l'exemple du « placement de sujet » comme cas exemplaire de la mise en œuvre de compétences « *para-professionnelles* » par les journalistes pigistes, suggérant qu'un journaliste titulaire serait exempt d'une telle démarche. Pourtant, nous avons pu vérifier en situation concrète²⁵⁷⁷ que les conférences de rédaction sont singulièrement le lieu de négociation d'un placement de même type entre journalistes mensualisés et rédacteurs en chef, voire entre rédacteurs en chef et directeurs de publication²⁵⁷⁸. Seulement, dans le cas des

²⁵⁷³ Pilmis, O., « Des compétences professionnelles aux compétences para-professionnelles : le "placement de sujet" chez les journalistes », Journée d'études « *Les usages sociaux des compétences* », Paris, CNAM, mars 2006, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00261384/en/>, consulté le 10 octobre 2011.

²⁵⁷⁴ *Ibid.*

²⁵⁷⁵ *Ibid.*

²⁵⁷⁶ *Ibid.*

²⁵⁷⁷ Voir le préambule de ce mémoire à propos de notre « expérience » de la rédaction.

²⁵⁷⁸ Notons que les établissements agréés dispensent une formation à ce type de négociation. Loïc Hervouet affirme : « *À l'ESJ, nous avons choisi [...] d'enseigner aux étudiants la démarche "commerciale", leur apprendre à argumenter dans une conférence de rédaction afin de réussir à "vendre" leur sujet face à celui d'un*

journalistes pigistes, ce placement prend une tournure davantage structurée, maîtrisée et formalisée, dont les enjeux économiques et relationnels deviennent paroxystiques.

Quand l'auteur détermine les compétences « *para-professionnelles* » du journalisme à la pige comme relevant moins de « *l'essence du métier de journaliste que [de] l'un de ses modes particuliers d'existence* »²⁵⁷⁹, cela n'est qu'en partie valable. Certaines de ces compétences « *para-professionnelles* » sont effectivement propres au journalisme à la pige (compétences comptables ou relatives à la gestion du temps et à l'organisation, par exemple), mais la plupart d'entre elles ne sont qu'une exacerbation (par accentuation, amélioration, juxtaposition) des compétences propres aux journalistes « dignes de ce nom ». C'est dans ce sens que nous reconnaissons que « *les compétences requises pour être reconnu comme un "bon" pigiste excèdent celles nécessaires à la reconnaissance comme "bon" journaliste* »²⁵⁸⁰. De la même manière, si les compétences « *para-professionnelles* » « *ne peuvent que difficilement faire l'objet d'un apprentissage dans le cadre des formations au journalisme, et doivent être acquises "sur le tas" [...] sous la forme de "ficelles du métier" ou de "trucs" qu'on n'apprend pas à l'école* »²⁵⁸¹, nous avons vu au cours de la partie précédente que cet état de fait résulte en partie de la volonté des établissements de formation à ne pas enseigner leur maîtrise, que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou continue.

Toutes ces nuances nous amènent à saisir ces compétences « *para-professionnelles* » comme étant le produit transférable (d'un domaine à un autre, d'un support à un autre, etc.) et évolutif annexé aux compétences professionnelles propres au journalisme contemporain, puisque celui-ci, nous le savons, couvre un « *spectre* » sans cesse élargi pour « *gérer les antagonismes nés des changements* »²⁵⁸². D'où notre préférence pour l'étymologie grecque plutôt que latine du préfixe *para*, et d'une attribution du *para* à la compétence, pour éviter toute confusion avec la notion forgée par Olivier Pilmis et ne pas remettre en question le caractère professionnel de la compétence du journalisme à la pige. Nous éviterons ainsi d'alimenter une représentation de la pige « *comme une "punition" infligée aux journalistes incompetents ou trop inexpérimentés pour prétendre intégrer les rédactions et ne pouvant que*

autre journaliste ou face au rédacteur en chef », in Hervouet, L. et al., « Former pour un nouveau métier », *Projet*, n° 290, 2006, p. 81.

²⁵⁷⁹ Pilmis, O., « Des compétences professionnelles aux compétences para-professionnelles : le "placement de sujet" chez les journalistes », *Op.cit.*

²⁵⁸⁰ *Ibid.*

²⁵⁸¹ *Ibid.*

²⁵⁸² Ruellan, D., *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, p. 153

se contenter de la situation éternellement incertaine du "plumitif"²⁵⁸³. Au contraire, nous pensons qu'en tant qu'analyseurs des mutations en cours, les journalistes pigistes feraient preuve d'une « longueur d'avance », une disposition à se saisir plus rapidement du changement, de façon à enrichir avec devancement le « spectre » des compétences journalistiques, et ainsi se laisser une latitude suffisante pour pouvoir agir sur le réel. Ici encore, l'adaptation relèverait plus de l'assimilation que de l'accommodation.

Ces précisions faites, nous devons maintenant expliquer en quoi les para-compétences professionnelles et leur valorisation peuvent conduire à une contradiction du stigmate de la précarité dont les journalistes pigistes sont affublés.

2.1.2 Du précaire au journaliste d'excellence

Le sous-titre sus-cité nous a été inspiré par Bruno Crozat, fondateur du réseau *Lyon Piges* et secrétaire général de l'association *Profession Pigiste*, qui propose : « Pourquoi la pige ne pourrait pas inverser son image de précarité et devenir un journalisme d'excellence ? »²⁵⁸⁴. Cette question est significative à la fois de la « clairvoyance » des groupes stigmatisés vis-à-vis des représentations sociales auxquelles ils sont assignés, et de leur force d'initiative et d'action pour s'en défaire collectivement.

Si nous ne devons retenir qu'un seul des aspects pointés par Olivier Pilmis dans le cadre de son approche des compétences « para-professionnelles », c'est celui de la démarcation entre groupes et individus que la compétence et sa valorisation permettent. Dans *Les "Pro" du journalisme*, Denis Ruellan a fait cas de la compétence comme élément constitutif de l'identité d'un groupe professionnel, du fait de la « frontière » qu'elle crée avec d'autres groupes concurrents. Cette dimension identitaire de la compétence est aussi sous-jacente dans la réflexion autour de la notion de « savoir-être », que celle-ci soit abordée sous l'angle du management et de la gestion²⁵⁸⁵, de la sociologie²⁵⁸⁶ ou de l'anthropologie²⁵⁸⁷. De sorte que

²⁵⁸³ Pilmis, O., *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008, p. 186.

²⁵⁸⁴ « Notre Tour de France de la pige – Étape 3 : Lyon », Interview de Bruno Crozat parue sur le blog du collectif *Les Incorrigibles*, 24 mai 2012, URL : <http://incorrigibles.wordpress.com/2012/05/24/notre-tour-de-france-de-la-pige-etape-3-lyon/>

²⁵⁸⁵ Citons entre autres Bellier, S., *Le savoir-être dans l'entreprise. Utilité en gestion des ressources humaines*, Vuibert, Paris, 1998.

²⁵⁸⁶ Voir à ce sujet les travaux d'Élodie Sagal, et notamment « Les "savoir-être", un angle mort des débats sur la compétence », *L'Homme et la société*, Vol. 4, n° 162, 2006, pp. 97-113.

nous pourrions en déduire que les journalistes pigistes, en étant mieux armés en compétences, plus que d'anticiper les mutations du secteur en adoptant une attitude « *pro-active* »²⁵⁸⁸, forgeraient et stabiliseraient dans le temps une identité partagée afin de satisfaire la fonction objective de tout groupe professionnel qui « *est précisément d'absorber les crises et d'installer la communauté sociale dans la durée* »²⁵⁸⁹. Cela nous éloignerait des fins exclusivement utilitaristes de la compétence observées par Olivier Pilmis. La compétence et sa valorisation induisent bien la satisfaction d'intérêts économiques individuels en élargissant les opportunités d'emploi ; cependant, elles peuvent également s'envisager comme un attribut positif, « *une ressource, un apport de sens* »²⁵⁹⁰, que toute identité collective doit véhiculer.

Dans le cas des journalistes pigistes, la « crise » à laquelle Daniel Segrestin fait allusion peut être apparentée au phénomène de dé-différenciation à l'œuvre au sein du champ. Alors que « *mécaniquement, si la compétence particulière des journalistes est contestée, cela réévalue à la hausse la compétence de n'importe quel citoyen* »²⁵⁹¹, l'acquisition de para-compétences interviendrait pour les journalistes pigistes comme facteur d'affirmation et de valorisation d'une identité collective en contrariant le stigmate de la précarité, tout en appuyant une démarche de différenciation avec la « *masse* »²⁵⁹² des amateurs. Cette posture se dégage du discours d'un journaliste pigiste : « *J'ai fait une formation en multimédia, parce que c'est là que tu peux faire la différence. Je me suis rendu compte qu'il y a plein de choses sur le web, ben ça n'est pas forcément des journalistes qui le font et ça tu le sens, tu le vois, dans les conditions dans lesquelles ça a été fait, la manière du rendu, etc.* »²⁵⁹³.

Parallèlement, faire valoir ses compétences garantit une réévaluation des représentations à l'égard du groupe premier. Les propos de Bruno Crozat laissent entrevoir cette intention :

« *Les journalistes pigistes ont l'habitude d'être force de proposition, d'apporter un air neuf dans les rédactions, des angles créatifs. Pour développer ces atouts, il est nécessaire de ne pas rester seuls, de tisser des réseaux. Il faut aussi se former*

²⁵⁸⁷ Winkin, Y., *Anthropologie de la communication*, Seuil, Paris, 2001.

²⁵⁸⁸ Entretien du 22 septembre 2009.

²⁵⁸⁹ Segrestin, D., *Le phénomène corporatiste : essai sur l'avenir des systèmes professionnels fermés en France*, Fayard, Paris, 1985, cité par Ruellan, D., « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme », *Réseaux*, Vol. 15, n° 81, 1997, p. 139.

²⁵⁹⁰ Wieviorka, M., *Op.cit.*, p. 123.

²⁵⁹¹ « Le travail réel des journalistes. Qualité de l'information & Démocratie », rapport d'étude menée par le cabinet Technologia, en partenariat avec le SNJ, octobre 2011.

²⁵⁹² En référence à la notion d' « *amateurisme de masse* » traitée dans le chapitre 6.

²⁵⁹³ Entretien du 25 septembre 2009.

(formation continue, auto-formation, partage d'expérience). Le monde des Médias évolue vite. Pour passer d'une étiquette de précarité à une image d'excellence il reste du chemin à parcourir, certes, mais je veux rester optimiste ! »²⁵⁹⁴.

Lorsque l'on convie les journalistes pigistes à jauger leurs compétences à l'aune de celles de leurs pairs titulaires, la majorité des interrogés estiment les leurs de qualité et de quantité supérieures aux membres du groupe premier :

« Les titulaires, ils ne foutent rien. Comparativement. Moi, je peux le dire, j'ai été titulaire des années et j'ai été rédacteur en chef. Ben c'est très simple : les titulaires, ils ont la sécurité de l'emploi, surtout pour ceux du service public. [...] Et en plus, comme la profession est précaire, on ne va pas les virer du jour au lendemain, parce qu'on sait très bien qu'ils ne retrouveront pas d'emploi. Donc les titulaires ne foutent pas grand-chose et c'est les pigistes qui travaillent. Mais, dans un sens différent, c'est que moi j'ai arrêté d'être titulaire parce que je m'ennuyais en fait. On se fait chier tout le temps. On est obligé de faire ce qu'on nous dit de faire. Donc moi, je dirais que je suis un vrai journaliste, dans le sens concret du terme parce que je fais le travail du début jusqu'à la fin. Quand je pars en Biélorussie faire un reportage, c'est moi qui demande le visa à l'ambassade, c'est moi qui boucle mes contacts par Internet avec des pseudos, c'est moi qui cherche mes sujets, c'est moi qui fais le montage, c'est moi qui prend mon billet d'avion...enfin, voilà, moi je n'ai pas de secrétaire qui me fait le travail de merde [rires] ! Donc je dirais que, du coup, on a un champ de compétence qui est beaucoup plus varié qu'un journaliste de rédaction »²⁵⁹⁵ ;

« On est peut-être informé sur davantage de sujets quand on travaille à la pige parce que comme on travaille pour différents journaux, on s'intéresse à davantage de choses. Parce qu'on ne fait pas les mêmes sujets pour tel ou tel support donc ça enrichit les connaissances. Alors que si on travaille pour un seul titre, on risque de

²⁵⁹⁴ « Notre Tour de France de la pige – Étape 3 : Lyon », Interview de Bruno Crozat parue sur le blog du collectif *Les Incorrigibles*, 24 mai 2012, URL : <http://incorrigibles.wordpress.com/2012/05/24/notre-tour-de-france-de-la-pige-etape-3-lyon/>

²⁵⁹⁵ Entretien du 16 septembre 2009.

ne s'intéresser qu'à ce qui est susceptible d'intéresser le support pour lequel on travaille régulièrement »²⁵⁹⁶.

Les journalistes pigistes vont jusqu'à parler de « *métier de pigiste* »²⁵⁹⁷. La valorisation des compétences, « *souvent pointues* »²⁵⁹⁸ des journalistes pigistes, agit donc bien dans le sens d'un renversement du stigmate : « *Je ne me considère pas comme précaire parce que j'ai développé des compétences, une expertise, dans plein de domaines* »²⁵⁹⁹ confirme un journaliste pigiste.

Des discours rapportés ici se manifeste une nette tendance à la valorisation de la compétence par l'expertise. Dans une étude sur les représentations de l'expert dans la presse quotidienne, Gérard Petit a mis en avant la disposition des journalistes à valoriser le statut d'expert par sa fonction de « *parole performative* » qui « *vise à agir sur le réel* »²⁶⁰⁰ et à l'intégrer dans une activité de groupe. L'expert incarne dans l'imaginaire journalistique l'archétype du prescripteur de l'avis, du conseil pour « *annoncer, recommander, préconiser, trancher, être alarmiste* »²⁶⁰¹. Rémy Rieffel accredit ce constat en rappelant que le spécialiste prend part aux « *représentants modèles de la profession auprès des journalistes eux-mêmes* »²⁶⁰². Nous en déduisons que les journalistes pigistes qui travaillent à l'acquisition et la reconnaissance de cette fonction ambitionnent surtout à inverser les rapports de force avec l'employeur et *in fine*, à neutraliser la précarité comme soumission au bon vouloir d'autrui, en agissant sur le réel :

« Je serai tranquille lorsque je n'aurai plus à démarcher les rédactions et que ce sera elles qui me solliciteront [...] ; il faudrait inverser les rôles, que je n'ai plus à

²⁵⁹⁶ Entretien du 1^{er} octobre 2009.

²⁵⁹⁷ Les représentants de l'association *Profession Pigiste* exploitent régulièrement l'expression de « *métier de pigiste* » dans leurs discours. Notons que le nom même de l'association renvoie à cette idée.

²⁵⁹⁸ Kerveno, Y., « La pige, modèle économique pour l'avenir de la presse ? Certes mais... », Article publié sur le site de l'association Profession Pigiste, Février 2007, URL :

<http://pigiste.org/sites/default/files/fichiers/La%20pige-Yann%20Kervono-2007.pdf>, consulté le 12 juin 2012.

²⁵⁹⁹ Entretien du 22 septembre 2009.

²⁶⁰⁰ Petit, G., « Le statut d'expert dans la presse quotidienne », *Les Carnets du Cediscor*, n° 6, 2000, URL : <http://cediscor.revues.org/339>, consulté le 2 juillet 2012.

²⁶⁰¹ *Ibid.*

²⁶⁰² Rieffel, R., « Les médiateurs et recueil de la médiocratie : l'exemple français », *Réseaux*, Vol. 6 n° 28, 1988, p. 117.

démarcher mais qu'on me sollicite plus que moi je ne sollicite, et que je puisse dire "oui, non, ce n'est pas assez cher payé" [rires] »²⁶⁰³ ;

« Au début, quand on démarre [à la pige], on n'a pas le choix, on prend sur soi. Je pense que c'est beaucoup le caractère. Moi, on m'a toujours dit que j'étais hyper volontaire, que je déplaçais des montagnes quand je le voulais, donc voilà. Après il y a les rencontres et je vois bien qu'il y a eu des déclics. Et puis j'ai acquis des compétences, donc ça m'a rendu plus légitime. C'est un peu un jeu de rôle [...] Ce qui m'interroge le plus, ce n'est pas le statut de pigiste et toutes ces questions de salariat, mais davantage mon intégrité intellectuelle. Je deviens quand même expert, et même aussi expert que les gens que je suis censé interviewer [...] En fait, dans le journalisme, c'est cette fonction de médiation qui m'intéresse. C'est prendre de la matière complexe, et la rendre transmissible. C'est ça que j'aime moi, dans le métier. Mais je réalise vraiment que mes compétences, mon expertise, maintenant peuvent me permettre d'aller vers ailleurs, de me positionner autrement [...] Je sais que maintenant j'ai une valeur »²⁶⁰⁴.

Cette ambition d'action sur le réel dépasse de loin le cadre marchand de la relation d'emploi entre le journaliste pigiste et ses employeurs, pour toucher au champ journalistique dans son ensemble. En témoigne le discours de Yann Kerveno, membre de l'association *Profession Pigiste*, qui interpelle ses confrères : « N'avons-nous pas assez de compétences, d'enthousiasme, de volonté, d'idées pour travailler dès maintenant à construire notre avenir et celui de notre métier ? Sans attendre que d'autres le modèlent pour nous ? »²⁶⁰⁵. C'est dire si la compétence peut sortir du schéma utilitariste pour se mettre au service de l'identité et de la mobilisation collective, d'où une appropriation du terme de compétence par certains chercheurs en sciences sociales pour référer à la faculté des dominés à subvertir les lois de la domination²⁶⁰⁶.

²⁶⁰³ Entretien du 8 septembre 2009.

²⁶⁰⁴ Entretien du 10 décembre 2009.

²⁶⁰⁵ Kerveno, Y., *Op.cit.*

²⁶⁰⁶ Voir notamment le numéro 143-144 de la revue *L'Homme et la société* paru en 2002.

2.3 Les adaptations secondaires ou le renversement silencieux du stigmate

Cette sous-partie risque de mettre à mal le préconçu voulant que les journalistes pigistes seraient « *corvéables à merci* »²⁶⁰⁷, se plieraient avec « *docilité* » aux lignes rédactionnelles en fabriquant l'information « *sans état d'âme* » et ne seraient pas en mesure « *de soulever des problèmes déontologiques, véritables problèmes "de luxe" qui ne peuvent être invoqués que par les "privilegiés" de ce secteur (c'est-à-dire les journalistes embauchés sur contrat à durée indéterminée)* »²⁶⁰⁸. À l'appui des retours d'expérience des journalistes pigistes avec lesquels nous sommes entretenue, nous concédons volontiers que, faute d'une présence permanente ou régulière de ces journalistes dans les rédactions, ils ont peu de chances d'assister au processus de montage de leurs articles et d'empêcher la dénaturation potentielle de leur travail à la suite des coupes ou de la réécriture réalisées par la rédaction « *avec l'excuse de l'urgence* »²⁶⁰⁹.

Cependant, aller dans le sens d'une conception du journaliste pigiste comme d'une victime désarmée et malléable à l'envi serait faire l'impasse sur les résistances ordinaires et silencieuses dont sont capables les individus et les groupes. « *Qu'il n'y ait pas de manifestation explicite et ouverte de contestation ne veut aucunement dire qu'il n'y ait pas de résistance* »²⁶¹⁰ écrit Danilo Martuccelli, et nous savons, par ailleurs, que la résistance « *se montre partout* »²⁶¹¹. Cette ubiquité de la résistance à l'ordre dominant est d'ailleurs traduite dans le vocabulaire certalien comme une résistance au « *quotidien* »²⁶¹². Face aux contraintes imposées par le développement de l'économie capitaliste au sein des industries de presse, et dont nous avons partiellement fait état dans les deux premières parties de ce mémoire, les salariés ne sauraient se soumettre à la mobilisation de leur objectivité, comme de leur subjectivité, sans éprouver un désir de « *distanciation* » et sans vouloir adopter « *les comportements qui l'expriment* »²⁶¹³.

²⁶⁰⁷ Mathien, M., « "Tous journalistes" ! Les professionnels de l'information face à un mythe des nouvelles technologies », *Verso e Verso*, XXIX, (55) 2-10, janvier-avril 2010, accessible à l'adresse : <http://www.unisinos.br/revistas/index.php/versoereverso>, consulté le 23 mars 2012.

²⁶⁰⁸ Champagne, P., « Le journalisme à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°131-132, mars 2000, p. 6.

²⁶⁰⁹ *Ibid.*

²⁶¹⁰ Martuccelli, D., « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, n° 3, 2004, p. 473.

²⁶¹¹ Dobré, M., *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 324.

²⁶¹² De Certeau, M., *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 2005.

²⁶¹³ Goffman, E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Minuit, Paris, 1968, p. 372.

Au sein des organisations capitalistes modernes, les nouveaux dispositifs de contrôle des salariés sont ordonnancés de manière à rendre possible ce qu'Erving Goffman qualifie d'« *adaptations secondaires* » pour expliquer l'aménagement des espaces d'autonomie par les reclus de l'institution asilaire. Le sociologue attache au « *système des adaptations secondaires* » les pratiques « *qui, sans provoquer directement le personnel, permettent au reclus d'obtenir des satisfactions interdites ou bien des satisfactions autorisées par des moyens défendus* »²⁶¹⁴. La contestation de l'ordre dominant ne s'effectuerait donc pas essentiellement selon une logique de dénonciation publique telle que le signalait Pierre Bourdieu, mais se concrétiserait aussi dans les moyens que l'individu élabore pour « *s'écarter du rôle et du personnage que l'institution lui assigne tout naturellement* »²⁶¹⁵.

Erving Goffman distingue deux types d'« *adaptations secondaires* » déclinées en fonction du degré d'influence de l'action contestataire entreprise par l'individu aliéné, qui peuvent toutefois coexister au sein d'un même registre d'action et d'une même organisation. D'un côté, les adaptations « *désintégrant* » traduisent « *la ferme intention d'abandonner l'organisation ou de modifier radicalement sa structure et qui conduisent, dans les deux cas, à briser la bonne marche de l'organisation* »²⁶¹⁶. De l'autre, les adaptations dites « *intégrées* » s'interprètent comme une acceptation des structures institutionnelles existantes « *sans faire pression pour un changement radical, et qui peuvent avoir pour fonction évidente d'infléchir des forces qui seraient, autrement, désintégrant* »²⁶¹⁷.

Relativement à notre cas d'étude, les journalistes pigistes paraissent effectivement faire montre d'une résistance silencieuse au stigmate de précaire, entendu comme « *rôle* » et « *personnage* », à la formation et l'entretien desquels les entreprises de presse concourent. Une majeure part d'entre eux déclare avoir déjà refusé une collaboration en cours de « *carrière* » à la pige. Contrairement à ce que Patrick Champagne avance à propos du sacrifice porté au respect déontologique dans le cadre de la pratique du journalisme à la pige, le motif éthique est autant invoqué que celui d'une insuffisante rémunération :

« *J'ai déjà pu refuser un papier quand le boulot ne m'intéresse pas ou quand il ne colle pas à mes principes. Je ne peux pas accepter tout et n'importe quoi. Je préfère sacrifier une pige plutôt que de faire n'importe quoi. Ça m'est arrivé de refuser par*

²⁶¹⁴ Goffman, E., *Op.cit.*, pp. 98-99.

²⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 245.

²⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 255.

²⁶¹⁷ *Ibid.*

exemple pour le journal X, que je trouve pas mal extrémiste. Ils font beaucoup de communication. Je ne suis pas toujours d'accord avec leur traitement de l'information. Là je refuse »²⁶¹⁸ ;

« En presse santé, tous mes employeurs savent qu'au moment où toutes les rédactions traitent des régimes, de la minceur, je refuse de le faire. Je ne peux pas faire ce sujet-là. Ça, on ne me le proposera plus. Parce que je trouve que laisser les femmes dans tous ces régimes, c'est criminel. Éthiquement, je ne peux pas le faire. Je ne veux pas »²⁶¹⁹.

Le présupposé d'un journaliste pigiste « sans état d'âme » trouve ici ses limites, et quant au discours arguant « *ma situation ne me permet pas de faire de la déontologie* »²⁶²⁰ rapporté par Patrick Champagne, il s'avère totalement absent de notre corpus.

Les délais jugés excessivement limités (d'une commande la veille pour un rendu le lendemain ou dans les jours proches) viennent également contraindre la proposition de collaboration au refus :

T'est-il déjà arrivé de refuser une collaboration ?

« Oui, oui ! Plein de fois ! Parce que je ne peux pas, parce que je n'ai pas le temps. Oui, ça m'arrive très régulièrement de refuser du boulot. Hier soir, j'ai une rédac' chef qui m'appelle à 19 heures et qui me dit "écoutez, j'ai encore une proposition très indécente mais est-ce que vous pourriez demain matin être à 8 h à la gare Montparnasse pour interviewer tel type. Je ne peux absolument pas y aller". Et j'ai refusé parce que ça n'était pas sérieux d'aller interviewer ce mec alors que je n'avais rien préparé, j'ai dit non.

Comment prennent-ils ce refus ?

« Ils le prennent bien en général. Ils comprennent. Vraiment moi je travaille avec des gens qui me connaissent. Ça fait quatre ans qu'on collabore, et puis la plupart de mes interlocutrices, c'est des femmes. On s'entend bien, on est assez honnête, on se

²⁶¹⁸ Entretien 22 septembre 2009.

²⁶¹⁹ Entretien du 4 octobre 2009.

²⁶²⁰ Témoignage rapporté par l'auteur in « Le journalisme à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, mars 2000, p. 6.

dit les choses. Je pense qu'elles voient que je suis naturelle, assez franche et que quand je dis que je ne peux pas, je leur dis pourquoi, donc ça n'est pas mal pris »²⁶²¹.

Nous pouvons aisément imaginer qu'un refus franc argumenté par ces trois raisons (délais, éthique ou rémunération) peut compromettre l'évolution pérenne de la collaboration avec un même employeur. L'adaptation secondaire opérée par les journalistes pigistes correspondrait donc aux feintes opérées pour déroger à une production dont la teneur (angle ou sujet objecté ou déprécié) ou la rétribution est désapprouvée, ou qui exige des conditions de réalisation entrant en conflit avec les dispositions du journaliste pigiste (vie personnelle et familiale, charge de travail par ailleurs, etc.) :

T'est-il déjà arrivé de refuser une collaboration ?

« Oui ça m'est arrivé. Par exemple à X, il y a des gens avec qui je n'aime pas du tout travailler. Parce qu'ils ne sont jamais contents de l'article. Jamais. Elle te fait le reprendre dix fois. Donc, là, c'est bon quoi. Ou alors aussi quand il faut dépasser ton seuil de tolérance, pareil, je dis non ».

Tu refuses franchement ?

« Non, jamais, penses-tu. Je lui dis "ben non, tu vois, là je ne suis pas trop dispo", ou alors je fais "d'accord mais je peux te le rendre dans longtemps ? Parce que j'ai le directeur du journal m'a appelé sur autre chose". Je ne dis pas non, mais je dis que je ne peux pas tout de suite. Les gens avec qui tu travailles régulièrement le comprennent. S'ils apprécient ton travail, ils savent aussi que tu y passes du temps. Ils savent que je suis besogneuse, donc voilà. C'est du donnant-donnant »²⁶²².

Les feintes, comprises comme des manières de « faire avec » la susceptibilité de l'employeur, consistent soit à négocier les aspects quand cela est possible (spécifiquement dans le cas de relations professionnelles de longue durée avec un même employeur), soit à produire une justification ne remettant pas en question la bonne volonté du journaliste pigiste :

²⁶²¹ Entretien du 18 septembre 2009.

²⁶²² Entretien du 10 décembre 2009.

« Dans les rédactions, ils adorent les pigistes crevards, c'est comme ça que je les appelle, qui ont absolument besoin de cette pige pour survivre. Ils ont l'impression qu'ils seront plus investis. C'est très mal vu par exemple, de dire "ben non je ne peux pas parce que je fais une pige pour quelqu'un d'autre". Ça, c'est très mal vu. Quand les rédac' m'appellent, moi, je réponds très rarement au téléphone, j'attends qu'ils laissent un message. Par contre, après, je rappelle tout de suite. Comme ça je sais ce qu'on me veut et j'ai le temps de me préparer »²⁶²³.

Une autre adaptation secondaire présume d'une volonté de procéduralisation de la relation journalistes pigistes/employeur. Ainsi, nombreux sont les journalistes pigistes à contrebalancer l'asymétrie des relations entre journaliste pigiste et employeur en conservant les traces de la collaboration susceptibles de faire office de preuve devant une cour de justice. En effet, l'institutionnalisation de l'échange électronique, appuyée par l'article 1316-3 du Code civil stipulant que « *l'écrit sur support électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier* », fait en sorte que la présomption salariale prévue par la loi Cressard trouve une application légale au travers d'un simple échange de courriels. Un courrier électronique précisant les termes de l'accord d'une collaboration peut désormais faire office de bon de commande d'une pige, devenant ainsi un contrat de travail au regard de la loi. Un journaliste pigiste rapporte : « *Pour les traces écrites, je fais tout par mail. Je fais super bien gaffe pour qu'il y ait l'échange de mail. Je fais en sorte que la confirmation se fasse par mail* »²⁶²⁴. Un autre témoigne : « *Après le coup de fil, il m'arrive de faire la cruche en disant par mail que je n'ai pas bien compris tel ou tel truc. Du coup, ça la force à tout me répéter dans un mail* »²⁶²⁵.

Ces deux illustrations d'adaptations secondaires nous enseignent que ces dernières peuvent être « *intégrées* », mais demeurent réversibles. Elles inoculent un risque de glissement vers une nature désintégrant, en s'inscrivant possiblement dans l'étendue temporelle d'un projet politique. Preuve en est que les individus sont « *capables de comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font. Leurs compétences structurent la vie sociale et réciproquement* »²⁶²⁶. Le cours collectif que peuvent prendre de telles adaptations est indéniable, spécialement lorsque

²⁶²³ Entretien du 16 septembre 2009.

²⁶²⁴ Entretien du 10 décembre 2009

²⁶²⁵ Entretien du 24 septembre 2009.

²⁶²⁶ Bessin M., Roulleau-Berger, L., *Op.cit.*, p. 6.

ceux qui se font les porte-voix des journalistes pigistes en préconisent le recours. Le *Guide de la pige* recommande l' « astuce »²⁶²⁷ de la confirmation d'une collaboration par mail. Quant au refus de collaboration, il conseille d'y procéder uniquement pour les premières piges « déterminantes pour la suite de votre parcours »²⁶²⁸. Ces adaptations secondaires sont, d'après nous, autant de stratégies de résistance silencieuse, résistance comprise comme une « façon de produire de l'impensé social, une manière de construire une naturalité des pratiques qui entretienne l'illusion de l'évidence — et, par là même, de cacher ce qu'elle peut avoir de structurant, comme phénomène collectif, historiquement qualifié et produit »²⁶²⁹.

3. Les ripostes créatives : la précarité comme « levier » pour la mobilisation collective

Une autre idée reçue subsiste dans les discours portant sur les journalistes pigistes et leur disposition à la mobilisation collective. Cette idée postule que ces journalistes, davantage tournés vers l'individualisme du fait de leur isolement et des concurrences entre pairs, seraient incapables de résistance collective et individuelle face aux abus patronaux. La dispersion géographique et la « course après la commande »²⁶³⁰ sont généralement invoquées pour appuyer ce parti pris. Gilles Balbastre explique la dite précarité des journalistes pigistes par la faiblesse de la mobilisation et de la dénonciation collectives de ces derniers : « C'est souvent dans le huis clos, un bureau de rédacteur en chef, une agence de presse audiovisuelle ou un magazine de presse écrite quand ce n'est pas sur le comptoir d'un bistrot que se négocient individuellement les revendications »²⁶³¹, affirme-t-il. C'était sans considérer la résistance comme un des modes de production de l' « impensé social » dont nous voulons rendre compte en nous intéressant à la créativité de l'agir qu'elle recèle.

En effet, les observations de Gilles Balbastre, datées de 2000 et faisant écho aux observations déjà produites en 1998 dans plusieurs passages de l'ouvrage *Journalistes précaires* dirigé par Alain Accardo, ne semblent plus tout à fait d'actualité. Quand les représentants de l'association *Profession Pigiste* lancent en 2007 que « le temps est venu de

²⁶²⁷ Guide la pige 6^e édition, Entrecom, Paris, 2007-2008, p. 166

²⁶²⁸ *Ibid.*, p. 145.

²⁶²⁹ Dobré, M., *Op.cit.*, p. 324.

²⁶³⁰ Champagne, P., *Op.cit.*, p. 5.

²⁶³¹ Balbastre, G., « Une information précaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 131-132, mars 2000, p. 84.

communiquer »²⁶³², nous devons précisément comprendre que le temps de la délégation de la parole, aux acteurs scientifiques notamment, est révolu, et que celui de la lutte « *pied à pied* »²⁶³³ et organisée a sonné. Cette volonté d'une action collective et structurée se laisse singulièrement apprécier au travers de l'exploitation d'un vocabulaire guerrier, ou militaire, dans les discours de l'association. Aussi enjoint-on, à l'appui de pronoms collectifs incluant « *on* » et « *nous* », les journalistes pigistes, figurés en « *cohorte* »²⁶³⁴ ou en « *troupe* »²⁶³⁵, à « *s'engager* »²⁶³⁶, à ouvrir une « *guérilla* »²⁶³⁷ sociale au sein des rédactions, à « *monter au front* »²⁶³⁸, à « *se battre chaque jour* »²⁶³⁹, et à « *combattre avec plus de hargne* »²⁶⁴⁰. Plus explicitement, l'association n'a de cesse de prôner un « *renforcement de la solidarité* »²⁶⁴¹, une mutualisation des actions pour le « *bien commun* »²⁶⁴², et une « *réflexion collective approfondie sur les moyens à mettre en œuvre pour faire évoluer la situation* »²⁶⁴³. Or, l'idée même d'une telle mobilisation suppose au préalable l'existence d'une conscience collective, puisque « *la solidarité implique un minimum d'identité partagée* »²⁶⁴⁴.

Nous avons recensé maints exemples d'actions bousculant la conception fataliste de capacités d'action collective des journalistes pigistes considérées, à tort selon nous, comme étant limitées, voire inexistantes. La particularité de ces actions réside dans l'originalité de leur nature qui illustre que les journalistes pigistes « *ne manquent pas de ressources ni d'imagination* »²⁶⁴⁵ pour changer le sens de leurs représentations. La contradiction du stigmate de la précarité semble être l'une des motivations premières dans l'insufflation de ces actions.

²⁶³² « Préparons les Assises du journalisme ! » Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 18 janvier 2007

²⁶³³ Kerveno, Y., « La pige, modèle économique pour l'avenir de la presse ? Certes mais... », Article publié sur le site de l'association *Profession Pigiste*, Février 2007, URL : <http://pigiste.org/sites/default/files/fichiers/La%20pige-Yann%20Kervono-2007.pdf>, consulté le 12 juin 2012.

²⁶³⁴ « De la matérialisation des désirs », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁶³⁵ Kerveno, Y., *Ibid.*

²⁶³⁶ *Ibid.*

²⁶³⁷ *Ibid.*

²⁶³⁸ « Droits des pigistes, un combat permanent », Site de l'association *Profession Pigiste*, 2010, URL : <http://pigiste.org/fr/page/droits-des-pigistes-un-combat-permanent/3>, consulté le 8 juin 2012.

²⁶³⁹ « Journaliste pigiste : quel métier pour demain ? », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁶⁴⁰ « De la matérialisation des désirs », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

²⁶⁴¹ *Ibid.*

²⁶⁴² « Préparons les Assises du journalisme ! », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 18 janvier 2007.

²⁶⁴³ « Sommes-nous seulement capables de nous plaindre ? », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 16 avril 2007.

²⁶⁴⁴ Roth, C., « La construction européenne, un champ commun d'investigation pour les études culturelles et les sciences de l'information et de la communication, in Albertini, F., Péliissier, N. (dir.), *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural Studies*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 231.

²⁶⁴⁵ « De la matérialisation des désirs », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 27 février 2007.

C'est dans ce sens qu'un représentant de l'association *Profession Pigiste* pose la question « sommes-nous seulement capables de nous plaindre [...] parce que nous nous perdons entre l'adhésion à la critique de Bourdieu, ou celle d'Accardo en nous arc-boutant sur la plainte "pauvres de nous" »²⁶⁴⁶, ou qu'un des fondateurs du réseau *Lyon Piges* déclare axer l'appel à la mobilisation des journalistes pigistes du réseau en question, en prenant le stigmate de la précarité pour « levier »²⁶⁴⁷.

En outre, nous venons de voir que l'adaptation émane d'une nécessité de contrecarrer l'incertitude, en tant que propriété de la précarité et dépossession du temps. L'adaptation procède du rattrapage d'un temps confisqué, accaparé, empiété au cours des rapports de force entre parties prenantes. Pour autant, de la sentence irrévocable prononcée par l'écoulement et l'« accidentation »²⁶⁴⁸ du temps subsiste inéluctablement la réminiscence persistante de l'irréparable « échec » de l'acte manqué. Les opportunités de l'espace interviennent en vis-à-vis de cette considération radicaliste du temps ; l'expression bien connue d'« espace-temps » sous-tend un rapport à la fois dialectique et complémentaire entre ces deux dimensions. Dans le prolongement de cette réflexion sur l'enchevêtrement du temps et de l'espace, Michel De Certeau subordonne le temps à l'espace en caractérisant ce dernier par « des vecteurs de direction, des quantités de vitesse et la variable du temps »²⁶⁴⁹. L'auteur précise qu'« est espace l'effet produit par des opérations qui l'orientent, le circonstancient, le temporalisent et l'amènent à fonctionner en unité polyvalente de programmes conflictuels ou de proximités contractuelles »²⁶⁵⁰. Alors que le temps peut être « dissocié de la pratique »²⁶⁵¹, l'espace, lui, demeure « un lieu pratiqué »²⁶⁵². Le concept d'« espace public » emprunte d'ailleurs à cette acception de l'espace, en le rattachant à une sphère d'échange des opinions et d'usage de l'argumentation. De sorte que l'investissement de l'espace en fait le lieu de l'agir créatif de l'humain par essence, et la communication y fait figure de mouvement.

Fabrice Ripoll a interrogé la dimension spatiale des mobilisations collectives. Cela l'a conduit à pointer l'importance que l'espace tient dans la naissance et l'évolution de ces

²⁶⁴⁶ « Sommes-nous seulement capables de nous plaindre ? », Archives du site de l'association *Profession Pigiste*, 16 avril 2007.

²⁶⁴⁷ Propos recueillis lors d'un échange informel avec l'intéressé courant mai 2011.

²⁶⁴⁸ En référence à l'expression de « temps accidenté », soumise par Michel De Certeau, *Op.cit.*, p. 295.

²⁶⁴⁹ De Certeau, M., *Op.cit.*, p. 173.

²⁶⁵⁰ *Ibid.*, p. 173.

²⁶⁵¹ Bensa, A., « Images et usages du temps », *Terrain*, n° 29, 1997, URL : <http://terrain.revues.org/3190>, consulté le 3 juillet 2012.

²⁶⁵² De Certeau, M., *Ibid.*

mobilisations, notamment traduite par un vocabulaire de l'action géographiquement située « mouvement, mobilisation, rassemblement, sit-in, barrage, occupation, affrontement, assemblée, réunion, forum, espace public, comité local, association nationale, mondialisation des luttes »²⁶⁵³. L'auteur restitue également le poids de l'espace dans les mobilisations par l'étymologie même de la stratégie, originellement « art du (dé)placement des armées, jusqu'au contact avec l'adversaire, moment tactique, celui du contact et donc du choc des corps jetés les uns contre les autres, sens originel de conflit »²⁶⁵⁴.

Contrairement à Fabrice Ripoll, nous ne résumons pas les mobilisations collectives à un « détournement de l'espace » ni à une unique appréciation spatialement déterminée, mais nous soutenons qu'elles peuvent aussi s'adosser sur — voire simplement consister en — la formation d' « espaces publics partiels »²⁶⁵⁵, et même « partiellement publics »²⁶⁵⁶ qui leur deviendraient propres, étant entendu que ces espaces peuvent se former sans s'aligner sur « le même plan que les formes centrales (et connues) de l'espace public »²⁶⁵⁷, tel que la théorie habermassienne l'a formalisé. Ces *espaces publics partiels* dérogent à toute considération purement politique ou techno-centrée de l'action, mais intègrent une attention portée à l'échelle sociale, « aux modes de vie et des modes d'être ensemble »²⁶⁵⁸. Au-delà de leur affectation à la publicisation des contenus, ces espaces interviennent également dans la gestion de la vie quotidienne de groupes sociaux dont les *habitus* se diversifient progressivement. Ils permettent ainsi aux individus de constituer de nouvelles compétences communicationnelles « pour agir tant dans leur vie quotidienne que dans leur activité de travail »²⁶⁵⁹.

²⁶⁵³ Ripoll, F., « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, Vol. 3, n° 134, 2008, p. 83.

²⁶⁵⁴ *Ibid.*

²⁶⁵⁵ Dans *Droit et Démocratie*, Jürgen Habermas définit l'espace public à l'image d'« un tissu d'une grande complexité, ramifié en une multiplicité d'arènes qui se chevauchent [...], différencient en niveaux en fonction de la densité de communication, de la complexité de l'organisation et de l'ampleur du rayon d'action, allant de l'espace épisodique du bistrot, des cafés et des rues, jusqu'à l'espace public abstrait créé par les mass media et composé de lecteurs, d'auditeurs et de spectateurs isolés et globalement dispersés, en passant par l'espace public organisé, en présence des participants, qui est celui des représentations théâtrales, des conseils de parents d'élèves, des concerts rock, des réunions de partis ou des conférences ecclésiastiques. En dépit de ces multiples différenciations, tous ces espaces publics partiels, pour autant qu'ils se fondent sur l'emploi du langage ordinaire, restent cependant poreux les uns pour les autres », in *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, Gallimard, Paris, 1997, p. 401.

²⁶⁵⁶ Neveu, E., « Les sciences sociales face à l'espace public. Les sciences sociales dans l'espace public », in Pailliart, I. (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, Grenoble, 1995, p. 58.

²⁶⁵⁷ Miège, B., *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, 2004, p. 144.

²⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 147.

²⁶⁵⁹ *Ibid.*, p. 51.

Nous intéresser à la formation de tels espaces par les journalistes pigistes invite à dépasser la seule portée politique de leur mobilisation et à nous pencher aussi sur la place centrale que tient la socialisation dans la formation et l'affirmation d'une identité collective. Nous proposons ici de présenter trois cas d'actions initiées par les journalistes pigistes, qui peuvent, selon nous, contribuer à la formation d'*espaces publics partiels*.

3.1 La liste de discussion *Piges*

Si nous partageons pleinement l'avis de Bernard Miège lorsqu'il rappelle que « *la solidarité est humaine et sociale, et les différentes formes qu'elle revêt ne dépendent pas strictement de la technique, fut-elle numérique* »²⁶⁶⁰, il demeure que les technologies de l'Internet peuvent supporter une extension et un renouvellement des formes d'action militante traditionnelle, à tel point que les chercheurs ont assimilé le phénomène à du « *néo-militantisme* »²⁶⁶¹. À ce titre, et sans vouloir alimenter les discours technodéterministes, il paraît indéniable, et l'auteur le reconnaît, que la formation d'*espaces publics partiels* reste facilitée par l'expansion des TIC.

Dans le cas des journalistes pigistes, comme pour tout travailleur à distance, le rapport à l'espace ne saurait respecter les mêmes conventions qu'un travailleur salarié type, sur lieu institutionnellement fixé. Si nous avons précédemment rapproché les journalistes pigistes des télé-travailleurs, c'est aussi et surtout parce qu'ils entretiennent une relation aux TIC quasi « organique ». La place que tient l'objet « ordinateur » dans leur quotidien dépasse le seul cadre professionnel jusqu'à motiver le geste premier dans l'organisation du temps privé. Pour certains, l'« allumage de l'ordinateur » constitue le premier geste au lever : « *Tu te réveilles le matin, avant même de passer aux toilettes, la première chose que tu vois c'est ton ordi, et qui t'attend* »²⁶⁶². Être à la pige implique pour beaucoup le risque de « *passer sa vie derrière l'ordinateur* »²⁶⁶³, et la socialisation dans le cadre du temps de travail peut parfois n'avoir lieu que par ce biais : « *Avec qui je vais parler ? Avec mon ordinateur ? [Rires]* »²⁶⁶⁴, plaisante l'un

²⁶⁶⁰ Miège, B., « Considérations et propositions méthodologiques sur les mutations en cours dans les industries culturelles et informationnelles », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 223.

²⁶⁶¹ Granjon, F., *L'Internet militant*, Apogée, Paris, 2001.

²⁶⁶² Entretien du 16 septembre 2009.

²⁶⁶³ Guide la pige 6^e édition, Entrecrom, 2007-2008, p. 307.

²⁶⁶⁴ Entretien du 18 septembre 2009.

de nos interrogés à ce sujet. Rien donc de plus naturel que les journalistes pigistes se tournent vers les TIC, autrement que dans l'unique contexte de production de contenus, dans celui d'une mobilisation collective. Les blogs, forums et autres dispositifs interactifs, s'ils procèdent effectivement d'une individualisation des pratiques sociales culturelles, informationnelles et communicationnelles, peuvent constituer des lieux d'observation de l'émergence d'*espaces publics partiels*, où interagissent des groupes d'individus qui partagent « un univers symbolique (et idéologique) qui leur est propre, et éprouvent le besoin ou le désir de s'unir dans un contexte de libre association »²⁶⁶⁵.

La liste de discussion *Piges*, liste de discussion informelle créée en juin 2000 et hébergée sur la plateforme *Yahoo! Groupes*, atteste de ce phénomène. Elle est historiquement le premier dispositif du genre exclusivement destiné aux journalistes pigistes (pigistes expérimentés et jeunes journalistes dans le « sas » à l'entrée du marché du travail) et ne fonctionne que sur inscription sélective²⁶⁶⁶.

« Bienvenue dans le forum des pigistes »

The screenshot displays the Yahoo! Groups interface for the 'Piges' forum. The header includes the group name and a navigation menu with options like 'Accueil', 'Messages', and 'Envoyer'. The main content area features a description of the forum as a space for journalists to discuss their working conditions. Below the description, there is a search bar and a list of recent messages, including one about calculating a rate and another about a magazine. The right sidebar contains contact details for the group and a promotional banner for a contest.

²⁶⁶⁵ Ricaud, P., « Vers de nouvelles situations délibératives via internet : espaces publics partiels ou micro-espaces publics ? », in Castagna, B., Gallais, S., Roy, J-P. (dir.), *La situation délibérative dans le débat public*, Vol. 2, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », Presses Universitaires François-Rabelais, Tours, 2004, pp. 87-105.

²⁶⁶⁶ Si sélective que l'accès pour une observation à découvert nous a été expressément refusée.

Les résultats de notre observation de la liste contredisent les thèses de certains chercheurs qui ne reconnaissent que l'utilité discursive et délibératoire²⁶⁶⁷ des communautés ainsi formées sur ces réseaux. S'il est vrai que la liste *Piges* affiche pour but premier « *d'informer et de débattre sur les questions statutaires des journalistes pigistes, l'application du Code du travail, de la loi Cressard et de la convention collective, les jurisprudences, les actions (syndicales, associatives ou personnelles) en faveur des pigistes... mais aussi les difficultés et les satisfactions rencontrées dans le travail quotidien ou dans les relations avec les employeurs* »²⁶⁶⁸, il n'est pas rare que les participants interviennent sur des questions typiquement citoyennes en touchant aux problématiques relatives au rôle démocratique de l'information et des journalistes, pigistes y compris.

En outre, et relativement à notre hypothèse d'un renversement du stigmate, nous avons, par ailleurs, démontré que cette liste était le lieu privilégié de constitution d'un capital social et cognitif fondé sur la mise en action d'une volonté de reconnaissance de l'identité collective des journalistes pigistes²⁶⁶⁹. Nous constatons notamment que lorsque le terme « *précarité* » est convoqué par les membres de la liste sur 529 occurrences, celui de « *salaire* » l'est à 4733 reprises, celui de « *droits* » à 3614, et celui de « *Prud'hommes* », à 818 reprises. De surcroît, si les messages publiés prennent souvent la forme de conseils (demande ou don), ou d'opinion, ils ont aussi pour objet un appel direct à une mobilisation collective de type politique (pétitions, appels à la grève, au vote, etc.). De toute évidence, les discours des membres de la liste sont davantage tournés vers l'action que vers la représentation.

À l'encontre des remarques de Gilles Balbastre, la mobilisation des journalistes pigistes ne se cantonne pas aux conversations confidentielles d'un « *bistrot* », pas même aux opinions diffusées sur la liste *Piges*. Nous traiterons en conclusion de ce chapitre du rayonnement social et politique que peuvent susciter des dispositifs tels que la liste *Piges*, attestant que si « *les changements techniques entraînent de nouvelles conditions de possibilité [...] l'avènement d'un nouveau modèle de communication répond à des logiques sociales et aux stratégies auxquelles elles donnent lieu, elle n'est pas directement sous l'emprise de la*

²⁶⁶⁷ Ricaud, P., *Op.cit.*

²⁶⁶⁸ Présentation de la liste *Piges*, URL : <http://www.piges.free.fr/>

²⁶⁶⁹ Naït-Bouda, F., « Pour une approche de la reconfiguration du champ journalistique : Le cas des journalistes pigistes en réseaux, Intervention dans le cadre du colloque international Media 011, « Y a-t-il une richesse des réseaux ? », Université Cézanne, Aix-en-Provence, 8-9 décembre 2011, URL : <http://www.medias011.univ-cezanne.fr/fileadmin/Medias11/Documents/A4/NAIT-BOUDA.pdf>

technique »²⁶⁷⁰. De fait, l'exemple de la liste *Piges* soulève la question de l'autonomie relative des *espaces publics partiels* vis-à-vis de l'espace public, du fait de n'être que le produit de la fragmentation de ce dernier.

3.2 Les collectifs « bureaux » de journalistes pigistes

Concernant les formes innovantes de « *solidarités professionnelles* »²⁶⁷¹ et de mobilisation collective, le cas des collectifs de journalistes pigistes mérite que l'on s'y intéresse. Nous avons évoqué au cours du chapitre 7 la transmission des « *traditions* » et d'un système de justification du stigmate que ces collectifs accordent à leurs membres. Avant tout motivés par un désir de rompre l'isolement inhérent à la pratique généralement solitaire de la pige et de s'inscrire dans un lieu de travail normativisé, ces collectifs consistent en ce que des journalistes pigistes d'une même commune, d'une même région, louent un local occupé en configuration partagée avec une mutualisation des équipements (imprimante, connexion Internet, téléphone, etc.). Ces collectifs sont souvent constitués sous le statut associatif pour faciliter la location collective de locaux. Quel que soit leur statut, ces collectifs affichent un degré d'organisation avancé. Certains, à l'instar du collectif parisien *Les Incorrigibles*, ont élaboré un règlement intérieur que les nouvelles recrues signent à leur entrée²⁶⁷².

Les discours scientifiques²⁶⁷³, autant que ceux médiatiques²⁶⁷⁴, établissent presque systématiquement un lien entre précarité et isolement. Or, la multiplication de ces collectifs à travers l'Hexagone, largement encouragée par ceux qui se positionnent en tant que représentants des journalistes pigistes²⁶⁷⁵, contribue sensiblement à contrevenir à la fatalité de l'isolement et participe à réajuster une représentation du journaliste pigiste marquée par l'individualisme et l'isolement du fait de sa dite précarité²⁶⁷⁶ : « *Lorsqu'on est dans un bureau*

²⁶⁷⁰ Miège, B., « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », *Réseaux*, Vol. 2, n° 148-149, 2008, pp. 132-133.

²⁶⁷¹ En référence au titre de la plaquette de présentation de l'*Atelier des médias*, « Inventer de nouvelles solidarités professionnelles », voir annexe 12.

²⁶⁷² Voir le règlement intérieur du collectif *Les Incorrigibles* en annexe 13.

²⁶⁷³ Voir l'ouvrage de Maryse Bresson, *Sociologie de la précarité*, Armand Colin, Paris, 2010.

²⁶⁷⁴ Pour exemple, à partir de titre éloquent : « Le travail précaire accroît l'isolement des Français », *Libération*, 25 juin 2012.

²⁶⁷⁵ L'association *Profession Pigiste* promeut leur création quand le *Guide de la pige* leur accorde une rubrique.

²⁶⁷⁶ Sur ces aspects, voir notre propre travail paru dans le numéro 21 des *Cahiers du journalisme* en 2010.

[partagé], *ça veut dire quand même qu'on est dans une certaine stabilité* »²⁶⁷⁷, avance l'un des membres fondateurs du collectif parisien *Le Terrier d'Hégésippe*.

Point de ralliement et d'ancrage, même temporaire, d'individualités jusqu'ici éparses, ces espaces offrent à leurs membres de nouvelles perspectives d'interactions entre journalistes pigistes, de même que la naissance d'un réseau de solidarité confortant un sentiment d'appartenance à un groupe. L'incitation au sentiment d'appartenance déborde le seul périmètre du collectif. L'investissement de ces lieux permet l'organisation de réunions d'information auxquelles des journalistes pigistes extérieurs au collectif sont conviés et participent. Nous avons ainsi pu assister à une rencontre de ce type organisée par le collectif francilien *Les Incorrigibles* sur le thème de la formation, qui rassemblait autant de journalistes pigistes membres du collectif que de non-membres.

Mais le rôle de ces collectifs ne se limite pas à la socialisation, à la réhabilitation de « *cadres intégrateurs* »²⁶⁷⁸ ou à la mutualisation des ressources, notamment matérielles. Les fruits de l'observation que nous avons menée en leur sein révèlent que ces espaces partagés sont aussi des lieux dans lesquels se forment la mobilisation et l'identification collective tant des membres que des non-membres. Plus encore, ces collectifs se dessinent comme des lieux favorables à la formation de conditions d'émergence d'un *espace public partiel*.

L'exemple de *L'Atelier des médias*, présenté comme espace de « *co-working* », un « *tiers lieu de travail* » qui « *permet de forger des relations d'estime mutuelle, de confiance et de tracer ces nouvelles solidarités professionnelles* »²⁶⁷⁹, est à cet égard tout à fait intéressant. Anciennement collectif de « *la Montée de la Grande Côte* » à Lyon, créé en 2008, où nous avons mené une observation courant 2009, le collectif a changé de lieu et de structure en 2011 pour s'ouvrir à d'autres profils de travailleurs autonomes (documentalistes, illustrateurs, graphistes, etc.) et proposer une « *démarche collaborative* », décrite comme un « *écosystème original* » par ses représentants, organisé autour de trois pôles²⁶⁸⁰ :

- Le pôle « *co-working* » : un espace partagé de travail pour les professionnels des médias, du web et de l'image ;

²⁶⁷⁷ Entretien du 16 septembre 2009.

²⁶⁷⁸ Touraine, A., Khosrokhavar, F., *La recherche de soi. Dialogue sur le sujet*, Fayard, Paris, 2000.

²⁶⁷⁹ Plaquette de présentation de l'Atelier des médias, « *Inventer de nouvelles solidarités professionnelles* », Annexe 12.

²⁶⁸⁰ *Ibid.*

- Le pôle « métiers » : ouvert aux collégiens, lycéens, étudiants et aux jeunes professionnels (étudiants, demandeurs d'emploi, etc.) qui souhaitent découvrir les métiers du web, des médias, de l'image et rencontrer des professionnels ;
- Le pôle « prospectives » : des moments de rencontre et de réflexion sur les pratiques ouverts aux chercheurs, aux professionnels et aux lecteurs, auditeurs des médias, internautes.

Un des initiateurs de l'Atelier nous confie : « *L'intérêt, c'est que tous ceux qui jouent un rôle central dans l'industrie médiatique se rassemblent* »²⁶⁸¹. Le même interrogé poursuit : « *On ne veut pas se la jouer puriste comme les journalistes en poste. On n'est pas des faux-culs. Nous, on n'avance pas masqués. Lorsque tu vois l'hyperexplosion médiatique, avec la multitude des innovations, le datajournalisme, l'hyperlocal, etc., toutes les formes proposées par les nouveaux médias, tu t'aperçois que ce qui reste, c'est la pige. On n'attend pas qu'un rédac' chef nous dise ce qu'il faut faire, ce qui est innovant* ». La plaquette de présentation de l'Atelier conforte ces propos en faisant de l'« *innovation* » et du « *travail en réseau* », le « *crédo des co-workers* »²⁶⁸².

Si l'espace public est un espace où, idéalement, la communication deviendrait « *productrice de sens supplémentaire et de progrès au niveau de la compréhension que nous avons du monde et de notre volonté de l'améliorer* »²⁶⁸³, ainsi que le suppose Pascal Ricaud, il est possible de discerner cette intention dans les ambitions affichées par les créateurs de l'Atelier. Le pôle « métiers » propose ainsi un service pédagogique « *ouvert* » qui tient pour objectif d'offrir « *un espace d'échanges et de rencontres destiné aux jeunes, du collège à l'entrée dans la vie professionnelle* »²⁶⁸⁴. Quant au pôle « prospectives », il matérialise la volonté des membres de l'Atelier de s'inscrire, entre autres, « *dans un mouvement de réflexion et de recherche sur les interactions du numérique et les évolutions [des] modes de travail* » et « *d'enrichir le débat, apporter des idées, faire naître des projets en collaboration avec des chercheurs, des professionnels et le grand public* »²⁶⁸⁵. Dès lors, ces collectifs pourraient

²⁶⁸¹ Entretien du 16 mai 2011.

²⁶⁸² Entretien du 16 mai 2011.

²⁶⁸³ Ricaud, P., « Vers de nouvelles situations délibératives via internet : espaces publics partiels ou micro-espaces publics ? », in Castagna, B., Gallais, S., Roy, J-P. (dir.), *La situation délibérative dans le débat public*, Vol. 2, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », Presses Universitaires François-Rabelais, Tours, 2004, pp. 87-105.

²⁶⁸⁴ Plaquette de présentation de l'Atelier des médias, « Inventer de nouvelles solidarités professionnelles », annexe 12.

²⁶⁸⁵ *Ibid.*

correspondre à ces fragments d'un espace caractérisé comme un « *processus d'information et de communication* », où « *un effort de publicisation et de discussion à la recherche de solutions collectives* »²⁶⁸⁶ est constamment en jeu.

3.3 Les « apéros pigistes »

S'il est un domaine où les propos de Gilles Balbastre sont encore valables, c'est dans l'évocation qu'il fait du « *bistrot* » comme lieu de critique et de contestation de la domination²⁶⁸⁷. Cependant, au moment où l'auteur y faisait référence, il n'envisageait sans doute pas la tournure collective et l'ampleur nationale que l'investissement de ces bistrots allait bientôt prendre. Dès 2001²⁶⁸⁸, se développent en France les *apéros pigistes*, rencontres informelles organisées localement ou régionalement qui réunissent des journalistes pigistes résidant et exerçant sur un même territoire²⁶⁸⁹. Le principe de ces rencontres est de permettre aux participants, sur un « *mode souple de rencontre* », de « *ne plus être tout seuls dans leur coin, se regrouper, parler de leur travail* »²⁶⁹⁰, et, plus largement, de créer de « *véritables réseaux de convivialité et de solidarité* »²⁶⁹¹.

La souplesse de ces rencontres s'entrevoit dans la variation du nombre de participants d'un rendez-vous à l'autre, dans celle de la fréquence des rencontres (hebdomadaires, mensuelles ou aléatoires en étant auparavant annoncées sur les réseaux en ligne), dans la nature du lieu de ces rencontres (le plus souvent un « *bistrot* », mais aussi dans les clubs de la presse, etc.), dans les profils de journalistes pigistes participants (débutants, expérimentés, de tous médias ou de médias spécifiques, le plus souvent enrôlés par cooptation, parfois même des professionnels

²⁶⁸⁶ Tremblay, G., « Espace public et mutations des industries de la culture et de la communication », in Bouquillion, P., Combès, Y. (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 214.

²⁶⁸⁷ Rappelons ici la référence que Jürgen Habermas fait au bistrot lorsqu'il évoque les « *espaces publics partiels* », in *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, *Op.cit.*

²⁶⁸⁸ Les plus anciennes traces de l'existence de ces « apéros pigistes » que nous avons trouvées remontent à 2004. Thierry Butzbach, l'actuel président de l'association *Profession Pigiste*, dans une interview donnée aux journalistes du collectif *Les Incorrigibles*, date le lancement de l'initiative à 2001, URL : <http://incorrigibles.wordpress.com/2011/04/11/48h-chrono-pour-debattre-de-la-pige/>

²⁶⁸⁹ On en recense, pour les plus grandes villes, à Nantes, Rennes, Marseille, Paris, Lille, Marseille, Bordeaux, Lyon, Tours, Toulouse.

²⁶⁹⁰ Guide la pige 6^e édition, Entrecor, 2007-2008, Paris, p. 318.

²⁶⁹¹ « Les rencontres entre journalistes pigistes se développent », Archives de l'association *Profession Pigiste*, 29 novembre 2006.

hors journalisme), mais également dans l'engagement sans contraintes des participants (sans adhésion, rien n'engage à une présence régulière).

Ces rencontres s'organisent généralement autour d'une thématique préalablement choisie et communiquée aux participants lors de l'annonce de la date et du lieu de rencontre *via* les réseaux (par publication sur la liste *Piges*, mais aussi par mail, etc.). Ces thématiques peuvent répondre à des problématiques relatives aux droits des pigistes (droit à la formation, au congé maternité, au droit aux allocations chômage, etc.), à l'organisation du travail (organiser son bureau, gérer son temps ou sa comptabilité, concilier vie privée avec vie professionnelle, etc.), à la gestion de carrière (trouver efficacement des piges, pérenniser ses relations avec les employeurs, etc.), à des domaines de compétences médiatiques spécifiques (presse judiciaire, presse locale, photographie, multimédia, etc.) ou, avec plus de légèreté, à la vie quotidienne (« La pige fait-elle grossir ? »).

L'initiative de ces *apéros pigistes* semble revenir à l'association *Profession Pigiste*. L'association, dont l'objectif premier revendiqué est de « revaloriser l'image de marque des journalistes pigistes »²⁶⁹², a fait de l'organisation et de l'information autour de ces *apéros* une préoccupation apparemment centrale. À tel point que ces *apéros pigistes* représentent aujourd'hui le second centre d'intérêt dans les bilans de l'assemblée générale annuelle de l'association²⁶⁹³, et que l'un de ses représentants les décrit comme constitutifs d'un « mouvement »²⁶⁹⁴. L'on comprend mieux que le premier bilan du groupe de travail « *précaires des médias* » de l'Observatoire français des médias (OFM) classe ces *apéros pigistes* dans la liste des « *outils de résistance* » à disposition des journalistes pigistes²⁶⁹⁵.

Et pour cause, il apparaît que ces rencontres sont les lieux privilégiés de mobilisation collective où, plus qu'un simple « *partage d'expérience* »²⁶⁹⁶, les journalistes pigistes participants viennent négocier leurs représentations. Aussi, des délégués d'instances dispensatrices de légitimation (CCIJP, SNJ notamment) sont conviés à ces rencontres, tout

²⁶⁹² Présentation de l'association sur son site Internet, URL : <http://pigiste.org/>

²⁶⁹³ Bilan de l'assemblée générale de l'association pour l'année 2011, URL : <http://pigiste.org/content/echos-de-lag-du-samedi-1er-octobre>

²⁶⁹⁴ « La pige, modèle économique pour l'avenir de la presse ? Certes, mais... », Article de Yann Kerveno disponible sur le site de l'association *Profession Pigiste*, Février 2007, URL : <http://pigiste.org/sites/default/files/fichiers/La%20pige-Yann%20Kervono-2007.pdf>, consulté le 8 juin 2012.

²⁶⁹⁵ Voir ce bilan sur le site de l'Observatoire français des médias, URL : http://www.observatoire-medias.info/imprimer.php3?id_article=593

²⁶⁹⁶ Formule tirée des propos de Thierry Butzbach, actuel président de l'association *Profession Pigiste*, au cours d'une interview donnée aux journalistes du collectif *Les Incorrigibles*, URL : <http://incorrigibles.wordpress.com/2011/04/11/48h-chrono-pour-debattre-de-la-pige/>

comme des employeurs. Plus récemment des représentants des instances publiques, à l'instar de ceux du *Pôle emploi* ou des centres des impôts locaux, sont sollicités pour intervenir lors de ces rencontres. Nous ne minimisons pas la démarche stratégique de cette participation des acteurs territoriaux, séduits par une expérimentation locale spécialement appuyée sur la convivialité, « *quitte à survaloriser les potentialités du local, à en faire un paradis mythique ou perdu* »²⁶⁹⁷. Toutefois, il se trouve que les journalistes pigistes tirent délibérément parti de cette tendance dans le cadre des *apéros pigistes*.

Les journalistes pigistes font souvent état de l'ignorance des services publics, et globalement des acteurs politiques, quant aux droits sociaux des journalistes pigistes. Une journaliste pigiste en vient même à définir la précarité corrélativement à cette méconnaissance des administrations publiques :

*« La précarité, ben tu vois, ben c'est là. C'est ce que je vis. C'est que je suis enceinte, je vais voir la sécu, la CAF, je leur dis "tenez, j'ai des fiches de salaires, à quoi j'ai droit au juste ?", et c'est que personne ne soit capable de me le dire. Ça pour moi, c'est de la précarité ! Je travaille depuis plus de dix ans, je cotise au chômage, à l'assurance maladie, et je ne sens pas la possibilité de pouvoir, moi, en bénéficier. Du coup, je suis pénalisée d'entrée »*²⁶⁹⁸.

Or, c'est à l'issue de ces *apéros pigistes* que les journalistes pigistes obtiennent des instances institutionnelles ce que les voies classiques de requête citoyenne leur refusaient jusqu'ici. Yann Kerveno de l'association *Profession Pigiste* confirme : « *Quand vous avez vingt journalistes pigistes dans une ville qui se connaissent grâce à un "apéro pigiste", ils peuvent ensuite s'aider et ne plus rester chacun dans leur terrier. De nombreuses actions communes auprès des rédactions, des délégués du personnel, des syndicats en découlent* »²⁶⁹⁹. Dans le même registre d'idée, un journaliste pigiste participant à ces rencontres rapporte :

« Le fait qu'ils viennent nous parler, en soi, c'est déjà énorme ! Tu les vois venir à 19h aux apéros, pour des fonctionnaires, c'est déjà un exploit ! Et tu vois, on a même obtenu un référent ANPE qui a suivi une formation sur les droits des pigistes pour accueillir les pigistes, pour les informer sur leur droit au chômage et faire passer

²⁶⁹⁷ Pailliant, I., *Les territoires de la communication*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1993, p. 60.

²⁶⁹⁸ Entretien du 22 septembre 2009.

²⁶⁹⁹ Guide la pige 6^e édition, Entrecom, 2007-2008, Paris, p. 318.

leur dossier ! En même temps, ils savent que si on les fait venir, ce n'est pas pour nous dire ce qu'on sait déjà. On n'est pas naïf. Les apéros, ça sert aussi à ça, à se donner une visibilité pour ne plus leur laisser le choix »²⁷⁰⁰.

En se conformant à la définition que Gaëtan Tremblay donne de l'espace public, soit « *tout autant un lieu de rapports de force que de recherche de consensus ; tout autant un lieu de persuasion, de séduction et de négociation que d'argumentation* »²⁷⁰¹, celle-ci s'apparente vraisemblablement à ce que ces *apéros pigistes* génèrent.

²⁷⁰⁰ Entretien du 12 décembre 2009.

²⁷⁰¹ Tremblay, G., *Op.cit.*, p. 216.

Conclusion – Chapitre 9

Ce chapitre a répondu à la question d'un possible renversement du stigmaté qui serait lui-même favorable à un phénomène d'identisation des journalistes pigistes. L'appréhension de l'incertitude « *par le bas* »²⁷⁰² nous a permis d'interroger les pratiques des acteurs en situation et de percevoir la multitude des ressorts que leurs actions de résistance pouvaient trouver, en agissant à la fois à un niveau individuel et collectif, sur des espaces attendus et délimités comme sur d'autres plus innovants, et selon des finalités qui outrepassaient le réductionnisme du paradigme utilitariste.

À partir des trois registres d'action stratégique mis en œuvre par les journalistes pigistes pour contrarier le stigmaté de la précarité (le déni, les ripostes adaptatives et les ripostes créatives), nous avons pu vérifier que, loin d'être simplement animés d'ambitions individualistes et économiques, les journalistes pigistes œuvraient collectivement à un véritable « *travail* »²⁷⁰³ sur eux-mêmes pour former une identité délestée de négativité ou, pour reprendre les mots de Michel Wieviorka, une identité « *sans douleurs* »²⁷⁰⁴. Il s'agit donc bien pour eux de « *développer l'image d'un authentique "soi-même" et [...] poser des actes, engager des conduites, qui porteraient la marque d'un style véritablement singulier, malgré son origine collective* »²⁷⁰⁵ ; l'origine collective renvoyant ici au groupe premier.

Les « *concessions stratégiques* »²⁷⁰⁶ que les journalistes pigistes font en s'identifiant au stigmaté du précaire imposé et entretenu par le groupe premier, n'empêchent vraisemblablement pas une identisation fondée sur une démarcation à l'égard de ce même groupe *via* un maniement du stigmaté. Identité palimpseste par identification au groupe

²⁷⁰² Chalas, Y., Gilbert, C., Vinck, D., Introduction à l'ouvrage *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2009, p. 9.

²⁷⁰³ Wieviorka, M., *La différence*, Balland, Paris, 2001, p. 133.

²⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 132.

²⁷⁰⁵ Tap, P., « Identité, style personnel et transformation des rôles sociaux », *Bulletin de psychologie*, Tome XL, n° 379, 1987, p. 400.

²⁷⁰⁶ Mattieu, L., *Comment lutter ? Sociologie des mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004, p. 142.

premier, l'identité para-journalistique est aussi une identité « para-doxale » par identisation, en remettant en question la norme et l'idéal-type journalistique²⁷⁰⁷.

En phase de dé-différenciation accentuée par le phénomène d'« *amateurisme de masse* » et à l'heure où l'on suppose une « *crise d'identité* » des journalistes en France et au-delà, l'identité para-journalistique se rend d'autant plus perceptible puisque « *paradoxalement c'est au moment où l'identité semble compromise que le processus d'identisation est le plus présent, tant il est vrai, comme la culture après l'oubli, que c'est lorsqu'on croit avoir tout perdu que l'enjeu de "ne pas être perdu" est le plus fort* »²⁷⁰⁸. En se saisissant de la précarité comme une dynamique dispensatrice d'opportunités, les journalistes pigistes font de l'incertitude une ressource pour la mobilisation et l'action collective à des fins identitaires. Reconnaître le statut du journaliste pigiste en tant qu'acteur revient à donner raison à l'analyse tourainienne lorsqu'elle définit le sujet comme mouvement social²⁷⁰⁹. Ce chapitre a fait la démonstration de la capacité de ces acteurs à « *modifier leur environnement social contre l'emprise des appareils et des formes d'organisation à travers lesquelles se construit le Soi* »²⁷¹⁰.

Envisager l'identité para-journalistique ainsi formée comme un phénomène réactif, tributaire d'une « crise » ressentie au plus profond du champ journalistique, susceptible de s'éteindre aussi rapidement qu'il ne s'est rendu visible, serait, d'après nous, une erreur. Cela amènerait à occulter la nature de l'identisation comme l'un des processus fondamentaux de la personnalisation, soit : « *Comme l'ensemble coordonné des processus par lesquels la personne émerge, s'ancre, se signifie, se valorise et s'oriente, au travers et au-delà de crises périodiques* »²⁷¹¹. De manière générale, l'identité ne saurait, bien entendu, être statique. Cependant, sa formation et son évolution s'inscrivent dans des temporalités et dans des formes propres au groupe, confirmant l'idée que, certes, « *ce sont les individus qui font, ou plutôt "agissent", les phénomènes collectifs* », mais que « *les phénomènes collectifs sont*

²⁷⁰⁷ Rappelons que la doxa renvoie à « *l'ensemble des croyances ou des pratiques sociales qui sont considérées comme normales, comme allant de soi, ne devant pas faire l'objet de remise en question* », in Bourdieu, P., « De la domination masculine », *Le Monde Diplomatique*, août 1998.

²⁷⁰⁸ Tap, P., *Op.cit.*, p. 401.

²⁷⁰⁹ Touraine, A., *Critique de la modernité*, Fayard, Paris, 1992.

²⁷¹⁰ *Ibid.*, p. 339.

²⁷¹¹ Tap, P., *Ibid.*

*(infiniment) plus complexes que les individus qui les ont engendrés, ils n'obéissent qu'à leurs lois propres »*²⁷¹².

Lorsque l'on y regarde de plus près, il apparaît, en effet, que les actions des journalistes pigistes sont idéalement adaptées aux dispositions et contraintes propres au journalisme à la pige. La souplesse des *apéros pigistes*, l'engagement réversible au sein des collectifs, et même les fluctuations de l'adhésion à la liste *Piges*²⁷¹³ se forment au regard de la position des journalistes pigistes en tant qu'analyseurs des mutations en cours, et donc des transformations de l'environnement dans lequel ces acteurs évoluent. Ces formes d'action tiennent ainsi compte des particularités de l'identité para-journalistique des journalistes pigistes, comme identité au fort potentiel évolutif. Ce qui nous conduit à donner ici raison à Alain Caillé qui, empruntant à l'idée de Claude Lefort, parle de « *transcendance* »²⁷¹⁴ entre l'individu, et les groupes, et la société. Relativement à l'affirmation identitaire, c'est dans ce même ordre d'idée que Bernard Lamizet affirme :

« Finalement l'identité ne peut pleinement se constituer à nos propres yeux que quand nous sommes en mesure de reconnaître et de revendiquer nos actes, nos décisions, nos propos, dans l'espace de la rencontre avec les autres : il n'y a d'identité au sens plein de ce terme qu'à partir du moment où le sujet peut l'assumer et la reconnaître, en pleine conscience aux yeux des autres, dans l'espace public de la rencontre, de la médiation, de la sociabilité. L'identité se constitue comme telle à partir du moment où elle permet au sujet de reconnaître un sens à sa propre expérience et à partir du moment où il est en mesure de se reconnaître soi-même, de reconnaître et d'assumer ses propres conduites, ses propres actes, ses propres décisions, par rapport à l'espace de l'indistinction. Semblablement, le sujet ne peut pleinement assumer son identité en la reconnaissant lui-même et en la faisant reconnaître aux autres, que dans l'opposition entre cette identité

²⁷¹² Dupuy, J-P., « Vers l'unité des sciences sociales autour de l'individualisme méthodologique complexe », *Revue du MAUSS*, Vol. 2, n° 24, 2004, p. 322.

²⁷¹³ Au 23 mai 2011, la liste *Piges* recensait 1228 membres. Ce chiffre connaît des évolutions, à la hausse comme à la baisse. En effet, il arrive que des membres se désinscrivent momentanément de la liste pour y revenir ultérieurement. Ces fluctuations sont perceptibles dans les statistiques publiées en page d'accueil de la liste faisant état du nombre de messages publiés chaque mois, en sachant toutefois que le nombre de messages n'est que partiellement révélateur du nombre de membres (selon que la participation à la liste soit active *via* la publication d'un message, ou passive, par la simple consultation des messages publiés).

²⁷¹⁴ Caillé, A., *Théorie anti-utilitariste de l'action. Fragments d'une sociologie générale*, La Découverte, Paris, 2009, p. 173.

dont il est porteur et l'identité dont sont porteurs les autres sujets qui appartiennent au même espace social que lui »²⁷¹⁵.

Les mots de Bernard Lamizet résument parfaitement l'ensemble des enjeux que recouvre le glissement identitaire que nous venons d'illustrer.

²⁷¹⁵ Lamizet, B., *Politique et identité*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 19.

Conclusion - Partie III

La référence faite par Bernard Lamizet à l'*espace public* dans l'extrait sus-cité nous permet de faire la transition vers ce que nous avons qualifié d'*espace public partiel* lors de notre analyse des ripostes créatives instiguées par les journalistes pigistes. Au-delà du fait que le cas des journalistes pigistes nous enseigne que l'agir créatif de l'humain ne permet pas de concevoir la soumission simple et aliénante au stigmate comme une fatalité, il nous montre surtout que le maniement du stigmate à des fins de reconnaissance, lorsqu'il consiste en la mise en œuvre d'actions innovantes, rend plus aisée une accession à l'espace public « *légitime* »²⁷¹⁶. L'accès à cet espace, dont les règles sont, pour une part, édictées par les médias dominants (dits de masse), ne peut avoir lieu qu'à condition de produire un message « *médiatiquement acceptable* »²⁷¹⁷.

Or, l'innovation fait partie de ces thèmes qui favorisent l'accès à cet espace. L'innovation assure la médiatisation (ou publicisation) des revendications, quand bien même, ou plus encore, lorsque un groupe stigmatisé, dont on ne peut *a priori* s'attendre qu'au silence et à l'inertie, en serait à l'origine. Conçue comme un « *puissant vecteur de dépassement des périodes de crise* »²⁷¹⁸, l'innovation sociale est abusivement liée à l'innovation technique par les médias dominants ; en témoigne le succès médiatique du dénommé « printemps arabe » dont on croirait qu'il s'est davantage déroulé sur les réseaux en ligne que sur les territoires concernés. Certains chercheurs ont proposé de sortir du prisme de la technique pour voir en l'innovation sociale la formalisation de projets sociaux à visée émancipatrice qui peuvent

²⁷¹⁶ Zineb Benrahhal Serghini et Céline Matuszak incluent dans l'espace public légitime « *des ayants droits qui disposent d'une reconnaissance et d'un accès à la parole publique, légitimés par le pouvoir et la société. Ce qui serait légitime, ce sont donc les instances, organisations, discours sociaux qui ont un écho dans l'opinion publique et plus encore qui sont reconnus légitimes par les instances, pouvoirs et médias en place, comme par exemple les partis traditionnels, les organisations syndicales, les associations* ». Un espace public « *illégitime* » serait lui composé de « *tout le reste et plus précisément ce qui n'emploie pas les canaux habituels de la communication, dont la parole n'a pas accès aux médias de masse, qui n'est pas reconnu par l'État comme organisation ou parole digne d'être entendue* », in Benrahhal Serghini, Z., Matuszak, C., « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication*, n° 32, 2009, URL : [http:// edc.revues.org/index868.html](http://edc.revues.org/index868.html), consulté le 14 juillet 2012.

²⁷¹⁷ *Ibid.*

²⁷¹⁸ Richez-Battesti, N., Vallade, D., « Innovation sociale, normalisation et régulation », *Innovations*, Vol. 2, n°38, 2012, p. 5.

concourir au changement des « règles du jeu » au sein d'un champ donné, comme au sein de la société²⁷¹⁹. Ces travaux ont pointé le caractère créatif de l'innovation sociale en tant que « processus multiforme et multidimensionnel de production et de rénovation de l'existant »²⁷²⁰. Par ailleurs, il a été démontré le profond ancrage territorial de l'innovation sociale²⁷²¹ : l'action des *Don Quichotte* qui, en « instrumentalisant » localement un espace « médiatisable »²⁷²², a assuré aux sans-abris leur mise en visibilité au sein de l'espace public « légitime », en atteste. Cela explique, d'une part, que les *apéros pigistes* aient d'abord trouvé une place dans les pages des quotidiens *Sud-Ouest*²⁷²³ et *Midi Libre*²⁷²⁴, et, d'autre part, que la première grève de journalistes pigistes ait concerné la presse régionale²⁷²⁵.

Pour autant, en reconnaissant la fragmentation de l'espace public contemporain, il nous faut bien admettre que la distinction entre un espace « légitime » et un autre « illégitime » tend à reproduire les structures normatives spécifiquement érigées par ceux pour qui la légitimité est affaire d'existence, pour ne pas dire de survie. Les résonances que les mouvements sociaux peuvent avoir successivement d'un espace à l'autre interdisent de ce fait toute hiérarchisation. En reprenant l'exemple des actions initiées par les journalistes pigistes, cet enchevêtrement apparaît dans l'interpénétration des actions entre elles : la liste *Piges*, qui bénéficie d'un référencement sur un nombre considérable de sites Internet, sert de support d'annonce pour les collectifs, les membres des collectifs organisent des *apéros pigistes* ou facilitent l'accueil de nouvelles recrues par cooptation, les *apéros pigistes* peuvent accroître la fréquentation de la liste *Piges*, et ainsi de suite.

Aussi, lorsque nous parlons d'*espace public partiel*, nous ne l'entendons pas au sens d'un espace amputé de toute dimension politique, ou restreint dans un espace essentiellement

²⁷¹⁹ C'est particulièrement le cas des chercheurs québécois du Centre de recherche pour l'innovation sociale (CRISES). Pour un aperçu de leurs travaux, voir notamment Klein, J-L., Harrison, D. (dir.), *L'Innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2007.

²⁷²⁰ Introduction de Juan Luis Klein et de Denis Harrison à l'ouvrage *L'Innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2007, p. 13.

²⁷²¹ Hillier, J., Moulaert, F., Nussbaumer, J., « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, Économie et Sociétés*, Vol. 6, n° 2, 2004, pp. 129-152.

²⁷²² Eli, G., Foscolo, E., « L'instrumentalisation de l'espace », *EchoGéo*, n°1, 2007, URL : <http://echogeo.revues.org/992>, consulté le 12 juillet 2012.

²⁷²³ « Les pros de l'info », *Sud Ouest*, 1^{er} février 2008.

²⁷²⁴ « Club de la presse », *Midi Libre*, 29 septembre 2006.

²⁷²⁵ En février 2005, vingt-cinq journalistes pigistes du Groupe *Informier* (filiale du groupe Ouest-France) ont mené une grève pour une revalorisation des salaires. Cette grève a engendré une diminution de moitié de la pagination des titres édités par l'entreprise rennaise, l'hebdomadaire *Le Marin*, le mensuel *L'Ostréiculteur Français* et le bimestriel *Produits de la Mer*. Rappelons que la grève ne fait pas partie du répertoire d'action traditionnel des journalistes. Nous avons évoqué cet aspect au cours de la première partie.

situé géographiquement. Le relais médiatique donné à l'échelle nationale aux collectifs, pourtant localement situés, illustre pertinemment l'inscription des *espaces publics partiels* dans un espace public global²⁷²⁶. De plus, l'émergence d'un *espace public partiel* formé à partir de la mobilisation collective des journalistes pigistes s'inscrit dans une dynamique tout aussi sociétale que politique²⁷²⁷. L'identité, puisqu'il s'agit de cela dans le cas que nous étudions, est, rappelons-le, foncièrement politique. C'est d'ailleurs la raison de sa centralité dans les débats politiques contemporains.

Cette facette politique de l'identité recoupe la notion de « *identity politics* »²⁷²⁸ forgée par la sociologue américaine Renée Anspach. L'auteure s'est intéressée à la traduction du renversement du stigmate en une forme d'« *empowerment* »²⁷²⁹ à laquelle préside une politisation de l'identité stigmatisée : « *Le langage de la protestation et de la persuasion politique est devenu l'idiome disponible pour l'expression du mécontentement. Sociologiquement, ces développements ont indiqué l'existence d'une construction politique et sociale de la réalité* »²⁷³⁰. Cette construction politique et sociale de la réalité prédispose, tout comme la reconnaissance²⁷³¹, à une représentation positive de soi et sous-tend un ensemble d'actions, quoique politiques, sinon politisées, constituant « *une alternative collective viable face à d'anciennes réponses individualistes* »²⁷³². Cette ambition transparaît notamment au

²⁷²⁶ Le quotidien *Libération* publiait dans son numéro du lundi 10 mai 2010 une double page sur le développement des collectifs de journalistes pigistes en France. En 2005 et 2007, c'était le magazine *Stratégies* qui traitait de leur émergence. Plus récemment, c'est au tour de la télévision de se saisir du mouvement ; Le 12.45 de M6 en faisait état dans son édition du 29 avril 2011.

²⁷²⁷ Miège, B., « Médiations, espace public et systèmes d'Information : positionnements scientifiques respectifs », Conférence inaugurale du Colloque International de Tunis, organisé par l'ISD, l'IPSI et la SFSIC, 17-19 avril 2008, disponible sur le site du Gresec, à l'adresse : <http://w3.u-grenoble3.fr/gresec/pagespublic/.../ColloqueTunisV2doc.doc>

²⁷²⁸ Anspach, R., « From stigma to identity politics : political activism among the physically disabled and former mental patients », *Social Science and Medicine*, 13A, 1979, pp. 765-774. La notion est traduite par Lionel Lacaze en « politique de l'identité », in Lacaze, L., *Le stigmate au miroir de l'estime de soi : Le cas du désordre mental face à l'étiquetage psychiatrique*, Thèse en psychologie sociale sous la direction de Jean-Pierre Durif-Varembont, Université Lumière-Lyon 2, 2006, p. 214. Il nous faut spécifier la quasi absence de référence à l'œuvre de Renée Anspach, et plus particulièrement du travail cité, dans les recherches françaises.

²⁷²⁹ Intuitivement, nous comprenons de la notion un regain ou une récupération de pouvoir par l'individu ou le groupe. Si de nombreuses disciplines se sont accaparées la notion selon des acceptions diverses, nous retenons celle de Nina Wallerstein et de Edward : "Empowerment is a social action process that promotes participation of people, organization and communities in gaining control over their lives in their community and larger society", in « Empowerment education: Freire's idea adapted to health education », *Health Education Quarterly*, Vol. 4, n° 15, 1988, pp. 379-394.

²⁷³⁰ Anspach, Renée, cité par Lacaze, L., *Ibid.*

²⁷³¹ « (...) l'engagement dans l'action politique sert aussi, pour les personnes concernées à sortir l'individu de la situation paralysante d'une humiliation subie passivement et à le faire accéder à une nouvelle relation positive à soi », in Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf, Paris, 2002, p. 197.

²⁷³² Anspach, R., *Deciding who lives. Fateful choices in the intensive-care nursery*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-Oxford, 1996, p. 609, cité par Lacaze, L., *Ibid.*

travers du vocabulaire d'inspiration politique exploité de manière récurrente dans les discours des acteurs qui se positionnent en représentants des journalistes pigistes (chapitre 9). En parlant de « *politique de l'identité* », Renée Anspach veut insister sur le fait que l'activité politique se développe au sein d'une « *arène symbolique où les identités sont continuellement créées, dramatisées et incarnées* »²⁷³³.

Tout comme les processus de politisation qu'ont empruntés les mouvements de la communauté noire-américaine ou homosexuelle dans les années 1970, qui constituaient à l'époque « *une voie innovante* »²⁷³⁴ de politisation du stigmatisme, la mobilisation collective des journalistes pigistes s'axe sur des stratégies ayant pour but de renverser « *l'imagerie négative voire misérabiliste renvoyée par les médias et les politiques* »²⁷³⁵. L'« itinéraire moral » des journalistes pigistes que nous avons retracé (chapitre 7) débouche progressivement sur une condamnation publique du stigmatisme de la précarité, telle que les représentants de l'association *Profession Pigiste* y procèdent. Dans le cadre d'une interview donnée au magazine *Stratégies*, Yann Kerveno, ancien président de l'association, se dit agacé par « *cette image misérabiliste du journaliste précaire* ». Pour lui, dit l'article, « *la réalité des pigistes aujourd'hui est plutôt celle d'une profession qui s'organise* »²⁷³⁶. Le « *black is beautiful* » troqué contre un « *pigiste est beautiful* » est d'ailleurs relaté en ces termes par un journaliste pigiste, membre de l'association, dans un dossier réalisé en 2011 par le magazine *Technikart* : « *Comme les Noirs-Américains, les précaires ont su retourner le stigmatisme qui leur était imposé. Alors que la condition de freelance a longtemps été honteuse, on peut dire aujourd'hui que « pigiste est beautiful »* »²⁷³⁷. Traitant des journalistes pigistes qui dérogent au stigmatisme de la précarité, l'enjeu du dossier en question était précisément de démontrer que « *la perception de la condition de pigiste a totalement évolué* »²⁷³⁸.

²⁷³³ Anspach, R., *Deviant behavior : readings in the sociology of deviance*, St. Martin's Press, New York, 1996, p. 603, cité par Lacaze, L., *Op.cit.*, p. 215.

²⁷³⁴ Lacaze, L., *Ibid.*, p. 214.

²⁷³⁵ *Ibid.*

²⁷³⁶ « Les intermittents du journalisme », *Stratégies*, 5 mai 2005, URL : <http://www.strategies.fr/emploi-formation/management/r37138W/les-intermittents-du-journalisme.html>, consulté le 12 juillet 2012.

²⁷³⁷ « La ligue des pigistes extraordinaires », *Technikart*, n° 149, 2011.

²⁷³⁸ Ce dossier défend, avec le sens de la provocation et la dérision bien connu du titre, l'idée qu'une poignée de journalistes pigistes rédige la majorité des contenus de la presse française et en tire des revenus substantiels (entre 3000 et 6000 euros). De quoi faire l'objet de débats et de critiques virulents sur Internet. Voir un aperçu du nombre impressionnant de réactions suscitées par le dossier en question sur le blog de « miss press », à l'adresse : <http://misspress.wordpress.com/2011/02/01/etre-pigiste-cest-beautiful-selon-technikart/>

L'efficacité des stratégies visant un renversement du stigmate reste naturellement à démontrer. Si toutefois celle-ci se mesure à l'aune de la visibilité et de la reconnaissance, il semble que, dans le cas étudié, les journalistes pigistes n'aient jamais été aussi visibles au sein de l'espace public. Il demeure néanmoins que les discours médiatiques alimentent encore le plus souvent le stigmate de la précarité qu'ils ne relaient son renversement ; d'où l'attachement des journalistes pigistes aux discours autovictimisants dont nous avons fait état (chapitre 8). D'un point de vue politique, ces stratégies se sont avérées probantes, sans pour autant susciter des répercussions médiatiques ou politiques notables. Le fait que des négociations proprement ouvertes autour de la formation des journalistes pigistes n'aient commencé qu'au début des années 2000 (en 2005 selon le SNJ) entre, selon nous, en correspondance avec l'amorce des actions initiées collectivement par les journalistes pigistes à des fins de visibilité et de reconnaissance, et spécifiquement celles appuyées sur les dispositifs socio-techniques qui ont permis une « *mobilisation du nombre* »²⁷³⁹ inespérée jusqu'ici. Nous avons, dans ce sens, également évoqué la nouvelle implication des institutions publiques en faveur du respect et d'une valorisation des droits sociaux de ces journalistes (chapitre 9).

En outre, dans un travail de thèse, Lionel Lacaze a mis le doigt sur la rareté de publications notables proposant une rétrospective théorique des processus de renversement du stigmate. Nous avons effectivement été frappée du peu de travaux français ayant produit une analyse de fond sur la question, et de surcroît illustrée d'exemples contemporains²⁷⁴⁰. Consciente à la fois du manque de recul dont nous sommes tributaire dans le cas étudié, qui interdit toute conclusion prédictive, et de la fragilité du socle théorique sur lequel nous avons bâti la réflexion développée dans cette partie, nous nous avançons néanmoins à supposer que le renversement du stigmate de la précarité opéré par les journalistes pigistes n'en est qu'à ses prémices. Compte tenu de la souplesse des logiques sociales et de la déstabilisation des normes que génère la destruction de l'« *ordre ancien* »²⁷⁴¹ au sein du champ journalistique, ces journalistes, par ce renversement et la reconnaissance qu'ils sont

²⁷³⁹ Granjon, F., *L'Internet militant*, Apogée, Paris, 2001, p. 101.

²⁷⁴⁰ Les exemples des mouvements noirs-américains, des prostituées lyonnaises et des homosexuels au cours des années 1960, 1970 et 1980 restent les plus cités.

²⁷⁴¹ Demers, F., « Déstructuration et restructuration du journalisme », *tic&société*, Vol.1, n° 1, 2007, URL : <http://ticsociete.revues.org/298>, consulté le 21 février 2012.

en mesure d'en tirer, peuvent largement contribuer « à la modification et au "déplacement" des logiques elles-mêmes »²⁷⁴².

Nous ne pouvons clore cette partie sans traiter des limites que pourraient rencontrer les journalistes pigistes dans leur quête de reconnaissance. D'après nous, ces limites peuvent se présenter à trois niveaux : au niveau du groupe des journalistes pigistes lui-même, de celui du champ journalistique dans son ensemble et de celui, plus élargi, de la société. Au sein du groupe des journalistes pigistes, la dispersion effective des discours peut être préjudiciable à une telle quête. L'ambivalence dans l'endossement du stigmaté (chapitre 7) induisant des antagonismes forts entre les discours de ceux qui éprouvent le passage à la pige comme une « punition » et les discours de ceux qui la vivent comme une « opportunité » constitue le premier obstacle aux luttes pour la reconnaissance.

L'identité para-journalistique formée selon une dialectique paradoxale entre alimentation (identification traitée dans le chapitre 8) et renversement du stigmaté (identification traitée dans le chapitre 9) révèle cette tension. L'enjeu réside, par conséquent, dans la possibilité de ramasser les discours dispersés et contradictoires produits par les journalistes pigistes eux-mêmes. À ce même niveau, l'« amateurisme de masse » peut se présenter autant comme un atout que comme un handicap. D'un côté, on peut imaginer, certes arbitrairement, que, content de gagner un champ socialement « prestigieux », l'amateur puisse produire un discours positif autour de la pige en tant que modalité de pratique adhérant plus fidèlement aux représentations sociales du journaliste comme professionnel indépendant. D'un autre côté, on peut également présager d'une pollution du message idéal-typique et identificatoire au groupe premier, générée par la revendication de ces amateurs en tant que pratiquants de la pige.

À un second niveau, celui du champ journalistique, les luttes pour la reconnaissance des journalistes pigistes se trouvent éminemment court-circuitées par les stratégies de modernisation et de légitimation déployées par les dominants du champ et que nous avons traitées dans la partie précédente. Tout l'enjeu pour les journalistes pigistes est alors de faire évoluer leurs stratégies de reconnaissance, conformément aux mutations que celles des dominants pourraient respecter. Plus encore, il est préférable que ces stratégies de reconnaissance n'entrent pas frontalement en conflit avec celles des dominants du champ, au risque de se passer d'une légitimité plus solidement et publiquement assise au sein du champ

²⁷⁴² Miège, B., *La société conquise par la communication, T. I. Logiques sociales*, PUG, Grenoble, 1996, p. 19.

et au-delà. Si le récit est un « *opérateur de pouvoir* » et une « *modalité essentielle du rapport positif à soi* », il s'agit de ne pas oublier que sa construction s'inscrit « *au cœur d'un horizon culturel et historique de la représentation à partir duquel un espace perspectif de l'identité et de l'activité sociale s'élabore* »²⁷⁴³. La production des discours identitaires des journalistes pigistes doit donc tenir compte des liens généalogiques que ces derniers entretiennent avec le groupe premier et s'élaborer selon la logique de sédimentation des discours au sein du champ et dont nous avons fait état. La nature palimpseste de l'identité journalistique doit être préservée à cet effet.

À un dernier niveau, qui s'articule avec les précédents, les luttes pour la reconnaissance doivent s'élaborer non seulement dans la durée, mais également en tenant compte des « *convenances collectives* »²⁷⁴⁴ communément partagées par la société. L'identité para-journalistique, en tant qu'identité para-doxale, se présente comme une identité relativement dégagée du joug moral et élitaire du journalisme, historiquement imposé par le SNJ. Sans renoncer à l'idéal démocratique du journalisme, les journalistes pigistes de notre échantillon ne rejettent pas l'idée d'une hybridation des pratiques (avec la communication, l'édition²⁷⁴⁵, etc.) et des fonctions (être journaliste pigiste et rédacteur en chef, ou encore être journaliste pigiste et *community manager* pour un site Internet par exemple). Ils reconnaissent volontiers l'héritage artistique et littéraire du journalisme, tout en s'affranchissant du conservatisme ambiant au sein des franges dominantes du champ.

Michel Wieviorka nous dit que « *participer aujourd'hui en tant qu'individu à la vie sociale, c'est être de moins en moins appelé à se conformer à des normes et à des rôles prédéterminés* », et souligne que les valeurs sociétales dominantes tendent à être « *celles de la flexibilité, de l'acceptation du risque et de la complexité, de l'incertitude, de la disponibilité pour la communication permanente, de la capacité à se déplacer, à changer de métier, de lieu de travail, d'entreprise* » – des valeurs auxquelles l'identité para-journalistique répond. Le sociologue rappelle toutefois que les attentes de l'individu et des groupes quant à leur participation à la modernité peuvent entrer en conflit avec tout principe d'identité, puisque celle-ci, contrairement aux valeurs dominantes contemporaines, demande une certaine

²⁷⁴³ Voirol, O., « Le travail normatif du narratif. Les enjeux de reconnaissance dans le récit médiatique », *Réseaux*, Vol. 4, n° 132, 2005, p. 55.

²⁷⁴⁴ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 258.

²⁷⁴⁵ Nous devons préciser à ce sujet que parmi les journalistes que nous avons interrogés, plusieurs d'entre eux témoignaient d'une expérience littéraire à leur actif, sous la forme d'essai sur le journalisme, sur des thématiques de société ou sous une forme romanesque.

stabilité, « une fidélité qui fixe un univers où ce qui advient est relativement prévisible, du moins trouve un sens, et où les conduites peuvent par conséquent être orientées par des valeurs qui ne bougent pas en permanence »²⁷⁴⁶.

Il s'agit donc pour les journalistes pigistes de ne pas uniquement centrer leurs discours identitaires sur leur situation socio-économique — ce qui est souvent le cas, qu'elle soit positivement abordée ou non —, mais de communiquer davantage et publiquement autour de leurs pratiques au quotidien. Aussi, dans leurs luttes pour la reconnaissance, les journalistes pigistes doivent se défaire des « conflits de rôles »²⁷⁴⁷ possibles entre le rôle attendu par le public, et plus largement par la société civile, d'un journaliste strictement objectif qui ne saurait se laisser gagner par l'émotivité, et celui d'être sensible, dont les discours identitaires trahissent la dimension affective de la reconnaissance et de sa quête.

²⁷⁴⁶ Wieviorka, M., *La différence*, Balland, Paris, 2001, p. 152.

²⁷⁴⁷ Merton, R.K., *Sociological Ambivalence and Other Essays*, Glencoe, The Free Press, 1976, p. 10.

Conclusion générale

Conformément à notre hypothèse générale qui posait les journalistes pigistes en acteurs de la reconfiguration du champ journalistique contemporain, nous avons pu constater que les représentations de ceux que l'on appelle communément journalistes pigistes depuis les années 1950, et leur évolution, constituent effectivement des indicateurs pertinents des modulations que connaît le champ journalistique. Ces représentations ont fluctué au gré des mutations des industries de presse et des perturbations que celles-ci ont engendrées, et engendrent encore au sein du champ journalistique. De manière générale, une analogie peut être faite entre l'évolution des représentations de l'entreprise de presse et celle des journalistes, *a fortiori* pigistes. L'image de l'entreprise de presse « *adossée à son imprimerie et dont les journalistes constitueraient les forces vives* », caractéristique du temps où prévalait une architecture de la firme intégrée verticalement, a cédé place à celle d'une organisation « *plus éclatée entre des entités spécialisées dans chacune des activités composant la filière* »²⁷⁴⁸. La représentation des journalistes a respecté une transformation similaire en gagnant en hétérogénéité, pour aujourd'hui être décrite en « *éclatement* »²⁷⁴⁹ et soumise à des « *ruptures sans précédent* »²⁷⁵⁰, en tirant vers le « *déclin* »²⁷⁵¹.

Lorsqu'il s'agit de mesurer la portée de la reconfiguration du champ journalistique sur la profession et le groupe journalistiques, les chercheurs tendent ainsi majoritairement à surévaluer la domination capitaliste en désignant les journalistes comme un « *maillon faible* » de la chaîne de production de l'information, et à les décrire comme « *indéniablement fragilisés par l'intensité des contraintes économiques qui pèsent sur eux* »²⁷⁵². Certains, nous l'avons dit, ont même présagé d'une transition d'un « *ancien* » modèle vers l'émergence d'un « *nouveau* », lequel tiendrait pour « *figure centrale* »²⁷⁵³ le journaliste pigiste. Nous avons

²⁷⁴⁸ Rebillard, F., « L'externalisation des activités de création dans les ICIC. A propos de tendances observables dans le secteur de la presse », OMIC, 2006, URL : http://www.observatoire-omic.org/pdf/Rebillard_externalisation_activites_creation_ICIC.pdf, consulté le 13 juin 2011.

²⁷⁴⁹ Charon, J-M., « Journalisme : l'éclatement », *Réseaux*, Vol.10, n°52, 1992, pp. 97-114.

²⁷⁵⁰ Lemieux, C., in Hervouet, L., et al., « Former pour un nouveau métier », *Projet*, Vol.1, n° 290, 2006, p. 79.

²⁷⁵¹ *Ibid.*, p. 80.

²⁷⁵² Augey, D., « Les journalistes : petits maillons au bout de la chaîne industrielle », *Hermès*, n° 35, 2003, p. 77.

²⁷⁵³ Lemieux, C., *Ibid.*, p. 78.

souhaité nous distancier de ces discours insinuant une rupture entre un hypothétique avant/après, et présentant le journalisme à la pige simultanément comme un phénomène émergent spécifique au nouveau modèle d'organisation de la filière presse, lui-même fondé sur le réseau et le projet, et comme un signe d'avilissement, voire une déliquescence, du journalisme contemporain face aux exigences capitalistes.

Nous proposons de revenir sur l'objectivation de ces thèses à laquelle cette recherche s'est livrée autour de trois dimensions : la première touchant à la relativisation de la précarité induite par l'approche socio-historique du champ journalistique et des logiques sociales qui y agissent (ou y ont agi), la seconde relative à l'intérêt d'une étude des représentations et de leur évolution pour aborder la reconfiguration du champ et ses orientations, et enfin celle reconnaissant le potentiel de l'agir créatif des acteurs, quelle que soit leur position au sein du champ, dans le déplacement des logiques sociales.

Histoire du champ journalistique et historicité des logiques sociales

L'approche socio-historique des logiques de différenciation socio-professionnelle au sein du champ journalistique adoptée dans la première partie de ce mémoire a pointé l'occultation, volontairement ou non, de certains éléments historiques cruciaux dans les discours de « crise » prenant pour symbole le journalisme à la pige, alimentés de concert par les chercheurs et les professionnels. D'une part, la généralisation tardive du salariat en France au début du XX^e siècle relativise pour beaucoup l'attachement à la représentation du journaliste lié à un titre. D'autre part, les origines du mythe d'indépendance des journalistes forgé, en partie, à partir des modalités de pratiques journalistiques « dispersées », répandues au XIX^e siècle, replacent le journalisme à la pige comme une modalité de pratique traditionnellement éprouvée en préexistant au journalisme mensualisé, et qui n'a pas toujours été porteuse de négativité ni de discrédit. Le signalement, voire même la dénonciation, d'une « précarisation » des journalistes et du journalisme dans les discours scientifiques conduit de surcroît à écarter la permanence de la précarité dans les discours professionnels, pour ne pas dire professionnalistes, depuis la fin du XIX^e siècle.

La précarité est restée l'un des arguments les plus stables de la rhétorique professionnelle ; seuls les lieux de production et de diffusion des discours qui la portent, les intérêts changeants qu'elle tend à satisfaire, de même que le(s) sens qui lui est (sont) conféré(s) ont, eux, connu

des fluctuations, attestant des dispositions créatives des acteurs du champ. Nous avons choisi de donner une caution historique à notre argumentation en interrogeant les reconfigurations du champ journalistique selon une approche à la fois diachronique et synchronique des logiques de différenciation socio-professionnelle et de la formation des représentations qu'elles génèrent. Cela nous a permis d'en conclure que la mobilisation de la précarité à laquelle se livrent les acteurs du champ journalistique contemporain, renvoie à des enjeux situationnels et relationnels qui éclairent les modalités de reconfiguration dont ce champ fait l'objet, en termes de normes et de pratiques socio-discursives, mais aussi de distribution des rôles et des pouvoirs.

Des représentations comme indicateurs de la reconfiguration du champ journalistique

L'entrée de la précarité retenue pour la deuxième partie de ce travail a porté l'attention sur les turbulences que rencontrent les acteurs dominants du champ face aux mutations, notamment socio-économiques, lesquelles accompagnent, voire insufflent, le mouvement de « déstructuration-restructuration » dont le champ journalistique fait actuellement l'objet. Dans un tel contexte, la stigmatisation des journalistes pigistes en précaires concourt à préserver l'illusion d'une presse, en tant qu'institution sociale, comme filière d'exception en termes de formes d'emploi et de normes de production, à l'heure où tout porte à croire qu'elle tend à se rapprocher d'autres filières des ICIC et à ainsi s'exposer à la banalisation. Réalisant la fragilité et la versatilité des marchés dans lesquels ils s'inscrivent, les acteurs du champ convoquent la précarité comme une arme stratégique dans un contexte d'affrontement pour le travail sur le marché de l'information et de la communication, affrontement qui trouve ses racines antérieurement à l'« amateurisme de masse ».

En phase de dé-différenciation, phase marquée par une confusion des statuts, des rôles, mais aussi des pratiques professionnelles et par un nivellement des positions sociales, les enjeux pour les franges dominantes du champ — essentiellement liés à la reconnaissance des légitimités — sont considérables. La stigmatisation des journalistes pigistes en précaires assiste d'un processus de normalisation des pratiques et des représentations journalistiques qui passe par le contrôle d'une catégorie d'agents instable, mobile et difficilement localisable, et donc d'autant plus menaçante.

Saisir la précarité en tant que grille d'analyse et modèle de discours et déterminer la place qu'elle tient dans les stratégies d'acteurs a autorisé une approche plus fine des logiques sociales à l'œuvre et en évolution au sein d'un champ. Plus qu'un nouveau paradigme, la précarité se révèle comme le « référent » contemporain d'une matrice de la différenciation. Cette matrice prend racine dans un terreau socio-économique cultivé simultanément par le changement socio-culturel, la « crise » et la modernisation des sociétés, phénomènes auxquels les acteurs de presse sont particulièrement soumis et auxquels ils doivent s'adapter, en tant que membre d'une entité relevant tantôt d'une institution sociale, tantôt d'une organisation. La convocation de la précarité dans les discours émanant du champ, traduite comme un risque de basculement dans l'exclusion, fait sens dans un contexte où la légitimité de la presse écrite est profondément ébranlée.

Logiques sociales et agir créatif

L'élargissement de la focale aux premiers acteurs concernés par l'audience de la précarité au sein du champ, les journalistes pigistes, a rendu compte de l'agir créatif de l'humain. Les journalistes pigistes contribuent indéniablement à la modification et au déplacement des logiques sociales au sein du champ étudié. La pensée déterministe surestimant le poids des logiques économiques sur les journalistes pigistes trouve ici ses limites. Différents exemples de formes de résistance, silencieuses ou explicites, ont mis à jour l'« éthique de la ténacité »²⁷⁵⁴ entretenue individuellement et collectivement par ces journalistes, confirmant leur participation active à la modulation et à l'atténuation des effets de domination au sein du champ et de leur intensité.

À propos des logiques sociales, Bernard Miège écrit que « *c'est autour d'elles (les logiques sociales) que s'"enroulent" les stratégies des acteurs sociaux concernés, ceux-ci ayant la possibilité de les déplacer, de les organiser, et en tout cas d'utiliser la phase d'émergence des nouveaux dispositifs pour occuper ou gagner des positions, ou tout simplement s'affirmer socialement. La communication, en effet, si elle contribue à structurer et à activer la structuration des sociétés contemporaines, est, dans le même temps, une construction sociale en cours (une construction sociale sélective d'ailleurs, à laquelle*

²⁷⁵⁴ Michel De Certeau définit cette éthique par les « mille manières de refuser à l'ordre établi le statut de loi, de sens ou de fatalité », in *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 2005, p. 46.

participe activement une partie seulement des individus) »²⁷⁵⁵. Cette sélectivité s'effectue aujourd'hui à partir de deux registres thématiques : celui, consensuel, invitant à la compassion, et celui, innovant, rétribué par le mérite. Or, les stratégies déployées par les journalistes pigistes d'un maniement du stigmaté de la précarité, spécialement à l'appui des nouveaux dispositifs, s'axent essentiellement sur ces deux registres : l'autovictimisation et la mobilisation innovante. De là, leur participation active et directe à la reconfiguration du champ journalistique devient effective.

L'approche communicationnelle qui rend compte de la dynamique interactionnelle du « jeu » au sein du champ journalistique a mis l'emphase sur le potentiel tacticien des journalistes pigistes qui réside dans leur faculté à se saisir de leur stigmaté de précaire, autrement qu'à des fins purement utilitaristes. Par un renversement de ce stigmaté débouchant sur un « *déplacement identitaire* »²⁷⁵⁶, les journalistes pigistes forment une identité collective para-journalistique, généalogiquement rattachée à l'identité « première » du groupe professionnel des journalistes (à l'issue d'un processus de sédimentation, ou de cumul, de l'identité), mais distincte en termes de normes, de valeurs et de pratiques.

L'identité para-journalistique des journalistes pigistes se fonde sur cette dialectique antagoniste mais complémentaire entre une nature palimpseste (par identification) et une autre, para-doxale (par identisation). Cette contradiction naît de l'agir créatif lui-même qui déroge à toute rationalité (dans sa dimension intentionnelle), comme à toute logique (dans sa dimension séquentielle). Elle trouve son équilibre dans la pluralité des logiques d'action qui animent les individus et les groupes, quel que soit leur champ d'inscription sociale et/ou professionnelle. Une correspondance se vérifie entre l'évolution des représentations des industries culturelles qui n'est pas relative à « *l'imposition tendancielle d'un modèle unique* », mais, au contraire, à « *la diversité croissante des modes de valorisation, comme le confirment les avènements successifs du club, du compteur, puis du courtage informationnel, après les modèles éditorial et du flot* »²⁷⁵⁷, et celle des représentations des participants à la production des biens culturels et informationnels.

²⁷⁵⁵ Miège, B., *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, 2004, p. 198.

²⁷⁵⁶ Wiewiorka, M., *La différence*, Balland, Paris, 2001, p. 128.

²⁷⁵⁷ Moeglin, P., « Industries culturelles et médiatiques : propositions pour une approche historiographique », 2008, URL :

http://www.observatoire-omic.org/pdf/Moeglin_industries_culturelles_mediatiques_approche_historiographique.pdf, consulté le 20 août 2012.

L'instrumentalisation du stigmate de la précarité, par son alimentation ou sa dénonciation, intervient spécifiquement au stade où l'identité para-journalistique entreprend sa quête de reconnaissance pour se voir concrétisée et consacrée, dans la mesure où, rappelons-le, si l'identité collective « *se définit d'abord par opposition et différence avec d'autres* »²⁷⁵⁸, elle repose avant tout « *sur la reconnaissance* »²⁷⁵⁹, elle-même dépendante d'une visibilité au sein de l'espace public. À en croire Axel Honneth, « *l'expérience d'une certaine forme de reconnaissance ouvre à chaque fois la perspective de nouvelles possibilités d'identité, qui à leur tour font nécessairement l'objet d'une nouvelle lutte pour la reconnaissance* »²⁷⁶⁰. La reconnaissance du statut professionnel des journalistes pigistes par la loi Cressard pré luderait ainsi vraisemblablement de la formation de l'identité para-journalistique.

De l'anti-utilitarisme : stigmatisation et luttes pour la reconnaissance

Finalement, un fil rouge s'est tissé tout au long de cette recherche, sans pour autant que nous n'en prenions clairement conscience lors de la rédaction. En dépit des variations de temporalités et de lieux observés, nous réalisons que, quels que soient les acteurs du champ, leur position, quelle que soit l'époque couverte, l'enjeu premier des logiques de différenciation sociale au sein du champ journalistique reste la reconnaissance. Nous avons jusqu'ici traité de cet enjeu principalement dans le cadre de l'analyse du renversement du stigmate opéré par les journalistes pigistes. Il se profile également, en filigrane, dans la quête de légitimité des trois catégories d'acteurs dont nous avons étudié les stratégies dans la seconde partie de ce mémoire. Qu'il s'agisse des discours de crise des écrivains-journalistes à la fin du XIX^e siècle, des revendications du SNJ appuyées par des discours stigmatisants dans les années 1930, de la requête des journalistes pigistes auprès de Jacques Cressard dans les années 1970, des stratégies de condescendance des établissements agréés de formation au journalisme aujourd'hui, tous ont visé ou visent l'estime sociale, « *cette forme spécifique qu'un groupe en lutte attend en reconnaissance de sa contribution à la société* »²⁷⁶¹.

²⁷⁵⁸ Blin, J-F., *Représentations, pratiques et identité professionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 181.

²⁷⁵⁹ Lamizet, B., *Politique et identité*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 20.

²⁷⁶⁰ Honneth, A., *La lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf, Paris, 2002, p. 193.

²⁷⁶¹ Honneth, A. in Bessin, M. et al., « Le motif de tout conflit est une attente de reconnaissance », *Mouvements*, Vol. 1, n° 49, 2007, p. 149.

Au regard de l'histoire du champ et en tenant pour dit que « *le motif de tout conflit est une attente de reconnaissance* »²⁷⁶², il émane de l'ensemble des cas traités les signes des luttes pour la reconnaissance dont les journalistes pigistes et leurs représentations constituent l'un des ressorts. L'un de ces signes renvoie à l'ampleur et la généralisation progressive de l'appel au droit par les différents acteurs du champ, chacun se livrant à une revendication pour sa détention. Lorsque la loi Brachard ouvrait à une reconnaissance sociale et professionnelle de la seule portion légitimée des journalistes, la loi Cressard répondait à cette restriction en élargissant cette reconnaissance à la portion illégitime des journalistes pigistes. Le procès de *juridicisation* concrétisé par la mise en place de dispositifs de justice patronaux trouve une résonance dans les stratégies de *procéduralisation* du droit déployées par les journalistes pigistes, stratégies épaulées par les syndicats au travers d'un service d'assistance juridique et répercutées par les établissements labellisés au travers d'une relégation de la thématique de la pige à un enseignement subsidiaire essentiellement abordé sous l'angle du droit.

Si, comme nous l'avons dit, la reconnaissance par le droit correspond à la pierre angulaire de la reconnaissance et que c'est à partir d'elle que se constituent ou se rendent significatives les deux autres formes de reconnaissance retenues par Axel Honneth, l'amour et l'estime sociale, sa quête s'inscrit dans un mouvement de défense des droits acquis dans le passé et de sauvegarde des résultats de la lutte que ces acteurs considèrent comme les racines de leur propre histoire²⁷⁶³. De telle sorte que l'ensemble des acteurs du champ journalistique vise en définitive un même dessein, celui de préserver l'*illusio* comme principe fondamental de fonctionnement du champ, irréductible d'un rapport socialement construit au cours du temps et qui fait que les acteurs d'un champ impliquent dans le jeu jusqu'à leur existence. Parler de reconnaissance nous renvoie, d'une part, à la dimension de responsabilité sociale et morale dont la traduction identitaire est l'intégrité sociale et, d'autre part, à une dimension qualitative de la capacité qui s'interprète du point de vue d'une identité menacée dans sa dignité²⁷⁶⁴. Or, ce sont à ces deux dimensions que répondent les stratégies de l'ensemble des acteurs du champ. L'*illusio* n'est pas, ou plus, fondée sur la « *dénégation de l'économie* »²⁷⁶⁵ mais, au contraire, la renforce. Cela explique que nombre des journalistes pigistes que nous avons interrogés en sont délibérément allés de commentaires en préconisations sur l'orientation que

²⁷⁶² Honneth, A. in Bessin, M. et al., *Op.cit.*, p. 148.

²⁷⁶³ *Ibid.*, p. 149.

²⁷⁶⁴ Voir à ce propos la structure des relations de reconnaissance sociale proposée par Axel Honneth dans l'ouvrage *La lutte pour la reconnaissance*, Editions du Cerf, Paris, 2002, p. 159.

²⁷⁶⁵ Moeglin, P., *Op.cit.*

le modèle économique de presse devrait prendre pour ne pas condamner la presse et le journalisme à la « disparition ». Aussi, dans le cas présent, pourrait-on parler d'*illusio* « sans illusion »²⁷⁶⁶, ou simplement d'un procès de rationalisation de l'*illusio* qui ouvre à un nouveau système de justification des croyances ajusté à de nouvelles contraintes. Cet ajustement serait *a fortiori* facilité au sein d'un champ où règne le « flou ». Pierre Bourdieu lui-même reconnaissait que des situations instables « *génératrices de tensions et de frustrations* »²⁷⁶⁷ donnant lieu à une reconfiguration de l'espace social, pouvaient conduire à lever le voile de l'*illusio* au sein d'un champ.

En définitive, en dépit des luttes entre les acteurs du champ journalistique pour le monopole de la vision du monde et de la divergence des intérêts propres qu'ils tendent à satisfaire, les stratégies déployées autour des représentations des journalistes pigistes convergent toutes vers une seule et même finalité de préservation du champ, confirmant ainsi que « *tous les gens qui sont engagés dans un champ ont en commun un certain nombre d'intérêts fondamentaux, à savoir tout ce qui est lié à l'existence même du champ : de là une complicité objective qui est sous-jacente à tous les antagonismes* »²⁷⁶⁸. Quand bien même certains initient des « révolutions partielles », à l'instar des journalistes pigistes qui participent du changement de distribution des positions et des rôles au sein du champ et au-delà, celles-ci « *ne mettent pas en question les fondements mêmes du jeu, son axiomatique fondamentale, le socle des croyances ultimes sur lesquelles repose tout le jeu* »²⁷⁶⁹.

Dans ce sens, si l'identité para-journalistique formée par les journalistes pigistes intervient dans une dynamique de désordre au sein du champ, elle témoigne également d'une volonté de participation au renforcement de l'ordre du champ dans son inscription sociale et sociétale, dans la mesure où « *l'ordre et le désordre apparaissent alors comme deux manifestations possibles d'un même mécanisme sous-jacent. Le passage de l'un à l'autre correspond à la substitution d'une forme particulière de point fixe endogène à une autre. Il devient possible de penser l'ordre d'une façon qui échappe aux schémas de la "ruse de la Raison" — un ordre sans fondement ni destination dans une vérité ou une réalité ultimes ; il devient symétriquement possible de concevoir que le désordre peut parfois s'organiser en formes stables. La question n'est pas purement philosophique, elle commande notre façon de nous*

²⁷⁶⁶ Durand, P., « Vers une *illusio* sans illusion ? », *Contextes*, n° 9, 2011, URL : <http://contextes.revues.org/4800>, consulté le 20 août 2012.

²⁷⁶⁷ Bourdieu, P., *Méditations pascaliennes*, Seuil, Paris, 1997, p. 276.

²⁷⁶⁸ Bourdieu, P., *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, p. 115.

²⁷⁶⁹ *Ibid.*, p. 116.

rapporter aux normes, aux règles, aux conventions qui organisent la vie sociale, toujours en partie contingentes et sans fondements dans une Raison incontestable, mais sans lesquelles il n'y aurait tout simplement pas de société »²⁷⁷⁰.

Apports de la recherche

Dans une communication présentée au Congrès national d'Inforcom en 1990 et publiée dans les Actes de la rencontre²⁷⁷¹, Bernard Miège et Pierre Moeglin identifiaient les exigences suivantes pour une recherche critique en sciences de l'information et de la communication :

- l'enrichissement des problématiques par la multiplication des approches transversales ;
- la remise en cause systématique des idées reçues et des évidences ;
- l'élaboration théorique qui met en rapport des niveaux d'analyse différents ;
- le développement d'un nouveau type de contacts et d'échanges avec les professionnels et les décideurs.

Gaëtan Tremblay complètera cette liste quelques années plus tard par « *une exigence épistémologique caractérisée par un effort constant de prise de conscience de ses conditions de production et de questionnement de ses pré-supposés* »²⁷⁷².

Cette recherche a voulu satisfaire, à sa mesure, chacune de ces exigences. Le traitement de notre problématique s'est appuyé sur le recoupement et la confrontation de pistes théoriques trouvant parfois racine dans des champs de recherche quelque peu éloignés de ceux couverts par les sciences de l'information et de la communication. Nous avons assumé la prise de risque quant à la mobilisation de concepts ou notions tenant une place marginale dans la production scientifique (tel que celui de « renversement du stigmaté »), ou d'autres, toujours instables, du fait de la fraîcheur des tentatives pour leur formalisation (tel que celui de « précarité »), ou d'autres encore, plus anciens, mais pour lesquels les polémiques qu'ils ont suscitées couperaient rapidement l'élan d'un apprenti chercheur (la notion de « champ » en est un bon exemple).

²⁷⁷⁰ Dupuy, J-P., « Vers l'unité des sciences sociales autour de l'individualisme méthodologique complexe », *Revue du MAUSS*, Vol. 2, n° 24, 2004, p. 328.

²⁷⁷¹ Miège, B., Moeglin, P., « Défendre la recherche critique », in *L'Avenir. La recherche en information-communication*, Actes du Congrès national d'Inforcom, Aix-en-Provence, 1990, pp. 129-136.

²⁷⁷² Tremblay, G., « Espace public et mutations des industries de la culture et de la communication », in Bouquillion, P., Combès, Y., *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, L'Harmattan, Paris, 2007, p. 211.

Aller à l'encontre des idées reçues et des évidences nous a conduit à saisir notre objet d'étude de manière originale, en courant le danger de nous inscrire en porte-à-faux des discours scientifiques et professionnels dominants. Cela a été bénéfique à une approche qui s'est voulue, tout au long de ces pages, constructiviste en s'appuyant sur une démarche à la fois inductive et déductive et ne donnant pas le primat à l'ordre péremptoire de l'empirie ni même à l'autorité des textes théoriques.

La mise en rapport de différents niveaux d'analyse convoqués dans cette recherche a permis, quant à elle, une appréhension, sinon panoramique, du moins élargie des stratégies d'acteurs au sein du champ autour d'un même point d'appui. Envisager les acteurs du champ journalistique, dans le même temps comme membres d'une institution sociale et comme participants d'une organisation et d'une industrie nous a conduit à articuler des analyses portant sur les journalistes et le journalisme avec celles traitant des mutations des industries culturelles. Cela a donné lieu à des glissements éclairants entre un niveau *microsocial* propre au champ journalistique, un autre, *mesosocial*, propre au champ de production culturelle, et un dernier *macrosocial* renvoyant au hors champ (politique, social, etc.).

Nous ne pouvons prétendre avoir initié ou contribué à de nouveaux rapports avec les professionnels et les décideurs. Toutefois, et le détail de notre démarche empirique en fait état, nous pensons avoir échangé avec eux sur des questions rarement, et pour certaines jamais, abordées et/ou réfléchies.

Quant à l'exigence épistémologique préconisée par Gaëtan Tremblay, celle-ci passe, selon le chercheur québécois, par le refus de « *considérer l'ordre du monde comme une fatalité* », refus lui-même rendu possible par l'évitement de deux écueils : celui de la nostalgie de l'âge d'or, qui conduit à une « *négation de l'histoire* », et celui de la rêverie utopiste qui confond « *aspiration velléitaire à des paradis fictifs* »²⁷⁷³. Notre approche socio-historique du champ journalistique témoigne de l'effort fait pour ne pas céder aux conceptions positivistes ou naturalistes du journalisme, de la même manière que nos conclusions à l'issue de l'étude des stratégies de renversement du stigmatisme des journalistes pigistes, si elles admettent la capacité transformatrice de celles-ci, n'ont pas débouché sur des prophéties à l'enthousiasme « débridé ».

²⁷⁷³ Tremblay, G., *Op.cit.*, p. 212.

L'intérêt innovant de cette recherche, s'il en est, réside dans l'approche critique qu'elle a choisi d'emprunter, en pointant les limites d'une appréhension nostalgique et intellectualiste (pour ne pas dire élitiste), pourtant très répandue, du champ journalistique, construite essentiellement sur des comparaisons arrêtées entre ce qui était et ce qui devrait être, et trahissant une certaine résistance au présent (sans même parler de modernité) par la « déploration », depuis plus d'une décennie maintenant, d'une situation qui tend à s'installer durablement.

Limites et élargissement de la recherche

Dans la troisième partie de ce mémoire, le journalisme à la pige a été envisagé comme une pratique relevant de la déviance, dans le sens de Becker, soit dérogeant aux normes en vigueur au sein du champ journalistique. Au terme de son analyse sociologique de la déviance, le sociologue traitait des contraintes auxquelles les études sur la déviance devaient s'exposer, parmi lesquelles l'inadéquation des études sur les comportements déviants pour fonder des théories (du fait de l'adossement de ces études à des données fragmentaires et de « seconde main » et, plus généralement, du peu d'études solides à disposition), l'exploitation de données produites par ceux mêmes qui instaurent les normes (institutionnelles notamment), et enfin le rapprochement inapproprié du groupe déviant à d'autres groupes qui ne respectent pourtant pas la même histoire, les mêmes conditions d'institutionnalisation ou le même quotidien dans la pratique²⁷⁷⁴.

Ces contraintes se sont imposées dans le cas de l'objet d'étude choisi. D'abord, le journalisme à la pige n'a fait l'objet que de très peu de travaux en sciences sociales, en SIC y compris, et le socle théorique sur lequel ces travaux reposent, s'il tend à s'enrichir progressivement, reste encore fragile. Ensuite, les données mobilisées par ces travaux sont le plus souvent issues d'études, statistiques pour la plupart, réalisées par les mêmes acteurs qui ont concouru à la formation de la représentation de la pige comme déviance (le recours aux données de la CCIJP pour circonscrire et caractériser les journalistes pigistes est fréquent, pour ne pas dire dominant). Enfin, le rapprochement des journalistes pigistes à d'autres groupes professionnels se résume généralement à une comparaison avec les intermittents, et spécialement des professionnels du monde artistique, alors même que des disparités fortes

²⁷⁷⁴ Becker, H.S., *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985, p. 189 et s.

existent entre ces deux groupes (par exemple, celles relatives au cadre juridique dans lequel la pratique professionnelle s'inscrit, à l'appréhension de la pratique dans le quotidien, etc.).

Cette recherche ne constitue qu'un maillon de la chaîne réflexive sur le mouvement de reconfiguration du champ journalistique et sur le journalisme à la pige. De nombreuses pistes se dessinent à l'horizon d'une poursuite et d'un approfondissement de cette celle-ci. Quelques-unes d'entre elles sont ici suggérées en complément du travail produit.

La limite majeure de cette recherche découle de l'absence de certains acteurs dans notre analyse du mouvement de reconfiguration du champ journalistique, les journalistes titulaires en premier lieu. Le SNJ reste, certes, le syndicat le plus représentatif de la profession et un prescripteur majeur de discours identitaires. Toutefois, le faible taux de syndicalisation des journalistes nuance son influence²⁷⁷⁵. Il serait donc opportun d'envisager un élargissement de notre étude à ces journalistes.

Nous avons choisi de procéder à des entretiens auprès d'acteurs évoluant au sein de différents types d'organisations de l'industrie de presse, cela dans un souci de représentativité. Il serait intéressant de repérer les stratégies d'acteurs au sein d'une seule et même organisation, de manière à stabiliser l'observation des acteurs et de leurs stratégies sur un même lieu. Suite à des plans de restructuration, plusieurs organisations de presse ont été le lieu de conflits sociaux médiatisés impliquant des journalistes pigistes (pour les plus récents conflits, citons ceux qui ont eu lieu au sein du groupe Prisma Presse ou encore de celui de Wolters Kluwer France). Une investigation ciblée sur ces conflits, lieux d'une « crise » localisée, pourrait apporter une vision plus concrète des jeux d'acteurs en situation, tout en considérant le traitement médiatique donné à ces événements.

Comme la fiche détaillée de notre méthode le souligne²⁷⁷⁶, le journalisme à la pige relève souvent d'une pratique pluri-médiatique. Il n'est pas rare de rencontrer des journalistes pigistes exerçant simultanément pour la presse écrite (elle-même découpée en de nombreux segments), pour la presse en ligne, pour la radio et/ou la télévision. Dans le même sens, le champ journalistique dépasse le seul cadre de la presse écrite, *a fortiori* celui de la presse magazine. Dans le prolongement de nos résultats, il serait pertinent de développer une analyse comparative des stratégies d'acteurs autour des représentations des journalistes pigistes selon

²⁷⁷⁵ Olivier Da Lage évalue ce taux à 15%, in « Les combats syndicaux », *Hermès*, n°35, 2003, p. 216.

²⁷⁷⁶ Voir la fiche détaillée de la méthode, annexe 1.

le média d'exercice. Il s'agirait de procéder à des rapprochements entre les stratégies observées d'un média à l'autre, de manière à en dégager d'éventuels traits communs et/ou spécificités, voire même de possibles glissements d'un domaine médiatique à l'autre, et ainsi d'appréhender la reconfiguration du champ journalistique à l'aune du degré et des formes de participation des stratégies observées dans chacun de ces médias.

Notre démarche empirique a permis de relever différentes manières d'« être à la pige » selon l'inscription géographique de sa pratique. Les conditions de pratique de la pige en province diffèrent sous de nombreux aspects de celles observables en région parisienne, notamment en termes d'opportunités d'emploi, de socialisation, de modalités des rapports de force entre acteurs, etc. Cette recherche a écarté les singularités propres à l'ancrage territorial de la pratique de la pige qui, pourtant, conditionnent considérablement les stratégies des acteurs en présence et permettraient d'aborder le mouvement de reconfiguration du champ journalistique sous un autre angle.

Par ailleurs, la campagne d'entretiens menés auprès des journalistes pigistes a donné lieu à la constitution d'un corpus de discours conséquent (en volume et en valeur), du fait de la diversité des thématiques abordées au cours des entretiens, mais surtout de la présence de questions ouvertes relatives au parcours de l'interviewé, posées dès le début de l'entretien et qui ont parfois occupé plus d'un tiers du temps de l'échange. Une faible proportion de ces retours d'expérience a été exploitée dans cette recherche. Ces témoignages contribueraient sans conteste à une meilleure compréhension des conditions d'entrée dans le métier journalistique et des bifurcations des trajectoires professionnelles des journalistes pigistes, et plus largement des journalistes dans leur ensemble. Ils pourraient donner lieu à un approfondissement de l'analyse du processus d'endossement et de renversement du stigmatisme que nous avons proposée.

Aussi, nous n'avons pas jugé pertinent de produire une analyse quantitative à partir du recueil des données relatives aux journalistes pigistes qui, selon nous, n'aurait pas fait émerger de tendances significatives et généralisables à l'ensemble de cette population. Cependant, à partir d'un échantillon plus conséquent d'interrogés, il deviendrait possible de produire des recoupements avec les études chiffrées existantes, professionnelles ou scientifiques, telles que celle produite par Clémence Aubert dans le cadre de son travail de thèse et fondée sur un échantillon de taille similaire au nôtre.

En outre, il nous faut insister sur le caractère franco-centré de cette recherche. Le cas des journalistes pigistes est, à cet égard, de l'ordre de l'exception française, d'un point de vue aussi bien socio-culturel que juridico-légal. Si le discours de la précarité autour des pratiques journalistiques externalisées se développe spécifiquement dans les pays francophones (en France bien sûr, mais aussi en Belgique et en région québécoise²⁷⁷⁷), il n'est pour autant pas vérifiable dans des pays où la situation socio-économique des journalistes « freelance », homologues étrangers des journalistes pigistes, justifierait davantage sa présence. Ce qui explique que les sociologues se soient saisis de la précarité comme d'une « *catégorie française* », essentiellement transposable aux pays latins (Espagne et Italie)²⁷⁷⁸. Nous nous sommes entretenue avec des journalistes pigistes s'inscrivant dans une pratique internationalisée, soit en résidant en France et en exerçant pour des médias étrangers, soit en résidant à l'étranger mais exerçant pour des médias français. Cela nous a donné un aperçu des pratiques du journalisme « freelance » en Asie (Inde), en Europe de l'Est (Autriche et Ukraine) ou encore dans les pays scandinaves (Finlande et Danemark), qui conduit à relativiser les discours de la « précarisation » des journalistes en France.

Des études comparatives internationales ont été produites par des instances représentatives des journalistes, la plus récente étant celle menée par la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ) en 2003²⁷⁷⁹. Néanmoins, celles-ci ne se fondent que sur des données partielles et disparates²⁷⁸⁰. Alors même que les stratégies d'externalisation des activités de création déployées par des entreprises médiatiques se vérifient dans un nombre croissant de pays européens et que ces stratégies peuvent potentiellement être le fait d'un même groupe décliné en filiales, elles-mêmes localisées dans différents pays d'Europe, nous pourrions, par exemple, envisager une étude des stratégies d'acteurs dans une perspective comparative entre deux filiales d'un même groupe, en tenant compte des spécificités nationales socio-culturelles, politiques, ou légales (en matière de droit du travail notamment). Une telle démarche permettrait d'élargir la question d'une reconfiguration du champ

²⁷⁷⁷ À cet effet, nous avons régulièrement mobilisé les travaux de chercheurs québécois ayant trait à la reconfiguration du champ journalistique, ceux de François Demers en premier lieu.

²⁷⁷⁸ Barbier, J-C., « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, Vol. 46, n°2, 2005, pp. 351-371.

²⁷⁷⁹ Nies, G., Pedersini, R., « Les journalistes free-lances dans l'industrie médiatique européenne », Rapport réalisé par la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ) avec le soutien de la Commission européenne, 2003.

²⁷⁸⁰ Dans le rapport réalisé par la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ) en 2003, il apparaît que des données manquent, telles que celles relatives à la syndicalisation des journalistes français.

journalistique en dépassant les seules frontières de l'Hexagone tout en conservant un même objet d'étude.

Enfin, et pour ne pas tenir le cas des journalistes pigistes comme exclusif pour l'observation des logiques de différenciation à l'œuvre au sein du champ, l'analyse de la reconfiguration du champ journalistique pourrait reposer sur les représentations d'autres acteurs centraux de la production de l'information, faisant elles aussi l'objet d'une instrumentalisation, par exemple celles des correspondants locaux de presse.

La reconfiguration du champ journalistique ne se manifeste pas qu'au travers de la formation et de l'évolution des représentations. Les mutations des pratiques journalistiques peuvent également fournir des indicateurs de ce mouvement, dans la mesure où elles s'inscrivent dans des situations de rapports de force, et traduisent des positionnements et différentes formes d'engagement qui semblent évoluer conformément à la phase de différenciation que traverse le champ journalistique. Cette hypothèse centrale a d'ailleurs été développée par le programme de recherche *Journalisme et Pratiques journalistiques*, initié par le Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication (GRESEC), qui, en s'appuyant sur le traitement médiatique d'événements spécifiques, à l'instar de la création du *Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire* en 2007 par Nicolas Sarkozy, veut identifier à la fois les normes d'écriture, de positionnement et les modalités d'engagement des journalistes, pour *in fine* appréhender les mutations des pratiques journalistiques à l'aune de celles de l'espace public.

Parler de reconfiguration, comme de champ, revient à envisager les jeux d'acteurs dans leur dimension évolutive et antagoniste. Reposant sur des mécanismes de répulsion et d'attraction, de concurrence et de coalition entre acteurs, la reconfiguration du champ journalistique peut ainsi prendre des formes multiples et transversales et reste soumise à des variations. En cela, cette recherche ne témoigne que partiellement de son état actuel.

Bibliographie

Ouvrages

Abbott Andrew, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press, 1988, 452 p.

Accardo Alain, *De notre servitude involontaire. Lettre à mes camarades de gauche*, Agone, Marseille / Comeau & Nadeau, Montréal, 2001, 94 p.

Accardo Alain (dir.), *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux, 1998, 411 p.

Accardo Alain et Corcuff Philippe, *La sociologie de Bourdieu : Textes choisis et commentés*, Le Mascaret, Bordeaux, 1986, 247 p.

Aglietta Michel, *Les métamorphoses de la société salariale, la France en projet*, Calman-Lévy, Paris, 1984, 274 p.

Albert Pierre, *La presse française*, La documentation française, Paris, 1998, 192 p.

Bachmann Sophie, *L'éclatement de l'O.R.T.F.: la réforme de la délivrance*, L'Harmattan, Paris, 1997, 254 p.

Balle Francis, *Institutions et publics des moyens d'information : presse, radiodiffusion, télévision*, Montchrestien, Paris, 1973, 696 p.

Barbier Frédéric et Bertho-Lavenir Catherine, *Histoire des médias : de Diderot à Internet*, Armand Colin, 396 p.

Bayart Jean-François (dir.), *Les trajectoires du politique. 1, La réinvention du capitalisme*, Karthala, Paris, 1994, 254 p.

Beaud Paul, *La société de connivence : media, médiations et classes sociales*, Aubier, Paris, 1984, 382 p.

Becker Howard S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, 247 p.

Bellanger Claude et al. (dir.), *Histoire générale de la presse : De 1958 à nos jours, Tome V*, PUF, Paris, 1976, 550 p.

Bense Ferreira Alves Celia, *Précarité en échange. Enquête sur l'implication au travail*, Éditions Aux lieux d'être, La Courneuve, Paris, 2006, 243 p.

Bernier Marc-François, *Éthique et déontologie du journalisme*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004, 408 p.

- Blin Jean-François, *Représentations, pratiques et identité professionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1997, 223 p.
- Boltanski Luc et Chiapello Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999, 843 p.
- Bouquillion Philippe et Combès Yolande (dir.), *Diversité culturelle et industries culturelles*, L'Harmattan, Paris, 2011, 299 p.
- Bouquillion Philippe, *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*, PUG, Grenoble, 2008, 306 p.
- Bouquillion Philippe et Combès Yolande (dir.), *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, L'Harmattan, Paris, 2007, 265 p.
- Bourdieu Pierre, *Contre-Feux I. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néolibérale*, Liber-Raison d'agir, Paris, 1998, 125 p.
- Bourdieu Pierre, *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, 1984, 277 p.
- Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982, 244 p.
- Bourdieu Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, Paris, 1979, 670 p.
- Braudel Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris, 1988, 120 p.
- Bresson Maryse, *Sociologie de la précarité*, Armand Colin, Paris, 2010, 126 p.
- Caillé Alain, *Théorie anti-utilitariste de l'action. Fragments d'une sociologie générale*, La Découverte, Paris, 2009, 191 p.
- Capdevielle Jacques et Mouriaux René, *Mai 68 : l'entre-deux de la modernité, histoire de trente ans*, PFNSP, Paris, 317 p.
- Castel Robert, *La montée des incertitudes : Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, Paris, 2009, 457 p.
- Castel Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995, 490 p.
- Castoriadis Cornelius, *Domaines de l'homme, Les carrefours du labyrinthe, Tome 2*, Seuil, Paris, 1986, 454 p.
- Castoriadis Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris, 1975, 498 p.
- Challas Yves, Gilbert Claude et Vinck Dominique (dir.), *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2009, 181 p.
- Charaudeau Patrick, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles, 2005, 250 p.
- Charon Jean-Marie, *Carte de presse : Enquête sur les journalistes*, Stock, Paris, 1993, 356 p.
- Charon Jean-Marie, *La presse en France, de 1945 à nos jours*, Seuil, Paris, 1991, 416 p.

- Chupin Ivan, Nollet Jérémie (dir.), *Journalisme et dépendances*, L'Harmattan, Paris, 2006, 311 p.
- Cihuelo Jérôme, *La dynamique sociale de la confiance au cœur du projet*, L'Harmattan, Paris, 2008, 224 p.
- Cingolani Patrick, *La précarité*, PUF, Paris, 2005, 126 p.
- Coman Mihaï, *Pour une anthropologie des médias*, PUG, Grenoble, 2003, 210 p.
- Cornu Daniel, *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Labor et Fides, Genève, 2009, 486 p.
- Courpasson David, *L'action contrainte : organisations libérales et domination*, PUF, Paris, 2000, 320 p.
- Crozier Michel et Friedberg Erhard, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Seuil, Paris, 1977, 436 p.
- Damian-Gaillard Béatrice, Frisque Cégolène et Saitta Eugénie (dir.), *Le journalisme au féminin. Assignations, inventions, stratégies*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010.
- Danvers Francis, *S'orienter dans la vie : une valeur suprême ? : Essai d'anthropologie de la formation. Dictionnaire de sciences humaines*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, 754 p.
- De Certeau Michel, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 2005, 349 p.
- De la Haye Yves, *Journalisme, mode d'emploi : Des manières d'écrire l'actualité*, La Pensée Sauvage, Paris, 1985, 216 p.
- De Nanteuil-Miribel Matthieu, El Akremi Assaâd (dir.), *La Société flexible. Travail, emploi, organisation en débat*, Erès, Paris, 2005, 459 p.
- Deleuze Gilles, *Pourparlers (1972-1990)*, Minuit, Paris, 1990, 249 p.
- Delporte Christian, *Les journalistes en France. 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 1999, 449 p.
- Dejours Christophe, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Seuil, Paris, 1998, 197 p.
- Dobré Michelle, *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, L'Harmattan, Paris, 2002, 352 p.
- Donnat Olivier et Cogneau Denis, *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, La Découverte/La Documentation française, Paris, 1990, 287 p.
- Duchesne Françoise et Vakaloulis Michel (dir.), *Médias et luttes sociales : repenser l'expérience syndicale*, L'Atelier, Paris, 2003, 175 p.
- Dupeux Georges, *La société française : 1789-1970*, Armand Colin, 1972, 270 p.
- Durand Jean-Pierre et Le Floch, Marie-Christine (dir.), *La question du consentement au travail. De la servitude volontaire à l'implication contrainte*, L'Harmattan, Paris, 2006, 311 p.

Durand Jean-Pierre, *La chaîne invisible : Travailler aujourd'hui, flux tendu et servitude volontaire*, Seuil, Paris, 2004, 386 p.

Durkheim Emile, *Leçons de sociologie*, PUF, Paris, 1997, 244 p.

Durkheim Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, Paris, 1990, 254 p.

Durkheim Emile, *De la division du travail social*, PUF, Paris, 1960, 416 p.

Duru-Bellat Marie, *L'inflation scolaire: les désillusions de la méritocratie*, Seuil, Paris, 2006, 105 p.

Ehrenberg Alain, *La société du malaise*, Odile Jacob, Paris, 2010, 439 p.

Ehrenberg Alain, *L'individu incertain*, Calmann-Lévy, Paris, 1995, 351 p.

Elias Norbert et Dunning Eric, *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1994, 392 p.

Estienne Yannick, *Le journalisme après Internet*, L'Harmattan, Paris, 2007, 313 p.

Feenberg Andrew, *Repenser la technique. Vers une technologie démocratique*, La Découverte, Paris, 2004, 230 p.

Ferenczi Thomas, *L'invention du journalisme en France, Naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle*, Payot, 1996, Paris, 275 p.

Feyel Gilles, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Ellipses, Paris, 1999, 192 p.

Flichy Patrice, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Seuil, Paris, 2010, 96 p.

Floris Bernard, *La communication managériale, la modernisation symbolique des entreprises*, PUG, Grenoble, 1996, 272 p.

Foucault Michel, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1975, 318 p.

Foucault Michel, *L'ordre du discours*, Gallimard, Paris, 1971, 83 p.

Freitag Michel et Bonny Yves, *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002, 327 p.

Friedman Michel, *Ce que tout pigiste doit savoir*, Éditions du CFPJ, Paris, 1994, 95 p.

Frétigné Cédric, *Éducation, travail, précarité : lectures sociologiques, 1996-2006*, L'Harmattan, Paris, 2007, 200 p.

Friedman Michel, *Ce que tout pigiste doit savoir*, Éditions du CFPJ, Paris, 1994, 95 p.

Gerritsen Danielle et Martin Dominique, *Effets et méfaits de la modernisation dans la crise*, Desclée de Brouwer, Malakoff, 1998, 330 p.

Giddens Anthony, *La constitution de la société*, PUF, Paris, 1987, 474 p.

Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Le Seuil, Paris, 1986, 210 p.

- Goffman Erving, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975, 175 p.
- Goffman Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Minuit, Paris, 1968, 447 p.
- Goldfinger Charles, *Travail et hors-travail : vers une société fluide*, Odile Jacob, Paris, 1998, 351 p.
- Habermas Jürgen, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Gallimard, Paris, 1997, 551 p.
- Habermas Jürgen, *L'espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1992, 324 p.
- Honneth Axel, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, La Découverte, Paris, 2006, 349 p.
- Honneth Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Editions du Cerf, Paris, 2002, 232 p.
- Joas Hans, *La créativité de l'agir*, Editions du Cerf, Paris, 1999, 306 p.
- Jonas, Hans, *Le Principe Responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Flammarion, Paris, 1998, 470 p.
- Kerlan Alain, *Philosophie pour l'Éducation : le compagnonnage philosophique en éducation et en formation*, ESF, Paris, 2003, 126 p.
- Klein Juan-Luis et Harrison Denis (dir.), *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2006, 484 p.
- Kouassi, Germain, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française - Le cas des écrivains ivoiriens*, Publibook, Paris, 2007, 516 p.
- Labbé Dominique, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, L'Harmattan, Paris, 1996, 163 p.
- Lacan Jean-François, Palmer Michael, Ruellan Denis, *Les journalistes : Stars, scribes et scribouillards*, Syros, Paris, 1994, 276 p.
- Lahire Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, Paris, 1998, 271 p.
- Lallement Michel, *Le travail : une sociologie contemporaine*, Gallimard, Paris, 2007, 676 p.
- Lamizet Bernard, *Politique et identité*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2002, 350 p.
- Lash Scott, *Sociology of postmodernism*, Routledge, Londres, 1990, 300 p.
- Le Bœuf Claude et Péliissier Nicolas, *Communiquer l'information scientifique : éthique du journalisme et stratégies des organisations*, L'Harmattan, Paris, 2003, 391 p.
- Le Bohec Jacques, *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, Paris, 2000, 395 p.
- Leteinturier Christine et Le Champion Rémy (dir.), *Médias, information et communication*, Ellipses, Paris, 2009, 463 p.
- Linhart Danièle et Malan Anne, *Fin de siècle, début de vie. Voyage au pays des 18-25 ans*, Syros-Alternatives, Paris, 1990, 190 p.

- Lipiansky Marc, *Identité et communication. L'expérience groupale*, PUF, Paris, 1992, 262 p.
- Marchetti Dominique et Ruellan Denis, *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, La Documentation Française, Paris, 2001, 165 p.
- Martin Laurent, *La presse écrite en France au XXe siècle*, Librairie générale française, Paris, 2005, 256 p.
- Martin Marc, *Médias et Journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, 494 p.
- Martuccelli Danilo, *Sociologies de la modernité. L'itinéraire du XXème siècle*, Gallimard, Paris, 1999, 709 p.
- Maruani Margaret et Reynaud Emmanuèle, *Sociologie de l'emploi*, La Découverte, Paris, 2001, 121 p.
- Mathieu Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004, 206 p.
- Mattelart Armand, *Histoire de la société de l'information*, La Découverte, Paris, 2001, 123 p.
- Mattelart Armand, *L'invention de la communication*, La Découverte, Paris, 1994, 375 p.
- Miège Bernard, *L'information-communication, objet de connaissance*, De Boeck, Bruxelles, 2004, 248 p.
- Miège Bernard, *Les industries du contenu face à l'ordre informationnel*, PUG, Grenoble, 2000, 120 p.
- Miège Bernard, *La société conquise par la communication. La communication entre l'industrie et l'espace public, Tome 2*, PUG, Grenoble, 1997, 213 p.
- Miège Bernard, *La société conquise par la communication. Logiques sociales, Tome 1*, PUG, Grenoble, 1996, 226 p.
- Moeglin Pierre (dir.), *L'industrialisation de la formation. État de la question*, Éditions du Centre national de documentation pédagogique, Paris, 1998, 270 p.
- Moirand Sophie, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, PUF, 2007, 179 p.
- Morin Edgar, Lefort Claude et Coudray Jean-Marc, *Mai 1968 : la brèche premières : réflexions sur les événements*, Fayard, Paris, 1968, 144 p.
- Mouriaux René, *Le syndicalisme en France*, PUF, Paris, 2009, 127 p.
- Neveu Erik, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, Paris, 2001, 122 p.
- Neveu Erik, *Une société de communication ?*, Montchrestien, Paris, 1994, 156 p.
- Olivesi Stéphane, *La communication selon Bourdieu : jeu social et enjeu de société*, L'Harmattan, Paris, 2010, 88 p.
- Olivesi Stéphane (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, PUG, Grenoble, 2006

- Olivesi Stéphane, *La communication au travail. Une critique des nouvelles formes de pouvoir dans les entreprises*, PUG, Grenoble, 2006, 198 p.
- Ozaki Muneto (dir.), *Négocier la flexibilité : le rôle des partenaires sociaux et de l'État*, Bureau International du Travail, Genève, 2000, 160 p.
- Pailliant Isabelle (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, Grenoble, 1995, 211 p.
- Palmer Michael, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne, 1863-1914*, Aubier, Paris, 1983, 350 p.
- Pélissier Nicolas et al. (dir.), *Information et nouvelles technologies en Méditerranée : Vingt ans de coopération en réseau*, L'Harmattan, Paris, 2010, 162 p.
- Pélissier Nicolas, *Journalisme : avis de recherche : vers la fin d'une exception scientifique française ?*, Bruylant, Bruxelles, 2008, 251 p.
- Piaget Jean, *La psychologie de l'intelligence*, Armand Colin, Paris, 1967, 192 p.
- Boudon Raymond et Bourricaud François, *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, Paris, 1994, 714 p.
- Revault d'Allonnes Myriam, *L'homme compassionnel*, Seuil, Paris, 2008, 102 p.
- Reynaud Jean-Daniel, *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Paris, 1997, 348 p.
- Reynaud Jean-Daniel, *Les syndicats en France*, Tome I, Seuil, Paris, 1975, 318 p.
- Ricœur Paul, *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990, 428 p.
- Rieffel Rémy et al., *Les Journalistes français en 1990 : radiographie une profession*, SJTI / La Documentation française, Paris, 1991, 140 p.
- Rieffel Rémy, *L'élite des journalistes : les hérauts de l'information*, PUF, Paris, 1984, 220 p.
- Rosanvallon Pierre, *La question syndicale : histoire et avenir d'une forme sociale*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, 268 p.
- Ruellan Denis, *Nous, journalistes : déontologie et identité*, PUG, Grenoble, 2011, 252 p.
- Ruellan Denis, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble 240 p.
- Ruellan Denis, *Les "pro" du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1997, 170 p.
- Schwoebel Jean, *La Presse, le Pouvoir et l'Argent*, Seuil, Paris, 1968, 287 p.
- Sellier François, *La confrontation sociale : 1936-1981*, PUF, Paris, 1984, 240 p.
- Sennett Richard, *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Albin Michel, Paris, 2000, 221 p.

- Sennett Richard, *The Culture of New Capitalism*, Yale University Press, New Haven, 2006, 214 p.
- Sewell William Hamilton, *Work and revolution in France: the language of labor from the Old Regime to 1848*, Cambridge University Press, London, 1980, 340 p.
- Sinding Richard, *Qu'est-ce qu'une crise ?*, PUF, Paris, 1981, 224 p.
- Sirinelli Jean-François, *Les vingt décisives : 1965-1985 : le passé proche de notre avenir*, Fayard, Paris, 2007, 323 p.
- Taché Alain, *L'adaptation : un concept sociologique systémique*, L'Harmattan, Paris, 2003, 361 p.
- Tailleur Jean-Pierre, *Bévues de presse. L'information aux yeux bandés*, Edition du Félin, Paris, 2002, 239 p.
- Thévenot Laurent, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006, 310 p.
- Thuot Jean-François, *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*, Editions Nota bene, Montréal, 1998, 211 p.
- Tilly Charles, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Fayard, Paris, 1986, 622 p.
- Touraine Alain, *Critique de la modernité*, Fayard, Paris, 1992, 462 p.
- Touraine Alain, *Production de la société*, Seuil, Paris, 1973, 542 p.
- Viala Alain, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Minuit, Paris, 1985, 317 p.
- Voyenne Bernard, *La presse dans la société contemporaine*, Armand Colin, Paris, 1962, 328 p.
- Wagner, P., *Liberté et discipline : les deux crises de la modernité*, Métailié, Paris, 1996, 325 p.
- Wieviorka Michel, *La différence*, Balland, Paris, 2001, 200 p.

Chapitre d'ouvrages

Abbott Andrew, « Écologies liées : à propos du système des professions » in Menger Pierre Michel (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2003, pp. 29-50.

Appay Béatrice, « Précarisation sociale et restructurations productives », in Appay Béatrice et Thébaud-Mony Annie (dir.), *Précarisation sociale, travail et santé*, Iresco, Paris, pp. 509-553.

Arrondel Luc et Masson André, « Le patrimoine et ses logiques d'accumulation », in Supiot, A. (dir.), *Tisser le lien social*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004, pp. 253-274.

Barrère Christian, « Le droit en longue période dans les sociétés marchandes », in Rasselet Gilles (dir.), *Dynamique et transformations du capitalisme*, L'Harmattan, Paris, 2007, pp. 199-225.

Baszanger Isabelle, « Les chantiers d'un interactionnisme américain », in Anselm Leonard Strauss, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, Textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger, I., L'Harmattan, Paris, 1992, pp. 11-63.

Belanger Laurent, « Nouvelles formes d'organisation du travail, nouveaux modes de gestion et leur incidence sur le statut de salarié », in Belanger Jacques et al. (dir.), *Le statut de salarié en milieu de travail*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 1985, pp. 171-203.

Bérout Sophie, Brugnot Thomas, Le Naour Gwenola, Porte Emmanuel, « L'action syndicale face à la pauvreté laborieuse, analyse des représentations et des dispositifs d'action sociale dans l'entreprise », in *Les Travaux de l'Observatoire nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, Paris, 2008, pp. 195-249

Bidault Francis et Jarillo Carlos J. « La confiance dans les transactions économiques », in Bidault Francis et al. (dir.), *Confiance, entreprise et société*, ESKA, Paris, 1995, pp. 109-123.

Bucher Rue et Strauss Anselme « La dynamique des professions », in Strauss Anselme, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, L'Harmattan, Paris, 1992, pp.67-86.

Camilleri Carmel, « Identités et changements sociaux. Points de vue d'ensemble », in Tap Pierre (dir.), *Identités collectives et changements sociaux*, Colloque International, Toulouse, Septembre 1979, Privat, Toulouse, 1986, pp. 321-342.

Cattaneo Nathalie et Hirata Helena, « Flexibilité », in Hirata Helena et al. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2000, pp. 82-87.

Charaudeau Patrick, « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Charaudeau Patrick (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris, 2009, pp.15-29.

Charaudeau Patrick, « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in Boix Christian (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007, pp. 13-36.

Charaudeau Patrick, « Un modèle socio-communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégies d'individuation » in *Médias et Culture. Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ?*, L'Harmattan, Paris, 2006, pp. 15-40.

Dejours Christophe, « Nouveau regard sur la souffrance humaine dans les organisations », in Chanlat Jean-François (dir.), *L'individu dans les organisations : les dimensions oubliées*, ESKA/Presses universitaires de Laval, Québec, 1990, pp. 687-708.

Delporte Christian, « Les transformations de presse écrite sous l'ère Pompidou » in Griset Pascal (dir.), *Georges Pompidou et la modernité : les tensions de l'innovation, 1962-1974*, P.I.E., Peter Lang, Bruxelles, 2006, pp. 149-158.

Demorgon Jacques et Carpentier Nelly, « La recherche interculturelle : l'intérité humaine cachée, in Carignan Nicole, Carr, Paul R., Theese Gina, *Les faces cachées de l'interculturel : De la rencontre des porteurs de cultures*, L'Harmattan, Paris, 2010, pp. 33-54.

Dubar Claude, « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif » in Menger Pierre-Michel (dir.), *Les professions et leurs sociologies Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2003, pp. 51-61.

Dubet François, « Le travail et ses sociologies », in Pouchet Amélie (dir.), *Sociologies du travail : 40 ans après*, Elsevier, Paris, 2001, pp. 17-34.

Ducrot Oswald, « Illocutoire et performatif » in Ducrot Oswald, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris, 1991, pp. 279-305.

Frau-Meigs Divina, « Communauté », in *La « société de l'information » : glossaire critique*, Commission Nationale Française pour l'Unesco, La Documentation Française, Paris, 2005, pp. 43-45.

George Éric, « Quand les médias peuvent contribuer à renforcer les liens entre communautés et la mobilité », in Augey Dominique et al. (dir.), *Entre communautés et mobilité : une approche interdisciplinaire des médias*, Presses des mines, Paris, 2011, pp. 21-42.

Groux Guy et Mouriaux René « Syndicalisme sans syndiqués », in Perrineau Pascal, *L'engagement politique : déclin ou mutation ?*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1994, pp. 67-86.

Guédon Marie-Chantal, « L'insertion professionnelle des jeunes : Regards sur la possibilité d'une utilisation créatrice de la précarité d'emploi », in Fournier Geneviève et Monette Marcel (dir.), *L'insertion socioprofessionnelle : un jeu de stratégie ou un jeu de hasard ?*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2000, pp. 77-90.

- Jobert Bruno, « Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche. », in Faure Alain, Pollet Gilles et Warin Philippe (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan, Paris, 1995, pp. 13-24.
- Jodelet Denise, « Formes et figures de l'altérité », in Sanchez-Mazas Magarita et Licata Laurent (dir.), *L'Autre : Regards psychosociaux*, PUG, Grenoble, 2005, pp. 23-47
- Karpik Lucien, « Les fondements symboliques de la confiance », in Mangematin Vincent et Thuderoz Christian, *Des mondes de confiance. Un concept à l'épreuve de la réalité sociale*, CNRS Éditions, Paris, 2003, pp. 7-11.
- Lagneaux Éric, Levêque Sandrine, « Les journalistes dans la tourmente », In Damamme Dominique, Gobille, Matonti Frédérique et Pudal Bernard (dir.), *Mai-juin 68*, Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, Paris, 2008, pp. 357-369.
- Larouche Jean-Marc, Legault Georges., « L'identité professionnelle : construction identitaire et crise d'identité », in Legault Georges (dir.), *Crise d'identité professionnelle et professionnisme*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2003, pp. 1-24.
- Legavre Jean-Baptiste, « Des travailleurs de l'ombre. Le poids des pigistes encartés dans l'univers de la communication », in Kaciaf Nicolas, Legavre Jean-Baptiste (dir.), *Communication interne et changement*, L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 97-119.
- Lenoble Jacques, « Droit et communication : Jürgen Habermas », in Bouretz Pierre (dir.), *La force du droit : panorama des débats contemporains*, Esprit, Paris, 1991, pp. pp. 163-190.
- Mesny, A., « Temps, théorie de la structuration et changement », in Audet Michel et Bouchiki Hamid (dir.), *Structuration du social et modernité avancée : autour des travaux d'Anthony Giddens*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1993, pp. 197-201.
- Miège Bernard, « Postface à la 2e édition », in Huet et al., *Capitalisme et industries culturelles*, PUG, Grenoble, 1984, pp. 199-214.
- Pélissier Nicolas, « L'intermittence, un nouveau paradigme pour le journalisme. Convergences et divergences entre deux activités sociales en interaction croissante », in Pélissier Nicolas et Lacroix Céline, *Les Intermittents du spectacle : De la culture aux médias*, L'Harmattan, Paris, 2008, pp. 145-173.
- Pélissier Nicolas, « La surexposition aux paradoxes pragmatiques : force ou faiblesse de la profession journalistique », Le Bœuf Claude (dir.), *Rencontre de Paul Watzlawick*, L'Harmattan, Paris, 1999, pp. 181-206.
- Pillon Thierry, Vatin François, « La question salariale : actualité d'un vieux problème », in Vatin, François (dir.), *Le salariat. Théorie, histoire et formes*, La Dispute, Paris, 2007, pp. 29-48.
- Pradié Christian, « Histoire économique de la presse française », in Lamizet Bernard et Ahmed Silem (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Ellipses, Paris, 1997, pp. 438-441.

Roth Catherine, « La construction européenne, un champ commun d'investigation pour les études culturelles et les sciences de l'information et de la communication », in Albertini Françoise et Pélissier Nicolas (dir.), *Les Sciences de l'Information et de la Communication à la rencontre des Cultural Studies*, L'Harmattan, Paris, 2009, pp. 280-252.

Ricaud Pascal, « Vers de nouvelles situations délibératives via internet : espaces publics partiels ou micro-espaces publics ? », in Roy Jean-Philippe et al. (dir.), *La situation délibérative dans le débat public*, Vol. 2, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », Presse Universitaires François Rabelais, pp. 87-105.

Ruellan Denis, « L'invention de la carte de presse ou la fermeture de la frontière journalistique (1936 1940) » in L'identité professionnelle des journalistes, Alphacom – CUEJ, Strasbourg. Denis Ruellan, 1995, pp.13-38.

Saminadayar-Perrin Corinne, « Presse, rhétorique, éloquence : confrontations et reconfigurations (1830-1870) », in Vaillant Alain et Thérenty Marié-Ève (dir.), *Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIXe siècle*, Éditions du Nouveau monde, Paris, 2005, pp. 393-415.

Tétu Jean-François, « Éthique journalistique et identité professionnelle. Le syndicat national des journalistes de 1918 à 1936 », pp. 195-204, In Dragàn I. (dir.), *Nouvelles technologies et redéfinition des territoires de la communication*, Bucarest, Tritonic, 2002, Disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/> , consulté le 14 avril 2010.

Toboada-Leonetti Isabel, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », in Camilleri Carmel et al., *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, 1990, pp. 43-83.

Vassal Franck, « Malaise dans les organisations : Souffrance au travail et individualismes modernes », in Raveleau Benoît (dir.), *L'individu au travail : antagonismes d'une transformation sociale*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 27-58.

Articles scientifiques

Abdelnour Sarah et al., « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, Vol.2, n° 74, 2009, pp. 73-95.

Adorno Théodore W., L'industrie culturelle, *Communications*, Vol.3, n°, 1964. pp. 12-18.

Amann Bruno, Allouche José, « La confiance, une explication des performances des entreprises familiales », *Économie et Société*, n°8-9, 1998, pp.129-154.

- Anspach Renée, "From stigma to identity politics: political activism among the physically disabled and former mental patients", *Social Science and Medicine*, 13A, 1979, pp. 765-774.
- Arènes Jacques, « Tous victimes ? », *Études*, Tome 403, Vol. 7, 2005 pp. 43-52.
- Assayag Jackie, « Prendre le XXe siècle à la gorge », *L'Homme*, n° 177-178, 2006, pp. 467-486.
- Aubert Aurélie, « Le participatif perçu par les professionnels du journalisme : état des lieux », *Les Cahiers du journalisme*, n°22-23, 2011, pp. 42-55.
- Badillo Patrick-Yves, « De la parfaite adéquation du journalisme à la "société de l'information" », *Les Enjeux*, 2005, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Badillo/index.php, consulté le 10 octobre 2011.
- Balbastre Gilles, « Une information précaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°131-132, mars 2000, pp. 76-85.
- Balle Francis, « Les grands quotidiens français sont-ils dépolitisés ? », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 23e année, n° 2, 1968, pp. 296-334.
- Balmand Pascal. « L'anti-intellectualisme dans la culture politique française », *Vingtième Siècle*, n°36, octobre-décembre, 1992. pp. 31-42.
- Barbier Jean-Claude, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, Vol.2, n°46, 2005, pp. 351-371.
- Martuccelli Danilo et Barrère Anne, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.1, n° 118, 2005, pp. 55-79.
- Bastin Gilles, « La presse au miroir du capitalisme moderne. Un projet d'enquête de Max Weber sur les journaux et le journalisme », *Réseaux*, n°109, 2001, pp. 172-208.
- Baudouin Patricia, « Balzac directeur de la Chronique de Paris. L'indépendance problématique du journal des "intelligentiels". », *L'Année balzacienne*, 2006, n° 7, pp. 237-256.
- Ben Saad-Dusseaut, Fatma, « La reconnaissance médiatique des victimes, COMMposite, Vol. 14, n°1, pp. 27-55, 2011, URL : <http://commposite.org/index.php/revue/article/viewFile/164/137>, consulté le 8 juin 2012.
- Benrahhal Serghini Zineb et Matuszak Céline, « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication*, n°32, 2009, URL : <http://edc.revues.org/index868.html>, consulté le 14 juillet 2012.
- Bensa Alban, « Images et usages du temps », *Terrain*, n° 29, septembre 1997, URL : <http://terrain.revues.org/3190>, consulté le 3 juillet 2012.
- Bernard Claire et Mouriaux René « Presse et syndicalisme », *Mots*, Vol.14, n°1, 1987, pp. 7-19.
- Bernier Marc-François, « L'idéal journalistique : comment des prescripteurs définissent le « bon » message journalistique », *Les Cahiers du Journalisme*, n°16, Automne 2006, pp. 8-45.
- Bernstein Edward et Wallerstein Nina, "Empowerment education: Freire's idea adapted to health education", *Health Education Quarterly*, Vol. 4, n°15, 1988, pp. 379-394.

- Bessin Marc et Roulleau-Berger Laurence, « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? », *L'Homme et la société*, n°143-144, 2002, pp. 3-11.
- Biétry Franck, « Les syndicats à l'heure des réseaux », *Revue française de gestion*, Vol.4, n°157, 2005, pp. 79-102.
- Boltanski Luc, « L'université, les entreprises et la multiplication des salariés bourgeois (1960-1975) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 34, septembre 1980, pp. 17-44
- Boltanski Luc, « Les systèmes de représentation d'un groupe social : les "cadres" », *Revue française de sociologie*, Vol. 4, n°20, 1979, pp. 631-667.
- Boltanski Luc, Chiapello Eve, « Inégaux face à la mobilité », *Projet*, n° 271, 2002, pp. 97-105.
- Boltanski Luc et al, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.51, n°51, mars 1984. pp. 3-40.
- Bouffartigue Paul, « Enquête sur trois secteurs : La Poste, sous-traitance pétrochimique et restauration rapide. Le syndicalisme face aux différentes formes de la flexibilité », Document d'études, Dares, n°143, août 2008, accessible à l'adresse : http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DE143_LEST.pdf, consulté le 2 juillet 2012.
- Bouffartigue Paul, « Précarités professionnelles et action collective », *Travail et Emploi*, n°116, Octobre-décembre, 2008, pp. 33-43.
- Boulin Jean-Yves, Cette Gilbert et Taddéi Dominique, « Le temps de travail : une mutation majeure », *Futuribles*, n°165, Mai-juin 1992, pp. 7-18.
- Boumaza Magali et Pierru Emmanuel, « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007, pp. 7-25.
- Bourdieu Pierre, « Journalisme et éthique », *Les Cahiers du journalisme*, n°1, 1996, pp. 10-18.
- Bourdieu Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 89, septembre 1991, pp. 3-46
- Bourdieu Pierre, « La force du droit », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 64, n°64, 1986, pp. 3-19
- Bourdieu Pierre, « Espace social et genèse des "classes". », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 52-53, n°1, juin 1984, pp. 3-14.
- Bourdieu Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43, n°1, 1982. pp. 58-63.
- Bourdieu Pierre, « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 36, n°36-37, 1981, pp. 3-24.
- Bourdieu Pierre, « Décrire et prescrire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 38, n°1, mai 1981, pp. 69-73.
- Bourdieu Pierre, « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, n°1, novembre 1980, pp. 63-72.

- Bourdieu Pierre, « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Vol.32, n° 3, 1977, pp. 405-411
- Bourdieu Pierre et Boltanski Luc, « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 1, n°4, juillet 1975, pp. 2-32.
- Bourdieu Pierre et Boltanski Luc, « Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.1, n°2, mars 1975, pp. 95-107.
- Bourdon Jérôme, « Une identité professionnelle à éclipses », *Politix*, Vol. 5, n°19, 1992, pp. 56-66.
- Bourhis Anne et Wils Thierry, « L'éclatement de l'emploi traditionnel. Les défis posés par la diversité des emplois typiques et atypiques », *Relations industrielles*, vol. 56, n° 1, 2001, pp. 66-91.
- Bresson Maryse, « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales « d'entre-deux » », *SociologieS*, avril 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/3421>, consulté le 18 mars 2012.
- Brun-Rovet Jeanine, « Le pouvoir est-il là ? La presse écrite et l'histoire récente des États-Unis », *Le Débat*, n°23, 1983, pp. 116-128.
- Cabedoche Bertrand, « Enjeux contemporains de la recherche et des formations en journalisme, à partir des "révolutions arabes" », *Communication and development. Recherches scientifiques et tendances en sciences humaines et sociales*, n° 4, 2012, Université libanaise de Beyrouth (Liban), pp. 120-153.
- Cabedoche Bertrand « Introduire la diversité socio-ethnique dans la formation au journalisme en France ? », *Revista Româna de Jurnalism si Comunicare*, Bucarest, anul IV, nr 4, 2009, serie Noua, pp. 5-20.
- Cambron Micheline et Lüsebrink Hans-Jürgen,, « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », *Études françaises*, vol. 36, n° 3, 2000, pp. 127-145.
- Campaignolle-Catel Hélène, « Le journalisme de Maupassant et Mallarmé : discours et pratiques (1880-1890) », *Le Temps des médias*, n°14, 2010, pp. 28-45.
- Carayol Valérie, « Principe de contrôle, communication et temporalités organisationnelles », *Études de communication*, n° 28, 2005, URL : <http://edc.revues.org/index276.html>, consulté le 28 décembre 2011.
- Cardon Dominique et Delaunay-Teterel Hélène, « La production de soi comme technique relationnelle », *Réseaux*, n° 138, 2006, pp. 15-71.
- Castel Robert et Marie Raynal, « Entretien avec Robert Castel », *Revue Diversité*, CNDP, n°158, Septembre 2009, pp. 7-12.
- Cazeneuve Jean, « La fabrication de l'opinion », *Les Cahiers de la publicité*, n°1, 1962, pp. 33-58.

Champagne Patrick, « Le journalisme à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 131, n°131-132, mars 2000, pp. 3-7.

Champagne Patrick, « Le médiateur entre deux Monde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 131, n° 131-132, mars 2000, pp. 8-29.

Champagne Patrick, « La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, n°17-18, 1995, pp. 215-229.

Champagne Patrick, « La construction médiatique des "malaises sociaux" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 90, n°90, 1991, pp. 64-76.

Chantraine Gilles, « Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l' "inutile au monde" contemporain », *Déviance et Société*, Vol. 27, n° 4, 2003, pp. 363-387.

Charaudeau Patrick, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours*, Vol.1, 2008 : URL : <http://aad.revues.org/193>, Consulté le 29 février 2012.

Charaudeau Patrick, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n°22, 2006, URL : <http://semen.revues.org/2793>, Consulté le 26 février 2012.

Charaudeau Patrick, « Ce que communiquer veut dire », *Revue des Sciences humaines*, n°51, 1995, Site de Patrick Charaudeau, URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>, consulté le 20 novembre 2011.

Charaudeau Patrick, « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages*, Vol.29, n° 117, 1995, pp. 96-111.

Charle Christophe, « L'expansion et la crise de la production littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 1, n°4, juillet 1975. pp. 44-65.

Charon Jean-Marie, « Stratégies pluri-médias des groupes de presse », *Les Cahiers du journalisme*, n°20, Automne 2009, pp. 54-84.

Charon Jean-Marie et Mercier Arnaud, « Pour en finir avec le pouvoir des journalistes », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 23-34.

Charon Jean-Marie, « Ethique des journalistes au XXe siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public », *Le Temps des médias*, n°1, automne 2003, pp. 200-210.

Charon Jean-Marie, « La presse magazine. Un média à part entière ? », *Réseaux*, n° 105, 2001, pp. 53-78.

Charon Jean-Marie, « Journalisme, le défi de l'autorégulation », *Réseaux*, Vol.18, n°100, 2000, pp. 385-401.

Charron Jean et de Bonville Jean « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition », *Communication*, vol. 17, n° 2, 1997, pp. 70-74.

Chatriot Alain, « La lutte contre le « chômage intellectuel » : l'action de la Confédération des Travailleurs Intellectuels (CTI) face à la crise des années trente », *Le Mouvement Social*, n°214, 2006, pp. 77-91.

- Chazel François, « Pouvoir, structure et domination. », *Revue française de sociologie*, Vol. 24, n°3. 1983, pp. 369-393.
- Chervet Bernard, « La sublimation, un don d'illusion », *Revue française de psychanalyse*, Vol. 69, n°5, 2005, pp. 1555-1563.
- Choplin Hugues et al., « Communauté ou réseau ? A partir de l'étude d'un collectif professionnel », *Communication et langages*, n°144, 2005, pp. 13-23.
- Clark Priscilla P., « Stratégies d'auteur au XIXe siècle. », *Romantisme*, n°17-18, 1977, pp. 92-102.
- Coman Mihaï, « L'évènement rituel : médias et cérémonies politiques : La place de l'Université à Bucarest en décembre 1990 », *Réseaux*, n°76, 1996, pp. 11-29.
- Concialdi Pierre, « L'extension de la pauvreté laborieuse », *Projet*, n° 280, 2004, pp. 63-67.
- Corcuff Philippe, « Le catégoriel, le professionnel et la classe. Usages contemporains de formes historiques », *Genèses*, Vol.3, n°1, 1991, pp. 55-72.
- Cornu Daniel, « La déontologie entre l'évolution des pratiques, la sédimentation des idées reçues et la permanence des valeurs. Journalisme et objectifs commerciaux », Disponible sur le site de l'université de Neuchâtel : www.unine.ch/journalisme/questions, 2001, consulté le 11 octobre 2011.
- Coste Florent, Costey Paul et Tangy Lucie, « Consentir : domination, consentement et déni », *Tracés*, n°14, 2008, URL : <http://traces.revues.org/365>, consulté le 24 juillet 2012.
- Courbon Bruno, « À propos d'un constituant lexical de la modernité : aspects sémantiques du mot crise », *Ela*, Vol. 1, n° 157, 2010, pp. 49-74.
- Croissant Valérie, Touboul Annelise, « Introduction : Journalistes et citoyens : qui parle ? », *Communication & langages*, n° 165, Septembre 2010, pp. 15-18.
- De Peretti Gaël, « Précaire : une catégorie instable et fragile », *Empan*, Vol. 4, n° 60, 2005, pp. 14-23.
- Delforce Bernard, « La responsabilité sociale des journalistes : donner du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n°2, 1996, pp.16-34.
- Deloit Daniel, « L'école idéale et la réalité du métier... », *MédiaMorphoses*, n° 24, 2008, p. 57-60.
- Delporte Christian, « Les journalistes dans l'entre-deux-guerres, une identité en crise », *Revue Vingtième Siècle*, Vol. 47, n° 1, 1995, pp. 158-175.
- Demers François, « Déstructuration et restructuration du journalisme », *tic&société*, Vol. 1, n°1, 2007, URL : <http://ticetsociete.revues.org/298>, Consulté le 21 février 2012.
- Demers François, « La communication publique, un concept pour repositionner le journalisme contemporain », *Les Cahiers du journalisme*, n°18, Printemps 2008, pp. 208-232.
- Derville Grégory, « Le journalisme et ses contraintes », *Les Cahiers du journalisme*, n°6, Octobre 1999, pp.152-178.

- Deviillard Valérie, « L'évolution des salaires des journalistes professionnels (1975-2000) », *Le Temps des médias*, Vol.1, n° 6, 2006, pp. 87-100.
- Diaz José-Luis, « Les sociabilités littéraires autour de 1830 : le rôle de la presse et de la littérature panoramique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 110, n°3, 2010, pp. 521-546.
- Dollé Nathalie, « "Saga-cités": une responsabilité sociale assumée », *Les Cahiers du journalisme*, n°2, Décembre 1996, pp. 82-89.
- Donnat Oliver, « Pratiques culturelles et usages d'internet », *Culture Etudes*, Novembre 2007, URL : <http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/pratiquesinternet.pdf>, consulté le 26 avril 2012.
- Dupuy Jean-Pierre, « Vers l'unité des sciences sociales autour de l'individualisme méthodologique complexe », *Revue du MAUSS*, Vol. 2, n°24, 2004, pp. 310-328.
- Duran Patrice, « Piloter l'action publique, avec ou sans le droit ? », *Politiques et management public*, vol.11, n° 4, 1993, pp. 1-45.
- Durand Pascal, « Soma ou novlangue ? A propos des nouveaux mots du pouvoir », *Quaderni*, n° 76, 2011, pp. 91-100
- Durand Pascal, « Crise de presse : le journalisme au péril du « reportage » (1870-1890), *Quaderni*, n°24, 1994, pp.123-152.
- Eckert Henri, « Précarité » dites-vous ? », *SociologieS*, 2010, URL : <http://sociologies.revues.org/index3285.html>, consulté le 08 septembre 2011.
- Eli Gatien et Foscolo Elisabeth, « L'instrumentalisation de l'espace », *EchoGéo*, n°1, 2007, URL : <http://echogeo.revues.org/992>, consulté le 12 juillet 2012.
- Estienne Yannick et Vandamme Emmanuel, « (In)culture numérique : l'école du journalisme de demain », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, Automne 2010, pp. 156-175.
- Eveno Patrick, « Conjuguer propriétés des médias, logique commerciale et journalisme », *Médiamorphoses*, n°24, 2008, pp.74-78
- Feyel Gilles, « Presse et publicité en France (XVIIIe et XIXe siècles) », *Revue historique*, Vol. 4, n° 628, 2003, pp. 837-868.
- Ficet Joël, « Regard sur la naissance d'un militantisme identitaire : syndicalisme judiciaire, identités professionnelles et rapport au politique dans la magistrature française », *Droit et société*, Vol. 3, n°73, 2009, pp. 703-723.
- Fichez Elisabeth, « La problématique de l'industrialisation de la formation », article mis en ligne le 17 mars 2008, accessible sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/47/73/PDF/fiche_industrialisation_FICHEZ.pdf, consulté le 12 novembre 2011.
- Fichez Elisabeth, « L'industrialisation de la formation », *Terminal*, n° 83, 2000, URL : http://www.revue-terminal.org/www/no_speciaux/83/Fichez.html, consulté le 12 novembre 2011.

Floris Bernard, Ledun, Marin, « Le marketing, technologie politique et forme symbolique du contrôle social », *Études de communication*, n°28, 2005, URL : <http://edc.revues.org/>, consulté le 12 juin 2011.

Floris Bernard, « La gestion symbolique, entre ingénierie et manipulation », *Sciences de la société*, n°50-51, 2000, pp. 173-196.

Fohlen Claude, « Bourgeoisie française, liberté économique et intervention de l'Etat. », *Revue économique*, Vol.7, n°3, 1956, pp. 414-428

Fraysse Bernard, « La saisie des représentations pour comprendre la construction des identités », *Revue des sciences de l'éducation*, Vol.26, n°3, 2000, pp. 651-676.

Freitag Michel, « Pour une approche théorique de la postmodernité comprise comme mutation de la société », *Société*, n° 18-19, 1998, pp. 1-62

Fromeut Jacques, « Docteurs : précarité, mode d'emploi », *La Recherche*, n°298, 1997, pp. 105-108.

Galibert Olivier, « Vendre, donner, discuter : Une approche communicationnelle des communautés virtuelles sur Internet », *Les Enjeux*, Mars 2005, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2004/Galibert/index.php, consulté le 12 mars 2012.

Gandin Jérémie, Savary Pierre et Vanmerris Corinne, « Le numérique redessine les contours de la profession », *Les Cahiers du journalisme*, n°21, Automne 2010, pp. 192-203.

Gauthier Madeleine, « La précarité au Québec : un concept parmi d'autres pour parler des jeunes », *SociologieS*, 2011, URL : <http://sociologies.revues.org/index3443.html>, Consulté le 23 octobre 2011

Georgi Franck, « Jeux d'ombres », *Vingtième Siècle*, Vol.2, n° 98, 2008, pp. 29-41.

Germe Jean-François, « Instabilité, précarité et transformation de l'emploi », *Critique de l'économie politique*, n°15-16, 1981, pp. 53-91.

Glaymann Dominique et Grima François, « Faire face à un déclassement social : le cas des jeunes diplômés précaires prisonniers des stages », *Management & Avenir*, 2010, n° 36, pp. 206-225.

Godbout Jacques, « L'engagement : une fidélité », *Sociologie du Travail*, vol. 42, n° 2, 2000, pp. 289-300.

Granjon Fabien, « De quelques pathologies sociales de l'individualité numérique » Exposition de soi et autoréification sur les sites de réseaux sociaux », *Réseaux*, Vol. 3, n° 167, 2011, pp. 75-103.

Groux Guy, « les syndicats, la loi, le contrat et l'histoire », *Projet*, n°315, 2010, pp. 26-33.

Grozelier Anne-Marie, « Les syndicats difficilement en phase avec les transformations du travail », *Mouvements*, n°43, 2006, pp. 15-22.

Guglielmi Jean-Louis, « Les salaires et l'unité des revendications syndicales », *Revue économique*, Vol.8, n°5, 1957, pp. 858-871.

- Haddon Leslie et Silverstone Roger « Le télétravail et révolution des relations entre le domicile et le travail », *Réseaux*, Vol.14, n°79, 1996, pp. 57-71.
- Hamilton David L. et Rose Terrence L., "Illusory correlation and the maintenance of stereotypic beliefs", *Journal of Personality and social psychology*, n°39, pp. 832-845.
- Hélandot Valentine, « Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ? », *Empan*, Vol. 4, no 60, 2005, pp. 30-37.
- Heller Thomas, « Reconnaissance et gouvernement des salariés. Au-delà du mépris », *Questions de communication*, n°15, 2009, pp. 93-107.
- Henry Jacqueline, « La fidélité, cet éternel questionnement : critique de la morale de la traduction », *Meta*, vol. 40, n° 3, 1995, pp. 367-371.
- Hersant Jeanne, « Communauté/groupe ethnique. Des impératifs de sécurité nationale aux pratiques sociales délimitant les frontières du groupe », *Labyrinthe*, n°21, 2005, pp. 95-102.
- Hervouet Loïc, Lemieux Cyril et Ruellan Denis, « Former pour un nouveau métier », *Projet*, Vol.1, n° 290, 2006, pp. 77-84.
- Hillier Jean, Moulaert Franck et Nussbaumer Jacques, « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, Economie et Sociétés*, Vol.6, n°2, 2004, pp. 129-152.
- Honneth Axel, « Invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Réseaux*, n° 129-130, 2005, pp. 39-57.
- Jamet Michel, « Le sport contemporain. Entre l'égalité sociale et l'égalité des chances », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2002, Vol.2, n° 113, pp. 233-260.
- Jeanneney Jean-Noël, « Sur la vénalité du journalisme financier entre les deux guerres », *Revue française de science politique*, n°4, 1975. pp. 717-739.
- Jobert Bruno, « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques », *Revue française de science politique*, Vol.42, n°2, 1992, pp. 219-234.
- Karpik Lucien, « Le désintéressement », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, N°3, 1989, pp. 733-751.
- Kiyindou Alain, « Introduction : Réduire la fracture numérique, une question de justice sociale ?, *Les Cahiers du numérique*, Vol. 5, n°1, 2009, pp. 11-17.
- Koren Roselyne, « Pour une éthique du discours : prise de position et rationalité axiologique », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°1, 2008, URL : <http://aad.revues.org/index263.html>, consulté le 15 janvier 2011.
- Koren Roselyne, « L'argumentaire de l'Un dans le regard de l'Autre : le jeu des dénominations », *Mots*, mars 1997, n°50, pp. 99-117.
- Kuty Olgierd, « Une matrice conceptuelle de la négociation », *Négociations*, Vol.1, n°1, 2004, pp. 45-62.

- Lafarge Géraud et Marchetti Dominique, « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.4, n° 189, 2011, pp. 72-99.
- Lafarge Géraud, « La double construction de la sociologie de l'exclusion », *Regards Sociologiques*, 2002, accessible sur www.regards-sociologiques.com, consulté le 18 juillet 2011.
- Lagneau Gérard et Basse Marie-Thérèse, « Deux ans de réflexion ou chronique de la mal-aimée », *Communications*, Vol.17, n°17, 1971, pp. 131-140.
- Largier Alexandre, « "Le télétravail" : Trois projets pour un même objet », *Réseaux*, Vol.2, n°106, 2001, pp. 201-229.
- Lautier Bruno, « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Tiers-Monde*, Vol.43, n°169, 2002, pp. 137-165
- Laville Camille, « Journalisme : former au changement. Comment les formations se saisissent des transformations du journalisme ? », *Médiamorphoses*, n° 24, 2008, pp. 92-96.
- Lazzeri Christian et Caille Alain, « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *Revue du MAUSS*, n°23, 2004, pp. 88-115.
- Le Cam Florence, « États-Unis : les weblogs d'actualité ravivent la question de l'identité journalistique », *Réseaux*, n°138, 2006, pp. 139-158.
- Le Champion Rémy, « Les représentations collectives des formations initiales en journalisme et leur efficacité en question », *Les Cahiers du Journalisme*, n°21, Automne 2010, pp. 86-110.
- Le Goff Jean-Pierre, « Naissance et développement de la démocratie post-totalitaire », *Revue du MAUSS*, Vol.1, n°25, 2005, pp. 55-64.
- Le Goff Jean-Pierre, « La modernisation manquée », *Le Débat*, Vol.3, n° 110, 2000, pp. 232-237.
- Legois Jean-Philippe, « Mai 68 : grand soir d'un syndicalisme révolutionnaire étudiant ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74. 2004, pp. 74-78.
- Lemieux Cyril, « Autorités plurielles : le cas des journalistes », *Esprit*, n°3-4, mars-avril 2005, pp. 101-114.
- Lemieux Cyril, « Les formats de l'égalitarisme. Transformations et limites de la figure du journalisme-justicier dans la France contemporaine », *Quaderni*, n° 45, automne 2001, pp. 53-66.
- Lemieux Cyril, « Les journalistes, une morale d'exception ? », *Politix*, n°19, 1992, pp. 7-30.
- Lenoir Rémi, « Contrôle (du) social », *Informations sociales*, Vol. 6, n°126, 2005, pp. 6-15.
- Leteinturier Christine, Devillard Valérie et Laville Camille, « La production journalistique et son environnement : le cas de l'information générale et politique, entre 1990 et 2010 », *Le Temps des médias*, n°14, 2010, pp. 273-290.

Levêque Sandrine, « Crise sociale et crise journalistique. Traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique », *Réseaux*, vol. 17, n°98, 1999, pp. 87-117.

Linhart Danièle, « Les conditions paradoxales de la résistance au travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°7, 2009, pp. 71-83.

Linhart Danièle et Linhart Robert, « Les ambiguïtés de la modernisation. Le cas du juste-à-temps », *Réseaux*, Vol. 13, n°69, 1995, pp. 45-69.

Lipani-Vaissade Marie-Christine, « Journalisme : les formations en alternance, une chance pour la profession », *Les Cahiers du journalisme*, n° 21, Automne 2010, pp. 58-72.

Maggi Bruno, « Critique de la notion de flexibilité », *Revue française de gestion*, Vol. 3, n°162, 2006, pp. 35-49.

Maistre Gilbert, « Aperçu socio-économique de la presse quotidienne québécoise », *Recherches sociographiques*, Vol. 12, n° 1, 1971, Accessible sur : <http://www.erudit.org/revue/rs/1971/v12/n1/055517ar.pdf>, consulté le 26 février 2011.

Marchand Olivier, « Saliariat et non-saliariat dans une perspective historique », *Économie et statistique*, Vol. 319, n°319-320, Décembre 1998, pp. 3-11

Marchetti Dominique, « Les ajustements du marché scolaire au marché du travail journalistique », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 81-89.

Marchetti Dominique, « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, Vol. 1. n° 111, 2002, pp. 22-55.

Marchetti Dominique, « Sociologie de la production de l'information. Retour sur quelques expériences de recherche », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°1, 2002, pp. 17-32.

Marchetti Dominique et Baisnée Olivier, « L'économie de l'information en continu. A propos des conditions de production dans les chaînes d'information en général et à Euronews en particulier », *Réseaux*, n°114, 2002, pp. 181-214.

Maris Bernard, « Présentation : La légitimation du discours économique », *Sciences de la société*, n°55, février 2002, pp. 3-7.

Marpsat Maryse « Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile », Institut National d'Etudes démographiques (INED), Documents de travail, n°79, 1999, URL : http://www.ined.fr/fr/publications/documents_travail/bdd/publication/1082/, consulté le 26 juin 2012.

Martin Laurent, « La « nouvelle presse » en France dans les années 1970 ou la réussite par l'échec », *Vingtième Siècle*, Vol.2, n° 98, 2008, pp. 57-69.

Martin Marc, « Retour sur " l'abominable vénalité de la presse française " », *Le Temps des Médias*, n° 6, 2006, pp. 22-33.

- Martin Marc, « Brouillard sur la diffusion de la presse française durant l'entre-deux-guerres », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 58, 2000, pp. 54-56.
- Martin Marc, « "La grande famille" : l'Association des journalistes parisiens », *Revue Historique*, tome CCLXXV, 1986, pp. 129-157.
- Martuccelli Danilo et Lits, G., « Sociologie, Individus, Epreuves. Entretien avec Danilo Martuccelli », *Émulations*, n°5, 2010. URL : <http://www.revue-emulations.net/articles/Emulations-InterviewDaniloMartuccelli.pdf>, consulté le 18 mars 2012.
- Martuccelli Danilo, « Une cartographie de la modernité », *Controverses*, n°3, octobre 2006, pp. 152-173.
- Martuccelli Danilo et Barrère Anne, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 118, 2005, pp. 55-79.
- Martuccelli Danilo, « Figures de la domination », *Revue française de sociologie*, 2004, Vol. 45, n°3, pp. 469-497.
- Martuccelli Danilo, « Cornelius Castoriadis : promesses et problèmes de la création », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 2, n° 113, 2002, pp. 285-305.
- Masuy Christine, « De l'objectivisme au conformisme. Sagesse et hasards d'un journalisme subjectif et honnête », *Médiaspouvoirs*, n°45, 1997, pp. 81-100.
- Mathien Michel, « "Tous journalistes"! Les professionnels de l'information face à un mythe des nouvelles technologies », Verso e Reverso, XXIX, (55):2-10, Janvier-avril 2010, accessible à l'adresse : <http://www.unisinos.br/revistas/index.php/versoereverso>, consulté le 23 mars 2010.
- Mathien Michel, « Segmentation des médias et fractalisation du système social. Les journalistes sans la République ? », *Communication et langages*, Vol. 134, n°134, 2002, pp. 4-21.
- Mattelart Armand, « La communication et la promesse de rédemption », *Quaderni*, n° 40, Hiver 1999-2000, pp. 69-78.
- Melkevik Bjarne, « Le modèle communicationnel en science juridique : Habermas et le droit », *Les Cahiers de droit*, Vol. 31, n° 3, 1990, pp. 901-915.
- Menger Pierre-Michel, « Égalités et inégalités dans l'activité créatrice. Durkheim, Marx et Rawls devant l'individualisme artistique », *Revue européenne des sciences sociales*, XLII-129, 2004, pp. 225-235.
- Mercier Arnaud, « L'institutionnalisation de la profession de journaliste », *Hermès*, n°13-14, juillet 1994, pp. 219-235.
- Merlant Philippe et Chatel Luc, « Les raisons d'un divorce », *Revue Quart Monde*, n°213, 2010, URL : <http://www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=4673>, consulté le 12 mars 2012.
- Merle Marcel, « Le système mondial : réalité et crise », *Politique étrangère*, vol.43, n°5, 1978, pp. 491-504.

- Mestrum Francine, « La pauvreté multidimensionnelle. La dynamique sémantique dans le discours de la Banque mondiale », *Mots*, Vol. 3, n° 88, 2008, pp. 25-37.
- Miège Bernard, « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », *Réseaux*, Vol.2, n° 148-149, 2008, pp. 132-133.
- Miège Bernard, « Les industries culturelles et médiatiques : une approche socio- économique », *revue MATRIZes*, n° 1, octobre 2007, pp. 41-56.
- Miège Bernard, « France : l'incomplétude des relations entre Journalisme et Universités », *Les Enjeux*, 2006, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Miege/home.html.
- Miège Bernard et Becerra Martin, « Entretien avec Bernard Miège : La contribution des industries de la culture, de l'information et de la communication à l'informationnalisation et à la globalisation », *Questions de communication*, n° 3, 2003, pp. 211-229.
- Miège Bernard, « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès*, n° 17-18, 1995, pp. 49-62.
- Miège Bernard, Pajon Patrick et Salaün Jean-Michel, « À médias nouveaux, questions nouvelles », *Réseaux*, vol.3, n°14. 1985, pp. 45-82.
- Missika Jean-Louis, « La délibération imparfaite », *Pouvoirs*, Vol. 4, n° 119, 2006, pp. 5-14.
- Mœglin Pierre, « À la recherche de l'industrialisation du tutorat à distance », *Distances et savoirs*, Vol. 3, 2005, pp. 251-265.
- Mollier Jean-Yves, « Éditer au XIXe siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 4, 2007, pp. 771-790.
- Morin Edgar, « Pour une crisologie », *Communications*, n°25, 1976, pp. 149-163.
- Mousseau Jacques, « La revanche de Gutenberg », *Communication et langages*, n°35, 1977, pp. 91-104.
- Mousseau Jacques, « Une presse qui monte : la presse spécialisée », *Communication et langages*, n°21, 1974, pp. 77-87.
- Mousseau Jacques, « Réflexions sur la presse périodique spécialisée », *Communication et langages*, n°18, 1973, pp. 95-108.
- Musso Pierre, « La barbarie managériale », *Les Cahiers européens de l'imaginaire*, n°1, 2009, pp.126-134.
- Musso Pierre, « Pour une critique du "capitalisme informationnel" », *Nouvelles FondationS*, Vol. 2, n° 6, 2007, pp. 110-122.
- Muxel Anne, « L'engagement politique dans la chaîne des générations », *Projet*, n° 316, 2010, pp. 60-68.
- Naït-Bouda Faïza, « "Le pigisme" en apprentissage : les collectifs de pigistes comme lieux d'apprentissage d'une identité para-journalistique », *Les Cahiers du journalisme*, n°21, Automne 2010, pp. 72-85.

- Neveu Erik et Rieffel Rémy, « Les effets de réalité des sciences de la communication », *Réseaux*, 1991, vol. 9, n°50. pp. 11-40.
- Neveu Erik, « La société de communication et ses interprètes », *Réseaux*, Vol. 12, n°64, 1994,
- Offredi Claudine, « La précarité des années quatre-vingt ou un phénomène social en gestation dans la société », *Revue internationale d'action communautaire*, Vol.19, n°59, 1988, pp. 21-32.
- Okas Lionel, « Faire de nécessité vertu », *Sociétés contemporaines*, 2007, n° 65, pp. 83-111.
- Olivesi Stéphane, « De la politique du discours : éléments pour une analyse critique du discours politique », *Quaderni*, n°24, Automne 1994, pp. 9-25.
- Padioleau Jean-Gustave, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n° 3, 1976, pp. 256-282.
- Palmer Michael, « Publicité et information avec Northcliffe », *Le temps des médias*, 2006, n°6, pp. 34-48.
- Paradeise Catherine, « Les professions comme marchés du travail fermés. », *Sociologie et Sociologie et sociétés*, Vol. 20, n° 2, 1988, pp. 9-22.
- Paradeise Catherine, « Rhétorique professionnelle et expertise », *Sociologie du travail*, Vol.27, n°1, 1985, pp. 17-31.
- Parinet Elisabeth, « Auteurs et éditeurs de littérature au XIXe siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 107, n°4, pp. 791-801.
- Parlier Michel, « La compétence : nouveau modèle de gestion des ressources humaines », *Revue Personnel*, n° 366, 1996, pp. 41-44.
- Patriarche Geoffroy, « Publics et usagers, convergences et articulations », *Réseaux*, n° 147, 2008, pp. 179-216.
- Pêcheux Michel et Fuchs Catherine « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, n°37, 1975, pp. 7-80.
- Pélissier Nicolas et alii., « Tous journalistes ? Les établissements de formation au défi du Web participatif », *Cahiers du journalisme*, n°21, Automne 2010, pp. 176-192.
- Pélissier Nicolas, « La plume dans la toile. L'identité des journalistes à l'épreuve des réseaux numériques », *Mediamorphoses*, n°4, 2002, pp. 45-50.
- Pélissier Nicolas, « Les mutations du journalisme à l'heure des nouveaux réseaux numériques », *Annuaire Français des Relations Internationales*, 2001, pp. 912-930
- Pépin Patrick, « Médias, Métiers et formation », *Les Cahiers du Journalisme*, n°1, Juin 1996, pp. 60-66.
- Petit Gérard, « Le statut d'expert dans la presse quotidienne », *Les Carnets du Cediscor*, n°6, 2000, URL : <http://cediscor.revues.org/339>, consulté le 2 juillet 2012.
- Pichault François et Zune Marc, « Une figure de la déréglementation du marché du travail : le cas des centres d'appels », *Revue Economique et Sociale*, n°60, 2002, pp. 223-241

- Pichon Alain, « La précarisation du travail des cadres, techniciens et ingénieurs : de l'homogénéisation à la différenciation sociale », *Travail et Emploi*, n°80, septembre 1999, pp 59-75.
- Pilmis Olivier, « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet », *Formation emploi*, Vol.3, n° 99, 2007, pp. 75-86.
- Pinto Louis, « Les affinités électives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.36-37, pp. 105-124.
- Poirmeur Yves, « L'enfance du journalisme : l'envers et l'endroit du monde journalistique dans *Illusions Perdues* de Balzac », *Revue Polis*, Vol. 5, n°1, 1998, disponible sur : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol5n1/article2.html>, consulté le 14 octobre 2010.
- Pradié Christian, « Capitalisme et financiarisation des industries culturelles », *Réseaux*, vol.3, n° 131, 2005, pp. 83-109.
- Pradié Christian, « Les Enjeux de la financiarisation des industries de la culture », *Dossiers de l'audiovisuel*, n° 94, 2000, pp. 20-23.
- Prodhomme Magali, « Généalogie croisée : de la critique à l'éthique du journalisme », *Mouvements*, n°61, 2010, pp. 71-84.
- Proulx Serge et Latzko-Toth, G., « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXII (2), 2000, pp. 99-122.
- Quesnel Louis, « La publicité et sa "philosophie" », *Communications*, Vol.17, n°17, 1971, pp. 56-66.
- Rebillard Franck, « Innovations et conservatisme dans les groupes de presse magazine : illustrations par la presse Basketball et la presse Internet », *Les Cahiers du journalisme*, n°17, 2007, pp. 298-322.
- Rebillard Franck, « L'externalisation des activités de création dans les ICIC. A propos de tendances observables dans le secteur de la presse », *OMIC*, 2006, URL : http://www.observatoire-omic.org/pdf/Rebillard_externalisation_activites_creation_ICIC.pdf, consulté le 13 juin 2011.
- Rebillard Franck et al., « Les évolutions du secteur des médias, vues de l'intérieur » (Échanges avec Éric Scherer et Vincent Giret), *Les Cahiers du journalisme*, n°20, 2009, pp. 129-133.
- Reynaud Jean-Daniel, « Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe », *Revue française de sociologie*, Vol.20, n°2, 1979, pp. 367-376.
- Richez-Battesti Nadine et Vallade Delphine, « Éditorial. Innovation sociale, normalisation et régulation », *Innovations*, Vol. 2, n°38, 2012, pp. 5-13.
- Ricœur Paul, « Responsabilité et fragilité », *Autres Temps*, n°36, 1992, pp. 127-141.
- Rieffel Rémy, « Eloge des regards croisés », *Médiamorphoses*, n° 24, 2008, pp. 40-45.

- Rieffel Rémy, « La profession de journalistes entre 1945 et 2000 », *Hermès*, n°35, 2003, pp.49-60.
- Rieffel Rémy, « Journalistes et intellectuels. Une nouvelle configuration culturelle », *Réseaux*, Vol. 10, n°51, 1992, pp. 11-24.
- Rieffel Rémy, « Du vedettariat médiatique », *Hermès*, n°4, 1989, pp. 215-222.
- Rieffel Rémy, « Les médiateurs et l'écueil de la médiocratie : l'exemple français », *Réseaux*, Vol.6, n°28, 1988, pp.113-126.
- Rieffel Rémy, « Analyse de l'élite des journalistes. Questions de méthode », *Revue française de science politique*, Vol.33, n°3, 1983, pp. 455-479.
- Ripoll Fabrice, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, Vol.3, n° 134, 2008, pp. 83-97.
- Riutort Philippe, « Le journalisme au service de l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.131-132, mars 2000, pp. 41-55.
- Rocher Guy, « Droit, pouvoir et domination », *Sociologie et sociétés*, Vol. 18, n°1, 1986, pp. 33-46
- Rocher Guy, « Multiplication des élites et changement social au Canada français », *Revue de l'Institut de sociologie*, n°1, 1968, pp. 79-94.
- Roussellier Nicolas, « Avis de recherches : Autogestion, la dernière utopie ? », *Vingtième Siècle*, Vol. 1, n° 73, 2002, pp. 187-192.
- Ruby Christian, « La revendication moderne : inutile et incertain ? », *Histoire et Anthropologie*, n°20, 2000, pp. 13-32.
- Ruellan Denis, « Garder les pieds sur terre », *Médiamorphoses*, n° 24, 2008, pp. 46-50.
- Ruellan Denis, « Expansion ou dilution du journalisme ? », *Les Enjeux*, juin 2005, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Ruellan/, consulté le 14 octobre 2007.
- Ruellan Denis, « Contre les évidences de l'identité journalistique », *Revue Polis*, Vol.5, n°1, 1998, URL : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol5n1/article11.html>
- Ruellan Denis, « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme », *Réseaux*, Vol. 15, n°81, 1997, pp. 135-151.
- Ruellan Denis, « Le professionnalisme du flou », *Réseaux*, Vol. 10, n°51, 1992, pp. 25-37.
- Ruellan Denis, « Penser le "journalisme citoyen" », *Cahier de recherche M@rsouin*, 2007, URL : http://www.marsouin.org/IMG/pdf/Ruellan_13-2007.pdf, consulté le 20 janvier 2012.
- Salles Claude, « les écoles de journalisme, analyse d'un malaise », *Communication et langages*, Vol. 116, n°116, 1998, pp. 7-28.
- Sandi Mourad, « Déterminants de la désertion syndicale en France », *REMEST*, 2006, vol. 2, n° 1, pp. 72-93.

- Sapiro Gisèle, « Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, mars 2009, pp. 8-31.
- Sapiro Gisèle, « "Je n'ai jamais appris à écrire". Les conditions de formation de la vocation d'écrivain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.158, n°3, juin 2007, pp. 12-33.
- Sapiro Gisèle et Gobille Boris, « Propriétaires ou travailleurs intellectuels ? Les écrivains français en quête d'un statut », *Le Mouvement Social*, n°214, 2006, pp. 113-139.
- Segrestin Daniel, « L'entrée de l'entreprise en société. Introduction à une problématique de la modernisation des rapports sociaux », *Revue française de science politique*, Vol. 37, n°4, 1987, pp. 461-477.
- Sfez Lucien et Offner Jean-Marc, « Symbolisme des réseaux, idéologie de la communication - Un entretien avec Lucien Sfez », *Flux*, n°16, 1994, pp. 78-84.
- Siméant Johanna, « Déontologie et crédibilité. Le réglage des relations professionnelles au CFJ », *Politix*, Vol. 5, n°19,1992, pp. 37-55.
- Sinigaglia Jérémy, « Le mouvement des intermittents du spectacle : entre précarité démobilisatrice et précaires mobilisateurs », *Sociétés contemporaines*, n° 65, 2007, pp. 27-54.
- Sirinelli Jean-François, « La norme et la transgression », *Vingtième Siècle*, no 93, 2007, pp. 7-14.
- Sirinelli Jean-François, « Des "copains" aux "camarades" ? », *Revue historique*, Vol.2, n° 626, 2003, pp. 327-343.
- Sirinelli Jean-François, « Les quatre saisons des clercs », *Vingtième Siècle*, n°60, 1998, pp. 43-57.
- Slama Alain-Gérard, « Contre la discrimination positive », *Pouvoirs*, Vol.4, n° 111, 2004, pp. 133-143.
- Sonnac Florence, « L'économie des magazines », *Réseaux*, Vol.1, n°105, 2001, pp. 79-100.
- Soulié Charles, « Précarité dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. n°115, 1996, pp. 58-64.
- Staerklé Christian et al., « Régulation disciplinaire et redistributive : le double effet du sentiment de vulnérabilité matérielle », *Bulletin de psychologie*, 2007, Vol.5, n° 491, pp. 397-405.
- Starn Randolph, « Métamorphoses d'une notion », *Communications*, n°25, 1976, pp. 4-18.
- Suchman Mark C., "Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches", *Academy of Management Review*, Vol.20, n°3, pp. 574-610.
- Supiot Alain, « Le travail en perspectives : Introduction », *Revue Internationale du travail*, Vol.135, n°6, 1996, pp. 1-14.
- Tap Pierre, « Identité, style personnel et transformation des rôles sociaux », *Bulletin de psychologie*, Tome XL, n°379, 1987, pp. 399-403.

- Tasset Cédric, « Entre sciences sociales, journalisme et manifestes. La représentation de groupes sociaux réputés émergents dans la France des années 2000 », *Les Enjeux*, 2012, URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2011-supplement/Tasset/Tasset.pdf, consulté le 23 mars 2012.
- Therenty Marie-Ève, « Pour une histoire littéraire de la presse au XIXe siècle », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Vol. 103, n°3, 2003, pp. 625-635.
- Tixier Pierre-Eric, « Les mutations de la négociation collective. Le cas de la France », *Négociations*, Vol.2, n° 8, 2007, pp. 103-119.
- Touchard Jean et Bodin Louis, « Définitions, statistiques et problèmes », *Revue française de science politique*, Vol. 9, n°4, 1959, pp. 835-859.
- Tournier Maurice, « Françoise Jouet, Le bon usage du mot "crise" », *Mots*, vol. 10, n° 1, 1985, pp. 231-235.
- Toussaint-Desmoulins Nathalie, « Les causes économiques de la crise de la presse française », *Quaderni*, n° 24, Automne 1994, pp. 47-58.
- Tremblay Gaëtan, « Industries culturelles, économie créative et société de l'information », *Global Media Journal*, Vol. 1, n° 1, 2008, pp. 65-88.
- Vacher Béatrice, « Sens et normes font-ils bon ménage dans les organisations ? », *Études de communication*, n° 34, 2010, p. 127-142, URL : <http://edc.revues.org/index1679.html>, consulté le 15 janvier 2011.
- Van den Dungen Pierre, « Ecrivains du quotidien : Journalistes et journalisme en France au XIXème siècle », *Semen*, n°25, 2008, URL : <http://semen.revues.org/8108>, consulté le 11 juillet 2012.
- Verdelhan-Bourgade Michèle, « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française*, n°90, 1991, pp. 65-79.
- Verdier Benoît, « TIC et (re)segmentation d'un groupe professionnel », *Composite*, 2006, URL : <http://composite.org/index.php/revue/article/viewFile/13/7>, consulté le 21 février 2012.
- Vielfaure Claude, « Pour une déontologie de la publicité », *Communication et langages*, n°3, 1969, pp. 107-115.
- Villeneuve André, « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique », *Économie et statistique*, n°168, 1984, pp. 93-105.
- Voirol Olivier « « Le travail normatif du narratif » Les enjeux de reconnaissance dans le récit médiatique », *Réseaux*, Vol.4, n°132, 2005, pp. 51-71.
- Voirol Olivier, « "Les luttes pour la visibilité" Esquisse d'une problématiques », n° 129-130, *Réseaux*, 2005, pp. 89-121.
- Voisset Michèle, « Droit du travail et crise », *Droit social*, n°6, 1980, pp. 287-298.

Voyenne Bernard, « Les journalistes », *Revue française de science politique*, Vol. 9, n° 4, 1959, pp. 901-934.

Watine Thierry, « Journalistes : une profession en quête d'utilité sociale », *Les Cahiers du journalisme*, n°2, Décembre 1996, pp. 34-41.

Willemez Laurent, « Engagement professionnel et fidélités militantes. Les avocats travaillistes dans la défense judiciaire des salariés », *Politix*, Vol.16, n°62, 2003, pp. 145-164.

Willemez Laurent, « Quand les syndicats se saisissent du droit. Invention et redéfinition d'un rôle. », *Sociétés Contemporaines*, n° 52, 2003, pp. 17-38.

Wittmann Anne-France, « Vieillir dans une cité : un double stigmaté », *Sociétés contemporaines*, n°51, 2003, pp.107-128.

Yonnet Paul, « Jeux, modes et masses (1945-1985) », *Réseaux*, vol. 4, n°19, 1986, pp. 47-60.

Zarifian Philippe, « Contrôle des engagements et productivité sociale », *Multitudes*, Vol.3, n° 17, 2004, pp. 57-67.

Vultur Mircea, « La précarité : un "concept fantôme" dans la réalité mouvante du monde du travail », *SociologieS*, 2010, URL : <http://sociologies.revues.org/index3287.html>, consulté le 23 octobre 2011.

Colloques et conférences

Barbier Jean-Claude, « Précarité, précarité de l'emploi, des catégories qui s'exportent difficilement », Communication au colloque de l'Association Française de Sociologie « Politiques sociales, protection sociale, solidarités » 24-27 février 2004, URL :<http://rt6-afs.org/IMG/pdf/Barbier.pdf>, consulté le 15 décembre 2011.

Bérourd Sophie, Boufartigue Paul, « Précarisations salariales et résistances sociales : Vers un renouvellement du regard sociologique ? », 9e Journées Internationales de Sociologie du Travail, « Formes et structures du salariat : crise, mutation, devenir ? », Nancy, 25-26 juin 2009, texte accessible à l'URL : <http://hal.inria.fr/docs/00/44/20/78/PDF/Comm.Jist.juin.2009.pdf>, consulté le 26 avril 2012.

Combès Yolande, « Quelles perspectives possibles entre industrialisation de la formation et industries culturelles ? », in « New developments in the study of political economy of communications in France », Actes du conférence internationale AERI Médias, communication, information, Paris, 23-25 juillet 2007, <http://jcomm.uoregon.edu/~IAMCRPolEcon/combes.html/>, consulté le 10 octobre 2011.

Delporte Christian, « Le déclin de la presse quotidienne : crise récente ou maladie de langueur ? », Conférence donnée dans le cadre des saisons « Regards croisés sur le patrimoine » organisé par les Archives départementales des Yvelines, disponible sur :

<http://www.chcsc.uvsq.fr/ficheschercheurs/Delporte/Delporte.html>, consulté le 9 septembre 2010.

De Vincenti Antonella, « La zone grise : travailler aux frontières du salariat et du travail indépendant », Intervention dans le cadre des 8^{ème} Journées de Sociologie du Travail, Marchés du travail et différenciations sociales : Approches comparatives, Université Aix-en-Provence, -LEST, Juin 2001, Actes disponibles à l'adresse : <http://www.univ-aix.fr/lest/lesrencontres/journeesocio/atelier6web.pdf>, consulté le 2 juin 2007.

George, E., « Éléments de réflexion sur la dimension sociologique de l'approche de l'économie politique de la communication et de la théorie des industries culturelles », Actes du XVII^e Congrès de l'association internationale des sociologues de langue française, 4-9 juillet 2004, Tours, URL : http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/gtsc/DOCS_SOCIO/FINITO_PDF/Georges.pdf, consulté le 21 juillet 2012.

Mattelart Armand, « La diversité culturelle, entre histoire et géopolitique », Colloque panaméricain Bogues : Globalisme et pluralisme, Montréal, 24-27 avril 2001, URL : <http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/mattelara.pdf>, consulté le 28 décembre 2011.

Miège Bernard, Médiations, « Espace Public et Systèmes d'Information : positionnements scientifiques respectifs », Conférence inaugurale du Colloque International de Tunis, organisé par l'ISD, l'IPSI et la SFSIC, 17-19 avril 2008, URL : w3.u-grenoble3.fr/gresec/pagespublic/.../ColloqueTunisV2doc.doc

Moeglin, P., « Industries culturelles et médiatiques : propositions pour une approche historiographique » Congrès de la SFSIC, Compiègne, 2008, URL : http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article147, consulté le 9 septembre.

Perrin, E., « Syndicats et collectifs face à la précarité », Intervention au Colloque « Syndicats et associations en France, concurrence ou complémentarité », CNRS-Centre d'Histoire Sociale du XX^e siècle, Paris, 25-26 novembre 2004, URL : <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Collo/perrin.pdf>.

Pilmis Olivier, « Des compétences professionnelles aux compétences para-professionnelles: le "placement de sujet" chez les journalistes », Journée d'études "Les usages sociaux des compétences, Paris, CNAM, mars 2006, URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00261384/en/>, consulté le 10 octobre 2011.

Ruellan Denis, « La déontologie des journalistes, un discours identitaire », Intervention dans le cadre du colloque « Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ? », Chaire de recherche en éthique du journalisme (CREJ), Université d'Ottawa, 8 mai 2010, URL : <http://www.crej.ca/REJ2010/Ruellan.pdf>, consulté le 3 octobre 2010.

Utard Jean-Michel, « Du discours de l'information aux genres journalistiques : proposition pour une étude socio-discursive du journalisme », 10^e Colloque franco-roumain, 1^{ère} conférence internationale francophone en sciences de l'information et de la communication (CIFSIC), Bucarest, 28 juin-2 juillet 2003, Accessible à : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/07/23/sic_00000723_02/sic_00000723.html, consulté le 4 mars 2011.

Thèses

Aubert Clémence, *La figure du pigiste comme forme de mobilisation de la main-d'œuvre : le cas de la presse écrite française*, Thèse en sciences économiques sous la direction de François Michon, Université Paris 1, 2010.

Canivenc Suzy, *Autogestion et nouvelles formes organisationnelles dans la société de l'information, de la communication et du savoir*, Thèse en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Christian le Moëne et Catherine Loneux, Université Rennes 2, 2009.

Lacaze Lionel, *Le stigmaté au miroir de l'estime de soi : Le cas du désordre mental face à l'étiquetage psychiatrique*, Thèse en psychologie sociale sous la direction de Jean-Pierre Durif-Varembont, Université Lumière-Lyon 2, 2006.

Le Cam Florence, *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction conjointe de Denis Ruellan et François Demers, Université Laval (Québec)/ Université Rennes1, 2005.

Perticoz Lucien, *Les processus techniques et les mutations de l'industrie musicale. L'auditeur au quotidien, une dynamique de changement*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Bernard Miège, Université Stendhal-Grenoble3, 2009.

Pilmis Olivier, *L'organisation des marchés incertains. Sociologie économique des mondes de la pige et de l'art dramatique*, Thèse en sociologie, sous la direction de Pierre-Michel Menger, EHESS, 2008.

Prodhomme Magali, *La place du discours sur l'éthique dans la construction de l'espace et de l'identité professionnels des journalistes*, Thèse de doctorat sous la direction de Jean-François Tétu, Université Lumière Lyon2, décembre 2005.

Schmitt Laurie, *Dissonances d'une presse quotidienne en mutations. Enjeux de l'intégration des photographies d'amateurs au sein des pratiques journalistiques*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Isabelle Pailliar, Université Stendhal, Grenoble, 2010.

Tap Pierre, *Identité, identification et représentation de sexe. Approches pour une personnalisation de l'acteur social*, Thèse pour le doctorat d'état en psychologie, Université Paris X-Nanterre, 1981.

Articles de presse

« La ligue des pigistes extraordinaires », *Technikart*, n°149, 2011.

« Les recettes anticrise des news magazines », *Stratégies Magazine*, n°1555, septembre 2009, p.24.

« États généraux de la presse : le discours Nicolas Sarkozy bien accueilli », *Stratégies Magazine*, 3 octobre 2008, URL : <http://www.strategies.fr/actualites/medias/103407W/etats-generaux-de-la-presse-le-discours-nicolas-sarkozy-bien-accueilli.html>, consulté le 12 octobre 2011.

« Les pros de l'info », *Sud Ouest*, 1er février 2008.

« Nicolas Sarkozy : "La presse est une industrie stratégique qui mérite d'être développée" », Interview avec Nicolas Sarkozy, *Le Monde*, 16 juillet 2008.

« Où va la France », Morin Edgar et Luc Ferry, *Le Monde* 2, n°168, mai 2007.

« Club de la presse », *Midi Libre*, 29 septembre 2006.

« Diplômes : l'illusoire inflation », Dubet François et Duru-Bellat Marie, *Libération*, 10 mars 2006.

« Polémiques sur l'utilité des diplômes. Déclassement : quand l'ascenseur social descend », Dubet François et Duru-Bellat Marie, *Le Monde*, 24 janvier 2006.

« Radio France et l'ESJ "démocratisent" le journalisme », *Nouvel Observateur*, 20 juillet 2005, URL : <http://tempsreel.nouvelobs.com/medias/20050713.OBS3321/radio-france-et-l-esj-democratisent-le-journalisme.html>

« L'horizon obscurci des apprentis journalistes », *Stratégies Magazine*, 19 mai 2005, URL : <http://www.strategies.fr/emploi-formation/management/r37301W/l-horizon-obscurci-des-apprentis-journalistes.html>, consulté le 10 octobre 2011.

« Les intermittents du journalisme », *Stratégies Magazine*, 5 mai 2005, URL : <http://www.strategies.fr/emploi-formation/management/r37138W/les-intermittents-du-journalisme.html>, consulté le 12 juillet 2012.

« Les désarrois de l'individu sujet », Dufour Dany-Robert, *Le Monde Diplomatique*, Février 2001.

« De la domination masculine », Pierre Bourdieu, *Le Monde Diplomatique*, Août 1998.

« Tempête sur les écoles de journalisme », *Stratégies Magazine*, 12 juin 1998 URL : <http://www.strategies.fr/etudes-tendances/dossiers/r2850/tempete-sur-les-ecoles-de-journalisme.html>, consulté le 10 novembre 2011.

« Le pouvoir des mots », Pierre Bourdieu et Didier Eribon, *Libération*, 19 octobre, 1982.

Rapports et études

Birraux Claude et Le Deaut Jean-Yves, « L'innovation à l'épreuve des peurs et des risques », Rapport parlementaire n° 286 fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques par les députés, 2012.

« Le travail réel des journalistes. Qualité de l'information & Démocratie », Rapport d'étude menée par le cabinet Technologia, en partenariat avec le SNJ, octobre 2011.

Bloche Patrick, Rapport sur l'indépendance des rédactions fait au nom de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, n°2939, 2010.

Les grandes mutations qui transforment l'éducation, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, OECD, 2010.

« Journalisme : les syndicats en prise avec l'avenir », Rapport de la Fédération International des Journalistes, 2010, URL : <http://www.ifj.org/assets/banners/255/198/605baff-be905c6.pdf>

Verfaillie Bertrand, « La presse au tableau ! Formation au journalisme, formation des journalistes », Rapport fait au nom de l'Alliance internationale de journalistes, Juillet 2009, URL : <http://www.cnmj.fr/wp-content/uploads/RapportVerfaillie.pdf>, consulté le 3 mars 2012.

« Photographie de la profession des journalistes. Étude des journalistes détenteurs de la carte de journaliste professionnel de 2000 à 2008 », Observatoire des métiers de la presse, Mai 2009, accessible à l'adresse : <http://www.metiers-presse.org/pdf/1301477075.pdf>.

« Les journalistes : pratiques de recrutement et de développement des compétences », Cabinet de conseil OasYs Consultants, pour le compte de Mediafor, de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (Opca), 2008.

De Broissia Louis, « Presse quotidienne d'information : chronique d'une mort annoncée ? », rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles sur la crise de la presse, Sénat, Annexe au procès-verbal de la séance du 3 octobre 2007.

« La sécurité de l'emploi face aux défis des transformations économiques », Rapport du Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (Cerc), n°5, La documentation Française, Paris, 2005.

Nies, G., Pedersini, R., « Les journalistes free-lances dans l'industrie médiatique européenne », Rapport fait avec le soutien de la Commission européenne, Fédération Européenne des Journalistes (FEJ), 2003, URL : <http://europe.ifj.org/assets/docs/251/117/9d877fb-4d45375.pdf>

Giraud Christophe, « État des lieux de la sociologie dans le département Économie et sociologie rurale de l'INRA », Rapport final, Document INRA, Paris, Avril 2002.

Réconcilier l'économie et le social, L'économie plurielle, OCDE, 1996.

Lehni, F-F., « Les conditions économiques et sociales des journalistes libres », Fédération

internationale des journalistes, Bruxelles, avril 1977.

Bohère, G., « Profession : Journaliste : Étude sur la condition du journaliste en tant que travailleur », Bureau International du Travail, Organisation internationale du Travail, 1984, Genève.

« Les conditions de travail et de vie des journalistes », Études et Documents, Série L (Travailleurs intellectuels), n° 2, Bureau International du Travail Genève, 1928.